

F22
17. 116

SAINTE BIBLE

TRADUITE EN FRANÇOIS,

AVEC L'EXPLICATION

Du Sens Littéral & du Sens Spirituel,

Tirée des Saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques,

NOUVELLE EDITION;

MISE dans un meilleur ordre pour la distribution des Volumes;
& augmentée de plusieurs Pièces nouvelles, Notes &
Sommaires, & d'une Table générale des Matières contenues
dans tout l'Ouvrage, en forme de Dictionnaire.

TOME PREMIER

Du Nouveau Testament.





ET SE TROUVE A PARIS,

**Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur ordinaire du Roi
& du Clergé de France, rue S. Jacques.**



17116

LE SAINT
ÉVANGILE

DE

JESUS-CHRIST

SELON

SAINTE MATHIEU,

TRADUIT EN FRANÇOIS,

Avec l'Explication du Sens littéral & du Sens
spirituel, tirée des Saints Peres & des Auteurs
Ecclésiastiques.

R. 261. 298

*PRÉCÉDÉ d'une Préface générale sur les Livres
du Nouveau Testament.*



A N I S M E S,

De l'Imprimerie de PIERRE BEAUME.

M. D C C. L X X V I I.

Avec Approbation & Privilège de Sa Majesté.





AVIS DE L'IMPRIMEUR ,

A MM. les Souscripteurs.

LEs mêmes motifs de bien public qui nous déterminèrent à donner une nouvelle Edition de la grande Bible de Sacy , nous portèrent à faire une Edition des *Préfaces* & des *Explications* , séparément du Texte & de la Traduction , en faveur de ceux qui , déjà pourvus de la Bible de Vence , de celle du Père Carriere , ou de toute autre , n'avoient précisément besoin que du Commentaire de M. de Sacy. Nous primes en conséquence des engagements avec nos Souscripteurs que nous avons fidèlement remplis , quant aux Livres de l'Ancien Testament ; & par ce retranchement nous avons économisé à nos Souscripteurs du Commentaire séparé six Volumes sur les dix-sept qu'a produit cette première Partie de la Bible , contenant le *Texte* & le *Commentaire*.

Nous avons pris les mêmes engagements pour la seconde Partie de la Bible : Mais des Personnes respectables & versées dans l'étude & la connoissance des Livres Saints , nous ont observé , 1^o. que le Texte du Nouveau Testament étoit , à beaucoup près , moins abondant que celui de l'Ancien ; que ses Livres étoient moins volumineux , & que par conséquent le retranchement que nous avons promis de faire , ne produiroit tout au plus qu'un fort Volume ; & qu'une si mince économie , pour MM. les Souscripteurs , ne pouvoit , ni ne devoit balancer l'avantage dont ils jouiroient , avec le Public , d'avoir & le Texte & le Commentaire réunis ; que l'excellence , l'importance & l'utilité du Nouveau Testament , ne permettoient point de séparer le Texte du Commentaire ; que cette seconde Partie des Livres Saints , contient l'histoire de la vie de Jesus-Christ , ses actions & ses exemples ; le Contrat de la nouvelle alliance entre Dieu & l'homme ; le Code divin , pour ainsi dire ,

où sont consignées les Lois fondamentales du Royaume de Dieu , & selon le langage de l'Apôtre , l'Évangile du salut. On nous a fait observer enfin , que le Nouveau Testament étoit particulièrement le Livre des Ministres établis dans l'Eglise pour instruire les peuples qui leur sont confiés , & que c'étoit dans ce divin Trésor qu'ils devoient puiser pour se mettre en état de leur faire connoître Jesus-Christ (a).

C'est d'après ces observations , toutes tendantes au bien public , que nous avons cru ne devoir pas séparer le Commentaire d'avec le Texte du Nouveau Testament. Nous osons espérer de l'équité de nos Souscripteurs & du Public , qu'ils seront sensibles aux efforts que nous faisons pour entrer dans leurs vues , d'autant que nous leur donnons plus que nous ne leur avons promis , & que sans excéder le nombre des Volumes annoncés dans notre premier Prospectus , nous avons joint à notre Edition de la Bible complète , & à celle du Commentaire , séparé du Texte , la valeur de trois Volumes en pièces nouvelles , sans augmentation de prix.

(a) On nous a observé en outre qu'on trouve journellement dans les ventes , & chez les Libraires qui font le Commerce de la vieille Librairie , un nombre d'Exemplaires des Anciennes Editions de la Bible de Sacy , qui ne contiennent que l'Ancien Testament , & que ce seroit rendre un vrai service aux Possesseurs de ces Exemplaires & au Public , de leur fournir séparément le Nouveau Testament de notre Edition pour les compléter.

Nous nous sommes déterminés en conséquence à tirer quelques Exemplaires de plus , du Nouveau Testament que de l'Ancien , afin de pouvoir satisfaire aux demandes qu'on pourra nous faire. Ce nouveau motif a concouru avec les précédens pour ne donner le Nouveau Testament qu'en son entier.

Voici la Distribution des vingt-cinq Volumes qui formeront cette nouvelle Edition, plus amples que les trente-deux des Editions précédentes. Les *Pièces nouvelles* qui y feront jointes, sont marquées en caractère italique.

Les dix-neuf premiers Volumes actuellement en vente, contiennent :

- Tome I.** Avertissement de l'Éditeur ; Abrégé de la vie de M. de Sacy ; Lettre de S. Jérôme à S. Paulin, où il l'exhorte à l'étude de la Sainte Écriture, &c. avec diverses autres Pièces qui y sont jointes ; *Préface générale sur les Livres de l'Ancien Testament ; quelques Observations nouvelles sur la Chronologie des deux premiers Ages du Monde, & le Livre de la Genèse.*
- Tome II.** L'Exode, le Lévitique, & les Nombres.
- Tome III.** Le Deutéronome, Josué, les Juges & Ruth.
- Tome IV.** Les trois premiers Livres des Rois
- Tome V.** Le dernier Livre des Rois & les Paralipomènes.
- Tome VI.** Esdras, Néhémias, Tobie, Judith, Esther.
- Tome VII.** Job, *avec une Concorde des Livres Historiques de l'Ancien Testament ;*
- Tomes VIII & IX.** Les Pseaumes.
- Tome X.** Les Proverbes & l'Ecclésiaste.
- Tome XI.** Le Cantique des Cantiques & la Sagesse.
- Tome XII.** L'Ecclésiastique, & *une Concorde des Livres Moraux de l'Ancien Testament.*
- Tome XIII.** *Préface générale sur les Livres Prophétiques de l'Ancien Testament ; & le Livre d'Isaïe.*
- Tome XIV.** Jérémie & Baruch.
- Tome XV.** Ezéchiel & Daniel.
- Tome XVI.** Les douze petits Prophètes.
- Tome XVII.** Les Maccabées, *avec une Concorde des Livres Prophétiques de l'Ancien Testament.*
- Tome XVIII.** *Préface générale sur les Livres du nouveau Testament, & l'Evangile de S. Matthieu.*
- Tome XIX.** Les Evangiles de S. Marc & de S. Luc.

Les Volumes suivans contiendront :

- Tome XX.** L'Evangile de S. Jean.
- Tome XXI.** Les Actes des Apôtres, & *une Concorde des Saints Evangiles.*
- Tome XXII.** L'Épître aux Romains & la première aux Corinthiens.
- Tome XXIII.** La seconde aux Corinthiens, & les Épîtres aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, & aux Thessaloniens.
- Tome XXIV.** Les Épîtres à Timothée, à Tite, à Philémon & aux Hébreux, & les Épîtres de S. Jacques & de S. Pierre.
- Tome XXV.** Les Épîtres de S. Jean & de S. Jude ; *une Concorde des Épîtres des Apôtres ; l'Apocalypse, & un Abrégé de la Chronologie & Géographie sacrée.*

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

En recevant les dix-neuf premiers Volumes, actuellement en vente, on payera	en feuil.	br. en cart.	rellés.
	76 liv.	80 liv. 15 s.	95 liv.
En recevant le Tome XX	4 liv.	4 liv. 5 s.	5 liv.
En recevant le Tome XXI	4 liv.	4 liv. 5 s.	5 liv.
En recevant le Tome XXII	4 liv.	4 liv. 5 s.	5 liv.
En recevant le Tome XXIII	4 liv.	4 liv. 5 s.	5 liv.
En recevant le Tome XXIV	4 liv.	4 liv. 5 s.	5 liv.
En recevant le Tome XXV	4 liv.	4 liv. 5 s.	5 liv.

Total de la Souscription, en feuil. 100 l. br. 106 l. 5 s. rel. 125 l.

Nous croyons devoir observer ici à MM. les Souscripteurs du Commentaire, qu'en leur donnant le *Nouveau Testament en entier*, nous sommes obligés de changer les conditions de la Souscription, & nous les prions en conséquence de vouloir bien se conformer aux suivantes.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

EN souscrivant & recevant actuellement les onze premiers Tomes, contenant l'Ancien Testament, (<i>ils ont été divisés de manière à pouvoir être reliés ou brochés en treize volumes,</i>) on payera.	en feuil.	br. en cart.	reliés
En recevant le Tome premier du Nouv. Testam.	4 liv.	4 liv. 5 f.	5 liv.
En recevant le Tome II. Idem.	4 liv.	4 liv. 5 f.	5 liv.
En recevant le Tome III. Idem.	4 liv.	4 liv. 5 f.	5 liv.
En recevant le Tome IV. Idem.	4 liv.	4 liv. 5 f.	5 liv.
En recevant le Tome V. Idem.	4 liv.	4 liv. 5 f.	5 liv.
En recevant le Tome VI. Idem.	4 liv.	4 liv. 5 f.	5 liv.
En recevant le Tome VII. Idem.	4 liv.	4 liv. 5 f.	5 liv.
En recevant le Tome VIII. Idem.	4 liv.	4 liv. 5 f.	5 liv.

Total des dix-neuf volumes, en feuil. 78 l. br. 82 l. 15 f. rel. 97 l.

ON SOUSCRIRA:

A Nîmes, chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire, Propriétaire de la Collection.
 A Paris, chez G. DESPREZ, Imprimeur du Roi, & du Clergé de France, rue S. Jacques
 A chez Libraire
 Et chez tous les principaux Libraires des différentes Villes du Royaume & des Pays étrangers.

Lu & approuvé, ce 11 Décembre 1782. DE SAUVIGNY.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer, ce 13 Décembre 1782. LE NOIR,



P R É F A C E
G É N É R A L E
S U R L É S L I V R E S
D U
N O U V E A U T E S T A M E N T.

DIEU ayant parlé autrefois à nos pères en diverses occasions ; & en diverses manières , par les Prophètes , nous a enfin parlé lui-même par son propre Fils , qu'il a établi héritier de toutes choses , & par qui il a créé les siècles (1). Il a parlé à nos pères dans l'Ancien Testament ; il nous a parlé dans le Nouveau. Moïse a été le médiateur de l'ancienne Alliance ; les Prophètes en ont été les Ministres. Le premier a donné la Loi , les autres ont annoncé le Messie. La Loi même conduisoit au Messie que les Prophéties annonçoient. La Loi & les Prophéties ne pouvoient par elles-mêmes ni donner la perfection à ce qu'elles ébauchoient (2) , ni accorder ce qu'elles promettoient , ni accomplir ce qu'elles représentoient. Elles laissoient les hommes dans l'attente , & ne remplissoient pas leurs espérances.

Mais Jesus-Christ ayant paru dans le monde , & la nouvelle Alliance ayant pris la place de l'ancienne , les ombres sont dissipées , les figures accomplies , les Prophéties exécutées , la Loi perfectionnée ; un peuple nouveau a pris la place de l'ancien , & les temps sont venus , suivant la prédiction de Jérémie (3) , où le Seigneur a fait une nouvelle alliance avec la maison d'Israël & avec la maison de Juda , non suivant l'alliance qu'il avoit faite autrefois avec leurs pères , au jour où il les prit par la main pour les faire sortir

1.
Parallèle
de l'An-
cien & du
Nouveau
Testa-
ment.

(1) Hebr. i. 1. 2. = (2) Hebr. vii. 19. *Nihil ad perfectum adduxit Lex,*
= (3) Jer. xxxi. 31. & seqq. Hebr. viii. 8. & seqq.

de l'Egypte, parce qu'ils ne sont point demeurés dans l'alliance qu'il avoit faite avec eux ; c'est pourquoi je les ai méprisés, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël : j'imprimerai mes Lois dans leur esprit, & je les graverai dans leur cœur ; & je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple. L'Alliance ancienne faite à Sinai étoit bornée à la maison d'Israël : l'Alliance nouvelle est générale, & embrasse tous les enfans des hommes. L'ancienne fut ratifiée par le sang des victimes, des boucs & des taureaux : la nouvelle a été cimentée par le sang du Fils de Dieu. Celle-ci est la première dans l'intention du souverain Législateur (1) ; c'est à elle que se rapporte tout ce qui est écrit dans les Livres de l'Ancien Testament. L'esprit de crainte & de servitude est celui de la Loi ancienne : l'esprit d'amour & de liberté, est l'ame de la Loi nouvelle. L'ancienne Alliance étoit passagère, & ne devoit durer qu'un certain temps : la nouvelle est éternelle ; elle doit s'étendre dans tous les siècles. Celle-ci a pour objet des biens infinis & éternels ; celle-là ne promettoit que des biens périssables & temporels.

L'Eglise Chrétienne, héritière des promesses que Dieu a faites à la Synagogue, conserve précieusement, & avec un souverain respect, les Ecritures de l'Ancien Testament, comme les titres de sa possession & de son élection, & de la réprobation de la Synagogue sa rivale. Mais elle garde avec une attention & une vénération encore plus grande, les Livres du Nouveau Testament, comme la preuve de son adoption, comme le gage de son bonheur, comme la déclaration de la volonté de son Père & de son Seigneur, comme le code de la vie, des miracles & de la doctrine de son Dieu, & la règle qu'elle doit suivre dans ses actions & dans sa conduite.

II.
Origine
des Li-
vres du
Nouveau
Testa-
ment.

Notre-Seigneur Jesus-Christ n'a rien laissé par écrit (2). Il s'est contenté de prêcher de vive voix, & de parler en public & en particulier à tout le peuple & à ses Apôtres, & de leur inculquer pendant trois ans les vérités du salut : mais avant de les quitter, il leur promit (3) qu'il leur donneroit un Maître invi-

(1) *August. contra duas epist. Pclag. l. 3. c. 4. n. 7. = (2) Vide Aug. l. 1. de consensu Evang. c. 7. & 9. Et lib. xxviii. contra Faustum Manich. c. 4. & Ep. 237. nov. Edit. Il y parle d'une hymne qu'on attribuoit à J. C. & en rapporte quelques paroles. Il parle encore d'un ouvrage prétendu écrit par notre Seigneur, & adressé à S. Pierre & à S. Paul ; mais c'étoit un Livre magique. Tout le monde sait ce que l'on dit de l'Epître du Sauveur à Abgare. Mais routes ces pièces sont rejetées comme fausses par les Savans. = (3) *Joan. xiv. 26. xvi. 13.**

visible & intérieur, qui leur enseigneroit toute vérité, & qui leur inspireroit tout ce qu'ils auroient à dire ou à répondre dans l'emploi qu'il leur donnoit, d'instruire tous les peuples, & de prêcher l'Évangile par tout le monde.

C'est en exécution de ces promesses, que les Apôtres reçurent le Saint-Esprit, cinquante jours après la Résurrection de Jésus-Christ; & qu'animés de son ardeur, & éclairés de sa lumière, ils nous ont laissé les saints Évangiles, & les autres Livres du Nouveau Testament, que nous considérons avec raison, **comme l'ouvrage de Jésus-Christ même** (1). Ne disons donc point, **dit saint Augustin** (2): Heureux ceux qui ont vu le Sauveur, & qui ont entendu de sa bouche les paroles de vie. plusieurs de ceux-là l'ont persécuté, & l'ont fait mourir; & plusieurs de ceux qui ne l'ont point vu, ont cru en lui: mais d'ailleurs nous lisons, nous entendons, nous conservons dans les Livres sacrés tout ce qu'il disoit au peuple. **Jésus-Christ est dans le ciel, & il prêche encore sur la terre: *Etiam hic est veritas Dominus.***

Les Apôtres ne se hâtèrent point d'écrire; ils commencèrent, à l'imitation de leur Maître, par enseigner de vive voix, & pratiquer les vérités qu'ils avoient apprises. Ils ne craignoient pas d'oublier ce qu'ils avoient ouï, ni de varier dans leurs prédications; ils avoient trop profondément gravées dans le cœur & dans l'esprit, les vérités qu'ils avoient reçues de sa bouche; & ils se tenoient trop assurés des promesses qu'il leur avoit faites, que son Esprit ne les abandonneroit point. Mais dans la suite, le zèle & la sainte curiosité des Fidèles, les engagèrent à mettre par écrit ce qu'ils savoient, pour la consolation & l'instruction de leurs Disciples. C'est-là le motif qui engagea saint Matthieu à écrire; & apparemment saint Marc n'eut point d'autre raison que celle-là, d'abrégér ce qui avoit été écrit par saint Matthieu, & d'y ajouter quelques faits & quelques circonstances qu'il avoit connus d'ailleurs.

Saint Luc (3) nous apprend qu'il s'étoit déterminé à écrire; en voyant qu'il couroit dans le monde plusieurs essais de la vie & de la doctrine de Jésus-Christ, suivant ce que les Apôtres en

(1) *August. lib. 1. cap. 19. de consensu Evangelio. Non aliter accipiet quod narrantibus Discipulis Christi in Evangelio legerit, quam si ipsam manum Domini, quam in proprio corpore gestabat, scribentem conspexerit.*
 = (2) *Aug. tract. 30. in Joan.* = (3) *Luc. 1. 1. 2.*

✠ PRÉFACE SUR LES LIVRES

avoient enseigné : que pour lui ayant appris exactement toutes choses de la bouche de ceux mêmes qui en avoient été témoins , & qui étoient chargés de les prêcher , il avoit cru rendre service à l'Eglise d'écrire fidèlement & dans l'ordre , tout ce qui s'étoit passé dès le commencement. Enfin les Pères (1) nous enseignent que ce qui porta saint Jean à nous donner son Evangile , fut l'hérésie de Cérinthe , & celle des Nicolaïtes , qui nioient la divinité de Jesus-Christ.

Pour les Actes des Apôtres , c'est une suite de l'Evangile de saint Luc , un récit de ce qui arriva à l'Eglise naissante de Jérusalem , depuis l'Ascension de Jesus-Christ , jusqu'à la conversion de saint Paul ; & de ce qui arriva à ce grand Apôtre , depuis sa conversion , jusqu'à son premier voyage de Rome. S. Luc n'y décrit presque que ce dont il a été témoin , comme compagnon inséparable des travaux & de la prédication de l'Apôtre. Saint Paul écrivoit ses Epîtres , suivant les occurrences & les besoins des Eglises , sans aucun dessein prémédité de rédiger par écrit , ni de faire un corps des maximes & des vérités qu'il prêchoit ; quoique par un effet de la providence , il nous ait donné une infinité d'instructions très-importantes , & comme une espèce de supplément des Evangiles. Les autres Apôtres dont nous avons des Epîtres , les ont écrites de même , uniquement pour l'instruction des Eglises auxquelles ils les écrivoient. Bien assurés toutefois qu'elles se communiqueroient à toutes les autres , par le respect qu'on avoit pour tout ce qui venoit de leur part , & par l'empressement des Fidèles à conserver des monumens si précieux. S. Jean écrivit son Apocalypse par l'ordre de Jesus-Christ , qui lui enjoignit de l'envoyer à sept Eglises de l'Asie mineure , qu'il voulut rendre dépositaires des révélations que ce Livre renferme.

III. Canon des Livres du Nouveau Testament. Nous ne nous étendrons point ici à prouver la canonicité des Livres sacrés du Nouveau Testament , ni à en marquer le temps , l'occasion , les Auteurs , le dessein. Tout cela sera exécuté dans les Préfaces particulières sur chaque Livre. Il y a dans le Nouveau , comme dans l'Ancien Testament , des ouvrages dont la canonicité n'a jamais été contestée. Il y en a d'autres , dont on a douté quelque temps dans quelques Eglises particulières. Mais il n'y en a aujourd'hui aucun dans le Canon , qui

(1) *Iren. lib. 3. cap. 11. Hieronym. de Vir. Illustr. c. 9. Victorin. Petar. in Apocal.*

n'ait été reconnu par la plupart des anciennes Eglises. Inutilement les anciens hérétiques ont forgé de faux Evangiles , ou ont effayé de corrompre les vrais ; ils n'ont jamais pu gâter les originaux des Eglises Catholiques : & tous les Livres corrompus par eux , tronqués , altérés , ou faits à plaisir , sont tombés dans le mépris & dans l'oubli ; l'Eglise les a supprimés , proscrits & condamnés.

On ne peut pas dire précisément l'année dans laquelle le Canon des Livres du Nouveau Testament a été formé ; mais on le voit bien marque dès le second siècle de l'Eglise. Eusebe (1) nous apprend que les Evêques d'Asie ayant présenté à saint Jean les Evangiles des trois Evangelistes , qui avoient écrit avant lui , & qui étoient publics & connus de tout le monde , saint Jean les approuva & les reçut ; & pour suppléer à ce qui y manquoit , il écrivit le sien , ou il rapporta ce que Jesus-Christ avoit fait au commencement de sa prédication , & qui avoit été omis par les autres Evangelistes. Ainsi fut formé le Canon des Evangiles. On trouve les trois premiers Evangiles cités dans l'Épître de saint Clément aux Corinthiens , écrite avant l'Evangile de saint Jean. Saint Polycarpe dans son Epître aux Philippiens , cite aussi cinq ou six fois les Evangiles de saint Matthieu & de saint Luc , sans les nommer. Saint Barnabé dans son Epître , cite assez souvent les quatre Evangelistes. Saint Ignace les cite de même souvent dans ses sept Lettres , & y fait allusion , sur-tout à l'Evangile de saint Jean.

Saint Justin (2) le Martyr parle expressément *des Commentaires des Apôtres* ; c'est ainsi qu'il appelle les Evangiles , qui ont , dit-il , été écrits par les Apôtres ou par leurs Disciples. Tertullien (3) en appelle à l'Evangile , qui a été dès le commencement donné par les Apôtres , & qui se conserve comme un dépôt sacré dans les Eglises Apostoliques : *Si constat id verius quod prius , id prius quod & ab initio , id ab initio quod ab Apostolis ; pariter utique constabit id esse ab Apostolis traditum , quod apud Ecclesias Apostolorum fuerit sacrosanctum.* Il dit (4) que ce qui démontre l'antiquité &

(1) Euseb. lib. 3. cap. 24. *Hist. Eccles.* Τῶν προαναγραφέντων τριῶν εὐαγγελιστῶν ἕκαστος εἰς τὴν ἑαυτοῦ ἐκκλησίαν ἀπέστειλεν ἀκριβῆς ἀντίγραφον , ἀποδέξασθαι μὲν φαίεντες , ἀληθίαν αὐτοῖς ἐπιμαρτυρήσαντα. = (2) Justin. *Apolog.* 2. Ἀκαλεῖτε εὐαγγέλια. *Ei Dialog. cum Tryph.* Ἀπομνημονεύματα ὑπὸ τῶν Ἀποστόλων αὐτῶν , καὶ τῶν ἐκείνοις παρακολούθησαντων συνισταγμένα. = (3) Tertul. lib. 4. cap. 5. *contra Marcion.* = (4) *Idem* , lib. 4. cap. 4.

l'authenticité de nos Evangiles, est que les hérétiques les corrompoient ; ils ne les corrompoient pas s'ils n'étoient pas plus anciens : *Itaque dum emendat, utrumque confirmat, & nostrum anteriùs, id emendans quod invenit, & id posteriùs quod de nostri emendatione constituens, suum & novum fecit.* Saint Irénée (1) oppose aux nouveaux écrits des hérétiques, les anciens & authentiques originaux des Apôtres. Il ne reconnoît que quatre Evangiles, & rapporte des raisons de ce nombre de quatre (2).

Voilà donc dès la fin du premier, & dès le commencement du second siècle, & dans le troisième, le Canon des quatre Evangiles reçu, reconnu & autorisé dans l'Eglise par les Apôtres mêmes ; puisque saint Jean a vu les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc & de saint Luc, & que saint Paul cite ordinairement l'Evangile selon le texte de saint Luc. Ce Canon s'est fait, non dans une assemblée solennelle, ni dans un Concile, mais par le consentement des Eglises, & par le jugement des Evêques, dont la plupart avoient vu & connu les Apôtres & leurs Disciples.

Les Epîtres des Apôtres ne sont pas moins authentiques, & leur recueil est à peu près du même temps que celui des quatre Evangiles. Saint Polycarpe cite distinctement les Epîtres de saint Paul, & celles de saint Pierre & de saint Jean. Il est vrai qu'il ne cite pas l'Epître aux Hébreux, ni la seconde de saint Pierre, ni les seconde & troisième de saint Jean, parce qu'apparemment elles ne se trouvoient pas dans les premiers recueils. L'Eglise avoit déjà un corps des Evangiles & des Epîtres avant Marcion (3), qui, à l'imitation des Catholiques, voulut avoir son livre des Evangiles, & son *Apostolique*, ou recueil des Epîtres des Apôtres. Saint Ignace dans son Epître aux Philadelpiens (4), marque clairement l'Evangile, les Apôtres & les Prophètes, comme composant tout le corps des Ecritures. *Ayons recours à l'Evangile, comme à la chair de Jesus-Christ, & à tous les Apôtres ; regardons les Epîtres de ces saints hommes, comme le sénat Ecclésiastique : aimons aussi les Prophètes, ou les Livres de l'Ancien Testament.* Tertullien (5), témoigne qu'encore de son temps on conservoit les originaux des Epîtres des Apôtres en quelques

(1) *Iren. l. 5. c. 30. Σπυδαῖα καὶ ἀρχαῖα ἀντίγραφα.* = (2) *Iren. l. 3. c. li. n. 7. 8.* = (3) Cet Hérétique commença à paroître l'an 127. de J. C. = (4) *Ignat. ad Philadelph. Προσφυγῶν τῷ Ευαγγελίῳ ὡς σαρχὶ Ἰησοῦ, καὶ τοῖς Ἀποστολοῖς, ὡς τῷ πρεσβυτηρίῳ ἐκκλησίας, καὶ τὰς Προφήτας δὲ ἀγαπῶμεν, &c.* = (5) *Tertull. de Prascript. cap. 36.*

endroits : *Authenticæ ipsæ litteræ Apostolorum sonantes vocem, & representantes faciem uniuscujusque.*

On lit dans Eusebe (1) que Pantène Philosophe Chrétien ; qui enseignoit à Alexandrie vers l'an de Jesus-Christ 184, trouva dans les Indes un Evangile Hébreu de saint Matthieu, que l'on disoit y avoir été porté par saint Barthelemi. Saint Jérôme & Rufin disent que Pantène rapporta cet Exemplaire à Alexandrie. Le même saint Jérôme (2) assure que le texte Hébreu de saint Matthieu étoit conservé dans la Bibliothèque de Pamphile à Césarée de Philippe ; ce qui prouveroit qu'il avoit été transporté d'Alexandrie à Césarée, supposé que ce fut le même original, & que celui de Césarée ne fut pas une simple copie. A Ephèse du temps de saint Pierre d'Alexandrie, c'est-à-dire, sur la fin du troisième ou au commencement du quatrième siècle, il y avoit encore un Exemplaire original de l'Evangile de saint Jean, écrit de la main de cet Apôtre, & qui y étoit dans une très-grande vénération (3). Nous ne disons rien ici de celui qui se garde à Venise, comme étant l'Original de saint Marc ; il en sera parlé assez au long dans la Préface sur cet Evangéliste. En l'an 488, on trouva dans l'île de Cypre, sur la poitrine du corps de saint Barnabé, un exemplaire de l'Evangile, écrit, disoit-on, de la main de saint Barnabé même (4) sur un bois dur & précieux, que l'on conserva assez long-temps à Constantinople, & qu'on y lisoit même tous les ans au jour du Jeudi Saint.

En voilà plus qu'il n'en faut pour fermer la bouche à ceux qui prétendent que le Canon des Livres sacrés du Nouveau Testament, n'a été formé que bien avant dans le second siècle, ou qui veulent que le nombre des Evangiles & des Epîtres, n'ait été fixé & déterminé qu'assez tard. Quoique dans les premiers siècles de l'Eglise, il y ait eu plusieurs Livres faux & apocryphes, forgés ou corrompus par les hérétiques, il est certain que le nombre des Livres sacrés, canoniques & authentiques, en a toujours été très-distingué & très-séparé.

(1) *Euseb. Histor. Eccles. lib. 5. cap. 10.* Αυτοῖς τε Εβραίων γραμμασι τὴν τε Ματθαίου καταλίψαι γραφὴν. = (2) *Hieronym. Catalog. Script. Eccles. cap. 3.* = (3) *Fragment. ms. Petri Alexand. de Paschate, apud Petave.* Καθως ἡ ἀκριβὴ Βιβλία περιέχει αὐτότε ἰδίως τε Ευαγγελισκ (Ἰωανν) ὅπιρ μέχρι τε νυν πεφυλακται χαριτε Θεῆ τῷ Ε'φισίαν αγιωλατῶ ἐκκλησία, καὶ ὑπὸ τῶν πισῶν ἐκείσοι προσχυνῖται. = (4) *Vide Theod. Lic. lib. 2. pag. 557. Edit. Vales. Suriunt vitá S. Matth. xi. Junii.*

IV.
Texte
original
des Li-
vres du
Nouveau
Testa-
ment.

Le Texte original des Livres du Nouveau Testament, est le Grec. L'Évangile de saint Matthieu fut d'abord écrit en Hébreu (1), ou en Syriaque, qui étoit la langue vulgaire d'alors dans la Palestine; mais il fut traduit en Grec de très-bonne heure. Le Texte original en Hébreu se conservoit encore du temps de saint Epiphane & de saint Jérôme; depuis ce temps, il est entièrement perdu. Les altérations qu'y firent les Ebionites & d'autres anciens hérétiques, le firent mépriser & abandonner par les Anciens. Pour la traduction Grecque que nous en avons, & qui passe aujourd'hui pour originale, elle est très-ancienne, & est attribuée par les uns à S. Jacques (2), & par les autres à S. Jean (3). La version Latine, qui n'est guère moins ancienne, est d'un Auteur inconnu, mais exact & fidelle.

Quelques-uns (4) ont conjecturé que saint Marc avoit écrit son Évangile en Latin; mais ce sentiment est entièrement abandonné. D'autres (5) ont voulu dire que l'Épître aux Hébreux avoit d'abord été composée en Hébreu, & ensuite traduite en Grec: mais c'est de quoi on n'a aucune preuve; personne ne l'ayant jamais vue qu'en Grec. Comme les Auteurs qui ont écrit les Livres du Nouveau Testament, étoient Juifs d'origine, & habitués de jeunesse à la langue Hébraïque ou Syriaque, leur style s'en sent beaucoup, & on n'y trouve pas cette élégance & cette politesse, qui se fait sentir dans les bons Auteurs Grecs de ce temps-là. Saint Luc même, qui est celui qui parle plus purement, n'est pas exempt de ces défauts. Mais la grandeur & l'importance des choses fait aisément passer par-dessus tout cela. Les effets de la prédication de l'Évangile sont d'autant plus admirables, qu'il n'y a rien dans tout cela de la sagesse ni de l'éloquence humaine (6): *Non in doctis humanæ sapientiæ verbis, sed in doctrina Spiritûs,*

V.
Version
des Li-
vres du
Nouveau
Testa-
ment.

Comme l'Évangile fut bientôt répandu dans diverses parties du monde, on en vit aussi de bonne heure des Versions en différentes langues. Eusebe (7) dit que de son temps, c'est-à-dire, au

(1) Papias, apud Euseb. lib. 3. cap. 39. Hist. Eccl. Irenæ. Origen. Euseb. Cyril. Jerosol. Epiph. Hier. alii. = (2) Synops. S. Script. seu Auth. addition. in fine Synops. ἡμεμενῶδη. Ce qui peut signifier que S. Jacques l'appliqua aux fidelles. = (3) Theophil. Ex famâ tantum. = (4) Ita Syr. Arab. Ms. Quidam Græci Baron. Selden. Voyez la Préface qui sera mise à la tête de l'Évangile de S. Marc. = (5) Clem. Alex. apud Euseb. Hist. Eccl. l. 6. c. 14. Hieron. Catalog. voce Paul. Vide & Theodoret. &c. = (6) 1. Cor. 11. 13. = (7) Euseb. in Isai. xlv. 20. ἡγνοῖα δὲ καὶ γλωττῆν, παρὰ φωνῆ, χαρακτῆρσι δὲ τοῖς καθ' ἑκάστον ἴδιος παραδεδόται εἰς ἑκάστον παρὰ τοῖς ἰθύνσι.

quatrième siècle, l'Évangile étoit traduit en toutes sortes de langues, d'écritures, de caractères, en sorte qu'il étoit entendu par toutes les nations. Mais comme entre toutes les langues, la Latine & la Syriaque étoient après la Grecque, les plus étendues, il est très-croyable que c'est en ces langues que se font faites les premières Versions du Nouveau Testament.

Les Syriens croient que la Version Syriaque du Nouveau Testament, est du temps du Roi Abgare, qui envoya, dit-on, à Jésus-Christ, & qui lui offrit une retraite dans la ville d'Édesse. Saint Thaddée, qui fut député par le Sauveur à ce Prince, travailla à cette Version. Mais & l'ambassade d'Abgare à Jésus-Christ, & la députation de saint Thaddée de la part de Jésus-Christ à ce Prince, sont aujourd'hui regardées comme très-incertaines, pour ne rien dire de plus. Ainsi tout ce qui en est une suite n'est pas plus assuré. Walton, sans entrer dans la discussion de ce fait, croit que cette Version est des temps Apostoliques; & sa principale preuve est que ni la seconde Epître de saint Pierre, ni la seconde de saint Jean, ni celle de saint Jude, ni l'Apocalypse, ne se trouvent point dans leurs Livres; ce qui fait juger que leur Version a été faite avant que ces quatre pièces eussent été reçues dans le Canon. Mais les Syriens les tiennent sûrement pour canoniques; ils les ont en Syriaque, comme le reste du Nouveau Testament. Walton même les a fait imprimer dans sa Polyglotte. S'il y a des Bibles Syriennes où elles ne se trouvent point, c'est que ces Lettres sont plus rares & de moins d'usage, que les autres Livres du Nouveau Testament.

Quelques-uns attribuent cette Version à Thomas Evêque d'Héraclée. Mais Thomas n'en est au plus que le réviseur & le correcteur: elle subsistoit plusieurs siècles avant qu'il allât en Egypte pour corriger les exemplaires Syriaques, sur les anciens exemplaires Grecs du Monastère de saint Antoine. Depuis ce temps, les Syriens ont accoutumé de corriger leurs exemplaires sur ceux de Thomas, qui passent pour les meilleurs qu'ils ayent parmi eux (1).

Quelques Syriens (2) ont prétendu que saint Marc l'Évangéliste, ayant d'abord écrit en Latin son Évangile, le traduisit en Hébreu commun de ce temps-là, c'est-à-dire, en Syriaque, &

(1) Euseb. Renaudot, in addend. ad Biblioth. sacr. R. P. Jacobi Le Long, pag. 659. — (2) Guillet. Postel. uti narrat Guido Fabric. Boderian. in Prefat. tom. 5. Bibl. Polyglott. Antwerp.

mit ensuite dans la même langue les autres Livres du Nouveau Testament. M. Simon (1) a cru que la Version Syriacque ne fut faite ni à Antioche, ni dans la Syrie proprement dite, où la langue Grecque étoit vulgaire, mais au-delà de l'Euphrate, où l'on ne parloit que Syriacque. Cette conjecture n'est pas convaincante : quoique le Grec fut vulgaire dans Antioche, & dans les bonnes villes du pays, cela n'empêchoit pas qu'on ne parlât encore Syriacque dans le pays, & sur-tout à la campagne. Saint Ephrem, au quatrième siècle, & Moÿse Bar-cépha, au dixième, ont écrit en Syriacque dans ce pays : & nous voyons dans les Conciles plusieurs Evêques qui ne savoient que le Syriacque.

Vidmanstad & Guide Fabricius ont cru que l'Evangile de S. Matthieu s'étoit conservé en original parmi les Syriens : & en effet, quelle nécessité de le traduire en Syriacque, puisqu'il étoit originairement écrit en cette langue ? Mais pour se persuader que la Version Syrienne de Saint Matthieu est faite sur le Grec, il n'y a qu'à la comparer avec l'original en cette langue : on y sent le Grec par-tout : on y remarque même des fautes qui ne viennent que du Grec ; & il faut que l'exemplaire Grec sur lequel elle a été faite, soit tout des plus anciens, copié avant que l'usage de mettre des accens sur les voyelles fut introduit, & écrit en lettres unciales, où les mots ne sont pas bien distingués ; car il y a dans le Syriacque des fautes qui ne viennent que de la diverse manière de lire, d'accentuer, de ponctuer, & de distinguer les mots dans le Grec (2).

Une autre chose qui est encore très-remarquable, c'est que le Syriacque est entièrement conforme au Grec qu'a suivi l'Auteur de la Vulgate ; en sorte qu'il se rencontre avec elle presque dans tous les endroits, où elle s'éloigne du Grec imprimé ou des manuscrits. Cette conformité est telle, qu'elle avoit d'abord fait naître à M. Mille (3) le soupçon que le Syriacque auroit été réformé sur la Version Latine ; mais ayant examiné la chose de plus près, il a reconnu que sa conjecture étoit infoutenable.

Version
Latine.

La Version Latine du Nouveau Testament est presque aussi ancienne que les Originaux mêmes ; elle est des temps Apostoliques : mais on n'en fait ni l'Auteur ni le temps précis. Comme

(1) Simon, Hist. du Nouveau Testament, pag. 162. = (2) Voyez les Prolegom. de M. Mille, Prolegom. 1237. & suiv. = (3) Mill. Proleg. 1249. 1250.

L'Empire Romain étoit très-étendu, & que la langue Latine se parloit presque par-tout l'Empire, plusieurs personnes, dans le commencement, entreprirent de faire des Versions de l'Écriture. C'étoit assez qu'un homme eut quelque connoissance de la langue Grecque & de la Latine, pour oser traduire quelque partie du Nouveau Testament. De là vint que le nombre des Versions se multiplia si fort, qu'il étoit presque innombrable, comme le remarque saint Augustin (1). On peut compter les Traducteurs qui ont rendu l'Ancien Testament d'Hébreu en Grec, dit-il; mais on ne peut compter ceux qui ont traduit les Écritures de Grec en Latin: *Qui scripturas ex Hebraica lingua in Græcam transfulere, numerari possunt; Latini autem Interpretes nullo modo. Ut enim cuique primis fidei temporibus in manus venit codex Græcus, ausus est interpretari.*

C'est ce qui produisit cette infinie variété de leçons qu'on remarquoit dans les exemplaires Latins (2), & qui obligea le Pape Damase à prier saint Jérôme d'en faire une nouvelle Version. Parmi ces anciennes Versions, celle qui fut la plus autorisée, & la plus généralement suivie, est l'*Italique* (3), autrement nommée, *la Commune*, *la Vulgate* (4), *l'Ancienne* (5), que l'on trouva la plus exacte & la plus expressive: *Verborum tenacior, cum perspicuitate sententiæ* (6). Depuis la Version de S. Jérôme, on en a ramassé quelques fragmens, ou quelques Livres, comme l'Évangile de saint Matthieu, l'Épître de saint Jacques, Job, les Pseaumes, & quelques autres Livres qu'on a donné au public dans la nouvelle édition de saint Jérôme, & dans un petit volume séparé. Mais on ne doit pas désespérer de trouver l'ancienne Vulgate de tout le Nouveau Testament, après la découverte que nous avons faite du manuscrit de Corbie, qui contient indubitablement les quatre Évangiles de cette ancienne Version. Nobilius avoit essayé de rétablir l'Ancienne Vulgate dans son édition Romaine; mais comme les Pères, dont il a tiré de longs fragmens, citoient assez souvent de mémoire, on ne peut pas s'assurer d'avoir dans son ouvrage la vraie ancienne Vulgate en son entier. Dom Sabbatier, Bénédictin, a depuis recueilli & donné au Public tout ce qu'il a pu trouver de cette ancienne Vulgate, tant pour l'Ancien que pour le Nouveau Testament.

(1) *Aug. l. 2. c. 11. de Doctrin. Christ.* = (2) *Hieronym. Prefat. in quatuor Evangel.* *Tot enim sunt exemplaria penè, quot codices.* = (3) *Aug. l. 2. de Doctr. Christ. c. 15.* = (4) *Hieronym. in Isai XIX. & XLIX.* = (5) *Gregor. Magn. Prefat. Moral.* = (6) *Aug. de Doctr. Christ. l. 2. c. 15.*

Quand saint Jérôme dit qu'il traduisit le Nouveau Testament : *Novum Testamentum Græcæ reddidi autoritati* (1); on ne doit pas s'imaginer qu'il l'ait entièrement refondu, en sorte qu'il n'y conservât rien de l'ancienne Italique. Il nous avertit lui-même (2) qu'il y fit le moins de changemens qu'il put, & qu'il y conserva autant qu'il fut possible les anciennes manières de parler; ce qui ne contribua pas peu à faire recevoir sa Traduction par toute l'Eglise, & à faire oublier l'ancienne. Il reste toutefois assez de monumens de l'ancienne Italique dans la Vulgate d'aujourd'hui, dans les Pères, & dans les Manuscrits; par exemple, dans celui de Clermont & de saint Germain des Prés, Grec & Latin, pour discerner ce qui est de l'ancien Interprète, d'avec ce qui vient de saint Jérôme.

M. Mille remarque que l'Interprète Latin de saint Matthieu étoit fidelle & exact jusqu'au scrupule; en sorte que souvent, sans se mettre en peine des règles de la Grammaire, il exprime dans son Texte jusqu'aux cas, aux genres, aux régimes des noms & des verbes Grecs. Il juge que l'Interprète Latin de saint Marc, est différent de celui de saint Matthieu; parce qu'il se sert de termes divers pour exprimer la même chose, & qu'il rend quelquefois un peu plus heureusement la force des mots Grecs. Il croit que l'Interprète de saint Luc est encore différent des deux premiers & de celui de saint Jean; & cela, pour les mêmes raisons. Mais je crains que cette critique ne passe pour un peu trop subtile. Où est le Traducteur Latin qui soit toujours uniforme dans l'usage des mêmes termes, & dont le style soit égal, lorsqu'il s'attache à traduire à la lettre des Ecrivains d'un goût & d'un style aussi divers, que celui, par exemple, de S. Matthieu, de saint Luc & de S. Jean?

VII.
Version
Arabe.

On n'est pas d'accord si la Version du Nouveau Testament en Arabe, est faite sur le Texte Grec ou sur le Syriaque. M. Simon (3) croit qu'elle est faite sur le Syriaque; Badvel & Valton, sur le Grec (4). M. Mille (5) qui a exactement comparé la Version Syriaque & l'Arabe, avec le Texte Grec, montre fort bien que l'Arabe n'est pas prise sur le Syriaque, puisqu'elle s'en

(1) *Hieronym. ad Lucinium, Ep. Olim. 28. nunc 52. novæ edit. = (2) Hieronym. Pras. in quatuor Evang. ad Damas. Ita calamo temperavimus, ut his tantum quæ sensum videbantur mutare correctis, reliqua manere pateremur ut fuerant. = (3) M. Simon. Hist. Crit. du Nouveau Testament, c. 18. = (4) Bad. vel in Ep. 1. Joan. ad calcem Valton. Prolegom. cap. 14. num. 23. = (5) Mill, Prolegom. 1295.*

éloigne en plusieurs endroits, & en particulier dans la manière de lire les noms propres de lieu, de ville, & de province. Erpénus croit que les quatre Evangélistes furent traduits de Grec en Arabe par un nommé Nesjulaman fils d'Azalkéfat, & que le reste du Nouveau Testament fut traduit sur le Syriaque par un Auteur inconnu (1); & c'est ce qui est aussi confirmé par quelques autres Savans.

La Version Ethiopienne du Nouveau Testament a été faite sur un exemplaire Grec Alexandrin très-exact (2), quoique le Traducteur n'ait pas toujours rencontré fort heureusement la force du Grec, soit qu'il ne l'entendit pas parfaitement, ou qu'il manquât quelquefois d'attention. La différence du style qui se remarque dans les différens Livres du Nouveau Testament, fait juger que la Version de tout l'Ouvrage n'est pas d'un seul Auteur (3). En général, la Version des quatre Evangélistes est plus correcte & plus fidelle que celle des autres Livres, où le Traducteur se donne quelquefois la liberté de gloser. Il y a même de temps en temps des lacunes que les Editeurs ont été obligés de suppléer, en recourant aux exemplaires Grecs ou Latins.

VIII.
Version
Ethio-
pienne, &
Copte
ou Eryp-
tienne.

On ignore le temps & l'Auteur de cette Version. Il est très-croyable qu'elle fut faite au commencement de la conversion des Ethiopiens, que les uns mettent au quatrième siècle du temps de saint Athanase; & les autres au milieu du sixième, du temps de l'Empereur Justinien. Les uns l'attribuent aux Moines, qui furent menés par Frumentius aux Ethiopiens nouvellement convertis (4); d'autres, à Frumentius même. On remarque dans cette Version une assez grande conformité avec le très-ancien Manuscrit Alexandrin qui se conserve aujourd'hui en Angleterre. Il y a même des fautes qui ne peuvent venir que de cet ancien Manuscrit ou d'un pareil.

M. l'Abbé Renaudot (5) n'est pas bien persuadé de la grande antiquité que l'on donne aux Versions Ethiopiennes. Il croit qu'elles sont prises sur les Versions Coptes ou Egyptiennes, lesquelles sont elles-mêmes tirées sur des anciens manuscrits Grecs d'Egypte, d'où vient la conformité qui se fait remarquer entre l'Ethiopien & le Manuscrit Alexandrin. Au reste, il est bon d'observer que la langue Ethiopienne, dans laquelle cette Ver-

(1) Erpenius, *Præfat. in N. T. Arab. editum. Leid. 1616.* = (2) Mill. *Prolegom. 1472.* = (3) *Idem Prolegom. 1188.* = (4) *Vide Ludolf. Hist. Æthiop. l. 3. c. 4. & Ep. ad Hottinger. & Hottinger. Dissert. 3. de Translat. Bibl. in ling. vernac.* = (5) *In addend. ad Bibl. sacr. P. le Long, p. 666.*

XX PRÉFACE SUR LES LIVRES

sion est faite, n'est pas l'Ethiopien vulgaire, que parlent aujourd'hui ces peuples; mais un Ethiopien plus ancien, inusité aujourd'hui (1), & qu'ils parloient avant qu'ils eussent quitté la ville d'Auxume.

La Version Copte ou Egyptienne n'a jamais été imprimée, quoiqu'elle méritât de l'être beaucoup mieux que quantité d'autres Versions Orientales que l'on a données au Public; par exemple, l'Arabe & la Persane, dont la dernière n'est qu'une Version d'une autre Version. La Copte est faite sur d'anciens & d'excellens manuscrits. M. Mille nous a donné dans son édition du Nouveau Testament plusieurs variétés de leçons, tirées des exemplaires Coptes par les soins de M. Maréchal; & on en avoit déjà imprimé plusieurs autres dans le Nouveau Testament d'Oxford de l'an 1675.

Quelques-uns (2) croient que dès le temps de saint Antoine, c'est-à-dire, au commencement du quatrième siècle, ou à la fin du troisième, il y avoit déjà une Version Egyptienne; puisque ce Saint qui n'entendoit que l'Egyptien (3), favoit par cœur une grande partie de l'Ecriture, & s'en servoit fort à propos dans ses discours. Le Père Kircher (4) croit qu'on commença de traduire les Livres saints en Copte, vers le milieu du quatrième siècle. Sa preuve est que dans un ancien Martyrologe Copte, il est dit qu'en ce temps-là la principale occupation des Moines étoit de traduire du Grec, de l'Hébreu & du Chaldéen, les Livres sacrés en langue Copte. M. Pik (5) ne met les traductions Coptes que vers le huitième siècle, ou auparavant. Le Copte est une langue matrice & primitive. C'est l'ancien Egyptien, quoique fort altéré.

IX. On a deux Versions Persanes; l'une plus récente, & faite sur le Grec, traduite & imprimée par les soins d'Abraham Vée-loch, Professeur en Arabe à Cambridge; l'autre plus ancienne & meilleure, faite sur le Syriaque, & imprimée dans la Polyglotte de Walton (6). Celle-ci est assez fidelle; mais quelquefois elle s'éloigne du texte, & y ajoute des gloses peu nécessaires.

(1) Ludolf. *Hist. Æth.* l. 1. c. 15. n. 6. 10. 11. 20. = (2) Vide Jacob. le Long, *Bibl. sacr.* t. 1. c. 2. sect. 9. = (3) Pallad. *Hist. Lausiac.* c. 26. = (4) Kircher *Prodrom. Copti.* cap. 8. Ita & Simon *Disquis. critiq. de variis Bibl. edit.* c. 21. = (5) Pik *Epist. ad. V. Cl. Mill. Prolegom. ad Novum Testament.* = (6) Vide Mill. *Prolegom. in N. T. G. Prolegom.* 1369.

Les Arméniens veulent que la Version de l'Ecriture en leur langue, soit du temps de saint Jean Chrysofôme (1). On l'attribue à deux hommes; l'un nommé Moyse le Grammairien; & l'autre, David le Philosophe. Elle est entièrement faite sur le Grec, tant pour l'Ancien que pour le Nouveau Testament. Elle fut imprimée à Anvers en 1666, & ensuite en plusieurs autres endroits. Quelques-uns (2) ont attribué cette Version à S. Jean Chrysofôme, qui la fit, disent-ils, durant son exil à Cucuse. D'autres (3) disent que le Bienheureux Mesropas ayant conçu l'envie de donner à sa nation une traduction de l'Ecriture en Arménien, envoya sous le règne de Théodose le Jeune, deux de ses disciples, Eznard & Joseph, dans la ville d'Edesse, pour y travailler. Ils traduisirent donc les Livres saints sur le Syriaque: mais ce second sentiment n'est guère mieux fondé que le premier. Il est constant que la Version Arménienne est faite sur le Grec (4); quant à l'Auteur, il est incertain.

L'Auteur de la Version Gothique est Ulphilas Evêque des Goths (5), qui vivoit vers l'an 360 de Jesus-Christ. Socrates, Sozomene, Philostorge racontent qu'il inventa les caractères Gothiques, qu'il les communiqua à sa nation, & qu'il traduisit en sa langue toute l'Ecriture, à l'exception des Livres des Rois. Il craignoit, dit-on, qu'en traduisant ces Livres qui sont remplis de récits de guerres & de combats, sa nation, déjà trop belliqueuse, ne sentît son courage se rallumer, & ne se portât de plus en plus à la guerre.

X:
Version
Gothi-
que,

Cette Version a été pendant fort long-temps entièrement perdue, jusqu'à ce qu'on en retrouva quelques fragmens dans un Manuscrit de l'Abbaye de Verden, près de Cologne. Ce manuscrit étoit sur du vélin fort ancien; le corps de l'Ecriture étoit en lettres d'argent, & les lettres initiales étoient en or; ce qui lui a fait donner le nom de *Codex argenteus*. Ce rare monument tomba entre les mains de M. de la Gardie, Chancelier de Suède, qui l'acheta cinq cents ducats. Il en laissa tirer copie à François Junius, qui le fit imprimer en 1665 avec les Notes de M. Marchal, & un l'exicon pour l'entendre.

Ulphilas étoit Arien; mais soit qu'il ait fait sa Version avant

(1) Uscam Evêq. Armen. chez M. Simon. Hist. Crit. du V. T. l. 2. c. 16.
 = (2) Georg. Alex. qui claruit. an. 620. & post eum Sixt. Sen. l. 6. = (3)
 Autor. vita S. Mesrop. apud. P. le Long, Bibl. sacr. c. 2. sect. 8. p. 230.
 = (4) Mill. Proleg. 1402. = (5) Vide Mill. Proleg. 1396. & Prefat. in
 Novum Testam. Goth.

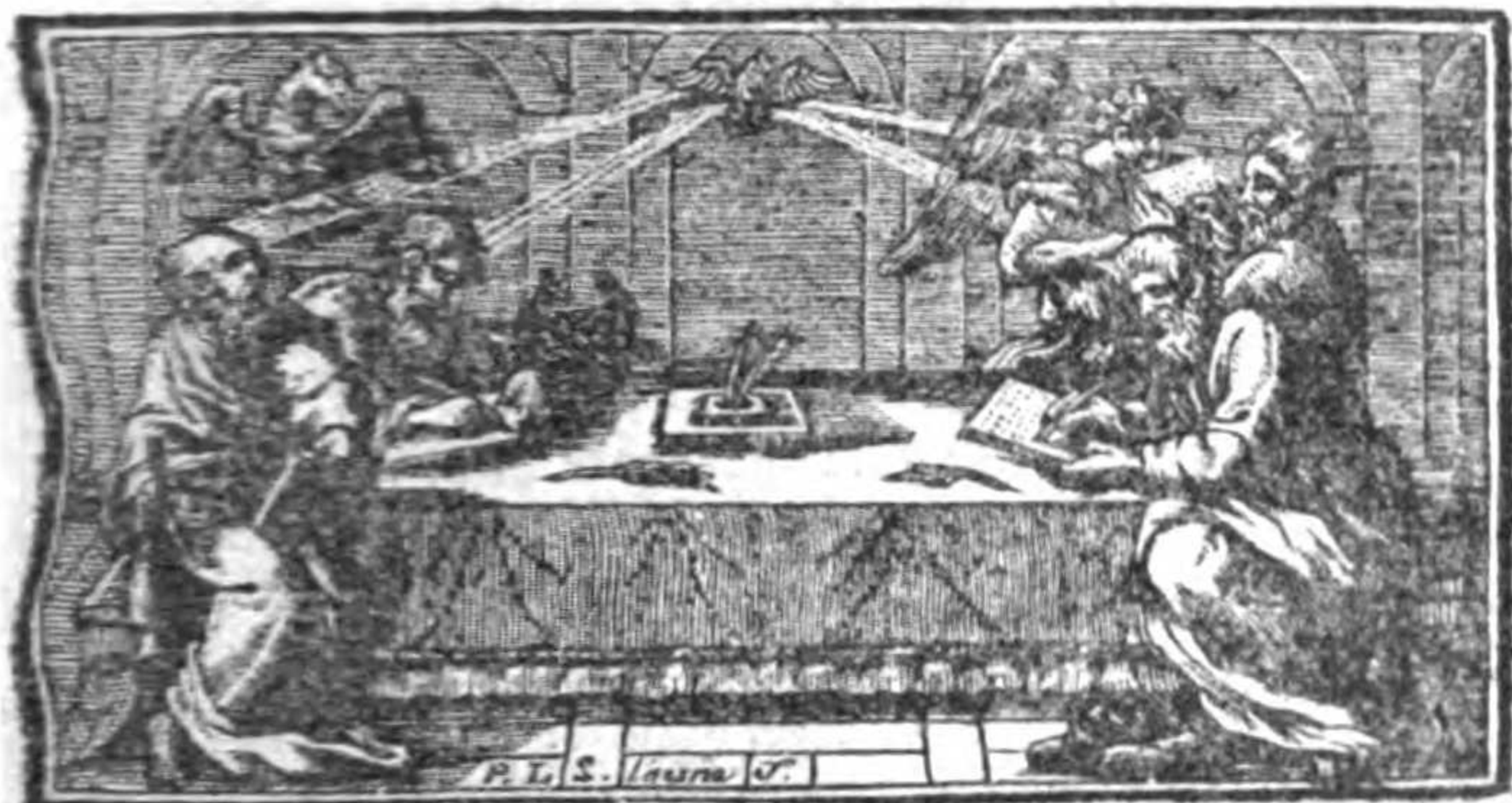
qu'il fut tombé dans l'Arianisme, soit que la bonne foi dont il faisoit profession, ou que la crainte d'être convaincu de faux, le retinssent, il est certain que les passages qui sont les plus forts contre cette hérésie, se trouvent très-bien rendus dans sa traduction. Il n'y a qu'un endroit du Chapitre XIII. de saint Jean, qui pourroit être suspect : mais la comparaison que l'on a faite de ce passage, avec d'autres du même Traducteur, le justifie pleinement de mauvaise foi. Cet Auteur a suivi un Original Grec ancien & très-correct, & il l'a rendu avec une fidélité qui fait fort regretter la perte du reste d'un si précieux monument.

XI.
Utilité
de ces
Versions.

La plus réelle utilité que l'on puisse tirer de ces Versions, est de savoir par leur moyen la manière de lire des anciens exemplaires, sur lesquels elles ont été faites ; car du reste on fait aujourd'hui la langue Grecque, aussi-bien que pouvoient la savoir ces anciens Traducteurs. Il est à présumer que nos modernes ne leur cèdent point en cela. Mais on ne convient point toujours de la véritable & ancienne leçon des Originaux Grecs, à cause des variétés que l'on rencontre aujourd'hui dans les exemplaires en cette langue. On est bien aise de savoir comment les Anciens lisoient, afin de fixer par-là la leçon de nos Exemplaires.

Nous ne parlerons point ici des Traductions modernes en Latin, ou de celles qui ont été faites en langue vulgaire. Cela nous meneroit trop loin, & ne seroit pas d'une grande utilité.





PRÉFACE

DE

S. MATTHIEU.

LA vie des hommes auroit dû, selon saint Jean Chrysoſtôme, être si pure, qu'ils n'eussent aucun besoin du secours des livres; & que la grâce leur tenant lieu elle-même de tous ces livres, la vérité fût écrite dans leur cœur, non avec de l'encre, mais avec le doigt de Dieu qui est son Esprit. C'est ainsi, ajoute ce Père, que Dieu en uſoit au commencement à l'égard de Noé, d'Abraham & de ses enfans; à l'égard de Job & de Moÿse, à qui il parloit immédiatement par lui-même à cause de la pureté de leur cœur. Et il en usa, dit-il, de la sorte non-seulement à l'égard de ces anciens, mais encore à l'égard des saints Apôtres, qui vinrent long-temps après, puisque sans leur rien donner par écrit, il leur promit seulement de leur envoyer son Saint-Esprit, qui leur enseigneroit toutes choses. Aussi pour nous faire voir l'excellence de cette voie au-dessus de l'autre, il dit par la bouche de ses Prophètes, en parlant de la nouvelle alliance qu'il avoit dessein d'établir avec les hommes: *Je ferai un Testament nouveau. J'écrirai mes lois dans leurs ames; je les graverai dans leurs cœurs, & je les instruirai tous moi-même.*

*Chrysoſt.
pref. in
Matth.*

*Joan. 14.
26.*

*Jeremi.
31. 33.*

Mais parce que le cœur des hommes étant tombé dans un abyme de corruption, s'est rendu indigne que Dieu lui parlât, comme auparavant, par lui-même, il leur a donné d'abord par écrit l'ancien Testament, & ensuite le nouveau, leur traçant dans ces caractères sensibles les règles divines qu'ils devoient suivre, s'ils vouloient se rapprocher de leur Créateur, & faire

revivre en eux son image , qu'ils y avoient effacée par leurs désordres. Combien donc sommes-nous coupables , continue ce grand Saint , lorsqu'après avoir perdu le bonheur d'être instruits intérieurement par l'Esprit de Dieu , & nous être mis dans la nécessité de recevoir sa parole dans des écrits , nous faisons encore paroître de l'indifférence pour ces livres saints , en négligeant d'écouter Dieu dans ses saintes Ecritures ?

Chrysoft.
ut supra
Exod. 19.
3. 11.

Lorsque le Seigneur voulut donner l'ancienne loi , Moïse monta sur la montagne , & Dieu descendit vers le peuple d'Israël , selon l'expression du texte sacré. Mais lorsqu'il a plu à Dieu d'établir sa loi nouvelle , notre nature ayant été élevée au ciel en la personne de J. C. le Saint-Esprit est descendu sur les hommes. Et les Apôtres ne parurent point alors , comme Moïse , portant des tables de pierre dans leurs mains , mais ayant le cœur tout rempli de cet Esprit saint. Ils avoient dans eux un trésor de science , une source de grâces & de dons spirituels , qu'ils répandoient de toutes parts ; & ils parcouroient toute la terre , étant eux-mêmes comme une loi , & comme des livres vivans & animés par la grâce du Saint-Esprit. C'est ainsi , dit saint Jean Chrysostôme , qu'ils attirèrent d'abord à la foi trois mille hommes ; ensuite cinq mille ; & enfin tous les peuples de la terre , Dieu se servant de leur langue pour parler lui-même à tous ceux qui les écoutoient.

Chrysoft.
ibid.

Rom. 5.
20.

C'est donc cet Esprit divin dont Matthieu étoit rempli , qu'il a puisé comme dans la source même de la vérité , ce qu'il a écrit. Il avoit été Publicain avant que de devenir Apôtre. Et on ne doit point rougir de reconnoître ce qu'il étoit avant sa conversion ; puisque rien ne relève davantage la vertu toute divine du Saint-Esprit , que de faire voir que là où il y avoit eu une abondance de péché , comme dit saint Paul , il y eut ensuite une surabondance de grâce. Car quoique l'emploi des Publicains pût être regardé comme légitime en soi , les Rois ayant droit de lever sur leurs sujets des impôts , & par conséquent d'établir des officiers pour ces fonctions publiques ; saint Grégoire Pape ne craint pas de dire , que cet emploi étoit du nombre de ceux qu'on ne peut que très-difficilement , ou point du tout même , exercer sans péché , à cause de l'intérêt & de l'avarice qui y règne ordinairement , & qui porte ceux qui s'y engagent dans la vue du gain , à commettre beaucoup d'injustices & de violences.

Gregor.
l. 2. in
Evangel.
hom. 24.
n. 1.

Saint Matthieu a appelé ce qu'il a écrit , *Evangile* , c'est-à-dire , *bonne nouvelle*. Car quelle meilleure nouvelle pouvoit-il , dit saint Chrysostôme , annoncer à tous les hommes , à tous les pécheurs , à tous ceux qui étoient ennemis de Dieu , & comme

des aveugles assis dans les ténèbres & dans l'ombre de la mort, que le pardon de leurs péchés, leur justification, & cette grâce ineffable, par laquelle étant rachetés de l'esclavage du démon, & des peines de l'enfer, ils devoient être reçus au rang des enfans de Dieu, & rentrer avec J. C. son Fils unique dans le partage de son royaume éternel? C'est donc pour cette raison que saint Matthieu a donné à son ouvrage le nom d'*Evangile*; nom qui fait entendre que c'est la plus excellente nouvelle que les hommes pouvoient jamais espérer. Toutes les autres qui ne regardent que les richesses, la grandeur, la puissance, & les honneurs périssables de la vie présente, ne nous annoncent proprement que des biens en songe, des biens qui subsistent seulement dans l'idée des hommes du siècle. Mais ce que les saints Pécheurs nous annoncent, est vraiment & uniquement ce qui mérite d'être appelé l'*Evangile* ou *bonne nouvelle*, non-seulement parce que ce sont des biens stables & immuables pour toujours, & infiniment élevés au-dessus de nous; mais encore parce qu'ils nous ont été donnés par un effet, non de notre travail & de nos sueurs, mais de l'amour & de la bonté toute pure de notre Dieu.

Ce furent ceux d'entre les Juifs qui avoient embrassé la foi de J. C. qui vinrent trouver saint Matthieu, & qui le prièrent de leur laisser par écrit ce qu'il leur avoit annoncé de vive voix jusqu'alors. S'étant donc rendu à leurs prières, & en ayant même reçu la commission des Apôtres, il fut le premier qui écrivit le saint *Evangile*, environ six ans après la mort de J. C. Et parce qu'il l'écrivoit particulièrement pour les Juifs, il le composa dans la Judée en leur langue, c'est-à-dire, en Hébreu, ou en une langue mêlée du Syriaque & du Chaldaïque, qui étoit celle que les Juifs parloient alors dans la Palestine. Il falloit, dit saint Epiphane, que celui qui de grand pécheur étoit devenu Apôtre, & qui avoit renoncé à une profession dans l'exercice de laquelle il avoit commis beaucoup d'injustices, devint lui-même comme un exemple vivant de la divine miséricorde du Fils de Dieu envers les pécheurs, & qu'il fût chargé d'annoncer aux hommes cette grâce du salut qu'il avoit si heureusement éprouvée en sa personne. Il falloit que Matthieu ayant reçu du Sauveur, non-seulement le pardon de ses péchés, mais encore le pouvoir de ressusciter les morts, de guérir la lèpre & toutes sortes de maladies, & de chasser les démons, reçût aussi la grâce de faire connoître à tout l'Univers l'*Evangile* du salut; afin qu'il apprît également & par ses paroles & par son exemple à tous ceux qui périssoient, qu'il leur restoit une ressource dans la pénitence; à ceux qui étoient tombés, qu'ils pouvoient se relever; & à ceux

*Chrysof.
ut supra.*

*Epiphane.
haeres. 51.
n. 4. 5.*

*Baron.
41. 17.*

*Hier. in
quatuor
Evangel.*

*præfat.
ad Damas.
Id.
in Matthe.
proem.*

qui étoient morts spirituellement, qu'ils pouvoient encore recouvrer la vie de l'ame. Ainsi l'Evangile de saint Matthieu peut bien s'appeler, selon l'expression d'un ancien Auteur, l'Evangile de pécheurs; c'est-à-dire, une heureuse nouvelle pour tous les pécheurs, qui trouvent dans la personne & dans les écrits de ce Publicain converti, de grands sujets de consolation & d'espérance.

*Op. in
perf. in
Matth.
p. 3.*

*Chryf. in
Matth.
præfat.
tom. 1.
p. 5. &c.
Hier. in
Matth.
proam.
Ezech. 1.
10.*

Comme saint Matthieu écrivoit particulièrement pour les Juifs, il a commencé son Evangile par la génération temporelle & humaine de J. C. ce qui a porté saint Jérôme, & plusieurs autres, à le regarder comme ayant été figuré par celui des quatre animaux dont il est parlé dans Ezéchiel, qui représentoit un homme. Rien ne pouvoit en effet satisfaire plus les Juifs, que d'apprendre que celui qu'on leur prêchoit comme le vrai CHRIST, étoit descendu d'Abraham & de David, selon les promesses que Dieu leur en avoit faites. Et l'Esprit saint qui animoit son esprit, comme il conduisoit sa plume, destinoit saint Jean à achever ce que saint Matthieu avoit commencé, c'est-à-dire, à découvrir sa génération & sa naissance éternelle à ceux qui seroient plus avancés, & moins attachés aux sens & à la chair que les Juifs. On peut aussi remarquer dans saint Matthieu, qu'il a songé particulièrement à rapporter ce qui regarde les mœurs & toute l'économie de la discipline chrétienne. Mais lorsqu'il parle, dit saint Chrysostôme, ce n'est pas lui proprement qui parle; c'est J. C. même, l'instituteur de la loi nouvelle, & l'auteur de ce genre de vie si admirable, dont les maximes si pures sont représentées dans son Evangile.

*Chryf. ib.
p. 10.*

Ce grand Saint témoigne qu'il y avoit de son temps bien des personnes qui regardoient cet Evangile de saint Matthieu comme très-clair & très-aisé à entendre, ne trouvant de la difficulté que dans les Prophètes. Mais cela ne vient, ajoute-t-il, que de ce qu'ils ne connoissent pas la profondeur des sens qui sont renfermés dans la simplicité apparente des paroles évangéliques. Aussi il prie ceux qui désireront en avoir l'intelligence, de le suivre avec ardeur, pour pouvoir entrer avec lui dans cette mer mystérieuse, où il prend J. C. même pour guide, & où il espère qu'il voudra bien, pour le dire ainsi, marcher avant eux, pour leur marquer le chemin qu'ils doivent tenir. Il conjure encore les fidèles de se préparer à recevoir de sa bouche l'explication de cet Evangile, par la lecture précédente qu'ils en auront faite; & il les assure que ce sera le moyen de lui faciliter l'éclaircissement qu'il prétendoit leur donner, & par conséquent de se procurer plus aisément à eux-mêmes l'intelligence de ce qu'ils n'entendoient pas. Car la lecture qui a précédé dans le particu-

lier, sert, comme il dit, de préparation à la lecture qu'on fait ensuite en public : & l'esprit déjà imbu des vérités qu'on doit expliquer, est mieux disposé à les comprendre. C'est l'avis que ce saint Evêque donnoit alors à tous les peuples, non-seulement pour l'Evangile, mais encore, comme il le dit expressément, pour les autres livres de l'Ecriture.

On peut dire véritablement qu'il paroît bien qu'il avoit pris J. C. même pour guide dans l'explication de l'Evangile de saint Matthieu ; puisque celle qu'il nous a laissée est toute pleine de lumière & d'onction, de vérité & de grâce. Il n'y a guères de commentaire de l'Ecriture plus excellent & plus exact, soit pour l'intelligence de la lettre, ou pour la pureté de la morale qui l'accompagne par-tout. Nous nous y sommes attachés autant qu'il nous a été possible, en nous servant néanmoins aussi du secours des autres Pères, & particulièrement de saint Hilaire & de saint Jérôme, qui ont fait des commentaires entiers sur le même saint Matthieu. On pourra être persuadé par la lecture de ces explications, de la vérité de ce que saint Chrysostôme a dit touchant les grandes difficultés qui se rencontrent dans l'Evangile pour l'intelligence de la lettre même. Car, comme il le remarque fort bien, il ne faut pas peu d'application, non-seulement pour expliquer ce qui est obscur, mais même pour discerner plusieurs choses qui ont besoin d'explication. Et on ne doit point regarder comme un petit avantage, de pouvoir découvrir dans l'Evangile tout ce qui souffre de la difficulté, & qui demande d'être éclairci. C'est ce que nous nous sommes crus obligés de remarquer avec ce Saint, pour prévenir en quelque façon ce qu'on pourroit dire de l'inutilité apparente de ces nouvelles explications qu'on donne au public, après tant d'autres excellentes qui y ont déjà paru. Si saint Augustin a regardé comme un avantage pour l'Eglise, de ce que l'on y voyoit de son temps un grand nombre de traductions de l'Ecriture-sainte, parce qu'elles contribuoient toutes ensemble à donner une plus parfaite intelligence de ces saints livres, ce qui manquoit quelquefois aux unes étant suppléé par les autres ; on pourroit dire la même chose des explications de l'Ecriture, que de ses traductions : Ce qui ne se trouve point dans l'une, se peut trouver quelquefois dans l'autre. Et pour parler en particulier de celles qu'on donne présentement, elles peuvent être regardées comme n'étant pas inutiles pour l'édification & l'avantage des fidèles, sur-tout à cause des éclaircissements qu'on s'est appliqué à y donner de la lettre évangélique. Car cette lettre étant entendue comme il faut, n'est pas celle dont saint Paul dit, qu'elle tue ; mais elle est alors au

*Chryf. ib.
p. 12.*

*1. Cor.
3. 6.*

contraire d'autant plus capable de donner la vie, qu'elle présente le vrai sens de l'Évangile, c'est-à-dire, la vérité même, figurée anciennement par la lettre & les ombres de la loi, qui donnoient la mort à ceux qui s'y arrêtoient, sans passer jusqu'à l'esprit, qui étoit celui de la loi nouvelle.

*Chryf. ib.
p. 4. &c.*

Il nous reste à éclaircir une objection importante qu'on peut faire, & que saint Jean Chrysofôme s'est faite à lui-même, lorsqu'il se demande, pourquoi il étoit besoin qu'il y eût quatre Évangélistes, & pourquoi un seul ne suffisoit pas pour écrire l'Évangile. Il auroit suffi sans doute qu'un l'eût écrit; puisque tous les quatre ayant été également les organes du saint-Esprit, un seul d'entre eux étoit plus que suffisant pour établir la vérité de cet Évangile, s'il n'avoit plu au Seigneur d'attester cette même vérité par un plus grand nombre de témoins, non tant pour la vérité en elle-même, que pour une plus grande confusion, & une plus forte condamnation de ses ennemis. Car lorsque quatre hommes écrivent sur un semblable sujet, en des temps & en des lieux différens, & sans conférer ensemble de ce qu'ils écrivent, & qu'ils semblent cependant parler tous quatre comme d'une même bouche; c'est-là sans doute, dit S. Chrysofôme, ce que l'on peut regarder comme une preuve admirable de la vérité qu'ils avancent. Que si néanmoins il est arrivé qu'en plusieurs endroits ils paroissent un peu différens entre eux, c'est encore, selon la pensée du même Saint, une autre preuve qui fait encore connoître que ce qu'ils ont dit est véritable. Car s'ils s'étoient accordés si parfaitement, qu'il ne se trouvât aucune différence dans toutes les choses qu'ils ont avancées, soit pour les temps ou pour les lieux, ou pour les expressions, nul des ennemis de notre foi n'auroit pu se persuader qu'ils ne se fussent pas assemblés tous quatre pour écrire d'un commun accord les mêmes choses; cette conformité si parfaite qui auroit été entre les écrits de ces saints Évangélistes, eût pu paroître plutôt un effet de la politique de l'esprit de l'homme, que de la simplicité de l'Esprit de Dieu, qui parloit également par les uns & par les autres.

D'ailleurs, il faut remarquer avec ce grand Saint, que dans les choses capitales, & qui regardent la vérité de la Religion, le salut de l'ame, & le règlement des mœurs, nul des saints Évangélistes ne se trouve en aucune sorte différent des autres. Ainsi ils s'accordent parfaitement à rapporter que Dieu s'est fait homme, qu'il a fait pendant sa vie de grands miracles, qu'il a été crucifié, qu'il est mort & a été enseveli, qu'il est ressuscité & monté au ciel, qu'il doit juger tous les hommes, qu'il est le Fils unique de Dieu & de sa même substance, & d'autres sem-

ables vérités, qui étoient essentielles à la prédication évangélique. Et quant aux petites différences qu'on peut remarquer entre eux dans les autres choses, elles sont moins, dit saint Chrysostôme, dans les choses mêmes, que dans la manière de les rapporter. Ainsi, quoiqu'ils paroissent alors différens, ils ne sont pas néanmoins opposés, comme on tâchera de le faire voir, dans tous les lieux où ces différences semblent frapper davantage.

En effet, comme dit encore le même Saint, s'il étoit vrai qu'ils eussent prêché des choses contraires les uns aux autres, comment leur prédication auroit-elle pu être reçue si universellement dans toute la terre? Comment les auroit-on si fort admirés, en un temps où ils auroient eu autant de témoins de cette contrariété capable de détruire en eux toute créance, qu'ils avoient d'ennemis opposés à ce qu'ils leur annonçoient, par un effet de leur propre corruption qui se trouvoit attaquée par ce nouvel Evangile, dont ils n'avoient jamais entendu parler? Car ils avançoient des choses infiniment élevées au-dessus de la nature. Ils exhortoient tous les hommes à renoncer à la terre, & à ne songer qu'aux biens du ciel; ils parloient d'une autre vie & d'une autre mort, d'autres richesses & d'une autre pauvreté, d'une autre servitude & d'une autre liberté; & enfin d'un autre monde que de celui que les hommes avoient connu jusqu'alors. Cependant quelque inouïes, quelque surprenantes, quelque choquantes que fussent les choses qu'ils annonçoient, ils les ont persuadées à leurs propres ennemis, à des gens plongés dans l'impiété & dans le désordre. Combien donc la vérité que le Saint-Esprit a publié par leurs écrits, & qui a eu cette force de produire de si grands prodiges dès les premiers temps, & dans la suite de tous les siècles, a-t-elle dû être regardée comme incontestable & comme appuyée sur des témoignages hors de tout reproche? C'est-là ce qui a paru à saint Chrysostôme, & à d'autres Pères, une preuve convaincante de la parfaite uniformité des quatre saints Evangélistes dans la publication de l'Evangile de J. C.

Mais, comme dit le même Saint, prenons garde, en lisant ou en entendant l'Evangile, d'être du nombre de ces personnes que le Fils de Dieu a comparées à des chiens & à des pourceaux, lorsqu'il disoit à ses disciples: *Ne donnez point les choses saintes aux chiens, & ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, &c.* Mais qui est-ce, direz-vous, qui foule aux pieds les vérités de l'Evangile? C'est celui qui ne les regarde pas comme des choses très-précieuses & très-dignes

*Chrysost.
ut suprâ
p. 11.*

*Matth.
7. 6.*

de ses respects. Et qui est celui, ajouterez-vous, qui est assés malheureux pour ne les pas regarder comme étant plus précieuses & plus vénérables que toutes les choses de la terre ? C'est celui, dit saint Chrysostôme, qui ne s'y applique pas avec la même ardeur qu'il fait paroître pour les spectacles publics, & pour toutes les pompes du siècle. Car au lieu qu'il passe les jours entiers dans des divertissemens profanes & criminels, & qu'il se livre totalement à ce qui empoisonne son cœur, & qui perd son ame; lorsque Dieu lui parle au contraire dans son Evangile ou par la bouche de ses Pasteurs, chaque moment qu'il emploie à l'écouter le remplit d'ennui, & il regarde comme perdu le seu temps qui pourroit lui procurer son salut : ce qui est sans doute la plus grande marque qu'il n'a rien de commun avec le ciel, & que son partage est uniquement sur la terre.

Craignons donc beaucoup cet état si déplorable : & soyons persuadés qu'afin de n'y pas tomber, il faut demander à Dieu sans cesse l'intelligence du cœur pour connoître les vérités de l'Evangile, & le goût & l'amour de ces mêmes vérités, pour les embrasser après les avoir connues. L'Evangile, aussi-bien que J. C. est pour la ruine comme pour la résurrection de plusieurs. Le Verbe éternel ne parle point en vain aux hommes. Et lorsqu'il leur fait entendre sa voix, c'est pour les sauver, ou pour les juger. Cependant il dit lui-même dans son Evangile :
Que Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. Si donc J. C. est venu, comme on n'en peut point douter, pour sauver les hommes, c'est par un effet de leur propre aveuglement, que ceux qui sont condamnés par lui se rendent indignes de la grâce du salut, comme c'est par un effet de sa bonté toute pure que les autres sont sauvés, & ont part à sa rédemption : *Justificati gratis per gratiam ipsius, per redemptionem quæ est in Christo Jesu.*

Eusebe témoigne que l'on disoit de son temps, que Panthene; que de la philosophie Stoïcienne avoit passé dans le Christianisme, étant allé jusqu'aux Indes prêcher J. C. sur la fin du second siècle, y trouva l'Evangile de saint Matthieu écrit en Hébreu, que saint Barthelemi, l'un des douze Apôtres, y avoit laissé lorsqu'il y avoit été prêcher la foi. Et lorsque l'on découvrit sur la fin du cinquième siècle le corps de saint Barnabé, il y avoit sur sa poitrine le même Evangile de saint Matthieu, écrit en Hébreu, autant qu'on en peut juger, mais en Grec, sur une espèce de bois qui venoit en orient : ce qui peut faire juger qu'au temps même des Apôtres, on voyoit déjà une version authentique de l'Evangile de saint Matthieu en langue Grecque.

Luc. 2.
34.

Joan. 2. 3.
17.

Rom. 3.
24.

Euseb.
hist. l. 5.
c. 10.

Théodor.
Lect. l. 2.
P. 557.
Suid.
verbo.
Θύρα,
P. 1334.



LE SAINT
EVANGILE
DE
JESUS-CHRIST
SELON
SAINT MATTHIEU.

CHAPITRE PREMIER.

Généalogie de Jesus-Christ. Sa conception & sa naissance.

1. **L**IBER Generationis Jesu Christi filii David, filii Abraham.

2. Abraham genuit Isaac. Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam & fratres ejus.

3. Judas autem genuit Phares & Zaram de Thamar. Phares autem genuit Efron. Efron autem genuit Aram.

1. **L**IVRE de la Généalogie de JESUS-CHRIST, fils de David, fils d'Abraham.

2. Abraham engendra Isaac. Isaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda & ses frères.

3. Juda engendra de Thamar Phares & Zara. Phares engendra Efron. Efron engendra Aram.

*Lus. 3.
31.
Nativité.
Concep-
tion de
la Vierge.*

4. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naasson. Naasson engendra Salmon.

5. Salmon engendra Booz de Rahab. Booz engendra Obed de Ruth. Obed engendra Jessé *. Et Jessé engendra David, qui fut Roi.

6. Le roi David engendra Salomon de celle qui avoit été femme d'Urie.

7. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abias. Abias engendra Afa.

8. Afa engendra Josaphat. Josaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias.

9. Ozias engendra Joatham. Joatham engendra Achaz. Achaz engendra Ezéchias.

10. Ezéchias engendra Manassé. Manassé engendra Amon. Amon engendra Josias.

11. Josias engendra Jéchonias & ses frères * vers le temps que les Juifs furent transportés à Babylone.

12. Et depuis qu'ils furent transportés à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel. Salathiel engendra Zorobabel.

13. Zorobabel engendra Abiud. Abiud engendra Eliacim. Eliacim engendra Azor.

14. Azor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achim. Achim engendra Eliud.

4. Aram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naasson. Naasson autem genuit Salmon.

5. Salmon autem genuit Booz de Rahab. Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jesse. Jesse autem genuit David regem.

6. David autem rex genuit Salomonem ex ea quæ fuit Uriæ.

7. Salomon autem genuit Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abias autem genuit Afa.

8. Afa autem genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam.

9. Ozias autem genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz. Achaz autem genuit Ezechiam.

10. Ezechias autem genuit Manassien. Manasses autem genuit Amon. Amon autem genuit Josiam.

11. Josias autem genuit Jechoniam & fratres ejus, in transmigratione Babylonis.

12. Et post transmigrationem Babylonis, Jechonias genuit Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel.

13. Zorobabel autem genuit Abiud. Abiud autem genuit Eliacim. Eliacim autem genuit Azor.

14. Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud.

*. 5. expl. Il est nommé autrement *Isaïe*, 1. Reg. 16. 1. cap. 25. 10.
= *. 11. lectr. vers le temps de la transmigration de Babylone.

15. Eliud autem genuit Eleazar. Eleazar autem genuit Mathan. Mathan autem genuit Jacob.

16. Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

17. Omnes itaque generationes ab Abraham usque ad David, generationes quatuordecim: & à David usque ad transmigracionem Babylonis, generationes quatuordecim: & à transmigracione Babylonis usque ad Christum, generationes quatuordecim.

18. Christi autem generatio sic erat: Cùm esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto.

19. Joseph autem vir ejus, cùm esset justus, & nolle eam traducere, voluit occultè dimittere eam.

20. Hæc autem eo cogitante, ecce Angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens: Joseph filii David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam: quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est.

21. Pariet autem filium, & vocabis nomen ejus JESUM: ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum.

22. Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est à Domino per Prophetam dicentem:

*. 20. est le Saint-Esprit.

15. Eliud engendra Eléazar. Eléazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob.

16. Et Jacob engendra Joseph l'époux de Marie, de laquelle est né JESUS, qui est appelé le CHRIST.

17. Il y a donc en tout depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations: depuis David jusqu'à ce que les Juifs furent transportés à Babylone, quatorze générations: & depuis qu'ils furent transportés à Babylone jusqu'à JESUS - CHRIST, quatorze générations.

18. Or la naissance de JESUS-CHRIST arriva de cette sorte: † Marie sa mère ayant épousé Joseph, se trouva grosse, ayant conçu dans son sein par l'opération du saint Esprit, avant qu'ils eussent été ensemble.

19. Or Joseph son mari étant juste, & ne voulant pas la déshonorer, résolut de la renvoyer secrètement.

20. Mais lorsqu'il étoit dans cette pensée, un Ange du Seigneur lui apparut en songe, & lui dit: Joseph fils de David, ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme, car ce qui est né dans elle * a été formé par le Saint-Esprit:

21. Et elle enfantera un fils, à qui vous donnerez le nom de JESUS; parce que ce sera lui qui sauvera son peuple, en le délivrant de ses péchés †.

22. Or tout cela se fit pour accomplir ce que le Seigneur avoit dit par le Prophète en ces termes:

Luc. 1: 27.
† Veille de Noël.
Saint Joseph.

Luc. 1, 31.
Act. 4, 12.

Isaï. 7.
14.

23. Une vierge concevra , & elle enfantera un fils , à qui on donnera le nom d'EMMANUEL , c'est-à-dire , Dieu avec nous.

24. Joseph s'étant donc réveillé , fit ce que l'Ange du Seigneur lui avoit ordonné , & prit sa femme avec lui.

25. Et il ne l'avoit pas connue quand elle enfanta son fils premier-né , à qui il donna le nom de JESUS.

23. Ecce virgo in utero habebit , & pariet filium , & vocabunt nomen ejus Emmanuel , quod est interpretatum Nobiscum Deus.

24. Exurgens autem Joseph à somno , fecit sicut præcepit ei Angelus Domini , & accepit conjugem suam.

25. Et non cognoscebat eam , donec peperit filium suum primogenitum : & vocavit nomen ejus Jesum.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

Ÿ. 1. **L**IVRE de la Généalogie de JESUS-CHRIST, fils de David, fils d'Abraham.

Un Prophète , dans l'étonnement où il est lorsqu'il envisage la génération éternelle du Fils unique de Dieu , s'écrie : *Generationem ejus quis enarrabit ?* Qui pourra nous raconter quelle est sa divine génération ? Mais saint Chrysostôme n'a pas craint de dire aussi , que l'Incarnation & la naissance temporelle de ce Fils du Père éternel , est elle-même un mystère vraiment grand & ineffable. Rappelez donc tout votre esprit , dit ce Saint , » & » tremblez lorsque vous entendez dire , qu'un Dieu est descendu » sur la terre , que le Fils unique de Dieu est devenu *le Fils de David*. Mais réjouissez-vous en même temps , puisque le vrai » Fils du Père a souffert d'être appelé fils de David , pour vous » rendre enfant de Dieu , & qu'il n'a pas refusé d'avoir pour père un esclave , afin que vous qui étiez esclave ayez Dieu pour » Père. Ainsi que l'humiliation du Verbe vous soit un gage assuré » de la gloire qui vous est promise ; la raison ayant plus de peine » à comprendre qu'un Dieu soit devenu homme , que non pas » qu'un homme puisse devenir enfant de Dieu.

Chryf. in
Matth. c.
1. v. 1.
hom. 2.

Le Verbe s'est incarné , & a paru parmi les hommes , non pas pour les effrayer , mais pour les sauver. C'est pour cela , selon la remarque du même Saint , qu'il est appelé *Jesus* dès le commencement de l'Évangile. Car ce nom signifie *Sauveur* ; & c'étoit le nom vraiment propre au Fils de Dieu dans son Incarnation , parce qu'il venoit pour procurer à son peuple le salut éternel. Il est vrai que Dieu prévoyant , comme il dit encore , que les mys-

êtres qui se devoient accomplir par l'Incarnation de son Fils seroient incroyables, voulut qu'il y eût anciennement des figures de ce nom divin. Ainsi Josué, qui fit entrer le peuple Juif dans la terre que Dieu lui avoit promise, s'appeloit Jesus. Mais il n'étoit, comme le remarque aussi Tertullien, que l'image du vrai JESUS qui devoit nous faire entrer dans le ciel, & dans la jouissance des biens éternels. Et de peur qu'en entendant ce nom de *Jesus* au commencement de l'Évangile, le souvenir de ceux qui avoient porté le même nom avant lui, ne nous empêchât de discerner la vérité d'avec la figure, l'Évangéliste ajoute aussitôt le surnom de **CHRIST**. Or ce surnom convient tellement au Fils de Dieu incarné, dont il est dit dans le Prophète : Qu'il a été oint d'une huile plus abondante que tous les autres ; que lui seul est entendu & reconnu par le nom de **CHRIST**, lorsqu'on n'y ajoute point d'autre nom. Le nom de *Christ* nous marque donc onction. « Et ni les » Rois ni les Prêtres n'étoient oints, dit saint Augustin, en aucun » autre lieu, que dans ce royaume où JESUS-CHRIST a été prophétisé, où il fut oint, & d'où le nom de **CHRIST** devoit sortir. » Il a été oint d'une huile spirituelle. Il a été oint pour nous, & il » nous a été envoyé. Etant Dieu il a été fait homme pour être » oint & devenir le **CHRIST**. Et il étoit tellement homme, qu'en » même temps il étoit Dieu. » Ajoutons qu'il a été oint & comme Roi, & comme prophète, & comme Prêtre, étant devenu dans son Incarnation le Grand Pontife de la loi nouvelle.

Tertull.
adversus
Marc. 1.
3. c. 16.

Aug.
Psal. 44. 8.

In Psal.
44. 9.

Il est nommé *Fils de David*, parce qu'il étoit descendu de lui selon la chair. Et l'Évangéliste ne parle d'abord que de David & d'Abraham : *Fils de David, Fils d'Abraham* ; parce que c'étoit à eux principalement que Dieu avoit fait cette promesse solennelle : Que celui dont le trône seroit éternel naîtroit de leur race. Que si David est nommé devant Abraham, ce n'est pas tant, dit saint Chrysostôme, pour remonter du dernier au premier, puisque saint Matthieu l'auroit fait dans tout le reste, comme saint Luc, que c'est à cause du nom de David, ce grand Prince si chéri des Juifs, & dont la mémoire étoit plus récente que celle d'Abraham ; ce qui faisoit dire aux Juifs : Qu'ils avoient appris de l'Écriture, que le **CHRIST** devoit venir de la race de David, & de la ville de Bethléem d'où étoit David. C'est aussi pour cette raison qu'on ne l'appeloit jamais fils d'Abraham, mais *fils de David*, comme saint Jean Chrysostôme le fait remarquer en deux endroits de l'Évangile, où les peuples, les malades & les enfans le nommoient ainsi.

Gen. 12.
3. 22. 18.
2. Reg.
7. 12. 13.
1. Paral.
22. 10.

Joan. 7.
42.

Mat. 12.
& 21.

ψ. 3. *Juda engendra de Thamar Pharès & Zara.*

Chrysoft. in Matt. hom. 3. Il semble que l'Évangéliste auroit pu se dispenser de nommer Thamar, qui ne sert qu'à nous faire souvenir d'un inceste, & à donner une idée qui paroît si disproportionnée à la souveraine pureté de l'Homme-Dieu dont il écrit la généalogie. Mais c'est cela même, dit saint Chrysoftôme, qui l'engage à en user de la sorte, de ce qu'il a entrepris de représenter le mystère d'un Dieu incarné & anéanti pour le salut des pécheurs. Ainsi ce qui sembleroit lui être défavantageux fait sa gloire en relevant davantage sa bonté & sa puissance; puisqu'il est venu, non pour éviter notre ignominie, mais pour l'effacer. Comme donc l'infamie même de la croix sur laquelle il a choisi de mourir pour nous, est une preuve éclatante de l'excès de son amour; aussi cette espèce de confusion qui accompagnoit sa naissance, lorsque l'on comptoit parmi ses ancêtres des personnes publiquement déshonorées, étoit un gage assuré de sa bonté envers les plus grands pécheurs, dont il ne dédaigne pas de tirer son origine selon la chair. Il voulut aussi abattre l'orgueil des Juifs, lorsqu'il faisoit voir la turpitude de quelques-uns de ces Patriarches, dont ils se glorifioient d'être les enfans & le besoin qu'ils avoient tous d'être rachetés par un Sauveur, qui en tirant d'eux sa naissance, ne participeroit en aucune sorte à la corruption de leur nature.

ψ. 8. *Joram engendra Ozias.*

1. Paral. 3. 11. 12. Ceci doit être expliqué par d'autres endroits de l'Écriture, où il est marqué que Joram engendra Ochozias, qu'Ochozias engendra Joas, que Joas engendra Amazias, & qu'Amazias engendra Ozias ou Azarias dont il est parlé ici. Ainsi Ozias étoit en effet fils de Joram, mais au même sens que JESUS-CHRIST est appelé fils de David; c'est-à-dire, qu'il étoit descendu de lui. Les raisons que les saints Pères ont rapportées de l'omission que l'Évangéliste a faite de ces trois descendans de Joram, sont celles-ci; l'une, que son dessein a été, dans la vue d'un certain mystère, de diviser toute la généalogie de JESUS-CHRIST en trois classes égales, dont chacune comprit quatorze générations, comme il a eu soin de le marquer dans la suite: & l'autre, que Joram ayant épousé la fille d'Achab ce prince impie, à qui Dieu avoit prédit que toute sa race devoit être éteinte, ses enfans qui lui naquirent de cette race d'Achab jusqu'à la quatrième génération, furent rejetés du catalogue des ancêtres de JESUS-CHRIST; afin que cette tache d'une famille idolâtre, impie & maudite, étant par-là effacée en quelque sorte, l'on recommençât à la quatrième génération, à compter comme auparavant la famille du Messie.

Hieron. Hilar.

¶. 11. *Jofias engendra Jéchonias & ses frères vers le temps que les Juifs furent transportés à Babylone.*

Pour entendre qui étoit Jéchonias dont il est parlé ici, & pour ne le pas confondre avec un autre, connu principalement sous ce même nom, qui étoit son fils, il est bon de se souvenir de ce que la sainte Ecriture a eu soin de marquer ailleurs. Jofias ayant été tué à Mageddo par Pharaon, surnommé Néchao roi d'Egypte, le peuple établit Roi en sa place Jéchonias l'un de ses fils, nommé autrement *Sellum*, selon S. Jérôme. Mais ce Prince ne régna que trois mois dans Jérusalem; & Pharaon Néchao l'ayant fait prisonnier l'emmena avec lui en Egypte, après avoir mis sur le trône de Juda Eliacim, un autre fils de Jofias, à qui il changea le nom, en lui donnant celui de Joakim. C'est ce prince dont il est parlé ici, & qui, outre les deux noms d'Eliacim & de Joakim, avec encore celui de *Jéchonias*, comme il paroît par ce seul endroit de l'Évangile. Ainsi on ne le doit pas confondre avec *Joachim* son fils, qui est nommé dans le Prophète Jérémie du même nom de *Jéchonias*.

4. Reg.
13. 39.
& seq.
2. Paral.
36. 1. &c.
1. Paral.
3. 16.

Hieron:
tradition.
hebr. su-
per Para-
lipomen.
2. Paral.
3. 15.

Jerem.
22. 24.
4. Reg.

Or les frères d'Eliacim, autrement nommé Joakim, ou Jéchonias, étoient *Johanam* l'aîné de tous, dont il n'est parlé qu'en un seul endroit de l'Écriture, & que l'on croit être mort avant son père Jofias, ou avoir été tué avec lui par Pharaon Néchao roi d'Egypte; *Joachaz* surnommé *Sellum*, qui fut le premier, comme on l'a vu, qui régna après la mort de Jofias; & *Mathanias* qui fut nommé *Sédécias* par Nabuchodonosor roi de Babylone.

24. 17.
1. Paral.
3. 15.
2. Paral.
36. 6. 10.
17. 18.

Il est dit que Jofias engendra Jéchonias & ses frères vers le temps que les Juifs furent transportés à Babylone; parce que le roi Joachim fils de celui qui est nommé en ce lieu Jéchonias, & petit-fils de Jofias, fut enlevé à Babylone par Nabuchodonosor avec sa mère & ses femmes, & un grand nombre des principaux & des plus braves d'entre les Juifs; & que Mathanias ou Sédécias l'un des fils même de Jofias, ayant été établi par ce Prince des Babyloniens sur le trône de Juda en la place de son neveu, ce fut sous son règne que la ville de Jérusalem fut entièrement détruite avec le temple, & que tout le reste des Juifs fut transféré dans le pays des Chaldéens. C'est sur cela que saint Chrysostôme fait cette excellente réflexion: Que l'Évangéliste représente exprès aux Juifs cette ancienne captivité si honteuse à leur nation, afin de leur faire concevoir que cet état même d'humiliation & d'affliction ne leur avoit point servi pour en devenir meilleurs; & de les convaincre ainsi qu'il falloit nécessairement que J. C. vint lui-même au monde en qualité de Sauveur.

Chrysoft.
in Marc.
homil. 4.
c. 1. v. 17.

ŷ. 12. *Et depuis qu'ils furent transportés à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel.*

*Ambros.
in Luc.*

Jerem. c.

22. 24. c.

27. 8. 11.

17. c. 37.

1. c. 36. 9.

c. 52. 31.

4. Reg.

24. 12.

&c. 25.

27. &c.

1. Paral.

3. & 16.

17.

Jansen.

in hunc

locum.

Jerem.

22. 30.

Epiphani.

haeres. 3.

num. 8.

Aug. De

consensu

Evangel.

l. 2. c. 4.

10. 4.

1. Paral.

3. 19.

1. Esdr.

3. 2. 8.

Agg. 1.

1. 12.

Hieron.

aradit.

hebr. sup.

Paral.

C'est le sentiment de Saint Ambroise & de saint Jérôme, que Jéchonias dont le saint Evangéliste dit ici, qu'il engendra Salathiel, n'est pas le même qui est nommé immédiatement auparavant, mais son fils Joachin surnommé Jéchonias dans Jérémie, dont nous venons de parler. C'est lui qui ayant régné seulement trois mois & dix jours, se rendit volontairement à Nabuchodonosor pour obéir à l'ordre de Dieu, qui déclaroit tous les jours aux Juifs par la bouche du Prophète Jérémie: Que ceux qui voudroient ne point périr devoient se soumettre au joug de ce Prince, à qui il avoit donné pour un temps l'empire sur toutes les nations. Aussi Dieu pour récompenser l'humble obéissance de Joachin, le fit sortir de prison sous le règne d'Evilmérodach roi de Babylone, qui le traita avec beaucoup de bonté, & l'éleva même au-dessus de tous les autres Princes qui étoient alors à la Cour. Ce fut peut être vers ce temps-là, selon la remarque d'un Interprète, que Joachin, autrement nommé Jéchonias, étant libre & en grand honneur dans Babylone, engendra, comme il est marqué ici, Salathiel. On a vu dans les explications de Jérémie, comment on doit entendre ce qui y est dit, que ce Prince seroit stérile; ce qui nous dispense d'en parler ici. Que si l'on demande pourquoi saint Matthieu a omis une génération, lorsqu'au lieu de dire, Joakim ou Jéchonias engendra Joachin surnommé Jéchonias, il passe tout d'un coup à Salathiel; saint Epiphane témoigne que ce pouvoit être une faute des copistes. Mais S. Augustin a cru plutôt qu'il pouvoit bien y avoir dans cette omission quelque mystère.

Salathiel engendra Zorobabel.

Cet endroit paroît contraire à un autre de l'Ecriture, où il est dit, que Zorobabel naquit de Phadaïa frère de Salathiel. Mais comme dans le premier livre d'Esdras, & dans le Prophète Aggée, Zorobabel est toujours nommé aussi bien qu'ici le fils de Salathiel, nous devons croire ce qu'a remarqué un Interprète, que Salathiel eut un fils qui se nommoit Zorobabel, différent du fils du Phadaïa, qui portoit le même nom: ce qui paroît plus croyable que ce qu'a dit un Ancien, que Phadaïa & Salathiel est le même; puisque ce sont deux personnes nommées séparément dans l'Ecriture, & distinctes visiblement l'une de l'autre.

ŷ. 16. *Jacob engendra Joseph l'époux de Marie, de laquelle est né JESUS, qui est appelé le CHRIST.*

Joseph étoit véritablement l'époux de Marie, comme dit saint Augustin

Augustin, par le lien réel du mariage qui unissoit parfaitement leurs cœurs : *Non concubitu, sed affectu, non commixtione corporum, sed copulatione, quod est carius animorum.* Et ce n'étoit pas une raison pour ne le point considérer comme l'époux de Marie, de ce qu'elle ne le connoissoit point selon la chair, puisque l'Ange appela Marie l'épouse de Joseph, dans le temps même qu'il lui dit, que l'enfant qu'elle avoit conçu avoit été formé en elle par l'opération du S. Esprit. C'est la remarque judicieuse que fait encore saint Augustin, qui ajoute sur cela cette excellente réflexion : Qu'il étoit avantageux, que les fidèles serviteurs de JESUS-CHRIST pussent se convaincre par cet exemple, qu'ils ne devoient pas regarder dans le mariage l'usage ordinaire & légitime qu'on en fait comme une chose si essentielle, qu'ils crussent que sans cela ils ne pourroient pas être unis en qualité d'époux & d'épouse l'un avec l'autre ; mais qu'ils apprissent plutôt qu'ils s'uniroient d'une manière d'autant plus intime aux membres de JESUS-CHRIST, qu'ils pourroient davantage imiter le père & la mère de JESUS-CHRIST dans l'union toute spirituelle de leur mariage : *Ne homines fideles Christi id quod sibi conjuges carne miscentur, tam magnum in conjugio deputarent, ut sine hoc conjuges esse posse non crederent : sed potius discerent fidelia conjugia multò familiariùs se adhærere membris Christi, quantò potuissent imitari parentes Christi.* Il n'auroit donc pas été juste, comme il dit encore ailleurs, que Joseph ne fût point regardé comme l'époux de Marie, à cause que JESUS-CHRIST naquit d'elle sans qu'elle cessât d'être vierge, ni qu'on s'abstint de l'appeler le père de JESUS-CHRIST, à cause qu'il n'avoit rien contribué selon la chair à sa naissance ; car quand même JESUS-CHRIST ne seroit pas né de l'épouse de Joseph, & que Joseph auroit seulement adopté JESUS pour son fils, selon l'usage ordinaire de ces premiers temps, il eût été très-justement regardé comme son père.

Mais comment peut-on prouver que JESUS-CHRIST soit descendu de la race de David ; puisqu'étant né d'une vierge dont on ne rapporte point la généalogie, il ne paroît pas de quelle sorte il est descendu de la race de ce Prince ? Voici donc deux difficultés qui se présentent ; l'une, pourquoi l'Évangile ne rapporte point la généalogie de la sainte Vierge ; & l'autre, pourquoi celle de saint Joseph y est rapportée, quoiqu'il n'ait rien contribué à la naissance de JESUS-CHRIST. Saint Chrysostôme en rend d'abord cette raison, qui est aussi celle que saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, & la plupart des Anciens en ont rendue, que Joseph étant de la famille & de la maison de

Augusti
contra
Fustum
l. 23. c. 8.

Ibidi

Aug. de
con, ensu
Evangel.
l. 2. c. 14

Chrysoft.
in Matt.
c. 1. v. 1.
homil. 2.

Ambr. in
Luc. l. 3.
Hieron.
in hunc
locum.
August.

contra

Fauf. 1. *David*, felon l'Evangile, il prit auffi par conféquent une femme de cette même maifon d'où il étoit defcendu. Car puiſque, felon *24. c. 8.* *Luc. 1. 27.* la remarque de S. Auguſtin, le même Evangéliſte nous affure que Joſeph étoit l'époux de Marie, que Marie demeura vierge étant mère de JESUS-CHRIST, que JESUS-CHRIST eſt né de la race de David; & qu'il met en même-temps Joſeph dans la ſuite des ancêtres de JESUS-CHRIST defcendu de la race de ce Prince; que reſte-t-il à tous ceux qui ajoutent foi à l'Evangile, ſinon de croire que Marie étoit donc auffi de la famille & de la maifon de David? C'étoit donc la même choſe dans les circonſtances que nous venons de marquer, de dire que Joſeph étoit de la famille de David; & de dire que la ſainte Vierge ſon épouſe en étoit auffi. Car *Num. 27.* *1. 3. 5.* *c. 36. 6.* *7. 9. 10.* Dieu avoit ordonné dans l'ancienne loi, que les enfans d'Iſraël épouſeroient des femmes qui fuſſent, non-ſeulement de leur tribu, mais encore de leur famille, afin d'empêcher que les héritages des tribus ne fuſſent mêlés en paſſant l'une dans l'autre contre l'ordre du Seigneur, qui vouloit qu'elles demeuraſſent ſéparées felon le partage qu'il en fit faire par ſes miniſtres. Et néanmoins cette ordonnance ne s'entendoit, felon qu'il paroît encore par *Jofué 15.* *& ſeq.* l'Écriture, que des filles qui n'ayant point de frères, & étant par conféquent héritières du bien de leur père, devoient n'épouſer que des hommes de leur tribu & de leur maifon; afin que leur bien ne fortît point de leur tribu ni de leur famille.

Hieron. *in hunc locum.* *Chryſoſt.* *in Matt.* *homil. 3.* *Auguſt.* *ibid. ut ſuprà.* On peut demander préſentement avec les ſaints Pères, pourquoi l'Evangile raconte plutôt la généalogie de JESUS-CHRIST par rapport à Joſeph, que par rapport à Marie? Sur quoi ſaint Jérôme répond, Que la coutume ordinaire des Écritures eſt de ne pas rapporter les généalogies par les femmes: & c'eſt ce qui a fait dire auffi à ſaint Auguſtin ſur ce ſujet, que Joſeph à cauſe de la dignité du ſexe, *propter dignitatem virilem*, n'a pas dû être ſéparé de la ſuite des ancêtres de JESUS-CHRIST, de peur qu'on ne crut par-là devoir auffi le ſéparer de ſa ſainte Epouſe, avec laquelle il étoit uni ſi étroitement par le lien d'une ſeule volonté & d'un même cœur; *cui eum conjungebat mentis affectus*. Secondement, il étoit très-important, felon ſaint Jean Chryſoſtôme, que le ſecret de l'enfantement divin de JESUS-CHRIST né d'une Vierge, ne fût pas ſi-tôt connu des Juifs. Et en cela ce grand Saint témoigne qu'il ne parle pas de lui-même, mais qu'il rapporte ſeulement ce qu'il a reçu de ſes pères, de ces hommes qu'il appelle illuſtres & admirables. Car ſi, comme il dit encore, JESUS-CHRIST lui-même a d'abord caché beaucoup de choſes, en s'appelant *Fils-de-l'homme*, & ne déclarant pas nettement par-tout

qu'il étoit égal à Dieu son Père ; doit-on s'étonner s'il a voulu ne pas divulguer aussi pendant quelque temps le mystère de sa naissance ? Il l'a fait , ajoute-t-il , pour épargner la Vierge sa mère , & pour la mettre à couvert d'un fâcheux soupçon : *Virginis tamen verecundia parcitur , quàm famæ providetur* , comme dit un autre Père. Car si les Juifs eussent su d'abord que Joseph n'avoit rien contribué à la naissance de JESUS-CHRIST , ils auroient voulu la lapider comme un adultère. Et puisque Joseph , quoique si saint & si juste , a eu besoin qu'un Ange même lui parlât pour le rassurer sur ce sujet ; comment les Juifs , ces hommes si corrompus , & si opiniâtrément déclarés contre JESUS-CHRIST , auroient-ils pu croire la vérité d'une nouvelle inouïe dans tous les siècles passés ? Aussi nous ne voyons point que les Apôtres se soient hâtés d'annoncer d'abord une naissance si miraculeuse , comme le remarque encore S. Jean Chrysostôme : mais qu'ils établirent seulement sa résurrection , dont les esprits paroissent plus susceptibles ; parce qu'il y avoit eu autrefois des exemples de personnes ressuscitées , quoique d'une manière bien différente de JESUS-CHRIST.

Bernard.
super
Missus
est, homi
2. num.
13. 10. 24

ψ. 17. Il y a donc en tout depuis Abraham jusqu'à David quatorze générations.

L'Évangéliste dans ce partage qu'il a fait de la généalogie de JESUS-CHRIST en trois classes égales de quatorze personnes chacune , a voulu , selon saint Jean Chrysostôme , montrer aux Juifs que quelque révolution qui fût arrivée dans leur Etat , ils n'en étoient point devenus meilleurs , soit qu'ils eussent été conduits par leurs Juges , comme avant le Roi David ; ou par leurs Rois , comme jusqu'à la captivité de Babylone ; ou par leurs Chefs & par leurs Prêtres , comme depuis leur retour de captivité. Il termine toutes ces générations à JESUS-CHRIST , qui fait la quatorzième & la dernière personne de la troisième classe de cette généalogie , & qui est celui dans lequel s'accomplissoient les promesses que Dieu avoit faites à Abraham , le prince & la tige de cette race si illustre , selon cette déclaration de saint Paul : *Les promesses du Seigneur ont été faites à Abraham & à sa race. L'Écriture ne dit pas à ceux de sa race , comme si elle en eût voulu marquer plusieurs ; mais à sa race , c'est-à-dire , à l'un de sa race , qui est le CHRIST.*

Chrysoſt.
in Matt.
homil. 46

Galat. 36

ψ. 18. Or la naissance de JESUS-CHRIST arriva de cette sorte ; Marie sa mère ayant épousé Joseph , se trouva grosse , ayant conçu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit , avant qu'ils eussent été ensemble.

Chrysoft.
ibid.

Envisageons avec les Saints l'ordre admirable qui est gardé dans ce que dit l'Évangile. Il ne nous explique point d'abord comme JESUS-CHRIST est né. Il s'arrête auparavant à nous marquer de combien de degrés il est éloigné d'Abraham, de David, & de la captivité de Babylone. Et il semble nous porter par-là à supputer bien les temps, pour nous convaincre que le CHRIST, dont il décrit la généalogie, est celui-là même qui avoit été prédit par les Prophètes; que c'est celui dont le Patriarche Jacob avoit dit tant de siècles auparavant, *Que le sceptre ne seroit point ôté de Juda, & qu'il ne manqueroit point de chefs de sa race, jusqu'à ce que celui qui devoit être envoyé, & qui seroit attendu par les nations fût venu.* Que c'est celui dont le Prophète Daniel a marqué avec tant d'exactitude l'avénement & la mort, par l'époque de ces semaines si fameuses qu'on a expliquées ailleurs. Comme donc l'Ecrivain sacré avoit à nous dire une grande chose, qui est que JESUS-CHRIST étoit né d'une vierge, il a fait précéder toutes ces générations dont on a parlé, qui donnoient lieu de faire réflexion sur les promesses & sur les prédictions qui regardoient le Messie: & il couvre même encore ce mystère en quelque façon en nommant Joseph l'époux de Marie, & en disant que JESUS-CHRIST étoit né d'elle. Mais de peur, dit saint Jean Chrysostôme, qu'on ne crût après cela que JESUS-CHRIST étoit né par la voie ordinaire du mariage, il prévient enfin cette pensée, & il semble qu'il nous dise: Vous venez d'entendre le nom de l'époux, celui de la mère & celui de l'enfant. Ecoutez donc maintenant quel a été le miracle de la naissance surnaturelle de ce vrai fils de David selon la chair, & de ce fils unique de Dieu selon sa nature divine.

Quelques-uns ont cru qu'on devoit entendre par ces paroles de l'Évangile, *Cum esset desponsata*, que la Vierge étoit seulement fiancée & non mariée à Joseph, se fondant sur la propriété du mot Grec, & sur ces paroles du verset 20: *Noli timere accipere Mariam conjugem tuam*, comme si elles devoient s'expliquer ainsi: Ne craignez point de prendre Marie pour votre femme. Mais il est visible, selon que plusieurs Interprètes l'ont remarqué, que la sainte Vierge étoit vraiment mariée, & qu'elle avoit déjà épousé saint Joseph lorsque sa grossesse pouvoit être reconnue; puisque sans cela, ni son honneur ni sa vie n'eussent pas été à couvert de la rigueur de l'ordonnance de la loi. C'est ce qui fait dire à saint Ambroise, que JESUS-CHRIST aima mieux que quelques-uns doutassent de sa naissance, & le regardassent comme vrai fils de saint Joseph; ce qui

Deut. 12.

20. 21.

Ambr. in

Luc. l. 2.

Eni en effet l'opinion commune des Juifs, *ut putabatur filius Joseph*, que non pas qu'ils eussent le moindre soupçon de la parfaite pureté de sa mère. Luc. 3. 23.

Les saints Pères ont encore rapporté après saint Ignace, Evêque d'Antioche & Martyr, une autre raison pour laquelle ils croyent que le Fils de Dieu voulut naître de la sainte Vierge après qu'elle eut épousé saint Joseph; c'étoit, disent-ils, afin de cacher sa naissance toute miraculeuse au démon même, *ut partus ejus claretur diabolo*: ce qui toutefois suppose nécessairement un autre miracle, par lequel il a fallu que Dieu ait ôté la connoissance de tout ce qui se passoit dans une maison aussi sainte que celle de Joseph, à celui à qui il avoit prédit la naissance du Sauveur aussitôt après la chute du premier homme. Ignat. ep. ad Eph. Genes. 3. 15.

Saint Bernard admirant la profonde sagesse de cette conduite de Dieu, dit qu'il falloit que le mystère de l'Incarnation de son Fils fut caché pendant quelque temps au prince du monde; non qu'il craignit que si son ouvrage venoit à être public, le démon n'eût le pouvoir de s'y opposer: mais parce qu'ayant accoutumé de faire éclater sa sagesse aussi bien que sa puissance dans toutes ses œuvres, il l'a voulu faire principalement dans le plus grand de tous les ouvrages, qui est celui de notre rédemption. Ainsi, quoiqu'il pût se réconcilier l'homme par telle autre voie qu'il lui auroit plu, il a mieux aimé le sauver par la même voie en quelque sorte par laquelle il étoit tombé. Car de même que le diable avoit premièrement séduit la femme, & vaincu ensuite l'homme par la femme; il voulut aussi que cet esprit orgueilleux fût trompé d'abord par une femme devenue mère sans avoir cessé d'être vierge; & qu'il fût ensuite vaincu ouvertement par l'homme, c'est-à-dire, par JESUS-CHRIST même. Et c'est ainsi qu'ayant détruit par un pieux artifice la malice pleine de tromperie de notre ennemi, & brisé la force de l'esprit malin par la toute-puissance de J. C. il a fait paroître à tout le monde que Dieu étoit sans comparaison plus sage & plus fort que le démon. Bern. super Mis- sus est. homil. 2. num. 3.

Quelques hérétiques ont voulu interpréter ces paroles, *antequam convenirent*, avant qu'ils eussent été ensemble, comme si la sainte Vierge n'ayant point connu son époux, avant qu'elle eût enfanté le Fils de Dieu, elle le connut dans la suite; & c'est dans ce sens qu'ils entendent ce qui est dit dans l'évangile, des frères de J. C. Mais saint Jérôme soutient contre eux la sainte & inviolable virginité de Marie, & leur fait voir clairement que saint Matthieu n'entend ici autre chose, sinon que Hieron. contra Heliad. t. 4. part. 2. col. 140. & seqq.

lorsque Marie se trouva grosse , Joseph ne l'avoit point connue , sans que l'on puisse conclure en aucune sorte qu'il l'ait connue dans la suite.

ψ. 19. Or Joseph son mari étant juste , & ne voulant pas la déshonorer , résolut de la renvoyer secrètement.

*Chrysoft.
in hunc
locum.*

Le mot de *juste* en cet endroit , marque un homme qui avoit toutes les vertus , & qui étoit juste devant Dieu de cette justice qui rend le cœur droit , bon & parfait en sa présence. Saint Joseph étoit donc *juste* en cette manière si parfaite. Il étoit bon & charitable , dit saint Chrysofôme. C'est pourquoi ne croyant pas d'un côté qu'il lui fût permis de garder chez lui son épouse lorsque sa grossesse paroïssoit , sans qu'il en connût la cause ; & ne voulant pas de l'autre la déshonorer ni l'exposer à la mort , il fait paroître en cette rencontre une vertu beaucoup élevée au-dessus de la loi. Aussi il falloir , ajoute le même Saint , qu'aux approches de la grâce du Sauveur , il parût déjà des signes d'une plus grande perfection que toute celle qu'on avoit vue jusqu'alors. C'étoit un soleil qui répandoit quelque lumière sur l'horison avant que de naître. Il éclaira donc le cœur de Joseph , en lui inspirant d'abord la tendresse d'une charité si extraordinaire au temps de la loi , & si opposée à la passion de la jalousie dont l'Écriture dit , *qu'elle est pleine de fureur , & qu'elle est dure comme l'enfer*. Mais il étoit nécessaire d'arrêter la juste inquiétude qui le réduisoit à une si grande extrémité , & il falloir un miracle pour l'éclaircir de ce mystère incroyable à tous les hommes. C'est pourquoi Dieu envoie un Ange pour lui révéler ce qu'il devoit seul connoître pour mettre à couvert l'honneur de la mère & du fils , & ce qu'il cachoit en même-temps à tous les hommes.

*Proverb.
6. 34.
Cant. 8.
6.*

ψ. 20. Lorsqu'il étoit dans cette pensée , un Ange du Seigneur lui apparut en songe , & lui dit : Joseph fils de David , ne craignez point , &c.

Le silence de Joseph & celui de la sainte Vierge dans une telle conjoncture , ont quelque chose d'étonnant. Joseph ne découvre rien de sa peine à son épouse ; & cette épouse si chaste ne s'inquiète point non plus pour lui faire connoître son innocence. Persuadée que tout ce qui se passoit , étoit l'ouvrage de la sagesse de Dieu , elle s'abandonne absolument à sa providence. Elle fait que celui qui a commencé en elle de si grandes choses est tout-puissant pour les accomplir. Et elle ne doutoit point non plus , comme dit saint Chrysofôme , que ce qu'elle auroit déclaré touchant ce mystère à son époux , ne dût lui paroître plus surprenant que véritable.

L'Ange parlant à Joseph l'appelle d'abord *fils de David*, comme pour le préparer à recevoir la grande nouvelle qu'il devoit lui dire, en le faisant souvenir de David ce Prince si chéri de Dieu, à qui les promesses touchant le Messie avoient été faites, & de la race duquel les Prophéties l'assuroient qu'il devoit naître. *Ne craignez point*, ajoute-t-il, *de prendre avec vous Marie votre femme*; c'est-à-dire, de la retenir & de la garder chez vous, comme l'explique saint Chrysofôme. Et l'Ange en cela lui fait bien connoître, selon la remarque du même Saint, qu'il lui parloit de la part de Dieu, puisqu'il lui découvroit ce qui jusqu'alors étoit demeuré caché au fond de son cœur: de même qu'on vit depuis cette femme si célèbre de Samarie, juger que celui à qui elle avoit parlé pouvoit être le Messie, à cause qu'il lui avoit découvert toute sa vie. Saint Jean Chrysofôme dit admirablement, que comme J. C. donna avant qu'il mourût sa sainte mère à son disciple bien-aimé; il la donna aussi de même à Joseph avant sa naissance, lorsqu'il lui fait dire par cet Ange, Qu'il ne craignit point de la prendre avec lui, pour être comme le gardien de son inviolable pureté. Et la raison que l'Ange en donne lorsqu'il ajoute, que *ce qui est né dans elle, est l'ouvrage du Saint-Esprit*, fait bien voir que Joseph n'étoit pas dans la disposition que quelques Anciens lui ont attribuée. Car s'il étoit vrai, comme ils le disent, que ce fut par le sentiment de sa propre indignité qu'il ne vouloit pas demeurer avec la Vierge, qu'il savoit avoir conçu du Saint-Esprit, il eût été inutile que l'Ange lui fût venu découvrir ce grand mystère; & il ne lui auroit pas dit pour l'assurer contre sa crainte, ce qui eut été le sujet même de sa crainte; c'est-à-dire, cette conception si miraculeuse.

Joan. 4: 29.

Origen. homil. 1. in divers. Basil.

Mais c'est avec très-grande raison que saint Chrysofôme a remarqué, que ces paroles mêmes que l'Ange dit à Joseph pour le rassurer, devoient lui paroître bien surprenantes, puisqu'elles passaient, comme il dit, toutes les pensées des hommes, & paroissoient au-dessus de l'ordre commun de la nature. Comment donc un homme qui n'a jamais rien oui ni rien conçu de pareil, est-il en état de croire une vérité si incroyable? Tout est en effet surprenant dans cette histoire. Mais il est sans doute moins étonnant que Joseph ait cru ce mystère quand un Ange le lui découvrit, & que Dieu même par une impression secrète de son Esprit parla d'une manière très-efficace au fond de son cœur; que non pas qu'il ait été cru ensuite de toute la terre? Et il est peut-être encore plus surprenant que

Chrysof. homil. 4.

Isai. 7.
14. dans le temps que toute la terre l'a cru, les Juifs que Dieu même avoit rendu les dépositaires des prophéties qui avoient prédit d'une manière si claire, *Qu'une Vierge concevroit & enfanteroit un fils*, ayent été les seuls qui soient demeurés toujours opiniâtres à refuser de le croire.

Car ce qui est né dans elle, est l'ouvrage du S. Esprit.

Aug. ad Dardan. ep. 187. n. 31. Saint Augustin dit que J. C. a voulu naître d'une Vierge, afin que la chair qu'il prenoit pour nous racheter, & qui n'avoit que la ressemblance de la chair du péché, lui servît pour purifier dans nous la chair même du péché: *De virgine nihil tale in ejus conceptu concupiscente, similitudinem carnis peccati sumpsit ille pro nobis, qua caro peccati mundaretur in nobis.* Car nul ne naît, continue ce Saint, sans l'opération de la concupiscence de la chair qui nous est venue du premier homme qui est Adam; & nul ne renaît que par l'opération de la grâce spirituelle qui est donnée par le second homme qui est J. C. Ainsi celui-là est né d'une manière toute singulière, qui n'a eu aucun besoin de renaître, parce qu'il n'a jamais participé au péché: *profecto ille singulariter natus est, cui renasci non opus fuit, quia non ex peccato in quo nunquam fuit, transitum fecit.*

Basil. ser. de Nativ. Domini. Mais pourquoi l'Ange dit-il à Joseph en parlant de J. C. enfermé dans le sein très-pur de la Vierge, *Ce qui est né dans elle; & non pas, ce qui a été conçu, ou ce qui a été formé dans elle?* Car on ne dit ordinairement d'un homme, qu'il est né, que lorsqu'il est sorti du sein de sa mère. Plusieurs en effet entendent tout simplement par ces paroles la conception miraculeuse de J. C. dans le sein sacré de sa mère. Saint Basile a cru néanmoins que l'Ange marquoit peut-être par cette sorte d'expression moins ordinaire, que la chair de J. C. n'avoit point été formée peu à peu comme celle des autres hommes, mais qu'elle étoit devenue en un instant par la puissance du Saint-Esprit un corps parfait & animé. Ce qui est donc né dans la sainte Vierge est l'ouvrage du Saint-Esprit: mais s'ensuivra-t-il de-là, dit saint Augustin, que le Saint-Esprit est le Père de J. C. & que comme le Père a engendré le Verbe, cet Esprit saint a engendré l'homme; en sorte que J. C. étant une seule personne en qui sont les deux natures divine & humaine, il fut en même temps & le fils de Dieu le Père en tant que Verbe, & le fils du S. Esprit en tant qu'homme? Qui oseroit dire, ajoute-t-il, une telle absurdité, de laquelle s'ensuivroit une infinité d'autres choses très-absurdes? Il est cependant difficile, selon ce grand Saint, d'expliquer comment celui que nous confessons être né du Saint-Esprit & de la

Aug. Enchir. c. 38. & c. 10. 6.

Vierge Marie, n'est pas néanmoins le fils du Saint-Esprit, quoiqu'il soit le fils de Marie toujours vierge & sa vraie Mère. Après donc que ce saint Docteur a fait voir par quelques comparaisons, qu'il est commun dans le langage ordinaire des hommes & de l'Eglise, de dire qu'une chose naît d'une autre, sans qu'on puisse regarder celle dont elle naît comme son père; il ajoute, que la manière dont J. C. est né du Saint-Esprit sans être son fils, en même-temps qu'il est né de la Vierge Marie comme son fils véritable, n'est autre chose que la grâce toute singulière de Dieu, par laquelle l'homme sans aucun mérite précédent, a été au moment de sa conception uni au Verbe dans l'unité si parfaite d'une seule personne, que celui qui est le Fils-de-l'homme est devenu le Fils de Dieu; & que celui qui est de toute éternité le Fils de Dieu, est devenu dans le temps le Fils-de-l'Homme. Or cette grâce qui a été le principe d'un si grand prodige, devoit nous être marquée, comme dit encore le même Père, par le Saint-Esprit, parce qu'étant Dieu il est aussi appelé le don de Dieu, quoiqu'il soit lui-même égal à celui qui le donne.

C'est dans l'admiration de ce mystère ineffable de l'union de la nature divine avec la nature humaine dans une seule personne, que ce saint Docteur de l'Eglise s'écrie : Qu'on ne peut voir un exemple ni plus magnifique ni plus sensible de la grâce de notre Dieu : *Hic omnino granditer & evidenter Dei gratia commendatur.* Car comment la nature humaine a-t-elle pu mériter d'être unie d'une manière si intime à la personne du Fils unique de Dieu ? Par quelle bonne volonté, ou par quelles bonnes œuvres l'homme a-t-il pu se rendre digne de devenir une seule personne avec Dieu même ? Est-ce qu'il étoit homme dès auparavant, & qu'il fut favorisé d'une grâce si singulière qu'elle ait pu lui faire ensuite mériter la gloire suprême de devenir Dieu ? Mais nous savons au contraire qu'au moment qu'il a commencé à être homme, il a commencé aussi à être le Fils de Dieu. D'où vient donc que cette gloire si inconcevable a été donnée d'une manière toute gratuite & sans aucun mérite précédent à la nature humaine ? Ç'a été, conclut ce Saint, pour faire connoître visiblement la grandeur de la grâce toute pure de notre Dieu à ceux qui ont soin d'envisager avec foi & avec humilité ce profond mystère : ç'a été pour leur faire comprendre que les hommes sont justifiés de leurs péchés par la même grâce par laquelle Dieu a fait que J. C. en tant qu'homme, n'a pu être souillé d'aucun péché ; *Ut intelligent homines per eandem gratiam se justificari à peccatis, per quam factum est ut homo Christus nullum habere posset peccatum.*

Chrysoſt.
ib. c. 36.

ψ. 21. Elle enfantera un fils, à qui vous donnerez le nom de JESUS.

Tertull.
de carn.
Chrysoft.
c. 17. 18.
19. 20.

Il y a dans ces paroles plusieurs vérités importantes qui ont été combattues ou par les Juifs ou par divers hérétiques. Valentin & d'autres qui l'ont suivi, ont soutenu que la sainte Vierge n'étoit point véritablement la mère de J. C. qu'il étoit né seulement dans elle, & non d'elle, & qu'il n'y avoit passé, pour parler ainsi, que comme par un canal, sans avoir rien pris de sa chair & de sa substance. Mais lorsque l'Ange déclare ici qu'elle enfantera un fils, il nous fait entendre clairement que la sainte Vierge étoit sa vraie mère, & lui son vrai fils. La sainte Vierge a donc, dit Tertullien, conçu véritablement, & enfanté véritablement celui qui étant Dieu a daigné venir demeurer avec nous. » Et que tous ceux, s'écrie-t-il, qui ne croient pas que » notre vraie chair ait été dans J. C. à cause qu'il n'a pas été » conçu par la voie ordinaire des autres hommes, se souviennent qu'Adam lui-même n'a pas reçu cette chair par la voie » par laquelle tous les hommes la reçoivent. Ainsi de même que » la terre fut changée par la seule puissance de Dieu en cette » chair dans Adam, le Verbe de Dieu a pu sans la participation d'aucun homme, se revêtir d'une même chair que nous.

Rom. 8.

» Il est vrai, selon qu'il le marque encore, que saint Paul dit : Que J. C. a été revêtu d'une chair semblable à celle du péché. » Mais il n'entend pas que J. C. ait pris seulement la ressemblance de notre chair, & comme l'image ou la figure du corps, » & non pas la vérité. Ce qu'il entend donc par là, est qu'en » core que la chair que J. C. a prise ne fût nullement sujette » au péché, elle étoit néanmoins semblable à celle qui est » sujette. »

Job. 14.
4.

Isaie 33.
22.

Le nom de JESUS & l'explication que l'Ange y donne, en déclarant, *Que c'étoit celui qui devoit sauver son peuple & le délivrer de ses péchés*, prouvoit clairement qu'il n'étoit pas un simple homme, mais Dieu & homme tout ensemble. Qui peut en effet, comme dit Job en s'adressant à Dieu même, rendre pur celui qui est né d'une source impure, sinon vous qui êtes seul tout-puissant ? Et comme dit un autre Prophète : *Le Seigneur est notre Roi ; ce sera lui qui nous sauvera*, non des mains des hommes, mais de la servitude des démons : non des maux qui affligent seulement le corps, mais des péchés qui tuent l'ame ; non de la mort temporelle & passagère, mais de l'éternelle. C'est en cela que les Juifs se sont trompés. Car attendant un Messie qui les sauveroit & qui les délivreroit de leurs ennemis, ils ont regardé

cette délivrance & ce salut d'une manière toute charnelle. Etant attachés uniquement aux biens & aux plaisirs de la terre, ils ont regardé celui qu'on leur promettoit comme devant les rendre libres de la liberté des enfans du siècle, & les établir dans la jouissance de tous ces biens temporels qu'ils désiroient. Ne sentant point l'esclavage du péché, ils n'aspiroient point au bonheur de pouvoir en être délivrés. Ainsi la naissance de celui qui venoit *sauver son peuple*, n'a point été connue de ce peuple. *Il est venu chez soi*, dit un autre Evangéliste, & les siens ne l'ont point reçu. Joan. 1.
11.

Mais peut-être que plusieurs de ceux mêmes qui portent le nom de Chrétiens méconnoissent encore aujourd'hui J. C. comme ont fait les Juifs, & refusent de reconnoître le vrai salut dont il est l'auteur. Car quand ils s'attendent, comme les Juifs, d'être sauvés temporellement, & de jouir ici-bas d'un bonheur qui ne soit troublé par aucunes persécutions ni afflictions, quand ils murmurent au milieu des maux dont Dieu se sert pour les châtier de leurs crimes, ou pour les purifier & éprouver leur patience, n'est-il pas très-véritable de dire qu'ils ne connoissent point J. C. pour le vrai JESUS & le vrai Sauveur; puisqu'il n'est venu dans le monde qu'afin de *sauver son peuple de ses péchés*; ce qui est l'unique salut à envisager pour des Chrétiens? Rendons-nous donc attentifs à considérer avec saint Jean Chrysofôme, que cette grâce que promet l'Ange en parlant de J. C. est une grâce toute nouvelle; qu'il ne promet point d'apaiser les guerres, de défaire les barbares & les ennemis visibles, mais de détruire & de guérir le péché dont la plaie a toujours été incurable à tous les hommes. Chrysof.
in Matth.
homil. 4.

¶ 22. *Or tout cela se fit pour accomplir ce que le Seigneur avoit dit par le Prophète, &c.*

Saint Matthieu écrivant en hébreu son Evangile, & l'écrivant pour les Hébreux, a eu soin d'appuyer souvent, de l'autorité des Prophètes, ce qu'il racontoit de J. C. Car il savoit que ces peuples ajouteroient plutôt foi à des choses qui avoient été prédites long-temps auparavant dans les livres mêmes dont ils étoient les dépositaires, & qu'ils révéroient comme la parole de Dieu. Ainsi quoique saint Jean Chrysofôme ait regardé ces paroles comme la suite du discours de l'Ange qui parloit à la sainte Vierge, nous pouvons dire de l'Evangéliste ce qu'a dit ce Saint de l'Ange même: » Que considérant cet abyme de l'amour » de Dieu, cet océan de miséricorde, ces grâces si inespérées, » ce renversement de toutes les lois de la nature, cette réconci-

Chrysof.
in Matth.
homil. 5.

» liation de Dieu avec les hommes, cet anéantissement de
 » celui qui comme Dieu étoit au-dessus de tout, & enfin une
 » si grande multitude de merveilles renfermées dans ce seul
 » mystère, il cite aussitôt le passage du Prophète, & fait voir
 » à ceux à qui il parloit, que l'Incarnation du Verbe dont il
 » racontoit l'histoire en étoit l'accomplissement. Car c'est de
 » même que s'il leur eût dit: Ne regardez pas ce qui se passe
 » maintenant comme une chose qui commence seulement à être
 » dans le dessein de Dieu, puisqu'il y a si long-temps qu'il l'a
 » prédite par son Prophète. »

Les Juifs ont voulu se prévaloir de ce passage d'Isaïe contre la venue du vrai CHRIST à cause qu'il y est dit, *Qu'on lui donneroit le nom d'Emmanuel*, & qu'on ne voit point que le fils de Marie ait porté ce nom, ayant été appelé JESUS. Mais saint Chrysostôme leur fait voir fort bien, que le Prophète a eu dessein seulement, selon la coutume de l'Ecriture, de nous marquer dans ce nom d'Emmanuel l'événement des choses & la présence du fils unique de Dieu parmi nous. Car quoiqu'il y fût auparavant, puisque comme Dieu il est présent en tous lieux, il n'y étoit pas néanmoins d'une manière visible & sensible, comme depuis son Incarnation. Ainsi il est vrai que le CHRIST n'a pas porté le nom d'*Emmanuel*, comme celui de JESUS: mais il est très-vrai aussi que ce que signifie ce nom auguste s'est vérifié en sa personne depuis qu'il s'est incarné; puisqu'étant Dieu, il a daigné vivre avec les hommes. Comment donc les hommes peuvent-ils présentement refuser de vivre avec Dieu, après que Dieu même a bien voulu venir ici-bas vivre avec eux? C'est néanmoins ce qu'ils osent faire tous les jours, lorsque persuadés que le Fils de Dieu s'est incarné pour vérifier ce qu'il avoit dit par son Prophète, qu'il seroit nommé Emmanuel, c'est-à-dire, qu'un Dieu demeurerait avec eux, ils paroissent insensibles à une grâce si divine. Au lieu de le regarder par la lumière de la foi comme présent parmi eux, & de l'écouter comme le Fils bien-aimé du Père éternel, selon l'ordre qu'ils en ont reçu, ils ne s'occupent que de pensées vaines, & méprisent les plus saintes vérités qu'il leur enseigne dans son Evangile, lorsqu'elles se trouvent opposées au dérèglement de leurs désirs.

✠. 24. *Joseph se levant donc aussitôt qu'il fut réveillé, fit ce que l'Ange du Seigneur lui avoit ordonné, & prit sa femme avec lui.*

L'obéissance de Joseph est une espèce de prodige. Il soumet en un instant toute sa raison à la foi. Il croit tout-d'un-coup con-

tre toute créance, qu'une fille sans cesser d'être vierge, avoit conçu par l'opération du Saint-Esprit; que le fils de cette vierge étoit celui que l'on attendoit depuis tant de siècles, & dans l'espérance duquel tous les Juifs se marioient, regardant la stérilité comme la plus grande malédiction. Qui n'admira aussi cette pureté incomparable avec laquelle il s'unit plus intimement que jamais à Marie, pour devenir, selon l'expression de saint Chrysostôme, le ministre & comme l'économe d'un si grand mystère en qualité de son époux? Il avoit paru un juste parfait par l'éloignement qu'il témoigna de vouloir la déshonorer lorsqu'il la croyoit coupable. Mais sa perfection & sa justice éclatent encore ici d'une manière admirable, lorsque ne la regardant plus que comme la mère de Dieu même, il fait voir qu'il est entré tout-d'un-coup dans les desseins du Seigneur, & qu'il consent que leur mariage tout pur & tout saint servit de voile au mystère de l'Incarnation; en sorte que devenant le gardien de la mère, il fût aussi regardé comme le père du fils.

ψ. 25. *Et il ne l'avoit point connue quand elle enfanta son fils premier-né, &c.*

On a déjà remarqué les fausses conséquences que tiroient certains hérétiques de ces paroles: *Et non cognoscebat eam, donec peperit filium suum primogenitum.* Et l'on a fait voir par S. Jérôme leur mauvais raisonnement. Mais on peut encore ajouter ici avec saint Jean Chrysostôme, qu'un homme si juste, n'ayant pas connu Marie son épouse avant la conception toute divine de J. C. n'a eu garde de penser à s'approcher d'elle, depuis qu'il eut su par un Ange même qu'elle étoit devenue mère si divinement. Aussi ce grand Saint demande à ceux qui auroient pu en douter encore, pourquoi J. C. étant sur la croix eût recommandé sa sainte Mère à son disciple bien-aimé, si elle avoit eu depuis J. C. d'autres enfans qui pussent avoir soin d'elle; & si ceux qui sont appelés dans l'Évangile *ses frères*, l'avoient été véritablement & dans le sens que ce mot se prend d'ordinaire. C'est ce qui fait dire à saint Hilaire: Que si Marie avoit eu d'autres enfans que J. C. jamais il ne l'eût donné pour mère à saint Jean; car il ne le fit, ajoute ce saint Docteur, que pour donner quelque sorte de consolation à celle qui demeureroit par sa mort seule & désolée, en laissant ce disciple bien-aimé héritier de son amour pour sa sainte mère. Lors donc que l'Évangéliste appelle JESUS son fils premier-né, il n'entend pas que Marie en ait eu d'autre depuis, mais qu'elle n'en avoit point eu auparavant. C'est ainsi que lorsque la loi ordonnoit aux Juifs d'offrir à Dieu leurs premiers-nés,

Chrysoſt.
in Matth.
homil. 5.

Matth.
13. 55.

Hilar. in
Matth.
can. 1.

Hieron.
advers.
Helvid.

on n'attendoit pas à les lui offrir qu'il en fût né d'autres ; & il lui suffisoit pour les appeler *premiers-nés*, qu'il n'en fût point né d'autres avant eux.

*Epiphan.
heres. 78.
lib. 3.*

Mais saint Epiphane a cru aussi que l'on pouvoit remarquer dans l'expression de l'Évangéliste quelque chose de mystérieux, à cause qu'il ne dit pas que J. C. est le *premier-né* de Marie, & qu'il l'appelle seulement *son fils premier-né*; c'est-à-dire, qu'en le nommant fils de Marie, il ajoute en général, selon la force du mot Grec, qu'il est le *premier-né*; ce premier-né par excellence,

Rom. 8.

29.

Coloss. 1.

15. 18.

qui est appelé dans les Écritures tantôt *l'aîné entre plusieurs frères*; tantôt *le premier-né de toutes créatures*; tantôt *le premier-né d'entre les morts*. Il est donc nommé, selon ce Père, *le premier-né* par rapport à ceux dont parle saint Paul, lorsqu'il dit, *Que ceux*

Rom. 8.

29.

que Dieu a connus dans la prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs frères. Que si J. C. a daigné prendre à notre égard cette qualité de *frère aîné* qui nous est si glorieuse; considérons bien avec l'Apôtre, qu'il n'est appelé *le frère aîné* que de *ceux qui sont conformes à son image*; c'est-à-dire, qui portent au fond de leur ame & dans le dehors de leur conduite le caractère qui a distingué JESUS-CHRIST de tous ceux qui sont appelés *les enfans des hommes*.

Pf. 4. 3.



CHAPITRE II.

Adoration des Mages. Fuite de Jesus en Egypte. Massacre de Bethléem. Jesus ramené de l'Egypte.

Luc. 2. 7.

† Les

Rois.

1. † JESUS étant donc né dans Bethléem ville de la tribu de Juda, du temps du Roi Hérode, des Mages vinrent d'orient en Jérusalem,

2. & ils demandèrent, * Où est le Roi des Juifs qui est *nouvellement* né? Car nous avons vu son étoile* en orient, & nous sommes venus l'adorer.

3. Ce que le roi Hérode ayant appris, il en fut troublé, & toute la ville de Jérusalem avec lui.

†. 2. *autr.* Où est celui qui est né Roi des Juifs. = *Ibid. expl.* étant en orient.

1. CUM ergo natus esset Jesus in Bethlehem Juda in diebus Herodis regis, ecce Magi ab oriente venerunt Jerosolymam,

2. dicentes: Ubi est qui natus est rex Judæorum? Vidimus enim stellam ejus in oriente, & venimus adorare eum.

3. Audiens autem Herodes rex, turbatus est, & omnis Jerosolyma cum illo.

4. Et congregans omnes Principes Sacerdotum & Scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur.

5. At illi dixerunt ei: In Bethlehem Judæ; sic enim scriptum est per Prophetam.

6. Et tu Bethlehem terra Juda, nequaquam minima ei in principibus Juda; ex te enim exiet dux; qui regat populum meum Israel.

7. Tunc Herodes clam vocatis Magis diligenter didicit ab eis tempus stellæ quæ apparuit eis;

8. & mittens illos in Bethlehem, dixit: Ite, & interrogate diligenter de puero; & cum inveneritis, renuntiate mihi, ut & ego veniens adorem eum.

9. Qui cum audissent regem, abierunt. Et ecce stella, quam viderant in Oriente, antecedebat eos, usque dum veniens staret supra ubi erat puer.

10. Videntes autem stellam, gavisi sunt gaudio magno valdè;

11. & intrantes domum invenerunt puerum cum Maria matre ejus, & proidentes adoraverunt eum: & apertis thesauris suis obtulerunt ei munera, aurum, thus & myrrham.

12. Et responso accepto in somnis ne redirent ad

4. Et ayant assemblé tous les Princes des Prêtres & les Scribes ou Docteurs du peuple, il s'enquit d'eux où devoit naître le CHRIST.

5. Ils lui dirent que c'étoit dans Bethléem de la tribu de Juda, selon ce qui a été écrit par le Prophète.

6. Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre les principales villes de Juda; car c'est de toi que sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël. *Mich. 5. 2. Joas. 7. 42.*

7. Alors Hérode ayant fait venir les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec grand soin du temps que l'étoile leur étoit apparue;

8. & les envoyant à Bethléem; il leur dit: Allez, informez-vous exactement de cet enfant; & lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aie aussi l'honneur d'adorer moi-même.

9. Ayant ouï ces paroles du Roi, ils partirent, & en même temps l'étoile qu'ils avoient vue en Orient alloit devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où étoit l'enfant elle s'arrêta.

10. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent tous transportés de joie;

11. & entrant dans la maison ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, & se prosternant en terre ils l'adorèrent. Puis ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents, de l'or, de l'encens & de la myrrhe. *Psal. 71. 10.*

12. Et ayant reçu pendant qu'ils dormoient un avertissement de

†. 4. expl. les chefs des vingt-quatre familles sacerdotales. = †. 6. lestr. les princes. = Ibid. gr. qui sera le Pasteur de. = †. 9. expl. étant en orient. = †. 12. expl. Le mot χρηματισμός marque que c'étoit un avertissement du ciel.

n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin ¶.

Les SS. Innocens. 13. Après qu'ils furent partis, † un Ange du Seigneur apparut à Joseph pendant qu'il dormoit, & lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant & sa mère, fuyez en Egypte, & n'en partez point jusqu'à ce que je vous le dise ; car Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.

14. Joseph s'étant levé, prit l'enfant & sa mère durant la nuit, & se retira en Egypte :

Osee 11. 15. où il demeura jusqu'à la mort d'Hérode, afin que cette parole que le Seigneur avoit dite par le Prophète fût accomplie : J'ai rappelé mon fils de l'Egypte.

16. Alors Hérode voyant que les Mages s'étoient moqués de lui, entra en une grande colère ; & il envoya * tuer dans Bethléem & en tout le pays d'alentour, tous les enfans âgés de deux ans & au-dessous*, selon le temps dont il s'étoit enquis exactement des Mages :

Jérémie 31. 15. 17. On vit alors s'accomplir ce qui avoit été dit par le prophète Jérémie :

18. Un grand bruit a été entendu dans Rama; on y a ouï des plaintes & des cris lamentables : Rachel pleurant ses enfans, & ne voulant point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus ¶.

Veille des Rois. 19. † Hérode étant mort, un Ange du Seigneur apparut à Joseph

Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam.

13. Qui cum recessissent ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph dicens : Surge, & accip puerum & matrem ejus & fuge in Ægyptum, & esto ibi usque dum dicat tibi. Futurum est enim ut Herodes quærat puerum a perdendum eum.

14. Qui consurgens, accepit puerum & matrem ejus nocte, & secessit in Ægyptum :

15. & erat ibi usque a obitum Herodis, ut adimpleretur quod dictum est Domino per Prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavit filium meum.

16. Tunc Herodes videns quoniam illusus esset à Magis, iratus est valdè. Et mittens occidit omnes pueros qui erant in Bethlehem, & in omnibus finibus ejus, a bimatu & infra, secundum tempus quod exquisierat à Magis.

17. Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam dicentem

18. Vox in Rama audita est, ploratus & ululatus multus : Rachel plorans filios suos, & noluit consolari, quia non sunt.

19. Defuncto autem Herode, ecce Angelus Domini

†. 16. *lett.* il tua. = *Ibid. expl.* jusqu'au temps où il avoit su que l'étoile étoit apparue aux Mages.

in apparuit in somnis Joseph in Ægypto,

20. dicens : Surge, & accipe puerum & matrem ejus, & vade in terram Israël: defuncti sunt enim qui querebant animam pueri.

21. Qui confurgens accepit puerum & matrem ejus, & venit in terram Israël.

22. Audiens autem quòd Archelaüs regnaret in Judæa pro Herode patre suo, timuit illò ire: & admonitus in somnis, secessit in partes Galilææ.

23. Et veniens habitavit in civitate, quæ vocatur Nazareth; ut adimpleretur quòd dictum est per Prophetas: Quoniam Nazareus vocabitur.

†. 20. *lett.* ceux qui cherchoient l'ame de l'enfant sont morts.

en Egypte pendant qu'il dormoit.

20. Et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant & sa mère, & retournez dans le pays d'Israël; car * ceux qui cherchoient l'enfant pour lui ôter la vie sont morts.

21. Joseph s'étant levé prit l'enfant & sa mère, & il se mit en chemin pour revenir dans le pays d'Israël.

22. Mais ayant appris que Archelaüs régnoit en Judée à la place d'Hérode son père, il appréhenda d'y aller; & ayant reçu pendant qu'il dormoit un avertissement *du ciel*, il se retira dans la Galilée,

23. & vint demeurer dans une ville appelée Nazareth; afin que cette prédiction des Prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen †.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

†. 1. **J**ESUS étant né dans Bethléem ville de la tribu de Juda, au temps du roi Hérode, des Mages vinrent d'orient à Jérusalem.

Ce n'est pas sans grande raison que l'Évangéliste marque ici avec tant de soin le lieu & le temps où arriva cette histoire. Car il a dessein de nous faire souvenir des anciennes prophéties, dont l'une étoit de Michée, qui avoit dit que c'étoit de Bethléem que devoit sortir celui qui gouverneroit son peuple d'Israël; & l'autre du patriarche Jacob, dont on a parlé auparavant. C'étoit donc de Bethléem que devoit sortir le Messie, & de Bethléem, de la tribu de Juda, parce qu'il y avoit une autre ville du même nom dans la tribu de Zabulon: & ce fut au temps du roi Hérode. Ainsi ceux qui avoient la connoissance des Ecritures pouvoient reconnoître l'accomplissement de ce que les saints Prophètes avoient prédit touchant le lieu de la naissance du Messie; & même touchant le temps, puisque le sceptre étoit ôté de Juda;

Mic. 5.1.
Genes.
49. 10.

c'est-à-dire, qu'un Prince étranger avoit commencé à régner dans la *Judée*; & les Juifs n'avoient plus pour *chefs* des personnes de leur nation.

Hieron.
in Dan.
c. 2.

Justin.
contra
Tryph.
Tertull.
adv. Jud.
cap. 9.
Epiphani.
doctrin.
compnd.
Ps. 71. 10.
Tertull.
ut supr.
Hilar. de
Trin. lib.
2. sub fin.
Job. 29.
25.

Ces Mages dont il est parlé ici, étoient, selon saint Jérôme; des gens sages & éclairés, des Philosophes & des hommes appliqués à la connoissance des choses de la nature. L'*orient* d'où ils vinrent, s'entend de la Perse, selon quelques-uns; & se doit entendre, selon d'autres Interprètes, de l'Arabie qui est à l'orient & assez proche de la Palestine, & où il naît quantité d'encens, de myrrhe & d'or, qui sont les présens qu'ils firent à J. C. C'est même ce qui semble être autorisé par ces paroles prophétiques du Pseaume: *Que les Rois des Arabes & de Saba apporteroient des présens*. Et ce passage a donné lieu à quelques Pères de dire, que ces Mages étoient des Rois; c'est-à-dire, qu'ils étoient des premiers de leur pays; comme Job se donne à lui-même dans l'Écriture cette qualité de *Roi*, à cause de ses grandes richesses & du rang considérable qu'il tenoit parmi les peuples.

Ce qui paroît le plus difficile à expliquer est, comment ces sages, ces savans, ces puissans du siècle & ces étrangers à l'égard du peuple de Dieu, ayant découvert un astre nouveau dans les cieux, purent comprendre par la vue de cette étoile qu'elle marquoit la naissance d'un grand Roi parmi les Juifs; & comment l'ayant compris ils se résolurent tout-d'un-coup de sortir de leur pays, pour s'en aller lui offrir leurs dons, & lui rendre leurs hommages. C'est un sentiment commun parmi les Anciens, que la Prophétie de Balaam qui avoit dit, qu'il naîtroit une étoile de Jacob, *Orietur stella ex Jacob*, s'étoit répandue non seulement dans la Judée, mais dans l'Orient dont lui-même étoit; & qu'ainsi ces sages & ces savans, qui étoient par leur propre inclination attachés à la connoissance des choses de la nature, ayant découvert cet astre nouveau plus éclatant que les autres, dît saint Leon, & qui leur parut, selon un ancien Auteur, comme suspendu au-dessus de la Judée, ils jugèrent que c'étoit l'étoile célèbre du Roi marquée dans cette fameuse prédiction de Balaam. Mais on ne peut s'empêcher de reconnoître avec saint Jean Chrysostôme, que la foi qui les porta à entreprendre le voyage de la Judée, ne fut point l'effet de la vue seule de cette étoile. C'étoit, dit ce Père, la lumière de Dieu même qui agissoit dans leurs ames, comme elle agit autrefois sur l'esprit du roi Cyrus pour le disposer à délivrer le peuple Juif. Mais pourquoi, ajoute-t-il, Dieu ne fit-il pas cette révélation à tous les Mages? C'est à quoi l'on peut répondre

Origen.
in Num.
hom. 13.
& 15.
Ambr. in
Luc. 1. 2.
Euseb.
demonstr.
Evang.
cap. 1.
Basil. de
hum.
Christ.
generat.
Num. 24.
17.
Leo de
Epiphani.
serm. 1.
Euseb.
ib. ut sup.
Chrysost.
in Matth.
homil. 6.

comme il a fait par l'exemple des Ninivites, qui furent les seuls à qui Dieu envoya son Prophète lorsque tant d'autres peuples périssoient ; & par celui des deux larrons crucifiés avec J. C. dont il n'y en eut qu'un seul de sauvé. Bénissons donc éternellement notre Dieu, nous autres, de ce qu'il nous a aussi découvert par la lumière de la foi ce Roi des Juifs, ou pour mieux dire, ce Roi de toutes les nations. Reconnoissons cette grâce singulière qu'il nous faite, lorsqu'il a laissé la plus grande partie de son propre peuple, qui étoient les Juifs, dans l'aveuglement de leur orgueil, qui les empêche encore aujourd'hui de reconnoître que celui qu'ils attendoient est venu. » Ils ne voient pas, dit Tertullien, que les livres des Prophètes leur déclarent que Bethléem est la ville d'où devoit sortir le Chef & le Pasteur d'Israël : & que ne restant présentement dans Bethléem aucun de la race d'Israël d'où puisse naître le CHRIST, il s'ensuit qu'il est déjà né, selon les prédictions des Prophètes, qu'il est mort & qu'il est ressuscité, & monté aux cieus, d'où nous ne l'attendons plus que pour juger toute la terre. » Mais d'où vient qu'ils ne le voient pas comme les autres, qu'une seule prédication de saint Pierre convertit ? Le même Apôtre nous le fait connoître lorsqu'en exhortant à la pénitence ces mêmes Juifs convertis, il ajoute : Que c'étoit à eux que la promesse avoit été faite aussi-bien qu'à leurs enfans, & à tous ceux qui étoient éloignés, autant que le Seigneur notre Dieu en appellerait : *Quoscumque advocaverit Dominus Deus noster.* Et saint Luc marque encore la même chose lorsqu'il dit ensuite : Que le Seigneur augmentoit tous les jours le nombre de ceux qui devoient être sauvés. Sachant donc aussi priser comme il faut la grâce de notre vocation, demandons à Dieu avec l'Apôtre ces yeux du cœur remplis de sa lumière pour pouvoir connoître quelle est l'espérance à laquelle il nous a appelés, & quelle est la grandeur suprême du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons selon l'efficace de sa force & de sa puissance.

*Tertull.
adv. Jula
c. 13.*

Act. 2. 37.

*Ephes. 1.
18. 19.*

¶ 2. Où est le Roi des Juifs nouvellement né ; car nous avons vu son étoile en orient, & nous sommes venus l'adorer ?

Il étoit fort naturel que ces Mages ayant vu l'étoile vers la Judée, étant convaincus par une lumière intérieure de la naissance de ce Roi des Juifs, & attirés en même-temps par la grâce de celui qui s'étoit fait connoître à eux, ils vinssent chercher ce nouveau Prince dans la capitale du pays. Ils viennent donc, & avec une liberté étonnante, puisque sans se mettre en peine s'ils choquoient l'ambition de celui qui régnoit alors sur

ces peuples, ils demandent hautement celui qu'ils croyoient devoir être très-connu de tous les Juifs. Il étoit aussi, selon S. Jérôme, dans l'ordre de la divine providence qu'ils publiassent cette importante nouvelle dans Jérusalem; afin que les Juifs de qui les Gentils auroient dû l'apprendre, devinssent inexcusables en l'apprenant des Gentils mêmes, & la négligeant comme si elle ne les eût pas regardés. *Nous avons vu*, leur disent ces Mages, *son étoile étant en orient, & nous sommes venus l'adorer.* Ils l'appellent *son étoile*; c'est-à-dire, cette étoile prédite tant de siècles auparavant, & destinée pour annoncer la venue de ce nouveau Roi. Elle n'étoit pas, selon la remarque des Interprètes, du nombre de celles qui paroissent ordinairement dans les cieux; mais plutôt de la nature des phénomènes; étant placée assez bas sur notre horison pour marquer précisément, comme elle fit dans la suite, le lieu où étoit l'enfant JESUS; & ayant une lumière assez éclatante pour n'être point éclipsée par celle même du soleil. Quoique le mot *d'adoration* se prenne souvent dans les Ecritures pour la marque d'un profond respect, tel qu'est celui que l'on rend aux Rois; lorsque ces Mages témoignent qu'ils venoient pour adorer le Roi des Juifs nouvellement né, ils parlent d'une véritable adoration telle qu'on la rend à Dieu, & telle qu'ils la rendirent dans la suite à J. C. lorsqu'ils furent arrivés à Bethléem. Car il est visible qu'ils n'auroient pu le regarder dans un état si humiliant comme un Roi digne de leurs respects, si la lumière de la foi ne leur eût fait découvrir un Dieu au milieu de cette bassesse apparente & de cette pauvreté qui l'environnoit. Aussi S. Bernard admire la fermeté de leur foi, lorsqu'il considère qu'ils ne demandent pas si le Roi dont ils parloient étoit né, mais qu'ils demandent hautement où étoit celui qu'ils savoient bien être né.

Chrysoft.
homil. 6.

Bern. in
Epiph.
serm. 3.
num. 3.

ψ. 3. *Ce que le Roi Hérode ayant appris, il en fut troublé, & toute la ville de Jérusalem avec lui.*

Le trouble d'Hérode n'est pas surprenant, puisqu'après avoir usurpé le royaume de Judée, & fait connoître par ses excessives cruautés, combien il étoit jaloux du rang où il s'étoit établi, il ne pouvoit n'être pas troublé d'une nouvelle qui l'affuroit de la naissance d'un nouveau Roi parmi les Juifs. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la ville de Jérusalem qui devoit être dans le désir & dans l'attente continuelle de celui dont parloient ces Mages, ait pris part au trouble d'Hérode. Peut-être que cette agitation qui y parut fut plutôt l'effet de la crainte qu'on avoit de la cruauté d'Hérode, ou du désir de lui complaire, que d'une

autre cause. Mais elle pouvoit encore être excitée dans le cœur des Juifs par le démon même, qui sentant sans doute les approches de la destruction de son empire, se troubloit par un effet de son orgueil, & excitoit en même temps parmi ces peuples une espèce de tempête, pour s'opposer, s'il avoit pu, à l'accomplissement des prophéties. Car il ne pouvoit ignorer tant de différentes prédictions exprimées si clairement dans les Ecritures touchant la venue de J. C. Et le temps même y étoit marqué d'une manière si précise, sur-tout dans la prophétie de Daniel, que de quelque aveuglement qu'il fût frappé, il avoit tout lieu de craindre l'effet de la menace qui lui avoit été faite dès le commencement du monde. Il se trouble donc véritablement à cette nouvelle des Mages : & lorsqu'Hérode ne s'inquiétoit que pour ses propres intérêts, & que les Juifs entroient seulement par crainte ou par complaisance dans ses sentimens, ils n'étoient tous, pour le dire ainsi, que les ministres de la fureur du démon.

C'est ce qui doit inspirer une grande horreur de toutes ces passions violentes que l'on condamne & dans Hérode & dans les Juifs : puisque de songer qu'on ne travaille par tous ses crimes qu'à satisfaire à l'emportement d'orgueil où est le démon contre Dieu même, & qu'on se dévoue volontairement à ce ministère d'impiété sans en remporter d'autre fruit que sa propre perte, c'est quelque chose de capable d'étonner l'esprit de l'homme pour peu qu'il raisonne, & qu'il fasse de réflexion sur ce qu'il doit à son Dieu, & sur ce qu'il se doit à soi-même par rapport à Dieu. Aussi saint Bernard déplorant ce trouble où étoit Jérusalem la Cité sainte, ne peut s'empêcher d'admirer combien un chef impie est capable de faire tomber dans son impiété ceux qui sont soumis à son pouvoir. Malheureuse donc, ajoute-t-il, est la ville dans laquelle règne Hérode ; puisqu'elle participera sans doute à sa malice. Et ce que ce Saint dit d'Hérode, il nous donne lieu de l'entendre du démon dont ce Prince étoit l'image.

*Bernard.
de Epiph.
serm. 3.
num. 3.*

Ÿ. 4. *Ayant assemblé tous les Princes des Prêtres & les Scribes ou Docteurs du peuple, il s'enquit d'eux où devoit naître le CHRIST, &c.*

Le trouble d'Hérode dont on a parlé, fait connoître tout-d'un-coup le sujet de cette curiosité qu'il témoigne présentement pour savoir le lieu où devoit naître le CHRIST. La crainte de perdre un royaume qu'il désiroit assurer à sa maison, lui fit souhaiter de découvrir ce nouveau Roi pour s'en défaire. Mais qui peut comprendre l'aveuglement dont son cœur paroît frappé, en même-temps que son esprit est en quelque sorte éclairé ?

Il a assez de lumière pour juger que ce nouveau Roi dont les Mages lui annoncoient la naissance, étoit *le Christ*; c'est-à-dire, celui que tant de Prophètes avoient promis au peuple Juif. Et il est en même-temps assez aveugle pour former dans le moment le dessein cruel de le perdre, comme s'il avoit été en son pouvoir d'anéantir l'effet de ses prophéties, dont lui-même reconnoissoit la vérité lorsqu'il s'informoit où devoit naître celui que marquoient les anciens Prophètes.

2. Paral.
36. 14.
1. Paral.
24.
Marc.
12. 28.
Matth.
22. 35.

Les *Princes des Prêtres*, dont il est parlé ici, étoient comme on le peut voir ailleurs, ceux qu'on appeloit les Princes ou les chefs des familles sacerdotales. Par les *Scribes*, on entend ceux qui étoient nommés autrement *Docteurs de la loi*, comme on en peut voir la preuve dans l'Évangile. Or on leur donnoit ce nom, parce qu'ils étoient proprement les dépositaires des livres saints, & les interprètes des divines Écritures. C'étoit donc à eux & aux Prêtres que l'on s'adressoit pour recevoir l'éclaircissement des difficultés qui s'y rencontroient. Ainsi Hérode dans l'inquiétude que lui causa cette nouvelle des Mages, les fit assembler pour connoître ce que marquoient des prophéties touchant le lieu de la naissance du CHRIST. Ils ne le lui cachent pas; & ils éclaircissent même en quelque sorte, selon plusieurs Interprètes, le passage du Prophète qu'ils lui rapportent d'une manière différente, mais moins obscure. » Comme J. C. ne paroissoit point encore, dit saint Chrysostôme, & qu'ils ne pouvoient avoir conçu aucune envie contre lui, ils rapportent fidèlement ce que les Prophètes en avoient prédit. Et lorsqu'ils ont vu depuis sa gloire établie par ses miracles, l'envie qui les possédoit leur a fait trahir la vérité. Mais plus ils l'ont combattue, & plus elle a éclaté; l'opposition de ses ennemis n'ayant servi qu'à la relever davantage.

Chrysoft.
in Matt.
homil. 7.

ψ. 7. *Alors Hérode ayant fait venir les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec grand soin du temps que l'étoile leur étoit apparue.*

La malice de ce Prince le porte à prendre toutes les précautions nécessaires pour pouvoir exécuter plus sûrement le dessein qu'il préméditoit. Il interrogea *en secret* les Mages pour empêcher que les Juifs ne se doutassent de ce dessein. Mais enfin, s'écrie saint Jean Chrysostôme, s'il ajoutoit foi à l'oracle des Prophètes, ne devoit-il pas reconnoître l'impossibilité de ce qu'il osoit tenter? Et s'il n'y ajoutoit point de foi, n'étoit-il pas contre la raison ou de rien craindre pour soi-même, ou de se mettre en peine de se défaire de cet enfant? Mais la fureur & l'am-

binon ne raisonnent point. Il s'enquit donc très-exactement du temps précis auquel l'étoile avoit commencé à paroître aux Mages. Car il crut pouvoir juger sûrement par là du temps de la naissance du nouveau Roi qu'il craignoit. Et son dessein en cela étoit, comme on le voit par l'Évangile, que s'il ne pouvoit rien apprendre des Mages touchant cet enfant, il eût un moyen assuré pour s'en défaire, suivant la supputation du temps que l'étoile avoit paru, & par conséquent qu'il étoit né.

ψ. 8. *Et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez, & informez-vous exactement de cet enfant ; & lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aie aussi l'adorer moi-même.*

L'exemple d'Hérode fait connoître que la fureur des plus scélérats est souvent accompagnée de stupidité ; & que s'ils peuvent par un effet de leur propre corruption se porter aux plus grands crimes, ils ne peuvent pas toujours les exécuter. Car quel étoit en effet l'étourdissement d'esprit de ce Prince, qui l'empêcha d'envoyer dès-lors des ministres de sa cruauté pour s'assurer par lui-même de celui qui lui caufoit tant de trouble ? Et pourquoi se contente-t-il de s'en rapporter au témoignage de ces étrangers, sans se mettre en peine de les faire accompagner par quelqu'un de ses officiers sous prétexte de leur servir de guide dans ses États ? On auroit peine à comprendre une conduite si peu raisonnée dans un Prince si politique, à moins que de remonter jusqu'au principe suprême, sans l'ordre duquel les plus méchans ne sauroient, comme on l'a dit, exécuter leurs mauvais desseins.

Il est vrai qu'il crut mieux cacher par là sa cruelle résolution. Car en témoignant qu'il vouloit aller lui-même adorer l'enfant dont on lui parloit, il sembloit ôter tout mauvais soupçon, & donner même des pensées avantageuses de la secrète disposition de son cœur. Mais il paroît que le peuple n'interpréta pas ainsi sa conduite ; puisque nul des Juifs, ni des Prêtres, ni des Docteurs de la loi, ce qui est presque incroyable, ne se mit en peine d'aller s'informer avec les Mages de la naissance du nouveau Prince, qu'Hérode lui-même leur donnoit lieu de regarder comme le CHRIST promis depuis si long-temps, & prédit par tant de Prophètes. Or nul d'entre eux n'y alla, parce qu'ils craignoient sans doute Hérode, dont ils connoissoient trop bien l'ambition & la fureur, pour en douter dans cette rencontre. Ainsi la même raison qui les jeta dans le trouble avec ce Prince à la première nouvelle qu'ils en apprirent, les rendit comme

immobiles avec lui pour ne pas suivre les Mages jusqu'à Bethléem.

Mais saint Chrysofôme qui cherchoit l'instruction de son peuple jusques dans la profondeur de la malice de ce Roi impie, leur dit, que la conduite artificieuse qu'il tient en cette rencontre à l'égard des Mages, est une figure affreuse de ce que fait le démon à l'égard d'un grand nombre de Chrétiens. Hérode envoie les Mages à la crèche de J. C. & leur promet d'y aller ensuite l'adorer lui-même, quoiqu'il n'eût dessein que de le tuer : & le démon envoie de même à la sainte table beaucoup de Chrétiens, comme pour y adorer dans l'Eucharistie le Fils de Dieu, quoique ce ne soit en effet que pour le faire mourir. Ces paroles sont terribles, mais très-dignes d'être écoutées. » Pre-

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 7.*

» nez garde, dit ce grand Saint, de ne ressembler pas à Hérode, & qu'en disant comme lui, que vous viendrez pour adorer J. C. vous ne veniez en effet pour le tuer. Car tous ceux qui s'approchent indignement des sacrés mystères, lui sont semblables, se rendant coupables, selon saint Paul, du corps & du sang du Seigneur. Ils ont dans eux-mêmes un tyran, qui jaloux du royaume de J. C. est encore plus méchant qu'Hérode. Il veut seul régner dans leur cœur, & il envoie ceux qui sont à lui pour adorer JESUS-CHRIST en apparence, mais pour le tuer dans le temps même qu'ils feignent de l'adorer. »

Ÿ. 9. 10. *En même-temps l'étoile qu'ils avoient vue en orient, alloit devant eux jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où étoit l'enfant, elle s'arrêta. Et lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent tout transportés de joie.*

Ç'a été le sentiment de beaucoup d'Anciens, que l'étoile, dont la vue avoit servi à faire connoître aux Mages la naissance du Sauveur, leur servit de guide dans le chemin jusqu'à Jérusalem. Et ils témoignent qu'elle commença à disparaître à leurs yeux par un effet de la providence, pour leur donner lieu de consulter dans la capitale de Judée ceux qui sembloient devoir être instruits de la naissance de leur nouveau Roi. Mais il semble qu'on doit s'arrêter plutôt au sentiment de quelques autres Interprètes, qui croient que cet astre miraculeux leur ayant paru d'abord, comme on l'a dit, vers la Judée, comme pour leur désigner la province où étoit né le Sauveur, ne parut plus à leurs yeux depuis qu'ils se furent mis en chemin pour venir à Jérusalem. Et c'est même ce qu'on a lieu de juger par ces grands transports de joie qu'ils ressentirent au sortir de Jérusalem.

saïem, lorsqu'ils virent reparoître la même étoile qu'ils avoient vuë, dit l'Évangéliste, étant en orient.

On a déjà remarqué que ce n'étoit point une étoile ordinaire; puisqu'il n'ayant pas, selon saint Jean Chrysostôme, un mouvement qui lui fut propre, ainsi que les autres astres, elle paroissoit, & se cachoit selon les desseins de Dieu; qu'elle s'avancoit quand il le falloit, & s'arrêtoit quand il falloit s'arrêter, se remuant par une conduite miraculeuse, & imitant cette colonne de feu qui avoit paru autrefois devant les Israélites, lorsqu'elle faisoit ou marcher ou arrêter leur armée. Cette étoile avoit encore une autre propriété, qui étoit de s'élever ou de s'abaisser, selon qu'il étoit besoin pour faire connoître aux Mages ce que Dieu avoit résolu de leur découvrir. Car quand ils la virent la première fois étant en orient, il falloit bien qu'elle leur parut dans une juste élévation qui pût leur marquer de loin le côté de la Judée. Mais lorsqu'au sortir de Jérusalem elle reparut, & leur désigna ensuite précisément le lieu même où J. C. étoit né, quoique cet endroit fut si petit, il est visible qu'elle n'auroit pu le faire qu'en leur paroissant fort basse & en descendant, comme dit saint Chrysostôme, au bas de l'air, pour se placer en quelque façon sur la tête du divin enfant qu'ils cherchoient avec tant d'ardeur.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 6.

Cette étoile dont la vue causa une si extrême joie aux Mages, & qu'ils suivoient avec tant de fidélité jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé J. C. peut nous marquer & la lumière de la grâce & celle de la vérité. C'est cette divine lumière qui a paru de fort loin, dit saint Hilaire, à ceux qui étoient dans les ténèbres du paganisme: & elle les a heureusement éclairés dans le même-temps que le propre peuple de Dieu, qui en étoit comme tout environné, & qui possédoit au milieu de soi celui qui est, comme dit saint Jean, & la lumière & la vie essentielle de tous les hommes, ne la voyoit pas: *Stellæ ortus primum à Magis intellectus, indicat mox gentes in Christum credituras; & homines professionis longè à scientia divinæ cognitionis aversæ, lumen quod statim in ortu ejus extitit, cognituros.*

Joan. 1:

Hilarius
in Matt.
cap. 1.

ψ. 11. *Et entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère; & se prosternant en terre, ils l'adorèrent. Puis ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présens de l'or, de l'encens & de la myrrhe.*

Cette maison où ils entrèrent étoit, selon saint Jérôme, & plusieurs autres, la crèche ou l'étable de Bethléem. Car ce fut dans ce petit trou de la terre, comme il l'appelle, que le Créa-

Hieron.
ep. 17.

teur des cieux naquit , qu'il fut enveloppé de langes , vu par bergers , désigné par l'étoile , & adoré par les Mages : *Ecce hoc parvo terræ foramine cælorum conditor natus est : hic involutus pannis : hic visus à pastoribus : hic demonstratus à stella : hic adoratus à Magis.* » Mais , que faites-vous , s'écrie saint Berna
 » en s'adressant à ces Mages qui se prosternoient devant J.
 » Que faites-vous ? Vous adorez un enfant à la mamelle
 » couché dans une étable , & enveloppé de langes. Est-ce do
 » que celui que vous adorez est Dieu ? Mais Dieu n'a-t-il p
 » son trône dans le ciel ? Et vous le cherchez dans un lieu
 » pauvre entre les bras de sa mère. Que faites-vous enco
 » une fois , en lui présentant de l'or comme à un Roi ? Où e
 » donc son palais royal , où est son trône , où est sa Cour ? I
 » comment des hommes si sages sont-ils tombés dans une tel
 » folie , que d'adorer un enfant aussi méprisable en apparen
 » par la foiblesse de son âge , que par la grande pauvreté de s
 » parens ? N'y avoit-il pas en effet , ajoute le même Saint , tou
 » lieu de craindre que ces étrangers ne fussent scandalisés pa
 » un tel spectacle , & qu'ils ne crussent , en voyant des chose
 » si indignes de la majesté d'un Dieu & d'un Roi , que l'on s'é
 » toit moqué d'eux : Cependant ni cette étable ne leur caus
 » point d'horreur , ni ils ne se trouvent point choqués de ce
 » langes dont étoit enveloppé celui qu'ils cherchoient , ni ils n
 » sont point scandalisés de ne trouver qu'un enfant qui étoit
 » la mamelle. Ils se prosternent devant lui ; ils le révèren
 » comme un Roi ; ils l'adorent comme un Dieu. Mais la raison
 » d'une si grande merveille étoit que celui qui les avoit ame
 » nés à Bethléem les instruisit lui-même de tout ce mystère , ne
 » les ayant pas seulement éclairés au-dehors par la lumière exté
 » rieure de l'étoile , mais encore au-dedans du cœur par celle
 » de son Esprit. »

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 7.*

Les langes & la crèche font assez connoître , selon la réflexion de saint Chrysostôme , que cet enfant étoit homme : mais que cette adoration des Mages fait connoître en même-temps qu'il étoit Dieu. Et leur conduite étoit elle-même , ajoute ce Saint , une figure de l'avenir , qui marquoit que les Gentils préviendroient dans la foi le peuple Juif. Ce n'étoit pas , comme il dit encore , l'ordre le plus naturel , que des Mages qui étoient des infidèles & des étrangers adorassent J. C. avant les Juifs , & qu'ils eussent l'avantage sur ceux qui avoient été nourris dans la connoissance des prophéties. Mais parce qu'ils refusèrent de connoître ce trésor qu'ils avoient reçu de Dieu , & qu'ils possé-

doient au milieu d'eux, ils ont mérité que des infidèles leur aient ravi leur propre bien, dont l'ingratitude de leur conduite les avoit rendus indignes.

Quant aux présens que les Mages offrirent à J. C. il est vrai que quelques-uns ont prétendu qu'ils ne firent en cela que se conformer à l'usage de leur pays : parce que c'étoit la coutume des orientaux de ne se point présenter devant les Rois qu'avec des présens. Mais on ne peut néanmoins ne pas reconnoître qu'une lumière surnaturelle les éclairoit dans ce qu'ils faisoient ; & que comme elle empêcha qu'ils ne fussent scandalisés par tant de choses choquantes qui se présentèrent à leurs yeux, elle pût bien leur faire comprendre aussi le mystère que tous les Anciens ont reconnu avec l'Eglise dans ces présens mêmes. Il paroît donc qu'ils lui offrirent des choses qui étoient communes dans leur pays ; puisqu'il y avoit une très-grande abondance d'or & d'argent dans l'Arabie, d'où plusieurs prétendent qu'ils étoient venus ; & que l'encens avec tous les aromates y étoient aussi tellement communs, qu'on n'y voyoit presque point, selon un Ancien, d'autres arbres que de ceux de cette nature. Mais cela n'a pas empêché les saints Pères de déclarer que ces mêmes oblations qu'ils firent à J. C. exprimoient parfaitement les différentes qualités de l'enfant devant qui ils se prosternèrent ; Que l'or marquoit sa royauté ; l'encens, sa divinité ; & la myrrhe, son humanité : *Denique oblatio munerum*, dit S. Hilaire, *inteligentiam in eo totius qualitatis expressit : in auro regem, in thure Deum, in myrrha hominem confitendo.* Et il ajoute excellemment que dans la vénération de ces trois qualités qui se trouvoient réunies en la personne de J. C. consiste la parfaite connoissance de tout le mystère de son Incarnation ; puisque comme homme il est mort ; comme Dieu, il s'est lui-même ressuscité ; & comme Roi il a la puissance de juger les hommes : *Atque ita per venerationem eorum, sacramenti omnis est consummata cognitio : in homine mortis, in Deo resurrectionis, in rege judicii.*

Ezechiel.
27.21.

Plin. lib.
12. *natur.*
histor.
Virgil.
Georg.
Chrysost.
in Matth.
hom. 7.

Hilar. in
Matth.
can. 1.
Greg. in
Evang.
hom. 10.

Si nous voulons, dit saint Bernard, imiter en quelque façon ces saints Mages dans les présens qu'ils offrirent à J. C. nous pourrons offrir comme eux de l'or au Sauveur, en méprisant les biens de la terre pour son amour, & en les donnant aux pauvres comme à ceux qu'il reconnoît pour ses membres : nous lui offrirons de l'encens avec les Mages, en élevant saintement par la prière nos cœurs vers lui, selon qu'il est dit dans l'Apocalypse : *Que les coupes d'or pleines de parfums que tenoient les vingt-quatre vieillards en se prosternant devant l'agneau, comme ces*

Bernard
in Epiph.
serm. 3.
num. 5.

Apocal.
3. 5.

Mages, signifioient les prières des Saints. Et enfin notre sacrifice sera parfait, si à l'aumône & à la prière figurées par l'or & l'encens, nous joignons la mortification de la chair marquée par la myrrhe, qui bien qu'amère, est très-utile pour nous préserver de la corruption de notre mortalité & de celle du péché.

ŷ. 12. Et ayant reçu pendant qu'ils dormoient un avertissement de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin.

L'expression du texte Grec nous fait voir que cet avertissement qui leur fut donné pendant qu'ils dormoient, venoit de Dieu. Car ils méritèrent, selon la remarque des Interprètes, par leur première fidélité à suivre les célestes inspirations qu'ils avoient reçues, que Dieu même les instruisit de ce qu'ils avoient à faire pour ne seconder pas, sans qu'ils y songeassent, la mauvaise intention d'Hérode. Mais saint Chrysostôme nous fait ici admirer tout de nouveau la foi de ces Mages, qui sembloient devoir être scandalisés de cet avertissement qu'on leur donnoit. Car comment, dit-il, ne furent-ils point troublés & ne raisonnèrent-ils point ainsi en eux-mêmes? Si cet enfant étoit quelque chose de grand, & s'il avoit véritablement quelque pouvoir, pourquoi serions-nous obligés de nous retirer secrètement? Dieu n'est-il pas tout-puissant pour sauver celui que les oracles représentent comme devant être lui-même le Sauveur des peuples? Et pourquoi nous oblige-t-il de nous enfuir en quelque sorte pour tromper Hérode, comme s'il n'avoit pas le pouvoir d'empêcher par d'autres voies l'exécution de sa mauvaise volonté? C'eut été sans doute le raisonnement de tous ceux qui auroient été moins remplis de la sagesse de Dieu que ces Mages. Mais ces hommes éclairés de la vraie lumière d'une foi humble & obéissante, ne se laissent pas éblouir par cette fausse lueur de la prudence du siècle. Et ce fut, dit saint Hilaire, en obéissant ainsi à Dieu & en retournant par un autre chemin en leur pays, qu'ils nous figurèrent, que lorsqu'on veut établir toute son espérance & tout son salut en J. C. on doit s'abstenir aussi de marcher dans le chemin de sa vie passée: *In Christo salutem omnem & spem locantes, admonemur prioris vitæ itinere abstinere.* Nous ne pouvons point, comme dit encore saint Augustin, retourner en notre patrie, qui est le ciel, par le chemin dans lequel nous marchions auparavant. Mais il faut nécessairement en prendre un autre que le Roi de l'humilité nous a enseigné, & qui ne puisse être exposé aux embûches du prince superbe son ennemi.

Hilar. in
Matth.
cap. 1.

August.
de Trin.
l. 4. c.
12.

mi : *Non quâ venimus , sed per aliam viam in patriam redire debemus , quam rex superbus humili regi adversarius obsidere non possit.*

ÿ. 13. *Après qu'ils furent partis , &c.*

Saint Augustin & plusieurs autres Interprètes ont remarqué [Aug. de consens. Evang. l. 2. c. 5. Luc. 2.] que ce que l'Évangéliste va rapporter n'arriva pas aussitôt après le départ des Mages , mais que l'oblation de J. C. dans le temple & la purification de la sainte Vierge , selon qu'elles sont décrites dans saint Luc , doivent être mises entre deux. Ainsi ce que nous allons dire ne se passa pas à Bethléem , mais à Nazareth , où saint Luc témoigne que la sainte Vierge retourna avec l'enfant JESUS après sa purification. Il faut donc avoir dans l'esprit cette règle générale que le même Saint nous propose pour servir à l'intelligence de l'histoire de l'Évangile , qui est que les saints Évangélistes ne sont nullement contraires les uns aux autres , quoique chacun d'eux omet plusieurs choses dans sa narration , & raconte néanmoins tellement de suite ce qu'il a à dire , qu'il sembleroit qu'il n'omet rien de ce que les autres disent plus que lui. Il suffit , dit saint Augustin , pour les concilier ensemble , de considérer avec soin dans ce que l'un dit , & que l'autre ne dit pas , l'ordre des choses , qui fait juger aisément du temps & du lieu où elles se sont passées. Plusieurs croient néanmoins que l'adoration des Mages n'arriva qu'après l'oblation de J. C. dans le temple , & un temps même assez considérable depuis sa naissance ; ce que nous laissons à la discussion des savans.

ÿ. 13. *Un Ange du Seigneur apparut à Joseph pendant qu'il dormoit , & lui dit : Levez-vous , prenez l'enfant & sa mère , & fuyez en Egypte , &c.*

On s'étonne de ce que Dieu ne sauve pas cet enfant de la fureur du Roi Hérode , sans l'obliger de s'enfuir en Egypte avec sa mère. Mais c'est par cette foiblesse même apparente que le Fils de Dieu commence à agir selon la divine économie du mystère de son Incarnation. Car s'il eût toujours agi en Dieu & dans toute l'étendue de sa puissance , ceux qui ont voulu représenter son Incarnation comme une fable , se seroient portés avec beaucoup plus de hardiesse à nier qu'il eût jamais pris véritablement notre chair. Il fuit donc , dit saint Fulgence , non par l'effet d'une crainte humaine , mais d'une sagesse toute divine ; il fuit , non par nécessité , mais par puissance. Et la raison pour laquelle il a daigné s'enfuir en Egypte , a été la charité avec laquelle il vouloit ensuite monter même sur la croix. Comme c'a été par un effet de sa puissance qu'il a voulu être attaché sur Chrysost. in Marc. hom. 8. Fulgent. serm. de Epiphano.

*Chrysoft.
ibid.*

le bois pour notre salut ; ce fut aussi par un effet de cette même puissance qu'il voulut s'aller cacher en Egypte étant encore un enfant. Il étoit d'ailleurs, selon la remarque de saint Chrysoftôme, très-digne de la grandeur & de la puissance de Dieu, non-seulement de vaincre ses ennemis hautement, mais encore de les tromper & de les surprendre. C'est la conduite très-sage dont il use ici envers Hérode. Nul ne doute qu'il n'eût pu très-facilement le frapper de quelque plaie qui l'auroit mis dans l'impuissance d'accomplir ce qu'il vouloit. Mais il se contente, en empêchant les saints Mages de retourner à Jérusalem, de donner lieu à ce Prince de connoître que ce qu'il entreprenoit ne lui réussiroit pas. Et il use en même-temps de moyens humains pour sauver l'enfant, voulant prendre son ennemi dans le piège même de sa propre malice.

*Hilarius
in Mat.
can. 1.
Chrysoft.
ibid. ut
suprà.*

Les anciens Pères ont cru que lorsque Dieu choisit l'Egypte pour y envoyer l'enfant JESUS, il avoit dessein d'annoncer dès-lors à toute la terre les grandes espérances qu'elle devoit concevoir pour l'avenir ; parce que l'Egypte étant plongée dans l'idolâtrie, & adorant, comme le dit saint Hilaire, les monstres de toutes les différentes divinités du paganisme, J. C. vouloit marquer en s'y retirant pour être à couvert de la fureur du roi des Juifs, ce qui devoit arriver un jour ; c'est-à-dire, qu'après que son peuple l'auroit fait mourir, il passeroit vers les nations infidelles, & abandonneroit la Judée à son propre aveuglement. C'étoit donc pour préparer en quelque sorte les infidelles à la grâce de l'Evangile, que le Fils de Dieu sortit des Etats du roi Hérode son persécuteur, & choisit le royaume le plus impie des Gentils pour s'y retirer. Et c'est en cette manière que des Interprètes ont cru qu'on devoit entendre ce qu'ont dit quelques Anciens : que J. C. par sa présence en Egypte détruisit l'idolâtrie, & toutes les vaines idoles qui étoient l'ouvrage de la main des hommes : ce qui paroît être aussi le sentiment de saint Jérôme dans l'explication morale qu'il donne à ces paroles d'Isaïe : *Il entrera dans l'Egypte, & les idoles d'Egypte seront ébranlées devant sa face.* Aussi l'on a regardé depuis cette surabondance de grâces qui éclata en Egypte au temps où les Antoines, les Pacomes, les Hilarions, & tant d'autres Solitaires y vivoient de la vie des Anges, comme un effet de cette bénédiction toute divine que l'enfant JESUS y alla porter par sa présence, lorsque la fureur d'Hérode l'engagea à s'y retirer.

*Cyrl. ca-
tech. 10.
Athanas.
ser. contr.
omn. hæ-
res.
Hieron.
in Isai.
s. 19. 1.*

†. 14. 15. Joseph s'étant levé, prit l'enfant & sa mère durant

La nuit, se retira en Egypte, où il demeura jusqu'à la mort d'Herode, &c.

L'humble foi & la prompte obéissance de saint Joseph n'a pas paru moins admirable à saint Chrysostôme que celle des Mages. Car il pouvoit dire à l'Ange : Voici une chose bien suprenante. Vous m'assuriez il n'y a pas long-temps que cet enfant sauveroit son peuple, & il ne peut se sauver aujourd'hui lui-même ; il faut au contraire qu'il se retire avec nous dans une terre étrangère. Il eût pu sans doute penser & parler de cette sorte. Mais c'étoit un homme fidelle, qui ayant été établi le chef de la famille de J. C. savoit bien qu'il ne devoit rien mêler d'humain dans les affaires de Dieu, mais se laisser humblement conduire, sans prétendre pénétrer par la foiblesse de sa raison, dans la profondeur de ses conseils. Il se lève donc dès la nuit même qu'il reçut cet ordre du ciel ; & la sainte Vierge secondant sa foi avec une soumission étonnante, ils s'enfuient avec l'enfant JESUS. Ils n'envisagent ni les périls, ni les fatigues, ni toutes les suites d'un long voyage ; & se contentant d'être assurés d'avoir Dieu même avec eux, ils lui abandonnent absolument tout le soin de leur conduite. Dieu nous apprend, dit saint Chrysostôme, à nous préparer aussitôt qu'il nous appelle aux afflictions & aux persécutions. A peine JESUS est né, qu'il est obligé de s'enfuir : & dès qu'il paroît au monde, la fureur d'un tyran le vient chercher au berceau. Ne soyez donc point troublés, ajoute ce Père, par les souffrances qui sont ordinairement les suites des meilleures actions que l'on fait pour Dieu & par son Esprit. Si nous sommes étonnés de voir la Judée persécuter J. C. ne soyons pas moins surpris de voir l'Egypte le mettre à couvert contre ceux qui le persécutent. Ainsi Dieu n'a pas seulement tracé dans les enfans des Patriarches les figures de l'avenir, mais encore la personne de J. C. même ; puisqu'il est certain que beaucoup de choses qu'il fit alors étoient des figures de ce qui devoit arriver après ; & que le salut des Gentils admis à la foi à cause de l'infidélité des Juifs, étoit figuré visiblement par cette retraite du Sauveur chassé de la Judée, & retiré au milieu des Egyptiens.

Ce que l'Évangile ajoute, Que c'étoit afin que cette parole que le Seigneur avoit dite par le Prophète fût accomplie, J'ai rappelé mon fils de l'Egypte ; ne doit pas s'entendre comme si JESUS n'avoit fui en Egypte que pour accomplir la prédiction du prophète Osée : mais il faut dire simplement que la fuite de J. C. en Egypte fut l'accomplissement de cette prédiction si ancienne. Julien l'a-

Chrysost.
in Matt.
hom. 8.

Chrysost.
ibid.

Osée 11.

1.

*Hieron.
in Osée,
c. 11. 1.
Rom. 3.*

postat eut l'impïété d'imputer à saint Matthieu une imposture pour avoir dit que ces paroles d'Osée s'étoient accomplies en la personne de J. C. Mais saint Jérôme fait voir fort bien, qu'encore que ces paroles ayent été dites à la lettre des Israélites, que Dieu délivra de la servitude de l'Egypte lorsqu'il les aimoit comme ses enfans, elles marquoient néanmoins J. C. selon le sens prophétique, qu'on peut regarder comme le sens principal, selon l'intention du Saint-Esprit.

ψ. 16. Alors Hérode voyant que les Mages s'étoient moqués de lui, entra en une grande colère; & il envoya tuer dans Bethléem & en tout le pays d'alentour, tous les enfans âgés de deux ans & au-dessous, selon le temps dont il s'étoit enquis exactement des Mages.

*August.
de conf.
Evangel.
l. 1. c. 11.*

Alors, c'est-à-dire après que la Vierge & saint Joseph se furent enfuis avec J. C. en Egypte, Hérode connut que les Mages l'avoient joué, & s'en étoient retournés en leur pays. Il crut peut-être d'abord, comme dit saint Augustin, que ces étrangers avoient eu honte de repasser par Jérusalem, étant eux-mêmes trompés, & ayant manqué de trouver ce qu'ils espéroient; & il négligea ainsi de s'informer davantage de la naissance du nouveau Roi; outre qu'il étoit toujours occupé de beaucoup d'affaires qui ne lui donnoient aucun repos. Mais on ne doit pas douter aussi que la divine providence qui présidoit d'une manière toute particulière à la conservation de l'enfant JESUS, n'ait empêché que ce Prince eût autant d'application qu'il sembloit que sa politique le demandoit; pour s'enquérir promptement de cette affaire. Enfin il connut qu'il avoit été trompé; & peut-être, dit saint Augustin, qu'il le connut par les nouveaux bruits qui se répandirent de la naissance du Messie, & de ce qui arriva à Jérusalem le jour de la purification de la sainte Vierge & de la présentation de l'Enfant au temple, lorsque Simeon & Anne la prophétesse déclarèrent à haute voix, que cet enfant devoit être la lumière des nations, & la gloire d'Israël. Que si l'on suit le sentiment de ceux qui mettent l'adoration des Mages après la purification de la sainte Vierge, on n'aura aucune peine à concevoir que le roi Hérode ait exécuté si tard son mauvais dessein.

*Luc. 2.
28. & c.*

Ce Prince ayant donc connu que les Mages n'avoient point voulu revenir pour l'informer de ce qu'ils avoient trouvé, envoya exécuter l'ordre barbare dont le saint Evangéliste parle ici. Il fit tuer dans Bethléem & aux environs, tous les enfans de deux ans & au-dessous, selon le temps de l'apparition de l'étoile, dont il avoit eu un soin si particulier de s'enquérir: c'est-à-dire, que pour s'assurer davantage de ne pas manquer celui qu'il craignoit

gnoit, il voulut faire mourir tous les enfans nés dans les deux années qui avoient précédé l'apparition de l'étoile. Car c'est ainsi qu'on peut expliquer cet endroit qui paroît clair étant entendu de cette sorte. Hérode étendit donc sa cruauté sur tous les enfans qui étoient nés deux années auparavant, espérant par ce moyen envelopper infailliblement dans ce carnage le CHRIST dont on lui avoit prédit le règne avec la naissance. Mais comme il auroit été inutile de tuer ceux qui étoient nés depuis que l'étoile étoit apparue, il fixa à ce temps l'étendue de l'ordre cruel qu'il donna à ses ministres.

Voilà jusqu'où la prudence du plus politique de tous les Princes porta sa malice. Il cherchoit uniquement à perdre l'enfant JESUS. Et cet enfant cependant échappe à sa fureur. Il veut étouffer dès le berceau celui que tant de Prophètes avoient prédit devoir être le Sauveur des hommes. Et il commence lui-même sans y penser à accomplir ces prophéties; puisqu'il donne lieu par sa cruauté à la miséricorde de ce divin Sauveur d'Israël de se répandre dès-lors avec abondance sur toutes ces innocentes victimes, qui ayant été tuées à cause de J. C. ont été depuis regardées dans l'Eglise comme autant de saints Martyrs. » Ne croyons donc pas, dit saint Chrysofôme, que ces enfans aient été à plaindre dans la mort qu'Hérode leur fit souffrir. Car quel malheur arriva-t-il, lorsque mourant pour un tel sujet, ils passèrent par une si prompte mort comme par un petit orage au port éternel d'une heureuse paix ? »

*Chrysof.
in Matth.
homil.*

Saint Hilaire dit que la fureur d'Hérode contre J. C. & la mort sanglante de tant d'innocens, étoit la figure de l'emportement si furieux avec lequel le peuple Juif s'éleva depuis contre les Chrétiens, lorsqu'il espéra pouvoir étouffer le nom de J. C. en faisant mourir tant de bienheureux Martyrs qui faisoient profession de croire en lui, & de l'adorer comme leur Sauveur.

*Hicet. in
Matth.
can. 1.*

ψ. 18. *Un grand bruit a été entendu dans Rama; on y a ouï des plaintes & des cris lamentables: Rachel pleurant ses enfans, & ne voulant point recevoir de consolation de leur perte.*

En même-temps que l'Evangeliste a rempli d'horreur notre esprit en représentant un carnage si inhumain, il nous console en quelque façon, & affermit notre foi par ces paroles du Prophète, qui marquoient que le Seigneur l'avoit prévu tant de siècles auparavant. Ainsi il nous donnoit lieu par-là, selon un grand Saint, de faire cette réflexion, que rien n'arrive en ce monde sans la conduite de sa divine providence; que tout l'avenir est présent à la lumière de cet Esprit souverain; qu'il savoit

*Chrysof.
ibid.*

très-certainement ce que tous ses serviteurs doivent souffrir pour son nom ; & que lorsqu'il ne l'empêche pas, quoiqu'il le pût aisément s'il le vouloit , c'est parce qu'il a soin d'eux & qu'il les aime , & qu'il fait ce qui est plus avantageux pour leur salut. Ce sont-là, selon saint Jean Chrysofôme , les sentimens que doit avoir un Chrétien dans toutes ses afflictions ; & c'est ainsi qu'il y trouvera toute la consolation qu'il peut souhaiter.

Mais quelqu'un pourra demander ce qu'a de commun *Rachel* avec Bethléem, & *Rama* avec Rachel dont il est parlé ici. Rachel qui étoit femme de Jacob & mère de Benjamin, fut enterrée après sa mort dans un champ près de Bethléem. Comme donc son sépulcre étoit proche de Bethléem, que le champ où elle fut enterrée étoit échu à la tribu de Benjamin fils de Rachel, & que Rama étoit aussi de cette même tribu, l'Évangile donne le nom d'enfans de Rachel à ces petits innocens qui furent tués à cause de J. C. aux environs de ce pays-là, c'est-à-dire vers les confins de la tribu de Juda & de celle de Benjamin qui se joignent en ce lieu l'une à l'autre. Saint Jérôme a cru néanmoins que *Rama* ne doit point se prendre ici pour un nom propre ; & qu'ainsi le sens véritable de ces paroles, *Vox in Rama audita est*, est comme s'il y avoit, *Vox in excelso audita est*, id est longè latè que dispersa ; qu'un bruit se fit entendre bien haut ou bien loin, & s'éleva jusqu'au ciel. Peut-être aussi que *Rama* se nommoit ainsi à cause de la situation élevée, & que le Prophète y faisoit allusion en cet endroit.

Hieron.
in Matt.
to. 4. col.
10.

C'est une ancienne tradition parmi les Ethiopiens & les Grecs, que le nombre des enfans qui furent tués à cause de J. C. se montoit jusqu'à quatorze mille. Quoique cela soit un peu difficile à croire, on peut dire cependant avec saint Hilaire, que ce grand nombre de victimes innocentes qui précédèrent la mort de l'Agneau que l'on devoit immoler pour le salut de l'univers, figuroit la multitude de Martyrs qui devoient répandre leur sang pour lui ; comme Rachel femme de Jacob, qui fut stérile longtemps, étoit elle-même l'image de l'Église de J. C. Et ce qui fait mieux connoître, dit le même Saint, que ceci s'entend figurément de l'Église, c'est que Rachel ne perdit aucun de ses enfans, & qu'ainsi on n'entendit point ses cris & ses pleurs. Comme donc l'Église cette sainte mère étant demeurée stérile durant tant de siècles, devint depuis si féconde en saints Martyrs, il est vrai de dire avec ce grand Saint, qu'elle a fait entendre ses cris, & qu'elle a pleuré dans leur martyre, non tant la mort de ses enfans, que la perte de ceux-là mêmes qui

les faisoient mourir. Car comme ils étoient eux-mêmes les premiers-nés, elle eût bien voulu les conserver comme les enfans. Car pourquoi eût-elle pleuré ceux qu'elle savoit être passés par la gloire de leur martyre au bonheur de l'éternité? *In æternitatis enim profectum per martyrii gloriam efferebantur.* Ainsi toute la consolation dont elle auroit eu besoin, regardoit ceux qu'elle avoit perdus par leur crime, & non ceux qu'elle avoit gagnés par leur martyre : *Consolatio erat rei amissæ præstanda, non autem.*

Nous pouvons tous imiter la charité admirable de cette divine mère, si nous sommes véritablement ses enfans. Et nous l'imiterons si nous craignons d'être nous-mêmes la cause de sa douleur en persécutant nos frères, & en cessant d'être du nombre de ses enfans. Ce n'est point la mort du corps qui fait le sujet de sa grande affliction; c'est celle de l'ame. Elle a appris de son Epoux & de ses principaux membres à se glorifier dans les souffrances temporelles; mais elle appréhende les scandales qui font mourir devant Dieu ceux qu'elle aime comme leur mère. Soyons donc touchés de ce qui la touche, & sensible aux maux qu'elle sent. Evitons tous les sujets de scandale qui pourroient faire tomber ceux qui sont nos frères; & ne répandons des larmes que comme l'Eglise pour pleurer ceux qui méritent d'être pleurés éternellement. Ne nous troublons point non plus, dit saint Chrysostôme, lorsqu'il arrive des choses qui nous paroissent contraires aux promesses que Dieu nous a faites. Considérons bien par où celui qui venoit sauver son peuple, a commencé une si grande œuvre presque aussitôt qu'il est né. Sa mère s'enfuit; son pays tombe dans la dernière affliction; on fait un carnage inoui d'enfans à cause de lui; & on n'entend de toutes parts que les soupirs, & que les cris lamentables des mères désolées. C'est ainsi, ajoute ce Père, que Dieu accomplit ordinairement ses desseins par des voies qui semblent y être opposées, afin que nous admirions davantage sa toute-puissance. C'est ainsi qu'il a formé ses Disciples en les préparant à de grandes actions par de grandes afflictions, afin de donner un plus grand éclat au miracle de la conversion de l'univers.

ψ. 19. 20. *Hérode étant mort, un Ange du Seigneur apparut à Joseph en Egypte pendant qu'il dormoit, & lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant & sa mère, & retournez dans le pays d'Israël, car ceux qui cherchoient l'enfant pour lui ôter la vie sont morts.*

Hérode qui fit mourir tant d'enfans, étoit celui que l'histoire de Joseph nous représente comme le Prince le plus scélérat qui

*Chrysost.
in supra.*

*Hieron.
in A. etc.*

10.4 col. fut jamais. Et il suffit pour donner ici une idée du caractère d
 15. Joseph son esprit, de marquer que dans sa dernière maladie il ordonn
 Bell. Jud. avec de grandes menaces à toutes les personnes un peu conf
 L. 1. c. dérables de la Judée, de se rendre à Jéricho où il étoit; qu'
 20. & 21. Id. Ant. les fit ensuite enfermer tous dans le Cirque, & qu'il fit promet
 L. 17. c. S. tre à sa sœur & à son beau-frère, qu'au moment même qu'
 auroit rendu l'esprit, & avant qu'on en eût su la nouvelle,
 les feroit tous massacrer; afin que les Juifs au lieu de se réjouir
 de sa mort, comme il savoit qu'ils le devoient faire, fussent
 contraints malgré eux de la pleurer. La mort de ce Prince est
 décrite dans le même historien comme la mort la plus funeste
 que l'on puisse concevoir, ayant été accompagnée d'épouvan
 tables douleurs, & d'accidens très-capables de lui donner à lui
 même de l'horreur; en sorte que tout le monde jugea qu'elle
 étoit la punition de tant d'impies & de cruautés. Ce fut donc
 après la mort de ce Prince qu'un Ange apporta un nouvel ordre
 à Joseph de la part de Dieu pour retourner dans le pays d'Israël
parce que ceux, dit l'Évangile, qui cherchoient l'enfant pour le tuer
étoient morts. Ce passage a donné lieu à saint Jérôme de dire
 In Matt. 10. 4. col. 10. Que ce n'étoit pas seulement Hérode, mais les Prêtres & les
 Docteurs de la loi, qui cherchoient dans ce même-temps à
 faire mourir le Sauveur, plutôt sans doute pour complaire au
 Roi qu'ils craignoient, que pour suivre leur mouvement pro
 pre; & qu'ainsi la mort seule de ce Prince, fut en quelque
 sorte celle de tous les ennemis de J. C. qui ne l'étoient qu'à
 cause de lui. Quelques-uns croient que l'Évangéliste parle ici
 plutôt d'Hérode & de ceux qu'il employa pour ce ministère de
 fureur, ou qu'on doit entendre tout simplement au singulier
 d'Hérode seul, ce qui est dit au pluriel comme de plusieurs par
 une figure assez ordinaire.

ψ. 21. 22. *Joseph s'étant levé, prit l'enfant & sa mère, & s'en vint dans le pays d'Israël. Mais ayant appris qu'Archelaüs régnoit en Judée en la place d'Hérode son père, il appréhenda d'y aller, &c.*

Joseph. Antiq. L. 17. c. 13. 15. Bell. Jud. l. 2. c. 21. Hérode par son dernier testament donna le royaume à Archelaüs. Et il établit Hérode Antipas Tétrarque de la Galilée & de la Perée: mais il soumettoit son testament à la volonté de l'Empereur. Auguste ne voulut point honorer Archelaüs de la qualité de Roi. Mais parce que les soldats le proclamèrent Roi aussitôt après la mort de son père, & qu'il commandoit en effet dans les Provinces qu'on lui soumit, comme s'il avoit été revêtu de la puissance royale, l'Évangile dit ici; *Qu'il régnoit dans la Judée.*

Or soit qu'Antipas parût être d'un naturel plus doux que son frère Archelaüs, qui fut même depuis, à cause de sa tyrannie, relégué à Vienne dans les Gaules par l'Empereur; soit qu'il y eût plus à craindre de la part d'un Prince que les soldats avoient proclamé Roi de Judée, pour un enfant que les Mages avoient nommé hautement le Roi des Juifs, il est marqué que saint Joseph fut averti pendant qu'il dormoit de se retirer en Galilée, où commandoit Antipas. Et saint Chrysofôme témoigne, que toute la fureur d'Hérode étant tombée sur Bethléem & sur le pays d'alentour, Archelaüs pouvoit bien croire lui-même qu'après le carnage de tant d'enfans il n'avoit plus rien à craindre, puisque celui qu'on craignoit ne pouvoit manquer d'y avoir été enveloppé avec tous les autres.

Chrysoft. in Matt. homil. 9.

Dieu fait voir ici en autorisant la juste défiance qu'avoit saint Joseph de la cruauté d'Archelaüs, & lui donnant ordre de se retirer non en Judée, mais en Galilée, qu'on peut quelquefois sans s'écarter de la juste soumission qu'on lui doit, suivre les règles que la sagesse nous présente, lorsqu'elles ne se trouvent point opposées aux ordres de sa conduite. Ce n'est point alors manquer de foi, mais c'est craindre de tenter Dieu, lequel n'oblige les hommes de renoncer aux lumières de leur raison, que lorsqu'elles sont contraires à celle de l'Évangile. Saint Hilaire trouve dans ce qui est arrivé à Joseph, une figure de ce qu'on vit arriver depuis aux Apôtres, dont il étoit une image, en ce qu'ils ont comme lui été chargés de porter par tout J. C. qui leur a été confié comme le salut des nations. Ces Apôtres après la mort d'Hérode Roi des Juifs, c'est-à-dire après la perte des Juifs mêmes qui étoient tombés dans la malédiction de Dieu en faisant mourir J. C. reçurent ordre d'aller prêcher, c'est-à-dire d'aller porter J. C. dans la Judée: car ils étoient premièrement envoyés vers les brebis perdues de la maison d'Israël. Mais trouvant les Juifs dominés par l'infidélité qu'ils avoient héritée de leurs pères, ils s'éloignèrent d'eux & se retirèrent. Ayant depuis été avertis d'en-haut, c'est-à-dire connoissant par la lumière du ciel l'effusion du Saint-Esprit sur les Gentils, au lieu de porter J. C. en Judée, comme ils y avoient été envoyés, ils portèrent en Galilée, c'est-à-dire vers les Gentils, celui qui est nommé la vie & le salut des nations.

Hilar. in Matth. can. 2.

Joseph alla donc demeurer à Nazareth, afin que ce qui avoit été dit du CHRIST par les Prophètes, qu'il seroit nommé *Nazaréen*, fût accompli. On a vu auparavant que saint Joseph & la sainte Vierge étoient déjà retournés à Nazareth, depuis qu'ils eurent

Luc. 2. 39.

offert l'enfant JESUS dans le temple, & avant leur fuite en Egypte: C'étoit même dans cette ville qu'il avoit été conçu si miraculeusement, comme l'histoire en est rapportée dans saint Luc. Mais parce que la publication de l'Edit de l'Empereur, qui ordonnoit un dénombrement général des habitans de tout l'Empire Romain, avoit obligé chacun de s'aller faire enregistrer dans la ville d'où il étoit; & qu'ainsi Joseph s'en étant allé à Bethléem qui étoit sa ville, étant celle de David, le Sauveur y étoit né; saint Matthieu marque exprès qu'il fit depuis sa demeure à Nazareth, afin qu'on vit l'accomplissement de ce qu'avoient dit les Prophètes: Que le CHRIST seroit nommé *Nazaréen*, parce qu'il fut élevé à Nazareth. On ne voit point toutefois dans l'Écriture aucun passage où cela soit dit en termes formels. Aussi S. Jérôme témoigne que c'est pour cette raison que l'Évangéliste parle en général des Prophètes, sans en désigner un en particulier. Car il fait juger par là, ajoute ce Père, qu'il ne citoit pas les propres paroles de l'Écriture, mais le sens qu'elles renfermoient: *Nazaréen* signifie saint, séparé, & consacré au Seigneur. Or toutes les Écritures, comme il dit encore, nous déclarent que le CHRIST seroit vraiment saint, d'une sainteté qui devoit le séparer de la corruption de tout le reste des hommes. Mais nous pouvons dire encore avec saint Jérôme, que selon l'intelligence de l'hébreu, la vérité de ces paroles se trouve dans le prophète Isaïe, lorsqu'il est dit du Messie: *Qu'il sortiroit un rejeton de la tige de Jessé, & qu'une fleur devoit naître de sa racine*; parce que le mot hébreu *Netzer*, signifie fleur ou rejeton, & qu'on devoit effectivement, selon les anciens commentaires hébreux, écrire au lieu de Nazareth, *Netzaret*, dérivé de *Netzer*, qui avoit fait appeler cette ville du même nom. Ainsi quelques Interprètes ont cru que le saint Évangéliste faisant exprès allusion à ce sens que nous marquons, a voulu lever en quelque sorte le scandale que causa depuis le nom de Nazaréen dont on nommoit communément J. C. Car il nous donne lieu, selon eux, d'entendre que si les hommes le nommoient ainsi par mépris, à cause qu'il avoit été élevé à Nazareth que l'on regardoit alors comme une ville très-méprisable, c'étoit néanmoins pour vérifier en même-temps le témoignage que les Écritures rendoient de lui, en marquant qu'il seroit la fleur de la maison de Jessé, le Saint des Saints & la sainteté même, & que dans sa vie & dans sa mort il paroîtroit véritablement consacré à Dieu.

C'est donc lui qu'on doit regarder comme le chef & le

modèle de tous les vrais Nazaréens, non dans le sens auquel on disoit, Qu'il ne pouvoit rien venir de bon de Nazareth; mais au sens selon lequel en ont parlé les Prophètes, qui l'ont nommé la fleur de la pureté, de la sainteté; & le Saint des Saints, vraiment séparé de toute corruption, & consacré tout à Dieu. Ceux qui appartiennent à ce chef divin comme ses membres, s'appliquent de même à se séparer de tout ce qui est impur, pour se rendre dignes de s'approcher de plus en plus de celui qui est nommé dans les Ecritures un feu dévorant & consumant, & qui ne peut rien souffrir qui se sente de l'impureté & de la corruption.

Joan. 1: 46. & 7. 52.



CHAPITRE III.

Prédication & baptême de S. Jean. Ses reproches contre les Phariséens. Il baptise Jesus-Christ.

1. **I**N diebus autem illis venit Joannes Baptista prædicans in deserto Judææ,

2. & dicens: Pœnitentiam agite; appropinquavit enim regnum cœlorum.

3. Hic est enim qui dictus est per Isaiam prophetam dicentem: Vox clamantis in deserto: Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.

4. Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, & zonam pelliceam circa lumbos suos: esca autem ejus erat locustæ, & mel sylvestre.

5. Tunc exhibat ad eum Jerosolyma, & omnis Judæa, & omnis regio circa Jordanem,

6. & baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.

7. Videns autem multos Pharisæorum & Sadducæorum, venientes ad baptis-

1. **E**N ce temps-là Jean-Baptiste vint prêcher au désert de Judée,

2. en disant: Faites pénitence; car le royaume des cieux est proche.

3. C'est lui qui a été marqué par le prophète Isaïe, lorsqu'il dit: On a entendu la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

4. Or Jean avoit un vêtement de poil de chameau, & une ceinture de cuir autour de ses reins; & sa nourriture étoit des fauterelles & du miel sauvage.

5. Alors la ville de Jérusalem, toute la Judée, & tout le pays des environs du Jourdain venoient à lui;

6. & confessant leurs péchés ils étoient baptisés par lui dans le Jourdain.

7. Mais voyant plusieurs des Phariséens & des Sadducéens qui venoient à son baptême, il leur dit:

Marc. 1: 4. Luc. 3. 3.

Isai 40. 3. Marc. 1. 3. Luc. 3. 4.

Marc. 1: 5.

Race de vipères : qui vous a appris à fuir * la colère qui doit tomber sur vous ?

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence.

9. Et ne pensez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; puisque je vous déclare que Dieu peut * faire naître de ces pierres mêmes des enfans à Abraham.

Joan. 8.
39.

10. Car la cognée est déjà mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit sera coupé & jeté au feu.

Marc. 1.
8.

Luc. 3.
16.

Joan. 1.
26.

Act. 1. 5.

11. Pour moi je vous baptise dans l'eau pour vous porter à la pénitence ; mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi , & je ne suis pas digne de porter ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit & dans le feu.

12. Il a son van en sa main , & il nettoiera parfaitement son aire : il amassera son blé dans le grenier , mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

Marc. 1.
8.

13. Alors JESUS vint de la Galilée au Jourdain trouver Jean pour être baptisé par lui.

14. Mais Jean s'en * défendoit , en disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous , & vous venez à moi ?

15. Et JESUS lui répondit : Laissez-moi faire pour cette heure ; car c'est ainsi * que nous devons accomplir toute justice *. Alors Jean ne lui résista plus.

num suum , dixit eis : Progenies viperarum , quis demonstravit vobis fugere ventura ira ?

8. Facite ergo fructum dignum poenitentiae.

9. Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham ; dico enim vobis , quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahamæ.

10. Jam enim securis a radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor , quae non facit fructum bonum excidetur & in ignem mittetur .

11. Ego quidem baptizo vos in aqua in poenitentiam qui autem post me venturus est , fortior me est cujus non sum dignus calcamenta portare : ipse vos baptizabit in Spiritu sancto , & igni.

12. Cujus ventilabrum in manu sua , & permundabit aream suam : & congregabit triticum suum in horreum , paleas autem comburet igni inextinguibili.

13. Tunc venit Jesus à Galilæa in Jordanem ad Joannem , ut baptizaretur ab eo.

14. Joannes autem prohibebat eum , dicens : Ego à te debeo baptizari , & tu venis ad me ?

15. Respondens autem Jesus , dixit ei : Sine modo : sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum.

* 7. *lett.* la colère à venir. = v. 9. *let.* peut susciter. = v. 14. *lett.* l'empêchoit. = v. 15. *lett.* qu'il est bienséant. = *ib. let.* Alors il le laissa faire.

16. Baptizatus autem Jesus confestim ascendit de aqua; & ecce aperti sunt ei caeli: & vidit spiritum Dei descendentem sicut columbam, & venientem super se.

17. Et ecce vox de caelis dicens: Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui.

16. Or JESUS ayant été baptisé sortit aussitôt hors de l'eau; & en même-temps les cieux lui furent ouverts; il vit l'Esprit de Dieu qui descendit en forme de colombe, & qui vint se reposer sur lui.

17. Et au même instant une voix se fit entendre du ciel, qui disoit: Celui-ci est mon fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection.

Luc. 3: 22.

Luc. 9.

35. 2. Petr.

1. 17.

γ. 17. *en* dans lequel je me plais uniquement.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

γ. 2. **E**N ce temps-là Jean-Baptiste vint prêcher au désert de Judée.

Il se passa plus de vingt années depuis que JESUS revint de l'Egypte à Nazareth, jusqu'à la prédication de saint Jean dont il est parlé ici. Lors donc que saint Matthieu, après avoir dit que Joseph revint avec l'enfant & sa mère en Galilée, ajoute: Qu'en ce temps-là Jean-Baptiste vint prêcher, &c. il faut entendre non que cet événement arriva lorsqu'ils revinrent de l'Egypte, mais en général dans le temps qu'ils demeuroient à Nazareth. Car il ne dit rien de tout ce qui se passa, soit lorsque l'enfant JESUS demeura parmi les Egyptiens, soit dans le cours de tant d'années qu'il vécut d'une vie cachée dans la ville de Nazareth, sans manifester aux hommes ce qu'il étoit. Et en cela il voulut sans doute faire connoître à ses disciples, que la vie cachée aux yeux du monde est une excellente préparation pour les grandes œuvres où il les appelle, & que c'est à l'ombre de cette vie inconnue, que les plantes du Père éternel, comme elles sont appelées dans l'Evangile, s'élèvent plus sûrement pour être dignes de devenir de ces arbres qui sont capables de recevoir sur leurs branches les oiseaux du ciel.

Matth.

15. 13.

Matth.

13. 32.

Saint Jean fils de Zacharie & d'Elisabeth, dont la naissance miraculeuse est rapportée dans saint Luc, a été surnommé Baptiste à cause du ministère auquel il fut destiné. Et ce ministère consistoit à donner un baptême de préparation & de pénitence à ceux qui vouloient se disposer à recevoir celui de J. C. Ce digne ministre du Fils de Dieu vint donc prêcher dans le désert de Judée; c'est-à-dire, non pas dans les environs de sa maison

Luc. 1. 5.

&c.

paternelle, comme l'ont cru quelques-uns ; mais dans le désert nommé proprement *le désert de la Judée*, qui étoit au-deçà du Jourdain, le long de ce fleuve, entre l'orient & le nord, à l'extrémité duquel étoient *Ennon & Salim*. Quel prodige, s'écrie un grand Saint, de voir paroître tout-d'un-coup sur le rivage du Jourdain le fils d'un Prêtre qui avoit passé trente années au fond d'un désert, & de l'entendre parler un langage tout nouveau ; c'est-à-dire prêcher la nécessité de la pénitence à tous ceux qui se rencontrèrent d'abord en ce lieu, ou qui excités par le bruit de sa réputation, y accoururent dans la suite !

Ÿ. 2. *En disant : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche.*

Hieron. in Matt. ro. 4. col. 20. Saint Jean-Baptiste est le premier, selon la remarque d'un ancien Père, qui prêche le royaume des cieux : & c'étoit un privilège réservé au saint Précurseur de J. C. Les Juifs avoient attendu jusqu'alors un Messie, dont le règne tout rempli d'éclat les rendit heureux sur la terre, & triomphans de leurs ennemis. Car dans tout le temps de l'ancienne loi on promettoit des biens temporels, & on attachoit des récompenses terrestres à l'observation fidelle des commandemens de Dieu. Mais comme le temps de la loi nouvelle étoit arrivé, Jean le précurseur du Fils de Dieu commence à parler ouvertement de la vérité, dont le commun du peuple Juif n'avoit jusqu'alors envisagé que la figure. Ainsi il fait retentir, non dans la ville de Jérusalem, ni au milieu des autres villes, mais dans le désert, où l'Esprit de Dieu aime mieux ordinairement se faire entendre au cœur de l'homme, cette voix si surprenante & si inconnue : *Faites pénitence ; car le royaume des cieux est proche.* C'est donc de même que s'il leur eût dit : Le temps approche de l'accomplissement des promesses qu'on vous a faites depuis tant de siècles, non d'un royaume temporel & passager, tel que vous vous l'êtes figuré jusqu'à présent, & que vous l'avez toujours attendu, mais *du Royaume des cieux*, d'où vos crimes vous avoient exclus, & dont la porte va être ouverte par la pénitence. Il prêche la pénitence, dit saint Hilaire, à l'approche du Royaume des cieux ; parce que c'étoit par la pénitence qu'ils pouvoient revenir de l'égarement où ils étoient, & se retirer de l'abyme de leurs crimes, en rougissant salutairement de leurs désordres, & en prenant une ferme résolution d'y renoncer. Or ce Royaume des cieux se peut entendre selon deux vues différentes, qui reviennent néanmoins à la même chose. Car c'est proprement le règne de J. C. dans les ames ; soit qu'on le regarde dans le

Hilar. in Matth. can. 2.

temps présent, où la grâce détruit peu à peu en elles tous les restes de l'empire du démon & du règne du péché ; soit qu'on l'envisage dans le temps à venir, où le Seigneur régnera très-parfaitement en elles, quand ce corps mortel, comme dit S. Paul, *aura été revêtu de l'immortalité* dans la gloire. Saint Jean Chrysostôme entend par ce *Royaume des cieux*, le premier & le second avènement de J. C.

1. Corint.
15. 54.
Chrysoſt.
in Matth.
hom. 10.

ψ. 3. *C'est lui qui a été marqué par le Prophète Isaïe, lorsqu'il dit : On a entendu la voix de celui qui crie dans le désert.*

Le premier sens littéral & historique de ce passage d'Isaïe, marquoit la promesse que Dieu fit à Jérusalem par ce Prophète de venir à son secours après que ses peuples auroient été enlevés à Babylone en punition de leurs crimes. Et il se sert pour cela d'une expression métaphorique, en disant ; qu'on entendroit dans le désert, c'est-à-dire dans la Judée même devenue déserte par l'enlèvement & l'esclavage de ses habitans, la voix des hérauts qui crieroient, qu'on préparât promptement les chemins pour le Seigneur, en les redressant & en les aplaniſſant comme on a accoutumé de faire par-tout où les Rois doivent passer. Mais selon l'intention du Saint-Esprit, le vrai sens de ce passage regardoit aussi l'avènement du Fils de Dieu, qui s'étant incarné pour sauver Jérusalem & racheter ses captifs, se préparoit à venir leur annoncer les vérités de son Evangile, & établir par sa grâce son règne tout spirituel dans leurs cœurs. L'on peut être cependant surpris de ce que l'Evangéliste applique à saint Jean les paroles d'Isaïe, & déclare que ce Prophète l'a marqué lorsqu'il a dit, qu'on l'entendrait crier dans le désert : *Préparez la voie du Seigneur, &c.* Car saint Jean dans sa prédication rapportée par les saints Evangélistes, a dit seulement : *Faites pénitence.* Nous devons donc avec saint Jean Chrysostôme, considérer le rapport qui se trouve non pas tant dans les paroles que dans les pensées d'Isaïe & de S. Jean. Et ainsi lorsqu'Isaïe dit de saint Jean, *Qu'il criera dans le désert : Préparez la voie du Seigneur ;* & que le même saint Jean dit seulement : *Faites pénitence, ou faites de dignes fruits de pénitence ;* ces paroles du Prophète & ces paroles du saint Précurseur, quoique différentes en apparence, ne marquent, selon ce Père, que la même chose ; c'est-à-dire que Jean-Baptiste prépare la voie au Messie, non pas en donnant la grâce, ni en remettant les péchés des hommes, ce qui étoit réservé à J. C. même, mais en disposant leur cœur à le recevoir par l'humble aveu de leurs fautes. Il leur faisoit voir de quelle manière ils pourroient donner un

accès favorable à celui, qui comme Roi & comme Sauveur, venoit établir son règne & sa grâce dans leurs ames. Et il leur représentoit la nécessité d'aplanir les voies ; c'est-à-dire d'ôter les obstacles du péché & de l'orgueil qui étoient comme des montagnes opposées entre des hommes pécheurs, & le CHRIST qui étoit le Saint des Saints.

Il étoit très-important de faire ainsi remarquer aux Juifs, que les Prophètes leur avoient prédit plusieurs siècles auparavant ce qu'ils voyoient s'accomplir alors, afin qu'ils ne pussent s'excuser de recevoir comme ils devoient celui qui étoit attendu depuis tant de temps. Car le Saint-Esprit qui parloit par ces Prophètes, avoit eu soin de faire prédire si exactement tout ce qui devoit arriver en ce temps-là, qu'ils avoient marqué le Précurseur aussi-bien que le Messie, & désigné jusqu'au lieu où il devoit faire sa prédication, afin que rien ne manquât pour faire connoître au peuple de Dieu le temps précis de la visite si désirée du Sauveur des hommes.

ÿ. 4. Or Jean avoit un vêtement de poil de chameau, & une ceinture de cuir autour de ses reins, &c.

Tout respiroit la simplicité & la pénitence dans le vêtement & dans tout l'extérieur de saint Jean-Baptiste. Et tel devoit être le premier prédicateur de la pénitence, qui commençoit à annoncer aux enfans des hommes plongés jusqu'alors dans une vie toute charnelle, une vie opposée aux sens & ennemie de la chair. Ce grand Saint ayant demeuré au fond du désert comme en un ciel, passe de ce désert au milieu des peuples, comme un Ange qui viendroit du ciel sur la terre. Il n'avoit nourri son corps que de sauterelles & de miel sauvage, tandis que son ame s'étoit nourrie & engraisée du pain de la vérité. Et paroissant tout d'un coup aux yeux des hommes comme un modèle de mortification, il vient leur donner une nourriture inconnue aux sens & propre pour la sanctification de leurs ames. Si donc un homme dont toute la vie a été si sainte, si le plus grand des Prophètes & des hommes, si celui qui s'approchoit de Dieu avec tant de liberté & de confiance par la pureté de son cœur, n'a pas laissé de préférer une pénitence si austère à toutes les délices de la terre; comment pourrons-nous nous autres, s'écrie saint Jean Chrysostôme, nous excuser dans notre extrême délicatesse? Comment nous que tant de péchés rendent redevables à la divine justice, au lieu d'embrasser quelque chose de sa pénitence, ouvrons-nous si hardiment par l'excès de notre mollesse cent portes à notre ennemi, afin qu'il entre en notre ame & s'en rende maître?

Comme il paroît étonnant qu'un homme ait pu se nourrir de sauterelles, quelques Anciens ont entendu par ce mot toute autre chose que les insectes connus communément sous ce nom. Mais s'il étoit vrai, comme ils le prétendent, que les sauterelles fussent d'une nature à ne pouvoir être mangées, Dieu ne les auroit pas fait mettre au nombre des animaux censés purs que les Juifs pouvoient manger. Aussi saint Jérôme témoigne que les orientaux & les peuples de l'Afrique s'en nourrissoient, y en ayant une très-grande quantité dans la vaste étendue des déserts brûlés de ces pays-là. Et un Historien rapporte, que certains peuples d'Ethiopie n'avoient pas même d'autre nourriture que ces animaux, qu'ils faisoient & faisoient sécher à la fumée pour les conserver.

Levit. 11.

22.
Hieron.

adv. Jov.

l. 2. to. 1.

p. 523.
nov. édit.

l. 4. part.

2. col.
201.

Plin. l. 6.
cap. 30.

¶. 5. 6. *Alors ceux de Jérusalem, de toute la Judée; &c. venoient à lui; & en confessant leurs péchés, ils étoient baptisés par lui dans le Jourdain.*

Le langage tout nouveau de saint Jean-Baptiste, qui ne parloit, dit saint Jean Chrysostôme, que du ciel, que d'un royaume éternel, & que des supplices de l'enfer, excita bientôt les peuples à se rendre auprès de lui. On commença à écouter avec frayeur & respect de telles prédications soutenues par une vie toute angélique. Et le bruit de ce prodige s'étant répandu par-tout, l'on vit accourir de toutes parts un grand nombre de personnes dont le changement soudain parut quelque chose d'aussi surprenant, que ce qu'on leur annonçoit pouvoit les surprendre eux-mêmes. Ils furent frappés de ces paroles : *Faites pénitence, parce que le Royaume de Dieu est proche.*

Ils reconnurent leurs péchés; ils les confessèrent, non pas seulement en général comme le prétendent les hérétiques, mais encore en particulier, selon qu'il est dit expressément dans les Actes, qu'ils le firent dans la suite : & ils se soumirent à recevoir le baptême de saint Jean. Or ils recevoient ce baptême, non pas pour être lavés de leurs crimes, mais pour être mieux disposés au baptême véritable du Messie qui devoit les rendre purs; & pour témoigner en recevant cette ablution extérieure, qu'ils désiroient travailler par la pénitence à se purifier intérieurement de tous leurs péchés.

Estius in
hunc loc.

Act. 19.

18.

¶. 7. 8. *Mais voyant plusieurs des Pharisiens & des Sadducéens qui venoient à son baptême, il leur dit : Race de vipères; qui vous a appris à fuir la colère qui doit tomber sur vous? &c.*

Les Pharisiens & les Sadducéens étoient deux sectes célèbres parmi les Juifs. Les premiers affectoient une plus grande régula-

rité de vie, & s'étoient acquis un si grand crédit parmi le peuple, qu'on les regardoit comme les maîtres de la piété, quoiqu'ils fussent tout remplis d'orgueil & d'hypocrisie : & c'est pour cela que J. C. les a comparés à *des sépulcres blanchis, qui au-dehors paroissent beaux aux yeux des hommes, mais qui au-dedans*

Matth. 23. 27. *sont pleins d'ossements de morts & de toute sorte de pourriture.* Les Sadducéens qui étoient des hommes riches, nioient la résurrection des morts, & avoient plusieurs autres sentimens opposés à la foi des Juifs.

Cependant, comme les uns & les autres venoient à saint Jean pour recevoir son baptême, on peut s'étonner des reproches qu'il leur fait, & de cette dureté apparente avec laquelle il leur parle. Car enfin, dit saint Chrysostôme, ne sembloit-il pas devoir les louer plutôt lorsqu'ils paroissent convertis, que leur faire des reproches? Et ne méritoient-ils pas d'être reçus avec joie, lorsqu'abandonnant les villes ils venoient dans le désert entendre prêcher la vérité? Mais il paroît, selon la remarque du même Père, que Dieu avoit découvert à S. Jean le fond de leurs cœurs; & que comme la noblesse & la vertu de leurs pères les enflait d'orgueil, il étoit besoin qu'il coupât d'abord la racine de cette vaine présomption. Il les nomme donc *race de vipères*; & par-là il leur fait voir qu'ils avoient plus de sujet de s'humilier d'être nés de pères méchans, superbes & hypocrites dont ils imitoient les vices, que non pas d'être descendus d'Abraham & des autres Patriarches, dont ils étoient très-éloignés d'imiter la piété. Car les comparant à la vipère qui est un serpent très-venimeux, il donne à entendre que c'étoient des hommes remplis de venin & de malice, & dignes enfans de leurs pères. Ainsi la demande qu'il leur fait en leur disant : *Qui vous a appris à fuir la colère qui doit tomber sur vous?* Est une marque, ou de l'admiration où il étoit de la grâce que Dieu vouloit faire à des hommes si superbes, ou de la défiance très-juste qu'il pouvoit avoir de la disposition intérieure de plusieurs d'entre eux. Car c'est de même que s'il leur eût dit : Comment vous autres qui ressemblez véritablement à des vipères par le venin dont votre cœur est tout rempli; comment vous qui persécutez ordinairement les justes, & qui avez moins la vérité que l'apparence de la justice, pouvez-vous avoir été persuadés de recourir à la pénitence comme au remède établi contre les peines éternelles; puisque ou vous faites profession de ne les pas croire, ou la vaine présomption d'une fausse justice vous en ôte toute la crainte.

Chrysoft. in Matth. hom. 11.

Il est en effet assez vraisemblable que plusieurs de ces Saddu-
cées & de ces Pharisiens vinrent au baptême de saint Jean plus
par une espèce de politique & de complaisance envers les Juifs
dont ils cherchoient la faveur, que par une véritable piété. Mais
il est même certain qu'il y en eut qui rejetèrent ce baptême avec
mépris; puisqu'un autre Evangéliste dit formellement, *Que*
les Pharisiens & les Docteurs de la loi méprisèrent le conseil de Dieu
sur eux, ne s'étant point fait baptiser par Jean. Quant à ceux qui
reçurent avec piété le baptême de saint Jean, il leur dit; *Faites*
donc de dignes fruits de pénitence: c'est-à-dire, si vous êtes véri-
tablement touchés de Dieu, & si vous voulez travailler à vous
rendre dignes d'éviter les effets terribles de sa colère; faites
connoître par des œuvres d'une piété sincère, que vous détes-
tez votre vie passée. Ne venez point à mon baptême avec cette
légèreté ordinaire qui vous porte à vous convertir pour un
moment, & à retomber dans vos désordres. Ce que Dieu
fait aujourd'hui est bien élevé au-dessus de ce qu'il faisoit
du temps des Prophètes. Le Roi de ce royaume éternel que
je vous annonce vient en personne pour vous apprendre les
règles d'une sagesse plus sublime, qui vous appelle au ciel
même, & à une vie toute céleste. C'est pourquoi je vous
parle maintenant des supplices de l'enfer qu'on vous a cachés
jusqu'ici, & je vous apprends que les biens que vous devez
espérer, & que les maux que vous devez craindre sont éter-
nels. C'est ainsi que saint Chrysostôme fait parler saint
Jean-Baptiste, ou plutôt qu'il éclaircit le sens enfermé dans les
paroles du saint Précurseur de J. C.

*Luc. 7.
30.*

*Chrysost.
in Matt.
hom. 11.*

ψ. 9. *Et ne pensez pas dire en vous-mêmes: Nous avons Abraham
pour père; puisque je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces
pierres mêmes des enfans à Abraham.*

Les Juifs, & sur-tout les Pharisiens qui étoient les plus super-
bes d'entre les Juifs, se faisoient un vain honneur d'avoir
Abraham pour père, & s'attribuoient en quelque sorte la justice
de cet ancien Patriarche, à cause qu'ils étoient tous descendus
de lui. C'est aussi ce qu'ils répondirent depuis à J. C. lorsqu'il
les exhortoit à devenir ses disciples, & à connoître la vérité qui
devoit les rendre libres: *Nous sommes, lui disoient-ils, de la race*
d'Abraham, & nous n'avons jamais été esclaves de personne. Et sur ce
que J. C. leur répliqua, *que tous ceux qui commettoient le péché étoient*
esclaves du péché; ils lui répondirent de nouveau avec une vaine
confiance en eux-mêmes, Qu'ils avoient Abraham pour père; ce qui
l'obligea de les presser de plus près, en leur disant: Si vous êtes
les enfans d'Abraham, faites donc les œuvres qu'Abraham a faites.

*Joan. 8.
33. &c.*

C'est cette fausse présomption des Pharisiens & des Saddu-
céens, que saint Jean-Baptiste qui connoissoit par la lumière
de Dieu le fond de leurs cœurs, combat ici très-fortement. Et
il ne pouvoit les humilier davantage qu'en leur déclarant,
comme il fait, que Dieu étoit tout-puissant pour substituer en
leur place de vrais enfans de la foi d'Abraham, en les faisant
naître, s'il étoit besoin, des pierres mêmes qu'ils voyoient
devant leurs yeux : qu'ainsi ils devoient appréhender d'être
rejetés du nombre de ses enfans, s'ils n'imitoient sa piété &
son humble obéissance envers Dieu. Quelques Pères ont expli-
qué ces paroles en un sens métaphorique ou figuré, comme si
saint Jean avoit dit, que Dieu pouvoit faire de dignes enfans
d'Abraham des cœurs aussi endurcis que la pierre, c'est-à-dire,
des Payens mêmes : ce qui marquoit en effet la conversion des
Gentils. Mais on peut aussi, selon la lettre, entendre par ces
paroles, avec saint Jérôme & plusieurs autres Interprètes,
qu'il n'étoit rien d'impossible à Dieu, & qu'il lui étoit facile de
retrancher toute leur vaine ostentation en créant de ces pierres
mêmes qu'ils voyoient, des hommes qui devinssent véritable-
ment les enfans & les héritiers de la foi d'Abraham. Car, comme
dit admirablement saint Hilaire, Dieu ne cherche pas la succes-
sion qui n'est que selon la chair, mais celle qui est selon la foi.
Ainsi la dignité de notre origine consiste dans les exemples de
vertu que nous ont laissé nos pères pour les imiter, & la gloire
de nos ancêtres ne passe jusqu'à nous, que lorsqu'elle est accom-
pagnée de leur foi : *Non enim successio carnes quaeritur, sed fidei
hereditas. Dignitas igitur originis in operum consistit exemplis, & pro-
sapia gloria fidei imitatione retinetur.* Saint Jean Chrysostôme a
cru que Dieu avoit marqué quelque chose de semblable à ce
que saint Jean dit ici, lorsqu'il avoit dit à Israël par la bouche
de son Prophète : *Regardez la pierre dure dont vous avez été taillés,
& cette carrière profonde dont vous avez été tirés. Jetez les yeux sur
Abraham votre père & sur Sara qui vous a enfantés.* C'est donc de
même que si le saint Précurseur leur avoit dit : Si Dieu rendit
autrefois Abraham père d'une manière si admirable, qu'il sem-
bloit qu'il lui eût fait naître un fils de la pierre, il peut faire
encore très-aisément la même chose. Craignons, nous autres,
que ce que saint Jean disoit aux Juifs, ne nous regarde en
quelque façon aussi-bien qu'eux. Craignons de dégénérer de la
foi des saints Apôtres, qui nous ont, comme dit saint Paul,
engendrés en J. C. & dont nous devons nous rendre les imita-
teurs, si nous voulons être regardés comme les enfans de leur
charité

*Estius in
Luc. cap.
3. 8.*

*Hieron.
in Matth.*

*Hilar. in
Matth.
can. 2.*

*Isai. 51.
1. 2.*

*1. Cor. 4.
15.*

charité & de leur foi. Craignons de retomber dans la bassesse de l'origine de nos anciens pères, ces infidèles de qui nous sommes descendus selon la chair, & qui se laissant, dit S. Paul, conduire vers les pierres & les idoles muettes, leur devenoient ^{1. Cori} semblables par la dureté & l'insensibilité de leur cœur. ^{12. 2.}

ÿ. 10. *Car la cognée est déjà mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit, sera coupé & jeté au feu.*

C'est-à-dire, que J. C. va détruire par sa divine présence toute la fausse gloire des Juifs, & toute cette vaine confiance qu'ils avoient en la noblesse de leur origine; & qu'il les devoit retrancher comme des arbres infructueux en les condamnant au feu éternel, s'ils ne se hâtent de produire de bons fruits par la pénitence, & s'ils ne se rendent dignes d'être regardés comme les enfans d'Abraham, non pas seulement selon la chair, mais selon la foi. Car c'est de la foi que saint Paul a fait l'éloge, lorsqu'il a dit, *Qu'elle le porta à demeurer dans la terre que Dieu lui avoit promise, comme dans une terre étrangère, à cause qu'il attendoit cette cité bâtie sur un ferme fondement dont Dieu même est le fondateur & l'architecte.* ^{Hebr. 11.} Les Juifs étoient extrêmement endurcis, & paroissoient comme insensibles aux menaces des Prophètes. L'on voit même dans l'Écriture qu'ils ne craignoient pas de leur dire insolemment en parlant de Dieu: *Qu'il se hâte donc; que ce qu'il doit faire arrive bientôt; afin que nous le voyions; que l'arrêt du Saint d'Israël s'exécute, afin que nous en reconnoissions la vérité.* ^{Isaïe 50} Or ils parloient de la sorte, parce que les maux qu'on leur prédisoit n'arrivoient pour l'ordinaire qu'après une longue suite d'années. Saint Jean jugea donc qu'il étoit besoin de les retirer de cet assoupissement, & c'est pour cela qu'il leur représente le malheur dont il les menace, comme étant tout prêt de fondre sur eux. Car c'est de même, selon S. Jean Chrysostôme, que s'il leur eût dit: *« Celui dont je vous annonce la venue n'est pas comme les autres Prophètes un serviteur: mais c'est le Seigneur de tout l'univers qui doit tirer une terrible vengeance de ceux qui méprisent sa parole. . . . La cognée est déjà à la racine: mais vous pouvez encore arrêter le coup, si vous vous convertissez en changeant de vie. »* ^{Chrysof. in Matt. hom. 116}

ÿ. 11. *Pour moi je vous baptise dans l'eau, afin de vous porter à la pénitence: mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi, & je ne suis pas digne de porter ses souliers. Car c'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit & dans le feu.*

Hilar. in
Matth.
can. 2.

Luc. 3.
15. 16.

Hieron.
in hunc
locum.
Act. 2. 3.

Luc. 12.
49.

La loi ne pouvant par elle-même sauver les hommes, il n'appartient qu'à J. C. de leur apporter le vrai salut. Ainsi saint Jean après avoir effrayé les Juifs, par les menaces de la divine justice, les rassure en leur donnant lieu de tout espérer de la vertu efficace du baptême du Messie, dont le sien n'étoit qu'une image; car il se rabaisse profondément pour relever d'autant plus la puissance de celui dont il étoit seulement le précurseur. Ce qui donna néanmoins, selon saint Luc, occasion à saint Jean de parler ainsi, sur le sentiment où il connut qu'étoit le peuple, qui doutoit s'il n'étoit point lui-même le CHRIST. Car voulant lever tout-d'un-coup leurs doutes, il leur déclare qui il est, & qui est celui dont il annonce l'avènement; & il leur explique en même-temps la nature de son baptême, qui n'étoit que pour laver extérieurement & pour préparer à celui de J. C. Il leur fait voir que cet Homme-Dieu, dont il se disoit le précurseur, étoit si grand & si élevé au-dessus de lui, qu'il n'étoit pas même digne de porter ses souliers; c'est-à-dire, de lui rendre les derniers services. Et *la force* ou la vertu qui accompagne son baptême, leur disoit-il, surpasse de telle sorte le mien; qu'au lieu que c'est seulement dans l'eau extérieure que je vous lave, ce sera *dans le Saint-Esprit & dans le feu* tout divin de son amour que J. C. vous baptisera. Or le Saint-Esprit étant la source de tous les dons qui peuvent rendre les hommes heureux, saint Chrysostôme nous fait remarquer que lorsqu'il est dit que JESUS devoit *baptiser dans le Saint-Esprit*, cela marquoit que ceux qui croiroient en lui & qui recevraient son baptême, seroient comme plongés dans cette divine fontaine des grâces & des dons du ciel. Le mot de *feu* qu'il ajoute, est pour expliquer en quelque sorte l'effet que devoit produire dans les fidèles l'infusion du Saint-Esprit, qui semblable, pour le dire ainsi, à ces langues de feu, sous la figure desquelles il a voulu descendre sur ses Disciples au jour de la Pentecôte, embrasa leurs cœurs du feu céleste que le Fils de Dieu dit lui-même qu'il étoit venu allumer sur la terre : *Ignem veni mittere in terram : & quid volo, nisi ut accendatur ?*

ψ. 12. *Il a son van en sa main, & il nettoiera parfaitement son aire : il amassera son blé dans le grenier ; mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.*

L'esprit des Juifs étoit fort léger, & la moindre espérance les portoit bientôt au relâchement. Ainsi le saint Précurseur craignant que ce qu'il leur avoit dit des grands biens qu'ils devoient attendre du baptême de J. C. ne les jetât dans une

une confiance, les retient par la frayeur salutaire qu'il fait naître dans leurs cœurs, lorsqu'il leur parle aussitôt de ce van terrible, qu'il marque, selon S. Chrysostôme, la rigueur du jugement. Ne croyez pas, leur disoit-il, que le baptême vous suffise si vous retombez dans les désordres de votre vie; mais travaillez à acquérir la solidité du bon grain, afin que les maux de la vie présente ne puissent vous nuire, comme dans l'aire les coups de fléau ne brisent point les grains de froment; & veillez beaucoup pour n'être pas comme la paille, légers & abandonnés aux vents de toutes sortes de tentations. Que si ces paroles vous jettent dans la frayeur, pensez au grand don que Dieu vous doit faire de son Saint-Esprit. Car celui qui est tout-puissant pour remettre les péchés vous donnera toutes choses en vous donnant son Esprit divin.

Chrysostr.
in hunc
locum.

C'est le propre du van, dit saint Hilaire, de séparer ce qui est le fruit d'avec ce qui ne l'est pas. Et lorsque saint Jean déclare, que ce van est dans la main du Seigneur, il marque le choix & le discernement tout divin de son souverain pouvoir. Son blé qu'il doit ferrer dans ses greniers, sont les bons fruits & les bonnes œuvres de ses fidèles serviteurs; & les pailles qui doivent être brûlées dans le feu du jugement, nous figurent la légèreté des hommes vains, qui n'ont rien de cette solidité du bon grain. Ce discernement du bon grain & de la paille ne se fera entièrement que lorsque celui dans la main duquel est le van, viendra juger l'univers. *Quando autem omnino separabitur? Cum venerit ventilator,* dit saint Augustin. Mais on peut bien ajouter que dès à présent & dans tout le cours des siècles, le Seigneur tient en sa main ce van de la divine justice & de la miséricorde, pour séparer continuellement les bons d'avec les méchants. Or il le fait en empêchant les premiers de prendre part à l'iniquité des autres, & en permettant seulement aux autres de les agiter & de les persécuter autant qu'il est nécessaire pour les séparer de plus en plus de ce qui peut être en eux qui tiennent encore de la légèreté & de l'inutilité de la paille. » Car les justes & les méchants sont répandus dans toute la terre, dit saint Augustin, comme le froment & la paille sont mêlés confusément au milieu de l'aire. Mais parce que les bons ne peuvent pas se séparer présentement des pécheurs, la paille étant mêlée nécessairement avec le blé, jusqu'à ce que le van en ait fait le discernement, ce qu'ils doivent faire, est de travailler en cette vie à se séparer de l'iniquité des méchants. Et nous en voyons, ajoute le même Saint, une figure excellente dans

Hilar. in
Math.
cap. 2.

August.
in Ps 92.
num. 5.

» ce qui arrive au blé même, lequel à mesure qu'il est battu se
 » dépouille de la paille, mais sans sortir néanmoins de l'aire où
 » il demeure jusqu'à ce qu'il soit vanné : » *Et in ipsa area, mira-
 res est de tritico. Recedit à palea, cum expoliatur ; non recedit ab
 area, cum tritatur.*

ψ. 13. 14. Alors JESUS vint de Galilée au Jourdain trouver
 Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'en défendoit, en disant :
 C'est moi qui dois être baptisé par vous, &c.

Alors ; c'est-à-dire, après que saint Jean avoit exhorté les
 Juifs à la pénitence, & qu'en leur donnant un baptême d'eau
 il les avoit préparés par ses saintes prédications à recevoir
 comme le Messie, celui dont il se nommoit le précurseur, &
 à désirer son baptême, comme élevé infiniment au-dessus du
 sien. J. C. qui s'étoit tenu toujours caché, vivant d'une vie
 commune avec la Vierge sa mère, & saint Joseph, dans la
 ville de Nazareth qui étoit de Galilée, vint donc alors au lieu
 où Jean baptisoit, c'est-à-dire, au bord du Jourdain. Et il y
 vint non comme les autres Juifs, attiré par le bruit de sa répu-
 tation, mais par un effet de sa volonté, & de cette obéissance
 admirable qu'il avoit vouée à son Père en venant au monde ; &
 dans le dessein de commencer à travailler publiquement à son
 œuvre, qui étoit la sanctification des hommes. Trente ans de
 la vie cachée d'un Dieu fait homme, & du silence de celui qui
 étoit le Verbe & la voix du Père éternel, confondent d'une
 manière terrible la vaine précipitation de ces hommes inquiets
 qui se produisent d'eux-mêmes, pour faire éclater aux yeux des
 peuples des talens qui servent plutôt à leur propre confusion
 devant Dieu, qu'au salut des autres.

Mais qui ne sera troublé en voyant, comme dit saint Chry-
 sostôme, le Seigneur venir se faire baptiser avec des esclaves,
 & le Juge avec des criminels ? Cependant ce qui a dû nous sur-
 prendre, ajoute-t-il, c'est qu'un Dieu n'ait pas dédaigné de se
 faire homme. Car après cet anéantissement, tout le reste n'en
 est qu'une suite. Il est vrai, dit saint Hilaire, que celui qui
 n'avoit commis aucun péché, & qui étoit impeccable, n'avoit
 pas besoin du baptême. Mais comme il s'étoit revêtu de notre
 nature pour notre salut, il falloit que descendant dans le Jour-
 dain il sanctifiât les eaux qui devoient servir à nous laver : *Non
 ille necessitatem habuit abluendi, sed per illam in aquis ablutionis
 hostiæ erat sanctificanda purgatio.* Quelle frayeur eut saint Jean
 lorsqu'il vit au baptême celui duquel il venoit de rendre un
 témoignage si éclatant, s'approcher de lui avec les pécheurs,

Mais d'être baptisé ? Et dans quel profond abaissement n'entra-t-il point à la vue d'une humiliation si prodigieuse de l'Agneau sans tache, qui vouloit lui-même être lavé par un homme avant que d'ôter les péchés du monde ?

Mais comment saint Jean qui témoigne ailleurs, qu'il ne connoissoit pas J. C. avant que celui qui l'avoit envoyé baptiser, lui eut déclaré que c'étoit celui sur lequel il verroit descendre le Saint-Esprit, peut-il le connoître présentement, & refuser de lui donner son baptême, puisque ce fut seulement après qu'il l'eut baptisé, qu'il vit l'Esprit-saint descendre en forme de colombe, & se reposer sur lui ? Saint Chrysostôme nous fait remarquer sur cela, qu'il étoit de conséquence que les Juifs fussent que Jean-Baptiste n'avoit pas connu J. C. jusqu'alors, afin que les Juifs ne crussent pas que c'étoit par quelque considération humaine qu'il lui rendoit un témoignage si honorable. Il ajoute qu'il n'étoit pas surprenant que J. C. lui fût inconnu de visage, puisqu'ayant passé toute sa vie dans le désert il n'avoit point conversé pendant tout ce temps avec les hommes. Mais il ajoute en même-temps, que celui qui l'envoyoit baptiser dans l'eau pour faire connoître, comme il est dit, J. C. dans Israël ; lui en donna intérieurement la connoissance au moment qu'il s'approcha pour en être baptisé. Et pour plus grande assurance Dieu lui dit alors au fond du cœur ce qui est marqué au même endroit de l'Évangile : *Qu'il verroit descendre le Saint-Esprit, & demeurer sur celui, qui baptisoit dans le Saint-Esprit.*

On peut demander encore comment se doit expliquer cette parole de l'Évangile qu'on vient de citer : *Que Dieu envoya S. Jean baptiser dans l'eau pour faire connoître J. C. dans Israël.* Car n'étoit-ce pas au contraire cacher en quelque façon J. C. à Israël, que d'envoyer Jean baptiser tous ceux d'Israël qui venoient à lui ; & ce qui étoit encore plus surprenant, d'envoyer à Jean J. C. même pour en être baptisé ? N'étoit-ce pas là donner occasion à tous les Juifs de prendre saint Jean pour le vrai Messie, & de tomber dans un scandale qui sembloit devoir s'opposer à tous les desseins de Dieu ? Mais cette difficulté s'éclaircit facilement, si l'on pénètre dans l'intelligence véritable de ces paroles de l'Évangile. Car il est vrai en effet que Dieu envoyoit saint Jean baptiser, pour manifester à Israël celui qui devoit les baptiser dans le Saint-Esprit ; puisque ce concours de peuples qui venoient à son baptême, lui donna occasion de s'humilier, & de leur faire connoître que le baptême qu'il leur donnoit n'étoit qu'une ombre de celui que J. C. leur donneroit dans la suite.

Joan. 1.
31. 32.

Matth. 3.
16.
Chrysoſt.
in Joan.
hom. 16.
com. 2.
p. 107.
108.

Joan. 1.
31. 33.

Aussi il fut relever en même temps de telle sorte la personne du Messie, qu'on peut dire véritablement qu'il ne donna aucun lieu aux Juifs d'y être trompés, puisqu'il s'abassa lui-même jusques dans le néant en comparaison de lui.

ψ. 15. *Et JESUS lui répondit : Laissez-moi faire pour cette heure ; car c'est ainsi que nous devons accomplir toute justice, &c.*

*Chrysoft.
in hunc
locum.*

*Marc. 1.
24.*

J. C. ne condamne pas le juste refus que faisoit saint Jean de baptiser son divin Maître : mais il le porte à entrer dans les desseins de sa profonde sagesse, & à connoître que c'étoit alors le temps de ses humiliations. *Laissez-moi faire maintenant*, lui dit-il ; c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostôme, cela ne durera pas toujours : mais voici le temps où le maître doit s'humilier sous le serviteur en recevant son baptême. *Et c'est ainsi que nous devons accomplir toute justice ; c'est-à-dire, selon le même Saint, tous les ordres de la justice de mon Père.* Ce n'étoit pas qu'il fut juste en soi que le Seigneur s'anéantît sous son disciple, & que celui qui étoit le *Saint de Dieu* par excellence, fût baptisé par un homme. Mais c'est que le Verbe s'étant incarné pour sauver l'homme & pour le guérir de son orgueil qui l'avoit rendu l'ennemi de Dieu, il falloit qu'il accomplît cette loi qu'il s'étoit lui-même imposée de satisfaire pleinement à la justice de Dieu son Père. Or cette loi exigeoit de lui qu'il s'anéantît en quelque façon sous l'homme, pour réparer l'outrage que l'homme avoit fait à Dieu en s'élevant au-dessus de lui par son orgueil ; & qu'il lui donnât en même-temps l'exemple d'une semblable humiliation.

ψ. 16. 17. *En même-temps les cieux lui furent ouverts : il vit l'Esprit de Dieu qui descendit en forme de colombe & qui vint sur lui ; & au même instant une voix se fit entendre du ciel, qui disoit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, &c.*

*Marc. 1.
20.*

*Chrysoft.
in hunc
locum.*

S'il étoit dans l'ordre de la justice du Père éternel que son Fils se rabassât jusqu'à recevoir le baptême de saint Jean, il falloit en même-temps que l'on connût qui étoit celui qui s'humilioit si profondément, afin que ceux de qui il venoit principalement guérir l'orgueil parussent inexcusables après un si grand exemple. *Les cieux furent donc ouverts à J. C. soit parce qu'il les vit ouverts, comme un autre Evangéliste le déclare expressément ; soit parce qu'ils s'ouvrirent à cause de lui ; c'est-à-dire, afin que tous ceux qui étoient présens fussent témoins de ce signe miraculeux qui attestoit sa divinité.* Alors il vit, & non pas lui seulement, mais saint Jean-Baptiste & tous les Juifs qui l'accompagnoient, la figure d'une colombe sous laquelle le

Saint-Esprit descendit du ciel & se reposa sur lui. Et afin que rien ne manquât à la certitude du témoignage qui étoit rendu à J. C. le Père éternel fit entendre en même-temps du haut des cieux cette voix ; *Celui-ci est mon Fils bien-aimé*, &c. C'est-à-dire, celui sur lequel la figure de cette colombe est venue se reposer, est mon Fils que j'ai aimé de toute éternité, & en qui je me complais comme dans moi-même. Ainsi, selon la remarque de saint Jérôme, le mystère de la Trinité se découvre dans le baptême de J. C. Le Fils est lui-même baptisé, s'étant fait homme & étant le Seigneur de tous les hommes. L'Esprit saint descend sur lui sous la figure d'une colombe : & la voix du Père se fait entendre pour rendre un témoignage éclatant à la personne de son Fils. Que s'il est dit, que l'Esprit de Dieu descendit alors sur le Sauveur, ce n'étoit pas qu'il n'y fut auparavant ; puisque celui *en qui toute la plénitude de la divinité habita corporellement*, selon l'expression de saint Paul, au moment de son Incarnation, *ne reçut pas*, dit l'Evangile, *le Saint-Esprit par mesure*, comme tous les autres hommes, mais que Dieu lui en donna la plénitude. C'étoit donc plutôt pour faire connoître à tous les peuples d'une manière visible, qu'il étoit vraiment le Messie attendu depuis si long-temps, qui devoit baptiser dans le Saint-Esprit, & dont un Prophète avoit parlé en ces termes remarquables : *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi. C'est pourquoi il m'a consacré par son onction : il m'a envoyé prêcher l'Evangile aux pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, &c.* C'étoit aussi, selon la réflexion des saints Pères, afin que ce qu'on vit arriver alors à l'égard de J. C. nous fût un gage assuré de ce qui devoit s'accomplir à notre égard : & qu'ainsi nous connussions qu'après que le saint baptême auroit purifié nos ames, le ciel s'ouvreroit invisiblement en notre faveur, le Saint-Esprit descendroit d'en-haut sur nous pour nous remplir de l'onction d'une gloire toute céleste, & que nous deviendrions en même-temps les enfans de Dieu par la grâce de l'adoption que nous recevrons du Père éternel : » Quand le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres, » on entendit comme le bruit d'un souffle violent, & il parut » des langues de feu. Et ce miracle ne se fit point, dit saint » Chrysostôme, pour les Apôtres, mais pour les Juifs qui » étoient présens. Que si nous ne voyons plus maintenant » les mêmes signes, nous recevons néanmoins les mêmes » grâces, dont ces signes étoient la figure. Il paroît de même » ici une colombe sur J. C. afin qu'étant comme un doigt du » ciel qui marquoit aux Juifs que J. C. étoit Fils de Dieu, elle

Hieron.
in hunc
locum.

Coloss. 2:

9.
Joan. 3.
34.

Marc. 4:
18. 21.
Isai. 61.
1.

Chryf. in
hunc. loc.
Hilarius
in Matt.
12.

» apprît en même-temps à tous les Chrétiens que l'Esprit saint
 » descend véritablement dans leurs ames au moment qu'ils son
 » baptisés; quoique ce ne soit plus sous une forme visible
 » parce que nous n'en avons plus besoin, & que la foi mainte-
 » nant suffit seule sans miracle. »

Le Saint-Esprit a voulu paroître sous la forme d'une colombe; parce que, comme dit encore saint Chrysostôme, la colombe étant douce & pure, celui qui est un esprit de douceur, de pureté & de paix, a choisi cette figure qui représentoit en quelque sorte & ce qu'il est, & ce que doivent être ceux en qui il descend par le baptême. S. Cyprien dit aussi: Que la colombe, sous la forme de laquelle le Saint-Esprit descendit, étant simple, douce, pleine de tendresse & sans fiel; il faut de même que l'on reconnoisse cette innocente simplicité dans les membres de l'Eglise, & cette tendresse d'une charité sincère, afin qu'ils imitent les colombes dans l'amour mutuel qu'ils s'entreportent.

*Cyprian.
de unic.
Eccles. p.
210. edit.
Rigalt.*

*Tertull.
de baptif.
cap. 5.
Chrysoft.
in hunc
locum.*

Mais saint Chrysostôme aussi-bien que Tertullien témoignent encore, que cette colombe nous doit faire souvenir de ce qu'on lit dans l'histoire sainte. Car toute la terre ayant été inondée par le déluge, & toute la race des hommes étant en danger de périr, la colombe annonça la fin de ce grand orage & prédit la réconciliation de Dieu avec les hommes, portant dans son bec un rameau d'olivier. Ainsi la colombe qui est envoyée du ciel & qui paroît sur J. C. nous assure de la paix & de la miséricorde de Dieu. Il est vrai, dit saint Chrysostôme, qu'elle ne porte pas un rameau d'olivier: mais elle montre aux hommes le pacificateur du ciel & de la terre, celui qui vient pour les délivrer de tous les maux & pour les combler de toutes sortes de biens. » Elle ne fait point sortir un homme de l'arche
 » pour repeupler toute la terre: mais elle attire toute la terre
 » au ciel, & au lieu de nous présenter un rameau d'olivier,
 » elle nous offre une grâce qui doit nous rendre enfans adoptifs
 » de Dieu... Or cette seule dignité d'enfans adoptifs de Dieu enfer-
 » me nécessairement la destruction de tous les maux & le comble
 » de tous les biens. Et il arriva alors la même chose à l'égard
 » du baptême, qui arriva dans la suite à l'égard de la Pâque. Car
 » comme le Fils de Dieu après avoir célébré l'ancienne Pâque,
 » la fit cesser & établit la nouvelle: de même ici après avoir
 » reçu le baptême Judaïque, il l'abolit, & commença à ouvrir
 » le mystère du baptême & de la grâce de son Eglise. Il fit alors
 » dans un même fleuve, ce qu'il fit depuis sur une même table.
 » Il approuva l'ombre & il y ajouta la vérité: car la grâce du

» Saint-Esprit ne se trouve que dans le baptême de J. C. & elle
 » n'étoit point dans celui de Jean. C'est pour ce sujet que le
 » Saint-Esprit n'est descendu sur aucun de tous les autres que
 » saint Jean avoit baptisés, mais seulement sur celui qui devoit
 » nous donner la grâce du second baptême; afin que l'on
 » reconnût que ce n'étoit point la pureté de celui qui baptisoit,
 » mais la puissance de celui qui étoit baptisé, qui fit alors cette
 » merveille. J. C. vouloit nous transférer de l'ancienne alliance
 » à la nouvelle. C'est pourquoi il ouvre les cieux, & il fait des-
 » cendre son Saint-Esprit, afin de nous rappeler à cette patrie
 » divine.»

Le même Saint considérant ce prodige qui se fit aux yeux *Ib. paulo
super.*
 des Juifs, lorsqu'ils étoient accourus en foule au baptême de
 saint Jean, se fait cette objection considérable, pourquoi ces
 Juifs qui avoient été témoins d'un si grand miracle, ne crurent
 point pour cela en J. C. Mais pour y répondre, il se contente de
 représenter qu'au temps de Moyse, lorsqu'il se faisoit tant de
 prodiges; & après ces voix tonnantes dans l'air, ces trompettes,
 ces éclairs, ces tonnerres & tant d'autres choses effrayantes,
 les Juifs ne laissèrent pas de se faire un veau d'or pour l'adorer,
 & de se consacrer aux sacrifices de Belphegor. Il fait souvenir
 encore qu'ayant vu depuis le Lazare ressuscité, au lieu de croire
 en l'auteur d'une résurrection si prodigieuse, ils résolurent
 de tuer le Lazare même. Que si, continue ce Saint, la
 malignité de leur cœur ne se rendoit pas en voyant de leurs
 propres yeux les morts ressuscités, s'étonnera-t-on de ce qu'ils
 ne se rendent pas maintenant à une voix qui vient du ciel &
 qui frappe leur oreille? Ajoutons donc qu'il faut quelque chose
 de plus que tous ces signes extérieurs pour toucher le cœur; &
 qu'il est besoin que la charité soit répandue, comme dit saint
 Paul, par le Saint-Esprit.

CHAPITRE IV.

*Jeûne & tentation de J. C. Il commence à prêcher. Vocation de
 Pierre & d'André, de Jacques & de Jean.*

1. **T**UNC Jesus ductus est
 in desertum à Spiritu,
 ut tentaretur à diabolo;
 2. & cum jejunasset qua-
 draginta diebus & quadra-

1. **A**LORS † JESUS fut conduit *Marc. 4.
12.*
 par l'Esprit dans le désert, *Luc. 4. 2.*
 pour y être tenté du diable; † 1. Di-
 2. & ayant jeûné quarante jours *manche*
 & quarante nuits, il eut faim *de Carê-
me.*

ensuite.

3. Et le tentateur s'approchant de lui, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains.

Dent. 8.
8.

4. Mais JESUS lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de * toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

5. Le diable alors le transporta dans la ville sainte, & le mettant sur le haut du temple,

Pf. 90.
11.

6. il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas : car il est écrit, Qu'il a ordonné à ses Anges d'avoir soin de vous; & qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre.

Dent. 6.
16.

7. JESUS lui répondit : Il est écrit aussi, Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.

8. Le diable le transporta encore sur une montagne fort haute, & lui montrant tous les royaumes du monde, * & toute la gloire qui les accompagne,

9. il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses, si en vous prosternant devant moi vous m'adorez.

Dent. 6.
13.

10. Mais JESUS lui répondit : Retire-toi, satan; car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, & vous ne servirez que lui seul.

11. Alors le diable le laissa; & en même-temps les Anges s'approchèrent, & ils le servoient. ¶

ginta diebus & quadraginta noctibus, postea esuriit.

3. Et accedens tentator, dixit ei : Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.

4. Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo, quod procedit de ore Dei.

5. Tunc assumpsit eum diabolus in sanctam civitatem, & statuit eum super pinnaculum templi,

6. & dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum. Scriptum est enim : Quia Angelis suis mandavit de te, & in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

7. Ait illi Jesus : Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

8. Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valdè, & ostendit ei omnia regna mundi, & gloriam eorum,

9. & dixit ei : Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.

10. Tunc dicit illi Jesus : Vade, satana; scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis, & illi soli servies.

11. Tunc reliquit eum diabolus : & ecce Angeli accesserunt, & ministrabant ei.

* 4. *autr.* tout ce qu'il plaît à Dieu lui donner pour sa nourriture : le mot de parole en hébreu se prenant pour chose. = * 8. *letr.* leur gloire.

11. Cum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset, secessit in Galilæam,

12. & relicta civitate Nazareth, venit & habitavit in Capharnaum maritima, in finibus Zabulon & Nephthalim;

13. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam;

14. Terra Zabulon & terra Nephthalim, via maris trans Jordanem, Galilæa gentium;

15. populus qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam: & sedentibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.

16. Exinde cœpit Jesus prædicare, & dicere: Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

17. Ambulans autem Jesus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, & Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare, erant enim piscatores;

18. & ait illis: Venite post me, & faciam vos fieri piscatores hominum.

19. At illi continuo relictis retibus, secuti sunt eum.

20. Et procedens inde vidit alios duos fratres, Jacobum Zebedæi, & Joannem fratrem ejus, in navi

12. Or JESUS ayant ouï dire que Jean avoit été mis en prison, se retira dans la Galilée;

13. & quittant la ville de Nazareth, il vint demeurer à Capharnaum, ville maritime sur les confins de Zabulon & de Nephthali;

14. afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie:

15. Le pays de Zabulon & le pays de Nephthali, qui est le chemin pour aller vers la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des nations;

16. ce peuple qui étoit assis dans les ténèbres a vu une grande lumière: & la lumière s'est levée sur ceux qui étoient assis dans la région de l'ombre de la mort.

17. Depuis ce temps-là, JESUS commença à prêcher, en disant: Faites pénitence: parce que le royaume des cieux est proche.

18. † Or JESUS marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon appelé Pierre, & André son frère, qui jetoient leurs filets dans la mer, car ils étoient pêcheurs;

19. & il leur dit: Suivez-moi, & je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.

20. Aussitôt ils quittèrent leurs filets, & ils le suivirent.

21. De là s'avancant il vit deux autres frères, Jacque fils de Zebedée, & Jean son frère, qui étoient dans une barque avec Zebedée leur

Marc. 1: 14.
Luc. 4.
Joan. 4.

43.

Isaï. 9. 1.

Marc. 1.
19.

† Saint
André.
Marc. 1.
16.
Luc. 5. 2.

† 15. *entr.* des Gentils. = † 16. *expl.* des ténèbres du péché & de la mort.
= † 17. *leccr.* s'est approché. = † 19. *leccr.* Venez après moi.

père, & qui raccommoient leurs filets, & il les appela.

22. En même-temps ils quittèrent leurs filets & leur père, & ils le suivirent. ¶

23. Et JESUS alloit par toute la Galilée, enseignant dans leurs Synagogues, prêchant l'Évangile du royaume & guérissant toutes les langueurs & toutes les maladies parmi le peuple.

24. Sa réputation s'étant répandue par toute la Syrie, ils lui présentoient tous ceux qui étoient malades, & diversément affligés de maux & de douleurs, les possédés, les lunatiques, les paralytiques, & il les guériffoit :

Marc. 3. 25. & une grande multitude de
7. Luc. 6. peuple le suivit de Galilée, * de De-
17. capolis, de Jérusalem, de Judée,
& de delà le Jourdain.

*. 25. expl. du pays des dix villes.

cum Zebedæo patre eorum
reficientes retia sua, &
cavit eos.

22. Illi autem statim
littis retibus & patre
cuti sunt eum.

23. Et circuibat JESUS
tam Galilæam, docer
Synagogis eorum, &
dicans evangelium re
& sanans omnem lang
rem & omnem infirm
tem in populo.

24. Et abiit opinio
in totam Syriam, & ol
lerunt ei omnes malè
bentes, variis languori
& tormentis compreh
fos, & qui dæmonia ha
bant, & lunaticos, &
ralyticos, & curavit eo

25. & secutæ sunt e
turbæ multæ de Galila
& Decapoli, & de Jerc
lymis, & de Judæa,
de trans Jordanem.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. 2. **A**Lors JESUS fut conduit par l'Esprit dans le désert pour y être tenté par le diable ; & ayant jeûné quarante jours & quarante nuits, il eut faim ensuite.

Hieron. & Chrys. in hunc locum. Hilar. in Matth. canon. 3. Greg. in Evang. hom. 16. Cet Esprit dont il parle ici, étoit, selon les Pères, l'Esprit saint. Il est dit qu'il conduisit J. C. dans le désert, pour être tenté par le diable ; c'est-à-dire, selon saint Hilaire que le Saint-Esprit qui remplissoit cet Homme-Dieu, le porta à s'aller présenter avec une souveraine liberté au démon en lui offrant une occasion de le tenter, & même de l'enlever comme il fit ; parce que le tentateur ne l'auroit pu enlever, si elle ne lui eût été donnée. « C'est dans le désert » qu'il est conduit, comme en un lieu propre pour la tentation, dit saint Chrysostôme ; parce que c'est la coutume du démon d'attaquer plutôt les hommes lorsqu'ils le voient seuls & séparés en apparence de tout secours, d

n. n. n. qu'il attaqua autrefois Eve lorsqu'elle étoit séparée
 d'Adam. J. C. étant venu dans le monde pour nous servir
 de modèle, il va au fond d'un désert, & veut bien souffrir
 les attaques du démon : c'étoit afin que ceux qui se-
 ront pressés par quelques grandes tentations après le bap-
 tême, ne tombassent pas dans le trouble & dans le dé-
 couragement, comme s'il leur arrivoit quelque chose de
 surprenant ; mais qu'ils souffrissent cette épreuve avec
 confiance comme une suite nécessaire de la profession qu'ils
 ont embrassée ; puisqu'ils ont reçu des armes non pour de-
 meurer en repos, mais pour combattre. . . . Que si Dieu
 s'arrête point ces tentations, c'est qu'il veut nous empê-
 cher de nous élever ; c'est qu'il veut nous fortifier par la
 tentation même, & faire connoître au démon par notre
 patience, que nous lui avons renoncé sincèrement ; c'est
 enfin qu'il veut nous convaincre par la violence avec la-
 quelle notre ennemi nous attaque, combien est grand &
 précieux le trésor qui nous a été confié dans le baptême ;
 puisque le démon négligeroit davantage de nous attaquer,
 s'il ne nous voyoit élevés comme enfans de Dieu dans un
 état qui est capable d'exciter sa jalousie ».

Notre-Seigneur est tenté aussitôt après son baptême, *Hilarius*
 pour nous faire voir, dit saint Hilaire, que c'est après que *in Matt.*
 nous avons été sanctifiés par son Esprit & par sa grâce, *cap. 3.*
 que le diable vient nous attaquer plus fortement ; parce que
 c'est principalement sur les ames saintes qu'il désire de rem-
 porter la victoire. *Quia victoria ei est magis exoptata de sanctis.*

Que si J. C. nous a dit dans l'Évangile de prier, afin que *Matthi.*
 nous n'entrions point dans la tentation ; saint Jean Chrysof- *26. 41.*
 tome nous fait voir que J. C. n'alla pas effectivement de lui-
 même dans le désert, mais que l'Esprit saint l'y conduisit ;
 & il témoigne que l'Évangile nous montre par là qu'il ne faut
 pas se jeter non plus de soi-même dans les tentations, mais
 seulement s'y préparer & les soutenir avec courage lors-
 qu'elles arrivent. On peut bien même ajouter, qu'il semble
 que J. C. nous apprenoit par ces paroles à veiller & à prier,
 non pas tant pour n'être point du tout tenté, que pour ne
 pas succomber dans la tentation : ce qui est proprement y
 entrer ; puisque tant que la vigilance & la prière nous empê-
 chent d'entrer dans la tentation de cette sorte, c'est-à-dire *Chrysof.*
 d'y prendre part, elle n'est que comme au-dehors de nous. *ibid. ut*
 J. C. se prépara à la tentation par le jeûne. Il n'avoit *suprà.*

aucun besoin pour lui-même de jeûner ; mais il vouloit , Ion un grand Saint , nous apprendre que le jeûne est une armes les plus fortes qu'ait un chrétien pour combattre le mon. L'intempérance nous avoit rendu les esclaves du mon avant le baptême dans le péché de notre origine c'est par le jeûne que notre Sauveur nous apprend à lui sifter après que nous avons été baptisés ; faisant en comme un sage médecin , qui ordonne à un malade qui guéri , de s'abstenir de ce qui l'avoit rendu malade. Il je donc quarante jours , pour ne pas faire moins que n'avo fait Moyse & Elie avant lui , soutenus divinement d'une f surnaturelle ; & il ne veut pas jeûner plus long-temps , peur qu'on ne crût qu'il n'étoit pas véritablement un homi & revêtu d'un corps comme nous.

*Iren. l. 5.
cap. 21.
Hilar. ib.
ut supra.*

Que s'il a eu faim après avoir jeûné quarante jours quarante nuits , ce n'a pas été , selon la remarque des sa Pères , par impuissance , comme s'il n'eût pu jeûner dav tage : mais c'est que cette divine vertu qui étoit en lui qui empêcha son corps de sentir aucun besoin pendant r ce temps , laissa ensuite volontairement la nature passible mortelle à elle-même ; parce qu'il étoit dans l'ordre de la p vidence que le diable fût vaincu , non par la force de Die mais par la foiblesse de la chair : *Non enim erat à Deo dia lus , sed à carne vincendus.* Or le démon n'eût jamais osé t ter J. C. dit saint Hilaire , si la foiblesse de la faim ne eût fait reconnoître ce qu'il y avoit de l'homme en lui. Et fut le Fils de Dieu lui-même , selon saint Jean Chrysostôm qui lui en donna la connoissance , voulant bien lui présent cette occasion de le tenter , & nous apprendre en mêm temps la manière de le vaincre. Ainsi J. C. permet à s corps d'avoir faim , afin que sa faim donnât lieu à la tent tion du démon : *Permittitur esurire corpus , ut diabolo tenta tribuatur occasio.* Il est bon de remarquer en passant , que s été pour suivre l'exemple de J. C. que l'Eglise a consacré jeûne de la quarantaine , non pour obliger ses enfans à pa ser tout le temps de Carême sans manger , mais pour noi y exercer , dit saint Grégoire de Nazianze , dans un jeûr proportionné à nos forces. Et ce jeûne du Carême a tou jours été regardé comme étant de tradition apostolique.

Hilar.

*Hieron.
in hunc
locum.*

*Gregor.
Nazianz.
oration.
in sanct.
lavacr.*

ψ. 3. *Et le tentateur s'approchant de lui , lui dit : Si voi êtes Fils de Dieu , dites que ces pierres deviennent des pains.*

Le tentateur , dont il est parlé ici , est le démon. C'est ce

lui dont saint Paul dit : Qu'il s'applique à nous tenter pour rendre inutile le travail des saints ministres qui nous conduisent : *Ne forte tentaverit vos is qui tentat , & inanis fiat labor vester.* Cet esprit trompeur & consommé dans la malice & l'art de séduire , pouvoit bien avoir entendu la voix du ciel qui avoit dit : *C'est ici mon Fils bien-aimé* : étant d'ailleurs frappé des témoignages si glorieux que saint Jean-Baptiste donnoit hautement à J. C. il se trouva , dit un Père , dans une grande agitation lorsqu'il le vit aussitôt après pressé de la faim. Il ne pouvoit accorder cette faim , qui lui paroissoit un effet de la foiblesse de notre nature , avec la vertu toute-puissante de celui que l'on disoit être le Fils de Dieu. Et son orgueil l'empêcha de rien comprendre dans le mystère de l'humilité & de l'Incarnation du Verbe. Il se présente donc à lui sous une forme corporelle & apparemment humaine ; & il lui parle de la manière qu'il croit la plus propre , ou pour le séduire s'il n'étoit qu'un homme , ou pour découvrir s'il avoit pu , le secret qu'il vouloit connoître. Ainsi prenant occasion du besoin pressant où il voyoit J. C. pour le flatter de sa puissance , il lui témoigne , qu'il n'avoit qu'à dire une parole pour changer des pierres en pain , & pour avoir de quoi se nourrir. Mais tu te prends par tes paroles , ô tentateur , s'écrie saint Jérôme , & tu te démens toi-même par deux sentimens tout opposés. Car si les pierres peuvent devenir des pains par la volonté de celui à qui tu parles , c'est en vain que tu entreprends de le tenter ; puisqu'il a une si grande puissance. Que si au contraire il n'est pas en son pouvoir de faire ce que tu lui dis , c'est encore en vain que tu le soupçonnes , & que tu veux le flatter d'être Fils de Dieu.

Il n'y avoit point de mal en soi que J. C. changeât des pierres en pain pour nourrir sa sainte humanité. Mais il ne le voulut pas , parce que son ennemi le lui demandoit. Et par son exemple il nous apprenoit , dit saint Chrysostôme , que nous ne devons non plus jamais rien croire de ce que ce tentateur nous conseille. Ainsi bien loin de lui obéir comme fit Adam , dans des choses qui sont contraires à la loi de Dieu , on ne doit pas l'écouter , quand même ce qu'il diroit seroit véritable ; car il est l'ennemi de notre salut , soit qu'il nous paroisse tel qu'il est dans sa malice , soit qu'il se transforme quelquefois en un Ange de lumière pour nous mieux séduire.

ÿ. 4. Mais JESUS lui répondit : Il est écrit : *L'homme ne vit*

*Chrysoſt.
in hunc
locum.*

pas seulement de pain , mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

*Hilarius
in Matt.
can. 3.*

J. C. étoit non-seulement homme , mais encore Dieu : & s'il s'étoit abstenu volontairement jusqu'au jour de la tentation , du pain qui sert à nourrir l'homme , il avoit été nourri en même-temps d'une manière admirable par l'Esprit de Dieu dont il possédoit la plénitude. Ainsi il avoit déjà prouvé par son exemple la vérité de ce qu'il déclare présentement au démon pour le confondre , que le pain matériel n'est pas la seule nourriture de l'homme , mais que la vérité est un autre pain qui doit faire la nourriture de l'éternité. Le Fils de Dieu nous apprend aussi par la réponse qu'il fait au démon , que cette divine parole a une vertu toute particulière pour rendre inutile toute sa malice. Il n'oppose point de grands raisonnemens à ce qu'il lui dit : mais il emploie pour le vaincre un seul passage de l'Écriture , tiré du Deutéronome. Moïse représentoit aux Israélites les biens différens dont le Seigneur les avoit comblés ; & leur témoignant qu'il les avoit éprouvés dans le désert pour connoître leur fidélité , il ajoute , que lorsqu'ils vinrent à manquer de tout , il leur fit tomber la manne , cette nourriture miraculeuse qui leur étoit inconnue , pour leur faire voir que *l'homme ne vit pas seulement de pain , mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* , ou de toutes choses qu'il plaît à Dieu d'ordonner pour sa nourriture. Ainsi J. C. ne consent point à faire un miracle sans nécessité pour satisfaire la curiosité du démon , qui vouloit connoître ce qu'il étoit. Et il se contente pour repousser la tentation , d'opposer la parole de la vérité à la parole de celui qui est appelé le père du mensonge.

*Deuter.
8. 3.*

ψ. 5. 6. Alors le diable le transporta dans la ville sainte , & le mettant sur le haut du temple , il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu , jetez-vous en bas ; car il est écrit , qu'il a ordonné à ses Anges , &c.

*Gregor.
in Evang.
hom. 16.*

On ne peut entendre sans quelque horreur , que le diable ait eu le pouvoir & l'insolence d'enlever le Fils de Dieu où il lui plaisoit : *Mens refugit credere , humanæ hoc audire aures expavescent* , dit saint Grégoire. Mais on ne doit pas regarder ce que fit alors cet esprit superbe comme un effet de son pouvoir. Et au lieu que l'excès de son orgueil le lui fit prendre , selon la remarque de saint Jérôme , pour une foiblesse en J. C. c'étoit véritablement l'effet de sa divine volonté. Il est bon d'ailleurs de considérer avec saint Grégoire , que le dia-
ble

ble étant le chef de tous les méchans ; & ces méchans , tels qu'étoient les Juifs qui le firent condamner , & les soldats qui le crucifièrent , étant les membres de ce chef impie ; il n'est nullement étonnant que celui qui voulut bien dans la suite se laisser crucifier par les membres du démon , ait permis alors au démon même de le transporter d'un lieu en un autre : *Quid ergo mirum si se ab illo permisit in montem duci , qui se permisit etiam à membris illius crucifigi ?* Ce n'a point été une chose indigne de notre divin Rédempteur , qu'il ait bien voulu être tenté de la sorte , lui qui étoit venu dans le monde pour être même tué par les hommes. Car il étoit juste qu'il vainquit nos tentations par ses propres tentations , de la même sorte qu'il étoit venu vaincre notre mort par sa propre mort.

La ville dans laquelle le démon transporta notre Sauveur du désert où il avoit passé quarante jours sans manger , est la ville de Jérusalem. Elle est nommée *sainte* , à cause de son saint temple , qui étoit le seul dans le monde où le Seigneur fut adoré , & de la vraie Religion dont elle étoit regardée alors comme le centre. L'endroit où le tentateur plaça J. C. étoit le plus élevé du temple , c'est-à-dire la plate-forme qui lui tenoit lieu de toit ; le dessus des édifices dans toute la palette étant d'une forme plate & propre à se promener. Son aveuglement parut s'être augmenté par la résistance même de J. C. puisque s'il le regardoit comme le Fils de Dieu , c'étoit une grande témérité à lui d'entreprendre de donner conseil à son divin maître. « Cette voix , dit saint Jérôme ,
 » par laquelle il veut lui persuader de se jeter du plus haut
 » du temple en bas , est la voie propre du démon , dont tous
 » les desirs tendent toujours à faire tomber ceux qu'il tente.
 » Mais le passage qu'il cite du 90. Pseaume , étoit une prophétie qui regardoit l'homme juste , & non J. C. Ainsi il
 » interprétoit faussement la sainte Ecriture. Que s'il étoit persuadé qu'elle regardoit notre Sauveur , il devoit donc ajouter ce qui suit immédiatement dans le même Pseaume ,
 » comme étant sa propre condamnation : » *Vous marcherez sur l'aspic & le basilic , & vous foulerez aux pieds le lion & le dragon.* Ainsi il parle du secours des Anges , comme s'il parloit à un homme foible ; & il ne dit pas qu'il devoit être lui-même foulé aux pieds , cachant par malice ce qu'il étoit. Il s'efforce par sa tentation , dit saint Hilaire , de faire tomber bien bas celui qu'il voyoit si élevé , & il travaille à précipiter ,

Luc. 4. 9.

Hieron.
in hunc
locum.

Hilar. in
Matth.
cap. 3.

s'il avoit pu, ce maître éminent, placé au-dessus du temple ; c'est-à-dire au-dessus de la loi & des prophètes. Enfin il tâche en quelque manière que ce soit, d'engager celui qu'il tente à lui obéir, étant assez orgueilleux pour se flatter de cette gloire qu'il remporterait, si le Dieu de majesté se fût abaissé jusqu'à vouloir bien lui condescendre dans ce qu'il lui proposoit, quoiqu'il ne pût lui en arriver aucun mal : *Relaturus hinc gloriam, si sibi Dominus majestatis, licet per confidentiam, parisset.* Mais la malice du démon qui peut bien séduire des hommes foibles, ne put trouver aucun accès auprès du Seigneur de tous les hommes, qui dit de lui-même ailleurs ; *Que le Prince de ce siècle ne trouveroit rien en sa personne qui lui appartint.*

Joan. 14.
20.

ψ. 7. J E S U S lui répondit : il est écrit aussi : vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.

Chrysoft.
in hunc
locum.

Rien ne paroît plus admirable que cette simplicité avec laquelle le Fils de Dieu combat l'orgueil & la curiosité du démon. Cet esprit trompeur avoit abusé, comme le remarque saint Chrysostôme, d'un passage de l'Écriture, qui ne disoit nullement que le juste dût se précipiter lui-même, afin d'être soutenu par les saints Anges. Cependant le Fils de Dieu sans se mettre en peine de le réfuter & de lui représenter l'abus qu'il faisoit de l'Écriture, se contente de le confondre par la vérité toute simple d'un autre passage, qui lui déclaroit qu'il ne falloit point tenter Dieu. Or, c'est le tenter, dit un ancien Père, de s'exposer à un péril sans nécessité & sans raison. Il est vrai que J. C. étant Dieu, n'auroit été exposé à aucun péril, quand il se seroit jeté du haut du temple. Mais cet Homme-Dieu, que son Incarnation avoit rendu notre chef, étoit obligé de montrer l'exemple à ses membres : c'est pourquoi il ne devoit pas leur devenir un scandale, en faisant ce qu'ils n'eussent pu imiter sans tomber dans un péché. C'est au démon, dit saint Chrysostôme, à se précipiter lui-même ; comme c'est à Dieu à relever ceux qui sont tombés dans le précipice, ou à empêcher qu'ils n'y tombent. Si donc J. C. devoit montrer sa puissance, c'étoit plutôt en tirant les autres du précipice, qu'en les y jetant par son exemple. Il apprend aussi aux fidèles à éviter avec soin toute vaine gloire ; parce que quoique toutes choses soient possibles à un Dieu, il ne faut pas néanmoins avoir la témérité de vouloir tenter sans une grande raison sa toute-puissance.

Theodor.
in Deut.
quest. 5.

Hilar. ib.
ut supra.

J. C. vainquit, selon la remarque de saint Augustin, la curiosité dans son ennemi, qui ne le pressoit de se précipiter du haut du temple que dans le dessein de connoître quelque chose ; c'est-à-dire, d'expérimenter si Dieu en effet prendroit soin de lui. Et il nous apprend par ces paroles, *Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu*, qu'il n'est pas besoin pour connoître Dieu, d'user de cette manière de le tenter, qui rend visiblement à vouloir approfondir ses divins secrets. Mais quiconque, ajoute ce Saint, s'attache à considérer par une vue fixe & éternelle, & à aimer l'immuable vérité, ne se laisse point tomber en suivant l'attrait des yeux du corps pour envifager & pour aimer les choses terrestres & temporelles : *Quisquis aeterno spectaculo incommutabilis veritatis adherescit, non per fastigium hujus corporis, id est per hos oculos, precipitatur, ut temporalia & inferiora cognoscat.* Ainsi s'il est dangereux de vouloir par une vaine curiosité pénétrer dans le secret des conseils impénétrables de la justice & de la sagesse de Dieu, il est très-utile & même très-nécessaire de nous unir très-étroitement à la vérité de ses saints préceptes par un principe de charité & par un esprit d'obéissance.

August.
de Mor.
Relig. c.
38.

ÿ. 8. 9. *Le Diable le transporta encore sur une montagne fort haute, & lui montrant tous les royaumes du monde . . . il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses, si en vous prosternant vous m'adorez.*

La fureur du diable & la patience de J. C. forment entre elles un combat des plus surprenans dont on eût jamais entendu parler. Le Seigneur de l'Univers étoit descendu du ciel, dit saint Jérôme, & avoit daigné se rabaisser jusqu'à nous, afin de vaincre le diable par l'excès de cette profonde humilité. Et le diable s'empresse au contraire de le transporter sur des lieux élevés, afin de le faire tomber de cette haute élévation, ainsi qu'il étoit tombé lui-même pour s'être élevé au-dessus de soi. Le Fils de Dieu par une sagesse incompréhensible à tous les hommes, s'abandonne extérieurement à la volonté de son ennemi, & il lui permet, pour le mieux tromper, de se rendre maître pour un temps de sa sainte humanité, de la même sorte qu'il s'abandonna depuis volontairement à la fureur de son propre peuple. Le diable le transporte donc sur une montagne fort haute, qui étoit apparemment l'une de celles dont Jérusalem est environnée. Et de ce lieu élevé il lui montre tous les royaumes

Hieron:
in hunc
locum.

du monde : ce qui paroît difficile à concevoir ; puisqu'il est naturellement impossible de découvrir d'un seul point de vue tous les royaumes de l'Univers. Mais soit que l'on envisage la toute-puissance de J. C. ou l'activité si pénétrante de celui qui lui parloit, on comprendra aisément de quelle sorte cela se put faire.

La Gloire ou la pompe qui accompagnoit ces royaumes ; & que le démon lui montra en même-temps, nous marque toutes leurs richesses, leur magnificence, leurs forces, & le grand nombre de leurs peuples, & tout l'éclat de la Cour de leurs Princes environnés de cette troupe d'Officiers & de Seigneurs qui les adoroient. C'est-à-dire que le démon, dans l'inquiétude où il étoit de connoître celui à qui il parloit, n'oublia rien de tout ce qu'il crut plus capable de flatter l'orgueil & l'ambition d'un homme. Mais ce qu'il lui dit après lui avoir montré tous ces royaumes du monde, en l'assurant qu'il lui donneroit toutes ces choses, pourvu qu'il se prosternât pour l'adorer, est le comble de l'aveuglement de l'orgueil. Car il favoit bien que Dieu même a déclaré hautement dans les

Proverb. 8. 15. *Ecritures, per me Reges regnant ; c'est par moi que régnerent les Rois. Et par conséquent il ne pouvoit s'attribuer, dit saint Jérôme, sans un excès d'arrogance, la disposition absolue des empires & des Royaumes. Mais parce qu'il n'avoit pu l'engager jusqu'alors à lui déclarer s'il étoit véritablement le Fils de Dieu, il a enfin l'insolence de vouloir se rendre encore une fois semblable au Très-haut, & de feindre qu'il est Dieu lui-même. C'est pourquoi affectant en quelque sorte de ne regarder plus J. C. que comme un homme, & ne lui disant plus comme auparavant, Si vous êtes le Fils de Dieu ; il le tente ouvertement, & lui demande qu'il l'adore. Tels sont les degrés funestes par lesquels un esprit superbe & aveugle s'éleve toujours, & monte à la fin jusqu'au comble de l'impiété. Mais, comme dit admirablement un grand Saint, il fait voir sans y penser, par la manière même dont il parle à J. C. qu'on ne peut point l'adorer sans tomber auparavant d'une chute très-funeste : Si cadens, inquit adoraveris me. Ergo qui adoraturus est diabolum, antè corrui.*

Hieron. in hunc locum.

ψ. 10. *Retire-toi, Satan ; car il est écrit : vous adorerez le Seigneur votre Dieu, & vous ne servirez que lui seul.*

Hieron. in Matth. 6. 4. 7. *Les témoignages de l'Écriture dont se sert le Fils de Dieu pour renverser le démon, sont pris seulement du livre de Moïse, intitulé, Le Deuteronomie, qui signifie seconde loi*

comme pour montrer, dit saint Jérôme, que le temps étoit arrivé de découvrir les mystères de la loi nouvelle, qui étoit véritablement la seconde loi, figurée par celle de Moïse. Ce dernier excès du démon, comme l'appelle saint Hilaire, ne méritoit pas une réponse moins forte que celle que lui fait le Fils de Dieu, lorsqu'en le nommant *satan*, il lui reproche dans ce seul nom tous ses crimes; & qu'il lui fait voir en même-temps dans l'exemple de celui qu'il tentoit comme homme, que l'on ne doit adorer que Dieu seul. Cette réponse de J. C. nous présente encore, comme, dit le même Père, un grand exemple à imiter, en nous apprenant à mépriser par un saint orgueil toute la gloire de cette vaine puissance des Grands de la terre & toute l'ambition du siècle, pour nous souvenir uniquement que Dieu seul mérite l'adoration & l'amour de notre cœur, & que tous les vains honneurs du monde sont de l'appartenance du démon: *Quia omnis sæculi honor, diaboli sit negotium.*

*Hilarius
in Matt.
can. 2.*

Quand le Fils de Dieu dit à *satan* de se retirer, ce fut, selon saint Jean Chrysostôme, un commandement qu'il lui fit plutôt qu'un reproche. Et ce mot seul prononcé par le Tout-puissant le mit en fuite. Car si jusqu'alors il avoit souffert comme homme que le démon l'approchât pour le tenter, il lui fit alors sentir sa puissance comme Dieu. Et saint Jérôme croit même que lorsqu'il lui dit, *retire-toi*, on doit sous-entendre, dans les flammes éternelles qui t'ont été préparées & à tes Anges. Mais quand on voudroit n'envisager dans les paroles du Fils de Dieu que cette humble fermeté qu'il oppose à l'impudence du démon, on y trouveroit la raison qui fit fuir cet esprit superbe, que la seule humilité a la force de chasser très-prompement. Car il y en a qui croient qu'il demeura aussi incertain qu'auparavant touchant ce qu'il désiroit savoir, sçavant seulement que celui qu'il avoit tenté étoit inaccessible à tous ses attraits.

ψ. 11. *Alors le diable le laissa; & en même-temps les Anges s'approchèrent, & ils le servoient.*

Alors, c'est-à-dire après que tous les artifices du démon eurent été épuisés, ou, comme dit un autre Evangéliste, après que toute la tentation eut été consommée, il se retira tout transporté de fureur de n'avoir pu réussir dans son dessein. Les saints Pères ont regardé en effet dans ces trois tentations qu'il employa contre J. C. comme une image de toutes les différentes tentations qui perdent les hommes. Et saint Augus-

*Luc. 4
13.*

*Aug. de
vera Re-
lig. c. 38.
Chrysoft.
in hunc
locum.
Georg.
in Evan.
hom. 16.*

tin les rapporte aux trois qui nous ont été marquées saint Jean ; c'est-à-dire , à la concupiscence de la chair , curiosité & à l'orgueil. Or celui , dit-il , qui se nourrit iureusement de la parole de Dieu , ne recherche point dans désert les plaisirs de la vie charnelle. Celui qui met son ré dans l'amour de la vérité , ne tombe point par la curiosité par la concupiscence des yeux. Celui qui se tient soumis Dieu seul ne court point après le vain éclat d'une élé tion temporelle.

*Gregor.
in Evan.
hom. 16.*

Après donc que J. C. a surmonté le démon , non par effet de sa puissance , mais de sa patience , dit saint Grégo après que celui qui étant le Verbe éternel du Père auroit d'une parole précipiter son ennemi dans les abymes , se contenté de le combattre par la vérité des Ecritures , pour n instruire par l'exemple de sa douceur ; satan se retire enl & les Anges à qui , selon saint Jean Chrysostôme , le Fils Dieu ne permit pas de paroître tant que dura le combat , p ne mettre pas en fuite le diable avant que de l'avoir vainc ces Anges , dis-je , qui l'accompagnoient par-tout d'une manière invisible , comme leur Seigneur & le Dieu de gloire , furent alors en forme visible : ils le servirent en lui prés tant sans doute la nourriture dont il vouloit bien com homme avoir besoin ; & ils lui rendirent les autres servi que ces saints ministres lui devoient comme à leur maître. ce qu'on vit arriver alors au chef , arrive aussi , selon saints Pères , à ses membres ; car après qu'ils ont foulé se leurs pieds la tête de l'ancien serpent en surmontant ses te tations , les Anges & les Vertus célestes viennent prend part à leur victoire , & ils se joignent à eux comme les gardes & leurs défenseurs.

*Chrysoft.
& Hilar.
in hunc
locum.*

*ψ. 12. 13. 14. 15. Or JESUS ayant ouï dire que Je
avoit été mis en prison , se retira dans la Galilée ; & quittant
séjour de la ville de Nazareth , il vint demeurer à Capha
naïm , &c.*

Maldon.

Ce que l'Evangile rapporte en ce lieu n'arriva pas aussit après la tentation de J. C. mais au bout de quelque temp Ayant donc appris l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste dont il est parlé plus particulièrement dans le 14 chapitre d saint Matthieu , il se retira dans la Galilée : ce qui doit s'en tendre de cette sorte , selon que l'explique un Interprète J E S U S étant revenu à Nazareth ville de la basse Galilée où Hérode commandoit , & qui étoit la Galilée des Juifs , i

Il part pour s'en aller à Capharnaüm dans la haute Galilée, qui étoit hors de la juridiction d'Hérode, qu'on nommoit la Galilée des Nations ou des Gentils; parce qu'une grande partie de cette Province étoit habitée par les Gentils depuis que le Roi Salomon y avoit donné vingt villes à Hiram roi des Tyriens. Il paroît donc que la cause extérieure de la retraite de J. C. étoit que son heure n'étoit pas encore venue de se livrer à la mort pour nous, il voulut ôter à Hérode l'occasion de songer à l'arrêter, comme il avoit fait saint Jean. Et quoique sa toute-puissance lui fournit mille autres moyens d'empêcher la mauvaise volonté de ce Prince, il aima mieux, dit saint Chrysostôme, user de cette conduite humble & commune, pour nous apprendre à ne nous pas exposer de nous-mêmes à la persécution; parce qu'il suffit de souffrir avec courage les maux où la providence permet que l'on tombe sans qu'on s'y jette témérairement. Mais outre cette cause que nous appellons extérieure, qui engage J. C. à se retirer à Capharnaüm; il y en avoit encore une autre plus importante, quoique plus cachée: c'est qu'il falloit qu'en accomplissant les prophéties, il se hâtât d'appeler à lui ceux qui devoient devenir par la force de son Esprit & de sa grâce les Docteurs de toute la terre. Car c'étoit-là qu'ils demeuroient, & qu'ils exerçoient le métier méprisable en apparence, mais innocent, de pêcheurs. Et c'est ainsi que ce qui paroît quelquefois un événement humain & un pur hasard, est réglé divinement par le conseil très-profond de celui dont il est dit, *Que sa sagesse atteint avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre*; c'est-à-dire qu'elle conduit infailliblement ses adorables desseins jusqu'à leur fin, sans qu'il soit en la puissance de tous les démons & de tous les hommes de l'empêcher.

Ce fut dans les confins de la tribu de Zabulon, & de la tribu de Nephthali, que le Fils de Dieu se retira; & qu'en même-temps il alla chercher par un choix tout pur de sa miséricorde ces pêcheurs de poissons pour en faire des pêcheurs d'hommes, selon qu'il le dit ensuite. Ce pays étoit proche de la mer qu'on nommoit de Galilée, & tendoit vers la mer méditerranée; ce qui le fait appeler par le saint Evangéliste, *via maris*, le chemin de la mer ou vers la mer. Que s'il est marqué encore, qu'il étoit *au-delà du Jourdain*, cela ne doit pas s'entendre à l'égard de la Palestine, mais de la tribu de Ruben & de Gad, & de ceux qui venoient du côté d'Egypte. Mais selon la langue originale, on peut aussi

bien entendre au-deçà du Jourdain qu'au-delà ; ce qui n'auroit plus de difficulté.

¶. 16. *Ce peuple qui étoit assis dans les ténèbres a vu une grande lumière : & la lumière s'est levée sur ceux qui étoient assis dans la région de l'ombre de la mort.*

*Hieron.
in hunc
locum.
Chryf. ib.
ut suprâ.*

*Exod. 10.
21. 23.*

Ce furent ces peuples, selon saint Jérôme, qui furent assez heureux pour entendre les premiers la prédication de J. C. Les ténèbres qui les couvroient, n'étoient pas de ces ténèbres qui privent les yeux du corps de la lumière sensible, mais les ténèbres spirituelles du cœur, qui naissent de l'ignorance de la vérité & de la corruption de la volonté. C'est ce que l'Évangéliste appelle ici *l'ombre de la mort*, c'est-à-dire des ténèbres mortelles. Car avant la naissance de J. C. toute la terre étoit réduite, dit saint Chrysostôme, dans l'extrémité de la misère. Presque tous les hommes étoient des aveugles tout remplis d'obscurité dans leur esprit, dans leur cœur, dans leur volonté, ne connoissant point leurs devoirs, & ne voulant pas même les connoître, ou au moins ne s'en mettant point en peine. Ils étoient dans cette sombre & funeste nuit semblables en quelque façon aux Egyptiens frappés de la neuvième plaie dont il est dit : *Que des ténèbres effroyables ayant couvert toute l'Égypte pendant trois jours, nul ne voyoit plus son frère, ni ne se remuoit de la place où il étoit.* Aussi l'Écriture ne dit pas qu'ils marchaient dans les ténèbres épaisses dont ils étoient obsédés de toutes parts au-dedans & au-dehors ; mais *qu'ils y étoient assis* : ce qui marque le repos funeste où ils se tenoient au milieu de cette nuit & de cette mort de leurs âmes séparées de la lumière & de l'amour de leur Dieu.

Joan. 1. 9.

*Chryf. in
hunc. loc.*

Lors donc que ces peuples de Zabulon & de Nephthali étoient, comme tous les autres peuples de la terre, dans les ténèbres, *ils aperçurent tout d'un coup non une lumière commune, mais une grande lumière, c'est-à-dire cette lumière véritable & essentielle, qui, selon saint Jean, éclaire tout homme venant dans le monde.* Et cette lumière du Verbe incarné s'éleva tout d'un coup sur eux ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Chrysostôme, que ces peuples ne trouverent point cette lumière après l'avoir cherchée d'eux-mêmes ; mais que ce fut le Seigneur qui vint d'en haut se montrer à eux, & que sa lumière vint d'elle-même les éclairer sans qu'ils l'eussent cherchée les premiers. C'est ce qui marque l'infinie miséricorde de ce Soleil de justice, qui s'étant, pour parler ainsi,

comme éclipsé dans sa divinité par l'anéantissement de son Incarnation, vint lui-même faire voir aux hommes d'une manière proportionnée à la foiblesse de leur vue la lumière de sa vérité, qui pouvoit seule les rendre heureux.

ÿ. 17. Depuis ce temps-là JESUS commença à prêcher, en disant: *Faites pénitence, parce que le royaume des cieux est proche.*

JESUS commence à prêcher, dit saint Jérôme, lorsque Jean est emprisonné. Du moment que la loi cesse, l'Évangile commence à paroître: *Desinente lege, consequenter oritur Evangelium.* Que si le Sauveur prêche maintenant les mêmes choses que Jean - Baptiste avoit prêchées auparavant, c'est qu'il fait voir qu'il est le Fils du même Dieu dont Jean étoit le Prophète. Cependant saint Chrysostôme demande pourquoi J. C. différa à prêcher la pénitence, & quel besoin il avoit que S. Jean le précédât, puisque ses miracles lui rendoient un témoignage suffisant. Mais il répond qu'il étoit de la grandeur du Fils de Dieu de faire voir qu'il avoit ses Prophètes, comme son Père avoit les siens. Et d'ailleurs il étoit aussi très-important, selon la remarque du même Saint, que ce ne fût pas J. C. qui dît le premier de lui-même ce que les hommes en devoient croire, mais qu'un autre publiât ce qu'il étoit; car si après tant de preuves de son pouvoir les Juifs eurent l'insolence de dire, que son témoignage ne pouvoit être véritable, ils auroient cru sans comparaison être mieux fondés à lui faire ce reproche, si saint Jean n'avoit point parlé de lui avec un si grand respect.

Hieron. in hunc locum.

Chrysoft. ibid. ut supra.

Joan. 8. 13.

Le même Père admire encore la sagesse que le Fils de Dieu fait paroître dans ses premières prédications, lorsqu'il se contente d'exhorter les peuples à la pénitence, sans le faire ni avec force ni avec menaces comme saint Jean. Car il ne leur parle point ni de cette hache tranchante qui devoit couper les arbres infructueux par la racine, ni de ce vent redoutable qui devoit purger l'aire, ni de ces flammes éternelles où les pailles seroient jetées. Mais il annonce d'abord aux hommes un royaume dans le ciel, & tous les grands biens qu'ils avoient à espérer s'ils s'en rendoient dignes par une vraie pénitence.

Nous étions, dit saint Augustin, comme plongés dans les ténèbres de l'ignorance, & notre terre avant qu'elle reçut la forme que lui a donné la doctrine évangélique, étoit toute informe & toute hideuse. Mais votre miséricorde, ô mon Dieu, ne nous a pas abandonné dans notre misère; & vous avez

August. Confess. lib. 13. cap. 14. Genes. 1.

95 NOUVEAU TESTAMENT.

dit : *Que la lumière soit faite. Le royaume des Cieux est proche. Faites pénitence ; & que la lumière se répande dans vos âmes. Et nos ténèbres nous ont déplu ; & nous nous sommes convertis à vous. Et il est ainsi arrivé qu'ayant été autrefois ténèbres, comme dit saint Paul, nous sommes enfin devenus lumière en Notre-Seigneur.*

*Ephes. 5.
8.*

ψ. 18. 19. 20. Or JESUS marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon appelé Pierre, & André son frère, qui jetoient leur filet dans la mer, car ils étoient pêcheurs & il leur dit : *Suivez-moi, &c.*

*Joan. 1.
35. &c.*

Avant cette vocation de saint Pierre & de saint André, ils avoient déjà eu le bonheur de connoître J. C. Car un autre Evangéliste nous apprend que saint André l'ayant entendu nommer l'Agneau de Dieu par saint Jean-Baptiste, il le suivit, & demeura le reste du jour avec lui ; & que depuis ayant rencontré son frère Simon, il lui dit, qu'ils avoient trouvé le Messie : & ce fut alors qu'il l'amena à JESUS, qui lui déclara dès ce temps-là qu'il seroit nommé Céphas, c'est-à-dire Pierre. Or quoique saint Pierre & saint André s'en fussent ensuite retournés chez eux, ils conçurent un grand respect pour la personne & pour la doctrine de J. C. Mais il ne les avoit point encore appelés avec cette voix toute-puissante, qui devoit leur faire tout abandonner pour se rendre ses disciples. C'est pourquoi saint Matthieu nous marque ici que lorsqu'il marchoit un jour le long de la mer de Galilée, les voyant jeter leur filet dans la mer, il leur dit de le suivre. Cette parole qui agit si puissamment sur leur cœur fut encore accompagnée d'une circonstance miraculeuse qui est rapportée ailleurs. Car saint Luc témoigne que JESUS étant accablé par la foule du peuple qui se pressoit pour l'entendre, il entra dans une barque qui appartenoit à Simon ; & qu'après avoir enseigné le peuple, il fit prendre une si grande quantité de poissons à Pierre, qu'il en fut dans le dernier étonnement, d'autant plus qu'ayant pêché toute la nuit il n'avoit rien pris auparavant. Nous verrons plus particulièrement dans les explications de saint Luc, comment J. C. se servit de l'occasion de ce miracle, pour dire ensuite à Simon & à André de le suivre, en les assurant qu'il les feroit à l'avenir pêcheurs d'hommes.

*Luc 5.
Epiphân.
Marc. 51.
c. 15.*

*Chrysoft.
in hunc
locum.*

Saint Jean Chrysostôme admire la foi & la prompte obéissance de ces disciples, qui quittent tout sans raisonner, dès le moment que le Fils de Dieu leur commande, & qui se

Évoquent d'une manière admirable à le suivre pour toujours , sans envisager ni ce qu'ils quittoient, ni à quoi ils s'engageoient. Et il compare cette parole miraculeuse , qui eut la force de les attacher tout d'un coup à lui sans aucun retour , à une pêche toute divine où l'on prend les ames , en les retirant de l'abyme de la corruption du siècle comme du fond de la mer. Ainsi J. C. leur ayant promis de les faire à l'avenir *pêcheurs d'hommes* , leur donna en leurs personnes une preuve de ce qu'il leur promettoit , puisqu'il fit lui-même le premier à leur égard la fonction de pêcheur d'hommes , en les retirant du siècle avec le filet de sa parole & de sa doctrine toute céleste , comme l'appelle saint Augustin.

Aug. de fide & oper. c. 17.

ÿ. 21. 22. *De-là s'avançant, il vit deux autres frères ; Jacques fils de Zébedée , & Jean son frère , qui étoient dans une barque avec Zébedée leur père , & qui raccommodoient leurs filets , & il les appela , &c.*

Saint Luc témoigne que ces deux frères, Jacques & Jean étoient compagnons de Simon-Pierre, qui les avoit même priés de venir l'aider à tirer son filet de l'eau , & qu'ils furent comme lui dans l'étonnement d'une pêche si miraculeuse qu'il venoit de faire. Ainsi pour concilier saint Matthieu avec saint Luc , il paroît que Jacques & Jean étant venus aider Pierre , s'en retournèrent à leur barque qui étoit peu éloignée : & que J. C. après être descendu de celle de Pierre, s'étant un peu avancé , & les ayant vu qui travailloient dans leur barque à raccommoder leurs filets , il leur dit comme à Pierre & à André de le suivre. Ils étoient pauvres , dit saint Chrysostôme , & ils vivoient de leur travail : mais c'étoit dans un métier légitime. Ils étoient unis ensemble , & ils avoient avec eux leur père pauvre qu'ils servoient & qu'ils nourrissoient. Aussitôt que J. C. les appelle , ils quittent & le métier dont ils vivoient , & leur maison paternelle : & ils nous apprennent , dit saint Hilaire , que si nous voulons sincèrement suivre J. C. nous ne devons point être arrêtés ni par tous les soins de la vie du siècle , ni par l'amour de la maison de nos pères. Et saint Jérôme considérant la vocation de ces premiers disciples du Fils de Dieu , destinés à le suivre comme leur maître , dit qu'il a choisi en leurs personnes des pêcheurs & des ignorans , de peur que lorsqu'il les envoyeroit prêcher aux peuples , on ne regardât la foi de ceux qui croiroient en lui , comme étant plutôt l'effet de leur éloquence & de leur science , que de la vertu toute-puissante

Luc. 5. 7. 9. 10.

Marc. 12. 19.

Hilar. in Math. cap. 3.

Hieron. in hunc locum.

de Dieu : *Piscatores & illiterati mittuntur ad prædicandum ; fides credentium , non virtute Dei , sed eloquentiâ atque doctrinâ fieri putaretur.*

Ÿ. 23. 24. 25. *Et JESUS alloit par toute la Galilée , en seignant dans leurs synagogues , prêchant l'Evangile du royaume & guérissant toutes sortes de langueurs & toutes sortes de maladies parmi le peuple , &c.*

Matth.
no. 6. J. C. étoit venu premièrement pour son peuple , & il devoit envoyer ses Apôtres , comme il le dit autre part , chercher les brebis perdues de la maison d'Israël. Il commença donc à faire lui-même ici ce qu'il devoit faire ensuite par ses disciples. Il va par toute la Galilée , jetant le filet de sa céleste doctrine pour pêcher les âmes ; & il prêche au milieu des synagogues des Juifs l'Evangile du Royaume , c'est-à-dire , l'heureuse nouvelle qui regardoit le royaume céleste qu'il leur promettoit , & le chemin par lequel il falloit marcher pour y arriver heureusement. Lorsqu'il envoya depuis ses Apôtres chercher les brebis perdues de la maison d'Israël , en même temps qu'il leur dit d'aller prêcher que le royaume du ciel étoit proche , il leur ordonna de guérir les malades , de ressusciter les morts , de guérir les lépreux & de chasser les démons. Il fait donc aussi avant eux la même chose ; puisqu'il est marqué en ce lieu : Qu'enseignant dans les synagogues de la Galilée , & y prêchant l'Evangile du royaume , il guérissoit toutes sortes de langueurs & de maladies. Il entre dans les synagogues , dit saint Chrysostôme , pour faire voir à son peuple qu'il n'étoit pas un séducteur ni un ennemi du vrai Dieu qu'ils adoroient , mais qu'il venoit s'acquitter de l'ordre que son Père lui avoit donné d'apprendre aux hommes à le servir en esprit & en vérité. Et il ajoute les miracles à ses prédications , parce que lorsque Dieu veut faire quelque chose d'extraordinaire , & introduire dans le monde quelque nouvel établissement , il l'appuie ordinairement par des effets miraculeux de sa puissance. Ainsi étant prêt de publier une loi sublime & une forme de vie inconnue jusqu'alors aux hommes , il fait beaucoup de miracles ; parce que le royaume éternel qu'il annonçoit étant invisible , il vouloit en établir la vérité dans l'esprit des hommes par des miracles visibles qui les étonnoient.

Jansf. in hunc loc. La Syrie où se répandit sa réputation , comprenoit beaucoup de grandes provinces , l'Idumée , la Palestine , la Célisyrie , la Phénicie , la Syrie où étoit Damas , la Syrie où étoit Antioche ,

la Mésopotamie, & d'autres encore. Car ses bornes du côté de l'orient étoient Babylone; du côté de l'occident, la mer méditerranée; vers le nord, la Cilicie; & vers le midi, l'Égypte. *Dicapolis* étoit un canton de dix villes, dont la plus grande étoit Scythopolis ou Scythople. La *Judée* doit être prise en ce lieu précisément pour le pays qui contenoit les deux tribus de Juda & de Benjamin. Et enfin *ce qui étoit au-delà du Jourdain* marque toute l'étendue du pays qu'occupoient les tribus de Ruben & de Gad; & la demi tribu de Manassé au-delà du Jourdain, par rapport à Jérusalem, selon le premier partage qui leur fut fait du vivant même de Moïse.

*Joseph:
Bell. Jud.*

Il paroît donc que la réputation de J. C. & le bruit des grands miracles qu'il faisoit par la guérison de toutes sortes de maladies les plus incurables, se répandit promptement partout, & attiroit une infinité de personnes qui venoient chercher du soulagement dans leurs maux & dans leurs douleurs. Car l'homme animal & charnel, comme saint Paul appelle ceux qui ne sont point susceptibles des choses qu'enseigne l'esprit de Dieu, est sensible principalement à ce qui regarde son corps & sa chair. Et ainsi le Fils de Dieu par une condescendance très-digne de la bonté infinie qui l'avoit porté à s'incarner pour l'amour des hommes, ménageoit d'une manière admirable ces guérisons extérieures de leurs maladies corporelles, pour leur procurer le salut plus important de leurs âmes. En ressuscitant l'homme extérieur, il le disposoit à ressusciter aussi intérieurement. En guérissant les possédés, il leur apprenoit à désirer encore plus d'être délivrés de la possession malheureuse par laquelle le démon s'étoit rendu maître de leurs cœurs. En rendant le mouvement libre des membres à ceux qui l'avoient perdu par *la paralysie*, il leur inspiroit un désir ardent de sortir de l'état funeste de langueur & de paresse qui leur ôtoit tout le mouvement du cœur vers Dieu.

*1. Cor. 2:
14.*

« Suivons donc aussi J. C. nous autres, s'écrie saint Jean Chrysostôme, puisque nous ne sommes pas moins malades dans l'âme, que ces peuples l'étoient dans le corps. Ce sont même nos maladies spirituelles qu'il désire principalement de guérir, ne guérissant en effet les corps que pour passer à la guérison des âmes. La réputation de J. C. n'étoit alors répandue que dans la Syrie: & elle l'est maintenant par toute la terre. La vue de la guérison de quelques possédés faisoit alors accourir vers lui les peuples de

*Chrysoft.
in hunc
locum.*

» toutes parts : & vous , après avoir vu des effets beaucoup
 » plus grands de sa puissance , vous demeurez insensibles sans
 » vous mettre en peine de venir à lui. Ils quittoient & leur
 » pays & leurs amis , & leurs proches pour le suivre ; & vous
 » craignez de sortir de votre maison pour l'aller trouver ,
 » pour recevoir de lui beaucoup plus que vous n'auriez qui-
 » ré. Cependant nous ne vous demandons pas que vous quit-
 » tiez vos maisons ; quittez seulement vos mauvaises habi-
 » tudes , & en demeurant chez vous , vous vous sauverez. Mais
 » hélas ! autant que nous sommes sensibles aux maux du corps
 » & pleins d'ardeur pour rechercher les moyens de nous sou-
 » lager ; autant nous sommes négligens & endormis pour les
 » maladies de nos âmes. Et c'est même la raison pour laquelle
 » nous ne guérissons pas souvent de nos maladies corporel-
 » les ; parce que ce qui est essentiellement nécessaire nous
 » passe pour superflu ; & ce qui est superflu , nous le regardons
 » comme le seul nécessaire. Ainsi il arrive que négligeant
 » la source même des maux corporels qui nous accablent , nous
 » prétendons néanmoins sécher les ruisseaux. Or l'exemple du
 » paralytique de trente-huit ans , sans parler des autres , nous
 » fait assez voir que les maux du corps sont souvent la peine
 » des maux de l'âme ».

Jean. 5.
14.

Hilar.
in Matt.
cap. 3.

Saint Hilaire considérant J. C. marcher ainsi par toute la Galilée , prêcher dans les synagogues l'Évangile du royaume , & guérir toutes sortes de maladies , dit qu'il déclaroit ouvertement par ses œuvres , qui il étoit ; & qu'il donnoit lieu à son peuple de reconnoître dans ses actions miraculeuses la vertu & la présence de celui que la lecture des livres des Prophètes leur représentoit tous les jours comme devant venir parmi eux : *Factis ipse se profert : ut quem in Prophetarum voluminibus legere erant soluti , præsentem operibus contuerentur.*

C H A P I T R E V.

Sermon sur la montagne. Béatitudes. Apôtres. sel & lumière. Loi non détruite. Justice abondante. Réconciliation. Scandale. Mariage indissoluble. Amour des ennemis. Perfection.

† Tous les SS. Plusieurs Martyrs.

1. † JÉSUS voyant tout ce peuple , monta sur une montagne , où s'étant assis , ses disciples s'approchèrent de lui ;

1. V IDENS autem Jesus turbas , ascendit in montem ; & cum sedisset , accesserunt ad eum discipuli ejus ;

1. & aperiens os suum
docebat eos, dicens :

3. Beati pauperes spiri-
tu : quoniam ipsorum est
regnum caelorum.

4. Beati mites : quoniam
ipsi possidebunt terram.

5. Beati qui lugent : quo-
niam ipsi consolabuntur.

6. Beati qui esuriunt &
sitiunt justitiam : quoniam
ipsi saturabuntur.

7. Beati misericordes :
quoniam ipsi misericor-
diam consequentur.

8. Beati mundo corde :
quoniam ipsi Deum vide-
bunt.

9. Beati pacifici : quo-
niam filii Dei vocabuntur.

10. Beati qui persecutio-
nem patiuntur propter jus-
titiam : quoniam ipsorum
est regnum caelorum.

11. Beati estis cum ma-
ledixerint vobis, & persecu-
ti vos fuerint, & dixerint
omne malum adversum vos
mentientes, propter me.

12. Gaudete, & exulta-
te : quoniam merces vestra
copiosa est in caelis : sic enim
persecuti sunt Prophetas
qui fuerunt ante vos.

13. Vos estis sal terrae.
Quod si sal evanuerit, in

2. & ouvrant sa bouche il les en-
seignoit, en disant :

3. Bienheureux les pauvres * d'es-
prit ; parce que le royaume des cieux *Luc. 20.*
est à eux.

4. * Bienheureux ceux qui sont *Psf. 361*
doux ; parce qu'ils posséderont la ^{11.}
terre.

5. Bienheureux ceux qui pleurent ; *Isaï. 61*
parce qu'ils seront consolés. ^{3.}

6. Bienheureux ceux qui sont af-
famés & altérés de la justice ; parce
qu'ils seront rassasiés.

7. Bienheureux ceux qui sont *
miséricordieux ; parce qu'ils obtien-
dront eux-mêmes miséricorde.

8. Bienheureux ceux qui ont le *Psf. 23. 4.*
cœur pur ; parce qu'ils verront
Dieu.

9. Bienheureux les * pacifiques ;
parce qu'ils seront appelés enfans
de Dieu.

10. Bienheureux ceux qui souffrent
persécution pour la justice ; parce
que le royaume des cieux est à eux.

11. Vous êtes heureux, lorsque
les hommes vous chargeront de ma-
ledictions, & qu'ils vous persécute-
ront, & qu'ils diront faussement
toute sorte de mal contre vous à
cause de moi.

12. Réjouissez-vous *alors*, & tref-
aillez de joie ; parce qu'une grande
récompense vous est réservée dans
les cieux. ¶ Car c'est ainsi qu'ils ont
persécuté les Prophètes qui ont été
avant vous.

13. † Vous êtes le sel de la terre. † Un S.
Docteur.

‡. 3. *expl.* De cœur & d'affection. = ‡. 4. Dans le grec, la seconde béati-
tude est de ceux qui pleurent, & la troisième de ceux qui sont doux.
= ‡. 7. *autr.* ceux qui sont compatissans & charitables. = ‡. 9. *autr.* ceux
qui aiment & procurent la paix. = ‡. 13. *autr.* s'affadit.

Marc. 9. 49. *Luc.* 14. 34. qu'il le falera-t-on ? Il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors, & à être foulé aux pieds par les hommes.

14. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée :

Marc. 4. 21. *Luc.* 8. 16. & 11. 33. 15. & on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur un chandelier, * afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

16. Ainsi que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voyent vos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

17. Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir.

18. Car je vous dis & il est vrai, que le ciel & la terre * ne passeront point que tout ce qui est dans la loi ne soit accompli parfaitement jusqu'à un seul iota & à un seul point.

19. Celui donc qui violera l'un de ces moindres commandemens *, & qui apprendra aux hommes à les violer, sera * regardé dans le royaume des cieux comme le dernier ; mais celui qui fera & enseignera, sera grand dans le royaume des cieux. ¶

Ib. 11. 39. †. V. Dimanche après la Pentec. 20. † Car je vous dis que si votre justice n'est plus abondante que celle des * Scribes & des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

21. Vous avez appris qu'il a été

quo salietur ? Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, & conculcetur ab hominibus.

14. Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita :

15. neque accendunt lucernam, & ponunt eam super modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt.

16. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, & glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est.

17. Nolite putare quoniam veni solvere legem, aut Prophetas : non veni solvere, sed adimplere.

18. Amen quippe dico vobis, donec transeat cœlum & terra, iota unum aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant.

19. Qui ergo solverit unum de mandatis illis minimis, & docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno cœlorum : qui autem fecerit & docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum.

20. Dico enim vobis, quia nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum & Phariseorum, non intrabitis in regnum cœlorum.

21. Audistis quia dictum

‡. 15. *gr.* d'où elle éclaire. = ‡. 18. *autr.* passeront plutôt que tout ce qui est dans la loi, &c. = ‡. 19. *autr.* quoiqu'il instruisse les hommes selon la loi. = *Ibid. expl.* c'est-à-dire, qu'on n'en fera aucun état dans le royaume du ciel, dont il sera exclus. = ‡. 20. *expl.* Docteurs de la loi.

est antiquis : Non occides ; qui autem occiderit , reus erit iudicio.

21. Ego autem dico vobis : quia omnis qui irascitur fratri suo , reus erit iudicio. Qui autem dixerit fratri suo , Raca , reus erit concilio. Qui autem dixerit , Fatue , reus erit gehennæ ignis.

23. Si ergo offers munus tuum ad altare , & ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te ;

24. relinque ibi munus tuum ante altare , & vade prius reconciliari fratri tuo ; & tunc veniens offeres munus tuum.

25. Esto consentiens adversario tuo citò dum es in viam cum eo : ne forte tradat te adversarius iudici , & iudex tradat te ministro , & in carcerem mittaris.

26. Amen dico tibi , non exies inde , donec reddas novissimum quadrantem.

27. Audistis quia dictum est antiquis : Non moechaberis.

28. Ego autem dico vobis , quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam , jam moechatus est eam in corde suo.

dit aux anciens : vous ne tuerez point , & quiconque tuera , méritera d'être condamné par le jugement. Exod. 20. 13. Deut. 5. 17.

22. Mais moi je vous dis , que quiconque se mettra en colère * contre son frère , méritera d'être condamné par le jugement. Que celui qui dira à son frère , * Raca méritera d'être condamné par le conseil. Et que celui qui lui dira , vous êtes un fou , méritera d'être condamné * au feu de l'enfer.

23. Si donc lorsque vous présentez votre offrande à l'autel , vous vous souvenez que votre frère a quelque * chose contre vous ,

24. laissez-là votre don devant l'autel , & allez vous réconcilier auparavant avec votre frère ; & puis vous reviendrez offrir votre don. ¶

25. Accordez - vous au plutôt avec votre adversaire pendant que vous êtes en chemin avec lui , de peur que votre adversaire ne vous livre au Juge , & que le Juge ne vous livre au ministre de la justice ; & que vous ne soyez mis en prison. Luc. 12. 58.

26. Je vous dis & je vous en assure que vous ne sortirez point de là , que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.

27. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commet- Exod. 20. 14. trez point d'adultère.

28. Mais moi je vous dis , que quiconque aura regardé une femme avec un mauvais désir pour elle , a déjà commis l'adultère dans son cœur.

†. 22. g. sans sujet. = Ibid. C'est une parole de mépris. = Ibid. lettre à la gehenne du feu. = †. 23. expl. a quelque juste sujet de se plaindre de vous. S. Augustin.

Infrà 18.
9.
Marc. 9.
46.

29. Que si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le, & jetez-le loin de vous; car il vaut mieux pour vous qu'un des membres de votre corps pèrisse, que tout votre corps soit jeté dans l'enfer.

30. Et si votre main droite vous scandalise, coupez-la, & la jetez loin de vous; car il vaut mieux pour vous qu'un des membres de votre corps pèrisse, que tout votre corps soit jeté dans l'enfer.

Deut. 24.
1.

31. Il a été dit encore: Quiconque veut quitter sa femme, qu'il lui donne un écrit par lequel il déclare qu'il la répudie.

Infrà 19.
7.
Marc. 10.
11.
Luc. 16.
18.

32. Et moi je vous dis, que quiconque aura quitté sa femme, si ce n'est en cas * d'adultère, la fait devenir adultère; & que quiconque épouse celle que son mari aura quittée, commet un adultère.

Exod.
20. 7.
Levit. 19.
12.
Jac. 5.
12.

33. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens: Vous ne vous parjurerez point; mais vous vous acquitterez envers le Seigneur des sermens que vous aurez faits.

34. Et moi je vous dis, que vous ne juriez en aucune sorte, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu:

35. ni par la terre, parce qu'elle sert comme d'escabeau à ses pieds: ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi:

36. vous ne jurerez pas aussi par votre tête, parce que vous n'en pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir.

37. Mais contentez-vous de di-

* 29. & 30. *expl.* est un sujet de scandale & de chute. = †. 32. *lett.* de fornication.

29. Quòd si oculus tu dexter scandalizat te, erue eum, & projice abs te: expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum quàm totum corpus tuum mittatur in gehennam.

30. Et si dextra manus tua scandalizat te, abscinde eam, & projice abs te: expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum quàm totus corpus tuum mittatur in gehennam.

31. Dicitum est autem: Quicumque dimiserit uxorem suam, det ei libellum repudii.

32. Ego autem dico vobis, quia omnis qui dimiserit uxorem suam, excepta fornicationis causâ, factam se moechari: & qui eam missam duxerit, adulteratur.

33. Iterùm audistis quod dictum est antiquis: Non perjurabis; reddes autem Domino juramenta tua.

34. Ego autem dico vobis non jurare omninò, neque per cœlum, quia thronus Dei est:

35. neque per terram, quia scabellum est pedum ejus: neque per Jerusalem, quia civitas est magnæ Regis:

36. neque per caput tuum juraveris, quia non potest unum capillum album fieri, aut nigrum.

37. Sit autem sermo ve-

ter: Est, est: Non, non: quod autem his abundantius est, à malo est.

38. Audistis quia dictum est: Oculum pro oculo, & dentem pro dente.

39. Ego autem dico vobis non resistere malo: sed si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, præbe illi & alteram.

40. Et ei qui vult tecum iudicio contendere, & tunicam tuam tollere, dimitte ei & pallium.

41. Et quicumque te angariaverit mille passus, vade cum illo & alia duo.

42. Qui petit à te, da ei: & volenti mutuari à te, ne avertaris.

43. Audistis quia dictum est: Diliges proximum tuum, & odio habebis inimicum tuum.

44. Ego autem dico vobis: Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos: & orate pro persecutibus, & calumnantibus vos:

45. ut sitis filii Patris vestri qui in coelis est, qui solem suum oriri facit super bonos & malos; & pluit super justos & injustos.

46. Si enim diligitis eos qui vos diligunt, quam

re: * Cela est, cela est; ou, Cela n'est pas, cela n'est pas; car ce qui est de plus vient * du mal.

38. Vous avez appris qu'il a été dit: Œil pour œil, & dent pour dent.

39. Et moi je vous dis de ne point résister * au mal que l'on veut vous faire: mais si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre.

40. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, quittez-lui encore votre manteau.

41. Et si quelqu'un vous veut contraindre de faire mille pas avec lui, faites-en encore deux mille autres.

42. Donnez à celui qui vous demande, & ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous.

43. † Vous avez appris qu'il a été dit: Vous aimerez votre prochain, & vous haïrez votre ennemi.

44. Et moi je vous dis: Aimez vos ennemis *, faites du bien à ceux qui vous haïssent, & priez pour ceux qui * vous persécutent & qui vous calomnient;

45. afin que vous soyez les enfans de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons & sur les méchans, & fait pleuvoir sur les justes & sur les injustes.

46. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense

Exodi
21. 24.
Leviti

24. 20.
Deut. 19
21.

Luc. 6
29.

Deut. 15
8.

† Le I.
Vendredi de Ca-
rême.

Luc. 6
27.
Rom. 12
20.

†. 37. expl. Cette double répétition semble être pour une plus grande affirmation. = Ib. autr. d'une mauvaise cause, comme de la foiblesse de celui qui pour croire a besoin qu'on jure. Saint Augustin. = †. 29. autr. à celui qui vous traite mal. = †. 44. gr. bénissez ceux qui vous maudissent. = Ibid. gr. qui vous offensent & vous persécutent.

se en aurez-vous ? Les Publicains ne le font-ils pas aussi ?

47. Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous en cela de plus que les autres ? Les Payens ne le font-ils pas aussi ?

48. Soyez donc vous autres parfaits, comme votre Père céleste est parfait.

mercedem habebitis ? Nonne & publicani hoc faciunt ?

47. Et si salutaveritis fratres vestros tantum, quid amplius facitis ? Nonne & ethnici hoc faciunt ?

48. Estote ergo vos perfecti, sicut & Pater vester coelestis perfectus est.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

ψ. 1. 2. **J**ESUS voyant tout ce peuple, monta sur une montagne ; où s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui ; & ouvrant sa bouche il les enseignoit.

Plusieurs ont cru que ce sermon si célèbre de J. C. sur la montagne, rapporté par saint Matthieu, est différent de celui dont parle saint Luc. En effet, saint Luc dit : Que JESUS s'en alla sur une montagne pour prier ; qu'après y avoir passé toute la nuit, il appela ses disciples quand il fut jour, pour faire le choix de ses douze Apôtres ; qu'étant descendu ensuite avec eux, il s'arrêta en un lieu plus étendu, où il vit une grande multitude de peuples qui étoient venus pour l'entendre & être guéris ; & qu'alors il dit : *Bienheureux les pauvres, &c.* Saint Matthieu ne parle point de la prière de J. C. ni de l'élection des douze Apôtres ; il dit seulement que JESUS voyant tout ce peuple monta sur une montagne, où s'étant assis, & ses disciples s'approchant de lui, il prononça les béatitudes rapportées dans ce chapitre. Mais il n'est pas surprenant que saint Matthieu ait tû une partie de ce qu'a dit un autre Evangéliste : ainsi quoique le Fils de Dieu soit descendu du haut de la montagne, où il avoit fait sa prière & le choix de ses Apôtres, ce put être néanmoins sur cette même montagne, dans un lieu moins élevé & plus étendu, qu'il parla au peuple pour l'instruire de ces grandes vérités que les hommes n'avoient point connu jusqu'alors. Cette montagne où il fit l'excellente prédication contenue dans ce chapitre, qui renferme, dit saint Augustin, toute la perfection de la vie chrétienne, étoit, selon saint Jérôme, le mont Thabor, ou quelque autre de la Galilée.

August.
de serm.
Domini
in monte
l. 1. c. 1.
Hieron. in
Matth.

Mais quoique ce fut pour prier, pour faire l'élection des Apôtres & pour éviter la foule que le Fils de Dieu monta sur cette montagne, les Pères ont cru encore qu'il pouvoit bien nous mar-

Qu'on par cette situation même où il étoit élevé au-dessus des peuples, que les préceptes qu'il avoit à leur donner, renfermoient une plus grande justice que ceux qui avoient été donnés jusqu'alors aux Juifs; parce que la plupart de ceux que Dieu leur avoit donnés par ses saints Prophètes, tendoient principalement à les lier par la crainte, dans l'espérance qu'on leur donnoit d'un royaume temporel, s'ils étoient fidelles à les accomplir: mais ceux qu'il donnoit alors par la bouche de son propre Fils, tendoient à les rendre libres par la charité, & à les rendre dignes d'acquiescer le royaume du ciel même: *Nec mirum est, quod dantur præcepta majora propter regnum cælorum, & minora data sunt propter regnum terrenum.* J. C. enseigne donc après qu'il est monté sur la montagne; c'est-à-dire, dit saint Hilaire, que s'étant alors comme élevé jusqu'à la majesté de Dieu son Père, il établit des préceptes pour former une vie toute céleste: *In paternæ scilicet majestatis positus celsitudine, cælestis vitæ præcepta constituit.* C'est peut-être aussi la même chose que l'on peut entendre par cette sorte d'expression surprenante, qu'il ouvrit sa bouche: comme s'il eût dit, Que le Verbe, qui dans le temps de l'ancienne loi avoit seulement accoutumé d'ouvrir la bouche de ses Prophètes, commença alors à ouvrir lui-même sa propre bouche, & à découvrir les trésors de sa sagesse inconnue jusqu'alors aux hommes.

Hilarius
in Matt.
can. 4.
August.
ut supra.

¶ 3. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le Royaume des cieux est à eux.

De peur qu'on ne crût que la pauvreté que le Fils de Dieu loue ici, est celle qu'on souffre seulement par nécessité, il ne dit pas les pauvres simplement; mais les pauvres qui le sont d'esprit, ou en esprit, ou par l'esprit: c'est-à-dire, qui sont humbles dans leur pauvreté, qui sont pauvres de cœur & de volonté, & par un effet de la grâce du Saint-Esprit; *Qui propter Spiritum sanctum voluntate sunt pauperes;* & qui sont enfin du nombre de ces pauvres dont le Sauveur a parlé par Isaïe, en disant: *Le Seigneur m'a rempli de son onction, & m'a envoyé prêcher l'Evangile aux pauvres.* Mais pourquoi dit-il les pauvres d'esprit, & non les humbles d'esprit? C'est parce que ce mot de pauvre, dit beaucoup plus que celui d'humbles. Car il entend ces personnes qui sont toutes abattues devant Dieu, qui se regardent véritablement comme des pauvres en sa présence, qui attendent tout de sa bonté, & qui écoutent avec frayeur ses paroles. C'est à cette humilité, ou plutôt à cette humble pauvreté du cœur, que J. C. donne le premier rang dans ses béatitudes; parce que ce déluge de maux qui inonde toute la terre, n'a point d'autre source que

Hieron.

Isaï. 61.
1.
Chrysoft.
Hilar.

August.
ut suprâ.
Hilar.

l'orgueil. Que ceux donc qui ont un esprit enflé, & dont le cœur est rempli d'orgueil, souhaitent & aiment les royaumes de la terre : mais pour nous autres n'ayant que des sentimens humbles nous souvenant que nous sommes dénués de tout par nous-mêmes, & riches seulement des dons de Dieu, ne nous laissons emporter à aucune pompe du siècle, ni corrompre par aucun désir des richesses temporelles ; mais tenons-nous humblement soumis à Dieu & unis avec nos frères par le lien de la charité qui nous rende toutes choses communes avec eux, afin que le royaume du ciel soit à nous. Car ce royaume qui enferme tous les dons, toutes les richesses, & toute la gloire de Dieu même, n'appartient qu'à la pauvreté & à l'humilité du cœur. C'est à ce seul titre que nous pouvons espérer d'en devenir héritiers ; comme J. C. n'a voulu lui-même y parvenir en tant qu'homme, qu'après s'être humilié & anéanti, & rendu pauvre de la dernière pauvreté pour l'amour de nous.

ψ. 4. *Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.*

Ceux que J. C. déclare heureux à cause de leur *douceur*, ne sont pas ceux qu'un tempérament plus modéré rend paisibles, & qui par l'effet de cette humeur naturelle avec laquelle ils sont nés, supportent avec quelque sorte de tranquillité les maux de la vie présente, ou qui même par une force d'esprit affectée se soutiennent comme des Stoïciens dans les différentes afflictions qui leur arrivent. Car il faut se souvenir que c'est J. C. qui parle, & non pas un Philosophe ; que c'est un Chrétien qu'il prétend former, & non un Stoïcien ; que les maximes qu'il établit sont fondées sur la vérité de l'esprit de Dieu, & non sur la vanité de l'esprit de l'homme ; que la récompense qu'il propose à ses disciples, est un royaume éternel & la possession de Dieu même, & non quelque gloire passagère, ni une vaine estime des louanges humaines. Ceux-là donc sont *doux*, selon l'Écriture, qui cedent par un esprit de charité aux persécutions qu'on leur fait souffrir, & qui ne se laissent point vaincre par le mal, mais qui surmontent au contraire le mal par le bien, en le souffrant avec une humble patience. Ce sont ceux qui ne sont point divisés entre eux en combattant pour des choses temporelles & pour les biens de la terre. Ce sont ceux en qui J. C. habite par la douceur & par l'onction de son Esprit. David avoit dit aussi avant J. C. Que la terre seroit l'héritage de ceux qui étoient doux ; & cette parole à l'égard du commun des Juifs charnels, s'entendoit de la possession paisible de la terre de la Palestine, que Dieu promettoit à ceux qui obéiroient hum-

August.

Rom. 11.
21.

Psal. 36.
11.

blement & sans résistance à ses préceptes : mais à l'égard des vrais Hebr. 112
 enfans de la foi d'Abraham , qui n'envisagent jamais cette terre 9. 10.
 que comme l'image du ciel ; la promesse que David faisoit à ceux
 qui avoient la vraie douceur , regardoit cette Cité sainte & bien-
 heureuse , qui avoit été , selon saint Paul , l'objet des désirs de cet
 ancien Patriarche , & dont Dieu même est le fondateur & l'archi-
 tecte. Ainsi J. C. voulant allier en quelque sorte , dit saint Chry-
 sostôme , la loi nouvelle avec l'ancienne , se sert des mêmes paro-
 les qui étoient familières à ce peuple , afin de ne leur parler pas
 toujours un langage qui leur fut entièrement inconnu.

La terre dont le Fils de Dieu promet la possession à ceux qui Hieron. in hunc locum.
 font doux , n'est donc pas , selon saint Jérôme , ni la terre de la
 Judée , ni toutes les autres parties de l'univers ; ce n'est pas cette
 terre que le Seigneur a maudite , pour lui faire produire des ron-
 ces & des épines ; cette terre qui est le plutôt exposée en proie
 à la violence des puissans du monde , qu'elle n'est l'objet de la
 douceur des ames humbles. Mais c'est la terre que le Roi prophète
 désiroit lorsqu'il disoit : *J'espère voir les biens du Seigneur dans la* Pf. 26.
terre des vivans. Car quant à la terre dans laquelle nous naissons , 13.
 ce n'est point par la douceur , mais par l'orgueil & l'ambition ,
 qu'on s'en rend le maître : *Nemo enim terram istam per mansuetudinem,*
sed per superbiam possidet.

On peut dire encore avec saint Bernard , que ceux dont le Bern. in fest. omn. SS. serm. 1. num. 9.
 cœur est soumis à Dieu par l'humble douceur qu'ils ont apprise de
 l'exemple de J. C. deviendront en un sens spirituel maîtres de la
 terre , c'est-à-dire , de leur corps , qui ne se révoltera plus contre
 leur esprit , lorsque leur esprit sera devenu parfaitement assujetti
 au Seigneur. Et c'est avec beaucoup de raison , comme dit le
 même Saint , que le Fils de Dieu après avoir beatifié la pauvreté
 fait l'éloge de la douceur ; parce qu'après avoir tout quitté , la
 première tentation dont on se sent attaqué ordinairement , est
 celle qui naît de ce que souffre le corps par une suite même de la
 pauvreté. Mais de quoi nous serviroit d'être pauvres , si de notre
 pauvreté nous prenions sujet de tomber dans le murmure , & si
 nous nous révoltions contre la discipline salutaire du Seigneur.

ψ. 5. *Bienheureux sont ceux qui pleurent ; parce qu'ils seront consolés.*

Il n'appelle pas *heureux* généralement tous ceux qui pleu- Chrysoft. in Matt. hom. 15. Hieron. in hunc locum.
 rent , mais ceux qui le font pour leurs péchés. Car les lar-
 mes que l'on répand pour le siècle , & la vie présente , bien
 loin d'être heureuses , sont même interdites par l'Apôtre ,
 comme dangereuses & mortelles , lorsqu'il déclare : Que la

Hilar. *tristesse qui est selon le monde produit la mort. C'est donc la triste-*
2. Cor. 7. 30. *tesse qui est selon Dieu, & qui produit une pénitence stable pour le*
30. *salut, que J. C. appelle heureuse; cette tristesse qui nous fait*
2. Cor. 11. 31. *pleurer ou nos péchés, ou ceux des autres, cette tristesse qui*
11. 31. *porta saint Paul à pleurer ceux qui après être tombés dans*
11. 31. *les plus grands crimes, n'en faisoient point pénitence. Cette*
11. 31. *forte de tristesse nous élève, dit saint Chrysostôme, jusqu'au*
11. 31. *comble de la vertu & de la sagesse chrétienne. Car si ceux*
11. 31. *qui pleurent la mort d'un fils, ne sont agités d'aucune autre*
11. 31. *passion durant tout le temps de leur douleur: parce qu'ils*
11. 31. *sont occupés entièrement du sujet de leur tristesse; combien*
11. 31. *ceux qui pleurent leurs fautes avec un regret sincère, doi-*
11. 31. *vent-ils faire paroître plus de vertu que ces premiers, pour se*
11. 31. *dégager de toutes les passions de l'ame? Souvenons-nous*
11. 31. *donc dans toutes nos œuvres, de notre dernière fin & des*
11. 31. *horreurs de la mort; souvenons-nous du terrible jugement de*
11. 31. *Dieu & des flammes éternelles; songeons aux misères de la*
11. 31. *vie présente, aux périls continuels qui nous environnent,*
11. 31. *& à notre propre fragilité: repassons, dans l'amertume de no-*
11. 31. *tre ame toutes les années de notre vie; & nous sentirons*
11. 31. *assurément très-peu tout ce qui paroît le plus affligeant au-*
11. 31. *dehors, tant que nous ferons ainsi occupés de l'affliction in-*
11. 31. *térieure de notre cœur.*

August. Mais il ne faut pas s'imaginer que cette tristesse de ceux
 qui pleurent si saintement, soit sans consolation. L'esprit de
 Dieu sera lui-même leur consolateur, dit saint Augustin: & il
 le fera dès ce monde. Si vous voulez donc, comme dit saint
 Jean Chrysostôme, être consolé, pleurez. Et quand vous se-
 riez accablé d'un déluge d'afflictions, si Dieu vous console
 lui-même, vous vous trouverez au-dessus de tous vos maux.
 Que si dès ce monde il vous comble intérieurement de ses
 divines consolations, que seront celles que vous recevrez un
 jour, lorsque vous serez, selon l'expression du Prophète,
Pf. 35. 9. *enivrés de l'abondance des biens de sa maison, & qu'il vous fera*
Pf. 35. 9. *boire dans le torrent de ses délices? On ne reçoit maintenant*
Pf. 35. 9. *que quelques gouttes de ce breuvage tout divin, qui eut la*
Pf. 35. 9. *force autrefois de causer une espèce d'enivrement aux saints*
Pf. 35. 9. *Martyrs, lorsqu'allant mourir pour J. C. ils sembloient ne plus*
Pf. 35. 9. *connoître ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Mais si*
Pf. 35. 9. *cet avant-goût qu'ils avoient des délices du Seigneur étei-*
Pf. 35. 9. *gnoit en quelque sorte l'ardeur des feux dont leur chair étoit*
Pf. 35. 9. *brûlée, que devons-nous concevoir de l'état de ceux qui sont*

dans le ciel, & qui boivent dans la source même de la vie? Heureux donc ceux qui pleurent, puisqu'ils seront consolés des consolations de Dieu même, participant à la plénitude de sa joie & de sa gloire.

¶. 6. *Bienheureux ceux qui sont affamés & altérés de la justice; parce qu'ils seront rassasiés.*

Il ne suffit pas, dit un Père, que nous désirions la justice; *Hieron.* mais il faut que nous en soyons affamés; & que nous le soyons de telle sorte, que ne nous croyant jamais assez justes, nous soyons dans une faim continuelle des œuvres de la justice. Remarquez donc avec saint Jean Chrysostôme, comment *Chrysoft. in Matth. hom. 15.* J. C. exprime l'amour que nous sommes obligés d'avoir pour la justice, & comment il nous apprend à ne l'aimer pas froidement, mais avec toute l'ardeur possible. Cette justice peut s'entendre en général de tout ce qui rend l'homme juste devant Dieu, selon qu'il est dit de Zacharie & d'Elisabeth père & mère de saint Jean-Baptiste: *Luc. 1. 6.* *Qu'ils étoient tous deux justes devant Dieu, & qu'ils pratiquoient tous les préceptes du Seigneur, & toutes ses ordonnances qui pouvoient leur procurer la véritable justice.* C'est cette justice que J. C. appeloit lui-même sa nourriture, lorsqu'il dit: *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé*: en quoi consiste la vraie justice, selon saint *Joan. 4. 34.* Augustin: c'est celle qu'il nomme encore une eau céleste, lorsqu'il dit à la Samaritaine: *Qu'il avoit une eau qui réjaillissoit jusqu'à la vie éternelle.* Les vrais disciples de J. C. sont donc *Joan. ib. 14.* affamés de cette divine nourriture, & altérés de cette eau céleste de la justice: & ils le sont d'autant plus qu'ils deviennent plus saints & plus justes. « La justice, dit saint Bernard, *Bern. in omn. SS. serm. 1. n. 11.* » paroît dure & insipide au palais du cœur lorsqu'il est encore » foible, & à l'ame qui est encore languissante. Mais ceux qui » en goûtent la douceur, savent par leur propre expérience » combien on est heureux d'en être affamés, puisqu'on sera vé- » ritablement rassasié.

Entre ceux qui paroissent affamés & altérés de la justice, il y en a qui le sont moins à l'égard d'eux-mêmes qu'à l'égard des autres. C'est-à-dire, qu'il y en a qui plus indulgens pour leurs propres fautes, paroissent remplis de zèle & de feu pour les fautes de leurs frères. Lorsqu'ils voient à peine, *Matth. 7. 3.* dit le Fils de Dieu, une poutre qui est dans leur œil, ils découvrent avec une pénétration surprenante les moindres pailles dans ceux des autres. Ce n'est pas là l'amour véritable & la faim de la justice qui nous rend dignes d'être ras-

Proverb.
20. 10. **fasiés. C'est pécher même contre la justice, & tomber de la malédiction prononcée par le Seigneur contre ceux qui servent d'un double poids & d'une double mesure, l'une pour eux-mêmes, & l'autre pour leur prochain. Il n'est de permis proprement qu'à ceux qui travaillent avec ardeur devenir justes devant Dieu, de faire paroître un grand zèle de justice à l'égard des autres. Que celui, dit J. C. qui est si péché, jette le premier la pierre contre la femme adultère.**

Joan. 8. 7. **Ce n'est pas que les ministres de la justice de Dieu puissent venger ses intérêts sans être eux-mêmes arrivés à perfection de la justice. Car quelle est même, dit saint Bernard, toute la justice que nous possédons en cette vie, elle est jugée rigoureusement par celle de Dieu? Mais c'est qu'au moins Dieu les oblige par ces paroles à travailler avec sa grâce à devenir justes devant lui, & à rentrer au-dedans d'eux-mêmes pour s'examiner & se juger en sa présence avant que de prononcer un jugement contre ceux que sa providence a soumis à leur justice; afin qu'ils puissent devenir eux-mêmes plus justes à mesure qu'ils travaillent à la justification des autres.**

Ps. 7. **Bienheureux ceux qui sont misericordieux; parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.**

Hieron. **La miséricorde ne s'entend pas seulement de la charité qu'on exerce en faisant l'aumône, mais encore de cette bonté compatissante qu'il fait supporter les défauts des autres pour accomplir, comme dit saint Paul, la loi de J. C. La miséricorde est le seul remède, selon saint Augustin, pour nous délivrer de tant de maux qui nous font gémir. Pardonnons donc à notre prochain, comme nous voulons que Dieu nous pardonne. Aidons les autres dans tout ce que nous pouvons, comme nous désirons d'être aidés dans ce que nous ne pouvons point par nous-mêmes. Ainsi la miséricorde est promise à ceux qui sont misericordieux, parce qu'ils sont en ce vraiment sages, & qu'ils usent du moyen qui leur est le plus salutaire, en donnant à ceux qui ont besoin d'être secourus par eux dans leur foiblesse, le secours qu'eux-mêmes espèrent de recevoir d'un plus puissant qu'eux: *Misericordibus misericordia, tanquam vero & optimo consilio utentibus, ut hoc eis exhibeatur à potentiore, quod invalidioribus ipsi exhibent.***

Chrysoft.
ibid. ut
suprà. **Il y a plusieurs manières d'exercer la miséricorde, & ce commandement est d'une grande étendue, regardant tous les besoins de nos frères, soit pour le corps ou pour l'ame. Or**

quoiqu'il semble d'abord que la récompense promise à ceux qui seront miséricordieux, ne soit qu'égale au bien qu'ils ont fait, puisqu'ils recevront miséricorde pour miséricorde; elle est sans comparaison plus grande. Les hommes exercent la miséricorde en hommes; mais Dieu leur fera miséricorde en Dieu. Et il y a autant de différence entre l'un & l'autre, qu'il y en a entre Dieu & l'homme; entre la bonté très-imparfaite de l'homme, & la bonté infinie de Dieu; entre ce qu'un homme peut devoir à un autre homme comme lui, & ce qu'un homme doit à Dieu même; c'est-à-dire, entre cent deniers & dix mille talens, selon la comparaison que le même Sauveur en a fait lui-même dans l'Évangile; & enfin entre le pouvoir si borné que nous avons de faire du bien à nos frères, & la puissance infinie que Dieu a de nous combler de ses biens, qui nous sont aussi incompréhensibles que lui-même.

Matth.
18. 24.
27. 28.

Cette sentence de J. C. touchant la miséricorde, condamne, selon saint Bernard, le premier des hommes de cruauté envers sa femme après son péché, lui qui sembloit avoir péché par l'amour même de sa femme. Car au lieu qu'il auroit dû dire au Seigneur lorsqu'il le vit prêt à venger son crime: Cette femme étoit plus foible que moi, & elle a été séduite: comme donc tout le péché est mon péché, c'est sur moi seul que doit tomber la vengeance: il dit au contraire pour s'excuser en la condamnant: *La femme que vous m'avez donnée, m'a présenté de ce fruit.* « Quel renversement, s'écrie le même Saint! Vous n'avez pas refusé, ô Adam, de mettre le péché à cause de votre femme; & vous refusez maintenant de prendre sur vous la peine qui vous est due.... Vous avez été cruellement miséricordieux lorsque vous deviez user de sévérité à son égard, & vous vous rendez maintenant impitoyable envers elle, lorsque vous seriez obligé de lui être miséricordieux: » *Omnia confudisti, perniciosè misericors, ubi severus esse debueras: & perniciosius crudelis, ubi misericordiam impendere oportebat.*

Bern. ib.
num. 12.

Genes. 3.

✠. 8. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur; parce qu'ils verront Dieu.

Ceux-là seroient foux, dit saint Augustin, qui chercheroient à voir Dieu avec ces yeux extérieurs & corporels; puisque c'est des yeux du cœur qu'il peut être vu, selon qu'il est dit ailleurs: *Cherchez-le dans la simplicité de votre cœur.* Ainsi un cœur pur est la même chose qu'un cœur simple: & com-

Aug. ib.
ut supra.
c. 2.
Sap. 1. 1.

me la lumière du soleil ne peut être vue par des yeux imparfaits & malades ; Aussi Dieu ne se voit point si le cœur qui peut seul le voir n'est pur ; & celui qui est le temple de Dieu

Hieron. peut être souillé. *Mundus mundo corde conspicitur : templum Dei non potest esse pollutum.* Celui donc qui a une âme souillée est aveuglé par la lumière de Dieu. Et la seule pureté

Hilar. in hunc loc. simplicité de l'âme lui donne la force de soutenir la présence de cette lumière ineffable de la divinité. C'est la prière l'humble confession de nos fautes, qui purifient, selon saint

Bern. ib. ut supra. num. 13. Bernard, l'œil de notre cœur. C'est à Dieu, qui seul est pur par lui-même, qu'il appartient de purifier ce qui est né d'une

source impure. Opposons donc à toutes nos impuretés le remède de la prière, & tenons nos yeux sans cesse attentifs vers le Seigneur notre Dieu dans le désir & dans l'attente de sa

Matth. 6. 22. miséricorde. Car c'est de lui que nous devons espérer cette pureté intérieure qui est digne de le voir, & cet œil simple qui

rend, selon J. C. tout notre corps éclairé. « Malheur à moi » s'écrie ce grand homme, de ce que l'impureté de mon

» cœur m'est un obstacle qui m'empêche d'être encore admis à cette vue bienheureuse de mon Dieu. Avec quelle

» ardeur devons-nous donc travailler à acquérir cette pureté de l'œil qui doit voir Dieu ? Pour moi je me sens en

» core souillé par trois choses, par la concupiscence de la chair, par le désir de la gloire temporelle, & par le remords de tous mes péchés passés. Car il reste dans mon

» âme certains mouvemens que je ne saurois éteindre, ni par la raison, ni par tous mes efforts, tant que je vis dans ce siècle corrompu, & que je demeure encore lié à ce corps de mort. Et je ne trouve que la prière à opposer à toutes ces choses qui souillent encore mon cœur.

» *ψ. 9.* Bienheureux sont les pacifiques ; parce qu'ils seront appelés les enfans de Dieu.

Hieron. Les pacifiques sont ceux qui travaillent premièrement à avoir la paix dans le cœur, & ensuite à l'établir parmi leurs frères qui sont divisés entre eux, & sur-tout à les réconcilier avec Dieu, lorsque le péché les rend ses ennemis. Car de quoi leur serviroit de donner la paix aux autres, si la guerre causée par les vices régnoit dans leurs âmes ? C'est dans la paix, dont

» parle ici J. C. que consiste la perfection lorsqu'il n'y a rien en nous qui s'oppose à la volonté. « Et c'est pour cela, dit St. Augustin, que les pacifiques sont appelés les Enfans de Dieu, » parce qu'il n'y a rien en eux qui résiste à Dieu ; & que

» les enfans doivent avoir de la ressemblance avec leur père. Or ceux-là sont pacifiques dans eux-mêmes, qui réglant tous les mouvemens de leur cœur & les soumettant à la raison, c'est-à-dire, à l'ame & à l'esprit, & ayant dompté les concupiscences de la chair, deviennent le royaume de Dieu. Car dans ce royaume toutes choses y sont tellement dans l'ordre, que ce qu'il y a dans l'homme de plus excellent, commande à ce qu'il y a de commun avec les bêtes; & que cette même partie de l'homme qui est la principale, c'est-à-dire, l'ame & la raison, est soumise à ce qui est plus grand qu'elle, c'est-à-dire, à la vérité même qui est le Fils unique de Dieu. Car elle ne peut commander à ce qui est au-dessous d'elle, si elle ne se soumet elle-même à ce qu'elle reconnoît au-dessus de soi. Et c'est-là la paix qui se donne dans la terre aux hommes dont la volonté est bonne & droite. C'est-là la vie de celui qui est parfait & consommé dans la sagesse. C'est de ce royaume où règne la paix & l'ordre, qu'a été chassé le prince du siècle, qui n'exerce son empire que sur ceux qui sont sortis de la règle, & qui ont renversé l'ordre.

Luc. 14.

Nous ne serons dignes, dit saint Hilaire, d'être nommés les enfans de Dieu, que lorsqu'oubliant volontairement toutes les choses qui peuvent nous offenser, nous vivrons avec nos frères dans la paix d'une charité parfaite. Et ce nom si honorable convient à très-juste titre à ceux qui font ce qu'a fait le Fils de Dieu. Car ç'a été là proprement son grand ouvrage, de réunir ce qui étoit divisé, & de réconcilier ceux qui étoient ennemis; puisque ç'a été par lui que nous avons été réconciliés avec Dieu son père; & que c'est de lui que saint Paul a dit : Qu'il a pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant ce qui est dans la terre, que ce qui est dans le ciel.

Hilarius in Mats. can. 4.

Chrysost. ut suprâ hom. 51. Bernard. ut suprâ n. 14.

Coloss. 1. 20.

¶. 10. 11. 12. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice : parce que le royaume des cieux est à eux. Vous êtes heureux lorsque les hommes vous chargeront de malédictions, &c.

On ne doit pas croire que la paix soit toujours à désirer : au contraire, après que la paix intérieure a été établie en nous, cette paix qui rend l'ame soumise à Dieu, & la chair soumise à l'ame, il faut s'attendre que le prince de ce siècle étant chassé de notre cœur, ne manquera pas de nous susciter au-dehors des tentations & des persécutions. Mais si notre paix intérieure se trouve bien affermie, il ser-

Chrysost. Aug. ut suprâ.

vira seulement à augmenter notre gloire qui est selon Dieu ; puisque ne pouvant rien ébranler dans notre édifice , & les machines qu'il aura dressées contre nous étant toutes rendues inutiles , il fera connoître à sa propre confusion, la fermeté où la grâce de notre Dieu nous a établis. Cette béatitude qui est attachée à la souffrance des persécutions suit donc les autres , parce qu'elle suppose , selon la pensée de saint Augustin , qu'on est parfait , & qu'ainsi l'on est en état de soutenir pour la vérité & pour la justice toutes les afflictions qui nous viennent de dehors. « Ainsi quiconque aime encore les » délices de ce siècle : quiconque recherche , étant Chrétien, » les commodités & les richesses temporelles : qu'il se souvienne que notre béatitude est au-dedans de nous-mêmes, » & qu'au dehors on nous promet des *malédiction*s , des *persécutions* & des *injures* : mais que de ces mêmes persécutions on nous propose une grande récompense dans les » cieux , qui se sent déjà dans le cœur de ceux qui peuvent » dire avec l'Apôtre : Qu'ils se glorifient dans leurs souffrances, &c.

Or il faut bien prendre garde aux conditions nécessaires pour être heureux , selon le Sauveur , dans les persécutions. Car il ne suffit pas de les souffrir : mais il faut encore qu'on les souffre injustement & pour le nom de J. C. il faut que le mal qu'on dit de nous soit faux ; & que si on nous persécute sur ces faussetés , nous le supportions , non-seulement avec patience , mais avec joie , en considérant que celui pour lequel on nous fait souffrir est lui-même la justice & la vérité. Ainsi , que ceux qui ne souffrent qu'à cause du mal qu'ils font , ne se flattent point d'avoir part à cette béatitude ; puisque l'on est bienheureux , dit saint Pierre , qu'en souffrant pour le nom de J. C. Que les hérétiques ne se flattent point aussi dans ce qu'ils souffrent , comme s'ils devoient attendre la récompense que promet ici le Fils de Dieu : car la justice ne se peut trouver où la foi est corrompue , puisqu'il est dit : Que le juste vit de la foi. Que les schismatiques ne se flattent point non plus de leurs souffrances ; parce qu'où la charité n'est point , la justice ne s'y peut trouver ; & que s'ils avoient la charité , ils ne déchireroient pas le corps de J. C. qui est l'Eglise. Tenons-nous donc bienheureux , selon saint Pierre , si nous souffrons des injures & des diffamations pour le nom de J. C. Réjouissons-nous lorsque nous participons à ses souffrances , afin que nous soyons comblés de joie dans la manifestation de sa gloire.

re. C'est-là cette grande récompense qu'on nous promet dans les cieux.

Saint Jérôme a regardé comme une chose très-rare de voir un homme qui soit déchiré dans sa réputation, & qui se réjouisse en même-temps au Seigneur : & il témoigne qu'il faut renoncer à toute vaine gloire pour être dans cette disposition si parfaite. Saint Bernard a aussi considéré cette huitième béatitude comme la prérogative particulière des saints Martyrs. Et il dit que la patience dont ils ont donné l'exemple, ne paroïssoit guère convenir à la foiblesse de son siècle, où l'on se contenoit presque d'honorer superficiellement la justice, & où très-peu de personnes souffroient persécution pour elle : *Martyrum est prerogativa : cujus nobis tolerantia nec tempus videtur esse nec virtus.* Cependant comme saint Paul nous assure, que tous ceux qui veulent vivre avec piété en J. C. souffriront persécution, on peut bien considérer cette dernière béatitude comme étant de tous les siècles. Aussi J. C. voulant affermir ses disciples contre tous ce qu'ils auroient à souffrir pour la gloire de son nom, leur représente, Que les justes & les Prophètes qui avoient été avant eux, s'étoient trouvés exposés à de semblables persécutions. Et il leur parloit ainsi, dit saint Augustin, pour leur faire voir que ceux qui disent la vérité sont ordinairement persécutés ; & que si la persécution qu'avoient soufferte ces anciens Prophètes n'avoit pu les intimider dans la prédication de la vérité, ils devoient aussi eux-mêmes s'encourager par un tel exemple.

Comme le royaume des cieux qu'il leur promettoit n'étoit encore qu'en espérance, il les console par cette conformité qu'ils devoient avoir avec les Prophètes. Car c'est de même, selon saint Chrysostôme, que s'il leur disoit : Tous les traitemens injustes que vous souffrirez de la part des hommes, ne viendront pas de la mauvaise doctrine que vous leur enseignerez, puisque vous ne leur enseignerez que la vérité ; mais de la mauvaise vie qu'ils meneront, & qui les empêchera de vous écouter. Ce qui s'est passé dans les siècles précédens, sera votre justification & leur condamnation. Ce qu'ont fait les Juifs aux anciens Prophètes, quand ils les ont exilés, ou lapidés & outragés en tant de manières, a été autant de preuves de l'innocence persécutée en tout temps par la fureur des impies. Dieu ne se vengeoit point alors par des châtimens visibles de ceux qui déshonoroient & outrageoient ses Prophètes ; & dans un temps où il récompensoit les Juifs par

Hieron.
in hunc
locum.

Bernard.
ut supra.
num. 15.

2. Timoti
3. 12.

Aug. ubi
sup. c. 5.

les biens présents, il se contentoit d'encourager ses fidèles serviteurs par l'espérance des biens à venir : combien a-t-il été plus juste que J. C. en usât de même dans les persécutions qu'on fit souffrir à ses Apôtres & à tous leurs successeurs, puisque les choses qu'il leur proposoit étoient sans comparaison plus élevées, & la vertu qu'il leur demandoit infiniment plus parfaite ?

Mais qui n'eut été surpris d'entendre prononcer des béatitudes si opposées à la raison & à tous les sens de l'homme ? Et comment le monde ne se feroit-il point soulevé contre une loi si nouvelle, qui appeloit un bonheur ce que tout le monde fuit comme un mal très-véritable, & qui faisoit regarder comme un malheur ce qu'il recherche avec tant d'empressement ? Cependant cette doctrine si choquante selon la nature, a été, dit saint Chrysostôme, persuadée, non à une ou deux, ou à dix, ou à un petit nombre de personnes, mais généralement à toute la terre. Et quoique ce peuple entendit des vérités si opposées à ses sens, il ne laissoit pas d'en être touché, tant étoit grande la majesté de celui qui les publioit.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 15.
c. 5. vers.
11.

ψ. 13. *Vous êtes le sel de la terre. Que si le sel perd sa force ; avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors, & foulé aux pieds par les hommes.*

La nature du sel est d'empêcher la corruption, & de donner du goût aux viandes : *Incorruptionem corporibus, quibus fuerit aspersus, impertit, & ad omnem sensum conditi saporis aptissimus est.* Le Fils de Dieu compare donc les Apôtres à un sel, lorsqu'il dit, qu'ils sont *le sel de la terre* : & il veut par-là leur faire comprendre que toute la terre étant corrompue, il les envoyeroit parmi les hommes, afin d'être comme un sel divin au milieu d'un monde de corruption & de vice. Mais s'il est vrai que les Apôtres étoient le sel de la terre, ont-ils donc rendu l'intégrité à ce qui étoit déjà corrompu ? Non sans doute, répond saint Jean Chrysostôme, puisque le sel ne remédie pas à la pourriture déjà formée. Mais après que Dieu avoit renouvelé les cœurs par sa grâce, en les délivrant de leur corruption, il les mettoit comme en dépôt entre les mains des Apôtres ; & c'étoit alors qu'ils paroissoient véritablement comme *le sel de la terre*, conservant dans eux la vie nouvelle qu'ils avoient reçue de Dieu. Ainsi ceux qui sont employés au ministère apostolique doivent être si riches en grâces, qu'ils puissent même la répandre sur les autres.

Chrysoft.
ut supra.

Comme

Comme J. C. venoit d'avertir les Apôtres qu'ils seroient persécutés pour son nom, il les affermit présentement contre tous ces maux, par une raison qui devoit être d'un grand poids sur leurs esprits : *Vous êtes*, leur disoit-il, *le sel de la terre*; & c'est par vous que les peuples doivent être préservés & soutenus. Que si vous tombez par la crainte des persécutions temporelles, qui seront ceux qui pourront vous redresser, puisque Dieu vous avoit choisis pour être l'appui des autres? Vous deviendrez alors comme un sel qui *ayant perdu sa force*, n'est plus propre qu'à être foulé aux pieds par les hommes. Car, comme dit admirablement saint Augustin, ce n'est pas celui qui souffre persécution qui est foulé sous les pieds, mais c'est celui à qui la crainte de la persécution fait perdre sa force; puisqu'on n'est foulé aux pieds que lorsqu'on est au-dessous, & que celui-là n'est point au-dessous, qui bien qu'il souffre en son corps plusieurs choses sur la terre, tient son cœur toujours attaché au ciel.

Chrysoft.
August.
ut supra
cap. 6.

Ÿ. 14. 15. 16. *Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée : & on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau, &c.*

Les Apôtres étoient destinés à être *la lumière*, non pas seulement d'une ville ou d'un peuple, mais *du monde* entier. Comme *le sel* dont le Fils de Dieu vient de parler, est un sel tout spirituel; aussi *la lumière* dont il parle maintenant, est une lumière intérieure plus éclatante aux yeux de la foi, que la lumière du soleil ne l'est aux yeux corporels. La nature de la lumière est d'éclairer tout ce qui y est exposé, & de dissiper les ténèbres dans tous les lieux où elle paroît. Ainsi les hommes étant privés de la connoissance de Dieu, & plongés dans les ténèbres de l'ignorance, Dieu s'est servi du ministère des Apôtres pour faire luire dans leurs âmes la lumière de la vérité. Les Apôtres étoient encore comme *une ville située sur une montagne*, & exposée à la vue de tous les hommes, en sorte qu'elle ne peut être cachée : & c'est sous la même image que les Prophètes nous avoient aussi représenté la sainte Eglise, dont les Apôtres & leurs successeurs sont la principale & la plus éclatante partie. J. C. leur apprenoit donc encore par cette nouvelle comparaison, qu'étant établis comme en un lieu élevé, afin d'être vu par tous les peuples, ils devoient bien prendre garde de ne leur donner dans leur conduite aucun exemple qu'ils ne pussent imiter; puisqu'ils ne pouvoient se cacher en une place si éminente,

Chrysoft.

Hilarius.

Isai. 16.
14.
Ezéchiel.
40. 2.

August.
ep. 120.
cap. 3.

Chrysoft.
in hunc
locum.

August.
ser. Dom.
in mont.
l. 1. c. 6.

Hieron.
in hunc
locum.

Chryf. ib.

August.
ut suprâ.
cap. 7.

Pf. 52.
6.

Mais de peur que l'on ne crût que la lumière des Apôtres ne leur vînt d'eux-mêmes, il les compare à une lampe qui ne luit point par une lumière qui lui soit propre, mais qui a besoin, dit saint Augustin, d'être allumée, & qui peut aussi être éteinte. Ainsi les Apôtres étant devenus une lampe ardente & luisante par la participation de la lumière souveraine & essentielle; & J. C. ayant lui-même, comme parle saint Chrysostôme, allumé leur lampe, c'étoit à eux de veiller avec grand soin pour l'empêcher de s'éteindre. Or ce que le Fils de Dieu leur déclare: Qu'on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau, &c. leur marquoit, qu'après qu'il avoit allumé leur lampe pour éclairer toute la maison; c'est-à-dire, ou tout l'univers, ou toute l'Eglise, ils ne devoient pas se cacher par la crainte des persécutions des hommes; ce qui les auroit rendus semblables à une lampe que l'on met sous le boisseau: mais prêcher l'Evangile avec une entière liberté. Car c'est, dit saint Augustin, mettre sa lampe sous le boisseau, de préférer la commodité & l'exemption de toutes souffrances à la prédication de la vérité; & c'est au contraire la mettre sur le chandelier, d'assujettir son corps & son ame au ministère du Seigneur; en sorte que la prédication de la vérité l'emporte toujours au-dessus de tout, & que nos différens organes, tels que sont la langue & les autres membres de notre corps, contribuent par leurs bonnes œuvres à rendre plus éclatante & à insinuer davantage la doctrine de la piété dans les ames.

Mais quoi donc! dit saint Chrysostôme, les Apôtres ne pouvoient-ils pas appréhender que l'engagement où le Fils de Dieu les mettoit, de faire luire leur lumière devant les hommes, afin qu'ils vissent leurs bonnes œuvres, ne les expoût à la vanité & à l'amour de la gloire? Il est vrai, dit saint Augustin, que si J. C. s'étoit contenté de dire ces seules paroles, il eût pu sembler qu'il établissoit la fin de nos bonnes œuvres dans les louanges des hommes, contre ce que Dieu avoit déclaré par le Prophète: Que ceux qui désirent de plaire aux hommes sont tombés dans la confusion & dans le mépris de Dieu. Mais il ajoute aussitôt que c'étoit afin qu'ils glorifiasent leur Père céleste. Ainsi il leur faisoit voir que la fin qu'ils se devoient proposer dans leurs bonnes œuvres n'étoit pas de plaire aux hommes, mais de les porter à en rendre gloire à Dieu. Car ce qu'il y a d'avantageux à ceux qui louent les hommes, est d'honorer Dieu dans ceux qu'ils louent; Hoc enim lau-

tantibus expedit, ut non hominem, sed Deum honorent.

Les Apôtres pouvoient bien encore, selon la réflexion de *Chrysoſtôme* saint Chrysoſtôme, demander à J. C. comment il arriveroit *in Matth. hom. 150* que Dieu fût glorifié par eux, puisqu'il ne leur parloit que des calomnies, que des persécutions & des mauvais traitemens qu'ils devoient souffrir de la part des hommes. Mais si d'un côté ils devoient s'attendre à être noircis par les médisances de plusieurs d'entr'eux, ils devoient aussi espérer que beaucoup d'autres seroient excités par leur exemple à aimer & à glorifier leur Dieu. Ainsi, ajoute le même Saint, une double récompense leur étoit en même-temps proposée; & pour avoir procuré la gloire de Dieu, & pour avoir bien voulu à cause de lui être maltraités & déshonorés devant les hommes.

ψ. 17. 18. *Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les Prophètes : je ne suis point venu les détruire, mais les accomplir. Car je vous dis en vérité, que le Ciel & la terre ne passeront point, &c.*

Après que le Fils de Dieu a exhorté ceux qui l'écoutoient à se préparer à tout souffrir pour la vérité & pour la justice, & à faire part généreusement à leurs frères du bien qu'ils devoient recevoir eux-mêmes, il commence maintenant à les instruire. Car comme si les Apôtres eussent demandé à J. C. quelle étoit donc cette doctrine pour laquelle il leur commandoit de tout souffrir, & si elle étoit contraire aux préceptes écrits dans la loi, il leur répond : *Ne croyez pas que je sois venu détruire la loi ou les Prophètes : puisqu'au contraire je suis venu les accomplir.* Mais comment est-il véritable que J. C. n'a point détruit la loi de Moïse à l'égard du Sabbat des Juifs, & de tant d'autres cérémonies Judaïques qui ont disparu à la lumière de l'Évangile comme des choses inutiles ? Ceci s'entend aisément, si l'on envisage avec les saints Pères trois ou quatre manières différentes, selon lesquelles le Fils de Dieu a accompli véritablement & la loi & les Prophètes. *August. de supra c. 70.* Première-ment il ne s'est pas contenté d'enseigner comme les Phari- siens, les deux grands préceptes de l'amour de Dieu & de l'amour du prochain, qui enferment toute l'essence de la loi & des livres des Prophètes, comme l'affure J. C. lui-même ; mais il les a accompli dans un souverain degré de perfection, en aimant son Père aussi parfaitement que son Père s'aime soi-même, & en nous aimant jusqu'à cet excès, que de donner sa propre vie pour notre salut. *Chrysoſt. in Matth. hom. 16. Aug. ib. Basil. in moral. reg. 434* Secondement, il a fait connoître quel étoit le véritable esprit de la loi ; & en ajoutant

*Hieron.
In hunc
locum.*

*August.
contra
Faust.
l. 17. c.
ultim.
Rom. 13.
10.*

*Hilar. in
Matth.
can. 4.
August.
contra
Faust. l.
19. c. 7.
& 8.*

tant ce qui y manquoit, il l'a perfectionnée & accomplie, comme lorsqu'il ne s'est pas contenté de défendre l'homicide & l'adultère; mais qu'il a même retranché du cœur la colère, & tous les mauvais desirs. Troisièmement, il a mérité aux hommes la grâce d'accomplir la loi, en leur donnant la charité, sans laquelle on ne peut en aucune sorte l'accomplir, & qui est elle-même, selon saint Paul, l'accomplissement de la loi : *Plenitudo legis est dilectio*. Enfin, il a accompli & la loi & les Prophètes, en substituant par son avènement dans le monde, la vérité aux figures; car la loi, comme le remarque saint Hilaire, couvroit sous le voile de ses paroles énigmatiques tous les grands mystères de l'Incarnation, de la naissance, de la passion & de la résurrection de J. C. Et ainsi la loi & les prophéties se sont accomplies parfaitement en sa personne; parce que toute la loi, quant à ses cérémonies, figuroit les choses futures; & lorsque la vérité figurée jusques alors a commencé à paroître, les figures n'ont pas tant été détruites, pour parler ainsi, qu'elles ont été accomplies; de même que lorsqu'un homme exécute ce qu'il a promis, il ne détruit pas sa promesse, mais il l'accomplit.

*Marc. 13.
31.*

Ce que J. C. ajoute, est pour faire voir l'exactitude avec laquelle tout ce qui est dans la loi doit être accompli. Ainsi quand il dit : *Que le ciel & la terre ne passeront point, que tout ce qu'elle contient ne soit accompli parfaitement jusqu'à un seul iota & à un seul point*, cela se doit expliquer par ce qui est dit dans saint Marc : *Que le ciel & la terre passeront, mais que ses paroles ne passeront point*; c'est-à-dire, que soit dans la loi, soit dans les Prophètes, les moindres choses qui regardent la morale, ou les moindres prédictions qui regardent la personne de J. C. & son Eglise, recevront leur parfait accomplissement. Comme on nous promet, dit saint Jérôme, des cieux nouveaux & une terre nouvelle, il s'ensuit que tout ce qu'il y a de vieux passera. Mais le Fils de Dieu nous assure par ces paroles, qu'avant que ces cieux & cette terre soient passés, il n'y aura rien dans sa parole qui ne s'accomplisse. Ainsi autant que cette divine parole mérite notre respect, autant elle doit nous imprimer de terreur. Car enfin il faut nécessairement qu'elle se trouve accomplie à notre égard, soit par des effets de miséricorde, soit par des effets de justice. Et ni toutes les dissimulations de l'amour-propre, ni tous les vains raffinemens de l'orgueil, ni tous les efforts de l'esprit humain ne pourront jamais rien changer dans la vérité

de cette parole qui est éternelle, ni en empêcher l'exécution.

J. C. montre en passant, que ce monde devoit être un jour détruit. Et il le fait, dit saint Chrysofôme, avec beaucoup de raison, voulant réveiller ainsi les hommes, & leur apprendre, que puisqu'il devoit se faire un renouvellement dans toutes les créatures, ils devoient donc commencer à se renouveler eux-mêmes, en marchant dans une voie plus parfaite, & en embrassant une vie plus pure, pour se rendre dignes de cette patrie céleste à laquelle Dieu les appeloit.

Chrysof.
in Matt.
hom. 16.

¶. 19. *Celui donc qui violera l'un de ces moindres commandemens, & qui apprendra aux hommes à les violer, sera regardé dans le royaume des cieus comme le dernier, &c.*

L'Apôtre saint Jacques nous assure : *Que celui qui ayant gardé toute la loi, la violera en un seul point, se rend coupable comme l'ayant toute violée.* Il est donc aisé de juger par là du sens véritable de ces paroles de J. C. qui font connoître combien il est dangereux de se rendre prévaricateur de sa loi, dans ce qui regarde les préceptes mêmes qui peuvent paroître aux hommes les plus petits, ou qui le sont en effet par rapport à ceux que le Fils de Dieu appelle lui-même les plus grands, tel qu'est celui de l'amour de Dieu : *Hoc est primum & maximum mandatum.* Il taxoit secrètement, selon saint Jérôme, les Pharisiens, qui sembloient choisir entre les commandemens de Dieu ceux qu'il leur plaisoit, & qui substituoient aux autres leurs traditions purement humaines ; comme lorsqu'ils dispensoient de leur propre autorité les enfans d'assister leur père & leur mère sous de vains prétextes. Ces hommes superbes violoient donc les préceptes du Seigneur, & enseignoient même aux autres à les violer : en quoi il est vrai de dire ; qu'ils se rendoient doublement coupables, & de leur propre prévarication, & de celle où ils engageoient les peuples : *Qui ergo solverit, & docuerit sic, id est secundum id quod solvit, non secundum id quod invenit & legit.*

Jacob. 2:
10.

22. 38.

Hieron.
in hunc
locum.

Marc. 7.
10. 11.

August.
de serm.
Dom. in
mont. 1.
1. c. 8. &

9.

Mais quoique saint Augustin ait entendu par ces moindres commandemens, ceux de l'ancienne loi, saint Chrysofôme entend par là au contraire les nouvelles ordonnances que le Fils de Dieu ajoutoit aux anciens préceptes. Car encore qu'elles fussent plus parfaites, elles pouvoient bien paroître moindres, en ce que les sens sont plus frappés par l'exemple de l'homicide réel & de l'adultère, que des premiers mouvemens de la haine & de l'impudicité ; & que c'est effectivement un moindre crime, de se mettre seulement en colère

Chrysof.
in Matt.
hom. 16.

contre son prochain , que de le tuer. Mais si ces préceptes de la loi nouvelle , qui nous défendent jusqu'à la colère & jusqu'aux regards impurs , paroissent moindres dans le sens qu'on l'a marqué , toute personne qui refuseroit d'y obéir , & qui apprendroit aux autres à les violer , se rendroit coupable , selon saint Jacques , comme ayant violé toute la loi ; puisque Dieu qui a établi un des préceptes , les a fait tous , & qu'il nous est défendu de nous rendre juges de la loi de Dieu , pour en accomplir ou pour en violer ce qu'il nous plaira.

Ceux donc qui violeront l'un des moindres commandemens , en quelque sens qu'on les prenne , & qui apprendront aux hommes à les violer , comme faisoient les Pharisiens , soit par leur exemple , soit par leurs paroles ; ceux-là *seront regardés dans le royaume des cieux comme les moindres & les derniers* , c'est-à-dire , selon l'explication de saint Augustin , qu'ils seront exclus de ce royaume. Quelques Interprètes ont trouvé beaucoup de difficulté dans ces paroles de J. C. *Minimus vocabitur in regno cœlorum* ; comme si elles nous donnoient sujet d'entendre que les prévaricateurs des moindres préceptes , étoient ceux qui péchoient véniellement contre ces préceptes , & qu'ils seroient comme placés les derniers dans le royaume des cieux. Mais qui d'entre nous , selon saint Jean , pourra dire sans mentir , qu'il ne pèche point de cette sorte ; puisque *si nous disons que nous sommes sans péché , nous nous séduisons nous-mêmes , & la vérité n'est point en nous* ? Aussi prenons garde que le Fils de Dieu ne dit pas , que ceux dont il parle seront les derniers dans le royaume des cieux ; mais que *dans le royaume des cieux ils seront appelés les derniers , ou regardés comme les derniers* ; c'est-à-dire , qu'à l'égard du royaume des cieux , on les regardera comme les derniers , au même sens que J. C. dit ailleurs ; en parlant & des élus & des réprouvés : *Que les uns seront à table dans le royaume de Dieu , & que les autres en seront chassés ; & qu'ainsi ceux qui avoient été auparavant les premiers seront les derniers*. C'est ce qui fait dire à saint Chrysostôme , que l'on doit entendre ici par *le royaume des cieux* , le moment de la résurrection générale & du dernier jugement , auquel ceux dont J. C. parle , seront rejetés de Dieu & de son royaume , comme *les moindres* , c'est-à-dire comme les derniers & les plus méprisables d'entre les Chrétiens , qui ont osé non-seulement violer , mais apprendre aux autres à violer la volonté de leur Dieu. Plusieurs ont encore

1. Joan.
7, 8.

Luc. 13.
26. 29.
30.

Entendu de l'Eglise, le royaume des cieux ; parce qu'elle est en effet le commencement du règne de Dieu dans les ames, qui ne sera néanmoins consommé que dans le ciel.

Que si celui qui viole les divins préceptes, & par lui-même & par ceux qu'il a instruits, se verra alors traité avec le dernier mépris devant tous les hommes ; celui au contraire qui aura été également observateur & prédicateur de la vérité de l'Evangile, sera regardé comme grand dans le royaume des cieux, soit dans l'Eglise, soit dans le ciel. Car la récompense n'est pas égale, dit saint Chrysostôme, pour celui qui ne pense qu'à lui-même & à son salut, & pour celui qui en se sauvant, sauve les autres avec lui. Ainsi il faut, ajoute ce Saint, travailler à l'un & à l'autre ; & après s'être appliqué à se corriger soi-même, étendre encore sa charité & la vigilance sur ses frères.

ÿ. 20. 21. 22. Car je vous dis que si votre justice n'est plus abondante que celle des Docteurs de la loi & des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens, &c.

La justice des Pharisiens consistoit à ne point commettre le crime au-dehors. Mais la justice de ceux qui doivent entrer dans le royaume du ciel, s'étend jusqu'à arrêter les mouvemens déréglés du cœur. Et celui-là est plus éloigné de commettre un homicide, qui résiste même à sa colère. August. de serm. Dom. in mont. l. 1. cap. 9.

C'étoit J. C. lui-même comme Dieu, dit saint Chrysostôme, qui avoit fait autrefois ce commandement aux Israélites, de ne point tuer. Mais ne voulant pas alors choquer les Juifs, ni leur donner lieu de prendre un sujet de scandale en sa personne, il se contente de rapporter en général le précepte, sans parler de soi. Or en disant que ce précepte avoit été fait aux anciens, il faisoit entendre, ajoute ce Père, que le temps étoit venu d'embrasser une vertu plus parfaite. C'étoit pour parler ainsi, comme un maître qui exhortant des écoliers à s'avancer dans l'étude, leur représente, que ce qu'ils ont fait par le passé n'a été que comme un simple assemblage des syllabes, ou une étude des premiers élémens. Ainsi il est temps, ô Juifs, leur disoit-il, qu'après qu'on vous a donné les premières instructions, vous passiez maintenant à d'autres plus relevées. Chrysost. in Matt. hom. 16.

Saint Augustin éclaircissant ce passage de l'Evangile qui paroît obscur, dit qu'il y faut regarder trois degrés de faute & de châtement ; l'un qui est le moindre, l'autre qui est plus August. serm. Dom. in mont. l. 1. c. 9.

considérable, & le troisième qui est le plus grand. Le premier degré du péché dont J. C. parle ici, est de se mettre en colère, & d'entretenir néanmoins le mouvement dans son cœur sans le produire au-dehors. Le second est de dire quelque parole qui fasse paroître de l'emportement, comme le mot de *raca*, qui est seulement, dit saint Augustin, une expression extérieure de la colère qu'on sent au-dedans, ou qui, selon saint Jérôme, est un terme de mépris: & ce second degré de péché est plus grand sans doute, que celui d'une colère qu'on supprime par le silence. Le troisième est lorsqu'on s'emporte jusqu'à dire une injure formelle à son frère, comme seroit de *l'appeler fou*. Or à ces trois différens degrés de péché répondent ces trois degrés du *jugement*, du *conseil*, du *feu de l'enfer*. Dans le *jugement*, dit saint Augustin, on donne encore au criminel lieu de se défendre. Dans le *conseil*, il semble qu'il s'agit de prononcer la sentence contre lui, & qu'encore qu'on ne doute plus qu'il ne doive être condamné, on délibère seulement du genre de son supplice. Dans le dernier, & la condamnation est certaine, & le supplice est déterminé, puisque le coupable est condamné au feu de l'enfer: *In gehenna ignis certa est & damnatio, & pœna damnati*.

Mais le même Père semble s'expliquer ensuite d'une autre manière, lorsqu'il témoigne que celui qui s'étoit seulement mis en colère, sans produire cette colère au-dehors, étoit condamné par J. C. dans la loi nouvelle, de la même sorte que celui qui avoit tué effectivement étoit condamné dans la loi ancienne; puisqu'il étoit dit également de l'un & de l'autre; *reus erit judicio. Cùm sit gravius occidere, quàm verbo irrogare convicium, ibi occisorem facit judicio, hic autem ira reum facit judicio*. Il témoigne donc que c'est en cela que consistoit la différence de la justice des Pharisiens: & de la justice qui rend digne du royaume des cieux; que la colère qui est la source de l'homicide, est condamnée dans l'Évangile comme l'homicide, quoique ce soit une chose plus criminelle de tuer un homme, que de se mettre en colère contre lui. Et il en rend la raison, lorsqu'il fait voir que la justice divine est bien différente de celle des hommes: car les hommes ne peuvent *juger* que de l'homicide extérieur commis par un homme: mais Dieu *juge* de la source de l'homicide qui est renfermée dans le cœur de l'homme, & a droit de condamner sa volonté seule au feu éternel. Ils sont donc tous deux *condamnés par le jugement*; l'un par le jugement des hommes, & l'autre par le jugement de Dieu: *Illic quæs-*

Non homicidii inter homines agitabant : hic autem omnia divino judicio dimittuntur, ubi finis damnatorum est gehennæ ignis.

Que si l'on dit que l'homicide actuel mérite d'être puni d'un plus grand supplice qu'une injure, qui est néanmoins punie du feu de l'enfer, cela nous oblige seulement de reconnoître, ajoute le même Saint, que dans le feu de l'enfer il y a divers degrés de supplices & de douleurs.

Pour nous aider à mieux comprendre le sens littéral des paroles du Fils de Dieu, il faut sçavoir que les Juifs avoient deux ou trois sortes de tribunaux, composés d'un plus petit ou d'un plus grand nombre de Juges; & que J. C. fait allusion en ce lieu à ces tribunaux, qui jugeoient des moindres, ou des plus grandes affaires, lorsqu'il parle du jugement & du conseil, où la cause des criminels ayant été examinée ils étoient condamnés à divers supplices, selon la diversité & l'énormité de leurs crimes. Or tout le raisonnement du Sauveur tend à faire voir que Dieu juge des péchés d'une manière bien différente des hommes; & que la colère qui ne s'est point encore produite au-dehors du cœur de l'homme, & qui est par conséquent le moindre degré du péché, est aussi énorme devant Dieu que l'homicide l'étoit, selon l'ancienne loi, au jugement des Docteurs des Juifs, & des Pharisiens.

Saint Jérôme expliquant le mot de *gehenna*, dont se sert le Fils de Dieu pour marquer l'enfer; dit qu'il y avoit autrefois près de la ville de Jérusalem, au pied du mont Moria, une idole de Baal, à laquelle le peuple d'Israël avoit eu l'extravagance & l'impiété de sacrifier ses propres enfans, qu'ils consacroient au démon en les brûlant d'une manière impitoyable; & que ce lieu s'appeloit *Gehennon*, c'est-à-dire la vallée du Fils d'Hennon. Ainsi le cruel supplice que ces pères dénaturés avoient fait souffrir à leurs enfans, fit envisager cette vallée comme une image du feu de l'enfer; & c'est pour cette raison que JESUS-CHRIST s'est servi de cette expression de *gehennæ ignis*, pour signifier d'une manière figurée le feu si terrible de l'enfer.

*Hieron.
in Matth.
10. 28.*

Plusieurs regardent comme un excès de sévérité que l'on soit ainsi puni pour une parole injurieuse. Et quelques-uns même prétendent que cela n'est dit que par une espèce d'Hyperbole. Mais je crains fort, dit un grand Saint, qu'après nous être séduits nous-mêmes par nos vains raisonnemens, nous n'éprouvions en l'autre vie par une funeste expérience la vérité des paroles de JESUS-CHRIST. Car ne fait-on pas que la plupart

*Chrysost.
in hunc
locum.*

des péchés & des peines qui les suivent , viennent souvent d'une parole. Ce que l'on appelle un petit mot , a souvent causé des meurtres , & ruiné des villes entières. Ce sont ces désordres que JESUS-CHRIST veut arrêter , en les étouffant dans leur racine , & condamnant la colère dans le cœur même.

Aug. ib.
Chrysoft.
et suprà.

Il ne faut pas néanmoins entendre par la colère dont il est parlé ici , toute forte de colère. Premièrement , il est impossible , selon saint Jean Chrylostôme , que l'homme tant qu'il est mortel , soit entièrement exempt de passions. Il peut les dompter ; mais il ne peut pas s'en délivrer tout-à-fait. Ainsi la colère qui est condamnée si sévèrement par le Fils de Dieu , n'est pas un mouvement passager qui s'excite en nous malgré nous , mais celui qui est accompagné de mauvaise volonté , & qui tend à la vengeance. Secondement , il y a une colère dont nous pouvons faire un bon usage. C'est ainsi que la colère de saint Paul devint très-avantageuse aux Corinthiens , puisqu'il s'en servit pour les guérir d'une peste très-dangereuse. C'est ainsi que le même Apôtre s'étant fâché contre les Galates , & les ayant même appelés *des fous* , il les fit rentrer dans le vrai culte de JESUS-CHRIST , dont ils s'étoient éloignés en se laissant *ensorceler* , comme il le dit , pour n'obéir plus à la vérité , & en finissant par la chair après avoir commencé par l'esprit. Quelle est donc l'occasion légitime de pouvoir nous mettre en colère ? C'est lorsque nous ne nous vengeons pas nous-mêmes , mais que nous nous opposons à l'injustice & à l'insolence , ou que nous piquons salutairement ceux qui sont stupides & endormis en ce qui regarde leur salut. Il y a donc une colère qui est juste & nécessaire ; une colère qu'on peut appeler apostolique & divine ; une colère qui s'élève contre le péché ; une colère dont JESUS-CHRIST nous a donné lui-même l'exemple ; lorsque , selon l'Évangile , il regarda avec colère les Pharisiens , qui l'observoient avec malignité pour trouver dans sa conduite de quoi l'accuser ; ou lorsqu'étant dévoré par le zèle de la maison de son Père , il fit un fouet avec des cordes , & chassa du temple tous ceux qui le profanoient. Mais on agit maintenant , dit saint Chrylostôme , d'une manière bien opposée à celle de J. C. & des Apôtres ; car on se met en colère lorsqu'on souffre quelque injustice , & l'on est en même-temps froid & lâche lorsqu'on voit les autres cruellement opprimés.

Galat. 3.
1. 3.

Marc. 3.
5.

Joan. 2.
15. 17.

ψ. 23. 24. Si donc lorsque vous présentez votre don à l'autel , vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous , laissez là votre don , &c.

Si JESUS-CHRIST nous défend de nous fâcher contre notre frère, de lui témoigner du mépris & de l'outrager en l'appellant iou; il nous permet beaucoup moins de conserver du ressentiment contre lui dans le fond du cœur, enforte que notre première indignation se change en haine. C'est donc pour cela qu'on nous ordonne, que si étant sur le point de présenter notre don à l'autel, nous nous souvenons que notre frère a quelque chose contre nous, nous laissons-là notre don, pour nous réconcilier auparavant avec notre frère. Saint Chrysostôme témoigne que le Fils de Dieu nous fait ce commandement pour deux raisons; l'une, pour nous imprimer une grande idée du prix de la charité, en nous faisant voir que sans ce sacrifice de l'amour, qui lui étoit le plus agréable, il ne pouvoit recevoir ni agréer tous les autres. L'autre, pour nous obliger indispensablement à la réconciliation, sans laquelle il nous déclaroit que nous serions rejetés de lui. Saint Augustin dit, qu'on doit entendre, *Que notre frère a quelque chose contre nous*, quand nous l'avons offensé en quelque chose: mais que c'est nous-mêmes qui avons quelque chose contre lui, quand nous en avons été offensés: & alors, ajoute ce Saint, nous ne sommes pas obligés de l'aller trouver pour nous réconcilier avec lui; puisque nous ne devons pas demander pardon à celui qui nous a fait quelque injure, mais seulement lui pardonner de bon cœur, comme nous souhaitons que Dieu nous pardonne nos offenses. Cependant saint Chrysostôme ayant aussi expliqué dans ce même sens les paroles du Sauveur, dit qu'il lui semble que J. C. pourroit bien aussi engager par-là celui-là même qui a été offensé, à prévenir charitablement celui qui lui a fait tort. Et il peut bien en effet y avoir des occasions où celui qui a offensé a besoin d'être recherché en quelque sorte, & gagné par la charité de celui qui a reçu cette offense. Mais néanmoins le précepte de JESUS-CHRIST s'entend proprement dans le sens que lui a donné saint Augustin, & qui est aussi conforme à celui de saint Jérôme.

Aug. ser.
Dom. in
mont. l. 1.
cap. 10.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 16.

On est sans doute obligé d'exécuter à la lettre ce commandement du Fils de Dieu, quand on le peut, & quand la sagesse de Dieu même ne nous fait pas voir quelque raison considérable qui doive nous en dispenser: car lors, par exemple, que notre frère est absent & fort éloigné de nous, il seroit absurde, dit saint Augustin, de l'entendre à la rigueur. Et il faut alors que la disposition du cœur soit telle, qu'il ne nous manque que l'occasion pour nous acquitter de notre devoir. Lors donc qu'on ne peut

satisfaire extérieurement à ce précepte , il faut au moins , comme dit le même Saint , aller trouver notre frère , par le mouvement sincère de notre cœur , en nous prosternant intérieurement avec tendresse & humilité à ses pieds , en la présence de celui à qui nous devons offrir notre don : *Pergendum est ergo , non pedibus corporis , sed motibus animi ; ut se humili affectu prosterneas fratri , ad quem carâ cogitatione cucurreris ; in conspectu ejus cui munus oblaturus es.* Car nous ferons même ainsi plus en état , s'il est présent , de lui parler dans une entière sincérité , & d'adoucir son esprit en lui demandant pardon , lorsque dès auparavant nous l'aurons fait devant Dieu dans le fond de notre cœur.

Que si c'est une chose rare , selon que le dit encore ce grand Saint , de ne se mettre jamais en colère contre son frère ; il ne l'est pas moins de lui demander pardon sincèrement , après lui avoir donné occasion de se fâcher. C'est cependant l'unique remède que JESUS-CHRIST nous présente ; & quiconque n'y a pas recours , il est enflé vainement de l'esprit d'orgueil : *Quod quisquis non fecerit , inanis jaclantia spiritu inflatur.* Car nous ne devons , selon saint Hilaire , nous attendre de rentrer en paix avec notre Dieu , qu'après avoir recouvré la paix de la réconciliation avec nos frères ; puisque c'est l'amour de notre prochain qui a la force de nous faire repasser dans l'amour de Dieu : *Reconciliatos humanâ pace reverti in divinam pacem jubet , in Dei caritatem , & caritate hominum transiuros.*

Ÿ. 25. 26. *Accordez-vous au plutôt avec votre adversaire , pendant que vous êtes en chemin avec lui , de peur que votre adversaire ne vous livre au Juge , &c.*

Nous ne nous arrêtons point à marquer ici un grand nombre de sens différens que les anciens ont donnés à cet *adversaire* , avec lequel le Fils de Dieu nous ordonne de nous accorder. Mais nous avons cru devoir principalement nous attacher à celui que saint Hilaire , saint Chrysostôme & saint Jérôme y ont donné , & qui a été suivi par d'autres savans Interprètes. Ce qui précède & ce qui suit ces paroles en fait connoître clairement le sens ; selon saint Jérôme , c'est-à-dire , que notre Seigneur nous exhorte fortement à l'union & à la paix. Car après avoir déclaré immédiatement auparavant la nécessité de se réconcilier avec son frère avant que d'offrir à Dieu son don , c'est-à-dire les offrandes qu'on faisoit dans la loi ancienne , & encore plus le grand don de la loi nouvelle , qui est le corps du Sauveur ; il ajoute : *Accordez-vous avec votre adversaire , &c.* & il ordonne

Hilarus
in Matt.
cap. 4.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 16.
Hier. in
hunc loc.

Dans la suite, qu'on aime ses ennemis, &c. C'est ce qui a fait juger à ceux des Pères qui ont regardé principalement la liaison du discours de JESUS-CHRIST, qu'il ne falloit pas donner aux paroles que nous expliquons, un sens éloigné des précédentes & des suivantes. Cet adversaire est donc le prochain même que nous avons offensé, ou de qui nous avons été offensés. Et c'est avec lui que le Fils de Dieu nous ordonne de nous accorder promptement, tandis que nous sommes en chemin ensemble; c'est-à-dire, pendant que nous sommes encore dans cette vie: car le temps présent est le temps de la réconciliation. Et nul ne peut se flatter de trouver la paix devant Dieu en l'autre vie, qui n'aura point recherché autant qu'il lui est possible, de l'avoir avec son frère pendant qu'il vit sur la terre. Or il faut le faire promptement, parce que le temps de la mort est incertain; parce qu'il est dangereux de laisser croître l'aversion dans le cœur; parce qu'autant que ce mal est mortel, autant on doit se porter avec ardeur à le guérir par un remède aussi facile que l'est celui de la réconciliation.

Il est bon de remarquer que le Fils de Dieu fait allusion à deux personnes qui sont en procès l'une contre l'autre, & qui vont plaider ensemble devant le Juge. Il leur est sans comparaison plus avantageux, dit JESUS-CHRIST, de s'accommoder à l'amiable, que d'attendre un jugement, qui fera mettre en prison le débiteur, où il sera obligé de rendre jusqu'à la dernière obole ce qu'il doit. Ce Juge dans le sens figuré, est Dieu même. Et notre prochain nous livre entre ses mains, lorsque notre propre faute l'ayant rendu notre adversaire, il est cause que nous tombons sous la rigueur de la divine justice. La prison est expliquée de l'enfer par saint Augustin. Et la moindre obole que nous serons obligé de payer, nous marque les fautes qui paroissent petites aux yeux des hommes, quoiqu'elles soient grandes devant Dieu. Quant à ce que JESUS-CHRIST ajoute, Qu'on ne sortira point de cette prison qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole; le même Saint croit aussi pouvoir l'entendre des châtimens éternels: car comment se pourroit-on acquitter en ce lieu, où il n'y a plus de pénitence, ni par conséquent de correction. Et ainsi on ne sortira point de cette prison qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole; c'est-à-dire, qu'on n'en sortira jamais, parce que jamais on ne pourra s'acquitter en ce lieu de désespoir, où l'amour de Dieu, qui fait pardonner d'autant plus de péchés, qu'il est plus grand, ne se peut jamais trouver. Comme donc la charité, dit saint Hilaire, couvre un grand nombre de pé-

Aug. ser.
Dom. in
mont. l. 1.
c. 11.

Hilar. in
hunc loc.

chés, & qu'elle a une vertu toute particulière pour nous mettre comme à couvert de la colère de Dieu, nous payerons jusqu'à la dernière obole à sa divine justice, si nous n'avons soin de racheter par le prix de la charité ce dont nous lui sommes redevables par nos crimes. On peut néanmoins entendre encore des châtimens temporels ces paroles de JESUS-CHRIST, & c'est le sens que saint Cyprien paroît leur avoir donné. Mais, comme dit admirablement saint Augustin, il vaut mieux songer à se garantir de ces châtimens, de quelque manière qu'on les doive entendre, que se mettre en peine de connoître quels ils sont, ou se mettre en état de le savoir par expérience : *Quanquam quolibet modo vitandæ sint potiùs, quàm sciendæ.*

Plusieurs Pères ont entendu par cet *adversaire* dont il est parlé ici, la loi de Dieu & sa divine parole. Car il n'y a rien, comme dit encore saint Augustin, qui s'oppose davantage à ceux qui veulent pécher, que la vérité des divins commandemens, qui nous est donnée pour nous tenir compagnie tant que nous vivons, & avec laquelle nous devons tâcher de rendre au plutôt notre vie conforme. Car nous ignorons le moment de notre mort : & cette éternelle vérité nous livrera entre les mains de notre Juge qui est Dieu, si nous ne sommes pas d'accord avec elle ; au lieu qu'elle a le pouvoir de nous délivrer de sa justice, si elle se trouve alors unie avec nous, selon la promesse que le Fils de Dieu nous en a faite ; *Veritas liberabit vos.* « Ainsi que chacun » prenne garde, ajoute saint Augustin, de ne pas haïr les vé- » rités de l'Écriture dont il a l'intelligence, à cause qu'il sent » qu'elles sont opposées à ses péchés : mais plutôt qu'il aime » à être repris, & qu'il se réjouisse de ce qu'on ne l'épargne » point dans les maladies de son ame, jusqu'à ce qu'elles » soient guéries. Et quant à ce qu'il y trouve d'obscur, ou même absurde, qu'il n'en prenne pas sujet de contester avec opiniâtreté, mais qu'il prie pour en recevoir l'intelligence ; & qu'il se souviene sur-tout qu'il doit avoir un amour & un respect tout particulier pour une si grande autorité ».

¶. 27 jusqu'au 31. *Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère. Mais moi je vous dis, que quiconque aura regardé une femme avec un mauvais désir, a déjà commis l'adultère dans son cœur. Que si votre œil droit vous est un sujet de scandale & de chute, arrachez-le, &c.*

August. La justice du royaume de Dieu surpasse celle des Pharisiens, en ce que cette dernière ne condamnoit que l'adultère extérieur ; au lieu que celle de l'Évangile condamne l'adultère dans le fond

même du cœur. Or celui, dit saint Augustin, qui veille pour ne pas pécher dans son cœur, se garantira bien plus aisément de tout péché dans son corps. Le Fils de Dieu ne dit pas, selon la réflexion des saints Pères, que celui qui aura eu un mauvais désir pour une femme, a déjà commis l'adultère; car l'ame qui sent ce désir, n'est pas criminelle, si elle n'y donne son consentement: mais il dit, *Que celui qui l'aura regardée pour la désirer est adultère dans son cœur; c'est-à-dire, selon qu'ils l'expliquent, celui qui l'aura regardée pour cette fin & pour satisfaire à son désir criminel, ce qui n'est pas, dit saint Augustin, être tenté seulement par le plaisir de la chair & en avoir le sentiment, mais consentir pleinement à la passion: en sorte qu'on ne se met point en peine de réprimer ce mauvais désir, mais qu'on soit dans la disposition de le satisfaire, si on le peut: Id est hoc sine & hoc animo attenderit ut eam concupiscat: quod jam non est titillari delectatione carnis, sed plenè consentire libidini, ita ut non refrænetur illicitus appetitus, sed si facultas data fuerit, satiatur.* JESUS-CHRIST ne parle donc pas généralement, dit saint Chrysostôme, de toutes sortes de désirs: car il en peut naître dans le cœur même des solitaires qui habitent les déserts les plus reculés: mais il parle de ces désirs criminels que la corruption de notre volonté excite en nous, & auxquels notre ame s'attache par un effet de la passion malheureuse qui la déchire. Il est vrai qu'on peut regarder une femme innocemment, & comme les personnes chastes les regardent. Mais le Fils de Dieu condamne ici celui qui la regarde, afin de contenter ses yeux & sa passion. Car il ne nous a pas donné des yeux pour ouvrir un passage à l'adultère dans notre ame; mais afin que contemplant les créatures nous admirions le Créateur.

Or quand le Sauveur parle ici de l'adultère, nous devons l'entendre, selon saint Augustin, de tout désir de la chair, qui est contraire à la loi de Dieu. Et ainsi, dit-il, quiconque sent que sa chair s'élève par un plaisir impur contre la droiture de sa volonté, pour l'entraîner par la violence d'une mauvaise habitude qu'il n'a pas domptée; qu'il se souvienne de quel bonheur il est déchu, lorsque le péché lui a fait perdre la paix & le calme si désirable de ses passions, & qu'il s'écrie: *Malheureux homme que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort? Ce sera la grâce de Dieu par J. C. notre Seigneur.*

JESUS-CHRIST ne défend pas seulement les regards impurs: mais il veut même que nous nous retranchions toute occasion de scandale, en nous ordonnant par un précepte nou-

Hier. in
hunc loc.
Chrysoft.

Rom. 7^o
24. 25.

veau, de nous arracher l'œil droit, & de nous couper la main droite, si ces choses nous deviennent un sujet de chute. Sur quoi il faut remarquer avec saint Jean Chrysostôme, que le Fils de Dieu n'a pas dessein de nous engager à couper réellement quelqu'un de nos membres; ce qui trompa en effet Origène, lorsqu'il expliqua ces mêmes paroles à la lettre. Mais par *l'œil droit* & par *la main droite*, il veut seulement nous faire entendre ce qui nous est le plus cher, & ce que nous regardons comme le plus nécessaire. « Quand vous aimeriez quelqu'un, dit ce Saint, » jusqu'à le regarder comme votre œil droit, ou que vous le » croiriez aussi nécessaire que votre main droite; si néanmoins » il nuit à votre salut, retranchez-le généreusement de vous, & » éloignez-vous de lui, puisque cette sorte d'union ne serviroit » qu'à vous faire tomber ensemble dans le précipice; au lieu » qu'en vous séparant, l'un de vous pourroit se sauver, ou » tous les deux ». Ce qu'il dit d'une personne, nous le pouvons dire de chaque chose qui nous est très-chère. Si la science, par exemple, qui peut nous être marquée par *l'œil droit*, lorsqu'elle tend à l'édification du prochain, nous est un sujet de perte en nous enflant jusqu'à nous faire courir risque de nous perdre; il vaut mieux y renoncer & arriver au salut avec moins de lumière, que nous damner avec toutes nos connoissances, quand même elles serviroient au salut des autres. Car de quoi nous serviroit-il de gagner le monde entier, dit JESUS-CHRIST, si nous perdions notre ame. Il en est de même des œuvres extérieures de charité, qui peuvent être marquées par *la main droite*: car si elles nous exposent à un péril évident de nous perdre par les dangereux engagements où elles nous mettent, il vaut mieux nous en retirer que d'y périr, sous prétexte d'être utile au salut de notre prochain. Car nous devons avant toutes choses être touchés de compassion pour notre ame: *Miserere animæ tuæ*. Or quand le Sauveur se sert de ces termes de *couper* & d'*arracher*, il entend visiblement, qu'il faut user de violence dans ces rencontres, & se souvenir qu'il n'y a que *les violens* qui ravissent le royaume des cieux. Car on ne se sépare pas sans douleur de ce qu'on aime avec attache. Mais on ne craint pas de se faire couper le bras & la main pour sauver le corps de la gangrène qui le gagneroit. Il ne faut donc pas, selon JESUS-CHRIST, un moindre courage pour sauver son ame de tout ce qui peut la corrompre & la perdre devant Dieu.

Ÿ. 31. 32. Il a été dit encore: Quiconque voudra quitter sa femme, qu'il lui donne un écrit par lequel il déclare qu'il la répudie. Mais moi

moi je vous dis, que quiconque aura quitté sa femme, si ce n'est en cas d'adultère, la fait devenir adultère, &c.

Dieu qui avoit commandé aux Juifs de donner cette déclaration à leurs femmes lorsqu'ils vouloient les répudier, ne leur avoit pas ordonné, selon la remarque des saints Pères, de répudier leurs femmes. Mais en obligeant au contraire ces maris à faire une telle déclaration par écrit, & les empêchant par-là de se séparer avec précipitation, il faisoit connoître par ce délai même, autant qu'il étoit possible, à des hommes durs, tels qu'ils étoient, combien le divorce étoit opposé à sa volonté. Car de quelque dureté que fût un Juif qui pensoit à répudier sa femme, lorsqu'il venoit à considérer qu'après qu'il auroit donné l'écrit de répudiation, elle pourroit se marier à un autre homme, sans qu'il pût jamais la reprendre pour sa femme, il s'adoucissoit plus aisément. C'étoit d'ailleurs, comme le disent les saints Pères, une admirable invention de la divine sagesse, qui s'opposoit par cette loi à un mal encore plus grand que n'étoit celui du divorce. Car si Dieu avoit obligé les Juifs de garder leurs femmes chez eux, lors même qu'ils les haïssoient, ils eussent pu se porter jusqu'à cet excès que de les tuer. Et cette brutalité avec laquelle ils immoloient aux faux-dieux leurs propres enfans, moient les Prophètes & répandoient le sang comme l'eau, selon l'expression de l'Écriture, peut faire juger du traitement qu'ils auroient fait à leurs femmes, les ayant en aversion. Ainsi Dieu pour empêcher un plus grand mal, en souffroit un moindre. Et il fit assez connoître en une autre occasion, que c'étoit à cause de la dureté du cœur de ce peuple que Moïse leur avoit permis de renvoyer ainsi leurs femmes.

Le Fils de Dieu ne détruit donc pas la loi de Moïse, mais il l'accomplit & la perfectionne : premièrement, en ce qu'il ne permet point à ses disciples de répudier leurs femmes lorsqu'ils le voudroient, mais seulement *en cas d'adultère* : secondement, en ce qu'il déclare que c'étoit faire devenir une femme adultère que de la répudier hors ce seul cas, c'est-à-dire, qu'on l'exposoit à tomber dans ce péché en l'abandonnant de cette sorte, lorsqu'elle ne l'avoit point mérité par sa mauvaise conduite : troisièmement, en ce qu'il rendoit indissoluble pour toujours le lien du mariage, lorsqu'il déclaroit que la femme, quoique séparée de son mari à cause de l'adultère qu'elle a commis, est toujours sa femme, & n'a point la liberté de se marier à un autre de son vivant ; parce que l'homme ne peut séparer ce que Dieu a joint, comme il dit ailleurs.

Chrysoft. in Matt. hom. 17. Hier. in hunc loc. August. ut suprâ cap. 14.

Matth. 19. 8.

Matth. 19. 6.

Ainsi il rend en quelque façon les femmes sages malgré elles dit saint Chrysostôme, lorsqu'il empêche que tout autre les épouse, & qu'il les oblige par conséquent d'éviter avec plus de soin les occasions d'irriter leur mari contre elles. Car se voyant dans la nécessité, ou d'être toujours avec ce mari, ou si elles en sont une fois répudiées, de demeurer toute leur vie sans appui, elles se sentent comme forcées de l'aimer. Et le même Saint nous fait remarquer la liaison de ce précepte avec tout ce qui précède. Car comment un homme doux & ami de la paix, comment celui qui est pauvre d'esprit & de cœur, & rempli de charité, répudiera-t-il sa femme? Comment celui qui réconcilie les autres seroit-il lui-même en guerre avec celle que Dieu lui a donnée pour épouse? Comment celui qui s'abstient de regarder d'un œil mauvais la femme de son prochain, se porteroit-il à commettre un adultère avec elle? Ainsi la source du mal étant arrêtée, ou la racine en étant coupée, il n'est plus à craindre comme auparavant.

Ÿ. 33. jusqu'au 38. *Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens: Vous ne vous parjurerez point; mais vous vous acquitterez envers le Seigneur des sermens que vous aurez faits. Et moi je vous dis, que vous ne jurerez en aucune sorte, &c.*

*August.
ut suprâ.
cap. 17.
Hieron.
in hunc
locum.
Hilarius
in Matt.
can. 4.*

Comme celui qui ne parle point n'est point en danger de rien dire qui soit faux; de même celui qui ne jure point du tout, n'est point en danger de se parjurer. La loi avoit ordonné aux Juifs de ne jurer que par le Seigneur leur Dieu. Cependant s'étant accoutumés de jurer par les élémens, par les Anges, par la ville de Jérusalem & par le temple, ils rendoient ainsi aux créatures, dit saint Jérôme, une espèce de culte divin. Or la loi ne leur avoit accordé que par indulgence, comme à des enfans, de jurer par le Seigneur. Car de même qu'on les détournoit d'immoler des victimes aux faux-dieux, en les engageant d'en immoler au vrai Dieu, aussi on leur permettoit dans la même vue, de jurer par son nom sacré, non qu'ils fissent bien en jurant de cette sorte, mais parce qu'il valoit mieux qu'ils jurassent par le Dieu vivant, que par les démons: *Non quod rectè hoc facerent, sed quod melius esset Deo id exhibere quàm hominibus.* La vérité de l'Évangile, qui est venu perfectionner la loi de Moïse, & lui donner son dernier accomplissement, exclut toute sorte de jurement de la bouche des Chrétiens, à qui une entière sincérité doit tenir lieu de toute assurance: *Cùm omnis sermo fidelis pro jurejurando sit.*

Que si l'on allègue l'exemple du saint Apôtre, qui prend sou-

vent à témoin le nom de Dieu dans les lettres ; saint Augustin nous fait voir qu'on ne doit point regarder le jurement en lui-même comme un bien, mais comme une chose qu'on peut employer par nécessité, & dont sans cela on ne doit jamais user. Ainsi saint Paul en usoit, lorsqu'il voyoit que le serment pouvoit être nécessaire pour confirmer quelques vérités devant des personnes qui avoient peine à les croire, & pour exciter ceux qui paroissent comme endormis. Lors donc que le Fils de Dieu déclare que nous devons dire seulement, *Cela est* : ou, *cela n'est pas* ; il nous fait entendre, dit saint Augustin, que c'est-là ce qui est bien, & ce qu'on doit désirer. Et quand il ajoute, *Ce qui est de plus, vient du mal*, il veut nous faire comprendre que si nous sommes contraints de jurer, cette fâcheuse nécessité vient de la foiblesse de ceux à qui on est obligé de persuader ce qu'on dit. Or cette foiblesse est un mal dont nous demandons à Dieu tous les jours d'être délivrés. Aussi JESUS-CHRIST ne dit pas, que *ce qui est de plus est un mal, mais qu'il vient du mal*. C'est pourquoi on ne fait pas mal en usant bien du serment, qui bien qu'il ne soit pas bon en lui-même, devient nécessaire pour persuader aux autres ce qu'il est utile qu'ils connoissent. Mais nul ne connoît que celui qui l'a éprouvé, continue le même Saint, combien il est difficile de se défaire de la pernicieuse habitude qu'on a prise de jurer, & d'avoir cette sagesse de ne jamais faire témérairement ce que la nécessité nous contraint quelquefois de faire : *Sed nemo novit nisi qui expertus est, quam sit difficile & consuetudinem jurandi extinguere, & nunquam temerè facere quod nonnunquam facere necessitas cogit.*

On peut de mander aussi pourquoi le Sauveur ayant défendu de jurer en aucune sorte, ajoute, *ni par le ciel, ni par la terre, ib. n. 52.* &c. Saint Augustin en rapporte cette raison : Que les Juifs ne se croyant pas obligés de s'acquitter envers Dieu de leurs sermens, lorsqu'ils avoient seulement juré par ces choses, JESUS-CHRIST déclare que depuis le ciel, qui est le trône de Dieu, jusqu'à un cheveu de notre tête, tout est à lui, & soumis à l'ordre de sa providence ; qu'ainsi lorsqu'on jure par le ciel, ou par la terre, ou par la ville de Jérusalem, on doit à Dieu son serment, parce que l'on a juré par son trône qui est le ciel ; c'est-à-dire, par le lieu d'où il fait paroître principalement sa puissance ; par son marche-pied, qui est la terre, infiniment rabaisée au-dessous du ciel ; & par la ville du grand Roi, qui est celle de Jérusalem, où il avoit établi sa sainte Religion, & qu'il avoit préférée à toutes les autres de la terre, pour y faire sa demeure parmi son

peuple. Mais qui n'auroit cru qu'au moins notre tête étoit à nous ? Cependant, dit le Sauveur, comment est-elle en votre pouvoir, puisque *vous ne pouvez pas faire un cheveu de votre tête, blanc ou noir ?* Concluons donc avec saint Hilaire, que l'usage du serment n'est point nécessaire à ceux qui vivent dans la simplicité de la foi, puisque parmi eux ce qui est vrai, l'est toujours ; comme au contraire ce qui ne l'est pas, ne l'est jamais ; & qu'ainsi toutes leurs paroles & toutes leurs œuvres sont toujours fondées sur la vérité : *Ergo in fidei simplicitate viventibus, jurandi religione opus non est, cum quibus semper quod est, est : quod non, non : & per hæc eorum & opus & sermo omnis in vero est.*

Hilar. in
Matth.
cap. 4.

ψ. 38 jusqu'au 42. *Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, & dent pour dent. Et moi je vous dis de ne point résister au mal qu'on veut vous faire : mais si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre, &c.*

August.
de serm.
Dom. in
mont. l. 1.
cap. 19. n.
56.

C'étoit un degré de justice considérable parmi les Pharisiens ; de n'excéder point la juste mesure de la vengeance. Car il ne se trouve pas beaucoup de personnes, dit saint Augustin, qui ayant reçu un coup, se contentent de n'en rendre qu'un, & qui s'étant vu outragées par une parole injurieuse, se bornent à n'y répondre que par une injure. Mais il arrive ordinairement, ou qu'étant troublées par la violence de la colère, elles se vengent sans bornes ; ou qu'elles regardent même comme une justice, que celui qui les a outragées le premier, soit puni par un plus grand mal que celui qu'elles ont reçu. C'étoit donc cette pente trop violente à la vengeance, que la loi donnée par Moïse avoit arrêté, en ordonnant qu'on arracheroit seulement *œil pour œil, & dent pour dent* : c'est-à-dire, que la vengeance seroit seulement proportionnée à l'injure. Telle a été la justice de la loi ancienne, ou une espèce de commencement de paix, comme l'appelle saint Augustin. Mais la paix parfaite que le Fils de Dieu est venu nous apporter, consiste à ne vouloir pas même aucune vengeance.

Levit. 19.
18. & 24.
20.

August.
contr.
Faust. l.
19. c. 25.

Or il est besoin de remarquer que la même loi qui ordonnoit qu'on arracheroit *œil pour œil & dent pour dent*, défendoit aussi de rechercher à se venger, marque sans doute par-là, que chaque particulier pouvoit s'adresser à la Justice, mais ne devoit pas se la faire de lui-même. Car il y a, dit saint Augustin, une justice qui est due à celui qui est outragé injustement. Si donc, comme il dit ailleurs, celui-là péchoit, qui demandoit une satisfaction plus grande que n'étoit l'injure qu'on lui avoit faite ; celui qui ne demandoit que la satisfaction qui lui étoit due juste-

ment, ne péchoit pas. Mais celui qui bien loin de redemander la satisfaction qui lui est due, est prêt au contraire de souffrir encore plus qu'il n'a souffert, dit à Dieu avec une grande confiance: Remettez-moi ce que je vous dois, comme je remets à ceux qui me doivent; & il craint que s'il suivoit seulement les règles d'une équité rigoureuse envers les hommes, il ne se trouvât lui-même un jour dans l'impuissance de satisfaire à la rigueur de la justice de Dieu. C'est-là la perfection de la justice miséricordieuse que le Fils de Dieu est venu apprendre aux hommes, lorsqu'il nous dit, non comme la loi ancienne, de rendre le mal; mais de ne point résister au mal, & d'être même dans la disposition de souffrir encore celui qu'on voudroit nous faire.

C'est de cette disposition intérieure de notre cœur que l'on doit entendre principalement ce que JESUS-CHRIST ajoute: *Que si quelqu'un nous a frappé sur la joue droite, nous devons lui présenter l'autre; & que si l'on veut plaider contre nous, pour nous prendre notre robe, nous devons quitter encore notre manteau.* Car JESUS-CHRIST, qui a accompli le premier les préceptes qu'il nous a donnés, n'a pas néanmoins présenté lui-même au ministre du Grand-Prêtre qui le frappoit, son autre joue; & cependant il étoit très-préparé, non-seulement à souffrir qu'on le frappât sur l'autre joue pour le salut de tous les hommes, mais encore à être crucifié dans tout son corps. Ainsi l'on entend fort bien, dit saint Augustin, le sens véritable de ces préceptes, lorsqu'on l'explique de la préparation sincère du cœur: *Ad preparationem cordis, non ad ostentationem operis præceptum rectè intelligitur.* Le même Saint dit encore, que selon le sens figuré de ces paroles de JESUS-CHRIST, être frappé au visage, c'est être traité avec le dernier mépris; Que la joue droite peut marquer ce qu'il y a de plus honorable en nous, qui est la qualité de Chrétien; & la joue gauche ce qu'il y a de moins honorable, c'est-à-dire, la noblesse selon le siècle; qu'ainsi lorsqu'on méprise & qu'on persécute en nous la piété & la foi, qui sont les seules choses qui nous rendent grands devant Dieu, nous devons être sans comparaison plus disposés à perdre tous les avantages honorables selon le monde.

C'est encore de la préparation du cœur, que le même Saint entend ce que JESUS-CHRIST ajoute: *Que si quelqu'un veut nous contraindre de faire mille pas, soit pour courir avec lui, ou même pour lui porter quelque chose, selon que les Perses en ufoient assez souvent, nous devons en faire encore mille autres.* Car on ne voit point, comme ce Père le remarque, que dans l'histoire

August.
ser. Dom.
in mont.
l. 1. cap.
19. n. 58.

ib. n. 59.

ib. n. 58.

ib. n. 61.

August.
ut supra
c. 20.

Epist. 5.
nov. edit.
138, n. 13.

sainte, qui a une autorité souveraine pour les Chrétiens, ni les Saints, ni le Seigneur même durant tout le cours de sa vie mortelle où il nous montrait l'exemple, ayent jamais rien fait de semblable : au lieu qu'on les voit presque par-tout également disposés à souffrir avec constance le mal qu'on vouloit leur faire. Il paroît donc que le dessein du Fils de Dieu, en nous proposant toutes ces choses, c'est de nous faire comprendre, que le cœur d'un vrai Chrétien doit être rempli d'une miséricorde surabondante, & réellement disposé à souffrir plus que ce qu'on lui fait souffrir, & à aller au-delà de ce qu'on exige de lui, si la conservation ou l'accroissement de la charité le demande, & s'il paroît que Dieu l'y engage. Car il arrive souvent, comme le remarque saint Augustin, qu'on est obligé d'user de rigueur envers les méchans par un mouvement même de charité, & ayant plutôt égard à ce qui leur est utile, qu'à ce qu'ils veulent. Et ainsi pourvu que la patience & la tendresse se conservent dans le cœur, il faut faire extérieurement ce qu'on croit pouvoir être utile à ceux à qui on doit souhaiter le bien véritable : *Teneatur in secreto animi patientia cum benevolentia, in manifesto autem id fiat, quod eis videtur prodesse posse, quibus bene velle debemus.*

Chryf. in
Matth.
hom. 18.

Saint Chrysostôme nous fait remarquer les grands avantages qu'on retire de cette conduite si humble, si patiente & si pleine de bonté. Et il dit, que lorsqu'un homme qui est outragé se regarde plutôt comme ayant reçu un coup honorable dans le combat, que comme ayant souffert un outrage ; celui qui l'a outragé est couvert en même-temps de confusion, & touché de repentir, en admirant sa patience : qu'ainsi ce que souffre ce premier devient par la charité de J. C. qui règne en son cœur, une source de bénédiction, & pour lui-même, & pour celui que l'exemple de sa douceur a la force de gagner. Car l'instruction la plus efficace qu'on puisse donner aux personnes violentes qui nous maltraitent, & aux personnes avares qui veulent nous dépouiller de notre bien, est de leur apprendre par l'exemple de notre douceur & de notre détachement, la honte qu'ils doivent avoir de leurs violences, & l'horreur qu'ils doivent concevoir de l'avarice.

✠. 42. *Donnez à celui qui vous demande, & ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous.*

Après le précepte qui nous oblige de ne nous point laisser vaincre par le mal qu'on nous fait souffrir, le Fils de Dieu nous en donne un autre pour nous obliger de faire du bien à tous ceux

que nous pouvons. Car c'est peu, dit saint Augustin, de ne pas nuire à notre prochain, si nous ne lui faisons encore tout le bien qui est en notre pouvoir. Donnons-lui donc, non tout ce qu'il nous demande, puisqu'il pourroit bien nous demander quelquefois des choses qui lui seroient nuisibles; mais donnons-lui tout ce qui ne peut lui nuire non plus qu'à nous. Et quand même nous lui refusons ce qu'il nous demande, faisons-lui connoître la justice de notre refus, afin que nous ne le renvoyons pas sans lui rien donner. Car c'est ainsi que nous donnerons à tous ceux qui nous demandent, lors même que ne leur donnant pas toujours ce qu'ils demandent, nous le leur donnons d'une manière plus avantageuse, par la correction charitable que nous substituons à leurs demandes qui sont injustes.

August.
ser. Dom.
in mont.
cap. 10.
n. 67.

Si en effet, comme le remarque saint Jérôme, ce précepte du Sauveur regardoit uniquement les aumônes, la plupart de ceux qui sont pauvres ne pourroient le pratiquer. Et les riches même s'ils donnoient incessamment, ne seroient pas en état de pouvoir toujours donner. Ainsi outre le précepte des aumônes, le Fils de Dieu en prescrivait un aux Apôtres & aux Docteurs, de donner gratuitement & avec largesse, ce qu'ils avoient eux-mêmes reçu d'une manière toute gratuite. Et cette sorte d'aumône, ajoute le même Saint, ne manque jamais; plus on en donne, plus elle se multiplie. C'est une fontaine, dont la source ne peut jamais se sécher, quoique ses eaux se répandent de tous côtés, & arrosent toutes les terres voisines: *Cum subiecta sibi arva riget, nunquam fontis unda siccatur.* Ce sera donc en donnant ce que nous pourrons, que nous serons dignes, selon saint Hilaire, d'obtenir de Dieu nous-mêmes tout ce qui nous manque; & la sainte accoutumance à faire du bien à nos frères, nous deviendra un mérite devant lui, pour l'engager à nous accorder aussi tout le bien que nous attendons de sa bonté: *Cum obtinendi meritum indulgendi consuetudo conciliet.*

Hieron:
in hunc
locum.

Hilarus
in Matth.
can. 4.

L'emprunt dont le Fils de Dieu parle ensuite; ne doit pas s'entendre, comme le remarque saint Chrysostôme, de ces sortes d'emprunts criminels dont on tire usure, mais de l'argent qu'on prête sans intérêt. Cependant, Dieu qui est magnifique, rendant toujours davantage à ceux qui usent de miséricorde, on peut dire avec saint Augustin, Que quiconque fait du bien & use de charité envers son frère, met son argent à usure, puisqu'il le donne à Dieu même, qui le rend toujours avec un très-grand profit: *Cum enim misericordibus Deus plura restituat, omnis*

Chrysoff:
in Matth.
hom. 18.

August.
ut suprâ
n. 68.

qui *beneficium præstat , fæneratur*. Il semble , selon que l'a remarqué un Interprète , qu'il y a encore quelque chose de singulier dans l'expression du texte sacré. Car le Fils de Dieu , en disant , *Si-quelqu'un veut emprunter de vous* , peut nous faire entendre la nécessité où est notre frère , jointe à la honte qu'il a de nous demander. C'est donc comme s'il disoit : Il voudroit vous demander quelque argent , mais il n'oseroit. Et en ajoutant , *Ne vous détournes pas de lui* , il nous avertit de ne nous pas rendre fâcheux & inaccessibles , ce qui le rebueroit entièrement , & lui ôteroit toute confiance pour nous approcher. Il veut donc qu'au moins nous lui montrions un visage favorable , en lui témoignant toute sorte de bonté , s'il n'est pas en notre pouvoir de lui accorder ce qu'il désire. Telle est la justice des disciples de J. C. qui ont appris de l'exemple de celui qui faisoit du bien à tout le monde quand il conversoit parmi les hommes , à avoir un cœur bienfaisant & toujours plein de charité pour les frères.

Ÿ. 43. 44. 45. *Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain , & vous haïrez votre ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis , faites du bien à ceux qui vous haïssent , &c.*

Plusieurs jugeant des divins préceptes par la foiblesse qui leur est propre , sans considérer la force toute divine qui a paru dans les Saints , croient que ce qui nous est ici commandé nous est impossible , que c'est assez pour un Chrétien de ne pas haïr ses ennemis ; mais que de lui ordonner de les aimer , c'est lui commander une chose qui est au-dessus de ses forces. Il faut donc savoir , dit saint Jérôme , que J. C. ne nous commande point des choses qui sont impossibles , mais des choses qui sont parfaites ; des choses que David a remplies à l'égard du Roi Saül , & de son fils Absalon ; dont saint Etienne martyr nous a donné un si grand exemple , lorsqu'il a prié pour ceux qui le lapidoient ; & depuis lui l'Apôtre saint Paul , qui désira par un excès de charité , d'être anathème pour les Juifs ses propres persécuteurs. C'est aussi ce que J. C. nous a enseigné encore plus par ses actions que par ses paroles , lorsqu'il a prié son Père de pardonner à ceux mêmes qui le crucifioient. « Et en effet , qui pourroit , » dit saint Augustin , sans cet amour de ses ennemis & de ses persécuteurs , accomplir les choses qui ont été dites auparavant ? »

*Hieron.
in hunc
locum.*

*August.
ut suprâ.
cap. 21.
n. 69.*

*Exod. 23.
4. 5.* Quelques-uns soutiennent que la loi ne commandoit pas aux Juifs de haïr leurs ennemis , les engageant même à les servir dans le besoin : mais que comme elle ordonnoit qu'ils aimassent leur prochain , ils entendoient par ce *prochain* ceux de leur nation ;

& qu'ils inféroient de là , qu'ils devoient *haïr leurs ennemis* , c'est-à-dire principalement les étrangers. Mais saint Augustin a cru aussi bien que saint Hilaire , que la loi contenoit aussi ce qui regardoit la haine des ennemis. Mais en ce cas , comme il le dit admirablement , on le doit prendre plutôt comme une simple permission qu'elle accordoit à la foiblesse des Juifs , que comme un commandement qu'elle faisoit à ceux d'entr'eux qui étoient justes. *Nec quod in lege dictum est : Odeis inimicum tuum , vox jubentis justo accipiendus est , sed permittentis infirmo.* Que si l'on trouve en divers lieux des Ecritures plusieurs exemples des justes & des Prophètes , qui semblent bien contraires à ce précepte touchant l'amour de nos ennemis : c'est , comme dit le même Saint , qu'on n'envisage pas ce qu'ils ont dit par la lumière de l'Esprit de Dieu , non en souhaitant du mal à leurs ennemis par le mouvement d'une mauvaise volonté , mais en prédisant par un esprit de prophétie le mal qui devoit leur arriver en punition de leur orgueil & de leur impénitence : *Non optantis voto , sed spiritu providentis.*

Lors donc que nous nous imaginons avoir été cruellement offensés , souvenons-nous , dit saint Chrysostôme , qu'il s'en faut beaucoup que nous ne l'ayons été autant que notre Seigneur , qui souffrit les plus grands outrages des derniers des hommes , & qui étant condamné à la mort la plus cruelle par ceux qu'il avoit comblés de biens ne pria pas seulement , mais offrit même sa mort à Dieu son Père pour le salut de ses ennemis insolens qui insultoient à l'excès de son amour. Quand les Médecins se sentent frappés par des phrénétiques , ils les plaignent davantage & s'appliquent avec plus de soin à les guérir , regardant l'outrage qu'ils en ont reçu comme l'effet seul de la grandeur de leur maladie. C'est ainsi , continue le même Saint , que nous devons regarder la violence de la passion qui anime notre frère contre nous. Nous avons une extrême compassion des possédés , & nous craignons beaucoup d'être possédés comme eux. C'est une vraie possession que celle de la fureur & de la haine , & d'autant plus déplorable , qu'elle est volontaire. Craignons donc beaucoup de tomber dans une possession semblable , en abandonnant notre cœur à la haine des personnes qui nous haïssent. Et souvenons-nous que la fin de l'Incarnation du Fils de Dieu a été de nous réconcilier avec Dieu son Père , de qui nous étions les ennemis , & de nous apprendre en même-temps qu'il n'y a point d'ennemis que nous ne devions aimer , depuis qu'il nous a aimés le premier , quoique nous fussions infiniment éloignés de lui.

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 18.*

Une des considérations les plus puissantes que le Sauveur pouvoit employer pour nous inspirer cet amour sincère de nos ennemis , est sans doute celle-ci , que nous deviendrons par-là *les enfans de notre Père céleste* , qui étant maître souverain du soleil qu'il a créé , ce qui le lui fait nommer son *soleil* , en distribue la lumière aux méchans aussi bien qu'aux bons , & qui répand ses pluies favorables sur les injustes comme sur les justes. Dieu nous a donné le pouvoir , dit saint Jean , d'être faits enfans de Dieu. Il n'y a qu'un Fils unique de Dieu par essence , qui est incapable de pécher en aucune sorte. Mais pour nous autres , dit saint Augustin , nous avons reçu le pouvoir de devenir les enfans de Dieu ; & nous le devenons en effet , non-seulement par le Baptême , mais autant que nous sommes fidelles à accomplir ce qu'il nous commande ; c'est-à-dire , que nous le devenons par adoption , & à proportion que nous travaillons à lui devenir semblables dans cette bonté infinie qu'il fait éclater sur tous les hommes , & qui nous est proposée à imiter : *Magnâ Dei bonitate fit , quæ nobis imitanda præcipitur , si filii Dei esse volumus.*

ψ. 46. 47. 48. *Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment , quelle récompense en aurez-vous ? Les publicains ne le font-ils pas aussi ? Et si vous ne saluez que vos frères , &c.*

J. C. ne condamne pas l'amour que l'on porte à ses amis , lorsque cet amour a la charité pour principe. Mais il nous fait voir que si l'on n'aime que ceux dont on est aimé , cet amour n'est qu'un amour propre & purement naturel , semblable à celui des Publicains , gens attachés souverainement à leurs intérêts , & très-hais du peuple Juif. Ainsi quelle récompense peut-on attendre de Dieu , lorsqu'on aime que d'un amour naturel & intéressé , & tel qu'il se trouve dans les pécheurs publics & dans les payens ; puisqu'il n'y a point de nation si brutale & si barbare , dont les hommes n'aient & ne saluent ceux qui les aiment , & qui sont unis à eux par le sang & par la nature ? Mais l'esprit & la vérité de la loi nouvelle consiste à aimer les hommes dans la vue de Dieu , non par rapport à nos intérêts , ni pour satisfaire notre inclination naturelle , mais pour imiter , autant qu'il nous est possible , la perfection de l'amour que notre Père céleste témoigne à ses créatures , lorsqu'il les comble à toute heure de ses bienfaits , malgré leur ingratitude & leur dureté. C'est donc en ce sens que nous devons travailler à être parfaits comme l'est Dieu notre Père , en aimant ceux-mêmes qui nous haïssent , & en leur faisant tout le bien que nous pouvons , comme Dieu nous fait mille grâces dans le temps même que nous

sommes les ennemis. Car notre Seigneur ne nous prescrit pas d'acquérir une perfection égale à celle de Dieu, mais de tendre, comme dit saint Basile, par la méditation & par la pratique des bonnes œuvres, à lui ressembler dans ses divines perfections, autant que des hommes en sont capables. Et il est avantageux, comme les Payens l'ont eux-mêmes reconnu, qu'on se propose toujours le modèle le plus parfait, pour ne s'arrêter jamais, & pour pouvoir arriver à une plus grande perfection : *Horat.*
Altius ibunt, qui ad summa tendent.

Basil.
contr. Ex-
nom. lib.
1. in fin.

Horat.

CHAPITRE VI.

Suite du sermon sur la montagne. *Aumône. Prière. Jeûne. Trésor dans le ciel. Œil simple. Servir Dieu, non l'argent. Ne point s'inquiéter des besoins de la vie.*

1. **A**TTENDITE ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis : alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum, qui in caelis est.

1. Cùm ergo facis eleemosynam, noli tubâ canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis, & in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.

3. Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua ;

4. ut sit eleemosyna tua in abscondito : & Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.

5. Et cùm oratis, non eritis, sicut hypocritæ, qui

1. **P**RENEZ garde de ne faire pas* vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être regardés : autrement vous n'en recevrez point la récompense de votre Père qui est dans les cieux.

2. Lors donc que vous donnerez l'aumône, ne faites point sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues & dans les rues, pour être honoré des hommes. Je vous dis & je vous en assure, qu'ils ont reçu leur récompense.

3. Mais lorsque vous ferez l'aumône, que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite ;

4. afin que votre aumône soit dans le secret : & votre Père qui voit ce qui se passe dans le secret, vous en rendra la récompense*.

5. De même lorsque vous priez, ne ressemblez pas aux hypocrites,

* 1. *lett.* votre justice. *gr.* aumône, ou justice. = * 4. *gr.* devant tout le monde.

qui affectent de prier en se tenant debout dans les Synagogues & aux coins des rues pour être vus des hommes. Je vous dis & je vous en assure, qu'ils ont reçu leur récompense.

6. Mais vous, lorsque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, & la porte en étant fermée priez votre Père dans le secret; & votre Père qui voit ce qui se passe dans le secret, vous en rendra la récompense*.

7. N'affectez point de parler beaucoup dans vos prières, comme des payens, qui s'imaginent que c'est par la multitude des paroles qu'ils méritent d'être exaucés.

8. Ne vous rendez donc pas semblables à eux; parce que votre Père fait de quoi vous avez besoin, avant que vous lui demandiez.

9. Vous prierez donc de cette manière: Notre Père qui êtes dans les cieux; que votre nom soit sanctifié.

10. Que votre règne arrive. Que votre volonté soit faite, sur la terre* comme au ciel.

11. Donnez-nous aujourd'hui notre pain* de chaque jour.

12. Et remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent.

13.* Et ne nous abandonnez point à la tentation, mais délivrez-nous* du mal*. Ainsi soit-il.

ψ. 6. gr. devant tout le monde. = ψ. 10. expt. comme elle est faite dans le ciel. = ψ. 11. autr. sursubstantiel. Le mot grec ἐπιούσιον est capable de ces deux sens. = ψ. 13. autr. Et ne nous laissez point succomber, &c. lectr. Ne nous induisez pas. = Ibid. autr. du méchant. = Ibid. le grec ajoute, parce que le royaume, la puissance & la gloire vous appartiennent pour jamais ce qui apparemment a été pris des Liturgies, quoiqu'il se trouve aussi dans le Syriaque. Mais les anciens Pères qui ont expliqué le Pater, n'en font point mention. Et il y a même des manuscrits où il ne se trouve pas.

amant in synagogis & in angulis platearum stante orare, ut videantur ab hominibus: amen dico vobis receperunt mercedem suam

6. Tu autem, cum oraveris, intra in cubiculum tuum, & clauso hostio ora Patrem tuum in abscondito: & Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi.

7. Orantes autem nolite multum loqui, sicut ethnici; putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur.

8. Nolite ergo assimilari eis; scit enim Pater vester quod opus sit vobis, antequam petatis eum.

9. Sic ergo vos orabitis Pater noster, qui es in caelis: sanctificetur nomen tuum.

10. Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua sicut in caelo, & in terra.

11. Panem nostrum super substantialem da nobi hodie.

12. Et dimitte nobis debita nostra, sicut & nos dimittimus debitoribus nostris.

13. Et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos a malo. Amen.

14. Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum; dimittet & vobis Pater vester cœlestis delicta vestra.

15. Si autem non dimiseritis hominibus: nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra.

16. Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes: exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis, quia receperunt mercedem suam.

17. Tu autem cum jejunas, unge caput tuum, & faciem tuam lava,

18. ne videaris hominibus jejunans, sed Patri tuo, qui est in abscondito: & pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi.

19. Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra: ubi ærugo & tinea demolitur: & ubi fures effodiunt, & furantur.

20. Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo: ubi neque ærugo, neque tinea demolitur; & ubi fures non effodiunt, nec furantur.

21. Ubi enim est thesaurus tuus, ibi est & cor tuum.

22. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex: totum corpus tuum lucidum erit.

14. Car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés.

15. Mais si vous ne pardonnez point aux hommes * lorsqu'ils vous ont offensé, votre Père ne vous pardonnera point non plus vos péchés.

16. † Lorsque vous jeûnez ne soyez point tristes comme les hypocrites: car ils affectent de paroître avec un visage défiguré, afin que les hommes connoissent qu'ils jeûnent. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense.

17. Mais vous lorsque vous jeûnez, parfumez votre tête, & lavez votre visage,

18. afin de ne pas faire paroître aux hommes que vous jeûnez; mais à votre Père qui est présent à ce qu'il y a de plus secret. Et votre Père qui voit ce qui se passe dans le secret, vous en rendra la récompense*.

19. Ne vous faites point de trésors dans la terre, où la rouille & les vers les mangent, & où les voleurs les déterrent & les dérobent.

20. Mais faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne les mangent point, & où il n'y a point de voleurs qui les déterrent & qui les dérobent.

21. Car où est votre trésor, là aussi* est votre cœur. ¶

22. Votre œil est la lampe de votre corps. Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux.

Eccl. 28.
3. 4. 5.
Infra 18.
35.
Marc. 21.
25.

† Le jour des Cendres.

Luc. 12.
33.
1. Timot.
6. 19.

Luc. 12.
34.

† 15. gr. leurs fautes. = γ. 18. gr. devant tout le monde. = γ. 21. gr. sera.

23. Mais si votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux*. Si donc la lumière qui est en vous n'est que ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes ?

Luc. 16.

13.
† XIV.

Dimanc.
après la
Pentec.

24. † Nul ne peut servir deux maîtres : car ou il haïra l'un & aimera l'autre, * ou il se soumettra à l'un & méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu & les richesses.

Psal. 54.

23.

Luc. 12.

22.

Philipp.

4. 6.

1. Tim.

6. 7.

1. Petr.

5. 7.

25. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point où vous trouverez de quoi manger* pour le soutien de votre* vie, ni d'où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps.* La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, & le corps plus que le vêtement ?

26. Considérez les oiseaux du ciel. Ils ne sement point, ils ne moissonnent point, & ils n'amassent rien dans des greniers; mais votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ?

27. Et qui est celui d'entre vous qui puisse avec tous ses soins ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée ?

28. Pourquoi aussi vous inquiétez-vous pour le vêtement ? Considérez comment croissent les lis des champs; ils ne travaillent point, ils ne filent point :

29. & cependant je vous déclare, que Salomon même dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux.

30. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs

23. Si autem oculus tu fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosus eris. Si ergo lumen, quod in est, tenebrae sunt: ipsae tenebrae quantae erunt ?

24. Nemo potest duobus dominis servire: aut enim unum odio habebit & alterum diligit: aut unum sustinebit, & alterum contemnet. Non potestis Deo servire & mammonae.

25. Ideo dico vobis, nolite solliciti sitis animae vestrae: quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Nonne anima plus est quam esca: & corpus plus quam vestimentum ?

26. Respiciite volatilia caeli, quoniam non serunt neque metunt, neque congregant in horrea: & Pater vester caelestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis ?

27. Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?

28. Et de vestimento quid solliciti estis ? Considerate lilia agri quomodo crescunt: non laborant, neque nent :

29. dico autem vobis, quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis.

30. Si autem foenum agri quod hodie est, & cras in-

*. 23. *autr.* Si donc ce qui doit être lumière en vous est ténèbres.
= v. 24. *autr.* ou il sera complaisant à l'un & négligera l'autre. = v. 25.
gr. aj. & de quoi boire. = *Ibid. lectr. ame.* = *Ibid. lectr.* l'ame.

clibanum mittitur, Deus sic vestit : quantò magis vos modicæ fidei ?

31. Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur ?

32. Hæc enim omnia gentes inquirunt : scit enim Pater vester quia his omnibus indigeris.

33. Quærite ergo primum regnum Dei, & justitiam ejus : & hæc omnia adjicientur vobis.

34. Nolite ergo solliciti esse in crastinum. Crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi : sufficit diei malitia sua.

qui est aujourd'hui, & qui sera demain jetée dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi ?

31. Ne vous inquiétez donc point, en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous ?

32. Comme font les payens qui recherchent toutes ces choses : car votre Père fait que vous en avez besoin.

33. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu & sa justice, & toutes ces choses vous seront données par dessus ¶.

34. C'est pourquoi ne soyez point en inquiétude pour le lendemain ; car le lendemain aura soin de lui-même : à chaque jour suffit son mal.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1 jusqu'au 5. **P**RENEZ bien garde de ne faire pas vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être vus : autrement vous n'en recevrez point la récompense de votre Père qui est dans les cieux. Lors donc que vous donnerez l'aumône, ne faites point sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites, &c.

Le fils de Dieu dit ailleurs : Que Dieu est esprit, & qu'il veut être adoré en esprit & en vérité. C'est cette adoration spirituelle, & cet esprit de vérité qu'il est venu établir dans le cœur des hommes par la grâce de son Incarnation. Il est venu nous apprendre à honorer Dieu en esprit & en vérité. Il est venu découvrir l'hypocrisie de son propre peuple, en faisant connoître qu'ils l'honoroient seulement des lèvres, & que leur cœur étoit éloigné de lui. Il est venu pour guérir par l'exemple de sa vie, qui a été une adoration continuelle & très-parfaite de Dieu son Père, & par le mérite de sa mort & de son sang, cette plaie universelle du cœur des hommes, & de ceux mêmes d'entre les hommes qui vouloient passer pour être plus justes que tous les autres, lorsqu'ils songeoient seulement à laver le dehors par de bonnes œuvres apparentes, par des aumônes, par des prières

Joan. 4.
24.

res & par des jeûnes , quoique leur ame fût souillée devant Dieu par l'orgueil , & la vaine complaisance dans le bien même qu'ils faisoient. *Prenez donc garde* , leur dit J. C. *de ne faire pas vos bonnes œuvres afin d'être vus des hommes ; c'est-à-dire , de ne vous pas proposer pour fin dans les œuvres de justice & de piété que vous pratiquez , d'être vus & estimés par les hommes.* Car il ne leur défend pas , comme le remarque saint Augustin , de faire le bien devant les hommes , mais de le faire seulement *pour en être vus*. L'on peut en effet se souvenir qu'au commencement de ce sermon il a dit à ses Apôtres : *Que votre lumière luise devant les hommes , afin qu'ils voient vos bonnes œuvres ; mais qu'il ajoute aussitôt ; & qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.* Il condamne donc seulement ici la mauvaise fin que se proposent les hypocrites & les hommes vains , qui font éclater leurs bonnes œuvres , non pour procurer la gloire du Père céleste , & l'édification de leurs frères , mais pour s'attirer l'estime & les louanges humaines.

August.
de serm.
Dom. in
mont. lib.
2. cap. 1.

Matth.
5. 16.

Gal. 1.
10.

1. Cor.
10. 33.

August.
et supra.

L'Apôtre ayant dit en un endroit : *Que s'il eût voulu encore plaire aux hommes , il n'eût pas été serviteur de J. C.* déclare ailleurs cependant , *Qu'il tâche de plaire à tous en toutes choses.* Ceux qui ne comprennent pas le sens de saint Paul , pourroient croire qu'il se contredit lui-même. Mais ces deux passages prouvent dans le fond la même chose , & tendent à établir la fin unique qu'on est obligé de se proposer , qui est de plaire à Dieu seul , & de porter en même-temps tous les autres par son bon exemple à lui plaire aussi. L'Apôtre disoit donc véritablement , *qu'il ne tendoit pas à plaire aux hommes* , parce qu'il n'avoit pour but que de plaire à Dieu. Mais il montrait néanmoins qu'il falloit aussi en un sens plaire aux hommes ; puisqu'on ne peut , comme dit saint Augustin , plaire à Dieu , qu'en faisant voir à ceux dont on désire le salut ce qu'ils doivent imiter , & que nul ne peut en aucune sorte imiter celui qui ne lui plaît pas.

J. C. déclare que celui-là a *reçu sa récompense* dès ce monde , qui a fait le bien seulement pour plaire aux hommes , & pour en être estimé. Mais prenez garde , dit saint Jérôme , que c'est sa propre récompense qu'il a reçue , & non la récompense de Dieu , *mercedem suam*. Car , comme il n'a recherché que les louanges du monde dans l'exercice des vertus , il a été en effet loué par les hommes. Mais celui-là a mérité la *récompense du Père céleste* , qui n'a songé à plaire aux hommes que pour plaire à Dieu , & pour sauver son prochain.

Ce n'étoit pas là la disposition des Pharisiens qui étoient remplis

plus du désir de la gloire des hommes, plutôt que de celle de Dieu, selon l'expression de l'Évangile. Ainsi ou ils *faisoient effectivement sonner de la trompette*, afin d'assembler les pauvres, & de s'attirer publiquement la réputation d'être charitables, ou ils faisoient seulement ostentation de leurs aumônes; ce que J. C. selon saint Jean Chrysostôme, peut avoir voulu marquer par l'expression figurée de ce *son de la trompette*. Dieu traite cette disposition d'*hypocrisie*: parce que celui qui aime les pauvres, & qui les assiste par le mouvement d'une charité sincère, n'a en vue que Dieu, & l'amour de son prochain: au lieu que les autres veulent paroître devant les hommes ce qu'ils ne sont pas, n'aimant pas leurs frères pour l'amour de Dieu, mais s'aimant eux-mêmes plus que leurs frères, dans cet éclat extérieur de leurs aumônes, qui n'ont pour principe que la vanité. C'est pourquoi saint Augustin expliquant ce que signifie cette *main gauche* à laquelle J. C. ordonne que nous *cachions ce que fait notre main droite*, lorsque nous donnons l'aumône, dit qu'il croit que le désir de la louange est marqué par *la main gauche*, & que *la main droite* signifie l'intention pure d'accomplir les saints préceptes. Ainsi toutes les fois que l'amour de la vaine estime des hommes se mêle dans notre cœur avec le désir de plaire à Dieu en faisant l'aumône, notre main gauche prend connoissance de ce que fait notre main droite. Tâchons donc, ajoute ce Saint, de renfermer nos aumônes *dans le secret* d'une bonne conscience, sans avoir d'autre dessein que de plaire à Dieu, qui pénètre le fond de nos cœurs, & sans attendre d'autre récompense que celle des vrais enfans, de ceux qui n'aspirent qu'à l'héritage du ciel, se regardant comme étrangers sur la terre. C'est de ce *secret*, comme du bon trésor de notre cœur, que doivent sortir nos aumônes, & nos bonnes œuvres, pour être agréables à Dieu. Et c'est-là, comme dit encore saint Augustin, que plusieurs trouvent de quoi en faire aux yeux de Dieu par l'ardeur de leur *bonne volonté*, lors même qu'ils manquent d'argent pour donner aux pauvres, au lieu que beaucoup de gens font l'aumône inutilement, lorsqu'elle ne part pas de ce bon trésor d'un cœur humble. On peut dire encore d'une manière plus simple avec saint Jean Chrysostôme, que lorsque le Fils de Dieu nous dit, *que notre main gauche ne doit point savoir ce que fait notre main droite*, c'est une espèce d'expression figurée dont il se sert, pour nous faire entendre qu'il faudroit, si cela étoit possible, que nous ignorassions nous-mêmes ce que nous faisons, & que nos propres mains dont nous nous servons pour faire nos bonnes œuvres ne

Joan. 12: 43.

Homil. 19. in Matth.

August. ut suprâ cap. 2.

Chrysost. in Matth. hom. 19.

les fussent pas : tant la vanité se mêle aisément dans les meilleures actions.

Ÿ. 5. jusqu'au 9. Lorsque vous priez , ne ressembliez pas aux hypocrites , qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues & aux coins des rues , pour être vus des hommes.... Mais vous , lorsque vous voudrez prier , entrez dans votre chambre , & la porte en étant fermée , priez votre Père dans le secret , &c.

On a vu jusqu'à présent, que le vice principal des Pharisiens étoit l'orgueil ; & qu'ils vouloient être regardés comme plus justes que les autres , à cause de plusieurs pratiques extérieures de vertu dont ils couvroient leur hypocrisie. J. C. s'attache donc particulièrement à combattre ce poison secret de la piété , & à fortifier ses disciples contre un mal si pernicieux , couvert d'une fausse apparence de justice. Ainsi il ne condamne pas la prière qui se fait devant les hommes, puisqu'elle peut les exciter à la vertu ; mais il blâme ceux qui affectent de prier devant le monde pour être honorés des hommes, comme des gens de prière & d'oraison, quoiqu'ils soient des hypocrites , qui séduisent la simplicité des autres en se séduisant eux-mêmes. Il suffit donc, dit saint Augustin, d'avoir établi solidement cette règle de la piété chrétienne : Que ce qu'il faut éviter comme un grand mal, n'est pas que le bien que nous pratiquons soit connu des hommes, mais que nous fassions nous-mêmes ce bien pour plaire aux hommes & nous attirer leurs vaines louanges.

*August.
ut supra
cap. 3.*

C'est pour ce sujet que J. C. veut que nous *entrons dans notre chambre avant la prière*, afin d'éviter la vue des hommes qui nous pourroient être alors un sujet de tentation, ou comme l'expliquent saint Hilaire & saint Augustin, que nous rentrions dans notre cœur, & que nous *en fermions bien la porte*, pour y *prier notre Père dans le secret* : ce qui signifie que notre prière doit être faite en la présence de Dieu, & dans l'oubli de tout ce qui est au dehors ; en sorte que nous n'envisagions que nos besoins, notre misère, notre indignité, le prix infini des biens que nous demandons, & la bonté de celui qui étant le Dieu de gloire veut bien nous donner la qualité de ses enfans, & le pouvoir de l'appeler notre Père. Ainsi le précepte du Fils de Dieu tend uniquement à purifier notre cœur pour le rendre digne de prier comme nous devons, & cette pureté consiste dans une intention droite & simple, qui envisage la vie éternelle par le seul amour tout pur de la sagesse, comme parle saint Augustin : *De corde mundando precepit, quod non mundat nisi una & simplex intentio in æternam vitam, solo & puro amore sapientiæ.*

Comme c'est le propre des *hypocrites* d'affecter de se faire voir quand ils prient pour en recueillir le fruit d'une vaine complaisance ; c'étoit le propre des *Payens* de s'imaginer qu'en *parlant beaucoup* ils se rendoient dignes d'être exaucés. Et en effet saint Augustin nous assure ; que la multitude des paroles est venue des infidèles, qui songent plutôt à exercer leur langue qu'à purifier leur cœur, & qui tâchent de faire passer l'usage de cet exercice vain & puéril, jusqu'à Dieu, pour le fléchir dans leurs prières. Ils s'imaginent, dit ce Saint, que comme les Juges se laissent souvent persuader par les paroles des hommes, ils pourroient aussi gagner Dieu à force de lui parler : *Et hoc nugatorii studii genus etiam ad Deum prece flectendum transferre conantur, arbitantes Deum sicut hominem judicem verbis adduci in sententiam.* Mais il n'en est pas ainsi, selon que le Fils de Dieu notre unique maître nous le déclare. Car s'il est vrai que celui que nous prions connoît toutes choses, & que tous les temps sont toujours présents à la lumière de sa sagesse infinie ; qu'est-il besoin de parler beaucoup pour l'instruire du sujet de nos demandes, comme s'il ne le connoissoit pas !

Saint Augustin fait néanmoins sur cela cette objection considérable : Si Dieu connoît effectivement tous nos besoins, avant que nous le priions, pourquoi J. C. nous enseigne-t-il lui-même ce que nous devons demander à Dieu quoiqu'en peu de mots ? Il répond : Que ce n'est point proprement par la force des paroles que nous obtenons l'effet de notre prière, mais par la vertu intérieure de ce qu'elles signifient, par cette vive impression qu'elles produisent dans le fond de notre cœur, & par la simplicité toute pure de notre amour. Ainsi J. C. nous a instruit de ces choses pour nous en faire souvenir dans la prière, qui purifie elle-même notre cœur, & le rend plus capable d'être rempli de tous les dons du Saint-Esprit. Car si Dieu est toujours prêt, dit saint Augustin, de nous donner sa lumière intelligible & spirituelle ; nous ne sommes pas nous autres toujours prêts à la recevoir, étant penchés vers les choses de la terre, & obscurcis par l'amour des biens temporels. Il se fait donc dans la prière une conversion de notre cœur vers celui qui est toujours préparé à répandre ses trésors sur nous, autant que nous serons disposés à les recevoir. Et dans cette conversion de notre cœur, notre œil intérieur se purifie à mesure que nous en bannissons tous les désirs de la terre ; afin qu'il soit en état, étant simple, de pouvoir porter la lumière qui lui vient d'en haut, & de demeurer.

rer dans elle avec un commencement de cette joie ineffable, qui produit la vie vraiment bienheureuse.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 19.
Colof. 4.
2.

Saint Chrysoftôme témoigne qu'on doit nommer de *longues prières*, celles qui le sont, non par le temps, mais par la multitude des paroles. Car il est bon, dit ce Père, de persévérer long-temps à demander une même chose à Dieu, saint Paul exhortant tous les Chrétiens à *persévérer & à veiller dans la prière*. Aussi lorsque J. C. nous propose cette veuve qui fléchit par l'assiduité de ses prières la dureté de son Juge; & cet homme qui étant venu trouver son ami durant la nuit, n'obtient de lui que par importunité ce qu'il lui demande; il nous presse par ces exemples, de nous présenter continuellement devant Dieu, non pour le prier avec beaucoup de paroles, mais pour exposer sans cesse nos besoins à ce Père rempli de bonté, & nos maladies à ce médecin tout-puissant.

ψ. 9. *Voici donc comme vous prierez : Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié.*

August.
ut supra
cap. 4.

On ne voit point dans tout l'ancien Testament, dit saint Augustin, que le peuple d'Israël ait reçu ordre de dire à Dieu en priant : *Notre Père*; car on le leur représentoit seulement comme leur Seigneur, à cause qu'étant sous la loi de servitude, ils vivoient encore selon la chair. Il est vrai que les Prophètes leur ont fait souvent entendre que le même Dieu auroit pu être leur Père, s'ils n'avoient point violé ses commandemens. Mais alors même il étoit souvent parlé des Chrétiens, que les Prophètes avoient en vue lorsqu'ils prédisoient de ce nouveau peuple, qu'ils devoient avoir Dieu pour Père. Comme ce n'est point l'effet de nos mérites, mais de la grâce de Dieu, dit le même S. Augustin, de ce que nous avons été adoptés au nombre de ses enfans, nous devons bien reconnoître cette grâce dès le commencement de cette prière si célèbre, lorsque nous disons à Dieu : *Notre Père*. Et ce nom seul est très-capable d'exciter en nous de l'amour. Car qu'y a-t-il de plus cher à des enfans que leur père? Il doit encore produire en nous une certaine confiance que nous obtiendrons ce que nous demanderons; puisqu'avant même que de prier, nous avons reçu cette faveur signalée de pouvoir parler à Dieu comme à notre Père: car que ne donnera-t-il point à des enfans qui le prient, après leur avoir donné la grâce de devenir ses enfans? Et enfin, ayant cet honneur de dire à Dieu : *Notre Père*, combien devons-nous être zélés pour ne nous pas rendre indignes d'un Père dont la bonté & la majesté sont infinies? Ceux qui sont riches & nobles selon le siècle, apprennent aussi de ces

premières paroles, qu'étant devenus Chrétiens par le Baptême, ils ne doivent pas s'élever avec orgueil au-dessus des pauvres; puisqu'ils disent conjointement avec eux à Dieu : *Notre Père*, & qu'ils ne peuvent le dire sincèrement, sans reconnoître qu'ils sont leurs frères.

Que le nouveau peuple qui est appelé à l'héritage éternel, use donc de la voix qui appartient à la nouvelle alliance, & qu'il dise : *Notre Père qui êtes dans les cieux*. Qu'il ne dise pas : *Mon Père*; puisque la prière des Chrétiens est en général pour tout le corps de l'Eglise, & que nul particulier ne doit regarder son intérêt propre, mais celui de tous. Et lorsqu'il dit, que Dieu est dans le ciel, qu'il ne s'imagine pas que cet Esprit souverain y est comme renfermé, mais qu'il songe seulement à retirer de la terre son esprit, lorsqu'il prie un Père dont le trône est le ciel même; & qu'il porte tous ses desirs vers l'héritage éternel qu'il lui prépare.

August.
ut supra
cap. 5.
Chrysost.
in Matt.
hom. 19.

La première demande qui est contenue dans cette prière regarde la *sanctification de son nom*. La gloire & la sainteté de Dieu est toujours pleine, toujours infinie, & toujours la même. Mais il nous ordonne néanmoins de lui demander dans nos prières, qu'il soit encore honoré par la sainteté de notre vie. Que votre nom soit donc sanctifié; non pas dans vous, qui êtes la sainteté même, mais dans nous; & non-seulement dans nous, dit Tertullien, mais encore dans tous ceux que la grâce de Dieu attend à la pénitence. Car si le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations à cause des pécheurs, comme dit saint Paul, il est au contraire sanctifié & glorifié à cause des justes. Daignez donc, mon Dieu, lui disons-nous, régler & purifier notre vie de telle sorte, que tout le monde vous glorifie en nous voyant. Car c'est-là, selon saint Jean Chrysostôme, la perfection d'un Chrétien, d'être irréprochable dans toutes ses actions, en sorte que ceux qui le voient en rendent à Dieu la gloire qui lui est due. Nous prions Dieu dans cette demande, dit saint Cyprien, qu'il nous accorde la grâce de persévérer dans la sainteté qui nous a été donnée dans le Baptême.

Tertull.
de Orat.
Hieron.
in hunc
locum.
Rom. 2.
24.
Chrys. ib.
ut supra.

Cyprian.
Or. Dom.

¶ 10. *Que votre règne arrive. Que votre volonté se fasse dans la terre comme dans le ciel.*

Saint Jérôme croit que J. C. nous ordonne par ces paroles de demander, ou que Dieu règne généralement dans tout le monde, & par conséquent que le démon cesse d'y régner; ou que Dieu règne en particulier dans chacun de nous, & par conséquent que le péché ne règne plus dans notre corps mortel. Mais

Hieron.
in hunc
locum.

il ajoute, en regardant ce règne de Dieu par rapport à l'autre vie, qui semble être le sens le plus naturel de cet endroit, que ce ne peut être que l'effet d'une grande confiance fondée sur une conscience très-pure de demander que *son règne arrive*, & de ne pas craindre son jugement. Aussi S. Jean Chrysofôme témoigne, que cette prière est celle d'un véritable enfant de Dieu, qui ne s'attache à aucune des choses visibles, & qui regardant avec mépris tous les biens présens, soupire toujours vers son Père. Il est donc très-naturel, que des enfans dont le Père est dans le ciel, souhaitent de voir son règne établi parfaitement, tel qu'il le doit être, dit saint Augustin, lorsque son Fils unique viendra du ciel à la fin du monde, pour juger & les vivans & les morts; & que tous lui étant assujettis, il régnera dans les Saints par sa miséricorde, & sur les méchans par sa justice. Or nous devons, selon la pensée de saint Cyprien, demander sans cesse à Dieu dans nos prières, que nous ne soyons pas exclus de son royaume céleste, comme les Juifs, à qui il avoit été promis d'abord, en furent exclus. Ayant donc pris par un effet de la miséricorde infinie de Dieu la place des Juifs, demandons avec ardeur à notre Père céleste, que *son royaume arrive* pour nous, & que nous en devenions vraiment héritiers avec JESUS-CHRIST. Mais soyons en même-temps touchés d'un saint zèle pour les intérêts de sa gloire, & demandons-lui l'effet du second avènement du Sauveur, qui sera, selon saint Paul, *la fin & la consommation* de toutes choses, *lorsqu'il remettra le royaume à Dieu son Père; après qu'il aura détruit toute principauté, toute domination, & toute puissance, & la mort même comme le dernier ennemi; & que Dieu sera ainsi tout en tous.* Car c'est ce règne de Dieu plein & parfait sur toutes choses, que nous devons regarder comme l'objet de tous nos désirs, si nous sommes dignes enfans de notre Père céleste, & si nous aimons sa gloire, comme des enfans aiment celle de leur père.

Or la disposition où il faut être pour demander que ce royaume de Dieu arrive, est une humble soumission à sa volonté, & une exacte fidélité à l'accomplir, selon le modèle que le Fils de Dieu notre chef nous en a lui-même donné, en nous déclarant: *Qu'il est descendu du ciel pour faire la volonté de celui qui l'a envoyé.*

Joan. 6. Lors donc que nous ajoutons en parlant à Dieu notre Père: *Que*
38. *votre volonté se fasse dans la terre comme dans le ciel; nous ne lui*
Cyprian. *demandons pas qu'il accomplisse sa volonté; car qui pourroit*
Or.Dom. *s'opposer à Dieu pour empêcher qu'il ne fasse ce qu'il veut?*
Mais nous demandons, dit saint Cyprien, que nous puissions

faire nous-mêmes sa volonté. Car comme le diable s'efforce de nous empêcher d'obéir à Dieu, nous nous adressons à Dieu même pour lui demander que sa volonté se fasse en nous, puisqu'elle ne peut s'y faire sans un effet de cette même volonté, & qui n'est autre que son secours & sa divine protection; nul n'étant fort par ses propres forces, ni en assurance que par la miséricorde du Seigneur: *Quia nemo suis viribus fortis est, sed Dei indulgentiâ & misericordiâ tutus est.* Celui qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement, dit l'Écriture. Si donc nous voulons, ajoute saint Cyprien, demeurer éternellement, nous devons faire la volonté de Dieu, qui est éternel. Or la volonté de Dieu est celle que J. C. a faite, & qu'il nous a enseignée, l'humilité & la modestie, la fermeté dans la foi, la justice, la miséricorde, la patience & la douceur dans les injures, l'union avec nos frères, l'amour de Dieu au-dessus de tout, & sa crainte, & la résolution de mourir plutôt que de nous séparer de J. C.

1. Joanâ
2. 17.

Nous prions Dieu, que sa divine volonté s'accomplisse ainsi & dans nous-mêmes, & dans tous les hommes répandus dans toute la terre; & qu'elle s'y accomplisse de la même sorte qu'elle s'accomplit dans le ciel: ce que saint Jean Chrysostôme nous explique ainsi: Comme les Anges dans le ciel obéissent librement & toujours avec la même ferveur; comme ils ne sont point inconstans dans l'obéissance qu'ils rendent à Dieu, mais qu'ils lui demeurent toujours très-parfaitement soumis; nous prions Dieu qu'il nous accorde cette même grâce, de ne point faire sa volonté en partie, mais de l'accomplir entièrement & de toute la plénitude de notre cœur. *Que votre volonté soit donc faite, ô mon Dieu, dans toute la terre comme elle l'est dans le ciel: afin que l'erreur en soit bannie, que la vérité y règne, que le vice y soit détruit, que la vertu y fleurisse; & qu'ainsi la terre soit une image du ciel.* Si Dieu étoit obéi de cette sorte dans le monde, continue saint Chrysostôme, quelque différence qu'il y ait entre les habitans du ciel & ceux de la terre, il seroit vrai néanmoins de dire, que la terre deviendroit un ciel, & que les hommes ressembleroient à des Anges, parce qu'ils vivroient comme des Anges. Et en effet nous ne ferons éternellement dans le ciel, que ce que nous aurons commencé à faire ici-bas sur la terre.

Chrysoſt.
in Matt.
hom. 19.

ŷ. 11. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

Presque tous les Pères ont entendu par ce pain dont il est parlé ici, le pain matériel qui est nécessaire pour soutenir tous les jours la vie de nos corps, & le pain divin de l'Eucharistie, sans lequel, selon J. C. nous ne pouvons point avoir la vie spirituelle en nous.

Tertul. de
Or. c. 6.
Cyprian.
Or. Dom.

Hieron. Saint Jérôme dit, que dans l'Évangile des Nazaréens, qu'il appelle
in hunc locum. l'Évangile selon les Hébreux, au lieu de *panem supersubstantialem*,
August. il avoit trouvé, *pain du lendemain*. D'autres Interprètes soutien-
ser. Dom. nent, que le mot grec *ἐπιούσιος* signifie continuel, ou nécessaire
l. 2. c. 7. tous les jours. Aussi tous les Pères ont lû, *panem nostrum quotidiana-*
Joan. 6. *num*, notre pain de chaque jour; ce qui se trouve conforme à
54. ce qui est rapporté de cette même prière dans saint Luc. Soit
Luc. 11. donc que nous l'entendions de la nourriture nécessaire pour le
3. soutien de nos corps, ou de la divine Eucharistie qui est destinée
 pour entretenir la vie de la grâce dans nos ames; ou même,
 selon un des sens qu'y donne encore saint Augustin, de la vérité
Joan. 4. de la parole de Dieu & de ses commandemens, dont J. C. nous
34. déclare qu'il se nourrissoit lui-même; nous devons faire tous les
 jours à Dieu cette prière: *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de
 chaque jour.*

Si nous l'entendons du pain matériel, nous devons bien remarquer avec saint Cyprien, saint Chrysostôme & les autres Pères, qu'ayant renoncé au siècle, nous demandons seulement *notre pain*, c'est-à-dire, notre nécessaire pour le vivre & le vêtement; & un pain qui soit vraiment nôtre; c'est-à-dire, qui nous appartienne véritablement & qui ne soit pas le fruit de quelqu'injustice. Nous ne le demandons aussi que pour *chaque jour*; puisque ce seroit en quelque façon nous contredire nous-mêmes dans notre prière, de songer à vivre long-temps dans le siècle, nous qui demandons à Dieu que son royaume vienne promptement. Et lui demandant ce pain de nos corps, nous reconnoissons par conséquent que c'est de lui que nous l'attendons, pourvu néanmoins que nous cherchions avant toutes choses son royaume & sa justice.

Si nous l'entendons du pain tout divin de l'Eucharistie, nous prions Dieu, dit saint Cyprien, qu'ayant le bonheur de la recevoir tous les jours comme la nourriture de notre salut, il ne nous arrive pas de tomber dans quelque crime qui nous fasse mériter d'être privés de la communion de ce pain céleste, & séparés du corps de J. C. *Ne qui Eucharistiam quotidie ad cibum salutis accipimus, intercedente aliquo graviore delicto, dum abstenti & non communicantes à cœlesti pane prohibemur, à Christi corpore separemur.* Ce pain, comme il dit encore, n'est pas le pain de tous, mais c'est *notre pain*: & de même que nous disons: *Notre Père*, parce qu'il est le Père de ceux qui croient par la foi; nous disons aussi: *Notre pain*, parce que J. C. est le pain de ceux qui ont le bonheur de participer à son corps.

Que si enfin nous entendons par *ce pain* la parole de la vérité , nous demandons au Seigneur , qu'il nous rende dignes d'être soutenus tous les jours par ce pain spirituel & invisible. Car de même , dit saint Augustin , que notre corps , avant qu'il soit arrivé à l'état immuable de l'autre vie , a besoin d'être rétabli par la nourriture , sans laquelle il se sent tomber dans la défaillance : aussi notre ame avant que d'être arrivée à cet état fixe de l'autre vie , où elle ne pourra plus être détournée de son unique objet , qui est Dieu , a besoin de se soutenir tous les jours contre ses faiblesses par le pain de la vérité. Lors donc que nous demandons à Dieu , qu'il nous le donne *aujourd'hui* , nous demandons , qu'il nous le donne dans tous le temps passager de cette vie. Car dans l'autre nous serons éternellement rassasiés d'une nourriture qui ne s'appellera plus *le pain de chaque jour* ; parce qu'il n'y aura plus , ni changement , ni vicissitude de jours dans l'état fixe de l'éternité.

ÿ. 12. *Et remettez-nous nos dettes , comme nous les remettons à ceux qui nous sont redevables.*

Il est certain que par ces *dettes* , dont nous demandons à Dieu qu'il nous tienne quittes , nous devons entendre nos propres péchés , qui nous rendent redevables à sa justice ; puisque dans S. LUC JESUS-CHRIST s'explique lui-même en nous ordonnant de dire à Dieu : Qu'il daigne nous pardonner nos péchés. Or celui , dit saint Cyprien , qui nous a appris à lui demander qu'il nous remette nos dettes , c'est-à-dire , qu'il nous pardonne nos péchés , nous a promis , comme un Père plein de bonté , d'user envers nous de miséricorde. Comme donc , dit Tertullien , les alimens que nous avons demandés à Dieu dans l'article précédent , ne nous serviroient de rien si nos péchés nous rendoient comme des victimes destinées à sa justice ; le Seigneur qui fait que lui seul est sans péché , nous enseigne maintenant à prier Dieu de *nous remettre nos dettes* , ou nos péchés. Ainsi nous nous confessons pécheurs ; & en même-temps qu'il nous oblige à lui demander pardon , il nous fait connoître qu'il est disposé à agréer notre pénitence , aimant mieux la conversion du pécheur que sa mort. Car comme un chrétien ne devient pas impeccable par le Baptême , l'amour que Dieu porte aux hommes va si loin , dit saint Chrysostôme , qu'il veut bien encore pardonner à ceux qui l'offensent après tant de grâces qu'ils en ont reçues. Cette prière étant donc faite pour les fidèles , à qui seuls il appartient de parler à Dieu comme à leur Père , puisque par le Baptême ils ont reçu le pouvoir d'être faits enfans de Dieu ; il est visible que lorsque notre

Luc. 11.
Cyprian.
Or.Dom.

Tertul.de
Or.Dom.
c. 7.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 19.

Seigneur nous l'a prescrite , il nous offre après le Baptême le remède de la pénitence.

Mais prenons garde , dit saint Cyprien , à la condition à laquelle Dieu attache le pardon qu'il nous promet de nos péchés. Car lorsqu'il nous fait demander dans cette prière , que Dieu remette nos dettes , comme nous les remettons à ceux qui nous doivent , il nous avertit que nous n'obtiendrons de Dieu le pardon de nos péchés , qu'autant que nous pardonnerons sincèrement à ceux de qui nous avons été offensés. Ainsi , selon la réflexion de ce saint Evêque , nous prononçons contre nous notre jugement , lorsqu'en demandant à Dieu qu'il nous pardonne de même que nous pardonnons aux autres , nous refusons néanmoins de pardonner à nos frères. Mais il ne faut pas s'imaginer que le pardon que Dieu nous accorde soit mesuré , pour le dire ainsi , & comme borné par la manière dont nous pardonnons nous-mêmes à notre prochain. JESUS-CHRIST se sert ailleurs de la comparaison de dix mille talens , qui valent plus de quarante-six millions ; & de cent deniers qui ne reviennent qu'à trente-huit ou quarante livres , pour nous faire voir la disproportion infinie qu'il y a entre les offenses dont nous sommes redevables à la justice de Dieu , & celles dont notre prochain peut nous être redevable. Ainsi lorsque nous disons à Dieu : *Pardonnez-nous , comme nous pardonnons* , cela se doit expliquer de la parfaite sincérité avec laquelle nous remettons à nos frères tout ce qu'ils nous doivent , comme Dieu nous remet très-parfaitement tout ce que nous lui devons ; quoiqu'il n'y ait aucune proportion entre ces deux sortes de dettes , comme il n'y en peut jamais avoir entre Dieu & l'homme.

Ps. 13. *Et ne nous abandonnez point à la tentation , mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.*

Cypr. in Or. Dom. Le Sauveur nous montre par ces paroles , que notre ennemi n'a nul pouvoir contre nous : si Dieu ne lui en donne auparavant la permission. Et ainsi il nous avertit , que toute notre crainte , toute notre dévotion , & toute l'attention de notre cœur doit se tourner du côté de Dieu ; puisque dans toutes nos tentations le démon n'a aucun pouvoir que celui qui lui est donné de ce côté-là. Or ce pouvoir est souvent donné à notre ennemi à cause de nos péchés. Qui a livré Jacob en proie à ses ennemis , & Israël entre les mains de ceux qui le pillent , dit l'Ecriture , n'est-ce pas le Seigneur lui-même qu'ils ont offensé ? Mais il est bon néanmoins de remarquer que Dieu donne en plusieurs manières au démon le pouvoir qu'il lui demande contre nous.

Isaï. 42.
24.

Cypr. ib.

Car c'est, ou pour nous punir de nos péchés, ou pour nous rendre plus humbles, ou pour éprouver notre vertu, comme il arriva à l'égard de Job. Or quand on nous oblige de lui demander qu'il ne nous abandonne, ou ne nous livre pas à la tentation, on nous avertit de notre extrême foiblesse, afin que nous veillions pour ne nous point élever par des sentimens d'orgueil, & par une vaine confiance en nous-mêmes; mais que nous nous souvenions toujours de cette parole de JESUS-CHRIST. *Veillez & priez, afin que vous n'entriez point dans la tentation.* Car lorsqu'on fait précéder, dit saint Cyprien, une humble confession, & qu'on donne tout à Dieu, on est en état d'obtenir par sa bonté tout ce qu'on lui demande avec un esprit humble & anéanti en sa présence.

Math.
26. 41.

Dieu ne nous fait pas entrer par lui-même dans la tentation, dit saint Augustin, mais il permet que nous y entrions, lorsque nous abandonnant il nous prive de son secours par un ordre très-caché de sa justice, & selon nos propres mérites: *Non enim per seipsum inducit Deus, sed induci patitur eum quem suo auxilio deseruerit ordine occultissimo ac meritis.* Mais il y a même souvent des causes très-manifestes pour lesquelles il nous juge dignes d'être abandonnés de lui à la tentation. C'est donc une chose très-différente d'être tenté, ou d'être livré & abandonné de Dieu à la tentation. Car nul ne peut être éprouvé s'il n'est tenté, puisque c'est la tentation même qui produit l'épreuve, & que l'épreuve nous donne lieu d'espérer la divine miséricorde. Ainsi nous ne demandons pas à Dieu dans cette prière, que nous ne soyons point tentés; mais que nous ne tombions point dans la tentation, ou que nous ne nous soyons pas abandonnés & comme livrés à la tentation par un effet de sa colère & de son éloignement de nous. C'est de même, dit saint Augustin, s'il étoit nécessaire que quelqu'un fût examiné par le feu, il ne prieroit pas que le feu ne le touchât point; mais qu'il n'en fût point brûlé: *Tanquam si quispiam, cui necesse sit igne examinari, non oret ut igne non contingatur, sed ut non exuratur.*

August.
ser. Dom.
in mont.
l. 2. c. 9.

Saint Jean Chrysostôme croit que Dieu nous apprend aussi par ces paroles de l'Oraison Dominicale, à ne pas refuser d'un côté les épreuves & les combats, & de l'autre, à ne nous y pas jeter. Car lors, dit-il, que nous sommes engagés à combattre, il le faut faire avec fermeté: mais quand nous n'y sommes point appelés, il nous faut tenir en repos, & attendre le temps du combat, afin de témoigner tout ensemble de l'humilité & du courage.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 19.

August.
ep. 121.
c. 11.

Quand nous ajoutons à la fin de cette prière : *Mais délivrez nous du mal*, c'est un avertissement que nous nous donnons, de songer toujours que nous ne sommes pas encore arrivés à cet état de bonheur, où nous n'ayons plus aucun mal à craindre ni à souffrir. Cette dernière demande a une si grande étendue, qu'elle fait le sujet des gémissemens, des prières & des larmes des vrais chrétiens, qui en quelque affliction qu'ils se trouvent, ne soupirent qu'après cette délivrance des maux présens, & cette suprême béatitude que nous attendons.

Cyprian.
Or.Dom.

Ce *mal*, dont nous demandons à Dieu d'être délivrés, comprend, selon saint Cyprien, tout ce que notre ennemi fait contre nous pour nous perdre. Et nous n'en ferons à couvert qu'autant que Dieu nous en délivrera, en accordant à nos prières son assistance. Car nous n'avons rien à craindre de la part du siècle, lorsque Dieu même se déclare notre protecteur contre le siècle. *Quis enim ei de sæculo metus est, cui in sæculo Deus tutor est?* Nous lui demandons encore qu'il affoiblisse dans nous de plus en plus la concupiscence par l'accroissement de son amour.

Mais saint Chrysostôme explique aussi du démon ces paroles, *à malo*; & il dit que nous demandons à Dieu qu'il nous délivre *du méchant*. JESUS-CHRIST selon ce Père, l'appelle absolument, *le méchant*: parce qu'il l'est dans le souverain degré; & c'est même un grand effet de sa malice, de ce qu'il nous fait gratuitement, & sans raison, une guerre si cruelle, par le seul principe d'une jalousie pleine de fureur.

ÿ. 14. 15. *Car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés. Mais si vous ne pardonnez point aux hommes lorsqu'ils vous ont offensé, votre Père ne vous pardonnera point non plus vos péchés.*

Chrysoft.
Matth.
hom. 19.
c. 6. v. 12.

Dieu égale ici, dit saint Chrysostôme, deux choses bien inégales; car nous pardonnons, parce que nous avons besoin que Dieu nous pardonne. Mais Dieu nous fait grâce sans avoir besoin de rien. Un homme pardonne comme serviteur, à celui qui est ce qu'il est: mais Dieu pardonne comme un Seigneur à son esclave. Vous faite grâce, parce que vous êtes chargé de péchés. Dieu fait grâce, lui qui est la sainteté même. Il pouvoit nous pardonner nos péchés sans aucune condition. Mais en déclarant qu'il ne nous pardonnera qu'à proportion que nous aurons pardonné, il nous engage d'une manière admirable à user de douceur, & à exercer la charité. Il nous presse par ces paroles d'étouffer dans notre cœur tous les mouvemens de haine & d'emportement; & il nous met dans une heureuse nécessité de nous unir étroite-

ment avec nos frères, si nous voulons être unis avec celui qui est leur Père & leur chef comme le nôtre. Ainsi prenons garde, dit saint Augustin, de ne pas mentir à Dieu, en faisant cette prière; c'est-à-dire, de n'être pas hypocrites, en refusant de pardonner à nos frères, lorsque nous lui demandons qu'il nous pardonne, puisque toute notre prière nous deviendrait inutile : *La quâ passione si mentimur, totius orationis nullus erit fructus.* Rien n'est plus touchant ni plus fort, que ce que le Saint-Esprit avoit dit sur ce sujet long-temps avant l'Incarnation du Verbe. Car après avoir déclaré : Que quiconque voudroit se venger, tomberoit lui-même dans la vengeance du Seigneur, qui n'oublieroit jamais ses péchés, il ajoute : *L'homme garde sa colère contre un homme ; & il ose demander à Dieu qu'il le guérisse ? Il n'a point de compassion d'un homme semblable à lui ; & il demande le pardon de ses péchés ? Lui qui n'est que chair garde sa colère ; & il implore la miséricorde de Dieu ? Qui pourra donc lui obtenir le pardon de ses péchés.*

Aug. de serm. in mont. l. 2. c. 11.

Eccli. 28. 1. &c.

ψ. 16. 17. 18. Lorsque vous jeûnez, ne soyez point tristes comme les hypocrites : car ils affectent d'avoir un visage pâle & défiguré, afin que les hommes connoissent qu'ils jeûnent.... Mais vous, lorsque vous jeûnez, parfumez votre tête, &c.

A l'aumône & à la prière, dont JESUS-CHRIST a parlé auparavant, il joint encore le jeûne, qui est, selon l'Évangile, un des plus puissans moyens pour résister au démon. Mais il continue à établir la piété intérieure de la loi nouvelle, avec la pratique extérieure du jeûne, en combattant toujours la vaine ostentation qui accompagnoit la fausse vertu des Pharisiens, & qui les rendoit des hypocrites devant Dieu. Ce n'est donc pas la tristesse d'un cœur contrit & brisé par la douleur de ses péchés, que le Fils de Dieu condamne ici; puisque cette tristesse, qui est selon Dieu, doit toujours accompagner notre jeûne, pour le lui rendre agréable; mais il condamne l'affectation d'une tristesse qui ne naît point de ce fond d'un cœur pénétré de l'amour de Dieu, & qui étant purement extérieure, tend seulement à s'acquérir de l'estime parmi les hommes, qui louent les jeûnes de ces sortes de personnes & leurs autres austérités, lorsque Dieu qui voit leur cœur, détestent leur hypocrisie.

Marc. 9. 28.

Que s'il nous est commandé de parfumer & laver notre visage lorsque nous jeûnons, il ne faut pas, selon la remarque de saint Chrysostôme, prendre ceci à la lettre, puisque nous serions tous coupables d'avoir violé ce commandement, qui n'est pas non plus observé de cette sorte par ces peuples entiers de solitaires qui vivent sur les montagnes les plus retirées. Ainsi le vrai sens de

Chrysost. in Matt. hom. 21.

ces paroles est celui-ci, que comme les anciens se parfumoient & se lavoient le visage dans les jours de joie, nous devons aussi faire paroître une sainte joie dans le temps que nous jeûnons, pour cacher notre trésor, & empêcher que la vanité ne nous enlève le mérite de notre jeûne. Car il est très-évident, comme dit saint Augustin, que notre Sauveur ne tend par tous ces préceptes, qu'à nous renfermer dans le fond de notre cœur, pour y chercher seulement la joie intérieure du Saint-Esprit. Et le même Saint nous fait très-bien remarquer dans ces paroles de JESUS-CHRIST, qu'il peut y avoir de la vanité dans l'extérieur négligé des personnes qui paroissent tristes, aussi-bien que dans l'éclat & dans la pompe de toutes les choses extérieures; & qu'elle est même d'autant plus à craindre, qu'elle trompe sous l'apparence de la piété: *Maxime advertendum est . . . etiam in ipsis sordibus luttuosis esse posse jactantiam, & ed periculosiorem, quò sub nomine servitutis Dei decipit.* Aimons donc, s'écrie saint Jean Chrysostôme, la vertu pour elle-même, & non pas pour d'autres considérations. Etant persuadés qu'on nous fait injure, lorsqu'on nous aime pour des raisons qui sont étrangères à notre égard, traitons au moins la vertu, comme nous voulons que l'on nous traite nous-mêmes. N'obéissons pas à Dieu dans la vue des hommes, mais obéissons plutôt aux hommes dans la vue de Dieu. Admirons sa grande bonté, de ne nous pas ordonner de grands jeûnes; mais d'avoir soin seulement d'empêcher que nous ne perdions le mérite des jeûnes que nous faisons. Ce qu'il y a de pénible dans le jeûne nous est commun avec tous les hypocrites, puisqu'ils jeûnent comme nous, & peut-être plus que nous. Mais ce que le Fils de Dieu veut qui ne nous soit point commun avec eux, n'a rien de pénible, puisqu'il tend uniquement à nous conserver le fruit de nos bonnes œuvres, & à nous les rendre utiles pour l'éternité.

Ambros. de Elia. & jejun. c. 10. Saint Ambroise & saint Augustin expliquant spirituellement le même passage, nous font entendre que celui-là *parfume sa tête* en jeûnant, qui étant soumis à JESUS-CHRIST son divin chef, lui rapporte toute la gloire de son jeûne, & sent une joie intérieure de s'éloigner pour lui plaire, des plaisirs du siècle, sans envisager toutes les louanges des hommes: Que celui-là *lave son visage*, qui a soin de purifier son cœur, puisque c'est à la pureté du cœur que la vue de Dieu est promise.

Ps. 19. 20. 21. *Ne vous faites point de trésors dans la terre, où la rouille & les vers les mangent . . . mais faites-vous des trésors dans le ciel, &c.*

Par ces *trésors* que JESUS-CHRIST nous interdit, il semble qu'on doit entendre non-seulement l'or & l'argent, sur lesquels la rouille & les vers ne peuvent rien, mais encore les habits & les meubles précieux, & toutes les autres choses qui servent à satisfaire l'avarice ou l'ambition des hommes du siècle. Comme donc il combattoit principalement la vaine gloire, il combat présentement l'avarice, parce que rien ne l'entretient tant que le désir de la gloire. Et n'est-ce pas en effet, dit saint Chrysostôme, pour s'attirer la vaine estime des hommes, qu'on veut avoir une foule de valets, des chevaux richement couverts, des meubles très-somptueux, & d'autres semblables folies, qu'on ne recherche ni pour la nécessité, ni même pour le plaisir, mais seulement pour l'éclat, & afin de se distinguer des autres? Le Sauveur avoit exhorté auparavant ses disciples à être miséricordieux; & il leur donne en ce lieu le moyen de le devenir, leur faisant voir d'un côté les inquiétudes & les périls qui accompagnent les richesses d'ici-bas; & de l'autre, l'avantage qu'il y a à se faire par ses aumônes, des trésors dans le ciel, où ils ne sont exposés ni aux voleurs, ni aux vers, ni à la rouille. Plus on multiplie sur la terre ses trésors, plus on se fait d'ennemis, qui ne songent qu'à nous dépouiller: mais plus au contraire on met d'aumônes comme en dépôt dans le sein des pauvres, plus on se fait d'amis pour l'éternité, & on s'amasse des trésors dans le ciel même. Tel est le divin raisonnement du Sauveur, dont la sagesse & la bonté ineffable se font remarquer, dit S. Chrysostôme, en ce qu'il nous porte à mépriser les richesses par des raisons si sensibles, & qu'il aime mieux agir en ami qui conseille, qu'en souverain qui commande.

Mais la dernière raison qu'il emploie pour nous détacher des biens de la terre, est encore bien touchante, puisqu'elle fait voir que notre trésor nous entraîne où nous le mettons; & qu'ainsi notre cœur, comme dit saint Hilaire, suivra ce trésor dans le lieu où il aura eu soin de le placer, & que notre ame sera où éternellement malheureuse avec son argent, si elle ne l'a aimé que pour la terre, ou éternellement heureuse avec Dieu, si elle lui a confié ses trésors. Aussi l'on voit dès le temps de cette vie une preuve convainquante de cette terrible vérité: car il est très-remarquable, comme le dit saint Chrysostôme, qu'un cœur attaché aux richesses d'ici-bas, est incapable d'entendre les vérités qui regardent le royaume du ciel. Il est sourd à la voix de J. C. qui lui déclare que les pauvres de cœur & d'affection sont heureux; parce que la voix de sa cupidité lui dit intérieurement,

que c'est être heureux au contraire d'être riche. Et ce qu'on a des richesses, se doit dire de toutes les autres choses dont l'amo possède le cœur des hommes, puisqu'elles sont toutes comprises sous ce nom de *trésor* où est notre cœur.

ψ. 22. 23. *Votre œil est la lampe de votre corps. Si votre œil simple, tout votre corps sera éclairé Si donc la lumière qui est en vous n'est que ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes?*

Chrysoft.
ibid.
ut supra.

C'est ici une comparaison sensible dont le Fils de Dieu se sert pour représenter l'état déplorable d'une ame devenue esclave de sa propre cupidité. Et c'est de même que s'il leur disoit : Si vous ne concevez pas encore ce que je viens de vous déclarer, jugez-en par ce qui se passe dans le corps. *Votre œil est à l'égard de votre corps comme une lampe qui l'éclaire, & qui fait que tous ses membres sont en état de s'acquitter sûrement de leurs fonctions. Si votre œil est simple, c'est-à-dire, s'il est pur & sain, n'étant point troublé par le mélange d'aucunes méchantes humeurs, tout votre corps sera éclairé; c'est-à-dire, que votre œil servira de lumière à tous les membres de votre corps. Mais s'il est mauvais, c'est-à-dire impur & défectueux, & qu'il ne puisse plus voir; tout votre corps sera dans les ténèbres, & exposé à mille chutes. Si donc la lumière qui est en vous, c'est-à-dire, si cet œil qui doit être en vous comme votre lampe & votre lumière, est obscurci & devenu ténébreux, combien seront grandes les ténèbres mêmes; c'est-à-dire, combien plus forte raison tout le reste de votre corps, qui n'est que ténèbres par lui-même, sera-t-il dans l'obscurité, & en danger de se blesser, ayant perdu toute sa lumière?*

Voilà ce qui se passe à l'égard du corps. Et voici l'induction que J. C. en veut tirer pour ce qui regarde l'ame. Comme dans le corps, dit saint Chrysostôme, lorsque la lumière des yeux est éteinte, les autres membres sont privés du plus grand secours qu'ils avoient pour agir; de même la lumière de l'ame étant obscurcie, on se trouve nécessairement engagé dans une infinité de maux. Ainsi puisque notre plus grand soin à l'égard du corps, est d'en conserver les yeux; que notre principal soin pour l'ame, soit aussi d'en conserver la lumière. Que si nous obscurcissions une fois ce qui doit répandre la lumière dans tout le reste, ne ferons-nous pas dans un entier aveuglement? Comme celui qui arrête la source, sèche le ruisseau, aussi celui qui ôte à l'ame sa lumière, obscurcit toute la conduite de sa vie. Lorsque la lampe s'éteint, lorsque le pilote se noie, lorsque le Général d'armée est pris, quelle espérance reste-t-il aux autres? Il est donc visible que celui dont le cœur est obscurci par la passion de l'avarice, dont

dont le Fils de Dieu vient de parler, ou par quelque autre cupidité, ne peut produire que des œuvres de ténèbres, conformes au mouvement de son cœur, puisque c'est du cœur, soit ténébreux, soit éclairé, comme de la source, que naissent, selon J. C. toutes les pensées de l'homme, bonnes ou mauvaises. Ainsi nous devons apprendre de ces paroles du Sauveur, que toutes nos œuvres, comme dit S. Augustin, sont pures & agréables aux yeux de Dieu, lorsqu'elles se font avec un cœur simple, c'est-à-dire, dans la vue de la charité. Car il entend par cet *œil* dont parle ici JESUS-CHRIST, l'intention avec laquelle nous agissons, qui étant pure & droite, & ne tendant qu'à ce qui doit être sa fin, rend bonnes toutes nos œuvres qui y sont conformes. Il ne faut donc pas, comme dit encore ce grand Saint, considérer ce que chacun de nous fait, mais l'esprit avec lequel il le fait; *Non ergo quid quisque faciat, sed quo animo faciat, considerandum est.* Que si notre intention ou la fin que nous nous proposons, qui doit être comme la lumière de toutes nos œuvres, est autre chose que la charité; quelles seront les ténèbres effroyables de notre conduite, lorsqu'elle ne sera plus éclairée par cette divine lumière, mais abandonnée à ses propres ténèbres? *Et si lumen quod in nobis est, tenebrorum fit, quantas necesse est ipsarum tenebras esse tenebrarum?*

Marc. 7.
20. &
seq.
Aug. de
ser. Dom.
in mont.
l. 2. c. 13.

Ἦ. 24. 25. 26. Nul ne peut servir deux maîtres, car, ou il haïra l'un & aimera l'autre, ou il se soumettra à l'un & méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu & l'argent, &c.

Le Fils de Dieu connoissoit parfaitement le grand obstacle que les richesses apportent à notre salut, ce qui lui fait dire ailleurs, *Qu'il est difficile qu'un riche entre dans le royaume des cieux.* Il continue donc à représenter ici les suites funestes de l'avarice, & se sert encore d'une nouvelle comparaison pour faire voir combien l'amour des biens de la terre est incompatible avec l'amour de Dieu. C'étoit sans doute une manière de parler commune parmi les Juifs, & une espèce de proverbe, *Qu'on ne pouvoit pas servir deux maîtres; & l'expérience en fait voir la vérité: car la différence des humeurs & des sentimens des hommes empêche souvent qu'un serviteur puisse satisfaire plusieurs maîtres, qui souhaitent différentes choses, ou qui veulent être également bien servis. Ainsi il arrive nécessairement, ou que l'un de ces deux maîtres est haï par ce serviteur, & que l'autre en est aimé; ou que si ce serviteur n'en aime aucun, il se soumet à l'un d'eux comme à son maître, & n'a pour l'autre que du mépris.* Tremblons, mes frères, s'écrie saint Jean Chrysostôme, en considérant que nous forçons JESUS-CHRIST de nous parler de l'ar-

Matt. 19.
23. 24.

Chrys. in
Matt. 21.

» gent comme d'une divinité opposée à Dieu. Si cela paroît horri-
 » ble à entendre , combien l'est-il plus de témoigner par ses œu-
 » vres que l'on préfère en effet à la crainte du Seigneur l'écla-
 » vage des richesses? Quoi donc , direz-vous , les anciens justes
 » n'ont-ils pas trouvé qu'il étoit possible de servir Dieu & l'ar-
 » gent tout ensemble? Non sans doute; puisqu'ils possédoient des
 » richesses sans en être possédés. Job étoit riche; il se servoit de
 » l'argent , mais il *ne servoit pas l'argent* , en étant le maître &
 » non l'idolâtre. Ainsi puisque JESUS-CHRIST a prononcé cet
 » oracle : *Qu'il est impossible de servir deux maîtres , Dieu & l'ar-*
 » *gent* , ne vous flattez point que cela se peut. L'un de ces maî-
 » tres vous commande de ravir le bien d'autrui , l'autre de don-
 » ner même ce qui est à vous. L'un veut que vous soyez chaste,
 » & l'autre que vous soyez impudique. L'un vous porte à la
 » bonne-chère , & l'autre vous commande l'abstinence. L'un
 » vous inspire l'amour des choses présentes , & l'autre vous en
 » ordonne le mépris. Comment pourriez-vous allier ensemble
 » des choses si opposées? »

Le même Saint nous fait remarquer encore , que si J. C. donne à l'argent le nom de *maître* , ce n'est pas qu'il le soit par sa nature , mais qu'il le devient par la faute de ceux qui veulent bien s'y assujettir. Et saint Paul appelle de même le ventre un *dieu* , parce qu'encore que de lui-même il n'ait rien que de méprisable , il devient l'idole de ceux qui sont assez malheureux pour s'en rendre esclaves. Ainsi quelle est , continue le même Saint , cette plaie terrible que nous recevons de l'avarice , puisqu'elle nous arrache de la bienheureuse servitude de celui qui seul est digne de nous commander , & qu'elle nous assujettit en même-temps à un métal insensible , dont nous devrions naturellement être les maîtres? Puisqu'il est donc nécessaire ou de haïr ou d'aimer l'un de ces deux maîtres , n'étant pas possible d'obéir à leurs volontés qui sont opposées , ni d'être pauvre de cœur & d'affection , comme JESUS-CHRIST l'ordonne , & en même-temps ambitieux & superbe selon l'esprit corrompu du siècle ; pourra-t-on délibérer sur le choix que l'on doit faire , ou pour mieux dire , qu'on a déjà fait dans le Baptême , lorsque l'on a renoncé au démon & à ses pompes , pour ne servir que Dieu seul? Il faut néanmoins se souvenir que lorsque notre Sauveur a dit , qu'on ne peut servir Dieu & les richesses , il a parlé non de ceux qui possèdent des richesses , mais de ceux qui les *servent*. Car celui , dit saint Jérôme , qui est esclave de ses richesses , les garde en esclavage : au lieu que celui qui a secoué le joug de cette esclavage , les

Philipp.
3. 19.

Hilar. in
Matth.
can. 5.

Hieron.
in hunc
locum.

distribue & en dispose comme un maître : *Qui enim divitiarum servus est, divitias custodit ut servus : qui autem servitutis excussit jugum, distribuit eas ut dominus.*

Saint Augustin fait aussi cette réflexion considérable, qu'il n'y a presque personne dont on puisse dire qu'il hait Dieu dans sa conscience : & qu'ainsi ce n'est pas de Dieu qu'on doit entendre que le serviteur *hait* l'un des deux maîtres. Mais il ajoute, qu'on *méprise* Dieu, lorsqu'au-lieu de craindre ses jugemens, on s'assure seulement sur sa bonté. Nul n'aime aussi le démon, continue le même Saint, & ainsi ce n'est point de lui qu'on doit entendre que le serviteur *l'aime*, mais de Dieu : & pour ce qui est du démon, ou on le hait véritablement avec toutes ses richesses & toutes ses pompes, lorsqu'on aime Dieu; ou *l'on se soumet à lui*, c'est-à-dire, qu'on supporte son empire, quoiqu'il n'ait rien de la douceur du joug de Dieu, lorsqu'on témoigne du mépris pour la voix de J. C. qui nous invite au bonheur de la pauvreté. Car quiconque sert le dieu de l'argent, sera exposé à la dureté de la domination d'un cruel maître, étant lié par sa propre cupidité & assujetti au diable : *Patietur enim durum & perniciosum dominum quisquis servit mammonæ : suâ enim cupiditate implicatus, subditur diabolo.*

August.
ser. Dom.
in mont.
l. 2. c. 14.

Lorsque JESUS-CHRIST nous défend ensuite de nous inquiéter pour notre manger & pour notre vêtement, il ne nous interdit pas tout soin de ces choses ; car il nous est même avantageux de travailler à gagner notre pain à la sueur de notre visage : mais il nous défend le trop grand empressement & l'inquiétude, comme des choses inutiles & nuisibles : *Labor exercendus est, sollicitudo tollenda*, dit saint Jérôme : & il nous le défend même, dit Tertullien, comme faisant outrage en quelque sorte à sa bonté & à sa libéralité : *Merito curam, tanquam æmulam liberalitatis suæ prohibet.* Et la raison que le Sauveur en apporte est admirable ; puisqu'elle est fondée sur la bonté infinie du Créateur, qui ayant donné à l'homme ce qu'il y a de plus grand, ne peut manquer de lui donner par-dessus ce qui est moindre, en lui fournissant le nécessaire pour nourrir & couvrir son corps, après lui avoir donné la vie : *Qui majora præstitit, utique & minora præstabit.*

Hieron.
in hunc
locum.

Advers.
Marc. l.
4. c. 29.

Chrysostr.
in Matt.
hom. 21.

JESUS-CHRIST s'est contenté de faire voir par l'exemple des plus petites créatures qu'il nourrit avec une si grande bonté, combien ces soins pressés & toutes ces inquiétudes des hommes touchant le vivre sont indignes d'eux. Il n'a point voulu, dit saint Chrysostôme, leur proposer en cela l'exemple de tant de grands hommes, de Moïse, d'Elie, de saint Jean, &c. qui ont

négligé le soin de ce qui regardoit leur corps. Car ils auroient peut-être répondu, qu'ils n'étoient pas arrivés, comme ces Saints, au comble de la vertu. Mais l'exemple des *oiseaux du ciel*, c'est-à-dire, des oiseaux qui volent dans l'air, & qui ne sont point domestiques, les devoit couvrir de confusion, de n'imiter pas par le choix libre de leur volonté, ce que ces oiseaux faisoient par le seul instinct de la nature. JESUS-CHRIST ne nous défend pas par l'exemple de ces oiseaux, de semer & de moissonner; mais il veut que nous le fassions sans défiance, sans inquiétude & sans trouble, qui naissent du peu de foi qu'on a à la providence toute pleine de bonté de celui qui ne manque point à la nourriture des moindres oiseaux.

Il est donc bien éloigné de nous défendre de travailler, puisqu'il nous a même imposé ce travail comme la peine qui est due à nos péchés, & qui peut nous tenir lieu de pénitence. Mais il ne veut pas que nous changions en poison, par notre avarice, ce qu'il destine pour être un remède à nos péchés. Et il nous oblige en même-temps de considérer quelle est la perfection de la loi nouvelle qu'il est venu nous annoncer. Car de même qu'il a arrêté l'homicide dans sa source, lorsqu'il nous a interdit toute colère & toute haine; il coupe aussi maintenant jusqu'à la racine de l'avarice, lorsqu'il nous défend d'avoir même de l'inquiétude pour le nécessaire. En effet, dit saint Augustin, quoiqu'on ne cherche plus les choses qui sont superflues, il faut prendre garde que le cœur ne perde sa simplicité dans la recherche des choses mêmes nécessaires : *Ne forte quamvis jam superflua non quarantur, propter ipsa necessaria cor duplicetur, & ad ipsa conquirenda nostra detorqueatur intentio.*

*Aug. ser.
Domini
in monte
l. 2. c. 15.*

J. C. ajoute : Que nul d'entre eux ne peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée. D'où il tire dans saint Luc cette conséquence : Si donc les moindres choses sont au-dessus de votre pouvoir, pourquoi avez-vous tant d'inquiétude pour les autres? Il se sert, dit saint Chrysostôme, de la comparaison d'une chose claire pour en faire comprendre une qui est cachée; c'est de même que s'il disoit : comme vous ne pouvez pas avec tous vos soins faire croître votre corps, vous ne pouvez point non plus avec toutes vos inquiétudes vous assurer votre nourriture. Ce qui nous fait voir, ajoute ce Saint, que ce ne sont point nos soins particuliers, mais la providence de Dieu qui fait tout dans les choses mêmes où nous paroissions avoir plus de part; & que si Dieu nous abandonnoit, nous péririons avec toutes nos inquiétudes & tous nos travaux.

*Luc 12.
26.*

¶. 28. 29. 30. *Considérez comment croissent les lis des champs ; ils ne travaillent point , ils ne filent point : & cependant je vous déclare que Salomon même dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux , &c.*

J. C. nous donne ici les mêmes instructions sur le vêtement qu'il avoit données sur la nourriture. Il parle des *lis des champs*, pour les distinguer de ceux des jardins, à l'égard desquels on pourroit dire, que l'industrie des hommes qui les cultivent y contribue quelque chose. Ce n'est donc point par leur *travail*, que ces *lis* acquièrent cette beauté si éclatante, que le Fils de Dieu, l'ouvrier suprême de toute la nature, préfère ici à toute la pompe qui environnoit Salomon, le Roi le plus magnifique qui fut jamais. Ils naissent & ils croissent tels : & c'est Dieu seul qui par sa puissance trace dans ces fleurs une beauté si admirable, qui efface tout ce que l'art de la peinture peut faire de plus achevé. Quel est en effet, dit saint Jérôme, l'ouvrage en soie, en broderie, ou tapisserie; quelle est la pourpre royale qui peut approcher de la beauté vive & naturelle des fleurs? *Quod sericum, quæ regum purpura, quæ pictura textricum potest floribus comparari?* Qu'est-ce donc que tout le luxe & toute la vanité des plus riches vêtements des grands Princes; puisqu'au jugement de celui qui est la vérité même, ils ne méritent pas d'être comparés à une fleur de la campagne? Qui s'empressera pour tous ces vains ornemens, lorsqu'il considère dans cette parabole de J. C. la fragilité de cet éclat passager? Ce qu'il a représenté comme une fleur qui surpasse toute la magnificence de Salomon, il la nomme ensuite une *herbe* ou du *foin* qui est aujourd'hui dans sa beauté, & qu'on jette le lendemain dans le four pour le chauffer. Telle est la fin de toute la gloire du siècle, qu'on recherche avec tant d'empressement. Toute cette magnificence & tout ce luxe d'habits est comme une fleur d'un jour que l'on jette ensuite au feu, parce que ceux dont le cœur y aura été attaché, deviendront la proie des feux éternels.

Mais pour revenir à la suite naturelle du raisonnement de J. C. puisque Dieu daigne vêtir si magnifiquement une fleur de la campagne dont on ne tient aucun compte le lendemain, pourquoi aurons-nous de l'inquiétude sur ce qui regarde notre vêtement; & comment oublions-nous qu'il est notre Père, & que nous sommes ses enfans? Il est vrai qu'on voit des pauvres manquer de pain & d'habits: mais on peut bien assurer, comme on l'a marqué ailleurs, qu'il arrive rarement que celui qui abandonne

August.
ut supra.

Psal. 54.
25.

promesse qu'il lui a faite , *de le nourrir lui-même.* Ainsi c'est souvent manque de foi, & en punition de notre peu de fidélité à accomplir sa volonté & à rechercher son royaume avant toutes choses, qu'il nous prive de son secours; puisqu'il a fait même des miracles pour nourrir ses Saints qui ne s'occupoient qu'à le servir, plutôt que de manquer à les assister dans leurs besoins. Aussi J. C. reproche en ce lieu à ceux qui s'inquiétoient pour avoir le nécessaire, leur peu de foi: *Quanto magis vos modicæ fidei*: car il vouloit leur faire connoître par là, que c'est principalement cette vive foi qui est nécessaire à un Chrétien, & qu'avec elle, rien ne pourra lui manquer.

ψ. 31. jusqu'à la fin du chap. *Prenez donc garde de ne vous point inquiéter, en disant: Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous? Comme font les payens qui recherchent toutes ces choses, &c.*

Chrysoft.
in Matt.
hom. 23.

Dieu demandoit à ses disciples une justice plus abondante que celle des Pharisiens. C'est pourquoi il les couvre présentement de confusion, en leur faisant voir, que bien loin de surpasser la vertu des Pharisiens & des Docteurs de la loi, ils ressembleroient & des payens s'ils s'inquiétoient pour des choses temporelles. Car comme ces infidèles attendoient de leur travail & de leur propre industrie les biens qui leur étoient nécessaires, ils s'appliquoient tout entiers à la recherche de ces biens de la vie présente, & n'avoient aucune pensée des biens du ciel. Mais le Fils de Dieu vouloit que ses disciples eussent d'autres biens que ceux de la terre pour objet de leurs désirs, sans négliger néanmoins le travail qui leur étoit imposé pour pénitence. Il ne dit pas, selon la remarque de saint Chrysostôme, Dieu fait, mais *votre Père fait* que vous avez besoin de toutes ces choses; afin que ce nom de *Père* leur inspirât une confiance plus ferme en lui: car qui sont même les pères charnels qui ayent cette dureté, de ne pas donner à leurs enfans leurs besoins? Celui qui fait, comme dit encore saint Chrysostôme, qu'il va boire à une source abondante, ne s'inquiète point s'il pourra s'y défaltérer. Ainsi nous confiant à la divine providence, qui est une source inépuisable de toutes sortes de biens, comment nous inquiéterons-nous & entrerons-nous dans la défiance?

August.
de serm.
Domini
in mont.
l. 2. c. 16.

Le royaume de Dieu & sa justice est notre bien propre, dit saint Augustin. C'est pourquoi notre Seigneur nous le propose comme celui que nous devons désirer & rechercher avant toutes choses, & comme la fin à laquelle nous devons tout rapporter. Or ce royaume est celui dont il nous a enseigné à demander l'ave;

nement, selon qu'on l'a expliqué dans l'Oraison Dominicale. Et cette justice est celle dont on doit être continuellement *altéré*, comme il a été marqué au chapitre précédent dans l'explication des béatitudes. Ce royaume & cette justice de Dieu doivent être donc tout l'objet du cœur des chrétiens, qui en s'inquiétant vainement des autres choses, retomberoient, selon la pensée de saint Hilaire, dans l'infidélité des payens dont le cœur plongé dans l'amour du siècle, & tout occupé des joies corporelles, ne désire ni ne recherche en aucune sorte les moyens de parvenir par la foi au royaume qui est dans le ciel.

Matt. 6.
10.
Matth.
5. 6.

Hilar. in
Matth.
cap. 5.

Mais ne craignez point, dit le Sauveur, qu'en vous appliquant ainsi à chercher le royaume de Dieu & sa justice, vous ne manquiez des choses qui sont nécessaires au soutien de votre corps. Car comme vous combattez pendant cette vie, afin d'arriver un jour à ce royaume, & que cette vie ne peut se passer sans les choses qui sont nécessaires pour la soutenir; toutes ces choses vous seront données par-dessus: c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, le royaume de Dieu étant votre fin & votre bien souverain, & ces autres choses étant seulement des moyens pour y arriver; si vous préférez le principal aux moyens, & que vous ne cherchiez ces moyens que dans la vue du principal, vous ne devez point avoir d'inquiétude, comme si ces moyens pouvoient vous manquer; puisque vous ne les désirez que comme une chose nécessaire durant cette vie pour arriver à la fin que vous vous proposez. Ainsi ces choses vous seront données par-dessus, non comme un bien auquel vous deviez vous arrêter, mais comme un moyen pour arriver à ce bien même. Prenez donc garde de ne vous pas établir deux fins & deux biens en même-temps. Car vous voudriez alors, dit saint Augustin, servir deux maîtres, si en désirant le royaume de Dieu comme un grand bien, vous regardiez en même-temps comme un bien fort désirable toutes les choses temporelles: *Duobus autem dominis servire conatur, qui & regnum Dei pro magno bono appetit, & hac omnia temporalia.*

Idem. ib.
cap. 17.

Lorsque J. C. nous défend enfin de nous inquiéter pour le lendemain, & nous déclare que le lendemain aura soin de soi, & qu'à chaque jour suffit son mal; c'est-à-dire, selon saint Jérôme & saint Chrysostôme, son travail, son affliction & sa peine; il ne prétend pas par cette sorte d'expression, nous faire croire que ce jour du lendemain soit capable de quelque inquiétude par lui-même. Mais pour nous rendre plus sensible ce qu'il disoit, il semble animer ce temps & ce jour, & leur attribuer ce qui n'est propre qu'à l'esprit de l'homme. C'est donc comme s'il disoit: Il

Hieron.
in hunc
locum.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 23.

suffit d'attendre au lendemain pour songer au lendemain : & chaque jour fournit à l'homme assez de travail & d'affliction, sans qu'il prévienne les jours par ses vaines inquiétudes & ses chagrins inutiles. Dieu voulut anciennement nous donner un bel exemple & une excellente figure de cette grande vérité dans la manne, dont il défendit aux Israélites d'amasser pour plus d'un jour, & où les vers se mettoient lorsque quelques-uns violoient ce précepte, voulant en garder pour le lendemain.

Exod.
16. 20.

August.
ut supra.

Saint Augustin cependant nous avertit sur cet endroit, qu'il faut prendre extrêmement garde lorsqu'on voit quelque serviteur de Dieu travailler à empêcher que les choses nécessaires ne lui manquent, ou à ceux dont le soin lui est commis, de ne le pas condamner comme agissant contre le précepte du Seigneur. Car le Fils de Dieu lui-même, qui étoit servi par les Anges, semble avoir voulu prévenir par son exemple le scandale qu'on auroit pu prendre en ces sortes d'occasions, lorsqu'il permettoit que l'on portât à sa suite une bourse avec de l'argent, d'où l'on pût avoir ce qui étoit nécessaire pour ses besoins journaliers. Ainsi il paroît, dit saint Augustin, tant par cet exemple de J. C. que par celui de saint Paul ; dont il est parlé en divers endroits des Actes & des Epîtres, qu'il n'a improuvé en aucune sorte le soin raisonnable par lequel on peut pourvoir aux besoins de cette vie ; mais l'attache à toutes ces choses, qui fait que nous sommes moins occupés de l'amour de son royaume, que du désir de tous ces biens temporels. Nous devons donc, comme dit le même Saint, avoir le cœur tout rempli du royaume de Dieu, dans le temps que nous travaillons à nous procurer ces besoins du corps. Mais dans le service que nous rendons à notre Dieu, il ne faut laisser entrer aucune vue de ces intérêts bas & terrestres. Car pourvu que nous soyons dans cette disposition, s'il arrive quelquefois que ces biens nous manquent, ce que Dieu permet souvent pour nous éprouver ; bien loin d'en être affoiblis dans son service, nous en deviendrons plus fortement établis dans la vertu.

CHAPITRE VII.

Suite du sermon sur la montagne. *Ne point juger témérairement.*

Demander, chercher, & frapper. Voie étroite. Faux-Prophètes.

Dieu juge les cœurs. Bâsir sur la pierre & non sur le sable.

Luc. 6.

37.
Rom 2. 1.
Matth. 4. 1
24.

1. **N**E jugez point, afin que vous ne foyez point jugés.
2. Car vous serez jugés selon que

1. **N**OLITE judicare ut non judicemini.
2. In quo enim judicio

Judicaveritis, judicabimini : & in qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis.

vous aurez jugé les autres; & on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers eux.

3. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, & trabem in oculo tuo non vides?

3. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas une poutre dans votre œil?

4. Aut quomodo dicis fratri tuo: Sine ejiciam festucam de oculo tuo; & ecce trabs est in oculo tuo?

4. Ou comment dites-vous à votre frère: Laissez-moi tirer une paille de votre œil, vous qui avez une poutre dans le vôtre?

5. Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, & tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui.

5. Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil, & alors vous verrez comment vous pourrez tirer la paille de l'œil de votre frère.

6. Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos, ne forte conculcent eas pedibus suis, & conversi dirumpant vos.

6. Gardez-vous bien de donner* les choses saintes aux chiens, & ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent sous leurs pieds, & que se tournant contre vous, ils ne vous déchirent.

7. Petite, & dabitur vobis; quærite, & invenietis; pulsate, & aperietur vobis.

7. Demandez, & on vous donnera; cherchez, & vous trouverez; frappez à la porte, & on vous ouvrira. *Infrà 21. 22. Marc. 11. 24. Luc. 11.*

8. Omnis enim qui petit, accipit; & qui quærit, invenit; & pulsanti aperietur.

8. Car quiconque demande reçoit, & qui cherche trouve; & on ouvrira à celui qui frappe à la porte. *9. Joan. 14. 13. Jacob. 1. 6.*

9. Aut quis est ex vobis, homo, quem si petierit filius suus panem, numquid lapidem porriget ei?

9. Aussi qui est l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils, lorsqu'il lui demande du pain? *Luc. 11. 11.*

10. Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei?

10. Ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent?

11. Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris; quanto

11. Si donc étant méchants comme vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfans, à

* 5. *aut.* & après cela vous verrez assez clair pour tirer. = 7. 6. *lett. le Saint.*

combien plus forte raison votre Père qui est dans les cieux, donnera-t-il les vrais biens à ceux qui les lui demandent ?

Tob. 4. 16. Luc. 6. 31. 12. Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent : car c'est-là la loi & les Prophètes.

Luc. 13. 24. 13. Entrez par la porte étroite ; parce que la porte de la perdition est large, & le chemin qui y mène est spacieux, & il y en a beaucoup qui y entrent.

14. Que la porte de la vie est petite, que la voie qui y mène est étroite, & qu'il y en a peu qui la trouvent !

† VII. *Dimanc. après la Pentec.* 15. † Gardez-vous des faux-prophètes, qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, & qui au-dedans sont des loups ravissans.

Luc. 6. 44. 16. Vous les connoîtrez par leurs fruits. Peut-on cueillir des raisins sur des épines, ou des figes sur des ronces !

17. Ainsi tout arbre qui est bon produit de bons fruits ; & un mauvais arbre n'en peut produire de bons.

18. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, & un mauvais arbre n'en peut produire de bons.

Suprà 3. 10. 19. Tout arbre qui ne produit point de bon fruit, sera coupé & jeté au feu.

20. Vous les reconnoîtrez donc par leurs fruits.

Infrà 25. 11. Luc. 6. 46. 21. Ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux :

magis Pater vester, qui in coelis est, dabit bona peccantibus se ?

12. Omnia ergo quaecumque vultis ut faciant vobis homines, & vos facite illis. Hæc est enim Lex & Prophetæ.

13. Intrate per angustam portam : quia lata porta, & spatiosa via est, quæ ducit ad perditionem, & multi sunt qui intrant per eam.

14. Quàm angusta porta, & arcta via est, quæ ducit ad vitam : & pauci sunt, qui inveniunt eam !

15. Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium : intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

16. A fructibus eorum cognoscetis eos. Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus ?

17. Sic omnis arbor bona fructus, bonos facit : mala autem arbor malos fructus facit.

18. Non potest arbor bona malos fructus facere : neque arbor mala bonos fructus facere.

19. Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, & in ignem mittetur.

20. Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos.

21. Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum celo-

tum : sed qui facit voluntatem Patris mei , qui in caelis est , ipse intrabit in regnum caelorum.

21. Multi dicent mihi in illa die : Domine , Domine , nonne in nomine tuo prophetavimus , & in nomine tuo daemona ejecimus , & in nomine tuo virtutes multas fecimus ?

22. Et tunc confitebor illis : Quia nunquam novi vos ; discedite à me , qui operamini iniquitatem.

23. Omnis ergo qui audit verba mea hæc , & facit ea , assimilabitur viro sapienti , qui ædificavit domum suam supra petram ;

24. & descendit pluvia , & venerunt flumina , & flaverunt venti , & irruerunt in domum illam , & non cecidit : fundata enim erat super petram.

25. Et omnis qui audit verba mea hæc , & non facit ea , similis erit viro stulto , qui ædificavit domum suam super arenam ;

26. & descendit pluvia , & venerunt flumina , & flaverunt venti , & irruerunt in domum illam , & cecidit , & fuit ruina illius magna.

27. Et factum est , cum consummasset Jesus verba hæc , admirabantur turbæ super doctrina ejus.

28. Erat enim docens

29. *23. Jeffer. confesserai , déclarerai.*

mais celui-là *seulement* y entrera , qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux ¶.

22. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur , Seigneur , n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ; n'avons-nous pas chassé les démons en votre nom ; & n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom ?

23. Et alors je leur * dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi , vous qui faites des œuvres d'iniquité.

24. Quiconque entend donc ces paroles que je dis , & les pratique , fera comparé à un homme sage , qui a bâti sa maison sur la pierre ;

25. & lorsque la pluie est tombée , que les fleuves se sont débordés , que les vents ont soufflé & sont venus fondre sur cette maison , elle n'est point tombée , parce qu'elle étoit fondée sur la pierre.

26. Mais quiconque entend ces paroles que je dis , & ne les pratique point , il est semblable à un homme insensé , qui a bâti sa maison sur le sable :

27. & lorsque la pluie est tombée , que les fleuves se sont débordés , que les vents ont soufflé , & sont venus fondre sur cette maison , elle a été renversée , & la ruine en a été grande.

28. Or JESUS ayant achevé tous ces discours , les peuples étoient dans l'admiration de sa doctrine.

29. Car il les instruisoit comme

AB. 19.
13.

Pf. 6. 9.
Infrà 25.
41.
Luc. 13.

27.
Luc. 6.

47.
Rom. 2.

13.
Jacob. 1.

22.

Marc. 1.
22.

Luc. 4. 92. ayant autorité, & non pas comme leurs Scribes ni comme les Phariſiens. *eos ſicut poteſtatem habens, & non ſicut Scribæ eorum & Phariſæi.*

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

ŷ. 1. juſqu'au 6. **N**E jugez point, afin que vous ne ſoyez point jugés. Car vous ſerez jugés ſelon que vous aurez jugé les autres Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas une poutre dans votre œil, &c.

*Auguſt.
ſer. Dom.
in monte
l. 1. c. 18.
n. 60.*

Il ſemble que J. C. veut nous obliger par là d'interpréter toujours favorablement les choſes qui ſont douteuſes; c'eſt-à-dire, l'intention avec laquelle elles ſont faites lorsqu'on ne la connoit pas. Car il y a, dit ſaint Auguſtin, quelques actions qu'on peut faire avec une bonne ou avec une mauvaiſe intention. Toutes les fois donc que l'intention nous eſt inconnue, il n'appartient qu'à Dieu ſeul d'en juger, & c'eſt une témérité à l'homme de prétendre pénétrer ce qui eſt caché dans le cœur d'un autre pour en juger, & ſur-tout pour le condamner. Ainſi il faut, ſelon ce Père, laiſſer à Dieu le jugement des choſes cachées, & nous contenter de juger de celles qui ſont viſibles. Mais à l'égard même des choſes qui ſont manifeſtes, il faut prendre garde encore de ne pas tomber dans une autre eſpèce de jugement téméraire, qui conſiſte à deſeſpérer du changement des perſonnes qui ſont maintenant dans le déſordre : *Non ergo reprehendamus ea quæ neſcimus quo animo fiant; neque ita reprehendamus quæ manifeſta ſunt, ut deſperemus ſanitatem.* En effet, il arrive quelquefois, dit un autre Saint, que vous regardez comme un grand pécheur celui à qui vous avez vu commettre un crime : & que cet homme cependant de qui vous portez ce jugement, eſt déjà juſtifié devant Dieu par le repentir ſincère dont il eſt touché & par l'humble pénitence dans laquelle il eſt entré.

n. 6. 1.

Elimac.

*Chryſoſt.
in Matt.
hom. 24.*

J. C. n'ôte pas ici la puissance de *juger* à ceux qui ſont établis pour reprendre & pour punir même ceux qui péchent. Car ſ'ils n'avoient droit de juger, dit ſaint Chryſoſtôme, ils n'auroient pas droit d'uſer des clefs qu'il leur a données; ce ſeroit inutilement qu'ils auroient reçu la puissance de lier & délier. Ce ſeroit auſſi établir une liberté entière de pécher impunément & mettre la confuſion dans l'Egliſe, dans l'état & dans les familles. Ce n'eſt donc pas cette ſorte de jugement que le Fils de Dieu condamne; mais le jugement qu'on porte contre ſon frère lorsque

par légèreté, ou par prévention, ou par un principe de malignité on juge de sa conduite, de ses sentimens & de ses intentions d'une manière défavantageuse, & on publie même des choses fausses contre sa réputation. *Juger nos frères de cette sorte, c'est engager Dieu à nous juger très-sévèrement; puisqu'il nous assure ici, qu'on sera jugé selon qu'on aura jugé les autres, & qu'on gardera envers nous la même mesure que nous aurons gardée envers eux.*

Mais comment cette parole se doit-elle entendre? Car cette mesure que l'on gardera envers nous, ne peut pas être une mesure de témérité & d'injustice, semblable à celle dont nous aurons usé nous-mêmes envers nos frères. Non sans doute, dit saint Augustin; puisque Dieu, qui est la vérité & la justice, ne peut jamais ni porter un jugement téméraire, ni user d'une mesure injuste dans ce qu'il rend à chacun. Mais on peut dire en un sens selon ce grand Saint, que cette témérité par laquelle nous avons jugé nos frères, devient elle-même le principe & comme la mesure de notre condamnation; puisqu'elle nous est plus pernicieuse qu'à ceux mêmes que nous condamnons témérairement. En condamnant votre frère, dit saint Chrysostôme, vous vous condamnez vous-mêmes. Vous élevez contre vous un tribunal rigoureux, & vous forcez votre Juge à se rendre aussi sévère envers vous que vous l'avez été envers les autres. Que si c'est une si grande faute, dit S. Hilaire, de juger témérairement de notre prochain, c'est un crime de vouloir juger par ses sentimens & par son esprit des choses de Dieu, ce qui nous oblige de nous affermir sur le fondement inébranlable de la foi.

Saint Augustin remarque admirablement, qu'il n'y en a point qui se porte davantage à juger témérairement des choses douteuses & à reprendre leurs frères, que ceux qui cherchent plutôt à blâmer & à condamner, qu'à corriger: ce qui naît, dit-il, de l'orgueil ou de l'envie: *Qui magis amat vituperare & damnare, quam emendare atque corrigere; quod vitium vel superbia est vel invidia.* C'est cet orgueil ou cette jalousie qui nous aveuglent dans toutes les choses qui nous regardent; & qui nous rendent si clair-voyans dans ce qui regarde le prochain. Ainsi il arrive qu'ayant nous-mêmes une poutre dans notre œil, sans nous en apercevoir; c'est-à-dire, étant coupables de grands crimes, sans y faire attention; nous avons en même-temps une lumière pénétrante pour voir dans l'œil de nos frères une simple paille; c'est-à-dire, des fautes beaucoup moins considérables. Et nous couvrons même notre mal & notre secrète d'une apparence de charité en feignant de

*Augusti
ut supra
n. 62.*

*Chrysostr.
in Matth.
ut supra.*

*Hilar. in
Matth.
can. 5.
n. 14.*

*Augusti
de sermo.
Dom. in
mont. l.
2. c. 18.
n. 63.*

*Chrysoft.
ibid. ut
suprà.*

vouloir guérir les autres, & ôter la paille qui est dans leur œil, lorsque nous sommes nous-mêmes beaucoup plus malades qu'eux, ayant une poutre dans le nôtre. Aussi J. C. appelle ces faux zèles des *hypocrites* : ce qui est de même que s'il leur disoit : ce jugement rigoureux que vous portez contre vos frères, ne vient pas d'une charité compatissante, mais d'un orgueil criminel & d'une vraie inhumanité. Vous contrefaites des amis charitables, lorsque vous êtes tout remplis de fiel, en attribuant de faux crimes à vos frères, & vous érigeant en juges des autres, vous qui devriez vous condamner les premiers. Si c'est donc la charité qui vous porte à les reprendre, usez-en premièrement envers vous, en condamnant votre péché, qui est plus grand & plus visible que celui que vous reprenez.

*August.
ut suprà.
c. 19. n.
64.*

C'est le devoir des gens de bien, dit saint Augustin, & de ceux qui sont remplis de charité, de reprendre les vices. Ainsi les méchants lorsqu'ils le font, s'attribuent ce qui ne leur appartient point. Et en cela ils sont *hypocrites*, n'étant pas les mêmes au-dedans qu'ils paroissent au-dehors. C'est pourquoi ce Saint nous exhorte à veiller avec beaucoup de piété sur nous-mêmes, afin que lorsque notre devoir nous oblige de reprendre quelqu'un de nos frères, nous pensions premièrement, si le vice dont nous voulons le reprendre ne s'est jamais trouvé en nous, ou si nous nous en sommes corrigés. Si nous en avons toujours été exempts, nous devons penser qu'étant hommes, nous avons pû y tomber comme les autres. Que si y étant tombés, nous nous en sommes relevés, souvenons-nous de notre commune fragilité, afin que notre répréhension soit fondée non sur la haine, mais sur la miséricorde ; & que soit qu'elle produise la conversion de celui à qui nous l'aurons faite, ou qu'elle ne serve qu'à l'endurcir, ce qui nous est incertain, nous puissions au moins nous assurer que notre œil est simple & notre intention pure. Mais enfin, si nous nous sentons actuellement engagés dans le même vice dont est coupable celui que nous voulions reprendre, gémissons alors avec lui, dit saint Augustin, & exhortons-le, en nous exhortant nous-mêmes à en sortir. Lors donc que nous désirons servir nos frères dans un esprit de charité, nous ne le pouvons, ajoute ce Saint, à moins que nous ne regardions sincèrement leur foiblesse comme la nôtre, & que nous ne la supportions avec patience, jusqu'à ce que ceux dont nous voulons procurer le salut, en soient délivrés. Ainsi ce n'est, continue-t-il, que rarement & dans une grande nécessité, qu'on doit employer la sévérité des répréhensions. Et lors même qu'on en use, il faut

bien se garder avec un grand soin , d'agir avec un cœur double : il faut avant toutes choses , ôter de notre œil la poutre de l'envie , de la malignité , de l'hypocrisie ; afin que nous ne pensions à ôter la paille de l'œil de nos frères , que lorsque nous la regardons avec ces yeux de colombe , que l'Écriture loue dans l'Épouse de J. C. Car il arrive souvent , dit saint Hilaire , que l'on prend l'autorité de vouloir corriger les autres , sans avoir travaillé à sa propre correction , & qu'on se vante de guérir leur aveuglement , lorsqu'on est soi-même dans les ténèbres ; quoique l'exemple soit beaucoup plus efficace pour instruire que les paroles.

*Cantic. 1.
Hilarius
in Matt.
cap. 5.
n. 15.*

¶ 6. *Gardez-vous bien de donner les choses saintes aux chiens , & ne jetez point vos perles devant les pourceaux , de peur qu'ils ne les foulent sous leurs pieds , & qu'en se tournant contre vous , ils ne vous déchirent.*

De peur qu'on ne crût que le Fils de Dieu défendoit de juger des choses les plus visibles , & qu'il vouloit qu'on usât de la même retenue envers les plus grands pécheurs , il établit maintenant un nouveau précepte touchant la prudence qui devoit accompagner la simplicité. Comme il a donc défendu le jugement téméraire touchant les choses cachées , il ordonne ici qu'on porte un jugement véritable de ce qui est visiblement un péché & un désordre. Ainsi il défend qu'on donne aux chiens les choses saintes , & qu'on jette les perles devant les pourceaux. Ces choses saintes , & ces perles signifient la même chose , dit saint Augustin , quoique selon des vues différentes. Ce que J. C. appelle *saint* , est la vérité , considérée comme une chose très-sainte , qu'il est défendu de violer & de corrompre : & quoique par sa nature elle soit inviolable , & qu'elle demeure toujours incorruptible en elle-même , la volonté qu'on a eue de la violer , se rend coupable , comme si elle l'avoit violée. Ce qu'il appelle *des perles* , sont les mystères de la loi nouvelle , considérés comme des choses d'un très-grand prix , qu'il est dangereux de mépriser : car il n'y a rien en effet , dit saint Hilaire , ni de plus précieux , ni de plus saint , que les préceptes & les promesses de Dieu , qui après avoir servi à nous sanctifier , nous procurent l'immortalité. Ces chiens , à qui il nous défend de donner les choses saintes , & ces pourceaux , devant qui il ne veut pas qu'on jette les perles , nous figurent deux sortes de pécheurs , dont les uns combattent & déchirent , pour le dire ainsi , la vérité , en criant contr'elle & en aboyant comme des chiens ; & les autres la foulent sous leurs pieds avec le dernier mépris , comme des pourceaux abandonnés à leurs plaisirs & tout

*August.
ser. Dom.
in mont.
l. 2. c. 20.
n. 68.*

*Hilar.
in Matt.
c. 6. n. 1.*

*Clem.
Alexan.
strom. 1.
2. c. 1.
p. 361.
362.*

plongés dans la boue. La cause de ce traitement indigne qu'on fait à la vérité, n'est autre, selon saint Augustin, que l'impureté qui naît des choses temporelles, c'est-à-dire, de l'amour du siècle, auquel on nous commande de renoncer, afin que nous puissions être purs. L'Évangile nous défend donc, dit S. Chrysostôme, de découvrir à ces personnes les secrets de Dieu, parce qu'elles n'en deviennent que plus insolentes. Un pourceau ne peut savoir quel est le prix d'une perle; ni ces personnes brutales, quel est le prix de la vérité qu'on leur annonce. Ainsi on exposeroit une chose si précieuse à être foulée sous leurs pieds, si on la leur découvrait, & cela ne serviroit qu'à les rendre plus coupables. Saint Pierre compare, aussi-bien que JESUS-CHRIST, ces pécheurs à l'impureté, & des chiens & des pourceaux. Il faut donc premièrement travailler, dit saint Augustin, à ôter les obstacles qui les empêchent de recevoir la vérité. Et si c'est leur impureté qui s'y oppose, on doit s'appliquer, autant qu'il est possible, à les purifier peu à peu par des paroles proportionnées à leur état, & par des effets d'une charité compatissante. Autrement la vérité se trouvera exposée à leur mépris, & les personnes qui la leur annoncent, à leurs persécutions. Car il est fort ordinaire, que ne pouvant pas blesser la vérité en elle-même, ils se tournent avec fureur contre les Prédicateurs de la vérité, selon la figure que J. C. nous en propose dans ces pourceaux, qui semblent être toujours prêts à se jeter sur les personnes qui leur donnent à manger.

On croira peut-être que le Fils de Dieu a agi lui-même contre cette règle qu'il a établie; & qu'ayant dit en effet des vérités, que plusieurs de ses auditeurs ne reçurent pas, & pour lesquelles ils témoignèrent ouvertement de la résistance ou du mépris, il sembloit donner alors *les choses saintes aux chiens, & jeter les perles devant les pourceaux*. Mais il ne faut pas, dit saint Augustin, en juger ainsi: car notre Seigneur ne proposoit pas proprement ces vérités saintes à ceux qui étoient incapables de les recevoir, mais à ceux qui les écoutoient avec respect: & il n'eut pas été juste de négliger ces derniers, à cause de l'impureté ou de la mauvaise volonté des autres. Ainsi lorsque les Pharisiens & les Docteurs de la loi l'interrogeoient pour le tenter, & que lui-même leur répondoit de telle sorte, qu'ils étoient réduits au silence; quoiqu'ils s'échauffent plutôt par le venin intérieur de leur jalousie, qu'ils ne se nourrissoient du pain salutaire de sa parole, ils étoient au moins une occasion à plusieurs autres mieux disposés qu'eux, d'entendre beaucoup de choses dont ils profitoient. Or l'avantage

rage de ceux à qui la connoissance de la vérité est utile, doit être toujours préféré, sans avoir égard au mauvais usage de ceux qui en sont indignes.

ÿ. 7. jusqu'au 12. *Demandez, & on vous donnera: cherchez & vous trouverez; frappez à la porte; & on vous ouvrira.... Qui est l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils lorsqu'il lui demande du pain? Ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent?*

Les préceptes que J. C. venoit de donner à ses disciples, Chryf. in Matth. hom. 24. pouvoient sans doute les étonner. Et dans la vue de tant de choses si opposées à la nature, qu'on leur prescrivoit, ils auroient pu se décourager en disant, comme ils le dirent depuis dans une autre occasion: *Qui pourra donc être sauvé?* Le Matth. 19. 25. Sauveur veut donc prévenir toutes ces pensées, ou les guérir s'ils les avoient. C'est pourquoi il leur apprend, que pour pouvoir accomplir ce qu'il leur avoit prescrit, ils ne devoient pas se contenter de leurs efforts, mais implorer le secours du ciel, qui leur rendroit tout facile. C'est la raison pour laquelle il leur commande de prier & leur promet en même-temps de les exaucer. Mais il ne veut pas que ces prières soient froides & lâches: car c'est ce qu'il leur témoigne, lorsqu'après leur avoir dit de *demandez*, il leur ordonne aussitôt après de *chercher*: car celui qui *cherche*, bannit tout de son esprit, dit saint Chrysostôme, pour ne s'occuper que de ce qu'il cherche. Et il veut encore que ces prières soient persévérantes; ce qu'il exprime en leur ordonnant de *frapper*. Ne vous découragez donc pas, leur dit-il, lorsque vous ne recevez pas, ou que vous ne trouvez pas si promptement ce que vous cherchez; mais *frappez*, & continuez de frapper en attendant humblement qu'on vous ouvre. Lorsque vous pressez les hommes, vous leur devenez importun: mais Dieu veut être au contraire pressé & importuné. Et lorsqu'il diffère à vous accorder ce que vous lui demandez, sachez qu'il ne tient la porte fermée, & qu'il ne tarde à vous ouvrir que pour vous rendre plus dignes d'être exaucés, en vous obligeant de *demandez*, de *chercher*, & de *frapper à la porte* avec plus d'ardeur. Car ce que vous demandez est d'un si grand prix, qu'il ne doit être accordé qu'à la ferveur, & qu'à la persévérance de vos prières. S'il est donc vrai qu'on donne à celui qui demande, que celui qui cherche trouve, & qu'on ouvre à celui qui frappe à la porte, selon que le Fils de Dieu l'affure ici; il faut conclure avec saint Jérôme, que celui Hieron. in hunc locum. à qui on ne donne point, qui ne trouve point, & à qui on

n'ouvre point la porte, n'a pas demandé comme il le devoit; ni bien cherché, ni frappé persévéramment à la porte.

August.
ser. Dom.
in mont.
l. 2. c. 12.
2. 71.

Saint Augustin dit que la *demande* tend à obtenir la santé & la force de notre ame, afin que nous puissions accomplir ce qui nous est commandé; Que la *recherche* tend à découvrir & à *trouver* la vérité; & qu'après qu'on a trouvé la vraie voie, on ne parvient à la possession du bien qu'on souhaite & où l'on aspire, qu'à force de *frapper*, parce qu'on ouvre à celui qui frappe. C'est ce que le même Saint éclaircit par un exemple.

n. 72.

Un homme, dit-il, qui a une foiblesse dans les pieds qui l'empêche de marcher, doit être premièrement affermi, afin qu'il puisse marcher: & c'est-là ce qu'on lui ordonne de *demande*. Mais de quoi lui serviroit-il de pouvoir marcher, & même courir, s'il s'égaroit dans des chemins détournés? C'est pour cela qu'on l'oblige de *chercher*, afin de trouver la vraie voie, par laquelle il puisse arriver au lieu où il tend. Que si étant arrivé jusqu'à ce lieu, il le trouve fermé, il lui sera inutile d'avoir pu marcher pour venir où il désiroit, à moins que la *porte* ne lui soit ouverte: & c'est la raison pour laquelle on lui ordonne de *frapper*. Or celui qui ne trompe jamais dans ses promesses, lui donne une grande espérance, lorsqu'il l'assure: Que *quiconque demande, reçoit*, &c. Il est donc besoin de persévérer pour recevoir ce qu'on demande, pour trouver ce qu'on cherche, & pour obtenir qu'on nous ouvre quand nous frappons.

Chrysoft.
ut suprà.

Saint Jean Chrysostôme nous fait remarquer dans les paroles suivantes que J. C. nous apprend non-seulement la nécessité de la prière, mais encore ce que l'on doit demander: *Qui est l'homme d'entre vous*, dit le Sauveur, *qui donne une pierre à son fils lorsqu'il lui demande du pain?* Si donc vous n'êtes pas exaucé de Dieu dans votre prière, c'est, dit saint Chrysostôme, parce que vous demandez *une pierre*, au lieu de lui demander *du pain*. Il ne suffit pas que vous soyez son *enfant*, pour obtenir tout ce que vous désirez: & c'est même ce qui vous empêche d'être exaucé, de ce que vous lui demandez des choses indignes d'un enfant de Dieu. Ainsi ce que vous lui demandez comme du *pain*, étant *une pierre*, à votre égard, & ce que vous regardez comme *un poisson*, étant pour vous *un serpent*, il n'a garde de vous accorder ce qui vous seroit si pernicieux. Il surpasse infiniment en bonté tous les pères de la terre, dont le meilleur naturel peut être regardé comme *mauvais* & *défectueux*; en comparaison de l'amour très-parfait

qu'il a pour vous. Ainsi il connoît incomparablement mieux ce qui convient & ce qui est nécessaire à ceux qu'il daigne regarder comme ses enfans. C'est la manière dont saint Crhysoftôme entend ces paroles: *Cùm sitis mali*. Mais S. Augustin témoigne, que J. C. donne ici le nom de *méchans*, ou de *mauvais* à ces pères; parce qu'ils étoient encore amateurs du siècle & pécheurs.

ÿ. 12. *Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent: car c'est-là la loi & les Prophètes.*

Ces paroles sont rapportées dans saint Luc après celles-ci: *Luc. 6. 31. Donnez à tous ceux qui vous demandent.* Ainsi la liaison qu'elles ont ensemble est visible; puisque nous n'aurons aucune peine à donner à notre prochain ce qu'il nous demande, si nous voulons bien nous mettre en sa place, & considérer comment nous souhaiterions qu'il nous traitât si nous nous trouvions nous-mêmes dans le besoin. Mais saint Chrysoftôme expliquant ces mêmes paroles, selon l'ordre auquel elles sont rapportées ici, témoignent qu'elles sont comme un abrégé de tout ce que J. C. avoit dit auparavant. Ainsi c'est de même, selon ce Père, que si le Sauveur disoit: *Si vous désirez d'être exaucés, faites à ceux qui sont hommes comme vous, tout ce que vous désirez qu'ils vous fassent à vous-mêmes; c'est-à-dire, usez envers eux de la même charité dont vous voudriez qu'ils usassent envers vous: car c'est ainsi que vous engagerez votre Père qui est dans les cieux à garder la même mesure à votre égard que vous aurez vous-mêmes gardée envers votre frère. C'est là, ajoute le Fils de Dieu, la loi & les Prophètes; c'est-à-dire, ce que les Prophètes & la loi vous ont prescrit par toutes les ordonnances qui regardent le prochain; puisqu'elles se réduisent toutes à vouloir aux autres tout le bien qu'on se souhaite à soi-même, & à ne leur désirer non plus de mal qu'on ne peut s'en souhaiter.* On doit néanmoins entendre ceci, comme l'explique saint Augustin, du bien & du mal, jugé tel par la lumière de la vérité, & non par la raison corrompue, ni par la cupidité du cœur de l'homme, qui souvent désire les choses qui lui sont les plus pernicieuses. L'Empereur Alexandre Sévère, trouvoit en effet cette maxime de ne faire jamais aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit, si admirable, qu'il est marqué dans sa vie qu'il l'avoit souvent dans la bouche; l'ayant apprise sans doute ou de quelques Juifs, ou des Chrétiens même dont il estimoit la morale si excellente.

August.
ser. Dom.
in mont.
L. 2. c. 22.
n. 74.

ÿ. 13. 14. *Entrez par la porte étroite; parce que la porte de la*

perdition est large, & le chemin qui y mène est spacieux, & il y en a beaucoup qui y entrent, &c.

Hieron.
in hunc
locum.

J. C. nous fait comprendre par ces paroles, que les préceptes qu'il avoit donnés jusqu'alors n'étoient pas conformes à la corruption de l'esprit de l'homme, ni à la chair & au sang. Les plaisirs du siècle que désirent les hommes charnels, sont la voie large dont parle ici le Sauveur, dit saint Jérôme; & la voie étroite est celle des jeûnes & des travaux de la pénitence. Beaucoup marchent par la voie large, ajoute-t-il; mais il y en a peu qui trouvent la voie étroite. Nous ne cherchons point, continue ce Saint, la voie large pour la trouver: elle se présente assez d'elle-même sans qu'on la cherche; & c'est la voie de tous ceux qui sont dans l'égarement. Mais pour ce qui est de la voie étroite, tous ne la trouvent pas: & ceux mêmes qui l'ont trouvée n'y entrent pas aussitôt: car il y en a même beaucoup, qui après avoir trouvé la voie de la vérité, & commencé à y marcher étant charmés de nouveau par les voluptés du siècle, quittent cette voie & retournent dans celle de perdition. La cause de ce malheur, dit saint Hilaire, est qu'il y a peu de personnes qui regardent comme un gain la perte des choses présentes; & qu'il n'appartient qu'à une espérance très-ferme des biens du ciel, de surmonter toutes les cupidités qui naissent du dérèglement de l'esprit; de briser tous les obstacles du côté du corps qui s'opposent à notre vertu; & de passer par-dessus tous les charmes par lesquels le siècle s'efforce à toute heure de nous corrompre: *Paucis enim damna rerum presentium cara sunt: quibus cupiditates & animi vincere & corporis frangere, & exposita totis sæculi viribus illecebrarum omnium lenocinia præterire, maximum cælestis spei lucrum est.*

Hilarius
in Matt.
c. 6, n. 3.

Ce n'est pas que la voie du ciel soit pénible en elle-même, dit saint Chrysostôme; mais c'est à notre corruption & à notre lâcheté qu'elle est pénible: & elle n'est étroite qu'à ceux dont le cœur est resserré. Et le saint Prophète nous marque admirablement par son exemple, que lorsque la charité nous a élargi le cœur, non-seulement nous marchons mais nous courons même dans la voie des saints préceptes: *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.* S'il y en a peu qui la trouvent, & encore moins qui y marchent, estimons donc infiniment notre bonheur, lorsque Dieu nous l'a fait trouver par la lumière de la vérité de son Evangile, & nous y fait marcher par le mouvement de la charité. Ne nous arrêtons pas, comme dit le même Saint, au grand nombre de ceux qui

Pf. 118.
32.

marchent dans la voie large avec un succès heureux en apparence ; mais jetons plutôt les yeux sur ce petit nombre qui gémit & qui souffre dans la voie étroite. Car la plupart non-seulement ne marchent point dans cette voie , mais même par un aveuglement qui est le comble de la folie , ils ne veulent pas la chercher ni la trouver. Ne nous laissons point étonner des difficultés qui se rencontrent dans cette voie ; mais envisageons seulement le bonheur où elle nous mène. Et ne considérons point non plus si celle qui lui est opposée est large & facile ; mais tremblons dans la vue de cette éternelle *perdition* où elle conduit ceux qui y marchent.

Que si J. C. s'écrie comme dans une espèce d'admiration & d'étonnement , en considérant combien la porte de la vérité & la voie de l'Évangile sont étroites , ce n'est pas pour nous décourager , mais pour nous apprendre , selon saint Jean Chrysostôme , à nous tenir sur nos gardes. C'est pour empêcher que nous ne nous laissions entraîner au torrent du siècle. C'est pour nous porter davantage à *demander* , à *chercher* , & à *frapper à la porte*. C'est pour nous convaincre plus fortement de ce qu'il a dit : *Qu'on ne peut servir deux maîtres ; & nous détromper de cette illusion par laquelle on se persuade pouvoir marcher en même-temps par deux chemins aussi opposés que le sont celui de la vérité , & celui du mensonge ; celui de la piété & celui de la cupidité , celui qui conduit au ciel & celui qui mène à la perdition*. Car le Sage nous apprend cette vérité terrible : *Qu'il y a une voie qui paroît juste & droite à l'homme , & qu'à la fin néanmoins elle conduit à la mort ; ce qui fait voir qu'on peut même se tromper , en prenant la voie de perdition pour la voie de la justice , & la voie large pour la voie étroite*. Proverb. 14. 12.

ÿ. 14. jusqu'au 21. *Donnez-vous de garde des faux prophètes , qui viennent à vous couverts de peaux de brebis , & qui au-dedans sont des loups ravissans. Vous les connoîtrez par leurs fruits. Peut-on cueillir des raisins sur des épines , ou des figues sur des ronces ?*

Comme il y a peu de personnes qui trouvent la voie étroite , J. C. nous représente maintenant , dit S. Hilaire , la tromperie & les artifices de ceux qui feignent de la chercher ; & ajoutons , qui font semblant de l'avoir trouvée. Car S. Augustin témoigne que ces paroles nous apprennent à nous donner principalement de garde des faux Docteurs , qui se vantent de posséder la sagesse , & de connoître la vérité ; des hérétiques , qui veulent souvent se rendre recommandables par leur petit

Hieron.
in Matt.
can. 6.

August.
ser. Dom.
in mont.
l. 2. c. 24.

nombre, à cause que J. C. déclare qu'il y en a peu qui trouvent la porte & la voie étroite. Mais ces maîtres du mensonge ne trompent point, comme dit ce Père, l'œil simple qui fait connoître & discerner l'arbre par ses fruits : *Sed isti non fallunt oculum simplicem, qui arborem dignoscere ex fructibus novit.* Saint Jérôme croit aussi, que ces paroles s'entendent principalement des hérétiques, qui semblent se revêtir en quelque sorte d'un habit de piété, en pratiquant la continence, la charité, & le jeûne; mais qui au-dedans ont un cœur rempli de venin, & propre à tromper la simplicité de leurs frères. C'est donc, comme il dit, par les fruits qui naissent de ce mauvais fond, & qui empoisonnent & font périr les ames innocentes, qu'on peut connoître qu'ils sont, quoique d'une manière cachée, des loups ravissans.

Hieron.
in hunc
locum.

Chrysoft.
in Matth.
hom. 24.

Rom. 16.
18.

August.
ser. Dom.
in mont.
l. 2. c. 25.

Saint Chrysostôme a cru au contraire, qu'on doit entendre plutôt par le mot de faux prophètes, ceux dont la vie est corrompue, & qui se revêtent au dehors d'une apparence de piété, pour mieux séduire ceux qui ne les connoissent pas. Et il ajoute que le Fils de Dieu permet qu'ils se cachent, & nous laisse exprès le soin de les discerner, afin de nous obliger à veiller, & à être toujours sur nos gardes, non-seulement à l'égard de nos ennemis déclarés, mais encore de ceux dont S. Paul a dit : *Qu'ils séduisent les cœurs simples & innocens par des paroles douces & flatteuses.* Le même Père témoigne, qu'il y avoit de son temps beaucoup de ces sortes de personnes; & il exhorte les fidèles à n'en être pas troublés, puisque J. C. les en avoit avertis long-temps devant, en leur disant, de *se garder d'eux*, pour ne pas tomber dans les pièges de ces hypocrites. Combien donc, s'écrie S. Augustin, est-il besoin d'avoir un œil pur & simple, pour pouvoir trouver la voie de la sagesse, puisqu'il s'y rencontre tant d'obstacles causés par les séductions & les erreurs de ces hommes tout pleins de malice? Et lorsqu'on a le bonheur de pouvoir les éviter, combien doit-on s'estimer heureux d'être dans la voie pour arriver à la paix très-assurée, & à l'immobile fermeté de la sagesse! Car il est extrêmement à craindre, ajoute le même Saint, que la chaleur des disputes & des contestations n'empêche chacun de voir ce qui ne peut être vu que de peu de gens, lorsqu'outre le bruit que font ceux qui nous contredisent, nos propres préventions nous rendent sourds à la vérité.

Comme il est donc dangereux de tomber dans les pièges de ces faux Docteurs dont parle ici J. C. il nous apprend à dis;

cerner par une comparaison sensible, & qui ne souffre aucune difficulté dans les choses de la nature, mais dont l'application n'est pas si claire, puisqu'elle a même servi de prétexte pour couvrir différentes hérésies. *Cueille-t-on, dit le Sauveur, des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces.... Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits.* Pour ne nous point engager à concilier sur cela les sentimens différens des Pères & des Interprètes, il suffit de dire, que le Fils de Dieu semble avoir voulu nous marquer par *le bon arbre*, le Prophète du Seigneur & le Docteur de la vérité; & par *l'arbre qui est mauvais*, le faux prophète & le docteur du mensonge. Or on peut dire, généralement parlant, que les faux prophètes ne peuvent pas se cacher long-temps sous la peau de la brebis, mais qu'ils se découvrent par *leurs fruits*, c'est-à-dire, par leurs œuvres, qui sont des fruits corrompus & conformes à la corruption de leur racine: tels sont ceux que l'Apôtre représente sous le nom d'*œuvres de la chair*, opposées à celles qu'il nomme, *les fruits de l'esprit*. Cela arrive, dit S. Augustin, lorsqu'on leur ôte, ou qu'on leur refuse les choses qu'ils ont déjà acquises, ou qu'ils désirent acquérir, pour se revêtir d'un habit qui ne leur appartient pas, puisqu'il faut nécessairement qu'il paroisse alors, si ce sont des loups couverts seulement de peaux de brebis, ou ils sont véritablement des brebis revêtues de leur propre peau. Nous ne nous arrêtons donc point à réfuter ceux qui trouvoient de l'absurdité dans ces paroles, & qui disoient: *Qu'un bon arbre, tel qu'étoit David, avoit produit de méchans fruits, en commettant un adultère & un homicide; & que Saul au contraire qui étoit un mauvais arbre tandis qu'il persécutoit l'Eglise de J. C. avoit produit de bons fruits, en prêchant avec plus de zèle que tous les autres Apôtres, l'Evangile; car il suffit de dire avec saint Jean Chrysostôme & S. Jérôme: Que Paul, qui avoit été d'abord un mauvais arbre, devint ensuite un bon arbre, & produisit de bons fruits, lorsque de persécuteur il fut changé en un vase d'élection: & qu'ainsi un arbre qui est bon, ne produit point de mauvais fruits, tant qu'il persévère à être bon; & qu'un mauvais arbre produit toujours des fruits de péché, tant qu'il ne se change point par la pénitence: Tandiu ergo bona arbor fructus non facit malos, quandiu in bonitatis studio perseverat, & mala arbor tandiu manet in fructibus peccatorum, quandiu ad penitentiam non convertitur.*

Galat. 5.
19. 22.

August.
ser. Dom.
in mont.
l. 2. c. 12.

Chryf. in
Matth.
hom. 24.
Hier. in
hunc. loc.

Ÿ. 21. 22. 23. Ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'en-

treront pas tous dans le royaume des cieux ; mais celui-là y entrera , qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur , Seigneur , n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? &c.

*Hilarius
in Matt.
can. 6.*

J. C. vient de donner les œuvres & les fruits pour la marque des vrais ou des faux Docteurs , des bons ou des mauvais arbres : & il s'étend maintenant pour faire voir , que c'est en effet non pas par les paroles , mais par les œuvres , qu'il juge les hommes. Le royaume des cieux n'est pas proposé , dit saint Hilaire , comme le prix des seules paroles : & celui-là n'en deviendra pas héritier , qui se fera contenté de dire : Seigneur , Seigneur. Car quel mérite y a-t-il de dire à Dieu , Seigneur ? Est-ce que Dieu cessera d'être le Seigneur de tout l'univers , si nous ne disons qu'il l'est ? & quelle œuvre de sainteté produit celui qui nomme Dieu son Seigneur ? Ce n'est donc point en proférant ce nom qui lui appartient , mais plutôt en obéissant à sa volonté ; qu'on mérite de trouver le chemin du ciel : *Et quæ officii sanctitas est nominis nuncupatio , cum cælestis regni iter obedientia potius voluntatis , quàm Dei nuncupatio sit repertura.*

*August.
s. r. D. m.
in monte,
l. 2. c. 25.*

Ne prenons donc pas les simples feuilles pour des fruits , & ne croyons pas , dit S. Augustin , que les fruits que Dieu demande de nous , soient des paroles vides & stériles , ni que nous soyons de bons arbres pour lui dire seulement , qu'il est notre Dieu & notre Seigneur. Les fruits qu'il veut que nous produisions , consistent dans l'accomplissement de la volonté de notre Père qui est dans les cieux , dont le Fils de Dieu a daigné lui-même nous montrer l'exemple.

*2. Cor.
12. 3.*

On peut néanmoins demander ici , comment il est vrai qu'il ne suffit pas de dire , Seigneur , Seigneur , puisque l'Apôtre S. Paul , l'un des Interprètes de l'Évangile , déclare : Que nul ne peut prononcer le Seigneur JESUS sinon par le Saint-Esprit. Car s'ils ont le Saint-Esprit , selon S. Paul , en prononçant cette parole , comment n'entreront-ils point dans le royaume des cieux ? & si ceux qui disent , Seigneur , Seigneur , n'entreront pas pour cela dans le royaume céleste , selon le Sauveur , comment dira-t-on qu'ils ont le Saint-Esprit ? On peut répondre à cela premièrement , qu'il est visible que S. Paul marque seulement , comme il le déclare au même lieu , ceux qui parloient en effet par l'Esprit de Dieu. Et secondement , il est clair encore que ceux dont parle ici J. C. ne profèrent que de la langue & non du cœur , ce qu'ils disent. Or ceux-là le disent véritablement & proprement , selon S. Augustin , dont le cœur

*August.
ut supra.*

& la volonté sont d'accord avec ce qu'ils disent; c'est-à-dire, qui en prononçant ces paroles, en sont pénétrés & touchés, 1. Cor. 13. 1. qui ne ressemblent pas à l'airain sonnant, ni à la tymbale retentissante, comme ceux-mêmes qui parlent le langage des Anges sans l'amour de Dieu, selon S. Paul, mais qui ont la charité Rom. 5. 5. dans le cœur, ou elle a été répandue par le Saint-Esprit qui est en eux.

Il est si certain que les paroles ne suffisent pas pour être sauvé, que les miracles mêmes & les prodiges que l'on fait au nom de J. C. ne sont que des signes équivoques sur lesquels on ne peut pas s'assurer qu'on soit dans la charité. Saint Paul le déclare expressément, lorsqu'il dit: *Que quand il auroit toute la foi jusqu'à pouvoir transporter les montagnes, il ne seroit rien s'il n'avoit la charité.* On peut donc faire de grands miracles par un effet de la foi, mais d'une foi qui n'est point accompagnée de l'amour de Dieu. C'est pourquoi notre Seigneur nous fait ici cette terrible déclaration: *Que bien des gens lui diront en ce jour-là, c'est-à-dire, au grand jour où il s'agira d'entrer dans le royaume des cieux, ou d'en être exclus; qu'ils ont prophétisé, chassé les démons, & fait beaucoup de miracles en son nom, ne recevront point de lui d'autre réponse, sinon, Qu'il ne les a jamais connus.* Car, comme disent les saints Pères, & celui qui prophétise, & celui qui fait des miracles, le fait quelquefois sans aucun mérite de son côté, mais par la seule vertu de l'invocation du nom adorable de J. C. & Dieu accorde alors ces signes miraculeux autant pour la condamnation de ceux qui les font, que pour l'utilité de ceux qui les voient ou qui en entendent parler: ainsi quoique ceux qui opèrent ces prodiges soient méprisables, on honore néanmoins la toute-puissance de Dieu, dont la seule invocation produit de si grands miracles. C'est donc envain que ces personnes s'appuyent sur ces œuvres miraculeuses, pour se promettre le royaume des cieux, comme si quelqu'une de ces choses leur étoit propre, & qu'elles ne fussent pas l'effet seul de la toute-puissance de Dieu qu'elles invoquent. Ainsi il faut travailler, dit S. Hilaire, à mériter l'éternité bienheureuse par quelque chose qui nous soit propre; c'est-à-dire, qui soit l'effet, non de notre langue seule; mais de notre cœur & de notre volonté. Il faut en voulant le bien, & nous éloignant du mal, obéir de toute notre affection aux divins préceptes; afin que nous nous fassions véritablement connoître de Dieu, plutôt en accomplissant sa volonté, qu'en recherchant à nous glorifier des effets de sa puissance. 1. Cor. 13. 2. 2. Tim. 1. 12. 4. Hilarius in Matt. can. 6. Hieron. in hunc locum. Chrysost. in Matt. hom. 25. Hilarius ut supra.

Chrysoft. Il ne faut pas s'étonner, dit S. Chrysoftôme, que Dieu ait
ut supra. communiqué les dons de prophétie & des miracles à des per-
 sonnes qui croyoient en lui, quoique leur vie ne répondit pas
 à leur foi; puisqu'il les a accordés à ceux mêmes qui n'avoient
 ni la foi ni la piété? Car c'est ainsi que Balaam, sans la foi &
 sans la vertu, reçut le don de prophétie pour l'édification des
 autres; que Pharaon, ce Prince idolâtre, connut de Dieu l'ave-
 nir par des songes; que Nabuchodonosor, quoique très-mé-
 chant, fut de lui aussi ce qui devoit arriver long-temps après;
 & qu'enfin le fils, quoique plus méchant encore que le père,
 connut de même plusieurs choses qui regardoient les grands
 desseins de la providence & de la justice du Seigneur. Il est donc
 si vrai que tous ces dons ne sont point des marques certaines,
 que ceux qui les ont reçus, soient amis de Dieu, que J. C. nous
 assure qu'il dira à plusieurs d'entre eux *au jour* de leur mort:
Qu'il ne les a jamais connus pour ses serviteurs & ses amis. Ainsi
 il paroît, dit S. Chrysoftôme, que dès cette vie Dieu hait & a
 en horreur bien des gens qui se glorifient des grandes choses
 qu'ils font en son nom: parce qu'ils les font, comme de simples
 instrumens dépourvus de vie & de sentiment, dont il se sert
 pour l'édification des autres, quoiqu'ils soient eux-mêmes ré-
 prouvés devant ses yeux.

J. C. en déclarant à ces faux Chrétiens, après cette vie;
Hier. in *Qu'il ne les a jamais connus*, nous marque, selon S. Jérôme,
hanc loc. par cette manière de parler, qu'il leur a caché dans tout le
 temps précédent, ce qu'il leur dira au temps de leur mort.
 Quelle effroyable surprise, de trouver en l'autre vie, dit S.
 Chrysoftôme, toute autre chose que ce qu'ils ont espéré; & de
 se voir tout-d'un-coup rejetés honteusement de ce juste Juge,
 après s'être vu admirés ici de tout le monde à cause des grandes
 œuvres qu'ils ont faites! On peut aussi remarquer avec saint
 Jérôme, que J. C. ne dit pas en les rejetant, Qu'ils avoient
 commis l'iniquité, mais qu'ils la commettoient: *Qui operamini*
iniquitatem. Car ils auroient pu faire pénitence lorsqu'ils vi-
 voient: mais à l'heure de leur jugement, quoiqu'ils n'eussent
 plus le pouvoir de pécher comme auparavant, ils avoient en-
 core néanmoins l'affection du péché. Concluons donc, comme
August. fait S. Augustin, que si J. C. déclare qu'il ne connoît point
ser. Dom. ceux qui commettent l'iniquité, il s'ensuit, qu'il ne doit con-
in monte,
l. 2. c. 25. noître que ceux qui s'exercent dans l'équité & dans la justice:
Non ergò cognosceat nisi eum qui operatur æquitatem.

ψ. 24. jusqu'au 28. *Quiconque entend donc ces paroles que je*

Dis, & les pratique, sera comparé à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre; & lorsque la pluie est tombée, que les fleuves se sont débordés, que les vents ont soufflé, & sont venus fondre sur cette maison, elle n'est point tombée, &c.

C'est ici, comme le remarque S. Augustin, la conclusion de tout ce que J. C. a dit dans ce sermon qu'il a fait sur la montagne; & c'est la suite naturelle de ces dernières paroles, par lesquelles il venoit de déclarer, que pour entrer dans le royaume des cieux, il falloit faire la volonté du Père céleste. Le même Saint avoit remarqué, en expliquant le commencement de ce sermon si célèbre du Fils de Dieu, Qu'il contient toute la perfection des divins préceptes qui peuvent servir à former un vrai Chrétien. Lors donc que le Fils de Dieu déclare, Que quiconque entend toutes les paroles qu'il vient de dire, & les pratique, sera comparé à un homme sage, qui a bâti sa maison sur la pierre; il entend, selon S. Augustin, tout ce qu'il a dit dans ce grand sermon. Ainsi il compare à un homme qui a bâti sur la pierre, & non sur le sable, celui qui entend, non pas seulement des oreilles du corps, mais du cœur, & qui pratique, non une seule partie de ces grandes vérités, mais toutes: car elles ne composent toutes ensemble que ce qui est nécessaire pour bâtir sur un fondement inébranlable l'édifice du Christianisme; car les Chrétiens sont comparés par S. Paul à un édifice que Dieu lui-même bâtit: *Dei ædificatio estis.*

August.
ser. Dom.
in monte.
l. 1. c. 1.

1. Cor. 3:
9.

S. Hilaire dit, que J. C. a voulu se marquer lui-même par la pierre sur laquelle cette maison est fondée; parce qu'il est le très-ferme fondement de l'édifice qui s'élève vers le ciel: & que celui dont l'édifice aura été élevé sur ce fondement, ne pourra être ébranlé, ni par les pluies, ni par les fleuves, ni par les vents. Il entend par ces pluies, les enchantemens des plaisirs, qui se coulant doucement par les moindres ouvertures de nos âmes, commencent à amollir la fermeté de notre foi. Il dit, que ce cours rapide des fleuves ou des torrens, nous marque le mouvement des passions plus violentes; & qu'enfin toute la fureur des ennemis de notre salut nous est figurée par cette impétuosité des vents qui soufflent de tous côtés. Celui donc qui est affermi sur l'amour de J. C. qui lui a fait accomplir ses divins préceptes, n'est point ébranlé, & demeure ferme sur son fondement; parce qu'un homme en effet qui est pauvre de cœur & d'affection, conserve sa fermeté dans la perte de ses biens: Que celui qui est affamé & altéré de la justice, ne craint point les maux présens, qui peuvent contribuer à le rendre encore plus

Hilar.
in Matt.
can. 6.

juste : Que celui qui a acquis la vraie *douceur*, souffre avec patience tous les outrages & toutes les calomnies : Que celui qui est dans les larmes saintes de la pénitence, n'est point corrompu par les vaines joies du monde, ni amolli par les voluptés criminelles de la chair. Qu'y a-t-il de plus heureux, dit S.

Chrysoft.
in Matt.
Rom. 25.

Chrysofôme, que cet état d'immobilité, où ni les richesses, ni la puissance, ni la gloire, ni la force corporelle, ni tous les autres avantages de cette nature ne peuvent nous établir, mais la vertu seule ? Considérez, ajoute-t-il, les Apôtres, qui ayant été attaqués par un monde entier, par les tirans & les nations barbares, par les Juifs & les Gentils, par les proches & les étrangers, & enfin par toute la fureur & par tous les artifices du démon, sont demeurés fermes au milieu de ces tempêtes, comme

Rom. 8.
36.

des rochers au milieu de flots. *On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur*, disoit autrefois S. Paul, en empruntant les paroles du Prophète roi : *on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. Mais au milieu de tous ces maux, nous demeurons victorieux à cause de celui qui nous a aimés.* Voilà donc un homme vraiment sage qui a bâti sa maison sur la pierre, & dont la maison n'est point renversée par l'abondance des pluies, par le débordement des fleuves, & par l'impétuosité des vents.

Mais il y en a beaucoup d'autres qui *bâtissent sur le sable*. Et ce sont ceux qui bâtissent sur un autre fondement que la vérité de la parole de J. C. & son amour ; qui entendent le saint Evangile, & ne le pratiquent pas ; qui se contentent de dire, Seigneur, Seigneur ; c'est-à-dire, de l'adorer comme Chrétiens, sans se mettre en peine d'accomplir sa volonté ; qui écoutent avec respect les béatitudes attachées à la pauvreté, à la douceur, aux larmes, à la pureté du cœur, & aux persécutions, & qui recherchent néanmoins les choses qui y sont directement opposées. C'est-là, selon J. C. *bâtir sur le sable* ; & être par conséquent exposé à une grande ruine. Car c'est en effet, dit saint Chrysofôme, une ruine terrible, que celle de la perte de son ame & de la privation des biens éternels. Le Fils de Dieu a grande raison d'appeler des foux, ceux qui bâtissent de cette sorte : car quelle plus grande folie que de faire un bâtiment qui n'a point de fermeté, & qui doit nécessairement tomber lorsque les eaux & les vents viendront l'attaquer ? Si vous voulez voir, dit S. Jean Chrysofôme, deux personnes opposées l'une à l'autre, dont l'une bâtit sur la pierre, & l'autre sur le sable, considérez d'une part Elie, & de l'autre Achab. Ce dernier, tout Roi qu'il étoit, trembloit devant ce Prophète :

& ce Prophète vêtu seulement d'une peau de brebis, étoit redoutable à la puissance de ce Prince. Les Apôtres, quoiqu'en petit nombre, & chargés de fers, étoient immobiles comme des rochers, en même-temps qu'une multitude de Juifs soutenus par des gens armés, paroissent aussi inconstans que le sable. Quoi, donc, ô Juifs, vous maltraitez les autres, & vous craignez? Vous persécutez, & vous avez peur? Vous jugez, & vous tremblez? Jean-Baptiste n'avoit rien, & étant nu il faisoit trembler Hérode même; au lieu que ce Prince après qu'il l'a fait mourir, n'a pas l'assurance de le regarder: & cette tête séparée du corps lui jette encore l'épouvante dans le cœur. Admirez donc dans les uns la solidité de la pierre, & dans les autres l'instabilité du sable.

ψ. 28. 29. Or JESUS ayant achevé tous ces discours, les peuples étoient dans l'admiration de sa doctrine. Car il les instruisoit comme ayant autorité, &c.

Ce qui sembloit devoir faire de la peine à tous ces peuples qui écoutoient J. C. leur donne au contraire de l'admiration. Tant de lois nouvelles qu'on leur imposoit, & une doctrine si pure & si élevée, paroissent sans doute plus capables de les consterner que de les réjouir. D'où vient donc qu'au lieu d'être rebutés d'une morale si opposée à tous les sens & à tout l'esprit de l'homme, ils l'admirent & en sont charmés? C'étoit, dit S. Chrysostôme, un effet de la divine vertu de celui qui leur parloit, & qui inspiroit au fond de leurs cœurs l'amour des choses qu'il leur disoit. L'autorité avec laquelle il prêchoit des maximes inconnues jusqu'alors au commun des Juifs, leur faisoit sentir qu'il étoit plus grand que les Prophètes: car il leur parloit, non pas seulement comme de la part de Dieu, mais comme étant Dieu lui-même; puisqu'après leur avoir représenté ce qu'on avoit dit aux Anciens, il ajoutoit aussitôt comme un grand législateur: *Et moi je vous dis, &c.* Les Pharisiens enseignoient aux peuples, dit S. Jérôme, les choses qu'ils trouvoient écrites dans Moïse & dans les Prophètes. Mais J. C. comme étant le Dieu & le Seigneur de Moïse, ajoutoit ce qu'il vouloit à la loi, & la perfectionnoit dans les choses où elle sembloit défectueuse. Il découvroit l'esprit même de cette loi, qui étoit toujours demeuré comme renfermé sous l'écorce de la lettre. Il apprenoit le vrai culte qui se rend à Dieu en esprit & en vérité. Et il retiroit d'un culte charnel & grossier ces peuples accoutumés à une lettre, qui seule n'étoit pas capable de donner la vie à ceux qui s'y attachoient.

Chrysost.
in Matt.
hom. 26^o

Hieron.
in hunc
locum.



CHAPITRE VIII.

Lépreux. Centenier. Belle-mère de S. Pierre. Suivre J. C. Tempête apaisée : Démon chassé : Pourceaux précipités.

† III. 1. † JÉSUS étant descendu de la
Dimanc. après les
Rois, ou le de peuple le suivit :
XXIV.

après la Pentec. 2. & un lépreux venant à lui l'adoroit, en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me * guérir.

Marc. 1. 3. JÉSUS étendant la main le tou-
40. cha, & lui dit : Je le veux : * Soyez
Luc. 5. guéri; & sa lèpre fut * guérie au mê-
12. me instant.

4. Alors JÉSUS lui dit ; Gardez-
vous bien de parler de ceci à person-
Levit. ne; mais allez vous montrer au Prê-
14. 2. tre, & offrez le don prescrit par
Moïse, afin que cela leur serve de
témoignage.

† I. Jeu- 5. † JÉSUS étant entré dans Ca-
di de Ca- pharnaïm, un * Centenier vint le
rême. trouver, & lui fit cette prière :
Luc. 7. 6.

6. Seigneur, mon serviteur est
couché & malade de paralysie dans
ma maison, & il souffre extrême-
ment.

7. JÉSUS lui dit : J'irai, & je le
guérirai.

8. Mais le Centenier lui répon-
dit : Seigneur, je ne suis pas digne
que vous entriez dans ma maison :
mais dites seulement une parole, &
mon serviteur sera guéri.

9. Car quoique je ne sois moi-
même qu'un homme soumis à la puis-
sance d'un autre, ayant néanmoins

1. CUM autem descen-
disset de monte,
secutæ sunt eum turbæ mul-
tæ :

2. & ecce leprosus ve-
niens, adorabat eum, di-
cens : Domine, si vis, po-
tes me mundare.

3. Et extendens Jesus
manum, tetigit eum, di-
cens : Volo ; Mundare : &
confestim mundata est le-
pra ejus.

4. Et ait illi Jesus : Vide
nemini dixeris ; sed vade,
ostende te sacerdoti, &
offer munus, quod præce-
pit Moyses, in testimo-
nium illis.

5. Cùm autem introisset
Capharnaum, accessit ad
eum Centurio, rogans eum,

6. & dicens : Domine,
puer meus jacet in domo
paralyticus, & male tor-
quetur.

7. Et ait illi Jesus : Ego
veniam, & curabo eum.

8. Et respondens Centu-
rio, ait : Domine, non
sum dignus ut intres sub
tectum meum ; sed tantùm
dic verbo, & sanabitur puer
meus.

9. Nam & ego homo
sum sub potestate constitu-
tus, habens sub me mili-

* 2. *letr. purifier.* = * 3. *letr. soyez purifié.* = *Ibid. purifiée.* = * 5. *expl. Capitaine de cent hommes.*

res, & dico huic : Vade , & vadit ; & alii : Veni , & venit ; & servo meo : Fac hoc , & facit.

10. Audiens autem Jesus miratus est , & sequentibus se dixit : Amen dico vobis , non inveni tantam fidem in Israel.

11. Dico autem vobis , quòd multi ab oriente & occidente venient , & recumbent cum Abraham , & Isaac , & Jacob in regno cœlorum :

12. filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ibi erit fletus & stridor dentium.

13. Et dixit Jesus Centurioni : Vade , & sicut credidisti , fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora.

14. Et cùm venisset Jesus in domum Petri , vidit socrum ejus jacentem , & febricitantem :

15. & tetigit manum ejus , & dimisit eam febris & surrexit , & ministrabat eis.

16. Vesperè autem facto , obtulerunt ei multos dæmonia habentes : & ejiciebat spiritus verbo : & omnes malè habentes curavit ;

17. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam , dicentem : Ipse infirmitates nostras accepit : & agrotationes nostras portavit.

18. Videns autem Jesus

des soldats sous moi , je dis à l'un : Allez-là , & il y va ; & à l'autre , Venez-ici , & il y vient ; & à mon serviteur : Faites cela , & il le fait.

10. JESUS entendant ces paroles en fut dans l'admiration , & dit à ceux qui le suivoient : Je vous dis en vérité , que je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël.

11. Aussi je vous déclare , que *Malachi* plusieurs viendront d'orient & *1. 11.* d'occident , & auront place dans le royaume des cieux avec Abraham , Isaac & Jacob :

12. mais que les enfans du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. Il y aura là des pleurs & des grincemens de dents.

13. Alors JESUS dit au Centenier : Allez , & qu'il vous soit fait selon que vous avez cru. Et son serviteur fut guéri à la même heure ¶.

14. JESUS étant venu en la maison de Pierre , vit sa belle-mère qui étoit au lit , & qui avoit la fièvre ;

15. & lui ayant touché la main , la fièvre la quitta ; elle se leva aussitôt , & elle les servoit.

16. Sur le soir on lui présenta *Marc. 12* plusieurs possédés , & il en chassa *32.* les malins esprits par sa parole , & guérit tous ceux qui étoient malades ;

17. afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Il a pris lui-même nos infirmités , & il * s'est chargé de nos maladies. *Isai. 53. 4.*
1. Petr. 2. 24.

18. Or JESUS se voyant envi-

ronné d'une grande foule de peuple, ordonna à ses disciples de le passer à l'autre bord du lac.

19. Alors un Scribe ou Docteur de la loi s'approchant, lui dit : Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez.

Luc. 9. 38. 20. Et JESUS lui répondit : Les renards ont des tanières, & les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

21. Un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permettez-moi d'aller ensevelir mon père avant que je vous suive.

Marc. 4. 36. Luc. 8. 22. Mais JESUS lui dit : Suivez-moi, & laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts.

32. †. IV. Di-
manche
après les
Rois, ou
X X V.
après la
Pentec.

23. † Il entra ensuite dans la barque, accompagné de ses disciples :

24. & aussitôt il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque étoit couverte de flots; & lui cependant dormoit.

25. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, & l'éveillèrent, en lui disant : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.

26. JESUS leur répondit : Pourquoi êtes-vous timides, hommes de peu de foi? Et se levant en même-temps, il * commanda aux vents & à la mer, & il se fit un grand calme.

27. Alors * ceux qui étoient présents furent dans l'admiration, & ils disoient : Quel est celui-ci, à qui les vents & la mer obéissent ¶?

turbas multas circum se; jussit ire trans fretum.

19. Et accedens unus Scriba, ait illi: Magister, sequar te, quocumque ieris.

20. Et dicit ei Jesus: Vulpes foveas habent, & volucres cœli nidos: filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

21. Alius autem de discipulis ejus ait illi: Domine, permitte me primùm ire, & sepelire patrem meum.

22. Jesus autem ait illi: Sequere me, & dimitte mortuos sepelire mortuos suos.

23. Et ascendente eo in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus:

24. & ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus, ipse verò dormiebat.

25. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, & suscitaverunt eum, dicentes: Domine, salva nos, perimus.

26. Et dicit eis Jesus: Quid timidi estis, modicæ fidei? Tunc surgens, imperavit ventis & mari, & facta est tranquillitas magna.

27. Porrò homines mirati sunt, dicentes: Qualis est hic, quia venti & mare obediunt ei?

†. 26. gr. parla avec menaces. = †. 27. expl. tant les disciples que ceux qui étoient, selon S. Marc, dans d'autres barques. Luc. 8. 25. Marc. 6. 36.

28. Et cum venisset trans fretum in regionem Gerasenorum occurrerunt ei duo habentes dæmonia, de monumentis exeuntes sævi nimis, ita ut nemo posset transire per viam illam;

29. & ecce clamaverunt dicentes: Quid nobis & tibi, Jesu fili Dei? Venisti huc ante tempus torquere eos?

30. Erat autem non longè ab illis grex multorum porcorum pascens.

31. Dæmones autem rogabant eum, dicentes: Si ejicis nos hinc, mitte nos in gregem porcorum.

32. Et ait illis: Ite. At illi exeuntes abierunt in porcos, & ecce impetu abiit totus grex per præceptum in mare, & mortui sunt in aquis.

33. Pastores autem fugerunt: & venientes in civitatem, nuntiaverunt omnia, & de eis, qui dæmonia habuerant.

34. Et ecce tota civitas exiit obviam Jesu: & viso eo rogabant, ut transiret à finibus eorum.

28. JESUS étant passé à l'autre bord au pays des * Geraséniens, deux possédés qui étoient si furieux que personne n'osoit passer par ce chemin-là, sortirent des sépulcres, & vinrent au-devant de lui,

29. ils se mirent en même-temps à crier, & à lui dire: JESUS fils de Dieu, qui a-t-il entre vous & nous? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps?

30. Or il y avoit en un lieu * peu éloigné d'eux un grand troupeau de porceaux qui païssoient;

31. & les démons le prioient, en lui disant: Si vous nous chassez d'ici, * envoyez-nous dans ce troupeau de porceaux.

32. Il leur répondit: Allez. Et étant sortis ils entrèrent dans ces porceaux: en même-temps tout ce troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, & ils moururent dans les eaux.

33. Alors ceux qui les gardoient s'enfuirent: & étant venus à la ville, ils racontèrent tout ceci, & ce qui étoit arrivé aux possédés.

34. Aussitôt toute la ville sortit pour aller au-devant de JESUS; & l'ayant vu ils le supplièrent de se retirer de leur pays.

†. 28. gr. Gergeséniens. = †. 30. gr. loin d'eux. = †. 31. g. permettez-nous d'entrer.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

†. 1. jusqu'au 5. **J**ESUS étant descendu de la montagne, une grande multitude de peuple le suivit; & un lépreux venant à lui, l'adoroit en lui disant: Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir, &c.

Hieron.
in hunc
locum.

Ce ne fut pas sans un effet de la divine providence, qu'après que le Fils de Dieu eut prêché au peuple une doctrine si élevée, il se présenta une occasion de faire paroître sa toute-puissance. Car il étoit nécessaire que la vérité de ce qu'il venoit de faire entendre fût confirmée par la vertu d'une guérison si miraculeuse. Saint Chrysofôme nous fait remarquer que ce ne sont ni les Docteurs de la loi, ni les Princes qui *suivent* le Fils de Dieu, mais des gens du simple peuple, exempts de corruption & de malice. C'étoient ces personnes qui l'écoutoient en silence, sans lui faire des objections malignes, sans le tenter, & sans trouver à redire à ce qu'il leur enseignoit, comme ont toujours fait les Pharisiens. Aussi après un si long discours ils continuent de le suivre, étant attirés & comme attachés à lui par la force de la vérité. JESUS-CHRIST paroît véritablement en établissant cette nouvelle Religion, puissant en œuvres comme en paroles; & les unes & les autres s'entre-soutenoient mutuellement pour la gloire de la vérité de l'Évangile. C'est ce qui fait dire à saint Augustin cette excellente parole : Que le Fils de Dieu apportant aux hommes une médecine qui devoit guérir les mœurs très-corrompues des hommes, se concilia par les miracles l'autorité qui lui étoit nécessaire, mérita par l'autorité qu'il s'étoit conciliée, qu'on ajoutât foi à ses paroles, & s'attira par la vertu de cette foi une grande multitude de personnes.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 26.

August.
de utilit.
cred. cap.
14.

Marc. 1.
40.

Luc. 5.
12.

Chryf. in
Matth.
hom.

Hieron.
in hunc
locum.
Jacob. 1.
5. 6.

Ce lépreux qui vient l'adorer en se prosternant devant lui, fait connoître, dit S. Chrysofôme, quelle étoit sa foi, & l'idée qu'il avoit de sa grandeur. La manière dont il lui demande sa guérison est admirable. Il ne lui dit point : Si vous priez Dieu pour moi; car il le reconnoissoit lui-même pour Dieu. Il ne lui dit pas non plus : Seigneur, guérissez-moi; mais il lui dit seulement : *Si vous voulez, vous pouvez me guérir*; c'est-à-dire, qu'en l'adorant comme Dieu il ne doutoit point de sa puissance pour le guérir : mais qu'il s'abandonnoit absolument à sa volonté pour sa guérison, sachant bien qu'elle en dépendoit uniquement : *Qui voluntatem rogat, de virtute non dubitat*. Et c'est aussi la manière dont saint Jacques nous apprend depuis qu'on devoit prier, *en demandant avec foi & sans aucun doute; parce que celui qui doute est semblable au flot de la mer, qui est agité & emporté çà & là par la violence du vent*.

La réponse du Sauveur étoit simple, selon saint Jérôme, & vraiment conforme à la foi de celui qui le prioit. Mais elle étoit en même-temps, selon saint Jean Chrysofôme, digne de la toute-puissance d'un Dieu. Le lépreux lui avoit dit : *Si vous voulez, vous pouvez me guérir* : & le Sauveur lui répondit, selon sa deman-

de: *Je le veux, soyez guéri.* Ce n'est pas ainsi, dit saint Chrysostôme, que les Apôtres parloient lorsqu'ils faisoient des miracles; & nul Saint ne s'est jamais attribué une telle puissance; car s'ils guérissent miraculeusement les malades, ce n'étoit pas par un effet de leur volonté & de leur vertu, mais de celle du Sauveur, dont ils étoient les ministres. J. C. dit donc: *Je le veux;* & il le dit avec efficace; & ce qu'il veut s'exécute au moment qu'il le commande: car c'est le Tout-puissant qui parle, & la nature lui obéit, dit saint Chrysostôme, avec encore plus de vitesse que l'Évangéliste ne le raconte. Parlez donc aussi, ô Médecin tout-puissant, pour la guérison de nos âmes toutes couvertes de la lèpre du péché; & dites avec la même efficace, à ceux qui vous prient avec la même soumission & la même foi que le lépreux: *Je le veux, soyez guéri.*

Le Fils de Dieu néanmoins avant que de dire à ce lépreux: *Je le veux, soyez guéri,* étendit la main & le toucha: & c'est une circonstance qui mérite d'être examinée. Car s'il le guérit par sa volonté & par la vertu de sa parole, quelle est la raison qui le porte encore à *le toucher de sa main?* Saint Jean Chrysostôme croit qu'il le fit pour faire connoître qu'il étoit au-dessus de la loi, qui défendoit de toucher à un lépreux; & que rien n'étoit impur pour celui qui étoit lui-même la source de la pureté. Il montra donc en touchant avec sa main ce lépreux, qu'il agissoit non en serviteur, mais en maître: & bien loin que cette lèpre put rendre impure la main de celui qui la touchoit; le lépreux fut lui-même purifié par l'atouchement divin de cette chair à laquelle le Verbe adorable s'étoit uni, pour guérir la lèpre spirituelle du péché répandue dans tous les hommes. J. C. est donc le premier qui ose toucher un lépreux. Et il le fait avec cette autorité souveraine, à laquelle nul ne sauroit s'opposer. Aussi nul de tout ce peuple n'ose l'en reprendre: car outre que leur esprit n'étoit pas rempli de jalousie, comme celui des Pharisiens, le miracle qui suivit le commandement de J. C. les porta plutôt à admirer ce qu'il faisoit, qu'à y trouver à redire.

*Chrysost.
ut supra.*

Mais pourquoi ordonne-t-il à cet homme qu'il avoit guéri, de ne parler à personne de sa guérison; d'aller seulement se montrer au Prêtre, & d'offrir le don prescrit par Moïse? Il le fait, dit saint Chrysostôme, pour éviter, ou plutôt pour nous apprendre à éviter la vaine gloire dans les actions éclatantes. Il vouloit aussi peut-être ôter tout sujet de jalousie à ses ennemis. Et comme il appartenait au Prêtre de discerner si un lépreux étoit guéri, afin de le rétablir dans la société des autres hommes, d'où sa lèpre

Levit. 14.

l'avoit fait exclure ; il veut accomplir la loi , en lui renvoyant ce lépreux qu'il avoit guéri , afin qu'il jugeât de sa guérison , & qu'il le fit acquitter de ce que la loi lui ordonnoit dans ces rencontres : car s'il ne la gardoit pas toujours , dit saint Chrysostôme , pour préparer peu à peu les hommes à l'établissement de son Evangile ; il ne s'en dispensoit pas aussi toujours , afin de fermer la bouche aux Juifs , & de condescendre en quelque sorte à leur foiblesse. Or il faut bien remarquer qu'en obligeant ce lépreux de s'aller montrer au Prêtre , & d'offrir le don prescrit par Moïse , il ajoute ces paroles : *afin que cela leur serve de témoignage.* Mais quel étoit donc ce témoignage ? C'est qu'en se montrant ainsi aux Prêtres par l'ordre de J. C. il leur faisoit voir premièrement la toute-puissance de celui dont la seule volonté l'avoit guéri de sa lèpre. En second lieu , il rendoit un témoignage à l'innocence de cet Homme-Dieu , qu'on accusoit d'être un vio-

*Hieron.
in hunc
locum.*

lateur de la loi. Et J. C. en usoit ainsi , dit saint Jérôme , afin que soit qu'ils crussent au Sauveur du monde en voyant ce grand miracle, ou qu'ils n'y crussent pas, il en tirât également sa gloire : s'ils y croyoient , ils étoient sauvés & guéris eux-mêmes de la lèpre criminelle de leurs péchés ; s'ils n'y croyoient pas , ils devenoient inexcusables d'avoir refusé de se rendre à un témoignage si évident de la vérité , & ils étoient convaincus en même-temps de l'injustice avec laquelle ils l'accusoient si souvent de s'opposer à la loi.

C'est ainsi que toutes les actions & routes les instructions du Fils de Dieu sont destinées pour servir de témoignage ou contre nous , ou pour nous , selon l'effet qu'elles auront produit , ou pour la ruine , ou pour la résurrection de nos ames : *Positus est hic in ruinam , aut in resurrectionem multorum.* On prédit de lui dès le temps de sa naissance : qu'il seroit en bute à la contradiction des hommes : *& in signum cui contradicetur.* Malheur à ceux à l'égard desquels cette prédiction se vérifie encore tous les jours , comme elle s'est trop vérifiée à l'égard des Prêtres , des Phariséens , & des Docteurs de la loi , qui se faisoient une espèce de Religion d'être toujours opposés à ce qu'il leur annonçoit , & de qui il est très-vrai de dire cette excellente parole de saint Augustin : Que la raison pour laquelle ils ne croyoient point à J. C. étoit parce qu'il leur disoit la vérité.

*Luc. 2.
34.*

ψ. 5. jusqu'au 11. *JESUS étant entré dans Capharnaüm , un Centenier vint le trouver & lui fit cette prière : Seigneur , mon serviteur est couché malade de paralysie dans ma maison , & il souffre extrêmement. JESUS lui dit : J'irai , & je le guérirai , &c.*

Luc. 7°

Saint Luc témoigne que le Fils de Dieu entra dans la ville de

Capharnaüm après qu'il eut achevé le grand discours dont on a parlé dans les chapitres précédens, & il rapporte aussitôt l'histoire du Centenier, sans parler en cet endroit de la guérison du lépreux. Mais saint Augustin explique ce que dit saint Luc, en cette manière : JESUS-CHRIST entra dans Capharnaüm après qu'il eut achevé de parler au peuple ; c'est-à-dire, qu'il n'y entra point avant qu'il eut fini son discours. Mais il n'est pas exprimé combien il se passa de temps depuis ce discours jusqu'à ce qu'il y entra. Et ce fut dans cet intervalle que le lépreux dont a parlé saint Matthieu fut guéri. Le Centenier étoit un officier d'armée qui avoit cent hommes sous sa conduite. Il paroît par l'Evangile qu'il étoit payen ; & les Pères l'ont ainsi cru. C'est ce qui sert à relever davantage l'ardeur de sa foi, qui eut la force de lui faire découvrir quelque chose de divin, ou pour mieux dire, Dieu même, à travers cette foiblesse apparente d'un homme mortel, dont il s'étoit revêtu dans son Incarnation. Saint Matthieu témoigne que ce Centenier vint trouver le Fils de Dieu. Mais saint Luc dit : qu'il lui envoya d'abord des principaux d'entre les Juifs, & ensuite ses amis. Cette contrariété apparente s'éclaircira aisément, si l'on considère avec saint Augustin, que saint Matthieu s'est servi d'une manière de parler fort usitée, lorsqu'il a dit qu'il alla trouver J. C. car quoique ce ne fut pas par lui-même, ce fut par les principaux d'entre les Juifs & par ses amis qu'il l'alla trouver, s'étant cru indigne, ainsi qu'il le dit ailleurs, d'y aller lui-même en personne, sans doute à cause qu'il étoit payen. Mais saint Augustin ajoute, que la louange que le Fils de Dieu lui donna ensuite, nous découvre une autre raison, pour laquelle S. Matthieu peut bien avoir dit, qu'il l'alla trouver. Car comme c'est véritablement par la foi qu'on approche du Sauveur, & que la foi de ce Centenier mérita d'être préférée à celle de tous les Juifs, l'Evangeliste a voulu nous faire entendre qu'il approcha en effet davantage de J. C. que ceux mêmes qu'il lui envoya. Que s'il fit d'abord, selon saint Luc, prier J. C. de venir lui-même pour guérir son serviteur, on verra bientôt l'accroissement de sa foi, qui lui fit juger que la seule volonté de cet Homme-Dieu suffiroit pour la guérison de son domestique. Et quoiqu'il y ait apparence que l'extrémité où étoit ce serviteur, selon le même saint Luc, qui témoigne qu'il étoit prêt de mourir, empêcha son maître de le faire porter à J. C. Saint Chrysostôme n'a pas laissé de l'attribuer à la grandeur de sa foi.

August.
de conf.
Evangel.
l. 2. c. 20

Matth. 8.
20.

Luc. 7. 5.
Hier. in
hunc loc.

August.
de verb.
Dom. ser.
6. c. 2.

Chrysof.
in Matth.
hom. 27.

Luc. 7.
3. 6.

August.
de conf.
Evangel.
ut supra.

Chrysof.
in Matth.
hom. 27.

Luc. 7. 6.

J. C. lui répond d'abord, ou plutôt à ceux qui lui parloient de sa part : Qu'il iroit chez lui, & qu'il guériroit son serviteur.

Mais lorsque cet officier eut appris que le Sauveur étoit assez proche de sa maison, *il lui dit*, ou lui fit dire plutôt par ses amis: *Qu'il n'étoit pas digne qu'il entrât chez lui; & que pourvu qu'il dit seulement une parole, son serviteur seroit aussitôt guéri.* Voilà donc une espèce de miracle aussi grand que la guérison du paralytique. Voilà comment J. C. en s'approchant seulement de la maison du Centenier, embrase son cœur, lui découvre sa divinité cachée sous les voiles d'un corps mortel, & lui fait dire cette excellente parole qui a été jugée digne d'être mise dans la bouche de tous les chrétiens, lorsqu'ils reçoivent le corps adorable de J. C. C'est cette parole pleine de foi & d'humilité, d'un homme élevé & nourri dans le paganisme, d'un homme revêtu d'autorité & accoutumé à commander à d'autres hommes, d'un homme qui fait beaucoup plus pour la guérison de la paralysie corporelle de son serviteur, que nous ne faisons souvent pour la guérison de nos maladies spirituelles dont elle étoit la figure, qui doit couvrir de confusion notre lâcheté. Il se juge indigne, dit saint Augustin, de recevoir J. C. dans sa maison, & il se rend digne en même temps de le recevoir au fond de son cœur. Mais comme dit encore le même Saint, il y possédoit déjà celui dont il respectoit tellement la majesté, qu'il craignoit même qu'il n'entrât dans sa maison. Craignons nous autres qu'il ne vous arrive tout le contraire, lorsqu'en négligeant de nous éprouver, comme saint Paul nous l'ordonne, & nous jugeant dignes de recevoir J. C. dans l'Eucharistie, quoique le péché règne encore dans notre cœur, nous recevons, au lieu du salut notre jugement. *Dites donc, Seigneur, une parole, & nous serons infailliblement guéris*: dites *Ps. 34. 3.* à notre ame cette parole efficace: *Je suis ton salut. Dic animæ meæ: Salus tua ego sum; & nous serons sauvés.*

La raison que le Centenier donne à J. C. pour l'empêcher de venir dans sa maison, doit être sans doute quelque chose d'admirable, puisqu'elle a été le sujet de l'admiration de J. C. même: *Car quoique je ne sois*, lui dit cet officier, *qu'un homme soumis à la puissance d'un autre*, si je donne néanmoins quelque ordre à mon serviteur, ou à un de mes soldats, ils m'obéissent dans le moment. C'est donc de même que s'il eût dit au Sauveur, puisqu'étant moi-même soumis à d'autres, je suis obéi si promptement par ceux qui me sont soumis; combien vous, Seigneur, qui êtes Dieu & tout-puissant, serez-vous plutôt obéi quand vous parlerez?

Aug. ib.
Chryost.
hom. 27
Hieron.
in hunc
locum.
August.
contra

J. C. en admirant la réponse du Centenier, n'y trouvoit rien d'admirable que ce qu'il avoit lui-même inspiré dans le cœur de

cet officier par sa grâce. Mais il vouloit, en admirant cette grande foi dans un payen, la faire admirer non-seulement de tous ses disciples & de tous les Juifs qui le suivoient, mais encore de toute la postérité. Et lorsqu'il assure qu'il n'avoit point trouvé un exemple d'une telle foi dans Israël, il parle, dit saint Augustin, d'Israël, selon la chair : car ce Centenier étoit déjà Israélite selon l'esprit. Or le Fils de Dieu étoit venu vers cet Israël charnel, c'est-à-dire, vers les Juifs, pour chercher premièrement les brebis perdues parmi un peuple au milieu duquel il avoit daigné s'incarner : c'est parmi ce peuple qu'il témoigne n'avoir point trouvé tant de foi que dans l'officier de notre Evangile. Les hommes peuvent, dit le même Saint, mesurer la foi des autres & en juger comme hommes. Mais celui qui voit à nu le secret des ames, voulut lui-même rendre témoignage du cœur de cet homme ; & en même-temps que le Centenier eut prononcé des paroles d'une humilité si admirable, le Médecin tout-puissant prononça aussi des paroles efficaces pour la guérison de son serviteur mourant.

*advers.
leg. &
Proph. l.
1. c. 7.*

*August.
de verbis
Dom. ser.
6. c. 2.*

Saint Augustin nous invite encore avec saint Hilaire à considérer particulièrement dans ce miracle, que J. C. étant au milieu du peuple Juif déclaroit dès-lors, que l'Eglise seroit répandue dans toute la terre, où il devoit envoyer ses Apôtres. Les Gentils, dit-il, ne l'ayant point vu, crurent en lui : les Juifs au contraire l'ayant vu, le firent mourir. N'étant point entré dans la maison du Centenier qui étoit payen, il ne laissa pas de remplir de foi son cœur, & tous ceux de sa maison par la présence invisible de sa divine majesté. De même, il ne fut présent de corps que parmi le peuple Juif ; & ce ne fut point parmi les Gentils qu'il naquit d'une vierge, qu'il souffrit, qu'il conversa, & qu'il fit tant de choses merveilleuses : mais c'a été cependant parmi les nations qu'on a vu l'accomplissement de cette prédiction : *Un peuple que je n'avois point connu, m'a été assujetti : il m'a obéi aussitôt qu'il a entendu ma voix.* La même chose est marquée encore plus clairement dans les paroles suivantes.

*Aug. ib.
Hilarius
in Matt.
can. 7.*

ψ. 11. jusqu'au 14. *Aussi je vous déclare que plusieurs viendront d'orient & d'occident, & auront place dans le royaume des cieus avec Abraham, Isaac & Jacob : mais que les enfans du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures, &c.*

Le Fils de Dieu, comme un nouveau législateur, déclare ici nettement, qu'à l'avenir ce ne seroit plus la justice de la loi, mais la foi qui sauveroit ; & il prédit la vocation des Gentils en même-temps qu'il humilie l'orgueil des Juifs : car quoiqu'il ne nomme pas positivement les Gentils, il les marque clairement

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 27*

August. de verb. Dom. ser. 6. c. 3. par cette multitude de personnes qui devoient venir de l'orient & de l'occident, c'est-à-dire, de toute la terre, désignée par ces deux parties du monde, & se reposer ou s'asseoir à la table céleste avec les saints Patriarches. Et il s'explique de nouveau lorsqu'il ajoute :
Id. ib. c. 3. Chryf. ib. ut supra. Rom. 9. 5. Que les enfans du royaume seroient jetés dans les ténèbres extérieures. Car les Juifs sont ainsi nommés, parce que le royaume avoit été préparé pour eux, que la loi leur avoit été donnée, que les Prophètes leur avoient été envoyés, que le temple & le sacerdoce établi de Dieu étoit parmi eux; & qu'ils avoient célébré & observé jusqu'alors ce qui étoit la figure de toutes les choses à venir : mais parce qu'ils refusèrent de reconnoître la vérité même, lorsqu'elle étoit présente au milieu d'eux; c'est pour cela qu'ayant été regardés comme les enfans du royaume, ils en ont été exclus par leur faute, & jetés dans les ténèbres extérieures; c'est-à-dire, dans l'enfer : car il est ainsi nommé par le Fils de Dieu, à cause que la béatitude est représentée dans les Ecritures sous la figure d'un souper; & que le lieu où l'on faisoit le souper étoit éclairé par un grand nombre de luminaires; ainsi lorsque l'on étoit chassé de ce lieu, l'on étoit comme jetés dans les ténèbres extérieures, c'est-à-dire, dans les ténèbres de dehors, ou qui étoient hors de la chambre du souper. C'est-là ce qu'on peut considérer comme le sens littéral de ces paroles.

Mais saint Augustin les expliquant d'une manière spirituelle, dit que les ténèbres de notre ame consistent principalement dans la privation de la connoissance de la vérité : lors donc que quelqu'un est livré à un si funeste aveuglement, il est exclus de la lumière intérieure de Dieu, mais non pas entièrement, tant qu'il est encore en cette vie; parce qu'il y a des ténèbres extérieures qui sont réservées pour le jour du jugement : & elles consistent à se voir entièrement rejeté de Dieu, après qu'on a refusé pendant cette vie de se rendre digne de le posséder. Car qu'est-ce autre chose, ajoute ce Saint, d'être entièrement hors de Dieu, que d'être dans le plus profond aveuglement ? *Penitus enim esse extra Deum quid est, nisi esse in summa cæcitate ?* Car Dieu habite une lumière inaccessible, où ceux-là seuls sont admis, à qui il dit :
Entrez dans la joie de votre Seigneur. Et saint Jérôme confirme cette même explication lorsqu'il dit : *Sed quoniam qui à Domino foras expellitur, lumen relinquit ; idcirco exteriores tenebræ nominatæ sunt.*

¶ 13. JESUS dit au Centenier : *Allez, & qu'il vous soit fait selon que vous avez cru, &c.*

Rendre la vie & le mouvement à des membres morts, c'est

quelque chose, dit saint Chrysofôme, qui épouvante l'esprit de l'homme, & qui est au-dessus de la nature. Mais si quelqu'un avoit peine à croire que ce serviteur paralytique ait été guéri par une seule parole, il en doit être persuadé, ajoute le même Saint, lorsqu'il voit aujourd'hui l'accomplissement de la prophétie que J. C. fit touchant la conversion des Gentils, en même-temps qu'il guérit la paralysie de ce serviteur. Et avant même que cette prédiction s'accomplît, ce miracle qui la suivit en devoit prouver la vérité à tout le monde. C'est pourquoi, dit ce grand Saint, aussitôt après que le Fils de Dieu eut fait cette prédiction, il guérit miraculeusement ce malade, afin d'établir ainsi les choses futures par les présentes. Car on pouvoit bien dès-lors croire aisément, que celui qui possédoit un pouvoir si souverain sur les corps, n'avoit pas une moindre connoissance de tous les temps; comme nous jugeons présentement, que celui qui a prédit si long-temps devant ce que nous voyons en nos jours parfaitement accompli, a bien pu aussi rétablir alors un paralytique par la vertu de sa parole.

Chrysof.
in Matt.
hom. 27.

Lorsque J. C. dit au Centenier : *Qu'il vous soit fait selon que vous avez cru*; il fait voir qu'il envisagea sa foi dans la guérison de son serviteur, comme il eut égard aussi, en guérissant un autre paralytique, à la foi de ceux qui le présentèrent. Ainsi trois choses sont dignes d'être admirées, selon saint Jean Chrysofôme, dans ce seul miracle : la foi toute extraordinaire du Centenier, qui fut un effet de la singulière miséricorde de J. C. la guérison du paralytique, qui fut un effet de la foi du Centenier, & de la puissance du Sauveur : & la prophétie touchant la vocation des Gentils, qui devoit être une suite de l'aveuglement par lequel les Juifs rejetoient eux-mêmes la foi & la grâce de l'Évangile, selon cette parole de saint Paul : *Que la chute d'Israël est devenue une occasion de salut pour les Gentils : Illorum delicto, salus est gentibus.*

Marc. 2.

5.

Rom. 11.

11.

ψ. 14. jusqu'au 18. JESUS étant venu en la maison de Pierre, vit sa belle-mère qui étoit au lit, & qui avoit la fièvre; & lui ayant touché la main, la fièvre la quitta, &c.

Ceci & toute la suite, jusqu'à la fin du neuvième chapitre, ne paroît pas rapporté dans l'ordre du temps; puisqu'on peut juger par saint Marc & par saint Luc, que toutes ces choses arrivèrent avant le sermon que J. C. fit sur la montagne, & par conséquent avant l'élection des douze Apôtres. Saint Matthieu reprend donc ici ces particularités après les avoir omises. La maison où il est dit que JESUS entra, & qui est nommée *la maison de Pierre*, est nommée dans saint Marc, *la maison de Simon* &

Marc. 1.

29.

Luc. 4.

38.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 28.

d'André. C'est ce qui peut faire juger, ou qu'elle avoit été en commun à ces deux frères, qui avoient alors tout quitté pour suivre J. C. ou qu'elle appartenoit à leur père, ou même à la belle-mère de saint Pierre, & qu'ils avoient accoutumé d'y loger. Le Sauveur entra donc dans cette maison, peut-être, dit saint Chrysofôme, pour y manger, & il y trouva que la belle-mère de saint Pierre étoit au lit ayant la fièvre, & une fièvre très-violente, selon saint Luc. Ce n'est pas saint Pierre, selon la remarque d'un saint Interprète, qui prie le Sauveur de venir chez lui. Il y vient de lui-même par un pur effet de sa bonté, & dans le dessein de guérir cette malade. Car il n'y avoit aucun hasard dans tous ces événemens, qui étoient réglés par l'ordre de sa providence. Les autres Evangélistes ont marqué ceci de particulier : Qu'il ne la guérit qu'à la prière de ceux qui étoient présens, & qu'il ne *lui toucha* pas seulement *la main*, selon qu'il est dit ici, mais qu'il la souleva, & commanda à la fièvre de la quitter. C'étoit un Dieu qui parloit : & la nature ne peut manquer de lui obéir. C'étoit la chair adorable du Verbe incarné qui la touchoit : comment l'ouvrage qu'il avoit formé, n'eut-il pas été réformé dans le moment, & rétabli dans son état naturel ? On admire ces guérisons miraculeuses produites dans les corps des hommes par la vertu toute-puissante de l'attouchement de l'Homme-Dieu, & de son commandement : & l'on est comme insensible au grand miracle de la conversion de tout l'univers produit par la parole efficace qu'il a mise dans la bouche des Apôtres. Mais ce qui peut nous faire trembler, c'est que cette chair de J. C. encore mortel, arrêtoit en un instant la violence de la fièvre dans les malades qu'elle touchoit ; & que cette même chair devenue glorieuse & immortelle ne nous touchant pas seulement comme ces malades, mais étant reçue par la communion au-dedans de nous, nous laisse souvent dans l'ardeur des mêmes passions, figurées, selon saint Ambroise, par la violence de cette fièvre de la belle-mère de saint Pierre. Si donc notre foi est encore foible, & si notre piété ne se trouve point accompagnée de la ferveur qui nous rend dignes d'être exaucés, joignons-nous d'esprit & de cœur à toute l'Eglise, dont *les prières* suppléeront au défaut des nôtres, & nous feront mériter, que cette chair médicinale & vivifiante de J. C. ne nous touche pas inutilement dans la participation des saints mystères.

Chrysoft.
ut suprâ.

Le Fils de Dieu rétablit en un instant la belle-mère de saint Pierre dans une santé parfaite. *Elle se leva*, dit l'Evangéliste, & *les servit* : ce qui montre d'un côté la souveraine puissance de J. C.

& de l'autre la reconnoissance & le grand zèle de cette femme. C'est ainsi que l'ame qui a obéi à la voix de J. C. & qui a été touchée de son doigt divin, qui nous marque son saint Esprit, se leve en sortant de son assoupissement; & qu'au lieu de demeurer dans l'inaction comme auparavant, elle agit, mais pour le service de son divin libérateur. Le passage d'Isaïe que cite ici S. Matthieu, après toutes les guérisons miraculeuses que fit J. C. s'entend particulièrement, selon saint Jean Chrysostôme, des maladies spirituelles de nos ames, dont il a daigné se charger en se faisant homme, & s'engageant par un excès de bonté pour nous, comme une victime à la justice de son Père. Mais l'Evangeliste l'a appliqué aux maladies corporelles, pour nous marquer, dit le même Saint, que la plupart de ces maladies tirent leur origine de celle des ames. Car si la mort, qui est le plus grand de tous les maux, vient de cette source, faut-il s'étonner que les autres en naissent aussi comme de leur principe?

ÿ. 18. jusqu'au 23. JESUS se voyant environné d'une grande foule de peuple, ordonna à ses disciples de le passer à l'autre bord du lac de Genesareth. Alors un Docteur de la loi s'approchant, lui dit: Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez, &c.

Saint Jean Chrysostôme croit que J. C. s'éloigna exprès de cette foule de peuple qui le suivoit avec tant d'ardeur, pour nous donner un exemple d'humilité & d'éloignement de toute vaine gloire. Car il défendoit aux démons mêmes de dire qu'il étoit, selon que saint Marc & saint Luc l'ont marqué en cet endroit. Le même Saint croit encore, que le Fils de Dieu pouvoit en user ainsi pour adoucir en quelque façon l'envie des Prêtres, des Pharisiens, & des Docteurs de la loi, ayant encore plus de soin du salut des ames que de la santé des corps. Car quoiqu'il ne fit que du bien à tous ces peuples, il ménageoit avec beaucoup de bonté la foiblesse de ses ennemis, & donnoit lieu à leur malice de se guérir par la sagesse de sa conduite. Lorsque le Sauveur se déroboit à la vue du monde, un Docteur de la loi vint se présenter à lui, & lui dit avec assurance: Qu'il le suivroit en tous lieux comme son disciple. Cette parole, qui est la même à peu près que celle que lui dit depuis saint Pierre, a paru à saint Chrysostôme pleine de présomption. Car il s'en falloit beaucoup qu'il n'eut supputé ce qu'il lui faudroit souffrir, pour suivre partout le Fils de Dieu dans cet état d'abaissement & de pauvreté où il avoit bien voulu se réduire. Quelques Pères ont cru même que cet homme étoit possédé de l'amour du bien, & que touché de la grandeur des miracles du Fils de Dieu, il vouloit le suivre,

Chrysoſt.
ut ſuprà.

Marc. 1.
34.
Luc. 4.
41.

Hieron.
in hunc
locum.
Chryſoſt.
ut ſuprà

August.
Quest. 5.
in Matt.

pour faire une espèce de trafic de la piété ; c'est-à-dire , qu'il désiroit la même chose que Simon le Magicien voulut depuis acheter de saint Pierre , & cherchoit dans le même esprit à faire des œuvres miraculeuses. Mais de quelle sorte lui répond le Fils de Dieu ? Il a plus d'égard dans sa réponse à ce qu'il pensoit , qu'à ce qu'il disoit. *Les renards* , lui dit le Sauveur , *ont des tanières , & les oiseaux du ciel ont des nids : mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête* ; c'est-à-dire , selon saint Jérôme : Pourquoi voulez-vous me suivre dans la vue des richesses , & d'un gain bas & sordide , puisque je vis dans une entière pauvreté ; jusqu'à n'avoir pas la moindre maison qui m'appartienne ? Saint Augustin croit néanmoins , que ce fut plutôt la vanité qui porta ce Docteur de la loi à vouloir suivre J. C. à cause de ses grands miracles ; & qu'elle peut nous être marquée par le vol des *oiseaux du ciel*. Il ajoute , qu'il feignit de vouloir être le disciple du Sauveur , ne le voulant pas sincèrement ; & que cette fiction est figurée par *les renards* , qui sont tout remplis de ruses & d'artifices : mais le Fils de Dieu confondit en peu de mots ce Docteur superbe & dissimulé , qui ne put goûter , que celui qui se faisoit admirer de tout le peuple par ses miracles , *ne possédât pas le moindre lieu où il put reposer sa tête*. Quoiqu'il fut le maître de toute la terre , qui étoit son propre ouvrage , il fit connoître à ce Docteur de la loi , que depuis que le Fils de Dieu avoit daigné s'incarner & devenir *le Fils de l'homme* , selon le nom qu'il se donne ici & ailleurs , ceux qui prétendoient *le suivre* , devoient aimer comme lui un état d'anéantissement , de souffrances & de pauvreté. Ainsi la réponse de J. C. lui découvrant la secrète plaie de son cœur , il fut arrêté tout-court , dit saint Chrysostôme , dans le dessein qu'il avoit. Cependant notre Sauveur ne l'avoit pas rejeté en lui parlant de la sorte : il lui avoit seulement reproché en termes couverts son mauvais désir , lui laissant en même-temps la liberté de le suivre , s'il vouloit vivre aussi rabaisé & aussi pauvre que lui. Mais cet homme dissimulé parut bientôt au dehors ce qu'il étoit au dedans ; & il ne dit plus à J. C. qu'il étoit prêt de le suivre , depuis qu'il comprit par sa réponse , que le partage de ses disciples étoit d'être pauvres & dans la souffrance. L'exemple de tous les siècles a fait voir qu'il y a toujours eu dans l'Eglise de ces faux disciples de J. C. qui semblables aux *oiseaux du ciel* , cherchoient à se reposer dans *leur nid* , & à trouver toutes leurs consolations en cette vie , en même-temps qu'ils s'élevoient vainement dans des pensées présomptueuses ; ou qui comme des *renards* s'éloignoient de la droiture des sentiers de leur divin mai-

tre, & suivoient comme des routes d'égarement en s'enfonçant dans la terre, & en usant de mille artifices pour se perdre eux-mêmes. Car il est rare de suivre le Fils de Dieu dans cette droiture & cette simplicité de cœur, qui tient l'ame toujours ferme dans la vérité, sans qu'elle s'attache à la terre, & qui la fait vivre dans le monde comme n'y possédant rien.

Voici deux hommes qui bien qu'opposés de sentimens & de conduite, nous font voir par leur exemple combien souvent on se trompe dans la profession que l'on fait de vouloir être disciple de J. C. Le premier dit hardiment, qu'il *suivra par-tout* le Sauveur. Et le Fils de Dieu lui fait sentir par sa réponse, qu'il étoit un présomptueux de s'assurer si légèrement sur soi-même, pour faire une chose qu'il ne pouvoit faire sans le secours de sa grâce. C'étoit un malade qui ne se connoissoit pas. Les renards avoient des tanières dans son cœur rempli de déguisement; & les oiseaux du ciel y avoient leur nid à cause de son orgueil: mais le Fils de l'homme ne trouvoit point où y reposer sa tête, parce qu'il n'y avoit point de simplicité ni de foi.

Le second étoit déjà du nombre de ses disciples, & il veut le suivre: mais il s'excuse de le faire avant que d'avoir rendu les derniers devoirs à son père. C'étoit une chose louable en elle-même, dit saint Chrysostôme, que la permission qu'il demandoit. Mais J. C. la lui refuse, parce qu'il y avoit d'autres personnes pour ensevelir son père; & que la voix du Seigneur l'appelant à lui, il devoit être fidelle à le suivre. J. C. ne défend donc pas ces derniers devoirs, dit saint Chrysostôme, comme s'il vouloit nous porter à mépriser nos parens: mais il a dessein seulement de nous faire concevoir que nous n'avons rien de plus important que l'affaire de notre salut. Et lorsqu'il veut préparer ses serviteurs à la prédication de l'Évangile, il n'entend point, dit saint Augustin, qu'on s'en excuse par aucun prétexte qui regarde cette piété, qu'il nomme charnelle & temporelle. Il est vrai, ajoute-t-il, que c'est un des points de la loi de Dieu d'honorer son père & sa mère; & que J. C. en a même reproché le violement aux Juifs. Ce jeune homme prétendoit donc obéir à Dieu, en donnant la sépulture à son père. Mais si le père doit être honoré, Dieu doit être préférablement obéi; & il faut qu'il ait toujours la préférence de notre amour. Je vous appelle à la prédication de mon Évangile., disoit J. C. à ce jeune homme; & vous m'êtes nécessaire pour une autre fonction plus importante que celle d'ensevelir votre père. *Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts.* Votre père est mort, non-seulement de la vie du

August.
de verb.
Dom. ser.
7. c. p. 20

Tertull.
advers.
Marcion.
l. 4. c. 25.
Chrysoft.
in Matth.
hom. 28.

Aug. ib.
ut supra.
Hier. in
hunc loc.
Luc. 9
58.

corps, mais de la vie de la foi. Laissez donc le soin à ceux qui sont infidèles & vraiment morts devant Dieu à ensevelir leurs morts. Mais pour vous, ne différez point de vous appliquer à me suivre & à annoncer la parole de la vie & le royaume de Dieu.

Ψ. 23. jusqu'au 28. Il entra ensuite dans la barque étant accompagné de ses disciples : & aussitôt il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque étoit couverte de flots, & lui cependant dormoit. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, & l'éveillèrent, en lui disant : Seigneur, sauvez-nous, &c.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 29.

Ce que nous venons de dire arriva lorsque J. C. étoit sur le point d'entrer dans la barque, sur laquelle il devoit passer avec ses disciples à l'autre bord du lac de Genesareth pour éviter la grande foule du peuple. La tempête qui s'excita tout-d'un-coup lorsqu'ils traversoient ce lac, étoit une chose naturelle : mais le Fils de Dieu voulut s'en servir pour humilier ses disciples, au milieu de tous les applaudissemens du peuple étonné de tant de merveilles qu'opéroit leur divin maître. Ce sommeil de J. C. quoiqu'il fut aussi naturel, étoit néanmoins l'effet de la volonté de celui qui s'étoit chargé des infirmités de l'homme pour le sanctifier & le sauver. Il étoit donc très-important qu'il dormît lorsque la tempête s'excita; car s'il eût été éveillé, ses disciples auroient pu croire que la mer s'étoit enflée malgré lui. Et c'est à cause qu'il dort que les disciples consternés se hâtent de l'éveiller, & qu'ils lui disent, qu'ils alloient périr s'il ne les fauvoit. Mais pourquoi J. C. les reprend-il d'avoir peu de foi; puisqu'ils le reconnoissent actuellement pour leur Sauveur, lorsqu'ils le prient de les tirer d'un si grand péril? C'est qu'il vouloit, dit saint Chrysofôme, leur faire sentir par ce reproche, que la crainte qui les troubloit ne venoit pas tant du péril où ils se trouvoient, que de la foiblesse de leur foi : car ils témoignent assez qu'ils n'avoient pas de J. C. l'idée qu'ils devoient avoir; puisque s'ils l'eussent véritablement regardé comme un homme qui étoit Dieu, ils l'auroient cru tout-puissant pour apaiser cette tempête sans qu'ils l'eussent éveillé. En effet, l'admiration qu'ils font paroître en disant : *Quel est celui-ci à qui les vents & la mer obéissent?* fait bien voir qu'ils jugeoient encore de J. C. d'une manière bien humaine; & que le grand nombre de miracles qu'il avoit faits devant leurs yeux n'avoient pu encore les affermir dans la créance de sa divinité.

Hilaris
in Matt.
can. 8.

Saint Hilaire dit excellemment sur le sujet de cette tempête: « Que les Eglises (ou les ames) au milieu desquelles le

» Verbe de Dieu ne veille pas , font en grand danger de faire
 » naufrage. Ce n'est pas , comme dit ce Saint , que J. C. puisse
 » maintenant s'endormir ; mais c'est que par notre propre
 » assoupissement , il est comme endormi au dedans de nous.
 » Et cela arrive principalement , ajoute-t-il , afin que dans
 » l'affliction & dans la crainte du péril nous mettions toute
 » notre espérance en Dieu. Que s'il reprocha à ses disciples
 » en cette rencontre leur timidité & leur peu de foi , il a voulu
 » que le souvenir perpétuel de ce reproche nous représentât ,
 » que ceux en qui la foi de J. C. est vigilante , ne doivent
 » avoir aucune crainte de tous les soulèvemens du siècle » :
Metum scilicet motuum sæcularium , cum quibus Christi fides vigi-
let , nullum esse oportere.

C'est encore dans le même sens que S. Augustin disoit à son
 peuple ces belles paroles : « Nous navigeons pendant cette
 » vie , comme sur une espèce de lac : les vents & les tempêtes
 » ne manquent point de venir nous y attaquer ; & notre
 » vaisseau est presque rempli par les flots des continuelles
 » tentations de ce siècle. D'où cela arrive-t-il , sinon de ce
 » que J. C. est endormi ? Si J. C. ne dormoit pas dans votre
 » ame , vous ne seriez pas agités par ces tempêtes ; mais vous
 » jouiriez d'un grande tranquillité , JESUS veillant avec vous.
 » Or quand est-ce que JESUS est endormi , sinon lorsque votre
 » foi touchant JESUS est assoupie ? Vous considérez d'une
 » part les méchans dans la prospérité ; & de l'autre les bons
 » dans l'adversité. C'est-là une tentation , & comme un flot
 » qui s'élève pour remplir votre vaisseau ; & vous dites en
 » vous-mêmes : O Dieu , est-ce donc là votre justice , que les
 » méchans soient heureux , & que les bons soient dans la
 » douleur ? Mais Dieu vous répond en même-temps : Est-ce
 » donc là votre foi ? est-ce là ce que je vous ai promis ? est-
 » ce pour cela que vous avez été fait Chrétien , afin d'être
 » heureux dans ce siècle & d'être ensuite tourmenté éternelle-
 » ment dans l'enfer ? C'est donc parce que JESUS est endormi
 » & votre foi assoupie , que ces tempêtes troublent votre
 » paix. Réveillez JESUS , & dites-lui que vous périssiez. Alors
 » votre foi se réveillera dans votre cœur ; & avec le secours
 » de sa grâce , vous commencerez à considérer la fragilité des
 » biens périssables qui sont donnés présentement aux méchans ,
 » & l'éternité des biens qui vous sont promis. Ainsi J. C. étant
 » réveillé & votre foi excitée , cette tempête n'ébranlera plus

August.
in Ps. 25.
in fin.
præfat.
enar. 1.

» votre cœur parce que votre foi deviendra victorieuse des vents & des flots ».

*Tertull.
de Bapt.
cap. 12.*

Tertullien dit, que la barque dans laquelle le Sauveur monta, étoit la figure de l'Eglise, qui est agitée dans le siècle, comme en une mer, par les flots des tentations & des persécutions; Que le Seigneur est comme endormi, à cause de la patience qu'il fait paroître dans le temps de cette vie; mais que dans la fin des temps étant comme réveillé par les prières des Saints, il arrêtera la fureur du siècle, & rendra le calme à ses serviteurs.

ψ. 28. jusqu'à la fin du chap. JESUS étant passé à l'autre bord au pays des Geraséniens, deux possédés, qui étoient si furieux que personne n'osoit passer par ce chemin-là, sortirent des sépulcres, & vinrent au-devant de lui en criant : JESUS Fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous & nous ? &c.

*Chryf. in
Matth.
hom. 29.*

Pendant que le peuple & les disciples mêmes de J. C. le regardoient comme un homme, en se demandant : Qui est celui-ci ? les démons publient eux-mêmes qu'il est Dieu : & ceux à qui le miracle d'une tempête calmée si miraculeusement n'avoit pu faire découvrir sa divinité, apprennent par la confession forcée de ces esprits ennemis de la gloire de son nom, qu'il est lui-même le Fils de Dieu. L'endroit où JESUS aborda se nommoit le pays des Geraséniens, du nom de la ville de Gerasa, ou le pays des Gadaréniens du nom de la ville de Gadara; car ces deux villes, qui n'étoient pas éloignées l'une de l'autre, donnoient indifféremment leur nom au même pays. S. Matthieu parle ici de deux possédés qui vinrent trouver J. C. quoique S. Marc & S. Luc ne parlent que d'un. Mais la raison est, selon

*Marc. 4.
1.*

*Luc. 8.
27.*

*Chrysoft.
ut supra.*

*Aug. de
consens.*

*Evangel.
l. 2. c. 24.*

S. Jean Chrysofôme, que celui dont ces deux Evangélistes se sont contenté de parler, étoit possédé d'une manière plus violente; ou même, selon S. Augustin, que c'étoit une personne plus connue dans tout le pays. Il est marqué, qu'ils sortirent des sépulcres, parce que c'étoit en ces lieux abandonnés qu'ils habitoient. Et l'on comprend aisément comment ils pouvoient y habiter, lorsqu'on se souvient du sépulcre de J. C. qui étoit un lieu taillé dans le roc, où les Apôtres S. Pierre & S. Jean

*Matth.
26. 6.*

*Joan. 20.
6. 8.*

entrèrent après la résurrection. Les sépulcres étoient donc comme des cavernes où l'on pouvoit se retirer. Et les démons obligeoient ces possédés d'y demeurer comme en un lieu plein d'horreur; voulant inspirer aux hommes cette erreur très-pernicieuse, comme l'appelle S. Chrysofôme, que les âmes après être séparées de leur corps devenoient démons. Car ç'a été une opinion soutenue par des Philosophes & des hérétiques

*Chrysoft.
ut supra.*

*August.
de civit.*

Dei. l. 9.

tiques

tiques, ainsi qu'il paroît par le témoignage des saints Pères. c. 11. & heres. Hieron. ep. 59. ad Avit.

Ces deux possédés ayant donc senti la présence du Fils de Dieu, sortirent de leurs sépulcres & vinrent au-devant de lui en criant : *JESUS Fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous & nous ?* Rien ne prouve davantage la foiblesse des démons, que de voir ceux qui brisoient les chaînes dont on vouloit les lier, & qui étoient si furieux que personne n'osoit passer par ce lieu, venir d'eux-mêmes trouver le Sauveur, & reconnoître sa toute-puissance. Il ne faut pas néanmoins, dit S. Jérôme, regarder cette confession publique qu'ils font touchant la divinité de J. C. comme quelque chose de méritoire & digne de récompense. C'étoit malgré eux qu'ils étoient contraints d'attester son pouvoir suprême, dont ils sentoient les effets terribles, & qu'ils redoutoient encore plus pour l'avenir : car ils étoient comme des esclaves fugitifs, qui après beaucoup de temps, revoyant leur maître qu'ils ont quitté, ne songent qu'à le prier de les épargner pour le châtiment qu'ils ont mérité. Ainsi, continue ce Père, les démons voyant tout-d'un-coup le Fils de Dieu converser parmi les hommes, crurent qu'il étoit venu pour les juger. Et sa présence devenoit pour eux un nouveau tourment, quoique la pensée qu'ils avoient du Fils de Dieu, étoit plutôt un soupçon, qu'une claire connoissance. Car, comme dit S. Augustin, il ne se faisoit connoître à eux qu'autant qu'il vouloit ; & il le vouloit autant qu'il étoit besoin pour accomplir les desseins de sa sagesse. Or il se faisoit connoître aux démons, non selon qu'il est la vie éternelle & la lumière immuable qui éclaire l'ame des justes, mais par quelques signes temporels de sa puissance, qui pouvoient être plutôt aperçus par l'intelligence spirituelle des esprits malins, que par la foible lumière des hommes. Lors donc qu'il jugeoit devoir supprimer un peu ces signes visibles, & se cacher davantage, le prince même des démons entroit aussitôt en doute sur son sujet ; comme il le fit voir lorsqu'il le tenta, pour connoître s'il étoit le CHRIST. Hieron. in hunc locum. August. de civit. Dei. l. 9. c. 21.

Comme la présence du Fils de Dieu, & l'ordre qu'il leur donnoit de sortir de ces possédés, selon que le dit S. Luc, les tourmentoit véritablement, ils se plaignirent à lui de ce qu'il venoit *les tourmenter avant le temps* ; c'est-à-dire, avant ce jour de la fin du monde, où ils devoient être, selon l'expression de saint Augustin, punis par une éternelle damnation avec tous les hommes qu'ils auront associés à leur malheur. Luc. 8. 29. 31. August. de civit. Dei. lib. 9. c. 23.

On est surpris d'entendre parler de ce grand troupeau de O

*Chrysoft.
in hunc
locum.*

pourceaux, parmi un peuple à qui il étoit défendu par la loi de Dieu d'en manger. Mais les Interprètes remarquent fort bien, qu'il n'étoit pas défendu aux Juifs d'en nourrir, soit pour les vendre aux peuples voisins, & aux Romains mêmes qui commandoient dans le pays, soit pour s'en servir à d'autres usages que pour les manger. Ce qui doit donc surprendre ici davantage, est la demande que les démons font à J. C. de leur permettre d'entrer dans le corps de ces pourceaux, s'il les chassoit de ces possédés, & la permission qu'il veut bien leur en donner. Saint Chrysostôme en rapporte plusieurs raisons, & il dit d'abord que ce n'étoit point pour se rendre à leur prière, ni pour leur faire une grâce, mais pour nous donner des instructions très-importantes. Il vouloit donc premièrement nous faire comprendre de quelle fureur le démon étoit transporté contre les hommes. Secondement, il nous apprenoit qu'il n'y avoit rien de plus foible que cette rage du démon, puisqu'il n'avoit pas le pouvoir d'entrer même dans des pourceaux, s'il n'en recevoit la permission; & qu'ainsi un vrai Chrétien qui craint J. C. se rend redoutable à tout l'enfer. Enfin il nous assuroit par cet exemple, que la malice des démons étant liée par la puissance de Dieu, n'avoit fait souffrir à ces possédés qu'une partie de ce qu'ils auroient voulu, & que s'il avoit été en leur pouvoir, ils auroient traité ces deux hommes beaucoup plus cruellement encore que les pourceaux qu'ils firent précipiter dans la mer. Que si l'on s'étonne de ce qu'ils demandèrent à faire mourir ces pourceaux, l'on doit s'étonner beaucoup davantage de ce qu'ils demandent tous les jours à faire mourir des hommes, en leur ôtant, non la vie du corps, mais la vie de l'ame. *Satan vous a demandé*, disoit autrefois J. C. même à S. Pierre, *pour vous cribler comme on cribble le froment. Mais j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille point.* Le démon a été, dit le Sauveur, homicide dès le commencement. Il aime à tuer les corps & les ames, mais encore plus les ames que les corps. Il aime à faire du mal aux hommes en quelque manière que ce soit. Et il y en a parmi les hommes qu'il remplit de cet esprit de malice, qui les porte à être sans cesse comme des satans envers leurs frères, en leur dressant mille pièges pour les perdre. Mais la raison principale pour laquelle ces démons voulurent entrer dans ces bêtes, étoit sans doute afin que ceux à qui elles appartenoient fussent consternés par la perte de leurs troupeaux, & moins disposés à recevoir J. C.

*Luc. 22.
31.*

*Joan. 8.
24.*

Ces pourceaux où entrèrent les démons, après que le Fils de Dieu les eût chassés des hommes qu'ils possédoient, peuvent figurer, selon S. Hilaire, ceux dont le démon s'est rendu maître, & qu'il pousse ensuite avec impétuosité dans le gouffre de toutes les passions du siècle, comme en un abyme où ils se précipitent misérablement : *In cupiditatem scilicet secularium, demonum precipitatur instinctu.* La miséricorde dont Dieu use envers les uns, augmente encore la rage des démons contre les autres : & plus il exerce sa bonté envers ceux qu'il retire de l'esclavage du démon, plus le démon exerce sa cruauté envers ceux, qui semblables à des pourceaux, ne trouvent leur joie que dans les sales voluptés qu'il leur inspire. Il est marqué que ceux qui avoient la garde de ces troupeaux s'enfuirent, & que toute la ville de Gêrasa sortit au-devans de J. C. pour le prier de se retirer de leur pays. Ainsi au lieu qu'ils devoient, dit S. Chrysostôme, adorer JESUS & admirer sa toute-puissance, ils sont si aveugles qu'ils rejettent leur Sauveur, & qu'ils refusent de recevoir la grâce de l'Évangile. Il est vrai que saint Jérôme attribue à un sentiment d'humilité la prière qu'ils lui font de se retirer, comme se jugeant indignes de sa présence : mais il semble que la crainte de quelque autre perte en fut la vraie cause. Et la mort de quelques bestiaux dont ils tiroient du profit, parut faire une plus forte impression sur leur cœur, que le miracle de la guérison de deux possédés si connus dans tout le pays. Étrange image de ce qui arrive encore tous les jours, quand on préfère à J. C. les choses mêmes les plus indignes de lui être comparées ! On s'attache très-souvent à des pourceaux, ou pour mieux dire, on ressemble à des pourceaux qui se vautrent dans la boue, lorsqu'on s'abandonne aux voluptés de la chair ; & on ne craint pas de prier celui qui est le Sauveur, de s'éloigner, parce qu'on ne peut souffrir qu'il nous prive de ces indignes objets de notre sensualité. O aveuglement inconcevable ! O châtement très-funeste dont on se punit soi-même ! JESUS se retire de ces peuples sans faire de résistance : & cette retraite de JESUS tout-puissant pour sauver leurs âmes s'ils avoient connu le bonheur de sa visite, les rendit plus misérables devant Dieu, que ces possédés qu'il venoit de délivrer ne l'avoient paru devant leurs yeux. Ils éloignent d'eux l'auteur de la vie & du salut : & en s'éloignant de lui, ils deviennent plus esclaves que jamais de ces démons dont ils craignoient les ravages.

Hilar. in
Matth.
canon. 8.

Chrysostr.
in Matth.
hom. 29.

CHAPITRE IX.

Paralytique. Vocation de S. Matthieu. Jeûne. Fil'e de Jaïre. Hemorroïsse. Deux aveugles. Possédé muet. Brebis sans pasteurs. Grande moisson.

† XVIII.
Dimanc.
après la
Pentec.

1. † JESUS étant monté dans une barque, repassa le lac, & vint en sa ville*.

2. Et comme on lui eut présenté un paralytique couché dans un lit, Jesus voyant leur foi, dit à ce paralytique : Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.

3. Aussitôt quelques-uns des Scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème.

4. Mais Jesus ayant connu ce qu'ils pensoient, leur dit : * Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs ?

5. Lequel est le plus aisé, ou de dire, Vos péchés vous sont remis ; ou de dire, Levez-vous, & marchez ?

6. Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés : Levez-vous, dit-il alors au paralytique, emportez votre lit, & vous en allez en votre maison.

7. Il se leva aussitôt, & s'en alla en sa maison.

8. Et le peuple voyant ce miracle fut rempli* de crainte, & rendit gloire à Dieu, de ce qu'il avoit donné une telle puissance aux hommes †.

1. ET ascendens in naviculam, transfretavit, & venit in civitatem suam.

2. Et ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto. Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua.

3. Et ecce quidam de Scribes dixerunt intra se : Hic blasphematur.

4. Et cum vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris ?

5. Quid est facilius dicere, Dimittuntur tibi peccata tua ; an dicere, Surge & ambula ?

6. Ut autem sciatis, quia filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, tunc ait paralytico : Surge, tolle lectum tuum, & vade in domum tuam.

7. Et surrexit, & abiit in domum suam.

8. Videntes autem turbæ timuerunt, & glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus.

* 1. Capharnaüm, qu'il avoit prise pour sa demeure ordinaire. = †. 4. Jeuf. Pourquoi pensez-vous du mal en vos cœurs ? = †. 8. gr. d'admiration.

9. Et cum transiret inde Jesus, vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine. Et ait illi: Sequere me. Et surgens, secutus est eum.

10. Et factum est discumbente eo in domo, ecce multi publicani & peccatores venientes, discumbabant cum Jesu & discipulis ejus.

11. Et videntes Pharisei, dicebant discipulis ejus: Quare cum publicanis & peccatoribus manducat magister vester?

12. At Jesus audiens, ait: Non est opus valentibus medicus, sed malè habentibus.

13. Euntes autem discite quid est: Misericordiam volo, & non sacrificium. Non enim veni vocare justos, sed peccatores.

14. Tunc accesserunt ad eum discipuli Joannis, dicentes: Quare nos & Pharisei jejunamus frequenter, discipuli autem tui non jejunant?

15. Et ait illis Jesus: Numquid possunt filii sponsi lugere quandiù cum illis est sponsus? Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus; & tunc jejunabunt.

16. Nemo autem immit- tit commissuram panni ru-

9. † Jesus passant de ce lieu, vit un homme assis au bureau des impôts, nommé Matthieu, auquel il dit: Suivez-moi. Et lui aussitôt se leva, & le suivit.

Matth. 2. 14. Luc. 5. 27. † Saint Matthieu.

10. Et Jesus étant à table dans la maison de cet homme, il y vint beaucoup de Publicains & de * gens de mauvaise vie, qui s'y mirent avec Jesus & ses disciples.

11. Ce que les Pharisiens ayant vu, ils dirent à ses disciples: Pourquoi votre maître mange-t-il avec des Publicains & des gens de mauvaise vie?

12. Mais Jesus les ayant entendus, leur dit: Ce ne sont pas les sains, mais les malades, qui ont besoin de médecin.

13. C'est pourquoi allez, & apprenez ce que veut dire cette parole: * J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice. Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs*.

Os. 6. 6. Infrà 12. 2. 1. Timot. 2. 15.

14. Alors les disciples de Jean le vinrent trouver, & lui dirent: Pourquoi les Pharisiens & nous jeûnons-nous souvent, & que vos disciples ne jeûnent point?

Marc. 2. 18. Luc. 5. 33.

15. Jesus leur répondit: * Les amis de l'époux peuvent-ils être dans la tristesse & dans le deuil pendant que l'époux est avec eux? Mais il viendra un temps que l'époux leur sera ôté: & alors ils jeûneront.

16. Personne ne met une pièce de drap * neuf à un vieux vêtement;

†. 10. *lett.* pécheurs. = †. 13. *lett.* je veux la miséricorde, & non pas le sacrifice. = *ibid.* *gr.* à la pénitence. = †. 15. *lett.* les enfans de l'époux. *gr.* les enfans de la chambre de l'époux. *i. e.* les amis, ou les compagnons de l'époux: manière de parler hébraïque, comme l'on dit: Filius pacis, *pro* amicus pacis. *Estius.* = †. 16. *gr.* qui n'a pas encore été foulé.

* autrement le neuf emporterait une partie du vieux, & le déchirerait encore davantage.

17. Et on ne met point non plus du vin nouveau dans de vieux* vaisseaux; parce que si on le fait, les vaisseaux se rompent, le vin se répand, & les vaisseaux sont perdus: mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs; & ainsi le vin & les vaisseaux se conservent.

Marc. 5.

42.
Luc. 8.

41.

† XXIII.

Dimanc.

après la

Pentec.

18. † Lorsqu'il leur disoit ceci, un chef de Synagogue s'approcha de lui, & l'adoroit, en lui disant: Seigneur, ma fille est morte présentement; mais venez lui imposer les mains, & elle vivra.

19. Alors Jesus se levant, le suivit avec ses disciples.

Marc. 5.

25.

Luc. 8.

43.

20. En même-temps une femme, qui depuis douze ans étoit affligée d'une perte de sang, s'approcha de lui par derrière, & toucha la frange qui étoit au-bas de son vêtement,

21. car elle disoit en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

22. Jesus se retournant alors, & la voyant, lui dit: Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a guérie. Et cette femme fut guérie à la même heure.

23. Lorsque Jesus fut arrivé en la maison du chef de Synagogue, voyant les joueurs de flûte, & une troupe de personnes qui faisoient grand bruit, il leur dit:

24. Retirez-vous; car cette fille

* 16. *lecter.* car il emporte du vêtement ce qui a été mis pour remplir.

* 17. *lecter.* outres, vaisseaux de cuir.

dis in vestimentum vetus tollit enim plenitudinem ejus à vestimento, & pejus scissura fit.

17. Neque mittunt vinum novum in utres veteres, alioquin rumpuntur utres, & vinum effunditur & utres pereunt. Sed vinum novum in utres novos mittunt, & ambo conservantur.

18. Hæc illo loquente ad eos, ecce Princeps unus accessit, & adorabat eum, dicens: Domine, filia mea modò defuncta est: sed veni, impone manum tuam super eam, & vivet.

19. Et surgens Jesus, sequebatur eum, & discipuli ejus.

20. Et ecce mulier, quæ sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, accessit retrò, & tetigit fimbriam vestimenti ejus.

21. Dicebat enim intra se: Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.

22. At Jesus conversus, & videns eam, dixit: Confide, filia, fides tua te salvam fecit. Et salva facta est mulier ex illa hora.

23. Et cum venisset Jesus in domum principis, & vidisset tibicines & turbam tumultuantem, dicebat:

24. Recedite; non est

enim mortua puella, sed dormit. Et deridebant eum.

25. Et cùm ejecta esset turba, intravit, & tenuit manum ejus; & surrexit puella.

26. Et exiit fama hæc in universam terram illam.

27. Et transeunte inde Jesu, secuti sunt eum duo cæci, clamantes, & dicentes: Misere nostri; fili David.

28. Cùm autem venisset domum, accesserunt ad eum cæci. Et dicit eis Jesus: Creditis quia hoc possum facere vobis? Dicunt ei: Utique, Domine.

29. Tunc tetigit oculos eorum, dicens: Secundùm fidem vestram fiat vobis.

30. Et aperti sunt oculi eorum; & comminatus est illi Jesus, dicens: Videte ne quis sciat.

31. Illi autem exeuntes, diffamaverunt eum in tota terra illa.

32. Egressis autem illis, ecce obtulerunt ei hominem mutum, dæmonium habentem.

33. Et ejecto dæmonio, locutus est mutus; & mirate sunt turbæ, dicentes: Nunquam apparuit sic in Israël.

34. Pharisei autem dicebant: In principe dæmoniorum ejecit dæmones.

35. Et circuibat Jesus

n'est pas morte, mais elle n'est qu'endormie. Et ils se moquoient de lui.

25. Après donc qu'on eut fait sortir tout ce monde, il entra, & lui prit la main, & cette petite fille se leva:

26. & le bruit s'en répandit dans tout le pays ¶.

27. Comme Jesus sortoit de ce lieu, deux aveugles le suivirent, en criant & en disant: Fils de David, ayez pitié de nous.

28. Et lorsqu'il fut venu en la maison, ces aveugles s'approchèrent de lui. Et Jesus leur dit: Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez? Ils lui répondirent: Oui, Seigneur.

29. Alors il toucha leurs yeux, en disant: qu'il vous soit fait selon votre foi.

30. Aussitôt leurs yeux furent ouverts. Et Jesus leur défendit fortement d'en parler, en leur disant, prenez bien garde que qui que ce soit ne le sache.

31. Mais eux s'en étant allés répandirent sa réputation dans tout ce pays-là.

32. Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet possédé du démon. *Infrà. 12. 22.*
Luc. 11. 14.

33. Le démon ayant été chassé, le muet parla, & le peuple en fut dans l'admiration, & ils disoient: On n'a jamais rien vu de semblable en Israël.

34. Mais les Pharisiens disoient au contraire: il chasse les démons par le prince des démons.

35. Or Jesus allant de tous côtés *Matth. 6. 6.*

dans les villes & dans les villages, enseignoit dans leurs synagogues, & prêchoit l'Évangile du royaume, guérissant toutes les langueurs & toutes les maladies *.

36. Et voyant tous ces peuples, il en eut compassion ; parce qu'ils étoient accablés de maux, & couchés çà & là, comme des brebis qui n'ont point de pasteur.

Luc. 10.
8.

37. Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

38. Priez donc le maître de la moisson * qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.

ψ. 35. gr. aj. parmi le peuple. = ψ. 38. afin qu'il pousse & fasse aller, extrudat.

omnes civitates, & castella, docens in synagogis eorum, & prædicans Evangelium regni, & curans omnem languorem, & omnem infirmitatem.

36. Videns autem turbas, misertus est eis : quia erant vexati, & jacentes sicut oves non habentes pastorem.

37. Tunc dicit discipulis suis : Messis quidem multa, operarii autem pauci.

38. Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ψ. 1. jusqu'au 9. **J**ESUS étant monté dans une barque, repassa le lac, & vint en sa ville. Et comme on lui eut présenté un paralytique couché dans un lit, Jesus voyant leur foi, dit à ce paralytique : Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis, &c.

J. C. avoit passé le lac de Génésareth, pour aborder au pays des Géraféniens ; mais comme l'attache qu'avoient ces peuples à leurs intérêts temporels leur avoit fait rejeter la prédication de l'Évangile, il les quitte pour retourner au même lieu d'où il venoit. Il repasse donc ce lac de nouveau, & vint en sa ville ; c'est-à-dire, non à Bethléem où il étoit né, ni à Nazareth où il avoit été élevé, mais à Capharnaüm, que l'Évangéliste nomme la ville de J. C. parce qu'il y demeuroit alors ordinairement. S. Matthieu ne dit ici autre chose, sinon qu'on lui présenta un paralytique couché dans son lit. Mais les autres Évangélistes ont marqué de plus cette circonstance, que ceux qui portoient ce paralytique ne purent d'abord approcher de J. C. à cause de la grande foule de personnes qui remplissoient la maison où il étoit, & qui l'écoutoient parler ; qu'ainsi ils montèrent sur le toit de cette maison, le découvrirent, & descendirent devant le Sauveur par l'ouverture qu'ils avoient faite, le lit où étoit couché le mala-

Chrysoft.
in Matt.
hom. 33.

Marc. 2.

Marc. 2.

3.

Luc. 5.

18.

de. C'étoit une foi bien vive qui leur inspira un moyen si extraordinaire. Aussi il est dit que JESUS vit leur foi, c'est-à-dire, selon l'explication de S. Chrysofôme, la foi de ceux qui avoient descendu le paralytique par le haut du toit, & celle aussi du paralytique, qui n'eût pas souffert qu'on le descendit de cette sorte, s'il n'eût espéré très-fortement sa guérison. Ce fut donc à cette foi qu'il eut égard, selon l'Evangile, lorsqu'il dit à ce malade : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.* Il commence, dit le même Saint, par un miracle invisible, & guérit avec l'autorité d'un Dieu son ame malade en remettant ses péchés : ce qui étoit sans comparaison le plus important. Mais lorsque les Juifs aveuglés par leur malice, l'accusent d'avoir blasphémé, ils donnent lieu malgré eux à la suite du miracle. Celui à la providence duquel tous les obstacles humains servent de moyens pour exécuter ses volontés, fit servir effectivement leur envie même à rendre ce miracle plus éclatant. Quelle humilité, s'écrie saint Jérôme, & quelle admirable bonté, d'appeler son *fils*, un misérable abandonné & méprisé, un homme impotent de tous ses membres, que les Prêtres ne daignoient pas seulement toucher. *Ayez confiance*, lui dit J. C. Et pourquoi, Seigneur ? Parce que *vos péchés vous sont remis.* Mais quelle assurance puis-je en avoir ? Il n'en pouvoit demander une plus grande, que de l'entendre de la bouche de Dieu même. Mais qui l'affuroit que c'étoit Dieu véritablement qui lui parloit ? Il ne pouvoit l'être davantage que de se voir tout-d'un-coup guéri miraculeusement de sa paralysie corporelle, par celui-là même qui l'affuroit que son ame étoit guérie par la rémission de ses péchés.

Hier. in hunc loc.

Comme les Docteurs de la loi ne prenoient le Fils de Dieu que pour un homme, & qu'ils savoient qu'il n'appartenoit qu'à Dieu d'effacer les iniquités du peuple, ils l'accusèrent aussitôt de *blasphème*, n'osant néanmoins le dire tout haut, & se contentant de *le penser.* Mais le Seigneur qui connoissoit leurs pensées les plus secrètes, leur fit juger, dit saint Jérôme, qu'il étoit Dieu, par cette connoissance même qu'il avoit du secret des cœurs ; & il leur tint en quelque façon ce discours : Je puis remettre les péchés des hommes par un effet de cette même vertu par laquelle je pénètre dans le fond de vos pensées. Jugez donc vous-mêmes par ce que vous éprouvez au-dedans de vous, de l'effet que ma parole a produit dans ce paralytique. Ainsi J. C. répondant, comme dit saint Chrysofôme, à leur pensée, il leur prouve qu'il étoit Dieu, puisqu'il connoissoit à nu leurs

Id. ibid. Chryf. ib. ut supra.

cœurs qui ne pouvoient être connus que de Dieu seul.

La demande qu'il leur fait ensuite en ces termes : *Lequel est plus aisé, ou de dire, Vos péchés vous sont remis; ou de dire, Levez-vous, & marchez?* s'explique ainsi par le même Saint. Lequel des deux vous paroît le plus facile, ou de raffermir le corps d'un paralytique, ou de remettre les péchés de l'ame? N'est-ce pas vrai qu'il est plus aisé de guérir un paralytique; puisqu'autant que l'ame est élevée au-dessus du corps, autant ses maladies sont grandes & plus difficiles à guérir? Néanmoins parce que la guérison de l'ame est cachée, & qu'au contraire celle du corps est visible, je veux vous faire connoître la vérité de celle qui ne peut être visible à vos yeux, par celle qui bien que moindre vous est plus sensible. Au moment qu'il a parlé, il commande au paralytique de *se lever*; & pour marque plus certaine de sa guérison parfaite, *d'emporter même son lit avec lui en retournant en sa maison*. Car il l'engageoit par là à rendre publique sa guérison par-tout où sa maladie avoit été si connue, afin de confondre davantage la jalousie de ses ennemis. « Il y a, dit saint Jérôme, une grande différence entre dire & faire, celui-là seul qui avoit remis les péchés au paralytique savoit qu'ils étoient véritablement remis. Mais quand J. C. dit à ce malade, *Levez-vous, & marchez*; c'étoit une chose dont la vérité pouvoit être également connue, & de celui qui se leva lorsqu'on le lui dit, & de ceux qui le virent se lever dans l'instant que J. C. le lui commanda. Le sauveur fait donc un miracle visible dans le corps de ce malade, pour prouver un autre miracle invisible qu'il avoit fait dans son ame. Le Saint-Esprit a voulu aussi nous faire comprendre que les maladies corporelles sont souvent la punition des péchés des hommes. Et c'est peut-être pour cette raison que le Fils de Dieu a commencé par remettre les péchés du paralytique, afin que les causes de sa maladie étant ôtées, la santé lui fût ensuite rendue ».

La conclusion d'un événement si miraculeux fut que ces peuples rendirent gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puissance aux hommes. Après donc un si grand miracle, s'écrie saint Chrysostôme, ils ne regardent J. C. que comme un homme. La chair dont il s'étoit revêtu les empêche de le regarder comme un Homme-Dieu. Et l'on peut dire qu'ils perdent le fruit principal, qui les obligeoit de retirer des effets divins de sa puissance: car ils auroient dû lorsqu'il s'attribuoit le pouvoir de remettre les péchés en même-temps qu'il guérissoit par sa parole un paraly-

rique, en conclure qu'il n'étoit pas seulement un homme rempli de la puissance de Dieu, mais qu'il étoit Dieu lui-même. Cependant il ne leur reproche point une si grande stupidité, mais il se contente de les exciter de plus en plus par ses miracles, pour les conduire peu à peu jusqu'à la connoissance de sa divinité.

✠. 9. jusqu'au 14. *Jésus passant de ce lieu vit un homme assis au bureau des impôts, nommé Matthieu, auquel il dit, Suivez-moi: & lui aussitôt se leva, & le suivit. Et Jésus étant à table dans la maison de cet homme, il y vint beaucoup de Publicains & de gens de mauvaise vie, &c.*

JÉSUS passant de ce lieu où il venoit de guérir le paralytique, *Marc. 2.* pour retourner vers la mer, comme saint Marc le témoigne, *vit* ^{13. 14.} non-seulement des yeux du corps, mais de ceux de sa divine ^{Luc. 5.} miséricorde, un homme nommé Matthieu, & dont le sur-nom, ^{29.} selon les autres Evangélistes, étoit Lévi. Saint Jérôme nous *Hieron.* fait remarquer que ce premier nom de Matthieu étoit moins *in hunc* honorable que cet autre de Lévi; & que c'est pour cette raison *locum.* que saint Marc & saint Luc ne l'ont point nommé de ce premier, sous lequel il avoit été plus connu dans l'exercice d'une charge très odieuse au peuple Juif: mais saint Matthieu au contraire *s'accusant tout le premier*, comme celui dont parle le Sage, *Proverb.* & ne craignant point de déclarer son péché pour pouvoir être ^{18. 17.} justifié, selon la parole du Prophète, se nomme lui-même & Mat- ^{Isai. 43.} ^{26.} thieu & Publicain, pour nous faire voir, dit saint Jérôme, que nul pécheur ne doit désespérer de son salut, pourvu qu'il se convertisse; puisque lui-même, de Publicain qu'il étoit, fut changé tout d'un coup en un Apôtre. Porphyre & Julien l'Apostat, deux des plus grands ennemis de notre Religion, ont accusé en ceci ou d'ignorance ou de mensonge les saints Evangélistes: ou ils ont au moins attribué une très-grande folie à ceux qui suivoient ainsi tout d'un coup notre Sauveur; comme s'ils avoient été des animaux sans raison qui suivoient le premier homme qui les appeloit. Mais saint Jérôme les convainc eux-mêmes d'extravagance dans cette accusation, car il dit premièrement, qu'on ne peut douter que les Apôtres avant que de croire, n'aient été témoins de tant de miracles qui précédèrent leur vocation. Et il témoigne en second lieu, qu'un éclat & une certaine majesté qui sortoit du fond de la divinité cachée, & qui paroissoit même au-dehors sur le visage de J. C. pouvoit attirer à lui dès le premier aspect ceux qui le voyoient: car si, comme il dit encore, l'aimant & l'ambre ont la vertu d'attirer le fer & la paille, & de les unir à eux; combien le Seigneur de

toutes les créatures pouvoit-il plutôt attirer à lui ceux qu'il vouloit ? Mais ajoutons que l'aimant divin qui attiroit les Apôtres & les attachoit à J. C. étoit proprement la grâce intérieure qu'il répandoit dans leurs cœurs au moment même qu'il les appeloit. Et c'est aussi ce que saint Jérôme entend lorsqu'il dit, que le Sauveur attiroit à lui ceux qu'il vouloit : *Ad se trahere poterat, quos volebat.* Car combien y en avoit-il qui voyoient les miracles de J. C. & qui ne se convertissoient pas ?

*Chrysoft.
in Matth.
hom. 31.*

Mais saint Matthieu voulant sans doute nous faire estimer davantage le prix de sa divine vocation, nous fait remarquer lui-même qu'étant *Publicain*, c'est-à-dire, occupé à lever des impôts publics que les Romains retiroient des Juifs, il étoit actuellement assis alors au bureau de ces impôts : car une telle circonstance n'est pas inutile pour faire voir que le moment où le Sauveur l'appelle paroïssoit moins favorable à sa conversion & au prompt détachement d'une profession si lucrative. Ce fut donc, comme dit excellemment saint Chrysostôme, pour faire éclater la toute-puissance de sa grâce, que J. C. l'appela dans son bureau, & l'arracha, pour le dire ainsi, au milieu de ses injustices. Et c'est ainsi que depuis il appela l'Apôtre saint Paul, lorsqu'il étoit plein de rage contre les disciples de J. C. Le Sauveur ne dédaigne point d'avoir pour disciples des Publicains ; comme il n'a pas même dédaigné d'appeler à lui une femme de mauvaise vie, & de lui permettre de baiser ses pieds, & de les laver de ses larmes. C'est pour cela qu'il s'est incarné. Et qui peut trouver étrange, dit saint Chrysostôme, que celui qui a le pouvoir de remettre les péchés des hommes, comme il le fit voir en la personne du paralytique lorsqu'il le guérit, appelle à lui un pécheur tel que Matthieu, & le rende son disciple ?

Mais admirons avec ce grand Saint, la soumission du disciple qui obéit si promptement à la voix de son divin maître. Il ne se demande point à soi-même : Que veut donc dire cet homme, qui prétend me retirer de mon trafic, & m'obliger de le suivre, lui qui est pauvre ? Ou comment, lui qui passe pour un homme juste & pour un Prophète, commande-t-il à un Publicain & à un pécheur tel que je suis, de le suivre ? La voix efficace du Sauveur qui l'appeloit, l'empêche de s'arrêter à aucune de ces pensées. Il rompt tout d'un coup les liens & tous les engagements du siècle : & cette admirable obéissance qu'il rend à la voix de Dieu, fait connoître la sagesse & la grâce de celui qui l'appeloit.

Comme il est marqué qu'après que le Fils de Dieu lui eut com-

mandé de le suivre, il se leva aussitôt de son bureau, & le suivit; & qu'il est dit néanmoins au même lieu, & encore plus clairement dans saint Luc, qu'il lui fit un festin chez lui; il semble que le bureau des impôts publics qu'il quitta dans le moment, pouvoit être séparé de sa maison. Ayant donc suivi le Sauveur lorsqu'il l'appela, il vouloit avant que de tout quitter, lui témoigner sa reconnoissance & sa joie par ce festin qu'il lui fit. Et le Fils de Dieu qui avoit déjà touché si parfaitement son cœur, ne refusa point cette marque de sa gratitude, d'autant plus qu'il prévoyoit l'avantage que retireroient de sa présence beaucoup de pécheurs, qui devoient se trouver à la même table avec lui, ou qui au moins entendoient parler d'une charité si admirable. Car sa bonté se diversifioit, comme dit saint Chrysostôme, en bien des manières pour sauver les hommes. Et quoique les viandes qu'on lui présenta pouvoient être regardées, selon qu'il le dit encore, comme des fruits de l'injustice & de l'avarice, il voulut bien, étant le maître souverain de tous les biens qui sont dans le monde, manger de ces viandes pour ménager le salut de plusieurs pécheurs. Car le même Père témoigne que saint Matthieu tout ravi de joie de l'honneur que lui faisoit J. C. convia à son festin tous ses amis, qui étoient des Publicains comme lui; & que J. C. en se trouvant au milieu de ces Publicains & d'autres pécheurs, se conduisoit comme un charitable médecin, qui ne guérit ses malades qu'en supportant leur pourriture & leur puanteur.

Marc. 31

29.

Gregor. Nazianz. orat. 36.

Les Pharisiens, dont la justice apparente étoit en abomination devant Dieu à cause de leur orgueil, furent choqués de la charité de J. C. Comme ils faisoient consister la pureté dans l'extérieur, ils croyoient que le Sauveur se souilloit en mangeant avec des pécheurs. Et l'envie les empêchant de le reconnoître pour ce qu'il étoit, ils jugeoient de lui par cet extérieur humble & pauvre qui les choquoit, au lieu d'en juger plutôt par ses œuvres miraculeuses & par la sublimité de sa doctrine. Cependant comme ils craignoient cette divine vertu qu'il faisoit sentir ordinairement dans ses réponses, ils aiment mieux s'adresser à ses disciples qu'à lui-même : Pourquoi votre maître, leur disent-ils, mange-t-il avec des Publicains, & des gens de mauvaise vie? En blâmant leur maître, ils blâmoient en même-temps ses disciples. Mais ils faisoient retomber principalement ce reproche sur le maître comme sur celui, dit saint Augustin, qui étoit suivi dans ce qu'il faisoit & imité par ses disciples. Le Fils de Dieu les confond par cette comparaison si sensible d'un méde-

August. de conjer. Evangel.

L. 2. c. 17.
n. 61.
Chryf. ib.
ut fuprà.

cin qui ne va chercher que les malades & non les sains. Car comme il étoit venu dans le monde en qualité de médecin, il devoit nécessairement se trouver parmi les pécheurs pour les traiter comme des malades & pour les guérir. Que s'il dit, que *le médecin n'est pas pour les sains, mais pour les malades*, il n'entend pas qu'il y eût des hommes qui fussent sains par eux-mêmes & qui n'eussent pas besoin de lui comme de leur médecin. Il ne prétend pas non plus déclarer par là que les Prêtres, les Phariſiens & les Docteurs de la loi fussent du nombre des sains. Mais il vouloit seulement leur faire comprendre qu'ils avoient tort de lui reprocher de ce qu'il mangeoit avec des pécheurs; puisque c'étoit pour les pécheurs qu'il étoit venu dans le monde; pour les pécheurs qui reconnoissoient humblement leurs péchés afin de s'en corriger; & non pour les sains, c'est-à-dire, pour ceux qui se regardoient comme sains & justes, quoiqu'ils fussent pleins d'orgueil & d'hypocrisie; pour ces personnes dont un Père a dit, Qu'ils ressembloient à des frénétiques qui paroissent forts, mais dont la force ne consiste que dans la grandeur de la fièvre qui les agite: *Fortes immanitate febris, non firmitate sanitatis.*

August. in
Ps. 58.
serm. 1.
n. 8.

Chrysoft.
ut fuprà.

Osée 6.6.

August.
contr.
Fauft. l.
20. c. 16.
Id. de civ.
Dei. lib.
10. c. 5.

Il les pousse encore en leur faisant voir qu'ils n'entendoient pas l'Écriture, & que la conduite qu'il tenoit envers les pécheurs étoit très-conforme à ce que Dieu y avoit marqué en ces termes, *J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice*: car c'est ainsi que saint Augustin traduit ce passage du Prophète Osée. Il leur fait donc connoître par-là, dit saint Chrysoſtôme, qu'ils se trompoient en réduisant toute la piété à leurs sacrifices & à leurs oblations. Et il semble qu'il leur dise: Vous m'accusez de ce que je fais rentrer les pécheurs dans la justice: mais vous devez donc accuser aussi de la même chose le Dieu que vous adorez; puisqu'il déclare lui-même qu'il aime mieux la miséricorde que le sacrifice. Il témoigne par ces paroles, dit saint Augustin, qu'il y a un sacrifice qui doit être préféré à un autre sacrifice; parce que ce qui est appelé ordinairement sacrifice, est un signe du véritable sacrifice. Or c'est la miséricorde qui est ce sacrifice véritable: *car c'est par de telles hosties de miséricorde & de charité qu'on se rend Dieu favorable*, comme dit S. Paul. J. C. ne fait autre chose que s'expliquer davantage lorsqu'il ajoute: *Qu'il n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs*; c'est-à-dire, que bien éloigné d'avoir de l'aversion des pécheurs, il n'étoit venu que pour eux seuls, & non pour les justes, qu'il appelle ainsi, dit saint Chrysoſtôme, par ironie, & dans le même sens qu'il dit autrefois

Hebr. 13.
16.

Chrysoft.

d'Adam après son péché : *Voilà Adam devenu comme l'un de nous.* Genes. 3: 22.
 Car ces faux justes se rendoient indignes de la miséricorde de J. C. en cela même qu'ils vouloient que JESUS-CHRIST la refusât aux pécheurs ; puisqu'ils s'excluoient par là les premiers de cette divine miséricorde ; dont ils avoient d'autant plus de besoin qu'étant chargés de péchés , ils vouloient être regardés comme justes & passer pour sains.

Que si JESUS-CHRIST mangeoit avec les pécheurs , c'étoit , selon la pensée de saint Jérôme , pour trouver une occasion de les instruire , & de nourrir spirituellement ceux-mêmes qui lui donnoient à manger. Et en effet , lorsque l'Évangile nous marque les occasions différentes où le Fils de Dieu étoit invité à des festins , il n'en rapporte autre chose que ce qu'il y fit , & les divines instructions qu'il y donna ; afin de faire connoître & l'humilité du Seigneur , qui daignoit ainsi aller trouver les pécheurs , & la vertu si admirable de sa doctrine dans la conversion des vrais pénitens. Car J. C. n'aime pas les pécheurs en tant que pécheurs , dit saint Augustin , mais il les aime comme un médecin aime ses malades pour les guérir ; il les aime pour les retirer de leurs péchés & pour les sauver par la pénitence. Hieron: in hunc locum. August. de confes. Evangel. l. 1. c. 17. n. 61.

v. 14. jusqu'au 18. *Alors les disciples de Jean le vinrent trouver, & lui dirent : Pourquoi les Pharisiens & nous jeûnons-nous souvent, & que vos disciples ne jeûnent point ? JESUS leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils être dans la tristesse, &c.*

Les Pharisiens confondus par les réponses de J. C. & par l'éclat de ses miracles , se servent des disciples de saint Jean pour l'attaquer de nouveau. Car les disciples de cet humble Précurseur avoient toujours quelque jalousie contre J. C. devant qui leur maître s'anéantissoit si profondément : & au lieu de profiter de l'humilité dont il leur donnoit un si grand exemple , ils sentoient en quelque sorte d'autant plus de peine à reconnoître le Messie , que celui dont ils étoient les disciples , s'efforçoit de les détacher de lui pour les envoyer à J. C. *Pourquoi , disent-ils au Fils de Dieu , vos disciples ne jeûnent-ils point , lorsque nous jeûnons souvent nous autres , aussi bien que les Pharisiens ?* C'étoit , dit S. Jean Chrysostôme , cette maladie mortelle que le Fils de Dieu vouloit guérir , lorsqu'il disoit : *Quand vous jeûnerez , parfumez votre tête & lavez votre visage.* Car la demande de ces disciples de saint Jean étoit pleine de l'orgueil des Pharisiens , selon saint Jérôme ; & cette manière de se vanter de leurs jeûnes eut bien mérité les reproches de J. C. D'ailleurs ils ne craignoient pas de condamner le Sauveur , eux qui savoient que saint Jean leur Chrysostr. in Matt. hom. 31. Matth. 6. 17. Hieron. in hunc locum.

Chrysoft. *ne suprâ.* maître lui avoit rendu un témoignage si authentique : & ils osoient bien se joindre aux Pharisiens qui avoient été condamnés si hautement par sa bouche, lorsqu'il les avoit nommés *racés de vipères*. Le Fils de Dieu cependant se contente de les instruire avec beaucoup de douceur, & leur répond seulement : *Les amis, ou les compagnons de l'époux peuvent-ils être dans la tristesse pendant que l'époux est avec eux ?*

Judic. 11.
14.

On donnoit anciennement à ceux qui se marioient, quelques jeunes hommes pour les accompagner dans toutes les cérémonies de leur mariage ; & ces jeunes-hommes étoient appelés les amis ou les compagnons de l'époux. Ainsi J. C. se compare ici à un époux, comme saint Jean lui avoit donné ce même nom : & il compare en même-temps ses disciples aux compagnons de l'époux. Sans se mettre donc en peine, comme dit saint Chrysofôme, de confondre ceux qui lui parloient, en leur demandant par quelle autorité ils établissoient des lois pour le jeûne & les imposoient aux hommes, il aime mieux leur faire voir par cette comparaison, que ses disciples devoient être alors déchargés de tous ces jeûnes. Il seroit indécent, leur dit-il, d'obliger ceux qu'on a choisis pour accompagner un époux dans tout le temps de ses noces, d'être dans les larmes & dans la tristesse ; mes disciples ne doivent pas être non plus assujettis au jeûne, tant qu'ils jouissent de la joie de ma présence : & ils ne sont pas d'ailleurs assez forts pour porter encore le poids des austérités qu'on leur réserve à un autre temps. Or ce temps étoit selon que le Fils de Dieu le marque ensuite, lorsque *l'époux leur seroit ôté* ; c'est-à-dire, lorsque la mort le leur auroit enlevé. C'est ce qu'on voit en effet qu'ils pratiquèrent en différentes occasions après la résurrection de J. C. puisqu'ils avoient soin d'accompagner leurs prières de leurs jeûnes, & que même toute leur vie ne fut plus qu'un jeûne & qu'une pénitence perpétuelle.

Mat. 13.
2. 3. cap.
14. 22.

La comparaison dont il use ensuite, en parlant du *vieux vêtement* auquel on met *une pièce de drap neuf*, qui ne sert qu'à *augmenter la rupture*, s'explique ainsi par les Pères. Les disciples du Sauveur étoient encore imparfaits ; & le Saint-Esprit ne les ayant pas renouvelés, ils avoient besoin que l'on usât envers eux de beaucoup de condescendance. Ainsi il ne falloit pas accabler leur foiblesse par trop de préceptes. « Voici donc, selon saint Jérôme, le sens auquel J. C. parle de saint Jean à ses disciples : Jusqu'à ce que quelqu'un soit né de nouveau, & que s'étant dépouillé du vieil homme par le mérite de sa mort, il ait été revêtu de l'homme nouveau, il ne peut point

Chrysoft.
in Matth.
hom. 31.

Hieron.
in hunc
locum.

» soutenir

« Soutenir les préceptes de la continence & du jeûne qui sont
 encore trop forts pour lui : & il seroit en danger , si on l'o-
 bligeoit à une trop grande austérité , de perdre même la créan-
 ce qu'il semble déjà avoir en moi ». Ce *vieux vêtement* , &
 ces *vieux vaisseaux* nous représentent , selon ce Saint , ceux qui
 étoient possédés encore de l'esprit du Judaïsme. Et par cette *pièce*
de drap neuf & ce *vin nouveau* , il a entendu les préceptes évan-
 géliques , qui sont au-dessus de la portée de ceux qui appartiennent
 encore à la loi des Juifs & qui ne peuvent leur être imposés
 sans qu'ils soient plus en danger qu'auparavant. Celui donc , dit
 saint Chrysostôme , qui veut imposer aux hommes des lois pé- Chrysost.
ne supra.
 nibles avant qu'ils soient devenus capables de les porter , ne les
 trouvera plus disposés à les recevoir quand le temps sera venu ;
 parce qu'il les en aura rendu lui-même incapables par sa précipi-
 tation. Ainsi J. C. donnoit cette règle importante à ses Apôtres :
 Que lorsqu'ils verroient venir à eux dans la suite des disciples
 de tous les endroits de la terre , ils usassent d'une patience plei-
 ne de douceur à leur égard , comme lui-même en avoit usé en-
 vers eux. Imitons cette conduite , continue le même Saint.
 N'exigeons pas toutes choses de toutes sortes de personnes , &
 contentons-nous au commencement de ce que chacun peut fai-
 re ; puisque notre modération les rendra ensuite capables de
 tout. Si vous sentez un grand zèle de voir les ames s'avancer
 bien vite , ce zèle même vous doit empêcher de les presser trop :
 & vous les verrez par ce moyen beaucoup plutôt dans l'état que
 vous souhaitez. Jetez les yeux sur toutes les choses de la na-
 ture , & vous y connoîtrez la vérité de cette maxime , qu'il ne
 faut rien précipiter , & que tout se doit faire avec poids & avec
 mesure.

Mais n'étoit-il pas au pouvoir de J. C. de rendre parfaits ses
 disciples dès le moment de leur première vocation ? Oui sans
 doute , il le pouvoit. Et l'on en voit un exemple merveilleux
 en la personne de Saul converti en un instant , & devenu tout
 d'un coup un Apôtre très-zélé , lui qui étoit un persécuteur très-
 violent de l'Eglise. Mais s'il l'a fait à l'égard de quelques-uns , il
 n'a pas voulu le faire à l'égard des autres ; parce qu'il vouloit
 tracer dès-lors dans la personne des chefs mêmes de l'Eglise , une
 image de ce qui devoit arriver dans la suite de tous les siècles. Car
 on a vu ordinairement que sa grâce se proportionnant en quel-
 que sorte à la foiblesse des hommes , ne les fait croître que peu-
 à-peu dans la piété , elle ne les rend parfaits Chrétiens qu'après
 les avoir , pour le dire ainsi , fait passer auparavant par tous les

Ephes. 4. 13. âges qui précèdent la plénitude de l'âge parfait, selon laquelle J. C. doit être formé en eux, comme parle saint Paul.

✠. 18. jusqu'au 27. Un chef de synagogue s'approcha de lui & l'adoroit, en lui disant : Seigneur, ma fille est morte présentement, mais venez lui imposer les mains, & elle vivra.... En même-temps une femme qui étoit affligée depuis douze ans d'une perte de sang, s'approcha de lui par derrière, & toucha la frange qui étoit au bas de son vêtement, &c.

Luc. 13. 14. Act. 13. 15. Il paroît par l'Écriture, que les Juifs de la synagogue présidoient sur les peuples, lorsqu'ils s'assembloient pour assister à la lecture des livres saints, aux instructions publiques, &c. Et ils étoient établis pour empêcher le tumulte dans ces assemblées, & pour y faire observer toutes choses selon la loi. Celui dont il est parlé ici, se nommoit *Jaire*. Et sa fille âgée seulement de douze ans, dont il venoit demander la guérison à J. C. étoit une fille unique ; c'est pourquoi il faisoit paroître tant d'ardeur pour obtenir ce qu'il demandoit : & il nous donnoit en même-temps un exemple de la sainte inquiétude où nous devons être sur le sujet des maladies spirituelles de nos ames, dont le salut nous est sans comparaison plus cher, si nous ne sommes très-injustes envers nous-mêmes, que la santé de cette fille unique du chef de la Synagogue ne devoit l'être à son père. Quand il vint se prosterner devant J. C. & l'adorer, sa fille n'étoit pas encore morte, comme on le voit par saint Luc. Mais la crainte qu'il avoit qu'elle ne mourût, & l'extrémité où il l'avoit laissée, lui fit dire à J. C. qu'elle étoit morte présentement ; peut-être à cause qu'il crut en effet qu'elle pouvoit bien être morte dans le temps qu'il lui parloit.

Luc. 8. 41. 42. 49. Marc. 5. 23. Le chef de la Synagogue n'avoit pas la même foi que le Centenier dont on a parlé auparavant, puisqu'il demandoit que J. C. vint dans sa maison ; au lieu que le Centenier s'en jugeoit indigne, & puisqu'il croyoit que l'imposition des mains du Sauveur sur sa fille étoit nécessaire pour sa guérison ; au lieu que le Centenier ne lui demandoit qu'une parole pour la guérison de son serviteur. Aussi saint Jean Chrysofôme accuse en cela Jaire d'être grossier & charnel & du nombre de ceux qui pour croire ont besoin des choses qui tombent sous leurs yeux & sous leurs sens. Cependant JESUS le suivit pour condescendre à sa foiblesse, sachant bien d'ailleurs qu'il devoit tirer la gloire de ce qui manquoit encore à sa foi. Et il vouloit ménager aussi cette occasion pour faire un autre miracle en la personne de cette femme dont il est parlé au même lieu. Elle étoit, dit saint Chrysofôme, ar-

Chrysoft. in Matt. hom. 32.

térée par la pudeur que lui caufoit une si longue perte de sang ; & se regardant comme une personne impure , elle se cache & évite de paroître devant le Sauveur : car sans cela elle n'auroit eu qu'une foi très-imparfaite , si elle avoit cru se pouvoir cacher à celui dont elle espéroit sa guérison. Elle n'ose pas prier J. C. de venir chez elle ; & elle ne touche qu'en secret & par derrière ses habits ; mais elle le fait avec une grande humilité , ne touchant même que *la frange* qui étoit au bas de son vêtement ; & avec une foi très-vive , puisqu'elle dit avec assurance , que *ce seul attouchement la guériroit*. Ce qui pouvoit augmenter son humble confiance , étoit de voir J. C. sortir de la maison d'un Publicain , & accompagné de Publicains & de pécheurs. Car elle connut par là , que sa justice & sa sainteté étoit élevée infiniment au-dessus de celle des Pharisiens & des Docteurs de la loi ; & que bien loin de pouvoir être souillé par l'impureté des personnes qui l'approchoient , il avoit une vertu toute divine pour les purifier dans leurs corps aussi bien que dans leurs ames. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme , Qu'au lieu que la loi Hieron. in
hunc loc. déclaroit impur celui qui touchoit à une femme travaillée par une perte de sang , celle-ci toucha au contraire le Seigneur pour être guérie de cette même impureté légale.

J. C. pouvoit guérir cette femme sans rendre publique sa guérison , & suivre en cela son humilité qui l'avoit portée à s'approcher secrètement de sa personne. Mais il étoit avantageux de proposer son humble foi , comme un modèle que tout le monde devoit imiter. Et ce n'étoit pas d'ailleurs un moindre miracle , de faire connoître qu'il voyoit à nu le secret des cœurs , que d'arrêter la perte du sang. Il se tourne donc vers cette femme lorsqu'elle vouloit être cachée , l'appelle *sa fille* , pour marquer que sa foi la mettoit au nombre de ses enfans ; lui dit *d'avoir confiance* , pour la rassurer contre la crainte qu'elle avoit eue d'approcher de lui étant impure ; & lui déclare que *sa foi l'avoit guérie*. La foi de cette femme étoit en effet très-grande ; & nous devons admirer , dit saint Chrysostôme , combien elle passe celle du chef de la Synagogue. Elle n'ose presque s'approcher de J. C. elle ne lui parle point. Elle se contente de se tenir derrière lui , & de le toucher en passant & du bout du doigt. C'est pourquoi étant venue la dernière , elle est guérie la première , dit le même saint ; & quoique sa maladie la tint courbée vers la terre , la foi lui donnoit des ailes , & son amour la faisoit voler vers le ciel. Il y a encore dans la guérison de cette femme plusieurs autres circonstances rapportées par saint Marc , que nous ré-

fervons à éclaircir en expliquant cet Evangéliste. Mais il est bon d'ajouter ici , que cette femme , toute pénétrée de reconnaissance envers JESUS-CHRIST , lui fit dresser devant sa propre maison dans la ville de Paneade ou Césarée de Philippe , d'où elle étoit , une statue , qu'Eusebe le plus ancien Historien de l'Eglise témoigne avoir vue lui-même , qui représentoit un homme tendant la main à une femme représentée à genoux devant lui : & l'on tient même qu'il croissoit au pied de cette statue de notre Seigneur , une espèce d'herbe inconnue , qui du moment qu'elle étoit montée jusqu'à la frange de sa robe , devenoit un remède souverain pour toutes sortes de maladies.

*Euseb.
hist. Eccl.
l. 2. c. 18.*

Après que le Fils de Dieu a fait ce miracle qui pouvoit beaucoup affermir la foi chancelante de Jaïre , il arrive en sa maison , où il trouve *des joueurs de flûte* , & des personnes qui pleuroient & se lamentoient avec grand bruit. C'étoit la coutume , selon qu'il paroît dans l'Ecriture , de faire venir dans le temps des grandes afflictions , des femmes que l'on nommoit des *pleureuses* , qui en faisant retentir des sons lugubres avec une voix lamentable , & en se donnant plusieurs coups , excitoient les peuples à verser des larmes. Saint Jérôme dit , que de son temps on voyoit encore de ces femmes dans la Judée. Et saint Ambroise témoigne que c'étoit aussi un usage ancien de faire venir dans le temps du deuil , *des joueurs de flûte* , qui formoit un concert funèbre , pour faire pleurer & crier ceux qui assistoient à un si triste spectacle. C'est donc sans doute ce qu'entend l'Evangéliste , lorsqu'il parle de cette *troupe de personnes qui faisoient grand bruit* après la mort de la fille unique du chef de la Synagogue.

*Jerem. 9.
17.*

*Hieron.
in c. 9.
Jerem.
Luc. 1. 6.
cap. 8.*

JESUS-CHRIST commence par chasser tous ces pleureux & tous ces joueurs de flûte , comme étant indignes , dit saint Chrysostôme , de voir un si grand miracle ; & pour nous montrer en même-temps , qu'il se plaît à faire dans le silence ses œuvres miraculeuses , aussi bien celles de la grâce que celles de la nature. *Retirez-vous* , leur dit le Sauveur , *car cette fille n'est pas morte , & elle n'est qu'endormie*. Mais que dites-vous , Seigneur ? Si cette fille est seulement endormie , vous ne la ressuscitez donc pas , puisque ce sera un réveil , & non pas une résurrection. Mais il faisoit voir par ces paroles , dit saint Chrysostôme , qu'il lui étoit aussi facile de ressusciter cette fille de la mort , que de la réveiller d'un sommeil ; il nous apprenoit encore que la mort ne devoit plus être regardée que comme un sommeil , depuis la grâce ineffable de son Incarnation. Et enfin il accoutumoit ses disciples par la mort & par la résurrection des autres ,

*Chrysost.
ut supra.*

à ne perdre point la foi de sa résurrection, lorsqu'il seroit mort lui-même. Que si ceux qui étoient présens témoignèrent *se moquer de lui*, étant assurés de la mort de cette fille qu'il disoit être *endormie*, il le souffre avec patience; car il fait bien qu'il fera servir à la preuve du miracle qu'il doit faire, les moqueries mêmes des Juifs, aussi bien que tout cet appareil funèbre qui supposoit très-certainement que la fille du chef de la Synagogue étoit morte. Il est donc vrai en un sens *qu'elle dormoit*; parce que devant ressusciter, la mort sembloit n'être à son égard que comme un sommeil. Mais il n'est pas moins certain qu'elle étoit morte, puisqu'elle fut véritablement ressuscitée par la divine vertu de l'attouchement de JESUS-CHRIST. Et c'est ainsi qu'ayant dit ailleurs à ses disciples, *Que Lazare leur ami dormoit, & qu'il s'en alloit le réveiller*, il fut obligé ensuite de leur déclarer ouvertement qu'il étoit mort; parce que ce qu'il avoit dit de sa mort, ils ne l'avoient entendu que d'un sommeil ordinaire. Joan. 11. 11. 14.

On vit bientôt en effet que la mort à l'égard de Dieu est comme un sommeil, & qu'il a sur elle un empire très-absolu: car dans le moment que l'auteur de la vie prend la main de cette fille, il la rend vivante, non pas en lui inspirant une nouvelle ame, mais en rappelant celle qui étoit sortie, & le faisant aussi aisément que s'il l'avoit réveillée d'un simple sommeil. Lorsdonc qu'il a fait sortir tous ceux qui pleuroient auparavant cette fille morte, il a voulu nous apprendre, dit saint Chrysostôme, qu'on ne devoit plus pleurer les morts; mais se souvenir qu'après que JESUS est ressuscité, c'est faire un outrage à la victoire qu'il a remportée sur la mort, que de les pleurer comme si on les avoit perdus. Car comment pardonnera-t-on cette foiblesse à un chrétien, ajoute ce Saint, après que la vérité de la résurrection se trouve établie par tant de preuves constantes, & par le consentement de tant de siècles. Chrysoft. ut supra.

ψ. 27. jusqu'au 32. *Comme JESUS sortoit de ce lieu, deux aveugles le suivirent en criant, & en disant: Fils de David, ayez pitié de nous. Et lorsqu'il fut venu en la maison, ces aveugles s'approchèrent de lui. Et Jesus leur dit: Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez, &c.*

Ces deux aveugles étoient un sujet de grande confusion pour les Juifs, & particulièrement pour les Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi. Le bruit seul des miracles de J. C. touche leur cœur, & les fait croire en celui qu'ils ne pouvoient voir. Mais ces Juifs malins & superbes, voyant tous les jours de leurs propres yeux ces miracles du Sauveur, avoient l'esprit & le cœur

frappés d'un profond aveuglement. Ils ne voyoient pas ce qu'ils voyoient, & ils ne comprenoient pas ce qu'ils entendoient, tandis que les sourds & les aveugles avoient les oreilles & les yeux du cœur ouverts à la lumière de la vérité. Qui faisoit, Seigneur, ce terrible discernement entre les uns & les autres? L'on voyoit se vérifier tous les jours de plus en plus à l'égard de ces faux justes & de ces pécheurs, de ces hommes clair-voyans & de ces aveugles, cet oracle de votre bouche: *Que vous n'êtes pas venus appeler les justes qui se glorifient de leur fausse & vaine justice; mais les pécheurs qui s'humilient devant vous, & qui ont recours à la pénitence.*

Matth. 9.
12. 13.

Hier. in
hunc loc.

Jacob. 1.
6. 7.

Chrysoft.
in Matth.
hem. 33.

Luce. 8.
39.

La foi de ces deux aveugles paroît ardente par *les cris* qu'ils font pour obtenir leur guérison, & par l'assurance avec laquelle ils demandent au Sauveur, comme au vrai *fils de David*, & au Messie promis aux Juifs depuis tant de siècles, qu'il ait pitié d'eux. Mais J. C. pour éprouver davantage cette même foi, & la donner à tous les autres pour exemple, ne voulut pas les guérir dans le chemin ni en passant, *non in itinere, non transitorie*, comme parle saint Jérôme; il remit à faire ce grand miracle au temps qu'il seroit dans la maison où il avoit accoutumé de se retirer. Et eux ne s'étant point rebutés de ce qu'il sembloit avoir négligé d'abord de les écouter, vinrent alors s'approcher de lui avec une foi que ce délai n'avoit servi qu'à fortifier davantage. JE SU S leur demande encore avant que de les guérir, *s'ils croyoient qu'il put faire ce miracle*. Car il vouloit nous faire connoître ce que l'un de ses Apôtres dit depuis: *Qu'on n'obtient de Dieu que ce qu'on demande avec foi & sans aucun doute*. Il avoit dessein encore, selon la pensée de saint Chrysostôme, d'élever plus haut leurs esprits, & de leur faire concevoir de lui une idée plus grande que celle de *fils de David*. C'est pourquoi il ne leur demande pas s'ils croyoient qu'il pût obtenir de Dieu ce miracle, mais s'ils croyoient qu'il put faire lui-même ce qu'ils demandoient. Leur foi étant devenue plus éclairée, ils ne le nomment plus simplement *fils de David*; mais en l'appelant *Seigneur*, ils reconnoissent la souveraine puissance de celui à qui ils parlent. Aussi dans l'instant il *touche leurs yeux*, après qu'il avoit déjà touché & éclairé leur esprit; & il se contente de leur dire; *Qu'il vous soit fait selon votre foi*; car il vouloit, comme dit le même Saint, qu'on connût que leur foi intérieure étoit la cause de la guérison de leur corps; & il dispoit ainsi ceux qui voyoient la foi si vive de ces deux aveugles, à croire eux-mêmes plus aisément.

Après que leurs yeux furent ouverts, le Sauveur leur défendit

avec menaces de le dire à qui que ce fut. Cependant on voit ailleurs, selon la réflexion de saint Chrysofôme, qu'il commanda à un autre homme qu'il avoit guéri, d'aller publier les grandes choses que Dieu avoit faites en sa faveur. Y a-t-il donc de la contradiction entre ces deux ordres si opposés en apparence, que le Fils de Dieu donne à deux personnes différentes? Non sans doute. Ce sont seulement deux vérités qu'il nous exprime par ces deux sortes de commandemens. Il vouloit en l'un, comme on l'a déjà marqué, inspirer à ses serviteurs le désir de se cacher dans leurs bonnes œuvres; & en l'autre, les engager à publier par un esprit de gratitude la puissance du Seigneur. Il vouloit peut-être aussi faire connoître à ses enfans dans cette occasion particulière, que ses miracles avoient pour principe non un esprit d'ostentation, comme ils se l'imaginoient, mais la charité qui le portoit à faire du bien aux peuples, pour les attirer doucement à la connoissance de la vérité. Nous devons de même, selon saint Grégoire, être dans cette disposition sincère, de vouloir par un principe d'humilité cacher nos vertus; mais de souffrir néanmoins que malgré nous on les découvre, lorsqu'on veut faire servir notre exemple à l'utilité & au salut de notre prochain. Aussi nous ne voyons point qu'aucun des saints Interprètes ait blâmé ces deux aveugles, de n'avoir point obéi à J. C. Car ils ne purent, dit S. Chrysofôme, ayant reçu une telle grâce, s'empêcher de devenir les Prédicateurs & comme les Evangélistes de la gloire du Sauveur. Mais saint Hilaire témoigne, que lorsque le Fils de Dieu leur commanda de cacher sous le silence ce grand miracle; il le fit, parce que c'étoit le propre des Apôtres de prêcher la foi aux peuples: *Silentium imperat, quia Apostolorum erat proprium predicare.*

Chrysoft.
ut suprâ:
Gregor.
moral. l.
19. c. 14.

Hilarius:
in Matt.
cap. 9.
n. 9.

vs. 32. jusqu'au 35. *Après qu'ils furent sortis, on lui présente un homme muet, possédé du démon. Le démon ayant été chassé, le muet parla, & le peuple en fut dans l'admiration, &c.*

Ce n'étoit point par nature, mais par un effet de la malice du démon, que cet homme étoit muet. Il avoit besoin qu'on l'amenerait à J. C. car étant privé de l'usage de sa langue, il ne pouvoit par lui-même prier J. C. de le guérir, ni prier non plus les autres de l'y amener, puisque le démon avoit lié son ame, dit saint Chrysofôme, comme sa langue. Ainsi le Sauveur, sans exiger de lui la foi, le guérit à l'heure même: mais ce miracle produisit dans deux sortes de personnes deux mouvemens bien différens. Les peuples publient les œuvres de Dieu avec admiration, dit saint Jérôme; & ils figurent en leurs personnes la foi future des

Chrysoft.
in Matt.
hom. 33.

Hier. in
huac loc.

nations. Les Pharisiens au contraire ne pouvant nier la puissance du Seigneur, décrient ses œuvres; & par l'injustice de leurs calomnies, ils sont l'image de l'infidélité des Juifs, telle qu'on la voit encore aujourd'hui. Quel terrible renversement d'esprit, & quel effroyable effet de la jalousie de ces faux justes de l'ancienne loi, d'aimer mieux attribuer au démon les œuvres de Dieu, que de reconnoître la divinité de celui qui les a faites! De croire plutôt que J. C. est d'intelligence avec le prince des démons, que de se rendre à la lumière évidente de la vérité qui éclate dans ses œuvres, & qui parle par sa bouche! De se contredire enfin d'une manière si indigne, en joignant le Fils de Dieu avec le démon pour détruire son royaume, plutôt que de confesser l'union si admirable du Verbe avec l'homme en la personne de J. C. Telles sont les suites presque incroyables d'une prévention d'orgueil & d'envie, qui semble ne laisser à l'homme aucune trace de la raison naturelle; puisqu'elle l'empêcheroit de se précipiter dans de si horribles absurdités, dignes de celui-là seul, qui étant déchu de la vérité dans laquelle il avoit été créé au commencement du monde, s'efforce à toute heure d'en faire déchoir tous les hommes.

Que s'il y a eu dans tous les siècles beaucoup de ces Pharisiens aveuglés & emportés par la jalousie, ou par l'excès de leurs passions contre les vérités de l'Évangile; il y a eu aussi toujours un grand nombre de ces muets, à qui le démon lioit la langue, s'étant rendu maître de leur cœur. Ils étoient muets pour confesser leurs péchés, pour publier la justice & la puissance, la grâce & la miséricorde de leur Sauveur. Ou bien ils étoient muets, soit par la crainte des hommes ou par l'attache à la fausse paix du monde, qui les empêchoit de crier contre l'injustice & le mensonge; de s'élever pour l'innocence des personnes opprimées; & de faire éclater le zèle de leur ministère pour la gloire de l'Église. C'est à Dieu seul qu'il appartient de *chasser le démon*, qui tient liée la langue de ces muets. Et ils ne peuvent jamais parler que ce démon de l'ambition ou de la crainte ne soit chassé de leur cœur. Or ce sera avec raison que *les peuples témoigneront de l'étonnement & de l'admiration*, puisque ces exemples qui sont rares, sont des témoignages de la puissance de celui qui fait éclater sa grâce dans son Église d'une manière bien différente de ce que l'on avoit vu dans Israël, c'est-à-dire, au temps de la loi: *Nunquam apparuit sic in Israel.*

ψ. 35. jusqu'à la fin. Or JESUS allant de tous côtés dans les villes & dans les villages, enseignoit dans leurs Synagogues, &

préchoit l'Évangile du royaume, guérissant toutes sortes de langueurs & toutes les maladies. Et voyant tous ces peuples il en eut compassion, &c.

La calomnie outrageante publiée contre le Sauveur n'est point capable de ralentir le feu de sa charité. *Chrysoft. in Matt. hom. 33.* Par sa conduite pleine de douceur, il nous apprenoit non à répondre aux injures par d'autres injures, mais à redoubler plutôt notre amour pour les personnes qui nous outragent : car c'est la marque qu'on regarde Dieu, & non pas les hommes dans l'exercice de la charité, lorsque leur ingratitude ne peut arrêter en nous les effets de cette même charité. Celui qui se lasse, dit un grand Saint, parce qu'on médit de lui & qu'on le décrie, fait connoître qu'il tendoit plutôt à être loué des hommes qu'à plaire à Dieu dans l'exercice de sa charité. Ainsi JESUS-CHRIST, après toutes les médisances qu'on venoit de publier contre lui, n'attend pas même que les malades le viennent trouver. *Il va, comme un médecin, ou comme un pasteur très-charitable, chercher par-tout ces malades, & les brebis égarées de la maison d'Israël.* Il leur fait, dit saint Chrysostôme, deux grâces très-considérables en même-temps ; l'une, en leur *préchant l'Évangile du royaume*, c'est-à-dire, ces lois si parfaites du royaume tout divin qu'il étoit venu établir dans le cœur des hommes, pour les rendre dignes de son royaume céleste ; & l'autre, en les guérissant de toutes leurs maladies. Il n'avoit, dit saint Jérôme, aucun égard à la puissance des nobles, *Hier. in hunc loc.* dans la prédication de l'Évangile, qu'il faisoit également & aux grands & aux petits dans tous les lieux où il alloit : mais il regardoit uniquement le salut de ceux qui croiroient en lui. *Il visitoit toutes les villes, occupé absolument de l'ouvrage dont son Père l'avoit chargé. Il préchoit de tous côtés l'Évangile du royaume ; mais après qu'il avoit prêché, il guérissoit toutes sortes de maladies, afin que ses œuvres achevassent de persuader ceux que ses paroles n'avoient pas gagnés. C'est de JESUS-CHRIST proprement qu'on peut dire, qu'il guérissoit toutes les langueurs & toutes les maladies, parce que rien n'est impossible au Fils de Dieu.*

Ce qui suit se trouve dans plusieurs anciens manuscrits, au commencement du chapitre suivant. Et en effet, comme il y est parlé de la mission des saints Apôtres, ce qui est marqué ici, est la cause de cette divine mission. Il est dit donc que JESUS ayant regardé tous ces peuples des villes & des villages qu'il visitoit, fut touché de compassion. La même miséricorde qui avoit porté le Fils de Dieu à descendre du ciel, & à s'incarner, le porta encore à regarder avec un saint mouvement de compassion tant de peuples *Maldon.*

Hilarius
in Matt.
can. 10.
n. 2.
Chrysoft.
ut supra.

abandonnés , dont les *langueurs* & les *infirmités* corporelles n'étoient qu'une image des maladies spirituelles de leurs ames. Car c'étoit principalement pour guérir leurs ames *malades* par le péché, & tourmentées différemment par le démon , qu'il avoit paru parmi les hommes. C'étoit pour les rassembler sous la conduite d'un même *Pasteur*, c'est-à-dire, de lui-même, lorsqu'ils étoient dispersés, *couchés* par terre, accablés sous le fardeau de la loi, & abandonnés *comme des brebis qui sont sans berger*. *Im-*
mundi videlicet spiritus dominante violentia vexatam, & sub legis
onere agrotam plebem Dominus miseretur. Or ce qu'il disoit alors, tournoit, selon saint Jean Chrysostôme, à la confusion des Princes & des Pontifes des Juifs, puisqu'au lieu d'être les Pasteurs de son peuple, ils se conduisoient comme des loups à son égard; & que bien loin de travailler à le faire revenir de ces égaremens, ils l'empêchoient même de s'avancer dans la piété. Il falloit donc envoyer d'autres *ouvriers* pour travailler à *la moisson* du Seigneur. Car il y en avoit très-peu; puisque les Apôtres n'avoient pas encore reçu eux-mêmes leur mission apostolique. Et cependant, selon la divine prescience de JESUS-CHRIST, *la moisson étoit abondante*; c'est-à-dire, qu'un grand nombre de personnes devoient se soumettre à la foi de l'Évangile. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit à ses disciples, de *prier le maître* ou *le Seigneur de la moisson d'envoyer des ouvriers* pour y travailler, ou selon la force du mot Grec, de *les y pousser*. Il marquoit donc premièrement, que les ouvriers ne doivent point s'ingérer d'eux-mêmes dans la moisson du Seigneur; mais que c'est à lui à *les envoyer*, & même à *les y pousser*, comme des personnes qui s'en éloignent par humilité, & qui s'en jugent indignes. Il faisoit voir en second lieu, que la mission des ouvriers évangéliques doit être un effet de *la prière* de l'Église : *Per orationem enim ac precem hoc nobis à Deo munus effunditur.* Quoique J. C. fut fort bien ce qu'il devoit faire, ayant résolu d'envoyer des ouvriers à sa vigne ou à sa moisson, il ne laisse pas d'engager ses disciples à prier pour ce sujet. Car il veut que sa grâce, toute gratuite qu'elle est de sa part, soit donnée à nos prières; & qu'en lui demandant ce qu'il a résolu de nous accorder, nous nous excitions d'autant plus nous-mêmes à désirer & à estimer ce que nous lui demandons.

Hilar. in
Matth.
can. 10,
n. 2.



CHAPITRE X.

Election des Apôtres. Instruction que Jesus-Christ leur donne ; puissance qu'il leur communique ; persécutions qu'il leur annonce ; récompense qu'il leur promet.

1. **E**T convocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos, & curarent omnem languorem & omnem infirmitatem.

2. Duodecim autem Apostolorum nomina sunt hæc: Primus, Simon, qui dicitur Petrus; & Andræas frater ejus,

3. Jacobus Zebedæi, & Joannes frater ejus, Philippus & Bartholomæus, Thomas, & Matthæus publicanus, Jacobus Alphæi, & Thaddæus,

4. Simon Chananæus, & Judas Iscariotes qui & tradidit eum.

5. Hos duodecim misit Jesus, præcipiens eis, dicens: In viam gentium ne abieritis, & in civitates Samaritanorum ne intraveritis:

6. sed potius ite ad oves quæ perierunt domûs Israël.

7. Euntes autem prædicate, dicentes: Quia appropinquavit regnum cælorum.

8. Infirmos curate, mortuos suscite, leprosos mundate, dæmones ejicite: gratis accepistis, gratis date.

1. **A**LORS Jesus ayant appelé ses douze disciples, il leur donna puissance sur les esprits impurs pour les chasser, & pour guérir toutes les langueurs & toutes les maladies. Marc. 3: 13. Luc. 6. 13. & 9. 1.

2. Or voici les noms des douze Apôtres: Le premier, Simon, qui est appelé Pierre, & André son frère,

3. Jacques fils de Zebedée, & Jean son frère, Philippe & Barthelemi, Thomas & Matthieu le publicain, Jacques fils d'Alphée, & Thaddée,

4. Simon Chananéen, & Judas Iscariote, qui est celui qui le trahit.

5. Jesus envoya ses douze après leur avoir donné les instructions suivantes: N'allez point vers les Gentils, & n'entrez point dans les villes des Samaritains:

6. mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël.

7. Et dans les lieux où vous irez, prêchez, en disant: Que le royaume des cieus est proche.

8. Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, chassez les démons: donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement.

Marc. 6. 8. *Luc.* 9. 3. & *10.* 4. 9. Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or, ou de l'argent, ni de porter de l'argent * dans votre bourse.

10. Ne préparez ni un sac pour le chemin, ni deux habits, ni souliers, ni bâton : car celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse.

11. En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, informez-vous qui y est digne de vous loger, & demeurez chez lui jusqu'à ce que vous vous en alliez.

12. Entrant dans la maison, saluez-la, en disant : Que la paix soit dans cette maison.

13. Si cette maison en est digne, * votre paix viendra sur elle : & si elle n'en est pas digne, * votre paix reviendra à vous.

14. Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir, ni écouter vos paroles, secouez, en sortant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds.

15. Je vous dis & je vous en assure qu'au jour du jugement Sodome & Gomorre seront traitées moins rigoureusement que cette ville.

Luc. 10. 3. † Saint Barnabé. Comm. de saint Paul.

16. † Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents, & simples comme des colombes.

17. Mais donnez-vous de garde des hommes. Car ils vous feront comparoître dans leurs assemblées,

9. Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris.

10. Non peram in via; neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam; dignus enim est operarius cibo suo.

11. In quamcumque autem civitatem aut castellum intraveritis, interrogate, quis in ea dignus sit: & ibi manete donec exeatis.

12. Intrantes autem in domum salutate eam, dicentes: Pax huic domui.

13. Et si quidem fuerit domus illa digna, veniet pax vestra super eam: si autem non fuerit digna, pax vestra revertetur ad vos.

14. Et quicumque non receperit vos, neque audierit sermones vestros: exeuntes foras de domo vel civitate, excutite pulverem de pedibus vestris.

15. Amen dico vobis, Tolerabilius erit terræ Sodomorum & Gomorrhæorum in die judicii, quam illi civitati.

16. Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, & simplices sicut columbæ.

17. Cavete autem ab hominibus. Tradent enim vos in concillis, & in sinagogis

* 9. *lett.* dans vos ceintures; *i. e.* dans vos bourses pendues à vos ceintures. = * 13. *gr.* que votre paix vienne sur elle, = *ibid.* *gr.* que votre paix retourne.

vous flagellabunt vos :

& ils vous feront fouetter dans leurs synagogues :

18. & ad præfides & ad reges ducemini propter me, in testimonium illis, & gentibus.

18. & vous serez présentés à cause de moi aux Gouverneurs & aux Rois, pour leur servir de témoignage aussi-bien qu'aux nations †.

19. Cùm autem tradent vos, nolite cogitare quomodo, aut quid loquamini: dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini.

19. Lors donc que l'on vous livrera entre leurs mains, ne vous mettez point en peine comment vous leur parlerez, ni de ce que vous leur direz : car ce que vous leur devez dire vous sera * donné à l'heure même ;

20. Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.

20. Puisque ce n'est pas vous qui parlez, mais que c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous.

21. Tradet autem frater fratrem in mortem, & patrem filium ; & insurgent filii in parentes, & morte eos afficient :

21. Or le frère livrera le frère à la mort, & le père le fils, les enfans se souleveront contre leurs pères & leurs mères, & les feront mourir :

22. & eritis odio omnibus propter nomen meum: qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

22. & vous serez haïs de tous les hommes à cause de mon nom : mais celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin ¶.

23. Cùm autem persequerentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen dico vobis, non consummabitis civitates Israel, donec veniat Filius hominis.

23. † Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuiez dans une autre. Je vous dis & je vous en assure que vous n'aurez pas achevé d'instruire toutes les villes d'Israël avant que le Fils de l'homme vienne.

24. Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum.

24. Le disciple n'est point au-dessus du maître, ni l'esclave au-dessus de son seigneur.

25. Sufficit discipulos, ut sit sicut magister ejus, & servo sicut dominus ejus. Si

25. C'est assez au disciple d'être comme son maître, & à l'esclave d'être comme son seigneur. S'ils

†. 18. expl. en prêchant la vérité de l'Évangile autant par votre patience, que par vos paroles. Autr. pour servir de témoignage contre eux (les Juifs) & contre les nations, i. e. au jour du jugement, à cause du mépris qu'ils auront fait de la vérité que vous leur avez prêchée. = †. 19. autr. inspiré.

Luc. 12: 11.

† S. Athanasius.

Luc. 6: 40. Joan. 13: 16. & 15: 20.

ont appelé le père de famille * Béelezebub, combien plutôt traiteront-ils de même ses domestiques ?

Marc. 4. 26. Ne les craignez donc point.

22. Car il n'y a rien de caché qui ne
Luc. 8. doive être découvert, ni rien de se-
17. & 12. cret qui ne doive être connu.

2. † Un S. Martyr. non Pon-
tife. 27. † Dites dans la lumière ce que
je vous dis dans l'obscurité, & prê-
chez sur le haut des maisons ce qu'on
vous dit à l'oreille.

28. Ne craignez point ceux qui
tuent le corps, & qui ne peuvent
tuer l'ame; mais craignez plutôt ce-
lui qui peut perdre & l'ame & le
corps dans l'enfer ¶.

2. Reg. 29. N'est-il pas vrai que deux
14. 11. passereaux ne se vendent qu'une *
Act. 27. obole; & néanmoins il n'en tombe
34 aucun sur la terre sans la volonté de
votre Père ?

30. Mais pour vous, les cheveux
même de votre tête sont tous com-
ptés.

31. Ainsi ne craignez point, vous
valez beaucoup mieux qu'un grand
nombre de passereaux.

Marc. 8. 32. Quiconque donc me confes-
38. sera & me reconnoitra devant les
Luc. 9. hommes, je le reconnoîtrai aussi
26. & 12. moi-même devant mon Père qui est
8. dans les cieus :
1. Tim. 2. 12.

33. & quiconque me renoncera
devant les hommes, je le renonce-
rai aussi moi-même devant mon Père
qui est dans les cieus ¶.

patremfamilias Beelzebub
vocaverunt, quanto magis
domesticos ejus ?

26. Ne ergo timueritis
eos. Nihil enim est opertum,
quod non revelabitur : &
occultum, quod non sciatur.

27. Quod dico vobis in
tenebris, dicite in lumine :
& quod in aure auditis,
prædicate super tecta.

28. Et nolite timere eos
qui occidunt corpus, ani-
mam autem non possunt
occidere : sed potius timete
eum qui potest & animam
& corpus perdere in gehem-
nam.

29. Nonne duo passeres
asse veneunt : & unus ex
illis non cadet super terram
sine Patre vestro ?

30. Vestri autem capilli
capitis omnes numerati sunt.

31. Nolite ergo timere,
multis passeribus meliores
estis vos.

32. Omnis ergo qui con-
fitebitur me coram homi-
nibus, confitebor & ego
eum coram Patre meo qui
in cœlis est :

33. Qui autem negaverit
me coram hominibus, ne-
gabo & ego eum coram
Patre meo qui in cœlis est.

†. 25. *letr.* Béelezebub ; mais en François on prononce Béelezebub. C'étoit l'idole d'Accaron. Béal est la même chose que Baal, & zebub signifie mouche ; comme qui diroit : Le Seigneur des mouches, peut-être à cause qu'on l'invoquoit contre les mouches. 4. Reg. 1. 2. Hieron. in hunc locum, Jansen. = †. 29. *expl.* la plus petite pièce de monnoie.

34. Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in terram : non veni pacem mittere , sed gladium.

35. Veni enim separare hominem adversus patrem suum , & filiam adversus matrem suam , & nurum adversus socrum suam :

36. & inimici hominis , domestici ejus.

37. Qui amat patrem aut matrem plus quàm me , non est me dignus : & qui amat filium aut filiam super me , non est me dignus.

38. Et qui non accipit crucem suam , & sequitur me , non est me dignus.

39. Qui invenit animam suam , perdet illam : & qui perdiderit animam suam propter me , inveniet eam.

40. Qui recipit vos , me recipit : & qui me recipit , recipit eum qui me misit.

41. Qui recipit Prophetam in nomine Prophetæ , mercedem Prophetæ accipiet : & qui recipit justum in nomine justî , mercedem justî accipiet :

42. & quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantum in nomine discipuli : amen dico vobis , non perdet mercedem suam.

34. † Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre : je ne suis pas venu y apporter la paix , mais l'épée.

35. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père , & la fille d'avec sa mère , & la belle-fille d'avec sa belle-mère :

36. & l'homme aura pour ennemi * ceux de sa propre maison.

37. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi , n'est pas digne de moi : & celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi , n'est pas digne de moi.

38. Celui qui ne prend pas sa croix & ne me suit pas , n'est pas digne de moi.

39. Celui qui * conserve sa vie , la perdra : & celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi , la retrouvera.

40. Celui qui vous reçoit , me reçoit : & celui qui me reçoit , reçoit celui qui m'a envoyé.

41. Celui qui reçoit un Prophète * en qualité de Prophète , recevra la récompense du Prophète : & celui qui reçoit un juste * en qualité de juste , recevra la récompense du juste :

42. & quiconque aura donné seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits , * comme étant de mes disciples , je vous dis & je vous en assure , qu'il ne perdra point sa récompense.

† Un S^{er} Martyr non Pontife.

Luc. 12^o 51.

Mich. 7^o 6.

Luc. 14^o 26.

Infrà 16^o 24.

Marc. 8^o 14.

Luc. 14^o 27.

Luc. 9^o 24. & 17^o 33.

Joan. 13^o 25.

Luc. 10^o 26.

Joan. 13^o 20.

Marc. 9^o 40.

†. 36. *lestr.* les domestiques. = †. 39. *autr.* se conserve soi-même se perdra , &c. V. ch 16. v. 25. La vie se prend ici en deux sens très-différens. La vie qu'on veut *conserver* , est la vie du corps : & la vie qu'on perd en conservant mal à propos celle du corps , est la vie de l'ame. *Maldon.* = †. 41. *lestr.* au nom de Prophète. = *ibid.* *lestr.* au nom de juste. = †. 42. *lestr.* au nom de disciple.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

vs. 1. jusqu'au 5. **A**Lors JESUS ayant appelé ses douze disciples, leur donna puissance sur les esprits impurs pour les chasser, & pour guérir toutes les langueurs & toutes les maladies, &c.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 33.

Après que le Fils de Dieu a dit aux douze disciples de prier le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers, il n'attend pas qu'ils aient prié, mais il les appelle eux-mêmes par une vocation toute particulière, & les établit ses Apôtres en leur donnant une mission extraordinaire pour être envoyés par toute la terre; comme les premiers ouvriers qu'il devoit envoyer dans sa moisson, & qui devoient être les chefs de tous les autres. C'est pourquoi en même-temps qu'il les appelle, il leur donne le pouvoir de chasser les esprits impurs, & de guérir toutes sortes de maladies. Etant rempli de bonté, il ne refuse point de communiquer à ses serviteurs & à ses disciples sa puissance. Et il veut qu'ils aient le pouvoir de guérir, comme il avoit fait lui-même, toutes les infirmités du peuple. Mais il y a cependant une grande différence entre donner & recevoir; puisque celui qui donne agit avec cette souveraine puissance qu'il possède comme maître: au lieu que ceux qui reçoivent, reconnoissent dans ce qu'ils font leur propre foiblesse, & la puissance du Seigneur.

Hieron.
in Matt.
can. 10.
n. 4.

Hieron.
in hunc
locum.

Remarquez, dit saint Chrysostôme, que le Fils de Dieu n'a pas envoyé ses disciples lorsqu'ils commençoient à le suivre: mais après qu'ils eurent été long-temps en sa compagnie; après qu'ils l'eurent vu ressusciter les morts, chasser les démons, calmer la mer, guérir les paralytiques & les lépreux; enfin après qu'il leur eut donné des preuves convaincantes de sa souveraine puissance par ses œuvres & par ses paroles. Saint Jérôme croit que l'Écriture a nommé ici exprès les douze Apôtres, afin que l'on pût connoître ceux qui n'étant pas du nombre, prendroient dans la suite faussement le nom d'Apôtres. Et il ajoute, qu'il appartenoit à celui qui pénètre le secret des cœurs, de marquer l'ordre & le mérite de chacun d'entre eux. L'Évangile donne au premier nommé Simon, le surnom de Pierre, pour le distinguer de l'autre Simon, surnommé Cananéen, du village de Cana en Galilée, où le Seigneur changea miraculeusement l'eau en vin. Simon surnommé Cananéen, est nommé encore le Zélé, dans un autre Évangéliste;

Luc. 6.
15.
ibid. 16.

liste ; parce que *Cana*, selon S. Jérôme, signifie *Zélé*. *Thaddée* est le même qu'un autre Evangéliste, nommé *Jude* frère de *Jacques*, & qui est encore nommé *Lebbée* ; ce qui nous marque qu'il avoit apparemment ces trois noms. *Judas* de qui la mémoire est devenue exécration par la trahison qu'il fit de son divin maître, est surnommé *Iscaiote*, du bourg ou de la ville d'où il étoit né. L'Evangéliste le met le dernier de tous ; & il en parle, dit saint Chrysostôme, non pas comme un ennemi, mais comme un historien fidèle, qui dit les choses dans leur ordre. Il ne lui donne point les noms de méchant, de détestable ; mais il l'appelle seulement du nom de la ville d'où il étoit, & il ajoute : Que ce fut *celui qui trahit le Fils de Dieu* ; parce qu'il étoit important de faire voir, qu'un Apôtre, qu'un des douze choisis par J. C. même s'étoit oublié jusqu'à ce point, que de livrer le Sauveur du monde entre les mains de ses ennemis. C'étoit un exemple très-capable d'humilier les plus grands Saints, & les Pasteurs établis le plus canoniquement ; puisque nulle vocation n'a été plus sainte que celle de Judas, ni nulle apostasie plus criminelle que la sienne : tant il est vrai que tous sont également obligés de travailler à leur salut, comme dit, S. Paul avec crainte & tremblement.

ψ. 5. 6. &c. J. C. envoya ces douze, après leur avoir donné les instructions suivantes : *N'allez point vers les Gentils, & n'entrez point dans les villes des Samaritains ; mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël, &c.*

Que les jugemens de Dieu sont différens de ceux des hommes, & que sa sagesse est élevée au-dessus de celle de tous les Rois de la terre ! Ceux-ci voulant faire des conquêtes, ont besoin d'armées puissantes, & mettent leur principale confiance dans la force de leurs troupes, & dans l'habileté de leurs Généraux. Mais Dieu & le Seigneur des armées s'étant fait homme pour sauver les hommes par la folie apparente de son incarnation & de sa mort, choisit, pour s'affujettir toute la terre, douze hommes qui n'étoient ni nobles, ni riches, ni sages, ni savans ; des hommes grossiers & rustiques, accoutumés la plupart à une vie basse & indigne en apparence de l'emploi si relevé auquel il les destinoit. Et il permet même qu'entre ces douze il y en ait un qui le trahisse, pour faire voir que l'exécution de ses grands desseins se feroit indépendamment de l'habileté ou de la mauvaise volonté des hommes. Mais nous verrons dans la suite que les règles qu'il prescrit à ces douze hommes pour travailler à la conversion de tout l'Univers, ont

quelque chose d'aussi surprenant. Il leur défend premièrement d'aller prêcher son Evangile aux Gentils, quoique ces Gentils remplissent alors toute la terre. Il ne veut pas même qu'ils aillent trouver les Samaritains, qui s'étoient anciennement séparés des Juifs, & où l'on voyoit encore quelques restes du culte de Dieu, mêlés des superstitions du paganisme, introduites dans le pays par les Chaldéens depuis l'enlèvement des dix tribus d'Israël. Mais il les envoya uniquement *aux brebis perdues de la maison d'Israël*, c'est-à-dire, vers les Juifs qu'il avoit depuis si long-temps choisis pour son peuple, & dont il se nommoit toujours le Pasteur; mais qui étoient comme *des brebis perdues*, s'étant éloignées de lui par leurs crimes, & ne vivant plus sous sa conduite, mais suivant chacun son caprice & l'égarément de ses passions. Car il falloit, selon la remarque des saints Pères, annoncer premièrement aux Juifs l'avènement du Sauveur, afin qu'ils ne pussent s'excuser sur ce qu'il avoit envoyé d'abord ses Apôtres aux Samaritains & aux Gentils. Ainsi la défense qu'il leur fait présentement d'aller vers les nations, n'est point contraire au commandement qu'il leur fit depuis, *d'aller instruire tous les peuples*; parce que cette défense leur fut faite avant la résurrection, & que ce commandement ne leur fut fait qu'après la résurrection, lorsque les Juifs avoient déjà rejeté le Fils de Dieu avec le dernier mépris, & s'étoient rendus indignes de la grâce de l'Evangile. Il est vrai qu'elle leur fut encore depuis annoncée par les Apôtres; mais enfin ils se virent obligés de les abandonner: lorsque s'opposant avec des paroles de blasphème à la doctrine enseignée par Paul, cet Apôtre & Barnabé leur dirent avec fermeté: *Vous étiez les premiers à qui il falloit annoncer la parole de Dieu: mais parce que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons présentement vers les Gentils.* C'est ce qui fait dire à S. Ambroise: Que la défense que J. C. fait ici à ses Apôtres, *d'aller trouver les Gentils*, lui qui leur commande ensuite *d'aller par tout le monde prêcher l'Evangile à toutes les créatures*, renferme un mystère très-profond & ineffable: *Magni & inenarrabilis sacramentis mysterium est.* Et il ajoute: Qu'encore que l'Evangile fût destiné pour servir à la vocation de tous les hommes, & que le Seigneur voulût que tous fussent sauvés & vinssent à la connoissance de la vérité, il ne s'étoit pas néanmoins dépouillé du pouvoir de disposer de toutes choses selon sa divine sagesse; en sorte que l'ordre de ses desseins adorables fût troublé par des événemens contraires

Chrysof.
in Matt.
hom. 33.
Hieron.
in hunc
locum.

Matth.
28. 19.

Act. 13.

Ambros.
de vocat.
gent. l. 2.
c. 1.
Marc. 16.
25.

à ce qu'il avoit résolu par un jugement très-juste , quoique caché.

Ce que J. C. commande aux Apôtres de prêcher aux hommes, consiste en ces trois paroles , *Appropinquavit regnum* Chrysoſt. calorum ; Le royaume des cieux est proche. Les Prophètes jus- ut ſuprà qu'alors promettoient aux Juifs la terre & des biens terrestres. Mais on ordonne aux Apôtres de leur prêcher maintenant que *le royaume des cieux est proche* , & de leur promettre des biens éternels. En prêchant donc la proximité de ce royaume céleste, ils retiroient les esprits de la terre où ils étoient attachés, & les élevoient en haut , pour leur inspirer l'amour de cet héritage du ciel , & les porter à s'en rendre dignes par la pénitence , selon que le dit S. Marc. Mais de peur qu'on ne refusât Marc. 6: d'ajouter foi à des hommes grossiers & ignorans, lorsqu'ils II. Hieron. in hunc locum. promettoient le royaume des cieux , leur divin maître leur donne ici la puissance de *rendre la santé aux malades , de ressusciter les morts , de guérir les lépreux , & de chasser les démons* ; afin que ces grands miracles devinssent comme la preuve des promesses si magnifiques qu'ils feroient aux peuples. Et parce que les dons spirituels doivent être sans intérêt , le Sauveur ajoute : *Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement* ; c'est-à-dire , comme je vous ai fait part de ces dons gratuitement ; faites-en de même part aux autres sans intérêt , pour ne pas corrompre la grâce de l'Évangile. Ainsi J. C. remédie par ce Chrysoſt. ut ſuprà. seul précepte à beaucoup de maux , en coupant également la racine à l'avarice & à l'orgueil , les deux sources des plus grands crimes.

ψ. 9. jusqu'au 16. *Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent , ni de porter de l'argent dans votre bourse ; ni un sac pour le chemin , ni deux habits , ni souliers , ni bâtons : car celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse , &c.*

J. C. venoit d'ordonner à ses Apôtres de *donner gratuitement* Hier. in hunc locum ce qu'ils avoient reçu gratuitement ; c'est-à-dire , de prêcher l'Évangile , & de guérir les malades , non pour en recevoir de l'argent , mais pour procurer le salut des hommes. Les préceptes qu'il leur donne présentement sont pour confirmer cette vérité ; & pour leur apprendre de plus en plus , qu'ils ne devoient envisager dans leur ministère que la gloire de celui qui les envoie , & non leur propre intérêt. C'est aussi pour les assurer , que n'ayant en vue que de s'acquitter de leur ministère , ils ne devoient point avoir d'inquiétude pour leur vêtement & leur nourriture ; parce qu'il étoit très-juste que ceux qui travailloient

à la conversion des peuples, *fussent nourris* par les peuples. Ainsi lorsqu'il retranchoit toute sorte d'inquiétude sur les soins de la vie dans l'esprit de ses Apôtres, il apprenoit aux fidèles à reconnoître la charité désintéressée des Prédicateurs de la vérité; parce qu'autant que les uns seroient désintéressés dans les fonctions de leur sacré ministère, autant les autres devoient être ardens pour leur fournir tous leurs besoins corporels.

On peut néanmoins demander, si c'est un péché en soi, que ceux qui prêchent le saint Evangile & qui travaillent à la conversion des peuples, ayent quelque argent. L'exemple de J. C. qui faisoit porter une bourse, peut faire juger que la chose n'est point mauvaise par elle-même. Mais il étoit important, selon S. Jérôme, que les Apôtres qui étoient les premiers Docteurs de la Religion de J. C. & qui apprennent aux peuples, que toutes choses étoient gouvernées par la divine providence, en donnassent une preuve dans leurs personnes, en ne témoignant aucune inquiétude pour le lendemain. Ainsi J. C. ne vouloit pas en leur défendant de porter ces choses, leur faire entendre qu'elles étoient inutiles au soutien de cette vie; mais qu'elles leur seroient dues par ceux à qui ils annonceroient l'Evangile; comme la paye est due aux soldats, dit S. Augustin, le fruit de la vigne à ceux qui l'ont plantée, & le lait du troupeau aux pasteurs. Ce qui néanmoins doit s'entendre de telle sorte, qu'on n'envisage pas ce que donnent les fidèles, comme une récompense des travaux apostoliques, mais comme un soutien de la vie présente. Car les ministres de l'Evangile n'attendent, comme dit S. Augustin, leur récompense que de Dieu seul; & les hommes ne sont point capables de récompenser dignement ceux qui les servent en leur prêchant l'Evangile par un mouvement de la charité. Ainsi les Prédicateurs ne doivent attendre la récompense de leurs travaux que de celui dont les peuples attendent eux-mêmes leur salut: *Non expectent illi mercedem, nisi unde, & isti salutem.*

*Aug. de
consens.
Evangel.
l. 2. c. 30.*

*Idem de
Pastor.
cap. 2.*

*Hier. in
hunc loc.*

August.

La défense qu'il leur fait *de porter des habits*, ne regarde pas, selon S. Jérôme, ceux qui auroient effectivement besoin de deux habits pour se couvrir, comme dans les pays exposés à un froid plus rigoureux. Mais elle regarde la prévoyance de ceux qui se font provision de deux habits, quoiqu'un seul suffise pour le présent. La même chose se peut dire, selon S. Augustin, de la défense *de porter des souliers*,

qui rendoit , comme il dit , à retrancher l'inquiétude touchant le besoin à venir , & à empêcher qu'ils ne portassent plus que ce qui leur étoit actuellement nécessaire. Il paroît plus difficile d'expliquer la contradiction apparente qui se trouve entre S. Matthieu , lorsqu'il dit que J. C. défendit à ses Apôtres de porter un bâton ; & S. Marc qui dit , qu'il leur commanda de s'en aller avec leur bâton seulement. Mais ces deux Apôtres ne se contredient point en effet , si l'on entend bien le sens auquel le Sauveur parloit aux Apôtres. Comme donc il leur avoit défendu de porter plusieurs habits , & plusieurs souliers , parce qu'ils devoient se contenter de l'habit qui les couvroit , & des souliers qu'ils avoient actuellement à leurs pieds ; de même il veut qu'ils ayent seulement un bâton , selon S. Marc , pour les aider à marcher , & qu'ils n'en ayent pas plusieurs ; ce qui est marqué expressément dans le texte grec de S. Luc. Ou si nous voulons entendre ces choses avec S. Jérôme en un sens plus spirituel , ceux que le Seigneur assuroit lui-même de son secours & de son soutien ; ne devoient pas rechercher un autre appui : *Qui Domini habemus auxilium , baculi præsidium cur quæramus ?*

Saint Paul écrivant à Timothée touchant ceux qu'on devoit choisir pour les ordonner Evêques , dit entre autres choses , Qu'il falloit qu'ils eussent bon témoignage de ceux qui étoient hors de l'Eglise ; c'est-à-dire , des infidèles. Les Apôtres entrant donc dans une nouvelle ville , & ne pouvant pas , dit saint Jérôme , connoître ceux qui méritoient de les recevoir , étoient aussi obligés d'avoir égard à la bonne réputation des personnes qu'ils vouloient choisir pour hôtes , de peur que la sainteté de leur prédication ne fut en quelque façon déshonorée par la mauvaise conduite de ceux qui les recevoient. Ils devoient prêcher à tous les habitans de cette ville ; mais ils choisissoient entre eux tous un seul hôte , qui n'étoit pas regardé comme accordant une grâce à ceux à qui il donnoit l'hospitalité , mais comme la recevant lui-même , dit saint Jérôme ; car le Sauveur , en disant : *Informez-vous qui est digne de vous loger* , lui fait entendre qu'il doit être persuadé que c'est lui-même qui reçoit un grand avantage , lorsqu'il est digne de loger les Apôtres , & les autres Prédicateurs de l'Evangile. Et saint Chrysostôme dit aussi , que lorsqu'on assiste les Apôtres on doit regarder cette assistance qu'on leur rend dans leurs besoins , comme une dette dont on s'acquitte envers eux. Car qu'y a-t-il de plus dû à ceux qui ont tout abandonné pour nous venir annoncer le chemin du ciel , & pour nous servir

de guides dans ce chemin, que ce qui est nécessaire pour le soutien d'une vie qu'ils négligent par un mouvement de charité pour notre salut ?

Mais JESUS-CHRIST ne se contente pas de dire aux Apôtres d'aller seulement chez des personnes qui soient dignes de les recevoir : il veut encore qu'ils ne passent point d'une maison en une autre pendant tout le temps qu'ils seront dans une ville ; de peur d'affliger, dit saint Chrysostôme, leur premier hôte s'ils le quittoient ; pour ne pas donner lieu aussi aux peuples de les regarder comme des personnes inconstantes qui cherchoient à satisfaire leur intempérance. JESUS-CHRIST s'abaisse jusqu'à prescrire aux Apôtres, de quelle manière ils devoient *entrer dans une maison*, en leur disant : *Saluez-la en ces termes : Que la paix soit dans cette maison.* C'étoit la coutume parmi les Hébreux de saluer en cette manière, qui étoit très-propre à faire connoître à ceux chez qui on vouloit loger, qu'on leur souhaitoit toute sorte de biens renfermés dans le nom de *paix* ; & qu'on ne venoit chez eux que dans cet esprit de paix & de charité. Car il étoit nécessaire de se concilier d'abord le cœur de ses hôtes, & de leur faire comprendre, que la raison même qui avoit porté le Fils de Dieu à descendre du haut du ciel pour venir loger parmi les hommes, étoit celle qui engageoit ses Apôtres à venir dans chaque ville, afin d'annoncer la paix & le royaume du ciel aux enfans de paix. Ils y venoient en effet, pour travailler autant qu'il étoit en eux, à apaiser tous les différens, & à établir une parfaite union entre les cœurs, qui n'a commencé qu'après la descente du Saint-Esprit, & qui ne peut se trouver que dans ceux en qui l'amour de Dieu a été répandu, comme dit S. Paul, par l'Esprit saint qui nous a été donné.

Les Apôtres ne savoient pas si la maison où ils entroient, étoit digne de cette paix évangélique qu'ils venoient lui annoncer.

Aug. ut » Car nous ne savons, dit saint Augustin, qui appartient au
corrupt. » nombre des prédestinés, & qui n'y appartient pas. Et c'est
& grat. » pour cela que nous devons être dans cette disposition de cha-
cap. 15. » rité, de souhaiter que tous soient sauvés. Or nous y sommes,
» lorsqu'à l'égard de tous ceux qui se présentent à nous, & avec
» qui nous pouvons traiter de ce qui regarde leur salut, nous
» travaillons de toutes nos forces à leur procurer la grâce d'être
» justifiés par la foi, & d'avoir la paix avec Dieu. C'est à quoi le
Rom. 5. » grand Apôtre s'occupoit lorsqu'il conjuroit les Corinthiens
1. » nom de J. C. de se réconcilier avec Dieu. Car qu'est-ce que se
2. Cor. 5. » réconcilier avec Dieu, sinon avoir la paix avec lui, & cette
30.

Hieron.
in hunc
locum.

Hier. ib.

Ab. 4.
32.
Rom. 5.
5.

Aug. ut
corrupt.
& grat.
cap. 15.

Rom. 5.
1.
2. Cor. 5.
30.

» paix que le Seigneur JESUS commandoit à ses disciples, de
 » souhaiter à chaque maison où ils entreroient ? Lorsqu'ils annon-
 » cent cette paix, ajoute le même Saint, celui-là commence à
 » devenir à leur égard un enfant de paix, qui croit & qui obéit
 » à cet Evangile qu'on lui annonce, & qui étant ainsi justifié par
 » la foi, rentre dans la paix avec Dieu. Mais selon la prédestina-
 » tion du Seigneur, il étoit déjà un enfant de paix dans la con-
 » noissance & dans la prescience, non pas de celui qui lui annon-
 » çoit l'Evangile, mais de Dieu même. Pour nous autres, com-
 » me nous ne savons point qui est dans chaque maison l'enfant
 » de paix, & qui ne l'est pas, nous ne devons faire exception
 » d'aucune personne, ni discerner qui que ce soit; mais vou-
 » loir & souhaiter que tous ceux à qui nous prêchons cette paix
 » soient sauvés. Et ne craignons point de perdre cette paix, si
 » celui à qui nous l'annonçons, sans le connoître, n'est point
 » un enfant de paix; puisqu'alors elle reviendra à nous; c'est-à-
 » dire, que notre prédication nous servira à nous-mêmes, quoi-
 » qu'elle ne lui serve pas. »

JESUS-CHRIST ajoute: que si quelqu'un refusoit de recevoir & d'écouter leurs paroles, il falloit qu'en se retirant ils secouassent la poussière de leurs pieds: sur quoi saint Chrysostôme, saint Jérôme & saint Augustin témoignent, que le Fils de Dieu obligeoit par-là ses disciples à attester à ces personnes rebelles, combien elles se rendoient coupables de rejeter le fruit de tant de travaux qu'ils avoient soufferts pour venir leur annoncer la paix & la grâce de l'Evangile. Ou bien ils croient que c'étoit comme une protestation, par laquelle les Apôtres leur faisoient entendre qu'ils étoient si éloignés de désirer d'eux quelque chose de terrestre, qu'ils ne vouloient pas souffrir même que la poussière de leur terre demeurât attachée à leurs pieds. Mais on peut bien ajouter, que c'étoit une espèce de malédiction par laquelle ils les déclaroient indignes de la grâce qu'ils avoient voulu leur procurer.

Que si la première punition de ceux qui rejetteroient la prédication des Apôtres, devoit être de ne pas jouir de la paix qu'ils leur présentoient; la seconde étoit ce qu'on ne peut lire sans effroi; d'être traités avec plus de rigueur que Sodome & que Gomorrhe au jour du jugement. Saint Jérôme dit que la raison de ce traitement si terrible étoit, que l'on n'avoit point prêché dans Sodome ni dans Gomorrhe comme dans cette ville qui avoit osé rejeter la grâce de l'Evangile: car plus on aura reçu, plus on sera rigoureusement jugé. C'étoit donc, dit saint Hilaire, une moind-

Chrysof.
ut supra.

Hieron.
in hunc
locum.

August.
in Matt.
quest. 7.

Chrysof.
in Matt.
hom. 13.

Hier. in
hunc loc.

Hilar. in
Matth.
can. 10.

dre faute à ces deux villes, d'avoir péché en ignorant J. C. mais c'étoit un crime sans rémission, ou de n'avoir pas reçu la vérité qu'on leur prêchoit; ou après l'avoir reçue, de l'avoir malicieusement altérée & corrompue: *Quia illis, ignorato Christo, errasse sit levius: his vero inexpiabile sit, aut non prædicatum recepisse, aut receptum non sanctè neque catholicè prædicasse.*

ψ. 16. jusqu'au 23. *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpens, & simples comme des colombes. Or donnez-vous de garde des hommes. Car ils vous feront comparoître dans leurs assemblées, & ils vous feront fouetter, &c.*

Chrysoft.
in Matt.
hom. 34.

JESUS-CHRIST venoit de dire aux Apôtres, que plusieurs les rejetteroient & refuseroient de les écouter. Mais il leur déclare ici quelque chose de plus effrayant; puisqu'il leur prédit ouvertement tous les maux qui leur devoient arriver, aussi-bien qu'à leurs successeurs dans le cours de tous les siècles. Il en usoit de la sorte pour les préparer long-temps devant à la guerre très-cruelle qu'ils auroient à soutenir contre le démon, dont les hommes ne seroient que les ministres. On pourroit être étonné de ce que le Fils de Dieu se hâtoit de leur prédire tant de maux, lorsqu'ils paroissoient encore si foibles. Mais saint Chrysostôme fait voir combien ces prédications étoient utiles; car elles étoient une preuve de la pleine connoissance que celui qui envoyoit ses disciples avoit du temps à venir. Elles empêchoient aussi qu'on ne put croire que tous ces maux seroient un effet de l'impuissance de leur maître. Et enfin elles prévenoient l'étonnement & le trouble dont ils auroient pu être frappés, s'ils étoient tombés contre leur attente dans toutes ces afflictions.

Mais qui ne s'étonnera, comme dit le même Saint, de cette espèce de guerre toute nouvelle? Il les envoie nus au milieu de leurs ennemis. Il leur déclare que ceux qu'ils vont attaquer sont comme *des loups*. Et il leur commande en même-temps *d'être* aussi doux que *des agneaux*. Cependant c'est en cela même qu'il vouloit faire éclater sa toute-puissance, » que ses disciples étant » comme des agneaux au milieu des loups, & s'en voyant déchirés cruellement, non-seulement ils ne céderoient pas aux » loups, mais qu'ils changeroient même les loups en agneaux. » Or ce qu'il y a encore de plus admirable, c'est que J. C. n'envoie que douze agneaux pour s'assujettir toute la terre qui étoit pleine de loups. Que si ceux à qui il avoit donné la puissance de chasser les démons, de ressusciter les morts, & de faire tant d'autres miracles, pouvoient se troubler en lui entendant prédire qu'ils devoient souffrir des maux si épouvantables, se voir en

butté à tout le monde, & être en horreur à toute la terre; & si ces contradictions apparentes étoient capables de les jeter dans l'abattement, ils trouvoient, dit saint Chrysofôme, un grand fond de force & de consolation dans la puissance de celui-là même qui les envoyoit. Aussi il leur dit d'abord: » considérez » que c'est moi qui vous envoie: *Ecce ego mitto vos*. Cela seul » suffit pour vous consoler, pour vous donner du courage, & » pour affermir vos cœurs contre toute crainte. Il semble, dit » le même Saint, qu'il leur parle de la sorte: Ne vous troublez » point de ce que vous envoyant au milieu des loups, je vous » ordonne d'être comme des agneaux & des colombes. Mais » soyez très-assurés que lorsque c'est moi qui vous envoie com- » me des agneaux parmi des loups, je ne le fais que parce que je » fai très-certainement que ce sera par cette voie que vous » deviendrez invincibles à tous les efforts de vos ennemis. »

JESUS-CHRIST leur dit ensuite ces paroles devenues depuis si célèbres: *Soyez prudens comme les serpens, & simples comme les colombes*. Mais de quoi donc pouvoit leur servir, dit saint Chry- *Chryf. ibi* sofôme, toute leur prudence parmi de si grands périls? Que pourra toute la sagesse des brebis contre un si grand nombre de loups, dont elles sont environnées? Et quelque simple que soit la colombe, à quoi lui pourra être utile sa simplicité, lorsqu'elle se voit attaquée de tant de vautours? Il est vrai qu'à l'égard de ces animaux qui sont sans raison, & cette prudence & cette simplicité seroient inutiles: mais elles nous sont à nous autres, d'une utilité très-grande. La prudence que JESUS-CHRIST nous demande, est la prudence du serpent, qui expose tout son corps pour sauver sa tête, & qui nous apprend par son exemple, à abandonner aussi & notre corps & nos biens, & notre vie, s'il est besoin, pour conserver notre foi. Il faut donc, dit saint Jérôme, que de *Hier. in hunc loc.* même que le serpent couvre sa tête de tout son corps, & songe toujours à mettre à couvert le principe de sa vie, nous songions aussi à conserver notre tête, qui est J. C. au péril de tout notre corps: *Serpentis astutia ponitur in exemplum: quia toto corpore occultat caput, & illud in quo vita est protegit. Ita & nos toto periculo corporis, caput nostrum qui Christus est, custodiamus.*

Le Fils de Dieu ne commande point séparément aux Apôtres, *Chrysof. ut supra.* ou d'être simples, ou d'être prudens: mais il joint ensemble ces deux qualités, afin qu'elles soient de vraies vertus. Il veut qu'on ait la prudence du serpent, pour ne pas laisser blesser ce qui est le principe de la vie en nous. Et il nous oblige en même-temps à avoir la simplicité de la colombe, afin que nous ne nous vengions

August.
in Matt.
quæst. 8.

Hier. in
hunc loc.

Chrysoft.
ut supra

pas de ceux qui nous font quelque injustice. Car c'est principalement de cette douceur que les Pères ont entendu la simplicité de la colombe, dont il est parlé ici : *Simplices sicut columbas esse voluit, ad nulli nocendum.* La prudence nous est utile, selon saint Jérôme, pour éviter les embûches : & la simplicité, pour ne point faire de mal aux autres. Il faut donc toujours que l'une & l'autre soient jointes ensemble, puisque l'une sans l'autre nous deviendroit inutile. Mais qu'y a-t-il, dira quelqu'un, de plus pénible que ces préceptes ? Et n'est-ce pas la même chose, que si en jetant un roseau dans le feu, on lui défendoit de brûler, & que même on lui commandât d'éteindre ce feu, lorsqu'on nous ordonne d'être des agneaux au milieu des loups, & de changer même ces loups en agneaux par notre douceur ? Cependant, dit saint Chrysostôme, l'événement a justifié la sagesse & la possibilité de ce précepte, & on l'a vu accompli parfaitement par les Apôtres, qui n'étant point d'une autre nature que nous, ont gagné par leur douceur leurs propres persécuteurs. Que personne ne regarde donc les commandemens de JESUS-CHRIST comme impossibles.

Hier. in
hunc loc.

Le Sauveur explique ensuite ce qu'il avoit entendu par ces loups, lorsqu'il dit à ses Apôtres, *de se donner de garde des hommes* ; c'est-à-dire, des hommes envieux & superbes, tels qu'étoient alors les Pharisiens & les Docteurs de la loi, que S. Jérôme a regardés comme ces *loups dont ils devoient se donner de garde*, & dont il dit, *Qu'ils étoient comme les Clercs parmi les Juifs ; Lupos, Scribas & Phariseos vocat, qui sunt Clerici Judæorum.* C'est donc pour cela que J. C. oblige ses Apôtres d'user de prudence, afin d'éviter les pièges de ces hommes hypocrites, tout plein au-dedans de la cruauté des loups, quoique couverts au-dehors d'une apparence de piété. Il veut qu'ils soient *sages comme les serpens*, pour songer uniquement à sauver leur foi, & à conserver tant dans eux-mêmes que dans les nouveaux fidèles, leur tête qui est J. C. mais il veut en même-temps qu'ils soient doux & *simples comme des colombes*, pour souffrir sans trouble & sans fiel tous les mauvais traitemens de ces injustes persécuteurs. Il ne leur promet que des maux ; & il leur apprend que la victoire doit être le fruit de leurs souffrances.

Chrysoft.
ut supra

Saint Chrysostôme ne peut assez s'étonner de ce que de pauvres gens accoutumés à la pêche, qui ne connoissoient que leurs filets, n'ont point quitté J. C. aussitôt qu'il leur eut dit : Que les Tribunaux seroient tous contre eux ; que les Rois

deviendroient leurs persécuteurs ; que les synagogues les haïroient ; que les Juifs & les Gentils, les Princes & les peuples conspireroient tous ensemble pour les perdre : & ce qui est encore plus horrible , qu'il se commettrait un grand nombre de parricides & de fratricides à cause d'eux. Mais comme il dit excellemment dans la suite , cette humble simplicité avec laquelle ils écoutèrent des choses si étonnantes , sans s'arrêter à toutes les absurdités qu'ils pouvoient trouver dans ce qu'on leur commandoit , & ce qu'on leur prédisoit , étoit une preuve admirable de la sagesse de leur divin maître , qui les remplissoit intérieurement de foi & de force pour les empêcher de succomber à tant de sujets incapables de les abattre. C'étoit d'ailleurs une grande consolation pour eux de savoir qu'ils souffriroient toutes ces choses pour la gloire de son nom , & d'être assurés qu'ils ne souffriroient pas comme des méchants & des ennemis publics , mais comme les défenseurs de la sainteté de sa doctrine & de sa divinité. Mais ce qui devoit les affermir contre toute crainte , c'est que J. C. leur demandoit seulement , dit S. Jérôme , qu'ils lui offrissent la volonté de leur cœur ; & il s'engageoit en même-temps à parler dans eux pour lui-même , & à répandre la grâce de son Saint-Esprit dans leurs cœurs pour les remplir de sagesse dans leurs réponses : car , comme dit S. Hilaire , lorsque notre foi est toute appliquée aux préceptes de la volonté de notre Dieu , elle ne manquera point d'être éclairée de ses divines lumières , pour savoir ce qu'elle aura à répondre. Qui étoit-ce donc qui devoit les faire persévérer constamment dans un état si opposé à tous les sens & à toute la nature ? C'étoit la grâce de celui qui les envoyoit , & qui les devoit sauver du milieu de tant de maux.

Hier. in hunc loc.

Hilarus in Matt. cap. 10.

Chrysof. ut suprâ.

Ÿ. 23. *Lors donc qu'ils vous poursuivront dans une ville , fuyez dans une autre. Je vous dis en vérité , que vous n'aurez pas achevé de parcourir toutes les villes d'Israël , que le Fils de l'homme ne vienne.*

Cette fuite dans les persécutions , qui nous est , selon les Pères , non pas seulement permise , mais commandée , a été une des choses qui a le plus enflammé le zèle outré de Tertullien , depuis qu'il se fut séparé de l'Eglise catholique , pour se joindre aux Montanistes. Il appeloit une sainte générosité , & un devoir indispensable de tous les Chrétiens , de s'exposer témérairement aux persécutions. Et il aimoit mieux que l'on fit paroître du courage en s'engageant dans le combat , quand on auroit dû y succomber , que non pas qu'on mît sa foi à

Cyprian. epist. 14. Athanas. de fug. apol. 1. p. 707. 708. &c. Gregor. Nazianz. orat. 1. Tertul. de fug. in

*persecut.
cap. 5. 6.*

couvert en fuyant. Ce n'est pas là la manière dont les saints Evêques de l'Eglise ont expliqué ce passage, & ont jugé que l'on devoit se conduire dans les persécutions. Ils font voir, non-seulement par l'exemple de plusieurs Saints, tant de l'ancien que du nouveau Testament, mais encore par celui de J. C. même, qui se déroba diverses fois à la fureur de ses ennemis, qu'il y a plusieurs occasions où non-seulement l'on peut, mais l'on doit se retirer, encore plus pour les autres que pour soi-même. C'est ainsi que S. Cyprien témoigne que ç'avoit été pour obéir au commandement du Seigneur, que la persécution s'étant élevée à Carthage, & le peuple demandant sa mort avec de grands cris, il s'étoit retiré, non tant pour lui-même, que pour ses frères, dans la crainte qu'il avoit de contribuer témérairement par sa présence à augmenter le tumulte. Mais sa retraite ne l'empêcha pas de servir ses frères du lieu même où il s'étoit retiré, & de conduire son Eglise autant qu'il pouvoit par ses lettres, selon les préceptes du Seigneur, & les règles de l'Evangile. « Car en effet, dit S. » Augustin, qui pourroit croire que J. C. en nous disant de » *fuir d'une ville dans une autre, quand on nous poursuit*, ait » voulu que les peuples qu'il a rachetés de son propre sang, » demeurassent abandonnés, & sans le secours dont ils ont » besoin nécessairement pour vivre ? Que ceux-là donc, » ajoute-t-il, fuient d'une ville dans une autre, à qui les » persécuteurs en veulent personnellement, pourvu que » l'Eglise ne soit pas en même-temps abandonnée par les au- » tres qui ne sont pas recherchés comme eux ; mais quand » le péril est commun, & aux Evêques & à leur Clergé : » craignons plutôt alors que les membres du corps de J. C. » ne meurent spirituellement faute de notre secours, que » non pas que les membres de notre corps ne soient expo- » sés à la cruauté & aux tourmens des persécuteurs ».

*August.
ep. 180.*

Que s'il est permis, ou commandé même, selon les Pères, aux Apôtres & aux Evêques leurs successeurs, de se retirer lorsqu'on les poursuit personnellement, & que le salut des peuples n'est point en danger par leur retraite ; on ne peut douter que ce précepte ne regarde beaucoup plus les simples fidèles, qui doivent craindre par une humble défiance d'eux-mêmes, de s'exposer témérairement aux persécuteurs. Et c'est ainsi qu'on en a presque toujours usé dans l'Eglise, qui condamnoit de présomption ceux qui osoient se présenter d'eux-mêmes aux infidèles, contre cette loi établie par J. C.

De la fuite des Apôtres d'une ville dans une autre, il devoit en revenir un grand avantage pour l'Eglise : car à mesure qu'ils étoient persécutés en un lieu, ils passoient en un autre. Et ainsi, selon la réflexion de S. Hilaire, la prédication de la vérité se communique de Judée en Grèce, & de Grèce dans toutes les nations ; le mal qu'on faisoit souffrir aux Apôtres, devenoit une source de bénédiction pour les peuples différens de la terre, parce que la semence de la foi se répandoit d'autant plus que la persécution disperçoit de tous côtés ces sacrés ministres de J. C. mais afin que l'on connût qu'après que les nations auroient cru à la prédication des Apôtres, la foi seroit réservée aux restes d'Israël pour le temps du dernier avènement du Sauveur, il ajoute : *Je vous dis en vérité, que vous n'aurez point achevé de parcourir toutes les villes d'Israël, que le Fils de l'homme ne vienne* ; c'est-à-dire, comme l'explique S. Hilaire, qu'après que la multitude des nations seroit entrée dans l'Eglise, les restes d'Israël destinés pour remplir le nombre des Saints, seroient appelés à la même Eglise aux approches du second avènement du Fils de Dieu. Et ainsi il leur annonçoit obscurément par ces paroles, & l'incrédulité future des Juifs, & leur retour à la foi.

*Hilarus
in Mattè
cap. 10.*

vs. 24. jusqu'au 28. *Le disciple n'est point au-dessus du maître, ni l'esclave au-dessus de son seigneur. C'est assez au disciple d'être comme son maître. . . . S'ils ont appelé le père de famille Béalzébul, combien plus traiteront-ils de même ses domestiques, &c.*

Ce devoit être un grand sujet de consolation pour les disciples, de voir que ce qui leur arrivoit étoit arrivé auparavant à leur divin maître, qui est J. C. & ceux qui étoient les domestiques du Seigneur trouvoient dans les souffrances de ce vrai père de famille, de quoi se fortifier dans tout ce qu'ils auroient à souffrir de la part des hommes. C'a été aussi cette même considération qui a servi durant tout le cours des siècles à affermir ceux, qui à l'exemple de J. C. & des Apôtres, ont été traités en des termes injurieux lorsqu'ils défendoient la vérité de la foi. Et il est rare que la patience des plus grands Saints n'ait été éprouvée par les calomnies de ceux à qui le démon rendoit la vertu insupportable. C'est donc le caractère particulier des vrais domestiques de J. C. ce grand père de famille, de porter non-seulement les stigmates dans leur corps par leurs souffrances, mais encore de souffrir dans leur réputation les flétrissures les plus atroces ; comme on n'a pas

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 35.*

Hilar. in
Matth.
can. 10.

craint de noircir celui qui est la sainteté même, en le nommant du nom exécration de *Béelzébul*, & en l'accusant de ne chasser les démons que par la vertu de ce prince des démons. Notre-Seigneur, qui est la lumière éternelle, le Chef de tous les Chrétiens, & le père de l'immortalité, a donc voulu consoler & fortifier par son exemple ses disciples contre ce qu'ils avoient à souffrir. Il a voulu les bien avertir qu'ils ne devoient pas s'attendre à être traités plus favorablement que lui, s'ils le regardoient véritablement comme leur *Seigneur*, & leur maître: & il les a engagés non-seulement à ne pas craindre, mais à tenir même à gloire de lui ressembler dans leurs souffrances. *Ne les craignez point*, leur dit J. C. *car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert*, c'est-à-dire, selon l'explication de saint Chrysostôme, si on vous appelle maintenant des séducteurs, si l'innocence de votre conduite & la vérité de votre doctrine sont cachées à l'esprit des hommes, tout le monde reconnoîtra dès ici-bas, & publiera hautement un jour que vous êtes les sauveurs de toute la terre: ou selon l'explication de S. Hilaire & de S. Jérôme, ne craignez point la cruauté des persécuteurs, ni la rage de ceux qui publient des impostures contre vous; car le jour du jugement viendra; & alors votre vertu aussi-bien que leur malice, seront clairement connues de tout le monde; le jour viendra auquel Dieu jugeant le monde, découvrira le néant & la vanité de toutes ces choses: *Dies judicii nulla hæc fuisse atque inania revelabit*. C'est donc à la lumière de ce grand jour qu'il faut appeler intérieurement de toutes les injustices qu'on souffre ici-bas. C'est de ce jour où tout sera exposé à la lumière, qu'il est bon de se souvenir, afin de n'être pas troublé en voyant la prospérité présente des pécheurs, & l'accablement où sont les justes. Tout passera promptement, & ce qui est caché se découvrira; quoique la foi le découvre dès-à-présent à tous ceux qui ne mettent point leur espérance dans le siècle, qui attendent comme Abraham la cité céleste, & qui se regardent à l'exemple des anciens justes, comme étrangers & voyageurs sur la terre.

Hilar. in
Matth.
can. 10.

Hier. in
hunc loc.

Hebr. 11.
10. 13.

Chrysoft.
ut supra.

J. C. se sert d'une espèce de parabole, en commandant aux Apôtres de *dire dans la lumière ce qu'il leur disoit dans l'obscurité*, & de *prêcher sur le haut des maisons ce qui leur avoit été dit à l'oreille*. On ne voit pas, dit saint Chrysostôme, qu'il leur parlât à l'oreille. Mais parce qu'il leur parloit souvent en particulier, & dans la Palestine, qui étoit comme un petit

coin de la terre, il dit qu'il *parloit dans l'obscurité & à l'oreille*, en comparaison de la liberté avec laquelle il devoit un jour les faire parler pour la prédication de l'Évangile. Car ils devoient, comme il le dit, annoncer la foi, non à quelques villes seulement, mais à toutes les parties du monde, avec cette sainte hardiesse que le Fils de Dieu a voulu nous exprimer, en leur disant de *prêcher sur les toits ou sur le haut des maisons*, qui étoient faits en terrasses, & où l'on pouvoit parler comme d'une espèce de tribune à ceux qui étoient en bas: *Quod vos Hier. in*
crudi in parvulo Judææ loco, in universis urbibus, & in toto mundo hunc loc.
audacter dicite.

ψ. 28. jusqu'au 32. *Ne craignez point ceux qui tuent le corps, & qui ne peuvent tuer l'ame: mais craignez plutôt celui qui peut perdre & l'ame & le corps dans l'enfer. N'est-il pas vrai que deux passereaux ne se vendent qu'une obole, &c.*

Le sens des paroles de J. C. est celui-ci: Les hommes qui vous persécutent peuvent bien vous faire mourir quand vous prêcherez mon Évangile: mais c'est à la mort de votre corps que se borne tout leur pouvoir. Et votre ame au milieu des chaînes & des prisons, des supplices & de la mort même, conserve sa liberté. N'ayez donc aucune crainte des hommes en prêchant la foi, puisque leur puissance est si bornée. Mais craignez souverainement votre Dieu, si vous manquez à lui obéir; puisqu'il a également le pouvoir de faire sentir sa colère à votre corps & à votre ame en punissant éternellement l'un & l'autre dans l'enfer. Que si *des passereaux* qui sont si *Hier. id.*
petits & d'un si vil prix, ne laissent pas d'être en considération devant Dieu; & si nul des moindres animaux n'échappe à sa providence, & ne meurt sans sa volonté; comment vous qui par la nature de votre ame êtes éternels, pourriez-vous craindre que celui qui veut que vous le regardiez comme *votre père*, n'eût pas soin de vous? Que si enfin *il n'y a pas un cheveu de votre tête qui ne soit compté*; comment pourroit-il vous négliger, vous qu'il a choisis pour porter le flambeau de l'Évangile par toute la terre?

Ce n'est pas, dit saint Chrysostôme, que Dieu compte effectivement, c'est-à-dire, d'une manière humaine, le nombre de nos cheveux; & ce n'est point, dit saint Hilaire, une chose *Hilar. in Matt. can. 10.*
digne d'une si haute majesté de compter ainsi ces sortes de choses périssables: *Neque enim dignum negotium est peritura numerare.* Mais quand il est dit, que *tous nos cheveux sont comptés*, cela marque, *Hier. in hunc loc.*
selon les saints Pères, la science infinie de Dieu, à laquelle ce

*Hilarius
ut suprâ.
Chrysoft.
in Matt.
tom. 35.*

qui paroît innombrable est connu parfaitement, sa bonté voulant bien s'étendre jusqu'à conserver en nous ce qu'il y a de plus vil & ce qui ne peut être compté par les hommes. Puis donc qu'il connoît tout, & qu'il peut & veut vous sauver, ne croyez pas qu'il vous abandonne lorsqu'il vous laisse souffrir quelque chose. Sachez qu'il veut, dit saint Chrysostôme, non vous délivrer des maux qu'on vous fait souffrir, mais vous apprendre à les mépriser. Si la crainte de la mort vous peut arrêter dans la prédication de l'Évangile; c'est au contraire parce que vous la craignez, que vous devez prêcher hardiment, puisqu'il n'y a que cette sainte hardiesse qui vous puisse délivrer de la vraie mort. Vos ennemis peuvent vous tuer; mais tous leurs efforts ne sont pas capables de toucher à la plus noble partie de vous-mêmes. Craignez donc, non pas les tourmens des hommes, mais ceux de l'enfer dont Dieu vous menace.

ψ. 32. jusqu'au 37. Quiconque donc me confessera & me reconnoitra devant les hommes, je le reconnoîtrai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux. . . . Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, &c.

*Chrysoft.
ut suprâ.*

JESUS - CHRIST avoit choisi les Apôtres pour prêcher son Évangile à toute la terre, & pour rendre gloire à son saint nom devant tous les peuples, autant par la sainteté de leur vie, que par la vérité de leur doctrine. Ainsi ils auroient trahi leur ministère, si la crainte des persécuteurs ou quelques autres considérations humaines leur avoient lié la langue pour les empêcher de rendre à la vérité & au nom de J. C. le témoignage qu'ils lui devoient. Mais saint Chrysostôme a regardé ce que le Fils de Dieu dit ici, comme s'adressant en général à tout le monde, & non à ses seuls Apôtres. Il exige donc de tous ses disciples qu'ils soient courageux. Il ne veut point que ceux qui sont enrôlés dans sa sainte milice, soient des hommes lâches & timides. Il prétend qu'ils tiennent à gloire de vivre comme il a fait, de souffrir comme il a souffert, & de professer sa doctrine, quoiqu'opposée à l'orgueil des sages & des grands du siècle. La récompense qu'il promet à ceux qui feront paroître ce saint courage dans la confession de la foi, & le châtement dont il menace ceux qui rougiront de lui rendre témoignage, étoient capables également d'affermir ses vrais disciples. Car qui pourra refuser de reconnoître devant les hommes pour son Seigneur un Homme-Dieu, qui l'assure qu'il le reconnoitra pour son disciple devant son Père céleste? Et qui ne craindra de renoncer ici-bas celui qui le menace

de

de le renoncer au jour de son jugement ? Toutes les fois donc qu'on nous décrie à cause que nous sommes les serviteurs de J. C. souvenons-nous, dit saint Chrysofôme, que la dispensation des biens & des maux est réservée pour l'autre vie ; que ce n'est point ici-bas que nous devons nous hâter de chercher notre récompense ; mais que *c'est par l'espérance*, selon saint Paul, que nous sommes sauvés. Car tous les biens de ce monde seroient indignes d'être regardés comme la récompense des disciples de J. C. & tous les maux de ce monde ne sont pas plus dignes d'être comparés à la récompense qui les attend dans le ciel. C'est-là que le Père éternel, qui a daigné devenir aussi leur père, les rendra héritiers du même royaume que J. C. & qu'il les reconnoitra pour ses enfans, de même qu'ils ont reconnu son Fils pour leur Seigneur & leur maître.

Mais afin que ses Apôtres, & en général tous ses disciples ne fussent point étonnés de ce qu'il leur annonçoit tant de persécutions de la part des hommes, il leur déclare une grande vérité, savoir, qu'il étoit venu, non pour apporter la paix sur la terre, mais l'épée, & pour faire de terribles séparations dans les familles. Quoi donc, s'écrie saint Jean Chrysofôme, J. C. n'avoit-il pas commandé à ses Apôtres de donner la paix à une maison en y entrant ? Les Anges n'avoient-ils pas dit à sa naissance : *Gloire à Dieu dans le ciel, & paix aux hommes sur la terre* ? Et les Prophètes n'avoient-ils pas tous prédit cette paix que Dieu donneroit un jour aux hommes ? Il est vrai : mais le Fils de Dieu en retranchant une partie qui gâtoit l'autre, a donné la paix qu'il avoit promise ; comme un médecin rend à un corps la santé, qui en est la paix, en coupant un membre infecté qui le gâtoit. La foi de J. C. a été, dit saint Jérôme, annoncée : & en même-temps tout l'univers s'est divisé contre soi-même. Chaque maison a eu des fidelles & des infidelles. Et c'est ainsi qu'une bonne guerre a été apportée afin qu'une paix mauvaise fut rompue. Le Fils de Dieu ne vouloit donc pas que ses disciples fussent étonnés, lorsque toute la terre se souleveroit contre eux, & que les familles se diviseroient contre elles-mêmes. Car lorsque ce qu'il y a d'incurable aura été retranché, le ciel se réconciliera avec la terre, & il y aura une paix parfaite.

La parole du Seigneur est appelée dans l'Ecriture, une épée spirituelle ; une épée à deux tranchans, qui pénètre jusques dans les replis de l'ame & de l'esprit, jusques dans les jointures & dans les moelles, & qui discerne les pensées & les mouvemens du cœur. C'est cette épée que le Fils de Dieu est venu apporter sur la terre, lorsqu'il étoit venu.

Rom. 8i

24.

Chrysosti
in Mat.
hom. 36.Hiet. in
hunc loc.

Ephes. 6.

17.

Hebr. 4.

12.

Hilar. in

Matth.
can. 10.

que par sa parole vivante & efficace, comme l'appelle saint Paul; il a produit ces grandes séparations dont il est parlé ici, & que dans les mêmes familles ceux qui ont embrassé la foi ont eu pour leurs ennemis ceux de leur propre maison, qui ont résisté à la parole de la vérité. Dieu n'étoit pas néanmoins proprement l'auteur de ces funestes divisions, dit saint Chrysostôme, & elles devoient être regardées comme l'effet des ténèbres & de la malice des hommes. Il est vrai qu'il parle comme s'il en étoit l'auteur. Mais c'est la coutume de l'Écriture, de s'exprimer de la sorte; parce qu'il n'arrive rien dans le monde qui ne soit soumis à l'ordre de sa providence ou de sa justice. Et J. C. en usant ici du même langage, vouloit empêcher que ses disciples ne se troublassent, lorsqu'ils verroient arriver tous les maux dont il les avoit si bien avertis.

ψ. 37. *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi, &c.*

C'est en cela que le Fils de Dieu a apporté l'épée sur la terre, qu'il nous a appris à nous séparer plutôt de notre père & de notre mère, & de tout ce qui nous est le plus cher, qu'à nous éloigner de notre Dieu. L'épouse du saint cantique dit de l'époux : *Il a réglé dans moi la charité.* Cet ordre & ce règlement sont nécessaires, dit saint Jérôme, dans tout ce qu'on aime. Aimez après Dieu, votre père, aimez votre mère, aimez vos enfans. Que s'il arrive une occasion où l'amour de notre père, de notre mère, de nos enfans, entre en balance avec l'amour de notre Dieu, & que l'un & l'autre ne puisse être conservé en même-temps; nous devons alors haïr nos proches d'une sainte haine, & conserver inviolablement la piété envers Dieu. Il ne nous défend donc pas d'aimer notre père & notre mère, mais seulement de les aimer plus que lui. C'est pourquoi, dit saint Chrysostôme, on ne doit jamais leur obéir contre l'obéissance qui est due à Dieu. Que si quelqu'un demandoit comment il peut être juste de se séparer ainsi de ses proches, qu'il considère avec un Ancien, que lorsqu'il demeure avec eux dans l'erreur, bien loin de leur être utile alors, il périra malheureusement avec eux. Il est donc juste & très-juste, que celui qui veut se sauver se sépare de celui qui ne le veut pas.

ψ. 38. 39. *Celui qui ne prend pas sa croix & ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conserve sa vie, la perdra; & celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la conservera.*

Il faut toujours, dit saint Jérôme, porter notre croix, pour faire connoître que nous aimons toujours JESUS-CHRIST: *Semper*

Cant. 2.

*4. Hier. in
hunc loc.*

*Chrysoft.
in Matth.
hom. 36.*

*Clement.
recogn.
lib. 6.*

*Hier. in
hunc loc.*

crux portanda est, ut semper nos Christum amare doceamus; c'est-à-dire, que la mortification, & l'humble résignation à tout ce qu'il plaît à Dieu de permettre que nous souffrions, est la preuve la plus assurée de l'amour que nous lui portons. Car on aime Dieu, non de la langue, mais du cœur, & en se soumettant à sa volonté. Or la patience dans les afflictions, est la marque la plus assurée de cette soumission; & c'est elle qui nous donne, comme dit saint Paul, plus de sujet d'espérer que l'amour de Dieu est répandu dans notre cœur par le Saint-Esprit. Mais comme il y a bien des personnes qui *portent leur croix* inutilement, c'est-à-dire, qui supportent les afflictions de leur état, ou avec un esprit de Philosophes, ou avec une espèce de stupidité & d'insensibilité, J. C. n'oblige pas seulement ses disciples à porter leur croix, mais à *le suivre*; c'est-à-dire, à l'imiter dans la manière dont il portoit tous les jours lui-même sa croix, lorsque travaillant sans cesse pour le bien des hommes, guérissant leurs malades, & leur découvrant les trésors de sa vérité & de sa grâce, il ne laissoit pas d'être traité d'eux avec les derniers outrages.

Il pouvoit aussi leur marquer par-là le genre de mort qu'il devoit souffrir, & le courage avec lequel ils le devoient suivre jusqu'à la mort, & à la mort de la croix, s'ils y étoient engagés pour sa gloire, & pour le salut de leurs frères. C'est ce qu'il explique davantage lorsqu'il ajoute: *Que celui qui conserveroit sa vie la perdrait; & que celui au contraire qui perdrait sa vie pour l'amour de lui, la conserveroit.* Considérez, dit saint Chrysostôme, ce que l'on perd quand on aime trop la vie présente; & ce qu'on gagne lorsqu'on fait bien la haïr quand il le faut. Quelle est la raison qui vous empêche de mépriser votre vie? Est-ce à cause que vous l'aimez? Si vous l'aimez, méprisez-la; & alors vous retirerez un grand avantage de ce mépris, en faisant connoître que vous aimez comme il faut aimer, ce que vous ne méprisez que pour l'amour du Seigneur. Qui n'auroit reçu avec une extrême joie, s'écrie le même Saint, des hommes si généreux & si détachés, qui parcourtoient comme des lions toute la terre, & qui méprisoient tout ce qui les regardoit, pour pouvoir sauver les autres.

Saint Hilaire dit d'une manière plus spirituelle, que nous devons embrasser la mort, en mourant véritablement au péché, & en entrant dans la vie nouvelle de la grâce; qu'il faut attacher nos vices à la croix de JESUS-CHRIST & nous garder sur toutes choses de vouloir sauver notre vie aux dépens de notre salut; en nous souvenant que par la perte de la vie si courte que nous

menons ici-bas , nous gagnons avec usure l'immortalité bien-heureuse.

ψ. 40. jusqu'à la fin du chap. *Celui qui vous reçoit , me reçoit ; & celui qui me reçoit , reçoit celui qui m'a envoyé. Celui qui reçoit un Prophète en qualité de Prophète, recevra la récompense du Prophète, &c.*

Le Fils de Dieu avoit interdit auparavant l'or & l'argent aux Apôtres : & tous ses préceptes sembloient rendre la condition des Evangélistes fort dure. Il tempère présentement par l'espérance des choses qu'il leur promet , ce qu'il y avoit d'austère dans ses préceptes. *Celui , leur dit-il , qui vous reçoit , me reçoit ; & celui qui me reçoit , reçoit celui qui m'a envoyé.* Il fait donc connoître par là , que chaque fidelle qui recevoit les Apôtres , devoit être persuadé qu'il recevoit JESUS-CHRIST même. » Ainsi après que le » Fils de Dieu avoit déclaré le péril qu'il y avoit à refuser de » recevoir les Apôtres , il relève maintenant au-delà de ce qu'on » auroit pu croire , le mérite de ceux qui les recevoient. Et il » leur apprend en même-temps sa qualité de médiateur ; puisqu'étant sorti de Dieu , dit saint Hilaire , & ayant été reçu de nous , il a fait par lui-même comme une transfusion de Dieu en nous. Car celui qui reçoit les Apôtres , reçoit J. C. & celui qui reçoit J. C. reçoit Dieu le Père ; parce qu'il ne reçoit dans les Apôtres que ce qui est en J. C. & qu'ainsi suivant cette subordination de grâces , c'est la même chose de recevoir les Apôtres , & de recevoir Dieu même ; parce que J. C. est dans les Apôtres , & que Dieu est en J. C. » *Perque hunc ordinem gratiarum , non aliud est Apostolos recepisse , quam Deum : quia & in illis Christus , & in Christo Deus habitat.*

Celui qui reçoit un Prophète & un juste en qualité de Prophète & de juste ; c'est-à-dire , celui qui reçoit un Prophète ou un Docteur évangélique , & un homme juste , non dans la vue d'aucun intérêt , ni dans aucune autre considération humaine , mais à cause seulement qu'il est juste , & qu'il est Prophète , recevra la récompense

du Prophète & du juste ; ce que saint Jean Chrysostôme entend ainsi : il recevra la récompense que mérite celui qui reçoit un

juste ou un Prophète , ou la récompense que ce Prophète & ce juste recevront eux-mêmes de Dieu. Car celui qui reçoit un Prophète & un juste , reçoit celui qui habite dans le juste & dans le Prophète , & se rend digne d'une récompense proportionnée à la grandeur de sa foi. Il ne faut donc pas se dispenser d'exercer l'hospitalité à l'égard du juste ou du Prophète , sous prétexte qu'il y a bien des Prophètes & des Prédicateurs qui prennent injustement une qualité qui ne leur appartient pas. Car JESUS-CHRIST

Hilar.
in Matt.
can. 10.

Chrysoft.
ut suprâ.

Hilar.
ut suprâ.

comme le remarque saint Jérôme, a remédié à ce scandale, en remarquant la condition à laquelle il attachoit la récompense, qui étoit, que l'on regardât comme juste celui que l'on recevoit. Ainsi ce qu'on fera en cela par le mouvement d'une bonne conscience, ne fera point inutile pour notre salut, & le crime de l'infidélité des autres ne pourra nuire à l'espérance de notre foi : parce que, comme dit un Père, ce n'est pas aux péchés de l'homme, mais à la qualité de disciple qu'on a rendu cet honneur ; & que la récompense se donne selon la foi de celui qui fait l'aumône, & ne dépend pas du mensonge de celui qui la reçoit : *Cùm mercedem suam dantis fide, non assumentis mendacio consequatur.*

Hier. in hunc loc.

Hilar. ut suprâ.

J. C. a soin encore d'ôter à ceux qui sont pauvres, tout sujet de s'excuser sur leur pauvreté, en n'exigeant d'eux qu'une chose aussi facile qu'est celle de donner de tout son cœur un verre d'eau froide à celui qui en a besoin. Il marque exprès, dit le même Saint, de l'eau froide, parce que rien n'est plus aisé à donner, & qu'on ne peut s'en dispenser sur l'impuissance où l'on seroit d'acheter du bois pour faire chauffer cette eau. C'est donc en vain, dit saint Jérôme, que vous objectez que vous êtes pauvre pour vous dispenser de faire l'aumône, lorsque votre conscience vous reproche une autre cause. Vous pouvez tromper celui qui vous y exhorte. Mais sachez que vous ne recueillerez qu'à proportion de ce que vous aurez semé, selon la parole de saint Paul.

Hier. in hunc loc.



CHAPITRE XI.

S. Jean envoie à J. C. Eloge de S. Jean. J. C. & S. Jean rejetés. Villes impénitentes. Sages aveuglés : simples éclairés. Douceur du joug de J. C.

1. **E**T factum est, cùm consummasset Jesus, præcipiens duodecim discipulis suis, transiit inde ut doceret & prædicaret in civitatibus eorum.

2. Joannes autem cùm audisset in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis,

1. **J**ESUS ayant achevé de donner ces instructions à ses douze disciples, partit de là pour s'en aller enseigner & prêcher dans les villes d'alentour.

2. Or † Jean ayant appris dans la prison les œuvres merveilleuses de JESUS-CHRIST, envoya deux de ses disciples

Luc. 7. 18. † II. Dimanche de l'Avant.

†. i. autr. Jesus ayant achevé de donner ces préceptes, &c. = Ibid. leur. leurs villes.

3. lui dire : Etes-vous celui qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre ?

4. Et Jesus leur répondit : Allez raconter à Jean ce que vous avez entendu, & ce que vous avez vu.

Isa. 35.
3. 61, 1. 5. Les aveugles voient, les boiteux marchent, le lépreux sont * guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres :

6. & heureux celui qui ne * prendra point de moi un sujet de scandale & de chute.

Luc. 7.
34. 7. Lorsqu'ils s'en furent allés, Jesus commença à parler de Jean au peuple *en cette sorte* : Qu'êtes-vous allé voir dans le désert ? Un roseau agité du vent ?

8. Qu'êtes-vous, *dis-je*, allé voir ? Un homme vêtu * *avec luxe & avec mollesse* ? Vous savez que ceux qui s'habillent de cette sorte sont dans les maisons des Rois.

9. Qu'êtes-vous donc allé voir ? Un Prophète ? Oui, je vous le dis, & plus qu'un Prophète.

Malach. 3. 1.
Marc. 1. 2.
Luc. 7. 27. 10. Car c'est de lui qu'il a été écrit : J'envoie devant vous mon Ange, qui vous préparera la voie où vous devez marcher ¶.

11. Je vous dis, & je vous en assure, qu'entre ceux qui sont nés de femmes, il n'y en a point eu de plus grand que Jean - Baptiste *, mais celui qui est le plus petit dans

3. ait illi : tu es qui ventururus es, an alium expectamus ?

4. Et respondens Jesus ait illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis, & vidistis.

5. Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur :

6. & beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.

7. Illis autem abeuntibus, cœpit Jesus dicere ad turbas de Joanne : quid existis in desertum videre ? Arundinem vento agitatam ?

8. Sed quid existis videre ? Hominem mollibus vestitum ? Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus Regum sunt.

9. Sed quid existis videre ? Prophetam ? Etiam dico vobis, & plus quàm Prophetam.

10. Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto Angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.

11. Amen dico vobis, Non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista : qui autem minor est in regno cœlorum, ma-

†. 5. *lester. purifiés.* = †. 6. *lester. sera point scandalisé en moi.* = †. 8. *lester. d'habits mous.* = †. 11. *autr. mais celui qui est plus petit que lui, &c. expl. Jesus-Christ qui est plus petit pour l'âge, & qui passe pour moindre que lui dans vos esprits.*

✠ for est illo.

le royaume des cieux est plus grand que lui.

12. A diebus autem Joannis Baptistæ usque nunc, regnum cœlorum vim patitur, & violenti rapiunt illud.

12. Or depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux se prend par violence : & ce sont les violens qui l'emportent.

13. Omnes enim Prophetæ & lex usque ad Joannem prophetaverunt :

13. Car jusqu'à Jean tous les Prophètes, aussi-bien que la loi, ont * prophétisé :

14. & si vultis recipere, ipse est Elias qui venturus est.

14. * & si vous voulez comprendre ce que je vous dis, c'est lui-même qui est cet Elie qui doit venir. *Malach. 4. 5.*

15. Qui habet aures audiendi, audiat.

15. Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.

16. Cui autem similem æstimabo generationem istam ? Similis est pueris sedentibus in foro, qui clamantes cœqualibus,

16. Mais à qui dirai-je que ce peuple-ci est semblable ? Il est semblable à ces enfans qui sont assis dans la place, & qui crient à leurs compagnons,

17. dicunt : Cecinimus vobis, & non saltastis : lamentavimus, & non planxistis.

17. & leur disent : * Nous avons chanté pour vous réjouir, & vous n'avez point dansé : nous avons chanté des airs lugubres, & vous n'avez point témoigné de deuil.

18. Venit enim Joannes, neque manducans neque bibens, & dicunt : Dæmonium habet.

18. Car Jean est venu ne mangeant ni ne buvant, & ils disent : Il est possédé du démon.

19. Venit Filius hominis manducans & bibens, & dicunt : Ecce homo vorax, & potator vini, Publicanorum & peccatorum amicus : & justificata est sapientia à filiis suis.

19. Le Fils de l'homme est venu mangeant & buvant, & ils disent : Voilà un homme qui aime à faire bonne-chère & à boire du vin ; il est ami des Publicains & des gens de mauvaise vie ; mais la sagesse a été justifiée par ses enfans.

20. Tunc cœpit exprobare civitatibus, in quibus factæ sunt plurimæ virtutes ejus, quia non egissent poenitentiam.

20. Alors il commença à faire des reproches aux villes dans lesquelles il avoit fait * beaucoup de miracles, de ce qu'elles n'avoient point fait pénitence.

✠. 13. *expl.* annoncé des choses futures. = ✠. 14. *autr.* & si vous voulez le recevoir, il est lui-même cet Elie qui doit venir. = ✠. 17. *gr.* nous avons joué de la flûte. = ✠. 20. *autr.* le plus de miracles.

Luc. 10.
13.

21. Malheur à toi, Corozain ; malheur à toi, Bethsaïde ; parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avoient été faits dans Tyr & dans Sidon , il y a long-temps qu'elles auroient fait pénitence dans le sac & dans la cendre.

22. C'est pourquoi je vous déclare , qu'au jour du jugement Tyr & Sidon seront traités moins rigoureusement que vous.

23. Et toi, Capharnaüm , * t'élèveras-tu toujours jusqu'au ciel ? Tu seras abaissée jusqu'au fond de l'enfer ; parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de toi, avoient été faits dans Sodome , elle subsisteroit peut-être encore aujourd'hui.

24. C'est pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi.

† Saint Mathias. S. François. Plusieurs SS. Martyrs.

25. † Alors Jesus dit ces paroles : Je vous rends gloire , mon Père , Seigneur du ciel & de la terre , de ce que vous avez caché ces choses aux sages & aux prudens , & que vous les avez révélées aux simples & aux petits.

26. Oüï , mon Père , je vous en rends gloire * , parce qu'il vous a ainsi plu.

Joan. 6.
46. & 7.
28. & 8.
19. & 10.
15.

27. Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains , & nul ne connoît le fils que le Père : comme nul ne connoît le Père que le Fils , & celui a qui le Fils l'aura voulu révéler.

28. Venez à moi vous tous qui êtes fatigués & qui êtes chargés , &

21. Væ tibi , Corozain ; væ tibi , Bethsaïda ; quia si in Tyro & Sidone factæ essent virtutes , quæ factæ sunt in vobis , olim in cilicio & cinere pœnitentiam egissent.

22. Verumtamen dico vobis : Tyro & Sidoni remissius erit in die judicii , quàm vobis.

23. Et tu Capharnaüm ; numquid usque in cœlum exaltaberis ? Usque in infernum descendes ; quia si in Sodomis factæ fuissent virtutes , quæ factæ sunt in te , fortè mansissent usque in hanc diem.

24. Verumtamen dico vobis , quia terræ Sodomorum remissius erit in die judicii quàm tibi.

25. In illo tempore respondens Jesus dixit : Confiteor tibi , Pater , Domine cœli & terræ , quia abscondisti hæc à sapientibus & prudentibus , & revelasti ea parvulis.

26. Ita , Pater , quoniam sic fuit placitum ante te.

27. Omnia mihi tradita sunt à Patre meo. Et nemo novit Filium nisi Pater ; neque Patrem quis novit , nisi Filius , & qui voluerit Filius revelare.

28. Venite ad me omnes qui laboratis & onerati

* 23. gr. qui as été élevée. = * 26. aver. cela est ainsi , parce que vous l'avez voulu.

estis, & ego reficiam vos. je vous soulagerai.

29. Tollite jugum meum super vos, & discite à me, quia mitis sum & humilis corde; & invenietis requiem animabus vestris:

30. jugum enim meum suave est, & onus meum leve.

29. Prenez mon joug sur vous, & apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur, & vous trouverez le repos de vos ames:

30. car mon joug est doux, & mon fardeau est léger ¶.

Jerem. 6.
16.

1. Joan.
5.3.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

✧. 1. jusqu'au 7. **J**ESUS ayant achevé de donner ces instructions à ses douze disciples, partit de là pour s'en aller enseigner & prêcher dans les villes d'alentour. Or Jean ayant appris dans la prison les œuvres merveilleuses de J. C. envoya deux de ses disciples lui dire : Etes-vous celui qui doit venir ? &c.

J. C. part de ce lieu où il venoit de donner tous ces préceptes & toutes ces instructions à ses Apôtres ; & il se sépare d'eux, comme il paroît par saint Luc. Après qu'il leur a donné leur mission, dit saint Chrysostôme, il s'éloigne pour leur donner lieu d'agir par eux-mêmes, & de pratiquer ce qu'il venoit de leur prescrire. Car s'il fût toujours demeuré avec les Apôtres, & s'il eût toujours guéri les malades en leur compagnie, nul n'auroit voulu s'adresser à eux. Ainsi dans le même-temps que J. C. alla enseigner & prêcher dans les villes d'alentour, les Apôtres s'en allèrent s'acquitter aussi du ministère de la prédication, & guérir toutes sortes de maladies, selon l'ordre qu'il leur en avoit donné. Ce que saint Matthieu marque ensuite des deux disciples que saint Jean-Baptiste étant en prison envoya à J. C. & des choses qu'il leur ordonna de lui dire, paroît d'abord surprenant. Car il semble que lorsqu'il fait demander au Fils de Dieu, s'il étoit celui qui devoit venir, c'est-à-dire, le Messie attendu depuis si long-temps, il détruisoit par cette espèce de doute, la vérité qu'il avoit auparavant reconnue, en le nommant publiquement l'Agneau de Dieu qui ôtoit le péché du monde. Mais S. Chrysostôme, saint Hilaire & saint Jérôme font fort bien voir qu'il est contre toute sorte de raison d'attribuer ce que fit alors saint Jean à aucun doute. Et l'on ne peut croire avec la moindre apparence, que celui à qui Dieu avoit fait connoître le Messie avant sa prison, ait été privé de la lumière du Saint-Esprit depuis qu'il fut emprisonné. Pour connoître donc quelle a été la raison de cette conduite qu'il tint alors, il faut remarquer avec saint Jean Chrysostôme, que ses

Luc. 9.
6. 10.
Chryf. in
Matth.
hom. 37.

Joan. 1.
29.

Hilar.
in Matth.
can. 11.
n. 1. & 2.

disciples avoient toujours une secrète jalousie contre J. C. & que leur saint maître travailla autant qu'il put à les détacher de lui, & à leur donner l'idée qu'ils devoient avoir du Sauveur. Mais lorsqu'il fut arrêté & prêt à mourir, il fit un dernier effort pour tâcher de les faire entrer dans la vérité qu'il leur enseignoit, & les attacher à J. C. Il voulut, dit saint Hilaire, non pas s'instruire lui-même, mais guérir l'ignorance de ses disciples. Et il jugea à propos de les envoyer pour être les spectateurs & les témoins de ses œuvres si miraculeuses. Car il falloit que les œuvres de JESUS-CHRIST donnassent de l'autorité aux paroles du Précurseur; & que l'on fût convaincu qu'on ne devoit point attendre d'autre CHRIST que celui à qui cette multitude de prodiges auroit rendu témoignage. C'est donc pour cette raison que S. Jean-Baptiste, étant sur le point d'être mis à mort par Hérode, envoie de ses disciples à J. C. afin que l'interrogeant de la part du saint Précurseur qui les envoyoit, ils reçussent pour eux-mêmes ces instructions qui leur étoient nécessaires: *Et magistro interrogante sibi discerent.*

*Chrysoft.
ut suprâ.
Hier. in
hanc loc.*

*Joan. 8.
13.*

J. C. connoissant parfaitement la pensée de saint Jean-Baptiste, ne répondit point à ce que ses deux disciples lui demandoient; mais il aima mieux leur faire connoître par ses miracles que par ses paroles ce qu'il étoit. Ainsi guérissant en leur présence beaucoup d'aveugles, de boiteux & d'autres malades, il voulut les convaincre de sa divinité, & non pas instruire leur maître qui le connoissoit parfaitement. S'il leur eût dit, comme le remarque saint Jérôme: Oui, c'est moi dont les Prophètes ont prédit l'avénement; cette réponse eût pu les blesser, & leur faire dire, ou au moins penser, ce que lui dirent un jour les Juifs: *Vous vous rendez témoignage à vous-même.* Il aime donc mieux les laisser juger eux-mêmes de ce qu'ils voyoient & les instruire par leurs propres yeux. Et après leur avoir représenté dans la guérison de tant de malades, une image très-sensible des miracles beaucoup plus grands qu'il opéroit invisiblement dans la guérison & la résurrection des âmes, il leur fait même comme un reproche secret par les paroles suivantes: *Heureux, leur dit-il, celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale & de chute.* Car sachant bien qu'ils étoient eux-mêmes scandalisés sur son sujet à cause de l'envie secrète qu'ils lui portoient, il leur découvre de telle sorte ce qu'il y avoit de caché au fond de leurs cœurs, qu'il n'en rend témoin que leur conscience. Mais ces paroles de J. C. marquoient encore, selon saint Grégoire, que l'humiliation de la mort qu'il devoit souffrir scandaliseroit bien

*Gregor.
Magn. l.
hom. 6. in
Evang.
n. 1.*

des gens, qui ne pourroient allier ensemble les effets miraculeux de sa toute-puissance avec une mort si humiliante. C'est là une espèce de scandale qu'on doit beaucoup craindre, & qui a effectivement éloigné long-temps les sages & les grands du siècle de se soumettre à la croix du Fils de Dieu, qui étoit, comme dit saint Paul, *un scandale aux Juifs, & une folie aux Gentils.*

1. Cor. 1.
23.

Les pauvres à qui l'Évangile est annoncé, sont ou les pauvres de cœur & d'affection, ou même ceux qui sont pauvres effectivement des richesses de la terre. Saint Jérôme croit que J. C. a voulu marquer par là, que la prédication de l'Évangile regardoit les pauvres comme les riches, & qu'il n'y avoit en cela aucune distinction entre les petits & les grands, entre les nobles & ceux qui ne l'étoient pas. Mais saint Hilaire entend particulièrement par ce mot de *pauvres*, ceux qui sont humbles de cœur & d'esprit; ceux qui négligent leur vie pour l'amour de J. C. & qui se rendent ainsi dignes du royaume qui est préparé aux vrais pauvres dans le ciel. Or parce que JESUS-CHRIST étoit lui-même le chef de ces pauvres bienheureux, & que sa croix devoit être à beaucoup de personnes un sujet de scandale; il déclare que ceux-là seroient heureux dont la foi ne seroit point ébranlée par sa pauvreté & par sa mort.

Hieron.
in hunc
locum.

Hilar. in
Matth.
can. 11.
n. 3.

¶. 7. jusqu'au 16. *Lorsqu'ils s'en furent allés, JESUS commença à parler de Jean au peuple en cette sorte: Qu'êtes-vous allé voir dans le désert? Un roseau agité du vent? Qu'êtes-vous, dis-je, allé voir, Un homme vêtu avec luxe & avec mollesse? &c.*

Il étoit besoin d'empêcher les Juifs d'appliquer à la personne de Jean-Baptiste ce que J. C. venoit de dire de ceux qui prendroient de lui un sujet de scandale. Ainsi J. C. fait son éloge devant eux, & un éloge aussi grand que véritable; puisqu'il étoit prononcé par la bouche de celui qui est lui-même la vérité essentielle. Mais il ne le fait qu'après le départ des disciples de saint Jean, pour n'être pas soupçonné d'avoir dessein de le flatter en leur présence. Il leur montre en peu de mots, que Jean étoit demeuré toujours ferme dans son premier sentiment, sur le sujet de celui à qui il avoit rendu d'abord un si illustre témoignage, & que la demande qu'il lui avoit envoyé faire tendoit seulement à instruire ses disciples. Comme donc, dit S. Jérôme, tous ces peuples qui environnoient le Fils de Dieu ne connoissoient point le mystère de cette demande, il leur donne lieu de le comprendre, leur demandant à eux-mêmes *ce qu'ils étoient allé voir dans le désert: si c'étoit un homme semblable à un roseau agité de tous côtés par les vents; c'est-à-dire, un homme qui par la légèreté*

Hilar. ib.
n. 4.

Hier. in
hunc. loc.
Chrysostr.
ut supra.

d'un esprit toujours flottant , commenceroit à douter de la venue du Messie après l'avoir annoncé si hautement : si c'étoit un homme vêtu avec luxe & avec mollesse , lui à qui le poil des chameaux suffisoit pour son vêtement , aussi bien que des fauterelles & du miel sauvage pour sa nourriture. Car cette espèce de nourriture & d'habit convient à un homme élevé dans le désert & renfermé dans une prison ; & un Prédicateur de la vérité doit avoir un tel logement : *Et prædicatio veritatis tale habet habitaculum.* Mais pour ceux qui sont des flatteurs , qui cherchent les biens & les délices de cette vie , & sont vêtus mollement , ils n'habitent point dans les déserts ni dans les prisons , mais dans *les palais des Rois.* « Ainsi J. C. nous montre par-là , dit saint Jérôme , que » ceux qui mènent une vie pénitente , & qui prêchent sans flatter , doivent éviter les palais des Rois , & les maisons des » personnes qui vivent dans la mollesse ».

*Hilarius
in Matth.
can. 11.
p. 4.*

Le roseau , selon saint Hilaire , figure un homme dont toute la gloire est au-dehors , & dans la vanité du siècle , mais qui est vide au-dedans , & qui n'ayant rien du solide de la vérité , devient , ainsi qu'un roseau , le jouet des vents , c'est-à-dire , des esprits impurs , qui le remuent & l'agitent comme il leur plaît. Ce n'est pas ainsi qu'étoit Jean-Baptiste , que la vérité remplissoit intérieurement , & qui n'étoit point par conséquent exposé aux différentes agitations de la malice du démon. Saint Hilaire entend encore en un sens spirituel , par ces *Rois* dont il parle ici , les anges prévaricateurs , qui sont les princes du siècle. Ainsi ceux qui sont vêtus avec mollesse , sont dans les maisons des Rois ; c'est-à-dire , selon la pensée de ce Saint , que les démons habitent dans ceux qui vivent avec mollesse.

*Hieron.
in hunc
locum.
Gregor.
Magn. l.
1. homil.
6. in Ev.
n. 5.*

Lorsque J. C. déclare que Jean-Baptiste étoit *plus que Prophète* , il veut dire qu'il surpassoit les autres Prophètes qui avoient prédit que le Messie devoit venir ; puisqu'il fait voir qu'il étoit déjà venu , le montrant au doigt , & disant : *Voilà l'agneau de Dieu , voilà celui qui ôte les péchés du monde ;* & que de plus sa qualité de Prophète fut relevée par le privilège singulier d'avoir baptisé son Seigneur. Le nom d'Ange que le Fils de Dieu lui donne encore en lui appliquant ce passage du Prophète Malachie , *J'envoie devant vous mon Ange , qui vous préparera la voie où vous devez marcher* , marquoit seulement , selon S. Jérôme , qu'il étoit uni aux Anges par la dignité d'un semblable ministère , c'est-à-dire , que comme eux il annonça la venue du Sauveur. Ainsi sa gloire toute singulière fut de ce qu'entre tous les Prophètes , il n'y

*Malach.
3. 1.*

eut que lui qui eut l'avantage de prédire J. C. & de le voir. *Hieron: in Matt. can. 11. n. 6.*
 Ce fut lui qui annonça comme un Ange, sa venue; & ce fut lui qui marchant comme un précurseur immédiatement devant sa personne, préparoit sa voie, lorsqu'il donnoit le baptême de la pénitence; qu'il déclaroit que le royaume des cieux approchoit; & qu'il servoit à faire connoître celui qui devoit ôter les péchés du monde.

Enfin pour dernier éloge, le Fils de Dieu assure de lui-même avec serment: *Qu'entre ceux qui étoient nés de femme, il n'y en avoit point eu de plus grand que lui.* « Saint Jean est donc » préféré, dit S. Jérôme, à ceux qui étoient nés de femmes » par la voie ordinaire du mariage; non à celui qui est né » de la Vierge par l'opération du Saint-Esprit: & néanmoins, » ajoute-t-il, J. C. parlant de la sorte, n'a point proprement » préféré Jean-Baptiste aux autres Prophètes, aux Patriar- » ches, & à tous les autres hommes; mais l'a seulement » égalé aux plus grands d'entre eux. Car, si selon cette dé- » claration du Fils de Dieu, tous les autres *ne sont point plus » grands que lui*, il ne s'ensuit pas qu'il soit lui-même plus » grand que les autres ». Ainsi, dit saint Chrysostôme, ja- *Chrysoft. in Matt. hom. 38.*
 mais femme n'avoit eu de fils ni plus grand, ni plus saint que Jean. Cet oracle du Fils de Dieu suffit seul pour nous en convaincre: mais on en peut voir la preuve dans la manière dont cet homme vivoit sur la terre, comme s'il avoit déjà été dans le ciel. Toujours appliqué à la prière, il ne parloit point aux hommes, mais à Dieu seul. Sa pénitence & sa retraite se soutenoient mutuellement. Et quoique sa vie fut si dure en toutes manières, il étoit doux néanmoins; & il avoit su allier avec la douceur qu'il faisoit paroître envers ses disciples, une grande force pour prêcher aux Juifs la pénitence, & une entière liberté pour reprendre les Princes mêmes de leurs désordres.

Mais si nul des hommes nés de femmes n'avoit été plus grand que Jean-Baptiste, le plus petit *dans le royaume des cieux* étoit néanmoins plus grand que lui. J. C. s'appelle plus petit que Jean, ou parce qu'il étoit un peu moins âgé, ou parce qu'il étoit plus petit que lui dans l'esprit du peuple, car on voit souvent qu'ils parloient de J. C. avec mépris. Ainsi il étoit vraiment regardé parmi les Juifs, comme plus petit que Jean-Baptiste *dans le royaume des cieux*: ce qui peut marquer, selon saint Jean Chrysostôme, ou les choses spirituelles & qui regardent le ciel, ou la prédication de ce royaume céleste, *Id. ibid. Hieron. in hunc locum. Hilarius ut suprâ. n. 6. Matt. 11. 19. & 13. 55.*

ou l'Eglise des Justes. Et peut-être que le Fils de Dieu le permit ainsi d'abord, afin que l'autorité de celui qu'il avoit choisi pour lui rendre témoignage fût plus grande, & les Juifs moins excusables de n'avoir point ajouté foi à celui qu'ils révéroient comme un Ange. Mais S. Jérôme a trouvé dans ces paroles du Fils de Dieu un autre sens qu'il regarde comme plus simple. Tout Saint, dit-il, qui est déjà avec Dieu, est plus grand que celui qui est encore engagé dans le combat : car c'est une chose bien différente de jouir déjà de la couronne de la victoire, ou de combattre pour l'acquérir. Cependant, comme cette explication semble avoir moins de rapport à ce que le Fils de Dieu vouloit insinuer aux Juifs touchant le Messie abaissé si fort dans son Incarnation ; & néanmoins infiniment élevé au-dessus du Précurseur, la première est préférée par d'habiles Interprètes. On peut encore, selon quelques-uns, entendre ceci de Jean-Baptiste, regardé comme appartenant à la loi ancienne, dans laquelle il étoit né, & comparé avec ceux qui ont tout-à-fait appartenu à la loi nouvelle : car quoique S. Jean fût infiniment plus saint que ne l'ont été beaucoup de Chrétiens ; si néanmoins l'on compare l'Evangile qui a commencé à nous annoncer *le royaume des cieux*, avec la loi de Moïse, qui ne parloit point aux Israélites de ce royaume, mais seulement d'un règne sur la terre ; il est vrai de dire qu'un des plus petits disciples de J. C. en qualité d'héritier du royaume des cieux, est plus grand que Jean-Baptiste, en qualité de disciple de Moïse. Or c'est peut-être ce que le Sauveur vouloit faire entendre, pour donner aux Juifs l'idée qu'ils devoient avoir du ministre de la loi nouvelle : car ce qui rendoit Jean-Baptiste vraiment grand, c'est qu'il étoit le Précurseur de ce ministère évangélique, appartenant de telle sorte à la loi ancienne, qu'il touchoit en même-temps à la loi nouvelle, étant destiné pour préparer les voies au nouveau Législateur. C'est ce qui semble être marqué par les paroles suivantes.

Depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux se prend par violence, & ce sont les violens qui l'emportent. La nouvelle prédication touchant l'héritage du royaume des cieux, pouvoit être regardée comme la découverte d'un très-grand trésor, que le Fils de Dieu exposoit à tous les hommes, afin que tous s'efforçassent de le posséder. Or Jean-Baptiste faisant la fonction de Précurseur de J. C. avoit parlé le premier de ce royaume céleste, lorsqu'il avoit dit : *Faites*

Maldon.

*Hieron.
in hunc
locum.*

pénitence, car le royaume des Cieux est proche. C'est pourquoi **Math. 3:**
 le Fils de Dieu déclare ici, *Que depuis le temps de Jean-Baptiste,* **2.**
 c'est-à-dire de sa prédication, jusqu'au temps où le Sauveur
 prêchoit lui-même en personne, *le royaume des cieux se prenoit*
par violence. Car c'est en effet, dit S. Jérôme, une grande
 violence que se font ceux qui étant nés sur la terre, cherchent
 à s'établir jusques dans le ciel; & qui travaillent à acquérir
 par la vertu ce qu'ils ne possèdent point par la nature. Il ne
 faut pas s'étonner s'il dit que le royaume des cieux se prenoit
 par la violence. Le scandale de la croix exposoit la foi à un
 grand péril. L'infidélité des disciples de S. Jean formoit une
 espèce de parti contre J. C. L'ordre avoit été donné aux Apô-
 tres d'aller plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Is-
 raël; & cependant le fruit de toute la prédication de l'Evan-
 gile sembloit s'étendre principalement sur les Publicains & sur
 les pécheurs publics qui commençoient à entrer dans la foi,
 & même dans l'Apostolat, & à ravir les premières places
 dans le royaume des cieux. Le témoignage que Jean-Baptiste
 rendoit au Messie n'étoit point reçu du peuple. Les œuvres
 de J. C. toutes miraculeuses qu'elles étoient, ne lui donnoient
 point encore l'autorité qui lui étoit due. Les siens le rejetoient
 avec mépris, en même-temps que des étrangers le recevoient
 avec respect. Les propres enfans de l'Epoux refusoient de
 reconnoître le testament de leur père, lors même que les ser-
 viteurs s'y soumettoient humblement. Toutes ces choses, dit
 saint Hilaire, faisoient voir que *la violence emportoit alors le*
royaume des cieux; parce que la gloire d'Israël qui étoit due à
 leurs pères, qui avoit été annoncée par les Prophètes, & que
 J. C. offroit lui-même à son peuple, devenoit le prix de la
 foi des étrangers & des Gentils.

*Hilarus
 in Matt.
 con. 11.
 n. 7.*

Que s'il est vrai dans ce sens que les violens emportoient
 alors le royaume des cieux, parce qu'ils le ravissoient en
 quelque sorte aux héritiers des promesses, il n'est pas moins
 véritable, selon les Pères, que c'est encore par la violence qu'on
 le ravit tous les jours. Car il faut combattre, dit S. Irénée, il faut
 veiller, & il faut persévérer dans la vigilance & dans le combat
 pour se rendre digne de le posséder. Et c'est pour cela que
 S. Paul use de cette comparaison: *Que tous courent dans la*
carrière, mais qu'un seul remporte le prix: Que les athlètes gar-
dent une exacte tempérance en toutes choses . . . & que pour lui
il traitoit rudement son corps, & le réduisoit en servitude. Il faut
 mépriser, dit S. Augustin, non-seulement toutes les choses

*Irenæus
 advers.
 hæres.
 l. 4. c. 72.
 nov. edit.
 c. 37. n. 7.
 1. Cor. 9.
 24. &c.
 August.*

quest. l.
2. Evan.
qu. 37.

Luc. 16.
14.

temporelles, mais les langues mêmes des personnes qui nous insultent lorsque nous n'avons que du mépris pour ces choses : de même que les Pharisiens se moquoient de J. C. lorsqu'il parloit du mépris des richesses de la terre : car c'est par cette espèce de violence que l'on se fait, qu'on peut enlever fainement le royaume qui est dans les cieux.

Hieron.
in hunc
locum.

J. C. ajoute, *Que tous les Prophètes & la loi avoient prophétisé jusqu'à Jean* : ce qui ne signifie pas que depuis S. Jean il n'y a eu aucuns Prophètes ; puisque l'on voit le contraire dans les Actes des Apôtres. Mais on doit entendre par là avec saint Jérôme, que tout ce qu'il y avoit de prophéties dans les livres des Prophètes & de la loi, regardoit la personne du Messie ; & qu'ainsi toutes ces prédictions se terminoient au temps même où S. Jean-Baptiste déclaroit que le CHRIST dont elles avoient annoncé l'avènement étoit venu. C'est de même, dit

Chrysoft.
in Matt.
hom. 38.

saint Chrysoftôme, que si le Sauveur avoit parlé de la sorte : Les prophéties sur mon sujet n'auroient point cessé, si je ne fusse venu dans le monde. N'espérez donc point qu'on me prédise davantage, & n'en attendez plus d'autre que moi. Il est visible que c'est moi-même qui devois venir, puisque les Prophètes ont cessé de m'annoncer au moment que j'ai paru ; & que tous les jours on ravit le royaume des cieux en croyant en moi. *Que si vous voulez comprendre ce que je vous dis, ajoute le Fils de Dieu, c'est Jean lui-même qui est cet Elie qui doit venir.*

Hier. in
hunc loc.

S. Jérôme remarque sur cette parole de J. C. qu'elle est pleine de mystère, & qu'elle a besoin d'une intelligence particulière pour être entendue ; puisqu'il ajoute aussitôt après : *Que celui-là l'entende qui a des oreilles pour l'entendre.* Car si ce qu'il avoit dit étoit clair, il ne nous eût pas préparés à en

Chrysoft.
ut supra.

chercher l'intelligence : Et c'est pour cela, dit un autre Père, qu'il invitoit en quelque sorte ceux qui l'écoutoient, à lui demander la lumière pour entendre ces paroles. Jean-Baptiste

Hieron.

est donc appelé Elie, non dans le sens extravagant de ces Philosophes & de ces Hérétiques, qui prétendoient ridiculement qu'il se faisoit une métempsychose, ou une transfusion des ames dans d'autres corps ; mais selon le sens qui est marqué dans un autre Evangéliste, où il est dit de S. Jean : *Qu'il devoit marcher devant le Seigneur dans l'esprit & dans la vertu d'Elie* ; c'est-à-dire, qu'il auroit la même grâce, ou la même mesure de l'Esprit saint qu'Elie avoit eue. Mais de plus, ils se ressemblèrent dans l'austérité de vie, & dans la sévérité & la force de l'esprit. Ils vécurent l'un & l'autre dans le désert.

Luc 1.
17.

ils

Ils avoient tous deux une ceinture de peau. L'un fut obligé de s'enfuir pour avoir reproché au roi Achab & à Jézabel leur impiété; & l'autre perdit la tête pour avoir parlé contre le mariage incestueux d'Hérodiade avec Hérode. Il y en a, selon S. Jérôme, qui croient aussi que le nom d'Elie est donné à Jean-Baptiste; parce que de même qu'au second avènement de J. C. Elie marchera devant pour annoncer qu'il doit venir comme Juge; S. Jean a été son précurseur au premier avènement, pour annoncer qu'il venoit en qualité de Rédempteur.

ψ. 16. jusqu'au 20. *Mais à qui dirai-je que ce peuple ressemble? Il est semblable à ces enfans qui sont assis dans la place, & qui crient à leurs compagnons, & leur disent: Nous avons chanté pour vous réjouir, & vous n'avez point dansé. Nous avons chanté des airs lugubres, & vous n'avez point témoigné de deuil, &c.*

Le Fils de Dieu taxe ici principalement les Pharisiens & les Docteurs de la loi, qui faisoient paroître une opposition si déraisonnable à tous les moyens dont il usoit pour les attirer à lui. Il se sert donc d'une parabole, pour faire voir à ces hommes, tout remplis d'eux-mêmes, l'extravagance de leur procédé. Je ne puis mieux, leur dit-il, vous comparer qu'à des enfans d'une humeur si intraitable, & d'un esprit si peu susceptible de la joie ou de la tristesse, que quelque soin que leurs compagnons ayent pris de chanter des airs de joie ou des airs lugubres, ils sont toujours demeurés également insensibles.

J. C. veut principalement en parlant ainsi, faire voir que la conduite de S. Jean n'étoit point contraire à la sienne, mais qu'elle n'avoit que le même but; & qu'ainsi sa divine sagesse n'avoit rien omis de tout ce qui pouvoit être utile pour le salut: car il semble qu'il leur fasse ce reproche du Prophète: *Isai. 5. 41*

*Chrysost.
ut supra.*

*Que devois-je faire à ma vigne, que je ne lui aye pas fait? Nous sommes venus vers vous Jean & moi par deux voies différentes. Si l'austérité & le jeûne vous paroissent dignes d'admiration, ne deviez-vous pas croire Jean qui a mené une vie si austère, ne deviez-vous pas ajouter foi à ses paroles, lorsqu'il déclaroit que j'étois le CHRIST & le Messie? Que si le jeûne vous paroissoit quelque chose de trop austère; pourquoi avez-vous refusé de me croire, moi qui ai mené parmi vous une vie commune? Car soit par l'une ou par l'autre de ces deux voies, vous auriez pu parvenir au royaume des cieux qui vous étoit annoncé. Voici donc l'application des paroles que J. C. met dans la bouche de ces enfans: *Nous avons chanté pour vous réjouir, & vous n'avez point dansé; c'est-à-dire, j'ai voulu**

vous attirer par la vie commune & aisée que vous m'avez vu mener, & vous ne m'avez point écouté. *Nous avons chanté des airs lugubres, & vous n'avez point témoigné de deuil*; c'est-à-dire, Jean-Baptiste est venu à vous menant une vie dure & austère, & vous ne l'avez pas cru. Cependant ces deux conduites, quoique différentes, ne tendoient qu'à la même fin, qui étoit de vous gagner, & de vous faire entrer dans la voie de la vérité, en vous portant à reconnoître votre Sauveur, & à vous soumettre aux ordres qu'il est venu vous prescrire pour votre salut. Tel est donc l'aveuglement déplorable de ceux dans le cœur desquels un orgueil secret & une maligne envie ferme toute entrée à la vérité. Ni la douceur de la charité, figurée par ces chants de joie, ni la rigueur de la discipline, représentée par ces chants lugubres, ne peuvent toucher ces ames de pierre; si celui qui est tout-puissant pour faire naître quand il lui plaît des pierres mêmes, des enfans à Abraham, n'amollit par la vertu de sa grâce leur dureté insensible.

*Hier. in
hunc loc.*

672.

Les Pharisiens & les Docteurs de la loi ayant donc méprisé également, & l'austérité de saint Jean-Baptiste, & la vie commune de J. C. disoient du saint Précurseur, qu'il avoit *le démon dans le corps*; & de J. C. que c'étoit *un homme de bonne-chère, & ami des gens de mauvaise vie*. C'est ce qui porte le Fils de Dieu à déclarer: *Que la Sagesse avoit été justifiée par ses enfans*, c'est-à-dire que l'économie dont avoit usé la divine Sagesse, & son admirable doctrine, avoient été reconnues par ceux qui étoient vraiment du nombre des enfans de la sagesse, par les Apôtres & les disciples, qui étant les enfans de Dieu, avoient été convaincus de la justice avec laquelle il avoit agi, lui qui étoit la puissance & la sagesse de Dieu. Or c'étoit le Père, dit saint Jérôme, qui avoit daigné leur révéler ce qu'il avoit caché aux sages, & à ceux qui étoient prudens à leurs propres yeux. Ces enfans de la sagesse n'étoient donc, selon la remarque d'un Interprète, ceux qui étoient regardés alors comme les sages du monde; mais ceux qui étoient touchés intérieurement d'un respect plein de piété pour la sagesse de Dieu si admirable, qui après s'être incarné pour s'abaisser jusqu'à nous, & s'accommoder en quelque façon à notre foiblesse, se diversifioit encore & prenoit différentes formes pour gagner les hommes, ou pour les rendre inexcusables s'ils ne la reconnoissoient & ne l'adoroient. Ce n'étoient donc pas les Prêtres, les Pharisiens, & les Docteurs de la loi, par qui *la sagesse* de la conduite du Sauveur

fut justifiée, ou reconnue pour juste : mais ce furent ceux, dit saint Hilaire, qui faisoient violence au royaume des cieux, en le ravissant par la foi qui les rendoit justes; ceux qui confessoient que c'étoit par un effet très-juste de la sagesse de Dieu, qu'il avoit transféré le don de la grâce des ames rebelles & infidelles, aux ames simples & humbles : *Confidentes justum sapientiæ opus esse, quia munus suum ad fideles & obsequentes, à contumacibus infidisque transtulerit.*

Hilarius in Matth. can. 11.

¶. 20. jusqu'au 25. Alors il commença à faire des reproches aux villes dans lesquelles il avoit fait beaucoup de miracles, de ce qu'elles n'avoient point fait pénitence. Malheur à toi, Corozain, malheur à toi, Bethsaïde, &c.

Saint Luc rapporte ces paroles de J. C. au temps où il envoya ses disciples prêcher l'Évangile & guérir tous les malades. Mais rien n'empêche de croire que le Fils de Dieu n'ait fait plusieurs fois les mêmes reproches aux villes ingrates, qui avoient été insensibles à sa prédication & à ses miracles; puisqu'il n'y a guère de disposition qui soit plus digne de sa haine & de sa colère. C'étoit même ici une occasion très-naturelle de faire à ces villes un tel reproche accompagné de malédiction, puisqu'il venoit de représenter, que celui qui est la sagesse éternelle de son Père, avoit été outragé avec la dernière indignité par les principaux d'entre les Juifs, en même-temps que ceux qui étoient ses vrais enfans reconnoissoient la justice de sa conduite. Quoiqu'il ne soit point marqué ailleurs que JESUS-CHRIST ait prêché à Corozain & à Bethsaïde, cet endroit suffit pour nous en assurer.

Luc. 102 12. &c.

Et de plus même, ces deux villes peuvent être marquées dans ce qui est dit en général par saint Matthieu; Que JESUS alloit de tous côtés dans les villes & dans les villages, prêchant l'Évangile du royaume, & guérissant toutes sortes de maladies. Or comme Corozain & Bethsaïde sont nommées ici particulièrement, aussi bien que celle de Capharnaïm, il y a sujet de croire que le Fils de Dieu y avoit fait éclater plus qu'ailleurs les effets extraordinaires de sa bonté & de sa puissance. Ce qui pouvoit rendre ces villes si criminelles, étoit de ce que les muets qu'il faisoit parler le louoient ayant la langue déliée; que les aveugles le voyoient ayant recouvré miraculeusement la vue; que les sourds entendoient sa voix après qu'il avoit ouvert leurs oreilles; que les morts soutenoient sa toute-puissance en ressuscitant; & que cependant nul de ces miracles n'avoit la force d'exciter leur foi, & d'échauffer leur volonté, quoique leur esprit en fût tout rempli d'admiration.

Hier. in hunc loc. Matth.

9. 35.

Hilarius in Matth. can. 11.

Isai. 23. Tyr & Sidon étoient deux villes des plus marchandes & des plus riches de l'orient. Et leurs richesses immenses les avoient remplies d'orgueil, selon qu'il paroît par les Prophètes. Elles étoient sur les confins de la Galilée. Mais jamais les Juifs n'en avoient été en possession. C'est pourquoi elles étoient demeurées toujours infidelles. JESUS-CHRIST voulant donc piquer plus vivement l'esprit de son peuple, jugea à propos de lui parler de ces villes, dont le voisinage lui rendoit leur impiété, leur audace & leur avarice plus connue, & il prononce en présence de cette multitude de Juifs ingrats & insensibles à ses grâces, une terrible malédiction contre leurs villes en ces termes : *Malheur à toi, Corozain, malheur à toi, Bethsaïde; parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, avoient été faits dans Tyr & dans Sidon, il y a long-temps qu'elles auroient fait pénitence, &c.* Mais d'où vient donc que Corozain & Bethsaïde étoient si coupables; & que Tyr & Sidon, ces deux villes plongées dans l'idolâtrie & dans toutes sortes de vices, leur sont préférées? C'est, dit saint Jérôme, que Tyr & Sidon avoient seulement foulé aux pieds la loi naturelle : au lieu que Corozain & Bethsaïde ayant violé la loi naturelle & la loi écrite, avoient encore négligé de profiter de la vue de tant de miracles de JESUS-CHRIST & méprisé avec un orgueil insupportable tout ce qui devoit les engager à reconnoître le Messie & à faire pénitence. Que si l'on demande pourquoi l'Evangile n'avoit point été prêché, & tous ces miracles ne s'étoient point fait dans Tyr & dans Sidon; puisque JESUS-CHRIST déclare qu'elles auroient cru & auroient fait pénitence; saint Augustin répond à cela : « Que J. C. notre Seigneur nous a découvert dans ces paroles, qui sont celles de la vérité même, la profondeur du mystère de la prédestination : *Sicut se habent eloquia veritatis, in quibus verbis suis Dominus Jesus altius nobis mysterium prædestinationibus ostendit.* Il est aisé, dit-il, que nous accusions l'infidélité des Juifs, comme venant de leur libre volonté, lorsque de si grands miracles ayant été faits au milieu d'eux, ils ont cependant refusé de croire. Mais pouvons-nous dire aussi des Tyriens & des Sydoniens, que si de semblables miracles avoient été faits au milieu d'eux, ils n'auroient pas voulu croire; puisque le Seigneur atteste lui-même qu'ils auroient fait pénitence & donné des marques d'une grande humilité? Et cependant ils seront punis au jour du jugement, quoique d'un moindre supplice que ces villes, qui après tant de miracles n'ont point voulu croire. » Cette prédestination des Saints n'est donc autre chose, comp.

Hier. in hunc loc.

August. de don. perseverant. c. 9. c. 14.

Cap. 14.

» ne il dit encore , que la prescience & la préparation des
 » dons de Dieu , par lesquels tous ceux qui sont sauvés , sont
 » sauvés très-certainement. Et pour les autres, où sont-ils lais-
 » sés , sinon dans la masse de perdition par un juste jugement
 » de Dieu ? *Ceteri autem ubi , nisi in massa perditionis justo divi-*
 » *no judicio reliquuntur ?* C'est dans cette masse de perdition ,
 » continue-t-il , que les Tyriens & les Sidoniens ont été laissés ;
 » quoique s'ils avoient été témoins de ces œuvres miraculeuses
 » de J. C. ils auroient pu croire. Mais parce que la grâce de
 » croire ne leur étoit pas donnée , les moyens par lesquels ils
 » auroient cru ne leur furent pas donnés non plus : *Sed quoniam*
 » *ut crederent non erat eis datum , etiam unde crederent est negatum*».

Or il y a , dit saint Jérôme , une réponse aisée à faire sur ce
 qu'on peut objecter à tout cela ; c'est que les jugemens de Dieu
 nous sont inconnus , & que les mystères de sa conduite à l'é-
 gard de chacun des hommes sont vraiment impénétrables pour
 nous : *Ad quod facilis & aperta responsio est : ignorare nos judicia*
Dei , & singularum dispensationum ejus sacramenta nescire. « Les
 » Saints connoîtront un jour beaucoup plus parfaitement qu'en
 » cette vie , comme dit encore saint Augustin , combien ils
 » sont redevables à la grâce de J. C..... Ce sera alors que ce
 » qui est maintenant caché ne le sera plus ; pourquoi il ne s'est
 » point fait de miracles parmi quelques-uns , qui auroient fait
 » pénitence , s'ils les avoient vûs ; & pourquoi au contraire il
 » s'en est fait parmi d'autres , qui ne devoient point embrasser
 » la foi : ce que le Sauveur dit très-clairement de Corozain &
 » de Bethsaïde , aussi bien que de Tyr & de Sidon..... Ce sera
 » alors qu'on verra dans la lumière éclatante de la sagesse , ce
 » qui est présentement l'objet de la foi des justes , combien la
 » volonté de Dieu est infallible , immuable & efficace , &
 » combien il peut de choses qu'il ne veut pas , quoiqu'il ne veuille
 » rien qu'il ne puisse.

*Hier. in
huac loc.*

*August.
Enchir.
c. 94.*

J. C. ayant parlé de Corozain & de Bethsaïde pour représen-
 ter leur impénitence si criminelle , s'adresse en particulier à Ca-
 pharnaüm , qui dans son incrédulité paroissoit d'autant plus inex-
 cusable , qu'il l'honoroit plus souvent de sa présence , l'ayant
 choisie même pour le lieu de sa demeure ; ce qui la fait appeler
 ailleurs *sa ville*. Saint Jérôme dit : Qu'au lieu des paroles de J. C.
 que nous lisons selon la vulgate , au sujet de Capharnaüm , il a
 trouvé qu'un autre exemplaire parloit : *Et toi , Capharnaüm ,*
qui as été élevée jusqu'au ciel , tu descendras jusques dans l'enfer. Et
 il ajoute que ces paroles peuvent s'expliquer en deux manières.

*Matth.
9. 1.*

*Hier. in
hunc loc.*

L'une est : Tu descendras dans l'enfer , pour t'être élevée contre ma prédication avec un si grand orgueil. L'autre est : Parce que tu as été élevée jusqu'au ciel , m'ayant eu pour hôte , & ayant été favorisée de tant de miracles , ta punition en sera plus rigoureuse , pour n'avoir pas cru à tant de preuves de ma divinité. Qui ne sera effrayé par cet oracle de vérité : Que *le pays de Sodome doit être traité avec moins de rigueur à la fin du monde , que Capharnaüm ; & que la cause d'un jugement si terrible sera son insensibilité pour la visite du Seigneur , & pour les grâces qu'elle en a reçues ?* Qui ne tremblera , encore une fois , de voir les crimes les plus abominables de Sodome qui sont regardés devant Dieu comme moindres , que le mépris de ses dons & de sa présence ? Quoique les désordres de Sodome aient été si effroyables , il faut néanmoins considérer , dit saint Chrysostôme , que c'étoit avant le temps de la loi & de la grâce que tous ces peuples tombèrent dans ces excès. Mais à quels supplices nous exposons-nous , si après avoir reçu une loi si sainte , & après tant de grandes choses que Dieu a faites pour nous sauver , nous refusons d'écouter J. C. & les Apôtres ?

*Chryf. in
Matth.
hom. 38.*

ŷ. 25. 26. 27. Alors JESUS dit ces paroles : Je vous loue & vous rends grâces , mon Père , Seigneur du ciel & de la terre , de ce que vous avez caché ces choses aux sages & aux prudens , & que vous les avez révélées aux simples & aux petits. Oui , mon Père , je vous rends grâces , parce qu'il vous a ainsi plu , &c.

Il est étonnant , qu'après que le Fils de Dieu a reproché à Capharnaüm , à Corozain , & à Bethsaïde , le mépris qu'elles avoient fait de ses faveurs , il se tourne tout d'un coup vers Dieu son Père , pour lui rendre grâces de ce qu'il avoit caché aux sages & aux prudens le mystère de son Incarnation , & les autres vérités de son Evangile. Comment celui qui étoit venu pour sauver les hommes , loue-t-il son Père d'avoir refusé de découvrir à une partie de ces hommes les mystères de la grâce du Rédempteur ? Disons-nous , s'écrie saint Jean Chrysostôme , que J. C. se réjouit de la perte de ces personnes , & de l'ignorance où ils ont été de ces mystères ? Non sans doute. Quel a donc été le sujet de cette joie que le Fils de Dieu témoigne ? C'a été , dit saint Augustin , de ce que ces choses ont été révélées aux petits. *Unde Dominus exultavit ? Quia revelatum est parvulis.* Ainsi ce n'est point parce que ces mystères sont cachés aux sages , que J. C. se réjouit ; mais parce que ce qui étoit caché aux sages est révélé aux petits. Hé , qui étoient donc proprement ces sages ? C'étoient alors les Pharisiens & les Docteurs de la loi , qui se

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 39.*

*August.
de verb.
Dom. ser.
Matth.
serm. 8.
cap. 5.
Chrysoft.
ut suprad.*

croient sages & se regardoient comme prudens. Mais cette sagesse étoit fautive, & cette prudence trompeuse, ne servant qu'à les aveugler, & à mettre en eux une grande opposition à la connoissance de la vérité. C'étoient donc des sages superbes & remplis d'eux-mêmes, comme les appelle saint Augustin. C'est pourquoi il leur a caché ce qu'il a daigné découvrir aux petits, c'est-à-dire, aux humbles, tels qu'ont été les Apôtres. Mais Dieu ne pouvoit-il pas révéler aussi ces choses aux sages du siècle, en les rendant eux-mêmes *petits* & humbles. Oui sans doute il le pouvoit. Car qu'y a-t-il d'impossible au Tout-puissant ? Mais c'est que Dieu a voulu faire connoître en la personne de ces Docteurs de la loi, de ces Pharisiens, & des autres Juifs qui se confioient en eux-mêmes, comme étant justes, combien l'orgueil qui a fait tomber du ciel le premier Ange, & qui a chassé du paradis terrestre le premier homme, lui étoit en abomination. Il auroit pu donc rendre humbles ces faux justes & ces sages orgueilleux : mais il a voulu vérifier en eux par avance ce qu'a dit depuis un de ses Apôtres : *Que Dieu résiste aux superbes, & donne sa grâce aux humbles.* Que si l'on demande pourquoi le Seigneur a voulu en user ainsi à l'égard des uns & des autres, le Sauveur répond lui-même, que c'est parce qu'il lui a plu : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.* « Ces hommes superbes » se croyoient fort éclairés, dit saint Augustin, quoiqu'ils ne » fussent que ténèbres. Et parce que n'étant que ténèbres, ils se » regardoient comme remplis de lumière, ils ne purent être » éclairés. Mais pour les autres qui reconnoissoient leurs propres ténèbres, ils étoient *petits*, c'est-à-dire, humbles, & non superbes : *Eò quòd tenebræ erant, & lumen se putabant, ne illuminari potuerunt.* Il est donc visible par l'exemple de ces sages & de ces petits, que Dieu, comme dit saint Paul, fait miséricorde à qui il veut, & endureit qui il lui plaît, en ne lui faisant point miséricorde, mais en le laissant dans les ténèbres.

J. C. ajoute, que son Père lui avoit mis toutes choses entre les mains ; & que nul ne connoissoit le Fils que le Père : comme nul ne connoissoit le Père que le Fils, & celui à qui le Fils l'auroit voulu révéler : Ce que saint Jean Chrysostôme explique de cette sorte ; Que comme il venoit de dire en parlant à son Père : *Vous avez révélé ces choses aux petits* ; il montre présentement que cette révélation venoit aussi de lui-même, selon qu'il le marque encore ailleurs, lorsqu'il dit : *Nul ne vient au Père que par moi.* Ces mêmes paroles de J. C. *Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains*, s'expliquent encore par quelques Saints en cette manière :

*Iren. ad-
vers. ha-
res. 1. 4.
c. 38.
Athan.
in hac.
verb. 10.
1. p. 150.
Hilar.
in Matt.
cap. 11.
August.
contr.
Maxim.
lib. 3. c.
12. 10. 6.*

Que par l'union hypotastique du Verbe avec l'homme, le Père a donné au Fils l'empire sur toutes choses, afin qu'en qualité de Sauveur, il rétablît dans le monde les ruines du péché; que comme le médecin suprême il guérit les effets pernicioeux de la morsure du serpent; que comme la vie primitive & essentielle il ressuscitât ceux qui étoient morts; & que comme la lumière & la splendeur de son Père, il dissipât les ténèbres qui régnoient parmi les hommes. Ajoutons encore avec d'autres Pères, que le Verbe par sa génération éternelle, a reçu toutes choses de son Père; c'est-à-dire, toute la plénitude de sa divinité, étant engendré éternellement de sa propre substance, & possédant avant tous les siècles l'immortalité, la toute-puissance, & toutes ses autres perfections divines. Or selon cette divine nature, il n'y a que le Père qui connoît le Fils, & le Fils seul qui connoît le Père: ce qui néanmoins doit s'entendre par rapport aux créatures, & non par rapport à la troisième Personne de la très-sainte Trinité, qui procédant du Fils en reçoit essentiellement toute la plénitude de la connoissance du Père.

ψ. 28. 29. 30. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués & qui êtes chargés, & je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, & apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur, &c.

*Hilar. in
Matt.
cap. 11.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 39.*

*Pf. 35.
4.*

J. C. venoit de déclarer qui il étoit, & le pouvoir souverain qu'il avoit de toute éternité comme Dieu, & qui lui avoit été donné comme homme. Il invite donc maintenant tous ceux qui étoient chargés & fatigués par le poids de leurs péchés, de leurs méchantes habitudes, & de leur concupiscence; c'est-à-dire, qui se sentoient comme accablés sous ce poids de leur misère, & qui gémissoient sous le joug pénible de divers préceptes de la loi ancienne, de venir à lui, afin d'être soulagés. Mais remarquez avec S. Hilaire, qu'il ne leur promet de les soulager, qu'à condition qu'ils se chargeront de son joug; c'est-à-dire, qu'ils se soumettront à ses saints préceptes, & s'approcheront de lui en embrassant le mystère de la croix. Prenez donc sur vous mon joug, leur dit-il, & ne tremblez point quand vous entendez parler de joug. Considérez combien le joug du péché est pénible, & le fardeau que vous portez accablant. *Mes iniquités*, disoit autrefois le roi David, *se sont appesanties sur moi comme un fardeau insupportable*. Que craignez-vous donc, quand je vous parle de mon joug & de mon fardeau? Je ne veux vous en charger, qu'afin de vous décharger en même-temps de celui qui vous accable: mais afin de le trouver tel qu'il est, apprenez de moi, avant toutes choses, que je suis doux & humble de cœur: car si vous m'imitiez en devenant doux comme moi, au

milieu de vos souffrances, & vraiment *humbles*, d'une humilité qui vienne du fond du cœur, vous trouverez le repos de vos âmes; au lieu du travail & de la fatigue extrême que vous souffrez en portant le joug du démon.

Que si très-peu de personnes comprennent la vérité de cette parole : Que le joug de J. C. est doux, & son fardeau léger, considérons premièrement, que rien ne nous rend toutes choses si pénibles à supporter que l'orgueil, qui est la racine de la cupidité, & par conséquent le principe de tous les troubles parmi les hommes : & que rien au contraire n'adoucit plus toutes les peines de cette vie que l'humilité, qui en abaissant notre âme sous la main de Dieu, semble s'élever en même-temps au-dessus de toutes les afflictions du siècle. Il est vrai que les préceptes de la loi nouvelle sont pénibles à la nature. Mais souvenons-nous que celui qui nous les fait, nous invite à *apprendre* de lui-même à devenir *doux & humbles de cœur*; c'est-à-dire, qu'il appartient à celui qui étant Dieu s'est fait homme, & a paru au milieu des hommes vraiment doux & humble de cœur, à nous inspirer par la lumière intérieure de sa grâce cette humilité & cette douceur qui nous est si nécessaire pour procurer à nos âmes le repos que nous souhaitons. Or ce repos n'est pas un état de lâcheté & de paresse, mais une paix & une patience vraiment chrétienne au milieu de toutes les croix de la vie présente; & le repos éternel qui en est la récompense.

Saint Augustin nous fait voir que le joug de J. C. est doux & son fardeau léger, en trois manières. » Premièrement, l'homme » intérieur qui se renouvelle de jour en jour, n'étant plus sous » la loi, mais sous la grâce, est déchargé du fardeau des obser- » vations innombrables de la loi ancienne, qui étoient un joug » très-pesant, mais qui devoient être alors imposées sur des » têtes aussi dures que celles des Juifs. Secondement, on ne lui » impose à la place de ce joug que celui de la simplicité de la foi, » de l'espérance des biens éternels, & de la sainte charité; afin » que tout ce que le prince du monde, qui a été chassé dehors, » faisoit souffrir à l'homme extérieur, lui devienne doux par la » joie intérieure de son âme. Car il n'y a rien de plus aisé & de » plus doux à la bonne volonté qu'elle-même; & c'est d'elle » que Dieu se contente : *Nihil enim tam facile bonæ voluntati est,* » *quàm ipsa sibi : & hæc sufficit Deo.* Le travail, comme il dit ail- » leurs, ne manque point de se trouver où l'on cherche & où » l'on aime beaucoup de choses, pour l'acquisition & la conser- » vation desquelles la volonté ne suffit pas. Mais la vie juste se

August.
de verb.
Dom. in
Matth.
serm. 8.
& 9.

Idem. ep.
4. 10. 2.
l. 60.

» trouve en nous quand nous le voulons ; puisque c'est avoir la
 » justice de la vouloir pleinement , & que pour être parfait dans
 » cette justice , il ne faut rien qu'une parfaite volonté. *Nec plus*
 » *aliquid perficienda justitia , quàm perfectam voluntatem requirit.*
 » C'est ce qui fait dire aux Anges : *Paix sur la terre aux hommes*
Luc. 2. » *de bonne volonté.* Or où est la paix , là est le repos : & où se
14. » trouve le repos , là est la fin de tous les désirs , & par consé-
 » quent de tous les travaux. Mais afin que cette volonté soit
 » pleine , il faut qu'elle soit saine. Or elle sera saine si elle ne
 » rejette pas le médecin , dont la seule grâce peut la guérir de la
 » maladie des désirs qui lui sont pernicious. » Et c'est la troisième
 manière en laquelle *le joug du Seigneur lui est doux & son fardeau*
léger. Car son suprême médecin est celui-là même qui lui crie :
Venez à moi , &c. Lors donc qu'il aura répandu par son Saint-
 Esprit la charité dans nos cœurs , nous aimerons certainement ce
 qu'il nous commande. » Que l'on souffre facilement , s'écrie le
August. » même Saint , toutes sortes d'adversités temporelles , pour
de verb. » éviter une éternité de peines , & pour arriver à un éternel
Dom. ib. » repos ! Et que c'étoit avec grande raison que celui qui a été
& ser. 20. » appelé un vase d'élection , disoit dans un saint transport de joie :
Id. denat. » *Que les souffrances de cette vie n'ont aucune proportion avec la*
& grat. c. » *gloire qui sera un jour découverte en nous.* Ainsi le fardeau de J. C.
29. 70. » est léger pour tous ceux qui aiment. Pourquoi , dit-il encore ,
Rom. 8. » sommes-nous tous *fatigués & chargés* , sinon parce que nous
18. » sommes hommes , & par conséquent mortels , fragiles , infir-
Idem. » mes , portant en nous des vases de terre qui se heurtent les uns
de verb. » les autres ? Mais si ces vases sont en danger de se briser à
Dom. ser. » cause de la foiblesse de la chair , qu'ils soient mis au large par
10. » l'étendue de la charité : *Sed si angustiantur vasa carnis , dilatentur*
 » *spatia caritatis.* Apprenez donc *de moi* , nous dit J. C. non pas
 » à bâtir un monde , & à créer toutes les choses visibles & invi-
 » sibles , ni à faire dans le monde des miracles & à ressusciter
 » des morts ; mais à être comme moi , *doux & humble de cœur.*
 » Ainsi voulez-vous devenir grand ? Commencez par vous
 » abaisser. Entreprenez-vous de bâtir un édifice fort élevé ? Son-
 » gez avant toutes choses à établir le fondement d'une humilité
 » profonde. »



C H A P I T R E XII.

Epis rompus. Culte du Sabbat. Main sèche. Douceur du Messie. Possédé aveugle & muet. Blasphèmes des Pharisiens. Pêché contre le S. Esprit. Signe de Jonas. Démon rentrant. Mère & frères de Jesus-Christ.

1. **I**N illo tempore abiit Jesus per sata sabbato : discipuli autem ejus esurientes cœperunt vellere spicas , & manducare.

2. Pharisæi autem videntes, dixerunt ei : Ecce discipuli tui faciunt quod non licet facere sabbatis.

3. At ille dixit eis : Non legistis quid fecerit David , quando esuriit , & qui cum eo erant ?

4. Quomodo intravit in domum Dei , & panes propositionis comedit , quos non licebat ei edere , neque his qui cum eo erant , nisi solis Sacerdotibus ?

5. Aut non legistis in lege , quia sabbatis Sacerdotes in templo sabbatum violant , & sine crimine sunt ?

6. Dico autem vobis quia templo major est hic.

7. Si autem sciretis , quid est : Misericordiam volo , & non sacrificium : nunquam condemnassetis innocentes.

8. Dominus enim est Fi-

1. **E**N ce temps-là , Jesus passoit le long des blés un jour de sabbat : & ses disciples ayant faim se mirent à rompre des épis , & à en manger.

2. Ce que les Pharisiens voyant , ils lui dirent : Voilà vos disciples qui font ce qu'il n'est point permis de faire aux jours du sabbat.

3. Mais il leur dit : N'avez-vous point lu ce que fit David , lorsque lui & ceux qui l'accompagnoient furent pressés de la faim ?

4. Comme il entra dans la maison de Dieu , & mangea les pains* de proposition , qu'il n'étoit permis de manger ni à lui , ni à ceux qui étoient avec lui , mais aux Prêtres seuls ?

5. Ou n'avez-vous point lu dans la loi , que les Prêtres aux jours du sabbat violent le sabbat dans le temple , & ne sont pas néanmoins coupables ?

6. Or je vous déclare qu'il y a ici quelqu'un plus grand que le temple.

7. Que si vous saviez bien ce que* veut dire cette parole : J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice , vous n'auriez jamais condamné des innocens.

8. Car le Fils de l'homme est

Marc. 2.

13.

Luc. 6.

1.

1. Reg.

21. 6.

Levit.

24. 9.

Num. 28.

9.

1. Reg.

15. 22.

Eccles. 4.

17.

Osée. 6. 6.

Suprà 9.

13.

*. 4. expl. qui y avoient été présentés à Dieu. = *. 7. lectr. ce que s'est ; Je veux la miséricorde & non pas le sacrifice.

maître du sabbat même.

9. Et étant parti de là, il vint en leur synagogue,

Marc. 3. 10. où il se trouva un homme qui
1. avait une main sèche. Ils lui deman-
Luc. 6. 6. dèrent, pour avoir un sujet de l'accu-
ser, s'il étoit permis de guérir aux
jours du sabbat.

11. Mais il leur répondit : Qui
fera l'homme d'entre vous, qui ayant
une brebis qui vienne à tomber dans
une fosse le jour du sabbat, ne la
prendra pas pour l'en retirer ?

12. Or combien un homme est-
il plus excellent qu'une brebis ? Il
est donc permis de faire du bien les
jours du sabbat.

13. Alors il dit à cet homme :
Etendez votre main. Il l'étendit, &
elle devint saine comme l'autre.

14. Mais les Pharisiens étant for-
tis, tinrent conseil ensemble contre
lui des moyens qu'ils pourroient
prendre pour le perdre.

15. Jesus le sachant se retira de
ce lieu-là, & beaucoup de person-
nes l'ayant suivi, il les guérit tous.

16. Et il leur commanda de ne
le point découvrir ;

17. afin que cette parole du pro-
phète Isaïe fût accomplie :

Isai. 42. 18. Voici mon serviteur que j'ai
1. élu, mon bien-aimé dans lequel *
j'ai mis toute mon affection. Je ferai
reposer sur lui mon esprit, & il an-
noncera la justice * aux nations.

19. Il ne disputera point, il ne
criera point, & personne n'enten-

lius hominis etiam sabbati.

9. Et cum inde transfisset,
venit in synagogam eorum,

10. & ecce homo ma-
num habens aridam, &
interrogabant eum dicen-
tes : Si licet sabbatis curare,
ut accusarent eum.

11. Ipse autem dixit illis :
Quis erit ex vobis homo,
qui habeat ovem unam, &
si ceciderit hæc sabbatis in
foveam, nonne tenebit &
levabit eam ?

12. Quamto magis me-
lior est homo ove ? Itaque
licet sabbatis benefacere.

13. Tunc ait homini :
Extende manum tuam ; &
extendit, & restituta est sa-
nitati sicut altera.

14. Exeuntes autem Pha-
risæi, consilium faciebant
adversus eum, quomodo
perderent eum.

15. Jesus autem sciens
recessit inde : & secuti sunt
eum multi, & curavit eos
omnes.

16. Et præcepit eis ne
manifestum eum facerent ;

17. ut adimpleretur quod
dictum est per Isaïam pro-
phetam dicentem :

18. Ecce puer meus,
quem elegi, dilectus meus,
in quo benè complacuit ani-
mæ meæ. Ponam spiritum
meum super eum, & judi-
cium gentibus nuntiabit.

19. Non contendet, ne-
que clamabit, neque audiet

†. 18. *lett.* mon ame a mis toute son affection. = *Ibid. lett.* le jugement
dernier. *August. civit. Dei lib. 20, cap. 30. Hieronym. epist. 159.*

aliquis in plateis vocem ejus :
dra sa voix dans les rues :

20. arundinem quassatam non confringet, & linum fumigans non extinguet, donec ejiciat ad victoriam judicium :

20. il ne brisera point le roseau cassé, & il * n'achevera point d'éteindre la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il * fasse triompher la justice de sa cause :

21. & in nomine ejus gentes sperabunt.

21. & les nations espéreront en son nom.

22. Tunc oblatus est ei dæmonium habens, cæcus & mutus, & curavit eum, ita ut loqueretur & videret.

22. Alors on lui présenta un possédé, aveugle & muet; & il le guérit, en sorte qu'il commença à parler & à voir.

23. Et stupebant omnes turbæ, & dicebant : Numquid hic est filius David ?

23. Tout le peuple en fut rempli d'admiration; & ils disoient : N'est-ce pas là ce fils de David ?

24. Pharisei autem audientes, dixerunt : Hic non ejicit dæmones nisi in Beelzebub principe dæmoniorum.

24. Mais les Pharisiens entendant cela, disoient : Cet homme ne chasse les démons que par la vertu de Béalzébub prince des démons. Suprà 9:
34.
Marc. 3.
22.
Luc. 11.
15.

25. Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum divisum contra se, desolabitur, & omnis civitas, vel domus divisa contra se, non stabit.

25. Or Jesus connoissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, & toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même, ne pourra subsister. Luc. 11:
17.

26. Et si satanas satanam ejicit, adversus se divisus est : quomodo ergo stabit regnum ejus ?

26. Que si satan chasse satan; il est divisé contre soi-même : comment donc son royaume subsistera-t-il ?

27. Et si ego in Beelzebub ejicio dæmones, filii vestri in quo ejiciunt ? Ideò ipsi judices vestri erunt.

27. Et si c'est par Béalzébub que je chasse les démons, par qui vos enfans les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

28. Si autem ego in Spiritu Dei ejicio dæmones, igitur pervenit in vos regnum Dei.

28. Que si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, le royaume de Dieu est donc parvenu jusqu'à vous*.

29. Aut quomodo potest quisquam intrare in domum

29. Mais comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du fort,

*. 20. *lett.* n'éteindra point. = *Ibid. lett.* fasse sortir le jugement en victoire. = *. 28. *lett.* vous a été annoncé,

& piller * ses armes & ce qu'il possède, si auparavant il ne lie le fort, pour pouvoir ensuite piller sa maison ?

30. Celui qui n'est point avec moi, est contre moi : & celui qui n'amasse point avec moi, dissipe.

Marc. 3. 28. 29. Luc. 11. 30. 31. C'est pourquoi je vous déclare que tout péché & tout blasphème sera remis aux hommes : mais le blasphème contre le *Saint-Esprit* ne leur sera point remis.

32. Et quiconque aura * parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera remis : mais si quelqu'un a parlé contre le *Saint-Esprit*, il ne lui sera remis ni en ce siècle, ni dans le siècle à venir.

33. Ou * dites que l'arbre est bon, & que le fruit en est bon aussi : ou dites que l'arbre étant mauvais, le fruit aussi en est mauvais : car c'est par le fruit qu'on connoît l'arbre.

Luc. 6. 45. 34. Race de vipères, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes méchants ? Car c'est de la plénitude du cœur que la bouche parle.

35. L'homme qui est bon, tire de bonnes choses de son bon trésor * : & l'homme qui est méchant, tire de mauvaises choses de son mauvais trésor.

36. Or je vous déclare que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile qu'ils auront dite.

37. Car vous serez justifié par vos paroles, & vous serez condam-

fortis, & vasa ejus diripere; nisi prius alligaverit fortem, & tunc domum illius diripiet ?

30. Qui non est mecum, contra me est : & qui non congregat mecum, spargit.

31. Ideò dico vobis : Omne peccatum & blasphemia remittetur hominibus : spiritus autem blasphemia non remittetur.

32. Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei : qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei, neque in hoc saeculo, neque in futuro.

33. Aut facite arborem bonam & fructum ejus bonum, aut facite arborem malam & fructum ejus malum : siquidem ex fructu arbor agnoscitur.

34. Progenies viperarum, quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali ? Ex abundantia enim cordis os loquitur.

35. Bonus homo de bono thesauro profert bona : & malus homo de malo thesauro profert mala.

36. Dico autem vobis ; quoniam omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.

37. Et verbis enim tuis justificaberis, & ex verbis

*. 29. expl. *Vasa*, ou *oxiôn*, selon le mot hébreu auquel ils répondent, signifient armes & meubles. = *. 32. lettr. dit une parole. = *. 33. lettr. faites. = *. 35. gr. du bon trésor de son cœur.

tuis condemnaberis.

38. Tunc responderunt ei quidam de Scribis & Phariseis, dicentes : Magister, volumus à te signum videre.

39. Qui respondens ait illis : Generatio mala & adultera signum quærit : & signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ.

40. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus, & tribus noctibus ; sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus & tribus noctibus.

41. Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione ista, & condemnabunt eam : quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ : & ecce plus quàm Jonas hic.

42. Regina austri surget in judicio cum generatione ista, & condemnabit eam : quia venit à finibus terræ audire sapientiam Salomonis : & ecce plus quàm Salomon hic.

43. Cùm autem immundus Spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, & non invenit.

44. Tunc dicit : Revertar in domum meam, unde exivi. Et veniens invenit eam, vacantem, scopis mundatam, & ornatam.

45. Tunc vadit & assumit septem alios spiritus secum nequiores se, & intrantes habitant ibi : & fiunt

né par vos paroles.

38. † Alors quelques-uns des Scribes & des Pharisiens lui dirent : Maître, nous * voudrions bien que vous nous fissiez voir quelque prodige.

39. Mais il leur répondit : Cette race méchante & adultère demande un prodige ; & on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas.

40. Car comme Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme fera trois jours & trois nuits dans le cœur de la terre.

41. Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette race, & la condamneront ; parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas : & cependant il y a ici plus que Jonas.

42. La Reine du midi s'élèvera au jour du jugement contre cette race, & la condamnera ; parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon : & cependant il y a ici plus que Salomon.

43. Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va dans des lieux arides cherchant du repos, & il n'y en trouve point.

44. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti : & revenant il la trouve vide, nettoyée, & parée.

45. En même-temps il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchans que lui ; & entrant dans cette maison, ils y demeurent : & le

† II. Mercredi de Carême.

Infrà 16.
4.
Luc. 11.
29.
1. Cor.
1. 22.
Jon. 2. 2.

Jon. 3. 5.

3. Reg.
10. 1.
2. Paral.
9. 1.

Luc. 11.
24.

2. Petri.
2. 20.

*. 38. *lett.* voulons voir un signe de vous.

dernier état de cet homme devient pire que le premier. C'est ce qui arrivera à cette race criminelle.

Marc. 3.
31.
Luc. 8.
19.

46. Lorsqu'il parloit encore au peuple, sa mère & ses frères étant arrivés, & se tenant au-dehors, demandoient à lui parler.

47. Et quelqu'un lui dit : Voilà votre mère & vos frères qui sont dehors, & qui vous demandent.

48. Mais il répondit à celui qui lui dit cela : Qui est ma mère, & qui sont mes frères ?

49. Et étendant sa main vers ses disciples : Voici ma mère, dit-il, & mes frères.

50. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur & ma mère ¶.

novissima hominis illius per jora prioribus. Sic erit & generationi huic pessimæ.

46. Adhuc eo loquente ad turbas, ecce mater ejus & fratres stabant foris, quærentes loqui ei.

47. Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua & fratres tui foris stant, quærentes te.

48. At ipse respondens dicenti sibi, ait : Quæ est mater mea, & qui sunt fratres mei ?

49. Et extendens manum in discipulos suos, dixit : Ecce mater mea, & fratres mei.

50. Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei, qui in coelis est, ipse meus frater, & soror, & mater est.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 9. **E**N ce temps-là JESUS passoit le long des blés un jour de sabbat : & ses disciples ayant faim, commencèrent à rompre des épis & à en manger. Ce que les Pharisiens voyant, ils lui dirent : Voilà vos disciples qui font ce qu'il n'est point permis de faire aux jours du sabbat, &c.

Le jour du sabbat, ou le septième de la semaine, étoit observé parmi les Juifs avec tant d'exacritude qu'on ne pouvoit pas y travailler aux choses mêmes les plus nécessaires, comme étoit de préparer à manger. Mais dans l'action dont il est parlé ici, il n'y avoit ni travail ni préparation. Car les disciples qui n'avoient peut-être pas eu le temps de pourvoir à leurs besoins à cause de cette foule qui les accabloit sans cesse, se trouvant pressés de manger pour se soutenir, se contentèrent de froisser entre leurs mains, tout en marchant, des épis, & à en manger le blé. C'étoit une chose très-innocente, & une preuve de l'austérité de leur vie, dit S. Jérôme. Cependant comme les Pharisiens suivoient ordinairement J. C.

Hier. in hunc loc.

plus

plus pour l'observer & trouver dans sa conduite ou dans ses paroles de quoi le blâmer, que pour en être édifiés, ils regardèrent cette action de ses disciples comme un violement manifeste de la loi; & s'adressant non aux disciples, mais au maître qui le souffroit, ils lui demandèrent pourquoi il leur permettoit de faire ce que la loi défendoit. Ce qu'ils disoient paroissoit plausible: mais il est facile de juger, qu'étant vides de l'esprit de charité, la lettre de la loi les tuoit. Ils auroient dû admirer plutôt, comme a fait depuis S. Jean Chrysostôme, le détachement des disciples de J. C. qui les portoit à négliger tout-à-fait le soin de leur corps, & à user des moindres choses pour se nourrir; la faim même la plus pressante ne pouvant les obliger à s'éloigner de la compagnie de leur divin maître.

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 40.*

Le Fils de Dieu auroit pu, pour confondre ses ennemis; leur faire sentir tout d'un coup ce qu'il étoit, & leur montrer qu'étant venu dans le monde pour apporter la lumière de la vérité, & faire cesser les ombres de la loi ancienne, il avoit droit de dispenser ses disciples de l'observation du sabbat. Mais il aimoit mieux, en se servant de raisons & d'exemples dont ils ne pouvoient disconvenir, leur donner lieu de se rendre à la raison si leur malice ne s'y étoit opposée. Il leur prouve donc par l'exemple de David, pour lequel ils avoient un si grand respect, & des Prêtres mêmes appliqués sans cesse au ministère du temple, que ce qu'avoient fait ses disciples ne pouvoit être regardé comme un péché. Il est certain qu'il n'étoit permis, comme le dit le Sauveur, qu'aux Prêtres seuls de manger des pains qui avoient été présentés à Dieu dans le tabernacle. Cependant la nécessité où David se trouva avec tous ses gens, lorsqu'il fuyoit la persécution de Saül, lui fit manger & à eux aussi de ces pains consacrés à Dieu, sans qu'il lui fût imputé à aucun péché. Combien donc une semblable nécessité donnoit-elle encore plus de pouvoir aux disciples de J. C. de faire une chose beaucoup moins considérable? Car il n'y avoit aucune comparaison entre froisser des épis de blé le jour du sabbat tout en marchant, & manger des pains présentés à Dieu dans le tabernacle, qui étoient uniquement destinés aux Prêtres.

L'autre exemple dont le Fils de Dieu se sert pour répondre à l'accusation des Pharisiens, est pris de ce qui se passoit tous les jours dans le temple même, & encore plus le jour du sabbat. Car il suffisoit de lire la loi pour y voir que tout ce qu'elle

ordonnoit aux Prêtres pour les sacrifices , comme de tuer les bêtes & de leur ôter la peau , de porter du bois , d'allumer du feu , & de brûler des victimes , ne se pouvoit observer les jours du sabbat sans le violer en apparence. Et cependant , disoit J. C. tous ces Prêtres en faisant ces choses , *ne sont point coupables*. Pourquoi ? Parce que le culte de Dieu & leur ministère les exigeoit d'eux. Comment donc accusez-vous mes disciples pour une action si innocente , eux , qui sont tout appliqués à m'écouter , à me suivre , & à travailler conjointement avec moi à établir parmi vous le royaume de Dieu.

Il va ensuite plus loin , & ne craint pas de déclarer sa divinité aux Pharisiens en termes couverts , lorsqu'il leur dit pour dernière preuve de l'innocence de ses disciples : *Que celui qui étoit là étoit plus grand que le temple , & par conséquent le maître ou le seigneur du sabbat*. Ainsi , leur dit-il , comprenez bien la force de ces paroles de l'Écriture : *J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice* ; & vous verrez , que comme la charité compatissante d'Achimelec envers David pressé de la faim , a fait agréer à Dieu ce qu'il fit en apparence contre la loi : aussi la nécessité où se sont trouvés mes disciples les justifie du violement du sabbat que vous leur imputez , & ils en sont d'autant plus justifiés , qu'ils sont les disciples du *Fils de l'homme* , qui étant le *maître & le seigneur du sabbat* , a le pouvoir de les dispenser de son observation , lui qui est le souverain législateur. Il marquoit , en parlant ainsi , que la loi nouvelle commençant à s'établir par la venue du Fils de l'homme , qui étoit *plus grand que le temple* , & qui étoit le *seigneur du sabbat* , ce sabbat seroit détruit par la vérité dont il étoit la figure : & il déclaroit qu'il paroîtroit véritablement qu'il *aimoit mieux la miséricorde que le sacrifice* , lorsque , selon l'explication de saint

Hilarius
in Matt.
cap. 12.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 40.

Hilaire , les *sacrifices* de la vieille loi cessant , la *miséricorde* de la loi nouvelle se répandroit sur tous les hommes par le ministère de ceux mêmes dont les Pharisiens blâmoient la conduite.

Il n'étoit plus temps , dit saint Chrysostôme , d'apprendre par l'observation du sabbat , que Dieu étoit créateur & maître de toutes choses. Et son Fils étoit venu dans le monde pour nous instruire d'une manière plus élevée de toutes les vérités de notre Religion. Il nous obligeoit alors de consacrer à son service , non pas seulement un jour de chaque semaine , mais tout le temps de notre vie. Et il ne s'agissoit plus d'assister devant l'arche d'alliance & l'autel d'or de l'ancienne loi ,

lorsqu'on devenoit soi-même le temple du Dieu vivant, qu'on portoit au-dedans de soi le Seigneur de l'univers, & que l'on s'entretenoit familièrement avec lui.

Ÿ. 9. jusqu'au 15. *Etant parti de là, il vint en leur synagogue, où il se trouva un homme qui avoit une main sèche. Ils lui demandèrent, pour avoir un sujet de l'accuser, s'il étoit permis de guérir aux jours du sabbat, &c.*

JESUS entra dans la synagogue des Juifs, non le même jour que ses disciples avoient mangé des épis de blé, mais un autre jour du sabbat, comme il est marqué expressément dans saint Luc. Il se trouva en ce lieu un homme dont la main étoit sèche & sans mouvement; & ce malade pouvoit figurer la plupart des Juifs, dont les mains étoient comme mortes pour toutes les bonnes œuvres. Il est vrai qu'ils se regardoient comme très-saints; mais ils étoient sans comparaison plus à plaindre que cet homme qui souhaitoit certainement d'être guéri; au lieu qu'ils ne sentoient pas leur propre mal. C'est donc pour leur donner lieu de rentrer en eux, & de reconnoître l'orgueil qui les possédoit, que le Fils de Dieu vient exprès dans leur synagogue, & y fait trouver en même-temps cet homme malade qu'il vouloit guérir en leur présence. Il est dit ici: Qu'ils lui demandèrent s'il étoit permis de guérir aux jours du sabbat. Et d'autres Evangélistes rapportent que lui-même les interrogea en leur disant: *Est-il permis aux jours du sabbat de faire du bien ou du mal?* Mais cela s'accorde facilement si l'on suppose que les Juifs interrogèrent d'abord J. C. & que J. C. interrogea ensuite les Juifs. La demande qu'ils lui font est pleine de malignité, & tend seulement à chercher dans ses réponses de quoi l'accuser. C'est pourquoi, comme il connoissoit, dit un autre Evangéliste, le secret de leurs pensées, il voulut, sans leur donner aucun prétexte de l'accuser, les confondre par eux-mêmes, en leur demandant, s'il lui étoit moins permis de faire du bien à un homme le jour du sabbat, qu'à eux d'en faire à une de leurs brebis qui seroit tombée dans une fosse. Car il savoit, selon la réflexion de S. Chrysostôme, qu'il parloit à des avares, qui aimoient mieux leur intérêt que le bien des autres, & qui craignoient plus par conséquent la perte d'une brebis, qu'ils ne désiroient le salut des hommes. Ils vouloient, dit S. Jérôme, le calomnier, ayant dessein de l'accuser de cruauté ou de foiblesse, s'il refusoit de guérir cet homme malade, ou de le faire passer pour un violateur de la loi, s'il le guérissoit un jour de sabbat. Mais il fait à leur demande une réponse qui

Luc. 6
6. 9.
Marc. 3.
4.
Hier. in
vers. 13.

Marc. 3.
4.
Luc. 6. 8.
9.
Chryf. in
Matth.
hom. 41.

Hieron.
in hunc
locum.

leur reproche à eux-mêmes leur avarice , & qui montre l'injustice qu'il y auroit eue de le vouloir empêcher de guérir un homme , sans comparaison plus excellent qu'une brebis , lorsque c'étoit par le seul motif de la charité qu'il se portoit à le guérir ?

Athanas.
homil. de
siment.
tom. 1.
p. 1061.
1072.
1074.
1075.

Luc. 13.

Saint Athanase fait voir admirablement combien ces Juifs ennemis de J. C. étoient aveugles & pleins de malice dans ce qu'ils disoient pour s'opposer aux miracles qu'il vouloit faire en faveur des hommes. Ils ne craignent pas , dit ce grand Saint , de former contre le Sauveur des desseins de mort le jour du sabbat : & ils font un crime à ses disciples de froisser ce même jour entre leurs mains des épis de blé pour manger. Ils se taisent quand on leur demande, s'il est permis de faire du bien ce jour du sabbat. Et lorsqu'il s'agit de condamner un innocent , ils crient de toutes leurs forces : *Faites mourir cet homme , crucifiez-le.* Lorsque J. C. entra dans leur synagogue , il n'y avoit là , dit le même Saint , *qu'un seul homme , dont la main étoit sèche.* Mais les Juifs qui étoient présens avoient une sécheresse dans leur ame beaucoup plus funeste , qui les empêchoit de sentir la présence du Sauveur , & cette divine vertu qui opéroit tant de prodiges. Ils lui faisoient des demandes , non pour connoître ce qu'il étoit & pour l'adorer , mais pour lui dresser des pièges. C'étoit vraiment , ajoute ce Saint , une synagogue de méchans ; puisqu'il n'y a rien de plus scélérat que d'être comblé de bienfaits , & de vouloir perdre son bienfaiteur.

JESUS voyant donc en eux ce fond de malice qui se vouloit opposer aux effets de sa bonté , se montre d'autant plus plein de tendresse envers le malade , que ses ennemis faisoient paroître plus de dureté. Il lui commande *d'étendre sa main* : & c'est de même , dit saint Athanase , que si J. C. lui eût dit : Pour ôter aux Juifs tout sujet de croire que ce seroit travailler en quelque sorte que de vous toucher avec mes mains , je me contente de vous parler. Car Dieu n'a point dit : Vous ne parlerez point le jour du sabbat. Que si ma seule parole a la force de produire cette guérison miraculeuse ; qu'on admire donc celui qui a dit : *Etendez votre main* ; puisqu'en même-temps qu'il l'a dit , l'effet a suivi. Mais ce qu'il y a d'étonnant , c'est que la main sèche de cet homme fut guérie , & que néanmoins , comme dit encore saint Athanase , la sécheresse criminelle de l'ame des Juifs demeura toujours la même : car il est marqué , *qu'étant sortis de la synagogue , ils délibé-*

rèrent sur ce qu'ils feroient pour perdre JESUS. Quoi donc, s'écrie ce grand Saint, vous délibérez, ô Juifs, sur ce que vous devez faire, lorsque vous n'avez qu'une seule chose à faire, qui est d'adorer JESUS comme votre Dieu? Adorez donc cet Homme-Dieu, qui a fait des choses élevées au-dessus du pouvoir des hommes. Ce n'a point été par des remèdes naturels qu'il a fait cette merveille. Le malade étoit au milieu de tous : & tous regardoient ce qui se passoit, afin que l'on ne pût dire, qu'il s'étoit servi de quelque herbe ou de quelque emplâtre pour redonner le mouvement à cette main.

« Il y a encore aujourd'hui, continue saint Athanase, des *Ib. pag. 1076.*
 » personnes qui ont la main sèche, & ne l'étendent point pour
 » donner l'aumône. Que ces personnes dont le corps est sain &
 » l'ame malade, écoutent donc ces paroles salutaires; *Etendez*
 » *vos mains*; c'est-à-dire, commencez dès aujourd'hui à faire
 » charité au pauvre. Il y a aussi beaucoup de personnes négli-
 » gentes, qui s'occupant tout le jour à des choses temporel-
 » les, n'ont que du dégoût pour la prière ». Que ces person-
 nes prennent donc aussi pour elles-mêmes ces paroles du Sau-
 veur : *Etendez vos mains*; ce qui est conforme à ce que l'Apô-
 tre dit : *Qu'il veut que les hommes prient en tout lieu, levant des*
mains pures. Malheur, dit le Sage, *aux mains qui font mal.* *I. Tim. 2. 8.*
 Mais, ajoutons, Malheur même aux mains qui ne faisant point *Eccli. 2. 14.*
 le mal, ne font point non plus le bien. Car le même qui a dit :
Eloignez-vous du mal, a dit aussi : *Faites le bien.* *Psal. 33. 15.*

ψ. 15. jusqu'au 22. JESUS le sachant, se retira de ce lieu-là ;
 & beaucoup de personnes l'ayant suivi, il les guérit tous. Et il
 leur défendit de le découvrir, afin que cette parole du prophète Isaïe
 fût accomplie : *Voici mon serviteur que j'ai élu, mon bien-aimé, &c.*

L'envie des Pharisiens s'augmentoît par tous les bienfaits
 dont le Fils de Dieu combloit le peuple. Mais elle ne pouvoit
 point tarir la source de sa bonté. Ils conspirent, dit S. Chry-
 sostôme, pour le perdre, à cause qu'il avoit guéri une main *Chrysoft. in Matt. hom. 41.*
 séchée. Mais il continue à faire son œuvre, sans s'arrêter à
 leur malice ; & il se retire seulement du lieu où il avoit fait ce
 miracle, pour leur ôter l'occasion d'exécuter leur dessein. Car
 ne voyant, dit S. Hilaire, en la personne de J. C. que sa sainte *Hieron. in hunc locum.*
 humanité, & ne comprenant point par ses œuvres qu'il étoit *Hilarius in Matt. can. 12.*
 Dieu, ils s'abandonnoient à leur jalousie & à leur fureur con-
 tre lui. Mais le peuple qui admiroit J. C. trouve le moyen de
 le suivre par-tout où il va. Car il ne se cachoit pas à ce peuple,
 puisque c'étoit principalement pour ces petits qu'il étoit venu,

pour ces ignorans , sur l'esprit desquels la vertu de ses paroles & de ses miracles faisoit une sainte impression pour les attacher à lui. Ainsi il est dit , qu'il *les guérit tous* ; c'est-à-dire , ou qu'il guérit tous ceux qui avoient besoin de guérison , ou même qu'il guérit effectivement tous ceux qui l'avoient suivi ; parce qu'il n'y eut peut-être que ceux qui demandoient à être guéris , qui le suivirent.

La défense qu'il leur fait ensuite *de le découvrir* , marquoit d'une part , selon saint Hilaire , combien on devoit éviter la vaine gloire dans ses bonnes œuvres , & donnoit lieu d'autre part à le faire encore plus connoître ; mais d'ailleurs elle servoit même , comme il le remarque , à faire voir l'accomplissement de ce qu'Israël avoit dit touchant la douceur & la modestie de J. C. car se voyant contredit en toutes choses par les Pharisiens , il ne résistoit point à leur jalousie , & ne *crioit* point ; mais il imposoit même le silence à ceux qui le respectoient , pour n'aigrir pas davantage des esprits si emportés. Le Père éternel dans ce passage du Prophète , parle de son Fils , qui s'étant fait homme a pris véritablement la forme d'un *serviteur*. Et cet homme *qu'il a élu* pour être uni au Verbe , est le *bien-aimé* , sur lequel il *a fait reposer son Esprit* avec plénitude dans le mystère de l'Incarnation , qui l'a fait véritablement devenir son Fils. Car ce n'est pas sur le Verbe de Dieu , & sur le Fils unique engendré éternellement du sein du Père , que Dieu promet par la bouche du Prophète , de faire reposer son Esprit ; mais c'est sur celui de qui il est dit ici : *Voici mon serviteur* ; c'est-à-dire , sur l'homme devenu Dieu par l'union hypostatique de l'humanité avec la divinité dans la personne de J. C. Dieu ne pouvoit *mettre en lui son affection* d'une manière plus parfaite qu'en prédestinant , comme dit saint Paul , celui qui devoit naître de la race de David , à devenir le Fils de Dieu.

Or le ministère auquel il le destina , fut *d'annoncer* non pas seulement aux Juifs , mais *aux nations* , sa justice ; c'est-à-dire , les vérités de la loi nouvelle & de l'Évangile , qui servent à justifier l'homme , ou le *jugement* dernier , selon que l'ont entendu saint Jérôme & saint Augustin , & de le faire non-seulement par son extérieur de ses paroles , comme Moyse , mais encore en imprimant la vérité au fond de leurs cœurs par la vertu intérieure de son Esprit. Sa manière d'établir le saint Évangile ne fut point *contentieuse* , ni accompagnée d'amertume , de *bruit* & de *tumulte*. Il *ne crioit point* , dit saint Augustin , parce qu'il étoit rempli de douceur ; mais il ne cessa jamais de prêcher la

Hieron.
in hunc
locum.

Rom. 1.
3. 4.

August.
civ. Dei. l.
20. c. 30.
Hieron.
epist. 151.
qu. 2.

Vérité. Il faisoit du bien à tout le monde. Et il souffroit de ses ennemis tout le mal qu'ils lui faisoient. Son règne étoit un règne tout spirituel, qui tendoit à s'affujettir les cœurs par la douceur de la charité. C'est pourquoi *il ne brisoit point le roseau déjà cassé, ni n'achevoit point d'éteindre la mèche qui fumoit encore.* Il marquoit par-là, selon les saints Pères, les Juifs qui étoient tout-à-fait déchus, & aussi foibles que *des roseaux à demi cassés* : & qui ressembloient à *la mèche* d'une lampe qui n'éclaire plus, mais qui *fume encore*, à cause qu'ils avoient perdu la lumière du Seigneur, quoiqu'ils conservassent encore sa Religion. J. C. ne voulut donc pas achever de les briser tout-à-fait, ni éteindre ce peu qui restoit en eux de disposition à recevoir sa lumière. Il les épargna au contraire avec une bonté étonnante, n'étant pas encore venu pour les juger, mais pour être jugé par eux; & il se contente de leur prédire le jugement qui les attendoit, s'ils persévéroient dans leur malice.

Hieron. & Aug. ib. Tertull. de patien. ib. cont. Marcion. lib. 4. Chrysoft. in Matt. hom. 41.

Aussi plusieurs de ces Juifs mêmes ont été gagnés par cette douceur de J. C. Et il est très-vrai de dire, soit de leurs personnes, soit des nations, *qu'il a rendu victorieuse la justice*; puisque, selon saint Jérôme, la lumière de sa prédication ne pourra jamais être foulée aux pieds par ses ennemis, mais qu'elle éclatera toujours dans le monde, jusqu'à ce qu'il ait établi sa justice sur la terre, & que l'on voie accomplie cette parole de l'Évangile: *Que votre volonté soit faite dans la terre comme dans le ciel.* Car les nations étant ainsi converties espéreront en son nom; c'est-à-dire, que renonçant aux vaines superstitions de l'idolâtrie, elles mettront toutes leurs espérances en J. C. leur Sauveur. Saint Augustin a néanmoins entendu par ces paroles: *Donec ejiciat ad victoriam judicium*, le dernier jugement, par lequel il demeurera parfaitement victorieux de ses ennemis. Il a pu & il peut encore leur paroître aussi foible qu'un roseau, à cause de son extrême patience à supporter leur fureur: mais tout foible qu'il paroît, il n'a jamais succombé, ni en sa propre personne, ni en celle de son Église, à tous ses persécuteurs, pour cesser d'être ce qu'il sera éternellement. Et dès-à-présent, dit le même Saint, nous voyons par la conversion des Gentils, une partie de cette victoire qu'il doit remporter pleine & parfaite au jour de son jugement. Or ce que l'on voit déjà accompli doit nous assurer de ce qui ne l'est pas encore. Car qui eût pu croire que les nations auroient espéré au nom de J. C. lorsqu'on le voyoit entre les mains des soldats, lié, frappé, traité avec les derniers outrages, & crucifié; & lorsque ses propres disciples perdoient l'espérance qu'ils avoient déjà com-

August. ut suprâ.

mencé à avoir en lui ? Nul ne peut donc, ajoute ce Saint, nier ou douter que le jugement dernier de J. C. tel qu'il est prédit par les saintes Écritures, ne doive arriver, à moins qu'un excès d'incrédulité ou d'aveuglement ne l'empêche d'ajouter foi à ces mêmes Écritures, dont la vérité s'est déjà fait sentir à toute la terre.

*Hieron.
in hunc
locum.*

Saint Jérôme expliquant moralement ces paroles : *Arundinem quassatam non confringet, & linum fumigans non extinguet*, dit que celui qui ne tend point charitablement sa main au pécheur pour l'aider à se relever, & qui refuse de porter le fardeau de son frère, brise le roseau à demi cassé; & que quiconque méprise dans les plus petits une foible étincelle de la foi qu'il y remarque, sans se mettre en peine de la fomentier, ou l'étouffant même par sa faute, il éteint la mèche qui fume encore. Et en cela il est bien éloigné d'agir comme J. C. qui est venu dans le monde pour sauver ce qui étoit péri.

ψ. 22. jusqu'au 30. *Alors on lui présenta un possédé, aveugle & muet; & il le guérit, en sorte qu'il commença à parler & à voir. Tout le peuple fut rempli d'admiration; & ils disoient: N'est-ce point là le Fils de David? Mais les Pharisiens entendant cela, disoient: Cet homme ne chasse les démons que par la vertu de Bézébub prince des démons, &c.*

L'événement dont il est parlé ici, peut être arrivé lorsque J. C. fut sorti de la synagogue, où il avoit fait à la vue des Juifs cette guérison miraculeuse d'une main sèche, qui donna lieu aux Pharisiens de délibérer sur les moyens de le perdre. On lui présenta donc alors un homme que le démon possédoit & qu'il rendoit aveugle & muet. Car aussitôt qu'il l'eut guéri, c'est-à-dire, comme l'expliquent les Interprètes, qu'il eut chassé le démon, cet homme commença à parler & à voir, le démon lui tenant auparavant la langue liée & les yeux fermés. Et ce qu'on vit arriver alors d'une manière corporelle & sensible dans la personne de ce possédé, s'accomplit encore tous les jours, dit saint Jérôme, dans ceux qui se convertissent à la foi; puisque le démon étant chassé de leur cœur, ils commencent à apercevoir la lumière de la vérité, & ouvrent ensuite aux louanges de Dieu leurs bouches qui étoient muettes auparavant.

Le peuple qui n'avoit aucune prévention contre J. C. & qui jugeoit simplement de lui par ses œuvres, fut dans l'admiration de ce pouvoir absolu qu'il avoit sur les démons. Et tout étonné des grands prodiges qu'ils lui voyoient faire, ils jugèrent qu'il pouvoit bien être le Messie qu'ils attendoient, & qui devoit naître

tre, selon l'Écriture, de la race de David. Car c'est-là le sens de ce qu'ils se demandoient les uns aux autres, en disant : *N'est-ce point là le Fils de David?* Les Pharisiens au contraire, à qui chaque miracle que faisoit le Fils de Dieu ne servoit qu'à augmenter leur aveuglement & leur jalousie; au lieu d'attribuer à la puissance de Dieu ses œuvres miraculeuses, se portent jusqu'à cet excès d'attribuer à Bézébub, prince des démons, la vertu divine par laquelle J. C. chassoit les démons. Ainsi, dit saint Chrysostôme, leur fureur en cette rencontre a passé en quelque sorte celle de Bézébub : car cet esprit orgueilleux cède lui-même à la toute-puissance de J. C. & sort du corps de cet homme qu'il possédoit, au moment qu'il le lui commande. Mais ces furieux après un si grand miracle de J. C. voudroient lui ôter la vie; & ne le pouvant, ils tâchent au moins de flétrir sa réputation par la plus noire imposture. Le démon les possédoit donc d'une manière bien plus funeste que celui que le Sauveur venoit de guérir; puisqu'il s'affermissoit dans la possession de leur cœur, par le miracle même de la délivrance corporelle de ce possédé, qu'il abandonnoit à la voix seule de J. C. Et comme toutes ces grandes œuvres du Fils de Dieu étoient beaucoup élevées au-dessus de la foiblesse de l'homme, ils évitent la confusion de confesser sa divinité, en s'abandonnant au plus grand excès de la calomnie.

*Groc.
Maldon.
Jansen.*

*Chrysof.
in Matt.
hom. 41.*

*Hilar.
in Matt.
can. 12.*

JESUS-CHRIST connut les pensées des Pharisiens; c'est-à-dire, ce fond de malignité qui les portoit à vouloir détruire tout l'effet de ses prédications : où il pénétra dans ce qu'ils pensoient, quoiqu'ils ne l'exprimassent peut-être pas par leurs paroles, comme il semble que saint Jérôme l'a cru. Et il se servit, dit saint Chrysostôme, de choses communes, & qui tomboient sous les sens de tous les hommes, pour les convaincre de la fausseté de ce qu'ils disoient, ou au moins de ce qu'ils pensoient. *Tout royaume, leur dit-il, qui est divisé contre soi-même, sera ruiné, &c.* Ce qui est de même que s'il leur disoit : rien n'est plus fort qu'un royaume bien uni; mais si la division s'y met, il se détruit aisément. Il en est de même d'une ville ou d'une maison particulière. Ainsi du moment que l'union qui fait toute la force des royaumes, des villes & des maisons, est rompue, leur ruine est inévitable. Si donc je ne chasse les démons que par la vertu du démon qui est leur prince, il faut qu'ils soient opposés les uns aux autres; & par conséquent leur puissance étant divisée contre elle-même, ne pourra plus subsister.

*Hier. in
hunc loc.
Chrysof.
in Matt.
hom. 42.*

Il les presse & les confond de nouveau par une autre considération : *Si c'est, leur dit-il, par la vertu de Bézébub que je chasse les démons, par qui vos enfans les chassent-ils?* Il appelle, selon S.

Hieron.
in hunc
locum.
Act. 19.
83.

Jérôme, les enfans des Juifs, ou les Exorcistes de cette nation; dont il est parlé ailleurs, ou les Apôtres qui étoient Juifs de naissance. S'il entend parler de ces Exorcistes, qui par l'invocation du nom de Dieu chassoient les démons, il les oblige par sa demande de reconnoître que c'étoit l'ouvrage du Saint-Esprit; d'où il tire cette conséquence, que s'ils attribuoient à Dieu, & non aux démons, la vertu par laquelle leurs enfans chassoient les démons, ils étoient injustes de vouloir attribuer à une autre cause le même effet, lorsque c'étoit lui qui le produisoit. Ainsi ils seront, ajoute le Fils de Dieu, vos Juges, en ce qu'ils condamneront votre conduite par la seule comparaison de la leur.

Athenas.
de comm.
esent.
tom. 1.
p. 232.
Hilar. &
Hieron.
in hunc
locum.
Chrysoft.
in Matth.
hom. 42.

Que si ces paroles doivent s'entendre plutôt des Apôtres, comme c'est le sentiment de plusieurs Pères, & de saint Jérôme même; les Pharisiens paroïssent aussi inexcusables, d'accuser leur maître, n'accusant point les disciples. Pourquoi, leur dit J. C. me condamnez-vous, en justifiant mes disciples, puisqu'ils ne font rien que par le pouvoir que je leur en ai donné? Ainsi ce sera sur vous-mêmes que retombera ce jugement favorable que vous portez d'eux, en même-temps que vous m'accusez. Car étant Juifs comme vous, ils n'ont pas laissé de reconnoître la vérité que je prêche, & de m'obéir. Ils devoient donc être, selon la pensée de saint Hilaire, très-justement établis Juges de ces superbes Pharisiens; puisqu'il paroïtra un jour que J. C. avoit donné à ses Apôtres la puissance contre les démons, qu'on vouloit nier qu'il eût lui-même. Mais ils seront encore, dit saint Jérôme, leurs Juges, parce que J. C. leur a promis de les faire seoir sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël.

Enfin, pour achever de confondre la malice des Pharisiens; le Sauveur ajoute: Que s'il paroïssoit clairement par ce qu'il venoit de dire; que c'étoit par l'Esprit de Dieu qu'il mettoit en fuite les démons, il falloit donc que le royaume de Dieu fût parvenu jusqu'à eux. O sagesse admirable du Sauveur, s'écrie saint Jean Chrysofôme! Il établit son Incarnation, & prouve son avènement au monde par les accusations mêmes de ses ennemis: car c'est de même que s'il leur eût dit: pourquoi vous affligez-vous de la nouvelle de votre bonheur? Pourquoi vous opposez-vous à votre propre salut? Voici le temps que les Prophètes vous ont autrefois marqué. Ils ont prédit mon avènement, & ont donné pour signe ces mêmes miracles que vous voulez décrier, quoique vous en soyez vous-mêmes témoins, & qu'il paroît très-clairement que Dieu seul a le pouvoir de les faire. Reconnoissez donc que le royaume de Dieu est arrivé par la présence du Messie; &

qu'il est même parvenu jusqu'à vous ; c'est-à-dire , qu'il fait sentir au milieu de vous sa présence par les effets de sa divine vertu ; & qu'ainsi vous devriez connoître le temps favorable de sa visite , qui tend à vous rendre éternellement heureux dans le royaume céleste dont il est venu vous annoncer la nouvelle. Mais S. Augustin entend par *le royaume* ou *le règne de Dieu* , celui par lequel les hommes impies sont condamnés , & séparés des fidèles qui font pénitence de leurs péchés.

August.
Quæst.
Evangel.
l. 1. q. 5.

Le fort dont il est parlé ensuite , est le démon. Et le Fils de Dieu lui donna ce nom , dit le même Père , parce qu'il tenoit les hommes comme liés , en sorte qu'ils ne pouvoient se tirer de sa servitude par leurs propres forces : mais par la grâce de Dieu. Il est donc *fort* , non pas à l'égard de Dieu , devant lequel il n'est que foiblesse ; mais à l'égard des hommes pécheurs , qui étant devenus par le péché ses esclaves , lui étoient assujettis avant la venue de J. C. leur Rédempteur. Les infidèles & les pécheurs sont nommés ici sa possession , *vasa ejus*. Et il a fallu que le Fils de Dieu par son Incarnation ait lié ce fort ; c'est-à-dire , qu'il lui ait ôté le pouvoir de s'opposer aux fidèles qui vouloient le suivre. Il étoit donc bien éloigné d'avoir quelque intelligence avec le démon , puisqu'il le tenoit enchaîné , lui enlevant ses dépouilles tous les jours. Et en cela , dit saint Chrysostôme , il parloit d'une manière prophétique de ce qu'il devoit faire principalement dans la suite. Car il déclaroit par ces paroles , qu'il banniroit de la terre les erreurs que le démon y avoit semées , qu'il dissiperoit les enchantemens dont il aveugloit les ames ; & qu'il rendroit inutile toute sa malice. L'expression dont il se sert en disant : *Qu'il pilleroit sa maison* , marquoit le pouvoir suprême d'un vainqueur , qui est maître absolument des Etats de son ennemi , & qui détruit son empire. Tenons-nous donc très-heureux nous autres , de ce qu'ayant appartenu au démon comme ses esclaves , J. C. nous a délivrés de sa tyrannie. Rendons grâces à ce divin Rédempteur , de ce qu'il a lié par son Incarnation , par sa mort & par sa résurrection , ce fort armé , pour rendre foibles à l'avenir toutes ses attaques contre nous. Il n'est maintenant redoutable qu'à ceux qui refusent de reconnoître le Fils de Dieu pour leur Sauveur , & de se rendre dignes de son assistance. Il est lié par la grâce de celui qui l'a vaincu en mourant : & il n'y a que la volonté de l'homme pécheur qui le délie en quelque façon à son égard , & qui lui donne pouvoir sur son ame. Ayons honte ayant été rachetés par le prix de la mort d'un Homme-Dieu , & ayant goûté la douceur intérieure de son joug , de nous rengager

Chrysoft.
in Matth.
ut supra.

Chryf. in
Matth.
hom. 42.

dans les chaînes de notre ennemi , pour un plaisir d'un moment. Et regardons comme le dernier de tous les outrages qu'on peut faire à Dieu , de préférer l'esclavage du péché à la bienheureuse servitude de la piété , en faisant comparaison de ces deux maîtres , & en choisissant celui qui nous rend éternellement malheureux.

ŷ. 30. 31. 32. Celui qui n'est point avec moi , est contre moi : & celui qui n'amasse point avec moi , dissipe au lieu d'amasser. C'est pourquoi je vous déclare que tout péché & tout blasphème sera remis aux hommes ; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point remis , &c.

*Chrysoft.
ut supra.
Hier. in
hunc loc.*

*Chryf. ib.
Maldon.
Jansen.*

Ceci peut être regardé comme une nouvelle confirmation de ce qu'il a dit ; qu'il étoit absolument impossible qu'il y eut jamais la moindre intelligence entre lui & le démon : car comment celui qui s'oppose avec tant de rage au salut des hommes , pouvoit-il être d'accord avec celui qui s'est incarné pour les sauver ? Comment celui qui non-seulement *n'est pas avec le Sauveur , & ne recueille pas avec lui*, mais qui tâche de dissiper tout ce qu'il a amassé , s'accorderoit-il avec lui pour la destruction de son empire ? Si donc *celui qui n'est pas avec ce lui de J. C. & qui ne contribue pas à ses desseins , est son adversaire ;* combien plus le sera celui qui lui déclare une guerre ouverte ? Mais cela se peut entendre encore des Pharisiens , qui faisoient paroître un faux zèle pour la gloire de leur Dieu , en même-temps qu'ils s'éloignoient du Sauveur ; qui feignoient de conduire à Dieu leurs disciples , lorsqu'ils s'efforçoient de leur inspirer de l'aversion du Fils de Dieu ; & qui *dissipoient* ainsi véritablement lorsqu'ils refusoient de travailler & *d'amasser avec J. C.* Il est vrai aussi de dire en général , & sans liaison à ce qui précède : *Que celui qui n'est point avec le Sauveur est contre lui , & que celui-là dissipe qui n'amasse point avec lui.* Car il faut être ou à J. C. ou au démon : il faut être possédé par l'esprit de J. C. ou par celui du prince du monde. Ce sont les deux maîtres qui possèdent tous les hommes , sans qu'il y ait de milieu. Ceux donc qui ne sont point avec J. C. c'est-à-dire , unis avec lui par l'esprit de foi & de charité , *sont contre lui* , & par conséquent avec le démon son adversaire. Et c'est *dissiper* véritablement , que *d'amasser sans être avec J. C.* Ainsi toutes les différentes sectes séparées de J. C. & de l'Eglise , peuvent se flatter *d'amasser* des hommes dans un corps de Religion. Mais elles ne font que *dissiper* , en séparant du troupeau unique , & en retirant de la conduite du Pasteur suprême , les brebis qu'elles aïemblent ailleurs inutilement. Mais c'est même *dissiper au*

milieu du sein de l'Eglise, que d'y travailler sans J. C. puisqu'il nous a assurés qu'on ne peut rien faire sans lui : *Sine me nihil potestis facere.* Ainsi, que de gens travaillent & courent en vain, lorsqu'ils n'ont pas soin de demander l'assistance de celui dont la divine miséricorde doit être leur principale espérance ! *Non volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei.* Qu'il y a de gens qui peuvent dire au sujet de leur salut, ce que les Apôtres dirent autrefois à J. C. du travail avec lequel ils avoient péché inutilement : *Per totam noctem laborantes nihil cepimus ?* Et pourquoi le diront-ils ? Parce qu'ils n'ont point travaillé avec J. C. Mais qu'il y en a encore qui, selon saint Augustin, *dissipent*, en dispersant les brebis de J. C. par leur pernicious exemple, qui les fait tomber dans la corruption où ils sont plongés eux-mêmes ! *Spargunt enim oves ejus, qui eas ad morum suorum labem pravâ imitatione perducunt.*

Joan. 15: 5.

Rom. 9: 16.

Luc. 5. 5:

August. de Bapt. l. 6. c. 31.

Le Fils de Dieu tire enfin cette conséquence de tout ce qu'il avoit dit : *Que tout péché & tout blasphème sera remis aux hommes : mais que le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point remis.* Et il déclare quel est ce premier blasphème qui sera remis aux hommes, lorsqu'il ajoute : *Que quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera remis : mais que si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni en ce siècle, ni dans le siècle à venir.* L'explication de ce passage a paru si difficile aux saints Pères, que saint Athanase ayant été consulté sur ces paroles, résolut d'abord de se taire, craignant d'entreprendre de pénétrer une chose dont il ne pourroit donner l'intelligence. Et saint Augustin témoigne aussi qu'il ne pouvoit point y atteindre par lui-même, & qu'il n'y avoit peut-être pas dans toutes les saintes Ecritures un endroit plus difficile à expliquer. Cependant saint Athanase, qui ne put se dispenser de dire au moins sa pensée à celui qui le consultoit, explique enfin ces paroles de J. C. d'une manière qui paroît d'autant plus vraie, qu'elle est plus simple, & plus naturellement attachée à la suite de l'Evangile. Le Fils de Dieu dans son Incarnation étoit revêtu de la foiblesse de notre nature. Ainsi quelques-uns le considérant par rapport à cette foiblesse, & le voyant dans la faim & dans la soif, dans la lassitude, le travail & les souffrances, se portent à le décrier, comme s'il n'étoit qu'un homme. Quoiqu'en cela ils commettent un grand péché, ils peuvent bien néanmoins, s'en repentant promptement, & en faisant pénitence, obtenir de Dieu le pardon de cette faute où ils sont tombés par la vue de la foiblesse qui environnoit le Sauveur. D'autres encore envisageant les œuvres

Athanaf. in hunc locum. tom. 1.

p. 970.

August. de verb.

Dom. ser.

11. c. 1. & 5.

Athanaf. tom. 2.

p. 974-975.

miraculeuses de sa divinité, c'est-à-dire, la résurrection des morts, la guérison de toutes sortes de maladies, le changement d'eau en vin, ont commencé à douter de la vérité de son Incarnation. Et ceux-là commettent aussi un grand péché, en renversant le mystère de la rédemption des hommes. Cependant le Fils de Dieu leur peut pardonner encore, lorsqu'ils ont recours promptement à la pénitence. Mais il y en a, dit le même Saint, qui s'élevant au-dessus de l'ignorance des uns & des autres, & passant pour avoir la connoissance de la loi, sont transportés de fureur contre la personne du Fils de Dieu, & attribuent au démon les œuvres qu'il fait comme Dieu. Ceux-là donc sont coupables, dit ce grand Saint, d'une impiété qui ne mérite aucun pardon; puisqu'ils mettent le démon en la place de Dieu même, & qu'ils traitent le Tout-puissant, comme s'il n'avoit pas plus de pouvoir que les démons. Or c'est la disposition diabolique dans laquelle étoient pour lors les Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi; puisque le Sauveur faisant les œuvres de son Père, rendant la vie aux morts, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, & la parole aux muets, & montrant par-tout que la nature lui étoit soumise, ce qui attiroit l'admiration des peuples; ces hommes superbes & envieux attribuoient au contraire à Bézébub toutes ces œuvres miraculeuses du Fils de Dieu. Et en cela ils blasphémoient l'Esprit saint de J. C. Ce n'est donc pas, continue saint Athanase, une comparaison que le Fils de Dieu fait ici de lui-même & du Saint-Esprit; comme si le blasphème contre la personne de l'Esprit saint étoit plus grand que celui qui regarde la personne du Verbe; puisque ces deux personnes divines sont parfaitement égales entre elles. Mais ce qu'il dit de ces deux sortes de blasphèmes le regarde lui-même, & tend seulement à faire voir que l'un étoit plus excusable que l'autre, parce qu'il naissoit de l'ignorance de sa divinité, ou même de son humanité; au lieu que l'autre attaquoit directement sa divinité, & la vertu toute-puissante de son Esprit. Car c'étoit le comble de l'impiété, & le dernier excès de la jalousie, de mettre ainsi Bézébub en la place de l'Esprit saint de J. C. Celui donc, dit saint Jérôme, qui connoissant clairement les œuvres de Dieu, & ne pouvant douter de la divine vertu qui les produit, les calomnie par un principe de jalousie, ne peut espérer ni dans cette vie ni en l'autre aucun pardon.

Athanas.
ib. 976.

Ib. pag.
977.

Hier. in
hunc loc.

Chrysoſt.
in Matt.
hom. 42.

Mais étoit-il impossible que cette sorte de péché se remit ni en ce monde, ni en l'autre? Non, sans doute, répond saint Jean Chrysoſtôme: mais ce péché étoit sans comparaison, celui de

tous le plus indigne de tout pardon ; parce que rien n'est opposé plus directement à la miséricorde de Dieu , que cette malice du cœur de l'homme qui combat la vérité lorsqu'il la connoît ; & qui naissant d'un principe de jalousie , comme dans les Pharisiens , attaque Dieu dans les effets les plus saints & les plus visibles de sa bonté toute-puissante. Ce péché n'est donc pas absolument irrémissible : mais il ne se remet presque jamais ; parce que cet aveuglement est lui-même une punition de l'orgueil & de l'envie diabolique qui en est le vrai principe ; & Dieu commence à le punir ici-bas , en livrant ceux qui s'y abandonnent à un sens réprouvé , selon l'expression dont use saint Paul , lorsqu'il parle de ces personnes qui avoient changé la vérité de Dieu en mensonge , & qui retenoient cette vérité dans la justice ; c'est-à-dire , qui l'étouffoient par l'injustice & la dépravation de leur volonté. Aussi nous ne voyons point , ni dans l'Évangile , ni dans les actes , ni dans les Epîtres canoniques des Apôtres , qu'aucun de ces Pharisiens se soit converti à J. C. Et nous voyons au contraire que J. C. leur parloit toujours comme à des pécheurs endurcis dans leur malice , qu'il avoit frappé de sa malédiction ; & qui au lieu de s'humilier sous la main toute-puissante , ne songeoient qu'à le surprendre. Ils auroient pu néanmoins en recevoir le pardon , s'ils avoient fait pénitence. Mais la suite très-ordinaire de leur péché , étoit un esprit d'impénitence : ce qui a porté saint Augustin à entendre de l'impénitence finale , jointe au désespoir de la miséricorde de Dieu , ce blasphème contre le Saint-Esprit : quoique cette explication paroisse moins littérale & moins attachée à ce qui précède , & à ce qui suit ces paroles.

Il y a eu dans tous les siècles de ces hommes consommés dans la malice des Pharisiens , tels qu'étoient , selon saint Athanase , les Ariens ; & tels qu'ont été depuis tous ceux qui par jalousie ou par haine contre leurs frères , ont mieux aimé sacrifier la charité & la vérité à leurs intérêts , que reconnoître l'Esprit & la puissance de J. C. dans ses serviteurs : *Cum quisque oppugnat fraternitatem , & adversus ipsam gratiam quâ reconciliatus est Deo , invidentia facibus agitatur* , comme dit saint Augustin.

Le blasphème contre le Saint-Esprit , tel qu'on vient de l'expliquer , ne sera remis , dit J. C. ni en ce siècle ni dans le siècle à venir. Sur quoi le même saint Augustin nous fait remarquer que le Fils de Dieu ne parleroit pas du siècle à venir , s'il n'étoit vrai de quelques personnes que leurs péchés leur seront remis en l'autre vie. « Il est vrai , dit-il , qu'on ne remet aucuns péchés dans le

Rom. 10
28.

Matth.
23. 13.
& suiv.
Luc. 10.
53. &
suiv.

August.
de verb.
Domini
serm. 11.
nov. edit.

71. c. 12.
n. 20. Id.
exp. ier-
choet. in
Epist. ad
Rom. 2.
1. 4.
Idem. de
ser. Dom.
in mont.
l. 1. c. 23.
n. 73.
Id. l. 1.
Retract.

c. 19. n. 70.

August.
de civit.
Dei. l. 22.
cap. 24.
n. 2.

Id. contr. Julian. l. 6. c. 15. n. 45. Gregor. Magn. dialog. l. 4. c. 39. » royaume du ciel ; mais si l'on n'en remettoit aucuns dans le
 » dernier jugement, je crois que notre Seigneur n'auroit pas
 » dit d'un certain péché ». Qu'il ne seroit remis ni dans ce siècle,
 » ni dans le siècle à venir. Et S. Grégoire le Grand témoigne qu'on peut
 entendre du feu même du purgatoire, la remission ou l'expiation des
 péchés légers qui y seront consumés lorsqu'on aura toutefois mé-
 rité de l'obtenir par de bonnes œuvres, étant encore en cette vie.

» 33. jusqu'au 38. *Ou dites que l'arbre est bon, & que le fruit en est bon aussi ; ou dites que l'arbre étant mauvais, le fruit aussi en est mauvais ; car c'est par le fruit qu'on connoit l'arbre. Race de vipères, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes méchans ? Car c'est de la plénitude du cœur que la bouche parle, &c.*

Le Fils de Dieu prouve de nouveau l'injustice de la calomnie des Pharisiens par cet autre raisonnement, *C'est par le fruit qu'on connoit l'arbre.* « Si le diable est méchant, il ne peut faire de bon-
 » nes œuvres. Que si les œuvres qui ont été faites devant vos
 » yeux, sont bonnes, il s'ensuit donc que ce n'est pas le dia-
 » ble qui les a faites : car ce qui est bon ne peut pas sortir d'un
 » principe qui est mauvais ; ni ce qui est mauvais, sortir d'un
 » principe qui est bon ». Ainsi, *ou dites que l'arbre est bon, si ses fruits sont bons ; ou dites qu'il est mauvais, si ses fruits sont mauvais.* Quoiqu'ils fissent gloire d'être les enfans d'Abraham, JESUS-CHRIST leur ôte ce titre d'honneur dont ils étoient très-indignes, & il les nomme comme avoit fait son saint Précurseur, *Race de vipères.* Par cette sorte d'expression, qui bien que dure étoit véritable, il les oblige de reconnoître combien ils étoient éloignés de ressembler à celui qu'ils regardoient comme leur tige ; puisqu'ils marchaient sur les traces des méchans pères dont ils étoient nés, & qui ayant résisté à Dieu & à ses ministres, avoient fait passer la même rébellion dans le cœur de leurs enfans. Il leur fait donc voir, dit saint Jérôme, qu'ils étoient eux-mêmes cet arbre mauvais dont il venoit de parler ; & qu'ils produisoient des fruits de blasphèmes conformes à la semence de malediction que le diable avoit semée dans leur cœur. Car comme celui qui est bon ne peut produire des choses mauvaises, ni celui qui est méchant en produire de bonnes ; ainsi ce que J. C. fait ne peut être mauvais, non plus que ce que fait le diable ne peut être bon. On pouvoit ainsi juger aisément, selon la réflexion de S. Chrysostôme, quelle devoit être la corruption du cœur des Pharisiens, & combien étoit empoisonnée cette source d'où elle couloit. Car la langue rougit quelquefois de dire tout ce que le cœur lui dicte. Mais le cœur n'ayant aucun homme pour témoin, s'abandonne

Hier. in hunc loc.

Chrysoft. in Matt. hom. 45.

s'abandonne avec toute sorte de liberté au dérèglement de ses désirs, depuis qu'il a secoué le joug de la crainte du Seigneur. Et lorsque cette corruption du cœur s'est accrue, elle se répand enfin à l'extérieur, comme un venin qui ne sauroit demeurer long-temps caché, mais qui se produit nécessairement au-dehors. Ainsi il est vrai de dire, que *c'est de la plénitude du cœur que la bouche parle*; & non-seulement, dit saint Chrysostôme, pour le mal, mais encore pour le bien; car il y a plus de vertu dans le fond du cœur des bons, qu'il n'en paroît au-dehors dans leurs paroles. Or J. C. donne au cœur de l'homme le nom de *trésor*, pour nous mieux marquer l'abondance des biens ou des maux qu'il renferme. Car c'est en effet un trésor de grâce ou de malédiction, de cupidité ou de charité, de lumières ou de ténèbres, de bonté ou de malice, de vie ou de mort.

J. C. ajoute cette vérité étonnante: *Que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile qu'ils auront dite.* Et voici, dit saint Jérôme, quel est le sens du Sauveur: » Si » une parole inutile qui n'édifie pas ceux qui l'entendent, ne » se dit point sans péril, & si chacun rendra compte au jour du » jugement de tout ce qu'il aura dit; combien plus vous autres » qui décriez les œuvres du Saint-Esprit, & qui dites que je » chasse les démons par la vertu de Bézébub prince des dé- » mons, rendez-vous compte de cette imposture? Or une pa- » role inutile est celle qui est sans aucune utilité, ni pour celui » qui la dit, ni pour celui qui l'entend.» C'est, dit saint Grégoi- » re, celle qui n'est point dite avec cette intention droite, de » servir à notre prochain, & qui n'a point une juste nécessité pour » principe: *Otiosum quippe verbum est, quod aut ratione justæ necessi- » tatis, aut intentione piæ utilitatis caret.* C'est une parole qui ne » convient point avec les choses dont on traite: une parole vaine, » légère & badine, comme celles qui nous portent à des ris immo- » dérés: ce qui fait dire à saint Ambroise, Qu'il a vu beaucoup de » personnes tomber dans des fautes en parlant, & très-peu en se » taisant: & qu'il est rare que quelqu'un se taise lorsqu'il ne lui » est d'aucune utilité de parler: *Rarum est tacere quemquam, cum » sibi loqui nihil profit.*

Hier. in
hunc loc.

Gregori
Magn. in
Evangel.
hom. 6.

Ibid.
Pastoral.
cur. p. 3.
admonit.

15. nov.
edit. c. 14.

Chrysof.
in Matth.

hom. 43.

Ambros.
de Offic.
l. 1. c. 2.

Ainsi, vous serez, dit J. C. *justifiés*, ou *condamnés par vos paroles*; c'est-à-dire, que les paroles mêmes inutiles étant sujettes à l'examen de la justice de Dieu, les mauvaises & les criminelles, qui partent du fond d'un cœur corrompu, seront un sujet terrible de condamnation pour ceux qui les disent: comme au contraire les paroles d'édification, de charité & d'instruction, qui partent

du bon trésor d'un cœur plein de piété , seront pour ceux qui les disent un sujet de gloire , de bénédiction & de salut. « Vous » voyez , dit saint Chrysofôme , qu'on ne peut point accuser » ce jugement de trop de rigueur ; & que ce compte que Dieu » demandera , est plein de douceur & d'équité. Le Juge ne pro- » noncera point votre arrêt sur ce que diront les autres , mais » sur ce que vous aurez dit vous-mêmes ; & c'est la manière de » juger la plus équitable ; puisque vous êtes les maîtres de dire ou » de ne pas dire ce qui peut servir à votre salut , ou à votre » condamnation. »

ψ. 38. jusqu'au 43. *Alors quelques-uns des Scribes & des Pharisiens lui dirent : Maître , nous voudrions bien que vous nous fissiez voir quelque prodige. Mais il leur répondit : Cette race méchante & adultère demande un prodige , & on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas , &c.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 44.*

Saint Jean Chrysofôme ne peut voir sans étonnement cette disposition si déraisonnable des Pharisiens , qui étant témoins de tant de miracles de J. C. lui en demandent encore , comme s'ils ne lui en avoient vu faire aucun. Quand est-ce donc qu'ils lui demandent un de ces *signes* éclatans de sa puissance ? Lorsque leurs yeux & leurs oreilles servoient , pour le dire ainsi , de témoins contre eux-mêmes , & lorsqu'ils étoient couverts de confusion par la force toute divine des paroles du Sauveur : car c'est ce que l'Évangile nous donne lieu d'admirer , en disant : *Alors , &c.* c'est-à-dire , lorsqu'étant épouvantés de ce qu'ils lui voyoient faire , ou entendoient dire , leur malice devenoit plus opiniâtre

Marc. 8. que jamais. Saint Marc dit qu'ils le prioient de *leur faire voir*

^{11.} *Hier. in hunc loc.* *quelque prodige dans le ciel* , c'est-à-dire , selon saint Jérôme , qu'ils souhaitoient ou de voir , comme au temps d'Elie , quelque feu descendre d'en haut , ou d'entendre tout d'un coup le bruit de quelque tonnerre , ou de voir biller des éclairs , & des nuées

Chrysoft. ut supra. se fondre en torrens ; comme si , dit le même Saint , leur malice n'auroit pas pu décrier encore ces effets de la toute-puissance de J. C. Aussi il est dit au même endroit par saint Marc , que c'étoit pour le tenter qu'ils lui demandoient ces signes du ciel ; c'est-à-dire , pour trouver un nouveau sujet de le calomnier , & non pour se rendre à la vérité.

Le Fils de Dieu leur répond sans s'adresser directement à eux-mêmes , & il fait voir en cela , qu'il les jugeoit en quelque façon indignes qu'il leur parlât. Mais comme la manière dont ils le traitoient , répondoit parfaitement à l'impiété avec laquelle ils avoient toujours traité Dieu son Père , il les appelle *une race mé-*

échanté & adultère. Et en les nommant des adultères, il leur reproche en termes couverts d'avoir quitté très-souvent l'Époux véritable de leurs âmes, pour courir après des idoles, & en attirer plusieurs à ce culte impie. Ils étoient donc *une race très-méchante*, étant tout-à-fait ingrats aux bienfaits de Dieu, & croissant en méchanceté à mesure qu'ils recevoient plus de grâces; ce qui est le comble de la malice. Et ils étoient des *adultères*, à cause de leur infidélité passée, & de leur incrédulité présente. C'est pourquoi le Fils de Dieu leur déclare ici, *qu'il ne leur sera point donné de signe du ciel*, ainsi qu'ils le demandoient, parce qu'il ne leur auroit servi qu'à les endurcir davantage dans leur envie contre lui. Il leur donne seulement pour signe *le prodige* arrivé en la personne de *Jonas* qui suffisoit pour leur faire croire sa divinité, s'ils vouloient y ajouter foi, puisqu'il étoit une figure très-claire du mystère de sa résurrection. Il ne leur dit pas néanmoins qu'il devoit ressusciter; parce qu'il savoit que des impies, comme ils étoient, s'en seroient moqués; mais il voulut seulement le leur marquer en termes énigmatiques, afin qu'ils pussent comprendre un jour qu'il le leur avoit prédit. Aussi il parut dans la suite, selon saint Jean Chrysostôme, qu'ils l'avoient compris; puisqu'ils dirent à Pilate, qu'il s'étoit vanté de ressusciter le troisième jour: ce que les disciples de J. C. ne comprirent pas eux-mêmes, comme ayant alors moins d'intelligence qu'eux. C'est pourquoi, ajoute le même Saint, ces Pharisiens furent condamnés par eux-mêmes, & leur lumière ne servit qu'à les rendre plus coupables.

Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine d'une manière toute miraculeuse, & en sortit dans la suite plein de vie, pour aller prêcher la destruction de Ninive, si ces peuples ne recouroient à la pénitence. Et c'est ainsi que J. C. qui se nomme très-souvent *le Fils de l'homme*, pour marquer le mystère de son Incarnation, *devoit être trois jours & trois nuits*, c'est-à-dire, une partie du Vendredi, tout le Samedi, & le commencement du Dimanche, *dans le cœur de la terre*; soit dans le sépulcre quant à son corps; soit dans les limbes quant à son âme: & ressusciter ensuite vivant, afin qu'étant reconnu Fils de Dieu, il prêchât par ses Apôtres la pénitence à tous les hommes, & que les quarante années figurées par les quarante jours que Jonas donna à ceux de Ninive, étant accomplis, Jérusalem fut détruite à cause de son infidélité.

A l'occasion de ce qu'il a dit de ce grand prodige arrivé en la personne de Jonas, il déclare aux Pharisiens & à tous les Juifs

infidelles: Que les Ninivites s'élèveroient au jour du jugement contre eux, & les condamneroient par l'exemple de leur conversion; Jonas étoit le serviteur, & J. C. étoit le maître. L'un sortit d'une baleine; & l'autre sortit vivant du tombeau. L'un annonça à un peuple la ruine de leur ville; & l'autre annonçoit les supplices éternels, & le royaume des cieus. Les Ninivites crurent sans aucun miracle; & les Juifs ne crurent point après un grand nombre de miracles faits devant leurs yeux. Les Ninivites étoient un peuple barbare, qui n'avoit jamais entendu parler du vrai Dieu; & les Juifs avoient été successivement instruits par tant de Prophètes. Ainsi Jonas n'avoit pu souffrir d'être méprisé de ceux dont il désiroit la conversion: & J. C. ayant souffert pour les Juifs une mort honteuse, leur envoie après sa mort les Apôtres pour achever de travailler à l'ouvrage de leur salut. Combien donc ces Juifs comblés de tant de faveurs, & infidelles à tant de grâces, paroîtront-ils au jour redoutable du jugement plus criminels que ces Ninivites, convertis si promptement par la seule prédication de Jonas? Mais que dira-t-on des Chrétiens, à qui la mesure si abondante de toutes sortes de grâces qu'ils ont reçues, ne servira qu'à combler la mesure si terrible de leur condamnation, lorsqu'ils auront abusé de tant de faveurs, & méprisé les richesses de la bonté & de la patience de Dieu envers eux.

Hier. in hunc loc. Cette Reine du midi dont il est parlé ensuite, est la Reine de Saba, dont on a parlé ailleurs, où l'on peut voir le sentiment d'un grand nombre d'Interprètes touchant le royaume de cette Princesse, qu'ils mettent dans l'Arabie heureuse, quoique d'autres la font Reine d'Ethiopie & de l'Egypte. C'étoit elle dont il est dit au troisième livre des Rois, & au second des Paralipomènes: Qu'attiré par la grande réputation de Salomon, elle vint exprès à Jérusalem avec une grande suite & de grands trésors, pour le tenter par des questions obscures & énigmatiques; qu'elle découvrit à ce Prince tout ce qu'elle avoit dans le cœur; & qu'après avoir été instruite par lui sur toutes les choses qu'elle proposa, elle s'écria enfin: Que ses serviteurs étoient heureux d'être toujours devant lui, & d'écouter continuellement sa sagesse. C'est la raison pour laquelle J. C. rapporte aux Juifs l'exemple de cette Princesse, voulant les confondre dans leur insensibilité & dans leur ingratitude. Car cet exemple est encore plus puissant que celui des Ninivites. Au lieu, dit saint Jean Chrysostôme, que ce fut Jonas qui alla trouver les habitans de Ninive, cette Reine du Midi quitta elle-même ses Etats pour venir trouver Salomon dans son Royaume. Ni son sexe, ni sa dignité, ni au-

*Chrysoft.
in Matth.
hom. 44.*

*3. Reg.
10.
2. Paral.
9.*

*Chrysoft.
in Matth.
hom. 44.*

une autre considération ne put l'arrêter. Ce n'étoient ni les menaces, ni la crainte de la mort, mais le seul amour de la sagesse qui l'attira à Jérusalem. Et cependant, quoique J. C. la sagesse éternelle du Père, fut incomparablement *plus que Salomon*, les Juifs, au milieu desquels il conversoit tous les jours, & faisoit couler ces torrens de la sagesse, qui ont depuis inondé heureusement toute la terre, y parurent insensibles. Là, continue saint Jean Chrysostôme, c'est une Princesse qui s'en vient trouver un Roi; ici c'est un Dieu qui vient en personne chercher des pécheurs. Elle va trouver Salomon *des extrémités de la terre*, comme parle l'Évangile; c'est-à-dire, d'un pays ou très-éloigné, ou qui étoit à l'extrémité du continent, étant borné par la mer: & le Fils de Dieu étant descendu du haut du ciel, venoit chercher les brebis perdues de la maison d'Israël. Salomon discouroit sur les arbres & sur les plantes, & sur les divers secrets de la nature: le Fils de Dieu annonçoit ce qui regardoit le Royaume de son Père, & les supplices éternels. Quelle étrange disproportion entre les personnes, & entre les sujets dont il s'agissoit! Mais quelle effroyable opposition entre la conduite de cette Reine étrangère à l'égard d'un Prince étranger; & la conduite des Pharisiens & d'un grand nombre de Juifs à l'égard du Fils unique de Dieu! Que de

*Hilar. in
Matt. c.
12. n. 20.*

ŷ. 43. jusqu'au 46. *Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va dans des lieux arides cherchant du repos, & il n'y en trouve point. Alors il dit: Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti: & revenant il la trouve vide, nettoyée, & parée, &c.*

Ces paroles de J. C. sont liées, selon plusieurs Pères, aux précédentes. Et c'est une espèce de parabole dont le Fils de Dieu se sert pour faire voir d'une manière très-vive l'état funeste où l'horrible ingratitude des Juifs les avoit réduits, & les réduiroit encore davantage à l'avenir. Le démon est appelé *un esprit impur*; parce qu'encore que par sa nature toute spirituelle il soit incapable des attrait des sens & des plaisirs de la chair, il met néanmoins sa joie à pousser les hommes dans l'impureté, qui lui sert à s'affermir dans l'empire qu'il possède sur leur cœur. Lors donc que l'esprit impur ou démon fut sorti du milieu du peuple Juif par

*Hilar. ib.
n. 21.
Chrysoft.
ut supra.
Hier. in
hunc loc.*

l'alliance qu'il contracta avec Dieu, soit qu'on l'entende de la première alliance qui fut faite après leur sortie d'Egypte, ou du renouvellement de cette alliance qui se fit après le retour de la captivité de Babylone, comme l'ont cru quelques-uns, *il se retira*, dit l'Évangile, *dans les lieux arides*. Ces lieux, selon l'explication des Pères, figuroient les infidèles, qui sont appelés des lieux secs pour le démon, peut-être à cause qu'ils étoient déjà à lui, & qu'il cherche principalement à s'établir dans les ames qui appartiennent à Dieu. Il croyoit au moins *trouver* quelque espèce de *repos* dans la paisible possession de ces idolâtres. Mais soit qu'il *n'y en pût trouver* à cause de sa fureur ordinaire contre le peuple de Dieu, ou que la foi qui commença à s'établir parmi eux l'en chassât, comme il arriva effectivement dans la suite, il résolut de *retourner dans sa maison d'où il étoit sorti*; c'est-à-dire, au milieu même du peuple Juif. Il l'appelle *sa maison*, parce qu'il l'avoit auparavant habitée, & qu'il jugea bien par la manière indifférente dont ils vivoient, qu'il y rentreroit facilement. Ainsi les trouvant *vides*, c'est-à-dire, tout occupés extérieurement de la beauté de leur Religion, sans en avoir au-dedans l'esprit & le cœur; & les voyant tous glorieux au-dehors de la magnificence de leur temple & de ses cérémonies, qui sembloient faire tout *leur ornement*; *il alla prendre sept autres esprits plus méchans que lui pour y venir habiter*. Ce n'étoit pas qu'il lui fut si difficile de s'assujettir entièrement ces Juifs ainsi disposés à le recevoir: mais c'est que le Fils de Dieu semble nous marquer par-là, que leur extrême ingratitude les rendit dignes de tomber sous la servitude du démon d'une manière beaucoup plus funeste qu'auparavant, & proportionnée à l'abus horrible qu'ils avoient fait de tant de grâces. C'est ce qu'on vit s'accomplir d'abord dès devant leur enlèvement à Babylone, & beaucoup plus depuis l'avènement de J. C. né au milieu d'eux, lorsque l'ayant méprisé jusqu'à le faire mourir, ils rejetèrent loin d'eux cette source de salut, & méritèrent enfin de voir la destruction de Jérusalem & de son temple, & l'entier renversement de leur nation. Car c'est ce qu'il semble que le Fils de Dieu a voulu marquer principalement, en faisant l'application de la parabole, non au passé ou au présent, mais au futur, en ces termes: *La même chose arrivera à cette race criminelle*. C'est-à-dire: comme l'état d'un homme qui a quitté Dieu, & est retombé sous l'esclavage du démon, est beaucoup pire que celui où il étoit avant qu'il fût consacré à Dieu; aussi la chute des Juifs devoit être sans comparaison plus funeste que tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors;

Grotius.

Hilar. n.

22. & 23.

Hieron. 6.

car ils ne devoient tomber sous l'épée & sous le feu des Romains, qu'après qu'ils seroient tout-à-fait tombés devant Dieu, par l'aveuglement le plus terrible, & la possession la plus effroyable que l'on pût s'imaginer.

Nous avons, pour abrégé, confondu la parabole avec la vérité figurée, en l'appliquant tout-d'un-coup aux Juifs. Et il seroit inutile de s'arrêter à en faire une autre application aux chrétiens, puisqu'elle se fait assez d'elle-même, & qu'il n'est rien de plus véritable que ce qu'a dit saint Augustin sur ce sujet ; Qu'il avoit connu par expérience qu'il n'y avoit point de personnes plus déréglées que celles qui étoient déchues de la piété dans les

August.
ep. 117.
nov. edit.
78. n. 9.

Monastères : *Non sum expertus peiores quàm qui in monasteriis ceciderunt.* Car le démon tourne autour des serviteurs de J. C. pour y chercher quelque *vide*. Et ces ornemens extérieurs des exercices d'une vie réglée, étant jointe avec cette exemption de péchés grossiers que peut figurer cette *maison balayée*, lui donnent un grand avantage pour rentrer plus facilement dans un cœur, lorsqu'il le trouve *vide* de la charité & de cet esprit de piété qui fait l'essentiel du christianisme. Pour comprendre l'état déplorable de cette chute, il suffit de considérer ce que dit saint Chrysostôme de celle des Juifs : » Quand ils péchoient autrefois, dit ce Père, ils avoient des hommes de Dieu parmi eux qui les redressoient. La providence du Seigneur prenoit encore soin de leur conduite. La grâce du Saint-Esprit veilloit sur eux, & n'oublioit rien pour les faire rentrer dans la voie. Mais J. C. leur prédit en ce lieu, qu'ils devoient être dans la suite privés de tous ces secours, dépouillés de toutes sortes de vertus, plongés dans les dernières afflictions, & assujettis d'une manière plus terrible que jamais à l'esclavage des démons. »

Chrysoft.
in Matt.
hom. 44.

Ÿ. 46. jusqu'à la fin du chapitre. *Lorsqu'il parloit encore au peuple, sa mère & ses frères étant arrivés, & se tenant au-dehors, demandoient à lui parler, &c.*

Les frères de J. C. n'étoient pas des fils de Joseph, nés d'une autre épouse que la sainte Vierge, mais les cousins du Sauveur, c'est-à-dire, les enfans de Marie qui étoit la tante de J. C. qu'on voit ailleurs avoir été la mère de Jacques le Mineur, de Joseph & de Jude. La Vierge étant donc accompagnée des cousins de J. C. que l'Écriture appelle ses frères, vint au lieu où il instruisoit le peuple. Elle n'entra point dans la maison, à cause de la foule du peuple qui la remplissoit ; mais demeurant dehors, elle témoigna avec ceux de qui elle étoit accompagnée, qu'ils desiroient de lui parler, & même ils le lui envoyèrent dire, selon saint Marc. On

Hier. in
hunc loc.

Marc. 6.
3. & 16.

Luc. 8.
19.

Marc. 3.
31.

*Tertull.
de carn.
Christ.
cap. 7.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 45.
Theophil.*

ne peut point s'arrêter en aucune sorte au sentiment de quelques Pères, qui ont cru que ce qui portoit les parens de J. C. à le venir interrompre dans le temps même *qu'il parloit encore au peuple*, étoit un empressement à contre-temps, ou un secret mouvement de vanité, qui leur faisoit désirer qu'on fût que cet homme si divin leur appartenoit. Ce sentiment est au moins tout-à-fait indigne du respect que la piété nous inspire pour la sainte Vierge, quand il seroit vrai que ceux qui l'accompagnoient, auroient pu avoir quelque chose de cette pensée. D'autres en ont rapporté d'autres raisons qui ne sont guère plus vraisemblables. Celle qui pourroit paroître plus naturelle est celle-ci, que quelques nouveaux Interprètes ont marquée. Les proches de J. C. avoient sans doute les conspirations que les Pharisiens avoient formées contre lui. Et la crainte qu'ils pouvoient avoir des effets de la fureur de ces hommes emportés, les fit peut-être résoudre à lui en venir donner avis, afin qu'il prévînt leur mauvaise volonté en se retirant. C'est ce qui les engagea à le venir interrompre, *lors même qu'il parloit encore au peuple*, craignant sans doute que la grande jalousie dont ses ennemis étoient animés contre lui, ne les portât à user publiquement de quelque violence à son égard.

*Grotius.
Maldon.
Jansen.*

*Hier. in
hunc loc.*

La réponse que fit J. C. ne marquoit pas qu'il renonçât la sainte Vierge pour sa mère, ni ses cousins pour ses proches : mais il vouloit seulement ménager cette occasion où l'on venoit l'interrompre dans les fonctions qui regardoient le service de Dieu son Père, pour faire connoître que ni la chair ni le sang ne devoient jamais s'opposer au ministère tout spirituel de l'Evangile. Ce ne fut donc pas, dit saint Hilaire, par un sentiment de mépris qu'il demanda : *Qui étoit sa mère*, &c. lui qui dans le temps de sa passion fit paroître un si grand amour pour elle, & un soin si particulier de ce qui la regardoit. Mais il étoit nécessaire qu'il montrât ce grand exemple à ses Apôtres, & qu'il donnât cette importante leçon à tous les Pasteurs, qu'on ne doit connoître ni mère, ni proches, en ce qui regarde la dispensation de la divine parole, & la conduite des ames. Car si J. C. disoit hautement alors que *sa mère, ses frères & ses sœurs* étoient ceux qui accomplissoient la volonté de son Père qui est dans les cieus, il ne le disoit que pour nous apprendre à être aussi dans ces mêmes sentimens. Il est vrai que la sainte Vierge dans ce sentiment même, a été plus parfaitement la mère de J. C. qu'aucun de tous les autres Saints; puisqu'elle a accompli d'une manière plus parfaite qu'eux tous, cette divine volonté, dont l'accomplissement a la

*Hilarius
in Matt.
can. 12.*

Force d'unir les membres au chef d'une manière si étroite. Mais il s'agissoit alors de répondre à l'idée commune que ceux qui parlèrent à J. C. avoient des parens charnels, & de leur faire comprendre, comme on l'a dit, la différence qu'on devoit mettre entre la chair & l'esprit, entre la nature & l'Évangile, entre la parenté & la Religion. On peut dire encore, que s'il étoit vrai que la mère & les proches de J. C. venoient lui donner avis de la conspiration des Pharisiens, il leur fit entendre secrètement par sa réponse, qu'étant Dieu il n'avoit aucun besoin d'avoir recours ni à la chair ni au sang pour se soustraire à la malice des hommes; mais qu'il connoissoit parfaitement l'usage qu'il vouloit faire de tous leurs mauvais desseins.



CHAPITRE XIII.

Paraboles de la semence, de l'ivroie, du grain de senevé, du levain, du trésor, de la perle, du filet. Jesus méprisé dans sa patrie.

1. **I**N illo die exiit Jesus de domo, sedebat secus mare.

2. Et congregatæ sunt ad eum turbæ multæ, ita ut in naviculam ascendens sederet, & omnis turba stabat in littore;

3. & locutus est eis multa in parabolis, dicens: Ecce exiit qui seminat seminare;

4. & dum seminat, quædam ceciderunt secus viam, & venerunt volucres cœli, & comederunt ea.

5. Alia autem ceciderunt in petrosa, ubi non habebant terram multam: & continuo exorta sunt, quia non habebant altitudinem terræ.

6. Sole autem orto aestuaverunt: & quia non habebant radicem, aruerunt.

1. **C**E même jour Jesus étant sorti de la maison, s'assit auprès de la mer.

2. Et il s'assembla autour de lui *Marc. 4.* une si grande foule de peuple, qu'il ^{1.} monta dans une barque où il s'assit, *Luc. 8.* tout le peuple se tenant sur le rivage; ^{4.}

3. & il leur disoit beaucoup de choses en paraboles, leur parlant de cette sorte: Celui qui sème est sorti pour semer;

4. & pendant qu'il semoit, quelque partie de la semence tomba le long du chemin, & les oiseaux du ciel étant venus, la mangèrent.

5. Une autre tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avoit pas beaucoup de terre; & elle leva aussitôt, parce que la terre où elle étoit n'avoit pas de profondeur.

6. Mais le soleil s'étant levé ensuite, elle en fut brûlée, & comme elle n'avoit point de racine, elle sécha.

7. Une autre tomba dans des épines, & les épines venant à croître, l'étouffèrent.

8. Une autre enfin tomba dans de bonne terre; & elle porta du fruit, quelques grains rendant cent pour un; d'autres soixante, & d'autres trente.

9. Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.

10. Ses disciples s'approchant, lui dirent: Pourquoi leur parlez-vous en paraboles?

11. Et leur répondant, il leur dit: C'est parce que pour vous autres, il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux, mais pour eux, il ne leur a pas été donné.

Infrà 25. 12. Car quiconque a déjà, on lui donnera encore, & il fera dans l'abondance: mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.

13. C'est pourquoi je leur parle en paraboles; parce qu'en voyant ils ne voient point, & qu'en écoutant ils n'entendent, ni ne comprennent point.

Isai. 6. 9. 14. Et la prophétie d'Isaïe s'accomplit en eux, lorsqu'il dit: Vous écouterez de vos oreilles, & vous n'entendrez point; vous regarderez de vos yeux, & vous ne verrez point.

Marc. 4. 12. *Luc. 8. 10.* *Joan. 12. 40.* *Act. 28. 26.* *Rom. 11. 8.* 15. Car le cœur de ce peuple s'est * appesanti, & * leurs oreilles sont devenues sourdes, & ils ont fermé leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne com-

7. Alia autem ceciderunt in spinas: & creverunt spinæ, & suffocaverunt ea.

8. Alia autem ceciderunt in terram bonam: & dabant fructum, aliud centesimum, aliud sexagesimum, aliud trigesimum.

9. Qui habet aures audiendi, audiat.

10. Et accedentes discipuli dixerunt ei: Quare in parabolis loqueris eis?

11. Qui respondens, ait illis: Quia vobis datum est nosse mysteria regni cœlorum, illis autem non est datum.

12. Qui autem habet, dabitur ei, & abundabit: qui autem non habet, & quod habet auferetur ab eo.

13. Ideò in parabolis loquor eis: quia videntes non vident, & audientes non audiunt, neque intelligunt.

14. Et adimpletur in eis prophetia Isaiaë dicentis: Auditu audietis, & non intelligetis: & videntes videbitis, & non videbitis.

15. Incrassatum est enim cor populi hujus, & auribus graviter audierunt, & oculos suos clauserunt, ne quando videant oculis, & auribus audiant, & corde

*. 15. *lester.* engraisé, épaissi. = *Ibid. lester.* ils ont ouï dur de leurs oreilles.

intelligent, & convertantur, & sanem eos.

16. Vestri autem beati oculi quia vident, & aures vestrae quia audiunt.

17. Amen quippe dico vobis, quia multi Prophetæ & iusti cupierunt videre quæ videtis, & non viderunt, & audire quæ auditis, & non audierunt.

18. Vos ergo audite parabolam seminantis.

19. Omnis qui audit verbum regni, & non intelligit, venit malus, & rapit quod seminatum est in corde eius: hic est qui secus viam seminatus est.

20. Qui autem super petrosa seminatus est, hic est, qui verbum audit, & continuo cum gaudio accipit illud:

21. non habet autem in se radicem, sed est temporalis: facta autem tribulatione & persecutione propter verbum, continuo scandalizatur.

22. Qui autem seminatus est in spinis, hic est, qui verbum audit, & sollicitudo sæculi istius, & fallacia divitiarum, suffocat verbum, & sine fructu efficitur.

23. Qui verò in terram

prenne, & que s'étant convertis, je ne les guériffe.

16. Mais pour vous, vos yeux ^{Luc. 10. 23.} font heureux de ce qu'ils voient, & vos oreilles de ce qu'elles entendent.

17. Car je vous dis en vérité que beaucoup de Prophètes & de justes ont souhaité de voir ce que vous voyez, & ne l'ont pas vu; & d'entendre ce que vous entendez, & ne l'ont pas entendu.

18. Ecoutez donc vous autres la parabole de celui qui sème.

19. Quiconque écoute la parole du royaume, & * n'y fait point d'attention, l'esprit malin vient & enleve ce qui avoit été semé dans son cœur: * c'est-là celui qui a reçu la semence le long du chemin.

20. Celui qui * reçoit la semence au milieu des pierres, c'est celui qui écoute la parole, & qui la reçoit à l'heure même avec joie:

21. mais il n'a point en soi de racine, & il n'est que pour un temps: & lorsqu'il survient des traverses & des persécutions à cause de la parole, il en prend aussitôt un sujet de scandale & de chute.

22. * Celui qui reçoit la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole; mais ensuite les sollicitudes de ce siècle, & l'illusion des richesses étouffent en lui cette parole, & la rendent infructueuse.

23. Mais * celui qui reçoit la se-

†. 19. *autr.* ne la comprend pas. = *Ibid.* expl. *Et celui-là est marqué par la semence qui tombe le long du chemin.* = †. 20. *letr.* est semé dans des lieux pierreux. *Autr.* Ce qui est semé dans des lieux pierreux, marque celui-ci. = †. 22. *letr.* Celui qui est semé. *Autr.* Ce qui est semé parmi les épines marque celui. = †. 23. *letr.* celui qui est semé dans la bonne terre est. *Autr.* ce qui est semé dans la bonne terre marque celui.

mence dans une bonne terre, c'est celui qui écoute la parole, qui y fait attention, & qui porte du fruit, & rend cent, ou soixante, ou trente pour un.

*Marc. 4.
26.
† V. Di-
manche
après les
Rois, ou
XXVI.
après la
Pentec.*

24. † Il leur proposa une autre parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avoit semé de bon grain dans son champ.

25. Mais pendant que les hommes dormoient, son ennemi vint, & sema de l'ivroie au milieu du blé, & s'en alla.

26. L'herbe ayant donc poussé, & étant montée en épi, l'ivroie commença aussi à paroître.

27. Alors les serviteurs du père de famille lui vinrent dire : Seigneur, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivroie ?

28. Il leur répondit : C'est un homme qui est mon ennemi qui l'y a semée. Et ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions la cueillir ?

29. Non, leur répondit-il, de peur que cueillant l'ivroie vous ne déraciniez en même-temps le bon grain.

30. Laissez croître l'un & l'autre jusqu'à la moisson ; & au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : Cueillez premièrement l'ivroie, & liez-la en bottes pour la brûler : mais amassez le blé dans mon grenier ¶.

bonam seminatus est, hic est, qui audit verbum, & intelligit, & fructum affert, & facit aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud verò trigesimalum.

24. Aliam parabolam proposuit illis, dicens : Simile factum est regnum cœlorum homini, qui seminavit bonum semen in agro suo.

25. Cùm autem dormirent homines, venit inimicus ejus, & superseminavit zizania in medio tritici, & abiit.

26. Cùm autem crevisset herba, & fructum fecisset, tunc apparuerunt & zizania.

27. Accedentes autem servi patris-familias, dixerunt ei : Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo ? Unde ergo habet zizania ?

28. Et ait illis : Inimicus homo hoc fecit. Servi autem dixerunt ei : Vis, imus, & colligimus ea ?

29. Et ait : Non, ne fortè colligentes zizania, eradicetis simul cum eis & triticum.

30. Sinite utraque crescere usque ad messem, & in tempore messis dicam messoribus : Colligite primum zizania, & alligate ea in fasciculos ad comburendum : triticum autem congregate in horreum meum.

31. Aliam parabolam proposuit eis, dicens: Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo.

32. Quod minimum quidem est omnibus seminibus: cum autem creverit, majus est omnibus oleribus, & fit arbor, ita ut volucres cœli veniant, & habitent in ramis ejus.

33. Aliam parabolam locutus est eis. Simile est regnum cœlorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum.

34. Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis ad turbas: & sine parabolis non loquebatur eis:

35. ut impleretur quod dictum erat per Prophetam dicentem: Aperiam in parabolis os meum, eructabo abscondita à constitutione mundi.

36. Tunc dimissis turbis, venit in domum: & accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes: Ediffere nobis parabolam zizaniorum agri.

37. Qui respondens ait illis: Qui seminat bonum semen est Filius hominis.

38. Ager autem, est mundus. Bonum verò semen, hi sunt filii regni. Zizania autem, filii sunt nequam.

31. † Il leur proposa une autre parabole, en leur disant: Le royaume des cieus est semblable à un grain de * senevé qu'un homme prend & sème en son champ.

32. Ce grain est la plus petite de toutes les semences: mais lorsqu'il est cru, il est plus grand que tous les autres légumes, & il devient un arbre: de sorte que les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches.

33. Il leur dit encore une autre parabole. Le royaume des cieus est semblable au levain qu'une femme prend, & qu'elle * mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.

34. Jesus dit toutes ces choses au peuple en paraboles; & il ne leur parloit point sans paraboles:

35. afin que cette parole du Prophète fût accomplie: J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde ¶.

36. Alors Jesus ayant renvoyé le peuple vint en la maison, & ses disciples s'approchant de lui, lui dirent: expliquez-nous la parabole de l'ivroie semée dans le champ.

37. Et leur répondant, il leur dit: Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme.

38. Le champ est le monde. Le bon grain, ce sont les enfans du royaume. Et l'ivroie, ce sont les enfans * d'iniquité.

*Marc. 4.
31.
Luc. 13.
19.
† VI. Dimanche
après les
Rois, ou
XXVII.
après la
Pentec.*

*Luc. 15.
21.*

Pf. 77. 20

*Marc. 4.
34.*

* 31. *autr.* moutarde. = †. 33. *leurr.* cache. = †. 38. *grec.* du malin *Espru.*

Apoc. 14.
15.

39. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable. Le temps de la moisson, est la fin du monde. Les moissonneurs sont les Anges.

40. Comme donc on cueille l'ivroie, & qu'on la brûle dans le feu, il en arrivera de même à la fin* du monde.

41. Le Fils de l'homme enverra ses Anges, qui ramasseront & enlèveront hors de son royaume tous* ceux qui sont des occasions de chute & de scandale, & ceux qui commettent l'iniquité :

42. & ils les précipiteront dans la fournaise du feu. C'est-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents.

Sap. 3. 7.
Dan. 12.
3.

43. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre.

† La Susception des saintes Reliques. Une sainte Vierge & Martyre.

44. † Le royaume des cieus est semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme trouve, & qu'il cache ; & dans la joie qu'il en ressent il va vendre tout ce qu'il a, & achète ce champ.

45. Le royaume des cieus est semblable encore à un homme qui est dans le trafic, & qui cherche de bonnes perles ;

46. & qui en ayant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il avoit, & l'achète.

47. Le royaume des cieus est semblable encore à un filet jeté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons :

48. & lorsqu'il est plein, les pêcheurs le tirent sur le bord, où s'é-

39. Inimicus autem qui seminavit ea est diabolus. Messis verò, consummatio sæculi est. Messores autem, Angeli sunt.

40. Sicut ergo colliguntur zizania, & igni comburantur : sic erit in consummatione sæculi.

41. Mittet Filius hominis Angelos suos, & colligent de regno ejus omnia scandala, & eos qui faciunt iniquitatem :

42. & mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus, & stridor dentium.

43. Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno patris eorum. Qui habet aures audiendi, audiat.

44. Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro, quem qui invenit homo abscondit, & præ gaudio illius vadit, & vendit universa quæ habet, & emit agrum illum.

45. Iterùm simile est regnum cœlorum homini negotiatori, quærenti bonas margaritas ;

46. inventâ autem unâ pretiosâ margaritâ, abiit, & vendit omnia quæ habuit, & emit eam.

47. Iterùm simile est regnum cœlorum sagenæ missæ in mare, & ex omni genere piscium congreganti ;

48. quam, cùm impleta esset educentes, & secus

*. 40. *lett.* de ce siècle. = *. 41. *lett.* les scandales.

littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt.

49. Sic erit in consummatione sæculi : exhibunt Angeli, & separabunt malos de medio justorum ;

50. & mittent eos in caminum ignis ; ibi erit fletus, & stridor dentium.

51. Intellexistis hæc omnia ? Dicunt ei : Etiam.

52. Ait illis : Idè omnibus Scriba doctus in regno cælorum, similis est homini patri-familias, qui profert de thesauro suo nova & vetera.

53. Et factum est, cum consummasset Jesus parabolas istas, transiit inde :

54. & veniens in patriam suam, docebat eos in synagogis eorum, ita ut mirarentur, & dicerent : Unde huic sapientia hæc, & virtutes ?

55. Nonne hic est fabri filius ? Nonne mater ejus dicitur Maria, & fratres ejus, Jacobus, & Joseph, & Simon & Judas ?

56. Et sorores ejus, nonne omnes apud nos sunt ? Unde ergo huic omnia ista ?

57. Et scandalizabantur in eo. Jesus autem dixit eis : Non est Propheta sine honore, nisi in patria sua, &

tant assis, ils mettent ensemble tous les bons dans des vaisseaux, & ils jettent dehors les mauvais.

49. C'est ce qui arrivera à la fin du monde : les Anges viendront, & sépareront les méchants du milieu des justes ;

50. & ils les jetteront dans la fournaise du feu. C'est-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents.

51. Avez-vous bien compris tout ceci ? * Qui, Seigneur, répondirent-ils.

52. Et il ajouta : C'est pourquoi tout Docteur qui est bien instruit en ce qui regarde le royaume des cieux, est semblable à un père de famille, qui tire de son trésor des choses nouvelles & anciennes ¶.

53. Lorsque Jesus eut achevé ces paraboles, il partit de là :

54. & étant venu * en son pays, Marc. 6: 1. 2. Luc. 4: 16. il les instruisoit dans leurs synagogues *, de sorte qu'étant saisis d'étonnement, ils disoient : D'où est venu à celui-ci cette sagesse & ces miracles ?

55. N'est-ce pas le fils de ce charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, & ses frères, Jacques, Joseph, Simon & Jude ? Joan. 6: 42.

56. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où viennent donc à ce'ui-ci toutes ces choses ?

57. Et ainsi ils prenoient de lui un sujet de scandale. Mais Jesus leur dit : Un Prophète n'est sans hon-

* 51. grec. leur dit Jesus. = † 54. expl. à Nazareth. = Ibid. grec. dans leur synagogue.

neur que dans son pays, & dans sa maison. *in domo sua.*

58. Et il ne fit pas là beaucoup de miracles, à cause de leur incrédulité.

58. Et non fecit ibi virtutes multas, propter incredulitatem illorum.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

Ÿ. 1. jusqu'au 9. *C*E même jour JESUS étant sorti de la maison ; s'assit auprès de la mer. Et il s'assembla autour de lui une si grande foule de peuple, qu'il monta dans une barque, où il s'assit ; tout le peuple se tenant sur le rivage, &c.

*Hier. in
hunc loc.*

Tout le peuple ne pouvoit entrer dans la maison où étoit JESUS. C'est pourquoi sa miséricorde & sa bonté le porta, selon saint Jérôme, à en sortir, & à s'asseoir sur le rivage de la mer ; afin qu'ils pussent s'approcher plus librement de cet Homme-Dieu, qui étoit la source de la parole de vie, & d'une vie éternelle. Saint Chrysostôme dit néanmoins, que ce fut pour descendre au désir de sa sainte mère qui demandoit à lui parler, qu'il sortit de la maison. Quoi qu'il en soit, J. C. alla s'asseoir auprès de la mer. Et ce fut de là, ajoute le même Saint, qu'il jeta comme un hameçon divin pour pêcher les âmes de ceux qui étoient sur terre. Mais parce que l'admiration que leur causoit sa manière de les instruire inconnue jusqu'alors, & soutenue par tant de miracles, les attiroit en grande foule autour de lui, il fut obligé de monter sur une barque pour les instruire, sans être accablé par une si grande multitude de personnes qui se tinrent sur la terre. Il est marqué qu'il leur dit beaucoup de choses en paraboles ; c'est-à-dire, qu'il se servoit de comparaisons & de figures pour leur exprimer plusieurs vérités d'une manière énigmatique. Quoique J. C. se conformât en cela au langage du pays, il avoit encore un autre dessein, qui étoit ou d'exercer l'intelligence de ceux qui cherchoient avec piété à connoître le sens spirituel de ses paroles, & d'imprimer plus fortement dans leur esprit ce qu'il leur disoit ; ou même, comme il leur fait entendre dans la suite, de cacher aux esprits superbes ce qu'ils se rendoient indignes de connoître à cause de leur orgueil. La première parabole dont il se sert, est celle-ci :

Celui qui sème est sorti pour semer, & pendant qu'il semoit, quelque partie de la semence tomba le long du chemin, &c.

Chryf. ib.

« D'où est sorti, dit saint Chrysostôme, celui qui est présent en tous lieux, & qui remplit tout ? Comment a-t-il pu sortir ? »

» Ce n'a pas été par un changement de lieux , mais par la di-
 » vine économie de son Incarnation , qu'il s'est davantage ap-
 » proché de nous en se revêtant de notre chair. Car comme
 » nous ne pouvions pas aller jusqu'à lui , à cause du mur de
 » séparation que formoient nos péchés entre lui & nous , il
 » est lui-même venu à nous. Mais pour quel sujet est-il venu ?
 » Eroit-ce pour perdre la terre toute couverte d'épines , &
 » pour punir ceux qui auroient dû la cultiver ? Nullement.
 » C'a été pour la cultiver lui-même & en prendre soin , & pour
 » y semer la parole de la piété. Car il déclare dans la suite que
 » la semence est sa divine instruction ; que les ames des hommes
 » sont le champ qui est labouré & semé ; & que lui-même est
 » celui qui sème. Mais que devient donc cette semence ? Il y en
 » a trois parties qui se perdent , & une seule qui se sauve. »

Saint Jérôme nous fait observer , que c'est ici la première *Hieroni*
 parabole que J. C. a lui-même pris le soin d'interpréter. Et il té- *in hunc*
 moigne que nous devons prendre garde toutes les fois que notre *locum.*
 Seigneur explique lui-même le sens de ses discours figurés , de
 ne pas entendre autre chose ou quelque chose de plus que l'éclair-
 cissement qu'il a donné. Nous laisserons donc à J. C. même à
 expliquer dans la suite cette parabole , comme il le fit en parti-
 culier en étant prié par ses Apôtres.

ψ. 9. *Que celui-là l'entende , qui a des oreilles pour entendre.*

Ceci marquoit que tous n'avoient pas ce don singulier d'in-
 telligence nécessaire pour découvrir les vérités importantes qui
 étoient cachées sous le voile de ces figures ou de ces expressions
 énigmatiques ; & que ceux qui ne l'avoient pas , étoient invités
 à le demander à celui de qui il est dit ailleurs : *Qu'il est la vraie*
lumière.

Joan. 1:
9.

ψ. 10. jusqu'au 18. *Ses disciples s'approchant , lui dirent :*
Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ? Et leur répondant , il leur
dit : C'est parce que pour vous autres , il vous a été donné de connoi-
tre les mystères du royaume des cieux , mais que pour eux , il ne leur
apas été donné. Car quiconque a déjà , on lui donnera encore , & il
sera dans l'abondance ; mais pour celui qui n'a point , on lui ôtera
même ce qu'il a , &c.

J. C. s'entretenant en particulier avec ses disciples , n'avoit
 pas accoutumé de leur parler en cette manière obscure & fi-
 gurée dont il use ici en parlant au peuple. C'est ce qui cause
 leur surprise , & qui leur fait prendre la liberté de lui en deman-
 der la raison. Celle qu'il leur rend devoit sans doute les éton-
 ner : & cependant on ne voit point qu'ils en aient marqué de

Rom. 11.
33.

l'étonnement , peut-être à cause qu'ils ne connoissoient pas encore assez la grâce infinie de ce choix qu'il avoit plu à leur divin maître de faire d'eux , pour les rendre les dépositaires de tous les secrets de son royaume. Il leur dit donc que s'il parloit à ces peuples en paraboles , c'étoit parce qu'il ne leur avoit pas été donné comme à eux , de connoître les mystères du royaume des cieux. Mais pourquoi ne leur avoit-il pas été donné ? C'est ce que les disciples de J. C. ne lui demandèrent pas. Et c'est aussi ce que nous devons nous contenter d'admirer dans le silence , étant pénétrés avec saint Paul , de la profondeur des jugemens très-équitables de Dieu à l'égard du commun des Juifs ; & de son ineffable miséricorde envers de pauvres pécheurs , qu'il avoit choisis volontairement pour leur inspirer la foi de son Evangile , & pour les faire les confidens de tous les mystères de son royaume.

Hilar. in
Matth.
can. 13.
Hieron.
in hunc
locum.

Car quiconque a déjà , continue le Fils de Dieu , on lui donnera encore , & il sera dans l'abondance , &c. C'est une espèce de proverbe qui étoit dès-lors en usage , comme il est encore à présent , lorsqu'on dit communément : Que les riches sont tous les jours accablés de biens , & que les pauvres au contraire sont tous les jours dépouillés. J. C. se sert donc de ce proverbe pour exprimer la différence qu'il y avoit entre ses disciples & la plupart des autres Juifs. Les Apôtres , selon la remarque de saint Jérôme , avoient déjà la foi en J. C. Et cette foi devenoit en eux comme une source de mille autres biens , par le bon usage qu'ils en faisoient , & qu'ils devoient en faire davantage dans la suite. Mais les Juifs qui ne croyoient point au Fils de Dieu , méritoient qu'on leur ôtât le peu de bien qu'ils pouvoient avoir d'ailleurs , soit de la lumière naturelle , soit même de la loi écrite. Car ils avoient méprisé la foi en J. C. qui leur étoit présentée en tant de manières par la prédication du saint Précurseur , par les divines instructions du Fils de Dieu , & cette foule de miracles faits à leurs yeux , & par l'attestation des démons mêmes qui étoient forcés de confesser sa divinité. « C'est la foi , dit saint » Hilaire , qui reçoit l'intelligence des mystères du royaume. » Cette foi fait des progrès dans les personnes en qui elle est : » & à mesure qu'elle croît , elle est comblée de nouveaux biens. » Mais pour ceux en qui elle ne se trouve point , on leur ôtera même ce qu'ils ont. C'est-à-dire , selon ce Père , que J. C. » déclaroit que les Juifs , manque de foi , déchoiroient même de » la loi ; comme en effet ayant rejeté cette foi de J. C. ils ont » été dépouillés de la loi même qu'ils avoient auparavant. Et

ainsi, ajoute le même Saint, la foi évangélique reçoit la perfection de tous les dons; parce que dans le cœur où elle est reçue, elle y produit tous les jours de nouveaux dons: au lieu qu'à l'égard de ceux qui l'ont rejetée, ils perdent même tous les biens qu'ils pouvoient avoir possédés jusques alors.

C'est pour cela, dit encore J. C. que je leur parle en paraboles; parce qu'en voyant ils ne voient point, & qu'en écoutant, ils n'entendent ni ne comprennent point; c'est-à-dire, que le mépris plein d'orgueil & de jalousie, avec lequel ils se fermoient les yeux & les oreilles pour ne pas voir des effets si éclatans de la présence du Messie, & pour ne pas entendre & comprendre tant d'instructions admirables, les avoit rendu indignes de recevoir l'intelligence qui étoit donnée aux disciples de J. C. Aussi saint Jean Chrysostôme montre fort bien que l'aveuglement de ces Phariséens, de ces Docteurs de la loi & des autres Juifs qui imitoient leur orgueil, n'étoit pas un aveuglement involontaire comme l'est celui du corps; mais qu'il naissoit de leur volonté toute corrompue, & du choix de leur propre cœur rempli de malice. C'est pourquoi, selon la remarque de ce Père, J. C. ne dit pas ici simplement, *parce qu'ils ne voient point*: mais *parce qu'en voyant ils ne voient point*: ce qui exprime un aveuglement de malignité. Car en effet, lorsqu'ils l'avoient vu chasser les démons, ils attribuoient ce miracle à la vertu de Beelzébub, prince des démons. Ainsi *en voyant ils ne voyoient point*; parce qu'ils jugeoient des œuvres de J. C. autrement qu'ils ne les entendoient. C'est pourquoi il leur déclare, *qu'il leur ôtera même cet avantage qu'ils avoient*, de voir & d'entendre tant de choses miraculeuses, dont ils ne se servoient que pour attirer sur eux une plus grande condamnation.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 46

Il ne vouloit pas cependant que les Juifs pussent l'accuser d'aversion & de dureté à leur égard, ou qu'on crût que leur endurcissement ne venoit pas de leur volonté. Et c'est ce qui porte J. C. à leur montrer par un passage du Prophète qui les regardoit: Que ce qu'il avoit prédit d'eux, se voyoit alors accompli; & que si leur cœur s'étoit appesanti, c'étoit qu'ils avoient fermé volontairement leurs yeux & leurs oreilles, pour ne pas voir & ne pas entendre, & n'avoir point l'intelligence du cœur, & pour n'être point convertis & guéris par lui. Ils méritoient donc, dit saint Jérôme, de n'entendre plus que des paraboles & des énigmes, eux qui se fermant les yeux ne vouloient point voir la vérité, & qui ayant refusé de s'approcher de la source de la

Chryf. ibi
Hierom
in hunc
locum.

sageſſe , ſe mettoient dans l'impuiffance de comprendre quelque choſe des ſecrets de cette ſageſſe toute divine : *Neque enim poſſunt aliquid ſapienter intelligere , qui caput non habent ſapientia.* Le Fils de Dieu néanmoins leur rapporte ce paſſage du Prophète pour leur donner lieu , dit ſaint Chryſoſtôme , d'eſpérer encore , & pour les convaincre que ſ'il ne les guériſſoit pas c'étoit leur faute ; puiſqu'ils ſe fermoient les yeux pour ne le pas voir tout environné , comme il étoit de tant de ſignes éclatans de la divine toute-puiſſance. Auſſi ſaint Auguſtin a regardé quelques-uns de ces Juifs dont il eſt parlé ici , comme n'étant pas incurables ; mais il croit qu'on peut bien dire ſans abſurdité , « qu'ils étoient ſi périlleuſement malades par l'enflure extrême » de leur orgueil , qu'il leur fut avantageux de ne pas croire » d'abo.d. Et il en rend cette raiſon étonnante. C'étoit , dit-il , » afin que ne croyant pas , ils s'engageaſſent avec les autres » qui étoient tout-à-fait deſeſpérés , à crucifier J. C. & qu'après » ſa réſurrection ils ſe convertiſſent. Car étant alors infiniment » humiliés par le crime énorme qu'ils avoient commis en la » perſonne du Fils de Dieu , ils ſe portèrent à l'aimer avec » d'autant plus d'ardeur qu'ils eurent une plus grande joie du » pardon qu'il leur accordoit d'un tel excès. Ainſi leur orgueil » avoit été tel , qu'il eut beſoin d'une telle humiliation pour » être abattu. » Il leur monroit donc par ces paroles , dit ſaint Chryſoſtôme , qu'ils pouvoient encore ſe ſauver par la pénitence ; puiſque ſ'il n'eût pas voulu qu'ils l'écoutaſſent pour être ſauvés , il ſe ſeroit tu , ſans leur propoſer ces paraboles. Et c'étoit par cette obſcurité même qu'il les excitoit à vouloir connoître ce qu'elles cachoient.

Mais combien les diſciples de J. C. ſe devoient-ils eſtimer heureux , de voir des choſes que tant d'autres ne voyoient pas , quoiqu'ils fuſſent , pour le dire ainſi , tout environnés de lumière ? C'eſt auſſi ce qu'il leur fait remarquer , lorsqu'il s'écrie : *Mais pour vous , vos yeux ſont heureux de ce qu'ils voient , & vos oreilles de ce qu'elles entendent.* Comme il avoit dit auparavant : *Que celui-là l'entende qui a des oreilles pour l'entendre :* ſaint Jérôme & ſaint Chryſoſtôme ont cru que ces yeux & ces oreilles dont il publie le bonheur , n'étoient pas les yeux & les oreilles de la chair , mais les yeux & les oreilles du cœur. Cependant il eſt difficile , ſelon quelques Interprètes , d'entendre bien ce paſſage , ſi on n'entend & ces yeux & ces oreilles , autant du corps que du cœur. Car il eſt vrai que les diſciples de J. C. ne ſeroient pas préférés au commun des Juifs , ſ'ils n'avoient vu

Auguſt. in
Matth. 14.
qu. 14.

Chryſoſt.
in Matth.
hom. 46.

Hier. in
hunc loc.

Chryſoſt.
ut ſuprà.

& entendu spirituellement, ce que ces Juifs voyoient seulement & entendoient selon les sens & la chair; mais il n'est pas moins vrai que ces disciples n'auroient pas non plus été préférés à tant de Prophètes, si J. C. avoit parlé seulement de ces yeux & de ces oreilles du cœur; puisque les Prophètes avoient vu les mêmes choses selon les yeux de l'esprit, aussi bien que les disciples. C'est ce qui fait dire à saint Hilaire: Que cette *béatitude*, dont parle ici J. C. regardoit le temps des Apôtres, dont les yeux & les oreilles eurent le bonheur de voir & d'entendre celui que Dieu envoyoit pour les sauver; puisque les Prophètes & les justes de l'ancienne loi avoient désiré de se trouver dans la plénitude des temps destinés au salut des hommes, de voir celui qui étoit l'attente des nations, & de jouir de cette joie réservée au temps Apôtres. Tous ces Saints, comme dit saint Paul, étoient morts dans la foi, n'ayant point reçu les biens que Dieu leur avoit promis, mais les voyant & comme les *saluant de loin*.

Hilar. in
Matth.
cap. 13.

Hebr. 11.
13.

ψ. 18. 19. *Ecoutez donc, vous autres, la parabole de celui qui sème. Quiconque écoute la parole du royaume, & n'y fait point d'attention, l'esprit malin vient & enlève ce qui avoit été semé dans son cœur. C'est-là celui qui a reçu la semence le long du chemin.*

Privilège singulier des Apôtres, d'entendre de la bouche de J. C. non seulement les paraboles, mais encore les vérités qu'elles renfermoient. La *semence* signifie la *parole du royaume*, c'est-à-dire, la parole de Dieu même, qui marquoit aux hommes le vrai chemin & les vrais moyens pour parvenir au royaume destiné aux enfans de Dieu. Lorsque J. C. dit: *Qu'une partie de la semence tomba le long du chemin*, il entend par là ceux qui écoutent cette divine parole, mais qui n'y font point d'attention; c'est-à-dire, qui ne se l'appliquent point à eux-mêmes, qui ne s'y considèrent point comme en un miroir où ils pourroient découvrir l'état véritable de leur ame, qui n'y cherchent point les remèdes propres pour la guérison de leurs maladies, & qui ne font point le discernement qu'ils doivent entre la parole vivante & efficace du Seigneur, & celle des hommes. Ces personnes sont comparées à *un chemin* qui est battu & foulé aux pieds par les passans, & où le grain ne sauroit prendre racine, mais est exposé à être enlevé par les oiseaux. Ainsi le démon qui est appelé, à cause de sa souveraine malice, le *méchamment*, ou l'esprit malin, & qui nous est figuré par ces *oiseaux du ciel*, à cause de son activité si prodigieuse, de son orgueil qui le tient toujours élevé contre Dieu, & de la continuelle

vigilance où il est pour nous enlever tout le bien qu'il peut ; vient dans ces personnes , & en emporte la divine parole qui avoit été semée dans leur cœur. Car c'est le cœur même de ces personnes que le péché a endurci comme un chemin. Et de peur que si la semence y demeurait , elle n'y prît à la fin racine , le diable l'enlève , leur en ôtant aussitôt le souvenir , & leur rendant inutile la vérité qui leur a été annoncée.

ψ. 20. 21. *Celui qui reçoit la semence au milieu des pierres ; c'est celui qui écoute la parole & qui la reçoit à l'heure même avec joie. Mais il n'a point en soi de racine , & il n'est que pour un temps , &c.*

Ceux-ci sont différens des premiers , en ce qu'ils reçoivent la parole de Dieu avec joie à l'heure même qu'ils l'entendent , & qu'ils semblent même en profiter pendant quelque temps ; puisqu'il est marqué que cette divine semence leva aussitôt , n'y ayant pas de profondeur dans la terre où elle étoit , c'est-à-dire , que moins elle avoit de terre , plus elle leva promptement , n'ayant pu prendre de profondes racines. Ceux-ci donc , n'ayant point , dit J. C. de racine en eux , ou n'étant point enracinés dans la charité , qui doit être le fondement de nos bonnes œuvres , selon saint Paul , ils ne sont que pour un temps : car du moment qu'ils sont tourmentés & persécutés , soit par les ennemis déclarés de la foi , comme au temps des infidèles , soit par les ennemis de la piété , qui sont les méchans ; cette divine parole , qui devoit être leur soutien , devient pour eux un sujet de scandale & de chute. Et ils tombent effectivement ou par la crainte des souffrances , ou par leur attache aux biens temporels , ou par la honte de professer la piété dont on se moque , & qu'on persécute en eux. Ce sont là les pierres qui empêchent que la semence ne prenne une profonde racine dans ces personnes. Et ce sont toutes ces traverses de la part du démon , que le Fils de Dieu a voulu marquer , en disant : *Que le soleil s'étant levé la semence fut brûlée , & secha entièrement.*

Ephes. 3.
17.

ψ. 22. *Celui qui reçoit la semence parmi les épines , c'est celui qui entend la parole : mais ensuite les inquiétudes de ce siècle , & l'illusion des richesses étouffent en lui cette parole , & la rendent infructueuse.*

Qui eût pu croire , si la Vérité ne l'avoit dit elle-même , que les richesses nous sont figurées en partie par les épines qui étouffent la semence de la parole ? Qui sont ceux qui sentent la pointe de ces épines ? Et à qui ne paroissent-elles pas au contraire pleines de douceur ? Qu'il est donc à craindre qu'on ne

manque du sentiment de la foi, lorsqu'on ne sent pas qu'elles piquent & qu'elles déchirent, puisqu'elles sont véritablement des épines, selon J. C. Aussi le Sauveur nous fait entendre qu'elles sont trompeuses, lorsqu'il parle de *l'illusion des richesses*: car elles nous trompent en effet, dit saint Jérôme, par une douceur apparente, nous promettant autre chose que ce qu'elles sont: *Blundæ enim sunt divitiæ, & aliud agentes, & aliud pollicentes.* Il ne faut pas néanmoins accuser les richesses en elles-mêmes, mais l'abus que nous en faisons, la corruption de notre cœur, & les vaines inquiétudes de notre cupidité. On peut être riche sans être surpris par les richesses. On peut demeurer dans le monde sans être aussi accablé de tous ses soins: mais les richesses produisent ordinairement deux effets contraires l'un à l'autre; l'un est d'exalter notre avarice & de nous remplir de troubles; & l'autre de nous rendre lâches & mous. On se promet d'être heureux en devenant riches; & on éprouve très-souvent que les richesses troublent notre paix par l'inquiétude où l'on est de les acquérir, & ensuite de les conserver. Ainsi elles sont véritablement pleines d'illusion & de tromperies. Et c'est avec très-grande raison que saint Paul a dit: Que ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation & dans le piège du diable, & en beaucoup de desirs inutiles & pernicieux; parce que l'amour du bien est la racine de tous les maux. C'est ainsi que la semence de la parole de Dieu & de la foi est étouffée dans les âmes, à mesure que les épines des richesses, & de toutes les vaines inquiétudes de ce siècle y sont crues.

Hier. in hunc loc.

Chrysoſt: in Matth. hom. 45.

1. Timoe. 6. 9.

ψ. 23. Mais celui qui reçoit la semence dans une bonne terre; c'est celui qui écoute la parole, qui y fait attention, & qui porte du fruit, l'une rendant cent, l'autre soixante, & une autre trente pour un.

Cette terre, pour devenir bonne, doit n'être ni battue, comme un chemin, ni pierreuse, ni remplie d'épines. Or cela se fait, dit saint Jérôme, en changeant, non la substance, mais la volonté. Le cœur de l'homme est appelé dans saint Paul le champ que Dieu cultive: *Dei agricultura estis.* C'est donc à celui qui sème dans l'homme la semence évangélique, à cultiver la terre de son cœur par son esprit & par sa grâce, pour la rendre bonne, & pour lui faire porter du fruit. Il est vrai que les Apôtres étoient les coopérateurs de Dieu dans la conduite des âmes. Mais si saint Paul a planté, & si Apollon a arrosé, c'est Dieu qui donne l'accroissement. Et ni celui qui plante, ni celui qui arrose n'est rien: mais celui qui fait croître, c'est Dieu même. Or il fait

Hieron. in hunc locum.

1. Cori. 3. 9.

Ibid. 6.

croître ce qui est semé, ce qui est planté, & ce qui est arrosé, en rendant bonne la volonté de notre cœur, & en augmentant sa bonté à mesure qu'il y répand davantage sa charité par son Saint-Esprit, comme dit saint Paul. Pourquoi donc la terre étant bonne, la semence étant la même, aussi-bien que le laboureur; un grain néanmoins porte-t-il cent, un autre soixante, & un autre trente? Cela ne vient, dit S. Chrysostôme, que de la différence de la terre. Car quoiqu'elle soit toute bonne, il ne laisse pas d'y avoir divers degrés de bonté, selon la différente disposition de la volonté de l'homme. Et qui est-ce qui inspire cette bonne volonté dans notre cœur, pour lui faire porter d'excellens fruits de piété, sinon Dieu même, selon cet oracle du saint Apôtre : *Deus est enim qui operatur in vobis, & velle & perficere pro bona voluntate?* Or cette diversité ne se trouvant pas seulement dans chaque juste en particulier, selon les dons différens de l'Esprit de Dieu qui le fait agir, mais encore dans chaque état ou chaque genre de vie; saint Jérôme & saint Athanasie ont expliqué ce que J. C. dit ici, du centième, du soixantième, & du trentième; en attribuant le premier à l'état de la sainte virginité, le second à l'état de la sainte viduité, & le troisième à l'état de ceux qui sont engagés dans le mariage, & qui y vivent saintement. Mais saint Augustin attribue le centième aux saints Martyrs, comme aux plus parfaits qui donnent leur vie pour J. C. le soixantième aux saintes Vierges, qui ont renoncé à tout ce qui regarde la chair; & le trentième aux personnes justes engagées dans le mariage, qui ont de rudes combats à soutenir contre leurs corps, pour n'en être pas vaincus.

Saint Chrysostôme considérant combien il se perd de la divine semence, dit que J. C. proposa exprès cette parabole à ses disciples, pour les fortifier par avance contre le trouble qui auroit pu s'élever un jour dans leurs ames. Car il vouloit les avertir que, si dans la suite ils voyoient beaucoup de ceux à qui ils auroient prêché l'Evangile, se dérégler & se perdre, ils ne devoient pas s'abattre; puisque lui-même qui savoit le peu de succès qu'auroit cette divine semence, n'avoit pas laissé de la répandre avec profusion sur les hommes. Mais comment peut-on concevoir, ajoute le même Saint, qu'on sème sur des épines, sur des pierres & dans des chemins? Il est vrai, dit-il, que ce seroit une chose ridicule, si on l'entendoit d'une semence matérielle que l'on jette sur la terre. Mais il n'en est pas de même de nos ames & de la parole de Dieu. Car les pierres les plus dures peuvent se changer en une terre très-fertile, comme

Rom. 5.
3.
Chrysof.
in Matt.
hom. 45.

Philipp.
2. 13.

Hieron.
in hunc
locum.
Athanas.
epist. ad
Ammon.
Monach.
10. 2. p.
37.
August.
quæst. in
Evangel.
l. 1. q. 9.

Chryf. in
Matth.
ut supra.

l'avoit déclaré le saint Précurseur. Les chemins les plus battus *Math. 9.* peuvent aussi n'être plus foulés aux pieds, ni exposés à tous les ^{3.} passans, mais devenir une terre cultivée & bien préparée pour la semence. Enfin les épines peuvent disparaître & faire place à cette semence, afin qu'elle croisse & qu'elle porte du fruit. Si ces changemens étoient impossibles, cet adorable semeur n'auroit jamais rien semé dans le monde, puisque le monde étoit alors comme un champ couvert d'épines, & de pierres, ou comme un chemin battu, exposé à tous les passans, c'est-à-dire, assujetti à l'empire & à l'insulte des démons. Or c'est à l'homme aidé de la grâce de J. C. son rédempteur, à arracher peu-à-peu ces épines qui étoufferoient la semence dans son cœur; à amollir la dureté de ces pierres qui empêchent que la charité ne s'y affermissent par de profondes racines; & à cultiver ce chemin battu, en labourant & en remuant la terre, par les mouvemens salutaires de l'amour de Dieu & de la crainte de ses jugemens. Et quoique l'homme fasse toutes ces choses avec l'assistance du Seigneur, c'est Dieu néanmoins qui fait tout en eux; puisqu'il leur donne la volonté & le pouvoir de le faire: *Operatur & velle & perficere.*

Philip. 2.
13.

vs. 24. jusqu'au 31. Il leur proposa une autre parabole en disant: *Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avoit semé de bon grain dans son champ. Mais pendant que les hommes dorment, son ennemi vint & sema de l'ivroie au milieu du blé, & s'en alla, &c.*

C'est une autre parabole, qui bien que semblable en quelque chose à celle que nous venons d'expliquer, nous découvre d'autres vérités très-importantes. C'est J. C. qui en a encore *v. 37. &c.* donné lui-même l'explication dans la suite de ce chapitre. *Le royaume des cieux est donc semblable à un homme qui a semé de bon grain dans son champ; c'est-à-dire, que dans l'Eglise, où l'on travaille à se rendre digne du royaume destiné aux enfans de Dieu dans le ciel, il arrive quelque chose de semblable à ce qu'on voit arriver à un homme qui a eu soin de semer son champ de bon grain. Le champ est le monde. Celui qui sème le bon grain est le Fils de l'homme. Le bon grain marque les enfans du royaume; c'est-à-dire, ceux qui doivent posséder le royaume céleste que Dieu leur a préparé dès le commencement du monde. L'ivroie nous figure les enfans d'iniquité. L'ennemi qui sème l'ivroie, c'est le diable, qui est vraiment l'ennemi de Dieu, parce qu'il est directement opposé à sa vérité, à sa justice, à sa charité; & qu'il s'efforce de tout son pouvoir de détruire ses adorables desseins* *Math. 53. 34.*

dans les élus, quoiqu'ils soient en sûreté sous sa divine protection. Le temps de *la moisson*, que le Père de famille, qui est J. C. veut qu'on attende, est celui de la fin du monde, & de *la consommation des siècles*. Les moissonneurs, sont les *Anges*. Comme donc on cueille l'ivroie, & qu'on la brûle, le Fils de l'homme enverra ses *Anges* à la fin du monde, afin qu'ils separent de son royaume tous ceux qui sont des occasions de chute & de scandale, & ceux qui commettent l'iniquité; & qu'ils les précipitent dans la fournaise du feu, où il y aura des pleurs & des grincemens de dents. Alors le blé sera amassé dans le grenier du Seigneur; c'est-à-dire, que les justes, figurés par ce froment, brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père.

August.
in Matt.
c. 11. &c.
Hieron.
in hunc
locum.
Chrysoft.
in Matth.
hom. 47.

Tel est l'explication générale que J. C. donne à cette parabole, qui a encore besoin d'un éclaircissement particulier, tel que les saints Pères nous l'ont donné. C'est l'artifice ordinaire du démon, selon saint Jean Chrysostôme, de mêler, autant qu'il peut, le mensonge avec la vérité, afin que la vraisemblance de l'erreur passe pour la vérité même, & trompe ceux qui sont aisés à séduire. C'est pourquoi le Fils de Dieu, en parlant de cette semence de l'ennemi, ne marque point d'autre mauvais grain que l'ivroie, qui ressemble assez au blé. Aussi quoiqu'on puisse entendre par cette *ivroie*, les méchans en général, saint Chrysostôme, saint Augustin & saint Jérôme, ont cru devoir l'expliquer particulièrement des hérétiques; car le Sauveur en parlant du *champ* où le bon grain & l'ivroie ont été semés, l'a expliqué, non de l'Eglise, mais du monde. Et c'est ce qui donne lieu, dit saint Augustin, d'entendre plutôt par cette *ivroie*, les hérétiques qui sont mêlés avec les bons en ce monde, non dans la société d'une seule Eglise & d'une même foi, mais dans la société du même nom de Chrétiens, & qui feignent d'enseigner la vérité en enseignant le mensonge.

Le démon, *ennemi* déclaré de la vérité, qui veille toujours pour perdre les ames, prend le temps de répandre son *ivroie*, c'est-à-dire, d'insinuer ses erreurs lorsque *les hommes sont endormis*; lorsque non-seulement les Prélats & les Pasteurs, à qui l'on a confié particulièrement la garde du champ de l'Eglise, mais même tous les fidèles, vivent dans la négligence, & ne veillent pas comme ils le doivent, pour conserver dans eux-mêmes & dans les autres le dépôt sacré de la vérité. Après que l'herbe, c'est-à-dire, le froment qui n'étoit encore qu'en herbe, eut poussé, dit le Sauveur, & fut montée en épi, l'ivroie commença aussi à paroître. Le Fils de Dieu, nous marque par là, dit saint

Chrysofôme, que l'erreur ne paroît qu'après l'établissement de la vérité. En effet, les faux prophètes n'ont paru, comme il le dit, qu'après les Prophètes du Seigneur; les faux apôtres, qu'après les Apôtres de J. C. & les hérétiques qu'après les saints Prédicateurs de la loi de l'Évangile. Car le démon ayant vu que la divine semence portoit son fruit dans les ames, & qu'il ne pouvoit ni arracher ce qui étoit *enraciné* trop profondément, ni *étouffer* le bon grain, ni le *brûler*, il tente cette autre voie, de mêler le mauvais grain avec le bon, pour confondre ainsi l'un avec l'autre.

Saint Augustin dit aussi qu'à mesure que l'homme qui est figuré par cette *herbe*, devient plus spirituel, & qu'il *croît* en discernement & en piété, il découvre de plus en plus *l'ivroie* du mensonge & de l'erreur. Et ce qu'il dit de l'erreur, on le peut dire sans doute de tout ce qui est opposé à la perfection de la piété dans les justes mêmes, en qui la lumière augmente pour connoître leurs défauts, à proportion que la justice *croît* en eux.

Les fidèles serviteurs de Dieu figurés par *les serviteurs du Père de famille*, sont quelquefois dans l'étonnement, ne pouvant comprendre pourquoi tant de faussetés & d'hérésies se sont élevées, & ont été soutenues par des personnes qui portoient le nom de Chrétiens. Ce qui leur fait demander à ce Père de famille, *d'où est venue cette ivroie dans son champ, où lui-même avoit semé de bon grain*. Et après, dit saint Augustin, qu'ils ont découvert par la lumière de Dieu le sujet qui a porté le démon à semer l'ivroie parmi le bon grain; ils se sentent quelquefois émus d'un zèle qui leur fait désirer que ceux que le père du mensonge a ainsi remplis de l'illusion de ses erreurs, soient exterminés du milieu des hommes, afin qu'ils ne puissent pervertir à l'avenir, ni empoisonner les ames par leur pernicieuse doctrine. Mais la piété les porte aussitôt à consulter la justice du Seigneur, qu'ils regardent comme la règle de leur conduite. Et c'est ce qui est marqué par la demande que les serviteurs font à ce Père de famille, lorsqu'ils lui disent: *Voulez-vous que nous allions cueillir l'ivroie?* Or la Vérité leur répond alors, continue S. Augustin, que l'homme tant qu'il sera en cette vie, ne peut point être assuré de ce que sera à l'avenir celui dont il voit & condamne maintenant l'erreur, ni même de l'avantage que les bons retirent de cette erreur, pour croître encore dans la piété. Elle leur répond que ces sortes de personnes ne doivent donc pas être exterminés de ce monde; de peur qu'en voulant tuer les méchants, on ne tue peut-être des bons, tels qu'ils auroient pu

Aug. ib.
qu. 12.

le devenir; ou qu'on ne prive d'un grand avantage les bons mêmes, à qui ces méchants peuvent être utiles, quoique malgré eux. Elle leur répond enfin qu'il faut attendre la fin de ce monde, où il ne restera plus de temps aux méchants pour changer de vie, ni aux bons pour profiter & avancer davantage dans la vérité, à l'occasion de l'erreur des autres. Car c'est pour cela, comme dit encore S. Augustin, que le Père de famille refuse à ses serviteurs la permission de faire ce qu'ils demandoient, *de peur qu'en cueillant l'ivroie ils ne déracinent en même-temps le bon grain; & qu'il leur commande d'attendre le temps de la moisson, voulant qu'ils fussent très-patients, & très-paisibles jusques alors.*

J. C. ce vrai *Père de famille*, doit donc dire à la fin du monde aux moissonneurs, c'est-à-dire, aux Anges: *Cueillez premièrement l'ivroie, & séparez les méchants d'avec les bons, tant les hérétiques que tous les enfans d'iniquité; & liez-la en botte pour la brûler; c'est-à-dire, joignez ensemble tous ces méchants, selon les divers degrés de leur malice, & les différentes espèces de leurs erreurs, afin qu'ils soient punis séparément, & à proportion de ce qu'ils méritent.* S. Jérôme ajoute à ce que les autres Pères ont dit: Que la défense que fait le Père de famille, de cueillir l'ivroie avant le temps de la moisson, & la grande ressemblance qu'il y a dans les commencemens entre cette herbe & celle du blé, nous donne lieu de dire encore autre chose. C'est que le Seigneur a voulu nous avertir, non-seulement que nous ne devons pas nous hâter de retrancher de l'Eglise notre frère, qui peut devenir défenseur de la vérité après l'avoir combattue; mais encore qu'il ne faut pas se précipiter à le condamner lorsqu'il y a quelque chose de douteux dans ses sentimens, mais en réserver le jugement à Dieu même, afin que le jour du jugement étant arrivé, il exclut de la compagnie des saints ceux qui ne seront pas simplement soupçonnés de crimes par d'autres hommes, mais qui en seront manifestement convaincus par la divine justice.

ψ. 31. 32. *Il leur proposa une autre parabole, en leur disant: Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend & sème en son champ. Ce grain est la plus petite de toutes les semences, &c.*

Chrysost.
in Matt
hom. 47.

J. C. use ici de ménagement à l'égard de ses disciples. Comme il pouvoit les avoir effrayés en leur disant que les trois parts de la semence demeuuroient sans fruit, il les rassure en quelque façon par cette nouvelle parabole du petit grain de sénevé, & leur fait connoître que la prédication de son Evangile, nonobstant

tous les obstacles qu'on voudroit y opposer , ne laisseroit pas de se répandre & de fructifier d'une manière admirable dans tout le monde. *Le royaume des cieux est donc semblable à un grain de senevé; c'est-à-dire, que ce qui arrive dans l'établissement du royaume de J. C. qui est l'Eglise de la terre qui tend au ciel , a du rapport avec ce qu'on voit arriver au grain de senevé, qui étant , dit le Sauveur , la plus petite de toutes les semences , ou l'une des plus petites, & étant semé par un homme dans son champ , croît ensuite & devient le plus grand de tous les légumes.*

« J. C. se compare ici à ce grain de senevé , qui est extrême-
 » ment âcre , & la plus petite de toutes les graines , & dont la
 » vertu ne se découvre que lorsqu'il est écrasé. Ce grain a été
 » semé dans le champ ; c'est-à-dire , que J. C. selon S. Hilaire ,
 » a été pris par le peuple Juif , livré à la mort , & comme semé
 » dans le champ , lorsque son corps fut enseveli dans la terre ;
 » Qu'il a cru ensuite , & s'est élevé au-dessus de toute la gloire
 » des Prophètes qui l'ont précédé ». Qu'y a-t-il eu effective-
 ment de plus rabaisé & de plus petit , que celui qui sachant
 bien qu'il étoit par sa nature égal à Dieu , s'est anéanti jusqu'à
 prendre la forme d'un esclave , & à mourir de la mort de la
 croix ? Mais combien ce grain si petit en apparence est-il enfin
 devenu grand , non en lui-même , mais par les effets si éclatans
 de sa puissance ? Et combien la vertu toute divine renfermée
 sous la petitesse & l'humiliation de sa sainte humanité , s'est-elle
 excitée , pour le dire ainsi , par sa mort même , qui avoit
 comme brisé ce grain adorable ?

Hilar. in
 Matth.
 cap. 13.

Ce que saint Hilaire dit de la personne de J. C. saint Chryso-
 tôme & plusieurs autres le disent des effets de son Incarnation ,
 c'est-à-dire , de la prédication de l'Evangile , & de l'établisse-
 ment de la foi. Rien n'a paru plus petit dans ces commence-
 mens , que cette semence de notre Religion. Les Apôtres qui la
 répandirent étoient les *plus petits* & les moins considérés de
 tous les hommes. Celui dont ils étoient les ministres , passoit
 dans l'esprit des Juifs pour le fils d'un charpentier ; dont les Pha-
 risiens & les Docteurs de la loi avoient le dernier mépris. La
 doctrine qu'il propoisoit ne prêchoit que l'humiliation , les souf-
 frances & l'éloignement de toute gloire du siècle. Cependant
 parce que la toute-puissance de Dieu étoit renfermée sous toutes
 ces apparences de bassesse , ce qui n'étoit au commencement
 que comme un grain de senevé , est devenu un grand arbre , ca-
 pable de soutenir les oiseaux du ciel ; c'est-à-dire , les person-
 nes les plus élevées , comme ont été & les Empereurs & les

Hilar. in
Matth.
can. 13.

esprits les plus sublimes du siècle. Saint Hilaire a entendu par les branches de cet arbre, les saints Apôtres, qui sortant de J. C. comme de leur tige, ont cru, & se sont, pour le dire ainsi, étendus par sa divine vertu, pour mettre le monde comme à couvert sous leur ombre. Car les nations sont venues à eux de toutes parts, attirées par l'espérance de la vie éternelle qu'ils leur promettoient; & elles se sont comme repotées sur ces branches de l'arbre divin dont nous parlons.

On est étonné de ce qu'il est dit ici, que le fénévé croît jusqu'à devenir un arbre, cette plante étant ordinairement assez petite en ces pays-ci. Mais les Auteurs qui en ont parlé, & qui en ont vu dans les pays chauds, témoignent qu'elle y vient très-grande, & en forme d'arbre; & que comme les oiseaux aiment beaucoup cette graine, ils y sont souvent perchés pour en manger: ce quia sans doute particulièrement donné lieu à J. C. de parler ici de ces *oiseaux du ciel, qui viennent se reposer sur ses branches.*

Ÿ. 33. jusqu'au 36. *Il leur dit encore une autre parabole. Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend, & qu'elle mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée, &c.*

Hieron.
in vers.
31. & 33.

Il faut regarder J. C. dit saint Jérôme, comme un père de famille, qui a invité un grand nombre de personnes, & qui leur présente différens mets, afin que chacun se nourrisse de ceux qui sont plus conformes à son estomac. Car tous les hommes n'ont pas un même estomac: aux uns ce qui est amer convient davantage, aux autres ce qui est doux: les uns aiment ce qui est plus âpre, & les autres ce qui l'est moins. Ainsi le Seigneur propose diverses espèces de paraboles, afin que selon la différence des plaies ou des maladies de ceux qui l'entendent, ils trouvent aussi dans ce qu'il dit différens remèdes. C'étoient ordinairement les femmes qui faisoient le pain. C'est pourquoi il est parlé ici *d'une femme.* Le levain qui est destiné pour faire lever la pâte, peut nous marquer la prédication Evangélique. Et ces *trois mesures de farine* qui contenoient trois *éphi*, ce qu'on cuisoit communément à chaque fois, pouvoient figurer, selon saint Jérôme, l'entendement, l'ame & le corps; ou selon saint Augustin, le cœur, l'ame & l'entendement de l'homme, qui doivent être entièrement pénétrés de la vérité de la foi apostolique, & même de la charité; afin que tout l'homme soit vraiment fidelle, & animé de l'amour de Dieu qui l'élève vers le ciel, comme la pâte se lève toute entière par le mélange d'un peu de levain. C'est

Genes.
28. 6.

August.
question.
Evangel.
12.

ce qui fait dire à saint Chrysofôme : Que de même qu'un peu de levain répand sa vertu dans toute la pâte où on le mêle, les disciples de J. C. devoient aussi changer tout le monde par la vertu de la prédication apostolique, & le convertir à J. C. Ne dites point, ajoute le même Saint : Que pourront faire douze hommes étant mêlés avec tout un monde ? Car c'est en cela qu'a éclaté leur vertu, qu'étant mêlés avec le monde, ils lui ont été supérieurs. Comme la force du levain ne se fait paroître que lorsqu'il est joint avec la pâte, & qu'il y est tellement mêlé, que le Fils de Dieu se sert même de cette expression, *qu'on l'y a caché* ; aussi les Apôtres & leurs disciples étant au milieu des peuples qui s'efforçoient de les perdre, en sont devenus véritablement les maîtres. Et comme le levain étant répandu dans toute la pâte n'est pas anéanti, mais que peu-à-peu il la change toute en lui-même ; aussi la prédication des Apôtres & de leurs saints successeurs, a changé & converti tous les peuples en les rendant semblables à eux.

*Chrysof.
in Matt.
hom. 47.*

Saint Hilaire dit encore : Que J. C. se compare ici au levain fait de farine, qui communique sa vertu à toute la pâte : Que la femme qui prend ce levain, nous marque la Synagogue, qui ayant reçu J. C. né au milieu d'elle, l'a caché en quelque sorte en le condamnant à la mort, & en l'enfermant dans le tombeau : Que ces trois mesures de farine où il est caché, nous figurent & la loi, & les Prophètes & l'Évangile, qu'il unit ensemble de telle sorte, que ce que la loi avoit ordonné, & ce que les Prophètes avoient annoncé fut pleinement accompli par la perfection de l'Évangile : toutes ces choses se font, ajoute ce Père, par la vertu de l'Esprit de Dieu.

*Hilarius
in Matt.
cap. 13.*

Il ne faut pas s'étonner de ce que le Fils de Dieu découvrant aux hommes les plus grands mystères de son royaume, leur parle de *sénévé* & de *levain*. Il parloit à des personnes grossières, qui avoient besoin de ces sortes de comparaisons sensibles. Admirez plutôt sa toute-puissance en voyant, & qu'il a prédit sous des figures si communes des choses si incroyables, & qu'il les a accomplies d'une manière si éclatante. C'est lui qui donne à ce levain mystérieux de la prédication de sa parole, cette vertu invisible qui change des hommes grossiers & charnels en des Anges. C'est lui qui veut que ceux qui croient en lui soient mêlés avec la multitude des infidèles, afin qu'ils y soient comme une espèce de levain divin, qui leur communique la vertu & la sagesse. Que si douze hommes furent autrefois le levain qui a changé & sanctifié toute la terre, jugeons nous-mêmes, dit saint

*Chrysof.
ut supra.*

Chrysoftôme , quelle est maintenant notre misère ; puisqu'étant un si grand nombre de Chrétiens , nous ne pouvons cependant servir de levain pour convertir ce qui reste , nous qui devrions être assez saints pour servir à la conversion de dix mille mondes.

Psal. 77.

Hieron. in hunc loc.

L'Évangile a remarqué que J. C. ne parloit au peuple qu'en paraboles ; afin que ce qu'avoit dit le Prophète fut accompli : *J'ouvrirai ma bouche , pour parler en paraboles ; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.* Ce passage est pris du soixante & dix-septième Pseaume , composé soit par David , ou par Aïaph. On a dit dans l'explication de ce Pseaume , qu'il ne regarde , selon le sens littéral & historique , que ce qui est arrivé aux Israélites depuis leur sortie d'Égypte. Mais on a marqué en même-temps , que la déclaration que fait ce Prophète , que son discours devoit être énigmatique , nous apprend que ces paroles enfermoient plusieurs vérités qui avoient été cachées , quoique figurées diversement depuis la création du monde. Ce sont donc ces vérités mêmes que le Fils de Dieu cachoit encore au commun des peuples , ne leur parlant qu'en paraboles & en énigmes. Et il en usoit ainsi , soit à cause qu'ils n'étoient pas dignes de les entendre , soit afin qu'ils s'excitassent à en demander l'intelligence , qu'ils ne pouvoient recevoir que par la lumière de l'esprit de Dieu. Pour leur montrer , dit saint Chrysoftôme , que la manière dont il parloit n'étoit pas nouvelle , il fait voir que les Prophètes en avoient usé de même avant lui , & avoient marqué en même-temps , que celui dont ils étoient la figure , s'exprimeroit par un langage semblable.

Chrysoft. in Matt. hom. 48.

Ps. 44. Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ , qu'un homme trouve & qu'il cache : & dans la joie qu'il en ressent , il va vendre tout ce qu'il a , & il achète ce champ.

Hilar. in Matth. can. 13. Hier. in hunc loc.

Quelques Pères ont entendu par la parabole du *trésor caché* , ou le Verbe qui étant Dieu , & renfermant en soi-même tous les trésors de la sagesse & de la science , s'est comme *caché* sous la chair de l'homme , ou les saintes Ecritures qui renferment la connoissance du Sauveur. Lorsque l'homme est assez heureux pour y découvrir par l'Esprit de Dieu cette source primitive de tous les biens ; ce qui est , dit saint Hilaire , une grâce toute gratuite : *Quem invenisse , est gratuitum* , il doit mépriser tous les biens périssables de ce monde , pour être en état de posséder le bien souverain qu'il a trouvé : & la charité le porte à donner tout ce qu'il possède dans le siècle pour acquérir le trésor céleste , en se dépouillant en faveur des pauvres. Il est dit que le

trésor

Trésor a été caché par celui qui l'a trouvé ; parce qu'il étoit besoin d'acheter le champ pour être maître de ce trésor. Or on ne peut acquérir, dit saint Hilaire, la possession du champ avec le trésor, sans donner un prix en échange ; parce que les richesses du ciel ne se possèdent que par la perte de ce qu'on possède dans le siècle. Que s'il est marqué, comme on l'a dit, que l'homme qui a trouvé ce trésor *le cache*, il ne faut pas s'imaginer, dit saint Jérôme, qu'il le fasse par un mouvement d'envie, mais parce que le désir de le conserver & la crainte de le perdre, le portent à le cacher dans son cœur, après l'avoir préféré à tout ce qu'il possédoit auparavant.

Cette parabole nous apprend donc, selon saint Jean Chrysostôme, non-seulement à mépriser tout pour nous attacher uniquement à la vérité de l'Évangile, mais encore à le faire dans des transports d'une sainte joie, figurée par celle que sent cet homme d'avoir trouvé un trésor. Car ceux qui renoncent à leurs richesses pour suivre Dieu, doivent être persuadés qu'au lieu de perdre ils gagnent beaucoup ; de même que celui qui a trouvé le trésor, ne craint pas de vendre son bien pour en acheter le champ où est ce trésor, dans la certitude qu'il a de gagner sans comparaison davantage. Quand saint Hilaire témoigne qu'il faut vendre tous ses biens pour acquérir ce trésor, il le faut entendre de la même sorte que le Fils de Dieu dit au jeune homme de l'Évangile : Que s'il vouloit être parfait, il allât vendre ce qu'il avoit, qu'il le donnât aux pauvres, & qu'il auroit un trésor dans le ciel : ou il faut qu'on soit au moins dans la disposition de tout quitter, s'il est nécessaire, pour conserver le trésor précieux de la possession de J. C. & cependant on doit de ces biens en vêtir & nourrir les pauvres, parce qu'il n'y aura que ces richesses *cachées* dans leur sein par un mouvement de charité, qui nous serviront à acquérir le trésor des biens éternels.

Ce n'est pas sans une très-grande raison que J. C. dit, que le trésor évangélique *est caché*, & que celui qui le trouve, *le cache* encore : car quoiqu'il soit véritable, comme saint Paul nous en assure, que *la grâce de Dieu notre Sauveur a paru à tous les hommes* ; il est vrai aussi, selon la déclaration que J. C. fait présentement, que c'est un *trésor caché* ; parce qu'il y a peu de personnes, comme il le dit ailleurs, qui *trouvent la porte de la vie, & le chemin qui y mène* ; & que plusieurs mêmes *chercheront à y entrer, & ne le pourront*. C'est donc un *trésor caché* pour plusieurs qui sont esclaves de leurs passions, & aveuglés par leur orgueil ; tels qu'étoient alors les Pharisiens & les Docteurs de la loi. Mais c'est en-

core un trésor qu'on doit cacher quand on l'a trouvé ; c'est-à-dire , qu'il faut le cacher par une profonde humilité , & le dérober ainsi à la fureur du démon , qui est le larron qu'on doit craindre , si l'on produit légèrement aux yeux du monde ce qu'on possède au-dedans de soi , & si l'on ne veille pour étouffer tous les mouvemens de vaine gloire , qui peuvent naître de la possession même d'un si grand trésor.

Ÿ. 45. *Le royaume du ciel est semblable encore à un homme qui est dans le trafic ; & qui cherche de bonnes perles ; & qui en ayant trouvé une de grand prix , va vendre tout ce qu'il avoit , & l'achète.*

J. C. représente encore la même chose sous d'autres paroles.

Hier. in hunc loc. Ces bonnes perles dont il est parlé ici , peuvent figurer , selon saint Jérôme , la loi & les Prophètes , & la connoissance de l'ancien Testament. Mais la perle de très-grand prix , est la connoissance du Sauveur , & le mystère de sa passion & de sa résurrection. Lorsqu'un homme a été assez heureux pour trouver cette perle d'un si grand prix , il imite la conduite d'un marchand qui vend tout pour acheter ce qu'il fait être capable de l'enrichir. Saint Jérôme dit que cet homme qui a une fois connu J. C. comme saint Paul , n'a plus comme lui que du mépris pour toutes les observances de la loi ancienne , & ne les regarde plus que comme un néant en comparaison de J. C. le trésor unique qu'il veut posséder.

Chrysof. in Matt. hov. 48. Cette perle unique , selon saint Jean Chrysostôme , est la vérité , qui est une & indivisible. Celui , dit-il , qui a trouvé une perle précieuse , fait bien qu'il est riche ; mais il n'en paroît rien aux autres , parce qu'il la cache , & qu'il peut tenir dans sa main ce qui le fait riche. Il en est de même de la vérité évangélique. Celui qui l'a embrassée avec foi , & qui la renferme dans son cœur comme son trésor , fait bien aussi qu'il est riche , mais les infidèles ne connoissent point ce trésor , & ils le croient pauvre parmi les richesses.

Ce que ce Saint disoit des Payens , on le peut dire d'un grand nombre de Chrétiens qui n'ont point cette foi vivante qui fait connoître & estimer le grand prix de la piété. Ces Chrétiens de profession qui sont infidèles quant aux mœurs , peuvent être regardés comme des marchands très-ignorans , qui ne se connoissent point au saint trafic de la piété , comme l'appelle saint Paul : *Est autem quæstus magnus , pietas cum sufficientia.* Car s'ils connoissoient la grandeur du prix de ce don de Dieu , comme l'appelle J. C. en parlant à la Samaritaine , tout ce qui n'y auroit point de rapport , leur paroîtroit méprisable , & ils seroient disposés à tout donner pour l'avoir. Mais cette sorte de marchandise est con-

que de peu de personnes. Et tous, c'est-à-dire, presque tous, *Phillip. 2. cherchent*, dit saint Paul, leurs intérêts propres, & non ceux de J. C. *21.* quoique leurs vrais intérêts ne pussent être séparés d'avec ceux de J. C.

Y. 47. jusqu'au 53. *Le royaume des cieux est semblable encore à un filet jeté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons : & lorsqu'il est plein les pêcheurs le tirent sur le bord, où s'étant assis, ils amassent & mettent ensemble tous les bons dans des vaisseaux, & ils jettent dehors les mauvais, &c.*

J. C. avoit déclaré auparavant à saint Pierre & à saint André *Matth. 4.* lorsqu'il leur dit de le suivre : Qu'il les feroit devenir pêcheurs *10.* d'hommes. Ce siècle est donc regardé par J. C. comme une mer *Hieron. in hunc locum.* agitée, toute pleine de poissons, qui sont ces hommes que les Apôtres devoient pêcher, en les retirant du milieu des flots & des *August. de divers. serm. 5. cap. 2. serm. 21. cap. 3.* agitations du siècle. Le filet dont ils se servirent pour cela fut la parole de la vérité, qu'ils tiroient, tant de l'ancien que du nouveau Testament, & dont ils se sont formé, dit saint Jérôme, comme une espèce de *filet* spirituel pour prendre toutes sortes de poissons, & faire entrer dans l'Eglise, tant les bons que les méchants. Car l'Eglise aussi-bien que ce filet auquel elle est comparée, est remplie & de méchants & de bons pendant tout le cours des siècles. Et ce sera proprement lorsqu'on se sera assis au bord de la mer, c'est-à-dire, comme l'explique J. C. après la consommation des siècles, que se fera la séparation des bons d'avec les méchants, enfermés présentement dans le sein d'une même Eglise, comme dans un seul filet. C'est donc l'examen du jugement à venir, qui nous est marqué par ce choix des bons, & ce rebut des méchants. *Hilar. in Matt. can. 13.* Et ce port très-assuré & très-tranquille, où se doit faire un examen si terrible, nous marque l'état fixe où l'on entrera à la fin des siècles, lorsque les bons & les justes seront placés pour toute l'éternité dans les demeures célestes, & que les méchants étant séparés du milieu des justes, se verront jetés dehors ; c'est-à-dire, dans les ténèbres extérieures, qui nous marquent la fournaise du feu éternel.

J. C. dit autre part : Que le Fils de l'homme venant à la fin du monde, toutes les nations de la terre s'assembleront devant lui ; & qu'alors il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs. Ici il dit au contraire, que les Anges sépareront les méchants du milieu des justes. Mais il n'y a aucune contradiction dans ces paroles du Fils de Dieu. Car comme les Anges sont ses ministres, il est vrai de dire, que c'est lui qui fait cette séparation lorsqu'il se sert d'eux pour la faire ; puisqu'ils ne

font en cela qu'exécuter sa volonté, connoissant dans la lumière de sa vérité éternelle les ordres qui leur sont prescrits, pour procurer l'entière perfection de la très-sainte cité dont ils font partie eux-mêmes.

Qu'on se tienne donc heureux d'avoir été enfermé dans le filet adorable de l'Eglise; & qu'on prenne garde de n'en sortir jamais ni par l'hérésie, ni par le schisme. Mais qu'on se souvienne aussi qu'il ne suffit pas d'être dans l'Eglise, puisque les méchants y sont confondus avec les bons. Ainsi il faut travailler avec le secours de Dieu à prévenir de bonne heure cette dernière & éternelle séparation, en nous séparant de plus en plus des méchants, par l'accroissement de la charité qui fait les bons. Car nul ne sera alors séparé comme juste d'avec les méchants, s'il n'a eu soin pendant qu'il vivoit, de s'en séparer par éloignement de la cupidité, qui rend méchants tous ceux qui le sont. Si donc cette séparation dernière & finale est très-redoutable, c'est pour ceux qui négligent de travailler pendant leur vie à cette autre séparation qui les rendroit dignes pour toujours d'être séparés d'avec les méchants.

Le Fils de Dieu ayant achevé d'instruire ses disciples par toutes ces paraboles, il leur demande à la fin *s'ils avoient compris tout ce qu'il leur avoit dit*. Car c'est aux Apôtres proprement qu'il adresse cette demande; parce qu'il ne vouloit pas qu'ils se contentassent comme le peuple de l'écouter, mais qu'ils pénétraient dans le sens de ses paroles, eux qui devoient devenir les maîtres des autres. Ainsi les Apôtres qui étoient instruits des mystères du royaume du Fils de Dieu, & qui les avoient compris, selon qu'ils l'affurent, sont appelés des *Docteurs*, qui avoient le cœur tout rempli de ses préceptes; & il les compare à *un père de famille qui a des trésors*, où sont renfermées toutes sortes de richesses. Mais il leur déclare en même-temps, que puisqu'ils avoient compris de si grandes vérités, qui étoient comme des trésors spirituels renfermés au fond de leurs cœurs, ils devoient en faire part aux autres, & ressembler à *un bon père de famille, qui tire de son trésor des choses nouvelles & anciennes* pour enrichir tous ses enfans.

Hilarius in Matt. c. 13. 14. Ces choses nouvelles & anciennes nous figurent, selon les saints Pères, les vérités du nouveau Testament confirmées par l'an-

Hier. in hunc loc. cien. Ainsi il paroît que le Fils de Dieu, bien éloigné de blâmer l'ancien Testament, le loue au contraire en l'appelant un *trésor*.

Chrysoft. in hunc locum. Et tous ceux, dit saint Chrysostôme, qui n'ont point la connoissance des Ecritures, ne seront jamais du nombre des vrais pères de familles, & se mettent en danger de mourir de faim eux-

mêmes par leur négligence. Ceux-là aussi ne tirent point de leur trésor des choses nouvelles & anciennes, qui en rejetant l'ancienne loi, ne peuvent suivre la nouvelle, comme ceux qui rejettent la nouvelle se vantent en vain d'avoir l'ancienne. Car en séparant l'une de l'autre, ils sont privés de toutes les deux, puisque l'une & l'autre ont une parfaite liaison. Il est vrai que l'ancien Testament doit se rapporter au nouveau, comme à la fin de toutes les anciennes Ecritures, J. C. ayant été l'objet de ce qu'ont écrit tous les Prophètes, selon qu'il le dit lui-même : mais les livres de la loi & des Prophètes sont d'un grand poids pour autoriser le Testament de J. C. puisqu'ils en sont & des figures, & des prophéties, & des preuves invincibles; & en ce sens les choses nouvelles & anciennes sont soutenues mutuellement les unes par les autres.

Luc. 24
44.
Joan. 5.
46.

Ÿ. 54. jusqu'à la fin du chapitre. JESUS étant venu en son pays, il les instruisoit dans leurs Synagogues; de sorte qu'étant saisis d'étonnement, ils disoient: D'où est venue à celui-ci cette sagesse & ces miracles? N'est-ce pas là le fils de ce charpentier? &c.

Bethléem où JESUS naquit, pouvoit être regardée comme sa ville, & Capharnaüm où il demouroit souvent, est nommée aussi de même autre part. Mais celle que l'Evangile nomme en ce lieu la ville de J. C. étoit Nazareth où il avoit été élevé, & qu'on regardoit particulièrement comme sa ville; ce qui fait dire à Nathanael en parlant de J. C. même: Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth? Le Fils de Dieu étant donc entré dans les Synagogues, ou, selon le grec, dans la Synagogue, il commença à instruire ceux de son pays, ne voulant pas que l'on put lui reprocher d'avoir traité moins favorablement sa propre ville, que toutes les autres de la Judée. Car quoiqu'il connût le cœur de ces peuples, que la jalousie de sa gloire rendoit plus indisposés à profiter de sa doctrine & de ses miracles, il leur fit part néanmoins comme aux autres, de ses divines instructions, afin qu'ils fussent sans excuse s'ils ne croyoient pas en lui. Mais étrange aveuglement & folie étonnante des Nazaréens, s'écrie saint Jérôme! Ils s'étonnent d'où peut venir une si grande sagesse à celui qui est la sagesse substancielle & éternelle. Et ils ne peuvent comprendre la cause des œuvres miraculeuses de celui qui est la vertu & la puissance de son Père. La source de cet étrange aveuglement est qu'ils le prenoient pour le fils d'un charpentier; car c'est ainsi que S. Justin, l'un des Pères les plus anciens, a entendu le mot de *faber*, & donné lieu de connoître qu'on l'entendoit communément de la même sorte dans son temps; quoique d'autres l'aient expliqué d'une autre manière. Ils étoient donc scandalisés d'enten-

Matt. 7.
1.
Luc. 4
16.
Joan. 1.
46.

Hieron.
in hunc
locum.

Justin.
Martyr.
dialog.
cum Tryph.
phon. p.
316.

dre parler J. C. d'une manière si admirable, & de lui voir faire de si grandes choses, parce qu'ils ne le regardoient que comme un homme, & un homme qu'ils prenoient pour le fils d'un artisan. L'envie qui régnoit au fond de leur cœur, les portoit à interpréter autrement qu'ils n'auroient dû ses paroles & ses actions; & ils ne le méprisoient qu'à cause qu'ils le connoissoient comme un homme de leur ville. Ils avoient eu tant d'exemples dans les siècles précédens, de personnes, qui bien qu'obscures par leur naissance, s'étoient rendus très-illustres. David, Amos & Moïse en étoient des preuves très-connues parmi eux. Bien-loin, donc, dit saint Chrysostôme, qu'ils dussent se rebuter de cet extérieur qui les portoit à le mépriser, c'étoit même ce qui devoit contribuer à leur faire découvrir ce qu'il y avoit de caché en lui; puisqu'une si grande sagesse & une puissance si admirable ne pouvoient être que l'effet de l'Esprit de Dieu, qui agissoit en celui dans lequel toute la plénitude de la divinité habitoit corporellement, selon l'expression de saint Paul. Mais l'envie les aveugloit; & au lieu de juger de lui par sa doctrine toute céleste & par ses miracles, ils jugeoient plutôt & de ses miracles & de sa doctrine par ce qu'il avoit de commun dans son extérieur avec tous les autres hommes. N'est-ce pas-là, disoient-ils, le fils de ce charpentier? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie; & ses frères, Jacques, Joseph, Simon & Jude? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous? Ainsi la foi leur manquoit, puisqu'ils regardoient JESUS seulement des yeux charnels, & qu'accoutumés à voir parmi eux ses proches, & qui sont appelés *ses frères*, quoiqu'ils ne fussent que ses cousins, ils ne pouvoient s'élever jusqu'à la divinité unie personnellement en lui. Que de jugemens faux se font aussi tous les jours contre les vrais serviteurs de cet Homme-Dieu! Et qu'il est rare de ne se laisser point aller aux préjugés que forment en nous les différentes passions, contre ceux qu'un extérieur négligé nous rend souvent méprisables! Les Nazaréens auroient révééré la personne du Sauveur s'il n'eût pas été environné de cette foiblesse apparente qui accompagnoit une chair mortelle. Et l'on peut bien dire aussi, qu'on honoroit la vertu de plusieurs de ses serviteurs, si elle n'étoit comme enveloppée sous les voiles de plusieurs foiblesse, qui deviennent un sujet de scandale à ceux qui ne jugent pas des choses par la lumière de la foi.

Le Fils de Dieu répondit aux Nazaréens: *Qu'un Prophète n'est sans honneur que dans son pays, & dans sa maison.* C'étoit un proverbe très-commun parmi les Juifs, qui marquoit qu'il arrive

Chrysoft.
in Matt.
hom. 49.

Coloss. 1.
9.

Hilar. in
Matth.
cap. 14.

Grotius.

rarement que l'on ait beaucoup d'estime pour ceux que l'on a connu dès leur bas âge. Et c'est en effet, dit saint Jérôme, une chose presque naturelle, que les citoyens ayent quelque sorte de jalousie contre leurs citoyens. Car ils ne considèrent pas tant les œuvres présentes d'une personne, qu'ils se souviennent des faiblesses de son enfance, comme s'ils n'avoient pas passé eux-mêmes par tous les âges différens, avant que d'être arrivés à l'âge parfait. Il est vrai qu'il n'y eut rien que de pa fait dans l'enfance de J. C. puisqu'il étoit la sagesse même. Mais comme il cachoit sa divinité sous les voiles de sa sainte humanité, ceux qui n'avoient que des yeux charnels ne découvroient point cette divine sagesse à travers des voiles d'un extérieur semblable à celui des autres hommes. Hier. in hunc loc.

Enfin l'incrédulité des habitans de Nazareth fut cause qu'il ne fit pas dans leur ville beaucoup de miracles. Ce n'étoit pas, selon la remarque du même Père, qu'il n'y en pût faire malgré leur incrédulité : mais c'étoit pour les épargner qu'il en fit peu, de peur que s'il en eût fait un plus grand nombre parmi des personnes si incrédules, ce ne leur fût un sujet de plus grande condamnation : *Ne multas faciens virtutes, cives incredulos condemnaret.* Chrysoft. ut supra. Quelqu'un néanmoins pourroit dire, que leur incrédulité même sembloit devoir engager le Fils de Dieu à faire éclater davantage sa toute-puissance. Car puisque l'on voit ailleurs qu'on l'admiroit à cause de ses miracles, pourquoi en faisoit-il moins dans son pays, où l'on n'avoit pas assez de considération pour sa personne? Saint Chrysostôme répond à cela, que c'étoit parce qu'il ne cherchoit pas sa propre gloire dans ses œuvres miraculeuses, mais l'avantage des hommes. Comme donc ces peuples étoient insensibles à ses miracles, il s'abstient d'en faire, ne voulant pas qu'ils servissent à augmenter leur châtement. Mais J. C. ne pouvoit-il pas leur donner la foi qui leur étoit nécessaire, lui à qui les Apôtres demandèrent qu'il leur augmentât la foi, & à qui le père de cet enfant lunatique demande encore qu'il l'aidât dans son incrédulité? Luc. 17. Marc. 9. 23. Oui sans doute, il le pouvoit; mais il ne nous est pas permis de lui demander pourquoi il ne le fit pas. C'est à nous à adorer avec saint Paul, la profondeur de ses jugemens, & à reconnoître en même-temps que l'incrédulité de l'homme ne peut être attribuée qu'à la corruption de sa volonté, & à l'obscurcissement de son esprit, tout plongé dans l'illusion & dans le mensonge.

C H A P I T R E X I V .

Prison & mort de saint Jean-Baptiste. Multiplication des cinq pains. Jesus & S. Pierre marchent sur les eaux. Vertu du yêtement de Jesus-Christ.

Marc. 6. 14. Luc. 9. 7. 1. **E**N ce temps-là Hérode le Tétrarque * apprit ce qui se publioit de Jesus.

2. & il dit à ses officiers : C'est Jean-Baptiste qui est ressuscité d'entre les morts ; & c'est pour cela qu'il se fait par lui des miracles.

Marc. 6. 7. Luc. 3. 19. 3. Car Hérode ayant fait prendre Jean, l'avoit fait lier & mettre en prison, à cause d'Hérodiade femme de son frère * ;

4. parce que Jean lui disoit : Il ne vous est point permis d'avoir cette femme.

Infrà 21. 26. 5. Hérode vouloit donc le faire mourir ; mais il appréhendoit le peuple : parce que Jean en étoit regardé comme un Prophète.

6. Mais comme Hérode célébroit le jour de sa naissance, la fille d'Hérodiade dansa devant tous les conviés, & elle plut de telle sorte à Hérode,

7. qu'il lui promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle lui demanderoit.

8. Elle ayant été instruite auparavant par sa mère, lui dit : Donnez-moi présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

9. Le Roi ressentit de la tristesse de cette demande : néanmoins à cause du serment qu'il avoit fait, & de

1. **I**N illo tempore audit Herodes Tetrarcha famam Jesu,

2. & ait pueris suis : Hic est Joannes Baptista, ipse surrexit à mortuis, & idè virtutes operantur in eo.

3. Herodes enim tenuit Joannem, & alligavit eum : & posuit in carcerem propter Herodiadem uxorem fratris sui ;

4. dicebat enim illi Joannes : Non licet tibi habere eam.

5. Et volens illum occidere, timuit populum, quia sicut Prophetam eum habebant.

6. Die autem natalis Herodis saltavit filia Herodiadis in medio, & placuit Herodi,

7. unde cum juramento pollicitus est ei dare quodcumque postulasset ab eo.

8. At illa præmonita à matre sua : Da mihi, inquit, hic in disco caput Joannis Baptistæ.

9. Et contristatus est rex : propter juramentum autem, & eos qui pariter recum-

* 1. *lett.* entendit la réputation de Jesus. = * 3. *grec.* Philippe,

bebant , jussit dari.

10. Misitque & decollavit Joannem in carcere.

11. Et allatum est caput ejus in disco , & datum est puellæ , & attulit matri suæ.

12. Et accedentes discipuli ejus tulerunt corpus ejus , & sepelierunt illud ; & venientes nuntiaverunt Jesu.

13. Quod cum audisset Jesus , secessit inde in navicula , in locum desertum seorsum : & cum audissent turbæ , secutæ sunt eum pedestres de civitatibus.

14. Et exiens vidit turbam multam , & misertus est eis , & curavit languidos eorum.

15. Vespere autem facto , accesserunt ad eum discipuli ejus , dicentes : Desertus est locus , & hora jam præterit : dimitte turbas , ut euntes in castella emant sibi escas.

16. Jesus autem dixit eis : Non habent necesse ire ; date illis vos manducare.

17. Responderunt ei : Non habemus hic nisi quinque panes , & duos pisces.

18. Qui ait eis ; Afferte mihi illos huc.

19. Et cum jussisset turbam discumbere super fœnum , acceptis quinque panibus , & duobus piscibus , aspiciens in cœlum

ceux qui étoient à table avec lui , il commanda qu'on la lui donnât.

10. Il envoya en même-temps couper la tête à Jean dans la prison.

11. Et sa tête fut apportée dans un bassin , & donnée à cette fille , qui la porta à sa mère.

12. Après cela ses disciples vinrent prendre son corps , & l'ensevelirent , & ils l'allèrent dire à Jesus.

13. Jesus ayant donc appris ce *Marc. 6* qu'Hérode disoit de lui , il partit de là ^{31.} dans une barque , pour se retirer à ^{Luc. 9.} l'écart dans un lieu désert : & le ^{10.} peuple qui le fut le suivit à pied de *Joan. 6. 1.* diverses villes.

14. Lorsqu'il sortoit * , ayant vu une grande multitude de personnes , il en eut compassion , & il guérit leurs malades.

15. Le soir étant venu , ses disciples lui vinrent dire : Ce lieu-ci est *Marc. 6:* désert , & * il est déjà bien tard , ^{35.} renvoyez le peuple , afin qu'ils s'en aillent dans les villages acheter de quoi manger.

16. Mais Jesus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent ; donnez-leur vous-mêmes à manger.

17. Ils lui répondirent : Nous n'avons ici que cinq pains & deux poissons. *Joan. 6. 9*

18. Apportez-les moi ici , leur dit-il.

19. Et après avoir commandé au peuple de s'asseoir sur l'herbe , il prit les cinq pains & les deux poissons : & levant les yeux au ciel , il les bé-

v. 14. expl. de la barque. *Marc. 6. 32. 33. 34.* = v. 15. *lett.* l'heure est déjà passée.

nit ; puis rompant les pains il les donna à ses disciples , & les disciples au peuple.

20. Ils en mangèrent tous , & furent rassasiés ; & on emporta douze paniers pleins des morceaux qui étoient restés.

21. Or ceux qui mangèrent étoient au nombre de * cinq mille hommes , sans compter les femmes & les petits enfans.

Marc. 6. 22. Aussitôt Jesus obligea * ses
45. disciples de monter dans la barque , & de passer à l'autre bord avant lui, pendant qu'il renvoyeroit le peuple.

Joan. 6. 23. Après l'avoir renvoyé, il
15. monta seul sur une montagne pour
Marc. 6. prier ; & le soir étant venu, il se
46. trouva seul en ce lieu-là.

24. Cependant la barque étoit fort battue des flots au milieu de la mer , parce que le vent étoit contraire.

25. Mais à la quatrième veille de la nuit , Jesus vint à eux marchant sur la mer.

26. Lorsqu'ils le virent marcher *ainsi* sur la mer , ils furent troublés , & ils disoient : C'est un fantôme ; & ils s'écrièrent de frayeur.

27. Aussitôt Jesus leur parla , & leur dit : * Rassurez-vous , c'est moi , ne craignez point.

28. Pierre lui répondit : Seigneur, si c'est vous , commandez que j'aille à vous *en marchant* sur les eaux.

29. Jesus lui dit : Venez. Et Pierre descendant de la barque marchoit

benedixit , & fregit , & dedit discipulis panes , discipuli autem turbis.

20. Et manducaverunt omnes , & saturati sunt : & tulerunt reliquias , duodecim cophinos fragmentorum plenos.

21. Manducantium autem fuit numerus quinque millia virorum , exceptis mulieribus & parvulis.

22. Et statim compulit Jesus discipulos ascendere in naviculam , & præcedere eum trans fretum , donec dimitteret turbas.

23. Et dimissâ turbâ , ascendit in montem solus orare ; vespere autem facto solus erat ibi.

24. Navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus , erat enim contrarius ventus.

25. Quartâ autem vigiliâ noctis , venit ad eos ambulans super mare.

26. Et videntes eum super mare ambulantem , turbati sunt , dicentes : Quia phantasma est ; & præ timore clamaverunt.

27. Statimque Jesus locutus est eis , dicens : Habete fiduciam ; ego sum ; nolite timere.

28. Respondens autem Petrus dixit : Domine , si tu es , jube me ad te venire super aquas.

29. At ipse ait : Veni. Et descendens Petrus de navi-

ψ. 21. grec. environ. = ✠. 22. autr. força. = ψ. 27. lett. Ayez confiance.

cula ; ambulabat super aquam ut veniret ad Jesum. sur l'eau pour aller trouver Jesus.

30. Videns verò ventum validum , timuit ; & cùm cœpisset mergi , clamavit dicens : Domine , salvum me fac.

30. Mais voyant un grand vent il eut peur ; & il commençoit à enfoncer , lorsqu'il s'écria : Seigneur , sauvez-moi.

31. Et continuò Jesus extendens manum apprehendit eum , & ait illi : Modicæ fidei , quare dubitasti ?

31. Aussitôt Jesus lui tendant la main , le prit , & lui dit : Homme de peu de foi , pourquoi avez-vous douté ?

32. Et cùm ascendissent in naviculam , cessavit ventus.

32. Et étant monté dans la barque , le vent cessa.

33. Qui autem in navicula erant , venerunt , & adoraverunt eum , dicentes : Verè Filius Dei es.

33. Alors ceux qui étoient dans cette barque s'approchant de lui , l'adorèrent , en lui disant : Vous êtes vraiment Fils de Dieu.

34. Et cùm transfretassent , venerunt in terram Genesar.

34. Ayant passé l'eau , ils vinrent au territoire de * Gènesar. *Marc. 6: 53.*

35. Et cùm cognovissent eum viri loci illius , miserunt in universam regionem illam , & obtulerunt ei omnes malè habentes ;

35. Les hommes de ce lieu-là l'ayant connu , ils envoyèrent dans tout le pays d'alentour , & lui présentèrent tous les malades ;

36. & rogabant eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent : & quicumque tetigerunt , salvi facti sunt.

36. le priant qu'il leur permit seulement de toucher la frange qui étoit au bas de son vêtement ; & tous ceux qui la touchèrent furent guéris.

* 34. grec. Gènesareth.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 13. **E**N ce temps-là , Hérode le Tétrarque apprit ce qui se publioit de JESUS ; & il dit à ses officiers : C'est Jean-Baptiste qui est ressuscité d'entre les morts ; & c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles. Car Hérode ayant fait prendre Jean , l'avoit fait lier & mettre en prison , à cause d'Hérodiane femme de son frère , &c.

Hérode , dont il est parlé ici , étoit fils du grand Hérode , & surnommé Antipas. Saint Matthieu l'appelle le Tétrarque ; & ce mot signifioit originairement Gouverneur ou Prince de la qua-

trième partie du royaume ; mais dans la suite il se prenoit en général pour un Gouverneur ou pour un Prince d'une dignité inférieure à celle de Roi. Or celui dont nous parlons étoit Tétrarque de la Galilée , selon saint Luc. On s'étonnera peut-être de ce que ce Prince connut si tard , c'est-à-dire , après la mort de saint Jean , les grands miracles de J. C. puisqu'ils étoient si publics , & que les peuples couroient en foule après lui pour l'entendre , & pour être guéris de leurs maladies. Mais on peut en rapporter plusieurs raisons. L'une est , que du moment qu'il résolut , contre toute sorte de justice , d'épouser Hérodiade femme de son frère , il se trouva embarrassé dans une grande guerre avec le Roi Aretas , dont il avoit épousé d'abord la fille ; parce qu'elle se réfugia chez son père pour lui demander vengeance d'un si grand outrage. La seconde fut , qu'avant la mort de saint Jean il avoit été obligé de faire un voyage à Rome. Et saint Chrysostôme en a marqué une troisième , qui étoit l'indifférence des Princes & des Grands du monde. Car comme , dit-il , ils sont tout remplis du faste de leur grandeur , ils se mettent ordinairement fort peu en peine de toutes ces choses qui ne les regardent point ; & qui ne peuvent servir à l'accroissement de leur propre gloire.

Hérode apprit donc enfin ce qu'on publioit de J. C. & la grande idée qu'il avoit conçue de la sainteté de Jean-Baptiste , avant qu'il l'eût fait mourir injustement & pour plaire seulement à Hérodiade , lui fit croire qu'il falloit que Dieu l'eût ressuscité. Il s'imagina que c'étoit lui qui par le mérite même de son martyre , & par sa résurrection étoit devenu encore plus puissant qu'il n'avoit été , & qu'il faisoit alors tant de prodiges à la vue des peuples. Car la résurrection des morts étoit une vérité connue des Juifs , quoique d'une manière imparfaite. Et il est marqué formellement des Sadducéens : Qu'ils nioient la résurrection comme une chose qui les distinguoit des autres Juifs. Encore donc que ce Prince se trompât , il paroît , dit S. Chrysostôme , que la crainte qu'il avoit d'un si grand homme , lui fit dire que c'étoit lui-même qui étoit ressuscité ; tant la piété imprime de vénération & de frayeur aux plus scélérats. Et l'Évangéliste prenant occasion de ce que ce Prince attribuoit à saint Jean ressuscité les miracles de J. C. rapporte la mort du saint Précurseur , & la cause pour laquelle il étoit mort.

Il dit qu'Hérode fit prendre & mettre en prison saint Jean , parce qu'il lui avoit dit , Qu'il ne lui étoit pas permis d'avoir la femme de Philippe son frère , nommé Hérode par Joseph , & né

Luc. 3. 1.

Joseph.
Antiquit.
L. 18. c. 7.

Chrysost.
in Matt.
hom. 49.

Marc. 6.
20.

Marc. 12.
18.

Joseph. ib.
ut supra.

de Marianne, fille de Simon Grand-Pontife & par conséquent différent de Philippe le Tétrarque, né d'une Cléopâtre de Jérusalem. Jean-Baptiste, qui étoit venu, dit saint Jérôme, tout rempli de l'esprit & de la vertu d'Elie, reprit Hérode avec la même autorité que ce Prophète avoit repris autrefois Achab & Jézabel. Et il lui fit voir très-fortement que son mariage étoit illicite & incestueux; tant parce qu'Hérode avoit enlevé la femme de son frère de son vivant, que parce qu'elle avoit eu des enfans de lui; ce qui seul, quand même il eût été mort, auroit rendu ce mariage criminel, selon les lois mêmes que l'on observoit alors parmi les Juifs. Il aima mieux, dit saint Jérôme, se mettre en danger de perdre la vie en disant la vérité à un Prince, que de se rendre prévaricateur des ordres de Dieu en le flattant : *Malens periclitari apud Regem, quàm propter adulationem esse immemor præceptor Dei.* Il est marqué en ce lieu qu'Hérode vouloit le tuer, & qu'il en fut empêché par la crainte qu'il avoit du peuple, qui le regardoit comme un Prophète. Mais il est dit dans saint Marc, Que c'étoit Hérodiade qui vouloit faire mourir S. Jean; & qu'elle ne le pouvoit, parce qu'Hérode sachant que c'étoit un homme juste & saint, témoignoit avoir du respect pour lui, faisoit même beaucoup de choses selon ses avis, & étoit bien aise de l'entendre. Cette contrariété apparente se peut accorder, si l'on considère que selon saint Marc, Hérode avoit par lui-même de la vénération pour la personne de saint Jean, dont la sainteté forçoit en quelque façon ce Prince de le respecter; mais qu'Hérodiade cherchant toutes les occasions de perdre un Saint, qui la troubloit dans ses plaisirs criminels, sollicitoit continuellement Hérode contre ce Juste qu'elle ne pouvoit souffrir. Ainsi ce Prince entrant quelquefois dans la passion pleine de fureur de cette femme qui l'obsédoit, vouloit par une cruelle complaisance, faire mourir celui qu'elle haïssoit: mais en même-temps la crainte du peuple l'arrêtoit. Enfin ce qui l'engagea à ôter la vie à un si grand homme, parut la chose du monde la plus indigne d'un Prince.

C'étoit un usage commun parmi les Princes payens, qu'envi-
sageant seulement les biens de la vie présente, ils célébroient
avec de grandes réjouissances le jour qu'ils étoient venus au
monde. Et saint Jérôme blâme beaucoup un Roi Juif d'avoir
imité en cela les Rois idolâtres. Aussi ce fut cette occasion qui
donna lieu à la mort du plus saint homme qui fût alors, & du
Précurseur de J. C. La fille d'Hérodiade, c'est-à-dire, celle qui
lui étoit née de Philippe son véritable mari, ayant dansé devant

Hier. in
hunc loc.
Luc. 1.
17.

Chrysoft.
ut supra.

Hier. in
hunc loc.

Marc. 6.
17. 20.

Hieron.
in hunc
locum.

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 47.*

Hérode & tous les conviés, *lui plut si fort, qu'il lui promit même avec serment de lui donner tout ce qu'elle lui demanderoit.* Hérodiade qui craignoit, selon saint Jérôme, qu'Hérode ne se repentit enfin de son crime, & ne la répudiât en rompant un mariage si honteux, regarda cette occasion comme unique pour son dessein; & foulant aux pieds toutes les lois de la justice, de l'humanité & de la bienséance, elle ordonna à sa fille au milieu d'une réjouissance publique, destinée plutôt à la délivrance, qu'à la mort des prisonniers, de demander dans l'instant la tête de Jean-Baptiste comme une digne récompense, dit saint Jérôme, d'une danse si indigne : *Digno operi saltationis, dignum sanguinis premium.* O festin diabolique, s'écrie saint Chrysostôme ! ô spectacle digne de satan ! ô danse abominable ! ô récompense encore plus abominable ! Hérode connut aussitôt dans quel excès la passion l'avoit engagé ; & il *ressentit de la tristesse*, dit l'Évangile, d'une demande si imprévue ; car il avoit par lui-même, comme on l'a dit, de la vénération pour saint Jean ; il craignoit d'ailleurs quelque émotion populaire ; enfin l'occasion même d'une réjouissance publique lui parut entièrement disproportionnée à cette cruelle exécution. En effet, il ne paroît guère vraisemblable que ce Prince n'ait pas été vraiment triste, mais seulement en apparence, comme le croit un Ancien. Cependant la honte d'avoir fait un tel serment, & en présence de toutes les personnes de sa Cour, & de passer publiquement pour un parjure, l'emporte au-dessus de la justice & du témoignage de sa conscience ; & il aima mieux violer toutes les lois, que de manquer à une parole si légèrement donnée, & encore plus indignement accomplie. Il envoya donc couper la tête à celui qui en lui disant la vérité, n'avoit eu dessein que de procurer son salut. Malheureux Prince, s'écrie encore saint Chrysostôme, que ne craigniez-vous plutôt ce qui étoit plus à craindre ! Si vous appréhendez d'avoir ces personnes pour témoins de votre parjure, n'avez-vous pas dû appréhender davantage de les avoir pour témoins d'un meurtre si exécrationnable ? C'étoit pour Hérode le sujet de la dernière confusion, de s'être livré à la phrénésie de la passion qui le possédoit, jusqu'à s'engager à donner la moitié de son royaume pour une danse. Il n'a point d'horreur de rendre maîtresse de ses actions une fille furieuse, enivrée de passion, & capable des plus grands emportemens. Il confirme par un serment une promesse si extravagante ; & il accomplit enfin ce serment impie par un meurtre beaucoup plus impie. Ce fut le démon qui fit danser cette fille avec cet agrément

diabolique , qui excita dans le cœur d'Hérode un transport de joie à la vue de cette danse ; & qui ayant inspiré à la fille par l'organe de sa mère ce qu'elle devoit demander , engagea le Prince en même-temps à lui accorder ce qu'elle lui demandoit. Tant d'excès joints ensemble sont capables d'étonner l'esprit le plus endurci ; mais au moins ils doivent servir à donner la dernière horreur de ce qui en fut la cause. Aussi saint Jean Chrysostôme regardoit avec le dernier étonnement l'insolence d'une fille , qui sans rendre aucune raison de sa demande si barbare , veut qu'on lui apporte , sans différer , dans un plat comme un morceau de viande qu'on serviroit sur une table , la tête de Jean-Baptiste ; c'est-à-dire , de celui dont les Juifs s'étoient empressés de recevoir le Baptême , de cet homme que tout le peuple révéroit comme un Prophète. Elle veut sa tête ; mais elle la veut lorsque sa bouche sera muette. Dieu voit cela , dit ce grand Saint , & il le souffre. Il ne lance point ses foudres pour réduire en cendres ce front si insolent , & cette langue homicide. Mais s'il arrête sa justice , c'est pour préparer à son Précurseur une plus riche couronne , & pour donner à tous ceux qui le suivroient une plus grande consolation dans leurs souffrances.

Salomé fille d'Hérodiade , ayant reçu & donné la tête de S. Jean-Baptiste à sa mère , cette furieuse lui perça la langue , selon saint Jérôme , avec son aiguille de tête , comme si elle eût voulu insulter à cette langue qui avoit osé lui dire la vérité.

Que si la mort de saint Jean , accompagnée de toutes ces circonstances , a été de la part d'Hérode , d'Hérodiade & de sa fille , un crime énorme qui a fait horreur à tous les siècles suivans ; on ne peut assez admirer avec saint Jean Chrysostôme , la simplicité avec laquelle l'Évangile en parle. Et peut-être que le Saint-Esprit a voulu nous marquer par là qu'il se passe tous les jours beaucoup d'autres choses qui n'étonnent pas tant les sens des hommes , mais qui ne laissent pas de frapper d'horreur tous les Anges & toutes les âmes justes. Car en effet , il y a encore aujourd'hui , dit ce grand Saint , bien de ces festins homicides. On n'y tue pas le saint Précurseur , mais les membres de J. C. & d'une manière d'autant plus cruelle , qu'elle est plus spirituelle. On n'y présente pas une tête dans un plat pour prix d'une danse ; mais on y répand le sang des conviés. Et lorsqu'on les rend esclaves des plaisirs brutaux , on les tue véritablement , non en retranchant leur tête de leur corps , mais en séparant leur âme de J. C. & en faisant des membres de J. C. les membres d'une femme prostituée , selon que parle saint Paul. Si la fille d'Héro-

Hieron:
in Rufin.
lib. 3. sub
fin. pag.
798. nov.
edit. tom.
4. part. 2.
p. 471.
Chrysoft.
in Matt.
ham. 49.

1. Cor. 6.
15.

diade ne se rencontre pas là , le démon s'y trouve. Et comme il étoit lui-même l'auteur de la danse de cette fille , il l'est encore de celle qu'on fait devant vous , & il remporte pour le prix de cette danse , la mort des ames qu'il a rendu ses esclaves.

Joseph. Antiq. l. 18. c. 7.

Theodor. hist. l. 3. cap. 7.

Chrysoft. in Matt. hom. 31. p. 360. 361. Item homil. 50.

Après que saint Jean eut perdu la vie pour la vérité & la chasteté à Macheronte où il étoit en prison , selon Joseph , ses disciples qui avoient un libre accès dans sa prison , vinrent enlever son corps & l'ensevelirent , selon quelques-uns , à Sébaste capitale de Samarie , quoique d'autres ayent peine à le croire , à cause de la grande opposition qui étoit entre les Samaritains & les Juifs. Ce qu'il y a de constant , c'est que son corps fut trouvé effectivement à Sébaste sous l'empire de Julien l'Apostat , & brûlé par les impies. Les disciples de saint Jean , qui avoient toujours conservé une secrète jalousie contre J. C. à cause de leur trop grand attachement à leur maître , le vinrent enfin trouver. Comme ils avoient , dit saint Chrysostôme , été déjà humiliés par la prison de saint Jean , sa mort leur fit perdre tout leur soutien , ils commencèrent à s'unir à J. C. Ils se réfugient donc vers lui , & lui annoncent la nouvelle de la mort sanglante de celui qu'ils avoient suivi jusqu'alors.

¶. 13. jusqu'au 23. *JESUS* ayant donc appris ce qu'Hérode disoit de lui , il partit de là dans une barque , pour se retirer à l'écart dans un lieu désert : & le peuple qui le sut , le suivit à pied de diverses villes. Lorsqu'il sortoit , ayant vu une grande multitude de personnes , il en eut compassion , & il guérit leurs malades. Le soir étant venu , ses disciples lui vinrent dire : Ce lieu-ci est désert , & il est déjà bien tard : renvoyez le peuple , &c.

Hieron. in hunc locum. August. de const. Evangel. l. 2. c. 45. n. 93. Maldon.

Les Interprètes expliquent différemment ce qui est dit , que *JESUS* ayant appris ceci , il partit de là. Les uns croient que ce qu'il apprit , doit se rapporter à la mort de saint Jean-Baptiste , dont il est parlé immédiatement auparavant. C'est le sentiment de saint Jérôme , & même de saint Augustin , qui a regardé le miracle des cinq pains dont on va parler , comme arrivé aussitôt après la mort de saint Jean. En effet , l'Evangeliste lie tellement ce qu'il a dit des disciples de ce Saint , qui vinrent apprendre la mort de leur maître à J. C. avec ce qu'il dit ensuite de la retraite du Sauveur , qu'il semble favoriser tout-à-fait ce sentiment : *Et venientes nuntiaverunt Jesu. Quod cum audisset Jesus , secessit inde* &c. Cependant il ne faut pas oublier , que la mort du saint Précurseur n'est rapportée en ce lieu , que comme en passant , & seulement à l'occasion de ce qui a été dit : *Qu'Hérode apprit ce qu'on publioit de JESUS , & témoigna qu'il falloit que*

Et fit Jean-Baptiste qui étoit ressuscité d'entre les morts. Ainsi ce que J. C. apprit alors, & qui l'obligea de se retirer, peut fort bien s'entendre de ce qu'Hérode disoit de lui, lorsqu'il le prenoit pour Jean-Baptiste. C'est le sentiment d'un des habiles Interprètes de la lettre de l'Écriture, & de quelques autres.

J. C. se retire donc, soit parce qu'il vouloit éviter Hérode, son heure n'étant pas encore venue, ainsi qu'il est dit en une autre occasion; soit parce que ses Apôtres étant survenus dans ce temps même, après avoir fait beaucoup de miracles, comme il est marqué ailleurs, il voulut les retirer pour quelque temps du tumulte de tout ce peuple, pour leur donner le moyen de se reposer, & de se recueillir quelque peu. Mais tous ces peuples ayant vu qu'il s'embarquoit avec ses Apôtres, pour aller en un lieu désert vers Bethsaïde, selon qu'il est dit ailleurs, ils le suivirent à pied, avec beaucoup d'autres, qui se joignirent à eux de diverses villes, & ils arrivèrent, selon saint Marc, avant lui au lieu même où il alloit. Ce fut donc lorsqu'il sortit de la barque, qu'il vit cette multitude de personnes qui l'attendoient, & qu'étant touché de compassion, il guérit tous leurs malades. Quelque attache que ce peuple témoignât pour suivre le Fils de Dieu, ce qu'il fait pour eux va beaucoup au-delà de ce qu'ils faisoient eux-mêmes. Aussi, dit saint Chrysostôme, l'Évangéliste témoigne que la première cause de toutes ses guérisons miraculeuses, fut sa charité compatissante envers eux: *Misertus est eis, & curavit languidos eorum.* Il ne leur demande point avant que de les guérir, s'ils croient; parce que leur foi se faisoit assez connoître, lorsqu'abandonnant les villes pour le suivre dans le désert, ils oublioient même en quelque sorte la faim qu'ils souffroient, pour ne se pas séparer de lui. J. C. sortant au-devant du peuple, marquoit d'une manière figurée, selon saint Jérôme, que le peuple avoit la volonté d'aller à lui, mais qu'il n'avoit point la force d'y arriver. *Egressus Jesus, significat, quod turbæ habuerint quidem eundi voluntatem, sed vires perveniendi non habuerint.* Et il ajoute que la compassion dont il fut touché, & qui le porta à guérir leurs maladies, figuroit aussi la foi pleine qu'il inspire par un effet de sa miséricorde, afin qu'elle soit récompensée.

Cependant quoique J. C. eût résolu de nourrir ce peuple dans l'extrémité où la faim le réduisoit, il ne le fait pas de lui-même: il attend qu'on lui en parle & qu'on l'en prie; & il garde la coutume qu'il observoit en toutes rencontres, de ne point faire de miracles sans qu'il s'y vît engagé. Il y a même apparence,

qu'après qu'au sortir de la barque il eut guéri ceux d'entre le
 Joann. 6. peuple qui étoient malades, & les eut instruits, *il monta,*
 2. 3. *comme il est marqué dans saint Jean, sur une montagne, & s'y*
assit avec ses disciples pour les faire reposer pendant quelque
 Marc. 6. *temps. Mais enfin le jour étant déjà fort avancé, comme dit saint*
 35. *Marc, & le soir venu, selon l'expression de saint Matthieu, ses*
disciples, qui s'étoient peut-être un peu éloignés de lui, s'en
approchèrent pour lui dire, Que comme il étoit déjà bien tard,
il falloit renvoyer ce peuple, afin qu'il allât chercher dans les villages
voisins de quoi manger. On ne peut assez admirer avec saint
Chrysostôme, l'imperfection & le peu de foi de ces disciples.
 Ils venoient de voir un moment auparavant toutes sortes de
 malades guéris miraculeusement; & sans faire la moindre ré-
 flexion à la puissance toute divine de leur maître, ils ne songent
 point que celui qui guériffoit si facilement les maladies les plus
 incurables, pouvoit encore plus aisément les nourrir. Mais il
 falloit que leur peu de foi fût une occasion à J. C. de faire ce
 grand miracle de la multiplication si prodigieuse de cinq pains; &
 que leur infidélité même donnât lieu à ce qui devoit servir ensuite
 pour l'affermissement de la foi de toute l'Eglise. Ainsi quand le
 Fils de Dieu leur répond; Que ce peuple *n'avoit pas besoin*
d'aller chercher à manger, & qu'ils lui en donnassent eux-mêmes;
 il leur reproche d'une manière assez sensible leur peu de foi:
 Marc. 17. *car comme il leur dit ailleurs, s'ils avoient eu de la foi comme un*
 19. *grain de senevé, rien ne leur auroit été impossible, & nulle monta-*
gne, c'est-à-dire, nul obstacle ne se feroit opposé à leur volonté.
Ce lieu étoit donc désert, comme ils le firent remarquer à J. C.
 Mais celui, dit saint Chrysostôme, qui nourrit toute la terre
 étoit présent. Et si l'heure étoit déjà passée, selon l'expression
 littérale du texte, *Hora jam prateriit;* celui à qui ils parloient
 n'étoit sujet ni aux heures, ni au temps.

Après qu'il leur a fait reconnoître leur indigence par la déclara-
 tion qu'ils lui font, de *n'avoir en tout que cinq pains & deux pois-*
sons, il prend en ses mains ce peu de poissons & de pains; &
levant les yeux au ciel, il les bénit, & les rompt, pour les faire dis-
tribuer par ses disciples à tous ces peuples qu'il avoit fait seoir sur
l'herbe. Pourquoi, dit saint Chrysostôme, leve-t-il les yeux au
 ciel en donnant sa bénédiction à ces pains? C'est qu'il étoit né-
 cessaire que l'on crût de J. C. qu'il étoit & envoyé de son Père,
 & égal à Dieu. Les marques qui prouvoient l'une & l'autre de ces
 vérités, sembloient se combattre. Car il montrait qu'il étoit égal
 à Dieu son Père, en faisant tout avec une autorité toute-puissante.

Et pour persuader aux hommes que c'étoit son Père qui l'avoit envoyé, il lui rapportoit avec une profonde humilité toute la gloire de ses actions, & l'invoquoit avant que de faire des miracles. C'est pour cela que tantôt il agit avec autorité, & que tantôt il prie avant que d'agir, voulant par ces deux sortes de conduites, faire connoître le mystère de son Incarnation, & l'union si admirable de l'homme avec Dieu en son unique personne.

Il ne créa point de nouveaux pains pour nourrir cette grande multitude de peuple. Et ce n'est pas, dit saint Chrysostôme, une chose moins admirable, de multiplier d'une manière si prodigieuse cinq pains & peu de poissons, que d'avoir fait autrefois sortir tant de fruits du sein de la terre, & d'avoir tiré tant de poissons du sein des eaux. Il retrace aux yeux des Juifs le miracle qui avoit paru si étonnant aux yeux de leurs pères, lorsqu'ils disoient : *Pourra-t-il nous donner du pain, & nous préparer une nourriture dans le désert ?* Et c'est pour cela qu'il les avoit attirés insensiblement dans ce lieu désert, afin que cette multiplication de pains parut moins suspecte, tant à cause du lieu où il se trouvoit alors, que de l'heure même où il fit ce grand miracle, selon que le S. Évangéliste a eu soin de le marquer exactement. Saint Hilaire doute si ce fut au lieu où ces pains furent servis, ou dans les mains de ceux qui les prirent, ou dans la bouche des personnes qui les mangeoient, qu'il s'en fit une multiplication si miraculeuse. Mais saint Chrysostôme a cru que ces pains se multiplièrent entre les mains des Apôtres. Et l'on ne doit plus, dit saint Hilaire, s'étonner que les fontaines coulent avec abondance, que les ceps de vignes soient chargés de grappes, que le vin sorte de ces grappes de raisin, & que toutes les richesses de la terre se produisent tous les ans d'une manière si admirable. Le miracle de l'accroissement prodigieux des cinq pains fait connoître la toute-puissance de l'Auteur divin de la nature. Une vertu invisible est la cause de cette production visible. Et c'est le Seigneur & le maître des secrets célestes, qui produit par une opération secrète ce prodige si surprenant : *Agitur enim in opere visibili invisibilis molitio, & arcanorum caelestium Dominus arcanorum negotii praesentis operatur.*

J. C. commande au peuple de s'asseoir sur l'herbe, pour leur inspirer un mépris de toutes les choses de la terre ; ou pour leur apprendre à fouler aux pieds toutes les voluptés du siècle, & leur propre chair, que l'Écriture nomme ailleurs, de l'herbe : *Et omnis gloria ejus tanquam flos fani ; exaruit fanum, & flos ejus decidit.* Les peuples ayant mangé tous, comme il est dit, de ces pains multipliés, ils furent rassasiés : ce qui étoit une figure admirable

*Pf. 77
19.*

*Hilarius
in Matt.
can. 14.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 50.*

*Chrysoft.
ut supr.
Hier. in
hunc loc.*

*1. Petri
1. 24.*

Joan. 6. du pain de Dieu, qui est descendu du ciel, & qui donne la vie au monde, comme J. C. dit en parlant de sa propre chair. Car tous doivent manger la chair du Fils de l'homme; puisque si on ne la mange, il assure que l'on n'aura point la vie en soi. Et tous sont rassasiés en la mangeant, puisqu'il dit encore: Qu'il est le pain de vie, & que celui qui vient à lui n'aura point de faim. Aussi lorsque J. C. eut fait ce miracle de la multiplication des pains, & qu'il se fut retiré, les peuples qui le cherchoient l'ayant trouvé, il leur dit: *1b. v. 26.* Qu'ils le cherchoient, parce qu'il leur avoit donné du pain à manger, & qu'ils avoient été rassasiés: mais qu'ils devoient travailler, afin d'avoir la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, que le Fils de l'homme leur donneroit. Ainsi en les nourrissant, selon la chair, il les engageoit à élever leur esprit jusqu'au pain céleste dont il parle ensuite, & à sa chair adorable qu'il faut manger pour avoir la vie.

Que si la multiplication de ces pains communs parut étonnante, à cause de la multitude des personnes qui furent nourries; celle qui se fait tous les jours sur les autels, de cet autre pain vraiment divin, pour la nourriture des fidèles répandus dans toute la terre, & qui se fait par la vertu de la bénédiction & des paroles de J. C. dont les Prêtres sont les ministres, est encore bien plus digne de nos admirations & plus incompréhensibles. C'est sans doute principalement pour manger ce sacré pain, qu'il est nécessaire de suivre le Fils de Dieu, & de le chercher. Car ceux-là seuls qui le cherchent avec foi & qui le suivent, sont dignes de s'approcher de lui, & d'être rassasiés: *Qui venit ad me, non esuriet; & qui credit in me, non sitiet unquam.* Les hommes seuls sont comptés ici, quoique les femmes & les petits enfans eurent part aussi à la multiplication miraculeuse des cinq pains; peut être afin de nous faire voir, selon le sens figuré & spirituel, que Dieu ne compte point non plus proprement entre ceux qui se nourrissent du pain céleste, les âmes lâches & efféminées, ou qui tiennent encore de l'enfance; mais les âmes, pour le dire ainsi, viriles & courageuses, qui travaillent à s'affermir de plus en plus dans la piété, & qui se dépouillent tous les jours de l'enfance, aspirant avec le secours de Dieu, à l'état de l'homme parfait, ainsi que l'Apôtre nous y exhorte.

Chrysoft. J. C. ne borna pas le miracle de la multiplication des pains; au seul besoin de ces peuples; & il l'étendit beaucoup au-delà; puisque des morceaux qui restèrent après qu'ils eurent été rassasiés, on en remplit douze corbeilles, c'est-à-dire, autant de corbeilles qu'il avoit d'Apôtres. Et il pouvoit figurer par là la

Chrysoft.
In Matt.
hom. 50.
Joan. 6.
35.
Hieron.
in hunc
locum.

1. Cor.
13. 11.
Ephes. 4.
13.

Vertu de cette fécondité apostolique, qui devoit suffire pour la nourriture spirituelle de toute l'Eglise. Aussi saint Jérôme témoigne que chaque Apôtre remplit sa corbeille des restes du pain multiplié par le Sauveur; soit afin qu'il parût qu'ils auroient de quoi nourrir dans la suite les nations; soit afin que ces mêmes restes fussent une preuve subsistante de la vérité des pains que le Fils de Dieu avoit si miraculeusement multipliés. Judas même, selon la réflexion de saint Chrysostôme, emporta aussi sa corbeille: & quoiqu'il rendit la grâce de l'Apostolat inutile en lui, ce fut un effet de la propre corruption de son cœur.

Hier. in hunc loc.

Aussitôt après que le Fils de Dieu eut fait ce miracle, il obligea & força même, selon l'expression littérale de l'Ecriture, ses disciples de monter dans la barque qui les avoit amenés en cet endroit, & de passer à l'autre bord avant lui. Saint Jean Chrysostôme & saint Jérôme témoignent que l'Evangeliste a voulu marquer par-là la forte attache qu'ils avoient pour leur divin maître. Mais J. C. leur donnoit, aussi-bien qu'à tous les Pasteurs, cette importante leçon d'user aussi quelquefois d'une sainte violence envers leurs disciples, pour leur apprendre d'une part à ne s'attacher qu'à Dieu, & pour se donner à eux-mêmes d'autre part, le temps nécessaire pour le prier; car il est marqué ici que ses disciples étant partis, J. C. après avoir congédié le peuple, monta sur la montagne, afin de prier. Or il prioit, dit saint Jérôme, comme homme, Dieu son Père: car entre ses actions il y en a qui appartiennent à Dieu, & d'autres à l'homme, quoique cet homme & ce Dieu soient unis parfaitement dans une seule personne. Mais nous pouvons ajouter, que le Sauveur obligea aussi peut-être ses disciples de se retirer aussitôt après la multiplication miraculeuse des pains, afin de les éloigner de la vaine gloire qu'auroit peut-être excitée en eux l'admiration où fut tout ce peuple d'un si grand miracle.

ψ. 23. 24. &c. *Et le soir étant venu, il se trouva seul en ce lieu-là. Cependant la barque étoit fort battue des flots au milieu de la mer, parce que le vent étoit contraire. Mais à la quatrième veille de la nuit, JESUS vint à eux marchant sur la mer, &c.*

JESUS prioit seul sur la montagne, pour nous montrer, dit saint Chrysostôme, que la solitude & le désert sont très-propres pour la prière. La mer, dont il est parlé ici, étoit le lac de Génésareth. La barque dans laquelle étoient ses disciples, se trouva donc fort agitée par la violence des flots. Cette tempête étoit différente de celle dont on a parlé auparavant; en ce qu'ils avoient JESUS avec eux dans le vaisseau la première fois; &

Chrysost. in Matt. hom. 51.

Matth. 8.

qu'en celle-ci ils font seuls & séparés de leur maître. Ainsi voulant les accoutumer peu à peu à une plus grande constance, il s'éloigne d'eux, & il permet qu'ils se trouvent dans un grand péril au milieu des eaux, pour exercer davantage leur foi, & leur faire désirer plus ardemment son assistance. Peut-être aussi qu'il leur traçoit en même-temps une image de l'état où se trouveroient dans la suite de tous les siècles, & après qu'il se seroit élevé sur *la montagne*, c'est-à-dire, dans le ciel, ceux qui feroient profession de le servir : car on a vu en effet dans tout le cours de l'Eglise diverses tempêtes excitées par la fureur des démons, & par la malice des hommes, où les serviteurs de J. C. & les défenseurs de sa vérité sembloient courir risque de faire naufrage : & la parole de l'Apôtre s'est toujours vérifiée : Que tous ceux qui veulent vivre dans la piété, selon JESUS-CHRIST, souffriront persécution.

*Hier. in
hunc loc.*

Enfin ses disciples ayant été agités par la tempête pendant presque toute la nuit, *il vint à eux à la quatrième veille*, c'est-à-dire, un peu avant qu'il fit jour : car la nuit se divisoit en quatre parties, qu'on nommoit *veilles*, à cause que les sentinelles, selon la discipline militaire, étoient changées quatre fois la nuit, de trois heures en trois heures. Ainsi *la quatrième veille* étoit la dernière de la nuit vers le point du jour. J. C. s'avance donc vers ses disciples, *marchant sur la mer* dont il étoit le Créateur, & marquant dès-lors à l'Eglise, que toute la fureur du siècle, figurée par cette violente agitation de la mer, étoit soumise parfaitement à son empire. Mais comme la nuit les empêcha de le reconnoître, ils le prirent pour un fantôme. Ainsi c'étoit seulement l'obscurité de la nuit qui trompoit alors les yeux des Apôtres ; au lieu que ce fut depuis un très-grand aveuglement d'esprit & de cœur, qui porta les Marcionites & les Manichéens à regarder un vrai homme, tel que celui qui étoit uni au Verbe dans la personne de J. C. comme un fantôme, qui n'avoit que l'apparence d'un homme qui trompoit les yeux de tous ceux qui le voyoient. Les Apôtres *s'écrièrent* de frayeur, ne pouvant le reconnoître. Mais dans le moment qu'il leur eut dit, *C'est moi, ne craignez point*, & qu'il leur eut inspiré *la confiance* qu'il leur commanda d'avoir en lui, *Habete fiduciam* ; ils furent parfaitement rassurés. Saint Pierre, dont la foi, selon la remarque de saint Jérôme, parut toujours plus ardente que celle des autres : *In omnibus locis, ardentissimæ fidei invenitur Petrus* ; n'eut pas plutôt entendu la voix du Sauveur, qu'il crut pouvoir faire, par la volonté de son divin maître, ce que son maître adorable pouvoit

lui-même par sa nature : *Credit se posse facere per voluntatem magistrum, quod ille poterat per naturam.* Seigneur, lui dit-il, si c'est vous, commandez que j'aille à vous sur les eaux. Commandez, vous qui êtes le Seigneur des eaux, & le maître de la mer; car votre seul commandement suffit, ou pour affermir les eaux, ou pour rendre léger un corps qui est pesant par lui-même. C'étoit, dit saint Chrysofôme, pour s'approcher de J. C. que saint Pierre le prioit de lui commander d'aller à lui sur les eaux : & c'est la demande que nous devons souvent lui faire nous-mêmes. Car s'il est vrai, comme tous les Saints le disent, que le monde est une mer agitée, & que ceux qui sont obligés d'y vivre se trouvent souvent en danger, pour peu qu'ils désirent de s'approcher de J. C. leur foi leur doit mettre dans le cœur & dans la bouche la même prière que lui fit alors saint Pierre. Et ils peuvent s'assurer qu'ils n'arriveront jamais à lui à travers les flots qu'ils sont obligés de traverser, si ce n'est par un effet de la vertu toute-puissante de cette voix que le Fils de Dieu fit entendre au même saint Pierre, lorsqu'il lui dit : *Venez.*

Chrysof.
in Matt.
hom. 51.

Saint Jean Chrysofôme a cru néanmoins que J. C. accorda alors à saint Pierre ce qu'il demandoit, pour le convaincre par sa propre expérience, que s'il étoit fort en lui, il étoit foible par lui-même. En effet quoiqu'il marchât sûrement sur l'eau par la vertu de celui qui le soutenoit, la violence du vent commença à l'étonner. Et du moment qu'il eut peur, c'est-à-dire, que sa foi ayant douté, il cessa d'envisager la toute-puissance de celui qui lui avoit commandé de marcher sur l'eau, il commença à enfoncer. Au lieu que la mer ne l'étonnoit pas, lorsqu'il y marchoit, un peu de vent l'épouvante. Et c'est-là, dit saint Chrysofôme, la disposition véritable de l'esprit de l'homme. Après avoir surmonté les plus grandes tentations, il tombe souvent dans les moindres. Cet Apôtre ne craint pas de se jeter dans la mer, lorsque J. C. l'appelle; & le vent l'étonne, lorsqu'il est déjà tout proche de J. C. Il est donc, selon la parole de saint Jérôme, abandonné pour un peu de temps à la tentation, afin que sa foi fut augmentée, & qu'il comprît bien que c'étoit par la vertu toute divine de son maître qu'il avoit été conservé au milieu des eaux. Ainsi il crie : *Seigneur, sauvez-moi.* Et dans l'instant qu'il reconnoît J. C. pour son unique Seigneur & Sauveur, en ayant peut-être douté par quelque léger mouvement de vanité, il mérite que ce maître si charitable lui tende la main & le prenne pour le soutenir comme auparavant. *Homme de peu de foi,* lui dit alors J. C. *pourquoi avez-vous douté ?* Si donc sa foi ne se

Hieroni.
in hunc
locum.

fut point affoiblie, il n'eut pas été étonné du vent. C'est pour-
 quoi même J. C. en le prenant par la main, laissa encore souf-
 fler le vent dans toute sa violence, pour lui faire mieux connoi-
 tre que tous les vents ne pourroient lui nuire, lorsque sa foi ne
 seroit point ébranlée. Et il fit, dit saint Jean Chrysostôme, à
 l'égard de cet Apôtre, ce que les oiseaux font tous les jours à
 l'égard de leurs petits : car lorsqu'ils sortent trop tôt de leur nid,
 avant que d'avoir des ailes capables de les soutenir, ils ont soin
 de les reprendre aussitôt, & de les remettre dans ce nid. Ainsi
 J. C. étendant sa main pour prendre saint Pierre lorsqu'il enfon-
 çoit, manque de foi, il le tira du péril, & il le fit rentrer dans
 la barque.

*Chrysoft.
 ut supra.*

De tous ceux qui se trouvèrent dans la barque, il n'y eut que
 Pierre seul qui osa prier le Seigneur de lui commander d'aller vers
 lui sur les eaux. Et il fit voir en cela comme par avance, dit S.
 Hilaire, la disposition où il devoit se trouver au temps de la
 mort de J. C. lorsque s'attachant à le suivre, & foulant aux
 pieds tous les mouvemens du siècle, comme les flots de la mer,
 il fit paroître d'abord un si grand courage pour vouloir l'accom-
 pagner jusqu'à la mort : mais la crainte qu'il eut d'être submergé,
 fut une image de la foiblesse qu'il devoit aussi ressentir dans la ten-
 tation où il renonça son divin maître. Et le *cri* qu'il fait pour enga-
 ger le Seigneur à le sauver de la mer, figuroit de même le gémis-
 sement de la pénitence qu'il feroit un jour, après avoir renoncé
 le Fils de Dieu : *Clamor iste, penitentiae ipsius gemitus est.*

Enfin J. C. monte avec lui dans la barque, quoiqu'il n'eut
 aucun besoin de cette barque pour arriver à terre, lui qui comman-
 doit souverainement & aux vents & à la mer. Et au lieu qu'il
 avoit permis pour l'épreuve de la foi de son disciple, que la mer
 fut si violente, lorsqu'il y marchoit, il la calma au moment
 qu'il fut entré dans cette barque avec lui : car il vouloit lui faire
 connoître, & que celui que sa main divine soutient, n'a rien à
 craindre au milieu des plus violentes agitations du siècle ; & que
 l'Eglise figurée par cette barque, devoit s'affurer entièrement sur
 sa présence, & se bien convaincre que ce qu'il fit cette fois il le
 peut faire toujours : car il est tout-puissant pour rendre le calme
 & à chaque ame en particulier, & à toute l'Eglise en général,
 quand il lui plaît. Ainsi lorsqu'elle est battue de la tempête, c'est
 qu'il le veut & qu'il le permet pour l'épreuve de la foi, & pour
 l'affermissement du salut de ses élus, qui ne peuvent être sauvés,
 s'ils ne mettent leur confiance en lui.

Ce seul miracle d'une tempête apaisée si promptement ;

engagea ceux qui étoient dans cette barque à adorer J. C. comme le Fils véritable du Dieu tout-puissant. Et Arius au contraire, après ce grand nombre de prodiges & cette nuée, comme parle saint Paul, de témoignages qui prouvoient sa divinité, n'a pas craint de soutenir dans le milieu de l'Eglise, qu'il n'étoit pas Dieu, mais créature. C'est ce qui a fait l'étonnement de saint Jérôme : mais il est encore plus étonnant, que ces peuples qui avoient été témoins de tant de prodiges, & comme forcés de reconnoître le Fils de Dieu, se soient élevés depuis contre lui, & ayent pris sujet de solliciter sa mort, de ce qu'il vouloit, disoient-ils, se faire passer pour le Fils de Dieu. C'est cette disposition de légèreté, semblable à celle d'un roseau agité des vents, que JESUS - CHRIST reprenoit lui-même dans le peuple Juif, lorsqu'il louoit au contraire la fermeté inébranlable du saint Précurseur. Il faut donc persévérer comme ce grand homme, dans la confession de JESUS-CHRIST, & n'attendre pas son avènement glorieux, pour confesser par nécessité avec toutes les créatures, qu'il est véritablement le Fils de Dieu. Car alors n'étant plus environné des foiblesses d'un corps mortel, mais tout éclatant d'une gloire céleste, il calmera pour toujours la tempête dont l'Eglise étoit agitée auparavant.

Hebr. 12.

Hier. in hunc loc.

Joan. 19.

Matth. 11. 7.

Hilarius in Matth. can. 14.

¶. 34. jusqu'à la fin du chapitre. *Ayant passé l'eau, il vint au territoire de Génésar. Les hommes de ce lieu-là l'ayant connu, ils envoyèrent dans tout le pays d'alentour, & lui présentèrent tous les malades, &c.*

Cette ville de Génésar, située au-delà du Jourdain à l'égard de Jérusalem, est nommée dans le texte grec, *Généfareth*, & est différente de Gérafa, située au-delà du même Jourdain, dont il est parlé ailleurs; quoique quelques-uns les aient confondues. Son territoire s'étendoit le long du lac qui portoit le même nom de Génésareth. J. C. étant arrivé en cet endroit, les peuples qui le connurent, soit par le bruit seulement qui couroit de lui, soit même aussi de visage, firent paroître, dit saint Jérôme, une foi extraordinaire : car ils ne se contentèrent pas de la guérison des malades qui étoient présens; mais ils envoyèrent dans les autres villes d'alentour, les avertir de la venue du Sauveur, afin qu'ils accourussent tous à ce médecin suprême : *Quo omnes currant ad medicum*. Telle est l'image de la charité ardente que cet Homme-Dieu inspira depuis aux Apôtres, en les remplissant de son Saint-Esprit. Ils allèrent par toute la terre faire part aux peuples de la grâce du salut qu'ils avoient reçue eux-mêmes : ils appeloient tous les malades, c'est-à-dire, tous les

Matth. 8. 28.

Hier. in hunc loc.

hommes, à ce souverain médecin des ames, qui ne guériffoit alors les corps malades, que pour élever peu à peu le cœur de ceux qu'il avoit guéris, à quelque chose de plus grand, & leur inspirer cette excellente prière du Prophète : *Dites, Seigneur, à mon ame : Je suis ton salut.*

Chrysoft. La foi de ces peuples parut encore en ce qu'au lieu de lui demander qu'il touchât avec sa main leurs malades, ou qu'il les guérit par la vertu de sa parole, ils le prioient seulement de leur permettre de toucher *la frange* qui étoit au bas de son vêtement. Mais ce qui fait en cela le sujet de l'admiration de saint Jean

Calvin. Chrysofôme, a été pour le chef des hérétiques de ces derniers temps, un sujet de chute & d'erreur. Il osa traiter de superstition ce que ces peuples firent alors; & il craignoit qu'un tel exemple ne servit à confirmer un très-saint usage établi dans toute l'Eglise, qu'il ne pouvoit supporter. Le respect qu'on y témoigne, non-seulement pour la personne de J. C. mais pour sa croix, devenue sacrée par l'attouchement de sa chair divine & de son précieux sang, & pour les Reliques de ses Saints, paroissoit à cet hérésiarque une chose aussi inutile qu'indigne des chrétiens. Et il n'a pas seulement, pour le dire ainsi, attaqué *la frange* qui étoit au bas du vêtement du Sauveur, il a encore blasphémé contre son corps même : car ce n'est plus le seul vêtement de J. C. qu'il est

Chrysoft. permis de toucher, c'est son propre corps, dit saint Jean Chrysofôme, qu'il nous donne, non pour le toucher seulement, mais pour le manger, & en être rassasiés. Approchons-nous-en donc, ajoute-t-il, avec une foi fervente, nous tous qui sommes malades. Et si ceux qui touchèrent alors la frange de son vêtement, en ressentirent un si grand effet pour la guérison de leurs maladies; que doivent attendre ceux qui le reçoivent lui-même tout entier & glorieux? Mais il ne suffit pas, continue ce Saint, pour s'en approcher avec foi, de le recevoir extérieurement; il faut le toucher avec un cœur pur, & se mettre dans la disposition où l'on doit être lorsqu'on fait qu'on s'approche de Dieu même.



CHAPITRE XV.

Mains non lavées. Tradition humaine. Scandales à mépriser. Guides aveugles. Vraie impureté. Chananée. Multiplication des sept pains.

1. **T**UNC accesserunt ad eum ab Jerosolymis Scribæ & Pharisei, dicentes :

2. Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum, non enim lavant manus suas cum panem manducant ?

3. Ipse autem respondens, ait illis : Quare & vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram ? Nam Deus dixit :

4. Honora patrem & matrem ; & : Qui maledixerit patri, vel matri, morte moriatur.

5. Vos autem dicitis : Quicumque dixerit patri, vel matri : Munus quodcumque est ex me, tibi proderit :

6. & non honorificabit patrem suum, aut matrem suam, & irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram.

7. Hypocritæ ! bene prophetavit de vobis Isaïas, dicens :

8. Populus hic labiis me honorat : cor autem eorum longè est à me :

1. † **A**LORS des Scribes & des Pharisiens qui étoient venus de Jérusalem, s'approchèrent de Jésus, & lui dirent :

2. Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens ; car ils ne lavent point leurs mains lorsqu'ils * prennent leurs repas ?

3. Il leur répondit : Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu pour *suivre* votre tradition ? Car Dieu a fait ce commandement :

4. Honorez votre père & votre mère ; & cet autre : Que celui qui aura outragé de paroles son père ou sa mère soit puni de mort.

5. * Mais vous autres vous dites : Quiconque aura dit à son père ou à sa mère : Tout don que je fais à Dieu vous est utile, * *satisfait à la loi* :

6. * encore qu'après cela il n'honore & n'assiste point son père ou sa mère : & ainsi vous avez * rendu inutile le commandement de Dieu par votre tradition.

7. Hypocrites ! Isaïe a bien prophétisé de vous quand il a dit :

8. Ce peuple * m'honore des lèvres : mais son cœur est loin de moi :

†. 2. *lett.* mangent du pain. = †. 5. *autr.* Mais vous autres vous dites : Quiconque dira à son père ou à sa mère : Tous les dons que j'offre à Dieu vous seront utiles. = *ibid. expl.* comme si je vous l'avois donné. = †. 6. *autr.* ne sera point obligé d'honorer & d'assister son père ou sa mère, &c. = *ibid. austr. anéanti.* = †. 8. *grec.* est proche de moi en paroles, & il, &c.

Marc. 7.

1.

† IV.

Mercrèdi

de Carè-

me.

Marc. 7.

5.

Exod. 20.

12.

Deuter.

5. 16.

Ephes. 6.

2.

Exod. 21.

17.

Levitic.

20. 9.

Proverb.

20. 20.

Isaï. 29.

Marc. 7.

6.

9. & c'est en vain qu'ils m'honorant, enseignant des maximes* & des ordonnances humaines.

10. Puis ayant appelé le peuple, il leur dit : Ecoutez, & comprenez bien ceci.

11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme ; mais c'est ce qui sort de la bouche de l'homme qui le souille.

12. Alors ses disciples s'approchant, lui dirent : Savez-vous bien que les Pharisiens ayant entendu ce que vous venez de dire, s'en sont scandalisés ?

Joan. 15. 2. 13. Mais il répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée, sera arrachée.

Luc. 6. 39. 14. Laissez-les ; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles : que si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse.

Marc. 7. 17. 15. Pierre prenant la parole, lui dit : Expliquez-nous cette parabole.

16. Et Jesus lui répondit : Quoi ! êtes-vous encore vous-même sans intelligence ?

17. Ne comprenez-vous pas, que tout ce qui entre dans la bouche descend dans le ventre, & est jeté ensuite au lieu secret ?

18. Mais que ce qui sort de la bouche part du cœur ; & que c'est ce qui rend l'homme impur :

19. car c'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les

9. sine causa autem colunt me, docentes doctrinas & mandata hominum.

10. Et convocatis ad se turbis, dixit eis : Audite, & intelligite.

11. Non quod intrat in os coinquinat hominem, sed quod procedit ex ore, hoc coinquinat hominem.

12. Tunc accedentes discipuli ejus, dixerunt ei : Scis quia Pharisei, audito verbo hoc, scandalizati sunt ?

13. At ille respondens ait : Omnis plantatio, quam non plantavit Pater meus cœlestis, eradicabitur.

14. Sinite illos cæci sunt, & duces cæcorum : cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.

15. Respondens autem Petrus, dixit ei : Ediffere nobis parabolam istam.

16. At ille dixit : Adhuc & vos sine intellectu estis ?

17. Non intelligitis, quia omne quod in os intrat in ventrem vadit, & in secessum emittitur ?

18. Quæ autem procedunt de ore, de corde exeunt, & ea coinquinant hominem ;

19. de corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falsa testimo-

*. 9. grec. qui ne sont que des ordonnances des hommes.

nia, blasphemiae :

20. hæc sunt, quæ coinquinant hominem. Non lotis autem manibus manducare, non coinquinat hominem.

21. Et egressus inde Jesus, secessit in partes Tyrri & Sidonis ;

22. & ecce mulier Chananæa à finibus illis egressa clamavit, dicens ei ; miserere mei, Domine, filii David ; filia mea malè à dæmonio vexatur.

23. Qui non respondit ei verbum. Et accedentes discipuli ejus rogabant eum dicentes : Dimitte eam, quia clamat post nos.

24. Ipse autem respondens ait : Non sum missus nisi ad oves, quæ perierunt domûs Israel.

25. At illa venit, & adoravit eum, dicens ; Domine, adjuva me.

26. Qui respondens ait : Non est bonum sumere panem filiorum, & mittere canibus.

27. At illa dixit, etiam, Domine ; nam & catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum.

28. Tunc respondens Jesus, ait illi : O mulier, magna est fides tua ; fiat tibi sicut vis. Et sanata est filia ejus ex illa hora.

blasphèmes & les * médisances :

20. ce sont-là des choses qui rendent l'homme impur. Mais de manger sans avoir lavé ses mains, ce n'est point ce qui rend un homme impur ¶.

21. † Jesus étant parti de ce lieu, se retira du côté de Tyr & de Sidon ;

22. & une femme Chananéenne, qui étoit sortie de ce pays-là, s'écria en lui disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi, ma fille est misérablement tourmentée par le démon.

23. Mais il ne lui répondit pas un *seul* mot ; & ses disciples s'approchant de lui, le prioient, en lui disant : * Accordez-lui ce qu'elle demande, afin qu'elle s'en aille ; parce qu'elle crie après nous.

24. Il leur répondit : Je n'ai été envoyé qu'aux brebis de la maison d'Israël qui se sont perdues. Supra 10. 6.

25. Mais elle s'approcha de lui, & l'adora, en lui disant : Seigneur, 3. assistez-moi. Joan. 10. 3.

26. Il lui répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfans ; & de le donner aux chiens.

27. Elle répliqua : Il est vrai ; Seigneur ; mais les petits chiens mangent *au moins* des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

28. Alors Jesus lui répondant, lui dit : O femme, votre foi est grande ; qu'il vous soit fait comme vous le désirez. Et sa fille fut guérie à l'heure même ¶.

Marc. 7.
24.
† II.
Jeudi de
Carême.

29. Jesus ayant quitté ce lieu, vint le long de la mer de Galilée; & étant monté sur une montagne, il s'y assit.

Isai. 35. 5. 30. Alors de grandes troupes de peuple le vinrent trouver, ayant avec eux des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés, & beaucoup d'autres *malades* qu'ils * mirent à ses pieds, & il les guérit :

31. de sorte que ces peuples étoient dans l'admiration, voyant que les muets parloient, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient : & ils rendoient gloire au Dieu d'Israël.

Marc. 8. 1. 32. Or Jesus ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, & ils n'ont rien à manger; & je ne veux pas les renvoyer qu'ils n'aient mangé, de peur qu'ils ne tombent en défaillance sur le chemin.

33. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrons-nous trouver dans ce lieu désert assez de pain pour rassasier une si grande multitude de personnes ?

34. Et Jesus leur répartit : Combien avez-vous de pains ? Sept, lui dirent-ils, & quelques petits poissons ?

35. Il commanda donc au peuple de s'asseoir sur la terre ;

36. & prenant les sept pains & les poissons, après avoir rendu grâces, il les rompit & les donna à ses disciples, & ses disciples les donnèrent au peuple.

*. 30. *lett.* jetèrent.

29. Et cum transisset inde Jesus, venit secus mare Galilææ : & ascendens in montem, sedebat ibi.

30. Et accesserunt ad eum turbæ multæ, habentes secum mutos, cæcos, claudos, debiles, & alios multos ; & projecerunt eos ad pedes ejus, & curavit eos :

31. Ita ut turbæ mirarentur, videntes mutos loquentes, claudos ambulantes, cæcos videntes ; & magnificabant Deum Israel.

32. Jesus autem convocatis discipulis suis, dixit : Misereor turbæ quia triduo jam perseverant mecum, & non habent quod manducent : & dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via.

33. Et dicunt ei discipuli : Undè ergo nobis in deserto panes tantos, ut saturemus turbam tantam ?

34. Et ait illis Jesus : Quot habetis panes ? At illi dixerunt : Septem, & paucos pisciculos.

35. Et præcepit turbæ ; ut discumberent super terram ;

36. & accipiens septem panes & pisces, & gratias agens, fregit, & dedit discipulis suis, & discipuli dederunt populo.

37. Et comederunt omnes, & saturati sunt: & quod superfuit de fragmentis, tulerunt septem sportas plenas.

38. Erant autem qui manducaverunt quatuor millia hominum, extra parvulos & mulieres.

39. Et dimissa turbâ, ascendit in naviculam, & venit in fines Magedan.

37. Tous en mangèrent, & furent rassasiés: & on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étoient restés.

38. Or ceux qui en mangèrent étoient au nombre de quatre mille hommes, sans compter les petits enfans & les femmes.

39. Jesus ayant ensuite renvoyé le peuple, il monta sur une barque & vint sur les confins de Magedan.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ÿ. 1. jusqu'au 12. **A** LORS des Scribes & des Pharisiens, qui étoient venus de Jérusalem, s'approchèrent de JESUS, & lui dirent: Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens: car ils ne lavent point leurs mains lorsqu'ils prennent leurs repas? Il leur répondit: Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu pour suivre votre tradition, &c.

Plus le Fils de Dieu faisoit ressentir sa bonté aux peuples, plus la jalousie du démon & de ceux qu'il possédoit, s'excitoit contre sa personne. Il venoit de nourrir cinq mille hommes avec cinq pains. Et ensuite il avoit guéri tous les malades qui le touchèrent. Tant de miracles auroient dû faire concevoir aux Pharisiens de la vénération pour celui qui combloit de biens tout le monde. Mais la nature de la jalousie, cette passion la plus lâche & la plus injuste de toutes, est de changer le bien en poison, & de s'aveugler par la lumière même qu'elle ne sauroit souffrir. Alors donc, c'est-à-dire, après tant de grâces & de guérisons miraculeuses, dont tous les peuples étoient autant de témoins irréprochables, des Docteurs de la loi & des Pharisiens viennent faire à J. C. des plaintes extravagantes contre ses disciples. L'Evangéliste marque après: que ces Docteurs & ces Pharisiens étoient de Jérusalem. Car il y en avoit dans toute la Palestine, & parmi toutes les douze Tribus: mais ceux de la ville de Jérusalem étoient, selon saint Jean Chrysostôme, les pires de tous, parce que les grands honneurs qu'on leur rendoit leur inspiroient plus d'orgueil; & par conséquent ils avoient plus d'opposition à la doctrine de J. C. qui étant une doctrine d'humilité & d'abaissement, choquoit d'autant plus leur vanité, qu'elle servoit à dé-

Chrysoſt.
in Matt.
hom. 32.

couvrir aux yeux des peuples la fausseté de leur injustice apparente.

*Hier. in
hunc loc.
Chrysoft.
ut suprâ.
Deut. 4.
2.*

Mais que blâment-ils dans la conduite des disciples du Sauveur ? Ils ne disent pas , comme le remarque le même Saint : Pourquoi vos disciples violent-ils la loi de Moyse ? Mais : Pourquoi violent-ils la tradition des anciens ? Quelle folie , s'écrie saint Jérôme ! Quelle extravagance de reprendre le Fils de Dieu , de n'observer pas les traditions & les ordonnances des hommes ! Il paroît donc que les anciens du peuple avoient introduit plusieurs nouvelles maximes. Et quoique Moyse eût défendu très-expressément aux Juifs de rien ajouter à ce qu'il leur ordonnoit , les Pharisiens avoient violé cette ordonnance en introduisant de nouvelles traditions , & en y assujettissant les peuples. Telle étoit celle de ne point manger sans s'être lavé les mains. Ils cherchoient ainsi , dit saint Chrysoftôme , à s'acquérir de l'autorité dans le monde , par la liberté avec laquelle ils s'ingéroient d'établir ces nouvelles lois. Et la crainte de déchoir de leur crédit , si elles se fussent abolies , les rendoit très-jaloux de les faire exactement observer ; jusques-là qu'on regardoit comme un crime de contrevenir à leurs ordonnances , lorsqu'on violoit sans crainte celles de Dieu même. Cependant les disciples de J. C. n'affectoient pas de ne se laver jamais les mains lorsqu'ils se mettoient à table. Mais commençant , dit saint Chrysoftôme , à mépriser ce qui étoit superflu , sans se faire alors une loi ou de se laver , ou de ne se laver pas , ils en usoient indifféremment selon les rencontres.

*Hier. in
hunc loc.*

Le Fils de Dieu pour humilier l'orgueil des Pharisiens , leur fait voir qu'ils sont tombés dans deux grandes fautes : la première , en ce qu'ils avoient violé les lois divines , que l'on devoit regarder comme indispensables ; & la seconde , en ce qu'ils leur en avoient substitué d'autres pour complaire aux hommes. Ce qu'il leur dit donc se réduit à cet invincible raisonnement. Vous qui êtes si soumis en toutes choses à vos anciens , pourquoi l'êtes-vous si peu à Dieu ? Et comment osez-vous accuser mes disciples de violer vos traditions , lorsque vous ne craignez pas vous-mêmes de préférer ces traditions toutes humaines aux lois divines qui vous ont été prescrites ? L'exemple qu'il en rapporte étoit très-capable de confondre ces esprits superbes : car il n'y avoit rien de moins équivoque que ce précepte : *Honorez votre père & votre mère ; & l'honneur* , comme le remarque saint Jérôme , ne s'entend pas tant dans les Ecritures , des respects purement extérieurs , que des aumônes & de l'assistance. Le Seigneur ayant donc

donc égard aux infirmités, à l'âge & à l'indigence où se trouvent les parens, avoit ordonné dans sa loi, que les enfans honoreroient leur père & leur mère, en leur fournissant les choses qui leur étoient nécessaires pour le soutien de la vie présente. Mais les Docteurs & les Pharisiens renversoient cette loi de Dieu si sagement établie, par une doctrine toute opposée qu'ils inspiroient aux enfans des Juifs, & dont leur propre corruption les rendoit très-susceptibles. Si quelqu'un donc vouloit consacrer à Dieu ce qu'ils auroient dû plutôt offrir à leur père & à leur mère dans leurs besoins, ils lui persuadoient qu'il étoit en droit de préférer l'oblation du Seigneur, à ce qu'ils devoient à ceux de qui ils tenoient la vie. Et il arrivoit ainsi, que les pères & les mères voyant ces choses consacrées à Dieu, n'osoient y toucher, & mouroient de faim; de peur, comme dit saint Jérôme, de se rendre coupables de sacrilège; tandis que l'oblation des enfans tournoit au profit des Prêtres, sous prétexte d'une fausse piété envers le temple, & le Dieu du temple: *Atque ita fiebat ut oblatio liberorum, sub occasione Templi Dei, in Sacerdotum lucra cederet.*

Telle étoit la tradition des Pharisiens, digne véritablement de l'avarice de ces Catuites de l'ancienne loi, également intéressés en ce qui les regardoit, complaisans envers les enfans, & cruels envers les pères: *Hæc pessima Pharisæorum traditio*, comme l'appelle le même Saint. Ils se moquoient donc & du précepte de Dieu & de l'honneur véritable qu'ils devoient à leurs parens, lorsqu'ils s'excusoient de les assister, en leur témoignant que l'offrande qu'ils faisoient à Dieu leur seroit utile à eux-mêmes. C'est-là sans doute ce que Moÿse leur ancien législateur avoit prévu lorsqu'il défendit si expressément qu'ils ne changeassent rien dans ce qu'il leur ordonnoit de la part de Dieu. Car l'esprit de l'homme est par lui-même si rempli d'illusion, qu'il ne sauroit s'écarter de la vérité, sans être en danger de s'en éloigner infiniment. Et l'on a vu dans tous les temps de l'Église, en quels précipices sont tombés, soit pour la foi, ou pour la morale, tous ceux qui ont entrepris de mesurer la vérité par leur caprice, & d'en juger, non par l'Écriture & par la sainte tradition, mais par la corruption de leur propre cœur, & par les ténèbres qu'elle répand infailliblement dans leur esprit.

J. C. s'élève donc avec force contre ces faux Interprètes de la loi de Dieu, & contre ceux qui devoient leur ressembler dans la suite de tous les siècles. Il les appelle des *hypocrites*, qui sous prétexte d'une fausse piété envers le Seigneur, *anéantissoient un*

de ses commandemens si formels , pour établir leur tradition en sa place. Et il appuie ce qu'il dit , par un passage d'Isaïe , où l'esprit de Dieu avoit marqué long-temps devant la véritable disposition où ils se trouvoient lorsqu'il déclare , que ce peuple l'honoroit des lèvres , mais que leur cœur étoit loin de lui , & qu'ils l'honoreroient en vain , puisqu'ils enseignoient des maximes & des ordonnances humaines. Le Fils de Dieu leur fit donc connoître que le véritable honneur qu'on lui rend ne consiste pas à l'adorer seulement des lèvres , mais du cœur ; & comme il dit autre part , en esprit & en vérité , que c'est l'amour de notre cœur que Dieu nous demande , & que cet amour ne se connoît que par l'accomplissement de ses préceptes , opposés aux ordonnances des hommes. Si quelque'un garde sa parole , dit saint Jean , l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui.

Après avoir confondu ses ennemis par la force de sa parole , par le témoignage de leur propre conscience , & par l'autorité d'un ancien Prophète , il les laisse là , dit saint Chrysostôme , comme des aveugles , que leur orgueil rendoit indignes d'être éclairés. Et au lieu de leur adresser son discours , il se tourne vers le peuple , qu'il appelle à lui , comme étant plus simple & plus susceptible de ce qu'il vouloit leur dire. Il répond alors à ce que les Pharisiens venoient de lui demander : Pourquoi ses disciples ne lavoient point leurs mains lorsqu'ils prenoient leurs repas ? Mais il les avertit auparavant de bien écouter & de bien comprendre ce qu'il va leur dire ; leur faisant connoître par là , que ce qu'ils alloient entendre avoit besoin de toute leur attention , pour pouvoir être bien compris. Car les paroles de Dieu méritent d'être écoutées avec bien plus de respect que celles des hommes , puisqu'elles regardent notre salut éternel , & qu'il est besoin , avant toutes choses , de purifier le cœur , pour le rendre digne d'avoir ces oreilles simples & spirituelles , qui sont nécessaires pour entendre comme il faut , les vérités de la loi évangélique. Si donc , comme dit saint Jean Chrysostôme , ces peuples avoient témoigné tant de déférence pour écouter de faux Docteurs , qui ne leur avoient appris que des traditions humaines opposées à la loi de Dieu , combien devoient-ils en témoigner davantage pour J. C. même , qui les instruisoit de la vraie sagesse , & qui leur donnoit des lumières proportionnées au temps de son bienheureux avènement ? Mais c'est l'effet malheureux que produit dans l'homme la corruption de son cœur ; Que les hommes ne peuvent souffrir , comme dit saint Paul , la saine doctrine ; qu'ayant une extrême démangeaison d'entendre ce qui les flatte , ils ont recours à une foule de Docteurs ,

propres à satisfaire leurs desirs ; & qu'ainsi fermant l'oreille à la vérité qu'on leur enseigne , ils se tournent avec ardeur du côté des fables & du mensonge. C'est cette raison qui porte le Fils de Dieu à demander à ses auditeurs, qu'ils écoutent & comprennent bien ce qu'il leur doit dire dans la suite , de peur que cette divine semence ne devienne infructueuse par leur faute.

ψ. 12. jusqu'au 15. Alors ses disciples s'approchant , lui dirent : Savez-vous bien que les Pharisiens ayant entendu ce que vous venez de dire , s'en sont scandalisés ? Mais il répondit : Toute plante que mon Père céleste n'aura point plantée , sera arrachée. Laissez-les ; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles , &c.

Ce fut sans sujet , comme le remarque saint Chrysostôme ; que les Pharisiens se scandalisèrent de ce que le Fils de Dieu avoit dit. Mais il suffisoit que leur orgueil fût confondu par la manière dont il avoit soutenu l'obligation d'observer les divines ordonnances , & fait voir la vanité des ordonnances humaines , pour qu'ils se scandalisassent , de ce scandale que JESUS-CHRIST avoit toujours méprisé. Car si c'étoit être heureux , comme il le dit , de ne prendre pas de lui un sujet de scandale & de chute , c'étoit au contraire un très-grand malheur d'être scandalisé de J. C. & de sa doctrine , puisque c'étoit une preuve qu'on se trouvoit opposé à la vérité qu'il annonçoit. Il y avoit donc deux espèces de scandales tout différens ; l'un par lequel on étoit coupable de la chute de son frère , & contre lequel il est dit dans l'Evangile : *Malheur au monde , à cause des scandales. Malheur à l'homme par qui le scandale arrive.* L'autre par lequel on se soulevoit contre la parole de J. C. qu'on ne pouvoit supporter , comme étant cet adversaire qui s'oppose à nos passions. Il dit du premier : *Que si quelqu'un est un sujet de scandale à un des moindres de ses disciples , il lui seroit plus avantageux d'être précipité au fond de la mer , avec une meule de moulin au cou.* Mais pour l'autre , qui le regardoit lui-même , & que l'on prenoit sur son sujet , il le traitoit d'un aveuglement criminel , & le faisoit retomber sur ceux qui étant superbes & aveugles , se sentoient choqués de ce qui les humilioit ; & qui au lieu de recevoir la lumière de la vérité , la cachent encore aux autres. Ils étoient donc , selon qu'il le dit , non-seulement des aveugles , mais des conducteurs d'aveugles , qui s'entr'aidoient mutuellement à tomber dans le précipice , c'est-à-dire , & dans le dernier abyme du crime , & dans l'enfer. C'est un grand malheur , dit saint Chrysostôme , d'être aveugle , mais c'en est un double & triple à celui qui est aveugle , de n'avoir point de guide soi-même , & d'être chargé cependant de servir

Matth. 118
6.

Matth. 181
7.

Ibid. 6.

Gregor:
Magn. L.
1. in
Ezech.
homil. 7.
n. 4.

Chrysost.
in Matth.
hom. 92.

de guide aux autres. C'est-là ce qui remplissoit de frayeur ce saint Evêque, lorsqu'il regardoit cette multitude d'aveugles, qui sont conduits fort souvent par des aveugles comme eux.

Mais rien n'est plus étonnant que ce qu'il ajoute en parlant à ses disciples : *Toute plante que mon Père céleste n'aura point plantée sera arrachée.* Il disoit cela à l'occasion des Pharisiens. Et il continue en disant encore aux Apôtres : *Laissez-les ; c'est-à-dire, Laissez-là ces hommes qui sont tout remplis d'orgueil, & qui ne sont point du nombre de mes brebis, ni de ceux que Dieu mon Père m'a donnés : Quos dedisti mihi non peridi ex eis quemquam.*

Joan. 18. Les Apôtres plantent aussi dans le champ sacré de l'Eglise : *Ego plantavi*, disoit autrefois saint Paul. Mais s'il est vrai, comme dit 1. Cor. 3. 6. 7. le même Apôtre, que les fidèles sont *le champ que Dieu cultive*, les Apôtres & leurs successeurs ne sont dans cette fonction si relevée, que les *coopérateurs de Dieu*, à qui seul il appartient de

Chrysoft. donner l'accroissement : *Deus autem incrementum dedit.* Il est donc in Matt. visible que c'étoit ces Pharisiens mêmes, de ces Docteurs corrompus, & capables de corrompre tous les autres par leurs per-

Hieron. nicieuses maximes que J. C. entendoit parler, lorsqu'il dit, à in hunc locum. l'occasion du scandale où ses paroles les avoient jetés : *Que toute plante que son Père céleste n'avoit point plantée sera arrachée.* Car c'est

de même que s'il eût dit : *Tous ceux qui sont comme des plantes étrangères à l'égard de Dieu, en qui il n'a point planté son amour divin, & qu'il n'a point enracinés dans la charité, seront arrachés, & jetés au feu.* L'orgueil de ces faux savans qui vouloient passer pour justes & pour éclairés, les aveugloit tellement, qu'étant tout pleins de ténèbres que leur jalousie contre JESUS-CHRIST formoit en eux, non-seulement ils ne s'aperçoivent point de leur propre aveuglement, mais ils osoient même s'établir les guides des peuples qui étoient dans l'ignorance de la vérité. C'est la raison principale pour laquelle le Sauveur ordonnoit à ses Apôtres de les abandonner comme des plantes réprou-

Rom. 1. vées, ou pour parler le langage de saint Paul, comme des hommes 28. *livrés à un sens réprouvé.* Qu'attendre donc, ô mon Dieu, après que vous les avez ainsi abandonnés ? Et que peuvent devenir ceux qui ont mérité par leur orgueil, de perdre votre divine lumière ? Et l'aveugle qui conduit, & l'aveugle qui est conduit, tombent tous deux dans le précipice. C'est la juste punition de l'un & de l'autre, & une punition capable de faire trembler tant ceux qui s'ingèrent témérairement dans la conduite des peuples, que ceux qui méritent pour leurs péchés d'être livrés à la conduite ténébreuse de ces aveugles présomptueux.

Ÿ. 15. jusqu'au 21. Pierre prenant la parole, lui dit : Expliquez-nous cette parabole. Et JESUS lui répondit : Quoi ! êtes-vous encore vous-mêmes sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas, que tout ce qui entre dans la bouche, descend dans le ventre, & est jeté ensuite au lieu secret, &c.

Saint Jean Chrysostôme témoigne que ses disciples furent eux-mêmes un peu troublés de ce que le Fils de Dieu avoit dit : *Chryf. ib. ut suprâ.* Que ce n'étoit pas ce qui entroit dans la bouche qui souilloit l'homme. En effet cette parole pouvoit leur paroître un peu surprenante, puisqu'elle sembloit contraire à la loi qu'ils avoient reçue de Dieu, & qui défendoit aux Juifs plusieurs viandes comme impures. Mais ils n'osoient, dit saint Chrysostôme, faire paroître au Sauveur leur propre trouble. Et c'est pour cela qu'ils lui parlèrent d'abord du scandale des Pharisiens, étant bien aises de se servir de ce prétexte pour être eux-mêmes éclaircis. Cependant comme JESUS-CHRIST ne témoigna que du mépris pour le scandale de ceux dont on lui parloit, Pierre qui étoit toujours plus ardent que tous les autres, les prévint encore en cette rencontre ; & il pria le Sauveur de leur expliquer ce qu'il avoit dit. Il fait bien connoître leur inquiétude lorsqu'il traite les paroles de J. C. quoique claires, de paraboles, s'imaginant qu'elles renfermoient quelque chose de caché. Ce fut donc aussi une espèce de scandale qui s'éleva dans le cœur des Apôtres mêmes. Mais parce qu'en eux c'étoit seulement un effet de l'infirmité humaine, le Fils de Dieu qui connoissoit parfaitement le fond de leur cœur, se contente de leur reprocher leur peu d'intelligence dans une chose aussi claire qu'étoit celle dont ils demandoient l'explication ; & à l'heure même il les éclaircit, en leur disant : Ne comprenez-vous pas, que tout ce qui entre dans la bouche descend dans le ventre, &c.

Il paroît visiblement, selon que l'a remarqué saint Jean Chrysostôme, que le Fils de Dieu parle ici de l'impureté que les Pharisiens & les Docteurs de la loi prétendoient que l'on contractoit en mangeant sans avoir lavé ses mains ; puisqu'après avoir déclaré les choses qui rendent un homme impur, il conclut : *Chrysoft. in Matt. hom. 52. vers. 20.* Qu'un homme ne devient donc point impur, pour manger sans avoir auparavant lavé ses mains. Tout ce que Dieu a créé, comme dit saint *1. Tim. 4. 4.* Paul, est bon. Et quoiqu'il eût défendu aux Juifs de l'ancienne loi plusieurs viandes comme impures, cette impureté n'étoit que légale ; c'est-à-dire, qu'elles étoient seulement censées impures, à cause de la défense de la loi & des choses qu'elles figuroient ; mais elles ne l'étoient pas en elles-mêmes. Ainsi le fruit

dont Eve & Adam mangèrent contre le précepte du Seigneur ; ne les souilla qu'à cause qu'ils violèrent le commandement de leur Créateur ; car ce fruit étoit bon par lui-même, comme étant la créature de Dieu. Et depuis l'établissement de la loi nouvelle *on ne doit rien rejeter*, dit saint Paul, *de ce qui se mange avec action de grâces*. Ce ne sont donc pas les viandes que l'homme mange, qui le souillent par elles-mêmes ; quoiqu'il puisse se souiller en les mangeant, s'il le fait avec excès, ou contre quelque précepte, ou en causant du scandale à la conscience foible de ses frères, selon saint Paul. Et la raison que le Fils de Dieu apporte pour montrer que *ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme*, est celle-ci : *Que tout ce qui entre dans la bouche, descend dans le ventre, & est ensuite jeté au lieu secret*. Ou comme le remarque encore plus clairement un autre Evangéliste : *Que tout ce qui entre du dehors dans le corps de l'homme, ne va pas dans son cœur, mais dans son ventre, d'où ce qui étoit impur dans toutes les viandes, est jeté dans le lieu secret*. Il n'y a donc que le cœur qui soit le principe de l'impureté dans l'homme, selon que l'assure J. C. Car c'est de ce cœur, comme d'une source empoisonnée, que sortent les mauvais desirs, & tous les crimes dont il fait le dénombrement ; les *meurtres*, les *adultères*, les *larcins*, &c.

Les hérétiques de ces derniers temps ont pris occasion de ces paroles de J. C. *Que ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui rend l'homme impur*, pour condamner de superstition l'Eglise Catholique, lorsqu'elle interdit certaines viandes à ses enfans, les jours de jeûne & d'abstinence. Mais il paroît qu'ils expliquent les Ecritures *par leur propre esprit & à leur perte*, comme dit saint Pierre. Car jamais l'Eglise n'a prétendu interdire ces sortes de viandes comme si elles étoient impures : & elle est très-persuadée de cette vérité enseignée par le grand Apôtre : *Qu'on ne doit rien rejeter de ce qui se mange avec action de grâces* ; parce que toutes les créatures de Dieu sont bonnes par elles-mêmes. Ainsi lorsqu'elle nous oblige de nous abstenir en certains jours de quelques viandes ou plus délicates ou plus nourrissantes, c'est seulement pour mortifier notre chair, & pour expier nos péchés par la pénitence, c'est pour nous mettre en état de servir Dieu avec une plus grande liberté d'esprit. C'est un remède qu'elle emploie contre la concupiscence. Et quand l'homme viole en ce point les divines lois de l'Eglise, ce ne sont pas les viandes qu'il mange qui le souillent, mais c'est son orgueil qui l'a rendu désobéissant envers celle qui ne lui commande rien que pour son salut.

¶. 21. 22. 23. 24. JESUS étant parti de ce lieu, se retira du côté de Tyr & de Sidon; & une femme Chananéenne qui étoit sortie de ce pays-là, s'écria en lui disant: Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi; ma fille est misérablement tourmentée par le démon: mais il ne lui répondit pas un seul mot, &c.

L'infidélité des Pharisiens & des Docteurs de la loi, toujours attachée à calomnier J. C. & à décrier sa conduite, put bien contribuer à le faire retirer du pays de Génésareth dans le dessein de se cacher, quoiqu'il ne le pût, comme dit saint Marc. Après qu'il eut fait connoître que les viandes ne communiquoient point d'impureté par elles-mêmes, il semble ouvrir la porte aux Gentils pour s'approcher de sa personne, allant même au-devant d'eux en quelque façon: de même, dit saint Chrysostôme, que Pierre ayant été averti depuis de passer aussi par-dessus toutes ces observations inutiles de la loi, fut envoyé aussitôt après vers Corneille qui étoit Gentil. Il est vrai que selon les règles de la sagesse & de la divine économie, il ne devoit pas encore quitter les Juifs. Mais sa grande charité le porta à se hâter de donner aux Infidèles quelques rayons d'espérance en cette ineffable miséricorde, dont il fit sur eux dans la suite une effusion si abondante.

Nous avons déjà parlé des deux villes de Tyr & de Sidon, voisines des Juifs: & l'on peut se souvenir des Chananéens, dont on a souvent parlé aussi dans les explications des premiers livres du vieux Testament. Ces peuples avoient été dévoués par la justice de Dieu à la mort, & ils étoient regardés parmi les Juifs comme les plus impies de tous les hommes. Cette femme qui vient prier J. C. pour la guérison de sa fille, est nommée ici *Chananéenne*, parce qu'elle étoit de la race de Chanaan, dont le fils aîné s'appeloit Sidon: & elle est nommée dans saint Marc *Syrophénicienne*, parce qu'elle étoit de Phénicie en Syrie. Il semble, dit saint Chrysostôme, que le saint Evangéliste ait dessein de la rabaisser en l'appelant *Chananéenne*; car lorsqu'on entend ce nom, on se souvient aussitôt de cette nation détestable, parmi laquelle toutes les lois de la nature avoient été renversées. Mais il ne la nomme ainsi, continue ce Saint, qu'afin de faire éclater davantage le miracle de sa foi; puisqu'en même temps qu'on se souvient de ces peuples si impies, on est obligé d'admirer en la personne de cette femme la toute-puissance de la grâce de J. C. Car on voit par son exemple, que ceux qui avoient été chassés autrefois de leur pays de peur qu'ils ne pervertissent les Juifs, surpassoient alors les Juifs mê-

Hier. in
hunc loc.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 53.
Marc. 7.
24.

Gen. 10.
15.

mes, puisqu'ils venoient à J. C. lorsque ces Juifs le chassoient du milieu d'eux, où il étoit de lui-même venu les trouver. Remarquez donc, dit saint Jérôme, que cette femme Chananéenne sort de son pays pour être en état d'obtenir par l'ardeur de sa foi & de ses cris la guérison de sa fille. Et en cela eile pouvoit être, selon quelques-uns, une image de l'Eglise; puisque lorsque J. C. se retira tout-à-fait de la Judée, l'Eglise commença aussi à oser s'approcher de lui, étant sortie elle-même de son pays, selon cette parole du Prophète : *Oubliez, ma fille, votre peuple & la maison de votre père.*

Hier. in
hunc loc.

Chrysoft.
ut suprâ.
Hilarius
in Matth.
can. 15.

Mais que *crie* cette femme Chananéenne, & que dit-elle à J. C. *Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi.* Il paroît donc qu'elle a déjà oublié son pays, & renoncé aux superstitions de son peuple, lorsqu'elle l'appelle son *Seigneur*; & qu'elle le considère comme ce *fils de David*, promis autrefois par les Prophètes, & attendu depuis si long-temps par les Juifs comme le Sauveur des hommes. Ainsi elle ne parle plus en Chananéenne, mais en vraie Israélite selon l'esprit. Elle lui dit avec une humilité & une confiance admirable : *Ayez pitié de moi, ayez pitié d'une mère accablée d'affliction, & qui sentant vivement le mal de sa fille, lorsque sa fille est elle-même sans sentiment, s'adresse à vous comme au Seigneur, & au maître de la nature, & comme à celui qui étant fils de David, est tout rempli de miséricorde pour les pécheurs & pour les personnes affligées.*

Hieron.

Chrysoft.

Après qu'elle a exposé tout simplement à J. C. le mal de sa fille qui étoit *misérablement tourmentée par le démon* sans rien ajouter, & sans prétendre obliger le souverain médecin d'aller la trouver dans sa maison, *il ne lui répondit pas un seul mot.* Mais quelle est donc, s'écrie saint Jean Chrysostôme, cette conduite si surprenante du Fils de Dieu? Quand les Juifs faisoient paroître la dernière ingratitude à son égard, quand ils proféroient des blasphèmes contre lui, ou qu'ils le tentoient pour le surprendre, il ne les abandonnoit pas; & il travailloit au contraire à les convaincre par la force de ses paroles, & à les attirer à lui par ses exhortations. Mais lorsqu'une femme sans avoir été élevée dans la connoissance de la loi & des Prophètes, fait paroître un si grand respect pour sa personne, & lui adresse sa prière avec une si grande ferveur, il ne daigne pas lui répondre. Qui n'eût pas été, ajoute le même Saint, scandalisé d'une conduite si contraire à la réputation qu'il avoit de parcourir tous les bourgs & tous les villages pour y guérir les malades? Peut-être

aussi que beaucoup de ceux qui étoient présens en furent choqués. Au moins il paroît que les disciples du Sauveur s'en troublèrent, lorsqu'ils dirent à J. C. de *la renvoyer*, en lui accordant ce qu'elle vouloit, *parce qu'elle crioit après eux*; c'est-à-dire, parce qu'ils trouvoient de la dureté à refuser d'écouter les cris d'une mère plongée dans l'affliction.

Mais ils ne comprenoient pas le mystère de la conduite du Sauveur du monde, qui connoissoit la foi vive qu'il avoit lui-même inspirée dans le cœur de cette femme, & qui vouloit proposer ce grand exemple pour la confusion de tous ceux qui le voyoient. Il répond donc aux Apôtres qui le pressoient de les délivrer de l'importunité de ses cris; mais il répond d'une manière capable de la troubler tout-à-fait: *Je n'ai été envoyé*, dit-il, *qu'aux brebis de la maison d'Israël qui se sont perdues*. Ce n'étoit donc pas, comme le remarque saint Jérôme, par un esprit de Pharisien & de Docteur de la loi qu'il refusoit cette femme; mais pour ne paroître pas agir contre l'ordre qu'il avoit lui-même donné aux Apôtres, de *n'aller point vers les Gentils*. Car quoiqu'il fût au-dessus des lois, étant le suprême législateur, il ne vouloit pas donner de prétexte à ses calomniateurs pour l'accuser, & il réservoir proprement le salut des nations au temps de la résurrection. Il n'étoit donc *envoyé qu'aux brebis de la maison d'Israël*; c'est-à-dire, que selon l'ancienne promesse faite à Abraham & à David, il étoit premièrement envoyé à Israël, & que ce ne devoit être qu'au refus des Juifs que l'Evangile seroit prêché aux nations par un effet de la miséricorde toute gratuite du Seigneur. Aussi saint Paul dit de J. C. *Qu'il a été le ministre de l'Evangile à l'égard du peuple circoncis, pour confirmer la vérité des promesses de Dieu faites à leurs pères*. Et en effet il ne s'est acquitté personnellement de ce ministère qu'envers les seuls Juifs, ayant réservé de convertir les Gentils par ses Apôtres après la résurrection. L'Evangile dit que ces brebis de la maison d'Israël étoient perdues, car quoique ce fût le peuple de Dieu, consacré particulièrement à son service, ils ne pouvoient néanmoins espérer aucun salut qu'en vertu de la rédemption que leur devoit mériter le Fils de Dieu fait homme, & mourant pour sauver les hommes.

Ÿ. 25. 26. 27. 28. *Mais elle s'approcha de lui en disant: Seigneur, assistez-moi. Il lui répondit: Il n'est pas juste de prendre le pain des enfans, & de le donner aux chiens. Elle répliqua: Il est vrai, Seigneur, mais les petits chiens mangent au moins des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres, &c.*

Hieron.
in hunc
locum.

Chrysofl.
 et *suprà.*

Le seul silence de J. C. eût paru capable de jeter la Chananéenne dans le découragement. Mais la réponse qu'il avoit faite aux Apôtres lorsqu'ils le prioient pour elle, sembloit lui devoir ôter toute espérance d'obtenir ce qu'elle vouloit. Cependant elle ne s'abattit point, & bien loin de se ralentir dans son ardeur, elle insista davantage pour fléchir celui qu'elle regardoit comme tout-puissant & tout rempli de bonté. Et en cela elle condamnoit dès-lors notre lâcheté, qui nous porte, dit saint Chrysofôme, à quitter notre prière dès que nous n'en obtenons pas l'effet : au lieu qu'il est nécessaire de prier avec d'autant plus d'ardeur que Dieu diffère à nous exaucer. Elle *crioit* donc d'abord *derrière* les Apôtres, selon l'expression du texte sacré. Mais lorsqu'il sembloit que le refus de J. C. l'auroit dû porter à s'en éloigner, elle *s'en approche* au contraire davantage ; & faisant paroître, continue ce Père, une sainte impudence, après même que les Apôtres avoient été rebutés, elle le pressoit elle-même par de nouvelles instances. Elle *l'adore* en se prosternant, & lui dit : *Seigneur, assistez-moi*. Elle ne dit pas, selon la remarque du même Saint, *Ayez pitié de ma fille* : mais elle dit à celui qui connoissoit le tourment intérieur qu'elle souffroit à cause de cette fille, *Assistez-moi*. Car elle ne se séparoit point de celle qu'elle aimoit uniquement, & dont la guérison devoit être en quelque sorte la sienne propre. Mais quoi donc ! dit encore saint Chrysofôme, en s'adressant à cette femme, n'avez-vous pas entendu la déclaration que J. C. vient de faire, *Qu'il n'a été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël*. Il est vrai, répond la Chananéenne : mais il est le maître & le Seigneur souverain. Il peut, s'il le veut, user de miséricorde, & faire ce qu'il lui plaît.

Cependant la foi si vive de cette femme n'étoit pas encore assez éprouvée, ni assez connue de ceux qui étoient présens. Et celui qui la soutenoit intérieurement d'une manière si miraculeuse, la rebute de nouveau avec d'autant plus de dureté en apparence, qu'elle le prioit avec plus d'humilité. *Il n'est pas juste*, lui dit-il, *de prendre le pain des enfans & de le donner aux chiens*. Il n'appelle plus comme auparavant, les Juifs des *brebis*, mais les *enfans* ; & il la met elle-même au rang des *chiens*. C'en étoit assez pour la jeter dans le désespoir ; mais le Fils de Dieu proportionnoit ses épreuves à la fermeté de sa foi. Les Juifs étoient donc regardés alors comme les *enfans*, à cause du soin tout particulier que Dieu avoit pris de leur conduite comme leur père ; & les Gentils au contraire comme *des chiens*, à cause de l'impureté de leurs mœurs, & de l'impudence avec

laquelle ils se prostituoient à l'idolâtrie. Mais cette femme dont l'esprit étoit aussi éclairé que le cœur étoit embrasé, au lieu de s'abatre lorsqu'elle se voit traitée si indignement, trouve enfin dans les paroles de J. C. quelque outrageantes qu'elles paroissent, de quoi le forcer en quelque façon à lui faire miséricorde. *Il est vrai*, dit-elle, *qu'on ne doit pas prendre le pain des enfans pour le donner aux chiens; c'est-à-dire, que les grâces & les faveurs destinées à Israël, appelé dans l'Écriture le fils aîné du Seigneur, Filius meus primogenitus Israel, ne devoient pas être prodiguées à des profanes. Mais les petits chiens, continue-t-elle, mangent au moins des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres; c'est-à-dire, Je sai bien que je ne mérite point de manger le pain des enfans, ni d'être nourrie à la table avec le Père; mais je serai très-contente de manger leurs restes avec les petits chiens de la maison, à qui on ne peut les refuser. Loin donc de porter envie aux Juifs qu'elle voyoit préférés à soi d'une manière si humiliante, elle entra parfaitement dans tout ce que J. C. lui disoit. Il avoit dit qu'il n'étoit pas juste de prendre le pain des autres pour le lui donner: & elle témoigne qu'il y auroit eu en effet de l'injustice à le faire. Il avoit nommé les Juifs les enfans; & elle les nomme ses maîtres. Il l'avoit mise au rang des chiens; & elle déclare quelle est la condition & la nourriture de ces chiens, au nombre desquels elle veut bien être mise. Que l'on compare, dit saint Chrysostôme, l'humilité si profonde de cette femme, avec la vaine présomption des Juifs. Ils répondoient insolamment au Sauveur: *Nous sommes de la race d'Abraham, & jamais nous n'avons été esclaves de personne. Nous avons tous Dieu pour père.* Celle-ci ne résiste point à J. C. lorsqu'il sembloit lui donner un nom très-injurieux. Elle l'avoue, en se mettant sous les pieds des Juifs comme une chienne. Et elle mérite par ce prodigieux abaissement, d'être élevée au rang des enfans; au lieu qu'ils furent depuis eux-mêmes mis au rang des chiens; tant il est vrai, dit saint Jérôme, que la foi a la vertu de produire des changemens merveilleux dans le cœur des hommes: *O mira rerum conversio! Israël, quondam filius, nos canes. Pro diversitate fidei, ordo nominum commutatur.**

Exod. 4.
21.

Hieron.
in hunc
locum.

Chrysoft.
ut supra.

Joan. 8.
33. 41.

Hier. in
hunc loc.

Comme J. C. n'avoit eu aucun dessein de l'outrager en lui parlant si durement, mais plutôt de découvrir aux yeux des hommes le trésor d'humilité & de foi, qui étoit caché au fond de son cœur; il n'eut pas plutôt entendu sa réponse, qu'il témoigna par une exclamation, combien sa foi la rendit digne d'obtenir ce qu'elle vouloit: *O femme, lui dit-il, votre foi est grande! Qu'il*

Chrysoft.

vous soit fait comme vous le désirez. Ce fut donc à la grandeur de la foi que la santé de la fille fut accordée; puisque l'Évangile ajoute, Que cette fille fut guérie à l'heure même. Et c'est ainsi que la foi de l'Église, figurée par cette femme, a souvent la force d'obtenir de Dieu la conversion de ses enfans: lorsqu'ils paroissent eux-mêmes comme insensibles à leur salut. Ce sont les cris de cette mère toute pleine de charité & de foi, & tirée du milieu des infidèles, qui font une sainte violence à celui qui veut être importuné, & qui n'accorde ordinairement ses grâces qu'à une prière ardente & persévérante. Saint Augustin dit que les deux guérisons miraculeuses que fit J. C. en la personne de cette fille, & en la personne du serviteur du Centenier, sans aller lui-même les trouver dans leur maison, figuroit que les nations seroient sauvées par la vertu de sa parole, sans être honorées de sa visite, comme les Juifs.

August.
quæst. 8.
Evangel.
L. 1. c. 18.

Ψ. 29. 30. 31. JESUS ayant quitté ce lieu, vint le long de la mer de Galilée: & étant monté sur une montagne, il s'y assit. Alors de grandes troupes de peuple le vinrent trouver, & ayant avec eux des muets, des aveugles, des boiteux, &c.

JESUS-CHRIST après avoir fait sentir sa miséricorde à la fille de la femme Chananéenne, revient vers la mer de Galilée trouver les Juifs: car c'étoit à eux qu'il étoit principalement envoyé. Et comme un aigle qui excite ses petits aiglons à voler, il monte sur une montagne, pour élever peu à peu les peuples vers lui: *Quasi avis terrenos fœtus provocet ad volandum.* Ce fut là que lorsqu'il se fut assis, une grande multitude de personnes vinrent le trouver avec toutes sortes de malades qu'ils conduisoient, dit saint Jérôme, ou qu'ils portoient même à cause de leurs différentes infirmités. Plût à Dieu que présentement les peuples fidèles le regardassent dans le ciel à la droite de son Père, comme assis sur la montagne, c'est-à-dire, comme élevé au-dessus de tout par sa souveraine puissance; & qu'ils s'approchassent de lui, à l'exemple de ces peuples, par une foi vive, pour être guéris par ce médecin suprême des différentes maladies de leurs âmes: car

Hier. in
hunc. loc.

August.
ut suprâ.

comme dit saint Augustin, & ces muets, & ces aveugles, & ces sourds, & ces boiteux, nous figuroient ceux qui l'étant spirituellement, ont besoin que Dieu par sa bonté toute gratuite délie la langue des uns, afin qu'ils louent le Seigneur, & qu'ils confessent la foi véritable; qu'il ouvre les yeux des autres pour leur donner l'intelligence; qu'il fasse marcher droit les boiteux dans la voie de leur salut, en leur faisant accomplir fidèlement les divins préceptes; & qu'il rende l'ouïe aux sourds, en amollissant

la dureté de leur cœur, & guérissant leur insensibilité.

Ÿ. 32. jusqu'au 39. Or JESUS ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, & ils n'ont rien à manger : & je ne veux pas les renvoyer sans avoir mangé, de peur qu'ils ne tombent en défaillance sur le chemin, &c.

JESUS-CHRIST en cette occasion, comme en l'autre dont il est parlé au chapitre précédent, veut nourrir, dit saint Jérôme, ceux qu'il a guéris : & il leur ôte premièrement leurs infirmités, afin de donner de la nourriture à ceux qu'il a rendu sains : *Prius offert debilitates, ut postea sanis offerat cibos.* Il appelle ses disciples, & leur communique ce qu'il veut faire ; soit pour enseigner aux Pasteurs par son exemple, comme dit le même Père, à conférer avec ceux qui leur sont soumis touchant les desseins qu'ils ont à prendre ; soit pour donner lieu à ses disciples par cet entretien familier qu'il a avec eux, de mieux comprendre la grandeur de ce miracle qu'il devoit faire, en considérant qu'ils manquoient de pain pour nourrir une si grande multitude de personnes dans le désert. JESUS-CHRIST a compassion de ces peuples, à cause de cette persévérance avec laquelle ils s'attachoient à le suivre pour être guéris, & pour entendre ses instructions, sans songer même à leur nourriture : car ceux, comme il dit ailleurs, qui ont faim, & qui ont soif de la justice, sont dignes d'être rassasiés. Et il ne veut pas les renvoyer sans qu'ils aient mangé, de peur qu'ils ne tombent en défaillance sur le chemin : ce qui figuroit, selon que l'explique encore saint Jérôme, que celui-là est en danger de périr, qui marche & qui se hâte d'arriver au ciel, comme au lieu de son repos, sans avoir soin de se nourrir dans le chemin du pain céleste : *Periclitatur ergo, qui sine caelesti pane ad optatam mansionem pervenire festinat.*

Hier. in hunc loc. Matt. 14. 10. &c.

Matth. 5. 6.

Ce miracle étant presque la même chose que celui qu'on a déjà expliqué, il suffit de remarquer avec saint Hilaire & saint Jérôme, quelques petites différences de l'un & de l'autre. Là il est marqué, que ce furent les disciples qui dirent à J. C. que le lieu étoit désert, &c. Ici c'est JESUS lui-même qui appelle ses disciples, & qui leur témoigne la compassion qu'il a de ces peuples. Là il n'y avoit que cinq pains & deux poissons ; ici il y a sept pains & quelques petits poissons. Là le peuple s'assit sur l'herbe ; ici sur la terre. Là il se trouva cinq mille hommes ; & ici quatre mille. Là on remplit douze paniers des morceaux qui étoient restés ; ici on en remplit sept corbeilles. Il est étonnant que les Apôtres qui avoient déjà été témoins du miracle que le Sauveur avoit fait dans

Hilar. in Matt. can. 15.

le désert pour nourrir cinq mille hommes de cinq pains & de deux poissons, paroissent encore si foibles, & semblent en avoir perdu tout le souvenir, lorsqu'ils témoignent l'impuissance où ils étoient de trouver assez de pain pour *rassasier une si grande multitude*. Mais leur exemple nous doit convaincre, que les miracles n'ont point la force d'augmenter la foi, si l'auteur même de ces œuvres merveilleuses n'agit d'une manière encore plus admirable sur le cœur des hommes. D'ailleurs, ils avoient aussi raison d'envisager la nourriture de tous ces peuples, comme une chose qui leur étoit impossible, en se regardant seulement eux-mêmes. C'est pourquoi J. C. tira de la foiblesse de ses Apôtres, sa propre gloire; puisqu'il fit éclater d'autant plus visiblement sa toute-puissance dans ce miracle, que ses disciples encore imparfaits marquoient plus ouvertement leur peu de foi & leur impuissance, par la considération de ce lieu tout à fait désert, & de cette grande multitude qu'il falloit nourrir : *Unde nobis in deserto panes tantos, ut saturemus turbam tantam?* Mais le Sauveur en faisant ce miracle donne une preuve extraordinaire de sa bonté, aussi bien que de sa puissance, puisqu'il *est touché de compassion* pour ces peuples lorsqu'ils sembloient s'oublier eux-mêmes; & qu'il n'attend pas comme l'autre fois, qu'on lui demande qu'il les nourrisse, ou qu'il les renvoie; mais que de lui-même il les prévient, & témoigne être résolu de récompenser leur grande *persévérance*. Heureuses les âmes qui attachées à suivre par-tout J. C. jusques dans les lieux déserts & sur les montagnes, & remettant au Seigneur, comme dit le Prophète Roi, tout le soin de ce qui les regarde, méritent qu'il s'intéresse à les nourrir intérieurement du pain de sa vérité & de sa grâce, & à leur donner aussi comme par-dessus, ce qui leur est nécessaire pour le soutien de la vie présente ! *Jacta super Dominum curam tuam, & ipse te enutriet.*

Psal. 54.
23.

Dans l'un de ces deux miracles, *il reste douze paniers de morceaux de pain*, quoiqu'il n'y eut que cinq pains pour cinq mille hommes. Et dans celui-ci, quoiqu'il y eut sept pains, & que ceux qui en furent rassasiés ne se trouvassent qu'au nombre de quatre mille, il ne reste que sept corbeilles pleines de morceaux. La raison qu'en rend S. Jean Chrysostôme, est que ces corbeilles pouvoient contenir davantage que ces paniers; ou que le Seigneur vouloit empêcher que l'égalité des mesures ne confondit ces deux différens miracles, & ne fit perdre le souvenir de l'un d'entre eux; ou qu'enfin ayant égalé dans l'un le nombre des corbeilles pleines de morceaux qui restèrent, à celui des Apôtres;

Chryf. in
Matth.
hom. 54.

& dans l'autre, le nombre des paniers remplis des mêmes morceaux, à celui des pains qu'on lui présente; il voulut faire connoître encore par là, avec quelle facilité & quelle justesse il pouvoit diversifier, comme il lui plaisoit, les effets de sa divine vertu. Mais saint Hilaire témoigne que ce qu'on vit arriver alors, quand il resta sept corbeilles pleines de morceaux de pain, après que le peuple eut été parfaitement rassasié, nous étoit une figure excellente, qui exprimoit admirablement la surabondance des sept dons du Saint-Esprit, & cette source inépuisable de trésors spirituels, qui semble s'augmenter à notre égard à mesure qu'elle se répand avec une profusion plus abondante: *Quod septem sportæ replentur, redundans multiplicata septiformis spiritus copia indicatur, cui quod largiatur exuberat; fitque saturatis nobis, ditior semper & plenior.*

Hilar. in
Matth.
cap. 15.

ψ. 39. JESUS ayant ensuite renvoyé le peuple, il monta sur une barque, & passa au pays de Magedan.

Celui qui étoit venu dans le monde pour s'humilier & s'anéantir aux yeux des hommes, leur donnoit par toute sa conduite l'exemple de cette profonde humilité, qu'ils devoient principalement imiter en lui. Car s'il faisoit des prodiges, c'étoit par nécessité & par bonté pour ces peuples, qu'il étoit juste qu'il nourrit lorsqu'ils quittoient tout pour lui: c'étoit afin d'établir par ces signes extraordinaires la vérité de sa mission & sa divine vertu. Ces miracles n'étoient donc pas ce qu'il proposoit aux hommes, comme un sujet d'imitation; quoiqu'il blâmât les Apôtres de n'avoir pas même de la foi autant qu'un grain de senevé, qui auroit été capable de transporter les montagnes. Mais ce qu'il leur proposoit étoit cet éloignement de toute gloire qu'il faisoit paroître après ses œuvres les plus éclatantes. Il renvoie donc le peuple aussitôt après qu'il l'a nourri d'une manière si miraculeuse, tant pour leur apprendre à se passer de la vue de sa présence corporelle, & à élever leurs cœurs jusques à sa divinité cachée sous les voiles de son corps mortel, que pour leur montrer l'exemple d'éviter avec grand soin les sujets de vaine gloire. Il est vrai qu'il ne craignoit pas ces mouvemens pour lui-même, étant véritablement par sa nature divine le Dieu de gloire: mais il formoit peu à peu par son exemple le corps mystique de son Eglise, dont les fidèles sont les membres & lui le chef. Ainsi s'éloignant du lieu où il avoit fait ce grand miracle de la multiplication des pains, & quittant ces peuples, qui songeoient peut-être, comme en une autre occasion, à lui procurer une élévation temporelle, il monta sur une barque, & se retira vers

Joan. 6.
15.

Marc. 8. 10. Tirin. in hunc loc. *Magedan*, ou, selon saint Marc, vers *Dalmanuta*; c'est-à-dire; comme l'expliquent quelques Interprètes, sur les confins de ces deux villes, dont le territoire étoit proche l'un de l'autre.

C H A P I T R E X V I.

Prodige refusé. Levain des Pharisiens. Confession & primauté de saint Pierre. Passion prédite. Saint Pierre repris. Croix & renoncement à soi-même.

Marc. 8. 11. **A**LORS les Pharisiens & les Sadducéens vinrent à lui pour le tenter, & le prièrent de leur faire voir quelque prodige dans le ciel.

Luc. 12. 54. 2. Mais il leur répondit: Le soir vous dites: Il fera beau, parce que le ciel est rouge:

3. & le matin vous dites: Il y aura aujourd'hui de l'orage, parce que le ciel est sombre & rougeâtre.

Suprà 12. 39. 4. * Vous savez donc reconnoître ce que présagent les diverses apparences du ciel, & vous ne savez point discerner les signes des temps que Dieu a marqués? Cette nation corrompue & adultère demande un prodige, & il ne lui sera point donné d'autre prodige que celui du prophète Jonas: & les laissant il s'en alla.

5. Or ses disciples étant passés au-delà de l'eau, avoient oublié de prendre des pains.

Marc. 8. 15. Luc. 12. 1. 6. Et Jesus leur dit: Ayez soin de vous garder du levain des Pharisiens & des Sadducéens.

7. Mais ils pensoient & disoient

1. **E**T accesserunt ad eum Pharisei & Sadducæi tentantes: & rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis.

2. At ille respondens, ait illis: Facto vespere dicitis: Serenum erit, rubicundum est enim cœlum;

3. & mane: Hodie tempestas, rutilat enim triste cœlum.

4. Faciem ergo cœli judicare nostis: signa autem temporum non potestis scire? Generatio mala & adultera signum quærît: & signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophætæ: & relictis illis, abiit.

5. Et cùm venissent discipuli ejus trans fretum, obliti sunt panes accipere.

6. Qui dixit illis: Intuemini, & cavete à fermento Phariseorum & Sadducæorum.

7. At illi cagitabant in-

†. 1. *autr.* l'air. = †. 4. *grec.* Hypocrites.

tra se, dicentes : Quia panes non accepimus.

8. Sciens autem Jesus, dixit : Quid cogitatis intra vos modicæ fidei, quia panes non habetis ?

9. Nondum intelligitis neque recordamini quinque panum in quinque millia hominum, & quot cophinos sumpsistis ?

10. neque septem panum in quatuor millia hominum, & quot sportas sumpsistis ?

11. Quare non intelligitis, quia non de pane dixi vobis : Cavete à fermento Phariseorum & Sadduceorum ?

12. Tunc intellexerunt, quia non dixerit cavendum à fermento panum ; sed à doctrina Phariseorum & Sadduceorum.

13. Venit autem Jesus in partes Cæsareæ Philippi : & interrogabat discipulos suos, dicens : Quem dicunt homines esse Filium hominis ?

14. At illi dixerunt : Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii verò Jeremiam, aut unum ex Prophetis.

15. Dicit illis Jesus : Vos autem quem me esse dicitis ?

16. Respondens Simon

entr'eux : * C'est parce que nous n'avons point pris de pains.

8. Ce que Jesus connoissant, il leur dit : Hommes de peu de foi, pourquoi vous entretenez-vous ensemble de ce que vous n'avez point pris de pains ?

9. Ne comprenez-vous point encore & ne vous souvient-il point que cinq pains ont suffi pour cinq mille hommes, & combien vous en avez remporté de paniers ? Suprà 4: 17. Joan. 6. 9.

10. & que sept pains ont suffi pour quatre mille hommes, & combien vous en avez remporté de corbeilles ? Suprà 5: 34

11. Comment ne comprenez-vous point que ce n'est pas du pain dont je vous parlois, lorsque je vous ai dit de vous garder du levain des Pharisiens & des Sadducéens ?

12. Alors ils comprirent qu'il ne leur avoit pas dit de se garder du levain qu'on met dans le pain ; mais de la doctrine des Pharisiens & des Sadducéens.

13. † Jesus étant venu aux environs de Césarée de Philippe, interrogea ses disciples, & leur dit : * Que disent les hommes ? Qui disent-ils qu'est le Fils de l'homme ? Marc. 8: 27. † Chaire de saint Pierre. S. Pierre & saint Paul.

14. Ils lui répondirent : Les uns disent que c'est Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophètes. Marc. 8: 28. Luc. 9: 19.

15. Jesus leur dit : Et vous autres, qui dites-vous que je suis ?

16. Simon Pierre prenant la pa-

†. 7. autr. Nous n'avons point pris de pains. Expl. Quia panes non accepimus. Phrasis græca, imò & hebraica, in qua, quia redundata est. 13. grec. Qui disent les hommes que je suis, moi Fils de l'homme.

Joan. 6.
70. role, lui dit : Vous êtes le CHRIST,
Fils du Dieu vivant.

17. Jesus lui répondit : Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'est point la chair & le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux.

Joan. 1.
42. 18. Et moi aussi je vous dis que vous êtes Pierre, & que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; & les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle.

Isa. 22.
22.
Joan. 20.
23. 19. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux; & tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans les cieux; & tout ce que vous délierez sur la terre, sera aussi délié dans les cieux ¶.

20. En même-temps il commanda à ses disciples de ne dire à personne qu'il fût JESUS-CHRIST.

21. Dès-lors Jesus commença à découvrir à ses disciples, qu'il falloit qu'il allât à Jérusalem: qu'il y souffrît beaucoup de la part des* Sénateurs, des Scribes & des Princes des Prêtres; qu'il y fût mis à mort; & qu'il ressuscitât le troisième jour.

22. * Et Pierre le prenant à part commença à le reprendre, en lui disant: A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point.

Marc. 8.
33. 23. Mais Jesus se retournant, dit à Pierre: * Retirez-vous de moi, satan, vous m'êtes à scandale, parce que vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais pour les choses* de la terre.

†. 21. *lett. Anciens.* = †. 22. *autr.* Et Pierre l'embrassant, ou le prenant avec la main, *Grot. Jansen.* = †. 23. *lett.* allez après moi. = *lb. lett.* des hommes.

Petrus, dixit: Tu es Chistus, Filius Dei vivi.

17. Respondens autem Jesus, dixit ei: Beatus es, Simon Barjona: quia caro & sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in coelis est.

18. Et ego dico tibi; quia tu es Petrus, & super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, & portæ inferi non prævalebunt adversus eam.

19. Et tibi dabo claves regni cœlorum: & quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum & in cœlis: & quodcumque solveris super terram, erit solutum & in cœlis.

20. Tunc præcepit discipulis suis, ut nemini dicerent quia ipse esset Jesus Christus.

21. Exinde cœpit Jesus ostendere discipulis suis, quia oporteret eum ire Jerosolymam, & multa pati à Senioribus & Scribis, & Principibus Sacerdotum, & occidi, & tertiâ die resurgere.

22. Et assumens eum Petrus, cœpit increpare illum, dicens: Absit à te, Domine, non erit tibi hoc.

23. Qui conversus, dixit Petro: Vade post me, satana, scandalum es mihi, quia non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.

24. Tunc Jesus dixit discipulis suis : Si quis vult post me venire , abneget semetipsum , & tollat crucem suam , & sequatur me.

25. Qui enim voluerit animam suam salvam facere perdet eam : qui autem perdiderit animam suam propter me , inveniet eam.

26. Quid enim prodest homini , si mundum universum lucretur , animæ verò suæ detrimentum patitur ? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ?

27. Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum Angelis suis : & tunc reddet unicuique secundum opera ejus.

28. Amen dico vobis , sicut quidam de hic stantibus , qui non gustabunt mortem , donec videant Filium hominis venientem in regno suo.

24. Alors † Jesus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi , qu'il renonce à soi-même , & qu'il se charge de sa croix , & me suive.

25. * Car celui qui voudra sauver sa vie , la perdra ; & celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi , la retrouvera.

26. Et que serviroit-il à un homme de gagner tout le monde , & de perdre son ame ? Ou par quel échange l'homme pourra-t-il racheter son ame après qu'il l'aura perdue ?

27. Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses Anges ; & alors il rendra à chacun selon ses œuvres.

28. Je vous dis en vérité , qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici qui * n'éprouveront point la mort , qu'ils n'ayent vu le Fils de l'homme venir en son règne.

Supra 10: 38.
Luc. 9: 23. 14. 27.
† Un S. Martyr. Pontife.
Luc. 17: 33.
Joan. 12: 25.

Act. 17: 31.
Rom. 2.6.

Marc. 8: 39.
Luc. 9: 27.

‡. 25. *expl.* Il y a par tout ici le mot d'ame , qui voudra sauver son ame , &c. Mais ce mot , selon la phrase hébraïque , signifie la personne même , comme il paroît par saint Luc 17. 33. & ce que dit Jesus-Christ est fondé sur ces deux manières de se sauver & de se perdre : l'une temporelle & l'autre éternelle. = ‡. 28. *lett.* ne goûteront point.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

‡. 1. jusqu'au 5. **A**LORS les Pharisiens & les Sadducéens vinrent à lui pour le tenter , & le prièrent de leur faire voir quelque prodige dans le ciel. Mais il leur répondit : Le soir vous dites : Il fera beau , parce que le ciel est rouge , &c.

On peut voir auparavant dans les explications du douzième chapitre , ce qu'on y a déjà dit sur une demande semblable des Pharisiens & des Docteurs de la loi , & sur le prodige de Jonas. On peut seulement remarquer ici , qu'encore que les Pharisiens , & les Sadducéens composassent deux différentes sectes directes.

Matt. 12: 38. &c.

ment opposées l'une à l'autre, elles s'unissoient ensemble contre J. C. par un mouvement de l'esprit d'erreur qui les possédoit également. Et c'est, comme dit un Interprète, le génie qu'on peut remarquer encore aujourd'hui dans toutes les différentes sociétés des hérétiques, qui bien que souvent divisées entr'elles, sont toujours prêtes à s'unir contre l'Eglise. Car le démon qui est par lui-même un esprit de division, semble réunir alors toutes ses forces contre l'unité & la vérité catholique, n'aimant, pour le dire ainsi, la paix & l'union, que lorsqu'elle est fautive & pernicieuse à la charité, qui est toujours fondée sur la vérité.

Hieron.
in hunc
locum.

La réponse que le Fils de Dieu leur fait est très-aisée à comprendre, selon saint Jérôme : car comme par la connoissance journalière qu'ils avoient des diverses *apparences du ciel*, ils jugeoient ordinairement quand il devoit faire beau ou laid, & quand les jours devoient être ou pluvieux ou sereins ; ils étoient inexcusables de ne se point appliquer de même à connoître par l'intelligence des Ecritures *les signes des temps*, c'est-à-dire, ce que les Prophètes avoient marqué avec tant d'exactitude, du *temps & des signes* de son avènement. Ainsi ces hommes qui paroïssent dans les choses temporelles si sages & si clairvoyans, sembloient être comme aveugles en tout ce qui regardoit la chose du monde qui devoit leur être la plus précieuse. Car dès le temps de la chute du premier homme, & dans la suite de tous les siècles, Dieu leur avoit ou prédit très-clairement, ou figuré par quelques signes éclatans, ou marqué par des époques très-manifestes, & le Messie qui devoit les délivrer de l'esclavage du péché, & le temps de sa venue, & la manière dont il leur procureroit cette délivrance. Il est vrai qu'ils s'attendoient que la venue de ce Messie seroit accompagnée des marques éclatantes de sa grandeur. Mais c'étoit leur propre orgueil qui les empêchoit de bien *distinguer les temps*. Car l'avènement du Fils de Dieu dans sa chair mortelle, comme le remarque saint Jean Chrysostôme, devoit leur être connu pour très-différent de celui auquel il paroïtra immortel & glorieux à la vue de tous les hommes. Dans le premier, dit ce Saint, il étoit besoin qu'il fit des miracles sur la terre, pour l'établissement de son Eglise. Mais *les prodiges* que les Pharisiens demandoient à voir dans le ciel, sont proprement réservés au temps du second avènement. Dans le premier, il est venu comme un médecin & comme Sauveur : mais dans le second, il viendra comme Juge. Présentement il paroît afin de chercher ce qui étoit égaré : mais alors il paroïtra pour demander compte aux hommes de toutes leurs œuvres. Il est donc venu

Genes. 3.

15. 49.

10.

Daniel.

9. 24. 25.

26.

Isai. 7.

14. 9. 2.

6.

Jonas 2.

1. 11.

Matth.

12. 42.

Chrysoft.

in Matt.

hom. 54.

la première fois étant caché ; & il viendra la seconde d'une manière éclatante & visible à tous, donnant alors *dans le ciel des signes terribles* de sa présence, par l'obscurcissement du soleil & de la lune, par la chute des étoiles, & par l'ébranlement des vertus des cieux. Tels seront *les signes* qui paroîtront *dans le ciel* au dernier jour. Mais pendant le temps de la vie mortelle du Fils de Dieu, c'étoit par l'anéantissement de son Incarnation, accompagné de cette foule de miracles faits en faveur de son peuple, qu'on devoit le discerner pour n'y être pas trompé. Matth. 24. 29.

¶ 5. jusqu'au 13. Or ses disciples étant passés au-delà de l'eau, avoient oublié à prendre des pains. Et JESUS leur dit : Ayez soin de vous garder du levain des Pharisiens & des Sadducéens. Mais ils pensoient & disoient entre eux : Nous n'avons point pris de pains. Ce que JESUS connoissant, il leur dit : Hommes de peu de foi, &c.

Saint Jérôme se fait cette objection : comment les Apôtres n'avoient-ils point de pains, eux qui aussitôt après avoir rempli sept corbeilles des morceaux qui étoient restés de ce grand miracle, montèrent sur une barque pour venir vers Magedan, & qui y remontèrent ensuite pour passer de l'autre côté, & s'en aller à Bethsaïde, selon saint Marc. Mais il y répond par l'Écriture, & fait voir que ce fut un pur oubli qui leur fit manquer de prendre avec eux leur provision, n'ayant alors qu'un pain dans leur barque : car comme le Fils de Dieu se retiroit assez ordinairement dans les lieux déserts, ils se voyoient obligés de porter quelque espèce de provision en des lieux où ils auroient eu de la peine à en trouver. Cependant s'ils avoient eu plus de foi, ils se seroient souvenus qu'ils étoient en la compagnie de celui qui avoit déjà multiplié deux fois si miraculeusement un peu de pain, pour nourrir devant leurs yeux tout un peuple. Ainsi ils étoient, comme J. C. le leur reproche, *sans intelligence* ; & ils sembloient avoir déjà oublié ces effets surnaturels de la puissance de leur divin maître. Mais leur exemple se retrace encore tous les jours dans ceux qui comblés par la magnificence des dons de leur Rédempteur, & du plus divin de tous ses dons, qui est son saint corps dans l'Eucharistie, manquent encore de foi, & se défient à tous momens de sa paternelle providence dans les différens évènements, par lesquels il veut qu'ils soient éprouvés. Hieron. in hunc locum. Marc. 8. 10. 11. 12. 13. 14. 22.

Lorsque les Apôtres s'entretenoient du sujet de leur inquiétude, étant encore sur l'eau, comme il paroît par saint Marc, J. C. prit occasion de les avertir : Qu'ils eussent grand soin de se garder du levain des Pharisiens & des Sadducéens. Etant encore grossiers, ils ne comprirent point le vrai sens de ce que le Fils de

Dieu leur disoit. Et comme ils avoient alors l'esprit tout rempli de ce que le pain leur manquoit, ils s'imaginèrent qu'il pouvoit bien leur parler de ce pain matériel, sans connoître néanmoins de quelle manière ils devoient l'entendre. J. C. eût pu les remplir dès le commencement de sa lumière, pour leur donner tout-d'un-coup l'intelligence parfaite de toutes les vérités qu'il leur marquoit. Mais il ne le vouloit pas, leur réservant cette grâce pour le temps de l'effusion abondante de son Saint-Esprit sur eux : ainsi il se contentoit de les instruire peu à peu. Où est votre foi, leur dit-il présentement ; c'est-à-dire, faut-il que les disciples de celui qui les a déjà tant de fois rendu témoins de sa puissance, se troublent encore sur le sujet de la nourriture ? Faut-il que le souvenir de deux miracles si éclatans de la multiplication des pains, se soit effacé de votre esprit ? *Neque recordamini quinque panum in quinque millia hominum, &c.* Faut-il que vous demeuriez toujours *sans intelligence*, & comme aveugles & sourds, ayant des yeux sans voir, & des oreilles sans entendre ? Mais comment, Seigneur, auroient-ils pu voir, & auroient-ils pu entendre, n'ayant point encore les yeux du cœur pour voir, & des oreilles toutes spirituelles pour entendre les vérités adorables que vous leur marquiez ? C'étoit aussi là sans doute ce que vous vouliez principalement leur bien imprimer au fond de l'ame : qu'ils auroient toujours & des yeux sans voir, & des oreilles sans entendre, jusqu'à ce qu'ils fussent parfaitement convaincus par leurs propres expériences, que c'étoit à vous de leur donner ces oreilles & ces yeux qui leur étoient nécessaires pour ne pas entendre & pour ne pas voir inutilement.

Matth.
13. 11.

Il est donc vrai qu'on leur avoit dit auparavant : *Que pour eux, il leur avoit été donné de connoître les mystères du royaume du ciel ; au lieu que pour le commun des Juifs, il ne leur avoit pas été donné.* Mais ce don & cette grâce regardoit beaucoup davantage l'avenir que le présent. Et ayant déjà le bonheur d'être attachés à la suite du Fils de Dieu, & de croire en lui, ils étoient ceux dont il parle au même endroit lorsqu'il ajoute : *que quiconque a déjà, on lui donnera encore, & qu'il sera dans l'abondance.* Ainsi la foi qu'ils avoient déjà en lui, & qui les tenoit si fortement attachés à sa personne, étoit le commencement de toutes ces autres grâces qu'ils reçurent dans la suite, & particulièrement de cette lumière surnaturelle qui leur fut communiquée après sa résurrection, lorsqu'il est marqué : *qu'il leur ouvrit en ce temps-là l'esprit, afin qu'ils eussent l'intelligence des Ecritures.* Ils furent donc jusques alors, pour le dire ainsi, *sans intelligence*, & ils voyoient toutes

Luc. 24.
44. 45.

ses œuvres miraculeuses, ou ils entendoient toutes les divines paroles sans cette vue spirituelle, & sans cette intelligence, qui devoit être le fruit de la mort & de la résurrection de leur divin maître.

Saint Jean Chrysostôme a admiré l'effet surprenant que produisit le reproche de J. C. dans les Apôtres, lorsqu'il réveilla en un moment leur esprit qui étoit comme endormi. Car quoique après ce reproche il ajouta seulement : que *ce n'étoit pas du pain* dont il prétendoit parler lorsqu'il leur disoit de *se garder du levain des Pharisiens & des Sadducéens*; l'Évangile marque aussitôt : *Qu'alors ils comprirent que c'étoit de la doctrine des Pharisiens & des Sadducéens qu'il leur avoit dit de se garder*. Ce ne fut pas J. C. qui leur donna extérieurement cette explication; mais ce fut lui qui ayant frappé à l'oreille de leur cœur, par cette sévère repréhension qu'il leur avoit faite, l'ouvrit lui-même d'une manière toute intérieure, pour leur faire entendre ce qu'ils ne comprenoient pas.

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 54.*

Ce levain des Pharisiens & des Sadducéens dont il leur disoit de se garder avec soin, étoit donc leur doctrine corrompue; c'est-à-dire, ce qu'ils enseignoient d'eux-mêmes, leurs traditions toutes humaines, dont on a parlé auparavant, & les maximes qu'ils avoient osé introduire dans la morale & dans la foi, contre la vérité des Écritures. Ainsi ce qu'il dit présentement n'est point contraire à ce qu'il ordonne dans la suite, lorsque s'adressant aux peuples & à ses disciples mêmes, il leur dit : *Les Docteurs de la loi & les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc & faites tout ce qu'ils vous disent*. Car en l'un, il fait voir que ces Docteurs & ces Pharisiens devoient être crus lorsqu'ils enseignoient la loi de Moïse; & non imités lorsqu'ils ne l'observoient pas : *Secundùm opera verò eorum nolite facere*. Mais en l'autre, il déclare que ces mêmes Pharisiens avoient mêlé avec la loi de Moïse le levain pernicieux de leurs sentimens particuliers, qui étoit capable de communiquer aux autres leur propre corruption. C'est du levain de cette doctrine empoisonnée qu'il avertit ses Apôtres de se garder. Il l'appelle ailleurs une *hypocrisie*; parce que les Pharisiens affectant de paroître plus pieux & plus justes que les autres, ils couvroient de cette piété apparente un plus grand orgueil, & s'en servoient même pour détruire plus hardiment les commandemens de Dieu, selon le reproche que le Sauveur leur en a fait dans le chapitre précédent.

*Matth.
23. 2. 3.*

*Luc. 12.
1.*

*Matth.
15. 3.*

Saint Hilaire a cru que le Fils de Dieu pouvoit bien aussi en parlant à ses Apôtres du levain de la doctrine des Pharisiens, les

*Hilarius.
in Matt.
can. 16.*

avertir qu'ils prissent garde de ne se laisser pas aller comme eux & comme tous les autres Juifs qu'ils conduisoient, à cette prévention malheureuse qui les empêchoit de discerner la vérité figurée d'avec les ombres qui la figuroient. Ainsi parce que tout ce qui avoit été prédit par la loi, s'accomplissoit alors en la personne de J. C. il leur donnoit cet avis, de ne plus mettre leur espérance dans les figures anciennes de la vérité; de peur que la doctrine des Pharisiens qui ignoroient le vrai CHRIST, n'empêchât l'effet de la vérité évangélique.

Ψ. 13. 14. 15. 16. 17. JESUS étant venu aux environs de Césarée de Philippe, interrogea ses disciples, & leur dit, que disent les hommes; qui disent-ils qu'est le Fils de l'homme? Ils lui répondirent: Les uns disent que c'est Jean-Baptiste; les autres, Elie; les autres, Jérémie, ou quelqu'un des Prophètes, &c.

Hieron.
in hunc
locum.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 53.

Cyrill.
cateches.
11.

Cette ville de Césarée étoit, selon saint Jérôme, située au pied du mont Liban, à l'endroit où le Jourdain prend son origine, & où l'on voit deux fontaines, l'une nommée *Jor*, & l'autre *Dan*, qui étant jointes ensemble lui donnent le nom de Jourdain. Elle est nommée *Césarée de Philippe*, pour la distinguer d'une autre; parce que ce fut *Philippe*, Tétrarque de l'Iturée & de la Traconite, & fils du grand Hérode, qui la bâtit en l'honneur de Tibère César. Ce fut là, dit saint Chrysostôme, que le Fils de Dieu conduisit exprès ses disciples loin des Juifs, c'est-à-dire, à l'extrémité de la Palestine du côté du nord, voulant les interroger sur ce qui le regardoit, afin qu'ils pussent lui dire plus librement leur pensée, sans aucune crainte de ceux qui se déclaroient ouvertement contre lui. On peut bien juger, dit saint Cyrille, que ce n'étoit pas par une vaine curiosité qu'il les questionna sur ce sujet, lui à qui rien ne pouvoit être caché, mais qu'il vouloit seulement se faire bien connoître à eux; afin qu'ayant le bonheur de demeurer sur la terre avec le Fils unique de Dieu, ils ne le méprisassent pas comme un simple homme, à cause de son extérieur simple & humilié. Il demande donc aux Apôtres ce que les hommes disoient du Fils de l'homme, & qui ils disoient qu'il étoit. Il ne voulut point d'abord, comme le remarque S. Chrysostôme, demander leur sentiment, mais celui des hommes; c'est-à-dire, non des Pharisiens & des Docteurs de la loi, mais du peuple, qui étant plus simple, étoit exempt de la malice de ces faux sages qui le décrioient par jalousie. Et il en usoit ainsi, dit le même Saint, afin qu'après qu'ils lui auroient exposé le sentiment du commun du peuple, il les portât par une nouvelle demande de leur propre sentiment, à élever leur esprit jusqu'à sa divinité,

en perçant les voiles de cette foiblesse de sa chair, qui la couvroit à leurs yeux. Il est aussi remarquable, selon saint Jérôme, qu'il parle de soi en troisième personne, & en se donnant le nom humiliant de *Fils de l'homme*, pour ôter à ceux qu'il interrogeoit tout sujet de se scandaliser, comme s'il avoit voulu par un mouvement de vaine gloire, s'informer de ce qu'on disoit de lui. Mais il marquoit encore par là, selon saint Jean Chrysostôme, combien il vouloit que la vérité de son Incarnation fût connue & révérée, puisqu'il daignoit, étant Dieu, prendre le nom de sa sainte humanité, en se nommant, comme il fait souvent ailleurs, *le Fils de l'homme*.

Les Apôtres lui répondirent : Que les uns disoient de lui, qu'il étoit *Jean-Baptiste* ressuscité d'entre les morts, comme l'on a vu qu'Hérode le croyoit lui-même ; d'autres, qu'il étoit *Elie*, c'est-à-dire, ce grand Prophète destiné pour précéder l'avènement du Messie qu'ils attendoient, & qu'ils regardoient comme proche ; & ce jugement qu'ils portoient de J. C. étoit fondé sur sa gravité & sa sévérité, & sur la grandeur de ses miracles ; d'autres enfin, qu'il étoit quelqu'un des autres Prophètes, comme *Jérémie*, parce que la liberté à reprendre les Pharisiens & les Docteurs de la loi, avoit été comme singulière en la personne de ce Prophète aussi bien qu'en celle de J. C.

La demande qu'il leur fait ensuite, lorsqu'il leur dit : *Et vous autres, qui dites-vous que je suis ?* fait bien connoître qu'il attendoit d'eux des sentimens plus élevés. Car c'est selon la réflexion d'un grand Saint, comme s'il leur avoit dit : *Vous qui êtes toujours avec moi, qui me voyez faire tous les jours un grand nombre de miracles, & qui en avez aussi vous-mêmes fait plusieurs par la puissance que je vous ai donnée, aurez-vous, comme tous les autres, des sentimens si indignes de celui dont toutes les œuvres vous marquent très-clairement qui il est.* Alors Pierre qui étoit, dit saint Chrysostôme, comme la bouche des Apôtres, le Chef du Collège Apostolique, & toujours rempli d'ardeur, prend la parole pour tous les autres qui étoient également interrogés comme lui, & il répond par cette célèbre confession de la divinité du Sauveur : *Vous êtes le CHRIST fils du Dieu vivant ; c'est-à-dire, Vous êtes le Christ & l'Oint du Seigneur par excellence ; vous êtes le vrai Messie, promis & désiré depuis si long-temps : vous êtes le Fils véritable & unique du Dieu vivant, infiniment élevé au-dessus de tous les dieux du Paganisme, qui sont des dieux morts des faux-dieux.* On voit donc, comme le remarque saint Hilaire, & par la demande que JESUS-CHRIST

*Chrysoft.
ut supra.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 55.*

*Hier. in
hunc loc.
Hilar. in
Matth.
can. 16.
vers. 14.*

avoit faite à ses Apôtres , & par la réponse de saint Pierre , que ce qu'il vouloit que l'on reconnut en lui , n'étoit pas ce qui paroïssoit à l'extérieur. Car la seule vue de son corps , dit ce grand Saint , faisoit connoître tout-d'un-coup la qualité qu'il se donnoit de *Fils de l'homme*. Mais en ajoutant , *Qui dit-on que je suis ?* il marquoit très-clairement qu'on devoit croire de lui encore autre chose que ce qu'on y voyoit ; & que la foi ne devoit pas s'arrêter à la simple vue des sens. Ce fut aussi ce que Pierre déclara par son illustre confession , ayant découvert le *Fils de Dieu* dans

7. *le Fils de l'homme : Quia Dei filium in homine vidisset.* Et c'est pour cela que J. C. dans sa réponse lui dit : *Vous êtes heureux , Simon fils de Jean , parce que ce n'est point la chair & le sang qui vous ont révélé ceci , mais mon Père qui est dans les cieux.* Il est déclaré heureux , dit encore saint Hilaire , pour avoir perdu sa vue au-delà de ce qui étoit de l'homme : *Beatus hic est , qui ultra humanos oculos & intendisse & vidisse laudatus est.* Il n'envisagea point alors ce qui étoit de la chair & du sang en J. C. mais il vit en lui par la révélation du Père céleste le Fils de Dieu ; & il fut jugé digne de connoître le premier un si grand mystère. Il fut encore *bienheureux* , disent d'autres Pères , parce que ce n'étoit point la chair ni le sang , c'est-à-dire , l'homme environné de chair & de sang , qui lui avoit pu donner cette intelligence de l'économie toute divine de l'Incarnation du Verbe dans la personne du Sauveur , mais la grâce du Saint-Esprit : *Quod caro & sanguis revelare non potuit , Spiritus sancti gratia revelatum est.* Or ce n'auroit pas été , comme ils le disent encore , une révélation du Saint-Esprit & du Père qui est dans les cieux , si Pierre dans cette célèbre confession de sa foi touchant J. C. n'avoit reconnu qu'il étoit essentiellement le Fils de Dieu , né du Père , non comme ceux qui sont appelés ailleurs les enfans de Dieu , qui ne le sont que par une espèce d'adoption , mais comme étant très-réellement de la substance propre du Père Eternel.

18. 19. *Et moi aussi , je vous dis que vous êtes Pierre , & que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise , & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux , &c.*

Chrysof. *ut supra.* Voici comment un saint Interprète de l'Evangile développe le vrai sens de la réponse que J. C. fait à saint Pierre : Comme Pierre avoit déclaré qui étoit le Père de J. C. ; J. C. nomme de même celui dont Pierre étoit fils , en l'appelant *fils de Jean*. Or parce que cet Apôtre avoit dit à son divin maître , *Qu'il étoit le Fils de Dieu* , J. C. voulant lui prouver la vérité de cette con-

fession, & lui faire voir qu'il étoit effectivement *le Fils de Dieu*,
 comme lui-même étoit *fils de Jean*, c'est-à-dire, de la même
 substance que celui dont il étoit fils; il ajoute pour le convaincre
 de la puissance qu'il avoit en qualité de Fils de Dieu: *Et moi je*
vous dis aussi que vous êtes Pierre, & que sur cette pierre je bâtirai
mon Eglise; c'est-à-dire, Vous êtes réellement & d'effet une
 pierre, selon le nom que je vous ai autrefois donné. Et ce
 sera sur la fermeté de cette pierre, que je bâtirai mon Eglise.
 Par là, comme dit saint Chrysostôme, il lui prédisoit déjà qu'il
 y auroit un grand nombre de personnes qui embrasseroient la
 même foi qu'il venoit de confesser, & l'établissant en même-
 temps le Pasteur de son Eglise, il l'assure *que les portes de l'enfer*
ne pourroient jamais prévaloir contre elle. Ces portes d'enfer mar- *Hier. in*
 quent la puissance de l'enfer, par rapport aux portes bien for- *hunc loc.*
 tifiées qui font la défense d'une ville. Saint Jérôme entend par
ces portes, tous les vices & les péchés, comme aussi toute la
 doctrine empoisonnée des hérétiques; parce que toutes les for-
 ces des démons consistent particulièrement dans ces choses dont
 ils se servent pour attirer & faire entrer dans l'enfer ceux dont
 ils se rendent maîtres. Que si toute la puissance de l'enfer ne
 pourra jamais surmonter l'Eglise; combien moins encore, dit
 saint Chrysostôme, pourra-t-elle prévaloir contre son chef &
 son invincible Protecteur? Pourquoi donc se troubler inutile-
 ment de tous les efforts que fait l'enfer contre ceux qui le com-
 battent, ayant à leur tête celui qui par son Incarnation & par
 le mérite de sa mort a lié le fort armé, & a enlevé une partie
 de ses dépouilles? Pourquoi ne se tenir pas assuré, étant fondé
 sur la pierre qui est proprement J. C. même? Car comme étant
 la lumière essentielle par sa nature, il fit part de sa divine lu-
 mière aux Apôtres, pour les rendre par sa grâce la lumière du *Math.*
 monde, *Vos estis lux mundi*: aussi il donna à Simon pour récom- *5. 14.*
 pense de sa foi en celui qui est véritablement la pierre fonda-
 mentale de l'Eglise, le nom de *Pierre*, afin de fonder sur cet *1. Cor.*
 Apôtre, affermi solidement sur celui dont il n'étoit que l'image, *10. 4.*
 le grand édifice de la foi de tous les fidèles. C'est cette foi
 apostolique que le Seigneur a établie comme la vraie règle de
 celle de tous les Chrétiens. Tout ce qui n'a point Pierre pour fon-
 dement ne peut subsister; & toutes les différentes sectes qui
 s'en éloignent, n'appartiennent point à cette Eglise de J. C. dont
 il a dit, *Que les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contre*
elle.

Or quand J. C. déclare à saint Pierre, que l'Eglise fondée sur

lui ne pourra jamais être renversée par toute la puissance de l'enfer, on doit conclure qu'elle seroit attaquée par un grand nombre d'ennemis, & même accablée quelquefois en apparence, comme on l'a vu en effet dans le cours des premiers siècles, où tous les Princes & tous les peuples idolâtres, & les Juifs mêmes conspiroient ensemble pour l'étouffer s'ils avoient pu dans sa naissance, par les supplices les plus cruels qu'ils firent souffrir à tous les disciples de J. C. Mais ces mêmes persécutions devoient servir dans l'ordre de sa providence, pour établir plus universellement la foi qu'on s'efforçoit de détruire. Car il falloit que les membres fussent conformes à leur divin Chef; ainsi parce qu'il étoit nécessaire, selon qu'il le dit aussitôt après, que le Fils de l'homme souffrit, qu'il fût crucifié, & qu'il mourût pour parvenir à la gloire de sa résurrection, ses Apôtres & la plupart des premiers disciples devoient aussi participer à ses souffrances par leur martyre; & ce fut le sang de ces Martyrs qui devint, selon la parole d'un Ancien, comme la semence de cette innombrable multitude de Chrétiens qu'on a vu depuis: *Sanguis Martyrum semen Christianorum*. C'est ce que saint Pierre ne comprenoit pas encore lorsqu'il voulut s'opposer à la mort de J. C. comme on le verra bientôt.

*Tertull.
Apolog.*

*Chrysoft.
et supra.*

La seconde chose qu'il promet à cet Apôtre, & par laquelle il lui prouve encore sa divinité, est qu'il lui donnera les clefs du royaume des cieux, afin que tout ce qu'il liera sur la terre, soit aussi lié dans les cieux; & que tout ce qu'il déliera sur la terre, soit aussi délié dans les cieux. Il n'appartient certainement qu'à un Dieu, dit saint Chrysostôme, de remettre les péchés, & de rendre non-seulement l'Eglise immobile au milieu de tous les flots les plus impétueux du siècle, mais un homme & un pêcheur plus ferme qu'un roc au milieu du soulèvement de toute la terre contre lui. Ainsi J. C. déclarant à cet Apôtre qu'il lui donneroit cette fermeté de la pierre, & cette puissance de lier & de délier, il ne pouvoit lui inspirer de plus dignes sentimens de sa divine Personne, ni le confirmer plus fortement dans la foi qui l'avoit porté à lui dire, qu'il étoit le *Fils de Dieu*.

Ces clefs dont il parle, marquent d'une manière figurée la puissance, comme l'on voit en effet, qu'on vient présenter au Souverain les clefs d'une ville lorsqu'il y entre, pour marque qu'il en est le maître. Et ces clefs doivent s'entendre par rapport au royaume des cieux; c'est-à-dire, qu'elles signifient la puissance d'ouvrir ce royaume céleste ou de le fermer. Or ce royaume des cieux est le royaume de J. C. commencé ici bas sur

la terre, & consommé dans le ciel. La puissance qu'il donnoit donc à S. Pierre, étoit une puissance spirituelle & céleste qui tendoit à disposer sur la terre, & à conduire jusqu'au ciel ceux qui seroient dignes d'y parvenir. C'étoit un pouvoir universel de faire ici-bas tout ce qui devoit contribuer à l'accroissement & à la consommation du royaume du Fils de Dieu, soit en *remettant*, ou en *retenant* les péchés; soit en exhortant ou en corrigeant, & punissant les rebelles, soit en usant de toute l'autorité de Dieu-même pour commander, pour accorder ou refuser, ou pour dispenser selon les règles de l'Évangile & la lumière du Saint-Esprit: ce qui est généralement exprimé par ces termes figurés de *lier* & de *délié*. Et quand il est dit, Tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre, sera lié ou délié dans le ciel; cela signifie que tout ce que les Pasteurs feroient ici-bas pour lier ou pour délier les hommes, seroit confirmé en même-temps par le Chef suprême de toute l'Église, assis dans le ciel & dans sa gloire à la droite de son Père.

« Mais il y a, dit saint Jérôme, des Evêques & des Prêtres, » qui n'entendant pas ces paroles, se laissent aller en quelque » sorte à l'orgueil des Pharisiens, soit pour condamner des in- » nocens, soit pour croire pouvoir absoudre des criminels. Or » Dieu a égard alors, ajoute ce Saint, non pas tant au jugement » des Pasteurs, qu'à la vie de ceux qui sont coupables ou inno- » cens: *Cum apud Deum non sententia Sacerdotum, sed reorum vita » queratur.* Nous lisons dans le Lévitique, qu'il est ordonné aux » lépreux de se présenter aux Prêtres, afin que s'ils ont vérita- » blement la lèpre, ils soient déclarés impurs par le Prêtre. Ce » n'étoit pas, continue ce Père, que les Prêtres eussent le pou- » voir de les rendre impurs & lépreux: *Non quo Sacerdotes lepro- » sos faciant & immundos;* mais c'est que la connoissance de ceux » qui étoient lépreux & de ceux qui ne l'étoient pas leur appar- » tenoit, & qu'ils pouvoient discerner le pur d'avec l'impur. » De même donc, conclue-t-il, que le Prêtre déclaroit alors » pur ou impur celui qui se présentoit comme lépreux; aussi l'E- » vêque ou le Prêtre *lie* ou *délie* maintenant... c'est-à-dire, » qu'après qu'il a entendu tous les différens péchés des hommes, » il fait qui doit être *lié* ou *délié* par l'autorité de sa charge; qui » sont ceux qu'il doit absoudre, ou qui sont ceux à qui il doit » refuser une absolution précipitée, qui seroit, selon saint Cy- » prien, également pernicieuse à ceux qui la donneroient, & » inutile à ceux qui la recevraient ».

Hier. in hunc loc.

Saint Augustin dit que de son temps, il se voyoit des exem- » ples de l'abus que faisoient quelques Pasteurs de la puissance

Cypr. de laps. in ep. 6. August. de vera. Relig. c. 6. n. 11.

qu'ils avoient reçue pour lier ou pour délier. « La divine provi-
 » dence permet , dit ce Père , que des gens de bien soient quel-
 » quefois chassés de l'assemblée chrétienne par un effet de la
 » passion & de la violence des hommes charnels. Mais lorsqu'ils
 » souffrent avec toute la patience qu'ils doivent , & pour la
 » paix de l'Eglise , cet outrage si sensible , sans s'engager dans au-
 » cunes nouveautés , ou de schismes ou d'hérésies , ils appren-
 » nent à tous les hommes par leur exemple , combien doit être
 » sincère & solide la charité avec laquelle il faut servir Dieu. Or
 » le dessein de ces hommes pacifiques est de rentrer dans la so-
 » ciété chrétienne aussitôt que la tempête aura été apaisée : ou
 » si cela ne leur est point permis , soit par la continuation de
 » cette même tempête , soit pour empêcher qu'il ne s'en élève
 » encore une semblable , ou une plus grande par leur retour ; ils
 » ont toujours une ferme volonté de servir ceux mêmes à la vio-
 » lence desquels ils ont été obligés de céder , sans faire aucune
 » assemblée particulière , & défendant jusqu'à la mort la foi qu'ils
 » savent être prêchée dans l'Eglise Catholique. Et le Père céleste
 » qui pénètre dans le secret de leur cœur les couronnera aussi
 » dans le secret : *Hos coronat in occulto Pater , in occulto videns.*
 » Or quoique ce genre d'hommes semble être rare , ajoute saint
 » Augustin , il y en a néanmoins des exemples , & en plus grand
 » nombre même qu'on ne peut croire : *Rarum hoc videtur genus ,*
 » *sed tamen exempla non desunt : immò plura sunt quàm credi potest n.*

¶ 20. 21. En même-temps il commanda à ses disciples de ne dire
 à personne qu'il fût le CHRIST. Dès-lors JESUS commença à décou-
 vrir à ses disciples qu'il falloit qu'il allât à Jérusalem , & qu'il y
 souffrît beaucoup de la part des Sénateurs , &c.

Hier. in
 hunc loc.

La raison qui semble avoir pu porter le Fils de Dieu à faire
 cette défense aux Apôtres , est qu'il ne vouloit peut-être pas ,
 comme le remarque saint Jérôme , qu'on publiât hautement ,
 avant qu'il mourût & qu'il fût ressuscité , qu'il étoit ce Christ &
 ce Messie prédit par tous les Prophètes ; afin que le mystère de
 sa mort & de sa résurrection étant accompli , il dit alors aux Apô-
 tres comme en un temps plus favorable : *Allez enseigner toutes*
les nations , &c. Car il n'auroit pas été avantageux , dit le même
 Saint , de se hâter de découvrir à tous les peuples cette haute ma-
 jesté de celui qu'ils devoient voir bientôt après fouetté & cruci-
 fié comme un scélérat ; puisque ç'eût été pour eux un sujet ter-
 rible de scandale , qui les auroit éloignés beaucoup davantage de
 la vérité. Il y avoit en effet , selon la remarque de S. Chrysostô-
 me , une grande différence entre voir le Fils de Dieu , tantôt

Chryf. in
 Matth.
 hum. 55.

faire des miracles dans la Palestine, tantôt être outragé & persécuté, surtout lorsque ces miracles devoient être suivis de sa mort sur une croix; & le voir au contraire, comme on le vit dans la suite, reconnu pour Dieu, & adoré par toute la terre, & élevé pour jamais au-dessus de toutes ces souffrances, auxquelles il s'étoit soumis pour l'amour de nous. Il vouloit donc, selon ce grand Saint, que ses disciples attendissent à publier hautement la gloire de sa divinité, lorsque la vérité de tous les mystères qui regardoient son Incarnation auroit éclaté.

On vit par l'exemple de saint Pierre, qui ne put entendre sans scandale, ce que J. C. lui dit & de ses souffrances & de sa mort, combien tous les peuples en auroient été encore plutôt scandalisés. Mais parce qu'il étoit nécessaire que les Apôtres qui devoient instruire tous les peuples, n'ignorassent pas une vérité si importante, J. C. prend le temps, dit saint Chrysostôme, de leur en parler, qu'ils venoient de reconnoître sa divinité. *Dès-lors, dit l'Évangéliste, JESUS commença à découvrir à ses disciples qu'il falloit qu'il allât à Jérusalem, & qu'il y souffrît beaucoup, &c. Dès-lors, c'est-à-dire, dès qu'il les eut affermi dans la foi de sa nature divine, il leur découvrit ce qui devoit être encore caché aux autres. Et que leur découvrit-il? Ce qui devoit leur paroître, dit saint Hilaire, comme incroyable; qui étoit qu'un Homme-Dieu pût être passible & mortel: Quia incredibile satis Apostolis videtur, eum in quo Deus orat, esse passibilem.* Mais ce qui pouvoit encore les étonner, étoit d'entendre que ce feroient les premiers Juifs, les Princes des Prêtres & les Docteurs de la loi qui l'outrageroient & qui le feroient mourir, eux qui auroient dû, comme étant plus éclairés que tous les autres dans l'intelligence des Ecritures, le reconnoître par les prophéties & le révéler comme le CHRIST, que toute leur nation attendoit avec impatience depuis tant de siècles. Que s'il ajoute qu'il devoit ressusciter le troisième jour, ils n'y purent rien comprendre, étant frappés de l'idée de cette mort, qui ne s'accordoit nullement dans leur esprit, avec l'idée qu'ils avoient déjà conçue du Fils de Dieu.

*Hilarius
in Matt.
cap. 16.
n. 10.*

ψ. 22. 23. *Et Pierre le prenant à part, commença à le reprendre, en lui disant: A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point. Mais JESUS se retournant, dit à Pierre: Retirez-vous de moi, Satan, &c.*

On est peut-être étonné de ce que Pierre, qui venoit de reconnoître d'une manière si glorieuse la divinité de J. C. s'élève en quelque façon contre lui, aussitôt qu'il lui déclare qu'il devoit aller à Jérusalem pour y souffrir beaucoup de choses, & la

Chrysoft.
ut supra. mort même. Mais qu'y a-t-il d'étonnant, s'écrie saint Jean Chrysoftôme, que celui à qui ce mystère de la mort du Fils de Dieu n'avoit point encore été révélé, se soit troublé d'une chose qui étoit effectivement si surprenante? Et c'est aussi, ajoute ce Saint, ce qui fait mieux voir que ce n'étoit pas de lui-même qu'il avoit parlé, lorsqu'il avoit déclaré que Jésus étoit le Fils du Dieu vivant; puisque dans ce qui ne lui a point été révélé il se trouble, & paroît tout renversé, ne comprenant rien à ce mystère de la croix & de la résurrection, dont son divin maître parloit extérieurement à ses oreilles, sans avoir encore éclairé son cœur. Il s'imaginait, dit saint Jérôme, que le témoignage qu'il venoit de rendre à la divinité de J. C. se détruisoit en quelque façon par ce que J. C. venoit de leur déclarer touchant ses souffrances & sa croix. Il ne croyoit pas qu'il se pût faire que le Fils de Dieu fût mis à mort; & l'amour qu'il lui portoit, quoique plein d'ardeur, étoit encore trop humain. Ainsi l'ayant pris en particulier, pour ne pas paroître aux autres disciples, vouloit reprendre son maître, continue ce Saint, il lui dit, par manière de souhait, & en exprimant le zèle de son affection pour sa personne: *A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point*; c'est-à-dire, que cela ne puisse jamais vous arriver; car mes oreilles ne sauroient entendre, que celui qui est Fils de Dieu doive être tué par les hommes: *Nec recipiunt aures meæ, ut Dei filius occidendus sit.*

Hilarius
in Matt.
can. 16.
n. 10. Saint Hilaire a cru que ce fut le démon même qui insinua à Pierre ce faux zèle pour la conservation de la vie de J. C. & que c'étoit proprement à lui que le Fils de Dieu s'adressa ensuite, en nommant Pierre un satan. Il s'étoit vu, dit ce Saint, obligé de se retirer pour un temps, après avoir tenté J. C. dans le désert. Mais présentement qu'il trouve cette occasion de l'incrédulité des disciples au sujet de ses souffrances, il inspire à cet Apôtre zélé de lui témoigner de l'horreur de ce qu'il lui annonçoit touchant sa croix. Cependant nous pouvons bien croire avec S. Jérôme, que c'étoit plutôt dans saint Pierre une erreur humaine, qui lui venoit d'un sentiment d'affection naturelle, qu'un instinct de l'esprit malin.

Hieron.
in hunc
locum. Quoiqu'il en soit, J. C. s'étant tourné avec un visage sévère vers cet Apôtre, il lui fit entendre par un reproche très-sensible, qu'il avoit tort de le vouloir précéder, au lieu de le suivre, & qu'il n'appartenoit pas à un homme d'entreprendre de donner conseil à Dieu: *Vade post me satana.* Ce qui signifie proprement: Allez derrière moi, vous qui m'êtes un *satan*, c'est-à-dire, un adversaire

adversaire, qui vous opposez à l'effet de mon Incarnation, & à ma mort qui doit être le prix de la rédemption de l'Univers. Vous voudriez m'être une occasion de scandale, en me détournant d'obéir à Dieu mon Père, parce que vous ne goûtez point les choses de Dieu, mais celles des hommes; c'est-à-dire, parce que les humiliations, les souffrances & la mort choquent dans vous la chair & le sang de l'homme, qui ne recherche par lui-même que le plaisir & la grandeur. Mais ce n'est pas là la sagesse par laquelle il plaît à Dieu de travailler au salut des hommes.

J. C. voulut, dit saint Chrysostôme, faire connoître que ce seroit volontairement & non malgré lui, qu'il souffriroit ce qu'il venoit de prédire. C'est pourquoi il reprend fortement S. Pierre de ce qu'il vouloit l'en empêcher, & il lui montre que s'il se trouve choqué des souffrances & de la mort de celui qu'il reconnoissoit être le Fils de Dieu, c'est qu'il en juge par une lumière purement humaine; mais que la sagesse de la chair ne doit point être la mesure de la divine sagesse, dont les jugemens adorables sont infiniment élevés au-dessus des sens & de l'esprit corrompu de l'homme. » Que nul donc, continue ce Saint, ne rougisse de ces signes si vénérables de notre salut; de cette source de tous les biens & de ce principe de la vie spirituelle qui est en nous. » Mais parons-nous au contraire de la croix de J. C. comme d'une couronne qui nous est très-honorable, puisque c'est par elle que toute notre réparation a été enfin accomplie. »

Les Hérétiques de ces derniers temps ont prétendu ridiculement contester la primauté à saint Pierre, comme si ce qu'il dit alors au Sauveur & ce que le Sauveur lui dit ensuite lorsqu'il le nomme *satan*, l'avoit fait déchoir de sa primauté. Mais saint Jérôme, remarque fort bien, que la puissance apostolique & la dignité toute singulière par laquelle l'Eglise de J. C. a été bâtie sur saint Pierre, lui avoient été plutôt promises pour l'avenir, que données pour le présent. Et en effet, on peut croire que le Fils de Dieu ne l'établit proprement dans cette haute dignité de Pasteur & de Chef de son Eglise, qu'après sa résurrection, lorsque lui ayant demandé trois fois différentes *s'il l'aimoit*, & même plus que les autres, il lui ordonna de *paître ses agneaux & ses brebis*.

Ÿ. 24. Alors JÉSUS dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, & qu'il se charge de sa croix, & qu'il me suive.

Alors, c'est-à-dire, lorsque Pierre voulut détourner J. C. de souffrir pour nous, & que J. C. l'eut repris par une réponse si

Cirysoft.
in Matt.
hom. 55.

févère, le Seigneur ne se contenta pas de la répréhension qu'il lui avoit faite : mais voulant encore, dit saint Chrysofôme, faire mieux sentir aux Apôtres la nécessité des souffrances, il leur dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, c'est-à-dire, être mon disciple, qu'il renonce à soi-même, &c.* C'est donc de même que s'il eût dit à saint Pierre : » Vous m'exhortez à m'épargner toutes ces souffrances ; & moi je vous dis que non-seulement il » vous seroit très-nuisible de m'empêcher de souffrir, mais que » vous ne pourrez être sauvé si vous-même vous n'êtes toujours » préparé à mourir. Il dit néanmoins la chose d'une manière » générale & sans faire application à personne. *Si quelqu'un, dit-il, veut venir après moi, &c.* Je ne contrains & je ne force personne ; je laisse chacun maître du choix qu'il veut faire. » C'est pourquoi je dis : *Si quelqu'un veut, &c.* Car j'invite à de grands biens ; & ces biens que je donne sont tels, qu'ils doivent assez par eux-mêmes attirer les hommes. Nul en présentant de l'or & des trésors, n'est accusé d'user de violence. Combien donc cela est-il plus véritable à l'égard des biens célestes ? Les Apôtres paroïssent, comme le dit encore le même Saint, tout troublés de ce que le Fils de Dieu venoit de leur dire. Et c'est à ce trouble qu'il remédie, leur disant en quelque façon : » Il ne faut point » vous agiter ni vous troubler, si vous ne croyez que ce que je » vous ai dit doit être pour vous la cause de mille biens, je n'use » point de contrainte, & je n'appelle que ceux qui veulent me » suivre. Mais ne croyez point, mes Apôtres, que ce soit me » suivre, de ne faire que ce que vous faites présentement en » m'accompagnant dans mes voyages. Il vous faut souffrir beaucoup de travaux & essuyer bien des périls, si vous prétendez » véritablement marcher après moi. Et ne vous attendez pas, ô » Pierre, de recevoir des couronnes pour m'avoir rendu seulement ce témoignage que je suis le Fils de Dieu. » Cela ne vous suffit point pour être sauvé ; & vous vous trompez si vous croyez être en assurance, comme si tout étoit fait. Je pourrois, étant Fils de Dieu, vous exempter de tous travaux & de tous périls : mais c'est pour l'amour de vous que je ne veux pas en user ainsi, afin que vous contribuiez quelque chose de votre part à votre bonheur, & que vos souffrances particulières servent à l'accroissement de votre gloire. C'est pour adoucir en quelque façon le poids de ce joug qu'il imposoit aux Apôtres, qu'il ne borne pas à eux seuls, comme dit encore saint Chrysofôme, la nécessité de souffrir, mais qu'il la rend généralement commune à tous, en disant : *Si quelqu'un veut, &c.* Car il comprend sous ce

terme, & les hommes & les femmes, & les Princes & les peuples, qui doivent tous marcher par cette voie des souffrances, s'ils veulent être les disciples du Sauveur.

Ces deux premières choses qu'il ordonne de *renoncer à soi-même* *Chryf. ibi* & de *porter sa croix*, ont une grande liaison ensemble. Celui-là renonce à soi-même qui regarde & son propre esprit & sa propre chair comme un ennemi; qui renonce à en suivre les sentimens, & qui est toujours préparé à embrasser ou avec joie, ou avec soumission tout ce qui peut humilier ou mortifier l'un & l'autre. Or quiconque se renonce à soi-même, est dans une disposition continuelle de *porter sa croix*, c'est-à-dire, de souffrir en paix les différentes afflictions qui lui arrivent par la volonté de celui qui fait distribuer à ses élus une portion de son calice, selon la mesure de leur force & de leur grâce; afin que chacun, comme dit saint Paul, *accomplisse de sa part ce qui reste à souffrir à J. C. en la personne de ses membres*. Mais il ajoute une troisième chose aux deux premières, qui est de *le suivre*. Car il y en a, dit saint Chrysostôme, qui portent leur croix, & qui cependant ne suivent point J. C. Or on le suit lorsqu'on souffre pour l'amour de lui; lorsqu'on souffre dans la vue de ses souffrances; lorsqu'on souffre, non pour le mal qu'on a fait, mais pour le bien qu'on a pratiqué en se conformant à son exemple.

ψ. 25. 26. *Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra; & celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera. Et que serviroit-il à un homme de gagner tout le monde, & de se perdre soi-même, &c.*

On peut voir auparavant sur le trente-neuvième verset du dixième chapitre, l'éclaircissement de ces mêmes paroles de J. C. dont tout le sens est fondé sur ce qu'il y a deux manières de se sauver & de se perdre, dont l'une est temporelle & l'autre éternelle. Mais ce qu'il ajoute pour faire voir le néant de toutes les choses que l'on vouloit préférer à son salut, est d'une force admirable pour convaincre les plus stupides. Car voici en quoi il semble que consiste le raisonnement de J. C. Je vous ordonne, dit-il, à vous tous qui désirez être mes disciples, de vous renoncer vous-mêmes, & de porter votre croix en me suivant. Je sais que cela paroît rude à l'esprit & au sens de l'homme, qui cherche toujours à s'éloigner des souffrances, & à jouir autant qu'il peut de la douceur de cette vie. Mais que perd-il en perdant pour l'amour de moi la vie présente, lorsqu'il gagne en même-temps par cette perte temporelle, une vie dont le bonheur sera éternel? Et que gagne-t-il au contraire en se conservant la vie du

corps, lorsqu'il perd la vie de l'ame; puisque quand même il seroit maître de tout le monde, de quoi lui pourroit servir l'empire de l'univers s'il perdoit son ame; & par quel échange pourroit-il racheter cette perte de soi-même? » Avez-vous une autre ame à donner en compensation de celle que vous auriez perdue? » Si vous perdez de l'argent vous pouvez donner d'autre argent: mais vous n'avez rien à donner en échange de votre ame quand vous seriez Roi de toute la terre. Et qu'y a-t-il d'étonnant que cela soit véritable à l'égard de l'ame, puisqu'il l'est aussi à l'égard du corps? Car quand vous seriez revêtu de tous les empires du monde, si votre corps est malade d'un mal incurable, tous vos diadèmes, tous vos trésors, tous vos empires joints ensemble ne sont pas capables de le garantir contre la mort. Vous voyez donc, dit saint Chrysofôme, qu'il n'y a aucune perte comparable à celle qu'on fait en se perdant, lorsqu'on veut sauver sa vie contre ce qu'on doit à Dieu, puisque cette perte est absolument irréparable. Ainsi c'est même pour vous épargner d'une manière très-avantageuse, que le Sauveur vous ordonne de n'user pas de trop d'indulgence envers vous-mêmes. Car le père qui épargne le châtement à son fils, le perd: & celui-là au contraire le sauve, qui ne le lui épargne pas. »

Chrysoft.
in Matt.
hom. 56.

15. paulò
suprà.

16. paulò
suprà.

ψ. 27. *Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses Anges; & alors il rendra à chacun selon ses œuvres.*

JESUS-CHRIST rend la raison pour laquelle on doit mépriser la vie présente, lorsqu'il s'agit de la foi & de son service. Car le Fils de l'homme, dit-il, doit venir un jour rendre à chacun selon ses œuvres; c'est-à-dire, qu'il viendra récompenser par un bonheur éternel ceux qui se seront renoncés eux-mêmes, en portant leur croix & suivant leur divin maître; & punir par des peines éternelles, ceux qui refusant de porter leur croix après lui, auront préféré les plaisirs & la conservation de la vie présente à leur salut éternel. Mais saint Chrysofôme & saint Jérôme remarquent encore que le Fils de Dieu ayant étonné les Apôtres par la nouvelle de sa mort, les rassure ici en quelque façon, & fait succéder la joie à la tristesse par cette déclaration qu'il leur fait, *Que le Fils de l'homme viendrait dans la gloire de son Père avec ses Anges, &c.* C'est donc de même que s'il leur disoit: Vous craignez la mort de celui que vous avez reconnu pour le Fils de Dieu: écoutez présentement quelle doit être la gloire de son triomphe. Sachez que le Fils de l'homme, qui vous paroît maintenant tout environné d'infirmité, par une suite de l'anéantissement de son In-

Chrysoft.
in Matt.
hom. 56.
sub fin.
Hier. in
hunc loc.

Incarnation, viendra un jour dans la gloire de son Père; c'est-à-dire, tout brillant de la gloire de la divinité qu'il possède avant tous les temps comme le Fils de Dieu. Car cette gloire ne lui est point étrangère; mais elle lui appartient comme au Fils unique, né de la propre substance du Père éternel & égal à lui. JESUS-CHRIST étoit alors accompagné seulement de ses disciples, pauvres & méprisés comme lui. Mais quand il viendra dans la gloire de son Père, tous les Anges l'accompagneront comme ses ministres. Il a été ici-bas jugé & condamné par les hommes. Mais en ce jour de sa gloire il fera lui-même le juge de tous les hommes pour rendre à chacun d'entr'eux selon leurs œuvres; marquant par là, dit saint Chrysostôme, les biens du ciel destinés aux bons, & les supplices de l'enfer préparés pour les méchans.

Chrysost.

Chrysost.
in Matt.
hom. 57.

Ÿ. 28. Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir en son règne.

Le Fils de Dieu venoit de parler à ses Apôtres de la gloire qui devoit suivre ses souffrances, & il les avoit en quelque sorte consolés des croix qu'ils auroient à porter eux-mêmes, en leur donnant l'espérance de cette gloire. Mais cette espérance ne leur montroit, pour le dire ainsi, que de fort loin la gloire dont il parloit; & au contraire le renoncement à soi-même & la perte de leur propre vie à laquelle il les engageoit, frappoit fortement leurs sens, & les touchoit de très-près. Il veut donc donner à leurs yeux une assurance de ce qu'il leur promettoit; & il déclare qu'il fera voir à quelques-uns d'eux autant que l'état de la vie présente pouvoit le permettre, un échantillon de cette gloire dans laquelle il devoit venir à la fin du monde; afin que ni leur mort propre, ni celle de leur divin maître, n'eussent plus la force de les troubler. Je vous déclare, leur dit-il, que quelques-uns de ceux qui sont présens avec moi, ne mourront point qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir en son règne. Les Interprètes ont donné à ces paroles beaucoup de sens différens. Mais tous les anciens conviennent ensemble de celui-ci, qui est que J. C. parloit du miracle de sa transfiguration, lorsque levant pour un temps le voile de dessus les yeux de Pierre, de Jacques & de Jean, il daigna se faire voir à ces trois disciples choisis, dans une partie de l'éclat de cette gloire, dont il brillera au temps de son règne & de son triomphe. C'est ce qu'il appelle venir en son règne; parce que la gloire de sa transfiguration fut une image de celle qui doit éclater au jour de la consommation de son règne, lorsqu'il sera reconnu Roi de tous les Anges & de tous les hommes.

Id. ibid.
Hieron.
in hunc
locum.
Hilar.
in Matt.
can. 17.

Aussi tous les saints Evangélistes ont marqué expressément, que le miracle de la transfiguration de J. C. arriva six jours après qu'il leur eut ainsi parlé, ou le huitième jour; ce qui fait assez connoître que l'on doit déterminer à ce sens ce qu'il avoit dit.



C H A P I T R E X V I I .

*Transfiguration. Avènement d'Elie. Lunatique. Puissance de la foi.
Prière & jeûne. Passion prédite. Tribut payé.*

Marc. 1. † **S**ix jours après Jesus ayant
9. 1.
Luc. 9. pris avec lui Pierre, Jac-
28. ques & Jean son frère, les mena
† Same- à l'écart sur une haute montagne :

di des
Quatre-
Temps,
& 11.
Diman-
che de
Carême.
Transfi-
guration.

2. & il fut transfiguré devant eux. Son visage devint brillant comme le soleil, & ses vêtements blancs comme la * neige.

3. En même-temps ils virent paroître Moïse & Elie qui s'entretenoient avec lui.

4. Alors Pierre dit à Jesus : Seigneur, nous sommes bien ici; faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Moïse; & une pour Elie.

Suprà 5. 5. Lorsqu'il parloit encore, une
17. nuée lumineuse les couvrit; & il
2. Petr. fortit une voix de cette nuée, qui
3. 17. fit entendre ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection : écoutez-le.

6. Les disciples les ayant ouïes, tombèrent le visage contre terre, & furent saisis d'une grande crainte.

7. Mais Jesus s'approchant, les toucha, & leur dit : Levez-vous, & ne craignez point.

*. 2. *grec.* lumière.

1. **E**T post dies sex assumit Jesus Petrum, & Jacobum, & Joannem fratrem ejus, & ducit illos in montem excelsum secretum :

2. & transfiguratus est ante eos. Et resplenduit facies ejus sicut sol : vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix.

3. Et ecce apparuerunt illis Moyses & Elias cum eo loquentes.

4. Responderunt autem Petrus, dixit ad Jesum, Domine, bonum est nos hic esse : si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, & Eliæ unum.

5. Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit; & ecce vox de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi benè complacui : ipsum audite.

6. Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam, & timuerunt valdè.

7. Et accessit Jesus, & tetigit eos, dixitque eis : Surgite, & nolite timere,

8. Levantes autem oculos suos, neminem viderunt, nisi solum Jesum.

9. Et descendentibus illis de monte, præcepit eis Jesus, dicens: Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis à mortuis resurgat.

10. Et interrogaverunt eum discipuli, dicentes: Quid ergo Scribæ dicunt, quòd Eliam oporteat primum venire?

11. At ille respondens, ait eis: Elias quidem venturus est, & restituet omnia.

12. Dico autem vobis, quia Elias jam venit, & non cognoverunt eum; sed fecerunt in eo quæcumque voluerunt. Sic & Filius hominis passurus est ab eis.

13. Tunc intellexerunt discipuli, quia de Joanne Baptista dixisset eis.

14. Et cum venisset ad turbam, accessit ad eum homo genibus provolutus ante eum, dicens: Domine, miserere filio meo, quia lunaticus est, & malè patitur: nam sæpè cadit in ignem, & crebrò in aquam.

15. Et obtuli eum discipulis tuis, & non potuerunt curare eum.

16. Respondens autem Jesus, ait: O generatio incredula & perversa, quousque ero vobiscum? usquequò patiar vos? Afferte huc illum ad me.

17. Et increpavit illum

8. Alors levant les yeux, ils ne virent plus que Jesus seul.

9. Lorsqu'ils descendoient de la montagne, Jesus leur fit ce commandement, & leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

10. Ses disciples l'interrogèrent alors, & lui dirent: Pourquoi donc les Scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant? *Marc. 9. 10.*

11. Mais Jesus leur répondit: Il est vrai qu'Elie doit venir, & qu'il rétablira toutes choses. *Malach. 4. 5.*

12. Mais je vous déclare, qu'Elie est déjà venu, & il n'a point été connu d'eux; mais ils l'ont traité comme il leur a plu. Ils feront souffrir de même le Fils de l'homme. *Suprà 11. 14. Suprà 14. 20.*

13. Alors ses disciples comprirent que c'étoit de Jean-Baptiste qu'il leur avoit parlé.

14. Lorsqu'il fut venu vers le peuple, un homme s'approcha de lui, qui se jeta à genoux à ses pieds, & lui dit: Seigneur, ayez pitié de mon fils qui est lunatique, & qui souffre beaucoup: car il tombe souvent dans le feu, & souvent dans l'eau. *Marc. 9. 16. Luc. 9. 38.*

15. Je l'ai présenté à vos disciples; mais ils ne l'ont pu guérir.

16. Et Jesus répondit, en disant: O race incrédule & dépravée! jusques à quand serai-je avec vous? jusques à quand vous souffrirai-je? Amenez-moi ici cet enfant.

17. Et Jesus ayant menacé le

démon, il sortit de l'enfant, lequel fut guéri au même instant.

18. Alors les disciples vinrent trouver Jesus en particulier, & lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pu nous autres chasser ce démon ?

Luc. 17. 6. 19. Jesus leur répondit : A cause de votre incrédulité. Car je vous dis en vérité, que si vous aviez de la foi comme un grain de senevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, & elle s'y transporterait ; & rien ne vous seroit impossible.

20. Mais cette sorte de démons ne se chasse que par la prière & par le jeûne.

Infrâ 20. 18. Marc. 9. 30. Luc. 9. 44. 21. Lorsqu'ils étoient en Galilée, Jesus leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes :

22. ils le feront mourir, & il ressuscitera le troisième jour : ce qui les affligea extrêmement.

23. Etant venus à Capharnaüm, ceux qui recevoient le tribut de deux drachmes, vinrent trouver Pierre, & lui dirent : Votre maître ne paye-t-il pas le tribut ?

24. Il leur répondit : Oui il le paye. Et étant entré dans le logis, Jesus le prévint, & lui dit : Simon, que vous en semble ? De qui est-ce que les Rois de la terre reçoivent les tributs & les impôts ? Est-ce de leurs propres enfans ou des étrangers ?

25. Des étrangers, répondit Pierre. Jesus lui dit : Les enfans en sont donc exempts.

26. Mais afin que nous ne les

Jesus, & exiit ab eo demonium, & curatus est puer ex illa hora.

18. Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secretò, & dixerunt : Quare nos non potuimus ejicere illum ?

19. Dixit illis Jesus ; Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem, sicut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi hinc illuc, & transibit, & nihil impossibile erit vobis.

20. Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem & jejunium.

21. Conversantibus autem eis in Galilæa, dixit illis Jesus : Filius hominis tradendus est in manus hominum :

22. & occident eum, & tertiâ die resurget : & contristati sunt vehementer.

23. Et cum venissent Capharnaüm, accesserunt qui didrachma accipiebant, ad Petrum, & dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma ?

24. Ait : Etiam. Et cum intrasset in domum, prevenit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon ? Reges terræ à quibus accipiunt tributum vel censum ? A filiis suis, an ab alienis ?

25. Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii.

26. Ut autem non sciamus

dalizemus eos , vade ad mare , & mitte hamum : & eum piscem , qui primus ascenderit , tolle ; & aperto ore ejus , invenies staterem : illum sumens , da eis pro me & te.

scandalifions point , allez-vous-en à la mer , & jetez votre ligne ; & le premier poisson que vous tirerez de l'eau , prenez-le , & lui ouvrez la bouche ; vous y trouverez une pièce d'argent * de quatre drachmes , que vous prendrez , & que vous leur donnerez pour moi & pour vous.

* v. 26. expl. valant environ trente sous de notre monnoie.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

v. 1. 2. 3. **S**ix jours après , JESUS ayant pris avec lui Pierre , Jacques , & Jean son frère , les mena à l'écart sur une haute montagne ; & il fut transfiguré devant eux. Son visage devint brillant comme le soleil , & ses vêtements blancs comme la neige , &c.

On est étonné de ce qu'il est dit ici que le miracle de la transfiguration de J. C. arriva six jours après ; & qu'au contraire il est marqué dans saint Luc , que ce fut environ au bout de huit jours. Mais saint Jérôme & les autres Pères n'ont pas de peine à accorder cette contrariété apparente ; & ils font voir que saint Luc a compris dans les huit jours , celui auquel J. C. parloit , & celui auquel arriva ce grand miracle : au lieu qu'ici saint Matthieu s'est contenté de marquer les jours d'entre-deux qui étoient au nombre de six. J. C. choisit pour rendre témoins de sa gloire , trois de ses disciples ; savoir , Pierre , Jacques surnommé le majeur , & Jean son frère. Saint Chrysostôme témoigne qu'il les choisit à cause de l'éminence qu'ils avoient au dessus des autres ; & il ajoute , que celle de Pierre consistoit en la grandeur de son amour pour J. C. celle de Jean , en la grandeur de l'amour de J. C. à son égard ; & celle de Jacques , en l'ardeur du zèle qui lui fit dire au Sauveur avec son frère : Qu'ils pouvoient boire son calice , comme il le fit effectivement dans la suite. Mais on peut dire véritablement , que si JESUS-CHRIST choisit ces Apôtres à cause de leur éminence au-dessus de leurs confrères , cette éminence qu'ils avoient au-dessus des autres , étoit fondée elle-même sur le choix tout singulier de miséricorde qu'il avoit fait d'eux : *Non vos me elegistis , sed ego elegi vos* ; & que s'il aimoit singulièrement saint Jean , saint Pierre ne l'aimoit lui-même avec tant d'ardeur , que par un effet de l'amour divin qu'il

Luc. 9.
28.

Hieron.
in hunc
locum.

August.
de conf.
Evangel.

l. 2. c. 56.
Chrylost.
in Matt.
hom. 57.

Marc. 10.
39.

Joan. 15.
16.

1. Joan. 4. 10. lui avoit porté le premier : *Quoniam ipse prior dilexit nos.* Ajoutons encore, qu'il prit exprès trois de ses disciples pour rendre assuré, selon la loi même, le témoignage qu'ils rendroient un jour à sa propre gloire, dont il voulut qu'ils fussent témoins : *Ut in ore duorum, vel trium testium stet omne verbum.* Ces trois témoins furent, comme dit excellemment un Interprète, Pierre qui étoit le chef du collège apostolique ; Jacques qui devoit le premier des Apôtres signer de son sang, & confirmer par sa mort ce témoignage ; & Jean qui ayant survécu à tous les autres, devoit transmettre de vive voix son témoignage touchant ce miracle à toute la postérité. Ce qui pourroit nous surprendre, c'est qu'on ne voit point que le reste des Apôtres, quoiqu'ils fussent encore alors très-imparfaits, ayent murmuré de ce choix que J. C. fait ici & ailleurs de ces trois Apôtres pour leur faire confiance de ses secrets. Il est vrai qu'il s'éleva quelque jalousie entr'eux & quelque contestation, lorsque Jacques & Jean demandèrent à J. C. d'être placés préférentiellement aux autres dans son royaume. Mais lorsque c'est J. C. lui-même qui leur donne une espèce de préférence, en les choisissant dans quelques rencontres pour l'accompagner particulièrement, il semble qu'il ait imprimé en même-temps dans le cœur des autres une humble soumission à ses ordres, pour adorer sans murmure ce qu'il faisoit par un choix tout libre & tout gratuit de sa volonté.

J. C. mène donc avec lui ces trois Apôtres sur une haute montagne, qui étoit, selon saint Jérôme, le Thabor, nommé autrement *Itaburim*, & que saint Pierre appelle la montagne sainte, à cause, dit un Interprète, que la divine majesté de J. C. s'y fit voir à ses disciples ; de même que le mont d'Horeb est nommé ailleurs une terre sainte, à cause que Dieu y montra à Moïse sa puissance dans le buisson ardent. Ce fut sur cette montagne que le Fils de Dieu mena, selon l'expression de l'Évangéliste, ses trois Apôtres à l'écart ; c'est-à-dire, loin du bruit du monde & de la vue de tous les hommes, afin que ce qui devoit arriver se passât dans le secret. Car le temps de la vie de J. C. sur la terre, étoit pour lui le temps de s'humilier & de se cacher ; & ainsi il ne vouloit pas que d'autres que ceux qu'il avoit choisis pour être, comme dit saint Pierre, *spectateurs de sa majesté*, en pussent être témoins. Saint Luc rend encore une autre raison de cette retraite de J. C. sur la montagne : c'étoit afin qu'il priât ; car il choisissoit ordinairement les montagnes pour y prier, comme étant plus élevées vers le ciel, & plus éloignées par conséquent de tout le tumulte du siècle. L'on voit aussi qu'il avoit

Hieron.
epist. 27.
tom. 1.
p. 225.
2. Petr.
1. 18.
Exod. 3.
5.

2. Petr.
16.
Luc. 9.
28.
Marc. 6.
46.
Luc. 6.
12.

accoutumé de se préparer par la prière aux grandes actions qu'il devoit faire en faveur des hommes ; & il leur montrait par là l'exemple de ne s'engager aussi jamais dans une action importante sans avoir prié. Car il n'en avoit aucun besoin pour lui-même ; puisqu'étant Dieu aussi bien qu'homme , il ne pouvoit rien désirer comme homme , dont il ne fût assuré par la toute-puissance de sa divinité. Mais étant chef de l'Eglise , il envisageoit l'utilité de ses membres , qui devoient apprendre de lui à demander ce qu'ils ne pouvoient par leurs propres forces , & s'affermir par la prière contre les tentations de la vaine gloire , dans les œuvres mêmes les plus saintes que sa grâce leur feroit exercer.

Pendant que le Fils de Dieu étoit en prière , selon que saint Luc l'a marqué expressément , *il fut transfiguré devant ses Apôtres* ; c'est-à-dire , que son extérieur parut à leurs yeux tout autre qu'auparavant. Et l'on peut dire qu'il y avoit en cela un moindre miracle , que celui par lequel il empêchoit à toute heure que les rayons de sa divinité n'éclatassent continuellement aux yeux des hommes. Ainsi cette transfiguration de J. C. ne fut autre chose , pour le dire ainsi , qu'une espèce de suspension de ce prodige de sa puissance , par lequel il renfermoit sous les voiles de sa sainte humanité l'éclat de sa nature divine. Et c'est un sujet d'étonnement sans comparaison plus grand , de voir un Dieu revêtu de l'infirmité humaine converser comme un autre homme au milieu des hommes ; que de voir ici un Homme-Dieu paroître tout environné des rayons brillans de sa gloire : en sorte que ces deux effets miraculeux qui ont paru ; l'un au temps de son Incarnation dans le sein de Marie , où un Dieu s'est si profondément humilié ; & l'autre sur le Thabor , où l'Homme-Dieu a découvert quelque chose de sa gloire : le premier doit autant nous humilier & nous confondre , que le second doit peu nous surprendre , quoiqu'il soit très-capable de relever nos espérances. Car si un Dieu s'est abaissé jusqu'à prendre la nature & la forme d'un esclave ; c'a été pour élever l'homme jusqu'à Dieu. S'il a caché toute sa gloire pendant qu'il vivoit parmi les hommes ; ç'a été pour la rendre un jour plus éclatante à leurs yeux dans le ciel même , dont cette montagne n'étoit qu'une image , & pour les en rendre eux-mêmes participans , à proportion de la part qu'ils auront prise ici-bas à ses humiliations & à ses souffrances.

La blancheur qui parut alors sur ses vêtements , est comparée à la neige , à cause de son grand éclat que les yeux ont peine à

Luc. 9. souffrir : car il paroît par l'Évangile même , que l'on doit aussi entendre par cette blancheur l'éclat brillant de la lumière : *Et vestitus ejus albus & refulgens.* C'étoit donc , comme disent les Interprètes , de la divinité même de J. C. & de son ame si parfaitement unie à sa nature divine , qu'une lumière ineffable se répandoit sur son corps ; & c'étoit du corps de J. C. devenu ainsi tout brillant , que ses habits recevoient cette blancheur éclatante , qui éblouissoit les yeux des Apôtres.

Hieron. in hunc locum. Au milieu de cette gloire de J. C. les Apôtres voient paroître *Moyse & Elie* dans leur propre corps. Et ce qu'il avoit refusé , dit saint Jérôme , aux Pharisiens & aux Docteurs de la loi lorsqu'ils le tentèrent , en lui demandant qu'il leur fit voir quelque signe dans le ciel , il l'accorde ici en faveur de ses Apôtres , afin d'accroître leur foi : car il fait descendre Elie du ciel , & monter

Isai. 6. Moyse des enfers , selon l'ordre qu'Isaïe avoit donné autrefois au roi Achas , de demander qu'on lui donnât quelque signe , ou du fond des enfers , ou du haut du ciel. Mais d'où vient que J. C. fait plutôt paroître Moyse & Elie que quelques-uns des autres Prophètes ? On en rapporte plusieurs raisons : mais celle qui semble la plus naturelle , & la plus généralement au-

Chrysof. hom. 57. torisée est celle-ci : Que Moyse en qualité de législateur des Juifs , représentoit la loi ancienne , & qu'Elie , ce Prophète si zélé pour l'ancienne Religion , représentoit les Prophètes : & qu'ainsi ces deux grands hommes paroissant alors avec J. C. ils attestoient en quelque façon , que c'étoit lui qu'ils avoient marqué & prédit , soit par toutes les cérémonies de la loi , soit par toutes leurs prophéties ; & que bien loin qu'il fut contraire à la loi & aux Prophètes , comme les Prêtres & les Pharisiens l'en accusoient , c'étoit à lui , comme à la vérité , que les figures & toutes les ombres anciennes se terminoient.

Testull. advers. Marcion. lib. 4. Hilarius can. 17. Hieron. in hunc locum. « Car comme Moyse , dit saint Chrysostôme , avoit lui-même » donné la loi , les Juifs pouvoient bien juger qu'il n'eût pas » souffert que cette loi eût été foulée aux pieds , & qu'il n'au- » roit pas assurément honoré J. C. s'il l'avoit violée , comme » ils se l'imaginoient , & s'il s'étoit déclaré l'ennemi du législa- » teur. Et quant à Elie , dont le zèle avoit si publiquement écla- » té pour la gloire du Seigneur , il ne se fût pas non plus trouvé » dans la compagnie de J. C. s'il l'avoit cru opposé à Dieu , ni » n'auroit pas déferé à la volonté de celui qu'il eût regardé » comme un impie usurpateur de la divinité ». Ainsi la présence de ces deux témoins irréprochables , qui paroissoient pour accompagner J. C. dans cet éclat passager de sa gloire , attestoient

d'une manière très-convaincante la jalousie & l'aveuglement des Juifs, qui refusoient de reconnoître pour le Messie, celui que leur propre législateur, & le plus illustre d'entre les Prophètes, révéroient alors comme le libérateur promis depuis tant de siècles; car il est dit en ce lieu: *Qu'ils s'entretenoient avec lui.* Et il est marqué ailleurs: Que le sujet de leur entretien étoit *sa sortie de ce monde, qui devoit s'accomplir dans Jérusalem.*

Luc. 9.
13.

Tel étoit donc l'entretien de Moïse & d'Elie avec J. C. au milieu de cet éclat de sa gloire. Ils lui parlent du sujet qui l'avoit porté à venir au monde; de cet excès de son amour pour les hommes, qui l'engageoit à vouloir mourir pour eux; & de cet autre excès de la malice de son propre peuple, qui devoit aller jusqu'à faire mourir son propre Sauveur. Et ils donnent lieu de juger en même-temps, que toutes leurs prophéties regardoient principalement ce grand mystère de la mort de J. C. & de la rédemption de l'univers. Qui seroit l'homme, fut-il Prince ou Roi, qui pût s'élever vainement, s'il pensoit, étant sur le trône, à la mort où il doit être réduit? Et qui au milieu des plus grands applaudissemens des peuples, ne s'anéantiroit pas en la présence de Dieu, s'il pensoit à la poussière du tombeau, & s'il rappeloit en son souvenir cet entretien de Moïse & d'Elie avec J. C. lorsqu'au lieu de lui parler de l'éclat présent de sa gloire, ils ne lui présentent sur le Thabor, non plus que l'Ange sur la montagne des oliviers, que le calice de sa passion.

¶ 4. *Alors Pierre dit à JESUS: Seigneur, nous sommes bien ici: faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes; une pour vous, une pour Moïse, & une pour Elie, &c.*

Saint Pierre n'avoit guère profité de la sévère répréhension du Fils de Dieu; & il paroît qu'il n'avoit encore de goût que pour les choses des hommes, & qu'il ne comprenoit rien ni dans les anciennes prophéties; ni dans l'entretien présent que Moïse & Elie avoient avec J. C. Il n'osoit plus, dit saint Chrysofôme, après s'être vu traité de Satan par son divin maître, le détourner ouvertement de la mort, comme la première fois: mais il fait la même chose en d'autres termes. Et se voyant sur une haute montagne, en un lieu fort écarté, il préfère la sûreté de l'état présent, où J. C. lui paroît tout environné de gloire à ces humiliations, à ces outrages, & à cette mort honteuse dont on lui avoit parlé, & qu'il regardoit comme indignes de celui que le Père céleste lui avoit fait reconnoître pour son Fils unique. Il ne savoit donc, comme il est marqué ailleurs, ce qu'il disoit; puisqu'en demandant à J. C. qu'il demeurât sur cette montagne,

Chrysof.
in Matth.
hom. 57.

Marc. 9.
5.
Luc. 9.
33.

Hieron.
in hunc
locum.

il s'opposoit à la rédemption de tous les hommes & à la sienne propre. « Vous errez, Pierre, s'écrie saint Jérôme, & vous » ne savez véritablement ce que vous dites. Ne cherchez point » à dresser trois tentes : car il n'y en a qu'une seule où il soit » permis de s'arrêter, qui est celle de l'Évangile, où la loi & » les Prophètes doivent se réunir. Que si vous voulez dresser » trois tentes, ne comparez pas les serviteurs avec le Seigneur : » mais dressez trois tentes, ou plutôt n'en dressez qu'une, pour » le Père, pour le Fils, & pour le Saint-Esprit, afin que com- » me ils possèdent conjointement une seule divinité, il n'y ait » aussi dans votre cœur qu'un seul tabernacle pour ces trois di- » vines personnes.

Ψ. 5. *Lorsqu'il parloit encore, une nuée lumineuse les couvrit, & il sortit une voix de cette nuée, qui fit entendre ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection : écoutez-le.*

Hilarius
in Matt.
can. 17.
v. 2.

On ne répond rien à saint Pierre, dit saint Hilaire, lorsqu'il s'offroit à dresser trois tentes, pour JESUS-CHRIST, pour Moïse, & pour Elie : car ce n'étoit pas le temps de jouir de cette gloire qu'on lui montrait. Mais une *nuée lumineuse* l'enve-

Luc. 9.
33. 35.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 57.

loppe tout d'un coup avec les autres Apôtres, & l'Esprit saint les environne par sa divine vertu. Il paroît par un autre Évangéliste, que lorsque cette nuée les couvrit, Moïse & Elie s'étoient déjà retirés pour faire place à J. C. seul, afin qu'on ne pût appliquer à d'autres qu'à lui, le témoignage que lui rendit aussitôt après le Père céleste. C'étoit l'ordinaire dans l'ancienne loi, que Dieu parlât à son peuple du milieu d'une nuée, qui servoit, pour le dire ainsi, à couvrir à leurs yeux l'éclat de cette haute majesté. Mais au lieu qu'anciennement cette nuée étoit obscure, celle-ci est lumineuse, comme pour marquer la différence de la vérité de la loi nouvelle, d'avec les ombres de la loi ancienne. Les Apôtres entendirent donc du milieu de cette nuée éclatante, une voix qui sortit comme du trône de Dieu même, & qui disoit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection : écoutez-le.* C'est-à-dire, tous ceux qui avoient paru jusqu'à présent : Moïse même votre législateur, & Elie ce prophète si zélé pour la défense de ma gloire, étoient seulement les ministres de ma volonté. Mais celui-ci que vous voyez présentement tout environné de gloire, est mon propre Fils, engendré éternellement de ma substance. Ceux-là étoient donc des serviteurs. Mais celui qui montre aujourd'hui sa gloire sur le Thabor, est le Fils, & un Fils qui est aimé uniquement de son Père, parce que tous les autres qu'il appelle ses

enfants, ne sont aimés qu'à cause de lui & en lui. C'est dans ce Fils qu'il a mis toute son affection; c'est en lui qu'il se complait véritablement, comme en son image substantielle & éternelle; & c'est lui qu'il veut qu'on écoute comme son Verbe: *Ipsium audite*. Ce n'est plus ni à Moïse, ni à tous les autres Prophètes, qu'on doit s'arrêter: ils ont disparu. C'est à celui dont Moïse a écrit dans tous ses livres, *De me enim scripsit Moyses*; & de qui tous les Prophètes ont parlé, qu'on doit maintenant donner toute son attention. Car Dieu, comme dit saint Paul, ayant parlé autrefois par les Prophètes, a parlé en ces derniers temps par son propre Fils. C'est donc à ce Fils souverainement aimé du Père, qu'il faut, selon saint Jérôme, dresser un tabernacle dans nos cœurs: & c'est à lui qu'il faut obéir, comme au Fils, dont tous les Prophètes n'étoient que les serviteurs. Et Moïse aussi bien qu'Elie doivent eux-mêmes, conjointement avec nous, lui préparer au fond de leurs ames un tabernacle où il puisse demeurer.

Mais saint Chrysostôme dit encore, que la voix du Père éternel ayant ordonné aux Apôtres d'écouter son Fils bien aimé, marquoit en particulier à saint Pierre, qu'il devoit donc se soumettre à ses divins ordres, & ne se pas opposer à la volonté qu'il avoit de souffrir la mort, & d'être crucifié pour le salut de son peuple. C'étoit-là ce Prophète par excellence qu'il avoit promis autrefois par la bouche de Moïse, de faire naître du milieu de son peuple, comme celui qui devoit être écouté préférablement à tous les autres: *Prophetam de gente tua & de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus: ipsum audies*.

ψ. 6. 7. 8. Les disciples les ayant ouïes, tombèrent le visage contre terre, & furent saisis d'une grande crainte. Mais JESUS s'approchant les toucha, & leur dit: *Levez-vous, & ne craignez point, &c.*

Saint Chrysostôme remarque qu'on avoit déjà entendu cette même voix au baptême de JESUS; & que cependant elle n'avoit point frappé d'une semblable terreur ceux qui l'entendirent. Mais ce qui cause présentement cette grande crainte aux Apôtres, est cette nuée qui le couvre tout d'un coup, cet éclat d'une manière si brillante, & tout ce spectacle si surprenant en un endroit écarté, joint à une voix qui se faisant extérieurement entendre aux oreilles de leurs corps, remplit leur cœur d'une frayeur toute sainte par la présence de la majesté de Dieu, qui se fit sentir à eux dans ce même instant d'une manière toute particulière: *Humana fragilitas, dit saint Jérôme, conspectum majoris gloriæ ferre non sustinet; ac toto animo & corpore contremiscens,*

Joan. 5: 46.

Hebr. 11: 1.

Hier. in hunc loc.

Chrysoſt. in Math. hom. 51.

Deuter. 18. 15.

Chryſ. ib.

Hieron. in hunc locum.

ad terram cadit. C'est donc un effet de la foiblesse & de la fragilité humaine, de ce que les Apôtres tombent tout d'un coup le visage contre terre, ne pouvant pas supporter l'éclat de cette lumière ineffable, & de cette voix du Père éternel, qui se fait entendre du milieu de cette nuée: car il est juste que l'homme sente son néant en la présence de Dieu, & qu'il rentre en terre, pour le dire ainsi, lorsque le Très-haut daigne lui parler.

Que s'il renverse aujourd'hui par terre ces trois Apôtres, lorsqu'il leur ordonne seulement d'écouter pour leur salut celui qu'il aime de toute éternité comme son Fils, & comme l'objet éternel de ses divines complaisances; quel effroyable renversement fera celui qu'il causera dans toute la nature au dernier jour, lorsqu'il tonnera du haut des cieux, & qu'il prononcera une malediction éternelle contre tous ceux qui n'auront pas écouté ce Fils unique, quand ses paroles pouvoient devenir en eux la source d'une vie éternellement heureuse? *Approchez-vous* donc, Seigneur JESUS, & touchez nos cœurs par l'onction intérieure de votre Esprit & de votre grâce, comme vous vous approchâtes alors de vos trois disciples, & que vous les touchâtes extérieurement avec votre main. *Dites-nous*, comme vous leur dites: *Levez-vous & ne craignez point*: mais dites-le nous de cette voix efficace, à laquelle les cœurs les plus endurcis se soumettent avec joie. Faites-nous sortir de la bassesse où notre ame est toujours comme rampante vers les choses de la terre. Perfectionnez par votre amour ce qu'il y a de timide & de lâche en nous, en nous élevant par une humble confiance jusques à vous. Bannissez de notre cœur toute crainte des maux temporels; & imprimez-y très-fortement cette importante vérité que Pierre n'avoit pas encore bien comprise: Que l'on ne peut arriver à la gloire figurée par celle qui parut alors sur le Thabor, que par les croix & par les souffrances, dont Moyse même & Elie vous parlèrent au milieu de tout l'éclat de votre transfiguration. Faites qu'à l'exemple de vos trois disciples, nous relevant de cet état rabaissé, où l'amour des créatures, & l'attachement aux figures & aux ombres nous avoient réduit, nous n'envisagions plus que vous seul, comme la suprême vérité, digne seule d'être adorée & aimée; de même que ces Apôtres s'étant levés par la divine vertu de votre parole & de votre attouchement sacré, ils ne virent plus personne, c'est-à-dire, ni Moyse, ni Elie: mais celui-là seul qui étoit comme il l'est encore, le véritable JESUS, & le vrai Sauveur, dont tous les autres n'avoient été que des images très-imparfaites.

Après donc, dit saint Jérôme, que l'ombre de la loi & des Prophètes, qui avoient comme couvert les Apôtres de leurs voiles, a disparu, on trouve tout dans l'Évangile; c'est-à-dire, toute vérité renfermée dans J. C. plein de grâce & de vérité, *Joan. 1: 24.* comme dit S. Jean.

ψ. 9. *Lorsqu'ils descendoient de la montagne, JESUS leur fit ce commandement & leur dit : Ne parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.*

JESUS-CHRIST venoit de représenter à ses trois Apôtres bien-aimés une image de la gloire de son royaume : mais il ne veut point qu'ils en parlent à un peuple encore charnel; de peur, dit un Saint, que la grandeur de ce prodige ne le rendit incroyable; ou qu'après avoir entendu parler d'une gloire si surprenante, la mort qu'il devoit souffrir sur la croix, ne causât un plus grand scandale à des esprits si peu intelligens dans les secrets de la divine sagesse. Il semble même qu'on ne doit pas excepter les autres Apôtres; puisqu'il est marqué expressément dans saint Luc : *Qu'ils gardèrent le silence sur les choses qu'ils avoient vues; & qu'ils n'en dirent alors quoi que ce soit à personne, se réservant à en parler après la résurrection de J. C. Car ce fut alors que saint Pierre le déclara dans ses Lettres, pour faire connoître aux peuples le mystère de l'Incarnation du Fils unique du Père éternel, en attestant qu'il avoit été lui-même le spectateur de sa majesté & de sa gloire.* *Hier. in hunc loc.* Mais il est très-remarquable qu'il témoigne en même-temps, que les oracles des Prophètes étoient encore plus assurés que la vue de leurs propres yeux. C'étoit principalement à ces oracles anciens, qu'il vouloit que les fidèles s'arrêtassent, *Luc. 9: 36.* comme à une lampe dont la lumière se fait sentir dans un lieu obscur, parce que ce n'a point été, comme il le dit, par la volonté des hommes que les prophéties ont été apportées au monde; mais que les saints hommes de Dieu ont parlé par l'inspiration du Saint-Esprit. *2. Petri: 17. 18.* Ainsi n'envions point à ces trois Apôtres cette vue passagère de la gloire de J. C. puisque par leur propre témoignage, elle servoit moins à les affermir dans la foi de la divinité de J. C. que la vérité des anciens Oracles de l'Écriture, qui nous sont communs comme à eux, & qu'ils ont pris soin de nous expliquer, non par une interprétation particulière, comme dit encore saint Pierre, c'est-à-dire, par une interprétation de l'esprit humain, mais par la lumière du Saint-Esprit qui parloit en eux. Or il falloit que J. C. fût ressuscité d'entre les morts avant qu'on parlât de sa transfiguration : car du moment que la résurrection de J. C. se fut répandue, le miracle de sa transfiguration ne parut plus incroyable.

Et ces deux prodiges servoient au contraire à s'affermir mutuellement.

ψ. 10. jusqu'au 14. Ses disciples l'interrogèrent alors, & lui dirent : Pourquoi donc les Scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant ? Mais JESUS leur répondit : Il est vrai qu'Elie doit venir, & qu'il rétablira toutes choses. Mais je vous déclare qu'Elie est déjà venu, &c.

Grotius.

Hier. in hunc loc.

Chrysoft.

hom. 58.

Malach.

4.

Il semble que ce qui porta les Apôtres à lui faire cette demande, étoit qu'ils venoient de voir Elie, qui n'avoit fait que se montrer, s'étant retiré à l'heure même, & que cependant ils avoient appris de la tradition de leurs anciens, que ce Prophète devoit venir avant le Messie, pour rétablir toutes choses; c'est-à-dire, ou pour remettre le peuple Juif dans son premier état, ou pour l'instruire de ses devoirs, & l'obliger de rentrer dans la voie de la vérité & de la justice, & pour lui faire connoître celui qui seroit son libérateur. Mais ce qui trompoit & les Juifs & les Apôtres, c'est qu'ils confondoient deux avénemens différens de J. C. l'un dans la foiblesse de sa chair mortelle, & l'autre dans tout l'éclat de sa gloire; & deux différens Précurseurs de ces deux avénemens, l'un qui fut saint Jean-Baptiste, & l'autre qui devoit être le Prophète Elie. C'est ce que le Fils de Dieu fait entendre à ses Apôtres lorsqu'il leur répond : *Qu'Elie viendrait véritablement en sa propre personne avant son second avènement, pour rétablir toutes choses; c'est-à-dire, selon saint Jean Chrysostôme, pour accomplir tout ce qui avoit été marqué par le Prophète Malachie, en réunissant les cœurs des pères avec leurs enfans dans la même foi : mais que le même Elie étoit déjà venu en la personne de S. Jean-Baptiste, à cause de cet esprit de force qui avoit paru dans la conduite de ce saint Précurseur du premier avènement du Messie: Ipse qui venturus est in secundo Salvatoris adventu, juxta corporis fidem, nunc per Joannem venit in virtute & spiritu.*

Hieron.

Chrysoft.

J. C. ajoute : Que les Juifs n'ont point connu S. Jean-Baptiste; c'est-à-dire, qu'ils ont refusé de le connoître pour le Précurseur du Messie, & qu'ils l'ont traité comme il leur a plu; ce qui marque qu'ils l'ont enfermé dans une prison, qu'ils l'ont outragé, qu'ils l'ont fait mourir, & que lui ayant coupé la tête, ils l'ont apportée dans un plat au milieu d'un grand festin. C'est ainsi, continue le Sauveur, qu'ils feront souffrir le Fils de l'homme, non par un pareil supplice, mais avec une semblable injustice, traitant comme un scélérat celui qui venoit les racheter, & refusant de le reconnoître pour le Messie, aussi-bien que Jean pour son Précurseur. Or il ne faut pas, selon la remarque de saint Jérôme, pren-

dre ce que dit le Fils de Dieu trop à la lettre, comme si Hérode & Hérodiade qui firent couper la tête à saint Jean, avoient fait aussi crucifier J. C. Mais ce qu'on peut dire en général, est que les Pharisiens & les Docteurs de la loi, ayant rejeté, selon l'expression d'un Evangéliste, le conseil que Dieu avoit sur eux, & ne s'étant point fait baptiser par Jean, avoient fait connoître par cette conduite, qu'ils étoient ses ennemis aussi-bien que de J. C. & qu'ainsi ils se rendirent coupables de la mort, & du serviteur & du maître. Et quant à Hérode qui fit mourir Jean-Baptiste, il eut aussi part à la mort du Fils de Dieu, en ce qu'après l'avoir traité avec le dernier mépris, il le renvoya à Pilate pour être attaché à une croix, au lieu de se déclarer comme il auroit dû, pour son innocence, s'il eût eu moins de politique, & plus d'amour pour la justice. Ils firent donc tout ce qu'ils voulurent, & au Précurseur & au Messie. Et cette permission que Dieu leur donna, d'accomplir à l'égard de son propre Fils, comme à l'égard de saint Jean-Baptiste, tous les excès de leur volonté criminelle, étoit de la part de Dieu même, l'effet du plus grand excès de son amour pour les hommes; puisqu'il fut tiré de leur malice le salut de l'univers. Qui se troubleroit après cela des plus cruelles persécutions des méchans, lorsqu'il considère que tout le pouvoir qui leur est donné contre les justes, tourne à la gloire de ces mêmes justes, & peut devenir comme une source de bénédictions pour beaucoup d'autres, par leur exemple & par le mérite de leur patience?

Il est dit que les Apôtres *comprirent* par la réponse de J. C. que c'étoit de Jean-Baptiste qu'il avoit parlé en parlant d'*Elie* qui étoit déjà venu. Mais comment cette réponse de J. C. le leur fit-elle comprendre? Car ce ne furent, dit saint Chrysostôme, ni les Docteurs de la loi, ni même les anciennes Ecritures qui leur en donnèrent l'intelligence. C'est donc parce qu'ils devenoient peu à peu, ajoute ce Saint, plus pénétrants, & qu'ils s'appliquoient avec plus de soin à entendre ce que le Sauveur leur disoit. Ainsi ils se souvinrent alors de ce qu'il leur avoit dit en une autre occasion: Que *s'ils comprenoient bien le vrai sens de ses paroles, c'étoit Jean-Baptiste qui étoit lui-même Elie*; c'est-à-dire, qu'il en étoit une image très-sensible, tant à cause de la vertu de son zèle, que de la fonction qu'il faisoit de Précurseur du premier avènement, comme Elie devoit être un jour le Précurseur du second.

ψ. 14. jusqu'au 18. *Lorsqu'il fut venu vers le peuple, un homme s'approcha de lui, qui se jeta à genoux à ses pieds, & lui*

dit : Seigneur , ayez pitié de mon fils , qui est lunatique , & qui souffre beaucoup ; car il tombe souvent dans le feu , & souvent dans l'eau . Je l'ai présenté à vos disciples , mais ils ne l'ont pu guérir , &c.

On appelle ordinairement *lunatiques* des malades qui sont sujets à se ressentir d'accidens fâcheux , en certains temps de la lune , comme à son croissant , ou à son décours . Mais à l'égard de l'enfant malade dont il est parlé ici , il paroît visiblement par tous les Evangélistes , que le tourment qu'il souffroit , ne venoit pas de la lune , mais de la malice du démon , à qui Dieu avoit permis d'exercer sa rage contre cet enfant , pour faire ensuite davantage éclater sa gloire . Le démon se servoit donc , comme le remarque saint Jérôme , de la connoissance qu'il avoit des effets assez ordinaires que produit la lune en certains temps sur les corps des hommes , pour tourmenter d'une manière très-cruelle ce pauvre enfant dans ces mêmes temps ; afin de donner par là occasion aux impies de décrier le Créateur , comme ayant assujetti injustement le corps de l'homme à la violence des astres . Nous verrons en expliquant cette même histoire dans les autres Evangélistes , plusieurs circonstances qui ne sont point rapportées ici , & qui marquent davantage l'excès de la rage du démon contre les hommes . Il est seulement dit en ce lieu , que l'enfant malade *tomboit souvent dans le feu , & souvent dans l'eau* , par un effet de la violence avec laquelle le diable le tourmentoit . Nous ne nous arrêtons point à expliquer moralement ce que pouvoit signifier ce feu & cette eau . Et il suffit de marquer en général que l'eau & le feu étant directement opposés l'un à l'autre , si l'ardeur de la concupiscence est figurée , selon saint Jérôme , par le feu , le froid de l'indévotion qui éteint le feu de la charité peut bien être désigné par l'eau . Mais ce qu'il y eut alors de surprenant , c'est que le Père de cet enfant l'ayant présenté aux disciples de J. C. dans le temps qu'il s'éloigna d'eux pour s'aller transfigurer sur le Thabor , ces disciples ne purent chasser le démon qui le possédoit , ni le guérir . Saint Hilaire croit que ce fut à cause que n'étant plus soutenus alors par la présence de leur divin maître , & s'étant même relâchés par le commerce qu'ils eurent avec le commun des peuples , leur foi commença à s'affoiblir , & perdit une partie de sa première vigueur .

Cependant JESUS n'en rejette point publiquement la cause sur les Apôtres ; mais il s'adresse , dit saint Chrysostôme , en général à tous les Juifs & au père de l'enfant , lorsqu'il s'écrie : *O race incrédule & dépravée ! Jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand souffrirai-je ?* Ce ne fut pas par ennui ni par chagrin ;

Marc. 2.
61. 17.
Luc. 9.
39.

Hier. in
hunc loc.

Hilarius
in Matt.
san. 11.
c. 6.

Chryf. in
Matth.
hom. 58.

que ce divin agneau plein de douceur parla de la sorte, mais par un très-grand désir de leur guérison. Il imitoit, dit saint Jérôme, un charitable médecin, qui s'apercevant qu'un malade dont il s'est chargé ne fuit point ses ordonnances, lui dit avec fermeté pour l'obliger de se soumettre: jusqu'à quand viendrai-je ici, & perdrai-je tout le fruit de mes connoissances, en vous ordonnant ce que vous ne voulez point exécuter? JESUS-CHRIST n'étoit donc pas en colère, ni contre le père de cet enfant, ni contre les autres Juifs; mais il l'étoit contre leur infidélité & leur dureté. Et pour preuve que cette colère étoit un effet de sa charité, il commande à l'heure même qu'on lui amène l'enfant malade, afin de lui rendre la santé. Alors *il le menaça*, dit l'Evangile, c'est-à-dire, que s'adressant au démon même qui le possédoit, il lui parla avec cette force toute divine à laquelle nulle puissance ni sur la terre, ni dans les enfers, ne peut résister: & ainsi l'esprit malin étant forcé de *sortir*, il laissa l'enfant *plein de santé*.

Mais saint Chrysostôme témoigne que l'exclamation de J. C. marquoit encore quelque chose de plus grand que ce qu'on a dit. Car lorsqu'il s'écrie, *jusqu'à quand serai-je avec vous?* Il faisoit voir la sainte impatience qu'il avoit de mourir & de retourner vers son Père; & il témoignoit que la croix qui devoit finir sa vie, ne lui étoit rien en comparaison de ce qu'il souffroit par l'aveuglement & par l'incrédulité de ces peuples. On peut encore ajouter avec un autre Interprète, que ces paroles de J. C. sembloient désigner assez clairement, que les derniers temps de la patience de Dieu envers les Juifs approchoient, & que leur ingratitude montée à son comble l'obligeroit à la fin de s'éloigner d'eux entièrement pour se retirer vers les Gentils, qu'ils avoient eu jusqu'alors en abomination. C'étoit donc en quelque façon le piquer de jalousie, & l'exciter à reconnoître promptement le temps favorable de la visite du Seigneur, s'ils ne vouloient l'éloigner d'eux tout-à-fait. Il n'y a point de chrétien qui ne dût souvent se dire à soi-même dans la vue de ses continuelles infidélités: *Jusqu'à quand, ô mon Dieu, me souffrirez-vous & serez-vous avec moi?* Combien les grâces dont il vous a plu de me combler, sont-elles plus grandes que celles que le peuple Juif avoit reçues? Et combien l'abus que j'en ai fait, me rend-t-il plus criminel? Qui m'assure qu'après avoir *méprisé*, comme dit saint Paul, *les richesses de votre bonté, de votre patience, & de votre longue tolérance*, qui *m'invitoit à un repentir sincère*, & après *m'être amassé par ma dureté & par l'impatience de mon cœur*, un trésor de colère,

je ne serai point à la fin tout-à-fait abandonné de vous ? C'est la juste crainte, où l'exemple de ces Juifs ingrats envers Dieu & envers son Fils nous doit faire entrer, si nous voulons que leur chute nous empêche de tomber dans une semblable ruine.

Ne peut-on pas néanmoins demander ici, pourquoi J. C. traitoit de *race incrédule & dépravée*, tant le père de cet enfant *lunatique*, que les Juifs qui étoient présens; puisque s'ils n'avoient été persuadés de son pouvoir souverain, lui auroient-ils demandé la guérison de ce malade & de tant d'autres? Il semble en effet qu'ils avoient la foi, mais elle étoit cependant bien défectueuse; puisque'il paroît par un autre Evangéliste, que le père de cet enfant ne regardoit pas comme une chose assurée que J. C. pût le guérir, lorsqu'il lui dit: *Si vous pouvez quelque chose, secourez-nous.* Il croyoit donc, mais d'une manière très-foible; & J. C. ne lui paroissoit sans doute, que comme un grand homme, ce qui porta le Sauveur à lui déclarer, comme on voit ailleurs: *Que s'il pouvoit croire, tout étoit possible à ceux qui croyoient.* Ainsi il n'étoit pas encore animé de cette foi vive qui obtient ce qu'elle demande. Et il eut raison ensuite de prier le Fils de Dieu de supplier à ce qui manquoit encore à sa foi: *Adjuva incredulitatem meam.*

ψ. 18. 19. 20. *Alors les disciples vinrent trouver JESUS en particulier, & lui dirent: Pourquoi n'avons-nous pu nous autres chasser ce démon? JESUS leur répondit, à cause de votre incrédu- lité, &c.*

Le Fils de Dieu ayant reproché au père de cet enfant sa propre *incrédulité*, comme la cause qui avoit empêché la guérison de son fils, il sembloit, dit saint Chrysostôme, qu'il ne devoit pas ensuite attribuer à l'incrédulité de ses Apôtres, de ce qu'il n'avoit point été guéri. Mais on peut dire que les Apôtres, aussi-bien que le père du malade, manquèrent en cette rencontre de la foi qui leur étoit nécessaire. Car le même Saint fait voir & prouve par l'Écriture, que s'il arrive souvent que la foi de ceux qui demandent à être guéris est assez grande pour l'obtenir; quelquefois aussi la foi de ceux à qui on demande la guérison, suffit seule pour être exaucée. Ainsi l'on peut dire que ce fut le peu de foi, & du père de l'enfant & des Apôtres, qui empêcha que ce malade ne fut guéri; puisque JESUS leur déclara, que *s'ils avoient eu de la foi comme un grain de senevé, ils auroient pu trans-*

Chrysoft. in Matth. hom. 58.

Hier. in hunc loc. porter même des montagnes. Il y en a, selon saint Jérôme, qui s'imaginent que la foi dont il est parlé ici, n'est qu'une petite foi, à cause qu'elle est comparée à un grain de senevé, la plus petite

des semences. Mais ce que l'Apôtre dit, que *quand il auroit toute la foi possible, jusqu'à pouvoir transporter les montagnes*, il ne seroit rien sans la charité; fait connoître clairement que c'est une grande foi que celle qui est comparée à un grain de sénévé. Car, comme dit saint Chrysostôme, quoique cette graine de sénévé soit la plus petite de toutes les graines dans sa figure extérieure, elle renferme néanmoins au-dedans de foi une vertu qui surpasse celle de toutes les autres. Aussi est-il difficile de se persuader, qu'une foi aussi petite que celle que des Interprètes se sont figurée, par rapport à la petitesse d'un grain de sénévé, ait manqué alors aux disciples, qui avoient auparavant confessé la divinité de J. C. par la bouche de saint Pierre.

Quant à ce *transport des montagnes*, qu'il représente aux Apôtres comme devant être l'effet de leur foi, saint Jérôme ne croit point qu'on doive l'entendre à la lettre de ces montagnes sensibles & visibles à nos yeux, mais de ce qu'elles figurent; c'est-à-dire, de tous les plus grands obstacles, & de tout ce qui pouvoit être le sujet des opérations miraculeuses, dont le Fils de Dieu avoit donné le pouvoir à ses disciples, en les envoyant, comme on l'a vu, *guérir les malades, ressusciter les morts, purifier les lépreux, chasser les démons*. Mais saint Chrysostôme ayant aussi représenté que la résurrection des morts devoit être regardée comme un miracle beaucoup plus grand que le transport des montagnes, ajoute: Que s'il ne s'est pas trouvé d'occasion de transporter une montagne d'un lieu en un autre, il ne faut pas s'étonner que les Apôtres ne l'aient pas fait, quoiqu'ils l'aient pu faire; parce qu'ils ne faisoient pas des miracles sans nécessité, ou par un esprit d'ostentation. Et d'ailleurs, comme il le dit, ils pourroient bien avoir fait même quelques-uns de ces prodiges, sans qu'ils aient été écrits, puisque l'on n'écrivoit pas tous leurs miracles. Aussi il témoigne encore, qu'on disoit de quelques Saints, postérieurs au temps des Apôtres, & beaucoup inférieurs à eux en sainteté; qu'ils avoient transporté miraculeusement des montagnes, s'y étant cru obligés par quelque devoir nécessaire de la charité: ce qui faisoit voir, ajoute ce Saint, que si quelque nécessité semblable s'étoit présentée, les Apôtres n'auroient pas manqué non plus à user, pour le bien des âmes, du même pouvoir que Dieu leur avoit donné.

Lorsque le Sauveur ajoute, *Que cette sorte de démons ne se chassoit que par la prière & par le jeûne*, il fait voir qu'il y a certaines possessions plus fâcheuses que les autres, comme il y a, selon J. C. des démons qui sont plus méchants que d'autres démons. Il

Luc. 12.
26.

y a donc une espèce de demons, & une espèce de possession corporelle, dont il est plus difficile d'être délivré, & que saint Jérôme appelle, *Nequissimus daemon*; comme il y a des péchés beaucoup plus enracinés, & des états de possession spirituelle, dont on ne sauroit sortir qu'en se faisant beaucoup de violence, & étant aidé d'une grâce plus puissante. C'est pourquoi le Fils de Dieu, après avoir témoigné à ses disciples, que la foiblesse de leur foi avoit été un obstacle à la guérison de cet enfant lunatique qu'on leur avoit présenté, ajoute : Que la foi même ne suffisoit pas pour chasser cette sorte de demons, plus méchans & plus obstinés que les autres; mais que la prière & le jeûne étoient nécessaires pour les obliger de s'enfuir. Peut-être qu'on demandera, dit saint Chrysostôme, pourquoi la foi étant si puissante, il faut encore y ajouter, & la prière & le jeûne : c'est qu'elle acquiert une nouvelle vertu par le jeûne & par la prière, qui sont, continue ce Saint, comme des ailes qui l'élèvent au-dessus de tout. Car il n'y a rien de plus redoutable au démon, qu'un homme rempli de foi, qui élève à Dieu son esprit par une prière ardente, & qui mortifie sa chair par l'austérité du jeûne. Il est donc aisé de juger, que si le jeûne & la prière sont nécessaires avec la foi, pour chasser des corps certains esprits plus méchans que d'autres, qui ne cèdent point, selon J. C. à la foi seule; on n'est pas moins obligé à avoir recours à ces armes toutes divines, pour se délivrer dans l'ame de la possession spirituelle des vices & des habitudes criminelles, dont le démon s'est servi pour la rendre son esclave. Ainsi qu'on ne se flatte point, dit saint Chrysostôme, de pouvoir être délivré de ce malheureux esclavage, en vivant toujours dans le plaisir & dans les délices.

ψ. 21. 22. *Lorsqu'ils étoient en Galilée, JESUS leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes, ils le feront mourir; & ressuscitera le troisième jour : ce qui les affligea extrêmement.*

Chrysost.
in Matt.
hom. 59.

Saint Chrysostôme ne peut assez admirer, qu'après la reprehension que J. C. avoit faite à saint Pierre; après les entretiens de Moïse & d'Elie avec le Sauveur sur le Thabor, qui ne regardoient que ses souffrances; après la déclaration que le Père y avoit faite touchant la nécessité d'écouter son Fils unique; & enfin après l'assurance qu'il leur donnoit de sa prompte résurrection, ils n'ayent pu encore souffrir qu'il leur parlât de sa mort. C'étoit l'amour de leur divin maître, dit saint Jérôme, qui les attachoit à lui, & les éloignoit de tout ce qui pouvoit lui arriver de fâcheux & d'humiliant. Mais cet amour n'étoit pas encore

Hier. in
hunc loc.

assez éclairé. Et ils comprenoient par tout ce que J. C. leur avoit dit, qu'il devoit mourir. Ils ne voyoient rien de clair, dit saint Chrysostôme, dans toutes les suites de cette mort, ni dans la manière de sa résurrection, ni dans les biens infinis qui devoient en être le fruit. Ainsi l'attache sensible qu'ils avoient à sa personne, les *accabloit de tristesse*, lorsqu'ils entendoient parler de sa mort qui devoit les séparer visiblement d'avec lui. Il falloit donc, selon la pensée de saint Hilaire, que ce fut la vertu même de la résurrection du Fils de Dieu qui servit à leur découvrir le mystère de la croix à laquelle il devoit s'assujettir : *Nondum enim sacramentum in eundæ crucis resurrectionis virtute fuerat revelatum.*

Hilar. in
Matt. c.
17.

ÿ. 23. jusqu'à la fin du chapitre. *Etant venus à Capharnaüm, ceux qui recevoient le tribut de deux drachmes vinrent trouver Pierre, & lui dirent : Votre maître ne paye-t-il pas le tribut ? Il leur répondit : Oui, il le paye. Et étant entré dans le logis, JESUS le prévint & lui dit : Simon ; que vous en semble ? &c.*

Ce tribut de deux drachmes, valant environ quinze sols de notre monnoie, avoit été imposé aux Juifs par les Empereurs Romains, qui exigèrent, pour marque de leur assujettissement, la même somme qu'ils payoient pour les différens besoins du temple. Quelques-uns prétendent néanmoins, que le tribut dont il est parlé ici, n'est autre chose que celui du temple même. Mais la demande que J. C. fit dans la suite à saint Pierre, en lui disant, *de qui les Rois de la terre reçoivent-ils les tributs ?* semble marquer clairement qu'il s'agissoit d'un impôt royal, & non d'une taxe qui regardât seulement l'entretien du temple de Dieu. Les receveurs publics de cet impôt ne s'adressèrent point à J. C. même, peut-être à cause de cette grande vénération que les miracles qu'on lui voyoit faire à tous momens, lui avoient acquise parmi le peuple. Mais ils s'adressent à saint Pierre, soit qu'il leur parût le premier des disciples de J. C. soit qu'il fut peut-être alors seul avec lui de tous les Apôtres : *Votre maître, lui disent-ils, ne paye-t-il pas le tribut ?* c'est-à-dire, n'a-t-il pas accoutumé de le payer, ou, n'en a-t-il pas la volonté ? Pierre sans attendre qu'il en eût parlé à J. C. leur témoigna qu'il le payoit : ce qu'il dit, soit par la crainte de choquer les officiers de l'Empereur, qui auroient pu accuser son maître, comme on le fit en effet ensuite, *d'empêcher qu'on ne payât le tribut à César ;* soit parce qu'il ne douta point de la volonté du Fils de Dieu sur ce sujet ; ou enfin parce qu'il savoit peut-être qu'il avoit accoutumé de payer ce même tribut tous les ans.

Grotius.

Hier. in
hunc loc.
Chrysoft.
in Matth.
hom. 59.

Luc. 23.

2.

Saint Jean Chrysostôme croit que saint Pierre avoit quelque

honte de parler de ce tribut à J. C. & que ce fut la raison pour laquelle son divin maître le *prévit*, & lui en parla le premier. Il vouloit aussi sans doute lui faire connoître que rien ne pouvoit lui être caché, puisqu'il savoit ce qu'on lui avoit demandé, & ce qu'il avoit répondu sur son sujet, quoiqu'il ne fut pas présent, selon saint Jérôme, lorsque ces officiers avoient parlé à saint Pierre en particulier. Après donc qu'il lui a donné cette preuve toute nouvelle de sa divinité, voulant empêcher que la demande qu'on lui faisoit d'un tribut, ne put le scandaliser, comme dit le même Saint, il lui fait cette demande à lui-même : *Simon, que vous en semble ? De qui les Rois de la terre reçoivent-ils les tributs & les impôts ; est-ce de leurs propres enfans, ou des étrangers ?*

*Hieron.
in hunc
locum.*

*Matth.
3. 15.*

Notre Seigneur étoit vraiment *fils de Roi*, soit qu'on le considérât selon la chair, ou selon sa nature divine ; puisqu'il étoit descendu du roi David comme homme, & que, comme Dieu, il étoit le Fils & le Verbe du Père tout-puissant. Ainsi il étoit exempt de payer aucun tribut, étant doublement fils de Roi. Mais comme il s'étoit chargé de tout ce qu'il y avoit d'humiliant dans notre nature, *il falloit qu'il accomplît*, selon sa propre déclaration, *toute justice*. Misérables que nous sommes, s'écrie saint Jérôme, nous qui faisons gloire de porter le nom de J. C. en qualité de chrétiens, & qui jusqu'à présent n'avons rien fait qui soit digne d'une si haute majesté ! Il a pour l'amour de nous payé le tribut, & souffert même la mort de la croix. Mais nous autres, nous sommes traités en enfans des Rois, ayant été délivrés par la mort même de cet Homme-Dieu, de toutes les marques de notre esclavage. Qu'un chrétien soit donc touché d'une sainte confusion, en pénétrant bien avec saint Chrysostôme, le sens véritable des paroles de J. C. Car voici, selon ce grand Saint, ce que le Sauveur veut faire entendre à saint Pierre : *» Je suis » exempt par moi-même de payer le tribut qu'on me demande. » Car si les Rois de la terre n'exigent point ces tributs de leurs » enfans, mais des étrangers, c'est-à-dire, de leurs sujets ; com- » bien ont-ils moins de droit de les exiger de moi, qui suis le » Fils, non pas seulement d'un Roi de la terre, mais du Roi » des cieux, & qui suis moi-même Roi ? Les Empereurs n'ont » donc aucun droit de me demander ce qu'ils ne peuvent exi- » ger que de leurs sujets. Mais parce que je me suis volontaire- » ment revêtu de la forme d'un esclave, afin de pouvoir mourir » pour les hommes, & les sauver par ma mort ; je veux bien » payer aux Rois de la terre ce que je ne leur dois point, pour » ne leur donner aucune occasion apparente de scandale, & pour*

leur ôter tout sujet de me traiter comme rebelle à leurs ordres, moi qui viens apprendre aux hommes par mon exemple à rendre à mon Père en la personne des Princes qui sont ses images, l'obéissance qu'ils lui doivent.

Il n'y a rien d'étonnant que J. C. veuille bien payer un impôt d'argent aux Empereurs, lui qui avoit bien voulu s'engager à payer pour nous le tribut même de la mort à la justice de Dieu son Père. Mais s'il paye cet impôt royal, il le fait, comme le disent les saints Interprètes, en Souverain & en maître de la nature. Il ordonne à Pierre d'aller jeter son hameçon dans la mer, & il lui déclare qu'il trouvera dans la bouche du premier poisson qui s'y prendra, de quoi payer cet impôt pour eux deux. Quelques-uns paroissent surpris de ce que le Fils de Dieu a recours à un miracle, lorsqu'il avoit d'ordinaire de l'argent dans une bourse que portoit Judas; & ils disent qu'il falloit que cet Apôtre fut alors absent. Mais soit qu'il le fut ou non, la manière dont le Sauveur fit payer ce qu'on demandoit, montre son pouvoir suprême, & la parfaite liberté avec laquelle il paye aux hommes ce que nul homme n'avoit droit d'exiger de lui; ainsi qu'il devoit mourir par un pur effet de sa volonté, lui sur qui la mort ne pouvoit avoir aucun empire, puisqu'il étoit par lui-même l'auteur de la vie. Il avoit prouvé, dit saint Chrysostôme, l'empire absolu qu'il avoit sur l'eau & sur les flots de la mer, en y marchant & en y faisant marcher saint Pierre, & en calmant les tempêtes par une parole. Mais il ne le montre pas moins maintenant, en ordonnant à la mer de fournir à cet Apôtre par la bouche du premier poisson qu'il prendra, la pièce d'argent qu'il devoit payer pour eux deux. Cet ordre qu'il donne à Pierre de payer l'impôt pour le maître & pour le disciple, étoit sans doute très-honorable au disciple. Peut-être que le Fils de Dieu en usa ainsi, parce que c'étoit à cet Apôtre que les officiers avoient demandé l'impôt dont il s'agissoit, & qu'il pouvoit bien, comme on l'a dit, être seul alors avec le Sauveur. Il semble aussi que saint Pierre ayant répondu en quelque sorte pour son divin maître, JESUS-CHRIST voulut à son tour payer pour lui, en lui fournissant miraculeusement la somme entière qui les devoit acquitter tous deux.

Hier. in hunc loc. Chrysoft. in Matt. hom. 59.

Mais il faut sans doute que quelque mystère soit renfermé dans ce qu'on vit arriver alors. Pierre étoit, dit saint Hilaire, destiné pour la prédication; & ayant été établi pêcheur d'hommes, il jeta au milieu du siècle, comme au milieu d'une mer, l'hameçon divin de sa céleste doctrine, afin d'en tirer par la dou-

Hilar. in Matth. can. 17.

ceur de cet appât, ceux qui comme des poissons y étoient errans au milieu des eaux & de ses flots agités. Le premier poisson qu'il prend peut nous figurer, selon saint Jérôme, tous ceux qui appartenant au premier Adam, devoient être renfermés dans cette divine capture, & avoir part à la sainte vocation du christianisme. C'est dans la bouche de ce poisson mystérieux, c'est-à-dire, dans la confession sortie de sa bouche, comme l'explique saint Jérôme, qu'on trouve le prix qui se doit donner pour JESUS-CHRIST & pour Pierre. JESUS-CHRIST étant lui-même le Rédempteur, n'avoit pas besoin d'être racheté en sa personne : mais il l'a été & il l'est encore tous les jours en la personne de ses membres, qu'il veut bien ne point séparer d'avec lui-même. Et comment l'est-il ? Par sa parole qu'il met ainsi qu'un argent très-pur & très-éprouvé, dans le cœur & dans la bouche de ceux qui étant enfans du premier Adam, ont part à la rédemption du second : *Ut per secundum Adam liberaretur primus Adam, & id quod in ore ejus, hoc est in confessione, fuerat inventum, pro Petro & Domino redderetur.* Si Pierre est racheté conjointement avec JESUS-CHRIST, c'est en qualité de chef de ceux qui sont rachetés pour être les membres de J. C. Mais il y a cette différence entre J. C. & Pierre, que Pierre est racheté comme pécheur, aussi-bien que tous ceux dont il est le chef, au lieu que J E S U S n'ayant jamais pu commettre le moindre péché, lui qui est le Juste par excellence, il n'a été racheté que figurément en sa personne, à cause de cette forme d'esclave dont il s'étoit revêtu. Et c'est ainsi en effet qu'il a voulu accomplir toute justice, lorsqu'ayant été présenté au temple peu de temps après sa naissance, il fut racheté, selon l'ordonnance de la loi, par l'oblation de deux tourterelles ou de deux petits de colombes. Que si le Sauveur n'a pas eu de honte de se soumettre à de si grandes humiliations, de quoi peut se plaindre un ver de terre & un homme couvert de péchés, à la vue de ce grand exemple d'un Dieu anéanti jusqu'à la dernière condition de notre nature ? *Intolerabilis impudentia est*, dit saint Bernard, *ut ubi sese exinanivit majestas, verniculus inflatur & intumescat.* Les paroles sont trop foibles, quand les actions parlent d'une manière si forte, qu'on peut dire avec le même Saint, que nul orgueil ne sauroit être guéri, s'il ne l'est par ce prodige de l'humilité d'un Dieu.

Pf. 11.
7.

Luc. 2. 24.
Num. 8.

17.
Exod. 13.

2.
Levitic.
12. 6.

Bernard.
Natal.
Dom. ser.
1. n. 1.





CHAPITRE XVIII.

S'humilier. Fuir le scandale. Brebis égarée. Correction fraternelle. Pouvoir des clefs. Dieu dans l'union. Pardon des injures. Créancier débiteur.

1. **I**N illa hora accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes: Quis, putas, major est in regno cœlorum?

2. Et advocans Jesus parvulum, statuit eum in medio eorum,

3. & dixit: Amen dico vobis, nisi conversi fueritis & efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.

4. Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum.

5. Et qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit.

6. Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, & demergatur in profundum maris.

7. Væ mundo à scandalis. Necessè est enim ut veniant scandala, verumtamen væ homini illi, per quem scandalum venit.

8. Si autem manus tua, vel pes tuus, scandalizat te, abscide eum; & projice abs te. Bonum tibi est ad vitam ingredi debilem, vel claudum, quàm duas

1. **E**N† ce temps-là les disciples s'approchèrent de Jesus, & lui dirent: Qui est le plus grand dans le royaume des cieux?

2. Jesus ayant appelé un petit enfant, le mit au milieu d'eux,

3. & leur dit: Je vous dis en vérité que si vous ne vous convertifiez, & si vous ne devenez comme de petits enfans, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

4. Quiconque donc s'humiliera & se rendra petit comme cet enfant, fera le plus grand dans le royaume des cieux.

5. Et quiconque reçoit en mon nom un enfant tel que je viens de dire, c'est moi-même qu'il reçoit.

6. Que si quelqu'un * scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudroit mieux pour lui qu'on lui pendit au cou une de ces meules qu'un âne tourne, & qu'on le jetât au fond de la mer.

7. Malheur au monde à cause des scandales. Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive.

8. Que si votre main ou votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-les, & les jetez * loin de vous. Il vaut bien mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant

* 6. expl. est un sujet de scandale & de chute. = †, 8. lecter. hors.

Marc. 9: 33.
Luc. 9: 46.
† S. Michel Archange.

Infrà 19: 14.
1. Cor. 14: 20.

Marc. 9: 41.
Luc. 17: 2.

Suprà 5: 30.
Marc. 9: 42. 44.

qu'un pied, ou qu'une main, que d'en avoir deux & d'être jeté dans le feu éternel.

9. Et si votre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le, & le jetez loin de vous. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'un œil, que d'en avoir deux & d'être précipité dans le feu de l'enfer.

Psal. 33. 8. 10. Prenez bien garde de ne mépriser aucun de ces petits. * Je vous déclare que dans le ciel leurs Anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux ¶.

Luc. 19. 10. 11. Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui étoit perdu.

Luc. 15. 4. 12. * Si un homme à cent brebis, & qu'une seule vienne à s'égarer, que pensez-vous qu'il fasse alors? Ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf * sur les montagnes pour aller chercher celle qui s'est égarée?

13. Et s'il arrive qu'il la trouve, je vous dis en vérité qu'elle lui cause plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées.

14. Ainsi votre Père qui est dans les cieux, ne veut pas qu'un seul de ces petits périsse.

Levit. 19. 17. *Eccli.* 19. 13. *Luc.* 17. 1. *Jacob.* 5. 19. 15. Que † si votre frère a péché contre vous, allez lui représenter sa faute en particulier entre vous & lui. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère.

† III. *Mardi de Carême.* 16. Mais s'il ne vous écoute point, prenez encore avec vous

manus, vel duos pedes habentem mitti in ignem æternum.

9. Et si oculus tuus scandalizat te, érue eum, & projice abs te. Bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quàm duos oculos habentem mitti in gehennam ignis.

10. Videte ne contemnatis unum ex his pusillis. Dico enim vobis quia Angeli eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei, qui in cœlis est.

11. Venit enim Filius hominis salvare quod perierat.

12. Quid vobis videtur, si fuerint alicui centum oves, & erraverit una ex eis: nonne relinquit nonaginta novem in montibus, & vadit quærere eam quæ erravit?

13. Et si contigerit ut inveniatur eam: Amen dico vobis, quia gaudet super eam magis quàm super nonaginta novem quæ non erraverunt.

14. Sic non est voluntas ante Patrem vestrum qui in cœlis est, ut pereat unus de pusillis istis.

15. Si autem peccaverit in te frater tuus, vade & corripe eum inter te ipsum solum: si te audierit, lucratus eris fratrem tuum.

16. Si autem te non audierit, adhibe tecum adhuc

*. 9. *lett.* la gêne du feu. = *. 10. *lett.* Car. = *. 12. *lett.* Que vous semble, si un homme a cent brebis, & qu'une seule vienne à s'égarer? Ne. = *ibid. grec.* pour aller sur les montagnes chercher.

num, vel duos, ut in ore duorum vel trium testium stet omne verbum.

17. Quòd si non audierit eos, dic Ecclesiæ: Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus & Publicanus.

18. Amen dico vobis; quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata & in cælo: & quæcumque solveritis super terram, erunt soluta & in cælo.

19. Iterùm dico vobis, quia si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis à Patre meo, qui in cælis est.

20. Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.

21. Tunc accedens Petrus ad eum, dixit: Domine, quoties peccabit in me frater meus, & dimittam ei? usque septies?

22. Dicit illi Jesus: Non dico tibi usque septies; sed usque septuagies septies.

23. Idèd assimilatum est regnum cælorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis;

24. Et cùm cœpisset rationem ponere, oblatus est ei unus, qui debebat ei decem millia talenta.

25. Cùm autem non ha-

une ou deux personnes, afin que tout soit confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins. *Dent. 19. 15. Joan. 8. 17.*

17. Que s'il ne les écoute pas non plus, dites-le à l'Eglise; & s'il n'écoute pas l'Eglise même, qu'il soit à votre égard comme un Payen & un Publicain. *2. Cor. 13. 1. 2. Theff. 3. 14.*

18. Je vous dis en vérité, que tout ce que vous lierez sur la terre fera lié aussi dans le ciel; & que tout ce que vous délierez sur la terre, fera aussi délié dans le ciel. *Joan. 20. 23.*

19. Je vous dis encore, que si deux d'entre vous * s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieus.

20. Car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux.

21. Alors Pierre s'approchant, lui dit: Seigneur, pardonnerai-je à mon frère toutes les fois qu'il péchera contre moi? le ferai-je jusqu'à sept fois? *Luc. 17. 4*

22. JESUS lui répondit: Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois ¶.

23. C'est pourquoi † le royaume des cieus est comparé à un homme & à un Roi, qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs; *† XXI. Dimanch. après la Pentec.*

24. & ayant commencé à le faire, on lui en présenta un qui lui devoit * dix mille talens.

25. Mais comme il n'avoit pas le

‡. 19. autr. grec. s'accordent ensemble sur la terre, touchant quoi que ce soit qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Père, &c. = †. 24. expl. Cela revenoit à plus de quarante-six millions de livres de notre monnoie.

moyen de *les* lui rendre, son maître commanda qu'on le vendît lui, sa femme & ses enfans, & tout ce qu'il avoit, pour satisfaire à cette dette.

26. Ce serviteur se jetant à ses pieds le conjuroit, en lui disant : Seigneur, ayez un peu de patience, & je vous rendrai tout.

27. Alors le maître de ce serviteur étant touché de compassion, le laissa aller, & lui remit sa dette.

28. Mais ce serviteur ne fut pas plutôt sorti, que trouvant un de ses compagnons qui lui devoit * cent deniers, il le prit à la gorge, & l'étouffoit presque, en lui disant : Rend-moi ce que tu me dois.

29. Et son compagnon se jetant à ses pieds, le conjuroit en lui disant : Ayez un peu de patience, & je vous rendrai tout.

30. Mais il ne voulut point l'écouter, & il s'en alla, & le fit mettre en prison, pour l'y tenir jusqu'à ce qu'il lui rendît ce qu'il lui devoit.

31. Les autres serviteurs ses compagnons voyant ce qui se passoit, en furent extrêmement affligés, & avertirent leur maître de tout ce qui étoit arrivé.

32. Alors son maître l'ayant fait venir, lui dit : Méchant serviteur, je vous avois remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié.

33. Ne falloit-il donc pas que vous eussiez aussi pitié de votre compagnon, comme j'avois eu moi-même pitié de vous ?

34. Et ce maître étant ému de

* 28. *expl.* qui font un peu plus de trente-huit livres.

beret unde redderet, iussit eum dominus ejus vendari, & uxorem ejus, & filios, & omnia quæ habebat, & reddi.

26. Procidens autem servus ille, orabat eum, dicens : Patientiam habe in me, & omnia reddam tibi.

27. Misertus autem dominus servi illius, dimisit eum, & debitum dimisit ei.

28. Egressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debebat ei centum denarios : & tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes.

29. Et procidens conservus ejus, rogabat eum, dicens : Patientiam habe in me, & omnia reddam tibi.

30. Ille autem noluit : sed abiit, & misit eum in carcerem, donec redderet debitum.

31. Videntes autem conservi ejus quæ fiebant, contristati sunt valdè : & venerunt, & narraverunt domino suo omnia quæ facta fuerant.

32. Tunc vocavit illum dominus suus, & ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me.

33. Nonne ergo oportuit & te misereri conservi tui, sicut & ego tui misertus sum ?

34. Et iratus dominus

colère,

oblère, le livra entre les mains des bourreaux, jusqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il lui devoit.

ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet univcrsum debitum.

35. C'est ainsi que mon Père qui est dans le ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne du fond de son cœur à son frère qui l'a offensé ¶.

35. Sic & Pater meus coelestis faciet vobis; si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 6. **E**N ce temps-là, les disciples s'approchèrent de JESUS, & lui dirent: Qui est le plus grand dans le royaume des cieux? JESUS ayant appelé un petit enfant, il le mit au milieu d'eux, & leur dit: Je vous dis en vérité, que si vous ne vous convertissez, &c.

Il paroît par d'autres Evangélistes, que les Apôtres avoient disputé ensemble lorsqu'ils venoient à Capharnaüm, qui d'entr'eux étoit le plus grand; & que le Sauveur connoissant leurs plus secrètes pensées, leur demanda lorsqu'ils furent dans la maison avec lui, quel avoit été le sujet de leur entretien pendant le chemin; mais qu'ils demeurèrent dans le silence, n'osant sans doute lui avouer quel avoit été le sujet de leur dispute. Il semble que jugeant alors que J. C. connoissoit ce qu'ils avoient dit entr'eux, ils prirent cette occasion de lui demander en général, comme le rapporte saint Matthieu, *Qui étoit le plus grand dans le royaume des cieux?* c'est-à-dire, parmi tous ceux qui appartenoient, ou qui devoient avoir part à ce royaume céleste. Ce qui peut avoir donné lieu aux Apôtres d'entrer en cette dispute, étoit la déclaration que le Fils de Dieu leur avoit faite touchant sa mort & sa résurrection. Car quoiqu'ils ne comprissent encore rien, selon l'Evangile, à ce qu'il leur avoit dit, ils se figuroient néanmoins d'une manière charnelle, qu'après que JESUS seroit mort & ressuscité, il établiroit son règne comme les autres Princes de la terre, & leur donneroit les premières dignités de son Empire. C'est ainsi que leur ayant encore parlé, comme on verra dans la suite, de sa mort & de sa résurrection, Jacques & Jean lui demandèrent par préférence d'être assis, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche dans son royaume, quelle que fût l'idée qu'ils se formoient de ce règne de J. C. Et l'on peut même remarquer aussi-bien dans saint Matthieu, que dans saint

Marc. 9.
32.
Luc 9.
47.

Matth.
20. 18.
19. 21.

Marc & saint Luc , que cette contestation qui s'éleva entre les Apôtres , avoit été précédée encore par la déclaration qu'il leur avoit faite , qu'il devoit mourir & ressusciter ensuite.

*Hieron.
in hunc
locum.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 59.*

Or il pouvoit y avoir , selon les saints Interprètes , différens sujets de jalousie entre les Apôtres. Car outre que trois d'entre eux avoient paru plus privilégiés que les autres , lorsque J. C. les avoit choisis pour l'accompagner sur le Thabor ; ils lui avoient entendu promettre à saint Pierre , qu'il *bâtiroit sur lui son Eglise , & lui donneroit les clefs du royaume des cieux*. Et dans cette dernière occasion Pierre venoit d'être encore préféré en quelque sorte à eux tous , par le miracle que J. C. avoit fait pour l'acquiescer du tribut conjointement avec soi.

*Hilarius.
in Mart.
can. 18.*

Le Fils de Dieu voyant donc la plaie causée dans leur cœur par ce mouvement de jalousie , veut guérir en eux , dit saint Jérôme , le faux amour de la gloire , en y substituant une sainte contention de l'humilité : *Vult desiderium gloriae , humilitatis contentione sanare*. C'est pourquoi il fait venir un petit enfant , & l'ayant mis au milieu d'eux , il leur dit ces paroles étonnantes : *Que s'ils ne se convertissent & ne devenoient comme des petits enfans , ils n'entreroient point dans le royaume des cieux*. Pour bien comprendre en quoi consiste la force de cette comparaison , il faut se représenter , avec un grand Saint , l'état de l'enfance comme un état de simplicité , dans lequel on est seulement attaché à son père & à sa mère , on est incapable de haïr personne , on ne se soucie ni des richesses , ni des honneurs ; mais on vit dans une entière innocence à l'égard de tous les vices , & de l'orgueil qui est le plus grand de tous. Il est vrai qu'il y a des enfans en qui il ne paroît presque rien de l'enfance , qui sont colères , jaloux , méchans , & menteurs dès leurs plus tendres années. Mais ce n'est pas de ces enfans qui démentent l'innocence de leur propre état , dont il faut entendre ce que J. C. dit en ce lieu. Ainsi il ordonne à ses Apôtres , dit saint Jérôme , de travailler à acquérir l'innocence des petits enfans , afin qu'ils aient par mérite ce que ces enfans ont seulement par leur âge : *Et quod illi per annos possident , hi possideant per industriam*. C'est en cela que consiste cette conversion que le Sauveur leur demande , leur apprenant , dit saint Hilaire , qu'ils n'entreroient point dans le royaume des cieux , s'ils ne retournoient , pour le dire ainsi , dans la nature des enfans ; c'est-à-dire , s'ils ne reformoient ce qu'il y avoit de déréglé dans leur chair & dans leur esprit , sur l'innocence & sur la simplicité de cet état.

Saint Jérôme dit que lorsque J. C. propose à ses disciples un

petit enfant pour exemple de simplicité & d'innocence, il pouvoit bien leur proposer son propre exemple; puisqu'étant grand véritablement, & élevé au-dessus de tout par sa nature divine, il avoit paru au milieu d'eux comme le plus petit de tous, selon qu'il le dit lui-même: Qu'il étoit venu pour servir les autres, & non pour être servi. Et c'est aussi ce que saint Hilaire entend lorsqu'il témoigne: Qu'en rentrant dans l'innocente simplicité des enfans, nous représenterons en notre personne une image de l'humilité de notre Seigneur. Quiconque donc imitera ce grand prodige d'humilité en s'abaissant, non autant que le Fils de Dieu, dont l'humiliation étoit infinie, mais en marchant sur ses traces comme un fidelle disciple, celui-là sera très-grand dans le royaume des cieux; parce que la mesure de l'humilité que l'on aura pratiquée en cette vie, sera celle de la gloire où l'on sera élevé dans le ciel. Ainsi le Sauveur vouloit inspirer à ses Apôtres une pieuse & sainte émulation, en leur proposant la gloire où ils aspireroient comme le prix du plus grand abaissement. Vous disputez, mes Apôtres, leur dit-il, qui est le plus grand d'entre vous. Disputez plutôt qui d'entre vous est le plus petit & le plus humble. Car celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux, qui aura eu soin ici de devenir le plus petit, le plus simple, le plus innocent & le plus semblable, non pas seulement à cet enfant que vous voyez devant vous, mais au Fils de l'homme, qui pouvant sans larcin se dire égal à Dieu son Père, s'est anéanti jusqu'à prendre volontairement la forme d'un serviteur.

Un homme qui s'abaisse ainsi à l'exemple de J. C. est quelque chose de si grand, qu'il nous assure que *c'est lui-même que l'on reçoit, lorsqu'on reçoit en son nom & pour son amour ces petits, c'est-à-dire, ces imitateurs de son humilité.*

On ne peut être en effet du nombre de ces *petits* & de ces humbles que par la grâce & par l'Esprit de J. C. qui les rend humbles. Ainsi en les *recevant* on reçoit infailliblement celui qui étant leur chef, leur communique comme à ses membres, l'Esprit saint qui les anime. Or quand il parle de *recevoir ces petits*, quoiqu'on entende proprement par là l'hospitalité à leur égard, toutes sortes de devoirs de la charité sont compris en même-temps, sous ce mot, selon la pensée des Interprètes. C'est pourquoi il dit ailleurs: Qu'un verre d'eau donné pour l'amour de lui & en son nom, ne sera pas sans récompense. Matth. 9: 40.

¶ 6. 7. *Que si quelqu'un est un sujet de chute & de scandale à un de ces petits qui croient en moi, il vaudroit mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une de ces meules qu'un âne tourne, & qu'on le jetât du*

fond de la mer. Malheur au monde, à cause des scandales, &c.

La simplicité dont nous venons de parler, doit être accompagnée de prudence. Et si étant de ce nombre des *petits*, qui vivent dans l'innocence & dans la simplicité, on n'est soutenu en même-temps par la lumière de la sagesse de Dieu, on est en danger souvent de tomber. C'est donc contre ceux, ou qui méprisent un de ces *petits qui croient en J. C.* selon l'explication de S. Chrysofôme, & qui par ce mépris même leur deviennent un sujet de chute, ou qui *leur sont*, soit ou par leur exemple, ou par leur doctrine, ou en quelque manière que ce puisse être, une occasion de scandale, que le Fils de Dieu s'élève ici avec tant de force. Car il n'y a rien en effet de plus criminel devant Dieu, que d'être cause de la perte de ceux pour qui J. C. est mort. Le supplice dont il déclare qu'un tel crime mérite d'être puni, étoit, selon saint Jérôme, celui que l'on employoit ordinairement en Judée, pour la punition des plus grands excès, lorsqu'on jetoit au fond de la mer ceux qui en étoient coupables, après leur avoir attaché au cou une de ces meules qu'un âne tourne pour moudre du blé : quoique, selon d'autres Interprètes, ce supplice pouvoit être plutôt en usage dans la Syrie que dans la Judée. Or quand le Sauveur déclare, *Qu'il vaudroit mieux pour ces personnes qui causent aux autres des scandales, d'être ainsi jetées dans la mer;* il nous fait entendre, selon saint Jérôme, qu'il leur seroit plus avantageux de souffrir cette peine courte & temporelle, que d'être réservées à des supplices éternels.

Le même Saint dit encore, que quoique cette déclaration de J. C. regarde généralement tous ceux qui deviennent une occasion de scandale aux autres; on peut bien, selon la suite naturelle de ce qui a précédé, l'entendre en particulier des Apôtres, qui contestoient de la dignité & du rang entre eux. Car s'ils fussent demeurés, ajoute-t-il, dans cette mauvaise disposition de leur cœur, ils auroient pu perdre par un tel scandale ceux qu'ils appeloient à la foi de J. C. puisque la vue de ces disputes d'honneur & de préséance entre des Apôtres-mêmes auroit été d'un très-pernicieux exemple pour toute l'Eglise : *Et si in hoc vitio permansissent, poterant eos, quos ad fidem revocabant, per suum scandalum perdere, dum Apostolos viderent inter se de honore pugnare.*

Malheur donc au monde, s'écrie le Fils de Dieu, à cause des scandales; c'est-à-dire, malheur à ceux qui donnent aux autres par leur propre faute des sujets de scandale & de chute. Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales: non que cela soit absolument nécessaire, dit saint Jérôme, puisque si cela étoit, ceux qui cau-

Chrysof.
in Matt.
hom. 59.

Hieron.
in hunc
locum.

Grotius.
Chrysof.
hom. 60.

sent le scandale ne commettraient point de faute, mais parce que le monde étant tout plongé dans la malice, il arrive infailliblement des scandales, quoiqu'on n'y soit exposé que par la corruption de sa propre volonté: *Sed cum necesse sit in isto mundo fieri scandala, unusquisque suo vitio scandalis patet.* Bien qu'il soit donc nécessaire, à cause de la malice du démon, de la foiblesse des hommes, & de leur penchant terrible vers toute sorte de mal, qu'il arrive des scandales: *Malheur toutefois*, s'écrie encore le Fils de Dieu, *à l'homme par qui le scandale arrive.* Car si ceux à qui il devient un sujet de chute sont coupables d'être tombés par le vice propre de leur volonté, il est lui-même sans comparaison plus criminel de les avoir fait tomber, & d'être cause que ce qui pouvoit ne pas arriver, soit arrivé par un effet de sa malice: *Vae tamen ei est homini, qui, quod necesse est ut fiat in mundo, vitio suo facit, ut per se fiat.*

Quelqu'un peut-être dira, selon la réflexion de S. Chrysostôme: Si c'est une nécessité qu'il arrive des scandales, pourquoi prononcer malheur au monde, au lieu de lui tendre la main, afin de le secourir; puisque c'est ce qu'un si grand mal sembleroit demander plutôt d'un médecin charitable, & d'un Seigneur tout-puissant? Mais il y répond lui-même admirablement, lorsqu'il dit: Qu'après que Dieu s'est incarné pour l'amour de nous, & qu'il a souffert pour nous sauver, tous les traitemens les plus indignes, & la mort même, il n'a rien omis de tout ce que l'excès de sa charité étoit capable de lui inspirer. Ainsi tout ce qu'il a fait, & tout ce qu'il a souffert, étant devenu inutile au monde par un excès d'ingratitude de la part du monde, il déplore son malheur, & prononce contre lui sa malédiction. Ce n'est donc pas au médecin qu'il faut s'en prendre, comme s'il avoit négligé son malade; mais c'est au malade même qui paroît comme insensible à son mal. Ce n'est pas du maître qu'il faut se plaindre; mais c'est au serviteur à se plaindre de soi-même & de sa propre négligence, à faire servir pour son salut ce qui étoit destiné pour le sauver.

L'on dira peut-être encore, ajoute le même Saint: mais enfin, s'il est nécessaire que les scandales arrivent, comment sera-t-il possible de les éviter? A quoi il répond de même: Il est vrai qu'il est nécessaire qu'il arrive des scandales, mais il n'est pas nécessaire que les scandales vous fassent périr. Car c'est à peu près la même chose, que si un médecin disoit: Il est nécessaire que vous tombiez dans une telle maladie: mais il ne s'ensuit en aucune sorte qu'il soit nécessaire pour cela que vous en mouriez. Ce qu'on

doit donc en conclure, c'est que le péril étant si grand, & notre foiblesse si prodigieuse, il faut recourir sans cesse à celui qui est tout-puissant pour mettre à couvert de ces scandales ceux qui espèrent en lui. Aussi le Sauveur pouvoit bien, comme le remarque encore saint Jean Chrysostôme, avoir en vue de préparer les Apôtres à toutes sortes d'événemens. Car voulant les empêcher de s'endormir en quelque façon, comme s'ils n'avoient rien à craindre, & que leur vie n'eût dû être exposée à aucuns troubles, il les avertit de s'attendre au contraire à beaucoup de guerres, tant du dehors que du dedans, & à s'affermir contre un grand nombre de scandales qui devoient leur arriver de la part du monde.

Que si l'on demande au même Saint ce que l'on doit proprement entendre par ces *scandales*, il le définit très-clairement en deux mots, lorsqu'il dit, Que c'est tout ce qui s'oppose à la voie droite, ou ce qui peut empêcher les hommes de marcher dans cette voie. Or ce n'est point la prédiction de J. C. ajoute ce Père, qui fait naître les scandales, A Dieu ne plaise. Ils n'arrivent pas, parce qu'il les a prédits; mais il les a prédits, parce qu'ils devoient arriver: comme il est certain aussi qu'ils n'arriveroient nullement, si ce n'étoit par la volonté des méchans qui en font la cause; & que s'ils n'avoient point dû arriver dans le monde, ils n'auroient jamais été prédits par le Fils de Dieu. Mais prévoyant la malice de ces hommes corrompus & corrupteurs de plusieurs autres, il en avertit exprès, afin que les serviteurs veillent sans cesse pour s'en garder.

Math. 5.
29. 30. Le huitième & le neuvième verset ont été déjà expliqués. Et le Fils de Dieu parle ensuite de ces *petits* dont il avoit déjà parlé, en ces termes :

ψ. 10. 11. *Prenez bien garde de ne mépriser aucun de ces petits. Je vous déclare que dans le ciel leurs Anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux. Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui étoit perdu.*

Hieron.
in hunc
locum. Ce qui relève beaucoup la grandeur & la dignité des âmes, est que chacun d'entre elles a, dès le moment de sa naissance, un Ange député de Dieu pour sa garde: *Magna dignitas animarum*, dit saint Jérôme, *ut unaquaque habeat ab ortu natiuitatis in custodiam sui Angelum delegatum.* C'est la raison pour laquelle J. C. défend aux Apôtres, & en leur personne à tous les chrétiens, de *mépriser* en quelque manière que ce soit, ceux qu'il appelle *petits*; c'est-à-dire, selon saint Jean Chrysostôme, ceux qui sont communément regardés comme petits, quoiqu'ils soient

grands devant Dieu ; ceux qui sont humbles & pauvres de cœur & d'affection, & dont le monde ne fait point de cas, à cause de l'abaissement où ils se tiennent, & qui les rend inconnus à ceux qui sont indignes de les connoître. C'est un grand péché d'être un sujet de scandale à ces petits, comme il l'a marqué auparavant. Mais c'est aussi un grand mal de mépriser ceux que Dieu estime, & qu'il aime ; & c'est l'origine des scandales qu'on leur cause, & de la manière injurieuse dont on les traite, puisque si on estimoit ce qui est digne de l'amour de Dieu même, on ne se porteroit point insolemment à mépriser l'état de la pauvreté & l'humiliation, & l'on seroit éloigné de faire gloire des richesses, des honneurs & des plaisirs, qui sont souvent une occasion de scandale & de chute pour ceux qui étant du nombre des *petits*, se pervertissent insensiblement par ces exemples de vanité & de sensualité des hommes plongés dans l'amour du siècle.

Prenez donc bien garde, nous dit J. C. de ne mépriser aucun de ces *petits*, soit par de simples pensées, soit par vos paroles, soit même par vos actions. Et pourquoi ? C'est parce que ces petits ont l'honneur d'avoir pour leur garde des Anges mêmes, qui contemplant continuellement dans le ciel, par une vision béatifique, la face de Dieu, c'est-à-dire, sa divine essence, ou ses divines perfections, & la gloire de sa haute majesté, ne laissent pas de s'appliquer à la conservation de ces *petits* par un ordre de Dieu même. Ainsi ne regardez pas avec mépris ceux que le Seigneur honore si particulièrement, de peur qu'en les méprisant vous ne méprisiez leur Dieu & le vôtre. Mais tâchez plutôt de contribuer, en vous fatigant, au salut de ceux, à la garde desquels Dieu a établi des Anges, qui sont sans cesse présents devant lui : *Sed per vestram salutem, etiam illorum quærite sanitatem.* Car c'est en un sens mépriser les *petits*, de négliger le salut de ceux pour qui J. C. est mort ; & bien loin de contribuer, d'y mettre même des obstacles par l'exemple pernicieux de notre conduite. C'est aussi pour cette raison, selon saint Jean Chrysostôme, que le Sauveur ajoute aussitôt : *Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui étoit perdu.* Ce qui est de même que s'il disoit : Ne méprisez donc pas ceux que J. C. est venu lui-même sauver par sa croix. Et songez que si ces *petits* que vous regardez comme méprisables, ont été cause en partie que le Fils de Dieu s'est incarné, & est venu dans le monde pour les sauver, vous anéantissez dans votre esprit, & autant qu'il est en vous par votre conduite, l'effet de son Incarnation, en les méprisant. Ne méprisez pas, encore une fois, ceux qui, comme dit saint Hilaire, étant sauvés par J. C.

Hier. in hunc loc.

Chrysoſt. in Matt. hom. 60.

Hilarus in Matt. can. 18.

ont des Anges destinés pour présenter tous les jours leurs prières à Dieu. Car il est très-périlleux de mépriser celui, dont les desirs & les demandes sont portés jusqu'à la majesté invisible, du Dieu éternel, par le ministère de ces Anges pleins d'ardeur pour son salut : *Periculosè ille contemnitur, cujus desideria ac postulationes ad æternum & invisibilem Deum, ambitioso Angelorum famulatu ac ministerio perveniuntur.*

Ps. 12. 13. 14. Si un homme a cent brebis, & qu'une seule vienne à s'égarer, que pensez-vous qu'il fasse alors? Ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf sur les montagnes, pour aller chercher celle qui s'est égarée? &c.

Cette parabole sert à confirmer la vérité importante que J. C. vient d'établir en faveur des plus petits de ses membres; & elle est une nouvelle preuve de l'excès de son amour pour les hommes, & de l'excès de l'ingratitude des hommes superbes, qui osent ou mépriser, ou scandaliser ceux qu'il a daigné venir racheter en se revêtant de leur nature, & en mourant sur la croix pour eux. C'est donc lui qui comme Pasteur suprême de son Eglise, est figuré par cet homme qui a cent brebis, & qui en va chercher une seule, lorsqu'elle s'est égarée, en laissant toutes les autres

Ezec. 34. sur les montagnes. On voit aussi que dans les Prophètes, le peuple de 5. 6. 12. Dieu étoit nommé ses brebis; & que ces brebis du grand Pasteur s'étant égarées par la faute des faux pasteurs qui en avoient la conduite, il déclare qu'il recherchera lui-même les brebis dispersées & vagabondes, & les fera paître dans d'excellens pâturages, sur les plus hautes montagnes. Quoique cela s'entende à la lettre des Israélites dispersés par-tout pendant leur captivité, que le Seigneur promettoit de ramener en Judée, comme en un pays très-excellent; c'étoit aussi une figure admirable de l'égarément des hommes réduits en servitude par le démon, que Dieu promettoit de délivrer de captivité, & d'établir dans les divins pâturages des montagnes élevées d'Israël, c'est-à-dire, de l'Eglise.

Hieron. in hunc locum. Hilar. in Matt. can. 18. Luc. 15. 5. Plusieurs Anciens ont regardé les quatre-vingt-dix-neuf brebis laissées sur les montagnes, comme la figure des Anges, que le Fils de Dieu a comme laissés dans le ciel, lorsqu'il a daigné se rabaisser jusqu'à la nature humaine, & qu'il a pris, pour le dire ainsi, cette brebis sur ses épaules, selon l'expression de S. Luc, en se revêtant lui-même de cette nature pour la sauver. Ils entendent donc par cette unique brebis, l'homme; & par l'homme, tout le genre humain; & par l'égarément de cette brebis unique, la perte de tous les hommes, causée par la perte d'un seul homme, qui étoit Adam: *Ovis una, homo intelligendus est:*

Et sub homine uno, universitas sentienda est. Sed in unius Adæ errore, omne hominum genus aberravit.

Mais il paroît par saint Luc, qu'on peut se tenir au sentiment Luc. 5.7. de quelques autres, qui expliquent tout simplement, & des justes & des pécheurs, cette parabole de J. C. Car ce saint Evangéliste marque expressément, après avoir témoigné la grande joie que ressent cet homme en retrouvant sa brebis perdue, que de même il y auroit plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, qui n'ont pas besoin de pénitence : ce qui fait voir que le Fils de Dieu parle ici principalement des justes & des pécheurs. Ces justes sont ceux qui se nourrissent de la justice de Dieu, comparée dans le Prophète aux hautes montagnes : *Justitia tua sicut montes Dei.* Ps. 35.7. Et ces pécheurs sont ceux qui s'écartant du troupeau, s'éloignent des hautes montagnes d'Israël, selon l'expression d'un autre Prophète, & qui perdant la conduite du Pasteur suprême, Ezechiel. 34. sont exposés à la fureur du démon qui les déchire, comme le loup la brebis qu'il trouve écartée. Que s'il est vrai, comme on le voit tous les jours, que J. C. va chercher cette brebis égarée, & fait paroître en la recherchant la même ardeur que s'il ne pensoit alors qu'à elle seule : ce qui peut être marqué par cette expression figurée d'un homme qui laisse quatre-vingt-dix-neuf brebis pour en chercher une; combien nous doivent être chères les moindres brebis de ce souverain Pasteur de l'Eglise; & combien devons-nous être éloignés de les mépriser, ou de leur être en quelque manière que ce soit *une occasion de scandale & de chute?* Car c'est là la conclusion que le Fils de Dieu veut qu'on tire de tout son discours. *Ainsi, dit-il, votre Père qui est dans les cieux, ne veut pas qu'un seul de ces petits périsse.* Si donc il périt par votre faute, ou s'il ne tient pas à vous qu'il ne périsse, jugez par-là de l'énormité du crime que vous commettez.

Ce qui semble plus difficile à expliquer dans cette parabole, est ce que le Fils de Dieu déclare; Que celui qui a trouvé sa brebis qu'il avoit perdue, en sent plus de joie que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées; & l'application qu'il en fait, selon S. Luc, à un pécheur converti, qui cause lui seul plus de joie dans le ciel, que quatre-vingt-dix-neuf justes. Mais cette difficulté peut A. 8. 3. s'éclaircir par quelques exemples. Saul persécutant J. C. dans tous les chrétiens qu'il faisoit emprisonner & maltraiter, pouvoit être regardé comme une brebis qui appartenoit déjà, selon la prédestination de Dieu, à son troupeau, mais qui en étoit extrêmement écartée alors; puisqu'il s'efforçoit de détruire toute la

doctrines de J. C. & tout son ouvrage, & d'inspirer aux autres Juifs les sentimens de son zèle outré contre le Sauveur. Cependant le Seigneur ne le méprise pas en cet état d'égarement où il le voyoit. Et descendant du haut du ciel, comme des montagnes, où il laissa tous les Saints, il vint chercher cette brebis égarée; il lui parle avec cette voix puissante qui la fait revenir tout-d'un-coup à lui, & il ressent, pour le dire ainsi, avec toute la Cour céleste, plus de joie de la conversion de ce seul pécheur, que d'un grand nombre de justes; puisqu'il le choisit pour porter son nom dans toute la terre, & pour devenir par un effet de sa grâce un des principaux instrumens de la conversion de tout l'univers.

Augustin, ce grand disciple de la doctrine de saint Paul, n'étoit-il pas aussi une brebis égarée du troupeau, lorsqu'il s'attacha d'abord à tant de sectes différentes, opposées toutes à la vraie foi, & lorsqu'il s'abandonna à tous les plaisirs, comme il le déplore d'une manière si touchante dans l'excellent livre de ses confessions? Mais dans ce temps même qu'il étoit si éloigné de l'Eglise, J. C. ne sembloit-il pas s'appliquer à le convertir, comme si en quelque façon il n'eût pensé qu'à lui seul? Plus la misère d'Augustin l'éloignoit de J. C. selon qu'il le dit de lui-même, plus ce souverain Médecin s'approchoit de lui par sa divine miséricorde. Et le Tout-puissant lui tendoit déjà la main pour le tirer de la boue où ses crimes le plongeotent; & pour le laver, lorsqu'il ignoroit encore cette grâce qui lui étoit préparée. Enfin s'étant si miraculeusement converti, comme il le raconte dans le même livre, quelle joie ne causa-t-il point par son admirable conversion, dans l'Eglise & du ciel & de la terre, où l'on vit cette brebis auparavant égarée, devenir par un effet extraordinaire de la puissance du Très-haut, l'un des plus saints chefs de son troupeau, & l'une des plus fermes colonnes de la vérité?

Telle est donc la joie qui se ressent d'avantage dans le ciel, c'est-à-dire, dans les Saints & dans les Anges, de la pénitence d'un pécheur, que de la grâce de plusieurs justes; parce que, comme dit le même Saint, les plus grandes joies sont celles qui ont été précédées par de plus grandes afflictions; que plus celui qui se convertit avoit paru éloigné de la pénitence, plus sa conversion réjouit tous ceux que la charité oblige d'y prendre part; que plus la tempête a été grande, plus est sensible la joie qu'on a d'avoir évité le naufrage; & qu'enfin plus un malade a été près de la mort, plus sa guérison fait tres-

faillir de joie tous les amis : *Ubique majoris gaudium molestia majoris præceditur.*

¶. 15. 16. 17. *Que si votre frère a péché contre vous , allez lui représenter sa faute en particulier entre vous & lui. S'il vous écoute , vous aurez gagné votre frère. Mais s'il ne vous écoute point , prenez encore avec vous une ou deux personnes , afin que tout soit confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins , &c.*

Ceci regarde , selon saint Jean Chrysostôme , ceux à qui leurs frères ont été un sujet de scandale ; & qui se regardent cōme offensés. Pour empêcher donc qu'ils ne se portent à négliger le salut de leurs frères , & qu'ils ne se rendent eux-mêmes coupables d'une grande faute , en s'imaginant que c'est à ceux qui leur ont fait quelque offense à les venir rechercher , sans qu'ils se mettent en peine de procurer leur correction ; le Sauveur leur apprend ici en quelle disposition de cœur ils doivent être à l'égard de ces personnes. Entre les préceptes qu'il avoit donnés sur la montagne , il ordonnoit à celui qui avoit offensé son frère , de l'aller trouver pour se réconcilier avec lui , avant que d'offrir son sacrifice ; & à celui qui avoit été offensé , de lui pardonner de tout son cœur. Mais ici il demande encore quelque chose de plus grand ; car il ne se contente pas que celui qui a reçu quelque offense de son frère , c'est-à-dire , d'un chrétien , la lui pardonne ; ni que celui qui l'a offensé se hâte d'aller se réconcilier avec lui ; mais il veut que celui-là même que son frère a offensé l'aille trouver , & qu'il fasse son possible pour lui procurer un véritable repentir , non par rapport à soi-même , & au tort qu'il a reçu , mais par rapport à celui qui a péché contre lui , & par un désir sincère de son salut , dont il doit être plus touché que de tout le reste. La raison pour laquelle J. C. nous l'ordonne ainsi , dit saint Chrysostôme , est que celui qui a offensé , ne se porte pas facilement à aller trouver celui à qui il a fait injure , étant retenu par une certaine confusion qui est mauvaise : mais celui qui l'a reçue est très-capable de faire rentrer en lui-même celui qui la lui a faite ; car si quelque chose peut le toucher , c'est de voir cet homme même qu'il a offensé , au lieu de songer à la vengeance , ne se mettre en peine que de procurer son salut. C'est donc une charité vraiment généreuse qui le porte alors à chercher son frère , non pas pour lui faire des reproches , mais pour le reprendre de sa faute , & pour lui représenter avec douceur & entre eux deux , le mal qu'il s'est fait à soi-même , lorsqu'il a voulu en faire à un autre. Aussi J. C. assure , que si celui qu'il va ainsi rechercher l'écoute , c'est-à-dire , s'il se soumet hum-

Chrysoft.
in Matt.
hom. 61.

cap. 5. 23.

cap. 6. 12.

blement à ce qu'il lui dit, & s'il condamne sa faute, *il aura gagné son frère*; faisant voir par-là, dit saint Chrysofôme, que la perte que caufoit cette inimitié, étoit commune à tous deux; l'un ayant perdu son frère, & l'autre son propre salut; & qu'ainsi le fruit de cette charitable repréhension est double, par *le gain d'un frère*, qui gagne en même-temps son ame qu'il avoit perdue.

Que si notre frère, au lieu de nous écouter, s'endurcit dans son péché, nous ne devons pas, selon J. C. l'abandonner pour cela. Mais il faut alors le regarder comme un malade, qui a d'autant plus besoin que nous redoublions notre charité, que sa maladie paroît plus opiniâtre. Il faut imiter un médecin, qui lorsqu'il voit du péril dans celui qu'il traite, ne l'abandonne pas, mais augmente encore ses soins & demande du secours. C'est ainsi, dit saint Chrysofôme, qu'étant trop foibles pour secourir seuls notre frère, nous devons alors pratiquer ce que nous prescrit notre divin maître, & prendre avec nous une ou deux personnes, pour nous aider à le faire entrer dans les sentimens d'un vrai repentir, & pour être en même-temps témoins de la charité avec laquelle nous travaillons à son salut: *Ut in ore duorum vel trium testium stet omne verbum*. Car ce n'est pas nous qu'il a offensés, qui sommes à plaindre; mais c'est lui véritablement qui mérite d'être plaint, comme ayant perdu son ame: ce qui nous oblige à le rechercher avec toute la tendresse possible.

Que s'il est encore assez malheureux pour ne se pas rendre à ce nouveau témoignage que nous lui donnons de notre amour très-sincère, il faut alors *en donner avis à l'Eglise*, & principalement à ses Pasteurs; afin qu'il soit obligé de céder à une si grande autorité. Mais enfin s'il refuse d'écouter même l'Eglise, étant tout-à-fait dans l'impénitence; c'est alors qu'il doit être regardé *comme un Payen & un Publicain*; c'est-à-dire, comme un homme séparé de la communion des fidèles, & comme un pécheur public, tel qu'on regardoit en ces temps-là les *Publicains*; sous l'idée desquels on entendoit, comme dit encore saint Chrysofôme, des gens plongés dans l'amour du gain, & engagés dans les fraudes & les artifices, dans les parjures & les larcins. Et ce dernier traitement peut encore, selon saint Jérôme, lui être utile; en sorte que n'ayant pu être sauvé par la sainte confusion qu'on vouloit lui procurer, il trouvera peut-être son salut dans cet opprobre public: *Ut qui non potuit pudore salvari, salvetur opprobriis*.

Mais est-il donc nécessaire, dira quelqu'un, d'en user ainsi toutes les fois qu'un de nos frères nous a offensés? Il faut être au

moins dans une disposition très-sincère de pratiquer ce que nous prescrit le Fils de Dieu, quand les circonstances de la chose, des temps & des lieux, & un certain ordre même de la charité & de la prudence semblent nous y engager. Il faut encore que ces règles qu'il nous donne servent à nous faire bien comprendre combien le salut de nos frères nous doit être cher, & combien nous devons avoir en horreur de leur être une occasion de scandale & de chute, puisqu'il exige de nous tant de soins & tant de zèle pour aider à le relever lorsqu'il est tombé, & qu'il a même péché contre nous.

ψ. 18. 19. 20. *Je vous dis en vérité que tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié aussi dans le ciel; & que tout ce que vous délierez sur la terre, sera aussi délié dans le ciel. Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, pour demander quelque chose que ce soit, elle leur sera accordée, &c.*

J. C. venoit de dire, Que celui qui refuseroit d'écouter l'Eglise, devoit être regardé comme un payen & un publicain. Mais prévoyant que cet homme endurci dans son péché, pourroit bien par un mouvement d'orgueil se mettre au-dessus de la condamnation de l'Eglise même, & mépriser son jugement, il déclare, dit saint Jérôme, que les Apôtres auroient tout pouvoir de *lier* & de *déliar*; & que leur sentence contre ceux qu'ils condamneroit, seroit confirmée par la sentence de Dieu même: *Potestatem tribuit Apostolis, ut sciant qui à talibus condemnantur, humanam sententiam divinâ sapientiâ roborari.* Or tout cela, comme le remarque saint Chrysostôme, ne tend, selon cet esprit de charité qui règne toujours dans l'Eglise, qu'à frapper encore plus fortement au cœur de ceux qui s'élèvent dans des sentimens d'orgueil contre ce qu'ils doivent à leurs frères & à leurs Pasteurs. Car c'est pour cette raison que J. C. fait succéder trois espèces de tribunaux ou de jugemens les uns aux autres: afin que si le pécheur ne se rend pas au premier, il soit plus pressé d'acquiescer au second; que si le second lui est encore inutile, il se soumette au troisième, qui est celui de l'Eglise; & que si enfin son mépris s'étend jusques à l'Eglise, qu'il doit respecter comme Dieu même, la frayeur dont il pourra être frappé, se voyant *lié* & condamné sur la terre par l'autorité des ministres de J. C. à qui il a confié sa puissance, & la vue des supplices éternels dont il est menacé, le fassent enfin rentrer en lui-même, & recourir à la pénitence.

*Hieros.
in hunc
locum.*

*Chrysoſt.
in Matt.
hom. 61.*

Le Sauveur ajoute, pour confirmer le pouvoir qu'il donne aux ministres de son Eglise, *Que si deux d'entre ses disciples*

s'unissoient ensemble sur la terre pour demander quelque chose que ce fût, elle leur seroit accordée par son Père qui est dans les cieus. Ce qui est de même que s'il leur disoit : Comment mon Père ne ratifieroit-il pas dans les cieus ce qu'auront fait sur la terre ceux que j'établis les chefs de mon Eglise, & les dépositaires de ma puissance, puisque je dis même, qu'il ne refusera rien de tout ce que deux seulement d'entre vous lui demanderont étant bien unis ensemble ? Mais il faut bien remarquer que cette union doit être formée par le Saint-Esprit & par son amour : ce qui suppose par conséquent que ce qu'il demanderoit sera conforme aux désirs de cet Esprit saint ; ou que ce sera lui-même qui priera en eux, comme dit S. Paul. Si donc deux personnes unies ensemble par ce lieu sacré de la charité, ont une si grande force pour obtenir du Père céleste tout ce qu'elles lui demandent, parce qu'elles ne demandent rien que de conforme à sa volonté ; comment refuseroit-il toute l'Eglise, dont les prières sont d'une vertu sans comparaison plus efficace, soit pour la punition, ou pour la conversion de celui qui se révolte contre son autorité, & contre tous les témoignages de sa charité ? Car il suffit, comme dit encore J. C. que deux ou trois personnes soient assemblées en son nom, c'est-à-dire, comme les membres du Chef divin de l'Eglise, qui n'envisagent que sa gloire, & qui s'appuyent, non sur eux-mêmes, mais sur sa grâce ; pour l'engager à se trouver au milieu d'elles, à les exaucer, & à leur donner son assistance dans tous leurs besoins. D'où il s'ensuit, selon la conséquence naturelle qu'on doit en tirer, qu'il ne peut manquer d'être présent au milieu de son Eglise, de l'assister de ses divines lumières, & de confirmer ses décisions & ses jugemens, toutes les fois qu'elle est ainsi assemblée en son nom, & par son autorité dans les saints Conciles, soit pour éclaircir les points de la foi qui sont contestés, soit pour faire divers réglemens en ce qui regarde la discipline & les mœurs. Après donc que J. C. a menacé de la dernière rigueur l'obstination des personnes contentieuses & superbes, il représente les grands avantages qui sont attachés à l'union toute sainte que forme la charité entre les cœurs des fidèles ; puisque tout devient possible à ceux qu'elle unit, leur donnant la force d'obtenir du Père céleste tout ce qu'ils demandent ainsi unis : tant il est vrai, dit saint Hilaire, que Dieu a voulu faire consister dans la charité & dans l'unité tout le mérite des prières, & toute la force de l'Eglise : *In tantum humanæ pacis studuit concordia, ut unitatis merito omnia quæ à Deo precanda sint, impetranda esse confirmet.*

Rom. 8.
26.

Gregor.
Magn.
ep. 112.
l. 7.
Chrysoft.
in Matth.
hom. 61.

Hilar. in
Matth.
can. 13.

ψ. 21. 22. Alors Pierre s'approchant, lui dit : Seigneur, par

donnerai-je à mon frère toutes les fois qu'il péchera contre moi ? le ferai-je jusques à sept fois ? JESUS lui répondit, *Je ne vous dis pas jusques sept fois, &c.*

Il y a, comme le remarque saint Jérôme, une très-grande liaison dans toute la suite de ce discours de J. C. Il avoit dit auparavant : *Si votre frère a péché contre vous, allez lui représenter sa faute, &c.* Et il avoit ajouté tout ce qu'on a vu touchant les grands avantages de l'union des fideles. Saint Pierre prend donc occasion de ce que le Fils de Dieu lui avoit dit, pour lui demander *s'il est obligé de pardonner à son frère toutes les fois qu'il péchera contre lui.* Il crut, dit saint Chrysostôme, s'avancer beaucoup, & donner un grand témoignage de sa charité de vouloir bien pardonner *jusqu'à sept fois* à son frère. Vous me demandez, dit-il au Sauveur, de pardonner à celui qui m'a offensé : mais vous ne marquez pas combien de fois je le dois faire, & jusqu'où je dois étendre ma correction lorsqu'il se repent de sa faute. Saint Pierre vouloit ainsi mettre des bornes à la charité & au pardon des offenses : mais celui qui est tout rempli de miséricorde pour les hommes, lui fait connoître par sa réponse, qu'il ne devoit point limiter ainsi le pardon des fautes qu'on commettrait contre lui, & lui dit de pardonner à ses frères, non pas seulement sept fois, mais *jusqu'à septante fois sept fois* ; lui marquant par là, comme dit le même Père, non tant un nombre certain qu'un nombre infini, & voulant lui témoigner qu'il devoit être toujours disposé à pardonner sans mettre des bornes à sa charité. C'est dans cette vue qu'il va proposer la parabole des dix mille talens, pour nous montrer, selon la remarque de ce grand Saint, que l'homme n'a nul sujet de se glorifier du fréquent pardon qu'il accorde ainsi à son frère, lorsqu'il envisage l'infinité de miséricorde de Dieu dont il a besoin pour lui-même, en comparaison de laquelle tout ce qu'il fait ne peut être regardé que comme une goutte d'eau à l'égard de tout l'océan.

¶ 23. 24. 25. &c. *C'est pourquoi le royaume du ciel est comparé à un homme & à un Roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs ; & ayant commencé à le faire, on lui en présenta un qui lui devoit dix mille talens, &c.*

C'est un usage commun en Syrie & en Palestine de joindre des paraboles à un discours ordinaire, afin que ce qu'on a dit d'abord d'une manière toute simple, s'imprime avec plus de force dans l'esprit des auditeurs, par ces sortes de figures qui servent à relever leur attention. Cet homme & ce Roi, ou cet homme-Roi, selon l'expression littérale de l'Évangile, nous marque vi-

Hier. in hunc loc.

Chrysost. in Matt. hom. 61.

Hier. in hunc loc.

Psal. 2. 6.

siblement le Fils de Dieu, qui en devenant le Fils de l'homme par l'humilité de son Incarnation, a été établi Roi sur Sion, & sur tous les peuples de la terre par le mérite de sa mort, & par la gloire de sa résurrection. Mais afin de ne nous point écarter de la parabole, disons seulement pour l'éclaircir, que le Sauveur voulant nous donner une idée vive & sensible de l'horrible ingratitude & de l'extrême injustice que commet un homme qui refuse de pardonner à son frère, emploie la comparaison de ce Roi dont il est parlé ici. Lorsqu'il dit que le royaume du ciel est comparé à cet homme & à ce Roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs, il entend que ce qui se passe dans l'Égypte, qui est son royaume, a quelque chose de semblable à ce qu'on vit arriver quand un Prince voulut faire rendre compte à ses serviteurs de l'administration de ses biens. Il suppose donc qu'entre tous les serviteurs il s'en trouva un qui demeurait redevable au Roi son maître d'une somme immense, telle qu'est celle de dix mille talens, c'est-à-dire, de plus de quarante-six millions de livres de notre monnaie; Que ce serviteur étant hors d'état de pouvoir payer cet argent, le Roi ordonna qu'on le vendit avec tout ce qu'il avoit : mais que touché de compassion par les instantes prières de ce même serviteur qui se jeta à ses pieds, & le conjura de vouloir lui accorder quelque temps, en lui promettant de lui payer tout, il le laissa aller, & lui remit même toute sa dette.

Telle est l'image du Roi souverain du ciel & de la terre, & de l'Homme-Dieu notre divin maître. Nous sommes tous ses serviteurs : & il nous fait en quelque façon rendre compte, lorsqu'il nous oblige dès cette vie d'entrer, pour le dire ainsi, en jugement avec lui, en nous faisant souvenir de toutes ses grâces & de toutes nos offenses. Nous avons alors un très-grand besoin de lui dire avec le prophète Roi : *N'entrez pas en jugement avec votre serviteur; parce que nul homme vivant ne paroîtra juste devant vous.* Ainsi nous trouvant infiniment redevables à sa justice, ce qui nous est exprimé par cette dette de dix mille talens; il ne nous reste que d'avoir recours aux prières, & que d'implorer sa bonté, sa patience, & sa longue tolérance, comme parle le grand Apôtre; afin que nous trouvions le moyen de lui rendre tout ce que nous lui devons. Il est vrai que nous ne le pouvons point par nous-mêmes; mais nous pouvons tout en celui qui nous a acquis une rédemption infinie. Et c'est ce qu'on doit entendre par la déclaration que ce serviteur fait au Roi son maître, *Qu'il lui rendra tout, s'il veut user de patience à son égard; c'est-à-dire, lui donner le temps de trouver dans la pénitence & dans les trésors*
des

Pf. 142.
2.

Rom. 2.
4.

des mérites infinis de son Rédempteur, le salut qu'il ne peut point espérer d'ailleurs. Aussi il est dit, que ce même Roi *remet* à son serviteur *toute sa dette*, dans l'instant qu'il l'eut conjuré *d'user de patience envers lui*, & qu'il lui eut déclaré très-sincèrement qu'il lui *payeroit toutes choses*. Car c'est proprement la volonté & la disposition du cœur que Dieu nous demande. Et il supplée par sa bonté infinie à notre impuissance, trouvant dans lui-même & dans le prix infini de la mort de son Fils unique, de quoi remplir tous les vides de nos comptes, pour nous acquitter très-pleinement de ce que nous lui devons.

Mais d'où vient, dit saint Chrysostôme, que ce Roi ne remit point à son serviteur toute sa dette, sans l'obliger de compter auparavant avec lui, puisqu'il ne pouvoit ignorer ce qu'il lui devoit ? C'est qu'il vouloit, ajoute ce Saint, lui faire bien remarquer de quelle somme il lui accordoit volontairement la remise ; afin qu'il apprit par là à traiter aussi lui-même avec indulgence son compagnon. Et considérez, continue-t-il, l'excès de cette miséricorde dont il use à son égard. Ce serviteur ne lui demandoit qu'un peu de temps, & il lui donne aussitôt beaucoup plus qu'il ne demande, en lui remettant sa dette entière : ce qui fait connoître que ce Roi étoit dès auparavant dans la disposition de lui accorder cette grâce ; mais qu'il vouloit qu'elle devînt en quelque façon un fruit de ses larmes & de ses prières.

*Chrysost.
in Matt.
hom. 62.
tom. 1.
p. 668.*

ψ. 28. jusqu'au 32. Mais ce serviteur ne fut pas plutôt sorti ; que trouvant un de ses compagnons qui lui devoit cent deniers, il le prit à la gorge, & l'étouffoit presque, en lui disant : Rend-moi ce que tu me dois. Et son compagnon se jetant à ses pieds, le conjuroit en lui disant : Ayez un peu de patience, &c.

L'excès de miséricorde qu'on vient de voir dans le maître ; fait éclater davantage l'excès de dureté & d'ingratitude dans le serviteur. Comparez dix mille talens, c'est-à-dire, plus de quarante-six millions de livres que son maître lui a remis, avec cent deniers, revenant à trente-huit ou quarante livres seulement qu'il refuse de remettre lui-même à un de ses compagnons, jusqu'à le vouloir étrangler, & à le faire entraîner dans la prison ; & vous pourrez concevoir l'énormité de l'injustice que commet un homme, lorsqu'il refuse de pardonner à un autre homme les offenses qu'il en a reçues, lui à qui Dieu a pardonné & pardonne encore tous les jours une infinité de fautes. On peut donc juger, dit saint Chrysostôme, par la différence si prodigieuse qu'il y a entre dix mille talens & cent deniers, de celle qui est aussi entre les fautes que l'on commet contre un homme, & les péchés que

*Chrysost.
in Matt.
hom. 62.*

l'on commet contre Dieu. Or cette extrême inégalité vient, selon que le dit le même Saint, de la grande différence de ceux qui sont offensés; c'est-à-dire, de Dieu & des hommes, & de la grande multiplication des péchés qui se commettent contre Dieu presque à tous momens. Ce qui sert à les augmenter encore beaucoup, est l'honneur inconcevable qu'il fait aux hommes de les recevoir au nombre de ses enfans, le prix infini & la multitude des grâces qu'ils en ont reçues. Car toutes ces choses jointes ensemble, contribuent d'une manière étonnante à leur amasser des charbons de feu sur la tête, & à former ce poids terrible d'un jugement éternel, si une surabondance de miséricorde n'efface aux yeux de Dieu cette abondance de péché & de misère : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia*. Et c'est aussi ce que J. C. nous a marqué dans la conduite de ce Roi, qui remit avec une si admirable bonté dix mille talens à son serviteur.

Rom. 5.
20.

Mais qui pourroit croire que l'exemple de la bonté infinie de son maître, qui se laisse facilement toucher de compassion à ses prières, pour lui remettre une dette si prodigieuse, lui soit inutile pour lui inspirer quelque humanité envers un de ses compagnons qui lui devoit si peu de chose? Il n'a pas même de respect, dit saint Chrysostôme, pour les paroles qui venoient de lui servir à obtenir miséricorde, & auxquelles cet autre serviteur a recours pour trouver grâce auprès de lui, comme lui-même avoit trouvé grâce auprès de son maître. Cependant quelle différence, dit le même Saint, entre le sujet de la prière de l'un & le sujet de la prière de l'autre? Là il s'agissoit de dix mille talens; & ici de cent deniers. C'est un serviteur qui prie ici un serviteur comme lui, & là c'est un maître & un Roi qui est prié par son serviteur. Telle est néanmoins l'image très-naturelle de notre conduite envers nos frères, lorsque trop sensibles à nos propres intérêts, & trop insensibles pour ceux du Seigneur; & autant ingrats à l'égard de Dieu que durs envers ceux qui sont comme nous, du nombre de *ses serviteurs*, nous tombons dans un oubli criminel de la remise toute gratuite qu'il nous a faite de tant de péchés énormes, par rapport à cette haute majesté que nous avons offensée; & exigeant de nos frères avec les dernières rigueurs, qu'ils nous satisfassent pour les légères offenses, nous refusons cruellement de leur remettre, selon les termes de la parabole, *cent deniers*, après que Dieu même nous a remis *dix mille talens*.

L'inhumanité de ce serviteur frappa vivement tous les autres serviteurs du Roi ses compagnons. *Ils en furent extrêmement affligés.*

gés, dit l'Évangile, & en avertirent leur commun maître. Mais quoique les sens ne soient pas frappés de même de notre injustice envers nos frères à qui nous refusons de pardonner, elle n'en est pas moins criminelle devant Dieu. Et l'on peut dire que les larmes & les secrets gémissemens des personnes que nous opprimons, sont comme une voix très-forte qui crie continuellement à ses oreilles pour lui demander justice contre nous.

¶. 32. jusqu'à la fin du chapitre. *Alors son Maître le fit venir ; & lui dit : Méchant serviteur, je vous avois remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié : ne falloit-il donc pas que vous eussiez aussi pitié de votre compagnon, comme j'avois eu moi-même pitié de vous ? &c.*

Ce que ce roi fait ici en représentant à son serviteur l'excès de bonté dont il avoit bien voulu user envers lui, & cet autre excès d'inhumanité dont lui-même venoit d'user envers son confrère ; la justice de Dieu le fait tous les jours à l'égard de ceux qui vont paroître devant lui, ayant le cœur plein de haine contre leur prochain. Car une lumière toute divine fait voir alors à leurs âmes sans aucun nuage, cette effroyable disproportion qu'il y a entre un Dieu qui leur avoit pardonné un million de péchés énormes, & un homme misérable qui refuse de pardonner à son frère quelque parole ou quelque offense légère. Et on ne peut se former dans la vie présente une idée juste de cette confusion qu'ils reçoivent dans tout l'éclat de cette lumière de la vérité, qui les pénétrant entièrement, leur fait voir leurs propres péchés comme des dettes de plusieurs millions, en comparaison des offenses de leurs frères, qui ne leur paroissent plus que comme quelques deniers. C'est un malheur effroyable d'avoir attendu jusqu'à ce moment à voir les choses telles qu'elles sont dans la vérité de Dieu, lorsque cette vue n'est plus capable que de nous plonger dans un abyme de misère.

Aussi l'Évangile ajoute, que le Roi dont il a parlé, *livra ce serviteur criminel entre les mains des bourreaux, étant vraiment en colère ; c'est-à-dire, selon saint Chrysostôme, que Dieu même le condamna à des tourmens éternels, comme ayant effectivement encouru sa dernière indignation pour une si grande ingratitude. Le premier ordre qu'il avoit donné pour le faire vendre avec tout ce qu'il avoit, n'étoit point, comme dit le même Saint, un effet de sa colère, mais plutôt une menace de miséricorde, qui rendoit à lui faire grâce après qu'il se seroit humilié, & qu'il auroit eu recours aux prières. Mais l'arrêt qu'il donne présentement est un arrêt de colère, c'est-à-*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 62.*

dire, de toute rigueur ; & c'est un effet de la vengeance d'un Dieu armé de toute sa justice. Aussi J. C. ajoute, qu'il fut livré aux bourreaux, *jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devoit* : ce qui veut dire, selon l'explication de saint Chrysostôme, pour toujours ; parce qu'il n'est plus au pouvoir de l'homme de s'acquitter quand le temps de la miséricorde est passé, comme on l'a fait voir autre part dans l'éclaircissement d'un passage *Marc. 5. 26.* qui a rapport à celui-ci. Il semble d'ailleurs que le Fils de Dieu fasse allusion à ce qui se pratiquoit parmi quelques peuples, & parmi les Romains mêmes, à qui les Juifs étoient pour lors assujettis. Car l'usage étoit, que les débiteurs fussent livrés aux bourreaux par leurs créanciers, pour être enfermés dans une prison, & frappés à coups de verges ; afin que ce traitement si rigoureux les obligât à la fin de payer ce qu'ils devoient, ou qu'au moins ce fût une juste punition de leur infidélité.

Ce qui peut surprendre dans cette parabole, est de voir que l'on exige de ce serviteur qu'il paye tout ce qu'il devoit à son maître, quoique son maître lui eût remis dès auparavant toute sa dette ; puisque ce qui est une fois remis ne peut revenir en compte, les grâces & les dons de Dieu étant, comme dit saint Paul, sans repentir : *Sine pœnitentia sunt dona Dei.* Mais S. Thomas nous donne lieu d'éclaircir ce point, lorsqu'il fait voir que l'ingratitude de ce méchant serviteur, qui traite son compagnon avec une aussi grande dureté, que son propre maître l'avoit lui-même traité avec un excès de miséricorde, le rend aussi criminel, & digne d'un aussi grand châtiment, que si toute sa première dette ne lui avoit pas été remise : car c'est en effet ce crime de l'ingratitude qui rend aussi les premiers Chrétiens infiniment plus coupables que les Payens ; parce qu'après avoir participé au fruit de la mort & de la résurrection de J. C. ils ne craignent pas de fouler aux pieds ce sang adorable qui avoit servi à racheter toutes les dettes de leurs péchés. Et cette même raison fait dire ailleurs au Sauveur du monde, que les villes abominables de Sodome & de Gomorre seront traitées avec une moindre rigueur au jour du jugement général, que les villes de la Judée ; où il avoit prêché, & fait un grand nombre de miracles, & qui n'avoient répondu à toutes les grâces que par une horrible ingratitude. *Math. 11. 20.*

J. C. conclut toute cette parabole en déclarant, *Que son Père qui est dans le ciel nous traitera comme ce Roi traita alors son serviteur, si chacun de nous ne pardonne du fond de son cœur à son frère qui l'a offensé.* Terrible sentence, s'écrie saint Jérôme ! *Hieron. in hunc loc.*

puisque si nous refusons de remettre de petites dettes à nos frères, Dieu ne nous remettra point non plus les dettes immenses dont nous sommes redevables à sa justice. Et parce que chacun pourroit dire de celui qui l'a offensé : Je n'ai aucune chose contre lui, il a Dieu pour juge, & il suffit que je lui aye pardonné ; J. C. comme le remarque le même Saint, détruit par la force de ces dernières paroles tout déguisement d'une paix fautive & d'une réconciliation feinte : *Confirmat sententiam suam, & omnem simulationem fictæ pacis evertit.* Car il met pour condition essentielle, qu'on pardonnera du fond du cœur, & non en apparence seulement.

Saint Jean Chrysostôme nous fait aussi remarquer, que le Sauveur ne dit pas présentement, Votre Père, mais *mon Père* ; parce que si nous ressemblons à ce méchant serviteur, ayant dans le cœur de la dureté ou de la haine contre nos frères, nous sommes indignes qu'un Dieu si plein de bonté soit appelé notre Père. Dieu demande donc ici deux choses, selon ce grand Saint ; la première est, que reconnoissant nos propres péchés, nous nous condamnions nous-mêmes, & que nous en pardonnions d'autant plus facilement à nos frères : & la seconde est, que nous ne pardonnions pas simplement de bouche, mais du cœur. Car si nous voulons, comme dit le même Père, entrer dans les sentimens d'une vraie sagesse, nous serons persuadés que le mal que notre ennemi veut nous faire, n'est point véritablement un mal pour nous, si ce n'est par notre impatience & par notre orgueil. Nous ne dirons point qu'un tel nous a outragés, calomniés & fait mille maux : car plus nous dirons qu'il nous en a fait, plus nous publierons devant tout le monde, qu'il nous a offert autant d'occasions favorables de nous décharger de nos péchés devant Dieu ; étant vrai de dire, que si nous voulons, la multitude de ses injustices peut être pour nous comme une source de rémissions pour une multitude de péchés.

*Chrysoſt.
in Matt.
hom. 62.*

CHAPITRE XIX.

Mariage indissoluble. Eunuques volontaires. Petits enfans. Conseils de perfection. Salut des riches difficile. Centuple promis à ceux qui quittent tout pour J. C.

1. **E**T factum est, cum consummasset Jesus sermones istos, migravit à

1. **J**ESUS ayant achevé ces paroles, partit de Galilée, & vint aux confins de la Judée, au-delà du

*Marc. 10.
11.*

Jourdain * ,

2. où de grandes troupes le suivirent, & il * les guérit au même lieu.

† Sainte Agathe. *Marc. 10. 2.* 3. † Les Pharisiens vinrent aussi à lui pour le tenter, & ils lui dirent : Est-il permis à un homme de quitter sa femme pour quelque cause que ce soit ?

Gen. 2. 27. 4. Il leur répondit : N'avez-vous point lu, que celui qui créa l'homme dès le commencement *, les créa mâle & femelle ? Et qu'il dit * :

Gen. 1. 24. 1. Cor. 6. 16. Ephes. 5. 31. 5. Pour cette raison l'homme abandonnera son père & sa mère, & il s'attachera à sa femme, & ils seront deux dans une seule chair *.

6. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.

Deut. 14. 1. 7. Mais pourquoi, lui dirent-ils : Moïse a-t-il ordonné * qu'on donne à sa femme un écrit de séparation, & qu'on la renvoie ?

8. Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de quitter vos femmes : mais cela n'a pas été ainsi dès le commencement.

Suprà 5. 32. Marc. 10. 11. Luc. 16. 18. 1. Cor. 7. 10. 9. Aussi je vous déclare, que quiconque quitte sa femme, si ce n'est en cas * d'adultère, & en épouse une autre, commet un adultère : & que celui qui épouse celle qu'un au-

Galilæa, & venit in fines Judææ trans Jordanem,

2. & secutæ sunt eum turbæ multæ, & curavit eos ibi.

3. Et accesserunt ad eum Pharisei tentantes eum, & dicentes : Si licet homini dimittere uxorem suam, quacumque ex causa.

4. Qui respondens, ait eis : non legistis, quia qui fecit hominem ab initio, masculum & feminam fecit eos ? & dixit :

5. Propter hoc dimittit homo patrem & matrem, & adhærebit uxori suæ, & erunt duo in carne una.

6. Itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.

7. Dicunt illi : Quid ergo Moyses mandavit dare libellum repudii, & dimittere ?

8. Ait illis : Quoniam Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras : ab initio autem non fuit sic.

9. Dico autem vobis ; quia quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem, & aliam duxerit, moechatur : & qui di-

†. 1. *expl.* par le pays qui est au-delà du Jourdain. C'est ainsi que le grec porte dans *saint Marc. 10. 11.* = †. 2. *expl.* leurs malades. = †. 4. *expl.* du monde. *Marc. 10. 9.* = *Ibid. expl.* par la bouche d'Adam même comme Prophète. *Augustin de Genes. ad litter. lib. 9. cap. 19. n. 36.* = †. 5. *expl.* ils ne seront tous deux qu'une seule chair. = †. 7. *lett.* qu'on donnât un libelle de divorce, & qu'on renvoyât ainsi la femme ? = †. 9. *lett.* de fornication.

issam duxerit, mœchatur. tre a quittée, commet aussi un adultère.

10. Dicunt ei discipuli ejus : Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere.

10. Ses disciples lui dirent : Si la condition d'un homme est telle à l'égard de sa femme, il n'est pas avantageux de se marier.

11. Qui dixit illis : Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est.

11. Il leur dit : Tous ne sont pas capables de cette * résolution, mais ceux à qui il a été donné d'en haut.

12. Sunt enim eunuchii, qui de matris utero sic nati sunt : & sunt eunuchii, qui facti sunt ab hominibus : & sunt eunuchii qui seipso castraverunt propter regnum cœlorum. Qui potest capere, capiat.

12. Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le ventre de leur mère : il y en a que les hommes ont fait eunuques : & il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes pour gagner le royaume des cieux. Qui peut comprendre ceci le comprenne * ¶.

13. Tunc oblatis sunt ei parvuli, ut manus eis imponeret, & oraret; discipuli autem increpabant eos.

13. On lui présenta alors de petits enfans, afin qu'il leur imposât les mains, & qu'il priât pour eux : & comme ses disciples les repoussèrent avec des paroles rudes,

14. Jesus verò ait eis : Sinite parvulos, & nolite eos prohibere ad me venire : talium est enim regnum cœlorum.

14. JESUS leur dit : Laissez-là ces enfans, & ne les empêchez pas de venir à moi, car le royaume du ciel est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Et cum imposuisset eis manus, abiit inde.

15. Et leur ayant imposé les mains, il partit de-là.

16. Et ecce unus accedens ait illi : Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam ?

16. Alors un jeune homme s'approcha, & lui dit : Bon maître quel bien faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle ?

17. Qui dixit ei : Quid me interrogas de bono ? Unus est bonus Deus. Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata.

17. JESUS lui répondit : Pourquoi m'appelez-vous bon ? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Que si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandemens.

* 11. *lectr. parole.* = 12. *autr.* Que celui qui est capable d'une telle résolution la prenne. *Origen. Gregor. Nazianz. Ambros.* = 17. *autr.* Pourquoi me demandez-vous quel bien vous ferez ? Conformément à d'anciens exemplaires grecs : *Quid me interrogas, de bono ?* Ce que quelques-uns expliquent ainsi : *Quid me interrogas, de bono mentionem faciens, seu ut bonum, dicens ?*

18. Quels commandemens, lui dit-il? *Exod. 20. 13.* JESUS lui dit : Vous ne tuez point : Vous ne commettrez point d'adultère : Vous ne déroberez point : Vous ne direz point de faux témoignage :

19. Honorez votre père & votre mère : & : * Aimez votre prochain comme vous-même.

20. Ce jeune homme lui répondit : J'ai gardé * tous ces commandemens dès ma jeunesse ; que me manque-t-il encore ?

21. JESUS lui dit : Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, & le donnez aux pauvres, & vous aurez un trésor dans le ciel ; puis venez, & me suivez.

22. Ce jeune homme entendant ces paroles, s'en alla tout triste ; parce qu'il avoit de grands biens.

23. Et JESUS dit à ses disciples : Je vous dis & je vous en assure, qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux.

24. Je vous le dis encore une fois : Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'un riche entre dans le royaume des cieux.

25. Ses disciples entendant ces paroles, en furent fort étonnés & ils disoient : Qui pourra donc être sauvé ?

26. JESUS les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais tout est possible à Dieu.

27. † Alors Pierre prenant la pa-

18. Dicit illi : Quæ ? Jesus autem dixit : Non homicidium facies : Non adulterabis : Non facies furtum ; Non falsum testimonium dices :

19. Honora patrem tuum & matrem tuam : & : Diliges proximum tuum sicut teipsum.

20. Dicit illi adolescens : Omnia hæc custodivi à juventute mea ; quid adhuc mihi deest ?

21. Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, & da pauperibus, & habebis thesaurum in caelo : & veni, sequere me.

22. Cùm audisset autem adolescens verbum, abiit tristis : erat enim habens multas possessiones.

23. Jesus autem dixit discipulis suis : Amen dico vobis, quia dives difficile intrabit in regnum caelorum.

24. Et iterùm dico vobis : Facilius est camelum per foramen acûs transire, quàm divitem intrare in regnum caelorum.

25. Auditis autem his, discipuli mirabantur valdè, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse ?

26. Aspiciens autem Jesus, dixit illis : Apud homines hoc impossibile est ; apud Deum autem omnia possible sunt.

27. Tunc respondens

Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, & secuti sumus te : quid ergo erit nobis ?

28. Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis & vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel.

29. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet, & vitam æternam possidebit.

30. Multi autem erunt primi novissimi, & novissimi primi.

role, lui dit : Pour nous autres, vous voyez que nous avons tout quitté, & que nous vous avons suivi : quelle sera donc la récompense que nous en recevrons ?

28. Et JESUS leur dit : Je vous dis & je vous en assure, que pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération le Fils de l'homme sera assis sur le trône de gloire, vous serez aussi assis sur douze trônes, & vous jugerez les douze tribus d'Israël.

29. Et quiconque abandonnera pour mon nom sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfans, ou ses terres, en recevra le centuple, & * aura pour héritage la vie éternelle ¶.

30. Mais plusieurs qui avoient été les premiers, feront les derniers ; & plusieurs qui avoient été les derniers, feront les premiers.

¶. 29. *lett. vulg. possédera.*

de saint Paul.
Octave de saint Pierre & de saint Paul.
Un saint Abbé.

*Infrà. 10.
16.
Marc. 10.
31.
Luc. 13.
30.*

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

¶. 3. jusqu'au 7. **L**es Pharisiens vinrent aussi à lui pour le tenter, & ils lui dirent : Est-il permis à un homme de quitter sa femme pour quelque cause que ce soit ? Il leur répondit : N'avez-vous point lu, que dès le commencement celui qui créa l'homme, les créa mâle & femelle ? Et qu'il dit, &c.

On voit que le Fils de Dieu sortoit souvent de Judée ; & saint Chrysostôme dit, que la raison qui le portoit à en sortir si souvent, étoit l'envie de ceux à qui ses divines prédications & ses miracles étoient un sujet de s'animer contre lui de plus en plus. Il part donc de Galilée où il étoit, & il revient, selon que le porte le texte grec d'un autre Evangéliste, par le pays qui est au-delà du Jourdain, non dans le fond de la Judée, mais sur les confins. Là il travailloit, comme il le faisoit toujours, à l'ou-

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 62.*

*Marc.
10. 2.*

vrage pour lequel son Père l'avoit envoyé en ce monde. Il guériffoit une multitude de malades qui s'attachoient à le suivre, & en même-temps il les instruisoit, dit saint Chrysoftôme, afin que sa doctrine fut autorisée par ses miracles, & que ses miracles produifissent un plus grand fruit, étant appuyés par la sainteté de sa doctrine; car l'un & l'autre ne tendoient qu'à attirer les hommes à la connoissance du vrai Dieu.

Mais lorsque tous les malades étoient guéris, les seuls Phari-
siens, avec ceux qu'un même esprit de jalousie & d'orgueil unif-
soit contre J. C. demeureroient toujours également incurables. Et
plus même ses paroles & ses œuvres toutes divines le faisoient
paroître grand aux yeux des peuples, plus ces hommes orgueil-
leux étoient jaloux de sa gloire. C'est pourquoi aussitôt qu'il se
rapproche, ils viennent à lui, non pour s'instruire comme les
autres qui agissoient simplement, mais pour lui dresser des pié-
ges, & pour le surprendre dans ses discours, ce que l'Évangile
exprime en disant, que c'étoit *pour le tenter*. Comme toutes ses
actions étoient hors d'atteinte, ils tâchent tout de nouveau de
l'embarrasser par des questions captieuses, sans se souvenir, dit
saint Jean Chrysoftôme, de la confusion dont il les avoit déjà
couverts tant de fois: Ils lui demandent *s'il étoit permis à un homme
de quitter sa femme pour quelque cause que ce fut*; & en lui faisant
cette demande, ils prétendoient, dit saint Jérôme, le réduire à
ne pouvoir leur répondre sans leur donner un prétexte pour l'ac-
cuser. Car s'il eût dit qu'on pouvoit quitter sa femme & en épou-
ser une autre, ils se préparoient à lui reprocher qu'il enseignoit
le contraire de ce qu'il avoit déjà enseigné: & s'il disoit qu'on
ne devoit pas quitter ainsi une femme quand on le vouloit, ils
se dispoient à lui faire voir qu'il parloit contre la doctrine de
Moyse, qui étoit celle de Dieu même; parce que Moyse avoit
permis à un mari à qui sa femme deviendroit désagréable pour
quelque difformité, de la renvoyer en lui donnant un écrit de
séparation.

Mais que pouvoit cette vaine subtilité des Pharisiens contre
la sagesse de Dieu même? J. C. leur fait donc voir admirable-
ment ce qu'on a marqué ailleurs dans l'explication de ce passage
du Deuteronome, quel avoit été le premier ordre de Dieu dans
l'établissement du mariage. Et la manière dont il leur prouve
cette vérité, le met à couvert de toutes leurs accusations: car il
leur rapporte, selon la remarque de saint Jérôme, le témoignage
de l'Écriture & de la loi naturelle; & il oppose la première or-
donnance de Dieu à la seconde, qui ne devoit pas être regardée

*Chryf. ib.
ut suprad.*

*Hieron.
in hunc
locum.*

*Deut. 24.
1. &c.*

comme une marque de sa volonté, mais plutôt comme une preuve de leur propre corruption. Mais avant que de leur faire réponse, dit saint Chrysostôme, il leur rend très-clair par l'Écriture ce qu'il avoit à leur dire, en leur montrant que le commandement de Dieu, le sien & celui de leur Législateur, n'étoient point contraires: *N'avez-vous point lu*, leur dit-il, *qu'au commencement du monde, celui qui créa l'homme, les créa mâle & femelle? C'est-à-dire, selon que l'expliquent les saints Interprètes, qu'après que Dieu eut créé un homme, il créa aussi une femme, & non plusieurs, pour faire voir que selon cette première institution de Dieu même, l'homme ne devoit s'unir qu'avec une seule femme: Non enim ait, masculum & feminas . . . sed masculum & feminam, ut unius conjugis consortia necterentur.* Les paroles qu'Adam dit ensuite prophétiquement, ou que Dieu dit par sa bouche, prouvent encore la même chose: *C'est pour cela que l'homme quittant son père & sa mère, s'attachera à sa femme; remarquez avec saint Jérôme, qu'il ne dit pas à ses femmes, mais à sa femme, pour faire connoître que du mari & de sa femme, il ne s'en doit faire qu'une seule chair par la liaison conjugale. Car Dieu ne s'est pas contenté de dire, qu'un homme prendra une femme, mais qu'il abandonnera, c'est-à-dire, qu'il quittera de demeure, son père & sa mère; non pour s'unir simplement avec sa femme, mais afin de s'y attacher d'un lien si étroit, qu'on puisse dire véritablement qu'ils sont deux dans une seule chair; ou comme il est dit encore, qu'ils ne sont plus deux, mais une chair seule; non qu'ils cessent d'être homme & femme, mais parce qu'ils ne forment plus qu'une chair unique.*

Tel est donc, selon la première institution de Dieu, le lien qui unit dans le mariage l'homme avec la femme. Or comme c'est un crime, dit saint Chrysostôme, de diviser un même corps en le séparant d'avec ses membres; c'en est un de même de séparer une femme d'avec son mari. *Ainsi que l'homme ne sépare point ce que Dieu a joint.* C'est Dieu qui a fait cette jonction, en faisant une seule chair de l'homme & de la femme. Que l'homme ne s'ingère pas de la rompre. Le Fils de Dieu prouve de la sorte aux Pharisiens, dit saint Chrysostôme, que le divorce dont ils parloient étoit contre la nature & contre la loi: contre la nature, parce qu'il divisoit une même chair: & contre la loi, parce que Dieu ayant lié si étroitement l'homme avec la femme, pour demeurer attachés inséparablement l'un à l'autre, ils entreprennent contre cet ordre divin de les séparer.

Que si dans la création de l'homme, il s'est formé par l'ordre

de Dieu entre l'homme & la femme une union, qui bien que charnelle, doit être inviolablement conservée; combien plus dans la régénération de l'homme pécheur le lien sacré qui unit l'ame avec son Dieu, doit-il être inviolable? Et quel crime est-ce à la volonté de celui qui a été fait, comme dit saint Paul, une nouvelle créature en J. C. de se séparer par un divorce spirituel de cet adorable époux, qui a daigné contracter une alliance toute céleste avec lui?

2. Cor. 5.
17.

ψ. 7. 8. 9. *Mais pourquoi, lui dirent-ils, Moïse a-t-il ordonné qu'on donne à sa femme un écrit de séparation, & qu'on la renvoie? Il leur répondit: C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de quitter vos femmes, &c.*

Hieron.
in hunc
locum.

Les Pharisiens découvrent ici, selon la réflexion de saint Jérôme, cet esprit de calomnie qui les avoit fait parler. Car quoique le Fils de Dieu n'eût point parlé de lui-même, mais qu'il se fût contenté de les faire souvenir de l'institution du mariage tel qu'il étoit au commencement du monde, ils prétendent l'embarasser en opposant l'ordre de Moïse à celui du Créateur. Mais J. C. éclaircit en peu de mots cette objection; & il leur fait voir que ce qu'ils nommoient une *ordonnance* de Moïse, n'étoit qu'une *permission* qu'il avoit été obligé d'accorder à la *dureté de leur cœur*; c'est-à-dire, comme l'explique le même Saint, qu'il avoit voulu les empêcher de se porter à un plus grand mal encore que le divorce; & que la crainte qu'il eut que le désir d'une seconde femme, ou plus riche, ou plus jeune, ou plus belle, ne leur inspirât de tuer leur première femme, lui fit mieux aimer consentir par indulgence à une entière séparation, qu'à des haines irréconciliables, ou même des homicides. Le Fils de Dieu auroit pu, comme disent les saints Interprètes, leur faire connoître que ce que Moïse avoit ordonné sur ce sujet étoit plutôt le conseil d'un homme, qu'un précepte du Seigneur, selon la distinction que saint Paul a faite lui-même depuis, de ce qu'il disoit par manière de conseil, d'avec ce qu'il ordonnoit de la part de Dieu. Mais il aima mieux faire retomber sur les Juifs mêmes la nécessité où ce saint Législateur s'étoit vu de leur permettre ce que leur propre dureté avoit exigé de lui contre la première institution du mariage. *Car cela, dit-il, n'étoit pas ainsi au commencement du monde, & lorsque Dieu créa l'homme; puisqu'Adam & Eve furent tellement créés l'un pour l'autre, & unis si étroitement par l'ordre de leur Créateur, que leur union devoit être inséparable, & devenir le modèle du lien indissoluble des mariages de leurs descendans.*

Chrysof.
Hieron.

1. Cor. 7.
25.

Aussi J. C. renouvelant cette première institution du mariage ; & abolissant ce que Moyse avoit accordé à la dureté du cœur des Juifs , fait cette déclaration authentique aux Pharisiens : Que quiconque quitteroit sa femme , si ce n'étoit en cas d'adultère , & en épouseroit une autre , commettrait un adultère. Sur quoi il faut remarquer que ces paroles , si ce n'est en cas d'adultère , ne doivent se rapporter qu'à ce qui précède , & non pas à ce qui suit ; c'est-à-dire , qu'il n'est permis à un homme de quitter sa femme , en se séparant de lit & de demeure d'avec elle , que lorsqu'elle est tombée dans l'adultère : mais qu'il ne lui est pas permis pour cela d'épouser une autre femme du vivant de cette première , selon que les saints Conciles l'ont expliqué. Le Sauveur répond donc ici précisément aux Pharisiens qui lui avoient demandé , s'il étoit permis à un homme de quitter sa femme pour quelque cause que ce fut. Car il leur déclare nettement que cela n'étoit permis qu'en cas d'adultère. Et il ajoute de plus , que s'il en épouse alors une autre , il ne contracte pas un mariage , mais il commet un adultère lui-même ; parce que le lien qu'il a contracté avec sa première femme ne se peut rompre que par la mort.

Concil.
Milevit.
can. 17.
Concil.
Trident.
Sess. 24.
can. 7.
August.
de conf.
adulter.
l. 2. c. 13.
n. 13.

Le Sauveur perfectionne de cette sorte la loi de Moyse , en y réformant ce que la grande dureté des Juifs avoit obligé ce saint homme de leur permettre par indulgence pour éviter un plus grand mal. Maintenant que l'esprit de la loi nouvelle , qui est un esprit d'amour , & d'un amour très-pur , a succédé à celui de l'ancienne loi , & que les choses ont été rétablies dans leur premier ordre ; combien ceux que Dieu a unis par le lien conjugal , doivent-ils être attachés à conserver toujours pure cette union que le Sacrement a mise entre eux ? Saint Augustin exhortant les personnes mariées à se soutenir mutuellement dans la piété , ne charge pas seulement les hommes du soin du salut de leurs femmes , mais aussi les femmes du soin du salut de leurs maris. Et il ne veut pas que se contentant de leur propre chasteté , elles soient bien-aisées d'être louées de ce qu'elles souffrent avec patience le dérèglement de ceux avec qui Dieu les a unies. Il condamne en elles une telle patience , & il désire qu'elles soient touchées d'une sainte jalousie pour la pureté de leurs armes : *Non sibi servant vanam gloriam , quâ solent à maritis impudicis matronæ laudari , quia impudicitiam virorum suorum æquo animo ferunt. Nolo tamen patientiam habeant christianæ mulieres : prorsus zelent viros suos , non propter carnem suam , sed propter animas illorum.* Il leur dit encore qu'elles doivent souffrir paisiblement tout le reste , & leur témoigner la sincérité de l'amour qu'elles leur

August.
Quinquages.
hom. 49.
nov. edit.
ser. 392.
cap. 4
n. 4.

portent par le mépris qu'elles feront de quelque bien qu'ils voudront vendre pour subvenir à leurs besoins, mais qu'elles ne doivent pas demeurer paisibles quand elles voient périr leurs ames:

Contemptus auri tui, dilectio est viri tui Patienter pereat villa tua, non anima ipsius te patiente pereat. Le même Saint dit aussi aux

Ib. n. 5.
5-5.

hommes qui sont mariés; » Qu'autant qu'ils exigent de leurs femmes qu'elles leur gardent la foi conjugale; autant qu'ils sont obligés de leur montrer les premiers exemples d'une chasteté parfaite. Qui est le mari qui souffriroit que sa femme fût adultère? Et on commande à une femme de souffrir le déreglement dans son mari? Quelle justice! S'écrie ce grand Saint. Et pourquoi le commande-t-on? Parce que c'est le mari; parce que c'est l'homme. Mais si vous êtes le mari, si vous êtes l'homme, faites-le connoître en surmontant votre passion. Quelle marque y a-t-il de l'homme en vous, lorsque la femme est plus forte que vous n'êtes? Vous dites que vous êtes le chef de la femme; & il est vrai. Que si vous êtes le chef,

marchez le premier où vous voulez qu'elle vous suive Mais gardez-vous bien, vous autres femmes, de sortir de votre voie pour suivre vos maris dans leurs désordres. Ou qu'ils vivent avec vous dans la chasteté, ou qu'ils périssent seuls dans leurs crimes. » Que toutes choses se passent donc, comme

1. Cor. 6.
19.

Ephes. 5.
15. 32.

1. Theff.
4. 4.

dit saint Paul, avec sainteté & avec honneur entre des personnes qui sont les temples du Saint-Esprit, & qui doivent représenter dans leur union toute sainte, celle même de J. C. avec son Eglise.

ψ. 10. 11. 12. Ses disciples lui dirent : Si la condition d'un homme est telle à l'égard de sa femme, il n'est pas avantageux de se marier. Il leur dit : Tous ne sont pas capables de cette résolution; mais ceux à qui il a été donné d'en haut. Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le ventre de leur mère, &c.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 63.

Marc. 10.
10.

Saint Jean Chrysofôme dit, que les Apôtres n'avoient pas compris au commencement cette grande vérité touchant l'indissolubilité du mariage, ni le véritable sens de la loi; mais que les demandes des Pharisiens, & les réponses de J. C. ayant éclairci entièrement cette question, ils lui dirent tout troublés ce que S. Matthieu rapporte ici. Et il paroît par saint Marc, qu'ils attendirent à lui parler qu'il fut dans la maison, ayant gardé le silence sur ce sujet jusqu'alors. Ils n'osent même, dit saint Chrysofôme, quelque trouble que ce discours leur eut causé, le contredire ouvertement: mais ils se contentent de témoigner ce qu'ils y trouvoient de fâcheux, en disant à J. C. Que si la condition

d'un homme étoit telle à l'égard de sa femme, il n'étoit donc pas avantageux de se marier. Car ils regardoient, ajoute ce Saint, comme une chose insupportable, de garder toujours avec soi une femme qui auroit été remplie de malice, & d'être ainsi condamné à demeurer comme renfermé avec une espèce de bête farouche. Mais enfin, dit saint Jérôme, c'est une nécessité que vous vous êtes imposée, & dont vous ne pouvez plus vous dégager. Vous étiez libre auparavant, & vous vous êtes soumis volontairement à la servitude.

*Hieron.
in hunc
locum.*

Les Apôtres considérant donc ce dur esclavage, & ce lien si terrible qui ne se rompt point, jugèrent qu'il étoit moins difficile de combattre contre les mouvemens de la chair & contre soi-même, que contre une personne que sa malice armeroit sans cesse contre nous, & qu'on ne pourroit quitter sans blesser la loi du Seigneur. A cela le Fils de Dieu ne répond point, selon la remarque de saint Chrysostôme, que la conséquence qu'ils tiroient étoit véritable, de peur qu'ils ne crussent qu'il vouloit faire une loi du célibat : mais il leur fait seulement comprendre par sa réponse, que quelque avantage qu'il y eut à ne se pas marier ; tous n'étoient pas capables de cet état, mais ceux-là seuls à qui la grâce en étoit donnée. Or cette grâce consiste, selon l'explication de saint Augustin, à vouloir d'une volonté efficace qui fait accomplir. » Ceux, dit-il, à qui elle n'est pas donnée, ou ne veulent pas, ou n'accomplissent pas ce qu'ils veulent : au lieu que ceux à qui elle est donnée, veulent de telle sorte qu'ils accomplissent ce qu'ils veulent. » On voit en effet plusieurs personnes qui veulent vivre dans la continence, mais qui n'accomplissent pas ce qu'elles veulent, parce qu'elles ne le veulent pas d'une volonté assez forte. Or cette forte volonté est un grand don du Seigneur ; & elle est toujours jointe à l'effet : ce qui nous est exprimé par cette déclaration solennelle de S. Paul : Que c'est Dieu qui opère en nous, & le vouloir & le faire selon sa sainte volonté.

Chryf. ib.

*Aug. de
grat. &
lib. arbit.
c. 4. n. 7.*

*Philip. 2.
13.*

Quelques-uns ont expliqué d'une autre manière ces paroles de J. C. comme s'il eût entendu par-là, que la grâce du célibat étoit donnée à tous ceux qui en avoient la volonté. Mais saint Augustin rejette cette explication comme fautive : & il fait voir que si on devoit entendre ainsi ces paroles, J. C. auroit pu dire, Que tous n'étoient pas capables de cette résolution, mais ceux-là seulement qui le voudroient, au lieu qu'il a dit : Ceux à qui il a été donné d'en haut. Notre Seigneur relève donc cet état, dit saint Chrysostôme, comme quelque chose de fort grand ; &

*August.
contra
Julian.
lib 5. c.
ultim. n.
66.
Chryf. in
Matth.
hom. 63.*

c'est par là même qu'il y attire ses disciples, & qu'il les excite à y tendre.

Mais ce qu'il y a encore de remarquable, selon ce Père, c'est une espèce de contradiction apparente qui se trouve entre les paroles de J. C. & celles de ses Apôtres. J. C. témoigne, en parlant du célibat, que c'est quelque chose de grand; & les Apôtres le regardent au contraire comme quelque chose plus facile que de s'engager dans le mariage. D'où vient donc cette espèce de contrariété, sinon des vues différentes selon lesquelles on pouvoit envisager cet état? C'est quelque chose de grand; parce que, comme dit le Fils de Dieu, *tous ne sont pas capables*, & que *c'est un don d'en haut*. Mais c'est quelque chose de plus facile que l'engagement du mariage, à l'égard de ceux qui confidèrent avec les Apôtres les étranges suites de cet établissement, qui leur causèrent du trouble en eux-mêmes. Or J. C. représentant d'une part comme une grande chose de ne se point marier, vouloit rendre ses disciples plus ardens pour entreprendre une chose si relevée: & les Apôtres représentant d'autre part le célibat, comme plus facile & plus désirable que le mariage, nous invitoient par cette même douceur à l'embrasser plutôt que celui qui paroît accompagné de si grandes peines. Ainsi parce qu'il auroit paru trop dur à plusieurs qu'on les exhortât à demeurer toujours vierges, J. C. leur propose seulement la nécessité indispensable de ne point rompre ce que Dieu même avoit joint dans le mariage, pour les porter à choisir plutôt cet autre état plus parfait.

*Chrysoft.
ut supra.*

Ce qu'il ajoute des trois espèces d'*eunuques*, tend à inspirer encore le désir d'un si saint état. Les deux premières, dit saint Jérôme, sont charnelles, & la troisième spirituelle: mais il n'y a que cette troisième qui soit digne de récompense. Les premiers de ces *eunuques* sont nés tels dès le ventre de leur mère. C'est donc la nature qui les a rendu *eunuques*, en les faisant naître dans l'impuissance d'avoir des enfans. Et à l'égard de ceux-là, ce n'est ni le crime de l'homme, ni la vertu qui les engage à garder la continence, mais la seule nécessité, puisqu'ils sont nés tels, comme parle J. C. Il y en a d'autres qui ont été faits *eunuques* par les hommes, soit par une main étrangère, soit par la leur propre: & ces personnes sont maudites du Seigneur, dit saint Chrysostôme, soit qu'ils aient osé retrancher dans eux-mêmes ou dans les autres, ce que Dieu y avoit mis pour la perfection de l'homme en le créant: ils commettent une action meurtrière; & par une hardiesse criminelle ils donnent lieu aux impies, qui s'accourment

s'accourant à décrier les ouvrages du Créateur, comme mauvais, de le blasphémer. D'ailleurs ce n'est point par l'incision des membres, mais c'est par le règlement du cœur & par l'humble assujettissement de l'esprit sous l'ordre de Dieu, qu'on peut se mettre en état de ne recevoir aucun mal de toutes les agitations de la nature.

Le Fils de Dieu nous propose donc par ces deux premières espèces d'eunuques, comme des exemples de vertu & de chasteté, puisqu'ils sont plutôt des monstres ou de la nature, ou de la cruauté des hommes. Mais c'est la troisième espèce de ceux qui se sont rendus eux-mêmes eunuques pour le royaume des cieux, c'est-à-dire, selon la doctrine de saint Augustin, qui ont usé de ce retranchement d'une manière toute spirituelle, non dans leur corps, mais dans la racine même de la concupiscence qui est leur cœur; de ceux qui ont pris une très-forte résolution de vivre dans la chair sans suivre les mouvemens de la chair, & de renoncer pour toujours au mariage; non par un esprit de Philosophe, ni par vanité, ni simplement pour se délivrer des inquiétudes du siècle & se procurer une vie plus paisible; mais pour le royaume des cieux; c'est-à-dire, dans la vue de cette vie toute pure dont vivent les Anges, & dans le désir de s'en rendre d'autant plus dignes qu'ils auront eu plus de soin en vivant dans ce corps mortel, de *converser* de cœur & d'esprit, comme dit saint Paul, avec les Saints dans les cieux. Or c'est ce qui s'exécute plus facilement, selon la doctrine du même Apôtre, lorsque l'homme n'est point partagé entre Dieu & sa femme; mais qu'il est uniquement occupé de Dieu & des choses de son salut.

Cependant le Fils de Dieu voulant convaincre de plus en plus ses disciples de la grande élévation de cet état, s'écrie, *Que celui qui peut le comprendre, le comprenne*; par où il leur montre encore & que la chose étoit possible, & que néanmoins tous n'en étoient pas capables. Que chacun donc, dit saint Jérôme, considère bien ses forces, pour connoître s'il peut en effet se soutenir dans l'état de la continence. Car la chasteté est par elle-même toute pleine d'une douceur qui attire les hommes à soi. Mais il faut examiner si l'on a la force d'embrasser ce qui est le plus parfait. Ainsi cette voix de J. C. est une voix toute divine, qui exhorte ses soldats, & qui les excite à se rendre dignes de la récompense de la sainte virginité. C'est une voix qui leur crie: *Que celui qui peut combattre, combatte, qu'il devienne victorieux, & qu'il triomphe: Quasi hortantis vox Domini*

August.
de virg.
cap. 23.
24.

Philip. 3.
20.
1. Cor. 7.
32. 33.

Hieron
in hung
locum.

mini est, & milites suos ad pudicitia premium concitantis. Qui potest capere, capiat; qui potest pugnare, pugnet, superet ac triumphet.

*Hilarius
in Matt.
can. 12.
n. 2.*

Saint-Hilaire a exprimé ces trois espèces d'eunuques en trois mots, lorsqu'il dit : Que c'est la nature qui fait les premiers, la nécessité les seconds, & la volonté les troisièmes, qui par l'espérance du royaume céleste, ont résolu de se contenir.

¶. 13. 14. 15. *On lui présenta alors de petits enfans, afin qu'il leur imposât les mains, & qu'il priât pour eux. Et comme ses disciples les repoussèrent avec des paroles rudes, JESUS leur dit : Laissez-là ces enfans, &c.*

*Hilar. ib.
n. 3.*

C'est une chose qui peut paroître surprenante, que les disciples de J. C. aient empêché des enfans de s'approcher de leur Maître, lorsqu'on ne les présentait qu'afin que *mettant ses mains sur eux il priât*; c'est-à-dire, comme l'explique saint Jérôme, qu'il les bénit de sa main & de sa voix. Ce n'étoit pas néanmoins qu'ils voulussent les priver de cette double bénédiction du Sauveur : mais ce qu'ils faisoient, étoit, comme dit le même Saint, l'effet d'une foi encore imparfaite; parce que jugeant de lui, ainsi que des autres hommes, ils s'imaginoient qu'il se tiendroit importuné de ceux qui lui présentèrent ces petits enfans. Ainsi c'étoit, dit saint Chrysostôme, par respect pour leur divin Maître, qu'ils les vouloient empêcher de s'approcher. Mais ce respect n'étoit pas fondé sur une foi assez éclairée, qui auroit dû leur faire comprendre, qu'ayant bien voulu être lui-même un enfant, & s'assujettir pour l'amour de nous aux foiblesses apparentes de cet état; il ne pouvoit dédaigner de petits enfans, en qui il avoit déjà loué la simplicité & l'innocence comme le modèle de l'innocente simplicité de ceux qui voudroient se rendre dignes d'entrer dans le royaume du ciel.

*Hier. in
hunc loc.*

¶. 16. jusqu'au 21. *Alors un jeune homme s'approcha, & lui dit : Bon maître, quel bien faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle? JESUS lui répondit : Pourquoi m'appellez-vous bon? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. Que si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandemens.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 64.*

Saint Jean Chrysostôme a remarqué que quelques-uns attribuent à ce jeune homme une méchante disposition, comme s'il étoit venu trouver J. C. seulement pour le tenter : & en effet, S. Jérôme l'a cru ainsi. Mais il paroît que ç'a été sans aucun autre fondement, que parce qu'il a joint l'histoire de ce jeune homme avec celle du Docteur de la loi, dont parle saint Luc; quoique le même saint Luc distingue très-clairement ces deux

*Hieron.
in hunc
locum.
Luc. 10.
25.*

histoires comme différentes l'une de l'autre. Celui donc qui vient maintenant trouver le Sauveur étoit un *jeune homme de qualité*, comme le remarque saint Luc, qui l'appelle *princeps*; c'est-à-dire, *Ibid. 18.* une personne distinguée parmi les Juifs pour sa famille, un des *18.* principaux d'entre eux. Il étoit aussi *extrêmement riche* & attaché à ses richesses, comme il parut dans la suite. Mais il n'y avoit, selon saint Chrysostôme, ni artifice, ni hypocrisie dans ce qu'il dit au Sauveur; car il fit paroître dans sa conduite beaucoup d'ardeur pour connoître la vérité, & même une disposition assez humble; puisqu'il *accourut*, selon saint Marc, *lorsque J. C. sortoit* *Marc. 10.* de la maison, & *se jeta à ses genoux*, pour lui parler. Il est dit *17.* même, que JESUS *l'ayant regardé, l'aima*, c'est-à-dire, qu'il aimait en lui une certaine candeur & innocence de mœurs, qui étoit fort éloignée de cet esprit de malignité qu'il haïssoit principalement dans les Docteurs, dans les Prêtres & dans les Phari-siens, & contre lequel il s'élevoit ordinairement avec tant de force.

Il s'approche du Sauveur comme d'un Prophète & d'un grand homme qui donnoit de saintes instructions à tous les peuples, qui guérissoit leurs maladies, & qui les combloit de toutes sortes de biens. C'est pourquoi d'abord il l'appelle *maître*, & un maître rempli de *bonté*. Et il lui demande comme à celui qui avoit une parfaite connoissance de tout ce qui étoit bon, *quel bien il fal-loit qu'il fit pour posséder la vie éternelle*. J. C. par sa réponse lui *Hil. de* donne lieu de juger qu'il se trompoit à son égard, en l'appelant *Trinité l.* *bon*, s'il le regardoit simplement comme homme; parce qu'il n'y *9. n. 16.* *avoit proprement que Dieu seul de bon*, lui qui par lui-même est *Athanas. de Trinité.* le principe de tout ce qui est bon dans les créatures: *Non respiciens dialog.* *bonitatis nomen*, dit saint Hilaire, *si sibi hoc tamquam Deo deputaretur.* *tom. 2. p. 169.* Ainsi il lui fit par ces paroles, selon plusieurs Saints, un *Ambros. de fide* secret reproche de ce qu'en le consultant sur ce qui étoit bon, & *l. 2. c. 1. tom. 4.* en le nommant *bon* lui-même, il ne reconnoissoit pas qu'il étoit *August. contra Maxim.* Dieu, & que c'étoit sa divinité qui le rendoit digne véritablement d'être appelé *bon*, & d'être nommé par excellence le *l. 3. c. 25. nov. edit. l. 2. n. 5.* *Maître* des hommes.

Il sembloit qu'il fut inutile de demander, comme fait ici ce jeune homme, *quel bien il falloit faire* pour mériter la vie éternelle; puisque la loi de Moyse avoit marqué assez clairement aux Juifs ce que Dieu demandoit d'eux. Mais parce que leur ancien Législateur ne leur avoit proposé comme à des hommes charnels, pour récompense de l'observation des divins préceptes, qu'une longue vie & un bonheur temporel; & que ce nou-

veau Législateur ne leur parloit plus de récompense sur la terre, mais d'une vie éternelle & d'un royaume céleste : c'est sans doute ce qui porte ce jeune homme à venir faire cette demande à J. C. enflé peut-être intérieurement de ce qu'ayant observé, à ce qu'il croyoit, les divins commandemens, il pouvoit bien n'être pas fort éloigné de ce royaume de Dieu. Le Sauveur ne lui eut pas plutôt répondu ; Que *s'il désiroit entrer en la vie*, il devoit *garder les commandemens* qu'il lui demanda *quels ils étoient*, s'imaginant, dit S. Chrysofôme, qu'il pouvoit bien y en avoir de nouveaux, dont il exigeoit l'observation de ceux qui vouloient se rendre dignes du royaume qu'il leur prêchoit. Mais J. C. lui fit voir que les préceptes de la loi nouvelle étoient les mêmes que ceux de l'ancienne loi : & même il ne lui parla que de ceux qui regardent le prochain, comme renfermant véritablement ceux qui regardent l'amour & le service de Dieu ; car *celui qui aime son prochain*, dit saint Jean, *est né de Dieu* ; & il y a une si grande liaison entre cet amour de Dieu & l'amour de notre prochain, que le même Apôtre s'écrie : *Comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?* Aussi saint Paul ne craint pas de dire, en parlant particulièrement de cet amour du prochain ; Qu'il est l'accomplissement de la loi : *Plenitudo ergo legis est dilectio.*

L'affurance avec laquelle ce jeune homme déclare au Sauveur, qu'il *a observé dès sa jeunesse tous ces préceptes*, paroît surprenante. Aussi saint Hilaire, le traite en cela d'insolent & de superbe, comme se glorifiant dans la loi, & se vantant vainement d'avoir fait un bien dont la justice de cette loi ne le rendoit point capable. Et il ajoute qu'il devoit être regardé comme une figure du peuple Juif, qui se confioit faussement dans sa justice, comme étant observateur de la loi de Dieu, quoiqu'ils la violassent tous les jours, selon qu'il le prouve par plusieurs exemples. Saint Jérôme dit que ce jeune homme mentoit en parlant ainsi. Mais il est plus vraisemblable qu'il ne croyoit pas mentir ; quoiqu'il parlât néanmoins, comme dit saint Augustin, avec plus de présomption que de vérité : *Puto enim quod se arrogantibus quam verius servasse responderat.* Car en effet, s'il avoit aimé son prochain comme lui-même, il n'auroit pas témoigné une si grande tristesse lorsqu'on lui parla d'assister les pauvres ; & il auroit mieux compris jusqu'où cet amour devoit s'étendre pour procurer le soulagement du prochain. Cependant parce qu'il pouvoit effectivement avoir gardé, comme un bon Juif, l'extérieur & le corps des commandemens de Dieu, dont il ne

1. Joan.
4. 7.

1b. 4. 20.

Rom. 13.
10.

Hilarius
in Matt.
can. 19.
n. 5.

August.
epist. 89.
nov. edit.
157. c. 4.
q. 15.

pénétrait pas l'esprit, il demande à J. C. ce qui lui manquoit encore pour être digne de posséder la vie éternelle. Et en cela il marquoit au moins, comme dit saint Chrysostôme, un grand désir de la possession de cette vie bienheureuse.

ψ. 21. 22. JESUS lui dit : Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, & le donnez aux pauvres; & vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez, & me suivez, &c.

Saint Augustin nous fait remarquer, que quand ce jeune homme demanda à J. C. ce qu'il devoit faire pour acquérir la vie éternelle, il ne lui répondit pas, Si vous voulez entrer dans la vie, allez vendre tout ce que vous avez, & le distribuez aux pauvres: mais il lui dit seulement, Gardez les commandemens; parce que sans l'observation de ces préceptes, on ne peut point parvenir à cette vie qu'il désiroit posséder. Mais après qu'il a déclaré à J. C. qu'il avoit gardé ces commandemens, & qu'il souhaitoit de connoître ce qui lui manquoit encore pour être digne d'un si grand bonheur, il reçoit cette réponse: Si vous voulez être parfait, allez vendre ce que vous avez, & le donnez aux pauvres. Et afin qu'il ne crût pas, comme dit le même Saint, qu'il perdrait ses biens qu'il aimoit beaucoup en les distribuant ainsi aux pauvres, J. C. l'assure aussitôt, Qu'il aura un trésor dans le ciel: c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostôme, que les biens dont il jouiroit seroient autant élevés au-dessus de ceux qu'il auroit quittés, que le ciel l'est au-dessus de la terre, & qu'ils feroient infinis; ce qu'il fait comprendre autant que les hommes en sont capables, par ce nom de trésor, & d'un trésor qui est dans le ciel, à couvert de la violence & de la malice des hommes. Il ajoute: Venez & me suivez; de peur, dit ce grand Saint, que quelqu'un ne s'imaginât qu'il lui suffiroit d'avoir distribué son bien en aumônes, sans se mettre en peine de suivre J. C. Car plusieurs abandonnent leurs richesses, & ne suivent point le Sauveur. Or ceux-là le suivent qui se rendent ses imitateurs, & qui marchent sur ses traces. Celui qui prétend, dit saint Jean, demeurer en J. C. & être son vrai disciple, doit marcher comme J. C. a marché. Ce n'est donc pas proprement dans la vente & dans la distribution charitable de tous nos biens que consiste la perfection dont parle ici le Sauveur; puisqu'il faut encore le suivre fidèlement jusqu'à la mort, dans l'exercice des vertus qu'il a pratiquées; mais c'est dans la charité & dans l'union parfaite de notre volonté avec la sienne. Et ce renoncement à tous les biens de la terre, & à tous les établissemens du monde, est comme une voie & un moyen plus facile pour y

Aug. ibi:
ut supra.

Chrysost.
in Matt.
hom. 64.

Hier. in
hunc loc.

2. Joan.
2. 6.

arriver, selon l'excellente parole d'un ancien Abbé, rapportées dans les Conférences de Cassien.

*Cassian.
collat.
cap. 7.
Chrysoft.
ut supra.*

Remarquez avec S. Jean Chrysostôme, ce que produit l'amour des richesses. Ce jeune homme s'étoit approché de J. C. avec joie & avec ardeur. Mais dans le moment qu'on lui représente qu'il doit distribuer son bien aux pauvres pour être parfait, il s'en retourne interdit & accablé de tristesse. *Car il avoit de grands biens*, dit l'Évangéliste; c'est-à-dire, selon saint Jérôme, que la semence que le Fils de Dieu jetoit dans son cœur tomba au milieu de beaucoup d'épines qui l'étouffèrent. Et c'est pour cela qu'il devint si triste; parce que, comme dit saint Chrysostôme, il y a bien de la différence entre ceux qui ont peu de bien, & ceux qui sont comme accablés sous le poids de leurs richesses. L'avarice tyrannise sans comparaison plus fortement ces derniers: la cupidité s'enflamme à mesure que les biens augmentent; & par conséquent à proportion qu'on devient plus riche, on devient en quelque façon plus pauvre, en ce qu'on sent davantage de besoins, par un effet même de la malédiction des richesses.

ψ. 23. jusqu'au 27. Je vous dis, & je vous en assure, qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux. Je vous le dis encore une fois: Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'un riche entre dans le royaume des cieux. Ses disciples entendant ces paroles en furent fort étonnés, &c.

*Chrysoft.
in Matth
hum. 64*

Le Fils de Dieu ne condamne pas les richesses en elles-mêmes, mais ceux dont le cœur y est attaché; ceux qui imitent ce riche superbe, qui méprisoit le pauvre Lazare couché devant la porte de sa maison; qui mettoit son espérance dans des richesses périssables, & qui se considéroit comme heureux à cause de cette pourpre & de ce fin lin dont il se couvroit, & de cette bonne chère où il vivoit. Car ce ne furent pas, comme dit saint Augustin, les richesses par elles-mêmes qui le conduisirent dans les supplices de l'enfer; mais ce fut & cet orgueil, & cette vaine confiance en des biens qui ne pouvoient que le rendre malheureux, & cette fausse consolation qu'il trouvoit à jouir de tous ses plaisirs, dans le temps même qu'il abandonnoit un pauvre dans sa dernière misère. Car qui doute, dit le même Saint, que les riches qui observeront les divins commandemens, qui donneront libéralement & avec joie de leur bien aux pauvres, qui ne seront point superbes, & qui auront soin de se rendre riches en toutes fortes de bonnes œuvres, n'acquèrent aussi la vie éternelle, quoiqu'ils n'aient pas embrassé la perfection de l'Évangile; puisque

*August.
epist. 89.
nov. edit.
l. 5. c. 4.
n. 20.*

*1. Tim.
6. 17.*

l'Apôtre ne les trompoit pas assurément en leur donnant ces instructions, mais leur enseignoit, comme il le marque, les moyens d'arriver à la vraie vie.

Ce n'est donc pas un crime aux riches d'être riches, mais de ne l'être pas comme ils le doivent, en n'usant pas des richesses selon les règles de l'Évangile. Car comment les riches s'acquitteroient-ils du précepte de faire part de leurs biens aux pauvres, s'ils n'en avoient point ? Ce qui est donc criminel, comme dit un Père, c'est d'user mal des richesses & non pas de les avoir : *Ergo nocenter magis habere, quam illud ipsum habere fit crimen.* Mais c'est, ajoute-il, une chose bien dangereuse de se vouloir enrichir : & un Chrétien qui s'occupe à accroître ses richesses, expose terriblement son innocence sous un si pesant fardeau ; *Sed periculosa cura est, velle ditescere : & grave onus innocentia subit, in erementis opum occupata.* Car un serviteur de Dieu, comme il dit encore, n'acquerra point les biens du siècle, sans se laisser insensiblement corrompre par les vices de ce siècle : *Rem enim sæculi, famulatus Dei non sine sæculi istius vitiis assequitur.* C'est donc, selon les saints Pères, selon saint Paul, & selon J. C. même, l'amour & la recherche des richesses, la confiance aux richesses, l'inquiétude qui accompagne les richesses, & l'orgueil secret qui en est presque inséparable, qui fait la grande difficulté qu'ont les riches à entrer dans le royaume des cieux. Et l'autre comparaison dont le Fils de Dieu se sert pour prouver combien cette difficulté est grande, en ajoutant : *Qu'il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille,* fait connoître, selon saint Chrysostôme, que ce qu'il disoit d'abord être difficile, est même impossible. Car s'il est vrai, dit saint Jérôme, que de même qu'un chameau ne peut entrer par le trou d'une aiguille, un riche ne sauroit entrer aussi dans le royaume des cieux, il faut conclure que la chose est impossible.

C'est aussi la conclusion que les disciples de J. C. en tirent, lorsqu'étant dans le dernier étonnement de ce qu'ils venoient d'entendre, ils s'écrièrent : *Qui pourra donc être sauvé ?* Mais ils ne comprenoient pas encore cette grande vérité, que leur divin Maître leur apprit alors : *Que ce qui étoit impossible à l'homme, étoit très-possible à Dieu ; c'est-à-dire, que ce que l'homme ne pouvoit pas par lui-même, il le pouvoit avec le secours de Dieu.* « Ainsi le Seigneur fait ici connoître, dit saint Augustin, la nécessité de sa grâce. Car il ne dit pas : Ce qui paroît impossible aux hommes, leur est facile, s'ils le veulent ; mais il dit absolument : *Ce qui est impossible aux hommes, est facile à*

Hilarius in Matt. can. 19. n. 9.

1. Tim. 6. 9. 10. Marc. 10. 24.

Chrysoft. in Matt. hom. 64. Hier. in hunc loc.

August. epist. 89. nov. 2. dis. 157. c. 4. n. 29.

» Dieu ; montrant par-là , que lorsque les riches s'acquittent
 » bien des devoirs que l'Apôtre leur prescrit , c'est un effet ;
 » non de la puissance de l'homme , mais de la grâce de Dieu...
 » Que les riches écoutent donc ce que dit ici le Sauveur : &
 » soit qu'ils demeurent dans la possession de leurs richesses , soit
 » qu'ils les vendent & les distribuent aux pauvres , qu'ils attri-
 » buent à la grâce du Seigneur , & non à leurs propres forces , le
 » bien qu'ils font ».

*Chrysoft.
 ut suprâ.*

Mais d'où vient que les Apôtres qui étoient si pauvres , se troublent de ce qu'ils venoient d'entendre touchant la grande difficulté du salut des riches ? Saint Chrysofôme croit que ce fut un effet de l'amour plein de tendresse qu'ils commençoient à avoir pour tant de personnes riches dont ils voyoient le salut en grand danger , & dont le Seigneur les avoit déjà établis comme les maîtres & les Pasteurs. Cet arrêt que le Fils de Dieu venoit de prononcer contre l'amour des richesses , les faisoit trembler pour tout le monde. Mais ce trouble pouvoit bien venir aussi de ce que considérant le penchant furieux de tous les hommes , pauvres & riches , pour les biens de la terre , ils conçurent par les paroles du Fils de Dieu , qu'il falloit que le salut fût exposé à de terribles dangers. Et cette frayeur fut telle , qu'ils eurent besoin que J. C. les consolât promptement. C'est ce qu'il fit , selon la remarque du même Saint , premièrement par un regard favorable & plein de bonté , qui calma leur trouble & dissipa leur frayeur ; ensuite par l'assurance qu'il leur donna , & que sa grâce rendroit possible aux hommes ce qu'ils ne pouvoient par eux-mêmes.

Ainsi il est vrai , selon la parole du Sauveur , *Qu'il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille , que non pas qu'un riche entre dans le royaume des cieux.* « Mais lisons dans Isaïe , dit

*Hieron.
 in hunc
 locum.*

Isaï. 60.

6

» saint Jérôme , comment les chameaux de Madian & d'Épht
 » viennent à Jérusalem avec des dons & des présents , & com-
 » ment ceux qui étoient auparavant comme tout courbés & tout
 » difformes par l'énormité de leurs crimes , entrent par les por-
 » tes de la Cité sainte. Et nous comprendrons alors , ajoute ce
 » Père , de quelle sorte ces chameaux-ci , auxquels les riches
 » sont comparés , peuvent bien aussi entrer par la porte très-
 » étroite qui conduit à la vraie vie , s'ils ont soin de se déchar-
 » ger du pesant fardeau de leurs péchés , & de tout ce qu'il y a
 » de vicieux dans leur chair ; & si leur cœur est détaché de leurs
 » richesses , lors même que leur foiblesse ou la nécessité de leur
 » état ne leur permet pas d'embrasser la voie & plus sûre &

plus parfaite du renoncement réel à tous les biens de la terre ».

Que s'il arrive quelquefois, dit saint Chrysofôme, que vous vous trouviez frappé & comme ébloui par la vue de la magnificence & de l'éclat qui accompagne les riches, & que votre ame s'en sente attaquée tout-d'un-coup avec violence, écoutez cette parole étonnante de J. C. *Qu'il est impossible qu'un riche entre dans le royaume des cieux.* Opposez-y si vous voulez des montagnes d'or, une terre d'or, une mer avec tout un monde d'or; & vous jugerez vous-même si tout ce que votre imagination est capable de vous représenter de plus riche, peut être en quelque façon que ce soit, comparé avec la perte que vous feriez en perdant le ciel.

Chrysof. in Matt. hom. 64.

ψ. 27. 28. 29. *Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Pour nous autres, vous voyez que nous avons tout quitté, & que nous vous avons suivi, quelle sera donc la récompense que nous en recevrons ? Et JESUS leur dit : Je vous dis, & je vous en assure, que pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération, le Fils de l'homme sera assis, &c.*

Saint Jean Chrysofôme après avoir demandé à cet Apôtre, quelles étoient donc toutes ces choses qu'il disoit avoir quittées, afin de suivre J. C. lui met dans la bouche cette réponse : Qu'il parloit ainsi en la personne des pauvres, & en leur faveur. Car comme le Fils de Dieu venoit de dire : *Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez ; donnez-le aux pauvres, & me suivez ; & vous aurez un trésor dans les cieux ; les pauvres auroient pu dire : Quoi donc ! si je n'ai point de biens à vendre, ne puis-je point devenir parfait ? C'est pourquoi Pierre fait cette demande à J. C. afin que vous tous qui êtes pauvres, comme il l'étoit, soyez persuadés que votre perfection n'en sera pas moindre à cause de votre pauvreté. Car il faut bien remarquer avec les saints Interprètes, qu'encore que Pierre n'eut quitté qu'une barque, qu'un filet, & son métier de pêcheur, qui étoit en soi bien peu de chose, il pouvoit dire néanmoins très-véritablement qu'il avoit quitté avec les autres Apôtres, toutes choses, parce qu'il avoit quitté non-seulement tout ce qu'il avoit, mais encore tout ce qu'il pouvoit avoir ou désirer, ayant renoncé parfaitement pour suivre le Fils de Dieu, autant à tous les désirs, qu'à tous les biens du monde ; *Totum mundum dimittit*, dit saint Augustin, *qui & illud quod habet, & quod optat habere, dimittit.* C'est ce qui pouvoit donner à S. Pierre cette confiance qu'il fait paroître, selon saint Jérôme, en di-*

Chrysof. in Matt. hom. 65.

August. epist. sup. cit. n. 39. Gregor. Magn. in Evangel. l. 1. hom. 5. n. 2.

Hier. in hunc loc.

tant qu'il avoit tout abandonné, lui qui bien loin d'être riche, étoit pauvre. Car c'est le cœur que Dieu regarde principalement; & c'étoit ce cœur de Pierre & des Apôtres les confrères, qui avoient véritablement tout quitté pour J. C. ce qui suffit pour donner droit à la première béatitude & au royaume du ciel qui appartient, selon l'Évangile, à ceux qui sont pauvres de cœur & d'affection; soit qu'ils soient riches effectivement des biens de la terre, ou qu'ils soient réellement dans la pauvreté.

J. C. dans sa réponse ne s'adresse pas seulement à Pierre, mais aussi aux autres Apôtres, pour qui il avoit parlé comme le chef. Et saint Jérôme remarque fort bien qu'il ne leur dit pas d'abord: Vous qui avez quitté toutes choses; car il s'est trouvé des Philosophes qui ont aussi tout quitté & méprisé les richesses; mais il dit: *Vous autres qui m'avez suivi*; ce qui est propre aux fidèles, mais qui l'étoit d'une manière toute singulière aux Apôtres qui accompagnoient par-tout J. C. dans le temps de sa vie mortelle; car ils étoient destinés par une particulière vocation, à le suivre beaucoup plus parfaitement dans la sainteté de sa conduite, que tous les autres à qui ils devoient servir de modèles, en leur disant comme l'un d'entre eux: *Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de J. C.*

1. Corint.
11. 2.

Hier. in
hunc loc.
Aug. de
civ. Dei.
l. 20. c. 5.
n. 5.
Apoc. 21.
2. 5.

La régénération dont J. C. parle, se doit entendre, selon saint Jérôme, saint Augustin & saint Ambroise, de la dernière réformation de l'Univers & des hommes, qui se fera à la fin du monde, lorsque Dieu, selon l'Écriture, fera toutes choses nouvelles, en formant un ciel nouveau & une nouvelle terre, ou plutôt en les renouvelant par un effet de sa puissance; & lorsque les hommes sortant de la poussière de leurs tombeaux, leur chair sera comme régénérée par la vertu de la résurrection, qui la rendra incorruptible; de même que notre ame est régénérée présentement par la vertu de la foi & du Sacrement du Baptême, qui la purifie de la corruption: *Procul dubio mortuorum, resurrectionem nomine voluit regenerationis intelligi. Sic enim caro nostra regenerabitur per incorruptionem, quemadmodum est anima nostra regenerata per fidem. Et sicut regeneratio lavacri dicitur, per quam deterfa peccatorum colluvione renovamur: ita regeneratio dici videtur, per quam ab omni corporis concretionis purificati labe, mundo animæ sensu, in vitam regeneramur æternam.*

Aug. 8.

Ambros.

J. C. dit donc aux Apôtres, que dans le temps de cette régénération il paroîtra à la vue de tous les hommes comme le Roi & le Juge souverain de tout l'Univers, environné de tout l'éclat de sa

majesté, de sa gloire & de sa puissance; ce qu'il exprime en disant, que *le Fils de l'homme*, c'est-à-dire, celui qui étant Dieu de toute éternité, a bien voulu pour l'amour de nous se faire homme dans le temps, *sera assis sur le trône de sa gloire*. Et il ajoute: Qu'alors ils *seront aussi eux-mêmes assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël*. Mais Judas, l'un des douze Apôtres, doit-il être de ce nombre? Non sans doute, dit saint Chrysostôme, puisque J. C. ne faisoit cette promesse qu'à ceux qui en le *suivant véritablement*, faisoient connoître qu'ils étoient ses vrais disciples. Or il est dit de Judas, avant même qu'il trahit le Fils de Dieu, *Que gardant la bourse, & portant l'argent qu'on y mettoit*, *Joan. 12^e il étoit larron*. Il suivoit donc J. C. du corps, en l'accompagnant *6.* extérieurement avec les autres Apôtres; mais il ne *le suivoit* point du cœur, étant opposé à lui de sentiment & de conduite. Ainsi la promesse du Sauveur ne le regardoit en aucune sorte; mais elle regardoit, comme dit saint Augustin, la multitude de ceux *August. civ. Del. l. 20. c. 5. n. 5.* qui doivent juger les méchans avec J. C. car ils sont compris sous ce nombre mystérieux de douze, qui signifie l'universalité en cette rencontre. Autrement, ajoute ce Saint, comme saint Matthias fut élu & mis en la place de cet apostat, l'Apôtre saint Paul qui a travaillé plus que tous les autres, n'aura point de trône pour s'asseoir & pour juger avec eux. Et cependant il déclare lui-même qu'il doit être avec tous les autres Saints, du nombre des Juges, lorsqu'il dit en écrivant aux Corinthiens: *Ne savez-* *1. Cor. 6^e vous pas que nous jugerons les Anges mêmes?* Or il ne faut pas se *3.* figurer d'une manière grossière & sensible, ce que le Sauveur dit ici de ces trônes sur lesquels les saints Apôtres doivent s'asseoir pour juger Israël. Car ces trônes marquent particulièrement l'autorité que le Fils de Dieu leur donnera pour juger ceux qui n'ont pas voulu se soumettre à l'Évangile lqu'ils leur ont prêché, ni imiter leur exemple. *August. ut supra.*

On doit dire encore la même chose du nombre de *douze*, tant à l'égard de ceux qui doivent être jugés, qu'à l'égard de ceux qui seront leurs Juges. Car il ne faut pas s'imaginer qu'à cause qu'il est dit ici des Apôtres qu'ils *jugeront les douze tribus d'Israël*; celle de Lévi qui est la treizième, ne doit point être jugée par eux; ou qu'il n'y aura que le seul peuple *d'Israël* de jugé, comme si toutes les autres nations ne devoient pas l'être aussi. Ce nombre de douze tribus d'Israël comprend donc, & tout Israël & tous les peuples de tous les siècles. Mais il est vrai que le peuple d'Israël sera jugé par les Apôtres d'une manière toute particulière. Car les Apôtres étant Juifs comme eux, dit saint Chrysostôme, &

ayant été élevés dans les mêmes lois, dans la même religion, & dans les mêmes cérémonies, ils seront très-propres à confondre alors par leur propre exemple, ceux d'entre eux qui auront refusé de croire en celui qu'ils leur montraient avoir été marqué si clairement dans les livres de Moïse, selon que le Fils de Dieu assure
 Joab. 5. lui-même, & que cet ancien législateur des Juifs a écrit de lui, &
 46. l'a eu en vue dans tous ses écrits.

Lorsque J. C. ajoute : *Que quiconque abandonnera pour son nom sa maison, ses frères ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, ou sa femme ou ses enfans, ou ses terres, il en recevra le centuple, & aura pour héritage la vie éternelle*; il est visible, comme le prouve saint Augustin, que cela marque l'obligation indispensable où sont les chrétiens, non de quitter effectivement toutes ces choses pour suivre J. C. comme les Apôtres; car il avoit dit lui-même à l'égard des femmes & des maris : *Que l'homme ne doit pas séparer ce que Dieu même avoit joint* : mais d'être dans la disposition de les abandonner plutôt, s'il étoit besoin, que de perdre J. C. Pour faire comprendre ceci, le même Saint dit : *Qu'il peut arriver que quelque puissance voudra forcer un chrétien de renoncer au christianisme, ou de se voir dépouillé de sa maison & de ses biens, & séparé de tous ses proches. Alors, ajoute ce Saint, s'il est du nombre des riches qui se servent de leurs richesses pour faire de bonnes œuvres, il doit être disposé à perdre plutôt toutes choses pour l'amour de J. C. dont il a l'honneur de porter le nom en qualité de chrétien, que non pas à perdre J. C. même pour conserver des biens périssables. Autrement il paroîtroit, dit ce Père, qu'il n'a renoncé au siècle dans son Baptême, que de la langue, & non du cœur, selon que l'a déploré le bienheureux Cyprien, en parlant de ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie durant la persécution. Ainsi un mari converti à la foi de J. C. & sollicité par sa femme qui est infidelle, de renoncer à sa foi, n'a point d'autre choix à faire, s'il est obligé absolument d'en faire un, que de quitter dans la vue de Dieu cette femme qui s'efforce de le pervertir; puisque c'est alors, que, selon le conseil du grand Apôtre, un chrétien doit reconnoître sa liberté pour quitter plutôt sa femme infidelle, que le trésor infiniment plus précieux de sa foi : *Hic agnoscat fidelis suam libertatem, ne ita se subjectum deputet servituti ut ipsam dimittat fidem, ne conjugem amittat infidelem.**

La récompense que le Fils de Dieu promet à ses vrais disciples qui auront pour lors renoncé pour l'amour de lui à toutes choses, est celle-ci : *Qu'ils recevront dès ce siècle même, comme dit saint Marc, le centuple, ou cent fois autant que ce qu'ils au-*
 1. Cor. 7. 35.
 August. ut suprâ. n. 31.
 Marc. 10. 30.

tout quitté pour son nom ; c'est-à-dire , pour ne pas déshonorer la sainteté du christianisme ; & qu'ils recevront dans le siècle à venir la vie éternelle pour héritage. Ce centuple signifie , selon la pensée de saint Augustin , toutes choses ; car l'homme qui vit dans la foi , trouve dans sa foi même comme un trésor qui renferme toutes sortes de richesses : *Fidelis quippe hominis totus mundus divitiarum est.* Et il est vrai en cela de dire , ce que les Apôtres qui avoient tout abandonné , disoient d'eux-mêmes : *Qu'étant pauvres , ils enrichissoient plusieurs ; & que n'ayant rien , ils possédoient toutes choses.*

Aug. lib: ut suprâ. n. 32.

1. Cor. 6. 10.

Mais on peut bien dire encore avec saint Jérôme , que quiconque aura quitté pour l'amour de J. C. des biens charnels , en recevra de spirituels , dont le prix est tel , que si on vouloit les comparer à ceux que l'on a abandonnés , ils les surpassent autant que l'unité est surpassée , lorsqu'on la compare au nombre de cent. Et l'on doit même ajouter , selon saint Marc , qu'ayant tout quitté pour le Sauveur ; on recevra dès le temps de cette vie le centuple en maisons , frères , sœurs , mères , enfans & terres ; parce qu'on trouve en effet dans ceux qu'une même foi & qu'un même esprit de charité unit avec nous , tout ce que l'on a perdu , récompensé ou suppléé très-abondamment ; & que les vrais chrétiens n'étant tous ensemble , comme il est dit des premiers fidèles , *qu'un cœur & qu'une ame* , tous leurs biens deviennent communs entre eux par la charité. L'on vit , selon la remarque de saint Chrysostôme , une preuve magnifique de cette promesse de J. C. en la personne de ses Apôtres. Car n'ayant quitté que des filets , & ce qui pouvoit servir à leur métier de pêcheurs , ils devinrent maîtres de tous les biens des fidèles ; ils virent jeter à leurs pieds le prix des maisons & des terres qu'on avoit vendues ; & ceux à qui ils avoient fait embrasser la foi , étoient prêts de donner pour eux leur propre vie.

Hier. in hunc loc.

Marc. 10. 30.

Act. 4. 32.

Chrysoſt. in Matt. hom. 65.

✠. 30. Mais plusieurs qui avoient été les premiers , seront les derniers ; & plusieurs qui avoient été les derniers , seront les premiers.

Cette parole peut regarder en particulier la réprobation des Juifs & la conversion des Gentils. Les Juifs étoient les premiers , quant à la vocation & aux promesses du Messie. Et les Gentils étoient les derniers , ne devant participer au salut qu'au refus des Juifs. Mais ces premiers ayant fait mourir celui qui étoit venu pour les sauver , ont mérité de devenir les derniers ; & Dieu les a rejetés comme indignes du salut. Les Gentils au contraire , qu'on regardoit comme les derniers à cause de leur infidélité ,

sont devenus les *premiers* par un effet de la divine miséricorde ; qui leur a fait grâce en punissant l'ingratitude des Juifs. C'est ainsi que saint Chrysostôme a expliqué ces paroles , en les appliquant plus particulièrement aux Pharisiens , comme à ceux qu'un plus grand orgueil & qu'une envie plus envenimée rendit encore plus opiniâtres que tous les autres à s'opposer à la vérité de l'Évangile. Il est donc très-vrai de dire , qu'étant alors *les premiers* en qualité de Juifs , & *les premiers* même d'entre les Juifs , par cette profession qu'ils faisoient publiquement d'une vie en apparence plus parfaite , *ils devinrent les derniers* ; puisqu'ils furent rejetés de Dieu pour avoir eux-mêmes rejeté le dessein de Dieu

Luc. 7. sur eux , selon que le dit saint Luc. Le peuple au contraire ,
90. aussi-bien que les Publicains qui écoutèrent J. C. & qui , comme
Mat. 23. 29. dit le même Évangéliste , reconnurent dans sa conduite la justice & la sainteté de Dieu , quoiqu'ils fussent regardés comme *les derniers* , en comparaison de ces faux justes & de ces hommes orgueilleux , devinrent néanmoins *les premiers* , ayant eu part à la grâce de la vraie justification , dont les autres se rendoient indignes.

Ces mêmes paroles de J. C. pouvoient s'appliquer encore d'une manière fort naturelle aux Apôtres en particulier , qui tenant par leur naissance *le dernier* rang parmi les Juifs , n'ont pas laissé d'être élevés par l'élection de leur divin Maître , au *premier* degré non-seulement de vertu , mais encore de dignité & d'autorité ; puisqu'ils furent établis les chefs du peuple nouveau , & qu'ils reçoivent ici l'assurance d'être un jour *assis sur des trônes* pour juger tout Israël. Enfin elles peuvent être regardées en général comme une sentence qui s'est vérifiée depuis dans le cours de tous les siècles , où l'on a vu très-souvent ceux qui étoient *les premiers* , soit par la dignité , soit pour le temps de leur vocation , soit même pour la piété , devenir par une chute déplorable *les derniers* ; & de grands pécheurs prendre la place des

Marc. 8. *enfants du royaume* qui seront jetés , comme dit ailleurs le Fils de
21. 12. Dieu , dans les ténèbres extérieures.



CHAPITRE XX.

Parabole des ouvriers envoyés à la vigne. Passion prédite. Demande des enfans de Zébedée. Domination interdite. Aveugles de Jéricho.

1. **S**imile est regnum caelorum homini patri familias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam :

2. conventionem autem factam cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam.

3. Et egressus circa horam tertiam; vidit alios stantes in foro otiosos,

4. & dixit illis: Ite & vos in vineam meam, & quod justum fuerit dabo vobis.

5. Illi autem abierunt. Iterum autem exiit circa sextam & nonam horam: & fecit similiter.

6. Circa undecimam vero exiit, & invenit alios stantes & dicit illis: Quid hic statis tota die otiosi?

7. Dicunt ei: Quia nemo nos conduxit. Dicit illis: Ite & vos in vineam meam.

8. Cum sero autem factum esset, dicit dominus vineae procuratori suo: Voca operarios, & redde

1. † * **L**E royaume des cieux est semblable à un homme & à un père de famille, qui sortit dès le grand matin afin de louer des ouvriers pour travailler à la vigne :

2. & étant convenu avec les ouvriers * d'un denier pour leur journée, il les envoya à la vigne.

3. Il sortit encore sur la troisième heure du jour, & en ayant vu d'autres qui se tenoient dans la place sans rien faire,

4. il leur dit: Allez-vous-en aussi vous autres à ma vigne, & je vous donnerai ce qui sera raisonnable.

5. Et ils s'y en allèrent. Il sortit encore sur la sixième & sur la neuvième heure du jour, & fit la même chose.

6. Enfin étant sorti sur l'onzième heure, il en trouva d'autres qui étoient là * sans rien faire, auxquels il dit: Pourquoi demeurez-vous là tout le long du jour sans travailler?

7. Parce, lui dirent-ils, que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Allez-vous en aussi vous autres à ma vigne *.

8. Le soir étant venu, le maître de la vigne dit à celui qui avoit le soin de ses affaires: Appelez les ouvriers, & payez-les, en commen-

† 1. Car. = † 2. expl. Pièce d'argent qui valoit selon la monnoie d'aujourd'hui, sept sols huit deniers. = † 6. Cela est dans le grec, = † 7. 8. & je vous donnerai ce qui sera raisonnable.

çant depuis les derniers jusqu'aux premiers.

9. Ceux donc qui n'étoient venus à la vigne que vers l'onzième heure s'étant approchés reçurent chacun un denier.

10. Ceux qui avoient été loués les premiers venant à leur tour, crurent qu'on leur donneroit davantage : mais ils ne reçurent non plus qu'un denier chacun ;

11. & en le recevant ils murmuroient contre le père de famille,

12. en disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, & vous les rendez égaux à nous qui avons porté le poids du jour & de la chaleur.

13. Mais pour réponse il dit à l'un d'eux : Mon ami, je ne vous fais point de tort : n'êtes-vous pas convenus avec moi d'un denier pour votre journée ?

14. Prenez ce qui vous appartient, & vous en allez : pour moi, je veux donner à ce dernier autant qu'à vous.

15. Ne m'est-il donc pas permis de faire ce que je veux ? * Et * votre œil est-il mauvais, parce que je suis bon ?

16. Ainsi les derniers seront les premiers, & les premiers seront les derniers ; parce qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ¶.

17. † Or JESUS s'en allant à Jérusalem, il prit à part ses douze disciples * & leur dit :

18. Nous allons à Jérusalem, & le Fils de l'homme sera livré aux

illis mercedem, incipiens à novissimis usque ad primos.

9. Cùm venissent ergo quæ circa undecimam horam venerant, acceperunt singulos denarios.

10. Venientes autem & primi, arbitrati sunt quòd plus essent accepturi ; acceperunt autem & ipsi singulos denarios ;

11. & accipientes murmurabant adversus patrem familias,

12. dicentes : Hi novissimi unâ horâ, fecerunt, & pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei, & æstûs.

13. At ille respondens uni eorum, dixit : Amice, non facio tibi injuriam ; nonne ex denario convenisti mecum ?

14. Tolle quod tuum est, & vade : volo autem & huic novissimo dare sicut & tibi.

15. Aut non licet mihi quod volo facere ? An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ?

16. Sic erunt novissimi primi, & primi novissimi : multi enim sunt vocati, pauci verò electi.

17. Et ascendens Jesus Jerosolymam, assumpsit duodecim discipulos secreto, & ait illis :

18. Ecce ascendimus Jerosolymam, & Filius ho-

Suprà 19.

30.

Marc. 30.

31.

Luc. 13.

30.

Marc. 10.

32.

Luc. 18.

31.

† III.

Mercrèdi

de Carê-

me.

* 15. gr. aj. de ce qui est à moi. = Ib. expl. Faut-il que vous soyez malin & envieux, parce que je suis bon ? = 17. grec. ajoute, dans le chemin.

minis tradetur Principibus Sacerdotum, & Scribis, & condemnabunt eum morte;

Princes des Prêtres & aux Scribes, qui le condamneront à la mort,

19. & tradent eum Gentibus ad illudendum, & flagellandum, & crucifigendum, & tertiâ die resurget.

19. & le livreront aux Gépils; afin qu'ils le traitent avec moquerie, & qu'ils le fouettent & le crucifient, & il ressuscitera le troisième jour.

20. Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis, adorans & petens aliquid ab eo.

20. † Alors la mère des enfans de Zébedée s'approcha de lui avec ses deux fils, & l'adora* en témoignant qu'elle vouloit lui demander quelque chose.

† S. Jean porte Luc. S. Jacques Apôtre. *Matth. 30. 35.*

21. Qui dixit ei: Quid vis? Ait illi: Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, & unus ad sinistram, in regno tuo.

21. Il lui dit: Que voulez-vous? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils que voici soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, & l'autre à votre gauche.

22. Respondens autem Jesus, dixit: Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum? Dicunt ei: Possumus.

22. Mais JESUS leur répondit: Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire*? Ils lui dirent: Nous le pouvons.

23. Ait illis: Calicem quidem meum bibetis: sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo.

23. Il leur répartit: Il est vrai que vous boirez le calice que je boirai: mais pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi à vous le donner, mais ce sera pour ceux à qui mon Père l'a préparé †.

24. Et audientes decem, indignati sunt de duobus fratribus.

24. Les dix autres Apôtres ayant entendu ceci, en conçurent de l'indignation contre les deux frères.

Matth. 10. 41.

25. Jesus autem vocavit eos ad se, & ait: Scitis quia Principes gentium dominantur eorum; & qui majores sunt, potestatem exercent in eos.

25. Et JESUS les ayant appelés à lui, leur dit: Vous savez que les Princes des nations les dominant, & que ceux qui sont grands parmi eux, les traitent avec empire.

Luc. 22. 25.

*. 20. *lett.* l'adorant, & lui demandant quelque chose. Il paroît par saint Marc, que le sens qu'on a exprimé est le vrai sens. *Mar. 10. 15. = v. 21. grec. ajoute, & être baptisés du baptême dont je serai baptisé? = v. 23. Le grec ajoute encore ici la même chose qu'au verset précédent.*

26. * Il n'en doit pas être de même parmi vous : mais que celui qui voudra devenir plus grand parmi vous, soit votre serviteur ;

27. & que celui qui voudra être le premier d'entre vous, soit votre esclave :

Philip. 28. Comme le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, & donner sa vie pour la * rédemption de plusieurs ¶.

Marc. 10. 29. Lorsqu'ils sortoient de Jéricho, il fut suivi d'une grande foule de peuple :

Luc. 18. 30. & deux aveugles qui étoient assis le long du chemin, ayant ouï dire que JESUS passoit, commencèrent à crier en disant : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous.

31. Et le peuple les reprenoit pour les faire taire : mais ils se mirent à crier encore plus haut en disant : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous.

32. Alors JESUS s'arrêta, & les ayant appelés, il leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ?

33. Seigneur, lui dirent-ils, que nos yeux soient ouverts.

34. JESUS étant donc ému de compassion à leur égard, leur toucha les yeux ; & au même moment ils recouvrèrent la vue, & le suivirent.

ψ. 26. *lett.* Il n'en sera pas ainsi parmi vous. = ψ. 28. *autr. gr.* rançon.

26. Non ita erit inter vos : sed quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister ;

27. & qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus :

28. sicut Filius hominis non venit ministrari : sed ministrare, & dare animam suam redemptionem pro multis.

29. Et egredientibus illis ab Jericho, secuta est eum turba multa :

30. & ecce duo cæci sedentes secus viam, audierunt quia Jesus transiret, & clamaverunt, dicentes ? Domine, miserere nostri, fili David.

31. Turba autem increpabat eos ut tacerent. At illi magis clamabant, dicentes : Domine, miserere nostri, fili David.

32. Et stetit Jesus & vocavit eos, & ait : Quid vultis ut faciam vobis ?

33. Dicunt illi, Domine, ut aperiantur oculi nostri.

34. Misertus autem eorum Jesus, tetigit oculos eorum ; & confestim viderunt, & secuti sunt eum.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ψ. 1. jusqu'au 8. **L**E royaume des cieux est semblable à un homme & à un père de famille, qui sortit dès le grand matin, afin de louer des ouvriers pour travailler à sa vigne.

Et étant convenu avec les ouvriers d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Il sortit encore sur la troisième heure du jour, &c.

Le grec marque ici une liaison du commencement de ce chapitre avec la fin du dernier de cette sorte: Car le royaume des cieux est semblable à un homme & à un père de famille, &c. Pour faire entendre le sens de la lettre, il suffit de dire que les Romains & les Juifs divisoient le jour aussi bien que la nuit en douze heures, & que ces douze heures, soit de la nuit ou du jour, étoient encore divisées en quatre parties, dont chacune comprenoit trois heures. La première partie du jour dans l'équinox commence à six heures du matin, & finissoit à neuf. La seconde commençoit à neuf, & finissoit à midi. La troisième commençoit à midi, & finissoit à trois heures. Et la quatrième qui commençoit à trois heures, finissoit à six. Et c'étoit la même chose à l'égard de la nuit, avec cette différence seulement qu'on donnoit le nom de veilles à chaque partie de la nuit, & que celles du jour se nommoient *Prime, Tierce, Sexte & None*.

Le royaume des cieux est donc semblable, dit J. C. à un homme, qui étant père de famille, sortit dès le grand matin; c'est-à-dire, ce qui se passe dans l'Eglise, qui est le royaume de J. C. à quelque chose de semblable à ce qu'on voit arriver, lorsqu'un père de famille sort de grand matin pour aller louer des ouvriers, afin de les envoyer à sa vigne. Toute cette parabole est très-aisée à entendre quant à la lettre; & il suffit d'en faire, avec les saints Interprètes, l'application que J. C. veut que nous en fassions, à la vérité qu'il a eu dessein de nous figurer sous cette image.

Ce père de famille nous représente le Fils de Dieu qui s'est fait homme pour l'amour de nous. Il est sorti dès le matin, lorsqu'il a produit hors de soi les créatures au commencement du monde; car c'est par le Verbe, comme dit saint Jean, que toutes choses ont été faites. Et les ouvriers qu'il envoya travailler à sa vigne, étoient les premiers hommes depuis Adam jusqu'à Noé, qu'il engagea à travailler, lorsqu'après avoir créé l'homme, il le plaça dans le paradis terrestre, pour y travailler & pour le garder, comme parle l'Ecriture; c'est-à-dire, pour s'y appliquer à la piété envers Dieu & à la garde de son ame, & se rendre digne par sa parfaite soumission à la volonté du Créateur de demeurer dans ce jardin de délices, jusqu'à la récompense dont il convient avec lui, & qui n'étoit autre que le royaume des cieux & la vue béatifique de Dieu, comme dit saint Augustin. Les ouvriers qu'il envoya sur la troisième heure à sa vigne, marquoient les

Hilar. in
Matth.
can. 20.
n. 5.

Joan. 1.
5.

Hier. in
hunc loc.
Hilar. ib.

Gregor.
Magn.
in Ezech.
lib. 1.

hom. 19.
n. 1.

Gen. 2.

15.
August.
de temp.

ser. 237.
nov. edit.
49. 4.

hommes depuis Noé jusqu'à Abraham, c'est-à-dire, jusqu'au temps que cet ancien Patriarche fut obligé à la circoncision. La *sixième heure* comprend tout le temps depuis Abraham jusqu'à Moïse & à la loi qui lui fut donnée. La *neuvième* comprend Moïse lui-même & tous les Prophètes. Et l'*onzième* nous marque enfin les Apôtres & le peuple des Gentils, auxquels tous les autres ont porté envie, comme à ceux qui avoient été appelés si tard à la foi, & qui cependant ont reçu pour récompense de leur travail, le même royaume céleste que tous les justes qui les avoient précédés : ce qui a fait dire à saint Jean l'Évangéliste, qui se regardoit comme à l'*onzième heure* du jour, & vers le couché du soleil : Mes petits enfans, nous savons que nous sommes à la dernière heure.

1. Joan.
2. 18.

Hieron.
ut suprâ.
Chryf. in
Matth.
hom. 65.
August.
de temp.
ser. 237.
nov. edit.
Gregor.
Magn.
ut suprâ.

Les Pères expliquent encore d'une autre manière cette même parabole, & ils entendent par ces différentes heures du jour, où le père de famille envoie des ouvriers à sa vigne, les différents âges de la vie présente, où les hommes sont appelés par une grâce & une vocation particulière, aux œuvres de la justice, comme parle saint Augustin, & au service du Seigneur & de l'Église, appelée dans l'Écriture, la vigne ou le champ que Dieu cultive : *Dei agricultura estis.* « Ainsi Samuel, Jérémie & Jean-Baptiste me paroissent, dit saint Jérôme, des ouvriers de la première heure; puisqu'ils peuvent dire avec le Psalmiste : Dès le ventre de ma mère, je vous ai reconnu pour mon Dieu. Les ouvriers de la troisième heure sont ceux qui ont commencé à servir Dieu dès leur jeunesse. Ceux de la sixième, sont ceux qui étoient déjà dans un âge plus avancé & plus mûr, lorsqu'ils se sont chargés du joug du Sauveur. Ceux de la neuvième, marquent les personnes plus âgées, & qui approchent de la vieillesse. Et enfin ceux de l'onzième heure, figurent ceux du dernier âge.

Mais soit qu'on entende cette parabole dans le premier sens ou dans le second, il est vrai de dire que le père de famille trouve dans l'oïveté & dans une inaction criminelle, ceux qu'il lui plaît d'envoyer travailler à sa vigne. Car avant l'Incarnation tous les peuples étoient endormis, & comme insensibles pour tout ce qui regardoit leur propre salut & le royaume de Dieu, quoiqu'ils parussent d'ailleurs très-occupés pour tous les soins de la terre; & il n'y avoit que ceux qu'il daignoit de temps en temps appeler à son service, qui fussent assez heureux pour sortir de cet état si funeste où ils vivoient au milieu du monde comme des ouvriers au milieu d'une place publique sans rien faire,

parce que ce qu'ils y faisoient étoit compté pour rien devant Dieu, comme n'étant pas fait pour lui.

Que si lorsqu'il demande aux derniers, *Pourquoi ils se tenoient de cette sorte sans travailler*, ils lui répondent, que *personne ne les avoit loués*; c'est qu'en effet les Gentils paroissoient entièrement abandonnés au temps de l'avènement du Fils de Dieu, parce que personne ne se présentoit pour leur annoncer la vérité, & les engager au service du Seigneur. Mais il est encore très-véritable de dire, depuis l'Incarnation du Verbe, qu'un grand nombre de personnes, & parmi les Chrétiens mêmes, *ne font rien*; parce qu'ils n'agissent que pour cette vie dont il ne leur reste qu'un vide effroyable au temps de la mort, si Dieu par une bonté toute miséricordieuse ne les appelle en quelque temps que ce puisse être, & ne fait entendre à leur cœur cette voix de grâce & d'amour, à laquelle ils obéissent avec joie pour se consacrer à son service.

ψ. 8. jusqu'au 16. *Le soir étant venu, le maître de la vigne dit à celui qui avoit le soin de ses affaires: Appelez les ouvriers, & payez-les, en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers. Ceux donc qui n'étoient venus à la vigne que vers l'onzième heure s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avoient été loués les premiers, venant à leur tour, crurent qu'on leur donneroit davantage: mais ils ne reçurent non plus qu'un denier chacun; & en le recevant ils murmuroient, &c.*

Selon le sens littéral de la parabole, il est bien visible que les premiers ouvriers n'avoient nul sujet de se plaindre en recevant à la fin de leur journée le prix dont ils étoient convenus avec le père de famille; puisque si par un effet particulier de sa bonté, il voulut donner aux derniers autant qu'à eux, ils ne devoient point s'offenser de cette grâce qu'il faisoit aux autres, lorsqu'ils recevoient eux-mêmes tout ce qui leur étoit dû. Que si cela paroît véritable dans la parabole, il l'est beaucoup plus encore dans la chose qu'elle signifie. Ainsi ceux qui ont travaillé à la vigne du Seigneur en divers temps, & qui y ont travaillé d'une manière digne de la récompense qu'il promet à ses fidèles serviteurs, reçoivent tous une même récompense, dit saint Jérôme, quoique leur travail soit différent: *Omnes pariter accipiunt præmium, licet diversus labor sit*. La raison est, comme dit admirablement saint Grégoire, que le royaume des cieux est toujours un don de la bonne volonté de notre Dieu aussi bien à l'égard de ceux qui ont travaillé long-temps, qu'à l'égard des autres qui n'ont travaillé que peu de temps: *Ipsa regni perceptio ejus est*

Hier. in hunc loc. Gregor. Magn. in Evangel. l. 1. hom. 19. n. 4.

bonitas voluntatis. C'est pourquoi , ajoute-t-il , il y a de la folie à l'homme de se plaindre de son Dieu dans ce qui dépend de sa bonté : *Stulta enim questio est hominis contra benignitatem Dei.* Car il y auroit sujet de se plaindre , non si Dieu ne donnoit pas tout ce qu'il ne doit point ; mais s'il refusoit de nous donner ce qu'il nous doit : *Non quærendum quippe esset , si non dat quod non debet ; sed si non daret quod deberet.* Ainsi , comme dit encore le même Saint , que nul ne s'élève ni de son travail , ni du temps pendant lequel il travaille : car quand même nous croirions connoître tout le bien que nous avons fait , nous ne faisons point toutefois quel jugement en portera le Juge suprême de notre cœur. C'est à celui qui nous a loués pour travailler à sa vigne , dit saint Augustin , à connoître le fond de nos cœurs : c'est à lui & non aux hommes , qu'il appartient de juger de la qualité de leur travail & de leur ouvrage ; comme c'est à lui de donner la récompense qu'il a promise à ceux qui ont travaillé d'une manière digne de lui. Tenons-nous heureux d'avoir sujet d'espérer une place dans le royaume des cieux , quand nous n'y serions que les derniers. N'envions point à nos frères qui ont été appelés depuis nous , la récompense qu'il plaît au père de famille de leur donner comme à nous ; puisque le bien souverain que nous possédons conjointement tous ensemble , s'accroît en quelque façon pour nous , à proportion que plus de personnes avec qui la charité nous unit , y participent.

August.
ut supra.

Gregor.
Magn.
ut supra.
n. 4.

Si l'on considère tout le temps qui a précédé l'Incarnation du Fils de Dieu , il peut paroître surprenant que des personnes , comme les justes du premier âge du monde , qui avoient porté tout le poids du jour & de la chaleur ; c'est-à-dire , comme l'explique saint Grégoire , qui au commencement du monde vivoient plusieurs siècles dans l'attente continuelle d'un libérateur , & se voyoient exposés à combattre si long-temps contre toutes les tentations de la chair , n'ayent pas reçu d'autre récompense que ceux qui depuis l'établissement de la loi nouvelle , n'ont passé que quelques années ou quelques jours même dans le service de J. C. Qui ne seroit étonné en voyant , comme dit le même Saint , un larron qui à peine eut le loisir de confesser J. C. sur la croix , être transféré de la croix dans le repos du paradis avant Pierre , qui ne devoit y arriver qu'après beaucoup de travaux & de souffrances ? Mais souvenons-nous de ce que dit saint Hilaire , Que la grâce du Seigneur n'est point une récompense semblable à celle qui est due au travail de l'ouvrier , & qu'elle est gratuite à l'égard de ceux qui sont justifiés

Hilar. in
Matth.
can. 20.
n. 7.

par la foi : *Merces quidem ex dono nullo est, quia debetur ex opere; sed gratuitam gratiam Deus omnibus ex fidei justificatione donavit.*

Souvenons-nous de ce que dit saint Augustin, que la justice est l'ouvrage de Dieu. Comment donc oserions-nous présumer quelque chose de nous-mêmes, & murmurer contre le père de famille, qui a bien voulu nous enrôler à son service? *Justitia est opus Dei. Numquid ergo nos presumere aliquid conducti contra patrem familias ausi sumus?* Il est vrai que nous coopérons avec Dieu aux œuvres de la justice; mais cette même coopération est un effet de sa grâce, qui donne, comme dit saint Paul, & le vouloir & le faire. *August. ut supra. n. 2.*

Qu'un juste vive donc plusieurs siècles dans la justice, & qu'un autre n'y vive que peu d'années ou peu de jours; il faut toujours regarder la sanctification de l'un ou de l'autre comme un effet de la miséricorde de Dieu, qui donne la persévérance à qui il lui plaît, & qui quand il veut, peut suppléer aux années par une plus grande contrition, & par une plus ardente charité, à laquelle il appartient d'effacer beaucoup de péchés & de procurer une abondante justice. Qui doute en effet, que le peu de temps que saint Paul a employé au service de l'Eglise depuis sa conversion si miraculeuse lorsqu'il travailloit avec tant d'ardeur à convertir & les Juifs & les Gentils, n'ait été compté devant Dieu plus que plusieurs siècles de la vie des justes du premier âge du monde? Ce n'est donc pas par le temps qu'il en faut juger, mais par la surabondance de la grâce de J. C. & par le feu du divin amour dont il lui plaît d'embraser les cœurs à proportion des grands ouvrages pour lesquels il les destine, & des récompenses dont il veut bien couronner ses propres dons. Car quoiqu'il soit dit dans la parabole, que les premiers & les derniers reçurent chacun un denier; on ne doit pas assurément l'entendre à la lettre dans la chose figurée, comme si la récompense de ceux qui ont le bonheur d'entrer dans le royaume de Dieu étoit égale dans tous. Il est vrai que selon cette figure, ils reçoivent tous, pour parler ainsi, la pièce d'argent où est empreinte l'image de leur Souverain, c'est-à-dire, qu'ils jouissent tous de la vue de cet objet adorable, qui rend heureux tous ceux qui le voyent. Mais ils ne le voyent pas tous également, puisque J. C. assure lui-même en parlant à ses Apôtres, *Qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son Père; & que saint Paul nous déclare aussi : Que comme la lumière du soleil est différente de la lumière de la lune & de celle des étoiles, & qu'entre les étoiles mêmes il y a différence* *Joan. 14. 2.*
1. Cor. 15. 41. 42.

de lumière ; la même chose paroitra dans la résurrection des morts.

Il reste toujours cependant une assez grande difficulté dans la parabole que nous expliquons. Tous conviennent que le denier que recôlvent les ouvriers appelés à différentes heures , nous marque la vie éternelle. Ces ouvriers sont donc tous , non-seulement justes , mais du nombre des élus. Et comme le soir auquel ils reçoivent leur récompense , nous marque visiblement la fin de leur vie , ou même le jour du jugement , qui sera celui des récompenses & des châtimens , on ne comprend pas comment des justes & des élus pourroient alors murmurer contre celui qui leur donne son royaume pour récompense , & porter envie à leurs frères , qui doivent jouir avec eux dans toute l'éternité de Dieu même. « Que dirons-nous donc ici , s'écrie saint Jean » Chrysofôme ? Croirons-nous que dans le royaume des cieux » il y ait de ces sortes de murmures & de plaintes ? Dieu nous » garde de cette pensée. Ce lieu est parfaitement exempt de toute » envie. Et si les Saints en ce monde même sont disposés à don- » ner leur propre vie pour le salut des pécheurs ; combien » plutôt se réjouiront-ils en l'autre vie de les voir comme eux » dans la jouissance des biens éternels , en regardant leur » bonheur comme le leur propre ?

Chrysof.
In Matt.
Hom. 65.

Ce grand Saint s'étend donc pour faire voir que dans ces sortes de paraboles ou de figures paraboliques , on ne doit pas s'embarraffer à chercher en toutes choses un juste rapport entre chaque circonstance de la figure & de la chose figurée ; mais se contenter de bien comprendre la fin que le Fils de Dieu s'est proposée , sans se mettre tant en peine d'expliquer le reste. Ainsi il paroît que le dessein principal de J. C. en proposant cette parabole , a été d'encourager les personnes qui se donnent tard à son service , & de tenir dans une perpétuelle humilité ceux qui s'y étant consacrés de fort bonne heure , pourroient peut-être regarder avec quelque jalousie un larron changé en un Saint à l'article de la mort ; un Paul devenu en un instant de persécuteur de l'Eglise , le plus zélé Prédicateur de l'Evangile ; un Augustin converti après une si longue résistance , & changé par la grâce de J. C. en cet admirable Docteur de l'Eglise. Si donc le Sauveur nous représente dans la parabole des ouvriers qui murmurent contre les autres , ce n'est pas qu'il veuille nous faire entendre par là qu'il puisse y avoir dans le royaume du ciel des personnes qui soient touchées de la moindre jalousie contre leurs frères : car cela est absolument impossible

dans un royaume tout d'amour & de charité ; dans un royaume où chaque Saint possède en Dieu & en tous les autres Saints , tout ce qui peut le rendre heureux ; & où aucun de ces Saints ne peut mettre de différence entre ce qui fait le bonheur des autres , & ce qui fait le sien propre ; puisqu'ils ne sont bienheureux qu'en ce qu'ils possèdent conjointement tous ensemble le bien suprême qui leur est commun à tous. Mais J. C. a voulu nous exprimer seulement ce qui arrive quelquefois en cette vie aux justes mêmes lorsqu'ils sont frappés tout d'un coup de cet excès de bonté qu'il fait paroître envers les plus grands pécheurs. Et c'est ce que nous voyons marqué dans les Actes des Apôtres , *Que les fidèles d'entre les Juifs furent dans l'étonnement de voir que la grâce du Saint-Esprit se répandoit aussi sur les Gentils.* Or ce qui cause dans la vie présente quelque sorte de surprise & de murmure secret dans les ames de quelques justes , pourra bien aussi les surprendre en quelque façon dans l'autre vie , par la vue de cette incomparable bonté de leur Dieu envers les plus grands pécheurs ; quoiqu'ils soient alors incapables d'envier dans leurs frères ce qu'ils se sentent obligés d'admirer avec une profonde humilité dans eux-mêmes. Si saint Augustin , revenu enfin de tous ses égaremens , & pénétré de l'ineffable miséricorde de son Dieu , s'écrioit en s'adressant à lui-même : *Que j'ai commencé tard à vous aimer , ô beauté ancienne de mon Dieu , & toujours nouvelle ! Que j'ai commencé tard à vous aimer !* *Serò te amavi , pulchritudo tam antiqua & tam nova ! serò te amavi !* on peut bien dire sans doute , que tous les pécheurs qui ont été justifiés après de longs égaremens , trouvent dans cette même considération de quoi s'exciter à tous momens à un amour d'autant plus ardent de cette justice & de cette vérité souveraine , qu'ils sentent plus de regret de l'avoir connue si tard , & d'avoir été privés si long-temps du bonheur qu'ils ont enfin d'aimer ce qui seul est digne d'être aimé. Et c'est sans doute ce qui contribue beaucoup à les perfectionner en peu de temps ; puisque Dieu est amour , & que plus l'amour est grand , plus il nous rend dignes de posséder Dieu : *Deus caritas est ; & qui manet in caritate , in Deo manet , & Deus in eo.*

Act. 10.
45.August.
Confes. 1.
10. c. 27.
n. 38.1. Joan.
4. 16.

Après tout ce que nous avons dit pour expliquer cette parabole des ouvriers , il est aisé de comprendre quel peut être le sens de cette parole si surprenante qu'il dit à l'un d'eux pour arrêter leur murmure : *Tolle quod tuum est , & vade :* prenez ce qui vous appartient , & vous en allez. Il semble d'abord que ce soit

une parole de réprobation. Mais on a fait voir que *le denier* que reçoivent tous ces ouvriers, marque la vie éternelle ; & ainsi il semble que cette expression ne signifie autre chose, sinon que Dieu fait connoître aux plus innocens dans ce moment où ils sont surpris de voir les plus grands pécheurs élevés en gloire plus qu'eux, à cause de la ferveur de leur pénitence, que s'il les jugeoit eux-mêmes dans toute la rigueur de sa justice, & sans user de miséricorde envers eux, il pourroit leur dire : *Tolle quod tuum est, & vade*. Qu'est l'homme en effet par lui-même sans la grâce de son Dieu, sinon un abyme de misère ? C'est ce qui fait dire à saint Bernard, lorsqu'il considère l'homme en soi : Qu'étant tout plongé dans la misère, il implore le secours de celui qui est comme un océan de bonté & de miséricorde : *Abyssus miseriae invocat abyssum misericordiae*.

ψ. 16. *Ainsi les derniers seront les premiers, & les premiers seront les derniers ; parce qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.*

Chrysoft.
in Matt.
hom. 65.

Saint Jean Chrysostôme, qui bien qu'appliqué à chercher dans l'Évangile ce qui peut servir principalement à l'édification & au salut, tâchoit néanmoins d'y trouver le sens littéral, comme le solide fondement des vérités que l'on pouvoit en tirer, nous fait remarquer ici une chose très-importante pour l'intelligence véritable de ces dernières paroles de J. C. Il dit donc que ce n'est point proprement une conclusion que le Sauveur tire de la parabole qu'il venoit de proposer ; puisque selon cette parabole tous les ouvriers sont récompensés, & que ceux aussi qu'ils figurent entrent tous dans le royaume du ciel. Mais J. C. nous veut faire entendre, selon ce grand Saint, que si l'on a été surpris de la manière dont les derniers de ces ouvriers furent égalés aux premiers ; on verra un jour avec bien plus d'étonnement, que les premiers deviendront effectivement les derniers, & les derniers les premiers. Or il pouvoit bien, comme dit le même Père, marquer par là d'une part les Juifs, qui étant par leur vocation *les premiers*, sont devenus par leur incrédulité *les derniers*, à l'égard des Gentils qui les ont enfin devancés dans le royaume de Dieu par leur prompt obéissance à l'Évangile ; & d'autre part ceux-mêmes d'entre les Chrétiens, qui ayant paru d'abord avec éclat dans l'Église, ont ensuite négligé la piété, & tourné la tête en arrière ; ou ceux au contraire qui étant sortis du dérèglement de leur vie passée, ont précédé dans la voie de la justice ceux qui avoient commencé à y marcher avant eux. Car nous voyons, ajoute ce Saint, de ces sortes de

changemens en ce qui regarde la foi & les mœurs. *Travaillons donc, comme dit saint Paul, avec crainte & avec frayeur à notre salut, en attendant J. C. prononcer cette parole qui a paru si terrible à S. Grégoire le Grand : « Qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Beaucoup en effet embrassent la foi, mais peu arrivent jusqu'au royaume du ciel. L'enceinte de notre Eglise, dit ce saint Pape, est toute remplie de Chrétiens. Mais qui peut connoître combien il y en a peu qui soient du nombre des élus ? Car quoique la voix de tous fasse retentir le nom de J. C. la vie de tous ne le représente pas: La plupart suivent Dieu des lèvres, & s'en éloignent par leurs mœurs.*

Philip. 2. 12.

Gregor. Magn. in Evang. l. 1. hom. 19. n. 5.

ψ. 17. 18. 19. Or JESUS s'en allant à Jérusalem, il prit à part ses douze disciples, & leur dit : *Nous allons à Jérusalem, & le Fils de l'homme sera livré aux Princes des Prêtres & aux Scribes, qui le condamneront à la mort, &c.*

Le Fils de Dieu avoit prédit plusieurs fois la même chose à ses disciples. Mais parce que tout ce qu'il leur dit depuis pouvoit bien leur avoir fait oublier cette importante prédiction, & que d'ailleurs l'accomplissement s'en approchoit, il la leur répète encore ici pour les préparer, dit saint Jérôme, à sa mort, & pour empêcher qu'ils ne fussent tout-à-fait scandalisés par l'ignominie de sa croix. Après donc qu'il a fait beaucoup de miracles, qu'il a donné à ses disciples des instructions sur la pauvreté, sur la virginité, sur l'humilité, il se dispose à aller mourir à Jérusalem. Mais dans le chemin, comme le porte le texte grec, il prend en particulier ses douze Apôtres, ne voulant pas divulguer parmi le peuple ce qu'il avoit à leur dire; & il leur déclare très-ouvertement, *Qu'il alloit être livré aux Princes des Prêtres, & aux Docteurs de la loi, & mis par eux entre les mains des Gentils, c'est-à-dire, de Pilate & des Romains, & condamné à la mort, &c.* Ainsi parce qu'il savoit, dit saint Chrysostôme, qu'ils oublieroient aisément ce qu'ils désiroient qu'il n'arrivât point, il les en fait souvenir sans cesse, & les y prépare de plus en plus, comme à une chose nécessaire, & qui devoit leur paroître très-affligeante. Lorsqu'il parle de sa passion & de sa mort, il a soin de se nommer *le Fils de l'homme*; & il semble qu'il veut faire souvenir par là ses Apôtres, que lui qui étoit le Fils du Dieu vivant, comme ils l'avoient reconnu eux-mêmes, n'étoit devenu par son Incarnation *le Fils de l'homme*, qu'afin de pouvoir mourir pour les hommes, & les racheter de leurs péchés. Ainsi se nommant, comme il fait présentement, *le Fils de l'homme*, avant que de leur parler de sa mort, il leur marquoit par avan-

Hier. in hunc loc.

Chrysoft. in Matt. hom. 66.

ce la raison qui le portoit & à souffrir tant d'outrages, & à mourir. Mais il ne les avertit de toutes les circonstances de sa passion & de sa mort, qu'en même temps qu'il les assure de sa résurrection. C'est pourquoi s'ils étoient troublés de cette mort de celui qu'ils regardoient comme le vrai Fils de Dieu, la prédiction même qu'il leur en faisoit, & l'assurance qu'il leur donnoit en même-temps de sa résurrection, auroit dû les rassurer; puisque ces deux choses jointes ensemble devoient former dans leur esprit une pleine conviction de la divinité de celui qui leur parloit.

Luc. 18. Mais un autre Evangéliste témoigne, qu'ils ne comprirent rien à tout ceci. Cependant ils ne pouvoient pas, dit saint Chrysostôme, ne point comprendre que le Sauveur leur disoit qu'il devoit mourir. Ce qu'ils ne pouvoient donc concevoir, étoit le mystère de cette mort & de cette résurrection qui la devoit suivre, & tous les grands avantages qui en devoient revenir aux hommes. La seule pensée de la mort d'un Dieu les surprenoit étrangement: mais ces moqueries, ces outrages, ces fouets, ce crucifiement augmentoient beaucoup leur trouble. Tant de miracles qu'ils lui avoient vu faire par la guérison des possédés & de toutes sortes de malades, & par la résurrection de plusieurs morts, leur paroissoient inalliables avec ces indignités & ces souffrances dont il leur parloit. Ils savoient bien que les morts ressusciteroient un jour; puisque c'étoit un des points de leur créance, qui les distinguoit des Sadducéens, selon l'Evangile.

Matt. 22. Mais c'étoit pour eux un mystère incompréhensible, qu'un mort se ressuscitât lui-même trois jours après être mort. Ainsi ils croyoient sans croire; & ils écoutoient sur cela ce que le Sauveur leur disoit, comme des choses où leur esprit ne pouvoit atteindre: ce qui fait dire à saint Luc, *Que cette parole étoit cachée & voilée pour eux.* Et c'est aussi très-souvent la manière dont nous entendons plusieurs vérités de l'Evangile, qui troublent la fausse paix dans laquelle nous vivons, & les idées que nos passions se sont formées sur les différens objets du siècle. Nous ne pouvons pas nous nier à nous-mêmes la vérité des maximes que le Fils de Dieu nous a prescrites pour notre propre sanctification. Nous sommes bien convaincus qu'étant Dieu, il ne peut ni nous tromper, ni être trompé, puisque l'un & l'autre seroit opposé directement à l'essence toute divine de sa vérité & de sa bonté. S'il a donc voulu naître pauvre; s'il a voulu être méprisé; s'il a choisi de mourir sur une croix, & s'il a marqué que pour être de ses disciples, il faut suivre ce che-

min de la pauvreté, des humiliations & des souffrances; nous ne pouvons contester sur ces choses la vérité de son exemple & de ses instructions, sans nier en même-temps sa divinité. Mais il est vrai cependant que c'est une parole voilée pour plusieurs, & un mystère caché au moins à leur cœur. L'exemple des enfans de Zébedée suffit seul pour le prouver.

ÿ. 20. jusqu'au 24. Alors la mère des enfans de Zébedée s'approcha de lui avec ses deux fils, & l'adora en témoignant qu'elle vouloit lui demander quelque chose. Il lui dit: Que voulez-vous? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils que voici soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, & l'autre à votre gauche. Mais JESUS leur répondit: Vous ne savez ce que vous demandez, &c.

Il paroît bien que l'exemple & les paroles de J. C. avoient fait peu d'impression sur ses disciples; puisqu'en même-temps qu'il leur parle de ses humiliations, de sa croix & de sa mort, deux d'entre eux font éclater leur ambition par une demande

qui tendoit à les élever au-dessus des autres. Ces deux enfans de Zébedée étoient Jacques & Jean, qui avoient quitté leur père dans la barque, où ils étoient avec lui, lorsque J. C. les appela. Et leur mère, dont il est parlé ici, se nommoit Salomé, selon ce qui paroît par d'autres endroits de l'Évangile. Saint Marc dit que ce furent eux qui firent cette demande à J. C. Mais saint Matthieu marque ici expressément que ce fut leur mère qui la fit. L'un & l'autre est véritable; parce que, comme l'expliquent les saints interprètes, ce furent les deux enfans qui engagèrent la mère à demander, ou pour mieux dire, qui demandèrent à J. C. par la bouche de leur mère, ce qu'ils avoient quelque honte de lui demander eux-mêmes au préjudice des autres Apôtres; au lieu que la qualité de mère sembloit la rendre un peu plus hardie, & lui donner plus de lieu de s'assurer d'obtenir pour ses enfans ce qu'ils désiroient; quoiqu'elle ne fût, dit saint Jérôme, ce qu'elle demandoit pour eux. *Postulat autem mater filiorum Zebedæi errore muliebri & pietatis affectu, nesciens quid peteret.* Ce qui fait voir en effet, dit saint Chrysostôme, que les enfans parloient au Sauveur par la bouche de leur mère; c'est qu'il s'adresse dans sa réponse non à la mère, mais aux enfans, comme on le verra ensuite.

Marc. 16.
40.
Malach.
27. 56.
Idem. 4.
22.
Marc. 10.
35.
Hieron.
in hunc
locum.
Chryf. in
Matth.
hom. 66.

Mais comment, dit saint Jérôme, cette mère de saint Jacques & de saint Jean peut-elle conclure des paroles du Fils de Dieu, qu'il devoit avoir un royaume? Il venoit de dire, Qu'il seroit livré aux Princes des Prêtres & aux Docteurs de la loi, qu'ils le condamneroient à la mort, & le mettroient entre les mains des Gen-

ils , pour être outragé , fouetté & crucifié. Et de cette prédiction qu'il fait de l'ignominie de sa croix à ses disciples effrayés , cette mère en prend sujet de lui demander pour ses enfans , qu'ils ayent part à la gloire de son triomphe. Le même Saint croit que ce qui la porta à en juger de la sorte , fut que ses enfans lui témoignèrent ce qu'il leur avoit prédit touchant sa résurrection ; & que cette mère par une impatience propre à son sexe , regarda la gloire & le royaume de J. C. comme devant suivre immédiatement cette résurrection , confondant ainsi avec le premier avènement , ce qui devoit n'arriver qu'après le second. Mais peut-être qu'on peut dire qu'il est aussi juste d'attribuer aux enfans mêmes cette ambition & cette erreur , puisque la mère ne savoit que ce que lui dirent ses enfans. Ainsi parce que

Chrysoft. ut supra. Marc. 19. 28. le Fils de Dieu leur avoit parlé auparavant de ce trône de sa gloire sur lequel il seroit assis au jour de la régénération , & qu'il leur avoit marqué en même-temps qu'ils seroient aussi assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël ; ils purent bien se figurer par le désir qu'ils conçurent de cette gloire , dont ils se formoient une idée charnelle , que le temps en approchoit : car il leur avoit déclaré que c'étoit dans Jérusalem où ils alloient actuellement , qu'il devoit mourir & ressusciter ensuite. Il est vrai que la manière dont ils concevoient ces choses , étoit embrouillée dans leur esprit , & que selon l'Évangile , ils ne pouvoient y rien comprendre. Mais c'étoit assez qu'ils entendissent parler de gloire & de royaume , pour désirer d'y avoir part de quelque manière que ce put être.

Leur mère vient donc se jeter aux pieds du Sauveur , & l'adorer , en lui témoignant qu'elle avoit quelque chose à lui demander : ce que saint Marc nous exprime en cette manière remarquable : *Nous désirons* , lui dirent-ils par la bouche de leur mère , *que vous fassiez pour nous tout ce que nous vous demandons.* Mais comme ils avoient honte eux-mêmes d'une demande qui découvroit trop la passion humaine qui les possédoit , saint Chrysostôme témoigne qu'il paroît par saint Marc , c'est-à-dire , par le texte grec de son Évangile , qu'ils s'avancèrent avec leur mère , pour parler en particulier à J. C. & n'être point entendus des autres disciples. J. C. n'ignoroit pas , selon les saints Interprètes , ce qu'ils désiroient , & ce que leur mère vouloit lui dire. Mais il le demande exprès , comme s'il ne l'eût pas su , agissant souvent comme homme , & n'exposant aux yeux des hommes que ce qu'il avoit de foible & de mortel , selon sa nature humaine. Il l'oblige donc de découvrir la plaie secrète du

cœur de ses fils , & l'ambition cachée qui la portoit elle-même à s'humilier devant lui , pour être plus en état d'obtenir la préférence qu'elle désiroit pour eux. Car ce qu'elle demandoit étoit les deux premiers trônes , ou les deux premières places de son royaume , à l'exclusion de saint Pierre, dit S. Chrysostôme. Et ils prétendoient se mettre par-là à couvert de tous les maux qu'ils avoient sujet de craindre , lorsqu'ils entendoient parler le Fils de Dieu de ses propres humiliations , de ses souffrances & de sa croix.

Le même Saint nous fait remarquer , qu'on ne doit pas être troublé en voyant une si grande imperfection dans ses Apôtres. Car , comme il dit admirablement , le mystère de la croix n'avoit pas été encore consommé , ni la grâce du Saint-Esprit répandue sur eux. Mais si on veut voir quelle a été leur vertu , il faut les considérer après la descente du Saint-Esprit ; & on les verra alors comme élevés au-dessus de toutes les passions. Car c'est même pour cette raison que l'Évangile n'a point oublié tous leurs défauts , afin qu'on connût , & qu'ils connussent mieux eux-mêmes , le changement que la grâce a produit depuis eux.

Le Fils de Dieu s'adressant à ces deux disciples & non à leur mère , leur fait voir d'abord que la pensée toute terrestre qu'ils avoient , étoit indigne de son royaume ; *qu'ils ne savoient ce qu'ils demandoient.* « Vous me parlez , leur dit-il , de dignités , & de couronnes : & moi au contraire je vous parle de combats & de souffrances. Ce n'est point ici le temps des récompenses , ni de ma gloire ; mais des périls , de la guerre & de la mort. » Ainsi il paroît véritablement qu'ils ne savoient ce qu'ils demandoient ; parce qu'ils ne connoissoient point encore , ni que le royaume de J. C. étoit tout spirituel & tout différent de ceux de la terre , ni que ce rang qu'ils y désiroient , étoit élevé au-dessus de toutes les puissances célestes , ni que le chemin pour parvenir aux premières places de son royaume , étoit opposé à celui qu'ils se figuroient , ni que le temps de la vie présente n'étoit pas celui de la gloire. Pour leur faire donc tout d'un coup comprendre qu'on ne pouvoit arriver à son royaume que par le même chemin par lequel il devoit y arriver le premier , selon la prédiction qu'il venoit d'en faire , il leur demanda , *S'ils pouvoient boire le calice qu'il boiroit lui-même.* Cette expression , qui est ordinaire aux saints Prophètes dans l'Écriture , & dont J. C. se sert encore autre part pour exprimer sa Passion , est métaphorique , & prise , autant

Chryf. ibi ut suprâ.

*Psf. 10. 7.
Psf. 74. 9.
Isai. 51.
Jerem. 25.
17.
15.*

Matth.
26. 39.

qu'on en peut juger, de l'usage des anciens festins, où celui qui tenoit le premier rang, présentoit à chacun des conviés la coupe dont il devoit boire. Et l'on voit même encore à présent dans certains pays, le premier de la maison, présenter à boire à ceux qu'il a invités, dans la coupe où il a lui-même commencé à boire. Le Fils de Dieu avoit dit dès auparavant aux Apôtres, qu'il devoit souffrir beaucoup d'humiliations & la mort même. Ainsi il appelle maintenant d'une manière figurée ces souffrances & ces outrages, *le calice qu'il devoit boire*. Et lorsqu'il demande à ces deux disciples, *S'ils pouvoient boire le calice qu'il boiroit*, c'est de même que s'il leur eût dit: Sentez-vous assez de résolution & assez de force pour être aussi bien que moi, comme rassasiés d'opprobres & de souffrances; & pouvez-vous être baptisés du baptême dont je serai baptisé? Ce qui est encore une expression figurée de l'Évangile, & des Psaumes, qui marquoit que J. C. au temps de sa Passion devoit être comme plongé dans toutes sortes d'afflictions, ainsi que dans un abyme d'eaux. Et cette même expression faisoit concevoir, dit saint Chrysostôme, que le sang du Fils de Dieu deviendroit comme une grande & vaste piscine, où tous les crimes de la terre seroient lavés & expiés.

Luc. 12.
50.
Psf. 68. 2.
15. 16.

Il est étonnant d'entendre ces deux disciples répondre sans hésiter à J. C. *Qu'ils pouvoient boire son calice*. Mais ils ne savent, comme le témoigne le même Saint, ce qu'ils disoient, ni à quoi ils s'engageoient; & ils consultoient plutôt en parlant ainsi, ce grand désir qu'ils avoient d'obtenir les premières places dans le royaume du Fils de Dieu, que leurs propres forces, ni la disposition où il falloit être de souffrir beaucoup, de s'humilier profondément, & de mourir pour mériter d'être élevé à un si haut rang. Cependant quoique ce fût une véritable présomption à ces deux disciples de se vanter de pouvoir boire le calice de J. C. dans le même temps qu'ils ne songeoient qu'à se procurer une prééminence au-dessus des autres, il ne leur en fait aucun reproche, & il ne leur prédit point non plus, comme il fit depuis, le scandale que leur causeroit l'ignominie de sa Passion. Il les encourage au contraire en les assurant qu'ils *auroient part à son calice* ainsi qu'ils s'y engageoient. Et en cela même il leur marquoit clairement qu'ils ne devoient point s'attendre à participer à sa gloire, qu'après qu'ils auroient participé à ses souffrances: comme en effet l'un d'entre eux, qui étoit saint Jacques, mourut par l'épée pour la foi de J. C. & l'autre qui étoit saint Jean, fut jeté dans l'huile bouillante,

Matth. 12.
2.
Hier. in
hunc loc.
Apocal.
1. 9.

& relégué dans l'Isle de Patmos, où sa patience, comme il le dit lui-même, fut éprouvée par beaucoup de tribulations qu'il souffrit aussi pour le nom de son divin maître.

Mais après que J. C. leur avoit prédit la gloire de leur martyre, il leur fait connoître qu'ils se trompoient grossièrement dans leur demande : *Pour ce qui est, leur dit-il, d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous le donner.* Il répond à leur demande selon leur pensée. Ils se figuroient un royaume tel que ceux des autres Princes : & ils espéroient pouvoir parvenir par quelque espèce de faveur aux premières places de ce royaume. Mais il leur fait voir que s'ils le confidéroient seulement comme un homme & comme étant leur parent selon la chair, le sang & la parenté ne pouvoient avoir aucun droit dans la distribution de ces places honorables, tels qu'ils se les figuroient : & qu'ainsi *il ne lui appartenoit point*, étant considéré de la sorte, dit saint Augustin, *de leur donner*, ni à quelqu'autre que ce fut, ce qu'ils demandoient : *Non potestate ista do. Mais cela est destiné, ajoute-t-il, pour ceux à qui mon Père l'a préparé.* Or quand il nomme son Père, il ne prétend pas se séparer avec lui quant à sa divinité, comme s'ils n'avoient pas conjointement la même puissance : *Quod autem paratum est à Patre ejus, & ab ipso Filio paratum est : quia ipse & Pater unum sunt.* Mais il vouloit seulement faire comprendre à ses Apôtres, que ce n'étoit pas à cet homme qu'ils voyoient, & qu'ils regardoient comme leur parent, qu'il appartenoit de distribuer aux justes les divers degrés de gloire & de récompense, mais à Dieu, qui de toute éternité l'avoit lui-même *prédestiné* comme homme pour être *Fils de Dieu*, selon que parle saint Paul, & qui a aussi, comme dit le même Apôtre, *prédestiné, appelé, justifié & glorifié ceux qu'il a connus dans sa prescience ; & destinés à être conformes à l'image de son Fils, en établissant dans son Eglise, premièrement des Apôtres, secondement des Prophètes, troisièmement des Docteurs, &c.* Quoique le Fils soit uni de toute éternité avec le Père & le Saint-Esprit dans leurs opérations divines, il attribue particulièrement au Père *cette prédestination & cette glorification des Saints*, comme au principe de la Trinité & à la première des trois Personnes adorables, de qui la seconde qui est le Fils est engendrée, & de laquelle procède aussi-bien que de la seconde, la troisième qui est le Saint-Esprit ; ces trois Personnes divines ne faisant ensemble qu'un Dieu unique, qui est éternel. Et c'est encore pour cette raison que parlant ailleurs des divers degrés de gloire qui sont préparés aux Saints, il dit : *Qu'il y a plusieurs demeures dans le*

August.
de Trinit.
l. 1. c. 12.
n. 15.

Rom. 1.
4.

ibid. c. 8.
v. 27. 30.

1. Cor.
12. 38.

Joan. 14.
2.

maison de son Père, qui est le ciel. Cette maison n'est-elle pas également & au Fils, & au Saint-Esprit? Oui sans doute. Mais le Sauveur en parlant ainsi, vouloit détacher l'esprit des Apôtres de la vue corporelle de sa sainte humanité, & les élever doucement à la vue intérieure de sa divinité, dont son Père étoit le principe.

ψ. 24. jusqu'au 29. *Les dix autres Apôtres ayant entendu ceci, en conçurent de l'indignation contre les deux frères. Et JESUS les ayant appelés à lui, leur dit : Vous savez que les Princes des nations les dominent ; & que ceux qui sont grands parmi eux, les traitent avec empire. Il n'en doit pas être de même parmi vous. Mais que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous autres, soit votre serviteur, &c.*

Chrysoft.
in Matt.
hom. 66.

Quoique le dessein de ces deux disciples eût été, selon saint Jean Chrysostôme, de parler en particulier à J. C. ils ne purent empêcher que les dix autres n'entendissent, soit la demande de leur mère, soit la réponse du Sauveur, & qu'ils n'en conçussent de l'indignation contre eux. Ainsi il paroît, selon la réflexion du même Saint, combien les Apôtres étoient encore imparfaits ; puisque deux d'entre eux songent à se procurer les premières places dans le royaume de J. C. qu'ils regardoient comme un royaume temporel ; & que les autres en conçoiwent de l'indignation & de l'envie contre ces deux frères. Telle est la disposition où étoient alors ceux en qui l'effusion du Saint-Esprit fit depuis paroître un tel changement, que Jean l'un de ces deux disciples de J. C. donna en toutes rencontres, selon que l'a remarqué saint Chrysostôme, la préséance à saint Pierre, & lui déféroit toujours dans la prédication & dans les miracles, ayant eu même grand soin dans son Evangile, de relever ce qui pouvoit être à la louange de cet Apôtre. C'est ce qu'il est important de ne pas perdre de vue, pour admirer davantage ces effets si admirables de la grâce du Saint-Esprit dans des hommes auparavant si imparfaits.

J. C. appelle à lui les dix Apôtres, parce que saint Jacques & saint Jean s'étoient un peu séparés des autres pour lui parler plus en secret ; & il travaille à guérir les plaies que l'ambition & la jalousie avoient faites dans leur cœur. Il leur fait voir premièrement, dit saint Chrysostôme, que c'étoit un vice de payens & d'infidèles, & une passion tyrannique de souhaiter les premiers rangs au-dessus des autres : *Vous savez, leur dit-il, que les Princes des nations les dominent ; & que ceux qui sont grands parmi eux les traitent avec empire ; c'est-à-dire, que ces Princes infidèles*

regardent avec orgueil les peuples qui leur sont soumis, & que ceux qui sont élevés en autorité parmi les Gentils, les gouvernent avec dureté & avec faste, n'envisageant que le plaisir de *la domination* dans leur conduite. Il leur représente ensuite la différence infinie qu'il y avoit entre cet esprit du siècle & du paganisme, & l'esprit d'humilité & de douceur dont devoient être animés les ministres de l'Eglise, & tous ceux généralement qui aspireroient aux premières places de son royaume. *Quiconque voudra, dit le Fils de Dieu, devenir le plus grand parmi vous, doit se rendre votre serviteur; & c'est s'engager à vous servir tous que de vouloir être le premier d'entre vous.* Ainsi il leur montre que dans le royaume de celui qui étant Dieu, s'est fait homme pour sauver les hommes, ceux-là devoient être aussi regardés comme les plus grands qui seroient à leurs propres yeux les plus petits; & que la voie pour devenir les premiers, seroit de se mettre au rang des derniers & des serviteurs.

Ce n'est pas que J. C. détruise par là l'ordre que Dieu même a établi tant dans l'Eglise que dans le siècle, où il faut qu'il y en ait qui gouvernent, & qu'il y en ait qui obéissent. Mais il prescrit seulement la disposition du cœur où doivent être tous ceux qui sont établis par sa providence pour la conduite des autres.

» C'est ce que saint Augustin nous représente admirablement,
 » lorsque parlant des Princes chrétiens, il dit : Qu'ils sont heu-
 » reux lorsqu'ils règnent avec justice; lorsqu'ils ne s'élèvent
 » point au milieu des flatteries & des profondes soumissions de
 » ceux qui les environnent; lorsque se souvenant qu'ils sont
 » hommes, ils font servir leur puissance à accroître la Religion
 » du vrai Dieu, & à rendre son saint nom vénérable parmi
 » leurs peuples, lorsqu'ils craignent & qu'ils aiment le Seigneur;
 » lorsqu'ils envisagent principalement cet autre royaume, où
 » ils ne craindront plus d'avoir plusieurs compagnons; lorsqu'ils
 » tempèrent par la douceur de la miséricorde & des bienfaits,
 » la sévérité dont ils sont souvent obligés d'user; lorsqu'ils sont
 » d'autant plus chastes, qu'ils auroient la liberté de l'être moins;
 » lorsqu'ils aiment mieux dompter leurs propres passions, que
 » subjuguier divers peuples; & lorsqu'enfin ils s'acquittent de
 » tous leurs devoirs, non pas par un mouvement de vaine
 » gloire, mais dans la vue & pour l'amour de l'éternelle béati-
 » tude. »

*Aug. de
 civ. Dei.
 l. 5. c. 24o*

Que si ce grand Saint a fait consister dans cette admirable disposition la vraie gloire & le vrai bonheur des Princes chrétiens; combien les ministres d'un Dieu anéanti jusqu'à la croix,

doivent-ils mettre encore plus toute leur grandeur & tout leur bonheur à s'abaisser & à servir ceux dont ils ont reçu la conduite! Ainsi c'est le titre dont les successeurs du premier d'entre les Apôtres se glorifient, lorsqu'ils se nomment à la tête de leurs lettres apostoliques, *les serviteurs des serviteurs de Dieu*. Et ils suivent en cela l'exemple que le Fils de Dieu leur donne lui-même ici, lorsqu'il déclare, *qu'il n'est pas venu pour être servi, mais pour servir & donner sa vie pour la rédemption de plusieurs*. Car le Fils de Dieu n'est pas venu en ce monde lorsqu'il s'est fait homme, pour être servi comme un Prince de la terre par un grand nombre d'officiers, *son royaume n'étant pas de ce monde*: mais il est venu pour servir les hommes par ses instructions, par ses guérisons miraculeuses, par ses souffrances, & par sa mort qui devoit être, comme il dit, *la rédemption de plusieurs*; ce qui, selon les Interprètes, signifie en général tous les hommes pour qui son précieux sang a été répandu, & plus particulièrement, selon saint Jérôme, ceux qui devoient en recueillir le fruit salutaire en croyant en lui: *Pro multis, id est, pro his qui credere voluerint*.

» Quand donc J. C. s'humilie & quand il meurt, ce n'est pas pour lui, c'est pour nous. Mais quand nous nous humilions nous autres, c'est pour nous-mêmes, dit saint Chrysostôme.

» Ainsi ne craignons jamais de nous déshonorer en nous abaissant. Car dans quelque abaissement que nous puissions nous réduire, nous ne pourrons arriver jamais jusqu'à celui où notre maître adorable s'est réduit lui-même pour l'amour de nous. »

Joan. 18.
36.

Jansen.
in hunc
locum.
Maldon.
ibid.
Hier. in
hunc loc.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 66.

¶. 29. 30. 31. *Lorsqu'il sortoit de Jéricho, il fut suivi d'une grande troupe de peuple. Et deux aveugles qui étoient assis le long du chemin, ayant oui dire que JESUS passoit, commencèrent à crier, en disant: Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous, &c.*

Cette histoire est racontée diversement par les trois Evangélistes qui en ont parlé; ce qui a donné lieu à quelques-uns de juger que ce pouvoit être deux histoires différentes. Saint Matthieu dit que deux aveugles étoient assis le long du chemin, lorsque J. C. sortoit avec ses disciples de la ville de Jéricho. Saint Marc dit, que JESUS étant venu à Jéricho, lorsqu'il en sortoit avec ses disciples, un aveugle nommé Bartimée, fils de Timée, étoit assis le long du chemin, demandant l'aumône. Saint Luc au contraire dit que JESUS approchoit de Jéricho, & étoit prêt d'y entrer, selon la force du texte grec, lorsqu'un aveugle se trouve assis le long du chemin par où il passoit, demandant l'aumône. Ce qui fait donc la difficulté, est que saint Matthieu parle

Marc. 10.
66.

de deux aveugles, au lieu que saint Marc & saint Luc ne parlent que d'un, & secondement, que saint Matthieu & saint Marc rapportent cet événement à la sortie de Jéricho; au lieu que saint Luc en parle comme étant arrivé avant l'entrée du Sauveur en cette ville. Ces contrariétés apparentes peuvent s'éclaircir de cette sorte. L'aveugle nommé Bartimée par saint Marc, pouvoit être fort connu en ce lieu-là, puisqu'on voit même que l'Evangeliste nomme son père aussi-bien que lui. Et c'est peut-être pour cette raison, comme dit saint Augustin, que saint Marc ne parle que d'un, quoique saint Matthieu parle de deux, parce que l'autre étoit sans doute inconnu. Ou bien cet aveugle nommé Bartimée, pût se trouver seul assis le long du chemin, lorsque J. C. passoit d'abord pour entrer dans Jéricho, comme saint Luc le rapporte; & le Sauveur eut peut-être des raisons pour ne le point écouter alors, se réservant à le guérir au sortir de cette ville avec cet autre que saint Matthieu lui a joint. Ainsi Bartimée s'étant fait conduire de l'autre côté de la ville de Jéricho, dans le chemin par où J. C. devoit passer pour aller à Jérusalem, y étoit assis avec l'autre aveugle lorsque le Sauveur y passa. C'est la manière dont les Interprètes ont cru pouvoir concilier ces contrariétés apparentes, pour ne pas faire deux histoires d'un événement où les autres circonstances sont toutes semblables.

August.
quæst.
Evangel.
l. 1. c. 18.
Idem. de
confess.
Evangel.
l. 2. c. 65.
n. 125.

Lors donc que le Fils de Dieu sortoit de la ville de Jéricho avec ses disciples, accompagné d'une grande foule de peuple, ces deux aveugles se mirent à crier : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous. On a déjà remarqué ailleurs, que lorsque les Juifs nommoient JESUS Fils de David, ils reconnoissoient publiquement qu'il étoit le CHRIST & le Messie attendu depuis si longtemps comme le libérateur de leur nation; parce qu'ils savoient par les Ecritures qu'il devoit naître de la race de David. Ainsi en lui demandant qu'il eût pitié d'eux, ils lui demandoient leur guérison comme au médecin suprême; que le Seigneur leur envoyoit pour sauver son peuple, & le rendre heureux. Cependant les peuples voulurent les faire taire en leur parlant rudement; les uns par respect pour la personne de J. C. qu'ils croyoient être importuné par de tels cris; & d'autres peut-être par un esprit de jalousie, qui les portoit, dit saint Hilaire, à trouver mauvais qu'ils appelassent JESUS Fils de David : *Acerbè à cæcis audiunt quod negabant : Dominum esse David filium*; car il y avoit ordinairement à sa suite quelques gens de la secte des Pharisiens, appliqués à l'observer malicieusement dans ses actions & dans ses paroles.

Hilar. in
Matth.
can. 20.
n. 13.

Mais ces aveugles au lieu de se taire *crioient encore plus haut* ; étant une image des vrais chrétiens , à qui le vif sentiment de leurs besoins inspire de s'élever au-dessus de tous les obstacles du siècle , du démon & de la chair , pour faire entendre les cris de leur cœur à celui qu'ils reconnoissent *le-Fils de David* ; c'est-à-dire , le fils , selon son humanité , de ce Roi doux & humble , qui avoit appris par sa propre expérience à compatir aux infirmités des autres , & qui avoit gouverné son peuple après la mort de Saül avec une si grande bonté.

Ÿ. 32. 33. 34. *Alors JESUS s'arrêta , & les ayant appelés ; il leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? Seigneur , lui dirent-ils , que nos yeux soient ouverts. JESUS étant donc ému de compassion à leur égard , leur toucha les yeux , &c.*

J. C. ne s'arrêta que lorsque le grand désir d'être guéris leur fit implorer avec des cris redoublés son secours , malgré les efforts que faisoit le peuple pour leur imposer silence. Il fit donc connoître alors qu'il n'avoit pas dédaigné auparavant de les écouter , mais qu'il avoit fait servir ce petit délai à augmenter l'ardeur de leur foi , afin qu'ils fussent plus dignes d'être exaucés. J. C. s'arrêta , dit saint Jérôme , afin qu'ils puissent venir jusqu'à lui : & il commande qu'on les appelle , afin que le peuple ne les empêche pas de s'approcher. Mais d'où vient qu'il leur demande *ce qu'ils vouloient qu'il leur fit ?* Pouvoit-il ne le pas connoître , lui qui pénètre dans le plus secret des cœurs ? Il le connoissoit assurément. Mais il ménageoit l'esprit de ses envieux : & comme on auroit pu croire que ces aveugles lui demandoient quelque aumône , ainsi qu'aux autres passans , il les obligea de lui déclarer devant tout le monde ce qu'ils désiroient de lui , afin qu'on n'en pût douter , & qu'on ne l'accusât pas de vouloir faire des miracles par un esprit d'ostentation. Après donc qu'ils lui eurent déclaré qu'ils demandoient que *leurs yeux fussent ouverts* , attestant de cette sorte la toute-puissance de cet Homme-Dieu , qu'ils invoquoient ; il fit connoître par *la compassion* qu'il leur témoigna , ce grand fond de charité qu'il avoit comme homme pour les infirmes ; & par cet *attouchement de leurs yeux* , la toute-puissance que sa sainte humanité avoit reçue par son union hypostatique avec sa divinité. Car dans le même moment *ils commencèrent à voir* ; & ce qui n'est pas moins admirable , ils se mirent à *le suivre encore plus* , dit saint Jérôme , du cœur que des pieds , *Non tam pedibus quàm virtutibus.*

August. de verb. Les saints Interprètes ont expliqué en un sens spirituel , mystique & moral , ce qui se passa alors entre J. C. & ces deux aveugles.

gles. Et en effet nous devons, comme dit admirablement saint Grégoire Pape, considérer de telle sorte les miracles de notre Sauveur, qu'en ajoutant foi à la vérité des faits qu'ils contiennent, nous les regardions en même-temps comme des figures d'autres vérités plus élevées. Ainsi cet aveugle dont parlent S. Marc & saint Luc, nous figure, selon ce saint Pape, tout le genre humain, qui ayant été chassé du paradis en la personne du premier homme, a été privé de la lumière qu'il avoit reçue de son Créateur, & est demeuré plongé dans les ténèbres du péché. Où ces deux aveugles dont il est parlé ici, nous représentent, selon l'explication de saint Augustin & de saint Jérôme, les deux peuples, celui des Gentils, & celui des Juifs, qui étoient tous deux aveugles, l'un avec la loi naturelle, & l'autre avec la loi écrite; parce qu'ils étoient l'un & l'autre sans la vraie lumière qui éclaire, comme dit saint Jean, tout homme venant dans le monde, & qui ne s'est incarné qu'afin de guérir l'aveuglement de ces deux peuples qui composent tous les hommes. Ce passage de J. C. qui de Jéricho s'en va à Jérusalem, nous représente, selon saint Augustin, ce qu'il a fait dans tout le temps de l'économie de son Incarnation, c'est-à-dire, depuis qu'il fut entré dans ce monde figuré par Jéricho, où tout étoit plein de voleurs, comme parle saint Jérôme, jusqu'à ce qu'il fut retourné au ciel, figuré par la ville de Jérusalem. Ces peuples crioient autrefois, ainsi que ces deux aveugles, *Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous*; parce que tous les Patriarches avant la loi & tous les justes & les Prophètes depuis la loi, soupiroient après ce divin libérateur. Celui-là, dit saint Augustin, crie à J. C. qui méprise & le monde & ses plaisirs, qui ne se contente pas de dire de la langue, *Seigneur, Seigneur*; mais dont la vie pleine de saints exercices est comme un cri continuel qui s'élève jusqu'à ses oreilles, & qui lui fait une sainte violence. La foule du peuple s'oppose à ses cris, parce que ceux qui aiment le siècle, traitent de fous ceux qui vivent de la sorte, & qui cherchent, en secouant le joug du monde, d'être guéris par J. C. Et l'on verra jusqu'à la fin des siècles les chrétiens lâches & méchans s'opposer à la sainte ardeur des bons chrétiens, qui s'efforcent d'accomplir les commandemens de Dieu, contenus dans l'Évangile: *Bonos Christianos, verè studiosos, volentes facere præcepta Dei, quæ in Evangelio scripta sunt, Christiani mali & tepidi prohibent.* Mais ceux qui aiment davantage la lumière que J. C. leur doit rendre, qu'ils ne craignent tous les bruits de ces insensés qui s'opposent à leur guérison, auront le bonheur de voir J. C.

Domin. serm. 18. nov. edit. 88. c. 11. n. 10. &c. Hier. in hunc loc. Gregor. Magn. in Evang. l. 1. hom. 1. n. 1. Hilarius. in Matt. can. 10. n. 13.

Joan. 1. 9.

Aug. ib. c. 12. &c. n. 11. & seq.

Augst. ib. c. 14. n. 13.

*cap. 15.
v. 11.*
s'arrêter enfin & les guérir. Comment donc nos yeux seront-ils guéris? » De même, dit saint Augustin, que la foi nous fait sentir que J. C. passe, lorsque nous nous souvenons de ce qu'il a fait sur la terre depuis son Incarnation; la foi nous le doit aussi faire concevoir comme étant fixe dans son éternité immuable: & c'est par la foi de la divinité de J. C. que les yeux de notre cœur recouvrent la lumière qu'ils avoient perdue: » *Quomodo per fidem sentimus Christum transeuntem temporali dispensatione, sic intelligamus Christum stantem incommutabili aternitate. Ibi enim sanatur oculus, quando intelligitur Christi divinitas.* »

*Gregor.
Magn.
de Juprd.
v. 5.*

Saint Grégoire dit encore en un autre sens très-véritable; qu'un cri plein d'ardeur & qu'une prière persévérante est un moyen efficace pour faire arrêter J. C. dans notre cœur, & empêcher qu'il ne passe: *Cum in oratione nostra vehementer insistimus, transeuntem Jesum menti figimus.* Mais il ajoute néanmoins, dans le même sens de saint Augustin, que le Sauveur écoute ces aveugles lorsqu'il passoit, & qu'il leur rendit la vue lorsqu'il s'arrêta; parce que c'est proprement dans sa sainte humanité qu'il se laisse toucher de compassion à la voix de notre misère; mais que c'est par la puissance de sa divinité qu'il répand en nous la lumière de sa grâce: *Cæcum clamantem Dominus transiens audit, stans illuminat, quia per humanitatem suam vocibus nostræ cæcitatæ compatiendo misertus est, sed lumen nobis gratiæ per divinitatis potentiam infudit.*



CHAPITRE XXI.

Entrée de J. C. dans Jérusalem. Vendeurs chassés du Temple. Figuier séché. Autorité de J. C. Parabole des deux fils, des vigneronns homicides, & de la pierre angulaire.

*Marc. 12.
1.
Luc. 19
29.
† Bénédiction
des Palmes.*

1. † **L**orsqu'ils approchèrent de Jérusalem, étant arrivés à Bethphagé, près de la montagne des Oliviers, JESUS envoya deux de ses disciples,

2. & leur dit: Allez à ce village qui est devant vous, & vous y trouverez en arrivant une ânesse liée, & son ânon auprès d'elle; déliez-la, & me l'amenez:

1. **E**T cum appropin-
quassent Jerosoly-
mis, & venissent Bethpha-
ge ad montem Oliveti,
tunc Jesus misit duos disci-
pulos,

2. dicens eis: Ite in cas-
tellum quod contra vos est,
& statim invenietis asinam
alligatam, & pullum cum
ea; solvite, & adducite
mihi:

3. & si quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet; & confestim dimittet eos.

4. Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per Prophetam dicentem:

5. Dicitur filiæ Sion: Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam, & pullum filium subjugalis.

6. Euntes autem discipuli fecerunt sicut præcepit illis Jesus.

7. Et adduxerunt asinam & pullum, & imposuerunt super eos vestimenta sua, & eum desuper sedere fecerunt.

8. Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via: alii autem cædebant ramos de arboribus, & sternebant in via:

9. Turbæ autem, quæ præcedebant, & quæ sequebantur, clamabant, dicentes: Hosanna filio David: benedictus qui venit in nomine Domini: Hosanna in altissimis.

10. Et cum intrasset Ierosolymam, commota est universa civitas, dicens: Quis est hic?

11. Populi autem dicebant: Hic est Jesus Propheta à Nazareth Galilææ.

12. Et intravit Jesus in templum Dei, & ejiciebat

3. si quelqu'un vous dit quelque chose, dites-lui que le Seigneur en a besoin, & aussitôt il les laissera emmener.

4. Or tout ceci s'est fait, afin que cette parole du Prophète fût accomplie:

5. Dites à la fille de Sion: Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse, & sur l'ânon de celle qui est sous le joug. Isai. 62: 11. Zach. 9: 9. Joan. 12: 35.

6. Les disciples s'en allèrent donc, & firent ce que JESUS leur avoit commandé.

7. Et ayant amené l'ânesse & l'ânon, ils les couvrirent de leurs vêtements, & le firent monter dessus.

8. Une grande multitude de peuple étendit aussi ses vêtements le long du chemin; les autres coupoient des branches d'arbres, & les jetoient par où il passoit;

9. & tous ensemble, tant ceux qui alloient devant lui, que ceux qui le faisoient, crioient: Hosanna, salut & gloire au Fils de David: béni soit celui qui vient au nom du Seigneur: Hosanna, salut & gloire lui soit au plus haut des cieus. Pf. 117: 26. Matt. 11: 10. Luc. 19: 38.

10. † Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville en fut émue; & chacun demandoit: qui est celui-ci? † I. Mardi de Carême.

11. Mais ces peuples qui l'accompagnoient, disoient: C'est JESUS le Prophète, qui est de Nazareth en Galilée.

12. JESUS étant entré dans le temple de Dieu, chassa tous ceux Luc. 19: 45. Joan. 2: 14.

308 NOUVEAU TESTAMENT.

qui vendoient & qui achetoient dans le temple : il renversa les tables des changeurs, & les bancs de ceux qui y vendoient des colombes ;

Isai. 56. 13. & leur dit ; il est écrit : Ma maison sera appelée la maison de la prière ; & vous autres vous en avez fait une caverne de voleurs.

Jerem. 7.
21.
Luc. 19.
46.

14. Alors des aveugles & des boiteux vinrent à lui dans le temple, & il les guérit.

15. Mais les Princes des Prêtres & les Scribes voyant les merveilles qu'il avoit faites, & les enfans qui crioient dans le temple, & qui disoient : Hosanna, *salut & gloire* au Fils de David, en conçurent de l'indignation ;

Pf. 8. 3. 16. & lui dirent : Entendez-vous bien ce qu'ils disent ? Oui, leur dit JESUS. Mais n'avez-vous jamais lu *cette parole* : Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfans, & de ceux qui sont à la mamelle ?

17. Et les ayant laissés là, il sortit de la ville, & s'en alla à Béthanie, où il demeura pendant la nuit ¶.

18. Le matin, lorsqu'il revenoit à la ville, il eut faim ;

Marc. 11. 19. & voyant un figuier sur le chemin, il s'en approcha ; mais n'y ayant trouvé que des feuilles, il lui dit : Qu'à jamais il ne naisse de toi aucun fruit. Et au même moment le figuier sécha.

Marc. 11. 20. Ce que les disciples ayant vu, ils furent saisis d'étonnement, & se

omnes vendentes & ementes in templo ; & mesas numulariorum, & cathedras vendentium columbas evertit ;

13. & dicit eis : Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem fecistis illam speluncam latronum.

14. Et accesserunt ad eum cæci & claudi in templo, & sanavit eos.

15. Videntes autem Principes Sacerdotum & Scribæ, mirabilia quæ fecit, & pueros clamantes in templo, & dicentes : Hosanna filio David, indignati sunt,

16. & dixerunt ei : Audis quid isti dicunt ? Jesus autem dixit eis : Utique. Nunquam legistis : Quia ex ore infantium & lactentium perfecisti laudem ?

17. Et relictis illis, abiit foras extra civitates in Bethaniam, ibique mansit.

18. Manè autem revertens in civitatem, esuriit ;

19. & videns fici arborem unam secus viam, venit ad eam ; & nihil invenit in ea nisi folia tantùm, & ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in sempiternum. Et arefacta est continuò ficulnea.

20. Et videntes discipuli, mirati sunt, dicentes : Quo-

modo continuè aruit ?

dirent l'un à l'autre : Comment ce figuier s'est-il séché en un instant ?

21. Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem, & non hæsitaveritis, non solum de ficulnea facietis ; sed & si monti huic dixeritis, Tolle, & jacta te in mare, fiet ;

21. Alors JESUS leur dit : Je vous dis en vérité, que si vous avez de la foi, & si vous n'hésitez point dans votre cœur, non-seulement vous ferez ce que vous venez de voir en ce figuier ; mais quand même vous diriez à cette montagne, Ote-toi de là, & te jette dans la mer, cela se fera ;

22. & omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis.

22. & quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière avec foi, vous l'obtiendrez.

23. Et cùm venisset in templum, accesserunt ad eum, docentem Principes Sacerdotum & Seniores populi, dicentes : In qua potestate hæc facis, & quis tibi dedit hanc potestatem ?

23. Etant arrivé dans le temple, les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif, le vinrent trouver comme il enseignoit, & lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses, & qui vous a donné ce pouvoir ?

24. Respondens Jesus dixit eis : Interrogabo vos, & ego unum sermonem : quem si dixeritis mihi, & ego vobis dicam in qua potestate hæc facio.

24. JESUS leur répondit : J'ai aussi une demande à vous faire ; & si vous m'y répondez, je vous dirai par quelle autorité je fais ceci.

25. Baptismus Joannis unde erat ? è cœlo, an ex hominibus ? At illi cogitabant inter se, dicentes :

25. D'où étoit le Baptême de Jean ? du ciel ou des hommes ? Mais eux raisoïnoient ainsi en eux-mêmes :

26. Si dixerimus, è cœlo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis illi ? Si autem dixerimus, ex hominibus, timemus turbam ; omnes enim habebant Joannem sicut Prophetam.

26. Si nous répondons qu'il étoit du ciel, il nous dira, Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ? Et si nous répondons qu'il étoit des hommes, nous avons à craindre le peuple ; car Jean passoit pour un Prophète dans l'estime de tout le monde.

27. Et respondentes Jesu, dixerunt : Nescimus. Ait illis & ipse : Nec ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

27. Ils répondirent donc à JESUS : Nous ne savons. Et il leur répondit aussi : Je ne vous dirai point non plus par quelle autorité je fais ceci.

28. Mais que vous semble de ce que je m'en vais vous dire ? Un homme avoit deux fils , & s'adressant au premier , il lui dit : Mon fils , allez-vous-en aujourd'hui travailler à ma vigne.

29. Son fils lui répondit : Je ne veux pas y aller ; mais après étant touché de repentir , il y alla.

30. Il vint ensuite trouver l'autre , & lui fit le même commandement ; mais quoiqu'il lui répondit , J'y vais , Seigneur , il n'y alla point.

31. Lequel des deux a fait la volonté de son père ? Le premier , lui dirent-ils. Et JESUS ajouta : Je vous dis en vérité que les Publicains , & les femmes prostituées vous * devanceront dans le royaume de Dieu.

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice , & vous ne l'avez point cru : les Publicains au contraire , & les femmes prostituées l'ont cru : & vous , après même avoir vu leur exemple , vous n'avez point été touchés de repentir ni portés à le croire.

33. Ecoutez une autre parabole : † Il y avoit un père de famille , qui ayant planté une vigne , l'enferma d'une haie ; & creusant dans la terre , il y fit un pressoir , & y bâtit une tour : puis l'ayant louée à des vigneron , il s'en alla en un pays éloigné.

34. Or le temps des fruits étant proche , il envoya ses serviteurs aux vigneron pour recueillir le fruit de sa vigne.

35. Mais les vigneron s'étant saisis de ses serviteurs , battirent

28. Quid autem vobis videtur ? Homo quidam habebat duos filios , & accedens ad primum , dixit : Fili , vade hodie , operare in vinea mea.

29. Ille autem respondens , ait : Nolo. Postea autem poenitentia motus , abiit.

30. Accedens autem ad alterum , dixit similiter. At ille respondens ait : Eo , Domine , & non ivit.

31. Quis ex duobus fecit voluntatem patris ? Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus : Amen dico vobis , quia Publicani & meretrices præcedent vos in regnum Dei.

32. Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ , & non credidistis ei : Publicani autem & meretrices crediderunt ei ; vos autem videntes nec poenitentiam habuistis postea , ut crederetis ei.

33. Aliam parabolam audite : Homo erat paterfamilias , qui plantavit vineam , & sepem circumdedit ei , & fodit in ea torcular , & ædificavit turrim , & locavit eam agricolis , & peregrè profectus est.

34. Cùm autem tempus fructuum appropinquasset , misit servos suos ad agricolas , ut acciperent fructus ejus.

35. Et agricolæ , apprehensis servis ejus , alium ce-

Marc. 12.

Luc. 20.

9.

Isai. 5. 1.

Jerem. 2.

21.

† III.

Vendredi

de Carême.

* 31. gr. montrent le chemin au royaume de Dieu.

Et dixerunt, alium occiderunt, alium verò lapidaverunt.

36. Iterùm misit alios servos plures prioribus, & fecerunt illis similiter.

37. Novissimè autem misit ad eos filium suum, dicens: Verebuntur filium meum.

38. Agricolaè autem videntes filium, dixerunt intra se: Hic est heres, venite, occidamuseum, & habebimus hereditatem ejus.

39. Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, & occiderunt.

40. Cùm ergo venerit Dominus vineæ, quid faciet agricolis illis?

41. Aiunt illi: Malos malè perdet, & vineam suam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis.

42. Dicit illis Jesus: Nunquam legistis in Scripturis: Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli? A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.

43. Idè dico vobis quia auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur genti facienti fructus ejus.

44. Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur: super quem verò ceciderit, conteret eum.

l'un, tuèrent l'autre, & en lapidèrent un autre.

36. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, & ils les traitèrent de même.

37. Enfin il leur envoya son propre fils, disant *en lui-même*: Ils auront quelque respect pour mon fils.

38. Mais les vigneron voyant le fils, dirent entre eux: Voici l'héritier, venez, tuons-le, & nous serons maîtres de son héritage. *Infrà 26. 4. 27. 1. Joan. 11. 53.*

39. Ainsi s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, & le tuèrent.

40. Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vigneron?

41. Ils lui répondirent: il sera périr misérablement ces méchants, & il louera sa vigne à d'autres vigneron, qui lui en rendront les fruits en leur saison.

42. JESUS ajouta: N'avez-vous jamais lu *cette parole* dans les Ecritures: La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissoient, est devenue la * principale pierre de l'angle? C'est le Seigneur qui l'a fait, & nos yeux le voient avec admiration. *Pf. 117. 22. Act. 4. 11. Rom. 9. 33. 1. Petr. 2. 7.*

43. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, & qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits.

44. Celui qui se laissera tomber sur cette pierre, s'y brisera: & elle écrasera celui sur qui elle tombera.

45. Les Princes des Prêtres & les Pharisiens ayant entendu ces paraboles de JESUS, connurent que c'étoit d'eux qu'il parloit.

46. Et voulant se saisir de lui, ils appréhendèrent le peuple; parce qu'ils le regardoient comme un Prophète ¶.

45. Et cum audissent Principes Sacerdotum & Pharisæi parabolas ejus, cognoverunt quod de ipsis diceret.

46. Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas: quoniam sicut Prophetam eum habebant.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 6. **L**ORSQU'ILS approchèrent de Jérusalem, étant arrivés à Bethphagé près de la montagne des Oliviers, JESUS envoya deux de ses disciples, & leur dit: Allez à ce village qui est devant vous, & vous y trouverez en arrivant une ânesse liée & son ânon auprès d'elle; déliez-la, & me l'amenez, &c.

Hier. in
hunc loc.
Tirin. in
hunc loc.
Wanfen.
ibid.
Eum. Sa.
ibid.

Marc. 11.
2.

Bethphagé étoit un village sacerdotal, c'est-à-dire, qui appartenoit aux Prêtres, & où ils mettoient peut-être les agneaux & les autres bêtes que l'on devoit immoler. Il étoit peu éloigné de Jérusalem, & situé au pied de la montagne des Oliviers, nommée ainsi à cause de ces arbres qui y étoient en grand nombre. Il paroît par un autre Evangéliste, que J. C. s'étoit arrêté & avoit soupé à Béthanie le jour de devant, en la maison de Marthe, de Marie & de Lazare. Et ainsi quand il est dit dans saint Marc, qu'il envoya deux de ses disciples, lorsqu'il approchoit de Jérusalem & de Béthanie; & dans saint Luc, qu'il les envoya lorsqu'il étoit proche de Bethphagé & de Béthanie; il paroît que ces saints Evangélistes, quoique différens entre eux quant à la manière de s'exprimer, ont voulu dire la même chose; c'est-à-dire, que J. C. qui avoit soupé & couché à Béthanie, distant d'une demi lieue ou environ de Jérusalem, en partit pour y aller: & lorsqu'il n'étoit pas encore éloigné de Béthanie où il venoit de coucher, ni de Bethphagé par où il devoit passer pour aller à Jérusalem, il envoya deux de ses disciples, que quelques-uns ont cru être saint Pierre & saint Jean, quoique cela soit incertain, & il leur dit: Allez à ce village ou à ce château qui est devant vous, ce que quelques Interprètes ont entendu de Bethphagé même, & vous trouverez en y arrivant une ânesse liée, & son ânon auprès d'elle; déliez-la & me l'amenez.

Chryf. in
Matth.
hom. 67.

Saint Jean Chrysofôme expliquant cet événement de l'Év

Evangile, nous fait remarquer que le Fils de Dieu avoit différé jusqu'alors à paroître avec éclat dans Jérusalem, pour nous apprendre que le temps de cette vie est un temps d'abaissement. Car il eût pu faire, dit ce Saint, dès le commencement de sa prédication ce qu'il ne fait qu'à la fin. Mais l'humilité avec laquelle il a caché si long-temps ce qu'il étoit, nous est beaucoup plus utile pour nous porter à avoir aussi pour but de nous cacher autant qu'il nous est possible. Il ne pense donc à faire dans Jérusalem une espèce d'entrée triomphante, que lorsqu'il approche de sa passion & de sa mort; & il se contente de faire connoître par ce grand pouvoir qu'il a sur l'esprit des peuples, lorsqu'il les fait venir en chantant des cantiques de triomphe au-devant de lui, que s'il mouroit dans la suite, ce seroit par un effet tout libre de sa volonté & de son amour pour les hommes. Car il agit & en Dieu & en Maître souverain, lorsqu'il dit à ses disciples qu'ils trouveroient une ânesse liée & un ânon en un lieu qu'il leur désigne; & encore plus lorsqu'il les assure que personne n'empêchera qu'ils ne lui amènent ces deux bêtes, dans l'instant qu'ils déclareront que *c'est le Seigneur qui en a besoin.*

Qui a pu persuader à ceux qui étoient les maîtres temporels de ces animaux, de ne faire aucune résistance aux disciples de J. C. lorsqu'ils les emmenent, si ce n'est celui-là même qui les envoyoit querir? Car étant véritablement *le maître* de tout ce qui est dans la nature, il tourne & fléchit le cœur des hommes quand il lui plaît, selon cette parole si célèbre d'un Payen même :

ponuntque ferocia Pani

Corda, volente Deo.

*Virgil.
Æneida*

Mais cette facilité avec laquelle ces personnes se soumettent tout d'un coup à ce qu'on leur dit, est la honte de ces Juifs superbes & envieux, qui s'opposoient tous les jours avec une opiniâtreté inflexible au bien que le Fils de Dieu faisoit parmi eux. Que si des personnes peut-être inconnues, comme dit saint Chrysostôme, obéissent au moindre mot que J. C. leur fait dire, dans quelle disposition doivent être ses propres disciples? Et pourront-ils après cet exemple, refuser de lui donner ce qu'il leur demandera, quand ce seroit leur vie même?

La prophétie que le saint Evangéliste rapporte pour autoriser ce que le Sauveur alloit faire, tend à prouver principalement au peuple Juif, que le temps étoit arrivé de voir en la personne de J. C. l'accomplissement de ce qu'on lui avoit prédit touchant le Messie. C'étoit un Roi qui devoit venir à lui, non comme les

autres Rois de la terre , qui étonnent leurs sujers tant par leur fierté , que par le riche équipage & la puissance redoutable qui les accompagne , mais avec une humble douceur. *Dites à la fille de Sion* , s'écrie le Prophète , c'est-à-dire , *annoncez à la ville de Jérusalem* , nommée ainsi à cause de la montagne de Sion , cette heureuse & importante nouvelle : *Voici ton Roi* , celui qui est ton vrai Prince , que le Seigneur t'a promis depuis tant de siècles , & que tu attends avec impatience comme ton puissant libérateur. *Il vient à toi en qualité de juste & de Sauveur* , selon qu'il est exprimé dans le Prophète , c'est-à-dire , il vient comme un Roi très-juste pour te gouverner , & comme un Roi tout-puissant pour te sauver. Il vient dans un équipage qui te fera bien connoître combien il est *doux & humble* ; puisque ce n'est point , selon l'expression des saints Pères , sur un riche char , ni sur des chevaux magnifiquement couverts , mais sur une ânesse & sur un ânon qu'il est monté. Car c'est ainsi qu'il a voulu , en accomplissant exactement & à la lettre cette ancienne prophétie , confondre l'orgueil des hommes , par l'exemple d'une profonde humilité au milieu même de son triomphe. De même , dit saint Chrysofôme , qu'en venant au monde il n'a point choisi une maison magnifique , mais une étable ; ni une mère qui fût riche , mais la femme d'un charpentier ; ni des disciples savans & nobles , mais de pauvres gens inconnus au monde & sans science : aussi quand il veut entrer dans Jérusalem comme son Roi , il ne choisit pour sa monture qu'une ânesse & un ânon. Qu'on demande aux Juifs , ajoute le même Saint , quel autre Roi que JESUS est jamais entré dans Jérusalem en cet équipage depuis la prédiction du Prophète ; & qu'ils connoissent par là l'accomplissement de cette importante prophétie en la personne de JESUS-CHRIST.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 67.
Bernard.
Dominic.
Palmar.
serm. 13.
n. 2.

ψ. 6. jusqu'au 10. *Les disciples s'en allèrent donc , & firent ce que JESUS leur avoit commandé. Et ayant amené l'ânesse & l'ânon , ils les couvrirent de leurs vêtemens , & le firent monter dessus. Une grande multitude de peuple étendit aussi ses vêtemens le long du chemin , &c.*

Les disciples de JESUS - CHRIST comprirent peut-être par eux-mêmes le dessein de leur divin maître , ou il le leur témoigna en leur inspirant en même-temps de faire ce qui est marqué ici. Ils mettent donc leurs manteaux sur ces deux bêtes , comme pour lui faire honneur , & pour empêcher aussi qu'il ne fût assis si durement. Ensuite *ils le font monter dessus* , dit le saint Evangéliste ; ce qui ne doit pas s'entendre comme s'il avoit monté en même-temps sur l'ânesse & sur l'ânon ; ce que l'on doit regarder

regarder avec saint Jérôme, comme impossible, & même comme indécemment. Mais ou il monta sur l'un des deux, & plutôt sur l'ânon que sur l'ânesse, selon que l'a cru le même Saint, & que les autres Evangélistes semblent le dire, puisqu'ils ne parlent que de l'ânon seul ou il monta successivement sur l'ânesse & sur l'ânon, comme on ne peut autrement entendre le texte de saint Matthieu; puisqu'il est marqué dans la Vulgate, & encore plus expressément dans le grec, qu'il monta sur tous les deux.

Aussi les Pères témoignent que l'ânesse qui avoit été déjà sous le joug, figuroit la Synagogue des Juifs, qui vivoient depuis long-temps sous le joug pénible de la loi ancienne; & que l'ânon au contraire figuroit le peuple des Gentils, qui avoit vécu jusqu'alors comme un animal sans joug, qu'on n'a point encore dompté. JESUS-CHRIST envoya donc deux de ses disciples; l'un, dit saint Jérôme, pour ceux de la circoncision; c'est-à-dire, pour les Juifs; & l'autre pour les nations: & il s'assit sur l'un & sur l'autre des deux animaux, pour marquer que ceux qui devoient lui être soumis, comme au divin législateur de la nouvelle alliance, seroient pris, & d'entre les Juifs & d'entre les nations, & qu'il les conduiroit tous, comme dit saint Augustin, dans la cité sainte & dans la ville de paix, figurée par Jérusalem, en les remplissant de sa douceur, & leur enseignant la vérité de ses voies. Cet ânon & cet ânesse étoient nus, & marquoient la nudité où étoient ces peuples avant la venue de J. C. Mais les vêtements que les Apôtres mettent dessus eux, figuroient ou les divines instructions qu'ils leur donnèrent, ou la sainteté des vertus par lesquelles ils les formèrent dans la piété. Ainsi quoique les Gentils ou les Philosophes pussent être revêtus extérieurement de vertus payennes, & que les Juifs se tinssent comme à couvert sous les ombres de la loi & de tant de cérémonies Judaïques qu'ils regardoient comme l'ornement de leur nation, ils étoient tous néanmoins très-nus devant Dieu. Et si les Apôtres que le Fils de Dieu leur envoya, n'eussent travaillé à les revêtir de la justice & de toutes les vertus évangéliques, ils n'auroient point mérité de le porter au-dedans d'eux comme leur guide & leur conducteur.

Le bruit s'étant répandu dans Jérusalem, que JESUS avoit couché à Béthanie, une grande multitude de Juifs y étoient venus, non-seulement à cause de lui, mais encore pour voir Lazare qu'il avoit ressuscité en ce même lieu. Ainsi J. C. se trouvoit alors accompagné de beaucoup de monde. Et lorsqu'on fut dans Jérusalem qu'il y venoit, les peuples que la proximité de la

grande fête de Pâque y avoit attirés de toutes parts, sortirent en foule au-devant de lui avec des branches de palmes en leurs mains. Quant à ceux qui l'accompagnoient, l'ayant vu monté sur l'âne, les uns étendirent leurs manteaux le long du chemin par où il devoit passer, & les autres le couvroient de branches qu'ils avoient coupées aux arbres, en usant ainsi pour lui faire honneur, comme à celui qui ressuscitoit les morts, qui guérissoit tous leurs malades, & qu'ils avoient lieu de regarder comme le

1. Mach.
13i 15.
2. Mach.
10. 7.

Prophète promis & attendu depuis si long-temps. On peut remarquer en quelques endroits de l'Écriture, que c'étoit une coutume parmi les Juifs, qu'aux jours d'une grande réjouissance ils portoient des branches vertes, & surtout des branches de palmier dans leurs mains. Mais on ne pouvoit témoigner un plus grand respect, que de couvrir & d'habits & de branches, le chemin même par où celui à qui on vouloit rendre honneur devoit passer. Il paroît donc que cet appareil extérieur d'une espèce de triomphe, n'étoit que l'effet du mouvement intérieur de vénération & de respect que Dieu excita au fond du cœur de ces peuples. Car un homme vêtu pauvrement, monté sur un âne, & accompagné de disciples pauvres comme lui, n'étoit pas sans doute un objet capable de remuer une si grande quantité de peuples, & de les faire sortir d'une ville capitale, comme en triomphe au-devant de lui; surtout si l'on considère la grande animosité des Pharisiens, & le grand crédit qui les rendoit redoutables. Il falloit donc que le Dieu de gloire, qui étoit caché sous ces apparences de bassesse & de pauvreté, remuât secrètement leurs cœurs; il falloit qu'il les attirât intérieurement à lui, pour faire connoître par cet exemple passager de sa divine puissance, ce qu'il devoit faire un jour pour attirer, comme il dit lui-même ailleurs, tout à soi, lorsqu'on l'auroit élevé de terre sur la croix:

Bernard.
Dominic.
Palmar.
serm. 3.
n. 1.

Joan. 12.
32.

Et ego si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad meipsum.

Mais rien ne fit éclater davantage la profonde vénération de ces peuples pour la personne du Sauveur, que les acclamations par lesquelles ils attestoient d'une voix commune, que celui à qui ils rendoient ces honneurs, étoit le vrai Roi des Juifs: *Hosanna*, crioient-ils; c'est-à-dire, le salut & gloire au fils de David: *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur: Béni soit le règne de notre père David: Béni soit le Roi d'Israël qui vient au nom du Seigneur: Hosanna*, salut & gloire lui soit au plus haut des cieux. *Paix soit dans le ciel, & gloire dans les lieux très-hauts au Seigneur, qui nous envoie un tel Roi pour nous combler de bonheur. Tels étoient, selon les quatre Évangélistes, les cris & les cantiques*

de joie que tous les peuples, tant ceux qui marchaient devant, que les autres qui suivoient, faisoient retentir à la louange de J. C. cantiques qui ressembloient à ceux que les Anges avoient fait entendre dès le temps de sa naissance. Ils faisoient voir clairement que Dieu qui parloit par la bouche de ces peuples, leur avoit mis dans le cœur que c'étoit là véritablement ce fils promis à David, qui devoit régner sur Israël, & dont le Seigneur devoit affermir le trône & le royaume pour toujours : *David filium nuncupant, in quo agnoscerent regni æterni hereditatem*, dit saint Hilaire. Ce n'étoit pas, comme le remarque saint Chrysostôme, qu'il aimât la pompe, lorsqu'il se faisoit rendre ces honneurs par le peuple Juif ; puisqu'en venant dans le monde il avoit donné de si grands exemples de son amour pour l'humilité & la pauvreté. Mais c'est qu'en accomplissant les prophéties, il donnoit lieu à ses disciples par cette espèce de triomphe temporel, qu'il se procura quand il voulut malgré les Pharisiens, les Prêtres & les Docteurs de la Loi, de reconnoître dans la suite sa toute-puissance au milieu même des plus grandes humiliations qui accompagnoient sa mort. Que si l'on veut se garder d'une vaine complaisance dans tous les applaudissemens des peuples, il suffit de considérer avec saint Hilaire, la légèreté & l'inconstance étonnante de ceux qui chantent présentement *Hosanna*, salut & gloire au Sauveur, & qui doivent bientôt après crier contre lui : Qu'on le crucifie ; qu'on le crucifie : *Crucifigendum quomodo turba collaudat, aut quomodo odium meruit ex favore ?* Que ce furent, dit saint Bernard, des cris différens l'un de l'autre : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; & cet autre : Otez, ôtez, crucifiez-le !* Que c'étoient deux choses bien contraires, de reconnoître J. C. pour Roi d'Israël, & de dire ensuite : *Nous n'avons point d'autre Roi que César !* Que des rameaux verts & des palmes portées en triomphe au-devant de lui, étoient dissemblables à une croix dont on l'accable, & des épines dont on ose percer sa tête ! Et qu'il y a enfin d'opposition entre se dépouiller de ses vêtemens pour les jeter sous ses pieds, & le dépouiller lui-même de ses habits de la manière la plus indigne. Telle est le fond qu'on peut faire sur l'estime & sur tous les vains applaudissemens du siècle.

Luc. 20.
14.

2. Reg. 7.

12. 13.

Pf. 131.

11.

Hilar. in

Matth.

can. 11.

Chrysof.

in Matth.

hom. 67.

Bernard.

Dominic.

Palmar.

serm. 24

n. 4.

Hieron.

in hunc

locum.

Saint Jérôme dit que ces troupes qui marchaient devant J. C. & ces autres qui le suivoient, étoient la figure de deux peuples ; de ceux qui eurent la foi en J. C. avant l'Évangile, & de ceux qui crurent en lui après que cet Évangile eut été prêché ; s'accordant tout d'une voix à le reconnoître pour le vrai JESUS, & à le louer

comme le Sauveur de l'univers. C'étoient, comme il dit encore, ces ouvriers figurés par la parabole précédente, qui étant venus travailler à différentes heures dans la vigne du Seigneur, ont tous reçu une même récompense de leur foi, qui est

Bern. ib. ut supra. n. 5. Dieu même. Ceux qui vont devant peuvent signifier aussi en un sens moral, selon la pensée d'un autre Saint, ceux qui travaillent à préparer le chemin à J. C. dans le cœur des peuples, qui les gouvernent, & qui conduisent leurs pas dans le chemin de

Luc. 7. 79. la paix, comme parle l'Évangile. Ceux qui suivent peuvent marquer ceux qui sentant leur incapacité à se conduire eux-mêmes, suivent avec piété ceux qui les précèdent, & s'attachent humblement à leurs traces. Chacun d'eux rend gloire au Sauveur en sa manière, l'un par l'ardeur de la charité qu'il fait paroître dans la conduite de ses frères; & l'autre par son humble docilité à être conduit par ceux qui sont au-dessus de lui.

ψ. 10. jusqu'au 14. Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville en fut émue; & chacun demandoit: Qui est celui-ci? Mais ces peuples qui l'accompagnoient, disoient: C'est JESUS le Prophète, qui est de Nazareth en Galilée. JESUS étant entré dans le temple de Dieu, chassa tous ceux qui vendoient & qui achetoient dans le temple, &c.

Qui sont ceux qui se troublent à l'entrée de J. C. dans Jérusalem? Ceux qui n'étoient point sortis au-devant de lui, & qui, ou par une espèce d'indifférence, ou par quelque jalousie, ou par la crainte de ses ennemis, demeurèrent dans leur ville sans lui rendre aucun honneur. C'étoient les Pharisiens, les Prêtres & les Docteurs de la loi, & tous ceux ou qui étoient possédés du même esprit, ou qui entroient par politique dans leurs sentimens.

Joan. 12. 12. Toute la ville fut donc émue, en voyant entrer le Sauveur au bruit de ces acclamations de tant de peuples qui l'accompagnoient, & qui étoient la plupart, selon saint Jean, des étrangers qui étoient venus pour la grande fête. C'est pourquoi ils n'étoient point prévenus comme les autres, par les malignes impressions que les Prêtres & les Pharisiens de Jérusalem donnoient tous les jours de la conduite de J. C.

Quand les habitans de Jérusalem se demandent les uns aux autres, *Qui est celui-ci?* Ils n'ignoroient pas sans doute qui il étoit, puisqu'ils l'avoient souvent vu au milieu d'eux. Mais cette grande prévention qu'ils avoient contre sa personne, empêchoit qu'ils ne pussent rien comprendre ni à son entrée triomphante dans leur ville, ni au véritable sens des acclamations publiques de ces troupes qui l'accompagnoient; & ils ne méritoient pas de rece-

voir l'intelligence des prophéties, en reconnoissant celui qui entroitoit ainsi dans Jérusalem pour *le vrai Roi d'Israël & pour ce fils de David*, promis depuis tant de siècles, dont le trône devoit subsister éternellement. Il falloit donc que les Prêtres, que les Docteurs de la loi, les Pharisiens & tous les autres habitans de Jérusalem fussent instruits en quelque façon par ces troupes étrangères, qui leur déclarent que celui qu'ils méconnoissoient, étoit ce *JESUS* figuré par les anciens qui avoient porté le même nom, quoiqu'ils n'en eussent été qu'une ombre, n'ayant sauvé que d'une manière temporelle le peuple Juif: qu'il étoit ce *Prophète* par excellence, que Moïse leur avoit prédit que le Seigneur susciteroit du milieu d'entre eux, afin qu'ils écoutassent sa voix: & qu'il devoit être reconnu pour ce *Prophète*, quoiqu'il fut de *Nazareth en Galilée*; c'est-à-dire, quoiqu'il eut été élevé à Nazareth, d'où les Juifs ne croyoient pas qu'il pût venir rien de bon; ce qui étoit même passé en proverbe parmi eux.

J. C. venoit de faire voir par les acclamations de tant de peuples, qu'il étoit vraiment le Roi d'Israël prédit par les saints Prophètes. Mais entrant ensuite, c'est-à-dire, dès le même jour, & peut-être encore le jour suivant, dans le temple, accompagné, comme dit saint Jérôme, de tous ceux qui croyoient en lui, il montre encore d'une manière éclatante qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu, par le zèle avec lequel il défend les intérêts & la gloire de son Père. L'endroit où il entre étoit le parvis tout-à-fait extérieur, ouvert à toutes sortes de nations, où les Payens mêmes avoient la liberté de venir faire leurs prières. C'étoit un lieu extrêmement spacieux. Et comme l'on immoloit à Dieu, principalement les jours de fêtes, un nombre infini de victimes, c'est-à-dire, de taureaux, de beliers & de boucs, pour les personnes qui étoient riches; & que les pauvres offroient des petits de colombes & de tourterelles, il arrivoit fort souvent, dit saint Jérôme, que les Prêtres faisoient vendre dans ce parvis, pour la commodité de ceux qui venoient de loin, tous les animaux qui devoient s'offrir en sacrifice. Ainsi par un trafic très-indigne de leur ministère, ils vendoient au peuple ce que les peuples leur rendoient après l'avoir acheté pour être offert au Seigneur. Or soit que ce fussent en effet les Prêtres mêmes qui fissent vendre ces victimes, comme l'a cru saint Jérôme, ou qu'ils louassent seulement ce lieu aux marchands, & en tirassent du profit pour eux, comme l'ont cru quelques Interprètes, on peut bien juger qu'un tel commerce ne se faisoit point aussi sans injustice, sans mensonge, & sans fraude.

Hieron.
in hunc
locum.
Deuter.
18. 15.

Joan. 1.
46.

S. Aug.
in conf.
l. 1. c. 68.
Hier. in
hunc loc.

C'est ce que le Fils de Dieu, zélé pour la pureté de la maison de son Père, ne put souffrir; & c'est ce qu'il nomme un brigandage, lorsqu'il se plaint que d'un lieu nommé *la maison de la prière*, on en avoit fait *une caverne de voleurs*: car celui-là, dit saint Jérôme, est un voleur, & change le temple de Dieu en une caverne de voleurs, qui fait un trafic de la Religion, & à qui le culte extérieur de cette Religion est moins un sujet d'honorer Dieu, que de s'enrichir des choses saintes. Il chasse donc avec l'autorité qu'il avoit comme Fils de Dieu, tous ces vendeurs & ces acheteurs. Il renversa dans le même-temps les comptoirs de ceux qui changeoient l'argent pour la plus grande commodité des acheteurs; & il jeta de même par terre les bancs de ceux qui vendoient des colombes & des tourterelles pour les pauvres. Car tout ce commerce, quoiqu'il regardât ce qui s'offroit dans le temple, étoit néanmoins indigne de la sainteté du temple, à cause de l'avarice, de la mauvaise foi, & du tumulte qu'on substituoit à la prière, en un lieu destiné uniquement pour honorer le Seigneur.

Que si l'on demande comment cette grande multitude de personnes, occupées à vendre ou à acheter des victimes, se laissent ainsi chasser par un seul homme, & comment ces changeurs, qui sont ordinairement des gens avarés, souffrent si facilement qu'il renverse toutes leurs tables avec tout l'argent qui étoit dessus; il ne faut pas regarder cet événement comme une chose ordinaire, mais comme un effet de la toute-puissance de celui qui voulut agir alors non en homme, mais en Dieu. » La plupart, dit saint Jérôme, regardent comme le plus grand de tous les miracles de J. C. ou la résurrection du Lazare, ou la guérison de l'aveugle-né Mais pour moi, entre tous les signes miraculeux de sa puissance, je ne trouve rien de plus merveilleux que ce qui se passe ici. Un homme seul & un homme qui paroissoit méprisable, & qui fut depuis traité en effet comme le dernier des hommes, jusqu'à être crucifié, a la force de chasser avec un simple fouet une si grande multitude de personnes, de renverser les tables des changeurs, de briser les bancs des vendeurs de colombes & de faire d'autres choses, que plusieurs troupes armées auroient eu peine à exécuter. Et il le fait à la vue des Docteurs de la loi & des Pharisiens, transportés de rage contre lui, & de ceux que la ruine de ce trafic regardoit. Il falloit donc, ajoute ce Saint, qu'il fortît des yeux du Sauveur des traits de feu & des rayons tout célestes, & qu'il parut quelque lueur de sa majesté divine sur son visa-

*Hieron.
in hunc
locum.*

ne ge, dont ils fussent éblouis : *igneum enim quiddam atque sidereum radiabat ex oculis ejus : & divinitatis majestas lucebat in facie.*

Il est aisé de juger par cette sainte colère du Fils de Dieu envers les profanateurs de la sainteté extérieure de cette partie de son temple qui étoit la moins considérable, combien il doit être plus jaloux de la pureté intérieure des âmes, qui sont devenues par le Baptême des temples vivans du Seigneur. Aussi il menace de châtimens rigoureux ceux qui oseront les violer par le péché, lorsqu'il dit par la bouche d'un de ses Apôtres : *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, & que l'Esprit de Dieu habite en vous? Que si quelqu'un viole la pureté du temple de Dieu, Dieu le perdra. Car le temple de Dieu est saint; & c'est vous qui êtes ce temple. Or on le viole toutes les fois qu'on le fait servir à d'autres usages qu'à ceux auxquels il est destiné. La maison de Dieu est une maison de prières. Donc toutes les fondions de ceux qui ont le bonheur d'être devenus les temples de Dieu, doivent tendre à cette disposition d'une prière continuelle, qui consiste principalement, selon la doctrine de saint Augustin, dans un désir continuel de Dieu, & dans un gémissement perpétuel, causé par le sentiment de notre misère, par la vue de tant de périls où notre salut est exposé, & par notre éloignement de celui qui est seul capable de remplir tous nos desirs, & de nous mettre à couvert de tant de dangers dans le secret de son tabernacle, comme parle l'Écriture.*

1. Cor. 3.
16. 17.

Pf. 26. 5.

Saint Hilaire dit, que comme le Saint-Esprit nous est figuré principalement par la colombe dans les livres saints, & que les chaires marquent la puissance; ce que J. C. fit alors, en renversant les chaires de ceux qui vendoient des colombes, peut nous figurer la rigueur de la justice dont il usera envers ceux, qui étant comme assis dans la chaire, & établis dans la dignité du sacerdoce, font un trafic du ministère si auguste que le Seigneur leur a commis, & rendent venal, pour le dire ainsi, le don même du Saint-Esprit : *Eorum qui sancti Spiritus donum venale habent cathedras evertit, quibus ministerium à Deo commissum negotiatio est.* Ainsi J. C. entrant dans le temple, en chassa d'abord par le droit de sa puissance, comme dit le même Saint, tout ce qui corrompoit la pureté du sacerdoce : *Et Ecclesia primum omnia sacerdotalis ministerii vitia jure potestatis expellit.* Saint Jérôme dit la même chose que saint Hilaire sur ces colombes. Et il ajoute, que selon le sens figuré, les autels du temple de Dieu sont nommés ici les tables des changeurs, à cause de l'avarice des Prêtres : *Observa prop-*

Hilarius
in Mass.
can. 21.

ter avaritiam sacerdotum , altaria Dei , nummulariorum mensas appellari.

ψ. 14. jusqu'au 18. Alors des aveugles & des boiteux vinrent à lui dans le temple , & il les guérit. Mais les Princes des Prêtres & les Docteurs de la loi voyant les merveilles qu'il avoit faites , & les enfans qui crioient dans le temple , & qui disoient : Hosanna , salut & gloire au Fils de David , en conçurent de l'indignation , &c.

Le Fils de Dieu fait éclater en même-temps & sa colère contre les profanateurs de la sainteté de son temple , & sa bonté envers les aveugles & les boiteux. Mais ces œuvres toutes miraculeuses qu'elles étoient , ne servoient qu'à aveugler de plus en plus les Princes des Prêtres , & ses autres ennemis , qui indignés & transportés de fureur , lui font un crime de ce qu'il souffroit que des enfans criassent devant lui : *Hosanna* , salut & gloire au Fils de David. Car le peuple , & particulièrement les enfans , continuoient à lui rendre des honneurs dans le temple par ces acclamations publiques , qui étoient insupportables à l'orgueil de ces hommes si jaloux de leur grandeur , & qu'ils regardoient comme des blasphèmes commis contre Dieu , étant indignes de connoître que celui qu'ils condamnoient étoit Dieu lui-même. Ils demandent donc à J. C. tout en colère : *S'il entendoit bien ce que disoient ces enfans ; c'est-à-dire , s'il pouvoit souffrir qu'on lui rendit des honneurs qui n'appartenoient qu'à Dieu , & qu'on dit de sa personne ce qui ne pouvoit s'attribuer qu'au Messie & au Roi de tout Israël , que l'on attendoit depuis si long-temps.* Mais J. C. ne pouvoit-il pas plutôt , selon la pensée de saint Chrysostôme , leur faire lui-même cette demande : *Entendez-vous ce qu'ils disent ?* Car ils chantoient en effet des cantiques qui ne convenoient qu'à Dieu. Et il pouvoit bien les obliger le premier de faire quelque attention sur ce que disoient des peuples & des enfans à qui il falloit que l'Esprit de Dieu eût mis sur la langue , ce que l'ignorance ou l'âge les empêchoit de connoître par eux-mêmes. Aussi répondant à leur demande , & y répondant selon sa coutume , par un passage de l'Écriture , il leur fait voir , dit saint Chrysostôme , par les paroles du Prophète Roi ; que c'étoit véritablement *de la bouche de ces petits enfans que Dieu tiroit cette louange ;* puisque leur âge faisoit trop connoître qu'elle ne pouvoit sortir de leur cœur ; & qu'ainsi Dieu délieoit leur langue par sa vertu invisible , afin de leur faire proférer des cantiques , dont ils ne pouvoient encore comprendre le sens. Admirons donc avec saint Jérôme , la sagesse de la réponse du Fils de Dieu. Il ne dit pas aux Docteurs comme ils l'auroient souhaité maligae-

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 68.*

Pf. 8. 3.

*Hier. in
hunc loc.*

ment : ces enfans font bien en me rendant témoignage. Il ne leur dit pas non plus : ce sont des enfans , & vous devez pardonner à la foiblesse de leur âge. Mais il se contente de produire ce passage du huitième Pseaume , afin que le témoignage des Ecritures confirmât très-puissamment ce que disoient ces enfans , sans qu'il parlât de lui-même.

Qui seroit assez heureux pour copier sur ce divin original quelque chose d'une sagesse si admirable , & pour apprendre à fermer si divinement la bouche aux ennemis de l'innocence , de la vérité & de la vertu , en faisant parler autant qu'il se peut , Dieu même à la place de l'homme ! Mais soyons au-moins du nombre de ceux que ces enfans pouvoient figurer par leur innocence & par leur simplicité ; à qui la malignité & la jalousie n'ont point corrompu le cœur , & qui sont susceptibles des divines impressions de l'Esprit saint , qui forme en eux cette *louange parfaite* dont parle le prophète Roi. Or cette louange consiste dans une humble reconnoissance de la grandeur infinie de Dieu , & du prix inestimable de ses dons divins.

Que si J. C. a la force de faire taire ses ennemis par ses divines réponses , on peut dire qu'ils sont confondus , mais non pas convaincus ; & leur cœur toujours inflexible à recevoir la vérité , oblige celui qui eut pu les rendre heureux , s'ils l'avoient reçu , de *les laisser là* , comme parle l'Evangile. Car c'étoit ; dit saint Chrysostôme , une chose vraiment étonnante , de voir *Chrysost. ut supra.* d'une part des enfans devancer leur âge , & publier les louanges du Sauveur par des cantiques qui s'accordoient avec ceux des Anges ; & des Prêtres d'autre part perdre la raison par l'excès de leur envie , & parler comme des furieux contre celui qu'ils auroient dû adorer. J. C. les épargne donc dans leur fureur : & les voyant si troublés , soit par les honneurs que le peuple lui avoit rendus , soit par la manière dont il avoit chassé les vendeurs du temple , soit par le grand nombre de miracles qu'il avoit faits ; soit par les louanges qu'il recevoit de la bouche des enfans ; il sort de Jérusalem pour se retirer à Béthanie. Cette retraite de J. C. hors de la ville capitale de Judée , figuroit , selon saint Jérôme , la réprobation d'Israël , aussi-bien que la vocation des Gentils parmi lesquels il devoit demeurer. Mais elle nous marque encore , dit le même Saint , que sa pauvreté étoit telle , & l'indocilité des habitans de Jérusalem si opiniâtre , qu'il ne put point y trouver aucune demeure , ni aucun hôte qui s'offrit à le recevoir : ce qui pouvoit bien venir aussi de la crainte qu'on auroit eu de choquer les Prêtres , les Pharisiens & les Docteurs de la

loi, que l'on regardoit comme les arbitres de la religion Judaique, & qui se rendoient redoutables à tout le monde par leur grand crédit, soutenu de l'extérieur d'une piété apparente. Ainsi J. C. se retiroit en un petit coin de la terre tel que Béthanie, chez Lazare & ses deux sœurs, qui savoient priser l'infini bonheur dont elles jouissoient, de pouvoir loger dans leur maison le Maître & le Dieu de l'univers.

ψ. 18. jusqu'au 23. *Le matin lorsqu'il revenoit à la ville, il eut faim : & voyant un figuier sur le chemin, il s'en approcha ; mais n'y ayant trouvé que des feuilles, il lui dit : qu'à jamais il ne naisse de toi aucun fruit. Et au même-temps le figuier sèche, &c.*

Hier. in hunc loc. Cette faim que J. C. eut en revenant à Jérusalem pouvoit être naturelle, quoique ce fut le matin, & marquoit, dit saint Jérôme, la vérité de sa chair ; ou peut-être qu'il l'excita volontairement au-dedans de soi, voulant donner lieu à ce grand miracle qu'il devoit faire pour l'instruction de ses disciples. Il vient donc à un figuier qui étoit sur le chemin, pour voir, comme dit saint *Marc. 11. 13.* Marc, s'il y trouveroit quelque chose. Il n'ignoroit pas qu'il n'y avoit aucun fruit à ce figuier ; & il est même marqué que ce n'étoit pas alors le temps des figues. Mais il agissoit en cela comme homme : ou plutôt, selon la pensée de saint Chrysostôme, l'Evangéliste ne se sert de ce langage que pour nous marquer ce que les disciples croyoient de leur maître. Car comme ils étoient fort grossiers, ils s'imaginèrent que le Fils de Dieu alla chercher effectivement du fruit à cet arbre, comme s'il n'avoit pas su qu'il n'y en trouveroit pas ; de même qu'ils crurent ensuite que cet arbre ne reçut sa malédiction & ne devint sec, que parce qu'il n'avoit point alors de fruit. Mais il prend occasion de ce qu'ils pensoient de lui, pour leur donner une instruction importante, & pour figurer quelque chose de grand. Il maudit donc ce figuier, en déclarant par une espèce d'imprécation, que *jamais il ne naîtroit aucun fruit de lui.* Ce seroit une puérilité ou une folie de s'imaginer que le Sauveur eut voulu punir une chose inanimée tel qu'étoit un arbre, pour n'avoir pas eu de fruit en une saison où il ne devoit pas y en avoir. Mais de même que plusieurs Prophètes ont prédit des événemens futurs par leurs actions aussi-bien que par leurs paroles ; le Sauveur qui jusqu'alors n'avoit fait, comme dit saint Chrysostôme, que du bien aux hommes, voulut tracer dans ce qu'il fit à l'égard de ce figuier, une image de la rigueur de sa justice envers tous ceux qui ressembleroient à cet arbre, & en qui il ne trouveroit point de dignes fruits de pénitence en quelque temps que ce fût qu'il vint à eux. Car si l'hom-

me ne peut demander des fruits aux arbres que dans la saison où ils ont accoutumé d'en porter ; Dieu a droit de demander en tout temps aux hommes de ces fruits d'une piété solide , dont ceux que JESUS vint chercher à ce figuier n'étoient qu'une image. Et il punit la stérilité spirituelle dans les ames , en les privant par une juste rigueur du suc divin de la grâce qui pourroit les rendre fécondes.

Le Fils de Dieu voulut encore , selon plusieurs Pères , nous représenter dans cette figure la stérilité de la Synagogue des Juifs , & la malédiction qu'elle a méritée de recevoir de J. C. Il vient à eux : car ils n'avoient garde d'aller à lui , étant fermes dans leur incrédulité , & n'ayant point , dit saint Jérôme , ces pieds que donne la grâce de l'Évangile : *Immobilem & non habentem Evangelii pedes*. Il a faim en venant à eux ; ce qui nous marque l'ardeur avec laquelle il a travaillé par son exemple , par ses instructions , par ses miracles & par plusieurs autres grâces à les attirer à lui. Il les trouve *sur le chemin* , ou près du chemin ; parce que ne s'attachant qu'à la loi , ils n'avoient point la foi en celui qui est *la voie* , la vérité & la vie. Au lieu des fruits , il ne voit en eux que *des feuilles* ; c'est-à-dire , de vaines promesses , des traditions pharisiennes , une confiance présomptueuse en leur loi , & de simples ornemens de paroles , vides des fruits de la vérité. Car *ce n'étoit point la saison des fruits* , dit un autre Évangéliste ; c'est-à-dire , ou que le temps du salut éternel n'étoit point encore arrivé , à cause que les Gentils n'étoient point encore entrés à leur place : ou que le premier temps de la foi étoit passé pour eux ; parce que leur ayant d'abord été annoncée , le mépris qu'ils eurent pour elle la fit passer vers les nations. Ils encoururent donc la malédiction du Sauveur comme ce figuier ; mais de telle sorte néanmoins , dit saint Jérôme , que les feuilles étant séchées , le tronc subsista encore , & que la racine après la rupture de ses branches , repoussera à la fin des temps , parce que la foi sera embrassée alors par les restes d'Israël. C'est l'image très-naturelle que les Saints ont cru pouvoir découvrir dans cette figure du figuier séché par la malédiction du Fils de Dieu. Et la seule chose qui s'y pouvoit remarquer de moins juste , est que la malédiction de J. C. à l'égard de ce figuier , semble s'entendre pour toujours ; au lieu que dans la chose figurée , elle ne s'étend que jusqu'à la fin des siècles : aussi saint Jérôme dit que le ~~texte~~ grec peut bien signifier encore ce dernier sens. Et d'ailleurs , on ne doit pas rechercher dans les figures , comme on l'a dit quelquefois , un rapport entier de toutes les circonstances.

Hieron.
in hunc
locum.
Hilar.
in Matt.
can. 12.

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 68.*

Les disciples furent dans un grand étonnement, de voir le figuier séché à la seule parole de J. C. Cependant, comme dit saint Chrysofôme, ils avoient vu un grand nombre de miracles beaucoup plus considérables. Mais celui-ci leur paroît d'un genre nouveau, en ce que le Fils de Dieu y fit éclater une image de la souveraine puissance & de la rigueur de sa justice, en rendant sec dans un moment celui de tous les arbres où il y a plus de suc, & où ce miracle par conséquent devoit se faire sentir davantage. Peut-être aussi que *la surprise* où sont les Apôtres en voyant cet arbre devenu sec tout-d'un-coup, nous représente, selon le sens figuré dont nous venons de parler, l'étonnement où ils furent depuis eux-mêmes en voyant les Juifs qui étoient le peuple choisi, & que Dieu compare dans l'Écriture à un figuier, tombés sous sa malédiction. Ils avoient été jusqu'alors comme nourris abondamment du suc des divines ordonnances & des saintes instructions de tant de Prophètes. Mais le mépris insolent qu'ils firent du ~~divin~~ législateur en refusant de se soumettre à son Évangile, en s'attachant vainement aux feuilles & aux ombres de la loi, & négligeant de travailler à porter de dignes fruits de la loi nouvelle, les a fait tomber dans cette effroyable sécheresse & dans cette malédiction qui a été le sujet de la surprise & de la frayeur des disciples de J. C. & des Gentils mêmes.

*Rom. 11.
15. &c.* C'est aussi ce que saint Paul représentoit à ces Payens convertis à la foi de l'Évangile, lorsqu'il leur disoit, pour les retenir dans un humble tremblement : *Si la réprobation des Juifs est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel & leur retour ? Si donc quelques-unes des branches ont été rompues, & si vous qui n'étiez qu'un olivier sauvage, avez été enté en leur place, & rendu participant du suc de la sève qui sort de la racine de l'olivier ; ne vous élevez point de présomption contre les branches naturelles.... mais tenez-vous dans la crainte. Car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas non plus, à moins que vous ne soyez remplis de reconnoissance pour sa bonté envers vous, & de frayeur à cause de sa sévérité envers les autres.*

*Matth.
17. 19.*

Ce que le Sauveur ajoute ici pour rassurer les Apôtres touchant la vertu toute divine de la foi, a été déjà expliqué auparavant.

ψ. 23. jusqu'au 28. *Etant arrivé dans le temple, les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif le vinrent trouver comme il enseignoit, & lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses, &*

qui vous a donné ce pouvoir ? JESUS leur répondit : J'ai aussi une demande à vous faire ; & lorsque vous m'y aurez répondu , je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses , &c.

J. C. sans se mettre en peine de toutes les oppositions de ses ennemis, accomplissoit, selon les règles de sa divine sagesse, l'œuvre de son Père. Ainsi étant revenu de Béthanie, où il avoit demeuré pendant la nuit, à Jérusalem, il entra à son ordinaire dans le temple pour enseigner, c'est-à-dire, pour instruire les peuples des vérités de son Evangile. Car le temps de la consommation de son sacrifice approchoit, & il falloit que l'accomplissement même de son œuvre devint une occasion à la jalousie des Juifs, de s'élever de plus en plus contre lui, & de se porter enfin jusqu'à cet excès que de le faire mourir ; afin que sa mort, par le plus grand de tous les prodiges, sauvât quelques-uns de ceux mêmes qui en seroient les auteurs. Lors donc que le Fils de Dieu étoit ainsi occupé à enseigner les saintes maximes de la loi nouvelle, ceux qui avoient toute l'autorité de la Religion Ju- Marc. 11 :
daïque entre les mains, c'est-à-dire, les Princes des Prêtres, les 27.
Sénateurs du peuple Juif, & les Docteurs de la loi, vinrent le trou- Luc, 20 :
ver, & lui demandèrent par quelle autorité il faisoit toutes ces choses, enseignant publiquement dans le temple, chassant ceux qui y vendoient les victimes destinées pour les sacrifices, & souffrant qu'on le nommât roi d'Israël. Qui vous a donné, lui dirent-ils, ce pouvoir ? Car c'est nous qui avons été établis sur la chaire de doctrine, & qui en qualité de successeurs de Moïse & d'Aaron, avons reçu toute l'autorité de la Religion parmi les Juifs. Or nous savons bien que ce n'est pas de nous que vous avez reçu ce pouvoir que vous vous attribuez. De qui l'avez-vous donc reçu ? Ainsi quoique l'action par laquelle J. C. avoit chassé les changeurs & les vendeurs hors du temple, ne pût être, comme dit saint Chrysostôme, justement blâmée, puisqu'elle tendoit seulement à rétablir l'ordre, & à faire rendre à Dieu le respect qui lui étoit dû, ses ennemis en prennent prétexte de le condamner au moins comme agissant sans autorité. Mais cette foule de miracles qu'il faisoit devant leurs yeux, étoient plus que suffisans pour leur prouver sa puissance, si l'envie ne les avoit aveuglés. Car il n'y avoit qu'une autorité souveraine, qui pût se rendre toute la nature soumise : & telle étoit la puissance qui paroissoit dans celui qu'ils condamnoient. Chrysost. in Matt. hom. 68.

Saint Chrysostôme a remarqué qu'ils n'osèrent lui faire cette demande, dans le temps même qu'il chassa les profanateurs du

temple ; parce que l'éclat de ses miracles les arrêta : peut-être aussi que la crainte de ces peuples qui l'accompagnoient alors, & qui le nommoient *fils de David & roi d'Israël*, les en empêcha. Mais enfin ayant pris conseil entre eux pour le prendre, ils le viennent interrompre au milieu des instructions qu'il donnoit au peuple : & lui demandant ce qui est marqué ici, ils nioient manifestement, dit saint Jérôme, qu'il fût Fils de Dieu, puisqu'ils supposoient que ce n'étoit pas par sa propre puissance, mais par le pouvoir d'un autre qu'il faisoit tant de prodiges.

Que leur dit alors J. C. Il ne répond point précisément à ce qu'ils demandent ; & par-là il leur fait connoître qu'ils auroient pu aisément, s'ils l'avoient voulu, découvrir en lui la source de ce suprême pouvoir qu'il faisoit paroître en toutes rencontres. Mais il leur fait à eux-mêmes une question qui enfermoit l'éclaircissement de ce qu'ils vouloient savoir. *J'ai*, leur dit-il, *une autre question à vous faire ; & si vous m'y répondez, je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses. D'où étoit le Baptême de Jean ? du ciel ou des hommes ? C'est-à-dire, lorsque Jean instruisoit & qu'il baptisoit les peuples, étoit-ce du ciel, & de Dieu qui est dans le ciel, qu'il en avoit reçu le pouvoir : ou étoit-ce seulement une chose humaine ? C'est-à-dire, Etoient-ce les hommes qui lui avoient donné cette autorité, ou l'avoit-il usurpée de lui-même ?*

On peut demander avec saint Jean Chrysostôme, quelle liaison il y a entre la demande que les Prêtres avoient faite à J. C. & cette demande que J. C. fait aux Prêtres. Mais si l'on s'applique à en pénétrer le sens, l'on y en découvrira une très-grande. Car s'ils avoient répondu au Fils de Dieu, que ce baptême de Jean étoit du ciel, il leur auroit demandé : *Pourquoi donc ne l'avez-vous pas cru ?* Et s'ils y avoient ajouté foi, ils ne lui auroient pas maintenant fait une telle demande ; puisqu'ils savoient que Jean-Baptiste avoit rendu témoignage à sa divinité, lorsqu'il avoit déclaré, *Qu'il n'étoit pas digne de délier les cordons de ses souliers : Que c'étoit l'Agneau de Dieu, & celui qui ôtoit le*

Luc. 3.
16.
Joan. 1.
29. 34.
3. 31.

péché du monde : Qu'il étoit le Fils de Dieu ; & qu'étant venu d'en haut, il étoit au-dessus de tous. Ainsi, dit saint Chrysostôme, ils auroient dû reconnoître par quelle puissance il faisoit toutes ces choses.

Il y a sujet de croire que le Sauveur, en leur faisant cette question si embarrassante, leur en fit comprendre intérieurement toute la force ; enforte qu'ils en furent tous, non pas convaincus dans le cœur, mais confondus. Car leur orgueil méritoit,

selon l'ordre impénétrable des jugemens du Seigneur, que ses paroles qui étoient pour ses disciples, *les paroles de la vie éternelle*, comme ils les appellent eux-mêmes, devinssent pour ces hommes envieux & opposés par un esprit de malice à la vérité, des paroles de ruine & de mort, selon la prédiction qu'en avoit faite Zacharie. Ils se virent donc dans un extrême embarras, entre la crainte d'être lapidés par le peuple, s'ils disoient que la prédication & le baptême de Jean avoit été une chose humaine; & la nécessité de reconnoître JESUS-CHRIST pour le Messie, s'ils avouoient que Jean qui avoit ainsi attesté sa divinité, eût reçu sa mission de Dieu même. C'est ce qui leur fit avoir recours, dit saint Jérôme, à un langage hypocrite, & affecter une humilité apparente, qui ne tendoit qu'à lui dresser malicieusement quelque piège. Car en répondant au Fils de Dieu, Qu'ils ne savoient ce qu'il demandoit, ils mentoient visiblement, & parloient contre leur propre conscience; puisqu'ils ne pouvoient nier ce que plusieurs même d'entre les Pharisiens avoient reconnu auparavant, lorsqu'ils alloient au baptême de saint Jean avec tout le peuple.

Joan. 6.
69.Luc. 23
34.Hier. in
hunc loc.Matth. 3.
7.

Il sembloit, comme dit le même Saint, que pour répondre à ces fous selon leur folie, le Seigneur eût dû leur dire: Je ne fai pas non plus ce que vous me demandez. Mais la vérité ne peut mentir. C'est pourquoi il leur répond seulement: *Je ne vous dirai point non plus par quelle autorité je fais ces choses.* Il fait connoître par cette réponse, qu'il étoit bien assuré qu'ils savoient ce qu'il avoit demandé, quoiqu'ils ne voulussent lui répondre; & que lui-même connoissant aussi la chose sur laquelle ils l'avoient interrogé, il ne vouloit pas non plus la leur dire, pour les punir du refus malin qu'ils faisoient de lui parler. Car, comme dit saint Chrysostôme, s'ils avoient été simplement dans l'ignorance, il eût été juste de les instruire. Mais parce qu'ils agissoient avec fourberie & avec malice, ils étoient indignes que le Fils de Dieu leur répondit.

Proverb.
26. 5.Chrysost.
in Matth.
hom. 68.

Nous condamnons très-justement dans ces Docteurs & dans ces Prêtres de la loi ce silence criminel, & cette dissimulation qui avoit l'orgueil & la jalousie pour principe. Mais craignons, comme dit saint Paul, qu'en les condamnant nous ne nous condamnions nous-mêmes; puisque nous faisons peut-être, quoique d'une manière moins sensible, les mêmes choses que nous condamnons dans eux. C'étoient des respects humains, comme le remarque un Père, & des considérations de politique qui faisoit agir cette faction d'hommes impies, comme les appelle saint Jérôme. Tou-

Rom. 2. 1.

Matth.
20. 15.

Id. 7. 6.

Chrysoft.
in Matth.
hom. 68.

tes les œuvres du Fils de Dieu , sa conduite & sa doctrine prouvoient si visiblement ce qu'il étoit , qu'il falloit chercher à se tromper visiblement pour ne pas juger qu'il étoit au moins un grand Prophète & un homme extraordinaire envoyé de Dieu pour combler de biens son peuple. Cependant leur jalousie contre celui qui découvroit leur orgueil , & la crainte de déchoir de cette fausse réputation de piété & de ce crédit qu'ils s'étoient acquis sur les consciences par la hardiesse avec laquelle ils décidoient de toutes les choses de la Religion selon leurs fausses traditions , étoit pour eux un funeste engagement qui les empêchoit de découvrir la vérité , ou de s'y rendre lorsqu'ils la voyoient avec un œil , à qui la bonté de Dieu étoit une occasion de devenir mauvais & jaloux , selon l'expression de J. C. Une disposition si déplorable dans des personnes qui devoient servir de modèle à tous les autres , n'a été que trop commune dans tous les siècles , parmi ceux qui ont imité dans l'Eglise même la conduite des Pharisiens. Combien de fois a-t-on vu de ces hommes remplis d'eux-mêmes , s'opposer à la vérité que J. C. leur prêchoit encore par la bouche de ses ministres , lorsqu'elle combattoit leurs intérêts ? Combien a-t-on vu dans tous les temps de ces personnes que le Fils de Dieu compare à des chiens à qui on donne les choses saintes , & à des pourceaux devant lesquels on jette des perles , qui en les foulant aux pieds , se tournent avec fureur contre ceux-mêmes qui les jettent devant eux , pour les déchirer ? Que n'a-t-on point entrepris souvent pour se dispenser de reconnoître l'innocence & la sainteté de J. C. dans ses membres , lorsqu'on les regardoit comme ennemis , parce qu'ils l'étoient de l'injustice & du mensonge.

Tel a donc été le caractère de ces anciens persécuteurs du Fils de Dieu. N'ayant , comme dit saint Chrysostôme , que du mépris pour le Seigneur , ils faisoient tout dans la vue des hommes , & non dans la vue de celui qui voit les cœurs. Ils témoignent du respect pour la personne de saint Jean , non à cause de lui-même , mais par la crainte de choquer les hommes qui le respectoient sincèrement. Et c'étoit encore par l'appréhension de déchoir de leur crédit , qu'ils refusoient de croire au Sauveur ; puisqu'ils auroient été obligés de se mettre au rang des pécheurs , eux qui vouloient être regardés comme justes ; quoique l'unique moyen qu'ils avoient pour pouvoir être justifiés , étoit de se reconnoître véritablement pécheurs , tels qu'ils étoient devant Dieu , & de détester leur corruption & leur malice. Ces regards humains étoient donc pour eux , selon saint Jean Chrysostôme,

une source de toute sorte de crimes ; comme on peut dire qu'ils sont encore aujourd'hui la cause de la ruine d'une infinité de personnes.

ψ. 28. jusqu'au 33. *Mais que vous semble de ce que je m'en vais vous dire ? Un homme avoit deux fils ; & s'adressant au premier , il lui dit : Mon fils allez-vous-en aujourd'hui travailler à ma vigne. Son fils lui répondit : Je ne veux pas y aller. Mais après étant touché de repentir , il s'y en alla. Il vint ensuite trouver l'autre , & lui fit le même commandement. Mais quoiqu'il lui répondit : Je m'y en vais , seigneur , il n'y alla point , &c.*

Cette parabole étant claire selon le sens littéral , il est inutile de s'arrêter à l'expliquer. Mais ce premier sens paroît assez peu utile pour le dessein de J. C. si l'on n'en faisoit l'application à ce qu'il veut nous faire comprendre. Il a donc dessein d'humilier les Prêtres & les Pharisiens , qui étoient enflés de leur dignité , de leur science & de leur fausse justice. Et pour cela il leur fait voir dans cet exemple , ou dans cette parabole , que les Publicains & les femmes prostituées *les précédoient dans le royaume des cieux* ; c'est-à-dire , que les grands pécheurs ayant recours à la pénitence , entreroient dans le royaume des cieux , lorsqu'ils s'en verroient eux-mêmes exclus avec toute leur science & leur justice apparente , s'ils ne s'humilioient à leur exemple. Cet *homme qui avoit deux fils* , nous figure Dieu & les deux peuples *Hier. in hunc loc.* des Gentils & des Juifs. Dieu *dit au premier* par la voix secrète de la loi de la nature : *Allez travailler à ma vigne* ; c'est-à-dire , Ne faites point à autrui ce que vous ne voulez point qu'on vous fasse à vous-même. Et il répondit à Dieu avec orgueil : *Je ne veux pas.* Car en effet depuis le péché d'Adam , les Gentils ayant toujours méprisé d'écouter la voix de Dieu , s'abandonnoient à toutes sortes de crimes , & négligeoient absolument de *travailler à la vigne du Seigneur* , qui étoit leur propre salut. Mais depuis à la venue du Sauveur , ils embrassèrent la pénitence , & réparèrent l'orgueil de leur première révolte , par l'humilité avec laquelle ils se soumirent à l'ordre de Dieu , en travaillant à sa vigne , non comme des mercenaires qui ne servent que lorsqu'on a l'œil sur eux , mais comme des enfans ou comme de vrais *serviteurs Ephes. 6.* de J. C. qui font de bon cœur la volonté de leur Dieu. Les Juifs au *6.* contraire représentés par le *second fils* , ayant entendu par la bouche de Moïse le commandement que Dieu leur faisoit d'aller travailler à sa vigne , lui répondirent sans hésiter , qu'ils s'y en alloient. Car nous voyons en effet dans l'Écriture , que Moïse ayant exposé aux Israélites toutes les ordonnances du Seigneur ,

Exod. 17.
8.

ils lui répondirent tous ensemble : *Nous ferons toutes les choses que le Seigneur nous a ordonnées.* Mais ce second fils, nonobstant la promesse qu'il avoit faite d'aller travailler à la vigne de son père, *n'y alla point.* Car autant que le peuple Juif étoit hardi à promettre d'accomplir les commandemens de Dieu, autant fut-il infidèle à s'acquitter de ses promesses. Et la raison en étoit, selon saint Paul, qu'ils s'appuyoient sur la justice de la loi, & non sur celle de la foi; & qu'ainsi *ils ne sont point parvenus à la loi de la justice, parce qu'ils la recherchoient comme s'ils eussent pu y parvenir par les œuvres de la loi.* Les Prêtres & les Pharisiens s'appuyoient donc sur leur justice apparente, étant tout remplis d'une vaine confiance en la loi, & ils refusoient de se soumettre à la justice de JESUS-CHRIST. C'est pourquoi *ils se heurtèrent, comme dit le même Apôtre, contre la pierre d'achoppement, selon qu'il est écrit : Je m'en vais mettre en Sion une pierre d'achoppement, une pierre de scandale : & tous ceux qui croiront en celui qui est figuré par cette pierre, ne seront point confondus.*

Rom. 9.
30. 31.
32.

Chrysoft.
in Matt.
hom, 68.

JESUS-CHRIST ayant demandé à ceux à qui il venoit de proposer cette parabole, *Lequel des deux fils avoit fait la volonté de son père :* ils lui dirent : *Que ç'avoit été le premier.* Et ainsi il les engagea, selon la remarque de saint Chrysofôme, à déclarer leur sentiment sur la chose qu'il leur proposoit, afin qu'ils se condamnaissent eux-mêmes par leur propre bouche. Car comme ils ne vouloient point répondre lorsque la chose qu'on leur demandoit paroissoit directement contre eux-mêmes, J. C. tire d'eux, dit ce Père, par le moyen d'une parabole, la réponse qu'il vouloit : & après qu'ils ont prononcé sur cette parabole, sans connoître l'application qu'il en vouloit faire, il leur découvre ce qu'il leur avoit caché, en tirant contre eux cette terrible conclusion dont on a déjà parlé : *Que les Publicains & les femmes prostituées les précéderoient dans le royaume de Dieu.* La raison qu'il en rendit est celle-ci : *Car Jean, dit-il, est venu à vous dans la voie de la justice, & vous ne l'avez pas cru.* C'est-à-dire, *Jean est venu à vous par un privilège particulier, n'ayant point été vers les autres nations.* Et il y est venu en marchant *dans la voie de la justice ;* parce que sa vie a été irrépréhensible, & sa conduite pleine de sagesse ; & que par ses instructions aussi bien que par son exemple, il vous a appris à chercher, comme il a fait, la vraie justice dans l'humilité & dans la pénitence. Cependant, quoique tout ce qui a paru en lui ait dû vous convaincre qu'il étoit véritablement un homme de Dieu, *vous ne l'avez point cru, soit dans les préceptes qu'il vous a donnés pour vous sauver, soit dans les témoignages qu'il*

rendus à celui qu'il affuroit être le Messie. Mais ce qui augmente votre condamnation, est que non-seulement *les Publicains Chryf. ibi* & *les femmes prostituées* ont cru Jean en embrassant la pénitence, lorsque vous autres tout enflés de votre fausse justice, vous refusez de le croire; mais que l'exemple de leur conversion vous a été inutile. Ainsi ce qui vous rend indignes de tout pardon, & ce qui leur fait au contraire mériter toutes sortes de louanges, est qu'ils vous ont précédés, & qu'au lieu que vous deviez les devancer, vous ne les avez pas même suivis dans la voie de la justice où vous étiez obligés de marcher avant tous les autres.

Saint Jérôme dit que quelques-uns expliquoient tout simplement cette parabole, des justes & des pécheurs. Et rien n'empêche en effet qu'on n'en fasse l'application à ces pécheurs & à ces justes; pourvu néanmoins qu'on reconnoisse que le sens auquel J. C. l'entendoit alors, regardoit directement les Prêtres & les Docteurs de la loi auxquels il parloit. Car en général il est bien certain que plusieurs représentés par *le second* de ces deux fils, font profession d'accomplir la volonté de leur père, qui est Dieu même, & ne l'accomplissent point à cause de l'orgueil secret qui remplit leur cœur, & de la vaine confiance qu'ils ont en eux-mêmes, comme s'ils pouvoient par leurs propres forces, ce qu'ils ne peuvent qu'avec le secours de J. C. D'autres au contraire figurés par *le premier* de ces deux fils, étant engagés dans la funeste habitude de leurs péchés, & se révoltant continuellement contre les préceptes de Dieu leur père, reviennent enfin à eux; & après plusieurs années de rébellion, se repentent d'avoir si long-temps désobéi à ses ordres: ainsi ils vont travailler avec d'autant plus d'ardeur à sa vigne, qu'ils ont perdu tout le temps qu'ils n'y ont point employé.

Ÿ. 33. jusqu'au 40. *Il y avoit un homme & un père de famille; qui ayant planté une vigne, l'environna d'une haie; & creusau dans la terre, il y fit un pressoir, & y bâtit une tour; puis l'ayant louée à des vigneron, il s'en alla en un pays éloigné. Or le temps des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs aux vigneron pour recueillir le fruit de sa vigne, &c.*

Saint Jérôme a remarqué que les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif, qui avoient osé demander à J. C. *par* *hunc loc.* quelle autorité il faisoit ces choses, & qui cherchoient à surprendre dans ses paroles celui qui est la sagesse éternelle, sont ici vaincus par leurs propres armes, lorsqu'on leur propose sous l'obscurité de diverses paraboles, ce qu'ils ne méritoient pas qu'on leur dit ouvertement. Car ils se voient pris par la même

voie par laquelle ils auroient voulu surprendre le Fils de Dieu ; & se trouvent enveloppés dans toutes les comparaisons dont il se sert , sans que d'abord ils s'en aperçoivent , & sans qu'ils puissent se dispenser de prononcer une condamnation contre eux-mêmes. Cet *homme & ce père de famille* est le même que celui dont nous venons de parler , qui avoit deux fils ; & que celui qui dans l'autre parabole , loua à différentes heures tous ces ouvriers qu'il envoya travailler à sa vigne. C'est lui-même qui a planté cette vigne , selon qu'il est dit ici , & que le prophète Isaïe l'avoit dit auparavant dans les mêmes termes : *Mon bien-aimé , disoit-il , se fit une vigne sur un lieu élevé , gras , & fertile. Il l'entourna d'une haie , il en ôta les pierres , & la planta d'un plant rare & excellent. Il bâtit une tour au milieu , & il y fit un pressoir. Mais s'étant attendu qu'elle porteroit de bons fruits , elle n'en a rendu que de sauvages.* Pour connoître ce que ce Prophète entendoit par cette vigne , & ce qu'entend J. C. dans la parabole de l'Évangile , il ne faut point en chercher d'autre explication que celle que l'Esprit de Dieu donne au même endroit par la bouche d'Isaïe : *La vigne du Seigneur des armées , dit-il , est la maison d'Israël ; & les hommes de Juda étoient le plant auquel il prenoit ses délices. Quant aux fruits qu'il s'attendoit de recueillir de sa vigne , il s'explique encore lorsqu'il ajoute : J'ai attendu qu'ils fissent des actions justes ; & il n'y a eu qu'iniquité dans leur conduite. J'attendois d'eux des fruits de justice ; & je n'entend que des plaintes contre lui.*

Grotius.

Un Interprète de la lettre de l'Écriture , dit qu'il n'est pas nécessaire de se mettre fort en peine d'expliquer en particulier ce que peuvent signifier , & la haie dont cette vigne fut environnée , & la tour que le père de famille y éleva , & le pressoir qu'il y fit bâtir en creusant la terre ; puisque J. C. & le Prophète ont voulu signifier par là en général toutes les choses qui pouvoient servir à la sûreté & à l'ornement de cette vigne , ou qui étoient nécessaires

Hilar. in

Matt. 6.

22.

pour en recueillir le fruit. On peut dire cependant que par cette haie & par cette tour , la protection toute-puissante du Seigneur nous est fort bien exprimée ; puisque le prophète Roi déclare à Dieu au milieu des plus grandes persécutions que lui fit souffrir

Psal. 64.

Prov. 18.

10.

Saül ; Qu'il lui tenoit lieu d'une tour très-forte pour le défendre de son ennemi ; & que Salomon son fils témoigne aussi , Que le nom du Seigneur est comme une tour imprenable , où l'homme juste a recours pour être élevé au-dessus de ses ennemis. Et quand Dieu menaçoit son peuple de l'abandonner , & de ne lui donner plus la même protection qu'auparavant , il use encore dans Isaïe du

Isai. 5. 5.

même langage figuré : *Je vais vous montrer , disoit-il , la manière*

*dont je traiterai ma vigne. J'en arracherai la haie, & elle sera exposée au pillage. Je détruirai tous les murs qui la défendent, & elle sera foulée aux pieds: c'est-à-dire, qu'elle ne sera plus environnée de la puissante protection du Dieu d'Israël; ce que l'on doit regarder comme le plus grand de tous les malheurs, soit pour tout un peuple, soit pour une ame en particulier; dont toute la force consiste à avoir Dieu pour protecteur. Aussi le démon n'avoua-t-il pas lui-même en parlant à Dieu de Job, son fidelle serviteur, que c'étoit cette même protection dont il l'avoit jusqu'alors environné, lui, sa maison & tous ses biens, qui l'avoit rendu inaccessible à tous ses efforts, lorsqu'il lui disoit: *Nonne tu val-* Job. 1.
lasti eum: ac domum ejus, universamque substantiam per circuitum? 10.*

Saint Jérôme entend néanmoins plus particulièrement par cette *tour* dont il est parlé ici, le temple de Jérusalem, qui faisoit comme toute la force du peuple Juif, & dans lequel ils mettoient leur principale confiance. Et il dit aussi que *le pressoir* pouvoit figurer l'autel des victimes, où le sang des bêtes que l'on immoloit à la majesté de Dieu, regorgeoit de toutes parts comme le vin coule & se répand de tous côtés sous la pesanteur du pressoir. Mais, comme on l'a dit, il n'est pas besoin de s'arrêter à l'explication particulière de tout ce détail, pourvu qu'on ait bien compris le sens principal de la parabole.

Le père de famille, qui nous signifie ici particulièrement Dieu le Père, comme le grand père de famille de tout l'univers, sous la conduite duquel les créatures vivent toutes, & sont gouvernées, avoit donc *planté* dans la terre de Chanaan *sa vigne* ou son peuple d'Israël, après l'avoir transférée, comme il dit ailleurs, de l'Egypte, & avoir chassé les nations du pays où il la plantoit: *Vineam de Ægypto transtulisti: ejecisti gentes, & plantasti eam: Ps. 79.* il l'avoit environnée de sa divine protection, & ornée de toutes les cérémonies de la loi ancienne: & en cet état, *il la loua à des vigneron*s; c'est-à-dire, qu'il chargea les Princes, les Prêtres, les Docteurs & les Magistrats, du soin de la cultiver, & de la garder, selon le rang que chacun d'eux y tenoit, & les fonctions différentes qu'ils y exerçoient. *Ensuite il alla en un pays éloigné*, Hier. in hunc loc. non pas en changeant de lieu, dit saint Jérôme, puisque celui qui remplit toutes choses par sa puissance infinie & par son immensité divine, ne peut être absent d'aucun lieu; mais parce que pour donner aux vignerons une plus grande liberté de travailler, il se retira en apparence, ne faisant plus éclater les signes sensibles de sa présence divine, selon qu'il le fit d'abord

au temps de Moyse & de Josué, & des premiers conducteurs de son peuple d'Israël.

Le commandement qu'il leur avoit fait de travailler à sa vigne, & la loi qu'il donna ne tendoit qu'à les obliger de faire paroître dans leurs œuvres de dignes fruits de cette loi; c'est-à-dire, un amour sincère de Dieu & de leur prochain, une vie juste & réglée, & une humble obéissance à ses divines volontés. Il n'y avoit proprement aucun temps où ceux qui étoient marqués par ces vigneronns ne dussent porter des fruits de justice, de piété, d'obéissance & d'amour envers Dieu. Mais parce que J. C. se servoit de la parabole d'une vigne, il parle *du temps des fruits* pour se conformer au même langage figuré, selon lequel il y a un temps particulier *pour recueillir les fruits de la vigne*. Ce qu'il veut donc nous marquer, selon saint Jean Chrysofôme, lorsqu'il dit: Que le père de famille *envoya vers le temps des fruits ses serviteurs pour recueillir le fruit de la vigne*; c'est que Dieu ayant usé d'une très-grande patience pour attendre que son peuple & ceux qui le conduisoient lui rendissent des fruits de sa vigne, par une plus grande fidélité à accomplir ses préceptes, *il leur envoya ensuite ses serviteurs*; c'est-à-dire, comme il l'explique, les Prophètes, pour les presser par leurs avertissemens salutaires de rentrer dans leur devoir, & de faire voir par de dignes *fruits de pénitence*, qu'ils n'étoient pas des destructeurs de sa vigne, mais de fidelles ouvriers. On vit en effet plusieurs grands Prophètes envoyés à Israël en divers temps; on vit un Isaïe, un Jérémie, un Ezéchiel, un Zacharie, & tant d'autres, qui s'acquittant avec un zèle admirable de leur ministère, furent plus jaloux des intérêts de celui qui les envoyoit, que des leurs propres & de leur vie même. Mais que font ces vigneronns, c'est-à-dire, ces Princes, ces Prêtres, ces Docteurs, & ces Magistrats, à qui le Seigneur avoit confié la culture & la garde de sa vigne? Par la plus grande de toutes les ingrattitudes, & par le plus grand excès de lâcheté qu'on puisse s'imaginer, ils *battent ces serviteurs de leurs maîtres*; ils les outragent, ils *les tuent*, ils *les assomment à coups de pierres*. Les uns, comme dit saint Paul dans cette excellente description qu'il fait de leurs souffrances, *ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection*. Les autres ont souffert les moqueries & les fouets, les chaînes, les prisons. Ils ont été lapidés; ils ont été sciés; ils ont été éprouvés en mille manières; ils sont morts par le tranchant de l'épée; ils ont été vagabonds, couverts de peaux de bœufs.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 69.

Hebr. 11.
35. &c.

vis & de peaux de chèvres, étant abandonnés, affligés, persécutés; eux dont le monde n'étoit pas digne, &c.

Jamais on ne vit paroître avec plus d'éclat *les richesses de la bonté, de la patience & de la longue tolérance* du Dieu d'Israël, que lorsqu'après tant d'indignités & d'outrages faits à la personne des Prophètes ses serviteurs, envoyés en si grand nombre & les uns après les autres à Israël, *il leur envoie à la fin son propre Fils*, ce Fils unique engendré de sa substance, & revêtu de notre nature par son Incarnation pour l'amour de nous, afin de les dégager plus fortement que jamais, à se réduire à leur devoir. Qui est le Roi, qui est le Prince, qui est le Grand, & qui est même l'un des moindres d'entre les hommes, qui seroit capable de porter si loin sa patience & sa charité envers ses sujets, ses domestiques, ou ses proches, que de leur sacrifier son propre fils pour les engager seulement à l'aimer? L'esprit de l'homme ne peut sonder cet abyme de l'amour & de la bonté d'un Dieu, & n'est point capable, tant qu'il est environné de sa chair mortelle, de concevoir toute l'étendue d'une charité si infinie.

Ce que ce Père de famille dit en lui-même lorsqu'il envoie son propre Fils, *Qu'ils auroient pour lui du respect*, ne doit pas s'entendre, selon la réflexion de saint Jérôme, d'une manière basse & indigne du Seigneur, comme s'il eût ignoré ce qui devoit arriver. Mais c'est une suite du langage figuré de la parabole. Car que pourroit ignorer celui qui nous est ici représenté sous l'image de ce père de famille, puisque c'est Dieu même, le Père de J. C. & le principe de l'adorable Trinité? Ainsi lorsque l'Écriture nous propose quelque doute en Dieu, c'est seulement une expression dont elle se sert pour marquer qu'il reste toujours à l'homme la liberté de sa volonté, & qu'il n'agit pas comme si la prédiction que Dieu auroit faite lui tenoit lieu d'une espèce de nécessité. Ou bien Dieu vouloit, selon saint Jean Chrysostôme, nous faire comprendre par-là combien le crime de ceux qui manqueraient au respect dû à son Fils, seroit énorme & inexcusable. Ainsi en disant, *Qu'ils respecteroient son Fils*, quoiqu'il fût bien qu'ils se porteroient jusqu'à le faire mourir; il déclaroit ce qu'ils devoient faire, & la grande faute où ils tomberoient ne le faisant pas.

Mais il falloit qu'ils *comblassent* d'une manière étonnante la mesure de leurs pères, en répandant le sang du Fils après que leurs pères avoient répandu le sang des Prophètes, comme J. C. le leur prédit autre part en termes obscurs. Ainsi en voyant le Fils venir enfin lui-même à eux par son Incarnation, ils dirent ensem-

1. Cor. 2. ble : *Voici l'héritier, tuons-le, & nous serons maîtres de son héritage.*
 7. 8. Mais comment le reconnurent-ils pour le fils & pour l'héritier ? puisque l'Apôtre S. Paul assure, *Que la sagesse de Dieu a été cachée dans le mystère de l'Incarnation, & que nul des Princes de ce monde ne l'a connue; parce que s'ils l'eussent connue, ils n'auroient jamais crucifié le Seigneur & le Roi de gloire.* Et saint Pierre représentant au peuple Juif le crime énorme qu'ils avoient commis lorsqu'ils avoient fait mourir l'auteur de la vie, ne leur dit-il pas aussi : *Qu'il savoit qu'ils avoient agi en cela par ignorance aussi bien que leurs Princes ?* Comment donc est-il vrai de dire, que les vigneron voyant le fils, dirent entr'eux : *Voici l'héritier ;* C'est ici que l'on doit se souvenir de ce qui a été dit, qu'il y a certaines expressions dans les paraboles, qui ne conviennent pas entièrement à la chose qu'elles figurent. Ainsi il est vrai, selon que l'assurent ces deux Princes des Apôtres, que les Juifs agirent par ignorance, lorsqu'ils tuèrent l'auteur de la vie, & qu'ils ne l'auroient jamais crucifié s'ils l'avoient connu. Mais il est encore vrai que saint Jean-Baptiste le leur montra, en déclarant, *Qu'il étoit l'Agneau de Dieu ;* & en rendant témoignage qu'il étoit le Fils de Dieu. Il dit aussi en parlant aux Pharisiens mêmes, *Que pour lui il ne baptisoit que dans l'eau ;* mais qu'il y en avoit un au milieu d'eux qu'ils ne connoissoient pas ; & qu'il étoit indigne de délier les cordons de ses souliers. Et ce fut après cela qu'il le leur montra, comme on l'a dit, en assurant qu'il étoit le Fils de Dieu. Ils le favoient donc en un sens, puisque le saint Précurseur le leur faisoit voir. Que si l'intérêt, l'orgueil & la jalousie étouffèrent dans eux en quelque façon cette connoissance : ce fut néanmoins à cause des grands prodiges qu'il faisoit, & de la doctrine toute céleste qu'il enseignoit comme Fils de Dieu, & qui combattoit leurs passions, qu'ils le haïrent & son Père aussi, selon qu'il lui dit lui-même, & qu'ils se portèrent à le traiter comme ils firent. Il venoit à eux, étant envoyé de son Père pour leur demander le fruit de sa vigne ; c'est-à-dire, qu'il les exhortoit & les pressoit de faire de dignes fruits de pénitence, en leur déclarant : *Que la gloire de son Père étoit qu'ils apportassent beaucoup de fruit.* Mais au lieu de reconnoître le temps favorable de sa visite, ils entrèrent en fureur contre lui ; & ils voulurent s'approprier son héritage en refusant de l'honorer comme l'héritier ; en s'attribuant malgré lui l'autorité sur sa vigne & sur son peuple, en substituant leurs traditions toutes humaines aux maximes toutes saintes de son Evangile ; en craignant de perdre par la violence des Romains un royaume temporel, s'ils reconnoissoient d'autre Roi que

Joan. 1.
27. 39.
Ibid. v.
24. 26.
27.

Joan. 15.
24.

Joan. 15.
8.

Joan. 11.
48. & 19.

l'Empereur, comme ils le dirent eux-mêmes; & enfin en aimant mieux faire mourir celui qui leur prêchoit la vérité, que se soumettre à la vérité qu'il leur prêchoit. Ainsi ils le jettent hors de la vigne, & ils le tuent; ce que saint Paul a exprimé en disant: Que *JESUS* devant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors la porte de la ville de Jérusalem, qui étoit la capitale du royaume figuré par cette vigne. Hebr. 13. 12.

Le passage si célèbre qui est au second chapitre du livre de la Sagesse, peut servir à éclaircir parfaitement ce que nous disons, puisque les Anciens l'ont tous expliqué de la manière outrageante dont les Juifs traitèrent le Fils de Dieu. Ces impies nous y sont représentés conspirants contre la personne du *Juste*, parce qu'il étoit contraire à leurs œuvres mauvaises & corrompues; & leur reprochoit les péchés qu'ils commettoient contre la loi. Il se vante, disoient-ils, d'avoir la science de Dieu, & il se nomme le Fils de Dieu. . . . Il nous est insupportable même à voir, parce que sa vie est dissemblable de celle des autres. Il nous regarde comme des fous... & il se glorifie d'avoir Dieu pour père. Voyons donc si ses paroles sont véritables, & éprouvons ce qui lui arrivera. . . . Car s'il est véritablement le Fils de Dieu, il le prendra en sa protection, & il le délivrera d'entre les mains de ses adversaires. Mettons à l'épreuve sa patience, & condamnons-le à une mort très-infame. Telles furent leurs pensées, mais des pensées d'égarement & de folie. Sapientia 1. 12. & seqq.

Voilà donc les Juifs dans une espèce de doute au sujet de J. C. S'il est véritablement Fils de Dieu, disoient-ils, il le délivrera de ses ennemis. Et c'est ce qu'ils dirent en effet lorsqu'ils le firent mourir: S'il est le Roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, &c. Mais quoiqu'ils en fussent assez pour juger par la grandeur de ses miracles, par la sainteté de sa doctrine, & par les oracles des Prophètes, qu'il étoit véritablement le Fils du grand Père de famille & l'héritier de la vigne, c'est-à-dire, du royaume d'Israël; leur propre malice, comme dit le Sage au même endroit, les aveugla, & ils méritèrent d'ignorer les secrets de Dieu. Matth. 28. 47.

Pour peu que nous fassions de réflexion sur notre conduite & sur le fond de la disposition de notre cœur, nous nous pourrions reconnoître dans cette image des Juifs, qui quelque affreuse qu'elle nous paroisse, n'est peut-être qu'une figure elle-même de notre corruption & de notre aveuglement à l'égard, non de la personne de J. C. mais des vérités de son Evangile, qui furent aussi le plus grand sujet de l'achoppement & du scandale des Juifs. Il est inutile de s'arrêter à en faire une application plus particulière. Et il suffit d'avertir ici que l'on doit s'y regarder non en passant,

Jacob. 1. comme dit saint Jacques, mais d'une manière fixe, & qui nous
23. 24. puisse être utile pour notre salut.
25.

ψ. 40. 41. Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vigneronns ? Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces méchans, & il louera sa vigne à d'autres vigneronns, qui lui en rendront les fruits en leur saison.

Luc. 20. Il est marqué dans saint Luc, que JESUS ayant demandé, com-
15. 16. ment le maître de la vigne traiteroit les vigneronns, il fit lui-même cette réponse, que le père de famille viendroit, & perdrait ces vigneronns, les meurtriers de son propre fils, & donneroit sa vigne à d'autres ; mais que les Prêtres lui dirent alors : *A Dieu ne plaise*

Chrysoft.
in Matt.
hom. 69.

que cela arrive. Saint Jean Chrysofôme concilie admirablement ces deux Evangélistes en faisant voir que ce qu'ils disent l'un & l'autre arriva effectivement. Les Prêtres & les Docteurs à qui il parloit, lui répondirent donc d'abord ce que saint Matthieu rapporte ici, que le maître de la vigne *feroit périr misérablement ces méchans*, qui avoient été les meurtriers de son fils. Mais ensuite s'étant aperçus lorsque J. C. approuva & confirma ce qu'ils avoient dit, que c'étoit eux que cette parabole regardoit, & qu'ils avoient prononcé sans y penser un jugement contre eux-mêmes, ils voulurent se rétracter de ce qu'ils venoient de dire, en ajoutant : *A Dieu ne plaise* que cela arrive. Cependant il suffisoit qu'ils eussent d'abord reconnu la vérité dans la parabole ; puisque l'application s'en faisoit à eux d'une manière si juste, qu'ils pouvoient bien abhorrer les châtimens dûs par leur propre aveu à leurs crimes, mais qu'ils ne pouvoient nier ces mêmes crimes & la disposition détestable où ils étoient actuellement de faire mourir l'héritier du trône & du royaume de David, que le Seigneur avoit promis tant de siècles auparavant. Car il est dit en termes exprès dans saint Luc, immédiatement avant ces deux paraboles : que les Princes des Prêtres, les Docteurs de la loi & les premiers d'entre le peuple cherchoient à le perdre.

Luc. 19.
47.

Que si toutefois lorsqu'ils disent, *A Dieu ne plaise* que cela arrive, ils entendent qu'ils ne le reconnoissent pas pour l'héritier dont il parloit ; ils ne laissent pas d'être toujours très-couppables ; puisque leur aveuglement sur ce sujet étoit une suite de leur orgueil, qui les empêchoit de reconnoître celui que ses œuvres toutes miraculeuses, que sa doctrine toute céleste, & que l'accomplissement des prophéties découvroient aux plus petits, dont le cœur n'étoit point gâté par le poison de cette envie diabolique qui les possédoit.

Voilà donc les principaux d'entre les Juifs, que le Fils de Dieu

a forcé de se condamner eux-mêmes à périr misérablement, & à voir sa vigne louée à d'autres vigneron; afin qu'ils soient plus fidèles à en rendre les fruits dans leur saison. La réprobation des Juifs & la vocation des Gentils est marquée dans ces paroles, selon saint Jean Chrysostôme. Mais comme les Prêtres & les Docteurs étoient désignés plus particulièrement par les premiers vigneron; ce sont aussi les Apôtres qu'on doit entendre principalement par ces autres à qui la vigne devoit être louée; c'est-à-dire, à qui l'Eglise composée & de Juifs & de Gentils, devoit être confiée comme l'héritage du Seigneur. Et cette vigne nous est aussi, selon saint Jérôme, louée à tous; parce qu'en faisant partie nous-mêmes, nous avons une obligation indispensable d'y travailler, en travaillant à notre salut, & même à celui de notre prochain par notre exemple. Or elle nous est louée, comme il dit à telle condition que nous en rendions du fruit en son temps, en nous appliquant à bien connoître, & ce que nous devons dire, & ce que nous devons faire, selon les temps différens de la vie présente.

Hieron.
in hunc
locum.

Ÿ. 42. 43. 44. JESUS ajouta: N'avez-vous jamais lu cette parole dans les Ecritures: La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissoient, est devenue la principale pierre de l'angle? C'est le Seigneur qui l'a fait, & nos yeux le voient avec admiration. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté & qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits, &c.

Comme il paroît par saint Luc que les Prêtres & les Docteurs voulurent nier à J. C. ce qu'ils avoient avoué d'abord, il y est marqué aussi qu'il les regarda apparemment d'un œil sévère pour les couvrir de confusion. Et il confirma aussitôt après, par le témoignage d'un Prophète, ce qu'il leur disoit: J. C. use de différentes paraboles & de différentes manières de parler pour exprimer les mêmes choses. Car ceux qu'il avoit nommés dans les précédentes, ouvriers, vigneron, laboureurs, il les nomme dans celle-ci architectes. Et saint Paul se sert aussi des mêmes expressions, lorsqu'il disoit aux premiers chrétiens: Vous êtes la champ que Dieu cultive; vous êtes l'édifice que Dieu bâtit. Quant à cette pierre, le Prince des Apôtres nous assure qu'elle signifie J. C. même, qu'il nomme la pierre vivante que les hommes ont rejetée en bâtissant; c'est-à-dire, que les Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de l'ancienne loi ont rebutée dans l'édifice de la Synagogue & de la maison de Dieu, dont ils étoient les principaux architectes; mais que Dieu a néanmoins, selon le même saint Pierre & les Prophètes, choisie & placée avec honneur, l'ayant mise dans Sion comme la pierre fondamenta-

Luc. 20.
17.

Hieron.
in hunc
locum.

1. Cor. 3.

9.

1. Petr.

1. 4.

Isai. 28.

16.

1. Cor. 3.

11.

le, comme la principale pierre de l'angle, la pierre choisie & précieuse. L'on peut dire même en un sens très-véritable, que ces architectes qui l'ont rejetée de l'édifice de la Synagogue, ont servi à Dieu sans y penser, pour le faire devenir la pierre angulaire, lorsqu'en faisant mourir J. C. ils ont donné lieu à la réunion qui s'est faite en lui par le mérite de son sang, des deux peuples qui étoient auparavant comme des pierres sans liaison & incapables de composer l'édifice de l'Eglise. Souvenez-vous, disoit saint Paul aux Ephésiens, qu'étant autrefois Gentils & séparés d'Israël, maintenant que vous êtes en J. C. vous qui étiez auparavant éloignés de Dieu, vous avez été approchés de lui par le sang de JESUS son Fils, lui qui est devenu notre paix; qui des deux peuples n'en a fait qu'un : qui a rompu en sa chair la muraille de séparation; qui a formé en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en établissant la paix; & qui les ayant ralliés tous deux en un seul corps, les a réconciliés à Dieu par sa croix.

*Ephes. 2.
11. &c.*

*Hier. in
hunc loc.
Psf. 117.
23.*

*1. Cor.
10. 11.*

Mais si l'extrême malice des Juifs a contribué malgré eux à la confirmation de ce grand ouvrage, elle n'a servi qu'à faire éclater davantage la toute-puissance de la charité & de la sagesse de Dieu, qui a su tirer par son infinie miséricorde, un si grand bien d'un si grand mal. C'est donc le Seigneur qui a fait cette merveille, & non les hommes : *Hoc à Domino factum est, non humanis viribus; sed Dei potentia.* Et si le Prophète a admiré ce grand prodige avant qu'il fut arrivé, & lorsqu'il ne le considéroit que de loin, des yeux de l'esprit à qui Dieu le faisoit voir, combien nous doit-il paroître plus admirable à nous autres, qui nous étant rencontrés à la fin des temps, selon l'expression de saint Paul, avons vu de nos yeux l'accomplissement des prophéties ? *Et est mirabile in oculis nostris.*

C'est pour cela, ajoute J. C. que le royaume de Dieu nous sera ôté; c'est-à-dire, que parce qu'ils avoient rejeté la pierre vivante, & que bien loin de respecter le Fils du Père de famille & l'héritier de la vigne, ils se dispoisoient à le jeter dehors & à le faire mourir, ils ne seroient plus regardés comme le royaume de Dieu : mais qu'il les abandonneroit comme des ingrats, & leur ôteroit toutes les marques par lesquelles ils pouvoient encore se glorifier de l'avoir pour Roi, toutes les cérémonies de la loi ancienne, les sacrifices, le temple & la ville de Jérusalem, qui faisoient toute la gloire de la Religion Judaïque. Pour les piquer encore plus vivement d'une jalousie qui pouvoit leur devenir salutaire, il leur déclare en même-temps que ce royaume de Dieu, c'est-à-dire, ce bonheur & cette grâce d'avoir Dieu pour Roi,

seroit transporté par un *don* de sa divine miséricorde, à un *peuple* qui en produiroit les fruits ; aux nations, que l'infidélité des Juifs a fait jouir de l'effet des anciennes promesses qu'Israël avoit reçues. Or ces fruits sont, comme nous l'apprend saint Paul, la *Galat. 5. charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la foi,* ^{22.} *la douceur, la tempérance.* Tels ont été en tout temps les fruits de la loi nouvelle, & du royaume de Dieu ou de sa grâce. Tous les justes qui en ont produit avant l'Incarnation, ne l'ont fait que par une grâce anticipée de cette nouvelle loi, qui a régné dans le cœur de tous les Saints depuis la chute d'Adam, & qui y régnera jusqu'à la fin des siècles.

Mais le Fils de Dieu, qui venoit de se nommer *la pierre angulaire* de l'édifice de l'Eglise, déclare ensuite à ces Prêtres & à ces Docteurs qui la *rejetoient* avec outrage ; qu'ils se *briseroient* contre cette pierre toute divine en *tombant sur elle*, & qu'elle les *écraseroit* en tombant sur eux. Il est visible, selon les Pères & les Interprètes, que J. C. a voulu marquer deux sortes de plaies, l'une moindre & l'autre plus grande, par ces deux différentes expressions, de la chute des Juifs sur la pierre, & de la chute de la pierre sur les Juifs : ce que l'on peut éclaircir en cette manière. Celui-là *tombe sur la pierre & se brise*, qui prend un sujet de scandale & de chute de J. C. vivant encore sur la terre & conversant au milieu des hommes. Tels étoient alors ceux mêmes à qui il parloit, qui étant scandalisés de la pauvreté, de l'humiliation extérieure & de la doctrine de J. C. tomboient, pour le dire ainsi, sur cette divine pierre, & se brisoient devant Dieu par leur orgueil & par leur envie, que l'humilité & la patience de celui qu'ils méprisoient condamnoit si terriblement. Mais *la pierre tombe* au contraire *sur celui*, qui après même la mort du Sauveur & son élévation au ciel, s'opiniâtre à lui résister & à le choquer par une opposition visible à la vérité de sa doctrine & à la vertu de sa résurrection. Et c'est l'état où se trouvèrent encore tous ces Prêtres & tous ces Docteurs, qui par une suite du premier engagement où ils s'étoient mis de persécuter & de décrier J. C. furent de nouveau les cruels persécuteurs à l'égard de ses Apôtres, & de tous ses autres disciples, depuis même qu'il fut établi à la droite de son Père. Car ce fut alors que toute la pesanteur de cette pierre tomba, pour parler ainsi, comme du haut du ciel sur eux ou sur leurs enfans, & qu'ils se trouvèrent comme *écrasés* sous le poids de toute sa plus rigoureuse justice : ce qui arriva principalement au temps de la ruine de Jérusalem, depuis laquelle ils furent réduits à cette captivité, & à cette horrible misère où

Chrysoft.
in Matt.
hom. 69.
August.
question.
Evangel.
lib. 10.
qu. 30.
Grot.

1. *Petr.* ils ont toujours vécu , & où ils vivront jusqu'à la fin du
2. 4. 5. monde.

Pensons donc , nous autres , à profiter de l'exemple si funeste de ces impies. *Et nous approchant , selon que saint Pierre nous y exhorte , de J. C. comme de la pierre vivante , entrons nous-mêmes dans la structure de l'édifice , comme étant aussi des pierres vivantes , pour composer une maison spirituelle & un ordre de saints Prêtres ; afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables , par J. C. Car il est une pierre d'honneur & de prix pour ceux qui croient ; c'est-à-dire , qui ont en lui une foi vive & agissante par la charité ,*
Gal. 5.6. comme dit saint Paul. *Mais il est une pierre de scandale & de chute pour ceux qui se heurtent contre la parole de l'Évangile , par une incré-*

1. *Petr.* dulité à laquelle ils ont été abandonnés. Nous pouvons dire en un
2. 7. sens que les châtimens que Dieu exerce dans le cours de la vie présente ne sont que comme la plaie que reçoit celui qui tombe sur la pierre ; mais que ceux qu'il exercera en l'autre monde dans toute la rigueur de sa justice , peuvent être comparés à la plaie sans comparaison plus effroyable de celui sur qui la pierre tombe elle-même , & qui en est écrasé.

Ψ. 45. 46. Les Princes des Prêtres & les Pharisiens ayant entendu ces paroles de JESUS , connurent que c'étoit d'eux qu'il parloit. Et voulant se saisir de lui , ils appréhendèrent le peuple , parce qu'ils le regardoient comme un Prophète.

Chryf. 18. ut supra. Que devoient faire , s'écrie saint Jean Chrysofôme , les Prêtres & les Docteurs après avoir entendu ces choses : ne doivent-ils pas se prosterner devant J. C. pour l'adorer ? Et si toute autre considération n'étoit point capable de les convertir , la crainte d'une si terrible punition n'auroit-elle pas dû au moins les rendre plus modérés ? Mais depuis que la première menace de la mort qui ait jamais été faite , n'eut point la force de retenir dans l'obéissance les premiers hommes , il ne faut point s'étonner que ceux de leur race , qui s'abandonnent à la violence de leurs passions , ne soient point non plus arrêtés par la frayeur des châtimens. Ces hommes si passionnés ayant donc enfin connu , malgré la stupidité & la dureté de leur cœur , dit saint Jérôme , que toutes ces paraboles que le Fils de Dieu venoit de leur proposer , étoient contre eux , ils entrèrent dans une telle fureur , qu'ils vouloient se saisir de lui , pour fermer au moins la bouche , s'ils l'avoient pu , à la vérité qui les condamnoit. Mais ce que la crainte de Dieu ne put faire sur leurs esprits , la crainte des hommes le fit pour lors. Et ils n'osèrent encore rien entreprendre contre celui que le peuple regardoit avec respect comme un grand Prophète.

te, ou comme le Prophète par excellence qui étoit promis à leur nation depuis le temps de Moïse.



CHAPITRE XXII.

Festin des noces. Robe nuptiale. Dieu & César. Résurrection. Amour de Dieu & du prochain. Le Messie fils & Seigneur de David.

1. **E**T respondens Jesus, dixit iterum in parabolis eis, dicens :

1. Simile factum est regnum cœlorum homini Regi, qui fecit nuptias filio suo,

3. & misit servos suos vocare invitatos ad nuptias; & nolebant venire.

4. Iterum misit alios servos, dicens : Dicite invitatis : Ecce prandium meum paravi, tauri mei & altilia occisa sunt, & omnia parata : venite ad nuptias.

5. Illi autem neglexerunt, & abierunt, alius in villam suam, alius verò ad negotiationem suam :

6. Reliqui verò tenuerunt servos ejus, & contumelios affectos occiderunt.

7. Rex autem cum audisset, iratus est : & missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, & civitatem illorum succendit.

8. Tunc ait servis suis : Nuptiæ quidem paratæ sunt; sed qui invitati erant non fuerunt digni.

9. Ite ergo ad exitus via-

1. † **J**ESUS parlant encore en parabole, leur dit :

2. Le royaume des cieux est semblable à un * Roi, qui voulant faire les noces de son fils,

3. envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui y étoient conviés ; mais ils refusèrent d'y venir.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs, avec ordre de dire de sa part aux conviés : J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes boeufs & tout ce que j'avois fait engraisser, tout est prêt : venez aux noces.

5. Mais eux ne s'en mettant point en peine, s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, & l'autre à son négoce.

6. Les autres se saisirent de ses serviteurs, & les tuèrent après leur avoir fait plusieurs outrages.

7. Le Roi l'ayant appris, en fut ému de colère ; & ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, & brûla leur ville.

8. Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est tout prêt ; mais ceux qui y avoient été appelés n'en ont pas été dignes.

9. Allez donc dans les * carres;

† XIX.
Dimanc.
après la
Pentec.
Luc. 14.
16.
Apoc. 19.
9.

* 2. *lett.*, homme Roi. = * 9. *lett.*, *autr.*, rues passantes.

fours , & appelez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10. Ses serviteurs s'en allant alors par les rues assemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons & mauvais , & la salle des noces fut remplie de personnes qui se mirent à table.

11. Le Roi entra ensuite pour voir ceux qui étoient à table; & y ayant aperçu un homme qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale ,

12. il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré en ce lieu sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet.

13. Alors le Roi dit à ses gens :
Suprà 8. Liez-lui les mains & les pieds , &
12. & 13. jetez-le dans les * ténèbres extérieures : c'est-là qu'il y aura des pleurs
42. & des grincemens de dents.
Infrà 25.
30.

14. Car il y en a beaucoup d'appelés , mais peu d'élus ¶.

15. † Alors les Pharisiens s'étant retirés, firent dessein entre eux de le surprendre dans ses paroles.
Marc. 12.
13.
Luc. 20.
20.

16. Ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec les Hérodiens , lui dirent : Maître , nous savons que vous êtes véritable , & que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité , sans avoir égard à * qui que ce soit ; parce que vous ne considérez point la personne dans les hommes ;

17. dites-nous donc votre avis sur ceci : *Nous* est-il libre de payer le tribut à César , ou de ne le payer pas ?

18. Mais JESUS connoissant leur

*. 13. expl. une privation entière & sans ressource de la lumière de Dieu comme celle des damnés. = *. 16. autr. quoi que ce soit.

rum, & quoscumque inveneritis , vocate ad nuptias.

10. Et egressi servi ejus in vias , congregaverunt omnes quos invenerunt, malos & bonos : & implete sunt nuptiæ discumbentium.

11. Intravit autem Rex ut videret discumbentes , & vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali ,

12. & ait illi : Amice , quomodo huc intraisti non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit.

13. Tunc dixit Rex ministris : Ligatis manibus & pedibus ejus , mittite eum in tenebras exteriores : ibi erit fletus , & stridor dentium.

14. Multi enim sunt vocati , pauci verò electi.

15. Tunc abeuntes Pharisei : consilium inierunt ut caperent eum in sermone.

16. Et mittunt ei discipulos suos cum Herodianis , dicentes : Magister , scimus quia verax es , & viam Dei in veritate doces , & non est tibi cura de aliquo ; non enim respicis personam hominum :

17. dic ergo nobis quid tibi videtur : Licet censum dare Cæsari, an non ?

18. Cognitâ autem Je-

malice,

ſus nequitiâ eorum , ait : Quid me tentatis hypocritæ ?

malice , leur dit : Hypocrites , pourquoi me tentez-vous ?

19. Oſtendite mihi namisma cenſûs. At illi obtulerunt ei denarium.

19. Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Et eux lui ayant préſenté * un denier ,

20. Et ait illis Jeſus : Cujus eſt imago hæc & ſuperſcriptio ?

20. JESUS leur dit : De qui eſt cette image , & cette inſcription ?

21. Dicunt ei : Cæſaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ ſunt Cæſaris Cæſari , & quæ ſunt Dei Deo.

21. De Cæſar , lui dirent-ils. Alors JESUS leur répondit : Rendez *Rom. 13* donc à Cæſar ce qui eſt à Cæſar , & 7. à Dieu ce qui eſt à Dieu ¶.

22. Et audientes mirati ſunt ; & relicto eo , abierunt.

22. L'ayant entendu parler de la forte , ils admirèrent ſa réponse , & le laiſſant , ils ſe retirèrent.

23. In illo die acceſſerunt ad eum Sadducæi , qui dicunt non eſſe reſurrectionem , & interrogaverunt eum ,

23. Ce jour-là les Sadducéens *Mat. 23* qui nient la réſurrection , le vinrent 8. trouver , & lui propoſèrent une queſtion ;

24. dicentes : Magiſter , Moyses dixit : Si quis mortuus fuerit non habens filium , ut ducat frater ejus uxorem illius , & ſuscitet ſemen fratri ſuo.

24. en lui diſant : Maître , Moÿſe *Marc. 12* ſe a ordonné que ſi quelqu'un mour- 19. roit ſans enfans , ſon frère épouſât *Luc. 20* ſa femme , & qu'il ſuſcitât des en- *Deuter. 25. 5* fans à ſon frère mort.

25. Erant autem apud nos ſeptem fratres : & primus , uxore ductâ defunctus eſt : & non habens ſemen , reliquit uxorem ſuam fratri ſuo.

25. Or il y avoit ſept frères parmi nous , dont le premier ayant épouſé une femme , eſt mort : & n'ayant point eu d'enfans , il a laiſſé ſa femme à ſon frère.

26. Similiter ſecundus , & tertius uſque ad ſeptimum.

26. La même choſe arriva au ſecond , & au troiſième & à tous les autres juſqu'au ſeptième.

27. Noviſſimè autem omnium & mulier defuncta eſt.

27. Enfin cette femme eſt morte auſſi après eux tous.

28. In reſurrectione ergo cujus erit de ſeptem uxor ? omnes enim habuerunt eam.

28. Lors donc que la réſurrection arrivera , duquel de ces ſept ſera-t-elle femme , puisqu'ils l'ont tous eue ?

* 19. expl. une pièce d'argent revenant à ſept ſous huit deniers de notre monnoie.

29. JESUS leur répondit, Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant pas les Ecritures, ni la puissance de Dieu.

30. Car après la résurrection les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les Anges de Dieu dans le ciel.

31. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ces paroles que Dieu vous a dites :

Exod. 3. 6. 32. Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac & le Dieu de Jacob? Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivans.

33. Et le peuple entendant ceci, étoit dans l'admiration de sa doctrine.

34. Mais les Pharisiens ayant appris qu'il avoit imposé silence aux Sadducéens, s'assemblèrent;

Marc. 11. 28. Luc. 10. 25. 35. † & l'un d'eux, qui étoit Docteur de la Loi, le tenta, en lui faisant cette question :

† XVII. Dimanc. après la Pentec. 36. Maître, quel est le grand commandement de la loi?

Deut. 6. 5. 37. JESUS lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de tout votre esprit.

38. C'est là le plus grand & le premier commandement.

Levitic. 19. 18. Marc. 12. 31. 39. Et voici le second qui est semblable à celui-là: Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

40. Toute la loi & les Prophète-

†. 30. *lett.* dans.

29. Respondens autem Jesus, ait illis: Erratis nescientes Scripturas, neque virtutem Dei.

30. In resurrectione enim, neque nubent, neque nubentur; sed erunt sicut Angeli Dei in caelo.

31. De resurrectione autem mortuorum non legitis quod dictum est à Deo dicente vobis:

32. Ego sum Deus Abraham, & Deus Isaac, & Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium.

33. Et audientes turbæ, mirabantur in doctrina ejus.

34. Pharisei autem audientes quod silentium imposuisset Sadducæis, convenerunt in unum;

35. & interrogavit eum unus ex eis legis doctor, tentans eum:

36. Magister, quod est mandatum magnum in lege?

37. Ait illi Jesus: Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & in tota anima tua, & in tota mente tua.

38. Hoc est maximum, & primum mandatum.

39. Secundum autem simile est huic: Diliges proximum tuum, sicut teipsum.

40. In his duobus man-

dati universa lex pendet, & Prophetæ. res * sont renfermés dans ces deux commandemens.

41. Congregatis autem Pharisæis, interrogavit eos Jesus,

41. Or les Pharisiens étant assemblés, Jesus leur fit cette demande,

42. dicens: Quid vobis videtur de Christo? Cujus filius est? Dicunt ei: David.

42. & leur dit: Que vous semble du CHRIST? De qui * est-il fils? Ils lui répondirent: De David.

43. Ait illis: Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens:

43. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il en esprit * son Seigneur par ces paroles:

44. Dixit Dominus Domino meo: Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?

44. Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Pf. 109. Luc. 20. 42.

45. Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est?

45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils?

46. Et nemo poterat ei respondere verbum: neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare.

46. Personne ne lui put rien répondre, & depuis ce jour-là nul n'osa plus lui faire de questions ¶.

* 40. *letr.* dépendent de. = * 42. *expl.* doit-il être fils? Car ils ne croyoient pas qu'il fût né. = * 43. *expl.* par le S. Esprit. *Marc.* 12. 36.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

* 1. jusqu'au 7. **J**ESUS parlant encore en paraboles, leur dit: Le royaume des cieux est semblable à un Roi, qui voulant faire les noces de son fils, envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui y étoient conviés, mais ils refusèrent d'y venir, &c.

Le Fils de Dieu continue de reprocher aux Pharisiens leur ingratitude: & il le fait comme auparavant en paraboles, tant à cause qu'ils étoient indignes qu'on leur dit ouvertement les vérités, que pour ménager aussi leurs esprits transportés de jalousie contre lui. Le royaume des cieux, c'est-à-dire, ce qui se passe dans l'Eglise de J. C. qui est son royaume, commencé ici-bas & consommé dans le ciel, a quelque chose de semblable à ce qui nous est représenté dans la parabole de cet homme & de ce Roi qui fait les noces de son fils. Comme le sens littéral de la parabole est sans

aucune difficulté, nous passerons tout-d'un-coup au sens spirituel, qui regardoit particulièrement les Juifs à qui J. C. parloit. *Chrysoft. in Matt. hom. 70.* D'où vient, dit saint Chrysoftôme, que le Fils de Dieu compare à des noces la grâce de l'Évangile? C'est, ajoute-t-il, afin que vous compreniez mieux par-là quelle est la grandeur de son amour & de sa bonté envers vous. C'est afin que vous ne vous figuriez rien d'affligeant dans votre vocation, mais que vous la regardiez au contraire comme étant accompagnée d'une joie céleste & des délices toutes spirituelles. C'est pourquoi saint Jean donnoit à J. C. le nom d'*Époux*. Et c'est pour cela aussi que saint Paul disoit : *Je vous ai fiancée à un seul Époux qui est J. C. pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure.*

Joan. 3. 29. 2. Cor. 11. 2. Ce Roi dont il est parlé dans la parabole, est donc le Père éternel. Son fils dont il fait les noces est J. C. né de lui comme Dieu avant tous les temps, & né comme homme dans la plénitude des temps, par le mystère de son Incarnation. Les noces qu'il fait à ce Fils unique, sont non-seulement le banquet céleste, où tous les amis seront enivrés, selon l'expression du prophète Roi, de l'abondance des biens ineffables de sa maison, & où il les fera boire dans le torrent de ses délices, mais encore toutes les grâces, tous les Sacremens, & tous les dons de la loi nouvelle; & sur-tout le don auguste de son corps sacré & de son sang, qu'il nomme lui-même la nourriture & le breuvage de ceux qui aspirent à la vraie vie; & la parole ou la volonté de Dieu, dont il déclare dans l'Évangile, qu'il faisoit lui-même sa nourriture. Ceux qui furent invités d'abord à ces noces étoient les Juifs, qui reçurent les premiers la promesse du Messie en la personne d'Abraham leur père, *Joan. 6. 54. 56.* & du roi David, ce Prince si respecté parmi eux; & qui furent si souvent pressés par les exhortations des Prophètes à s'approcher de leur Dieu, pour se rendre dignes de participer par avance à la grâce de l'Évangile, par une foi vive aux promesses toutes spirituelles qui regardoient l'avènement du fils de David. Ces serviteurs que le Roi envoie aux conviés pour les appeler aux noces, nous figurent les derniers Prophètes, & particulièrement saint Jean-Baptiste, comme le croit saint Jean Chrysoftôme. Car ce humble Précurseur envoyoit tout le monde à J. C. en témoignant que pour lui il n'étoit rien, mais que J. C. étoit celui dont la grandeur devoit croître par l'abaissement de tous les autres. Et c'étoit le Fils de Dieu même qui les invitoit personnellement, selon la pensée du même Saint, lorsqu'il leur disoit : *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués & chargés, & je vous soulagerai; & lorsqu'il crioit à haute voix: Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi &*

qu'il avoit dit lorsqu'ayant déclaré, qu'il étoit le pain de vie, le pain descendu du ciel, & que ce pain étoit sa chair; il ajoute: Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous.

Ibid. c. 48. 51. 52. 54.

Y eut-il de plus infensé, dit encore saint Chrysostôme, que les Juifs tant ainsi invités aux noces, ont refusé d'y aller? Car qui négligeroit d'aller à des noces y étant si bien invité; surtout, si ces noces étoient celles qu'un grand Roi feroit à son fils, pendant Dieu, dont la patience, aussi-bien que la bonté, est sans bornes, ne se laissa point d'appeler les mêmes Juifs à ce céleste banquet. Et après même qu'ils eurent refusé de manger son fils & l'héritier de la vigne, comme on le voit dans la parabole précédente, il leur envoya tout de nouveau des bœufs, à-dire, selon l'explication des Pères, les Apôtres & les hommes apostoliques, pour leur faire entendre ces paroles qui sont claires

Hieron;
Chrysoft.
Hilar.
in Matt.
can. 21.
n. 4.
Grotius.

en sens de la parabole, & des mystérieuses dans le sens littéral. *J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes bœufs, & tout ce que j'avois fait engraisser: tout est prêt, venez aux noces.* A quoi le Seigneur les appelle-t-il, dit saint Chrysostôme? Est-ce à des travaux, à des afflictions, à des souffrances? Non; c'est à des noces, à des plaisirs & des délices, quoiqu'ils méritassent par eux-mêmes des châtimens très-sévères pour le crime énorme qu'ils avoient commis en la personne de J. C. Car encore qu'il soit

2. Timi.
3. 21.

vrai que la piété à laquelle on les invitoit, soit toujours accompagnée de persécutions & de souffrances, selon saint Paul, il est certain néanmoins, par le témoignage de J. C. même, que son joug est doux & agréable, & son fardeau léger: & David s'écrie au plus fort même de ses persécutions: *Goûtez & voyez combien le Seigneur est doux, c'est-à-dire, combien il l'est à tous ceux qui ont le cœur droit comme ce Prince l'avoit, & en qui la charité a été répandue par le Saint-Esprit.*

Malachi.
11. 30.
Ps. 33. 9.

Saint Hilaire dit que ces bœufs ou ces taureaux engraisés, qui furent tués pour les noces du fils de ce Roi, figuroient les saints Martyrs, qui comme des victimes glorieuses & choisies du milieu du saint troupeau, ont été immolées pour la confession du Seigneur, & ont dû servir de nourriture à la foi des Juifs & de toutes les nations: *Tauri autem saginati, gloriosa Martyrum species est, qui confessioni Dei, tanquam hostia electa, sint immolati.* S. Etienne premier Martyr, a été, selon cette pensée de saint Hilaire, une de ces principales victimes, destinées pour les noces du Fils unique de Dieu, c'est-à-dire, pour l'établissement de la nouvelle

alliance qu'il a contractée avec les hommes en la personne de J. C. Et lorsque l'on égorgéoit cette excellente victime, il fut le premier à inviter le peuple Juif par son exemple & par ses paroles, aux noces du Fils du grand Roi, pour lequel il perdoit la vie. Tous les justes dont parle saint Paul, *qui ont été lapidés, ou sciés, ou qui sont morts par le tranchant de l'épée*, étoient du nombre de ces victimes immolées à l'Epoux sacré de l'Eglise, & contribuoient à la gloire & à la magnificence de ses noces : car on peut mettre dans la bouche de l'Eglise son épouse, à l'égard de son époux, cette parole de l'Ecriture : *Sponsus sanguinum tu mihi es* : Vous m'êtes un époux de sang. J. C. lui-même comme chef de son Eglise, n'a-t-il pas été la plus excellente victime égorgée pour la consommation de ses noces, puisque selon les Interprètes & les Pères, le sang & l'eau sortis de la plaie de son côté, ont figuré les sacremens de l'Eglise, & l'Eglise même, qui en sortirent, comme Eve sortit au commencement du monde du côté d'Adam ? Aussi c'est son corps & son sang qui composent, comme on l'a dit, la plus auguste partie de ce banquet adorable, où il convioit premièrement tout son peuple. Mais on peut bien ajouter encore ici, que tous *les taureaux & tout ce qu'il y avoit de plus gras étoit tué*, lorsque le Seigneur *appeloit aux noces de son Fils les conviés* ; c'est-à-dire, que le temps de toutes les victimes qu'il avoit voulu qu'on lui immolât dans l'ancienne loi étoit passé, & qu'elles avoient fait place à la vérité qu'elles figuroient. Car les anciens sacrifices n'avoient tous été que des images de cette adorable victime, qui s'est immolée sur la fin des temps pour l'amour des hommes, & pour leur servir de nourriture après les avoir rachetés.

Le mépris avec lequel les conviés négligent d'assister au banquet des noces où ils étoient appelés, *les uns s'en allant en leur maison de campagne, & les autres à leur trafic ordinaire*, nous marque admirablement la disposition du cœur où se trouvèrent la plupart des Juifs à l'égard de J. C. après qu'il eut répandu son sang pour l'amour d'eux. Plongés dans le soin des choses de la terre, & attachés bassement à leurs intérêts temporels, ils ne témoignent que du dégoût pour le prix de la mort d'un Dieu. Ils préférèrent des plaisirs indignes & très-légers, au banquet céleste où ils devoient prendre part avec tant de joie. Et quelques-uns mêmes d'entre eux plus emportés que les autres, *furent souffrir les plus grands outrages aux serviteurs qu'il leur avoit envoyés, en les faisant fouetter indignement, comme on le voit dans les Actes des Apôtres, & en les faisant même mourir, comme l'Apô-*

Hebr. 11.
35. &c.

Exod. 4.
25.

August.
s. 120.

Estius in
Joan. c.
19. 39.

pre saint Jacques qu'ils tuèrent avec tant d'inhumanité. Ils parurent en cela, dit saint Chrysostôme, plus bruteaux que ceux qui étoient marqués dans la parabole précédente. Car au lieu que ces premiers tuèrent des serviteurs qui venoient leur demander les revenus de la vigne que le Seigneur leur avoit louée ; ceux-ci se portent à cet excès de tuer ceux mêmes qui venoient les inviter aux noces du Fils du père de famille, dont ils avoient été les meurtriers. Y eut-il jamais, ajoute ce Saint, de fureur égale à celle de ces impies ?

Craignons cependant que la nôtre ne surpasse encore la leur ; *Luc. 16. 8.* & que plus nous avons reçu de lumière, nous qui sommes nommés *les enfans de la lumière*, en qualité de Chrétiens, & qui avons pour notre chef celui qui est appelé dans l'Évangile *la vraie lumière qui éclaire tous les hommes*, nous ne soyons d'autant plus coupables de *crucifier de nouveau au-dedans de nous*, comme dit saint Paul, *le Fils de Dieu* par nos péchés ; de *l'exposer à l'ignominie*, & de refuser de prendre part au banquet sacré de ses noces. Or nous témoignons du dégoût & du mépris pour ce banquet tout spirituel de l'Église, toutes les fois qu'attachés comme les Juifs, à l'amour des biens de la terre & aux plaisirs sensuels, ou engagés dans les soins & dans les vaines inquiétudes du siècle, nous négligeons de travailler comme il faut à nous rendre dignes de le désirer & d'en approcher ; & qu'autant qu'il est en nous, nous rendons par l'attache de notre cœur aux créatures, les Sacremens de l'Église, les souffrances de J. C. & l'effusion de tous les dons de son Esprit saint inutiles pour notre salut. Tremblons donc en considérant la chute effroyable de ces anciens Juifs. Mais tremblons encore plus dans la vue de nos propres chutes, qui nous mettent, selon saint Paul, dans une si *Hebr. 6. 4. 6.* grande difficulté de nous relever, après avoir offensé l'auteur de notre salut d'une manière d'autant plus inexcusable, que la foiblesse de sa chair & de sa croix ne peut plus nous être, comme à ces Juifs, une occasion de scandale ; puisqu'il a présentement triomphé de ses ennemis ; & qu'*encore qu'il ait été crucifié selon la foiblesse de la chair, il vit maintenant par la vertu de Dieu, & est assis à sa droite.* *1. Cor. 3. 3. Matth. 16. 19.*

ψ. 7. *Le Roi l'ayant appris en fut ému de colère ; & ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, & brûla leur ville.*

Ce Roi suprême, qui est Dieu, n'a pas besoin que d'autres lui fassent connoître ce qu'il connoît par lui-même. Ainsi cette expression dont se sert ici J. C. en disant que le Roi *apprit* ou *entendit* ce qui étoit arrivé, est plus conforme à la parabole,

qu'à la vérité, selon laquelle Dieu n'apprend & n'entend aucune chose de la manière & dans le sens qu'on le conçoit ordinairement; puisque sa science infinie pénètre également les choses passées, & les futures comme les présentes. Il faut entendre dans le même sens *la colère dont il fut ému*, qui ne signifie autre chose que les effets si rigoureux de sa vengeance & de sa justice. Et ce qu'il ajoute, qu'il envoya ses armées, extermina ces meurtriers, & brûla leur ville, marque si visiblement ce qui arriva quarante ans après la mort de J. C. qu'on ne peut guère en douter. Ces armées furent donc les troupes Romaines, qui sont appelées ici *les armées du Roi*, parce que toutes les armées des Romains n'agissoient que par les ordres de Dieu qui s'en servoit, quoiqu'elles n'y songeassent pas, comme d'instrumens pour exercer sa justice contre ces ingrats. Ce fut donc lui qui les envoya effectivement contre les Juifs, & qui s'en servit pour exterminer un peuple qui avoit toujours été homicide, soit à l'égard des Prophètes & des anciens Justes, soit à l'égard de J. C. même, le Juste par excellence, & le grand Prophète promis par Moïse; soit à l'égard de saint Estienne & de saint Jacques; & pour brûler entièrement Jérusalem leur ville capitale, où ils avoient mis toute leur confiance. La manière dont Joseph raconte le siège & la ruine de cette ville si célèbre, & tout ce qui précéda, fait bien voir une image affreuse de la rigueur, de la colère & de la justice de Dieu à l'égard des Juifs, puisqu'il assure qu'il en périt pendant ce siège onze cents mille, sans compter tous ceux qui furent tués en plusieurs autres rencontres. Mais ces châtimens temporels, quoique si terribles, ne nous représentent qu'en figure ce poids sans comparaison plus redoutable de la justice sans miséricorde que Dieu doit exercer en l'autre vie contre ceux pour le châtimement desquels il armera tous les ministres de sa vengeance, pour avoir négligé & méprisé comme les Juifs, & encore plus que les Juifs, le temps favorable de sa visite, & le prix ineffable de ses grâces.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 70.

Joseph.
Bell. Jud.
l. 6. c. 45.

ψ. 8. 9. 10. *Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est tout prêt : mais ceux qui y avoient été appelés n'en ont pas été dignes. Allez donc dans les carrefours, & appelez aux noces tous ceux que vous trouverez, &c.*

Alors, c'est-à-dire, lorsque les Juifs qui avoient été conviés les premiers, eurent méprisé la grâce de l'Évangile qu'on leur présentoit, & qu'ils se furent rendus indignes du banquet des noces, le Seigneur figuré par ce Roi, dit à ses serviteurs ce qui est marqué ici. Et nous pouvons admirer dans cette conduite de Dieu

la profondeur de sa sagesse, qui fait prendre occasion de la malice des Juifs, pour faire éclater les richesses de sa bonté envers les Gentils. Il pouvoit rendre sans doute les nations participantes de sa grâce, sans que les Juifs eussent sujet de se plaindre, quand même ils auroient été fidèles à leur devoir. Mais afin de leur ôter tout prétexte de jalousie, il entend qu'après les avoir souvent appelés à la grâce de l'Évangile, ils ayent rejeté la miséricorde qu'il leur présentoit, pour faire passer aux Gentils un si grand bien qu'ils refusoient. Et c'est ce que l'Apôtre saint Paul déclara lui-même d'une manière très-forte à ces Juifs aveugles & endurcis, lorsque prêchant à Antioche de Pisidie devant tout le peuple qui écoutoit la parole de Dieu avec ardeur, ils furent remplis de jalousie & de colère, & s'opposoient avec des paroles de blasphèmes à ce qu'il disoit. Car alors Paul, & Barnabé qui l'accompagnoit, leur parlèrent avec une grande fermeté en ces termes: Il falloit premièrement vous annoncer la parole du Seigneur. Mais puisque vous la rejetez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons dès-à-présent vers les Gentils, selon l'ordre que le Seigneur nous en a donné, en disant: Je vous ai établi pour être la lumière des nations, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

Voilà donc l'ordre que le Roi donne à ses serviteurs d'aller dans tous les chemins pour appeler au festin tous ceux qu'ils rencontreroient. Ces chemins & ces sorties, selon l'expression littérale du texte sacré, marquoient fort bien les voies différentes dans lesquelles les nations avoient marché depuis qu'elles avoient commencé à sortir de la vraie voie, & à s'éloigner de la vérité, en corrompant, comme parle l'Écriture, chacun leur voie: *Gentilium populus non erat in viis, sed in exitibus viarum*, dit saint Jérôme. Nul n'est excepté de cette vocation. Elle regarde généralement tous ceux qu'ils pourroient trouver, & elle se doit étendre, selon le Prophète, jusqu'aux extrémités de la terre; c'est-à-dire, que tous les peuples Grecs & Barbares, sans aucune distinction, feroient invités à la foi de JESUS-CHRIST & au banquet de ses noces, par la prédication de l'Évangile, qui doit être, comme il l'assure lui-même, prêché dans toute la terre.

Mais on peut bien demander ici avec saint Jérôme, comment il est dit que les serviteurs de ce Roi *assemblerent* tous ceux qu'ils trouvoient bons & mauvais. Car pouvoit-il s'en trouver de bons, dit ce Père, hors la voie? Il ajoute, que cette difficulté est en quelque sorte éclaircie par saint Paul, lorsqu'écrivant aux Romains, il dit: Que les nations qui n'ayant point la loi de Moïse,

accomplissent naturellement ce que cette loi commande , condamnent les Juifs qui n'ont pas même accompli la loi écrite qu'ils avoient reçue. Et le même Père témoigne encore , qu'entre les Payens abandonnés à l'idolâtrie , il y a une différence infinie , parce que les uns se portent au mal de tout leur cœur , & se précipitent dans toutes sortes de vices ; au lieu que d'autres sont moins déréglés , ou même portés par un naturel heureux à toutes les actions de vertu. Mais cette bonté naturelle ne pouvoit servir à les sauver sans la foi & sans la grâce de l'Évangile , figurée par ces noces du Fils de Dieu.

La salle des noces fut donc remplie des personnes qui se mirent à table : ainsi le refus des Juifs & leur dégoût pour le festin de ces noces , ne put point rendre inutile , comme dit un Interprète , tous les préparatifs de ce banquet adorable , & tous les fruits de la mort de J. C. puisque l'Église figurée par cette salle des noces , se trouva remplie par la multitude des nations qui y entrèrent en la place de ces Juifs , dont le péché , comme dit saint Paul , est devenu une occasion de salut pour les Gentils , & dont la chute a été les richesses du monde.

Rom. 11.
12.

vs. 11. jusqu'au 14. Le Roi entra ensuite pour voir ceux qui étoient à table : & y ayant aperçu un homme qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale , il lui dit : Mon ami , comment êtes-vous entré en ce lieu sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet. Alors le Roi dit à ses gens , Liez-lui les mains & les pieds , &c.

Le Fils de Dieu voulant prévenir la vaine confiance que pourroient avoir plusieurs Gentils , de se voir ainsi admis au banquet sacré de ses noces , d'où les Juifs s'étoient eux-mêmes exclus , leur fait connoître à la fin de cette parabole qu'ils pouvoient se perdre encore après une grâce si divine. L'entrée du Roi dans la salle du festin , peut nous marquer , & le secret examen que Dieu fait du cœur des conviés dès la vie présente , & le jugement qu'il en portera au jour de leur mort , ou même à la fin du monde. Qui ne tremblera en voyant ce Dieu de gloire & ce Père des lumières venir visiter le fond caché de nos consciences , afin de juger nos justices mêmes ? Et qui ne croiroit cependant être assuré , lorsque c'est par l'ordre même du Roi qu'il est entré dans la salle du festin ? Mais il paroît bien qu'il ne suffit pas d'y être entré , quoique ce soit par son ordre ; puisqu'en même-temps qu'il nous y appelle par ses Ministres , il nous apprend à n'y entrer qu'avec un habit qui convienne à la sainteté d'un lieu si auguste , & d'une action si divine.

On est surpris de ce qu'au milieu de cette multitude de personnes qui étoient à table, il est parlé seulement d'un homme, que le Roi y aperçut, qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale: quoique J. C. en conclue ensuite, comme on le verra: Qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Sur quoi saint Jérôme & saint Augustin témoignent, que sous l'unité de ce seul homme, qui se trouva dans le festin sans la robe nuptiale, est comprise toute la société des mauvais Chrétiens: *Unus iste, omnes qui sociati sunt malitiâ intelliguntur.*

Hieron.
in hunc
locum.
Aug. de
gest. Pel.
c. 3. n. 12

Cette robe nuptiale qui lui manquoit, & qui lui étoit néanmoins si nécessaire, qu'il fut chassé du festin pour ne l'avoir pas, nous marque, selon plusieurs Pères, la charité dont il est dit, *Qu'elle couvre beaucoup de péchés aux yeux de Dieu, & que plus l'amour est grand, plus on nous pardonne de péchés.* Ce fut le refroidissement de cette charité, que le Fils de Dieu reprocha par la bouche de saint Jean à l'Evêque de l'Eglise d'Ephèse, lorsqu'il le reprit de ce qu'il étoit déchu de la charité qu'il avoit au commencement, & qu'il l'exhorta à en faire pénitence, & à rentrer dans la pratique de ses premiers exercices. C'étoit de cette même charité que le Fils de Dieu parloit encore, en faisant dire à l'Evêque de l'Eglise de Laodicée, *Qu'encore qu'il se regardât comme riche & comme comblé de biens, & comme ne manquant de rien; il étoit, sans le savoir, malheureux & misérable, & pauvre & aveugle, & nu; & qu'il lui conseilloit d'acheter de lui de l'or purifié par le feu, & des vêtements blancs pour s'habiller & pour cacher la honte de sa nudité.* C'est encore de cette même charité que parloit le Fils de Dieu, lorsque pour tenir ses serviteurs dans la vigilance, il leur disoit: *Je viendrai bientôt comme un larron. Heureux celui qui veille & qui garde bien ses vêtements, afin qu'il ne marche pas nu, & qu'il n'expose pas sa confusion aux yeux des autres.* C'est donc là cette robe nuptiale qui nous rend dignes d'assister aux noces de l'Epoux divin. Comme ç'a été la charité qui a été le principe & la consommation de ces noces, & de cette alliance toute spirituelle de J. C. avec son Eglise, il n'y a aussi que ceux en qui règne cette même charité qui sont dignes d'y participer. C'est elle qui fait le tout de l'homme nouveau, dont nous devons être revêtus pour n'être pas nus aux yeux de Dieu. Adam en étoit tout couvert, même extérieurement, dans l'état de son innocence. Mais du moment qu'il pécha, il s'aperçut de la nudité de son corps, qui néanmoins n'étoit qu'une image de la nudité intérieure de son ame, toute dépouillée aux yeux de son Créateur par la perte de son amour.

1. Petri
4. 8.
Luc. 7.
47.
Apoc. 2.
4. 5.

Ib. 3. 17.
18.

Ibid. 17.
15.

Ephes. 4.
24.

Il est marqué que cet homme à qui le Roi reprocha d'être entré sans avoir la robe nuptiale, *demeura muet*. Car à l'heure de la mort, ou au jour du jugement, la lumière de la justice de Dieu paroîtra avec tant d'éclat, qu'il ne fera pas au pouvoir des réprouvés, de nier alors ce qu'ils ont peut-être caché aux autres pendant qu'ils vivoient. Et les Anges seront alors, dit S. Jérôme, avec tout le monde, témoins des péchés de ceux que la divine justice condamnera : *Nec negandi facultas, cum omnes Angeli & mundus ipse testis sit peccatorum*. Il n'appartient pas à tous, dit S. Hilaire, de connoître en cette vie les méchans ; & la simplicité de l'esprit de l'homme pénètre difficilement les replis cachés d'un cœur qui use de dissimulation & d'artifice. C'est pourquoi il n'y a que le Roi seul, c'est-à-dire, Dieu, qui reconnoît au milieu de tous ses conviés, celui qui étoit indigne d'assister aux noces : *Idcirco hunc malum & indignum cœtu nuptiali Deus solus invenit*. Mais au moment que le Roi parle, & que Dieu découvre sa nudité au jour de sa mort, il la voit nécessairement lui-même, & ne peut plus s'excuser, ni se cacher à la vue d'une si grande lumière.

Quant à l'ordre que le Roi donna de *lier les mains & les pieds* à cet homme, & de *le jeter dans les ténèbres extérieures* ; c'est une manière de parler qui convient à la parabole, où l'on représente un criminel qu'on enchaîne pour le jeter dans l'obscurité d'un cachot, mais qui dans le sens de J. C. ne signifie autre chose, sinon l'impuissance entière où celui qui est condamné par la justice de Dieu, est de se soustraire à ses châtimens, & cet état effroyable où il se trouve étant pour toujours séparé de Dieu, qui est la lumière, & précipité dans l'enfer, qui est un lieu de ténèbres & d'une horreur éternelle, comme on l'a déjà marqué plus particulièrement ailleurs, où cette même expression de J. C. est expliquée.

ψ. 14. *Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.*

On est étonné, comme on l'a dit, de ce que n'étant parlé en ce lieu que d'un seul homme, qui n'étoit point revêtu de la robe nuptiale, & qui fut chassé de la salle du banquet, c'est-à-dire, de la société des Saints, dont l'Eglise de la terre est l'image ; le Fils de Dieu ne laisse pas de conclure toute cette parabole par ces derniers mots : *Qu'il y en a peu d'élus, quoiqu'il y en ait beaucoup d'appelés*. Mais il se faut souvenir que dans cette parabole J. C. avoit en vue principalement les Juifs, à qui elle s'adressoit comme à ceux que Dieu avoit conviés les premiers, & qui néanmoins s'étoient eux-mêmes exclus du banquet des noces de son Fils unique. Ainsi toute cette multitude de Juifs avoit été appelée,

Hilarius.
in Matt.
cap. 22.
p. 7.

Matth. 8.
12.

Mais il n'y en eut que peu d'élus : parce que quelques-uns seulement se convertirent à la prédication des Apôtres, tous les autres ayant rejeté la grâce de l'Évangile. Et quoiqu'il soit vrai que de ces mêmes Gentils qui furent depuis appelés, & qui nous sont figurés par ceux que les serviteurs du Roi allèrent chercher dans tous les chemins, il y en aura encore très-peu d'élus, selon que l'assure ailleurs J. C. Il se contente, comme on l'a dit, de marquer ici ceux qui ne sont pas du nombre de ces élus, sous la figure d'un seul homme, qui n'avoit point la robe nuptiale dans le festin. Car il vouloit seulement après avoir représenté la réprobation de la plus grande partie des Juifs, faire voir comme en passant, dans la personne d'un seul qui étoit entré dans la salle d'une manière indécente, la punition que devoient attendre tous ceux qui l'imiteroient : Que l'homme donc s'éprouve soi-même, comme dit saint Paul, & qu'il mange ainsi de ce pain, & qu'il boive de ce calice : car celui qui en mange & qui en boit indignement, mange & boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du Corps du Seigneur. Or c'est le manger indignement, de participer sans charité à ce mystère de l'amour de notre Dieu.

¶. 15. jusqu'au 18. Alors les Pharisiens s'étant retirés, prirent le dessein entr'eux de le surprendre dans ses paroles. Ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec les Hérodiens, lui dire : Maître, nous savons que vous êtes véritable, & que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, &c.

Alors, c'est-à-dire, lorsque les Pharisiens venoient d'être confondus avec les Prêtres & les Docteurs de la loi ; lorsque comme dit saint Chrysostôme, les discours de J. C. qui les pressoit si vivement par ces paraboles, auroient dû les faire entrer dans des sentimens d'une véritable componction ; lorsque tant de témoignages de sa bonté devoient leur causer le dernier étonnement ; lorsqu'enfin la vue de ce qui devoit leur arriver dans la suite auroit dû les épouvanter. Alors donc ces Pharisiens endurcis dans la malice de leur cœur, bien loin de se rendre à des vérités si pressantes, tiennent ensemble conseil, & prennent la résolution de dresser à J. C. un nouveau piège pour tâcher de le surprendre dans ses paroles, c'est-à-dire, dans les réponses qu'il pourroit faire à leurs questions captieuses. Ils lui envoient pour cela quelques-uns de leurs disciples, ne voulant pas y aller eux-mêmes, parce qu'ils étoient trop connus de lui. Et ils y joignirent des Hérodiens, c'est-à-dire, de ces officiers publics, établis par le Roi Hérode pour lever dans la Judée les impôts que les Romains y avoient mis ; après l'avoir sub-

Maldon
in hunc
locum.

Matth.
7. 14.

1. Cor.
12. 28.

Chryso.
in Matt.
hom. 71.

Filler. in
hunc loc.
Chryso.
ut supra.

*Maldon.
ibid.*

juguée & rendue tributaire comme les autres Provinces. C'étoit donc une fort grande malice aux Pharisiens, de joindre ainsi ces Hérodiens à leurs disciples, lorsqu'ils envoyèrent consulter le Fils de Dieu sur le paiement du tribut dû aux Romains, Car d'un côté, comme les Pharisiens se faisoient un mérite de soutenir que les Juifs, en qualité de peuple de Dieu, ne devoient être assujettis à aucuns tributs, leurs disciples ne pouvoient manquer d'entrer dans leurs sentimens. Et d'autre côté les Hérodiens par leur profession, étoient engagés à soutenir le droit des Romains. Ainsi ces hommes tout pleins de malice, se flattoient d'avoir trouvé un moyen comme infallible d'embarasser J. C. de telle sorte, que quelque réponse qu'il pût faire, il tombât nécessairement dans leur piège.

*Hier. ib.
Chryf. in
Matth.
Rom. 71.*

*Proverb.
A. 17.*

La manière dont ils lui font leur demande est encore toute pleine de tromperie. Car ils le louent, ou pour mieux dire, ils le flattent en l'appelant *Maître*, & en lui disant, *Qu'ils savoient bien qu'il aimoit la vérité, & qu'il enseignoit la voie de Dieu, c'est-à-dire, sa volonté, sans avoir égard à qui que ce fût, ni considérer la personne dans les hommes.* Et cette flatterie dans leur bouche couvroit un grand piège, puisqu'ils ne louoient en lui cette entière liberté, comme le remarque saint Jérôme, que pour l'engager plus fortement à considérer davantage l'intérêt de Dieu que celui de l'Empereur, & à déclarer par conséquent que les Juifs qui étoient son peuple, ne devoient payer aucun tribut à César. Ainsi les Hérodiens qui étoient joints avec eux, n'auroient pas manqué de l'accuser dans l'instant d'être un chef de sédition & de révolte contre les Romains. Mais si le Sage a raison de dire, que *c'est vain que l'on jette le filet devant les yeux de celui qui a des ailes; combien peut-on dire avec plus de vérité, que les Pharisiens jetoient inutilement leur filet devant les yeux si pénétrants de celui qui connoissoit le plus secret de leurs cœurs?* Ils honorent maintenant, dit saint Chrysostôme, & ils appellent leur maître celui dont ils ont souvent rejeté les instructions avec le dernier mépris. Si donc vous reconnoissez qu'il est véritable dans ses paroles, & qu'il enseigne la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, vous vous condamnez vous-mêmes présentement, hypocrites, du refus que vous avez fait jusqu'ici de l'écouter. Car vous seriez par votre aveu propre, obligés de vous soumettre à celui que vous appelez un *Maître rempli de lumière & de vérité*, qui conduit dans la voie de Dieu, sans aucun intérêt humain, tous ceux qui le suivent. Ainsi vous vous démentez sans y songer; & en prétendant surprendre JESUS dans ses réponses, vous ne

voyez pas que vous êtes pris vous-mêmes par vos paroles.

¶. 18. jusqu'au 23. Mais JESUS connoissant leur malice, leur dit: *Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Et eux lui ayant présenté un denier, JESUS leur dit: De qui est cette image, & cette inscription? De César, lui dirent-ils, &c.*

Les Pharisiens avoient donné à J. C. le nom de *Maître*. Ils l'avoient loué d'être véritable, & de n'avoir nuls égards quand il s'agissoit de dire la vérité. Cependant il les traite d'*hypocrites*, & ne répond à leurs louanges, que par le reproche qu'il leur fait d'une hypocrisie honteuse, qui consistoit, selon saint Jérôme, en ce qu'ils feignoient d'être autre chose que ce qu'ils étoient en effet, & que le cœur ne s'accordoit point avec leurs paroles: *Hypocrita appellatur, qui aliud est, & aliud simulat, id est, aliud opere agit, & aliud voce pretendit.* Mais si l'on fait quelque attention aux paroles de J. C. l'on trouvera même qu'il prouvoit admirablement ce qu'ils venoient d'avancer: car sa conduite envers eux faisoit bien connoître que sans avoir aucun égard à leurs flatteries, il étoit sincère & véritable, & leur enseignoit dans la vérité la voie de Dieu, par laquelle ils devoient marcher. Cette voie de Dieu qu'il leur enseignoit, étoit la vérité même, de laquelle il leur faisoit voir qu'ils s'éloignoient par l'hypocrisie de leur conduite. Ainsi en les appelant des *hypocrites*, il leur découvroit tout-d'un-coup l'extrême opposition qu'ils avoient à l'amour de la vérité qu'ils louoient en lui, & leur faisoit voir que c'étoit inutilement qu'ils prétendoient lui dresser un piège pour le surprendre. Car pour peu qu'ils pénétraissent la vertu de cette parole, ils devoient être couverts de confusion, en reconnoissant que celui qu'ils vouloient tenter comme un homme du commun, voyoit à nu le fond de leurs cœurs.

Mais quoique cette parole de JESUS-CHRIST fut seule capable de confondre leur orgueil, il passe encore plus loin, dit saint Chrysostôme, & il leur ferme la bouche par une réponse encore plus surprenante. Il les oblige de lui montrer la pièce d'argent qu'on avoit accoutumé de payer pour le tribut; & il leur demande de qui en étoit l'image & l'inscription. Car à l'heure même qu'ils reconnoissoient l'image de l'Empereur sur cette pièce, dont on payoit le tribut ordinairement, ils avoient leur assujettissement à son empire; & par conséquent ils ne pouvoient refuser de le reconnoître pour leur Souverain en lui payant le tribut, qui étoit la marque de sa Souveraineté. J. C. n'ignoroit pas de qui étoit l'image & l'inscription de cette pièce d'argent lorsqu'il le leur

demande : mais il vouloit , selon la remarque de saint Chrysof-
tôme , les convaincre de leur devoir , par la réponse même qu'ils
lui firent. Ainsi dans l'instant qu'ils lui eurent répondu que cette
inscription & cette image étoit de *César* , c'est-à-dire , de Tibère ,
qui régnoit alors ; car depuis César qui s'empara le premier de
l'Empire , tous les Empereurs portèrent le même nom ; le Fils
de Dieu leur répliqua : *Rendez donc à César ce qui est à César , &
à Dieu ce qui est à Dieu.*

Rom. 16. 5. &c. Ce ne sont pas deux choses incompatibles de rendre aux hom-
mes ce qu'on leur doit , & à Dieu ce qui lui est dû. Le paiement
du tribut n'a rien en lui qui répugne à la loi divine ; puisqu'au
contraire saint Paul réglant les devoirs des Chrétiens à l'égard
des Princes , leur ordonne d'y être soumis par le devoir de leur
conscience , & de rendre à tous ce qui leur est dû ; le tribut , à qui
ils devoient le tribut ; les impôts , à qui ils devoient les impôts ; la
crainte , à qui ils devoient la crainte ; l'honneur , à qui ils devoient
de l'honneur. Ainsi J. C. ordonnant aux Pharisiens de rendre à
César ce qui étoit à César , il leur apprenoit , dit saint Jérôme ,
à ne lui pas refuser la pièce d'argent qu'il exigeoit pour le tribut ,
& où son image étoit empreinte , comme la marque de son em-
pire sur eux. Et en ajoutant , *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu* , il
les obligeoit de lui payer ce que la loi ordonnoit touchant les dix-
mes , les prémices , les oblations , & les victimes ; selon l'exem-
ple qu'il en donna le premier , lorsqu'il paya d'une part le tribut
pour soi & pour Pierre ; & que de l'autre il voulut être racheté
dans le temple comme les autres enfans après sa naissance , en
accomplissant la loi & la volonté de son Père en toutes choses.
Or ces deux devoirs doivent être tellement joints ensemble , dit
saint Chrysofôme , que nous ne rendions à César ce qui lui est
dû , qu'autant que ce que nous devons à Dieu ne s'y trouvera
point blessé , ni la piété offensée. Car il faut toujours se souve-
nir que si l'empire du Prince sur nous est marqué par le carac-
tère de son image empreinte sur les pièces de monnoie que nous
lui payons ; le pouvoir suprême de Dieu sur les hommes , est
marqué d'une manière beaucoup plus auguste dans leur ame ,
puisque'ils sont eux-mêmes l'image de Dieu ; & qu'ainsi ils sont
obligés de témoigner préférablement à tous autres , leur obéis-
sance à celui de qui les Empereurs & tous les Princes de la terre
dépendent eux-mêmes comme de leur Souverain.

Hilarius in Matt. cap. 23, n. 2. Saint Hilaire admire encore dans la réponse de J. C. qu'il ap-
pelle miraculeuse & toute céleste , un autre sens qui est aussi
d'une très-grande édification , « Le Fils de Dieu a gardé , dit-il ,

n un si admirable tempérament entre le mépris qu'on est obligé
 n de faire du siècle, & l'éloignement où l'on doit être de blesser
 n ce que l'on dit à César; qu'il dégage de tous soins & de toutes
 n inquiétudes humaines les ames qui sont dévouées à Dieu,
 n lorsqu'il les oblige de rendre à César ce qui lui appartient,
 n (c'est-à-dire, de s'en dépouiller entièrement.) Car si il ne reste
 n rien de lui en nous, nous ne sommes plus tenus de lui rendre
 n ce qui est à lui. *Si enim nihil ejus penes nos residerit, condicemus
 n reddendi ei quæ sua sunt non tenebimur.* Mais si nous nous appli-
 n quons avec ardeur, ajoute ce Saint, à ce qui lui appartient,
 n & si nous nous abaissons comme des mercenaires, jusqu'à
 n nous charger de tous les soins d'un patrimoine qui est étranger
 n à notre égard, nous n'avons aucun sujet de nous plaindre
 n qu'on nous fait injure, lorsqu'on nous oblige de rendre à Cé-
 n sar ce qui est à César, quoique nous soyons encore plus obligés
 n de rendre à Dieu ce qui appartient en propre à Dieu, c'est-à-
 n dire, notre corps, notre ame & notre volonté. Car c'est de
 n lui que viennent directement ces choses, comme c'est par lui
 n qu'elles se perfectionnent de plus en plus dans nous. Et ainsi
 n il est de toute justice que nous nous rendions tout entiers à
 n celui de qui nous tenons & notre origine & tout notre ac-
 n croissement: *Et proinde condignum est, ut ei se totum reddant,
 n cui debere se recolunt & originem & profectum.*

L'application du Chrétien doit être donc, selon la pensée de
 ce saint Evêque, de se décharger autant qu'il peut, de tout ce
 qui appartient encore au siècle; afin qu'il puisse arriver à cet
 état si heureux, que le siècle ne puisse plus lui rien demander,
 ne trouvant plus rien en lui de ce qui lui appartient. Tel étoit l'é-
 tat d'un saint Paul premier Ermite, d'un saint Antoine, d'un
 saint Hilarion, & de tous ces autres anciens Solitaires, qui
 avoient si parfaitement renoncé au monde & à tous les
 biens du monde, que le monde ne pouvoit plus rien exi-
 ger d'eux, dans ce général dépouillement de toutes choses, où
 ils vivoient. Mais tant qu'on vit dans le siècle, assujetti aux soins
 du siècle, ce Saint veut qu'on se regarde en quelque façon
 comme mercenaire, & comme attaché à la conduite d'un bien
 étranger, puisqu'il n'est point proprement le patrimoine des en-
 fans de Dieu. Et c'est en ce cas que le siècle, & ceux qui vivent
 dans le siècle, ont droit d'exiger des marques de servitude de ceux
 qu'ils trouvent au milieu de leur Empire.

V. 23. jusqu'au 29. Ce jour-là les Sadducéens qui nient la ré-
 surrection, le vinrent trouver, & lui proposèrent une question, en lui

difant : Maître , Moyfe a ordonné que fi quelqu'un mourroit fans enfans , fon frère époufât fa femme , & qu'il fufcitât des enfans à fon frère mort. Or il y avoit fept frères parmi nous , dont le premier ayant époufé une femme , eft mort , &c.

Hier. in
hunc loc.

Chryfoft.
in Matth.
ut fuprà.

Les Pharifiens confondus par la réponfe de J. C. au lieu de fe rendre , comme ils auroient dû , à une fageffe fi divine , fe contentèrent , dit faint Jérôme , d'admirer que leur malice n'eût pu trouver aucun lieu de le furprendre , & s'en retournèrent avec leur infidélité , joint à cet étonnement que leur caufoit un fi grand prodige de lumière & de prudence : *Infidelitatem cum miraculo pariter reportantes*. Les Sadducéens ne profitèrent point de leur exemple ; mais ils le vinrent trouver le même jour , dans le defsein de l'embarrasser par une queftion , à laquelle ils s'imaginoient qu'il lui feroit difficile de répondre. On a déjà remarqué que les Sadducéens étoient une Secte séparée de celle des Pharifiens , qui n'étoit pas en fi grand honneur parmi les Juifs , & qui avoit des fentimens différens , niant la réfurrektion , & affurant qu'il n'y avoit ni efprits , ni Anges. Comme ils étoient plus groffiers que les autres , ils fe bornoient à ce qui eft corporel , & ne paffoient pas plus loin. Ceux-ci étant donc venus trouver J. C. feignent une hiftoire , comme l'a cru faint Chryfoftôme , ou lui en rapportent une véritable , dans le defsein de s'affurer de fa penfée touchant la réfurrektion des mort , & de le convaincre qu'il fe trompoit s'il la croyoit effectivement. Car comment pouvoir , difoient-ils entre eux , accorder une auffi grande contradiction qu'eft celle , que les fept maris reffufciteront tous un jour , n'ayant tous enfemble qu'une feule femme ? De qui fera-t-elle alors la femme , ne pouvant pas l'être en même temps de tous les fept ? Ils aimoient donc mieux fe perfuader qu'il n'y auroit point de réfurrektion , ni par conféquent de vie éternelle : & de royaume des cieux ; & que J. C. fe trompoit vifiblement dans ce qu'il leur enfeignoit touchant cette réfurrektion des mort & ce royaume éternel. Car comme ils étoient groffiers & attachés à la vie des fens , ils ne pouvoient fe figurer l'état tout fpirituel de l'autre vie fans toutes ces liaifons que forment ici-bas la chair & le fang.

Nous ne répétons point ici ce que l'on a vu ailleurs touchant cette loi de Dieu , qui ordonne à un frère d'époufer la veuve de fon frère , lorsqu'il étoit mort fans avoir des enfans. Et il fuffit de marquer ici , que le frère qui époufoit en ce cas la veuve de fon frère mort , étoit obligé de donner au premier fils qu'il avoit d'elle , le nom du mort ; afin que fon nom ne fût point

effacé du milieu d'Israël, comme parle l'Écriture. Et c'est là le sens auquel on entend cette expression de la loi rapportée ici, Qu'il falloit qu'il suscitât une postérité à son frère, Et suscite semen fratri suo.

¶. 29. jusqu'au 34. JESUS leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant pas les Écritures, ni la puissance de Dieu. Car après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les Anges de Dieu dans le ciel. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, &c.

On peut remarquer ici avec saint Jean Chrysostôme, que J. C. ne fait point ici de reproches à ces personnes, comme il en faisoit aux Pharisiens, mais qu'il se contente de les instruire. Car quoiqu'il y eût de la malice dans leur demande, il y avoit encore plus d'ignorance. C'est pourquoi il ne les appelle point hypocrites : mais il les reprend seulement d'être dans l'erreur. Or ils y étoient en deux manières ; & parce qu'ils ne comprenoient pas le vrai sens des Écritures ; & parce qu'ils ne concevoient pas quelle étoit la puissance de Dieu. Ils ignoroient les effets que devoit produire la toute-puissance de Dieu dans le corps des hommes au moment de la résurrection ; parce qu'ils ne savoient pas, que quoique ces corps dûssent être véritablement les corps de ceux qui ressusciteroient, ils deviendroient néanmoins, selon saint Paul, par la vertu de la résurrection, comme des corps spirituels, à cause de l'impassibilité, de l'agilité & de l'immortalité dont ils jouiroient alors. Ce seront à la vérité les mêmes membres, & ce sera la même chair qu'on avoit avant sa mort. Mais & ces membres & cette chair étant alors délivrés de toutes les suites funestes du péché, & entièrement purifiés, participeront à la souveraine béatitude de leurs âmes d'une manière si admirable, que le Fils de Dieu compare les hommes dans cet état aux Anges mêmes. Car il n'y aura plus rien dans leurs membres & dans leur chair, qui ne soit parfaitement assujetti à leur âme, comme leur âme sera elle-même parfaitement assujettie à son amour, étant alors comme enivrée de son amour, & toute abymée dans la vue de l'excès de sa bonté. Ils seront donc comme les Anges de Dieu dans le ciel, en ce qui regarde l'immortalité, la béatitude & une parfaite pureté ; mais non en ce qui regarde la chair, dit saint Augustin ; puisque celui qui créa au commencement l'un & l'autre sexe, les rétablira dans cet état parfait au temps de la résurrection : *Qui ergo utrumque sexum instituit, utrumque restituet.....* *Æquales utique Angelis immortalitate ac felicitate, non carne.* Voilà ce que J. C. voulut faire entendre aux Sadducéens, lorsqu'il

Hier. in hunc loco

1. Cor. 15: 42. 44.

August. de civit. Dei. l. 22. cap. 17.

leur dit, Qu'ils ne comprenoient pas *quelle étoit la puissance du Seigneur* dans le miracle de la résurrection des morts.

Quant à l'autre chose qui regardoit *l'intelligence des Ecritures* touchant cette même vérité qu'ils ne croyoient pas, il leur fait connoître *l'erreur dans laquelle ils étoient*, lorsqu'il les confond par l'autorité de Moÿse même, dont ils étoient appuyés. Car il les fait souvenir de ce que Dieu avoit dit en parlant à cet ancien Législateur du peuple Juif : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob.* Et il en tire aussitôt cette conséquence, *Que Dieu n'étoit point le Dieu des morts, mais des vivans ; c'est-à-dire, qu'il falloit que les ames de ces trois saints Patriarches fussent encore vivantes devant Dieu, & dans l'attente de la résurrection de leurs corps ; puisqu'il y avoit deux cents ans que le dernier de ces Patriarches étoit mort quand le Seigneur déclaroit qu'il étoit leur Dieu. Car, comme dit saint Hilaire, ceux dont le Seigneur disoit qu'il étoit leur Dieu, avoient donc un Dieu. Or ils ne pouvoient l'avoir s'ils n'étoient pas. Car dans la nature il faut nécessairement qu'une chose soit & subsiste, pour qu'une autre soit à elle. Ainsi il n'y a que ceux qui sont vraiment & qui subsistent, qui ayent le Seigneur pour Dieu. Et comment, dit le même Saint, pourroit-on nier que ceux-là soient & seront éternellement, de qui celui qui est éternel déclare qu'il est le Dieu ? Et quomodo esse illi futurique semper negabuntur, quorum se esse profiteatur aternitas ?*

Hieron. in hunc locum.

Isai. 26. 19. Daniel. 12. 2.

Saint Jérôme fait cette réflexion sur le passage que J. C. cite ici pour réfuter les Sadducéens, Qu'il semble qu'il auroit pu se servir d'autres passages de l'Ecriture beaucoup plus clairs pour prouver la vérité de la résurrection, tel qu'est celui-ci : *Les morts vivront, & ceux qui ont été tués ressusciteront.* Et cet autre : *Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront ; les uns pour la vie éternelle, & les autres pour être éternellement en opprobre.* Mais parce que les Sadducéens reconnoissoient l'autorité des cinq livres de Moÿse, & rejetoient au contraire ceux des Prophètes, il eût été contre la raison d'employer pour les convaincre, l'autorité de ces Prophètes qu'ils n'admettoient point. Remarquez donc avec saint Jean Chrysostôme, que Dieu ne dit pas, *J'étois* ; mais, *Je suis le Dieu d'Abraham, &c.* c'est-à-dire, de ceux qui sont encore & qui vivent. Car comme Adam, quoique vivant dans le corps, étoit néanmoins déjà mort aux yeux de Dieu par un effet de sa condamnation, dès qu'il eut mangé du fruit défendu ; ces saints Patriarches au contraire, quoique morts dans le corps, étoient néanmoins déjà

Chrysoft. in Matt. hom. 71.

vivans aux yeux de Dieu par un effet de la promesse qu'il leur avoit faite de la résurrection. Et c'est en quoi consistoit aussi une partie de la force de cet argument que J. C. employoit contre les Sadducéens. Car comme en effet on entend, qu'un homme est vivant, lorsque son ame est jointe à son corps; Dieu déclarant qu'il est le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob; & qu'il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivans; J. C. se sert très-solidement de ce passage, pour faire comprendre que les corps de ces Patriarches devoient donc ressusciter: car si leurs corps demeuroient éternellement dans le tombeau, ils ne seroient, pour parler ainsi, qu'à demi vivans, puisqu'une partie d'eux-mêmes seroit perie, & rentrée dans le néant. Mais ils vivoient devant lui, par la foi de la résurrection, comme saint Paul dit, que nous sommes déjà sauvés par l'espérance: *Spe enim salvi facti sumus.*

Theophil,
in Marc.
cap. 12.

Rom. 8:
24.

Que si les Sadducéens eurent seulement la bouche fermée par la réponse de J. C. comme il est marqué ensuite, & s'ils ne profitèrent point de leur propre confusion pour leur salut: imitons au moins l'humble disposition de ces peuples, dont il est dit: *Qu'entendant ces paroles du Sauveur, ils étoient dans l'admiration de sa doctrine.* Admirons donc avec eux, & imitons par avance, autant qu'il nous est possible, cet état d'une pureté angélique, où nous devons être après la résurrection. Nous ne recueillerons, *Gal. 6. 8.* comme dit saint Paul, que ce que nous aurons semé. Or celui qui sème dans sa chair, c'est-à-dire, qui suit les passions de la chair, recueillera de la chair la corruption & la mort: mais celui qui sème dans l'esprit, c'est-à-dire, qui agit & se conduit d'une manière pure & spirituelle, recueillera de l'esprit la vie éternelle. C'est par cette vie de l'esprit, cette vie évangélique, cette vie digne des esprits célestes, que nous pourrons nous rendre dignes d'être un jour comme les Anges de Dieu dans le ciel. C'est en pratiquant, autant que l'infirmité humaine le peut permettre, ce que dit S. Paul: *Que ceux-mêmes qui ont des femmes, soient comme n'en ayant point; ceux qui achètent, comme ne possédant point; ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point. Car le temps est court, comme il dit encore, & la figure de ce monde passe.*

1. Cor. 7:

29.

ψ. 34. jusqu'au 41. Mais les Pharisiens ayant appris qu'il avoit imposé silence aux Sadducéens, s'assemblèrent; & l'un d'eux, qui étoit Docteur de la loi, le tenta, en lui faisant cette question: Maître, quel est le grand commandement de la loi? JESUS lui répondit: *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, &c.*

Cette preuve toute nouvelle, que J. C. venoit de donner aux

Sadducéens de sa profonde sagesse, ne servit qu'à augmenter la fureur des Pharisiens. Cependant il semble que ce Docteur de la loi, qui étoit d'entre eux, ne vint pas tant *le tenter* à mauvais dessein, que faire épreuve de cette science si divine que l'on admiroit dans tous ses discours. Car il est marqué dans un autre

Mar.: 11.
28. 32.
54.

Evangeliste, qu'il s'approcha du Sauveur, *après avoir vu qu'il avoit si bien répondu aux Sadducéens*; & que J. C. ayant répondu aussi à sa question, il loua fort la réponse de J. C. & mérita qu'il lui dit, *Qu'il n'étoit pas éloigné du royaume de Dieu*. C'est ce qui a donné lieu à d'habiles Interprètes de juger favorablement de l'intention de ce Docteur, quoique ceux qui l'accompagnoient ne fussent pas disposés de même à l'égard de J. C.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 72.

Saint Chrysoftôme cependant a cru, qu'il parla d'abord au Sauveur avec un mauvais dessein, & dans l'espérance que J. C. pourroit entreprendre de réformer quelque chose au premier commandement, qui engageoit à un amour si parfait de Dieu, parce qu'il se prétendoit Dieu lui-même: mais que la réponse du Sauveur le toucha, & le fit parler ensuite de telle sorte qu'il mérita même ses louanges. Quoiqu'il en soit, il demande à J. C. *quel étoit le grand commandement de la loi*. Quelques-uns ont cru

Bed. in
Marc. 12.

que c'étoit une question qui pouvoit être agitée alors. Et il semble effectivement que cette demande étoit assez naturelle, en un temps comme celui de l'ancienne loi, qui étoit plutôt le temps de la crainte que de l'amour; & où, quoique les Israélites eussent reçu ce commandement de la charité, ils s'attachoient bassement aux promesses des biens de la terre, sans songer presque à ceux du ciel. J. C. lui répond donc, que *le grand commandement, c'est-à-dire, comme il l'explique, le plus grand, étoit le premier, qui obligeoit à aimer Dieu de tout le cœur, de toute l'ame, & de tout l'esprit*. On a déjà expliqué ailleurs ce commandement, & on a fait voir par saint Augustin: Qu'aimer Dieu de cette sorte, c'est rapporter toutes les pensées de son esprit, tous les mouvemens de son cœur, & toutes les actions de sa vie à celui de

Deut. 6.
5.
Aug. de
doctr.
Christ. 1.
1. c. 22.
2. 21.

qui on tient & son esprit, & son cœur, & sa propre vie. Ainsi, selon la pensée du même Saint, tout l'homme, pour le dire ainsi, est obligé par ce précepte d'aimer Dieu; c'est-à-dire, qu'il ne doit point y avoir aucune partie, ni dans l'homme, ni dans toute l'étendue de la vie de l'homme, qui ne soit remplie de l'amour de Dieu. Au moment donc, ajoute ce Père, que quelque objet se présente à notre esprit pour lui demander notre amour, il doit être comme absorbé en cet amour dominant qui ~~régit~~ régit en nous, & rapporté uniquement à cet objet souverain,

où se porte toute l'impétuosité de notre cœur: *Illuc rapiatur, quò totus dilectionis impetus currit.* C'est pour cela que le Fils de Dieu dit à ce Docteur, que le commandement d'aimer Dieu étoit le premier & le plus grand; parce que c'est à celui-là que tous les autres doivent être rapportés.

Saint Chrysofôme demande pourquoi J. C. parlant du second précepte qui nous oblige à aimer notre prochain comme nous-mêmes, dit, qu'il est semblable au premier. Et il répond, que c'est parce qu'il en est comme l'effet & la suite naturelle. Car nous ne devons aimer notre prochain que par un effet de l'amour que nous portons à Dieu-même. Et quiconque aime son prochain, comme il y est obligé, doit le porter de tout son pouvoir, dit saint Augustin, à aimer aussi lui-même Dieu de tout son cœur, de toute son ame & de toutes ses forces. Car c'est ainsi, qu'en aimant les autres, comme il s'aime soi-même, il rapporte tout l'amour qu'il a pour soi & pour eux, à cet amour souverain qu'il a pour Dieu, qui ne souffre point qu'on détourne aucun ruisseau de sa source, & qu'elle soit diminuée par ce partage: *Totam dilectionem sui & proximi refert in illam dilectionem Dei, quæ nullum à se rivulum duci extrà patitur, cujus derivatione minuatur.*

Si donc, aimer Dieu, c'est aimer le prochain, selon ce que J. C. dit à saint Pierre, *Si vous m'aimez, laissez mes brebis;* & si l'amour du prochain fait garder les autres commandemens, selon cette déclaration de l'Apôtre, *Que l'amour qu'on a pour le prochain ne souffre point qu'on lui fasse aucun mal;* concluons avec saint Jean Chrysofôme, que c'est avec très-grande raison que J. C. dit: *Que toute la loi & les Prophètes sont renfermés dans des deux commandemens.* Si l'on demande présentement qui est ce prochain, que Dieu nous oblige d'aimer comme nous-mêmes, il paroît que les Juifs l'ont entendu seulement des personnes de leur nation, ou de leur Religion, puisqu'ils regardoient tous les autres peuples, comme étrangers & entièrement séparés d'eux. Mais depuis l'établissement de la loi nouvelle, les disciples de J. C. ont regardé tous les hommes, & même leurs ennemis, comme leur prochain, & comme pouvant jouir avec eux du même bien souverain dont ils jouissoient eux-mêmes. Et c'est à ce sens que nous pouvons rapporter ce que saint Hilaire dit sur ce sujet, que par ce prochain on ne doit point entendre d'autre que J. C. même: *Nam de proximo frequenter admonuimus, non alium intelligendum esse quam Christum.* Car si on vouloit entendre par là seulement la personne du Fils de Dieu fait homme pour l'amour de nous, il est bien visible que nous ne devons pas nous

Chrysof.
in Matt.
hom. 72.

Chrysof.
ut suprâ.
Joan. 21.
16.
Rom. 13.
10.

Hilarius
in Matt.
can. 23.
n. 7.

Rom. 5. 20. contenter de l'aimer comme nous-mêmes. Mais si l'on entend tous ses membres, ou tous ceux qui le peuvent devenir, comme il nous est incertain qui sont ceux qui doivent lui appartenir un jour, lors même qu'ils sont encore ses ennemis; nous devons nous rendre les imitateurs de sa charité. Elle a été jusqu'à cet excès, que lors même que nous étions, comme dit saint Paul, les ennemis de Dieu son Père, il nous a réconciliés avec lui, en mourant pour nous.

Luc. 10. 50. Il est vrai que les saints Pères ont représenté le Samaritain, comme l'image du véritable prochain, & en même-temps, comme la figure de J. C. Mais ils nous ont seulement par là fait entendre, que J. C. dans son Incarnation s'est conduit à l'égard de tous les hommes blessés à mort par la malice du démon, comme ce Samaritain & cet étranger nous est représenté avoir agi à l'égard de l'homme que les voleurs avoient blessé si mortellement: car il a paru véritablement comme étranger à l'égard des hommes, lorsque les siens même, comme dit saint Jean, *refusèrent de le recevoir*: & cependant il ne laissa pas de faire éclater envers eux toutes les richesses de sa bonté, & de leur montrer qu'il étoit vraiment & leur prochain & leur frère. Or en agissant de cette sorte, il nous a donné le plus grand exemple de la charité, avec laquelle nous devons nous autres traiter, comme notre prochain, ceux mêmes qui semblent être nos plus cruels ennemis.

Joan. 1. 11. *V. 41.* jusqu'à la fin du chapitre. Or les Pharisiens étant assemblés, JESUS leur fit cette demande, & leur dit: Que vous semble du CHRIST? De qui est-il fils? Ils lui répondirent: De David. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur par ces paroles: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Assoyez-vous à ma droite, &c.

Marc. 11. 35. On a vu auparavant ce que signifie cette circonstance que les Pharisiens étoient alors assemblés, car il est marqué assez visiblement, que c'étoit contre J. C. & que la confusion que les Sadducéens avoient reçue par sa réponse, les porta à conspirer tout de nouveau pour le surprendre en quelque manière que ce pût être. Et il paroît par saint Marc, que ce fut dans le temple qu'ils s'assemblèrent. Il jugea donc à propos, les voyant ainsi assemblés, de n'attendre pas qu'ils lui fissent de nouvelles questions; mais de leur faire à eux-mêmes une demande, qu'il savoit bien les devoir embarrasser extrêmement, & leur donner lieu, si l'orgueil ne leur eut fermé les yeux, de reconnoître qu'il étoit lui-même le CHRIST, & que comme tel, il étoit Dieu aussi bien

qu'homme. *Que vous semble*, leur dit-il, *du CHRIST ? De qui est-il fils ? c'est-à-dire, De qui croyez-vous qu'il doive être fils ?* Car il leur parloit du CHRIST, comme étant né, quoiqu'ils ne le crussent pas eux-mêmes. Et en cela il les engageoit à reconnoître la vérité de la naissance de celui dont il leur parloit. On a vu ailleurs, que le Fils de Dieu voulant obliger ses disciples à lui déclarer leurs sentimens touchant sa personne, il leur demanda premièrement ce que les autres en pensoient, & leur dit ensuite : *Et vous, qui dites-vous que je suis ?* Mais il en use d'une manière toute différente à l'égard de ces Pharisiens ; parce que s'il leur avoit demandé ouvertement qui ils croyoient qu'il étoit, ils lui auroient répondu qu'il étoit un séducteur, & un ennemi de Dieu. Après donc qu'ils lui eurent dit que le CHRIST devoit être le fils de David, voyant qu'ils parloient du CHRIST comme d'un pur homme, il les confondit par un passage de David-même, en leur opposant ce que le Prophète avoit dit du CHRIST pour prouver qu'il étoit Dieu, & non pas seulement homme. *Comment donc*, leur répliqua J. C. *David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur ? c'est-à-dire, Comment ce Prophète, animé de l'esprit de Dieu, selon l'expression de saint Marc, reconnoît-il pour son Seigneur celui qui est son fils ; puisqu'un fils ne peut point être appelé le Seigneur de son propre père ?* Cependant voici les paroles de ce Prophète, que le Fils de Dieu leur cite, & qu'ils ne pouvoient entendre d'un autre que du CHRIST qu'ils disoient eux-mêmes devoir être son fils : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assoyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied.*

« Il est vrai, dit saint Hilaire, que le CHRIST devoit naître de la race de David. Mais la ressemblance du même nom de Seigneur, qu'on donne à Dieu & au CHRIST ; ce privilège d'être assis à la droite de Dieu même, & cette gloire de voir tous les ennemis abattus sous ses pieds, marquoient clairement, & l'unité de l'essence qu'il avoit avec Dieu, comme Seigneur ; & la qualité de Juge qu'il possédoit, comme devant être assis à sa droite ; & la souveraine puissance qui devoit lui être commune avec lui par l'assujettissement de ses ennemis. Ainsi ils devoient être convaincus, que dans ce fils de David se trouvoit la substance de celui dont la vertu, le pouvoir suprême, & le principe est éternel ; parce que le Fils de Dieu demeureroit personnellement dans l'homme : *Ut meminissent in eo, qui ex David oriebatur, aeternae virtutis & potestatis & originis substantiam contineri, & Deum in homine mansuram.*

Matth. 16. 13.
Chryf. in Matth. hom. 72.

Pf. 109.
Marc. 12. 36.

Hilarus in Matt. cap. 23. n. 8.

J. C. au moment de son Incarnation , & de l'union hypothétique du Verbe avec l'homme , a été établi dans une parfaite égalité avec Dieu son Père : puisque , selon l'Apôtre saint Paul , toute la plénitude de la divinité habitoit en lui corporellement. Mais elle n'a été proprement déclarée qu'au temps de sa Résurrection ou de son Ascension , selon ce passage de l'Apôtre : Que
Ephes. 1. 20. Dieu a fait éclater l'efficace de sa force & de sa puissance en la personne de J. C. en le ressuscitant d'entre les morts , & en le faisant asséoir à sa droite dans le ciel , au-dessus de toutes les Principautés & de toutes les puissances , &c. Qui est l'Ange , s'écrie ailleurs le même
Hebr. 1. 13. Apôtre , auquel le Seigneur ait jamais dit : *Asséyez-vous à ma droite ?* &c. Mais ajoutons : Qui est l'homme qui ait jamais appelé son fils son Seigneur ?

Que s'il paroît manifestement que le CHRIST devoit être égal à Dieu , & parce que le Roi David , dont les Prêtres convenoient qu'il devoit être le fils , l'appelle lui-même son Seigneur ; & parce que Dieu lui dit comme à son égal , de *s'asséoir à sa droite* , ce qu'il n'a dit à aucun des Anges , selon saint Paul ; & parce qu'il lui déclare en même-temps , que *ses ennemis seroient réduits à lui servir de marchepied* , lui étant parfaitement assujettis ; ces Pharisiens étoient donc inexcusables , eux qui se vantoient de posséder l'intelligence des Ecritures , de ne pas juger par la multitude des miracles de celui qui leur parloit , par l'autorité de sa conduite & par la sublimité de sa doctrine , soutenue par une si grande sainteté , qu'il pouvoit être lui-même le CHRIST , puisqu'il étoit reconnu de tout le monde , pour *fils de David* , & qu'on remarquoit en sa personne tous les caractères du Messie exprimés dans les oracles des anciens Prophètes.

Il est bon de remarquer en passant que lorsque son Père lui dit dans le Pseaume que nous venons de citer , *Asséyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je réduise vos ennemis* , &c. Il n'entend pas qu'après qu'ils seront réduits , le Seigneur ne sera plus comme auparavant , assis à la droite de son Père. C'est donc seulement une expression qui nous marque la patience infinie de Dieu à attendre que les ennemis de J. C. se convertissent. Et ceux qui
Rom. 2. 4. auront , comme dit saint Paul , *méprisé les richesses de sa bonté , de sa patience & de sa longue tolérance , qui les invitoit à la pénitence* , se verront enfin assujettis sous ses pieds , au jour de la colère & de la manifestation du juste jugement de Dieu.

Hier. in hinc loc. Nous pouvons tirer , à l'exemple de saint Jérôme , de très-fortes conséquences contre les Juifs d'à présent , de la demande que J. C. fait ici aux Pharisiens , de leur réponse , de la répli-

que, & enfin de ce *silence auquel l'Évangile assure qu'ils furent réduits, sans qu'aucun d'eux osât depuis l'interroger*; tant ils se virent confondus, & comme accablés par l'autorité si évidente de ses raisons. Il s'ensuit donc premièrement, que c'est un entêtement visible aux Juifs modernes, de prétendre comme ils font, pour ne pas se rendre à l'évidence de ce passage cité par le Fils de Dieu, que le Pseaume dont il est tiré n'est pas de David, mais de Melchisedech, ou d'Eliezzer serviteur d'Abraham, ou de quelqu'un du temps de David. Car si l'on eût pu douter en quelque façon que David fut l'auteur du Pseaume dont il s'agit, les Pharisiens n'auroient pas manqué de le contester à J. C. & il falloit bien que la chose fût alors absolument incontestable, puisqu'ils ne purent, lui répondre en aucune sorte.

Il s'ensuit en second lieu, que c'étoit encore une chose reconnue généralement alors, que ce passage s'entendoit du CHRIST, & non d'Abraham, ou de David, ou d'Ezéchias, comme plusieurs Juifs l'ont prétendu anciennement, & que les Juifs d'aujourd'hui le soutiennent à leur exemple. Car y avoit-il rien de plus facile aux Pharisiens que de faire cette réponse à J. C. s'il n'avoit été constant parmi eux, que les Juifs jusqu'alors n'avoient entendu ces paroles que du Messie & du CHRIST, c'est-à-dire, de l'Oint du Seigneur?

Il est important d'appuyer un peu sur ces sortes de remarques historiques & littérales qui servent à affermir notre Religion contre la mauvaise foi de ses ennemis; puisque l'Eglise qui trouve dans l'Écriture un grand nombre de maximes pour le règlement des mœurs des fidèles, ne néglige pas ce qu'elle peut y trouver aussi de solide & de convainquant pour l'établissement de sa foi contre tous ses ennemis. Il y a eu en tout temps dans le sein même de l'Eglise, des esprits, ou foibles ou mal intentionnés, qui ont voulu diminuer l'autorité de plusieurs points de notre Religion faute d'évidence. Et quoique cette Religion n'ait pas l'évidence pour fondement, mais au contraire la foi, qui est plus une lumière du cœur que de l'esprit, & qui est toujours accompagnée d'obscurité; l'Eglise a eu la condescendance envers ses enfans de leur éclaircir, autant qu'il lui a été possible, les doutes qui les arrêtoient, en supposant néanmoins qu'ils n'attendoient pas à croire une vérité, qu'ils la connussent clairement; parce que la foi soumet leur esprit à l'autorité de Dieu-même, qu'ils savent bien être incapable de les tromper; lorsqu'il leur parle par les oracles de ses Écritures, & par la bouche de leurs Pasteurs.

 CHAPITRE XXIII.

Chaire de Moÿse. Maîtres superbes. Docteur unique. Humbles élevés. Docteurs hypocrites. Conducteurs aveugles. Sépulcres blanchis. Mesure comblée. Ruine de Jérusalem.

† II.
Mardi de
Carême.

1. † **A**Lors JESUS parla au peuple & à ses disciples,

2. en leur disant : Les Scribes & les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moÿse.

3. Observez donc & faites tout ce qu'ils vous disent : mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent *ce qu'il faut faire*, & ne le font pas.

Luc. 11.
46.
AR. 15.
10.

4. Ils lient des fardeaux pesans & insupportables, & les mettent sur les épaules des hommes ; & ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt.

Num. 15.
38.
Deut. 22.
12.

5. Ils font toutes leurs actions, afin d'être vus des hommes : c'est pourquoi ils * portent *les paroles de la loi écrites dans des bandes de parchemin plus larges que les autres*, & ont aussi des franges plus longues.

Marc. 12.
39.
Luc. 11.
43. & 20.
46.

6. Ils aiment les premières places dans les festins & les premières chaires dans les synagogues.

7. *Ils aiment* qu'on les salue dans les places publiques, & que les hommes les appellent Maîtres.

Jacob. 3.
1.

8. Mais pour vous, ne désirez point qu'on vous appelle Maîtres : parce que vous n'avez qu'un seul Maître, * & que vous êtes tous frères.

Malach.
1. 6.

9. N'appellez aussi personne sur

1. **T**Unc Jesus locutus est ad turbas & ad discipulos suos,

2. dicens : Super cathedram Moysi sederunt Scribæ & Pharisei.

3. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate, & facite ; secundum opera verò eorum nolite facere : dicunt enim, & non faciunt.

4. Alligant enim onera gravia, importabilia, & imponunt in humeros hominum : digito autem suo nolunt ea movere.

5. Omnia verò opera sua faciunt, ut videantur ab hominibus : dilatant enim phylacteria sua, & magnificant fimbrias.

6. Amant autem primos recubitus in coenis, & primas cathedras in synagogis,

7. & salutationes in foro, & vocari ab hominibus Rabbi.

8. Vos autem nolite vocari Rabbi : unus est enim magister vester ; omnes autem vos fratres estis.

9. Et patrem nolite vo-

*. 5. *lett.* étendent leurs phylactères. = *. 8. *gr.* qui est le CHRIST.

care vobis super terram : unus est enim Pater vester qui in cœlis est.

10. Nec vocemini magistri : quia magister vester unus est Christus.

11. Qui major est vestrum , erit minister vester.

12. Qui autem se exaltaverit , humiliabitur ; & qui se humiliaverit , exaltabitur.

13. Væ autem vobis , Scribæ & Pharisei hypocritæ , quia clauditis regnum cœlorum ante homines ; vos enim non intratis , nec introeuntes finitis intrare.

14. Væ vobis , Scribæ & Pharisei hypocritæ , quia comeditis domos viduarum , orationes longas orantes : propter hoc amplius accipietis iudicium.

15. Væ vobis , Scribæ & Pharisei hypocritæ , quia circuitis mare & aridam , ut faciatis unum profelytum : & cum fuerit factus , facitis eum filium gehennæ duplo quàm vos.

16. Væ vobis , duces cæci , qui dicitis : Quicumque juraverit per templum , nihil est : qui autem juraverit in auro templi , debet.

17. Stulti & cæci : Quid

la terre votre père ; parce que vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieus.

10. Et qu'on ne vous appelle point * Docteurs ; parce que vous n'avez qu'un Docteur & qu'un Maître , qui est le CHRIST.

11. Celui qui est le plus grand parmi vous , sera votre serviteur.

12. Car quiconque s'élèvera , sera abaissé ; & quiconque s'abaissera , sera élevé ¶. Luc. 14.
11. & 18.
14.

13. Mais malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites , parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieus : car vous n'y entrez point vous-mêmes , & vous * n'en permettez pas l'entrée à ceux qui désirent d'y entrer.

14. Malheur à vous , Scribes & Pharisiens hypocrites , parce que sous prétexte de vos longues prières vous dévorez les maisons des veuves ; c'est pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux. Marc. 12.
40.
Luc. 20.
47.

15. Malheur à vous , Scribes & Pharisiens hypocrites , parce que vous courez la mer & la terre pour faire un profélyte ; * & après qu'il l'est devenu , * vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous.

16. Malheur à vous , conducteurs aveugles , qui dites : Si un homme jure par le temple , cela n'est rien ; mais s'il jure par l'or du temple , il est obligé à son serment.

17. Insensés & aveugles que

* 10. *letr.* Maîtres. *Expl.* Jesus-Christ nous a voulu enseigner par là , qu'il n'y a que Dieu qui soit proprement notre Père , ni que Jesus-Christ qui soit proprement notre Maître & notre Docteur. = * 13. *letr.* n'en permettez pas l'entrée à ceux qui y entrent. = * 15. *expl.* associé à la Religion des Juifs. = *Ibid. letr.* enfans de la gêne.

vous êtes, lequel doit-on plus estimer, ou l'or ou le temple qui sanctifie l'or ?

18. Et si un homme, dites-vous, jure par l'autel, cela n'est rien ; mais quiconque jure par le don qui est sur l'autel, est obligé à son serment.

19. Aveugles que vous êtes, lequel doit-on plus estimer, ou le don, ou l'autel qui sanctifie le don ?

20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel, & par tout ce qui est dessus.

21. Et quiconque jure par le temple, jure par le temple, & par celui qui y habite.

22. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu, & par celui qui y est assis.

23. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, qui payez la dixme * de la menthe, de l'aneth, & du cumin, & qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, savoir la justice, la miséricorde & la foi. C'étoit-là les choses qu'il falloit pratiquer, sans néanmoins omettre les autres.

24. Conducteurs aveugles, qui avez grand soin de passer ce que vous buvez, de peur d'avaler un moucheron, & qui avalez un chameau.

25. Malheur à vous Scribes & Pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe & du plat, & que vous êtes au dedans pleins de rapine & d'impureté.

26. Pharisien aveugle, nettoyez

*. 23. expl. des moindres herbes.

enim majus est, aurum, an templum quod sanctificat aurum ?

18. Et quicumque jurerit in altari, nihil est : quicumque aurum jurerit in dono, quod est super illud, debet.

19. Cæci : Quid enim majus est donum, an altare quod sanctificat donum ?

20. Qui ergo jurat in altari, jurat in eo, & in omnibus quæ super illud sunt.

21. Et quicumque jurerit in templo, jurat in illo, & in eo qui habitat in ipso.

22. Et qui jurat in cælo, jurat in throno Dei, & in eo qui sedet super eum.

23. Væ vobis, Scribæ & Pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham, & anethum, & cyminum, & reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium & misericordiam & fidem : hæc oportuit facere, & illa non omittere.

24. Duces cæci, exultantes culicem, camelum autem glutientes.

25. Væ vobis, Scribæ & Pharisæi hypocritæ, qui mundatis quod deforis est calicis & paropsidis : intus autem pleni estis rapinâ & immunditiâ.

26. Pharisæe cæce, mund-

da pridis quod intus est calicis & paropsidis, ut fiat id; quod deforis est, mundum.

27. Vae vobis, Scribae & Pharisei hypocritae, quia similes estis sepulcris dealbatis, quae à foris patent hominibus speciosa, intus verò plena sunt ossibus mortuorum, & omni spurcitiâ.

28. Sic & vos à foris quidem pareris hominibus justei, intus autem pleni estis hypocrisis, & iniquitate.

29. Vae vobis Scribae & Pharisei hypocritae, qui aedificatis sepulcra Prophetarum, & ornatis monumenta justorum,

30. & dicitis: Si fuissimus in diebus patrum nostrorum, non essemus focci eorum in sanguine Prophetarum.

31. Itaque testimonio estis vobismetipsis, quia filii estis eorum, qui Prophetas occiderunt.

32. Et vos implete mensuram patrum vestrorum.

33. Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis à iudicio gehennae?

34. Ideo ecce ego mitto ad vos Prophetas, & Sapientes, & Scribas, & ex illis occidatis, & crucifigatis, & ex eis flagellabitis in synagogis vestris, & persequemini de civitate in civitatem;

35. ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui

premièrement le dedans de la coupe & du plat, afin que le dehors en soit net aussi.

27. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au-dehors paroissent beaux aux yeux des hommes, mais au-dedans sont pleins d'ossements de morts, & de toute sorte de pourriture.

28. Ainsi au-dehors vous paroissez justes aux yeux des hommes, mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie & d'iniquité.

29. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux Prophètes, & ornerez les monumens des justes,

30. & qui dites: Si nous eussions été du temps de nos pères, nous n'eussions pas été leurs compagnons à répandre le sang des Prophètes.

31. Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes, que vous êtes les enfans de ceux qui ont tué les Prophètes.

32. Achevez donc aussi de combler la mesure de vos pères.

33. Serpens, race de vipères, *Suprà 30* comment pourrez-vous éviter d'être *7.* condamnés au feu de l'enfer.

34. C'est pourquoy † je m'en vais † *Saint* vous envoyer des Prophètes, des *Etienne* Sages & des Scribes, & vous tuerez *premier* les uns, vous crucifierez les autres, *Martyr.* vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, & vous les persécuterez de ville en ville,

35. afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre,

3. *Gen.* 4. retombe sur vous depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple & l'autel.

4. *Hebr.* 11.
4. *2. Paral.*
24. 22.

36. Je vous dis & je vous en assure, que tout cela viendra fondre sur cette race qui est aujourd'hui.

Luc. 13.
34.

37. Jérusalem, Jérusalem, qui tués les Prophètes, & qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, & tu ne l'as pas voulu?

38. Le temps s'approche que votre maison demeurera déserte.

Pf. 117.
26.
sup. 21.
9.

39. Car je vous déclare que vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

effusus est super terram, à sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariz filii Barachiz, quem occidistis inter templum & altare.

36. Amen dico vobis, venient hæc omnia super generationem istam.

37. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis Prophetas, & lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, & noluisti?

38. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.

39. Dico enim vobis, non me videbitis amodò, donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini.

v. 35. *expl.* Saint Jérôme dit que l'exemplaire des Nazaréens portoit, Zacharie fils de Joiada : ce qui paroît confirmé par ce qui est dit de ce Zacharie dans l'ancien Testament. *Hilar in Matth. lib. 4. cap. 23.*

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 72.

v. 1. jusqu'au 5. **A**LORS JESUS parla au peuple, & à ses disciples, en leur disant : Les Scribes & les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc & faites tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font; car ils disent ce qu'il faut faire, & ne le font pas. Ils lient des fardeaux pesans & insupportables, &c.

Saint Jean Chrysostôme a remarqué que J. C. après avoir confondu les Pharisiens par des réponses capables de fermer éternellement la bouche à ses ennemis, ne leur parle plus dans la suite, mais au peuple; parce que l'amour de la vaine gloire dont ils étoient possédés, les empêchoit de profiter de ses divines instructions. Alors donc, c'est-à-dire, lorsqu'il eut réduit au silence ses adversaires, qu'il les eut mis hors d'état d'entreprendre de le tenter de nouveau, & qu'il leur eut fait voir que leur

malice

malice étoit sans remède; il se retourna vers le peuple, qui agissoit plus simplement, & vers ses disciples, pour leur apprendre la manière dont ils devoient se conduire à l'égard de ceux qui s'efforçoient de tout leur pouvoir de les décrier par leurs calomnies. Le temps approchoit que l'ancienne loi devoit faire place à la loi nouvelle, par l'établissement de l'Eglise, qui devoit être le fruit & le prix de la mort de J. C. Cependant, comme les Docteurs de la loi, & les Pharisiens, parmi lesquels il y avoit plusieurs Prêtres, étoient encore par leur dignité les dépositaires & les Interprètes de la loi de Moyse, J. C. oblige tous les Juifs à les écouter avec respect, & à observer tout ce qu'il leur ordonnoit. Quelle douceur, s'écrie saint Jérôme; & quelle admirable bonté dans la conduite du Fils de Dieu! Il est sans cesse attaqué par les Pharisiens, & il se voit obligé à tous momens de repousser contre eux-mêmes les flèches dont ils s'efforcent inutilement de le blesser. Cependant, à cause de la dignité du sacerdoce qu'ils possédoient, il exhorte tous les peuples à se soumettre humblement à eux en considérant non leurs œuvres, mais leur doctrine. Et la raison qu'il en rend lui-même, est qu'ils sont assis sur la chaire de Moyse; c'est-à-dire, qu'ils ont par leur dignité, l'autorité légitime pour enseigner & interpréter la loi. Ainsi, faites, leur dit-il, tout ce qu'ils disent; parce que, comme l'explique saint Chrysostôme, ils ne disent rien d'eux-mêmes, mais seulement ce que Dieu a ordonné par Moyse: ce qui suppose néanmoins qu'ils ne disent que ce qui est conforme à cette divine loi. Mais ne faites pas, ajoute-t-il, ce qu'ils font. Il ne pouvoit pas, comme dit le même Saint, honorer ces Prêtres, ni les rendre vénérables par la sainteté de leur vie. Mais il veut au moins qu'on les respecte, à cause de ce siège d'honneur sur lequel ils sont assis, & de cette doctrine sainte qu'ils enseignent. Ainsi il ôtoit par là aux particuliers la liberté de s'élever contre les ministres du Seigneur, qui leur annonçoient sa loi. Il ne vouloit pas qu'ils pussent dire: Le Maître qui m'instruit est tout corrompu lui-même, & je ne puis me résoudre de l'écouter, ni d'obéir à ce qu'il me dit. Il commande donc qu'on leur obéisse, quels qu'ils soient, sans avoir aucun égard à leurs mœurs, & dans toutes les choses qu'ils disent; c'est-à-dire, comme l'entendent tous les Interprètes, dans toutes les choses qui ne se trouvent pas contraires à la doctrine de Moyse, sur la chaire duquel ils sont assis.

Hier. in hunc loc.

Hier. in Matt. can. 24. n. 1. Eslius. Maldon. Jansen. Chrysoft. in Matt. hom. 73.

Mais pourquoi, dit saint Chrysostôme, le Fils de Dieu ne faisoit-il pas plutôt cette ordonnance en ce qui regardoit la loi



de grâce, qu'en ce qui regardoit la loi de Moyse ? C'étoit ; ajoute ce Saint , parce que le temps de découvrir clairement les mystères de la nouvelle alliance ne se devoit accomplir qu'après qu'il auroit donné sa vie sur la croix pour l'établissement de son Eglise : ce qui toutefois n'empêche pas que l'Eglise ne se serve aussi de cette ordonnance de J. C. qui n'engage pas moins les fidèles à obéir à leurs Pasteurs dans toutes les choses qu'ils leur disent de la part de celui dont ils sont ministres , quels qu'ils puissent être dans leurs mœurs ; qu'elle engageoit autrefois les Juifs à obéir à leurs Docteurs & aux Prêtres de la loi. Et ce qu'il y a même d'étonnant , c'est que J. C. obligeoit alors ses propres disciples à obéir à ces Prêtres , comme tous les autres Juifs ; puisqu'il est marqué expressément , que c'étoit à eux qu'il parloit , aussi-bien qu'au peuple. Car il falloit , comme on vient de dire , que l'hostie divine de la loi nouvelle fut offerte , & que le grand sacrifice de la croix fut consommé en la personne de l'Agneau sans tache , avant qu'on fut dispensé de l'obéissance qui étoit due aux ministres de la loi de Moyse.

Mais le Fils de Dieu avoit encore une raison particulière ; pour engager tous les Juifs au respect dû à la dignité des Prêtres & des Docteurs de la loi. Car comme il alloit reprendre en eux très-fortement beaucoup de crimes , il vouloit d'abord prévenir les peuples contre la pensée qu'ils auroient eue , que cela les dispensoit de leur obéir dans les choses qui regardoient leur ministère. Que si l'on demande pourquoi donc il les condamnoit , on peut répondre avec saint Jean Chrysostôme , que c'étoit pour empêcher que le peuple ne tombât comme eux dans le précipice , & qu'il ne conclut très-faussement , que puisqu'ils devoient les écouter , ils étoient aussi obligés de les imiter. Ainsi l'honneur même qu'il veut que les Juifs leur rendent , tourne à la propre confusion de ces maîtres corrompus , puisqu'il fait voir en même-temps , en condamnant le dérèglement de leur conduite , qu'on ne peut les imiter sans se perdre. Et comme il savoit d'ailleurs que la cause principale qui empêchoit tous les Pharisiens de croire en lui , étoient leur orgueil , leur jalousie , & les autres vices qui s'opposoient dans leur cœur à la vérité qu'il leur annonçoit ; il inspire une grande horreur de tous ces vices , en les découvrant comme les obstacles les plus dangereux , & les plus contraires à la pureté de la foi.

Chrysost. La première chose que le Fils de Dieu condamne dans les
ut supra. Pharisiens , est de *dire* ce qu'il faut faire & de *ne le faire pas*. Qui-
 conque viole la foi est coupable : mais nul ne l'est davantage que

celui qui la viole, étant engagé par sa dignité à en instruire les autres : car il commet une double, & même une triple faute ; premièrement, parce qu'il viole la loi ; secondement, parce qu'au lieu de régler les autres, comme il y est obligé, il se dérègle lui-même ; troisièmement, parce que son exemple cause un mal d'autant plus grand, que sa dignité le rend plus considérable. C'est donc avec très-grande raison, que J. C. avertit les peuples & ses disciples aussi, de n'imiter pas les Pharisiens, quoiqu'ils fussent obligés d'observer ce qu'ils leur disoient de la part de Dieu : car il étoit tout-à-fait à craindre que l'autorité de leur exemple n'en entraînat plusieurs par le penchant malheureux qu'ont les hommes vers le mal.

La seconde chose que le Sauveur blâme dans ces Pharisiens, est la rigueur excessive avec laquelle ils exigeoient du peuple de Dieu, qu'il observât une infinité de traditions très-onéreuses, en même-temps qu'ils s'en exemptoient eux-mêmes par une délicatesse inconcevable. C'est ce qu'il entend lorsqu'il ajoute : *Qu'ils lient des fardeaux pesans & insupportables, & les mettoient sur les épaules des hommes, sans vouloir les remuer du bout du doigt, & leur en adoucir la pesanteur, en les aidant par leur exemple & par leurs conseils, à les porter plus aisément.* Ainsi, soit que J. C. parle seulement ici de ces sortes de traditions, soit qu'il parle encore de la multitude des préceptes de la loi ancienne, que saint Pierre appelle un joug que ni ses pères, ni lui n'avoient pu AR. 15. porter ; il leur fait, selon la remarque de saint Chryostôme, un 10. double reproche, & découvre un double mal dans leur conduite. Le premier, qu'ils avoient trop de dureté envers les autres ; & le second, qu'ils usoient d'un trop grand ménagement pour eux-mêmes : au lieu qu'un charitable Pasteur doit être aussi rigoureux envers soi-même, que doux à l'égard de ceux qu'il gouverne.

ψ. 5. 6. 7. *Ils font toutes leurs actions afin d'être vus des hommes : c'est pourquoi ils portent les paroles de la loi écrites dans des bandes de parchemin plus larges que les autres, & ont aussi des franges plus longues. Ils aiment les premières places dans les festins, &c.*

Quiconque fait donc ces actions, dit saint Jérôme, afin d'être Hier. in vu des hommes, c'est-à-dire, afin d'en être loué, est un véritable hunc l. c. Pharisien, qui ne recherche que la vaine complaisance dans ce qu'il fait. Ce que J. C. remarque ici de ces *bandes de parchemin*, est une preuve de cette sorte de vanité des Pharisiens. Le Seigneur avoit ordonné à son peuple de lier les préceptes de la loi dans sa main, & de les tenir continuellement devant ses yeux,

Et il entendoit par là, selon les Pères, qu'ils devoient les accomplir dans leurs actions, & les avoir jour & nuit devant les yeux de leurs cœurs, pour les méditer & les suivre, comme la règle de leur conduite. Mais les Pharisiens interprétant grossièrement cette ordonnance, écrivoient le Décalogue sur des membranes ou des bandes de parchemin, qu'ils portoient en forme de couronne sur leur front, & autour de leur bras, & ils croyoient accomplir ainsi ce que Dieu leur ordonnoit. Mais afin de se distinguer des autres, ils portoient ces membranes beaucoup plus larges, comme pour paroître d'autant plus religieux, qu'ils faisoient plus éclater cette vaine ostentation d'une piété toute extérieure. Saint Jérôme dit, que la même chose se pratiquoit encore de son temps dans les Indes, & parmi les Perses & les Babylo-niens. Et il ajoute : que Moÿse avoit aussi ordonné aux Israélites d'avoir des *franges* au bas de leurs manteaux, qui servissent à les distinguer des autres peuples, & que ces maîtres superstitieux, comme il les appelle, c'est-à-dire, ces Pharisiens, cherchant à se faire remarquer du peuple, affectoient de porter ces franges plus longues que le reste du commun des Juifs; que même ils y entremêloient des pointes d'épines très-piquantes, afin que soit qu'ils marchassent, ou qu'ils fussent assis, ils en fussent quelquefois piqués, & que ce leur fut comme un avertissement continuel de s'appliquer à leur devoir, & au ministère de leur dignité. Ils auroient pu en user ainsi par le principe d'une piété solide. Mais comme le Fils de Dieu nous assure, qu'ils *faisoient toutes leurs actions afin d'être vus des hommes*, il est visible que toutes ces marques éclatantes, par lesquelles ils se distinguoient des autres à l'extérieur, étoient seulement des signes & des effets, non d'une plus grande religion, mais d'une plus grande vanité; ce qui les rendoit d'autant plus abominables devant Dieu, qu'ils vouloient passer pour de plus grands Saints devant les hommes.

Ce qu'il ajoute, qu'ils *aimoient les premières places dans les festins, & les premières chaires dans les synagogues, &c.* peut paroître à quelques-uns, dit saint Chrysostôme, assez peu de chose.

*Chrysoft.
in Matth.
hom. 73.*

» Mais c'est néanmoins, ajoute-t-il, la cause de très-grands
 » malheurs : & c'est ce qui a renversé plusieurs villes & plusieurs
 » Eglises. Ainsi je ne puis, continue ce Saint, retenir mes larmes,
 » lorsque j'entends parler de cet amour de préséance, & de ce
 » désir d'être salué de tout le monde : car je me souviens en
 » même-temps combien cette source si funeste a produit de maux
 » dans les Eglises de Dieu, qu'il n'est pas besoin que je raconte
 » présentement ; puisque les personnes un peu âgées en ont con-

noissance par elles-mêmes. Et considérez, dit-il encore, où les Pharisiens faisoient éclater davantage leur vanité. C'étoit dans les synagogues, c'est-à-dire, dans les assemblées, où ils devoient être plus humbles, & où ils entroient pour prescrire aux autres des règles de piété. Quoique cette recherche des préséances paroisse moins criminelle, quand il ne s'agit que de festins; celui qui est établi pour instruire tous les autres, doit désirer d'être plutôt distingué par sa vertu que par ces marques d'honneur non-seulement dans l'Eglise, mais par-tout ailleurs.

Or il faut bien remarquer, que ce que le Fils de Dieu blâmoit alors dans ces Docteurs & dans les Pharisiens, étoit la recherche de ces honneurs, & non pas les honneurs mêmes. Car il est juste que les peuples respectent ceux qui sont établis en dignité parmi eux; puisque c'est l'autorité de Dieu même qu'ils révèrent en leurs personnes. Mais plus on est élevé au-dessus des autres par la dignité, plus on doit être éloigné de l'amour de ces préséances & de ces honneurs, qui corrompt la simplicité & la pureté du cœur, dont tout le désir doit le porter à s'anéantir pour se rendre, autant qu'il lui est possible, conforme à l'image de J. C. son divin modèle, humilié & anéanti jusqu'à la mort de la croix pour l'amour des hommes.

On voyoit d'ailleurs dans la conduite des Pharisiens, un très-grand renversement de l'esprit & de la raison, lorsqu'ils recherchoient avec tant d'ardeur les premières chaires dans les synagogues, eux qui, comme parle saint Hilaire, ignoroient le sens véritable de la loi, & n'en connoissoient ni les œuvres, ni la vertu, non plus que le témoignage des Prophètes, qui auroit pu les éclairer touchant le Messie. Ils vouloient être appelés maîtres par les hommes, eux qui rejetoient le maître unique du salut éternel.

*Hilarius
in Matt.
can. 24.*

ψ. 8. jusqu'au 13. *Mais pour vous ne désirez point qu'on vous appelle maîtres, parce que vous n'avez qu'un seul maître, & que vous êtes tous frères. N'appellez aussi personne sur la terre votre père; parce que vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux, &c.*

Saint Paul confirme & éclaircit cette vérité, lorsqu'il disoit aux fidèles, pour étouffer de fâcheuses contestations qui étoient nées parmi eux, au sujet des différens maîtres dont ils se van-toient d'être les disciples: *Quand l'un dit, je suis à Paul; & l'autre, je suis à Apollon; n'êtes-vous pas encore hommes & charnels? Qu'est donc Paul? Et qu'est Apollon? Ils ne sont que les ministres de celui en qui vous avez cru. C'est à cause de cet abus dont parle*

*1. Corint.
3. 4. 5.*

Hilarius
in Matt.
can. 24.
n. 2.

saint Paul, & qu'il reprocha depuis aux fidèles de Corinthe; que le Sauveur interdit à ses disciples tout désir d'être appelés *Maîtres, Pères & Docteurs*. Il les oblige de se souvenir qu'ils sont tous frères, c'est-à-dire, selon l'explication de saint Hilaire, qu'ils sont tous enfans d'un seul Père, qui est le Seigneur; Que la nouvelle naissance qu'ils ont reçue, comme chrétiens, les élève infiniment au-dessus de l'origine qu'ils ont tirée de la terre, comme enfans d'Adam; Qu'ils n'ont tous ensemble qu'un seul maître de la doctrine céleste; & que comme Dieu doit abaisser l'orgueil des superbes, il élèvera aussi à un haut degré de gloire les personnes humbles: *Quia insolentiam Deus humilem effecturus fu, & humilitatem elaturus in gloriam.*

Chrysoft.
in Matth.
hom. 73.

Ephes. 3.
25.

1. Tim.
2. 7.
Hieron.
in hunc
locum.

JESUS-CHRIST n'a pas néanmoins défendu par là, qu'on donne jamais à personne le nom de père, mais il a voulu seulement nous faire connoître qui est celui à qui ce nom appartient en propre. Car de même, dit saint Chrysofôme, qu'un homme qui est regardé comme un maître & un docteur, ne l'est que d'une manière très-impropre, Dieu étant le maître souverain des hommes; aussi un père n'est appelé père qu'improprement, puisque c'est Dieu qui est la première & l'unique source de tous les pères, & de tous les maîtres & les docteurs. C'est ce Père de notre Seigneur J. C. qui est le principe & le chef de tous ceux qui sont nommés pères, soit dans le ciel ou dans la terre: *Ex quo omnis paternitas in caelis & in terra nominatur.* Voici donc en quoi consiste la différence de ce père unique & de ce maître suprême, d'avec tous les autres pères & les autres maîtres: c'est que Dieu seul est essentiellement le maître & le père de tous les hommes, & que tous ceux qui sont maîtres & pères dans son Eglise sont formés par lui. Ainsi quand saint Paul dit de lui-même, & qu'il assure avec serment, qu'il est le Docteur des nations en ce qui regarde la foi & la vérité; & lorsque selon la remarque de saint Jérôme, on voyoit dans la Palestine, & dans tous les monastères de l'Egypte, les Moines se donner réciproquement le nom de Pères; il faut mettre une grande différence entre être père, docteur & maître par sa propre nature, comme Dieu; & ne l'être que par communication, comme étoit saint Paul; ou n'en recevoir le nom que par une espèce d'indulgence, comme tous ces Moines. Encore donc que les enfans ne doivent pas refuser le nom de Pères à ceux de qui ils sont nés, ni manquer à les honorer comme tels, selon le précepte de la loi, ils sont obligés de se souvenir principalement de celui qui étant le Père de tous les hommes, l'est aussi de leur propre père. C'est à lui qu'ils doivent rendre le

premier honneur ; c'est à lui qu'ils sont redevables de l'obéissance préférablement à tous autres , comme au principe de leur être , en qualité de créateur ; & comme au principe de leur régénération , en qualité de réformateur de leur nature corrompue par le péché.

La conclusion que J. C. tire de ce qu'il a dit , pour engager ses disciples à ne reconnoître qu'un Père qui est dans le ciel , & qu'un Maître qui est J. C. la sagesse de son Père & la vérité éternelle qui éclaire tous les hommes ; c'est que le plus grand d'entre nous doit être le serviteur de tous les autres , par la véritable disposition de son cœur , qui doit lui faire regarder , dit saint Augustin , comme quelque chose de plus pénible de commander que d'obéir , & que l'on sera ou plus élevé à proportion qu'on se sera plus abaissé , ou plus abaissé à proportion qu'on se sera plus élevé. Rien n'est plus grand devant Dieu que l'humilité , puisqu'elle a la force d'élever jusques à Dieu ceux qui se sont abaissés jusqu'au néant. Et rien aussi n'étoit plus puissant pour l'inspirer au cœur des hommes , que de leur en représenter un effet si glorieux. L'homme a une aversion naturelle de tout ce qui tend à l'abaissement. Et cependant depuis le péché , il ne mérite que l'humiliation & le mépris : mais Dieu qui est rempli de bonté , & qui connoît sa foiblesse , ne l'oblige à s'humilier qu'en lui promettant une solide & perpétuelle élévation , & ne lui défend au contraire de s'élever , qu'en le menaçant d'une humiliation éternelle. Lors donc qu'il parloit ainsi à ses disciples , il leur traçoit une image de la folie des Pharisiens , qui s'élevoient avec tant d'orgueil au-dessus des autres ; puisque la mesure de leur élévation devoit être la mesure de leur abaissement. C'est la raison pour laquelle il va prononcer contre eux toutes les malédictions , ou les menaces suivantes ; parce qu'il vouloit que si ces paroles foudroyantes n'avoient pas la force de les réveiller de leur funeste assoupissement , elles servissent au moins à causer à tous les autres une grande horreur de cet orgueil diabolique , qui a mérité d'être frappé des anathèmes du Fils de Dieu.

August.
civ. Dei.
l. 19. c. 16.

Ÿ. 13. Mais malheur à vous , Scribes & Pharisiens hypocrites , parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux : car vous n'y entrez point vous-mêmes , & vous n'en permettez pas l'entrée à ceux qui désirent d'y entrer.

Comme c'est le propre d'un Pasteur & d'un Docteur , dit saint Chrysostôme , de sauver celui qui étoit prêt de se perdre : c'est le propre aussi d'un corrupteur & d'un empoisonneur des ames , de perdre celui qui étoit prêt de se sauver. Au lieu donc que la

Chrysost.
in Matt.
hom. 74.

dignité de Prêtres & de Docteurs engageoit particulièrement ceux à qui parle le Sauveur, à porter les peuples à la vertu par leur bon exemple, ils ne leur servoient qu'à les fortifier dans le mal, & qu'à les corrompre. Le Fils de Dieu voyant approcher le temps auquel il devoit quitter le monde, n'use plus de ménagement à l'égard de tous ces Docteurs superbes & corrompus. Il les appelle en leur présence, & en la présence de tout le peuple, des *hypocrites*, qui trompoient le monde par une fausse apparence de piété. Et il en use de cette sorte, afin que si cette confusion publique n'avoit pas la force de les convertir, il détournât tout le peuple d'imiter leur exemple si pernicieux.

Malheur donc à ces hypocrites, s'écrie le Sauveur. Et pourquoi? Parce qu'ils fermoient le royaume des cieux devant les hommes; c'est-à-dire, parce que la jalousie qu'ils avoient conçue contre J. C. & le désir de se maintenir dans l'autorité, les portoit à empêcher qu'on ne reconnût pour le Messie celui que tant de Prophètes leur marquoient si clairement; & à décrier avec une si grande fureur sa doctrine & ses œuvres miraculeuses. Aussi bien loin d'entrer eux-mêmes dans le royaume des cieux, c'est-à-dire, dans la foi de J. C. qui y conduit, ils ne souffroient pas que les autres y entrassent, quoiqu'ils y fussent disposés par la grande admiration où ils étoient de sa doctrine & de ses miracles; parce qu'ils ca-

choient aux peuples, dit saint Hilaire, l'avènement du Sauveur dans sa chair mortelle, que les anciennes prophéties annonçoient avec une si grande évidence.

*Hilar. in
Matth.
cap. 24.
n. 3.*

ψ. 14. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, parce que sous prétexte de vos longues prières, vous dévorez les maisons des veuves; c'est pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux.

Ils étoient vraiment *hypocrites*; parce qu'ils feignoient d'être zélés pour la prière, quoiqu'ils le fussent beaucoup davantage pour l'argent dont l'amour les dominoit; & parce que sous prétexte de songer à procurer le salut des veuves, par la longueur de ces prières, dont ils faisoient une vaine ostentation, ils ne tenoient qu'à s'emparer de leur bien, & à dévorer leurs maisons. C'est donc pour cela, dit J. C. c'est-à-dire, & pour l'injustice qu'ils commettoient envers ces veuves, en les dépouillant si indignement, & pour cette horrible hypocrisie, qui faisoit servir une apparence de vertu à l'oppression de ces personnes abandonnées, qu'ils recevront du Seigneur un jugement plus rigoureux.

Car si tout homme qui commet une action criminelle, mérite d'en être puni, celui, dit saint Chrysostôme, qui colore sa ma-

*Chrysost.
in Matth.
hem. 74.*

lice d'un prétexte de piété, est digne d'un châtement plus sévère ; puisqu'il fait servir le bien même au mal, & qu'il expose la vertu à la raillerie des hommes du siècle, en se couvrant de son apparence au-dehors, pour mieux cacher la corruption qui est dans son cœur. Ce qui rendoit ces Pharisiens & ces Prêtres encore plus criminels, ajoute le même Saint, est qu'ils tiroient de quoi satisfaire leur avarice, non des grands biens des personnes riches, mais du nécessaire des veuves. Car le Fils de Dieu déclare formellement dans saint Marc & dans saint Luc, Qu'ils dévoient les maisons des veuves : ce que saint Chrysostôme remarque exprès, pour nous faire concevoir jusqu'où alloit l'excès de leur injustice.

Marc. 12.
40.
Luc. 20.
47.

ψ. 15. Malheur à vous, Docteurs de la loi, & Pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer & la terre pour faire un homme Juif : & après qu'il l'est devenu, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous.

L'hypocrisie des Pharisiens en ce point consistoit en ce qu'ils faisoient paroître un zèle extraordinaire, pour associer quelque idolâtre à la Religion des Juifs ; mais que ce zèle n'étoit point fondé sur une vraie charité. Car après qu'ils avoient gagné quelqu'un à sa vraie Religion, ils ne faisoient pas paroître la même ardeur pour le porter à observer les divins préceptes avec cette perfection que Moïse demandoit au peuple de Dieu, lorsqu'il exhortoit sans cesse à accomplir de tout son cœur sa divine volonté. Ainsi cet empressement qu'ils témoignaient pour la conversion de quelque idolâtre, venoit plutôt, selon la pensée des Interprètes, d'une secrète ambition de passer pour de zélés Missionnaires Juifs, ou même d'une secrète cupidité, qui leur faisoit envisager la conversion d'un infidelle, comme un gain pour eux, & une augmentation du profit qui leur revenoit des sacrifices, que non pas d'un zèle sincère pour le salut de ces idolâtres. Aussi le reproche que le Fils de Dieu leur fait ; de rendre ces nouveaux Juifs dignes de l'enfer deux fois plus qu'eux, marquoit le peu d'intérêt qu'ils prenoient à leur salut. Car ils étoient cause, & par leur méchant exemple, & par leurs pernicieuses traditions qui corrompoient la pureté de la foi, que ces nouveaux convertis retomboient dans l'idolâtrie ; ou que s'ils persévéroient dans la Religion Judaique, ils devenoient encore plus corrompus qu'eux, selon cette parole de S. Chrysostôme : Qu'un disciple qui a un maître excellent, s'efforce de l'imiter ; au lieu que celui dont le maître est corrompu, ne suit pas seulement son méchant exemple, mais le surpasse en méchanceté, par cette pente effroyable que nous avons

Deuter.
30. 2.

Hieron.
in hunc
locum.
Auth.
oper. im-
perf.
Maldon.

Chrysof.
in Matt.
hom. 74.

pour le mal. La malice de ces Pharisiens étoit donc comme montée à son comble ; puisqu'au lieu d'être des guides fidelles du salut des peuples, ils ne retiroient les hommes d'un précipice, que pour les précipiter dans un autre abyme.

ψ. 16. jusqu'au 23. *Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Si un homme jure par le temple, cela n'est rien ; mais s'il jure par l'or du temple, il est obligé à son serment. Insensés & aveugles que vous êtes, lequel doit-on plus estimer, ou l'or, ou le temple qui sanctifie l'or ? &c.*

Esod. 33.
22.

Hieron.
in hunc
locum.

C'étoit-là une de ces fausses traditions que les Docteurs & les Pharisiens avoient introduites contre la loi du Seigneur. Et en cela ils étoient indignes qu'on les écoutât, puisque bien loin de prêcher comme *étant assis sur la chaire de Moïse*, ils la profanoient par des maximes si opposées à la doctrine de ce saint législateur, qui est appelé dans l'Écriture l'ami de Dieu, & qui avoit fait toujours paroître un si grand éloignement de l'avarice qui les possédoit. J. C. les nomme, *des guides aveugles*, parce qu'il y avoit un aveuglement déplorable dans cette manière d'instruire & de conduire les peuples : mais c'étoit un aveuglement de cupidité & de volonté ; car pouvoient-ils ignorer que *le temple du Seigneur ne fût plus considérable que l'or que l'on offroit dans le temple*, puisque cet or ne *devenoit saint*, qu'à cause de la sainteté du temple même ? Et auroient-ils pu douter aussi, que l'autel ne fût quelque chose *de plus grand*, que le don que l'on offroit sur l'autel ; puisque ce don ne *devenoit saint* que par la sainteté de l'autel même ? Mais parce que ce n'étoit pas la crainte de Dieu, dit saint Jérôme, mais l'amour de l'or qui les conduisoit en toutes choses, ils aimoient mieux inspirer aux peuples un grand respect pour la sainteté des oblations où ils avoient intérêt, que pour la sainteté du lieu même que Dieu honoroit de sa présence, & de l'autel consacré pour lui offrir des victimes. S'il arrivoit donc, ajoute ce Père, que dans quelque contestation, ou dans quelque affaire douteuse, un homme jurât par le temple, & fut ensuite convaincu de mensonge, il n'étoit point, selon la fausse tradition des Pharisiens, censé coupable de parjure, ou du moins ils le lui pardonnoient facilement. Mais s'il juroit par l'or & l'argent qu'on offroit aux Prêtres dans le temple, on l'obligeoit dans l'instant de payer la somme pour laquelle il avoit juré. Et il en étoit de même du serment que l'on faisoit par l'autel ; qui étoit par eux censé nul & de nulle conséquence : au lieu que celui que l'on faisoit par *le don*, ou par les oblations, c'est-à-dire, par les hosties, par les victimes, & par

toutes les autres choses que l'on offroit sur l'autel, obligeoit rigoureusement, selon leurs maximes, à offrir ce que l'on avoit juré.

J. C. convainc tous ces faux Docteurs de folie & de fourberie, en leur faisant voir qu'il falloit nécessairement que ce qui *sanctifioit*, ou rendoit saint quelque chose, fut plus grand que la chose qu'il sanctifioit. Ce qui lui fait ajouter : Que *celui qui jure par le temple, jure par celui qui habite dans le temple*, c'est-à-dire, qui l'a choisi pour être comme le lieu de sa demeure parmi les hommes. Car c'étoit en effet dans ce temple que Dieu faisoit éclater la gloire de sa majesté & de sa puissance : c'étoit-là qu'il vouloit être honoré par la multitude des sacrifices qu'on lui offroit, & des victimes qui lui étoient immolées ; c'étoit-là qu'il exauçoit les prières de tous les peuples. Et il figuroit ainsi alors par l'unité de ce seul temple, l'unité d'une seule Religion, & l'unité d'un seul Dieu, que l'on devoit regarder, non pas comme renfermé dans cet espace si étroit du temple de Jérusalem, lui qui remplit toute la vaste étendue de la terre & des cieux, mais comme le sanctifiant d'une manière particulière par des effets tout divins de sa bonté pour les hommes.

J. C. confirme la même chose par l'exemple de *celui qui jure par le ciel* ; car celui-là, ajoute-t-il, *jure par le trône de Dieu, & par celui qui y est assis* : puisque le ciel ne doit être vénérable à l'homme, que par le rapport qu'il a à Dieu. Et il ne faut pas s'imaginer, selon la réflexion d'un Ancien, que lorsque le ciel est appelé *le trône de Dieu*, on doive entendre que celui qui est infini par sa nature, & qui se suffit infiniment à lui-même, ait besoin du ciel pour sa demeure & pour son trône. Mais le ciel est ainsi nommé, de peur que considérant sa vaste étendue, & la pureté de sa substance, nous ne nous figurions que c'est un Dieu, ou quelque chose d'égal à Dieu. On l'appelle donc, & la maison & *le trône* du Seigneur, afin que ces noms servent même à faire connoître la différence infinie, qui se trouve entre Dieu & le ciel, qui n'est regardé que comme son trône. Car de même qu'une maison & qu'un trône sont postérieurs & inférieurs à celui qui les a faits, aussi le ciel est infiniment inférieur à Dieu, n'étant que la créature de celui qui est increé, & qui a créé toutes choses.

*Despons.
ad Grac.
ap. Jus-
tia.*

ψ. 23. *Malheur à vous, Docteurs de la loi, & Pharisiens hypocrites, qui payez la dixme de la menthe, de l'aneth & du cumin, & qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, savoir, la justice, la miséricorde & la foi. C'étoit-là les choses*

qu'il falloit pratiquer, sans omettre néanmoins les autres.

Saint Jérôme traduit cet endroit du texte sacré de saint Matthieu d'une manière toute différente : car il ne dit pas, que les Pharisiens payoient la dixme de toutes ces herbes, mais qu'ils l'exigeoient des peuples avec une grande exactitude, par un effet de leur avarice, & par rapport à leurs propres intérêts, plutôt qu'à la loi de Dieu, qu'ils négligeoient d'observer dans des choses bien plus importantes. Cependant, comme il y avoit parmi ces Pharisiens des Lévites & des Prêtres, il y en avoit aussi beaucoup qui ne l'étoient pas. Ainsi S. Hilaire, & d'habiles Interprètes ont entendu par ces paroles de J. C. le paiement même que les Pharisiens faisoient de la dixme de ces moindres herbes, avec une exactitude scrupuleuse, quoiqu'ils eussent abandonné ce qu'il y avoit de plus important dans la loi de Dieu. C'est ainsi

Luc. 18. que dans saint Luc, ce Pharisien superbe, qui s'élevoit au-dessus
12. du Publicain, se vançoit en la présence du Seigneur, de *donner la dixme de tout ce qu'il possédoit*. J. C. met donc au jour, dit saint Hilaire, ce qu'il y avoit de caché dans le cœur de ces Docteurs de la loi & de ces Pharisiens ; & il condamne l'iniquité secrète de leurs volontés, lorsqu'il fait voir qu'ils n'accomplissoient ce que la loi prescrivoit touchant la dixme de ces herbes, qu'afin de passer aux yeux des hommes pour de fidelles observateurs de la loi. Car s'ils avoient eu une véritable volonté d'accomplir la loi de Dieu, ils se fussent attachés principalement à l'observation de ce qu'elle prescrivoit de plus important, *sans omettre néanmoins, comme leur dit J. C. ces autres choses.*

Hier. in Or ce qu'ils devoient sans comparaison regarder comme le
hunc loc. plus important, c'étoit *la justice*, qui consiste à rendre au prochain ce qui lui est dû, soit dans toutes les occasions ordinaires, soit dans celles où nous avons droit de le juger : c'étoit *la miséricorde*, qui consiste dans la charité, dont nous sommes redevables envers les pauvres, les orphelins & les veuves ; dans la douceur envers ceux qui nous persécutent, & dans l'assistance que nous devons à ceux qui sont outragés & opprimés : c'étoit *la foi* qui consiste à regarder Dieu en toutes choses, comme le Juge suprême de notre conduite, comme l'objet souverain de l'amour de notre cœur, comme le modèle très-parfait que nous devons imiter. Il falloit donc s'attacher principalement à ces choses, qui renferment, comme dit saint Chrysostôme, la vie véritable de nos ames, & ce qui est nécessaire pour les purifier. Mais les Pharisiens & les Docteurs de la loi, appliqués uniquement à ce qui pouvoit leur procurer une vaine estime parmi les hommes,

Chrysoft.
in Matt.
hom. 74.

& les faire regarder comme de grands observateurs de la loi de Dieu, se rendoient en quelque façon scrupuleux dans le payement des moindres dixmes, soit qu'elles fussent dues, ou qu'ils le crussent seulement, & en même-temps ils abandonnoient, selon l'expression de J. C. l'essentiel de la loi : *Reliquistis quæ graviora sunt legis.* Ils ne le négligeoient donc pas seulement, mais ils sembloient même l'avoir oublié, comme une chose absolument abolie. C'est pour cela que le Fils de Dieu ajoute :

¶. 24. *Conducteurs aveugles qui avez grand soin de passer ce que vous buvez, de peur d'avalier un moucheron, & qui avalez un chameau.*

*Maldon:
in hunc
locum.*

Si c'est la dernière misère à un aveugle, de croire qu'il n'a pas besoin de guide ; ce lui est sans doute une horrible présomption & la source des plus grands malheurs, d'entreprendre de conduire même les autres. Voici donc ce que le Sauveur leur dit : Vous vous mêlez de conduire les peuples, vous qui êtes dans le dernier aveuglement ; puisque vous craignez d'avalier un moucheron : c'est-à-dire, de violer la loi de Moïse dans les moindres choses, en même-temps que vous avalez un chameau, c'est-à-dire, que vous abandonnez sans aucun scrupule ce qu'il y a de plus important dans cette loi. C'étoit une espèce de proverbe parmi les Juifs, qui étoit très-propre pour faire sentir à ces Pharisiens d'une manière plus vive, l'effroyable étourdissement d'esprit où ils étoient, en préférant ce qui ne devoit être comparé qu'à un moucheron, à ce qui devoit être regardé comme un éléphant, à cause de la grande disproportion qu'il y avoit entre la justice, la miséricorde & la foi ; & ces dixmes des moindres herbes. Car en effet, comme le remarque saint Chrysostôme, la loi n'avoit or-

*Chrysoft.
in Matth.
hom. 74.*

¶. 25. jusqu'au 29. *Malheur à vous, Docteurs de la loi & Pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe & du plat, & que vous êtes au-dedans pleins de rapine & d'impureté. Pharisien aveugle, nettoyez premièrement le dedans de la coupe & du plat, afin que le dehors en soit net aussi, &c.*

J. C. fait voir par cette comparaison d'une soupe où l'on sert à boire, & d'un plat où l'on sert à manger, combien les Pharisiens se trompoient eux-mêmes, & trompoient les peuples. L'usage d'un plat ou d'une coupe, dit saint Hilaire, se tire non du

*Hilar. in
Matth.
can. 29.*

dehors , mais du dedans : ainsi lorsque le dedans est sale , de quoi peut servir la netteté du dehors ? *Calicis namque usus interior est : qui si obso:duerit , quid proficiet lotus exterius ?* Il faut donc a ant toutes choses , ajoute-t-il , travailler à acquérir la pureté d'une bonne conscience , afin que ce qui n'est qu'extérieur , & qui regarde le corps , soit pur aussi. C'étoit néanmoins tout le contraire qu'on remarquoit dans la conduite des Pharisiens. Ils avoient grand soin de laver leur corps , & de nettoyer les vases dont ils se servoient ; comme si la pureté que la loi demandoit d'eux eût consisté dans ces choses extérieures. Et ils avoient cependant le cœur tout *plein de rapine* , c'est-à-dire , d'avarice , qui les portoit à piller les veuves & les orphelins : & de *l'impureté* de toutes sortes de vices. En un mot , ils ne s'appliquoient qu'à paroître saints & justes par des pratiques légales purement extérieures , pendant que leur cœur étoit livré à l'orgueil , & à tous les autres péchés dont il est la source. C'est ce que le Fils de Dieu éclaircit encore par cette autre comparaison d'un *sépulcre* qui est *blanchi* au-dehors. Car de même , dit saint Jérôme , que les sépulcres sont enduits de chaux par le dehors , enrichis d'or & de marbre , & brillans de différentes couleurs ; & que *le dedans ne renferme que des ossemens de morts* : aussi des Docteurs superbes & corrompus , tels qu'étoient ceux dont parle ici J. C. qui enseignoient la loi de Moïse , & qui pratiquoient tout le contraire , faisoient paroître une grande pureté à l'extérieur , & affectoient même de passer pour humbles dans leurs paroles : mais ils avoient l'ame corrompue par toutes les différentes passions qu'ils nourrissoient au-dedans d'eux-mêmes , & qui étoient comme des serpens qui rongeoient le fond de leur cœur , & qui les rendoient abominables aux yeux de Dieu.

Hier. in hunc loc.

Chrysoft. in Matt. hom. 74.

Les crimes que le Fils de Dieu reprochoit à ces impies , leur avoient été souvent reprochés par les Prophètes , qui les accusoient sans cesse d'être voleurs & avarés , & qui blâmoient leurs Princes de ne rendre point la justice. Ainsi , dit S. Chrysofôme , il n'y avoit rien ni dans ces reproches , ni dans cette comparaison d'un sépulcre , qui dût leur paroître ni surprenant , ni nouveau ; puisque le Prophète Roi avoit comparé long-temps auparavant , leur bouche à un *sépulcre toujours ouvert*. Mais il y a encore aujourd'hui , dit le même Saint , plusieurs de ces Pharisiens , qui ont grand soin de paroître purs au-dehors , & qui ne sont pleins au-dedans que de corruption & d'iniquité. Beaucoup sont exacts à régler leur extérieur ; mais peu de personnes s'appliquent à s'établir dans une solide piété. Qu'on verroit de pourriture , de dé;

règlement & d'impureté, si l'on ouvroit le sépulcre de la conscience d'un grand nombre de personnes! Que si c'étoit un grand mal que des Docteurs de l'ancienne loi, & des Pharisiens se trouvaient dans cet état déplorable; c'en est un encore plus grand, & qui demande comme une source de larmes, que nous autres qui avons l'honneur d'être devenus les temples de Dieu, nous devenions tout d'un-coup comme des *sépulcres* tout remplis d'infection; que de la demeure de J. C. & de l'organe du Saint-Esprit, notre ame passe à être un assemblage de toutes sortes d'impuretés; & que les membres du Fils de Dieu ne renferment plus que comme *des ossemens de morts*.

Mais que ceux-mêmes, qui ont quelque lieu de se regarder comme accomplissant les devoirs de la justice, craignent beaucoup de n'être pas tout-à-fait sincères aux yeux de Dieu, qu'ils craignent que leur justice ne soit plus, pour parler ainsi, corporelle, que spirituelle; qu'elle ne consiste davantage dans les choses extérieures, qui sont seulement comme le corps de la Religion, que dans l'essentiel d'une piété toute intérieure; qu'ils ne ressemblent plutôt aux vierges folles qui mettoient toute leur confiance dans le vain éclat de leur vertu, qu'aux vierges sages, dont la piété venoit du dedans, & dont la lampe ne brûloit & ne brilloit au-dehors, que par ce fond d'une charité & d'une humilité qui les rendoit agréables à leur Epoux.

ψ. 29. jusqu'au 34. *Malheur à vous, Docteurs de la loi, & Pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux Prophètes, & ornez les monumens des justes, & qui dites: Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous fussions pas joints avec eux, pour répandre le sang des Prophètes, &c.*

Ce n'est pas parce que les Pharisiens *bâtissoient des tombeaux aux Prophètes*, ou parce qu'ils condamnoient l'injustice de leurs pères, qui les avoient fait mourir, que le Fils de Dieu prononce cette malédiction contre eux: mais c'est parce qu'enseignant de condamner l'impiété de leurs pères, ils commettoient eux-mêmes de plus grands excès. Car il paroît par saint Luc, que cette condamnation qu'ils faisoient de la conduite que leurs pères avoient tenue, n'étoit que feinte; puisque J. C. y déclare expressément, qu'ils *consentoient à ce qu'avoient fait leurs pères*. Voici donc comment on peut éclaircir avec un savant Auteur, & développer tout le sens de ces paroles de J. C. Dieu interprète souvent les actions & les paroles des hommes, non selon le sens auquel ils veulent eux-mêmes les faire prendre, mais selon le sens véritable qui convient à la disposition intérieure de

*Chrysoſt.
in Matth.
hom. 75.*

leur cœur, & qu'il pénètre par la lumière infallible de sa vérité: *Amos 5.* C'est ainsi qu'il se plaint dans un Prophète, Qu'Israël, dans l'es-
25. 26. pace de quarante ans qu'il avoit été dans le désert, ne lui avoit point offert de sacrifices, mais à Moloch & aux astres; parce qu'en effet ce peuple ne lui avoit point rendu dans tout ce temps-là un culte sincère, mais que leur cœur se portoit toujours vers le culte des idoles. De même ici, lorsque les Pharisiens avouoient que les Prophètes avoient été tués par leurs pères, J. C. prend cet aveu dans un autre sens qu'ils ne le vouloient. Car au lieu qu'ils ne les nommoient *leurs pères*, que par rapport à la nature: J. C. les regardoit eux-mêmes comme étant les vrais enfans de ces pères si injustes, non-seulement par la nature, mais encore par la ressemblance de leurs cœurs, & de leurs mœurs.

Ainsi malheur à vous Docteurs de la loi, & Pharisiens, leur dit-il: car lorsque vous faites une vaine ostentation de ces tombeaux que vous bâtissez aux Prophètes, & que vous vous vantez que vous n'aurez pas participé au crime de vos pères qui les ont tués, si vous aviez vécu de leur temps; vous faites connoître véritablement que vous êtes les dignes enfans de ces meurtriers des Prophètes du Seigneur, puisque vous n'êtes pas meilleurs dans le fond, qu'ils étoient eux-mêmes, & que vous avez déjà conçu dans le cœur le crime énorme que vous commettrez bientôt. Vous honorez donc en apparence les morts, parce qu'ils ne peuvent plus vous nuire: & vous persécutez avec une haine implacable celui qui vous prêche les mêmes choses que tous ces anciens Prophètes, & d'une manière beaucoup plus parfaite.

Chrysoft. Saint Jean Chrysostôme dit encore quelque chose de plus
ut supra. fort: car il prétend que ces cruels ennemis de la vérité n'avoient pas dessein en bâtissant des tombeaux à ces Prophètes, de les honorer, mais d'insulter à leur mémoire, & de conserver par là un monument de la liberté avec laquelle leurs pères avoient imposé silence à ces justes qui s'opposoient à leurs voies. Que si l'on a quelque peine à leur attribuer un tel sentiment, & à expliquer leurs paroles en ce sens, il étoit visible au moins que l'injustice & la cruauté régnoit aussi fortement au fond de leur cœur, que dans celui de leurs pères, & que quand ils auroient bâti ces tombeaux aux saints Prophètes pour paroître respecter leur mémoire, ils ne la respectoient pas en effet; puisqu'étant enfans de ceux qui avoient tué ces Prophètes du Seigneur, ils se dispoient eux-mêmes à tuer le Seigneur de ces Prophètes. C'est aussi ce que le Sauveur leur fait entendre, lorsqu'il dit:

Ainsi

Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes, que vous êtes les enfans de ceux qui ont tué les Prophètes. Car il leur montrait par là, selon saint Jean Chrysofôme, qu'ils se faisoient voir de dignes enfans de tels pères, par la ressemblance de leurs mœurs également corrompues.

Mais afin qu'ils fussent plus convaincus de la vérité de ce reproche, il leur dit tout ouvertement, *Qu'ils achevassent de combler eux-mêmes la mesure de leurs pères.* Et il leur parloit ainsi, comme le remarque le même Saint, non pas pour leur commander de le faire, mais pour leur prédire qu'ils le feroient; c'est-à-dire, qu'il les assuroit par ces paroles de la parfaite connoissance qu'il avoit de la disposition de leur cœur à son égard, & du dessein qu'ils avoient pris de se défaire de lui. C'est pourquoi après leur avoir fait entendre, que ceux qui auroient la hardiesse de tuer le maître, eussent beaucoup moins encore épargné ses serviteurs, il leur parle comme à des hommes consommés dans la malice, & les traite avec la dernière force en les nommant, comme avoit fait avant lui saint Jean-Baptiste, des *serpens*, & une *race de vipères*. Car, comme il naît, dit saint Jérôme, des vipères d'autres vipères; de même de ces pères meurtriers étoient nés des enfans homicides. Ils étoient véritablement, selon saint Hilaire, des *serpens* & une *race de vipères*, parce qu'ils devoient remplir par la mort de J. C. la mesure de l'iniquité & de la détestable volonté des pères qui les avoient engendrés. *Comment donc auroient-ils pu éviter la rigueur du jugement & de l'enfer, puisque feignant de détester le meurtre des saints Prophètes, ils devoient persécuter le Dieu des Prophètes jusqu'à le faire mourir sur la croix? Et quomodo effugient judicium, detestantes eadem Prophetarum, & usque ad crucis mortem Dominum persequentes.*

*Hilar. in
Matth.
cap. 24.*

Lorsque J. C. leur dit de *combler la mesure de leurs pères*, il nous fait entendre une grande vérité, qui est que Dieu ne se hâte pas toujours de punir les crimes des hommes, mais qu'il ne les laisse pas aussi toujours impunis. Ainsi sa patience attend qu'ils soient arrivés jusqu'à une certaine *mesure*, ayant résolu, selon les règles impénétrables de sa justice, d'y donner enfin des bornes. Il est vrai qu'il avoit châtié de temps en temps les pères de ceux à qui le Sauveur parloit alors. Mais ce châtiment avoit été accompagné de miséricorde, & il n'avoit pas encore abandonné tout-à-fait son peuple. Leur horrible ingratitude; leurs murmures continuels, leurs rechutes si fréquentes dans l'idolâtrie, les meurtres commis en la personne de plusieurs Prophètes, avoient attiré sur eux en divers temps les fléaux de

sa justice. Mais pour combler la mesure de l'impiété de cette nation, il falloit qu'ils fissent mourir le Juste & le Saint des Saints, & qu'ils rejetassent avec le dernier mépris le règne de cet Homme-Dieu, que leurs Ecritures leur promettoient depuis tant de siècles comme leur Roi véritable & leur Sauveur. Craignons donc aussi nous autres d'abuser de la patience dont Dieu use à notre égard. Craignons de combler la mesure de nos péchés, & de mettre enfin, pour le dire ainsi, des bornes à la divine miséricorde, en obligeant Dieu par la consommation de notre infidélité, de nous laisser à nous-mêmes & de nous abandonner entièrement.

ψ. 34. jusqu'au 37. *C'est pourquoi je m'en vais vous envoyer des Prophètes, des Sages, & des Docteurs; & vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, & vous les persécuterez de ville en ville, afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, &c.*

C'est pourquoi, dit J. C. c'est-à-dire, afin que vous combliez entièrement la mesure de vos pères & la vôtre, & que vous paroissiez véritablement les dignes enfans de ces meurtriers des anciens justes, quelque vaine ostentation que vous fassiez de votre justice, vous traiterez les Prophètes, les Sages, les Docteurs que je vais vous envoyer, comme vos pères ont traité ceux qui ont vécu de leur temps: & vous ferez connoître par-là, que vous ne leur auriez pas été plus favorables que vos pères. Il parle de ses Apôtres & de ses autres disciples, qui devoient encore après sa mort leur annoncer par son ordre & par un effet de sa divine mission & de sa profonde sagesse, selon l'expression de saint Luc, les mystères de la nouvelle alliance & de l'Evangile. Ils étoient, dit saint Hilaire, Prophètes, par la révélation qu'ils avoient reçu de l'avenir. Ils étoient Sages par la connoissance que Dieu leur avoit donnée de son Fils: Ils étoient Docteurs par l'intelligence véritable qu'ils avoient de la loi divine. Or les Juifs en tuèrent quelques-uns, comme saint Estienne & saint Jacques: ils crucifièrent les autres, comme Simeon fils de Cleophas, second Evêque de Jérusalem: & ils en fouetterent d'autres, comme saint Paul, qui assure l'avoir été jusqu'à cinq fois; & tous les Apôtres, selon qu'il est rapporté dans l'histoire de leurs Actes.

Luc. 11.
49.

Hilarius
in Matt.
can. 24.

Eusebius
hist. Eccl.
l. 3. c. 16.

2. Corint.
11. 24.

Act. 5.
40.

Hier. in
hunc loc.

Mais d'où vient que le sang d'Abel & celui de tous les justes, qui a été répandu depuis, jusqu'à celui de Zacharie dont il est parlé ici, doit retomber, selon J. C. sur ces Juifs à qui il parloit, & être vengé sur leur personne & sur leurs enfans, puisqu'ils

n'avoient point répandu eux-mêmes ce sang innocent? C'est que l'Écriture nous apprend, dit saint Jérôme, qu'il y a deux races, l'une de bons, l'autre de méchans; & ces deux races ayant commencé à Abel & à Caïn, se sont perpétuées durant tout le cours des siècles, & se perpétueront encore jusqu'à la fin du monde. Le prophète Roi dit de la première: *Qui montera sur la montagne du Seigneur, ou qui se reposera sur sa sainte montagne?* Et après avoir décrit ceux qui y monteroient, il ajoute: *C'est-là la race de ceux qui cherchent le Seigneur, de ceux qui cherchent à voir la face du Dieu de Jacob.* Et il dit encore ailleurs: *La race des justes sera bénie.* Quant à l'autre race, qui est celle des méchans, elle est appelée ici, selon ce Saint, *une race de vipères.* Tous ceux donc qui ont traité J. C. ses Apôtres & ses disciples, comme Caïn traita Abel lorsqu'il répandit si cruellement son sang, sont de la race de Caïn; & composant tous ensemble une même race de meurtriers avec ce premier meurtrier, ils seront comme un même corps, punis des mêmes supplices. Ainsi J. C. ne craint pas de dire à ces Docteurs & à ces Pharisiens, qu'ils *avoient tué Zacharie*, quoiqu'ils ne l'eussent pas tué eux-mêmes; & il le dit, parce que, selon qu'il l'affure dans saint Luc, *ils consentoient à ce qu'avoient fait leurs pères*, se rendant ainsi comme propres les crimes que leurs pères avoient commis; & que, selon qu'il le déclare en ce lieu, *ils alloient combler eux-mêmes la mesure de l'iniquité de leurs ancêtres*, par l'énormité du crime encore plus détestable qu'ils préméditoient contre sa personne.

Quant à Zacharie, dont il est parlé ici, nous ne nous arrêtons point à rapporter les sentimens différens des Interprètes, qui seroient plus propres à nous embrouiller qu'à nous éclaircir. Il suffira donc de dire avec saint Jérôme, que le sentiment le plus vraisemblable & le plus suivi, est que ce Zacharie étoit le saint Prêtre du même nom, qui eut pour père le Pontife Joïada; qui animé de l'Esprit de Dieu, représenta fortement à Israël le crime qu'ils commettoient en s'abandonnant à l'idolâtrie, & qui fut tué à coups de pierres dans le parvis de la maison du Seigneur; ce que J. C. appelle le lieu qui étoit entre le temple & l'autel; c'est-à-dire, entre l'autel des holocaustes, qui étoit à découvert dans ce parvis, & le temple. Que s'il est nommé ici *fils de Barachie*, quoiqu'il fût fils du Pontife Joïada, c'est le sentiment d'un Interprète que Joïada pouvoit bien avoir deux noms différens, celui de Joïada & celui de Barachie, selon l'usage fort ordinaire des Hébreux. Ou bien le nom même de Barachie étoit peut-être, comme le dit saint Jérôme, non pas un nom propre,

mais un nom significatif, qui marquoit en langue hébraïque la justice & la piété toute singulière de ce saint Pontife, vraiment *beni du Seigneur*, selon la signification de ce mot de Barachie. Aussi ce Père témoigne encore, qu'il avoit trouvé que l'exemplaire de l'Évangile, dont se servoient les Nazaréens, portoit : *Zacharie fils de Joïada*.

Chrysoft. in Matt. hom. 75. Tout le sang des Justes, répandu depuis Abel jusqu'à ce saint Prêtre Zacharie, devoit donc retomber sur les Pharisiens & sur ceux qui leur ressembloient; & les châtimens que méritoit l'effusion de tant de sang innocent, *devoient tous fondre sur cette race*, selon la parole de J. C. parce que, comme dit saint Jean Chrysostôme, ils étoient cruellement animés contre sa personne, de la même jalousie que Caïn avoit conçue contre la personne de son frère Abel, & qu'ayant vu dans tous les siècles passés, & Caïn, & tant d'autres hommes punis rigoureusement pour les mêmes crimes qu'ils commettoient, ils se rendoient dignes de porter le poids du châtiment de tous les autres, pour n'avoir pas profité de leur exemple; & en être devenus même plus méchans. Ne vous plaignez pas en cela, ô Pharisiens, de la justice de Dieu, comme si elle avoit été trop rigoureuse à votre égard; puisqu'après avoir négligé de profiter de l'exemple de ceux qui vous ont précédés, & des divines instructions que la Sagesse éternelle est venue vous donner en propre personne; vous avez encore méprisé son admirable bonté, qui a daigné, depuis même que vous l'avez fait mourir dans son corps mortel, vous envoyer de nouveau des *Prophètes*, des *Sages* & des *Docteurs*, très-capables de vous éclairer & de vous faire rentrer en vous-mêmes, si la malice de votre cœur n'étoit montée à son comble. C'est la manière dont saint Chrysostôme représente d'une part la sagesse & la bonté infinie de Dieu envers ces Juifs, & de l'autre l'excès de leur jalousie & de leur ingratitude.

Ÿ. 37. 38. 39. *Jérusalem, Jérusalem, qui tués les Prophètes, & qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes; & tu ne l'as pas voulu? Le temps s'approche que votre maison demeurera déserte. Car je vous déclare que vous ne me verrez plus, &c.*

Hieron. in hunc locum. Chrysoft. in Matt. hom. 75. Au milieu de tant de reproches que le Fils de Dieu fait aux Juifs, il leur proteste toujours qu'il a été rempli de douceur & d'amour pour eux. Et c'est même le fondement de toutes ses plaintes, de ce que leur présentant la voie du salut, & les invitant à rentrer au fond de leur cœur pour y condamner l'orgueil

& les autres vices qui y régnoient, ils y résistoient toujours avec une opiniâtreté inflexible. Il s'adresse présentement à Jérusalem ; c'est-à-dire, non aux pierres, ni aux maisons de cette ville, mais à tous ses habitans. Et la nomme par deux fois, en disant : Jérusalem, Jérusalem, pour exprimer plus vivement sa compassion pleine de tendresse envers une ville qui avoit été choisie pour être le lieu de la demeure du Très-haut parmi les hommes. Il semble, dit saint Chrysostôme, que le Fils de Dieu veuille en quelque sorte se justifier à son égard de tous les maux qui devoient lui arriver, lorsqu'il lui fait voir qu'elle avoit toujours résisté aux témoignages de son amour, & à cette voix de sa divine miséricorde, qui l'avoit souvent appelée par la bouche de ses Prophètes, & à tant de grâces dont elle avoit abusé ; & qu'au lieu de l'écouter humblement, elle s'étoit même élevée avec insolence contre ses ministres jusqu'à les faire mourir. *Combien de fois,* lui dit-il, *ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, & tu ne l'as pas voulu ? Il l'avoit voulu* toutes les fois qu'il lui avoit envoyé des Prophètes pour l'exhorter à la pénitence. Et elle ne l'avoit pas voulu toutes les fois qu'elle avoit osé rejeter les remontrances de ces Prophètes. Ce n'est pas qu'il veuille dire, que nul des Juifs n'en a jamais profité, puisque Dieu a eu en tout temps des serviteurs qui se sont soumis à sa vérité, & dont sa grâce a touché efficacement la volonté. Mais la plupart demeuroient insensibles à tous les effets de sa clémence, & leur volonté endurcie dans le péché résistoit toujours aux différens témoignages qu'il vouloit bien leur donner de sa bonté.

Il use de cette comparaison d'une poule, pour leur exprimer plus sensiblement la tendresse de son amour. Car rien n'égale, dit saint Chrysostôme, l'affection qu'a la poule pour ses petits. Il s'est rendu par son Incarnation, dit saint Hilaire, comme cette poule à laquelle il se compare lui-même, ayant pris un corps dans le sein sacré de Marie, comme pour couvrir les hommes sous les ailes vivifiantes de sa sainte humanité, pour leur communiquer comme à ses petits la chaleur toute divine d'une vie immortelle, & pour leur apprendre en leur donnant une nouvelle génération, à s'élever comme des oiseaux célestes par un vol tout spirituel, jusqu'à Dieu : *Terrena videlicet nunc & domestica avis factus, quodam corporis sui tanquam alarum operimento, calorem ut pullis suis vitæ immortalis indulgens, & in volatum velut novâ generatione producens.* Le Fils de Dieu avoit donc souvent exhorté son peuple & par ses Prophètes & par lui-même,

à se réunir à lui, en se séparant de tant d'objets criminels qui le menoient à sa perte ; & il l'avoit pressé bien des fois de se venir mettre comme à couvert dans le sein de sa providence & de son amour, en s'appuyant sur la force de son bras, & non pas sur le foible soutien des créatures. Mais eux vagabonds & emportés vers ces mêmes créatures, ou courant sans cesse après les faux dieux, & négligeant le culte unique du Dieu d'Israël, ne voulurent point se rassembler auprès de celui qui les appeloit, & ils refusèrent de le reconnoître pour leur protecteur & pour leur Roi : *Nolumus hunc regnare super nos.*

Luc. 19. 14. C'est pour cela que le Fils de Dieu leur déclare, que leur maison, c'est-à-dire, selon saint Jérôme, leur temple, ou selon d'autres, leur ville; ou pour mieux dire, l'un & l'autre, deviendrait déserte par cette effroyable solitude qu'on y vit après le siège & la ruine de Jérusalem, & encore plus par l'abandon absolu de celui qui jusqu'alors s'étoit déclaré son protecteur & son Dieu. Et il ajoute, qu'ils ne le verroient plus désormais, ou, bientôt; jusqu'à ce qu'à son second avènement ils fussent forcés de reconnoître la vérité de ces paroles, que les peuples & les enfans mêmes avoient chantées : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*, parce qu'à la fin du monde, soit ceux d'entre eux qui seront assez heureux pour se convertir enfin à la foi, soit ceux qui persisteront dans leur infidélité, le reconnoîtront véritablement pour celui qui est venu au nom du Seigneur; c'est-à-dire, pour le Messie, & pour le Seigneur souverain, auquel & tous les Gentils & tous les Juifs doivent être assujettis.

CHAPITRE XXIV.

Prédiction de la ruine du temple. Signes qui précéderont la ruine de Jérusalem & le dernier avènement de J. C.

Marc. 13. 1. **L**orsque JESUS sortoit du temple pour s'en aller, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer * la structure & la grandeur de cet édifice.

Luc. 19. 44. 2. Mais il leur dit : Voyez-vous tous ces bâtimens ? Je vous le dis & je vous en assure ; * ils seront tel-

1. **E**T egressus Jesus de templo, ibat : & accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei ædificationes templi.

2. Ipse autem respondens dixit illis : Videtis hæc omnia ? Amen dico vobis ;

* 1. *lett.* les édifices du temple. = * 2, *lett.* Il ne demeurera pas ici pierre sur pierre, qui ne soit démolie.

non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruat.

lement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.

3. Sedente autem eo super montem Oliveti, accesserunt ad eum discipuli secretò, dicentes: Dic nobis, quando hæc erunt? & quod signum adventûs tui, & consummationis sæculi?

3. † Et lorsqu'il étoit assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples s'approchèrent de lui en particulier, & lui dirent: Dites-nous quand ces choses arriveront, & quel signe il y aura de votre avènement, & de la consommation du siècle? † Plusieurs SS. Martyrs.

4. Et respondens Jesus, dixit eis: Videte ne quis vos seducat:

4. Et JESUS leur répondit: Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise: Ephes. 5. 6. Coloss. 2. 18.

5. multi enim venient in nomine meo, dicentes: Ego sum Christus; & multos seducunt.

5. parce que plusieurs viendront sous mon nom, disant: Je suis le CHRIST, & ils en séduiront plusieurs.

6. Audituri enim estis prælia, & opiniones præliorum: videte ne turbemini: oportet enim hæc fieri, sed nondum est finis.

6. Vous entendrez aussi parler de guerres, & de bruits de guerres: mais gardez-vous bien de vous troubler; car il faut que ces choses arrivent, mais ce ne fera pas encore la fin.

7. Consurget enim gens in gentem, & regnum in regnum, & erunt pestilentia, & fames, & terræmotus per loca.

7. Car on verra se soulever peuple contre peuple, & royaume contre royaume; & il y aura des pestes, des famines & des tremblemens de terre en divers lieux.

8. Hæc autem omnia initia sunt dolorum.

8. Et toutes ces choses ne feront que le commencement des douleurs.

9. Tunc tradent vos in tribulationem; & occident vos; & eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum.

9. Alors on vous livrera aux Magistrats pour être tourmentés, & on vous fera mourir; & vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom. Suprà 10. 17. Luc. 21. 12. Joan. 15. 20. & 16. 2.

10. Et tunc scandalizabuntur multi, & invicem tradent, & odio habebunt invicem.

10. En ce même temps plusieurs* trouveront des occasions de scandale & de chute, se trahiront, & se haïront les uns les autres.

11. Et multi pseudo-prophetæ surgent, & seducunt

11. Il s'élèvera un grand nombre de faux prophètes, qui sédui-

* 10. *lettres* seront scandalisés.

ront beaucoup de personnes.

12. Et parce que l'iniquité sera accrue, la charité de plusieurs se refroidira.

13. Mais celui-là sera sauvé, qui persévérera jusqu'à la fin ¶.

14. Et cet Evangile du royaume sera prêché dans toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations; & c'est alors que la fin doit arriver.

Marc. 13. 14. Luc 21. 20. Dan. 9. 27. † Der-
nier Di-
manche
après la
Pentec.

15. † Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel, sera dans le lieu saint, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit.

16. Alors que ceux qui seront dans la Judée, s'enfuient sur les montagnes.

17. Que celui qui sera au haut du toit, n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison.

18. Et que celui qui sera dans le champ, ne retourne point pour prendre sa robe.

19. Mais malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là.

Mat. 1. 12.

20. Priez donc Dieu que votre fuite n'arrive point durant l'hiver, ni au jour du sabbat.

21. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde, & qu'il n'y en aura jamais.

22. Et si ces jours n'avoient été abrégés, nul homme n'auroit été sauvé; mais ces jours seront abrégés.

multos.

12. Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum.

13. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

14. Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus: & tunc veniet consummatio.

15. Cùm ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est à Daniele propheta, stantem in loco sancto, qui legit intelligat.

16. Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes.

17. Et qui in tecto, non descendat tollere aliquid de domo sua.

18. Et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam.

19. Væ autem prægnantibus, & nutrientibus in illis diebus.

20. Orate autem, ut non fiat fuga vestra in hieme, vel sabbato.

21. Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modò, neque fiet.

22. Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro; sed propter

electos breviabuntur dies illi.

23. Tunc si quis vobis dixerit, Ecce hic est Christus, aut illic, nolite credere:

24. Surgent enim pseudochristi, & pseudoprophetae: & dabunt signa magna, & prodigia, ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi.

25. Ecce praedixi vobis.

26. Si ergo dixerint vobis, Ecce in deserto est, nolite exire: Ecce in penetralibus, nolite credere.

27. Sicut enim fulgur exit ab oriente, & paret usque in occidentem: ita erit & adventus Filii hominis.

28. Ubi cumque fuerit corpus, illic congregabuntur & aquilae.

29. Statim autem post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur, & luna non dabit lumen suum, & stellae cadent de caelo, & virtutes caelorum commovebuntur.

30. Et tunc parebit signum Filii hominis in caelo, & tunc plangent omnes tribus terrae: & videbunt Filium hominis venientem in nubibus caeli cum virtute multa, & majestate.

31. Et mittet Angelos

†. 28. gr. le corps mort. = †. 29. lestr. l'affliction de ces jours-là. = †. 30. austr. toutes les tribus de la terre. = Ibid. gr. gloire. = †. 31. gr. avec une trompette de grand bruit. lestr. vulg. avec une trompette & grand bruit.

gés en faveur des élus.

23. Alors si quelqu'un vous dit, Le CHRIST est ici, ou il est là, ne les croyez point: *Marc.* 13: 21.
Luc. 17: 23.

24. parce qu'il s'élèvera de faux christes, & de faux prophètes, qui feront de grands prodiges, & des choses étonnantes, jusqu'à séduire même, s'il étoit possible, les élus.

25. J'ai voulu vous en avertir auparavant.

26. Si donc on vous dit, Le voici dans le désert, ne sortez point pour y aller. Si on vous dit, Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point.

27. Car comme un éclair qui sort de l'orient, paroît tout-d'un-coup jusqu'à l'occident; ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.

28. Partout où le corps * se trouvera, là les aigles s'assembleront. *Luc.* 17: 37.

29. Aussitôt après * ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, & la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, & les puissances des cieux seront ébranlées. *Isai.* 13 10.
Ezec. 32: 7.
Joel. 2. 10. & 3. 15.
Marc. 13: 24.

30. Alors le signe du Fils de l'homme paroîtra dans le ciel, & * tous les peuples de la terre seront dans les pleurs & dans les gémissements; & ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance, & une grande * majesté. *Luc.* 21. 25.

31. Et il enverra ses Anges, * *1. Cor.*

15. 32.

1. Theff. qui feront entendre la voix écla-
4. 15. tante de leurs trompettes , & qui
Apo. 1. rassembleront les élus des quatre *
 coins du monde , depuis une extré-
 mité du ciel jusqu'à l'autre *.

32. Écoutez une * comparaison prise du figuier. Quand ses branches sont déjà tendres , & qu'il pousse ses feuilles , vous jugez que l'été s'approche.

33. De même , lorsque vous verrez toutes ces choses , sachez * que *le Fils de l'homme* est proche , & qu'il est *comme à la porte*.

34. Je vous dis , & je vous en assure * que cette race ne finira point , que toutes ces choses ne soient accomplies.

Marc. 14. 35. * Le ciel & la terre passe-
31. ront , mais mes paroles ne passe-
 ront point ¶.

36. Or nul autre que mon Père ne fait ce jour & cette heure , non pas même les Anges du ciel.

Gen. 7. 37. Et il arrivera à l'avènement
7. du Fils de l'homme , ce qui arriva
Luc. 17. au temps de Noé.
26.

38. Car comme les derniers jours avant le déluge les hommes mangeoient & buvoient , se marioient , & marioient leurs enfans jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche ;

39. & qu'ils ne connurent le *moment du déluge* que lorsqu'il survint & emporta tout le monde ; ainsi arrivera-t il à l'avènement du Fils de l'homme.

suos cum tuba , & vocē magna : & congregabunt electos ejus à quatuor ventis , à summis cœlorum usque ad terminos eorū.

32. Ab arbore autem fici discite parabolam. Cum jam ramus ejus tener fuerit , & folia nata , scitis quia propè est æstas.

33. Ita & vos , cū videritis hæc omnia , scitote quia propè est in januis.

34. Amen dico vobis ; quia non præteribit generatio hæc , donec omnia hæc fiant.

35. Cœlum & terra transibunt , verba autem mea non præteribunt.

36. De die autem illa & hora nemo scit , neque Angeli cœlorum , nisi solus Pater.

37. Sicut autem in diebus Noë , ita erit & adventus Filii hominis.

38. Sicut enim erant in diebus ante diluvium comedentes & bibentes , nubentes & nuptui tradentes , usque ad eum diem quo intravit Noë in arcam ;

39. & non cognoverunt donec venit diluvium , & tulit omnes ; ita erit & adventus Filii hominis.

∗. 31. *lett.* vents. = *ibid. expl.* le ciel est pris ici pour l'endroit de terre qui y répond. = ∗. 32. *lett.* parabole. = ∗. 33. *lett.* qu'il est prêt à la porte. = ∗. 34. *lett.* cette génération. = ∗. 35. *autr.* quand le ciel & la terre passeroient , mes paroles ne passeront point.

40. Tunc duo erunt in agro; unus assumetur, & unus relinquetur.

41. Duæ molentes in mola: una assumetur, & una relinquetur.

42. Vigilate ergo, quia nescitis quâ horâ Dominus vester venturus sit.

43. Illud autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias quâ horâ fur venturus esset, vigilaret utique, & non sineret perfodi domum suam.

44. Ideò & vos estote parati; quia quâ nescitis horâ Filius hominis venturus est.

45. Quis, putas, est fidelis servus, & prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam, ut det illis cibum in tempore?

46. Beatus ille servus, quem cùm venerit dominus ejus, invenerit sic facientem.

47. Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum.

48. Si autem dixerit malus servus ille in corde suo: Moram facit dominus meus venire;

49. & cœperit percutere conservos suos, manducet autem & bibat cum ebriosis:

50. veniet dominus servi illius in die quâ non sperat, & horâ quâ ignorat:

51. & dividet eum, par-

† 45. *lett.* pensez-vous? = † 51. *autr.* le mettra au nombre des hypocrites.

40. Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris & l'autre laissé.

41. De deux femmes qui moudront à un moulin, l'une sera prise & l'autre laissée.

42. † Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

43. Car sachez que si le père de famille étoit averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, il est sans doute qu'il veilleroit, & qu'il ne laisseroit pas percer sa maison.

44. Tenez-vous donc aussi vous autres toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

45. Qui * est le serviteur fidèle & prudent, que son maître a établi sur tous ses serviteurs, pour leur distribuer dans le temps leur nourriture?

46. Heureux ce serviteur, si son maître à son arrivée le trouve agissant de la sorte.

47. Je vous dis & je vous en assure, qu'il l'établira sur tous ses biens ¶.

48. Mais si ce serviteur est méchant; & que disant en son cœur; Mon maître n'est pas prêt de venir;

49. il se mette à battre ses compagnons, & à manger & à boire avec des ivrognes:

50. le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, & à l'heure qu'il ne fait pas:

51. il le séparera, & * lui don-

† Un S.
Confess.
Pontife.
Marc. 13.

33.
Luc. 12.
39.

Apoc. 16.
15.

Suprà 13. nera pour partage d'être puni avec
42. les hypocrites. C'est là qu'il y aura
Infra 25. des pleurs & des grincemens de
30. dents.

temque ejus ponet cum by-
 pocritis. Illic enim fletus,
 & stridor dentium.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

Ÿ. 1. 2. **L**ORSQUE JESUS sortoit du temple pour s'en aller, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure & la grandeur de cet édifice, &c.

cap. 21. Lorsqu'il est marqué que JESUS sortoit du temple pour s'en aller, on doit entendre par là qu'il étoit tard ; & qu'après avoir employé le jour à donner les instructions au peuple, & à parler contre les excès des Prêtres, des Docteurs, & des Phari-
37. fiens, il s'en alloit vers la montagne des Oliviers, selon ce que dit S. Luc : Que le jour il enseignoit dans le temple, & que la nuit il

Origen. sortoit & se retiroit sur la montagne des Oliviers. Les Pères témoi-
in hunc gnent que les disciples furent surpris des paroles de J. C. & sur-
locum. tout de cette prédiction qu'il venoit de faire, que Jérusalem de-
Chrysoft. viendrait déserte & abandonnée ; doutèrent en quelque façon si
in Matt. des ouvrages d'une structure si admirable, & d'une matière si
hom. 76. riche & si rare, seroient en effet un jour détruits, ou qu'au
Hilarius moins ils crurent que le Sauveur pourroit bien être touché de
in Matt. quelque compassion, s'ils lui faisoient remarquer quelle perte ce
can. 25. seroit que la ruine d'un temple si magnifique. En effet, quoique
n. 1. ce temple ne fût plus celui de Salomon, il étoit d'une telle
 magnificence, qu'il suffit de lire la description que Joseph en a
 faite dans son histoire, pour concevoir quelle impression pou-
 voit faire alors sur l'esprit des disciples de J. C. l'idée seule de la
 destruction d'un édifice que l'on pouvoit regarder comme une
 des plus grandes merveilles du monde. Nous nous contentons de
 dire ici seulement avec ce célèbre Historien : Qu'il n'y avoit
 rien dans toute la face extérieure du temple de Jérusalem qui ne
 ravit les yeux en admiration, & qui ne frappât l'esprit d'éton-
 nement. « Car il étoit tout couvert de lames d'or très-épaisses,
 » qui brilloient à la lumière du soleil levant comme les rayons
 » du soleil-même, & dont les yeux ne pouvoient supporter l'é-
 » clat ; que toute sa couverture étoit semée & comme hérissée
 » de pointes d'or, afin d'empêcher les oiseaux de s'y abattre,
 » & de la salir : & qu'une partie des pierres dont ce temple étoit
 » bâti, avoient jusqu'à quarante-cinq coudées de long, cinq de
 » haut, & six de large ; ce qui fait dire aux disciples dans saint

Joseph.
Bel. 5.
Jud. l. 5.

» Marc, en parlant à J. C. Maître, regardez quelles pierres & quelle *Marc. 13. 2.*
 » structure ».

Mais ce n'est ni l'or, ni l'argent, ni le cèdre, ni les marbres les plus éclatans, qui sont capables de toucher celui qui est Créateur du ciel & de la terre. Et il n'y a que l'humilité d'un esprit anéanti, & que la componction d'un cœur brisé de douleur de ses péchés, qui ait la force de faire changer, si on peut parler ainsi, les arrêts d'un Dieu. Aussi J. C. fait connoître à ses disciples, le mépris qu'il faisoit de toute cette magnificence extérieure, qui ne servoit qu'à enorgueillir les Juifs, lorsqu'il leur déclare, Que ce temple qui étoit le sujet de leur admiration, ne deviendrait pas seulement désert, & ne seroit pas seulement ruiné; mais qu'il n'y resteroit pas même une pierre sur une autre pierre. Quelques-uns ont regardé cette expression comme une manière de parler hyperbolique, qui marquoit la ruine entière d'un temple, dont les Juifs faisoient le sujet de leur vanité au milieu de leurs désordres. Mais d'autres ont cru qu'elle étoit, à la lettre-même, exactement véritable. Car quoique dans la ruine de Jérusalem & du temple, les fondemens de ce superbe édifice, qui étoient très-profonds & de pierres d'une grandeur prodigieuse, demeurèrent enfouis dans la terre sans qu'on y touchât; d'autres Historiens rapportent comme une chose miraculeuse, que les Juifs, sous l'empire de Julien l'apostat, ayant entrepris de rebâtir à Jérusalem un nouveau temple, & découvert dans ce dessein les fondemens de l'ancien, Cyrille Evêque de Jérusalem, dit par une inspiration visible de Dieu, que le temps étoit arrivé de l'accomplissement de cette parole de J. C. Qu'il ne resteroit pas pierre sur pierre dans le temple, & que la nuit il s'éleva tout d'un-coup un grand tremblement de terre, qui renversa & jeta de tous côtés les pierres de ces fondemens. Il falloit donc, comme dit admirablement un grand Saint, que tout ce temple de l'ancienne Religion Judaïque fût détruit, & que les pierres qui servoient à la structure d'un si magnifique édifice, fussent toutes dispersées, parce que le temps étoit arrivé de consacrer un temple éternel pour la demeure du Saint-Esprit. Et ce temple devoit être l'homme, qui par la connoissance du Fils, & par la confession du Père, & par l'accomplissement des divins préceptes, a été digne de devenir la maison vivante & le sanctuaire de Dieu: *Templum enim æternum ad habitationem sancti Spiritus consecratur: homo scilicet per agnitionem Filii, & confessionem Patris, & præceptorum obedientiam Deo fieri dignus habitaculum.*

Socrat. hist. Eccl. l. 3. c. 17. Ruffin. hist. l. 7. cap. 38.

Hier. in Matth. can. 25. n. 2.

ψ. 3. jusqu'au 9. *Et comme il étoit assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples s'approchèrent de lui en particulier, & lui dirent: Dites-nous quand ces choses arriveront, & quel signe il y aura de votre avènement & de la consommation du siècle. Et JESUS leur répondit: Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise; parce que plusieurs viendront sous mon nom, &c.*

Il n'y avoit point alors de peuple sur cette montagne; ainsi lorsqu'il est marqué, *Que les disciples de J. C. s'approchèrent de lui en particulier*, il paroît que ce furent seulement quelques disciples qui s'approchèrent de J. C. s'étant séparés des autres.

Marc. 13. L'on voit en effet dans saint Marc, que ce furent seulement quatre de ses disciples, savoir, Pierre, Jacques, Jean & André, qui l'interrogèrent en particulier, comme ayant plus de familiarité avec lui. Ce qu'il venoit de leur dire touchant la ruine de Jérusalem & du temple, leur avoit causé une très-grande surprise, & fait désirer en même-temps de connoître quand ces malheurs devoient arriver. Mais parce qu'ils lui avoient aussi entendu parler en d'autres occasions de son second avènement & de la fin du monde, & qu'ils crurent que l'un & l'autre pourroient être joints à la ruine de Jérusalem, ils lui font en même-temps trois demandes; savoir, *quand ces choses qu'il venoit de dire de la destruction entière du temple arriveroient, & quel signe il y auroit, tant de son avènement que de la consommation du siècle.* Il est vrai qu'un Interprète ne croit pas que les disciples entendissent de la fin du monde cet avènement de J. C. mais du temps auquel il devoit rétablir dans son éclat le royaume temporel des Juifs, selon les idées grossières qu'ils s'étoient formées, & qu'ils conservoient encore du règne terrestre du Messie. Cependant comme ils concevoient toutes ces choses d'une manière fort confuse, on peut bien aussi les laisser dans une espèce de confusion, & ne se pas mettre trop en peine d'éclaircir quels étoient alors leurs vrais sentimens. Il paroît par la réponse que le Fils de Dieu leur fait d'abord, qu'il pensoit plutôt à les affermir contre les tentations qu'ils avoient à craindre, qu'à satisfaire leur curiosité. *Prenez garde*, leur dit-il, *que quelqu'un ne vous séduise; parce qu'il y en aura beaucoup dans la suite qui viendront sous mon nom, disant, Je suis le CHRIST, & qui en séduiront un grand nombre.* Cela marquoit, selon le sens littéral: Qu'il viendrait plusieurs imposteurs, qui se vantant d'être les libérateurs d'Israël, voudroient se faire passer pour le Messie, dont ils auroient la hardiesse de s'attribuer, & le nom, & l'autorité, & les fonctions, & qu'ils en perverroient effectivement plusieurs. De ce nombre furent, selon la remarque

Matth.

3. 40.

41.

Chrysost.
in Matth.

hom. 76.

des Interprètes, un nommé Thodas, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, qui prétendoit être quelque chose de grand, c'est-à-dire, quelque grand Prophète, & qui attira d'abord à lui environ quatre cents hommes. Simon le Magicien fut aussi du nombre de ces imposteurs, lui qui se faisoit passer pour la grande vertu de Dieu, & qui même, selon saint Augustin, vouloit être regardé comme le CHRIST. Plusieurs autres s'efforcèrent de la même sorte, de séduire les peuples avant la ruine de Jérusalem, & ils séduisirent en effet une grande multitude de Juifs, Dieu le permettant ainsi, dit un Interprète, par un Juste jugement; afin que ceux qui n'avoient pas voulu croire à J. C. vrai Fils de Dieu, ajoutassent foi à des imposteurs, selon cette déclaration si terrible de J. C. même : *Je suis venu au nom de mon Père, & vous ne me recevez pas. Si quelqu'autre vient en son propre nom, vous le recevrez.* Que s'il s'éleva tant de faux Christs, ou pour parler avec saint Jérôme, tant d'Antechrists avant cette destruction des Juifs; il s'en est depuis élevé beaucoup d'autres, & il s'en élèvera de même toujours jusqu'à la fin du monde. Et ces Antechrists, selon le même Père, sont tous les hérétiques, qui sous le nom de J. C. enseignent des choses contraires à J. C.

Ces guerres dont il est parlé ensuite, peuvent nous marquer, selon quelques Interprètes, les premières guerres qui agitèrent les Juifs sous l'empire de Caius, & où l'on en fit un grand carnage, tant à Alexandrie, qu'aux environs de Babylone. Et ces bruits de guerre pouvoient bien signifier aussi la crainte qu'ils eurent d'une autre guerre très-sanglante dont ils furent menacés, lorsqu'ayant reçu un ordre du même Empereur, de placer sa statue dans le temple de Jérusalem, ils aimèrent mieux prendre les armes, & s'exposer aux dernières extrémités, dont ils ne furent délivrés que par la mort de ce Prince. Or quoiqu'il paroisse visiblement, selon saint Jean Chrysostôme, que le Fils de Dieu prédisoit à ses Apôtres les premières guerres qui regardoient particulièrement les Juifs, & qui devoient après quelque temps fondre sur eux, en punition de tant de crimes énormes dont la mesure alloit être comblée par sa mort; rien n'empêche néanmoins que nous ne les entendions aussi d'une manière plus générale, de toutes les guerres & de tous les soulèvements des peuples, qui précéderont le dernier avènement de J. C. puisque les unes peuvent bien avoir été comme la figure des autres. Et c'est ce qu'il semble que nous ne devons jamais perdre de vue dans la suite de l'explication des paroles du Sauveur, pour ne pas restreindre à la seule ruine de ces Juifs, ce qui peut s'en-

*Maldoni
Act. 9. 36.*

*Hilar.
in Matt.
can. 25.
n. 2.*

*Hier. in
hunc loc.
Act. 3. 9.
August.
hæres. 1.*

*Joan. 5.
42.*

*Joseph.
Antiqu.
Philos.
advers.
Itace.
Tacite.
histor.
l. 5.
Idem.
Annal.
l. 12.*

*Chrysostr.
in Matt.
hom. 76.*

tendre aussi des approches de la consommation des siècles.

Mais le Fils de Dieu voulut empêcher, comme dit le même Saint, que ses disciples ne s'imaginassent que tant de maux qu'il leur prédisoit seroient un obstacle à la prédication de l'Évangile, & pensant à les affermir dans la généreuse confession de sa foi, il leur donna cet avis très-important, *de se garder bien de se troubler*, & les assura en même-temps, qu'il falloit que toutes ces choses arrivassent. C'est donc de même que s'il leur eût dit : Vous aurez, mes Apôtres, à soutenir deux sortes de guerres, une spirituelle de la part d'un grand nombre d'imposteurs, qui voudront substituer leurs mensonges à ma vérité ; & une autre temporelle de la part d'une multitude d'ennemis qui s'élèveront contre cette nation ingrate, pour la punir de tous ses excès. Soyez donc fermes alors pour ne vous pas décourager. Car c'est pour cela que je vous en avertis, afin que lorsque ces choses arriveront, elles ne vous surprennent pas. Et je vous déclare qu'il faut même qu'elles arrivent, à cause des dérèglemens & de l'orgueil inflexible d'un peuple que j'ai comblé de faveurs, & que son ingratitude rend digne d'être conduit insensiblement jusqu'à son entière ruine. Mais cette foule de malheurs qui l'accableront de toutes parts, ne vous doit troubler en aucune sorte, puisqu'ils ne mettront aucun obstacle au succès de mon ouvrage, & que le soulèvement de tous les peuples ne pourra point s'opposer à la vérité de mes paroles. Le Seigneur, dont la justice se vengera du peuple Juif, ne permettra tous ces séducteurs, que pour affermir davantage la vérité de la foi : & il tirera de toutes ces guerres la plus grande gloire de son nom, avec l'établissement de son Eglise.

Après que le Fils de Dieu a déclaré qu'il falloit que toutes ces choses arrivassent, il ajoute : *Que ce ne seroit pas encore là la fin.* Et saint Chrysostôme témoigne, que le Sauveur parla ainsi, à cause que les Apôtres avoient pris sujet de ses paroles, de s'imaginer que la fin du monde arriveroit dans le même-temps que la ruine de Jérusalem. Il leur ôte donc cette pensée, selon ce Père, en leur déclarant que ces malheurs ne devoient pas être regardés comme le signe de la fin de toutes choses & de la consommation des siècles. Mais on peut bien dire encore que le Sauveur leur marquoit par là, que les premières guerres des Juifs dont on a parlé, ne devoient pas être regardées comme la fin de leurs malheurs, mais seulement comme des préludes, & comme les avant-coureurs de la ruine de leur ville & de leur temple, & de toute leur Religion. Aussi saint Augustin a cru qu'on pouvoit entendre également ; & du temps de la ruine de Jérusalem,

Jem , & du temps de l'Antechrist , c'est-à-dire , de la fin du monde ; ce que J. C. ajoute pour un plus grand éclaircissement de ce qu'il venoit de dire : On verra , dit-il , *se soulever peuple contre peuple , & royaume contre royaume.* Quelques Interprètes ont entendu néanmoins ces paroles dans le premier sens , des horribles soulèvemens & séditions qui s'excitèrent sous l'empire de Claude & sous celui de Néron , lorsque les Juifs s'élevant avec la dernière fureur contre les autres nations dans les mêmes villes , & s'entretenant les uns les autres , il s'en fit un effroyable carnage , tant à Césarée , qu'à Scytopolis , à Ptolémaïde & à Tyr , & ensuite à Alexandrie & à Damas ; comme aussi de la guerre universelle où ils s'engagèrent contre les Romains , contre Agrippa , & contre tous les alliés de l'Empire.

La prédiction du Fils de Dieu , touchant ces *pestes , ces famines , & ces tremblemens de terre* , s'accomplit aussi à l'égard des Juifs avant la ruine de leur nation. Il est en effet parlé dans les Actes des Apôtres , d'une grande famine qui arriva sous l'Empereur Claude. Et la peste est presque toujours comme une suite nécessaire de la famine. Quant aux *tremblemens de terre* prédits ici par le Fils de Dieu , il en arriva plusieurs à Smyrne , à Millet , à Chios , à Samos , à Laodicée , à Hiérapolis , & à Colosses , quelque temps avant la ruine de Jérusalem. Et ces signes de la colère de Dieu regardoient particulièrement les Juifs , comme le remarque un Interprète ; parce qu'il y en avoit un fort grand nombre dans ces mêmes lieux. Mais ce ne sont là encore , dit J. C. que comme *les premières douleurs* que sent une femme avant le travail de l'enfantement : car c'est-là la force du sens renfermé dans le mot grec. Que sera-ce donc du travail même de l'enfantement , c'est-à-dire , de ce que souffrira Jérusalem lorsqu'elle sera assiégée , & dans la dernière désolation , avant que d'être entièrement détruite ? Nous nous contentons d'expliquer ces choses littéralement par rapport aux Juifs ; parce que l'établissement de la vérité historique est d'une grande conséquence pour notre Religion contre les Juifs , qui sont si aveugles , qu'ils tâtonnent , pour parler ainsi , en plein midi , lorsqu'ils refusent encore de reconnoître la vérité de l'accomplissement des prédictions de J. C. à leur égard.

¶ 9. jusqu'au 15. *Alors on vous livrera aux Magistrats , pour être tourmentés ; & on vous fera mourir , & vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon Nom. En ce même-temps plusieurs trouveront des sujets de scandales & de chutes , se trahiront & se haïront les*

uns les autres. Il s'élèvera un grand nombre de faux Prophètes, qui séduiront beaucoup de personnes, &c.

*Chrysoft.
in Matth.
hom. 76.
Hilarius
in Matt.
can. 25.
n. 2. & 3.
Grotius.
Jansen.*

*1. Petr. 4.
15. 16.*

C'est avec très-grande raison que le Fils de Dieu entremêle ici les maux que devoient souffrir ses Apôtres, avec ceux que souffriroient tous les Juifs ; afin d'une part qu'ils ne se flattassent pas de pouvoir jouir d'une entière paix au milieu de tant de maux ; & de l'autre, que la vue de tous ces malheurs qui seront la juste punition de l'infidélité des Juifs, servit en quelque façon, comme dit saint Chrysostôme, à adoucir ce qu'ils souffriroient eux-mêmes pour la défense & pour la gloire du nom adorable de leur divin Maître. Ç'a été donc là la principale consolation des Apôtres & de tous les autres disciples de J. C. dans leurs souffrances, de pouvoir se rendre ce témoignage si glorieux, *qu'ils ne souffroient point*, selon que le dit saint Pierre, *comme méchants, mais comme Chrétiens*, & comme mettant leur gloire à mourir pour le Nom de J. C. Il le leur prédit lui-même, afin qu'ils sachent que ce sera le partage de ceux qui seront ses vrais disciples, & qu'ils n'en soient point troublés. Il leur déclare *qu'ils seront haïs de toutes les nations*. Mais en ajoutant que ce sera *à cause de son Nom*, il leur fait entendre que cette haine des nations sera l'effet & la preuve de son amour.

Il est même remarquable que cette *famine*, cette *peste*, & ces *tremblemens de terre*, dont il venoit de parler à l'occasion des Juifs, furent depuis imputés à ses disciples, que l'on accusa d'attirer ces maux à la terre, par leur impiété envers les dieux. Et cette accusation ne contribua pas peu à les faire persécuter & haïr de tout le monde. C'étoit parce qu'ils avoient la gloire de porter le nom de J. C. que ces faux dieux, ou ces vrais démons, leur faisoient attribuer tant de malheurs ; & ils vouloient étouffer, s'ils avoient pu, ces nouveaux Prédicateurs, qui travailloient à dissiper par la vérité de l'Évangile toutes leurs illusions, & qu'ils sentoient bien être destinés pour détruire leur empire. Ainsi l'on vit dans le même-temps un double prodige ; & la ruine des Juifs établir la vérité des prédictions que J. C. avoit faites sur leur sujet, & les souffrances des Apôtres & de tous les autres Chrétiens, servir à l'établissement de l'Église, puisque l'Église ne pouvoit être établie que sur la ruine de la Synagogue, & sur la mort de JESUS-CHRIST & sur le martyre de ses principaux disciples.

Mais ce grand ouvrage de l'édifice de la sainte Jérusalem, ne se fit pas sans qu'il arrivât beaucoup de *scandales* & de *chutes*, comme J. C. le prédit encore ici. Un des douze choisis par le Fils

de Dieu , *trahit* & son ministère & son Maître. Saint Paul déclare ^{1. Cor.} qu'il eut beaucoup à souffrir de la part de plusieurs faux frères. ^{11. 26.} Les premières persécutions des Juifs , & ensuite celles des Payens , en firent tomber plusieurs. Les *faux prophètes* dont on a déjà parlé , en séduisirent beaucoup. Et enfin , à mesure que *l'iniquité augmenta* , c'est-à-dire , la cruauté des persécuteurs , les scandales causés par ceux qui tomboient , & les erreurs des Docteurs du mensonge , *la charité se refroidit en plusieurs*. On en vit un triste exemple , lorsque saint Paul étoit prisonnier à Rome sous l'empire de Néron : car il témoigne lui-même avec douleur , que la première ^{2. Tim. 4.} fois qu'il avoit défendu sa cause , nul ne l'avoit assisté , & que ^{16.} tous l'avoient abandonné. La crainte des chaînes & des supplices avoit plus de force que la charité sur le cœur de ceux qui auroient dû exposer leur vie pour assister ce grand Apôtre dans le combat qu'il avoit à soutenir pour la foi. Et l'on a vu dans toute la suite de l'Eglise cette parole de J. C. trop clairement vérifiée : *Que la charité se refroidit à mesure que l'iniquité s'accroît ; au lieu que l'accroissement de l'iniquité demanderoit au contraire un surcroît de charité.*

Qui sont donc ceux qui *seront sauvés* au milieu de ce naufrage de la foi ou de la vertu de tant de personnes ? Ce seront ceux qui *persévéreront jusqu'à la fin* , sans être séduits par les impostures des faux prophètes , sans être ébranlés par l'exemple du scandale & de la chute des autres , & sans laisser refroidir en eux l'ardeur de la charité , qui seule est capable de résister à l'iniquité du siècle. Car si l'on n'a soin d'entretenir ce feu divin dans les âmes par une prière ardente & par un détachement continuel des créatures , dont l'amour est opposé à la charité , il est bien à craindre que *l'iniquité* du siècle , soit qu'il flatte par ses promesses , ou qu'il étonne par ses menaces , n'éteigne enfin peu-à-peu en elles l'amour divin , qui faisoit auparavant toute leur force.

Ce que J. C. ajoute , *Que l'Evangile du royaume des cieux seroit prêché dans tout le monde , pour servir de témoignage à toutes les nations , & qu'à lors la fin devoit arriver* , est expliqué différemment par les Pères. Saint Jean Chrysostôme dit , que le Sauveur ^{Chrysoft. in Matt. hom. 76.} vouloit prévenir en quelque sorte ses disciples , & empêcher qu'ils ne lui dissent : Comment donc , Seigneur , pourrons-nous vivre au milieu de tant de malheurs ? & comment nous soutenir dans tant de périls ? Et qu'ainsi il les assure par ces paroles , que non-seulement ils y vivront , mais qu'ils auront même la force de *prêcher son Evangile dans toute la terre* , avant que *la fin arrive* ; c'est-à-dire , selon ce Saint , avant la ruine de Jérusa-

Hila. in
Marc.
can. 15.
n. 2.

lem. Et saint Hilaire explique de même cette fin, de l'entière destruction du peuple Juif. Ils disent donc, que cette prédiction du Sauveur signifioit que la chute de Jérusalem & sa fin dernière devoient arriver lorsque la connoissance du mystère tout céleste de la loi nouvelle auroit été répandue par-tout. Et saint Chrysofôme fait encore une excellente réflexion sur ce qu'il est dit, Que ce seroit pour servir de témoignage à toutes les nations. Car il entend ces paroles du témoignage que toutes les nations rendroient contre l'infidélité & la dureté des Juifs, lorsqu'ayant reçu elles-mêmes la vérité de l'Evangile, elles ne pourroient assez condamner ce peuple ingrat & aveugle, à qui les promesses avoient été faites, & qui en avoit cependant refusé l'effet avec un si grand mépris. Il falloit donc que toute la terre pût être témoin de la justice du châtement effroyable de cette nation; & afin qu'elle le pût être, il falloit que la prédication de l'Evangile, que les Juifs avoient rejetée si indignement, y fût répandue de toutes parts. Mais il falloit encore, comme dit le même Saint, que cet Evangile fût prêché par-tout, afin qu'il ne restât plus la moindre ombre d'excuse à ces mêmes Juifs, qui devoient être dans la dernière confusion, en considérant que ce qu'ils avoient rejeté comme contraire à la loi de Dieu, trouvoit entrée dans tous les royaumes, & que celui qu'ils avoient fait attacher à une croix, commençoit à être connu pour le Fils de Dieu dans toute la terre. Saint

Chrysof.
in Matt.
hom. 76.

Rom. 11.
18.

Paul en effet, déclare, en se servant des paroles du Prophète, Que la voix de ceux qui prêchoient la parole de J. C. avoit déjà retenti par toute la terre, & qu'elle s'étoit fait entendre jusques aux

Coloff. 1.
5. 6.

extrémités du monde. Il dit ailleurs, Que la vérité de l'Evangile s'étoit déjà répandue dans tout l'Univers où elle fructifioit & croissoit

Rom. 1. 8.

de jour en jour. Et enfin il loue les Romains de la pureté & de l'ardeur de leur foi, & il rend grâces à Dieu par J. C. de ce que l'on en parloit dans tout le monde. Considérez, dit saint Chrysofôme, ce grand Apôtre parcourant la terre, depuis la ville de Jérusalem jusqu'en Espagne. Et jugez ce que tous les autres peuvent avoir fait, lorsqu'un seul a embrassé une si grande étendue de pays.

Hieron.
in hunc
locum.

Saint Jérôme cependant, & plusieurs Anciens, ont expliqué ces paroles de J. C. d'une autre manière que S. Hilaire & S. Chrysofôme; & ils ont cru qu'elles marquoient la fin du monde & la consommation des siècles, qui n'arriveroit qu'après que l'Evangile du royaume de J. C. aura été annoncé dans toutes les parties de la terre, pour servir de témoignage aux nations; c'est-à-dire,

pour attester hautement sa miséricorde & sa justice ; sa miséricorde à l’égard de ceux qui se soumettront humblement à cet Evangile ; & sa justice à l’égard des autres qui refuseront d’y obéir. Et ils ont cru que *l’abomination de la désolation* marquoit la personne de l’Antechrist, dont parle saint Paul, lorsqu’il disoit ^{1. Theff.} aux fidèles de Thessalonique : *Ne vous troublez pas , en croyant* ^{2. 2.} *que le jour du Seigneur est prêt d’arriver. Car ce jour-là ne viendra point que l’apostasie ne soit arrivée auparavant , & qu’on n’ait vu paroître l’homme de péché & de perdition , qui s’opposant à Dieu , s’élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu , ou qui est adoré jusqu’à s’asseoir dans le temple de Dieu : voulant lui-même passer pour Dieu.* Mais rien n’empêche , comme on l’a dit auparavant , que pour concilier ensemble les sentimens différens de Pères , nous n’entendions ces paroles du Fils de Dieu , selon ces deux sens , qui ne se combattent point l’un l’autre : mais qui sont plutôt la figure l’un de l’autre , puisque ce qui arriva à la ruine de Jérusalem , est une image de ce qui arrivera à la dernière désolation de l’Univers ; & que si l’on ne sauroit entendre , sans frémir , ce qui se passa au siège de cette malheureuse ville , on doit concevoir une idée sans comparaison plus terrible , de tous les malheurs dont les méchans seront accablés à la fin du monde.

¶ 15. *Quand donc vous verrez que l’abomination de la désolation qui a été prédite par le Prophète Daniel , sera dans le lieu saint , que celui qui lit entende bien ce qu’il lit.*

C’est une question traitée avec une si grande étendue dans les différens Auteurs , de savoir ce que le Sauveur a entendu , selon le sens littéral , par cette *abomination de la désolation* , qu’il prédit *devoir se trouver dans le lieu saint* , & qu’il donne ici pour signe de la ruine de Jérusalem , qu’on se rendroit ennuyeux de rapporter tous leurs sentimens , & les raisons principales sur lesquelles il les appuye. Il suffira donc de dire ici ce qui paroît appuyé plus solidement sur l’autorité de l’Ecriture , & la vérité de l’histoire. JESUS-CHRIST voulant répondre aux Apôtres sur ce qu’ils avoient demandé touchant le temps de la ville de Jérusalem , leur donne présentement cette marque pour le connoître : *Lorsque vous verrez* , leur dit-il , *l’abomination de la désolation dans le lieu saint.* Il est porté dans saint Luc : *Lorsque vous verrez une armée environner* ^{Luc. 212} *Jérusalem.* Et dans saint Marc : *Lorsque vous verrez l’abomination* ^{20.} *de la désolation dans le lieu où elle ne doit pas être.* Il est donc visible ^{Marc. 13.} ^{14.} par le texte de saint Luc , que le vrai sens littéral de cet endroit regarde la ruine de Jérusalem , & non pas la fin du monde , comme quelques-uns l’ont entendu. Quant à cette armée qui devoit

environner Jérusalem, il semble d'abord qu'on doit l'entendre de celle de Vespasien & de Tite : mais peut-être que c'étoit celle de Cestius, qui assiégea Jérusalem vers la fin de l'année 68, & qui en leva peu de temps après le siège. Car ce fut vers ce même-temps que ce siège fut levé, qu'il se fit, selon Joseph, une horrible profanation dans le temple, par une troupe de brigands qui y entrèrent la force à la main, & qui se servirent de ce lieu sacré comme d'un fort pendant trois ans & demi pour exercer mille violences contre le peuple, ce qui dura jusqu'à l'entière destruction du temple. C'est-là ce qu'il semble que J. C. a nommé, *l'abomination de la désolation*, c'est-à-dire, une profanation abominable d'un lieu si saint, qui étoit accompagnée, & qui devoit être suivie de la dernière désolation; puisque le sang de ceux qui s'entretuoient inhumainement remplissoit alors le parvis du temple, & que pendant tout le temps que Tite assiégea Jérusalem, la maison de Dieu étoit devenue un lieu de carnage.

Lors donc que l'on vit l'armée de Cestius environner Jérusalem, & qu'aussitôt après ce siège on vit cette troupe abominable de brigands s'établir dans le lieu saint, c'est-à-dire, selon Daniel, dans le temple où cette abomination ne devoit pas être, comme dit S. Marc; on dût alors s'appliquer à l'intelligence de ce qu'on lisoit, c'est-à-dire, bien comprendre le sens véritable de ces paroles du même Prophète : *L'abomination de la désolation sera dans le temple : & la désolation persévérera jusqu'à la consommation, & jusqu'à la fin*; ce qui marquoit clairement que cette horrible profanation dont on a parlé, causeroit la plus effroyable désolation que l'on pût s'imaginer, & que cette désolation dureroit jusqu'à la ruine entière de Jérusalem, & du peuple Juif. Quelques Interprètes attribuent, non à J. C. mais au saint Evangéliste, ces paroles : *Que celui qui lit, entende bien ce qu'il lit*. Et en ce cas, il exhorte les fidèles à bien comprendre ce que le Sauveur venoit de dire, comme ayant besoin de toute leur application pour être bien entendu, afin qu'ils ne se trompassent pas au signe qu'il leur donnoit des approches de la ruine de cette ville superbe.

ψ. 16. &c. *Alors que ceux qui seront dans la Judée, s'enfuient sur les montagnes. Que celui qui sera au haut du toit, n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison : & que celui qui sera dans le champ, ne retourne point pour prendre sa robe.*

Ce premier siège de Jérusalem, suivi de cette horrible profanation de son temple, devant être comme le signal des approches de sa ruine, J. C. donne aux disciples cet avis, de s'enfuir dès-lors, & de sortir de cette ville malheureuse, pour n'être pas

enveloppés avec les Juifs dans sa perte. Et c'est aussi ce qu'un Historien très-fidèle nous assure que firent alors les chrétiens, pour obéir, tant à cet ordre du Sauveur, qu'à une révélation particulière que reçurent sur cela avant la guerre quelques personnes d'une piété éminente. Car ils quittèrent tous la ville de Jérusalem, & se retirèrent par l'ordre de Dieu dans une ville nommée Pella, qui étoit au-delà du Jourdain, & en divers lieux du royaume d'Agrippa & de Syrie. Lorsque J. C. déclare, que *ceux qui seroient dans la Judée devoient s'enfuir sur les montagnes*; il entend qu'il leur seroit dangereux de se tenir en ce temps-là dans les lieux bas, & exposés à la violence des ennemis, mais qu'il faudroit pour se mettre en sûreté, se réfugier dans les lieux inaccessibles des montagnes.

*Euseb.
hist. Eccl.
l. 3. c. 5.*

Mais pourquoi donc exhortoit-il avec tant de soin ses disciples de fuir alors? Est-ce qu'il vouloit leur inspirer de la crainte de la mort, lui qui apprenoit à ses Apôtres à mépriser généreusement leur vie pour la défense de l'Évangile. C'est que la justice que Dieu avoit résolu d'exercer sur Jérusalem, ne regardoit que les Juifs ingrats & rebelles à la foi, & qu'il réservoit à faire paroître le courage des chrétiens dans les choses qui regarderoient l'établissement de l'Évangile. Ainsi il auroit été contre les desseins de sa providence & de sa sagesse, que ses serviteurs qui devoient répandre leur sang pour la gloire de son nom, eussent péri au milieu de ces Juifs impies, destinés à périr misérablement, comme les meurtriers du Fils de Dieu.

Ceux qui *seront sur le toit*, c'est-à-dire, sur la platte-forme qui étoit au-dessus des maisons dans la Palestine, *ne doivent pas s'amuser à descendre dans la maison*, pour y chercher, & en emporter quelque chose, mais songer uniquement à s'enfuir; car un Interprète a remarqué qu'il y avoit ordinairement une descente par dehors à ces plattes-formes, sans que l'on fut obligé de rentrer dans la maison. Tout ce que le Fils de Dieu dit donc sur cela, semble ne marquer, selon la lettre, qu'une grande nécessité de fuir, & de fuir promptement, à cause du grand péril où l'on seroit exposé, si l'on attendoit à se sauver que l'armée Romaine fut venue environner Jérusalem. Car alors il n'y eut plus moyen de s'échapper, cette ville ayant été resserrée très-étroitement, afin qu'il n'en put sortir personne.

Grot.

Saint Augustin expliquant spirituellement quelques-unes des paroles de J. C. dit: que si on veut les entendre de l'Église, il y a deux peuples & deux royaumes, l'un de J. C. & l'autre du démon; & qu'il a pu dire dans ce sens, que l'on verra s'élever un

*August.
epist. 80.*

peuple contre un peuple , & un royaume contre un royaume ; c'est-à-dire , ceux qui appartiennent au démon contre ceux qui appartiennent à J. C. & que cette guerre dure depuis qu'il a été dit : *Faites pénitence , parce que le royaume de Dieu est proche ; & que tout le temps qui s'est écoulé depuis le commencement de cette guerre spirituelle , & qui se doit écouler encore , est appelé par J. C. la dernière heure.* Le même Saint dit , qu'on peut bien aussi entendre spirituellement ces autres paroles : *Que celui qui est sur le toit , ne descende point pour prendre quelque chose dans sa maison ; & que celui qui est dans le champ , ne retourne point prendre sa robe.* Car il croit que cela nous signifie , que dans toutes les afflictions il faut prendre garde de ne se pas laisser vaincre par les sens ; ni de ne descendre pas de l'élevation de la foi , à la bassesse d'une vie charnelle ; ni de ne reculer pas en regardant derrière soi , après qu'on s'étoit déjà beaucoup avancé : *In tribulationibus omnibus est cavendum , ne quisque devictus ad carnalem vitam de spiritali sublimitate descendat , aut qui profecerat in anteriora se extendens , deficiendo in posteriora respiciat.* Et le même Saint ajoute : que si cela étoit à craindre dans le malheur dont Jérusalem étoit menacée , il le sera infiniment davantage dans la dernière tentation qui doit arriver à la fin du monde , non pas seulement à une ville , mais à tous les hommes répandus dans toute la terre.

ψ. 19. jusqu'au 23. *Mais malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce temps-là. Priez donc Dieu que votre suite n'arrive point durant l'hiver , ni au jour du sabbat. Car l'affliction de ce temps-là sera si extrême , qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde , &c.*

August.
epist. 8.

Luc. 21.
23.

Saint Augustin , quoiqu'attaché ordinairement à expliquer d'une manière spirituelle les paroles de l'Écriture , dit de celles-ci , que si l'on ne consultoit que saint Matthieu & saint Marc , il seroit fort incertain si on devoit les entendre de la ruine de Jérusalem , ou bien de la fin du monde ; mais que la manière dont saint Luc exprime la chose , fait voir clairement qu'elles doivent s'expliquer du temps auquel cette ville fut détruite ; puisqu'après que J. C. y a prononcé *malheur aux femmes qui seront grosses , ou nourrices* , il ajoute : *Car ce pays sera accablé de toutes sortes de maux , & la colère de Dieu tombera sur ce peuple. Ils passeront par le fil de l'épée : ils seront emmenés captifs dans toutes les nations , & Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils , jusqu'à ce que le temps des Gentils soit accompli.* Ainsi saint Luc éclaircit ce qui pouvoit être obscur dans le texte des autres Évangélistes ; & il ne laisse aucun lieu d'entendre ceci de la fin du monde , puis-

qu'il l'explique lui-même expressément de cette foule de malheurs qui devoient fondre sur cette ville, qui de la sainte cité du Dieu tout-puissant, étoit devenue un sujet d'abomination devant ses yeux.

Lors donc qu'il est dit, *malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce temps-là*, on doit entendre, que comme les maux dont Jérusalem sera accablée, surpasseront tout ce que l'on peut s'imaginer, il n'y aura que la fuite qui pourra en garantir; & qu'ainsi celles, ou qui seront alors grosses, ou qui auront quelque enfant à la mamelle, ne pouvant pas aisément fuir, se verront réduites au dernier *malheur*. Aussi l'on voit dans Joseph une description très-touchante de la fuite déplorable de quelques mères qui étoient chargées d'enfans. Le temps de *l'hiver* n'est pas propre pour la fuite: & le jour du *sabbat* étoit observé si religieusement parmi les Juifs, qu'ils n'eussent pas cru pouvoir y faire plus de chemin, que celui qui étoit prescrit, quand même ils auroient été en un danger évident de périr. Ainsi J. C. se conformant à leurs pensées, leur ordonne de *prier Dieu*, qu'ils ne soient pas obligés de *s'enfuir pendant l'hiver, ou en un jour du sabbat*; de peur que leur fuite en ce temps-là ne pût pas être assez prompte pour les sauver d'un si grand péril. Car *l'affliction sera telle* alors, continue le Fils de Dieu, *qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde, & qu'il n'y en aura jamais*. Saint Augustin croit encore qu'on doit entendre ceci par rapport au peuple Juif, lequel souffrit en effet des maux si horribles pendant tout le temps du siège de Jérusalem jusqu'à sa destruction, que Joseph leur Historien assure lui-même, qu'ils pourroient presque paroître incroyables. Jamais peuples en effet ne furent traités avec de si extrêmes rigueurs; le crime que l'on punissoit en eux passant tous autres excès, & rien n'approchant de l'énormité du déicide qu'ils commirent en la personne du Fils de Dieu, après qu'il les eut comblés de toutes sortes de grâces. Car, quoique le crime des habitans de Sodome fut puni par le feu du ciel, J. C. assure lui-même qu'ils seront traités au jour du jugement avec une moindre rigueur, que les villes de Judée qui avoient fait un si grand abus de ses faveurs. Aussi on peut dire que le châtement qu'ils souffrirent, étant consumés en un moment par le feu de la colère de Dieu, n'égalé point ces longues & effroyables souffrances qui ne consumèrent que peu-à-peu ces Juifs malheureux, qui osèrent invoquer sur eux & sur leurs enfans tous les supplices que méritoit la mort cruelle & infame d'un Homme,

Joseph.
Aniq.
l. 14.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 77.
A. 1. 12.

Matth. Dieu, qui n'avoit paru au milieu d'eux que pour les sauver : *Sanguis*
27. 25. *ejus super nos, & super filios nostros.*

Il falloit bien en effet que ces maux que devoient souffrir les Juifs fussent dans le dernier excès, puisque J. C. déclare ici, que si ces jours d'affliction & d'amertume n'avoient été abrégés, nul homme n'eût été sauvé; mais qu'à cause des élus ils avoient été abrégés. Comme on doit être assuré pour les raisons que l'on a marquées auparavant, que ces paroles doivent s'entendre du temps de la ruine de Jérusalem & du peuple Juif; saint Augustin dit que nous ne devons point douter que dans le temps que cette ville fut détruite, il n'y ait eu dans la Judée & parmi les Juifs des élus de Dieu, qui s'étoient déjà convertis à la foi de J. C. ou qui devoient se convertir dans la suite, ayant été choisis par l'élection de Dieu avant même la création du monde : *Non debemus ambigere quando eversa est Jerusalem, fuisse in illo populo electos Dei, qui ex circumcissione crediderant, sive fuerant credituri electi ante constitutionem mundi propter quos breviarentur dies illi, ut tolerabilia mala fierent.*

C'étoit donc, comme dit le même Père, en faveur des élus, que les jours d'affliction & d'amertume devoient être abrégés; afin que ceux qui avoient déjà reçu la foi, ne succombassent pas enfin à de si grands maux; & que les autres, soit qu'ils fussent nés ou à naître, ne périssent pas avec toute la nation; ce qui seroit arrivé si toute la nation fut périée alors. Ainsi le temps de cette horrible calamité ne dura pas autant que l'eut demandé la punition d'un crime qui surpassoit en énormité tous les autres crimes. La fureur de plusieurs d'entre ce peuple fut si grande, qu'il sembloit, selon la description qu'en fait Joseph, qu'ils ne trouvaient de joie que dans le carnage. Et Tite se sentit lui-même obligé de reconnoître, en considérant toutes les fortifications de Jérusalem après qu'il l'eut prise, que c'étoit Dieu visiblement qui l'avoit rendu victorieux, & qui lui avoit livré les Juifs, tant la chose lui parut encore alors comme impossible. Ainsi de l'aveu des ennemis même des Juifs, le Seigneur voulut abréger par un effet de sa bonté envers ses élus, le temps de l'affliction de ce peuple infortuné; puisque s'il ne l'avoit abrégé, nul homme, c'est-à-dire, selon saint Jean Chrysostôme, nul Juif ne seroit resté.

Joseph. On peut dire en un sens spirituel, que tout le temps de la vie
Antiq. présente est un temps de fuite; puisque c'est le temps où l'on
l. 7. c. 16. peut fuir, comme dit saint Jean-Baptiste, la colère de Dieu qui est prête à tomber sur nous, & où l'on doit fuir, comme dit saint

Chrysoft.
in Matth.
hom. 27.

Matth. 3.
7.

Pierre, la corruption de la concupiscence qui règne dans le monde. 2. Petr. 1. 4.
 Prenons donc garde de ne ressembler pas dans notre fuite, à ces femmes qui sont grosses ou nourrices; c'est-à-dire, de n'être pas retardés dans cette fuite du monde & de la colère de Dieu, par les attaches différentes & par les inquiétudes du siècle, qui appesantissent notre cœur & s'opposent à l'ardeur de son mouvement vers Dieu. Prions le Seigneur que cette fuite ne se fasse pas dans l'hiver; c'est-à-dire, dans le refroidissement de la charité en nous; & qu'elle ne se fasse pas non plus le jour du sabbat, qui peut nous marquer, selon les Pères, l'inaction criminelle & l'oisiveté à l'égard de l'œuvre de Dieu, & des actions de piété: *Ut non refrigescat fides nostra, & in Christum caritas; neque ut otiosi in opere Dei torpeamus virtutum sabbato.* Car les jours de cette vie périssable sont vraiment mauvais, comme dit saint Paul: ainsi nous devons, comme des hommes sages, songer sérieusement à racheter le temps qui nous est donné pour fuir la colère du Seigneur: *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.* Et parce que ces jours sont remplis d'affliction & d'amertume, & de tentations, la miséricorde de notre Dieu les abrège en faveur de ses élus, lorsqu'il les retire du monde plus promptement qu'autrefois, en coupant leur vie comme au milieu de leur course, s'il est permis de parler ainsi, de peur que la malice de ce siècle ne corrompe leur esprit, & qu'ils ne se laissent emporter à ces vaines illusions: *Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne filio deciperet animam illius.* Hilar. in Matt. can. 25. Hier. in hunc loc. Ephes. 5. 16. Sapient. 4. 11.

Saint Jean Chrysostôme a admiré la sagesse de la conduite de Dieu, en ce qu'il n'a pas permis que saint Jean l'Évangéliste ait rien écrit de tout ce qui regardoit la ruine du peuple Juif; & qu'il a voulu au contraire que les autres Évangélistes en aient parlé. Car comme saint Jean vécut long-temps après même que la ville de Jérusalem eut été détruite, on auroit pû croire, dit-il, qu'il n'en eut parlé qu'à cause qu'il en avoit vu l'événement. Mais les trois autres Évangélistes qui en ont écrit, étoient morts avant la ruine de Jérusalem, & sans avoir pu être témoins de tant de malheurs: ce qui sert, selon la réflexion de ce Père, à faire éclater davantage la force de la prédiction de J. C. Chrysof. in Matt. hom. 77.

¶ 23. jusqu'au 29. Alors si quelqu'un vous dit, le CHRIST est ici, ou il est là, ne le croyez point; parce qu'il s'élèvera des faux christes & des faux prophètes, qui feront de grands prodiges & des choses étonnantes, jusqu'à séduire même, s'il étoit possible, les élus, &c.

Il ne faut pas oublier que les Apôtres avoient fait plusieurs

Chryf. ib.
Maldon.
Grotius.
Jansen.

questions à J. C. Après donc qu'il eut achevé de les instruire touchant ce qui regardoit la ruine de Jérusalem & du temple dont ils lui avoient parlé d'abord, il passe ici tout-d'un-coup, selon saint Jean Chrysofôme & d'habiles Interprètes, son dernier avènement, & leur marque des signes, qui ne devoient pas seulement leur être utiles, mais encore à nous & à tous ceux qui doivent venir après nous. *Alors*, dit-il, c'est-à-dire, non pas dans le temps même de la ruine de Jérusalem, mais dans tout le temps qui la suivra jusqu'à la fin du monde, *ne croyez pas* ceux qui s'efforceront de vous séduire. Il parle aux Apôtres; mais c'est principalement & aux Pasteurs & aux fidèles, qui devoient venir après eux, que ce discours s'adressoit. Car on vit effectivement dans les temps qui suivirent celui des Apôtres, comme on verra jusqu'à la fin du monde, une foule d'imposteurs se vouloir mettre à la place de J. C. & les uns entraîner après eux dans *des lieux déserts* & écartés, ceux qu'ils surprenoient par leurs artifices & leur mauvaise doctrine; & les autres se cacher, & semer secrètement leurs erreurs *dans les maisons*, n'osant pas agir avec la même hardiesse que les premiers. Les Interprètes rapportent divers exemples de ces deux sortes de séducteurs. Et comme il se présentoit *des faux christes* qui vouloient passer pour le Messie, ils étoient aussi appuyés par *de faux prophètes*, qui étoient comme les hérauts qui publioient parmi les peuples, & leur grandeur & leur gloire.

On vit, sans parler de beaucoup d'autres, un Montan se vanter de posséder le vrai Paraclet, c'est-à-dire, le véritable Esprit de J. C. dont les Apôtres n'avoient reçu, selon lui, que comme l'ombre & la figure: & on le vit soutenu par des prophétesses, qui se relevoient par des visions miraculeuses, & qui eurent assez de force en leur temps pour faire tomber dans leur séduction, non pas *un élu* de Dieu, mais un Tertullien, qui avoit paru jusqu'alors une colonne & un des grands hommes de l'Eglise. La lecture de quelques ouvrages que composa Tertullien depuis sa chute, suffit pour faire trembler ceux qui ne profitant pas de l'avis du Fils de Dieu, négligent de se tenir sur leurs gardes, & du côté de ces faux christes & de tous ces faux prophètes. Combien vit-on de fidèles & de Prêtres mêmes, aussi-bien que d'illustres Confesseurs, séduits du temps de saint Cyprien, Archevêque de Carthage, tant par Novat que par Novatien, ces deux faux christes opposés directement l'un à l'autre, qui faisoient gémir l'Eglise par la multitude des conquêtes

si funestes qu'ils faisoient par leurs pernicieuses maximes sur le royaume de J. C.

Mais si cette prédiction s'est vérifiée dans tous les temps qui se sont passés depuis J. C. jusqu'à nous, en la personne de tant d'autres imposteurs & de faux christ; combien cela paroîtra-t-il encore plus véritable aux approches de l'homme de péché & de l'enfant de perdition, de l'Antechrist ou du faux christ par éminence, lorsqu'il voudra s'élever & se faire adorer sur la terre à la place de J. C. Les grands prodiges & les signes éclatans qu'il fera, auront une telle force sur l'esprit des peuples pour les pervertir, qu'ils seroient capables, selon l'expression du Sauveur, de séduire les élus mêmes, s'il étoit possible; c'est-à-dire, d'enlever à J. C. ceux qui sont dans son élection éternelle, s'il étoit possible de lui ôter celles de ses brebis, dont il dit lui-même, qu'elles ne périront point, & que nul ne les ravira d'entre ses mains. Nous voyons aussi dans l'Apocalypse, qu'il est dit de la seconde bête, qui peut bien nous figurer l'Antechrist, & qui travailloit à faire adorer la première, c'est-à-dire, le démon, Qu'elle fit, selon qu'il est dit ici, de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes; & qu'elle séduisit ceux qui habitoient sur la terre, à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête.

Ce que J. C. ajoute, en disant à ses Apôtres, Remarquez bien que je vous ai prédit ces choses, *ecce prædixi vobis*; étoit pour les obliger, & tous ceux qui les suivroient, à prendre bien garde à eux, à cause de la grandeur du péril où ils seroient exposés de la part de tous ces faux christ, qui ont commencé à paroître depuis les temps apostoliques, & qui finiront à l'Antechrist, comme les membres de ce chef monstrueux, qui doit consumer à la fin des temps l'ouvrage de l'iniquité. Les Apôtres avoient entendu dire à J. C. Ne vous ai-je pas choisi au nombre de douze? *Nonne ego vos duodecim elegi*? Mais il avoit ajouté cette terrible parole: Et néanmoins un d'entre vous est un démon: *Et ex vobis unus diabolus est*. Comment donc auroient-ils pu s'affurer eux-mêmes qu'ils étoient du nombre de ces élus dont il venoit de parler; puisqu'un d'entre eux, quoiqu'il fût, comme dit l'Évangéliste, un des douze choisis par le Fils du Dieu, devoit le trahir? Ainsi nulle assurance à l'homme de son élection éternelle, s'il n'a soin de travailler, comme dit saint Pierre, à s'en assurer par ses bonnes œuvres; & s'il ne veille & ne prie, selon le précepte de J. C. afin qu'il n'entre point en tentation.

Saint Jean Chrysostôme fait une excellente remarque sur ces

2. Theff.
2. 3. 4.

Joan. 10
28.

Apocal.
13. 12.
13. 14.

Joan. 6

2. Petri
2. 10.
Matt. 14
38.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 77.

paroles du Fils de Dieu : *Si l'on vous dit , Le voici dans le désert ; ou Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison , ne le croyez pas ; car comme un éclair sort de l'orient & paroît jusqu'à l'occident ; ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.* Le second avènement du Sauveur ne sera pas comme le premier , dit ce Père , renfermé dans un petit coin de la terre , & dans l'obscurité d'un lieu tel que **Bethléem** : mais il paroîtra dans tout l'éclat imaginable , en sorte qu'il n'aura besoin d'être annoncé de personne. Et ce ne sera pas alors un petit miracle que J. C. vienne dans le monde d'une manière si visible , que nul ne puisse douter que ce ne soit lui. C'est donc à cela qu'il veut que les vrais fidèles puissent discerner la venue des *faux christs* & des *faux prophètes* , qui paroîtront principalement vers la fin des siècles , *faisant des prodiges & des signes éclatans* , d'avec son second avènement : c'est qu'il ne se fera point seulement remarquer , ou dans le désert , ou dans le secret d'une maison particulière ; mais que semblable à un éclair , qui dans un instant brille de l'orient à l'occident , & frappe les yeux de tous les hommes , il fera aussi éclater la lumière de sa gloire dans toute la terre en un moment , sans qu'elle puisse être cachée à personne. *Et par-tout où sera le corps , c'est-à-dire , J. C. là s'assembleront les aigles* , c'est-à-dire , les saints & les justes , qui comme des aigles , auront pris leur vol au-dessus de toutes les choses de la terre , & qui seront dignes de porter leur vue sur ce soleil de justice sans qu'ils en soient éblouis.

*Hier. in
hunc loc.
Job. 39.
30.*

Saint Jérôme dit que c'est un exemple de la nature , dont le Fils de Dieu se sert , pour nous révéler le mystère de son second avènement. On dit des aigles , qu'ils sentent les corps qui sont morts jusqu'au delà des mers ; & qu'ils s'y assemblent pour s'en nourrir. Si donc des oiseaux , par un simple instinct & sentiment naturel reçoivent l'odeur d'un petit corps dans un si prodigieux éloignement , combien , nous autres , continue ce Père , devons-nous plutôt nous hâter de parvenir jusqu'à celui dont l'éclat se fera sentir en un instant depuis l'orient jusqu'à l'occident ? Le mot grec signifie proprement , selon la réflexion du même Saint , *un corps mort* , un corps qui tombe par la mort , *πλούμα*. Et cela nous marque , non pas seulement que nous devons accourir à la Passion de J. C. mort pour nous , comme dit ce Père , mais encore que ce sera même par la vertu toute divine de sa croix , qu'il attirera tous les aigles auprès de lui , puisqu'il n'y aura , selon le Prophète , que ceux qui seront marqués au *Thau* ; c'est-à-dire , au caractère de sa croix & de ses souffrances , qui mériteront d'éviter l'épée de la divine justice , & de participer à la grâce du salut.

*Ezech. 9.
4. 5. 6.*

ψ. 29. *Aussitôt après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, & la lune ne donnera plus sa lumière; les étoiles tomberont du ciel, les puissances des cieux seront ébranlées.*

*Aussitôt après ces jours d'affliction auxquels se feront élevés tant de faux christes & de faux prophètes, & le plus grand de ces faux prophètes, qui est l'Antechrist, le soleil s'obscurcira. Car quoique ces jours doivent être des jours d'une terrible affliction, à cause de la multitude des séducteurs qui s'efforceront de renverser toute la Religion & toute la piété, le Seigneur ne permettra pas qu'ils exercent fort long-temps leurs persécutions contre l'Eglise. Et si le temps de la guerre des Juifs fut abrégé, dit saint Chrysostôme, à cause des élus de Dieu: combien plutôt cette dernière tentation sera-t-elle aussi raccourcie pour l'amour de ceux qui ont part à l'élection éternelle? C'est pourquoi le Fils de Dieu ne se contente pas de dire, *Après ces jours d'affliction*, mais *aussitôt après*; pour marquer, selon ce Saint, que le temps dont il parloit seroit très-court, & que tout ce qu'il exprime ici arriveroit presque en même-temps, ou au moins dans un petit intervalle.*

Chrysost. in Matt. hom. 77.

Le soleil s'obscurcira donc véritablement, & par un effet de la même toute-puissance qui lui a donné au commencement tout ce grand éclat que nous admirons. Et la lune ne donnera plus sa lumière comme auparavant. Car le soleil d'où elle la tire étant obscurci, elle deviendra aussi nécessairement ténébreuse. Les étoiles tomberont du ciel. Car à quel usage, dit saint Chrysostôme, pourroient-elles encore servir, puisqu'il n'y aura plus de nuit? Ainsi quoique notre esprit ne puisse comprendre comment il peut arriver qu'un si grand nombre d'étoiles, dont une seule est beaucoup plus grande que toute la terre, viennent à tomber toutes ensemble, la toute-puissance de celui qui nous le dit, doit nous le rendre croyable, sans qu'il soit besoin de recourir à toutes les interprétations figurées que quelques Auteurs ont données à ces paroles.

Autor: oper. imparfect. Maldon. Jansen.

Chrysost. ut suprâ. Maldon.

Enfin les puissances des cieux seront ébranlées; c'est-à-dire, que toute la machine des cieux fera agitée par un mouvement extraordinaire; ce qui est marqué dans Job par cette autre expression: Que les colonnes du ciel tremblent. Et l'Ecriture nomme encore ailleurs ces puissances & ces colonnes des cieux, les soutiens de l'univers, cardines orbis terræ. C'est donc ici à peu près la même chose que saint Pierre exprime, lorsqu'il dit: Que le jour du Seigneur viendra surprendre comme un larron, & qu'en ce jour les cieux passeront dans le bruit d'une grande tempête. Car comme le souve-

Job. 26. 11.

Proverb. 8. 26. 1. Petr. 3. 10.

rain Juge fera sur le point de faire éclater sa toute-puissance aux yeux des hommes, toute la nature fera dans le tremblement devant cette suprême Majesté.

Que si le soleil même, aussi bien que la lune & les étoiles, ne seront plus que ténèbres à l'avènement de J. C. & si toutes les puissances des cieus seront alors ébranlées, comment pourra subsister encore, s'écrie saint Jérôme, l'orgueil de ceux qui se croyant justes & saints, ne craignent point la présence de leur juge ? *Decutiatur supercilium eorum, qui se sanctos arbitantes, presentiam judicis non formidant.* On peut dire aussi selon un sens spirituel, qu'aux approches du second avènement, le soleil de la vérité s'obscurcira en quelque façon par les ténèbres du mensonge & de l'erreur qui se répandront dans l'esprit des hommes : Que la lune ne donnera plus sa lumière ; parce que l'Eglise qui tire toute sa lumière de J. C. comme de son divin soleil, souffrira dans le temps de l'Antechrist une si terrible persécution, qu'un grand nombre de personnes perdront de vue la lumière de sa vérité & l'éclat de sa beauté : & enfin que les étoiles tomberont, & les puissances des cieus seront ébranlées ; c'est-à-dire, que plusieurs de ceux qui brilloient comme des étoiles dans le firmament de l'Eglise par la lumière de leur science & de leur vertu, succomberont sous la violence de cette tentation, & que ceux mêmes qui paroissent comme des colonnes très-affermies, seront agités & dans le trouble : *Multi qui gratiâ fulgere videbantur, persequentibus cedent & cadent, & quidem fideles firmissimi turbabuntur.*

ψ. 30. 31. *Alors le signe du Fils de l'homme paroitra dans le ciel ; & tous les peuples de la terre seront dans les pleurs & dans les gémissements ; & ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance & une grande majesté ; & il envoyera ses Anges, &c.*

Chrysoft. *Ce signe du Fils de l'homme sera, selon S. Jean Chrysoftôme in Matt. & plusieurs autres, la croix du Sauveur, qui paroitra plus brillante que les rayons du soleil. Mais d'où vient qu'il fera paroître hom. 77. sa croix dans le ciel ? Ce sera, comme dit ce Père, pour confondre davantage l'impudence & l'orgueil des Juifs. Ainsi en venant juger le monde, il montrera cette croix comme sa propre justification ; & il ne se contentera pas de faire voir ses plaies sacrées, mais il produira encore cet instrument de sa mort honteuse, comme le trophée de sa gloire & de la conquête de l'Eglise. Quel sujet alors de confusion & de désespoir pour tous ceux qui auront méprisé cette croix si salutaire, & foulé aux pieds*

pieds le prix infini de cette mort de J. C. Aussi il est dit, qu'à la vue de ce *signe du Fils de l'homme*, tous les peuples de la terre seront dans les pleurs & dans les gémissemens : ce que saint Jean Chrysostôme attribue particulièrement aux Juifs, qui déploreront, dit-il, leur misère, pour n'avoir tiré aucun avantage d'une mort qui auroit pu les sauver, & pour avoir attaché eux-mêmes à cette croix celui qu'ils auroient dû adorer. Aussi il applique encore aux Juifs dans ce temps du dernier avènement du Fils de Dieu, cette autre parole de l'Écriture : *Ils verront celui qu'ils ont percé*. Ils le verront, ajoute ce Père; & c'est ce qui les fera soupirer amèrement, de ce qu'ils reconnoîtront que celui qu'ils ont ainsi percé dans sa passion, est celui-là même qui vient alors glorieux & triomphant juger l'univers. Or quand J. C. parle de ces Juifs & de tous ces autres peuples qui seront dans les gémissemens, il n'entend pas ceux qui se seront convertis véritablement, mais ceux qui auront vécu & qui seront morts dans l'impénitence. Car pour tous ceux qui se seront glorifiés, comme saint Paul, dans leurs souffrances & dans la croix de Notre-Seigneur J. C. la vue de ce *signe sacré* de sa puissance & de son amour pour les hommes, les comblera pour jamais de reconnoissance & de joie.

Il est marqué dans les Actes des Apôtres, que J. C. quarante jours après la résurrection, s'étant élevé dans le ciel, une nuée le déroba à leurs yeux; & que lorsqu'ils étoient attentifs à le regarder montant au ciel, il leur fut dit, Que J. C. *reviendrait de nouveau de la même sorte qu'ils l'y avoient vu monter*. C'est la même chose que le *Fils de Dieu* leur dit ici, Que tous les peuples le verront à la fin du monde venir sur les nuées du ciel. Il viendra donc, non plus comme homme mortel & revêtu des infirmités de notre nature, mais comme étant victorieux de la mort, du monde & du péché. Il viendra, non plus couvert comme autrefois de toutes les marques de notre mortalité, qui comme une nuée obscure le déroboient à nos yeux; mais dans les airs & au milieu des nuées du ciel toutes éclatantes des rayons de sa divine lumière. Il viendra avec sa croix, non plus pour y être comme auparavant, attaché avec la main des hommes, mais pour percer par la vue de ce bois sacré les consciences de ces mêmes hommes, qui l'y auront attaché par une vie criminelle, sans en avoir fait pénitence. Il viendra enfin, non plus dans l'humilité, dans la pauvreté, & dans cet état si rabaisé, qui le rendit un objet de raillerie, & de mépris, à l'orgueil des Rois de la terre, mais avec une grande puissance & une grande majesté, qui le rendra redoutable aux plus puissans Princes.

Apoc. 6.
15. 16.

Aussi il est dit dans l'Apocalypse, Qu'en ce jour terrible, les Rois de la terre, les Grands du monde, les Officiers de guerre, les riches, les puissans, & tous les hommes, esclaves ou libres, se cachent dans les cavernes & dans les roches des montagnes, & qu'ils diront aux montagnes & aux rochers: Tombez sur nous & nous cachez de devant la face de celui qui est assis sur le trône, & de la colère de l'Agneau; parce que le grand jour de leur colère est arrivé: & qui pourra subsister en leur présence? Ce qui néanmoins doit s'entendre seulement du désir qu'auront tous les réprouvés, de pouvoir alors se dérober à la vue & à la colère du souverain Juge. Car si la frayeur dont ils seront pénétrés leur inspirera ce désir, ils se verront hors d'état de le pouvoir accomplir.

Le Fils de Dieu enverra alors ses Anges, qui feront entendre le son de la trompette & un grand bruit, & qui rassemblant tous les élus des quatre coins du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre, c'est-à-dire, d'un bout de l'univers jusqu'à l'autre bout, feront comparoître en même-temps tous les réprouvés devant le trône de la majesté de ce Juge souverain, pour recevoir à la vue de tous les Saints & de tous les Anges leur jugement éternel.

1. Cor.
13. 52.
1. Theff.
4. 15.

Saint Paul parlant de cette résurrection générale, dit, Qu'elle se fera en un moment, en un clin d'œil, & au son de la dernière trompette. Et ailleurs, Qu'aussitôt que le Seigneur l'aura ordonné, & que la voix de l'Archange & le son de la trompette de Dieu aura été entendu, lui-même descendra du ciel; & que ceux qui seront morts en J. C. ressusciteront les premiers. Ce que J. C. & saint Paul appellent le son de la trompette, est appelé en un autre endroit de l'Evangile, la voix du Fils de Dieu: Le temps vient, dit le Sauveur, auquel ceux qui sont dans les sépulcres entendront tous la voix du

Joan. 4.
28.

August.
ep. 120.
nov. edit.
140.
cap. 14.
p. 88.

Fils de Dieu. Saint Augustin entend par ce son de la trompette de Dieu, par cette voix de l'Archange & par cette voix du Fils de Dieu même, un signal extraordinaire & intelligible à tout le monde: *Aliquod evidentissimum & præclarissimum signum*. Mais il semble qu'on peut bien l'entendre aussi à la lettre de quelque voix éclatante, ou du son de quelque trompette, que le Fils de Dieu, par le ministère de l'Archange saint Michel & des autres Anges, fera entendre dans un instant par toute la terre. Elle est donc nommée dans saint Jean, la voix du Fils de Dieu; parce que ce sera par sa volonté & par un effet de cette toute-puissance qu'il ressuscita Lazare au fond du tombeau, que tous les morts entendront le son de cette trompette, & que les élus seront rassemblés en un clin d'œil de tous les coins de la terre, pour se réunir dans les airs à J. C. comme les membres à leur chef.

1. Theff.
4. 17.

vs. 32. jusqu'au 36. *Ecoutez une comparaison prise du figuier. Quand ses branches sont déjà tendres & qu'il pousse ses feuilles, vous jugez que l'été s'approche. De même lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, & qu'il est comme à la porte, &c.*

Le figuier étant fort commun dans la Palestine, J. C. le nomme particulièrement, pour faire connoître à ses disciples par une comparaison prise de cet arbre, le temps auquel le royaume de Dieu devoit arriver. Quand donc le figuier a poussé ses feuilles, & qu'il commence à faire paroître quelque fruit, selon saint Luc, ^{Luc. 21;} ^{10.} on juge que l'été est proche, parce que cet arbre a besoin d'une fort grande chaleur. De même, continue J. C. lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche, & qu'il est comme à la porte. On est obligé de suppléer ici dans le texte de saint Matthieu, ce que saint Luc a exprimé clairement, pour faire entendre le sens véritable des paroles de J. C. Ainsi il faut remarquer avec quelques Interprètes, qu'il n'est pas ici parlé de l'avènement du Fils de Dieu qui venoit d'être marqué au verset trentième, mais du royaume ou du règne de Dieu très-parfait avec tous ses Saints, qui suivra le jugement. Il avertit donc ses Apôtres, & en leur personne tous les Pasteurs & tous les fidèles, du temps du règne parfait de Dieu, auquel toutes choses étant assujetties au Fils, le Fils, comme dit ^{1. Cor.} saint Paul, ^{15. 18.} sera lui-même assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. Et il leur déclare, que lorsqu'ils auroient vu arriver tout ce qu'il venoit de leur dire touchant la ruine de Jérusalem, la séduction causée par les faux christes & les faux prophètes, le second avènement, le son de la trompette & la résurrection des morts, ils se devoient assurer alors de l'approche du royaume de Dieu. Ce qu'il leur disoit, tenoit premièrement à les affermir contre les faux bruits que des imposteurs se plairoient à répandre parmi les fidèles, pour les tromper & les jeter dans le trouble. Car nous voyons en effet, que dès le temps des Apôtres ces bruits se semoient malicieusement dans l'Eglise, & que saint Paul fut obligé de s'élever contre les auteurs de ce scandale, lorsqu'il disoit aux fidèles de Thessalonique, de ne se laisser pas légèrement ébranler ni effrayer, en ^{1. Thess.} ^{2. 2. &c.} croyant sur la foi de quelque esprit prophétique . . . que le jour du Seigneur étoit tout prêt d'arriver. Car quoiqu'il fut très-utile à chacun en particulier d'attendre ce dernier jour pour s'y préparer, selon que le même Apôtre y exhorte ailleurs, en renonçant ^{Tis. 2. 12;} à l'impiété & aux passions mondaines, & en vivant dans le siècle pré-

sent avec tempérance , avec justice & avec piété ; c'étoit néanmoins par un esprit de séduction , comme il dit , que quelques-uns s'efforçoient de jeter l'Eglise dans la frayeur , en voulant persuader aux fidèles que le dernier jour du jugement étoit tout prêt d'arriver. En second lieu , J. C. vouloit consoler & ses Apôtres & tous les autres disciples par l'espérance de ce royaume de Dieu , qui devoit les soutenir dans tous les travaux & dans toutes les souffrances où ils seroient exposés , en prêchant la foi , & en convertissant les nations.

Jansen. Lorsque J. C. déclare ensuite & avec serment , que *cette race ne finiroit point que toutes ces choses qu'il venoit de dire ne s'accomplissent* , il semble entendre par *cette race* , non pas les hommes du même-temps , ou les seuls fidèles , comme l'a cru saint Jean Chrysostôme , mais les Juifs qu'il a souvent désignés par cette sorte d'expression. Il assure donc que *cette race de Juifs ne finiroit point* , que ce qu'il avoit prédit de la ruine de Jérusalem & du temple , des faux christs , de l'apparition de J. C. dans les airs , du gémissement des tribus , du son de la trompette , &c. n'arrivât exactement ; c'est-à-dire , qu'ils se perpétueroient de race en race jusqu'à la fin du monde , puisqu'en ce temps-là plusieurs d'entre eux devoient même , selon la créance de l'Eglise , se convertir à la foi.

Hilarus. in Matt. can. 61. n. 3. Le ciel & la terre passeront , ajoute le Fils de Dieu , *mais mes paroles ne passeront point*. Car le ciel & la terre étant créés , dit saint Hilaire , & sortis du néant , sont sujets au changement par leur nature. Mais les paroles de Dieu ayant pour principe l'éternité de Dieu même , renferment en elles une vertu qui les rend immuables : *Hæc autem ex æternitate deducta , id in se continent virtutis ut maneant*. Cependant & la terre & le ciel ne passeront pas de telle sorte , dit saint Jérôme , qu'ils ne soient détruits & anéantis : ils passeront seulement d'un état dans un autre , étant changés & purifiés par la toute-puissance de Dieu : *Cælum & terra transbunt , immutatione , non abolitione sui*.

ÿ. 36. Or nul autre que mon Père ne fait ce jour & cette heure , non pas même les Anges du ciel.

Chrysoft. in Matt. hom. 78. Saint Chrysostôme témoigne , que lorsque le Fils de Dieu déclare aux Apôtres , que les Anges n'avoient point la connoissance de ce dernier jour du jugement , il vouloit par là leur fermer la bouche pour leur ôter le désir d'apprendre ce qui étoit inconnu aux Anges mêmes ; & que lorsqu'il ajoute dans saint Marc , Que le Fils même ne le fait pas , c'est pour étouffer en eux plus parfaitement toute curiosité sur ce sujet. Aussi il étoit

D'une grande utilité pour tous les hommes d'ignorer ce jour, afin qu'ils fussent plus obligés de se tenir sur leurs gardes, par cet état même de l'incertitude continuelle où ils seroient touchant cette heure si redoutable. Nous nous réservons à éclaircir dans les explications de saint Marc ce qui y est dit, Que le Fils même ne connoît pas ni ce jour, ni cette heure de la fin du monde.

ψ. 37. 38. 39. *Et il arrivera à l'avènement du Fils de l'homme, ce qui arriva au temps de Noé. Car comme les derniers jours avant le déluge, les hommes mangeoient & buvoient, se marioient & marioient leurs enfans, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche, & qu'ils ne connurent le moment du déluge que lorsqu'il survint, &c.*

JESUS-CHRIST nous fait connoître qu'à la venue de l'Antechrist, les impies & tous les pécheurs s'abandonneront plus que jamais à leurs plaisirs criminels. Et il se sert d'un exemple qui est très-propre à faire juger de l'état où ils se trouveront alors. Car comme lorsque Noé bâtissoit l'arche, ceux qui la voyoient bâtir au milieu d'eux, & à qui elle prédisoit les maux qui étoient prêts de les accabler, n'en croyoient rien, & vivoient dans toutes sortes de plaisirs, de même que s'ils eussent été assurés de ne souffrir aucun mal : aussi lorsque l'Antechrist paroîtra, & sera suivi de ce déluge effroyable de malheurs qui arriveront à la consommation des siècles, les hommes étant comme enivrés de leurs plaisirs, se trouveront dans une insensibilité étonnante à l'égard de l'avenir. C'est ce qui fait dire à saint Paul : Que le jour du Seigneur doit venir, comme le voleur vient surprendre pendant la nuit ; & que dans le temps que les méchans se regarderont comme en paix & en sûreté, ils seront surpris tout-d'un-coup par une ruine imprévue, comme une femme grosse par les douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver. Tel sera l'état des méchans. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit celui des vrais serviteurs de Dieu & des justes. Car quoiqu'ils ne pussent pas connoître ce jour si terrible, ils l'attendront, & auront soin de s'y préparer par tous les saints exercices d'une piété solide. N'étant pas, comme dit le même Apôtre, dans les ténèbres où sont les autres, ce jour ne pourra les surprendre comme un voleur, ils regarderont, selon le conseil de ce grand Saint, tout le temps de cette vie comme très-court : & ayant des femmes, ils seront comme n'en ayant point ; en achetant ils vivront comme ne possédant point ; & enfin ils useront de ce monde comme n'en usant point ; parce qu'étant persuadés que la figure de ce monde passe, ils auront soin de ne s'y pas attacher.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 78.

1. Thess.
5. 2. 3.

1. Cor. 7.
29.

Matth. 24. 29. Mais comment peut-on allier ensemble deux choses qui paroissent aussi opposées que le sont ces *jours d'affliction & d'amertume*, dont le Fils de Dieu a parlé auparavant, & ce qu'il dit présentement de ces hommes qui sont plongés dans la bonne-chère & dans toutes sortes de plaisirs? C'est que ces jours seront des jours d'affliction & d'amertume pour les justes, & qu'ils seront au contraire des jours de divertissement pour les réprouvés. Et il n'y a pas sujet de s'en étonner, si l'on considère ce que J. C. dit **Joan.** 16. 20. lui-même ailleurs aux Apôtres : *Vous pleurerez*, leur dit-il, & *vous gémirez vous autres*, & *le monde sera dans la joie. Vous serez dans la tristesse ; mais votre tristesse se changera en joie.* Tel est le partage des élus de Dieu. Le temps de la vie présente est pour eux un temps de pleurs, d'affliction & d'amertume. Mais cette amertume passagère deviendra en eux la source d'une joie & d'une gloire éternelle. Ce temps-ci est au contraire un temps de plaisirs pour les pécheurs; mais cette joie qui est si courte, doit les plonger dans un éternel malheur. La même chose se verra à la fin du monde. Si le temps de l'Antechrist doit être un temps d'amertume & d'affliction la plus terrible, ce ne sera pas pour les méchants, mais pour les bons. Car le démon qui le remplira de tout son esprit & de toute sa fureur, épargne en ce monde ceux qui sont à lui, & *ce fort armé*, comme l'appelle J. C. *gardant sa maison*, tout ce qu'il possède est en paix. Ainsi tant s'en faut qu'il soit impossible que ces deux choses se trouvent en même-temps, l'affliction & la joie, l'amertume & les plaisirs; que le Fils de Dieu nous a avertis expressément qu'elles se rencontreroient tout à la fois, quoique non pas dans les mêmes personnes : *Plorabitis & flebitis vos : mundus autem gaudebit.*

¶. 40. jusqu'au 45. *Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris & l'autre laissé. De deux femmes qui moudront à un moulin, l'une sera prise & l'autre laissée. Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir, &c.*

Tout ce discours du Sauveur tend à inspirer aux Apôtres, & en général à tous les Chrétiens, une grande humilité & une continuelle vigilance. Que doit en effet produire dans le cœur de l'homme la vue de ce terrible discernement, que le Fils de Dieu doit faire à la fin du monde, de toutes ces personnes unies ensemble pendant cette vie, qu'il séparera alors par la lumière de sa justice, pour être éternellement les unes heureuses, & les autres malheureuses? Dans quels sentimens d'humilité, de défiance de soi-même, & de crainte salutaire ne doit-on pas être

à la vue d'une séparation si redoutable? Quelle place peut trouver encore dans un esprit pénétré de cette pensée, la vaine gloire, la confiance en sa justice & l'amour propre? Et est-il à craindre qu'on ne s'endorme lorsqu'on est dans une attente continuelle de celui qui nous doit juger? Il nous avertit qu'il nous surprendra. Et en nous donnant cet avertissement, il nous engage à nous tenir sur nos gardes, afin que nous ne soyons pas surpris.

Il dit que de deux hommes qui seront dans un champ occupés à travailler, l'un sera pris pour être enlevé avec les Saints, & pour aller au-devant de J. C. au milieu de l'air, comme dit saint Paul; & l'autre laissé avec la multitude des réprouvés: Que de deux femmes qui s'occuperont à moudre du blé (ce qui étoit l'emploi ordinaire des servantes), l'une sera prise pour entrer dans la participation du royaume du Fils de Dieu, & l'autre laissée; ce qui marque sa réprobation. On ne doit pas néanmoins entendre ceci à la lettre, comme si de deux il y en avoit toujours un de pris, & l'autre laissé. Mais J. C. a voulu nous faire comprendre par là que le choix des uns & la réprobation des autres se fera dans toutes sortes d'états, depuis ceux qui sont élevés sur le trône, jusqu'à ceux qui sont rabaissés dans les emplois les plus vils: Qu'on ne se doit appuyer ni sur ses richesses, ni sur sa pauvreté, ni sur son élévation, ni sur sa bassesse, ni même sur l'innocence de sa vie, qui peut être figurée par l'agriculture, ni sur sa pénitence, qui est peut-être marquée par le travail du moulin, si l'une & l'autre n'est couronnée par la grâce de la persévérance.

La conclusion que le Sauveur tire de ce qu'il a dit, est que nous devons veiller sans cesse, ne sachant pas à quelle heure notre Seigneur doit venir. Ainsi il paroît, dit saint Jérôme, combien il nous est avantageux d'ignorer cette heure & ce jour; afin que l'incertitude nous tenant sans cesse en suspens, nous croyons qu'il peut venir à toute heure, lorsque nous ignorons l'heure à laquelle il doit venir: *Ut pendulæ expectationis incerto semper eum credant esse venturum, quem ignorant quando venturus sit.* Et c'est ce que saint Hilaire nous a encore exprimé dans les mêmes termes, lorsqu'il dit que le Seigneur n'a point voulu nous marquer le jour auquel il viendra, afin que quoiqu'il nous accorde un temps spacieux pour la pénitence, il nous tienne néanmoins dans la vigilance par la crainte même que nous cause cette incertitude où il veut que nous soyons.

Le même Saint dit que le démon est comparé à un voleur, & que comme tel, il veille toujours pour nous dépouiller & pour

» continue ce Père, que chacun de nous doit être dans la vigi- *Id. paulè*
 » lance & dans la crainte touchant le jour de sa mort, parce que *suprà.*
 » l'état où chacun sera trouvé au dernier jour de sa vie, sera
 » celui auquel il se trouvera au dernier jour du monde; c'est-
 » à-dire, que le jugement qu'on recevra à la fin des siècles,
 » sera le même que celui que l'on aura mérité au jour de sa
 » mort. »

Ps. 45. 46. 47. Qui est le serviteur fidelle & prudent, que son maître a établi sur tous ses serviteurs pour leur distribuer dans le temps leur nourriture? Heureux ce serviteur, si son maître à son arrivée le trouve agissant de la sorte, &c.

Ce que J. C. a dit jusqu'à présent touchant la nécessité de la vigilance, s'adressoit généralement à tous. Mais il recommande ici particulièrement, selon saint Hilaire & saint Chrysofôme, aux Princes du peuple, c'est-à-dire, aux Evêques & aux Pasteurs, de veiller sans cesse à la conduite & à la garde du troupeau dans l'attente du dernier avènement. Que s'il demande aux Apôtres, *Hilar. in Matt. can. 27. n. 1. Chrysoft. in Matt. hom. 78.* comme en doutant, *Qui est le serviteur fidelle & prudent?* Il ne faut pas croire qu'il ignore ce qu'il demande. Car il le connoît sans doute très-parfaitement. Mais il faut comprendre, dit saint Chrysofôme, d'une manière plus vive par cette demande, combien c'est une chose rare & précieuse, qu'un *serviteur* qui a cette *fidélité* & cette *prudence*; c'est-à-dire, qui est fidelle à tous les devoirs de son ministère & à la conservation des biens de son maître, & qui ne recherche point ses intérêts propres, mais les intérêts de J. C. & de son Eglise, & qui est *prudent* non d'une *prudence selon la chair, qui cause la mort*, comme dit saint Paul, *Rom. 8. 6.* mais d'une *prudence & d'une sagesse selon l'Esprit de Dieu*, qui donne *la vie & la paix*, & dont l'Apôtre dit encore que le Seigneur l'en avoit rempli, pour lui faire connoître les secrets de sa *volonté adorable*. Car c'est en suivant les règles de sa divine volonté, qu'un ministre du Seigneur établi par son ordre sur sa maison, doit distribuer dans le temps, c'est-à-dire, dans le besoin & selon les règles divines de sa sagesse, à ceux qui sont comme lui serviteurs du même maître, la nourriture de sa parole & des Sacremens de son Eglise. Il ne doit jamais oublier qu'il est seulement dispensateur & économe, & que le Seigneur qui l'a lui-même chargé de cette dispensation si importante, peut venir à tous momens lui en demander un compte très-rigoureux. Et c'est pour cette raison qu'il est obligé de veiller avec une grande exactitude à s'acquitter fidèlement & prudemment de son ministère, *Ephes. 1. 8. 9.*

afin que le Seigneur en arrivant ne le surprenne pas dans quelque sorte de négligence.

Saint Jean Chrysofôme croit que cela ne regarde pas seulement les Pasteurs de l'Eglise, mais encore tous les Princes, & ceux qui gouvernent les Etats; parce qu'ils sont obligés de faire servir au bien public tout ce qu'ils ont, soit de sagesse, soit de puissance, soit de biens, soit des autres avantages qu'ils possèdent, & de n'en pas abuser pour faire du mal à ceux qui sont serviteurs du même Dieu qu'eux. Ce grand Saint témoigne encore, que le discours de J. C. s'adresse aux riches du monde, aussi bien qu'aux Docteurs de l'Eglise; puisque c'est entre les mains des uns & des autres qu'il a mis comme en dépôt toutes ses richesses. Il est vrai que celles qu'il a confiées à ces derniers, sont plus nécessaires & plus importantes; mais celles des autres, quoique moindres, ne laissent pas de demander une fidelle dispensation. Et si on manque à s'en acquitter fidèlement, on sera puni comme ayant usé de ses biens contre son ordre en d'inutiles dépenses, ou comme les ayant gardés inutilement par un principe de cupidité & d'avarice.

Heureux donc, ajoute le Fils de Dieu, le serviteur que le maître trouvera agissant de cette sorte, c'est-à-dire, selon l'explication de saint Hilaire, qui obéissant à ses préceptes, aura soin de fortifier ce qui est foible par une sage dispensation des vérités les plus capables de l'affermir; qui corrigera ce qui est déréglé, & qui dispensera la parole de la vie comme le pain de l'éternité, pour nourrir ceux de la maison de son maître. Il établira un tel serviteur, non-seulement sur ses autres serviteurs, mais encore sur tous ses biens; ce qui marque un plus grand degré d'élévation: aussi saint Hilaire l'explique de la gloire de Dieu même, dans laquelle ce serviteur sera établi comme dans la source de tous les biens, pour récompense de sa prudente fidélité.

¶. 48. jusqu'à la fin du chapitre. Mais si ce serviteur est méchant, & que disant en son cœur, Mon maître n'est point prêt de venir, il commence à battre ses compagnons, & à manger & à boire avec des ivrognes; le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, & à l'heure qu'il ne fait pas; il le séparera, & lui donnera pour partage d'être puni avec les hypocrites, &c.

La corruption du cœur de l'homme est étonnante, lorsqu'elle lui fait abuser de telle sorte de la patience avec laquelle Dieu l'invite à se convertir, qu'au lieu de savoir en profiter pour son salut propre, il en prend occasion de s'élever contre Dieu même. C'est ce que J. C. nous représente dans l'exemple

de ce méchant serviteur, qui bien différent de celui dont il venoit de parler, dit dans son cœur : *Mon maître ne viendra point de long-temps : Buvons, mangeons, & accablons nos compagnons par nos violences.* C'est donc du cœur qu'il le dit, & non de la bouche. Car le cœur a son langage, & ce langage du cœur est celui que Dieu entend principalement. Mais quoique les hommes ne puissent l'entendre comme Dieu, ils ne laissent pas d'en juger par les actions; car il se produit souvent au dehors par les fruits, qui font connoître l'amertume de la source dont ils sortent. Ainsi il est dit de ce méchant serviteur; Qu'après qu'il eut dit en son cœur, que son maître ne viendrait point de long-temps, il commença à frapper ses compagnons, c'est-à-dire, à les maltraiter, & s'abandonna aux dissolutions de la bonne chère avec des ivrognes. Quel étrange raisonnement, & quel excès de folie! S'il eût pu dire dans son cœur que son maître ne viendrait point, on concevrait alors comment l'orgueil & la pente naturelle de tous les hommes vers les plaisirs, l'auroit pu porter à raisonner de la sorte. Mais de conclure du seul délai de son maître à revenir, qu'il a toute liberté de frapper ses compagnons, & de se plonger dans les plaisirs, ce ne peut être que l'effet du dernier aveuglement. Et c'est néanmoins sur ce même raisonnement du cœur, tout extravagant qu'il paroît, qu'on se laisse aller tous les jours aux derniers excès; comme si celui qui les doit juger ne devoit jamais venir, à cause qu'il tarde à venir; & qu'il use de patience à notre égard. Aussi c'est sur ce sujet que le grand Apôtre s'écrie : *Méprisez-vous donc les richesses de la bonté de Dieu, de sa patience, & de sa longue tolérance? Ignorez-vous que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence? Et cependant par votre dureté & par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère & de la manifestation du juste jugement de Dieu.*

Rom. 2.4.

5.

Aug. de

doctr.

Christ.

l. 3. c. 10.

n. 16.

Saint Augustin dit qu'il y a deux espèces de péchés qui comprennent tous les autres : ce qu'on fait en s'abandonnant aux mouvemens déréglés de la cupidité, dans ce qui regarde la corruption de notre esprit & de notre corps, & ce qu'on fait pour nuire à notre prochain en quelque manière que ce puisse être. Et il ajoute, Qu'on ne vient ordinairement à ce second genre de péchés, qu'après que l'on s'est précipité dans les premiers, soit pour éloigner les obstacles qui s'y opposent, soit pour chercher même des moyens de pouvoir s'y satisfaire plus facilement : *In facinora profilitur, quòd removeantur impedimenta flagitiorum, aut adjumenta quarantur.* Ce sont là aussi les deux

excès où tomba ce *serviteur*, que le Fils de Dieu appelle *méchant* : puisqu'au lieu de s'appliquer avec *fidélité* & avec *prudence* à distribuer à ses compagnons dans le temps propre, la nourriture qui leur étoit destinée par le père de famille, il s'amuse & à manger & à boire avec des ivrognes, & frappe même outrageusement les autres *serviteurs* de son maître, qui vouloient peut-être s'opposer à ses désordres. Tel a été dans tous les siècles le caractère de ceux qui ayant été établis sur la conduite de leurs frères, cherchent plus leurs intérêts propres, que ceux de leur commun maître, & qui aiment mieux se faire craindre par la violence d'une domination indigne de leur ministère, & si opposée à l'esprit du grand Apôtre, que faire sentir à leurs frères les effets de leur charité compatissante, & contribuer, comme saint Paul, à leur joie. Ces sortes de *serviteurs* ne sont pas, dit saint Augustin, des enfans de lumière, mais des enfans de ténèbres. C'est pourquoi le dernier jour, soit de leur vie, soit du jugement, les surprendra comme un voleur : & le juste juge les séparera d'avec ceux qu'il promet de récompenser, comme de *fidelles* & de *prudens serviteurs* : il leur donnera, selon qu'il est dit ici, pour partage celui des hypocrites ; c'est-à-dire, l'étang brûlant de feu & de soufre, destinés aux incrédules & aux menteurs, aussi bien qu'aux plus scélérats, comme il est marqué dans l'Apocalypse.

2. Cor. 1.
24.
August.
epist. 89.
nov. edit.
189. n. 2.
1. Theff.
5. 4. 5.
Apoc. 21.
8.

CHAPITRE XXV.

Parabole des dix vierges. Parabole des talens. Prédiction du dernier jugement.

† Une
sainte
Vierge &
Martyre.

1. †. **A**Lors le royaume des cieus sera semblable à dix vierges, qui ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au-devant de l'époux & de l'épouse.

2. Il y en avoit cinq d'entre elles qui étoient folles, & cinq sages.

3. Les cinq qui étoient folles ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles.

4. Les sages au contraire prirent

1. **T**Unc simile erit regnum coelorum decem virginibus, quae accipientes lampades suas, erunt obviam sponso & sponsae.

2. Quinque autem ex eis erant fatuae, & quinque prudentes.

3. Sed quinque fatuae, acceptis lampadibus, non sumpserunt oleum secum.

4. Prudentes vero acce-

perunt oleum in vasis suis cum lampadibus.

5. Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes, & dormierunt.

6. Mediâ autem nocte clamor factus est: Ecce sponsus venit, exite obviam ei.

7. Tunc surrexerunt omnes virgines illæ, & ornaverunt lampades suas.

8. Fatuæ autem sapientibus dixerunt: Date nobis de oleo vestro, quia lampades nostræ extinguuntur.

9. Responderunt prudentes, dicentes: Ne forte non sufficiat nobis & vobis, ite potius ad vendentes, & emite vobis.

10. Dum autem irent emere, venit sponso; & quæ paratæ erant, intraverunt cum eo ad nuptias, & clausa est janua.

11. Novissimè verò veniunt & reliquæ virgines, dicentes: Domine, Domine, aperi nobis.

12. At ille respondens, ait: Amen dico vobis, nescio vos.

13. Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam.

14. Sicut enim homo peregrinè proficiscens, vocavit servos suos, & tradidit illis bona sua.

de l'huile dans leurs vases, avec leurs lampes.

5. Et l'époux tardant à venir; elles s'affoupirent toutes, & s'endormirent.

6. Mais sur le minuit on entendit un grand cri: Voici l'époux qui vient, allez au-devant de lui.

7. Aussitôt toutes ces vierges se levèrent, & préparèrent leurs lampes.

8. Mais les folles dirent aux sages: Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent.

9. Les sages leur répondirent: De peur que ce que nous en avons ne suffise pas pour nous & pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, & achetez-en ce qu'il vous en faut.

10. Mais pendant qu'elles alloient en acheter, l'époux vint, & celles qui étoient prêtes entrèrent avec lui aux noces, & la porte fut fermée.

11. Enfin les autres vierges vinrent aussi, & lui dirent: Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous.

12. Mais il leur répondit: Je vous * dis & je vous en assure, que je ne vous connois point.

13. Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure ¶.

14. † Car le Seigneur agit comme un homme, qui devant faire un long voyage hors de son pays appela ses serviteurs, & leur mit son bien entre les mains.

Marc. 13. 33.

† Un S^d Confess. Poiss. Luc. 19^e 12.

15. Et ayant donné * cinq talens à l'un , * deux à l'autre , & * un à l'autre , selon la * capacité différente de chacun d'eux , il partit aussitôt.

16. Celui donc qui avoit reçu cinq talens , s'en alla ; il trafiqua avec son argent , & il en gagna cinq autres.

17. Celui qui en avoit reçu deux , en gagna de même encore deux autres.

18. Mais celui qui n'en avoit reçu qu'un , alla creuser dans la terre , & y cacha l'argent de son maître.

19. Long-temps après , le maître de ces serviteurs étant revenu , leur fit rendre compte.

20. Et celui qui avoit reçu cinq talens vint lui en présenter cinq autres , en lui disant : Seigneur , vous m'aviez mis cinq talens entre les mains , en voici , outre ceux-là , cinq autres que j'ai gagnés.

21. Son maître lui répondit : * O bon & fidelle serviteur , parce que vous avez été fidelle en peu de choses , je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur.

22. Celui qui avoit reçu deux talens , vint aussi se présenter à lui , & lui dit : Seigneur , vous m'aviez mis deux talens entre les mains , en voici , outre ceux-là , deux autres que j'ai gagnés.

15. Et uni dedit quinque talenta ; alii autem duo , alii verò unum , unicuique secundùm propriam virtutem , & profectus est statim.

16. Abiit autem qui quinque talenta acceperat , & operatus est in eis , & lucratus est alia quinque.

17. Similiter & qui duo acceperat , lucratus est alia duo.

18. Qui autem unum acceperat , abiens fodit in terram , & abscondit pecuniam domini sui.

19. Post multum verò temporis venit dominus servorum illorum , & posuit rationem cum eis.

20. Et accedens qui quinque talenta acceperat , obtulit alia quinque talenta , dicens : Domine , quinque talenta tradidisti mihi , ecce alia quinque superlucratus sum.

21. Ait illi dominus ejus : Euge serve bone & fidelis , quia super pauca fuisti fidelis , super multa te constituam : intra in gaudium Domini tui.

22. Accessit autem & qui duo talenta acceperat , & ait : Domine , duo talenta tradidisti mihi : ecce alia duo lucratus sum.

†. 15. expl. Cela faisoit environ vingt-trois mille cent trente-cinq livres. = Ibid. expl. neuf mille deux cents cinquante-quatre livres. = Ibid. expl. quatre mille six cents vingt-sept livres. = Ibid. letr. force. = †. 21. letr. ouge , particule d'approbation & de congratulation , qui n'en a point de semblable dans notre langue.

23. Ait illi Dominus ejus: Euge serve bone & fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam: intra in gaudium Domini tui.

24. Accedens autem & qui unum talentum acceperat, ait: Domine, scio quia homo durus es, metis ubi non seminasti, & congregas ubi non sparsisti:

25. & timens abii, abscondi talentum tuum in terra; ecce habes quod tuum est.

26. Respondens autem dominus ejus, dixit ei: Serve male, & piger, sciebas quia meto ubi non semino, & congrego ubi non sparsi:

27. oportuit ergo te committere pecuniam meam numulariis, & veniens ego recepissem utique quod meum est cum usura.

28. Tollite itaque ab eo talentum, & date ei qui habet decem talenta.

29. Omni enim habenti dabitur, & abundabit: ei autem qui non habet; & quod videtur habere, auferetur ab eo.

30. Et inutilem servum ejicite in tenebras exteriores. Illic erit fletus & stridor dentium.

31. Cum autem venerit Filius hominis in majestate

23. Son maître lui répondit: O bon & fidelle serviteur, parce que vous avez été fidelle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup d'autres: entrez dans la joie de votre Seigneur ¶.

24. Celui qui n'avoit reçu qu'un talent, vint ensuite, & lui dit: Seigneur, je sai que vous êtes un homme dur, que vous moissonnez où vous n'avez point semé, & que vous recueillez où vous n'avez rien * mis:

25. c'est pourquoi comme je vous appréhendois, j'ai été cacher votre talent dans la terre; le voici, je vous rends ce qui est à vous.

26. Mais son maître lui répondit: Serviteur méchant & paresseux, vous saviez que je moissonne où je n'ai point semé, & que je recueille où je n'ai rien mis:

27. vous deviez donc mettre mon argent entre les mains des banquiers, afin qu'à mon retour je retirasse avec usure ce qui est à moi.

28. Qu'on lui ôte le talent qu'il a, & qu'on le donne à celui qui a dix talens.

29. Car on donnera à tous ceux qui ont déjà, & ils * feront comblés de biens; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il * semble avoir.

30. Et qu'on jette ce serviteur inutile dans les ténèbres extérieures. C'est-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents.

31. O † quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, ac-

Supra 13.
12.
Marc. 4.
25.
Luc. 8.
18. & 19.
26.

† Lundi de Carême.

* 24. letr. répandu. = † 29. letr. abonderont. = Ibid. gr. ce qu'il a.

compagné de tous les * Anges, il s'assèyera sur le trône * de sa gloire.

32. Et toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un Berger sépare les brebis d'avec les boucs :

33. & il placera les brebis à sa droite, & les boucs à la gauche.

34. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui avez été bénis par mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.

Isai. 58. 35. Car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger : j'ai eu soif, & vous m'avez donné à boire ; j'ai * eu besoin de logement, & vous m'avez logé :

Ezech. 18.
7. 26.
Ezech. 7.
39. 36. j'ai été nu, & vous m'avez revêtu : j'ai été malade, & vous m'avez * visité : j'étois en prison, & vous m'êtes venu voir.

37. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ; & que nous vous avons donné à manger ; ou avoir soif, & que nous vous avons donné à boire ?

38. Quand est-ce que nous vous avons vu sans logement, & que nous vous avons logé ; ou nu, & que nous vous avons revêtu ?

39. Et quand est-ce que nous vous avons vu malade, ou en prison, & que nous vous sommes venus visiter ?

40. Et le Roi leur répondra : Je

sua, & omnes Angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suae.

32. Et congregabuntur ante eum omnes gentes, & separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hœdis :

33. & statuet oves quidem à dextris suis, hœdos autem à sinistris.

34. Tunc dicet Rex his, qui à dextris ejus erunt : Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi.

35. Esurivi enim, & dedistis mihi manducare : siti vi, & dedistis mihi bibere : hospes eram, & collegistis me :

36. nudus, & cooperuistis me : infirmus, & visitastis me : in carcere eram, & venistis ad me.

37. Tunc responderunt ei justi, dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem : & pavimus te : sitientem, & dedimus tibi potum ?

38. Quando autem te vidimus hospitem, & collegimus te : aut nudum, & cooperuimus te ?

39. Aut quando te vidimus infirmum, aut in carcere, & venimus ad te ?

40. Et respondens Rex,

* 31. gr. aj. saints. = Ibid. lecter. majesté. = * 35. lecter. été étranger.
= * 36. lecter. assisté.

dicet illis : Amen dico vobis , quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis ; mihi fecistis.

41. Tunc dicet & his qui à sinistris erunt : Discedite à me , maledicti , in ignem æternum , qui paratus est diabolo & angelis ejus ;

42. esurivi enim , & non dedistis mihi manducare : sitivi , & non dedistis mihi potum :

43. hospes eram , & non collegistis me : nudus , & non cooperuistis me : infirmus , & in carcere , & non visitastis me.

44. Tunc respondebunt ei & ipsi , dicentes : Domine , quando te vidimus esurientem , aut sitientem , aut hospitem , aut nudum , aut infirmum , aut in carcere , & non ministravimus tibi ?

45. Tunc respondebit illis , dicens : Amen dico vobis , quamdiù non fecistis uni de minoribus his , nec mihi fecistis.

46. Et ibunt hi in supplicium æternum ; justi autem in vitam æternam.

vous dis , & je vous en assure , qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'égard de l'un de ces plus petits de mes frères , c'est à moi-même que vous l'avez fait.

41. Il dira ensuite à ceux qui seront à la gauche : Retirez-vous de moi , maudits , allez au feu éternel , qui avoit été préparé pour le diable & pour les anges ;

42. car j'ai eu faim , & vous ne m'avez pas donné à manger : j'ai eu soif , & vous ne m'avez pas donné à boire :

43. j'ai eu besoin de logement ; & vous ne m'avez pas logé ; j'ai été sans habits , & vous ne m'avez pas revêtu : j'ai été malade & en prison , & vous ne m'avez pas visité.

44. Alors ils lui répondront aussi : Seigneur , quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim , ou avoir soif , ou sans logement , ou sans habits , ou malade , ou dans la prison , & que nous avons manqué à vous assister ?

45. Mais il leur répondra : Je vous dis & je vous en assure , qu'autant de fois que vous avez manqué à rendre ces assistances à l'un de ces plus petits , vous avez manqué à me les rendre à moi-même.

46. Et alors ceux-ci iront dans le supplice éternel ; & les justes dans la vie éternelle ¶.

*Pf. 6. 9.
Suprà 7.
23.
Luc. 13.
27.*

*Joan. 5.
29.
Dan. 12.
2.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 5.

ALORS le royaume des cieux sera semblable à dix vierges , qui ayant pris leurs lampes , s'en allèrent au-devant de l'Epoux & de l'Epouse. Il y en avoit cinq d'entré

elles qui étoient folles, & cinq sages. Les cinq qui étoient folles ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles, &c.

Cette parabole des cinq vierges tend à prouver la même vérité que les précédentes; c'est-à-dire, la nécessité de la vigilance, afin de n'être pas surpris par le dernier jour, soit de notre vie, soit du monde, qui sera celui ou de notre jugement particulier, ou du jugement général de tous les hommes. Quelques-uns ont cru, selon la remarque de saint Jérôme, que cette même parabole ne regarde que les vierges, dont les unes représentées par les sages, sont également vierges de corps & d'esprit; & les autres qui sont nommées folles, ont seulement la virginité du corps, & non pas celle du cœur. Mais il paroît que le Fils de Dieu a voulu comprendre sous cette parabole des vierges, toutes les âmes chrétiennes qui se glorifient d'avoir la connoissance du vrai Dieu, dont le cœur n'est point souillé par la prostitution de l'idolâtrie, ni le corps par aucune des voluptés honteuses & illicites: *In quibus*, dit saint Augustin, *habitat continentia, cum voluptatibus turpibus & illicitis abstinetur*. Or, parce que la virginité a quelque chose de très-grand, & que cet état a été depuis J. C. regardé parmi les hommes comme un état fort relevé, il peut bien avoir employé exprès le nom & la comparaison des vierges, afin d'empêcher, comme dit saint Chrysostôme, que l'on ne s'imaginât que la virginité, toute relevée qu'elle est, peut suffire sans la charité. Il est vrai que ce saint Docteur entend particulièrement la charité envers les pauvres. Mais nous verrons dans la suite par saint Augustin, que c'est encore quelque chose de plus intérieur & de plus parfait; puisque saint Paul dit lui-même, *Que quand il auroit distribué tout son bien pour nourrir les pauvres, s'il n'avoit point la charité, cela ne lui serviroit de rien*.

Il est bon de remarquer, que cette comparaison est prise de l'ancien usage qui se pratiquoit dans les noces des Juifs, & dont nous avons déjà parlé dans l'explication du Cantique des Cantiques. On y peut voir que l'on donnoit à l'Épouse des amies ou des compagnes qui étoient des filles choisies, pour lui faire honneur le jour de ses noces, & lui tenir compagnie, comme l'Époux avoit aussi des jeunes hommes qui l'accompagnoient par honneur, & qu'on appeloit les compagnons de l'Époux. Ainsi cette parabole fait allusion à ces filles, qui sont appelées ici des vierges, & qui étant de la compagnie de l'Épouse, attendoient pendant la nuit que l'Époux vint prendre son Épouse, pour la conduire dans le lieu où devoit se faire la cérémonie du mariage, avec le festin des noces. Comme donc c'étoit pendant la nuit,

Hier. in
hunc loc.

August.
ep. 120.
nov. edit.
140. cap.
33. n. 77.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 79.

2. Cor.
13. 3.

Cantic. 3.
2.

Ces filles qui accompagnoient l'Epouse, avoient des *lampes* qui servoient à les éclairer : & c'est la raison pour laquelle il est parlé de lampes dans cette parabole des vierges.

Alors, dit le Fils de Dieu, c'est-à-dire, au temps de son avènement dont il venoit de parler, *le royaume des cieux*, qui nous figure en ce lieu ceux qui se présenteront pour posséder ce royaume, que le Père a préparé à ses élus, *sera semblable à dix vierges*; c'est-à-dire, que ce qu'on verra arriver alors, aura du rapport à ce qui arriveroit, si dix vierges ou compagnes d'une Epouse se préparoient à aller au-devant de l'Epoux avec leurs lampes, & que cinq d'entre elles eussent *manqué à prendre de l'huile* pour en entretenir la lumière, &c. De ces dix vierges, il y en a cinq que le Fils de Dieu appelle *folles*, & cinq qu'il nomme *sages*. Ce n'est pas que le nombre des élus soit égal à celui des réprouvés : mais c'est que parmi ceux mêmes qui ont l'extérieur de la piété, qui ont soin de conserver la pureté de leur corps, & qui éclatent aux yeux du monde par plusieurs actions de vertu, & même de miséricorde, dit saint Augustin, figurées par ces lampes qui brûloient toutes : il s'en trouvera encore un grand nombre qui feront exclus de la salle du banquet céleste. August.
ut supra

Mais en quoi donc a consisté la *folie* de ces cinq vierges ? En ce que jugeant de la Religion de J. C. comme les Pharisiens, par le dehors seulement, elles se sont contentées de régler leur extérieur, sans purifier leur cœur ; en ce que les vertus qu'elles pratiquoient & qui brilloient aux yeux des hommes, n'avoient point la charité & l'humilité pour principe, mais une vaine confiance en elles-mêmes & dans les louanges humaines, & qu'ainsi elles n'agissoient point par cet esprit de piété & d'une humble reconnaissance de la grâce de leur Dieu, qui seul est capable de rendre les hommes vraiment chastes & vertueux.

La *sagesse* des cinq autres vierges a consisté au contraire, non pas seulement dans cet éclat extérieur de la vertu, mais dans une vraie foi & dans une vraie piété, qui étoit, dit saint Augustin, au fond de leur cœur, & qui les rendoit dignes de la société des Saints, dont la gloire n'est point en eux-mêmes, mais en Dieu : *Quæ veram fidem, veramque pietatem corde gestabant, quæ possent contemperari numero, societatiq. Sanctorum, non in seipsis, sed in Domino gloriantium.* 1b. c. 34.
n. 80.

Il est dit que ces dix vierges *s'en allèrent avec leurs lampes*, c'est-à-dire, avec leurs bonnes œuvres *au-devant de l'Epoux & de l'Epouse*. L'Epoux nous marque visiblement J. C. & l'Epouse est la sainte Eglise, nommée dans l'Apocalypse *la ville sainte*, la Apoc. 217
2.

nouvelle Jérusalem, qui venant de Dieu descend du ciel, étant parée comme une Epouse qui se pare pour son Epoux. Ces vierges vont donc avec leurs lampes au-devant de l'Epoux & de l'Epouse; c'est-à-dire, que ce qu'elles font pendant cette vie, & les unes & les autres, est de marcher au-devant de leur Epoux, en l'attendant tous les jours, & se disposant à le recevoir avec son Epouse la sainte Eglise, qui paroîtra à la fin du monde, dit saint Augustin, d'une manière la plus éclatante, en sorte que tous les membres se hâteront de se réunir en un seul corps: *Quia ipsa Ecclesia tunc clarior apparebit, ut ad universi corporis congregationem membra concurrant.*

Aug. ib.
c. 32. n.
76.

Mais la différence qu'il y aura entre les vierges sages & les vierges folles, est que ces dernières n'auront point pris d'huile avec elles; ne trouvant point au-dedans de leur conscience ce témoignage de ne s'être point glorifiées en elles-mêmes, & de n'avoir point recherché dans leurs actions la vaine estime des hommes; au lieu que les vierges sages auront leurs vases, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, leurs cœurs tout remplis de reconnoissance envers Dieu, comme envers l'auteur de leur justice & de leurs bonnes œuvres, en qui elles veulent être louées, & non pas elles-mêmes. *Novit anima Deo se debere quod justificata est ad facienda bona opera, & idè in illo non in se laudari amat.*

Aug. ib.
c. 31. n.
75.

ψ. 5. 6. *Et l'Epoux tardant à venir, elles s'assoupirent toutes & s'endormirent. Mais sur le minuit on entendit un grand cri: Voici l'Epoux qui vient; allez au-devant de lui.*

Hieron.
in Matt.
can. 27.
n. 4.
Chryf. in
Matth.
hom. 79.
Aug. ib.
c. 32. n.
76.
Hier. in
hunc loc.

Ce retardement de l'Epoux nous marque, selon les saints Pères, tout le temps qui s'est déjà écoulé, & qui se doit encore écouler depuis le premier avènement du Fils de Dieu, jusqu'à son second, qui est le temps, comme l'appelle saint Hilaire, de la pénitence & de la miséricorde. Et le Sauveur en parlant ainsi de l'Epoux qui est long-temps à venir, donnoit à entendre à ses Apôtres, dit saint Chrysostôme, que l'intervalle qui seroit entre ces deux avénemens ne seroit pas court; & qu'ainsi ils ne devoient pas s'attendre, comme ils faisoient, que son règne dût arriver si promptement. Ces dix vierges s'assoupissent donc & s'endorment pendant ce temps, c'est-à-dire, comme l'expliquent les saints Interprètes, qu'elles tombent dans les maladies, & qu'elles meurent: car la mort est comme un sommeil à leur égard, dit saint Jérôme, puisqu'elles doivent se réveiller par la résurrection générale.

C'est ce que le Fils de Dieu marque tout de suite, lorsqu'il

Ajoute ; Qu'au milieu de la nuit on entendit un grand cri. Ce cri est le son de la trompette de Dieu, dont on a parlé auparavant, ou la voix même du Fils de Dieu, que tous les morts entendront à la fin du monde. Il est dit que c'est au milieu de la nuit, soit pour marquer effectivement, comme le dit saint Jean Chrysostôme, que ce grand prodige de la résurrection de tous les morts se fera pendant la nuit ; ou, comme dit saint Augustin, pour faire entendre combien le temps auquel il arrivera, sera une chose obscure & cachée à l'égard des hommes. Peut-être aussi qu'il n'est parlé de la nuit que par rapport à la parabole, qui nous représente ce qui se passoit durant la nuit dans la célébration des mariages, comme saint Jean Chrysostôme l'a lui-même remarqué : car il y a certaines choses dans ces discours figurés, qui sont propres aux paraboles, & qui ne s'appliquent point à la vérité que le Sauveur a voulu représenter.

1. Theff.
4. 16.
Joan. 5.
25.

Mais que fait entendre cette trompette & ce grand cri : Voici l'Epoux qui vient, allez au-devant de lui, pour le recevoir comme celui qui doit être, non pas un Epoux de chair, mais un Epoux immortel ; un Epoux qui doit être éternellement uni à vos âmes, par le lien tout divin de son amour & de son Esprit ?

¶. 7. 8. 9. Aussitôt toutes ces vierges se levèrent, & préparèrent leurs lampes. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent. Les sages leur répondirent : De peur que ce que nous en avons ne suffise pas pour nous & pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, &c.

Toutes ces vierges à leur réveil, c'est-à-dire, après leur résurrection, préparèrent leurs lampes ; ce qui signifie, selon saint Augustin, qu'elles se préparèrent elles-mêmes à rendre compte de leurs œuvres, qui ont lui comme des lampes aux yeux des hommes : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona*, &c. Mais comme un chacun portera son propre fardeau, & qu'il ne trouvera plus que le témoignage de sa conscience, les vierges folles sentant alors que le soutien de l'amour propre & des louanges humaines qu'elles recherchoient pendant leur vie leur est ôté, se trouveront tout-d'un-coup dans un vide & dans une espèce de défaillance & de désespoir, qu'il est difficile de s'imaginer : *Non inventis laudibus humanis deficiet*. Ayant donc recours aux vierges sages, elles leur demandent une partie de leur huile ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Augustin, quelque sorte de consolation & d'espérance dans cet horrible abandonnement où elles se trouvent, n'ayant jamais recherché que la

August.
ut supra.
c. 58. n.
78.
Matth.
5. 16.

gloire très-vaine des hommes, & non la gloire solide qui n'est qu'en Dieu seul. Mais la réponse des vierges ne sert au contraire qu'à augmenter leur désespoir. Nous craignons, leur disent-elles, que *notre huile ne suffise pas pour vous & pour nous*; c'est-à-dire, nous ne savons pas nous-mêmes si notre conscience sera assez pure pour mériter d'obtenir miséricorde, ayant à répondre à un Juge devant lequel, lorsqu'il s'assera sur son trône, nul ne pourra se glorifier d'avoir le cœur chaste, ni d'être pur de tout péché, si la miséricorde ne s'élève au-dessus de sa justice. *Allez donc plutôt*, ajoutent-elles, *à ceux qui en vendent, & en achetez pour vous.* Terrible parole! mais dont la vanité des vierges folles étoit très-digne; puisque s'étant mis plus en peine de plaire aux hommes qu'à leur Epoux, elles n'ont fait servir l'éclat de leurs bonnes œuvres, qu'à satisfaire leur amour propre, & leur orgueil, & n'ont mis leur gloire que dans la figure de ce monde qui passe, & qui fait passer avec lui ceux qui ne s'attachent point à ce qui est éternel.

Aug. 13.
c. 31.
l. c. 34.
Prov. 1.
26.
Ps. 140.
5.
 Saint Augustin croit que cette réponse des vierges sages aux vierges folles, est une espèce de raillerie, par laquelle elles les renvoient à leurs flatteurs, qui avoient accoutumé de leur donner des louanges. Mais il ajoute, que comme elles étoient toutes remplies d'humilité, qui les empêchoit de présumer de leur conscience, ce n'est pas tant elles qui répondent de la sorte aux vierges folles, que la sagesse divine qui habite en elles, & qui dit ailleurs aux impies, après qu'ils ont méprisé & rejeté la vérité: *Je me rirai quand vous périrez, & je me moquerai de vous lorsque ce qui vous craigniez sera arrivé.* C'est donc de même que si la Sagesse éternelle leur eut dit: Où sont maintenant ceux qui vous flattoient par leurs louanges si trompeuses, lorsque vous preniez plaisir à vous tromper vous-mêmes, en vous glorifiant, non en Dieu, mais en vous? *Ubi sunt qui vos fallabant mendosissimis laudibus, quando & à vobis fallabamini, quia in vobis, non in Deo gloriabamini.* Ce grand Saint ajoute, que les flatteurs vendent en effet aux foux leurs louanges comme une huile, dont le Roi prophète a parlé, lorsqu'il disoit: Que le juste le reprendroit avec miséricorde; mais que l'huile du pécheur ne parfumeroit point sa tête. Il aima donc mieux, dit le même Père, être repris miséricordieusement, & comme châtié par l'homme juste, qu'être loué par la flatterie du pécheur, & s'en élever avec orgueil. Cette huile des vaines louanges des pécheurs avoit pu suffire aux vierges folles pendant leur vie, pour plaire aux autres, & se complaire à elles-mêmes, par l'éclat extérieur d'une vertu apparente:

mais elle ne pouvoit plus leur servir, lorsqu'il étoit temps de juger du fond de leur cœur, & de sonder le secret de leurs consciences.

ψ. 10. jusqu'au 14. Mais pendant qu'elles en étoient allé acheter, l'Epoux vint; & celles qui étoient prêtes entrèrent avec lui aux noces, & la porte fut fermée. Enfin les autres vierges vinrent aussi, & lui dirent: Seigneur, Seigneur; ouvrez-nous. Mais il leur répondit: Je vous dis en vérité, que je ne vous connois point.

Les vierges folles vont en quelque sorte pour acheter de l'huile; parce que leur cœur ayant été fixé pour toujours par la mort dans l'état où il s'est trouvé en ce moment, elles se portoient encore alors par le mouvement de leur propre corruption vers le néant de la vanité où elles s'étoient abandonnées pendant leur vie: *Hoc mihi videtur intelligendum, quod vitioso cordis affectu inhabitant inani gloriæ, quam vanâ mentis elatione sectatæ sunt.* C'est donc ce mauvais désir, que saint Augustin a cru être marqué par ces paroles: *Pendant qu'elles en étoient allé acheter.* Ou peut-être que cela signifie tout simplement l'inquiétude où elles étoient, & le désir qu'elles auroient eu de pouvoir racheter le temps perdu, & recouvrer une grâce dont elles sentoient alors un si grand besoin, par cet effroyable vide qu'elles trouvoient en elles-mêmes. Mais ce n'en étoit plus le temps, dit saint Jérôme, & le jour du jugement étant arrivé, il ne reste plus de lieu à la pénitence. Aussi le Sauveur ajoute, *Que celles qui étoient prêtes, c'est-à-dire, qui n'avoient point attendu à se préparer, que l'Epoux fût arrivé, mais dont tout le soin pendant leur vie avoit été de lui préparer leur cœur par la charité & l'humilité, étant entrées avec lui aux noces célestes du divin Agneau, la porte du ciel ou de la miséricorde fut fermée pour toute l'éternité; parce qu'après le jugement il n'y a plus de temps pour faire de bonnes-œuvres, & pour acquérir la justice; Quia tempus non erit amplius.*

Ces vierges folles viennent donc trop tard demander au Seigneur par des cris redoublés, qu'il leur ouvre cette porte qui étoit déjà fermée. Ce sont alors des regrets stériles & des soupirs inutiles. Et Dieu n'a plus d'autre réponse à leur faire, sinon, qu'il ne les connoit pas. Il n'est pas dit, selon la réflexion de S. Augustin, que ces vierges eussent acheté de l'huile avant qu'elles vinssent frapper à la porte; car il n'y avoit plus de moyen d'en acheter: mais il est marqué qu'elles songèrent trop tard à implorer la miséricorde, lorsque le temps étoit arrivé de juger les hommes; & de faire la séparation des bons d'avec les méchants. C'est donc

August.
ut suprâ.
cap. 34.

Hieron.
in hunc
locum.
Apocal.
10. 6.

August.
ep. 120.
cap. 35.

avec beaucoup de justice que le Seigneur leur répond : *Je vous dis en vérité que je ne vous connois point* : ce qui ne signifie autre chose , comme l'explique le même Père , sinon : Vous ne me connoissez point , puisque vous avez plutôt choisi de mettre votre confiance en vous-mêmes qu'en moi : *Nescio vos ; nihil aliud est , quàm nescitis me : quando de vobis potiùs eligitis confidere , quàm de me.* Car lorsqu'il est dit dans l'Écriture , que Dieu nous connoît , c'est lui-même qui nous donne sa connoissance , afin que nous comprenions , dit saint Augustin , que c'est à sa miséricorde que nous devons attribuer ce bonheur que nous avons de le connoître. Ou bien le Seigneur ne nous connoît point pour ses serviteurs & pour ses élus , lorsque nous ne l'avons point connu lui-même pour notre Dieu , & pour l'objet souverain de notre cœur & de notre amour.

Enfin J. C. conclut toute cette parabole par cette grande vérité qu'il veut établir , & qu'il répète souvent comme très-importante pour notre salut : *Veillez donc , parce que vous ne savez ni le jour , ni l'heure.* Veillez principalement sur votre ame & sur votre cœur pour ne les pas laisser empoisonner secrètement par une vaine complaisance , capable de vous faire perdre tout le fruit de vos meilleures actions. *Veillez* , pour vous tenir toujours prêt par cette préparation intérieure d'une véritable piété , qui vous fasse faire dans la vue & pour la gloire de Dieu , tout ce que vous faites. *Veillez* pour attendre à tous momens votre Epoux , qui doit venir comme *au milieu de la nuit* , non-seulement à la fin du monde pour juger toute la terre , mais encore au dernier jour de votre vie , lorsque vous vous y attendrez le moins. Car ce qui est dit ici du grand jour du jugement général , se doit dire aussi du jour de notre jugement particulier , auquel même on peut remarquer , que plusieurs particularités de cette parabole des vierges s'appliquent d'une manière plus juste. Il est visible en effet , que celles d'entre ces vierges qui étoient folles , & qui sont mortes avant le jour du jugement général , ayant été jugées au jour de leur mort , & exclues dès-lors comme folles du lieu des noces , qui est le ciel ; ce qui est dit d'elles en ce lieu , se doit entendre plus particulièrement du dernier jour de leur vie , puisqu'au dernier jour du monde elles ne pourront plus douter de leur perte , dont elles auront déjà senti les effets dans les flammes de la divine justice.

ψ. 14. 15. *Car le Seigneur agit comme un homme qui devant faire un long voyage hors de son pays , appela ses serviteurs , & leur mit*

Son bien entre les mains , & ayant donné cinq talens à l'un , deux à l'autre , &c.

Les Pères témoignent , que ce qui est dit de cet *homme qui va faire un grand voyage* , se doit entendre de J. C. qui étoit alors sur le point de quitter la terre pour s'en retourner à son Père. Aussi au dernier verset que nous venons d'expliquer , il est parlé dans le texte grec du *Fils de l'homme* qui doit venir ; & c'est à lui qu'il paroît qu'on doit rapporter encore cette nouvelle parabole. Le Fils de Dieu étant donc prêt de quitter ce monde pour monter au ciel , *appela ses serviteurs* , c'est-à-dire , ses Apôtres & tous les autres disciples , & *leur confia ses biens* , afin qu'ils les fissent profiter pendant son absence , & jusqu'à son retour qui devoit être éloigné. *Il donna à l'un cinq talens , à l'autre deux , & à un autre un* , selon la mesure de la foi & de la grâce que chacun d'eux avoit reçue. Ces *biens* qu'il leur met entre les mains , se peuvent entendre généralement de toutes les grâces que reçoivent les fidèles , qui ne doivent pas demeurer stériles en eux , mais y devenir comme une source de nouvelles grâces , par un accroissement continu de leur piété. Cependant il semble qu'on doit expliquer ceci plus particulièrement des dons , qui s'appellent purement gratuits , & dont Dieu fait part à quelques-uns pour l'utilité des autres. C'est ce que saint Paul nous éclaircit , en disant : *La grâce a été donnée à chacun de nous , selon la mesure du don de J. C. C'est pourquoi l'Ecriture dit : Qu'étant monté en haut , il a répandu ses dons sur les hommes. . . . Et il a donné lui-même à l'Eglise quelques-uns pour Apôtres , quelques-uns pour Prophètes , d'autres pour Evangélistes , les autres pour Pasteurs & pour Docteurs , afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints , aux fonctions de leur ministère , à l'édification du corps de J. C. Le même Apôtre éclaircit encore cette parabole , lorsqu'il dit ailleurs : Que les dons du Saint-Esprit , qui se font connoître au-dehors , sont donnés à chacun pour l'utilité de l'Eglise : Que l'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler dans une haute sagesse ; un autre le don de parler avec science ; un autre le don de la foi . . . Et qu'un seul & même Esprit opère toutes ces choses , les distribuant à chacun selon qu'il lui plaît.*

Hilar. in
Matth.
can. 27.
Chrysoft.
in Matth.
hom. 79.
Hier. in
hunc loc.

Ephes. 4
7. &c.

1. Cor.
12. 7. 8
9. 11

Ce sont-là , dit saint Hilaire , *les biens incorruptibles de cet Homme-Dieu , dont il a fait part à ses serviteurs* , lorsqu'il est parti pour un grand & long voyage , *montant en haut dans le ciel. C'est là le patrimoine de J. C. destiné à ceux qui doivent être éternellement héritiers avec lui de son royaume : Hæc enim incorrupta substantia est : hoc Christi patrimonium æternis heredibus reservatum.* Les cinq talens qu'il donne à l'un , peuvent marquer

l'abondance de la grâce apostolique, figurée par cette somme considérable, qui se montoit à près de huit mille écus. Les deux qu'il donne à un autre, en figuroient une moins grande. Et la moindre nous est marquée par cet *unique talent* qui fut donné au troisième; ce qui semble être le sens le plus naturel de cette diversité de talens; quoique quelques-uns ont prétendu y trouver d'autres mystères, dont il paroît inutile de grossir ces explications.

Après que le Fils de Dieu eut ainsi distribué *ses biens & ses dons* à ses disciples, *il partit aussitôt*, dit l'Évangile; parce qu'il vouloit, en leur retirant sa présence corporelle, donner plus de lieu à l'exercice de leur foi, & éprouver leur fidélité dans les fonctions de leur ministère.

ψ. 16. 17. 18. *Celui donc qui avoit reçu cinq talens, s'en alla trafiquer avec cet argent; & il en gagna cinq autres. Celui qui en avoit reçu deux, en gagna de même encore deux autres. Mais celui qui n'en avoit reçu qu'un; alla faire un trou dans la terre, & y cacha l'argent de son maître.*

Celui, qui ayant reçu cinq talens, s'en sert pour gagner encore cinq autres talens à son maître, nous figure ces ouvriers apostoliques du premier degré, qui, comme un saint Paul, pouvoient se glorifier en J. C. d'avoir travaillé plus que tous les autres pour procurer l'accroissement de l'Église. Car c'étoit par un sentiment de reconnoissance envers le Sauveur, que ce grand Apôtre disoit: *C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis: & sa grâce n'est point demeurée en moi sans effet. Mais j'ai travaillé plus que tous les autres; non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu qui est avec moi.* Ce n'est pas là avoir caché dans la terre le talent du Seigneur; mais c'est en avoir su trafiquer très-saintement. Et si l'on veut lire les Actes & les Epîtres des Apôtres, l'on y verra combien tous ces ouvriers Évangéliques ont travaillé pour gagner des âmes à J. C. On y verra jusqu'à cinq mille personnes converties par la prédication de saint Pierre. On y verra cette union si admirable établie entre tous ceux qu'il convertit, & cette profusion de tous leurs biens en faveur des autres qui n'en avoient point, & qui entroient par la communication de la charité dans une commune possession de toutes choses. On y verra une multitude de Gentils acquis à l'Église par un effet de la foi & de l'humble obéissance de ce chef des saints Apôtres, qui se laissant conduire à l'Esprit de Dieu, n'envia point à ces infidèles la même grâce qui avoit été premièrement présentée aux Juifs. On y verra par un effet du même zèle, qui portoit les saints Apôtres à trafiquer saintement avec les talens de leur di-

1. Cor. 15. 10.
Act. 4. 4.
Ibid. 32.
Ibid. cap. 10. 48.
6. 11. 17.
Ib. c. 11. 9. &c.

vin maître, ceux que la persécution excitée à la mort de saint Erienne avoit dispersés, passer jusqu'en Phénicie, en Chypre & à Antioche, & annoncer la parole de la vérité, d'abord aux seuls Juifs, & ensuite aux Grecs mêmes, à qui ils prêchèrent le Seigneur JESUS avec un si grand succès, qu'une grande multitude d'infidèles crurent & se convertirent à J. C. On y verra un S. Ib. c. 131
 Paul accompagné de saint Barnabé, frapper d'aveuglement un 8. &c.
 magicien qui s'opposoit à la vérité de l'Évangile; & convertir un Proconsul par la force de la doctrine du Seigneur, dont il fut tout pénétré. On y verra les mêmes Apôtres s'armer d'un saint Ib. v. 46
 zèle contre l'infidélité des Juifs, qui s'opposoient à leur prédica- 48.
 tion avec des paroles de blasphèmes, & aller porter la lumière de l'Évangile aux Gentils, dont *tous ceux*, dit l'Écriture, *qui étoient prédestinés à la vie éternelle, embrassèrent la foi.* On y verra Act. 9. 151
 ce vase d'élection, cet homme choisi par le Seigneur pour porter Coloss. 1. 9. 10.
 son nom devant les Gentils, devant les Rois & les enfans d'Israël, appliqué à prier sans cesse pour les fidèles, & à demander à Dieu, qu'il les remplît de la connoissance de sa volonté, afin qu'ils se conduisissent d'une manière digne de lui, en portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, & croissant toujours dans la science de Dieu.

Voilà comment les Apôtres, figurés par ce serviteur qui avoit reçu ces talens, firent profiter les biens de leur maître. Celui qui *n'ayant reçu que deux talens en gagne deux*, représente les autres ministres de J. C. qui ont moins reçu que les Apôtres, mais qui ont été fidèles à leur ministère, pour servir l'Église, selon la mesure de leurs dons & de leurs grâces. Mais il faut bien remarquer qu'un Ministre de J. C. n'est pas obligé, pour se pouvoir assurer d'avoir eu toute la fidélité qu'il doit dans l'administration de sa charge, de présenter à J. C. un grand nombre de personnes converties; mais de se rendre ce témoignage, qu'il a travaillé autant que son don & son ministère le demandoit. Car lorsque S. Paul se glorifie dans le Seigneur, de ce que la grâce I. Cor. 10. 15.
 qu'il avoit reçue n'étoit point demeurée stérile en lui, il ne dit pas que c'étoit parce qu'il avoit converti un grand nombre d'ames; mais parce *qu'il avoit travaillé plus que tous les autres.* Aussi parlant des ministres de l'Évangile, dont chacun agit selon Ibid. 3;
 le don qu'il a reçu du Seigneur, il ne les regarde que comme des 5. &c.
 hommes qui plantent & qui arrosent; & il reconnoît que c'est à Dieu à faire croître ce qu'ils ont planté, & ce qu'ils ont arrosé. C'est pourquoi après avoir déclaré que celui qui plante & que celui qui arrose n'est rien, il ajoute: *Que chacun recevra sa ré-*

compense particulière , selon son travail , & non pas selon le fruit de ce travail , qui dépend de Dieu , lequel donne l'accroissement.

Il s'ensuit de là , que le crime de celui qui *cacha en terre le talent* que son maître lui avoit donné pour le faire profiter , n'a point consisté en ce qu'il n'a pas converti à J. C. beaucoup d'ames ; mais en ce qu'il n'a pas travaillé comme il devoit à leur conversion. C'est un méchant serviteur , dit saint Jérôme , qui a négligé les préceptes de son Dieu , & comme souillé son don sacré , en s'abandonnant à des actions toutes terrestres , & à la mollesse de la vie du siècle. Il croit que pourvu qu'il ne commette point de crimes grossiers , il peut vivre dans une espèce d'inutilité , sans se servir à soi-même , ni aux autres ; craignant peut-être , mais d'une crainte d'amour propre , de se nuire , s'il travailloit au salut de son prochain , & de perdre , pour le dire ainsi , son talent , s'il se mettoit en devoir de s'en servir pour le faire profiter. N'est-ce point aussi à un tel ministre , esclave de son repos & de sa paix que J. C. après sa résurrection a adressé ces paroles foudroyantes ? *Je sais que vous n'êtes ni froid ni chaud.... Mais que vous êtes tiède... C'est pourquoi je suis prêt de vous vomir de ma bouche.*

ψ. 19. jusqu'au 24. Long-temps après , le maître de ces serviteurs étant revenu , leur fit rendre compte. Et celui qui avoit reçu cinq talens vint lui en présenter cinq autres , en lui disant : *Seigneur , vous m'avez mis cinq talens entre les mains ; en voici , entre ceux-là , cinq autres que j'ai gagnés. Son maître lui répondit : O bon & fidelle serviteur , parce que vous avez été fidelle en peu de choses , je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur , &c.*

Le maître de ces serviteurs ne revient que long-temps après ; parce qu'en effet il y aura un grand intervalle entre le temps de l'Ascension de notre Seigneur , & son dernier avènement. Mais quelque long que puisse être cet intervalle , il ne faut jamais oublier que chacun de nous a reçu sa part des biens de son maître ; & qu'il doit veiller sans cesse pour les faire profiter & croître , soit dans soi-même , en avançant tous les jours dans la piété ; soit dans les autres en les y portant par ses instructions & par son exemple ; parce qu'enfin il doit revenir , & au jour de notre mort , qui n'est pas fort éloigné , & au dernier jour du monde , pour obliger tous ses serviteurs de lui rendre compte de l'usage qu'ils ont fait de ses talens , & du gain tout spirituel qu'ils en ont tiré. Celui qui avoit reçu cinq talens , & celui qui en avoit reçu deux , reconnoissent humblement , dit saint Jean Chrysostôme , & confessent avec une vraie reconnoissance , que c'est du Sei-

*Hier. in
hunc loc.*

*Apoc. 3.
15. &c.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 79.*

gneur qu'ils ont reçu le moyen d'agir ; & se sentant redevables à sa grâce, ils lui attribuent tout le bien qu'ils ont pu faire : *Vous m'avez mis entre les mains, lui dit le premier, cinq talens ; & c'est avec ces cinq que j'en ai gagné cinq autres.* Le second lui parle de même. Et quand le Seigneur répond à chacun des deux, en les louant d'être de *bons & de fidelles serviteurs*, il les loue, comme dit le même Saint, de s'être appliqués à faire du bien à leurs frères ; il les loue d'avoir été *fidelles* dans l'usage de ses dons ; de les avoir regardés comme le bien de leur maître, & comme un bien qu'il leur avoit commandé de faire servir à leur salut propre, & à celui du prochain. Car c'est en cela que consiste la *fidélité* d'un serviteur, de ne se pas approprier ce qu'il fait être le bien de son maître, de ne le pas dissiper ; mais de l'employer exactement, selon les ordres qu'il en a reçus.

Quoique tous les dons que Dieu communique à ses élus en ce monde, pour travailler à l'accroissement de son Eglise, soient d'un très-grand prix, & surpassent infiniment tout ce qu'on peut s'imaginer de grand sur la terre, ils sont néanmoins appelés ici, *petits*, dit saint Jérôme, & regardés comme peu de chose en comparaison de ceux qu'il réserve pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle il dit à ces deux premiers serviteurs ; *Que parce qu'ils avoient été fidelles dans peu de chose, il les alloit établir sur beaucoup d'autres : Entrez donc, ajoute-t-il, dans la joie de votre Seigneur ; c'est-à-dire, entrez dans ce torrent de délices toutes divines, qui sont propres à Dieu-même ; & foyez éternellement enivrés de l'abondance des biens qui sont dans le ciel, où il habite dans tous ses Saints, comme en sa maison.* Car cette *joie du Seigneur* renferme, selon saint Jean Chrysostôme, toute la béatitude & la source de tous ces biens, que ni l'œil n'a jamais

*Chryscst.
ut supra*

Hieron:

Ps. 24. 25. Celui qui n'avoit reçu qu'un talent vint ensuite, & lui dit : Seigneur, je sai que vous êtes un homme rude & sévère ; que vous moissonnez où vous n'avez point semé.... C'est pourquoi, comme je vous appréhendois, j'ai été cacher votre talent dans la terre ; le voici ; je vous rends ce qui est à vous.

*Hieron:
in hunc
locum.*

On voit à l'égard de ce méchant serviteur l'accomplissement de cette parole : que le pécheur cherche des excuses pour se justifier

*Ps. 140
4.*

dans ses péchés ; puisqu'il ajoute à sa paresse un nouveau crime ; qui est celui de l'orgueil. Il auroit dû en effet confesser tout simplement sa lâcheté , & avoir recours aux prières pour fléchir son maître irrité si justement contre lui. Mais au lieu de s'humilier , il ose même lui reprocher la sévérité de son humeur ; il ne craint pas de se louer d'avoir usé de prudence lorsqu'il a caché & entermé son talent , de peur qu'en cherchant à le faire profiter , il ne se mit en danger de perdre même le principal. Telle est encore l'excuse superbe & extravagante dont prétendent se servir plusieurs personnes également lâches & présomptueuses , qui par un blasphème trop commun s'en prennent à Dieu de leur propre perte , & qui l'accusent , comme fait ici ce misérable serviteur , d'avoir de la dureté pour les hommes , & de vouloir moissonner là où il n'avoit point semé ; c'est-à-dire , d'exiger des fruits de vertu , de ceux mêmes en qui il n'avoit point répandu la semence de sa grâce. Ainsi la crainte qu'ils ont d'un tel maître , qu'ils ne regardent qu'avec chagrin , les jette dans l'inaction. Ils aiment mieux , disent-ils , cacher dans la terre le talent qu'ils ont reçu , soit la foi , soit quelque autre don que ce puisse être , que se mettre en peine de le faire profiter pour la gloire du Seigneur ; parce qu'ils feignent de redouter sa justice trop rigoureuse , & qu'ils se flattent que la crainte qu'ils ont eue de se perdre en voulant servir les autres , leur pourra servir d'une excuse légitime. Mais la réponse qu'il leur fait en la personne de ce méchant serviteur , les doit convaincre qu'il ne reçoit point un raisonnement qui tend à détruire & sa bonté & sa justice , & qui ne sert que de voile à leur lâcheté.

ψ. 26. jusqu'au 31. Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant & paresseux : vous saviez que je moissonne où je n'ai point semé , & que je recueille où je n'ai rien mis : il falloit donc que vous missiez mon argent entre les mains des banquiers , afin qu'à mon retour je retirasse avec usure ce qui est à moi , &c.

*Hier. in
hunc loc.*

*Hilaris
in Matt.
can. 27.*

Le maître de ce serviteur lui fait sentir sa folie d'une manière très-vive. Il ne prétend pas approuver ce qu'il avoit dit , qu'il étoit sévère , & qu'il moissonnoit où il n'avoit point semé : mais il le confond en le jugeant par ses paroles. Car si vous saviez , lui dit-il , que j'avois cette dureté , de vouloir moissonner où je n'avois point semé , vous deviez donc vous attendre que je moissonnerois encore plutôt où j'avois semé ; & que vous ayant donné mon argent , comme une semence , je prétendrois en retirer le fruit. C'est pourquoi vous en êtes plus coupable d'avoir négligé de le donner à la banque , afin qu'il me produisît l'usure

que je m'attendois de recevoir à mon retour. » Vous deviez par-
 » ler aux peuples, les avertir & leur donner les conseils qui
 » leur étoient nécessaires. Peut-être que vous me direz, qu'ils
 » n'y auroient pas ajouté foi. Mais c'est ce qui ne vous regarde
 » point, & qui ne dépend nullement de vous. *Il falloit donc*
 » seulement vous mettre en peine de *donner mon argent entre les*
 » *mains des banquiers*; & vous décharger sur moi du soin de
 » *l'exiger avec usure* de ceux qui l'avoient reçu. »

Ainsi, il paroît selon saint Jean Chrysostôme, que ce que le
 Fils de Dieu entendoit par *mettre son argent entre les mains des*
banquiers, étoit de prêcher aux peuples les vérités de son Evan-
 gile, & les exhorter à les réduire en pratique, & que *l'usure*
 qu'il déclare qu'il *en auroit exigée à son retour*, nous marque ce
 saint profit qu'il veut que l'on fasse de ces mêmes vérités, &
 dont il doit demander lui-même un compte très-rigoureux à ceux
 qui les auront entendus, lorsqu'il reviendra pour juger les hom-
 mes. Car les vérités qu'il a fait prêcher subsistent éternellement,
 & elles nous sont figurées par ce *talent* qui est confié au ministre,
 comme le sort principal; afin qu'il le fasse profiter comme le
 bien propre de son maître. Mais outre ce principal, pour parler
 ainsi, il en demande l'intérêt & les fruits; c'est-à-dire, de bon-
 nes œuvres, non-seulement au ministre qui doit se servir lui-
 même de ce talent, pour *s'avancer* tous les jours dans la piété,
 comme J. C. le dit aux Apôtres, & pour *rapporter du fruit*, &
 un fruit qui soit *éternel*; mais encore aux peuples vers qui il est
 envoyé, pour s'acquitter à leur égard du ministère de la parole,
 & qui doivent la mettre à profit par le saint usage qu'ils en font
 pour leur salut.

Ne nous laissons donc point tromper par le faux raisonnement
 de ce serviteur, & par cette illusion détestable, qui ne peut
 être figurée que par le démon; Qu'on est effrayé de la sévérité
 des jugemens du Seigneur; Qu'on *sait* qu'il *moissonne où il n'a*
point semé, & qu'il prétend *recueillir où il n'a rien mis*; c'est-à-
 dire, qu'il nous engage à faire le bien, quoique nous n'en
 ayons point reçu la force, & qu'il exige des fruits de foi & de
 piété d'une ame, où il n'a point répandu la semence des vérités
 & la rosée de sa grâce: & qu'ainsi on se contente de vivre dans
 l'inaction aussi-bien à l'égard de la vertu que des vices; & qu'il
 suffit que l'on rende à Dieu ce qui est de lui, soit les talens
 naturels, soit ceux de la foi, sans se mettre en peine des bonnes
 œuvres. Ce raisonnement, encore une fois, est détestable, &
 très-injurieux à sa vérité & à sa bonté. Car il est bien vrai que

Chrysoſt.
in Marc.
hom. 79.

Joan. 15:
16.

Joan.
et suprâ.

nous ne nous sauverons pas sans le secours de J. C. ; mais il est très-vrai aussi que la grâce de J. C. ne nous sauvera pas sans nous, & sans notre coopération. Du moment qu'il a confié à l'Eglise ses divers dons, figurés par ces *talens*, il a engagé tous les ministres de l'Eglise & tous ses enfans à les faire profiter, chacun selon la mesure de sa foi. Il leur ordonne à tous de *marcher*, c'est-à-dire, d'agir, & non pas de demeurer dans l'oïveté & le repos. Il leur déclare qu'il les a *choisis & établis* pour *porter du fruit*, mais *un fruit qui subsiste pour toujours* : & cette déclaration qu'il leur fait, leur doit suffire pour les convaincre qu'il leur donnera les moyens de satisfaire à cet ordre, pourvu qu'ils soient fidelles.

Plus donc le Seigneur nous paroît sévère à exiger une sainte usure des talens qu'il nous a mis entre les mains; plus nous devons nous porter avec ardeur à correspondre à ses desseins, & à imiter ces deux autres serviteurs, qui sans raisonner d'une manière extravagante & impie, comme ce dernier, n'ont songé qu'à plaire à leur maître, & à faire sa volonté. Si la crainte de manquer de son secours, & de nous perdre en travaillant à notre salut & à celui de nos frères, nous tente de manquer à nos devoirs, & nous jette dans la paresse; craignons beaucoup plus le jugement rigoureux que le Maître de notre Evangile pronça contre ce méchant & ce lâche serviteur. Il étoit *méchant*, parce qu'il osoit imputer à son propre maître la faute dont il étoit seul coupable. Il étoit *lâche & paresseux*, parce que c'étoit en effet la lâcheté, qui étant le vrai principe de cette vie inutile qu'il avoit menée, se couvroit de l'apparence d'un si faux raisonnement. Et sa seule qualité de *serviteur* auroit dû lui faire connoître qu'il ne lui appartenoit pas de juger son maître, & qu'il devoit seulement être fidelle à lui obéir.

Chryf. in
Matth.
40m, 79.

Mais parce qu'étant *serviteur* d'un maître si bon, il est devenu lui-même & *méchant & paresseux*, son maître lui fait *ôter le talent* qu'il lui avoit confié, & *le donne à celui qui avoit déjà dix talens*; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Chrysostôme, que celui qui a reçu la grâce de la parole pour instruire & servir les autres, & qui néglige d'en user selon son devoir, sera même dépouillé de cette grâce : au lieu que celui qui agit avec ardeur pour s'acquitter de son ministère, se rend digne devant Dieu de recevoir un accroissement de nouvelles grâces & de nouvelles lumières dès ce monde, & de gloire en l'autre. Car plus Dieu fait éclater la rigueur de sa justice sur le serviteur lâche & paresseux, plus il se plaît à répandre avec profusion tous ses biens

sur

sur le serviteur fidelle qui n'a travaillé toute sa vie que pour les intérêts de son maître.

C'est ainsi que se vérifie ce que J. C. ajoute ensuite, *Qu'on donnera à tous ceux qui ont déjà, & qu'ils seront dans l'abondance; parce que le bon usage qu'ils ont fait de ce qu'ils avoient, les rend dignes de recevoir beaucoup davantage; & qu'on ôtera au contraire à celui qui n'a point même ce qu'il semble avoir; parce qu'il sera réduit au dernier jour à un tel dépouillement, que ce qu'il avoit de lumières & d'autres dons naturels ou surnaturels, ou plutôt qu'il sembloit avoir; parce qu'il l'avoit sans s'en servir, lui sera entièrement enlevé, lorsqu'il se verra jeter dans les ténèbres extérieures, remplies de pleurs & de grincemens de dents, comme un serviteur que Dieu réprouve, non pour ses œuvres méchantes, mais pour son oisiveté & son inutilité criminelle. Ces ténèbres sont extérieures, pour les raisons qu'on a déjà exposées ailleurs; & parce que, comme dit saint Jérôme, Dieu étant la vraie lumière, ceux qui en sont rejetés ne peuvent plus être que dans d'horribles ténèbres.*

Écoutons, mes frères, dit saint Chrysostôme, cette terrible condamnation du *serviteur inutile*. Et lorsqu'il en est encore temps, travaillons sérieusement à notre salut. Ayons soin de prendre de l'huile dans nos lampes, & mettons le talent de notre Dieu à profit. Car si nous vivons dans la paresse, & si manque d'huile, qui nous marque l'onction de la charité, nous laissons éteindre nos lampes, nul n'aura compassion de nous au dernier jour, quand nous verferions alors une mer de larmes. Le nom de *talent* signifie ici, selon ce grand Saint, le pouvoir que chacun de nous a reçu d'assister nos frères, soit par l'autorité de notre conduite, soit par nos aumônes, soit par nos instructions, soit par quelque autre moyen que ce puisse être. Faisons donc un saint usage de ces talens, & multiplions-les avec une sainte usure en faveur de notre prochain. Que nul ne dise: Je n'ai reçu qu'un talent, je ne puis rien faire: car il peut avec ce talent unique s'attirer l'approbation de Dieu, & lui devenir très-agréable. Et n'étant pas sans doute plus pauvre que cette veuve de l'Évangile, dont l'aumône, quoique très-petite, fut jugée par J. C. plus considérable que celle des riches, il méritera de même ses louanges, s'il supplée par l'ardeur de son amour à ce qui lui manque dans les autres dons. Luc. 12

ψ. 31. jusqu'au 35. Or quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, accompagné de tous les Anges, il s'assoyera sur le trône de sa gloire. Et toutes les nations étant assemblées devant lui, il

séparera les uns d'avec les autres , comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs ; & il placera les brebis à sa droite , &c.

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 80.*

C'est ici, selon la pensée de saint Chrysofôme, la conclusion & l'explication des paraboles précédentes. J. C. n'use donc plus de discours figurés comme auparavant. Il ne dit plus, *Le royaume des cieux est semblable , &c.* mais il se marque clairement lui-même, en disant : *Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire.* Il viendra à la vérité comme *Fils de l'homme*, parce qu'il nous paroîtra dans sa sainte humanité : mais il n'y aura plus en lui aucune apparence de cette foiblesse ancienne, dont il avoit bien voulu se revêtir pour l'instruction de ses disciples, & pour la condamnation des hommes superbes. Il sera alors tout environné de lumière & de *majesté*, & accompagné de tous ses saints Anges, qui se tiendront prêts à exécuter ses ordres, comme les ministres de sa puissance royale & divine. Ce qu'il appelle *le trône de sa majesté*, sur lequel il *sera assis*, peut nous marquer cette nuée lumineuse sur laquelle il paroîtra élevé au milieu des airs. Il parle souvent ici de sa gloire, dit saint Chrysofôme ; parce que comme le temps de sa mort, & de sa mort sur une croix, que l'on regardoit comme une chose très-honteuse, approchoit, il voulut exprès relever l'esprit des Apôtres, en exposant à leurs yeux le jugement général, & en leur représentant toute la terre rassemblée en sa présence. Et ce qui peut rendre encore plus terrible ce qu'il leur dit, c'est qu'il leur fait voir, ajoute ce Saint, que les cieux mêmes se videront dans cet instant ; parce que tous les saints Anges paroîtront alors avec lui en une forme visible, comme le croit saint Grégoire, afin de rendre publiquement témoignage de toutes les choses qu'ils ont faites par ses ordres, pour procurer le salut des hommes. C'est donc, comme le remarqué aussi saint Jérôme, pour empêcher le scandale de la croix, qu'il parle auparavant de la gloire de son triomphe ; afin que la récompense si glorieuse qu'il promettoit aux Apôtres, leur servît de préservatif contre l'opprobre de sa mort : *Resse præmittit gloriam triumphantis ; ut secutura scandala , pollicitationis præmio compensaret.*

*Matt. 24.
30.
Marc. 14.
62.
2. Theff.
4. 16.*

*Georg.
Magn.
hom. 1.
in Evan.
n. 2.
Chryf. ib.
ut supra.
Hier. in
hunc loc.*

Mais rien ne fera plus éclater sa toute-puissance, & la lumière infinie de ce juste Juge, que le terrible discernement qu'il fera en un instant de tous les justes d'avec les méchans. Ici ils ne sont point séparés, dit saint Chrysofôme, les uns & les autres se trouvant ensemble confusément. Mais il s'en fera alors la séparation avec une exactitude toute entière, & une facilité inconcevable. Et comme un berger n'a aucune peine à discerner dans

son troupeau les brebis d'avec les boucs, J. C. mettra aussi sans la moindre peine à sa main droite, ceux qu'il connoitra pour ses brebis, & qui connoîtront sa voix, comme celle de leur Pasteur; en même-temps qu'il mettra à sa main gauche ceux qu'il a voulu nous figurer par les boucs, à cause de l'impureté & de l'extrême puanteur de ces animaux. Cette main droite ou cette main gauche signifient particulièrement l'élection des uns & la réprobation des autres: mais elles peuvent nous marquer aussi, que tous les hommes seront assemblés effectivement en un endroit de la terre, que les Interprètes, appuyés sur l'autorité de quel-

Zachari
1. 4. 5.
Joel. 3.2.
Hieron.
in Matth.
can. 25.
n. 8.

ques passages de l'Écriture, croient devoir être la Palestine; afin que le lieu même des souffrances & de la mort du Sauveur, soit le lieu destiné au jugement général des hommes: & que là, après cette séparation si étonnante, les justes seront placés à la droite de J. C. & les méchans à sa gauche, afin d'écouter ce qu'il leur dira, pour faire connoître à toute la terre les causes de la glorification des uns, & de la réprobation des autres.

Ainsi on ne peut croire que les justes ne s'élèveront dans les airs au-devant de J. C. comme saint Paul nous l'assure, que dans le moment qu'il leur dira: Venez, vous qui avez été bénis par mon Père. Car en les appelant à lui, il leur donnera cette activité & cette vertu toute spirituelle, qui les fera élever au milieu des nues pour lui être unis éternellement, comme les membres à leur chef. Et en leur disant qu'ils avoient été bénis par mon Père, il fait connoître que tout leur bonheur venoit de cette bénédiction particulière, & de cet amour d'élection, qui avoit été en eux le principe de toutes les grâces qu'ils avoient reçues pour parvenir au salut. C'est ce qu'il leur marque encore plus clairement par ces paroles suivantes: Possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Et saint Paul, l'interprète de l'Évangile, parlant aussi de cette grâce, par laquelle le Père de notre Seigneur nous a comblés en J. C. de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel, dit, qu'il nous a élus en lui avant même la création du monde, & qu'il nous a prédestinés par un effet de sa volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par J. C. & par conséquent les cohéritiers de son royaume avec J. C. Tel est le sujet d'admiration, de reconnaissance & d'une joie ineffable, qui occupera dans toute l'éternité l'esprit des élus, lorsqu'ils verront dans la justice du châtiment si rigoureux des méchans, combien ils sont redevables à l'infinie miséricorde de celui qui les a, comme dit saint Paul, rendu par sa grâce, agréable à ses yeux, pour la louange de sa gloire, leur ayant fait trouver une

1. Thess.
4. 17.

Ephes. 1.
4. &c.

Rom. 8,
17.

Ephes. 1.
6. 7.

rédemption abondante par le sang de son Fils bien-aimé, & la rémission de leurs péchés, selon les richesses de sa grâce, qu'il a versé avec profusion sur eux.

ψ. 35. 36. Car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger : j'ai eu soif, & vous m'avez donné à boire : j'ai eu besoin de logement, & vous m'avez logé : j'ai été nu, & vous m'avez revêtu, &c.

Il paroît par ces paroles de J. C. que tous les élus ont soin de faire ce que saint Pierre prescrit aux fidèles, lorsqu'il leur dit : *Travaillez avec ardeur à vous assurer de votre vocation & de votre élection par les bonnes œuvres. . . . Car c'est ainsi que Dieu nous fournira avec abondance tous les moyens pour entrer dans le royaume éternel de notre Seigneur.* Dieu demande donc de nous, non des feuilles, mais des fruits ; non des paroles, mais des œuvres. Et il nous apprend que nous ne parviendrons point à ce royaume éternel, que le Père nous a préparé dès le commencement du monde, & avant même la création du monde, que par la pratique des moyens qui sont capables d'en ouvrir l'entrée, c'est-à-dire, des œuvres de piété, & sur-tout des œuvres de miséricorde & de charité. Car le Fils de Dieu parle ici uniquement de celles-là, pour nous faire voir par ces exemples très-sensibles, que si nous manquons à l'amour que nous devons à notre prochain, il est impossible que l'amour de Dieu soit en nous, selon cet oracle de l'Apôtre de la charité : *Comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?* J. C. dit aux élus : *Qu'il a eu faim, & qu'il a eu soif, &c. & qu'il a eu soin de lui donner & à manger & à boire : ce qui est fondé sur la vérité très-réelle de l'union que l'esprit de J. C. forme entre les membres de son corps mystique & leur chef, qui n'est autre chose que lui-même.* Ainsi lorsque Saül persécutoit les fidèles avant sa conversion, le Sauveur lui dit véritablement : *Pourquoi me persécutez-vous ? Car comme notre corps n'étant qu'un, est composé de plusieurs membres qui ne font tous qu'un seul corps ; il en est de même de J. C. Que si l'un des membres souffre, tous les autres membres souffrent avec lui ; ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les membres s'en réjouissent avec lui.* Or vous êtes tous ensemble, ajoute l'Apôtre, *le corps de J. C. & membres les uns des autres.* Il ne faut donc pas s'étonner si le Fils de Dieu dit à ses élus : *Que c'est à lui-même qu'ils ont donné & à manger & à boire lorsqu'il avoit faim, & qu'il avoit soif : Qu'ils lui ont donné le logement lorsqu'il en manquoit, & l'ont visité dans ses maladies, &c.* Car si les membres sont compatissans les uns à l'égard des autres,

Combien le fera le chef à l'égard des membres, lui qui a aimé l'Eglise jusqu'à cet excès que de se livrer, comme dit saint Paul, *Ephes. 5: 25.* pour elle.

vs. 37. jusqu'au 41. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ; & que nous vous avons donné à manger, &c. Et le Roi leur répondra : Je vous dis & je vous en assure, qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'égard de l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait.

On peut remarquer deux choses également admirables dans cette réponse des élus. La première est, qu'ils oublient en quelque sorte leurs bonnes œuvres par l'attention continuelle où ils sont à l'égard de ce qu'ils doivent à Dieu, & des choses qui leur manquent pour parvenir, comme dit S. Paul, à l'état d'un homme parfait, & à la mesure de l'âge & de la plénitude, selon laquelle J. C. doit être formé en eux ; car ils ont toujours dans le cœur ces paroles du même Apôtre : *Je ne pense point encore avoir atteint où je tend. Mais... oubliant ce qui est derrière moi, & m'avancant vers ce qui est devant moi, je cours sans cesse vers le prix qui m'est proposé. Philip. 3: 13.* La seconde est que ce qu'ils font pour leurs frères, leur paroît toujours peu de chose, en comparaison de ce qu'ils doivent à J. C. & qu'ainsi tout pénétrés de reconnoissance pour tant de grâces dont ils se sont vus comblés pendant leur vie, ils ne pourront point assez admirer cette bonté ineffable de leur Rédempteur, qui ayant versé tout son sang, & donné sa vie pour eux, voudra bien encore leur témoigner à la face de toute la terre, qu'ils l'ont lui-même nourri, qu'ils l'ont logé, qu'ils l'ont revêtu, qu'ils l'ont visité dans la maladie & dans la prison, en la personne des plus petits de ses frères ; c'est-à-dire, des pauvres qui sont regardés dans le monde comme petits, & avec le dernier mépris, mais que lui-même, tout Roi qu'il est du ciel & de la terre, n'a pas de honte de reconnoître publiquement pour ses frères, lorsqu'ils sont humbles, dit saint Jérôme, & petits à leurs propres yeux ; parce qu'il y a aussi des pauvres superbes qu'il a en horreur. *Hier. in hunc loc.*

C'est donc un motif très-puissant pour porter les riches à donner l'aumône à ceux que le monde ne daigne pas regarder : d'être assurés par cette déclaration de J. C. même, que c'est celui qui est pressé de la faim & de la soif dans ses membres, lorsqu'ils voient les pauvres dans la faim & dans la soif ; & que c'est lui par conséquent qu'ils refusent, lorsqu'il leur demande par la voix de ces mêmes pauvres, le pain dont ils ont besoin pour se nourrir. Qui pourroit n'être pas touché de compassion, s'il

voyoit un prince à qui il a les dernières obligations , réduit à s'humilier devant lui , & lui demander quelque assistance ? J. C. glorieux & immortel n'a pas besoin pour lui-même de notre secours. Mais si le chef est dans l'abondance & dans la source de tous les biens , il a sur la terre des membres qui sont encore dans la souffrance. Soyons donc touchés de tendresse pour ces membres dans la vue du chef. Mais soyons touchés de miséricorde pour nous-mêmes , en usant de miséricorde envers *ces plus petits des frères* de J. C. puisqu'il ne doit appeler à soi dans son jugement , comme les élus & les *bénis de son Père* , & ne doit mettre en possession de son royaume que ceux qui auront été charitables pour l'amour de lui envers ses membres.

ψ. 41. jusqu'au 44. *Il dira ensuite à ceux qui seront à la gauche : Retirez-vous de moi , maudits , allez , au feu éternel qui a été préparé pour le diable & pour ses anges. Car j'ai eu faim , & vous ne m'avez pas donné à manger , &c.*

Chrysoft.
in Matt.
hom. 80.

Le Fils de Dieu a voulu ôter tout sujet d'excuse aux méchants, en les confondant d'abord par l'exemple des élus , qui ont accompli si parfaitement tous les devoirs de la charité qu'ils ont mérité de recevoir publiquement ses éloges. Il parle donc à ceux-ci d'une manière bien différente. Il a dit aux autres : *Venez , bénis.* Il dit à ceux-ci : *Allez , maudits.* Et ces deux paroles renferment tout ce que l'on peut s'imaginer de plus redoutable. Car en leur disant de s'en aller loin de lui, il les rejette pour toujours de la source de tous les biens , & les éloigne pour toute l'éternité de celui qui est la vie & la lumière véritable de tous les hommes , de celui qui est le centre où toutes les âmes dégagées du corps se portent nécessairement par leur nature, comme au principe de leur être , & duquel elles ne peuvent être éloignées que par une violence qui leur tient lieu du plus grand supplice. En les appelant *maudits* , non-seulement il les prive pour jamais de l'abondance des biens infinis qui sont renfermés dans la bénédiction qu'il donne aux justes , mais il fait tomber encore sur eux tout le poids de sa colère & de sa justice , qui renferme tous les maux que mérite de souffrir une créature qui a méprisé son Dieu , & qui a voulu se mettre en quelque façon en la place de Dieu même , en cherchant au-dedans de soi la béatitude qu'elle devoit seulement chercher dans le Créateur. Il est remarquable aussi qu'il ne leur dit pas , *maudits de mon Père* , comme il avoit dit aux justes , *Vous que mon Père a bénis* ; parce que c'est leur propre malice , dit saint Chrysostôme , qui leur a attiré cette malédiction effroyable. De même quand il ajoute , *Allez dans le feu éternel qui a été préparé*

pour le diable & pour ses anges, c'est-à-dire, pour Lucifer le chef des démons, & pour les autres anges apostats qui ont suivi son orgueil; il fait assez voir que ces feux de sa justice n'avoient point été préparés pour les hommes, mais que par leur faute ils se sont précipités volontairement dans ces abymes.

Mais qui est celui qui ne tremblera, en considérant que les péchés qui attirent sur ces méchans l'éternelle malédiction de Dieu, ne sont ni des vols, ni des meurtres, ni des adultères, ni tous ces autres grands crimes qui excluent visiblement ceux qui les commettent, du royaume de JESUS-CHRIST. Ce sont seulement des péchés d'omissions, & souvent peut-être d'inadvertance. On néglige d'assister les pauvres dans leurs besoins; on oublie de les visiter dans leurs maladies & dans la prison, pour les soulager selon son pouvoir; on les voit nus, sans se croire obligés de les revêtir, & on ne pense en aucune sorte à J. C. qui se couvre sous cet extérieur si méprisable de ses membres, pour éprouver notre foi, & pour sonder notre charité. Cependant c'est J. C. que nous méprisons sans y songer, en la personne des pauvres. Et c'est là sans doute la cause de l'étonnement que font paroître ces réprouvés, lorsque le Sauveur leur reprochant la dureté dont ils ont usé à son égard, ils lui répondent :

ψ. 44. 45. Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou sans logement, ou sans habits, ou malade ou dans la prison, & que nous avons manqué à vous assister, &c.

Ils témoignent avoir ignoré ce que l'orgueil & l'indifférence les empêchoit de connoître. Ils parlent en quelque façon le même langage que les justes, mais par un principe bien différent. L'humilité dans les justes leur ôtoit la connoissance de leurs bonnes œuvres : & la dureté superbe d'un cœur avare & ambitieux ôtoit aux méchans le souvenir de JESUS-CHRIST dans la vue des pauvres. Leur étonnement est donc une marque de leur insensibilité. Et s'ils avoient eu des entrailles d'une charité compatissante, ils auroient vu dans leurs frères celui qui avoit daigné se rendre pauvre pour l'amour d'eux, & n'auroient pas refusé à leur prochain quelque assistance de leur bien, après que leur Rédempteur avoit prodigué son sang même pour leur salut.

On est touché de quelque sorte de compassion, dit saint Chrysostôme, en voyant une bête même mourir de faim, & on se porte naturellement à lui donner quelque assistance. Mais l'on voit son Dieu & son Maître demander du pain par la voix du pauvre, sans s'en émouvoir. On est insensible aux besoins

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 80.*

pressans d'un de nos frères, que J. C. a racheté de la mort aussi bien que nous. On est sourd à la voix d'un Dieu, qui ne nous demande quelque secours par ses membres, que pour nous combler nous-mêmes de ses trésors. On paroît indifférent pour les louanges & les couronnes que le Fils de Dieu doit donner à ses fidèles serviteurs au milieu de cette assemblée générale de tous les hommes, & de cette gloire ineffable dont les justes seront revêtus au jour de leur récompense. Quelles larmes donc peuvent suffire pour pleurer un si grand aveuglement? Quelle excuse peut rester à ceux qui sont aussi peu sensibles à leur bonheur propre, qu'aux besoins des autres, & sur qui ni la crainte des supplices, ni l'espérance des biens éternels ne peut faire d'impression?

C'est à vous, ô mon Dieu, à briser la dureté de notre cœur. C'est à vous à tirer des pierres mêmes de dignes enfans d'Abraham, & de vrais imitateurs de sa foi si généreuse. Prévenez dans nos cœurs par l'onction de votre grâce toute-puissante, cet arrêt terrible que vous devez prononcer contre les méchans au jour de votre colère. Faites que nous nous le disions sans cesse à nous-mêmes pendant cette vie, afin que vous ne nous le disiez pas après notre mort, & que touchés également de la crainte de ce *supplice éternel*, où iront ceux qui sont figurés par *les boucs*, & du désir de cette *vie éternelle*, dans laquelle entreront les autres qui nous sont représentés sous l'image *des brebis*, nous soyons fidèles à accomplir tous les devoirs d'une charité sincère, d'où dépend tout notre bonheur. Imprimez très-fortement dans nos cœurs ce sentiment si véritable d'un de vos grands Saints : Que c'est justement que les méchans sont punis, puisqu'ils se sont attirés cette punition par leurs péchés; mais que c'est par votre grâce que les justes sont couronnés; puisque quand ils auroient fait mille fois plus de bien qu'ils n'en ont fait, c'est toujours par un effet de votre ineffable miséricorde, que vous leur donnez pour des choses si petites, une aussi grande récompense, qu'est celle de posséder une royauté éternelle dans le ciel.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 80.
in fine
cap. 25.



CHAPITRE XXVI.

Conspiration des Juifs. Parfum sur la tête de Jesus-Christ. Trahison de Judas. Cène pascale. Eucharistie. Renoncement de saint Pierre prédit. Tristesse de J. C. Baiser de Judas. Fuite des disciples. J. C. est mené à Caïphe. Renoncement & pénitence de saint Pierre.

1. **E**T factum est cum consummasset Jesus sermones hos omnes, dixit discipulis suis :

2. Scitis quia post biduum Pascha fiet, & Filius hominis tradetur ut crucifigatur.

3. Tunc congregati sunt Principes Sacerdotum, & Seniores populi, in atrium Principis Sacerdotum, qui dicebatur Caïphas ;

4. & consilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent & occiderent.

5. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

6. Cum autem Jesus esset in Bethania in domo Simonis leprosi,

7. accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, & effudit super caput ipsius recumbentis.

8. Videntes autem disci-

1. **J**ESUS ayant achevé tous ces discours, dit à ses disciples: *Marc. 14. 1. Ezech. 12. 1.*

2. † Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours ; & le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. *†. Passion pour le Dimanc. des Rameaux.*

3. Au même-temps les Princes des Prêtres* & les Anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle du Grand-Prêtre, appelé Caïphe ;

4. & tinrent conseil ensemble pour trouver moyen de se saisir adroitement de JESUS, & de le faire mourir.

5. Et ils disoient : Il ne faut point que ce soit pendant la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.

6. Or JESUS étant à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux, *Joan. 11. 21. & 12. 3. Marc. 14. 3.*

7. une femme vint à lui avec un vase d'albâtre, plein d'une huile de parfum de grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête lorsqu'il étoit à table. *8.*

8.* Ce que ses disciples voyant,

*. 3. gr. aj. Les Docteurs de la Loi. = v. 8. expl. Il y a de l'apparence que Judas seul s'en fâcha, comme remarque saint Jean, c. 12. 4. mais souvent le pluriel est pris pour le singulier, comme lorsqu'il est dit *infra* 27. 44. que les larrons crucifiés avec Jesus-Christ le blasphémoient, ce qui ne s'entend que du mauvais.

ils s'en fâchèrent , & dirent : A quoi bon cette perte ?

9. Car on auroit pu vendre ce parfum bien cher , & en donner l'argent aux pauvres.

10. Mais JESUS sachant ce qu'ils disoient , leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre.

11. Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous : mais pour moi vous ne * m'aurez pas toujours.

12. Et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps , elle l'a fait pour m'ensevelir *par avance*.

13. Je vous dis & je vous en assure , que par-tout où sera prêché cet Evangile , *c'est-à-dire* , dans tout le monde , on racontera * à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire.

Marc. 14. 10. Luc. 22. 4. 14. Alors l'un des douze , appelé Judas Iscariote , alla trouver les Princes des Prêtres ,

15. & leur dit : Que voulez-vous me donner , & je vous le mettrai entre les mains ? Et ils * convinrent de lui donner trente pièces d'argent.

16. Depuis ce temps-là , il cherchoit une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains.

Marc. 14. 12. Luc. 22. 7. 17. Or le premier jour des azy-mes * , les disciples vinrent trouver

†. 11. Gr. vous ne m'avez , présent pour le futur , qui se lit par-tout dans le Missel Romain & ailleurs. Voyez le même Evangéliste , c. 5. 46. & 6. 1. où le même verbe étant au présent dans le grec , est expliqué par le futur dans la vulgate. = †. 13. *lett.* en mémoire d'elle. = †. 15. *autr.* lui comptèrent trente pièces d'argent : ce qui valoit environ quarante-six livres. Le sens qu'on a suivi dans le texte , est déterminé par saint Luc , chap. 22. v. 5. *Pacli sunt pecuniam illi dare.* = †. 17. *autr.* des jours où l'on mangeoit les pains sans levain.

puli , indignati sunt , dicentes : Ut quid perditio hæc ?

9. Potuit enim istud vendari multo , & dari pauperibus.

10. Sciens autem Jesus , ait illis : Quid molesti estis huic mulieri ? Opus enim bonum operata est in me.

11. Nam semper pauperes habetis vobiscum , me autem non semper habebitis.

12. Mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum , ad sepeliendum me fecit.

13. Amen dico vobis , ubicumque prædicatum fuerit hoc Evangelium in toto mundo , dicetur & quod hæc fecit in memoriam ejus.

14. Tunc abiit unus de duodecim , qui dicebatur Judas Iscariotes , ad Principes Sacerdotum ,

15. & ait illis : Quid vultis mihi dare , & ego vobis eum tradam ? At illi constituerunt ei triginta argenteos.

16. Et exinde quærebat opportunitatem ut eum traderet.

17. Primâ autem die azymorum , accesserunt

discipuli ad Jesum, dicentes: Ubi vis paremus tibi comedere Pascha?

18. At Jesus dixit: Ite in civitatem ad quemdam, & dicite ei: Magister dicit: Tempus meum prope est, apud te facio Pascha cum discipulis meis.

19. Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, & paraverunt Pascha.

20. Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis.

21. Et edentibus illis, dixit: Amen dico vobis, quis unus vestrum me traditurus est.

22. Et contristati valdè, cœperunt singuli dicere: Numquid ego sum, Domine?

23. At ipse respondens, ait: Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet.

24. Filius quidem hominis vadit, sicut scriptum est de illo: vœ autem homini illi: per quem Filius hominis tradetur. Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille.

25. Respondens autem Judas, qui tradidit eum, dixit: Numquid ego sum, Rabbi? Ait illi: Tu dixisti.

26. Cœnantibus autem

JESUS, & lui dirent: Où voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la Pâque?

18. JESUS leur répondit: Allez dans la ville chez un tel, & lui dites: Le Maître vous envoie dire: Mon temps est proche; je viens faire la Pâque chez vous avec mes disciples.

19. Les disciples firent ce que JESUS leur avoit commandé, & préparèrent ce qu'il falloit pour la Pâque.

20. Le soir étant donc venu, il se mit à table avec ses douze disciples.

21. Et lorsqu'ils mangeoient, il leur dit: Je vous dis & je vous en assure, que l'un de vous me doit trahir.

22. Cette parole leur ayant causé une grande tristesse, chacun d'eux commença à lui dire: Seroit-ce moi, Seigneur?

23. Il leur répondit: * Celui qui met la main avec moi dans le plat me doit trahir.

24. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va; selon ce qui a été écrit de lui; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi: il vaudroit mieux pour lui qu'il ne fût jamais né.

25. Judas qui fut celui qui le trahit, prenant la parole, lui dit: Est-ce moi, mon Maître? Il lui répondit: * C'est vous-même.

26. Or pendant qu'ils soupoient,

γ. 23. *autr.* C'est celui qui met la main avec moi dans le plat, qui me doit trahir. *expl.* Un de ceux qui mettent la main avec moi dans le plat: ce qui laisse encore la chose douteuse, & étoit une allusion que faisoit J. C. au vers. 10. du Pseaume 40. Car il est visible, par ce que dit saint Jean, que le Fils de Dieu lui désigna le traître à lui seul, *Joan.* 13. 23. 25. 26. 27. 28.
 γ. 25. *letter.* vous le dites.

Marc. 14. 17.
Luc. 22. 14.

Joan. 13. 21.

Psal. 40. 20.

1. Cor. 11. 24.

JESUS prit du pain , & l'ayant béni , il le rompit , & le donna à ses disciples , en disant : Prenez , & mangez : Ceci est mon corps.

27. Et prenant le calice , il rendit grâces , & il le leur donna , en disant : Buvez-en tous ;

28. Car ceci est mon sang , le sang * de la nouvelle alliance , qui * sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés.

29. Or je vous dis que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne , jusqu'à ce jour auquel je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.

30. Et ayant chanté le cantique * d'actions de grâces , ils allèrent à la montagne des Oliviers.

Marc. 14. 27. Joan. 16. 32. Zachar. 13. 7. 31. Alors JESUS leur dit : Je vous ferai à tous cette nuit une occasion de scandale ; car il est écrit : Je frapperai le Pasteur , & les brebis du troupeau seront dispersées.

Marc. 14. 28. & 16. 7. 32. Mais après que je serai résuscité , j'irai devant vous en Galilée.

33. Pierre lui répondit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale , vous ne le ferez jamais pour moi.

Marc. 14. 30. Joan. 13. 38. 34. JESUS lui répartit : Je vous dis & je vous en assure , qu'en cette même nuit avant que le coq chante , vous me renoncerez trois fois.

Marc. 14. 31. Luc. 22. 33. 35. Mais Pierre lui dit : Quand il me faudroit mourir avec vous , je ne vous renoncerais point. Et tous

eis , accepit Jesus panem ; & benedixit , ac fregit , deditque discipulis suis , & ait : Accipite & comedite : Hoc est corpus meum.

27. Et accipiens calicem gratias egit , & dedit illis , dicens : Bibite ex hoc omnes ;

28. Hic est enim sanguis meus novi testamenti , qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

29. Dico autem vobis : Non bibam amodo de hoc genimine vitis , usque in diem illum , cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.

30. Et hymno dicto , exierunt in montem Oliveti.

31. Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte. Scriptum est enim : Percutiam Pastorem , & dispergentur oves gregis.

32. Postquam autem resurrexero , præcedam vos in Galilæam.

33. Respondens autem Petrus , ait illi : & si omnes scandalizati fuerint in te , ego nunquam scandalizabor.

34. Ait illi Jesus : Amen dico tibi , quia in hac nocte antequam gallus cantet , ter me negabis.

35. Ait illi Petrus : Etiam si oportuerit me mori tecum , non te negabo.

*. 28. *lett.* du nouveau Testament. = *ibid.* *gr.* est répandu. = *. 30. *lett.* ayant chanté l'hymne.

Similiter & omnes discipuli dixerunt.

36. Tunc venit Jesus cum illis in villam quæ dicitur Gethsemani, & dixit discipulis suis : Sedere hic, donec vadam illuc, & orem.

37. Et assumpto Petro, & duobus filiis Zebedæi, coepit contristari & moestus esse.

38. Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem : sustinete hic, & vigilate mecum.

39. Et progressus pusillum, procidit in faciem suam, orans, & dicens : Pater mi, si possibile est, transeat à me calix iste, verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.

40. Et venit ad discipulos suos, & invenit eos dormientes, & dicit Petro : Sic non potuistis unâ horâ vigilare mecum.

41. Vigilare & orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.

42. Iterùm secundò abiit, & oravit, dicens : Pater mi, si non potest hic calix transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua.

43. Et venit iterùm, & invenit eos dormientes : erant enim oculi eorum gravati.

44. Et relictis illis, ite-

les autres disciples dirent aussi la même chose.

36. Alors JESUS arriva avec eux en un lieu appelé Gethsemani ; & ayant dit à ses disciples : Asseyez-vous ici, pendant que je m'en irai prier là.

37. Il prit avec lui Pierre, & les deux fils de Zébedée, & il commença à s'attrister, & à être dans une grande affliction.

38. Alors il leur dit : Mon ame estⁿ triste jusques à la mort : demeurez ici : & veillez avec moi.

39. Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant, & disant : Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi : néanmoins que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre.

40. Il vint ensuite vers ses disciples, & les ayant trouvé dormans, il dit à Pierre : Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure^{*} avec moi ?

41. Veillez & priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation ; l'esprit est prompt, mais la chair est foible.

42. Il s'en alla encore prier une seconde fois, en disant : Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite.

43. Il retourna ensuite vers eux ; & les trouva encore endormis, parce que leurs yeux étoient appesantis de sommeil.

44. Et les quittant, il s'en alla

*. 38. *autr.* dans une tristesse mortelle. = *. 40. *expl.* Par ce terme, une heure, Jésus-Christ a voulu marquer un très-petit espace de temps, pour taxer davantage la négligence des Apôtres. *Maldon. Jansen.*

encore prier pour la troisième fois ,
disant les mêmes paroles.

45. Après il vint trouver ses disciples , & leur dit : Dormez maintenant * , & vous reposez : voici l'heure qui est proche , & le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs.

46. Levez-vous , allons ; voilà celui qui me doit trahir tout près d'ici.

Marc. 14. 47. Il n'avoit pas encore achevé ces mots , que Judas , un des douze , arriva , & avec lui une grande troupe de gens armés d'épées & de bâtons , qui avoient été envoyés par les Princes des Prêtres , & par les Anciens du peuple.

43.
Luc. 22.
47.

Joan. 18.
3.

48. Or celui qui le trahissoit leur avoit donné un signal pour le connoître , en leur disant : Celui que je baisera , c'est celui-là même que vous cherchez ; Saisissez-vous de lui.

49. Aussitôt donc il s'approcha de JESUS , & lui dit : Je vous salue , mon maître. Et il le baïsa.

50. JESUS lui répondit : Mon ami , qu'êtes-vous venu faire ici ? Et en même-temps tous les autres s'avancant se jetèrent sur JESUS , & se saisirent de lui.

51. Alors un de ceux qui étoient avec JESUS , portant la main à son épée , & la tirant en frappa un des serviteurs du Grand-Prêtre , & lui coupa une oreille.

Genes. 9.
6.
Apocal.
13. 10.

52. Mais JESUS lui dit : Remettez votre épée en son lieu ; car tous

*. 45. *expl.* C'est une ironie , & comme un reproche que fait Jesus-Christ à ses Apôtres , de ce qu'ils étoient si assoupis en un temps où ils auroient dû veiller.

rùm abiit , & oravit tertio ; eundem sermonem dicens.

45. Tunc venit ad discipulos suos , & dicit illis : Dormite jam , & requiescite : ecce appropinquavit hora , & Filius hominis tradetur in manus peccatorum.

46. Surgite , eamus : ecce appropinquavit qui me tradet.

47. Adhuc eo loquente , ecce Judas unus de duodecim venit , & cum eo turba multa , cum gladiis & fustibus , missi à Principibus Sacerdotum , & Senioribus populi.

48. Qui autem tradidit eum , dedit illis signum , dicens : Quemcumque osculatus fuero , ipse est , tenete eum.

49. Et confestim accedens ad Jesum , dixit : Ave , Rabbi. Et osculatus est eum.

50. Dixitque illi Jesus : Amice , ad quid venisti ? Tunc accesserunt , & manus injecerunt in Jesum , & tenuerunt eum.

51. Et ecce unus ex his , qui erant cum Jesu , extendens manum , exemit gladium suum , & percussit servum Principis Sacerdotum amputavit auriculam ejus.

52. Tunc ait illi Jesus : Convertite gladium tuum in

locum suum : omnes enim , qui acceperint gladium , gladio peribunt.

53. An putas , quia non possum rogare Patrem meum , & exhibebit mihi modò plus quàm duodecim legiones Angelorum ?

54. Quomodo ergo implebuntur Scripturæ ; quia sic oportet fieri ?

55. In illa hora dixit Jesus turbis : Tanquam ad latronem existis cum gladiis & fastibus comprehendere me : quotidie apud vos sedebam docens in templo , & non me tenuistis.

56. Hoc autem totum factum est , ut adimplerentur scripturæ Prophetarum. Tunc discipuli omnes , relicto eo , fugerunt.

57. At illi tenentes Jesum , duxerunt ad Caiapham Principem Sacerdotum , ubi Scribæ & Seniores convenerant.

58. Petrus autem sequebatur eum à longe , usque in atrium Principis Sacerdotum. Et ingressus intrò , sedebat cum ministris , ut videret finem.

59. Principes autem Sacerdotum , & omne concilium , quærebant falsum testimonium contra Jesum , ut eum morti traderent :

60. & non invenerunt , cum multi falsi testes accessissent. Novissimè autem venerunt duo falsi testes ,

61. & dixerunt : Hic

ceux qui prendront l'épée , périront par l'épée.

53. Croyez-vous que je ne puisse pas prier mon Père , & qu'il ne m'envoie pas ici en même-temps plus de douze légions d'Ange ?

54. Comment donc s'accompliront les Ecritures , qui déclarent que cela se doit faire ainsi ? *Isai. 53: 10.*

55. En même-temps JESUS s'adressant à cette troupe , leur dit : Vous êtes venus ici armés d'épées & de bâtons pour me prendre , comme si j'étois un voleur ; j'étois tous les jours assis au milieu de vous , enseignant dans le temple , & vous ne m'avez point pris.

56. Mais tout cela s'est fait , afin que ce que les Prophètes ont écrit fut accompli. Alors les disciples l'abandonnant , s'enfuirent tous. *Tiren. 4: 20. Marc. 14: 50.*

57. Ces gens s'étant donc saisis de JESUS , l'emmenèrent chez Caiaphé , qui étoit Grand-Prêtre , où les Scribes & les Anciens étoient assemblés. *Luc. 22: 54. Joan. 18: 24.*

58. Or Pierre le suivoit de loin jusqu'à la cour de la maison du Grand-Prêtre ; & étant entré , il s'assit avec les gens pour voir la fin de tout ceci.

59. Cependant les Princes des Prêtres & tout le Conseil cherchoient un faux témoignage contre JESUS pour le faire mourir :

60. & ils n'en trouvoient point qui fût suffisant , quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés. Enfin il vint deux faux témoins ,

61. qui dirent : Celui-ci a dit : *Joan. 2: 19.*

Je puis détruire le temple de Dieu, & le rebâtir en trois jours.

62. Alors le Grand-Prêtre se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce qu'ils déposent contre vous ?

63. Mais JESUS demeuroit dans le silence. Et le Grand-Prêtre lui dit : Je vous commande par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le CHRIST Fils de Dieu.

Suprà 16. 27. Rom. 14. 10. 1. Theff. 4. 35. 64. JESUS lui répondit : Vous l'avez dit, * *je le suis* ; mais je vous déclare que vous verrez dans la suite le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, qui viendra sur les nuées du ciel.

65. Alors le Grand-Prêtre déchira ses vêtements, en disant : il a blasphémé ; qu'avons-nous plus besoin de témoins ? Vous venez vous-mêmes de l'entendre blasphémer :

66. qu'en jugez-vous ? Ils répondirent : Il a mérité la mort.

Isai. 10. 6. Marc. 14. 65. 67. Alors ils lui crachèrent au visage, & ils le frappèrent à coups de poings, & d'autres lui donnèrent des soufflets,

68. en disant : CHRIST, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé ?

Luc. 22. 55. Joan. 18. 27. 69. Pierre cependant étoit au-dehors assis dans la cour. Et une servante s'approchant, lui dit : Vous êtes aussi avec JESUS de Galilée.

70. Mais il le nia devant tout le monde, en disant : Je ne fais ce que vous dites.

* 64. *lett. Vous l'avez dit. Ce qui signifie une affirmation, comme il paroit par saint Marc. 14. 62. qui exprime cette réponse de Jesus-Christ, Vous l'avez dit, par ces autres mots, Je le suis.*

dixit : possum destruere templum Dei, & post tri-duum reedificare illud.

62. Et surgens Princeps Sacerdotum, ait illi : Nihil respondes ad ea, quæ isti adversum te testificantur ?

63. Jesus autem tacebat. Et Princeps Sacerdotum ait illi : Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus Filius Dei.

64. Dicit illi Jesus : Tu dixisti ; verumtamen dico vobis, a modò videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, & venientem in nubibus cæli.

65. Tunc Princeps Sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens : Blasphemavit ; quid adhuc egemus testibus ? Ecce nunc audistis blasphemiam :

66. quid vobis videtur ? At illi respondentes dixerunt : Reus est mortis.

67. Tunc expuerunt in faciem ejus, & colaphis eum ceciderunt, alii autem palmas in faciem ejus dederunt,

68. dicentes : Prophetiza nobis, Christe, quis est qui te percussit ?

69. Petrus verò sedebat foris in atrio, & accessit ad eum una ancilla, dicens : Et tu cum Jesu Galilæo eras.

70. At ille negavit coram omnibus, dicens : Nescio quid dicis.

71. Exeunte autem illo januam, vidit eum alia ancilla, & ait his qui erant ibi: & hic erat cum Jesu Nazareno.

72. Et iterum negavit cum juramento: Quia non novi hominem.

73. Et post pusillum accesserunt qui stabant: & dixerunt Petro: Verè & tu ex illis es; nam & loquela tua manifestum te facit.

74. Tunc cœpit detestari & jurare quia non novisset hominem. Et continuo gallus cantavit.

75. Et recordatus est Petrus verbi Jesu, quod dixerat: Priusquam gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foras flevit amarè.

71. Et lorsqu'il sortoit hors la porte pour entrer dans le vestibule, une autre servante l'ayant vu, dit à ceux qui se trouvèrent là; celui-ci étoit aussi avec JESUS de Nazareth.

72. Pierre le nia une seconde fois, en disant avec serment: Je ne connois point cet homme.

73. Peu après ceux qui étoient là s'avancant, dirent à Pierre: Vous êtes certainement de ces gens-là; car votre langage vous fait assez connoître.

74. Il se mit alors à faire des sermens exécrables, & à dire en jurant, qu'il n'avoit aucune connoissance de cet homme. Et aussitôt le coq chantra.

75. Et Pierre se ressouvint de la parole que JESUS lui avoit dite: Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. Etant donc sorti dehors, il pleura amèrement.

Suprà v. 14.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

Ÿ. 1. 2. **J**ESUS ayant achevé tous ces discours, dit à ses disciples: Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours; & le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

Nous n'entreprenons point d'examiner en ce lieu la grande difficulté touchant la célébration de la Pâque, ni les raisons différentes qu'on allègue, soit pour prouver que J. C. mangea l'agneau paical un autre jour que les Juifs, soit pour prouver même qu'il ne le mangea point du tout. Ces sortes d'éclaircissements ne conviennent point à la simplicité de cet ouvrage, & demandent une très-grande érudition. Ainsi nous nous contentons de marquer ici quelque chose de ce qu'on peut voir avec étendue en différens livres. Il paroît par l'Évangile, que J. C. après être sorti du temple s'en étoit allé sur la montagne des Oliviers, selon la coutume qu'il avoit prise d'enseigner le jour dans le temple, & de se retirer la nuit, c'est-à-dire, vers le soir, sur cette montagne. Ce fut-la qu'il fit les derniers discours aux

Jansen. in Evang. histor. & concord. Evangel. Mémoires pour servir à l'histoire Eccésiastique, to. I p. 461. Matt. 24. 1.

Luc. 21. Apôtres touchant la ruine de Jérusalem, la fin du monde, le 37. paraboles des vierges, & des talens, & la dernière séparation des bons d'avec les méchans. *Lors* donc qu'il eut achevé toutes ses instructions, il dit aux Apôtres le Mardi de devant sa Passion : *Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours*, c'est-à-dire, après le Mercredi & le Jeudi. Car sur le soir du Jeudi de cette année, on devoit faire l'immolation de l'agneau pascal, & le lendemain célébrer la grande fête de Pâque, qui tomboit au Vendredi. Quelques-uns ont dit que c'étoit une ancienne tradition parmi les Juifs, que cette grande solennité se remettoit au Samedi lorsqu'elle arrivoit au Vendredi. Et ils en concluent que J. C. ou mangea l'agneau pascal un autre jour que les Juifs, c'est-à-dire, le Jeudi, au lieu que les Juifs le mangèrent le Vendredi; ou qu'il ne le mangea point du tout. Mais d'autres soutiennent avec plus de fondement, qu'il observa jusqu'à la fin cette ancienne cérémonie de la loi, & que ce fut le Jeudi qu'il observa avec tout le peuple Juif, sans qu'il y ait eu aucun changement pour transférer au Samedi la grande fête de Pâque. Nous laisserons néanmoins aux savans le soin d'éclaircir entièrement cette question, où il se trouve de part & d'autre d'assez grandes difficultés.

J. C. fait souvenir les Apôtres d'une chose qu'ils savoient, & il leur en apprend une autre qu'ils ne pouvoient pas savoir. Il leur met devant les yeux la figure, & il déclare que la vérité seroit bientôt accomplie. En un mot, il leur dit qu'ils *savoient bien* que la Pâque se devoit faire dans deux jours; & il leur découvre que ce qui étoit figuré par l'immolation de l'agneau pascal s'accompliroit dans le même temps, c'est-à-dire, que lui-même, comme *Fils de l'homme*, seroit livré aux Gentils pour être crucifié. Il le leur prédit, selon saint Jean Chrysostôme, pour les assurer de nouveau, que rien en cela n'arriveroit sans qu'il le fût, ni contre sa volonté. Et en leur parlant de la Pâque, il renouvelle dans leur esprit, comme dit encore le même Saint, la mémoire de ces grands prodiges que Dieu avoit fait anciennement dans l'Égypte en leur faveur, afin qu'ils leur fussent comme une image de l'abondante rédemption qu'il devoit leur procurer par sa mort dans le même temps. Cette fête étoit nommée la Pâque, qui signifie Passage. Et on lui avoit donné ce nom pour obliger tous les Juifs de rendre à Dieu tous les ans de solennelles actions de grâces, de ce que l'Ange exterminateur avoit passé les maisons des Israélites, où il avoit vu du sang de l'Agneau dans cette nuit si funeste aux Egyptiens, où il frappa & fit mourir tous leurs premiers-

Chrysoft.
in Matt.
hom. 80.

Hieron.
in hunc
locum.

nés, depuis celui du Roi même jusqu'à celui du dernier de tout le peuple.

¶ 3. 4. 5. *Au même temps les Princes des Prêtres & les Anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle du Grand-Prêtre, appelé Caïphe, & tinrent conseil ensemble pour trouver moyen de se saisir adroitement de JESUS, & de le faire mourir. Et ils disoient : Il ne faut pas que ce soit pendant la fête, de peur, &c.*

Comme rien n'étoit caché au Sauveur, il prédit à ses Apôtres qu'il devoit être livré à ses ennemis, vers le temps même qu'ils tenoient conseil ensemble pour l'arrêter. Lors donc qu'il faisoit cette prédiction à ses disciples, les Princes des Prêtres, c'est-à-dire, les chefs des familles sacerdotales; & peut-être aussi, comme le croit saint Jean Chrysostôme, ceux qui avoient exercé la souveraine sacrificature, & qu'on avoit dépouillés de leur dignité, ce qui arrivoit souvent alors, s'assemblèrent avec les Anciens du peuple, ou ceux qui le gouvernoient, dans la salle de Caïphe, qui étoit alors Grand-Prêtre. Saint Marc & saint Luc y joignent aussi les Docteurs de la loi qui étoient toujours préparés à s'opposer en toutes rencontres à J. C. Le sujet de cette grande assemblée, étoit de chercher & de trouver les moyens de se saisir avec adresse de celui qu'ils regardoient comme leur plus grand ennemi, parce qu'il étoit opposé à leur orgueil. Car comme le peuple comblé des bienfaits du Fils de Dieu, témoignoit beaucoup d'attache pour sa personne, ils vouloient user d'artifice pour le prendre. C'est pourquoi ils résolurent sur toutes choses, de ne le point faire arrêter le jour de la fête, c'est-à-dire, le premier jour de la grande fête de Pâque, qui étoit le plus solennel, ou même durant toute la solennité qui duroit sept jours; parce qu'ils craignoient que le peuple, qui étoit alors en si grand nombre à Jérusalem, ne se soulevât & ne causât du tumulte. Cependant ils ne purent empêcher que le conseil du Très-haut ne fût accompli, qui étoit que J. C. représentât en sa personne la vérité qui avoit été marquée par les figures de la loi, & qu'il fût lui-même immolé pour le salut de tous les hommes, comme le véritable Agneau pascal, dans le temps même que celui qui n'en étoit que l'image, devoit être, selon la loi, immolé par tous les Juifs, en mémoire de ce qu'ils avoient été sauvés de l'Egypte, de l'épée de l'Ange exterminateur.

Remarquez quel a été le sujet de la crainte des Princes des Prêtres, & des autres ennemis de J. C. lorsqu'ils vouloient éviter le temps de la fête pour l'arrêter & pour le faire mourir. Que craignent-ils donc, dit saint Chrysostôme, est-ce Dieu

*Chrysost.
in Matth.
hom. 82.*

qu'ils craignent ? Et ont-ils quelque appréhension d'augmenter encore l'énormité de leur crime, par la profanation d'une si grande solennité ? Non sans doute, ils ne craignent que les hommes, & c'est de la part des hommes que leur vient toujours la crainte qu'ils ont. Cependant l'excès de leur fureur leur fit ensuite changer de dessein, ajoute ce Père : car ayant trouvé un traître, ils ne purent différer après la fête à exécuter la détestable résolution qu'ils avoient prise de faire mourir J. C. puisqu'ils le crucifièrent au temps même de cette fête si solennelle, agissant en toutes choses comme des personnes qui étoient frappées d'aveuglement. Et quoique Dieu ait su se servir de leur malice pour accomplir ses adorables desseins, ils n'en sont pas moins criminels, ni moins dignes de tous les supplices imaginables. Car non-seulement ils font mourir l'Innocent, le Juste, & le Saint par excellence, après qu'ils avoient été comblés de ses grâces, & préférés aux nations par un pur effet de son amour ; mais ils le tuent dans le temps même que l'on devoit délivrer les plus coupables.

¶ 6. jusqu'au 10. Or JESUS étant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme vint à lui avec un vase d'albâtre, plein d'une huile de parfum de grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête lorsqu'il étoit à table. Ce que ses disciples voyant, ils s'en fâchèrent, &c.

Joan. 12.
Grot.
Item.
Hist. &
Concord.
Evangel.
cap. 108.
n. 1.

Il paroît par l'Evangile de saint Jean, que cette histoire n'est pas rapportée ici dans l'ordre du temps & en son lieu ; puisqu'elle arriva quelques jours auparavant, lorsque J. C. étoit à Béthanie. Mais saint Matthieu la rapporte présentement, pour faire connoître que ce qui porta Judas à vouloir trahir son Maître, étoit son avarice, la vraie cause de ce murmure où il se laissa aller, à l'occasion de ce parfum qui fut répandu sur la personne de J. C. Le Fils de Dieu étoit donc alors à Béthanie, non pas dans la maison de Marie & de sa sœur Marthe, mais dans celle de Simon surnommé le Lépreux, soit qu'il eût été guéri de la lèpre, comme l'ont cru quelques Pères, ou que ce nom lui fût venu de quelqu'un de ces ancêtres : & on lui avoit apprêté là à souper. Il semble qu'on peut juger par l'Evangile de saint Jean, que ce souper se donnoit à J. C. en commun par Simon, Marie, Marthe, & Lazare ; ou que Simon, qui pouvoit être leur parent, voulût peut-être donner au Sauveur cette marque de sa reconnaissance de la résurrection miraculeuse d'une personne qui lui étoit proche, ou qu'il aimoit. Quoi qu'il en soit, Marthe ser-

Chrysoft.
in Matt.
hom. 81.
Hier. in
hunc loc.
Jansen.
in Matt.

Voit J. C. pendant ce souper, selon sa coutume, & Lazare étoit à table avec lui.

Lors donc qu'ils soupoient, *une femme* qui selon saint Jean, étoit Marie même, sœur de Lazare, s'approcha de Notre-Seigneur, & *répandit sur sa tête*, un parfum très-précieux. C'étoit la coutume dans l'orient d'en user ainsi, & de faire ces fortes de profusions dans les grands festins. Elle ne le fit pas néanmoins par un esprit de luxe & de mollesse; mais afin de témoigner sa profonde vénération pour la personne de J. C. qu'elle regardoit, dit saint Chrysostôme, comme étant élevé au-dessus de tous les hommes, c'est-à-dire, comme Dieu. C'est pourquoi elle ne se contente pas de répandre de si excellens parfums sur lui; mais elle s'abaisse jusqu'à ses pieds, selon saint Jean, la plus noble partie de son corps, qui étoit sa tête, afin de les essuyer avec ses cheveux, en ôter toute la poussière, & y mettre ensuite du même parfum. Ainsi elle atteste en quelque sorte la divinité de J. C. par ce parfum qu'elle répand sur sa tête, & sa sainte humanité par celui qu'elle répand sur ses pieds; & elle fait éclater en même-temps sa foi à l'égard de celui qu'elle adoroit comme son Dieu, & son humble reconnoissance envers celui qu'elle révéroit comme son Libérateur & son Sauveur. Mais elle nous apprenoit aussi à ne nous pas contenter non plus de parfumer la tête de J. C. par les sentimens d'une foi vive en lui, mais encore ses pieds par de saintes profusions de la charité envers les pauvres, qui sont ses membres, & comme les pieds avec lesquels il marche, pour le dire ainsi, au milieu de nous. Les vrais parfums qui sont destinés pour ces pieds, sont donc les aumônes, dont l'odeur si excellente a la force de s'élever jusques à Dieu. Et toutes nos superfluités, ou les marques de notre vanité, figurées par les cheveux de Marie, qui servent à essuyer les pieds du Sauveur, doivent aussi être appliquées aux besoins des pauvres.

S. Matthieu témoigne que *les disciples se fâchèrent* en voyant cette profusion d'une chose de si grand prix, & qu'ils ne purent s'empêcher de faire éclater leur peine, en disant, que si ce parfum eût été vendu, on auroit pu en assister beaucoup de pauvres. Mais saint Jean n'attribue ce chagrin qu'à Judas seul, qui devoit trahir J. C. & il ajoute, qu'il parloit ainsi, non parce qu'il se mettoit en peine des pauvres, mais parce qu'il étoit lar-
Joan. 12. 4.
 ron, & qu'ayant la bourse, il portoit l'argent que l'on y mettoit. Pour concilier ces deux saints Evangélistes, il suffit de dire
Hier. in hunc l.
 avec saint Jérôme, ou que saint Matthieu, par une figure assez

ordinaire , a attribué aux disciples en général , ce qui regardoit seulement l'un d'entre eux ; ou que les Apôtres ayant ressenti effectivement une vraie peine pour l'amour des pauvres , de ce qu'ils envisageoient comme une perte , à cause qu'ils n'entroient pas dans les sentimens de cette femme ; Judas au contraire n'en eut du chagrin que par rapport à soi-même , & par un effet de son avarice.

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 81.*

Saint Jean Chrysostôme semble vouloir justifier en quelque façon , non pas Judas , mais tous les autres disciples : car ils avoient , selon la réflexion de ce Saint , entendu dire à leur Maître , Qu'il vouloit la miséricorde , & non pas le sacrifice. Ils favoient qu'il avoit fait de grands reproches aux Juifs , pour avoir abandonné les points les plus importans de la loi ; savoir , la justice , la miséricorde & la foi. Ils se souvenoient aussi de plusieurs choses qu'il leur avoit dites sur le sujet de l'aumône. Et de tout cela ils croyoient pouvoir tirer cette conclusion , que s'il ne recevoit pas les holocaustes , ni l'ancien culte Judaïque , il agréeroit beaucoup moins encore cette onction d'un parfum , dont le prix eût pu soulager beaucoup de pauvres. Telles étoient leurs pensées , continue ce Saint. Mais le Fils de Dieu connoissant le fond du cœur de cette femme , rempli de religion & de foi , & condescendant au zèle de sa piété , il lui permit de répandre ce parfum sur lui. Car s'il n'a pas dédaigné de se faire homme , d'être porté dans le sein sacré de sa mère , & d'être nourri de son lait ; il ne faut point s'étonner qu'il ait bien voulu que cette femme ait fait aussi par un esprit de Religion cette onction de parfums sur son corps mortel. Il imita même en cela la conduite de Dieu son Père , qui sembloit se plaire à la fumée des holocaustes qu'il ordonnoit qu'on lui offrit , & à l'odeur des parfums qu'il vouloit qu'on fit brûler sur l'autel en sa présence , ou qu'on répandit sur les Prêtres de l'ancienne loi. Il regardoit en ces choses , comme son Père , le cœur de ceux qui lui témoignent leur piété , & non l'extérieur de leurs actions. Et il souffroit que l'on fit à son égard une espèce de profusion , pour marquer à toute la postérité par cette image les saintes profusions de la charité dont il vouloit qu'on usât envers ses membres , selon qu'il l'exprime assez par les paroles suivantes.

ψ. 10. jusqu'au 14. Mais JESUS sachant ce qu'ils disoient , leur dit : Pourquoi tourmentez-vous cette femme ? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre. Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; mais pour moi , vous ne m'aurez pas toujours. Et lors-

qu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir par avance, &c.

Il paroît que les Apôtres avoient dit tout bas ce qu'ils pensoient touchant la profusion d'un parfum qu'ils regardoient comme une perte. Mais JESUS, à qui rien n'étoit caché, connoissant ce qu'ils avoient dit, prit la défense de Marie, & justifia ce qu'elle avoit fait à son égard. Il ne dit rien de l'avarice de Judas, qui avoit été la cause de son murmure, & il voulut l'épargner par une douceur qui confond beaucoup nos précipitations à reprendre l'injustice de ceux qui nous choquent. Mais il se contente de donner à ses Apôtres en général l'idée qu'ils devoient avoir de cette action de Marie, qu'ils avoient blâmée trop légèrement. On peut croire que c'étoit à elle-même qu'ils avoient témoigné leur peine, peut-être lorsqu'elle se leva des pieds du Sauveur pour se retirer; car c'est ce qu'il semble marquer lui-même lorsqu'il leur dit: *Pourquoi tourmentez-vous cette femme, qui a suivi en ce qu'elle vient de faire, le mouvement de sa piété, & dont l'action est bonne, tant par rapport à la fin qu'elle s'y est proposée, que par rapport à celui qu'elle a regardé, & au temps auquel elle a répandu ce parfum? Elle a eu dessein de me témoigner sa profonde reconnoissance, regardant en moi ce que la foi seule y fait trouver, & y ayant découvert par une lumière surnaturelle, ce que mon Père vous a aussi révélé. Ce parfum même qu'elle a répandu sur mon corps, vous doit être comme une prédiction de ma mort: & vous devez l'envisager comme une préparation à ma sépulture.*

Ce n'est pas peut-être que cette femme eut la pensée en répandant ces parfums sur J. C. de le faire comme *pour l'ensevelir par avance*: mais c'est que l'Esprit de Dieu qui l'animoit en cette rencontre, lui faisoit faire une action qui figuroit, & qui marquoit en effet la mort & la sépulture du Sauveur. Car les Saints n'avoient pas eux-mêmes dans ce qu'ils faisoient, toutes les vues que l'Esprit de Dieu y avoit: & plusieurs de leurs actions pouvoient être prophétiques, sans qu'ils eussent la connoissance de tout ce qu'elles marquoient. On ne peut douter cependant que Marie ne fut pour le moins aussi éclairée que Marthe sa sœur, qui avoit si hautement confessé que JESUS étoit le CHRIST, le *Fils du Dieu vivant*; puisqu'elle étoit même plus attachée & plus attentive que sa sœur Marthe, à écouter les paroles de J. C. Ainsi elle pouvoit bien avoir reçu du Sauveur quelque lumière sur ce sujet: *Ad sepeliendum me fecit.*

Quoi qu'il en soit, J. C. ayant déclaré, *Qu'elle avoit fait une*

bonne œuvre, par cette onction qui marquoit sa sépulture, il la justifie encore à l'égard des pauvres que l'on auroit pu nourrir du prix de ce précieux parfum. Car il fait connoître aux Apôtres que c'étoit alors le temps de parfumer & d'embaumer celui qui étoit le chef, parce qu'il alloit bientôt les quitter & mourir pour eux ; mais qu'ils auroient tout le temps après sa mort, & dans la suite de tous les siècles, de répandre les parfums de leurs charités sur ses membres, qui étoient les pauvres. *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous*, leur dit-il, *mais vous ne m'aurez pas toujours* ; c'est-à-dire, vous trouverez en tout temps des occasions d'exercer la charité dont vous parlez, puisque vous ne manquerez jamais de pauvres qui auront besoin de votre assistance : mais pour moi je ne demeurerai plus guère au milieu de vous en cette manière sensible que vous voyez, étant prêt de m'en retourner vers mon Père. Ainsi l'action de cette femme ne doit point être blâmée par ceux qui ne connoissent pas le fond de son cœur, ni les conseils de la sagesse de celui pour qui elle a fait cette profusion de parfums. Et je vous déclare, que *par-tout où l'Évangile sera prêché, on en parlera avec éloge, comme d'une preuve éclatante de sa foi.*

Après cette déclaration si authentique du Fils de Dieu, qui ne seroit étonné de la foiblesse du jugement de l'esprit humain, & de la lumière si bornée de sa sagesse par rapport à celle de Dieu ? Car ne paroïssoit-il pas effectivement que les Apôtres entroient même dans les sentimens du Fils de Dieu, lorsqu'ils souhaitoient que l'on eut fait un usage plus utile en apparence de ces parfums ? J. C. ne venoit-il pas de dire formellement, en parlant des justes & des réprouvés, que ce qu'ils avoient ou fait ou refusé de faire en faveur des moindres des siens, pour les assister dans leurs besoins, c'étoit à lui-même qu'ils l'avoient fait, ou qu'ils l'avoient refusé ? Il sembloit donc qu'ils avoient raison de juger, que c'étoit perdre un parfum de le répandre sur la tête de celui qui venoit de déclarer que ses membres qu'il vouloit qu'on assistât, étoient les pauvres. Mais la sagesse de Dieu est infiniment élevée au-dessus de nous ; & lorsqu'il daigne lui-même

Rom. 8. justifier ses élus, qui osera les condamner, dit saint Paul ? S'il a donc dit qu'il vouloit que cette action de Marie si blâmée par les Apôtres, & si blâmable en apparence, fut annoncée dans toute la terre, aussi-bien que son Évangile, comme on en voit aujourd'hui l'accomplissement, combien la foi, l'humilité & la charité qui l'accompagnoient, étoient-elles grandes ? Et combien doit-on être retenu à juger des serviteurs de J. C. ? C'est aussi pour

cette raison, que saint Chrysofôme ne veut pas que l'on blâme ceux qui par le respect qu'ils ont pour nos saints temples, font des dépenses considérables pour les orner, de peur de troubler & d'abattre encore cet esprit de piété, qui les porte à faire de saintes profusions pour les Eglises. *Chrysoft. in Matt. hom. 81.*

vs. 14. 15. 16. *Alors l'un des douze, appelé Judas Iscariote, s'en alla trouver les Princes des Prêtres, & leur dit : Que voulez-vous me donner, & je vous le mettrai entre les mains ? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent, &c.*

Alors, c'est-à-dire, après que les Princes des Prêtres s'étoient rassemblés pour tenir conseil avec les Anciens du peuple, & les Docteurs de la loi, touchant les moyens de faire arrêter J. C. sans tumulte : car le saint Evangéliste ayant marqué le sujet qui porta Judas à vouloir trahir son maître, reprend tout-d'un-coup ce qu'il avoit commencé à dire, & raconte ici la manière dont ces ennemis du Sauveur trouvèrent ce qu'ils cherchoient, savoir un moyen de se saisir adroitement de sa personne. Quel moyen en effet plus favorable à leur dessein pouvoient-ils trouver que celui qui se présenta à eux, lorsqu'un des douze choisis par le Fils de Dieu pour l'accompagner par-tout, alla de lui-même, sans qu'ils le cherchassent, leur offrir de le mettre entre leurs mains, pour un prix d'argent ? Le démon qui avoit présidé à leur assemblée, fut celui qui inspira à Judas de trahir JESUS. Et Dieu, qui savoit le grand avantage qu'il devoit tirer de la perfidie de cet Apôtre, & de la fureur de ces Prêtres, les laisse agir tous selon la corruption de leur cœur, sans s'y opposer en aucune sorte, lorsqu'il avoit néanmoins toute leur conduite en abomination. C'est ce qui devoit effrayer beaucoup d'impies, qui se croient en sûreté quand rien ne s'oppose à leur malice ; au lieu que le silence même & la patience de Dieu à leur égard est la chose du monde la plus capable de les étonner & de les faire trembler. *Grotius. Maldon. v. 3. 4.*

Saint Jean Chrysofôme a admiré la raison que les saints Evangélistes ont eue en parlant de la trahison de Judas, de marquer expressément qu'il étoit un d'entre les douze. Car il semble qu'ils pouvoient se contenter de dire de lui en général, qu'il étoit du nombre des disciples de J. C. Mais ils n'avoient point dessein de s'épargner cette sorte de confusion ; & aimant la vérité dans ce qu'ils disoient, ils faisoient connoître à toute la terre, que si l'un des douze s'étoit porté jusqu'à cet excès, que de trahir son propre Maître, nul ne devoit présumer de soi, en quelque état & en quelque lieu qu'il fût ; puisque la compagnie même du Sauveur, & la sainte société des autres Apôtres, ne *Luc. 22: 3.* *Chrysoft. in Matt. hom. 81.*

fut pas capable de retenir celui-ci dans son devoir. Il est nommé *Iscaïote*, afin qu'on ne le confondit pas avec un autre du même nom, surnommé *Thadée*.

Après donc que son avarice eut été choquée de la profusion de ce parfum, & que la réponse de J. C. l'eut offensé, au lieu de l'instruire & de le toucher comme les autres : ayant su peut-être le dessein de ses adversaires, & l'embarras où ils se trouvoient pour l'exécuter, il alla lui-même mettre à prix d'argent celui qui étoit venu pour racheter l'Univers. *Que voulez-vous me donner*, leur dit-il, *& je vous le mettrai entre les mains ?* Malheureux Apôtre, s'écrie saint Jérôme, qui prétend se dédommager par le prix de la vente de J. C. de la perte qu'il croit avoir faite par l'effusion d'un parfum qu'il eut souhaité avoir vendu ? Quelle effroyable demande ? Et quelle extravagante compensation ! *Que voulez-vous me donner, afin que je vous le mette entre les mains ?* Que donner à cet Apôtre en échange de son Maître ? Que lui donner qui put remplir ce vide effroyable où il se mettoit volontairement par la perte de son Dieu ? Que lui donner encore une fois, qui fut capable de le consoler, après avoir rejeté celui qui l'avoit choisi pour lui confier, comme à tous les autres Apôtres, ses plus grands secrets, & pour le rendre avec eux l'un des principaux ministres de ce royaume divin qu'il étoit venu établir parmi les hommes ?

Ce fut sans doute par un effet tout particulier de la providence, qu'on lui offrit pour le prix de la trahison du Fils de Dieu, une aussi petite somme qu'est celle qui est marquée par ces *trente pièces d'argent*, qu'on croit pouvoir revenir à quarante-six livres, ou environ, de notre monnoie ; & que lui-même s'en contenta ; car on peut dire, qu'outre que notre Seigneur voulut pour l'amour de nous, être traité comme le dernier des hommes, il marquoit aussi par là une figure terrible de ce qu'on a vu toujours depuis, & de ce que l'on verra dans la suite de tous les siècles, où J. C. est vendu en quelque sorte, & par ses disciples, & par plusieurs même de ses ministres, pour un peu d'argent, pour un plaisir très-léger, pour une petite vengeance, & souvent, si l'on ose dire, pour un rien. On s'empporte contre cet Apôtre, & on exagère la lâcheté & l'énormité de sa trahison : & l'on ne s'aperçoit pas qu'une avarice & qu'une cupidité secrète nous portent souvent comme lui à dire au démon, & au monde : *Que voulez-vous me donner, afin que je vous le mette entre les mains ?* C'est-à-dire, afin que je me livre moi-même à vous,

*Hieron.
in hunc
locum.*

moi qui appartiens à J. C. en tant de manières, & qui ai l'honneur d'être un de ses membres.

Il falloit bien que Judas eut conçu une très-petite estime de son Maître pour se contenter d'un prix si modique en le vendant. Il falloit que le dérèglement de son cœur le lui fit même regarder alors avec le dernier mépris ; puisqu'il ne le vendit, pour parler ainsi, que comme le dernier des esclaves. Il ne déchet pas tout-d'un-coup sans doute, de la grâce & de l'esprit de l'apôtolat, pour en venir à cet excès, qu'on ne peut envisager sans horreur. Il y arriva par plusieurs degrés : & l'estime de J. C. diminuant dans son cœur à mesure que la cupidité y croissoit, il vint enfin jusques à lui préférer ce peu d'argent, & à oublier ce qu'il avoit cru lui-même d'abord touchant sa divinité ; & tout ce qu'il avoit fait par la communication de sa puissance. Car on ne peut pas douter qu'il n'ait fait au commencement les mêmes miracles que tous les Apôtres, & qu'il n'ait prêché toutes les mêmes vérités. Mais ayant ensuite laissé éteindre l'Esprit de Dieu dans son cœur, il s'aveugla jusqu'à ne plus regarder J. C. que comme un homme, qu'il pouvoit par son adresse livrer aux Princes des Prêtres pour en faire ce qu'ils voudroient. Il est vrai qu'il le pouvoit : mais ce n'étoit que parce que le Fils de Dieu le permettoit, condamnant sa volonté criminelle, & ne s'y opposant pas, afin de tirer des ténèbres mêmes de ce mystère de l'iniquité consommée, la lumière du plus grand ouvrage que pouvoit produire son excessive charité envers les hommes.

Judas chercha donc dès ce moment qu'il fut convenu avec les Prêtres du prix de son crime, une occasion favorable pour leur livrer J. C. entre les mains. Et ce qu'il cherchoit, comme le remarque saint Luc, étoit de le faire sans exciter de tumulte parmi le peuple, & sans que son Maître, ou au moins que les Apôtres s'en pussent douter. Car il parut bien, lorsque dans la suite il dit aux ministres que les Prêtres envoyèrent pour le prendre, de le mener sûrement, & avec précaution, *Ducite cautè*, que toute l'idée qu'il avoit eue de J. C. à la divinité duquel saint Pierre avoit rendu devant lui un témoignage si authentique, s'étoit évanouie de son esprit, & qu'il ne le regardoit guère plus que comme un homme prudent & habile, qu'on ne pouvoit pas surprendre aisément.

Luc. 22. 6.

Marc. 14.

44.

Matth.

16. 16.

ψ. 17. 18. 19. Or le premier des jours où l'on mangeoit des pains sans levain, les disciples vinrent trouver JESUS, & lui dirent : Où voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la Pâque ? JESUS leur répondit : Allez dans la ville chez un tel, & lui

dites : Le maître vous envoie dire : Mon temps est proche ; je viens faire la Pâque chez vous , &c.

*Chrysoft.
in Matth.
hom. 82.*

*Luc. 22.
8.*

*Deuter.
16. 5. 6.*

*Luc. 22.
20.*

*Matth.
21. 3.*

*Marc. 11.
8. 5. 6.*

*Le premier des jours où l'on mangeoit des pains sans levain , étoit le treizième de la lune de Mars , vers le coucher du soleil , auquel commençoit le quatorze parmi les Juifs ; c'est-à-dire , que c'étoit le soir du Jeudi deuxième d'Avril auquel il falloit manger l'agneau pascal. Ce jour donc , avant le soir , les disciples , qui étoient Pierre & Jean , demandèrent à J. C. où il vouloit qu'ils lui préparassent ce qu'il falloit pour la Pâque ; c'est-à-dire , en quelle maison de la ville de Jérusalem il vouloit manger l'agneau pascal ; car il étoit défendu expressément par la loi , de le manger autre part que dans cette ville , que le Seigneur avoit choisie pour y demeurer au milieu des Juifs , & pour y faire éclater la gloire & la grandeur de son nom. Il paroît par saint Luc , que Pierre & Jean ne demandèrent à J. C. où il vouloit qu'ils lui préparassent ce qu'il falloit pour manger la Pâque , qu'après qu'il leur eut lui-même donné ordre d'aller apprêter ce qui étoit nécessaire. Le Fils de Dieu désigna une personne par certaines marques qui sont rapportées dans saint Luc , & les envoya lui dire de sa part ces paroles : *Le maître vous envoie dire : Mon temps est proche.* Quelques-uns ont cru que cette personne vers qui J. C. envoyoit saint Pierre & saint Jean , pouvoit être du nombre de ses disciples , qui le reconnoissoient aussi-bien que les Apôtres , pour leur maître. Mais on peut bien croire aussi que ces paroles de J. C. renfermoient cette autorité divine avec laquelle il commandoit , & aux hommes , & aux démons , & aux élémens , comme le maître souverain de la nature. L'on en avoit vu déjà un exemple bien remarquable , lorsqu'il envoya quelque temps auparavant , deux de ses disciples pour lui amener une ânesse & un ânon ; & qu'au moment qu'ils eurent dit à celui à qui ils appartenoient , que *le Seigneur en avoit besoin* , il les laissa emmener.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 82.*

J. C. fait dire à cet homme : *Mon temps est proche ;* & il marquoit par cette sorte d'expression , selon saint Jean Chrysostôme , tant aux disciples , qu'à la personne chez qui il les envoyoit , & à tous les Juifs , qu'il ne mourroit pas malgré lui , mais qu'il s'offriroit volontairement à la mort. Car en appelant ce temps de sa mort , *son temps* , il faisoit connoître que c'étoit un temps dont il étoit maître : & en ajoutant , que *ce temps étoit proche* , il donnoit lieu de juger encore plus clairement , qu'il ne mourroit que quand il voudroit ; & que cette heure en laquelle il avoit résolu de mourir pour sauver les hommes , lui étoit très-bien

connue. Mais disons encore, qu'il appeloit le temps de sa passion & de sa mort, *son temps*, parce que c'étoit proprement pour ce temps-là qu'il étoit venu, & qu'il avoit paru dans le monde. C'étoit celui qu'il avoit toujours principalement envisagé comme le temps de la consommation de cette grande charité qui l'avoit porté à se faire homme pour nous réconcilier avec Dieu son Père. Et c'étoit véritablement à cette *Pâque*, figurée par celle des Juifs, qu'il aspiroit avec un très-grand désir, à cette Pâque où l'Agneau sans tache, où l'Agneau divin devoit être immolé, & où en passant de la terre au ciel, il devoit par le mérite de sa mort sanglante réunir le ciel avec la terre.

Saint Pierre & saint Jean s'en allèrent donc à Jérusalem quelques heures avant le coucher du soleil; parce qu'ils avoient besoin de quelque temps pour préparer les pains sans levain, pour acheter, tuer & faire rôtir l'agneau pascal, & pour apprêter les autres choses marquées par la loi. Aussi il est dit dans S. Marc, que le Fils de Dieu ne se rendit avec ses disciples que sur le soir en cette maison, où il avoit ordonné qu'on lui apprêtât ce qu'il falloit pour la Pâque. Saint Jean Chrysostôme admire la générosité de cet homme, qui reçut si aisément J. C. dans sa maison, quoiqu'il n'en fût pas connu, qui même ne craignoit point en logeant chez soi celui que les Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi haïssoient à mort, de s'attirer la haine implacable de ces hommes vindicatifs & pleins de fureur. Mais on ne peut pas douter que celui qui voulut bien lui faire l'honneur de le choisir pour son hôte, ne lui ait en même-temps inspiré cette sainte hardiesse, pour faire un bien aussi grand que celui-là, sans se mettre en peine de tous les maux qui en pouvoient naître.

✓. 20. jusqu'au 26. *Le soir étant donc venu, il se mit à table avec ses douze disciples. Et lorsqu'ils mangeoient, il leur dit: Je vous dis en vérité, que l'un de vous me doit trahir. Cette parole leur ayant causé une grande tristesse, chacun d'eux commença à lui dire: Seroit-ce moi, Seigneur? Il leur répondit: Celui qui met la main dans le plat avec moi, me doit trahir, &c.*

Le soir étant donc venu, c'est-à-dire, après le soleil couché; qui étoit le temps auquel on devoit manger l'agneau pascal, le Fils de Dieu se mit à table avec ses douze disciples qui composoient proprement la maison de J. C. car il étoit ordonné par la loi, que chaque chef de famille mangeât un agneau avec ceux de sa maison. On ne fait ce qui doit nous étonner davantage; ou l'insolence de Judas, qui ne craint pas de se trouver avec tous les

Marc. 14.
17.

Chrysost.
ut supra.

Exod. 12.
3. 4.

Chrysost.
ut supra.

autres à ce souper, ayant déjà la trahison dans le cœur; ou la douceur de J. C. qui veut bien l'admettre encore à sa table, quoiqu'il l'eut déjà vendu à ses ennemis, & qu'il ne fut plus en sa compagnie, qu'afin d'observer quelque moment favorable pour le livrer à ceux qui le haïssent. Cependant le Fils de Dieu voulut lui faire connoître, aussi-bien qu'aux autres Apôtres, que tout ce qui se passoit étoit exposé à la lumière de sa vérité. Et c'est pour cela qu'il leur déclara & avec serment, *Que l'un d'entre eux le devoit trahir*. Il ne voulut pas, selon la réflexion des Pères, le marquer distinctement, afin que l'espérance de pouvoir encore demeurer caché aux Apôtres ses confrères, lui devint comme une occasion de pénitence, & pour empêcher aussi qu'il ne s'emportât en quelque insolence, s'il se fut vu désigné expressément : *Ne manifestè coargutus, impudentior fieret*. Ainsi, dit saint Chrysostôme, le Fils de Dieu aime mieux remplir de terreur tous ses Apôtres, que de ne pas donner à celui-ci cette ouverture, pour sortir de l'état funeste où son avarice l'avoit précipité : *Je vous dis en vérité*, leur dit J. C. *que l'un d'entre vous me doit trahir*; l'un d'entre vous qui êtes mes douze Apôtres choisis, qui m'accompagnez par-tout, & à qui même j'ai promis de si grandes choses. Qui n'auroit tremblé à une telle déclaration du Fils de Dieu? Aussi l'Évangile ajoute, qu'ils furent remplis de tristesse, c'est-à-dire, les onze Apôtres qui avoient un profond respect pour sa personne; & qu'ils commencèrent à lui demander chacun, s'il étoit possible, que ce fut lui : *Numquid ego sum, Domine?* Car quoiqu'ils ne se sentissent point coupables d'un tel crime, & qu'ils fussent même convaincus par le témoignage de leur conscience, qu'ils n'avoient jamais pensé à commettre un si grand excès, ils craignoient, selon saint Jérôme, leur propre fragilité, & se défioient, pour le dire ainsi, d'eux-mêmes, ajoutant en quelque façon plus de foi à cette déclaration de leur divin Maître, qu'au témoignage de leur conscience.

Chryf. ib.
Hieron.
in hunc
locum.

Grotius.
Maldon.
Jansen.
in hunc
locum.

On peut remarquer avec quelques Interprètes, quatre degrés différens par lesquels le Fils de Dieu donna peu à peu à connoître plus clairement celui qui le trahiroit. D'abord il dit aux Apôtres, qu'un d'entre eux le devoit trahir. Mais comme il les vit plongés dans une profonde tristesse à cause de l'incertitude où chacun d'eux se trouva sur ce qu'il venoit de dire, il désigna par une marque un peu plus claire celui dont il entendoit parler, lorsqu'il ajouta, *Que celui qui le trahiroit mettoit la main avec lui dans le plat*: ce que néanmoins l'on explique en deux manières. L'une est, que notre Seigneur voulut seulement par là exagérer

la grandeur du crime que Judas devoit commettre en trahissant celui-là même avec lequel il mangeoit familièrement, selon cette expression prophétique de David : *Celui qui mangeoit mon pain a signalé sa trahison à mon égard.* L'autre est, que Judas étant à table proche du Sauveur, mettoit effectivement avec lui la main au plat dans le temps même qu'il parla ainsi. Mais comme sans doute quelqu'autre l'y mit dans le même-temps, la chose demeura toujours incertaine.

*Pf. 402
10.*

Cependant Judas qui n'avoit point demandé encore au Sauveur avec les autres, si c'étoit lui qui le trahiroit, le lui demanda enfin, comme il est marqué ici par ces paroles : *Est-ce moi, mon maître ?* Et JESUS lui répartit dans l'instant, *Vous l'avez dit ;* c'est-à-dire, c'est vous-même. Mais parce que cette réponse de J. C. à Judas ne fut entendue, à ce qu'on croit, de personne que de lui seul, le Sauveur lui ayant sans doute parlé fort bas ; ce fut ce qui donna lieu à saint Pierre dans la suite de faire signe à saint Jean, qui avoit sa tête proche le sein de JESUS, de lui demander qu'il lui fit connoître qui étoit celui dont il leur parloit. Et le Fils de Dieu le lui désigna alors clairement, en lui disant, *Que c'étoit celui à qui il alloit donner un morceau de pain qu'il auroit trempé : & il donna aussitôt après ce morceau à Judas Iscariote.* Telle est la manière la plus naturelle en laquelle il semble qu'on peut entendre cet endroit de l'Évangile qui paroît d'ailleurs obscur, & dont nous nous réservons à éclaircir quelques autres circonstances en expliquant l'Évangile de saint Jean. Car il y a bien de l'apparence que le Sauveur ne lui donna cette dernière marque pour connoître celui qui le trahiroit, qu'après l'institution du Sacrement adorable de son divin corps dont il n'est parlé que dans la suite.

*August.
de conf.
Evangel.
L. 3. initia
c. 1. n. 2.
Joan. 13.
24. 25.
26.*

Pour revenir à l'explication particulière du texte de saint Matthieu, nous y voyons, selon la remarque des saints Pères, un exemple inconcevable de modération & de charité dans la conduite de J. C. envers Judas. Car après l'avoir épargné autant qu'il a pu, & lui avoir fait néanmoins assez connoître qui étoit celui qu'il vouloit trahir, puisqu'il lui fit voir qu'il pénétrait par sa divine lumière jusqu'au fond de son cœur, il lui met devant les yeux le trésor de cette colère effroyable qu'il amassoit sur sa tête ; afin que celui que la honte d'un si terrible reproche ne pouvoit gagner, pût être au moins effrayé, comme dit un Père, par la grandeur des supplices dont il étoit menacé. *Pour ce qui est du Fils de l'homme*, dit le Sauveur, *il s'en va ;* c'est-à-dire, il s'en retourne à son Père, & il y va en mourant, plus par un effet

*Chryf. &
Hier. ib.
ut supra.*

de sa volonté , qui l'a engagé à devenir *le Fils de l'homme* , lui qui est de toute éternité le Fils de Dieu , que par un effet de la violence de ses ennemis , & de la malice de celui qui le doit trahir. Car lorsqu'il *s'en va* , il ne lui arrivera rien que ce que les Ecritures ont marqué de lui il y a long-temps ; Moÿse & tous les Prophètes ayant prédit & figuré ses souffrances , aussi-bien que son entrée dans sa gloire. Et ainsi il ne fera en mourant qu'accomplir les prophéties , & que consommer le grand ouvrage pour lequel il s'est incarné. *Mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi.* Car quoique sa trahison ait été prédite dans les saintes écritures , & qu'elle doive servir comme de premier degré à cette échelle mystérieuse par laquelle le Fils de l'homme doit monter vers son Père , il n'en sera en aucune sorte moins criminel : & le grand bien que la sagesse & l'ineffable charité de Dieu saura tirer d'une faute si énorme , ne diminuera rien de l'énormité d'un tel mal. C'est pourquoi il eût mieux valu pour cet homme , ajoute le Fils de Dieu , *qu'il ne fût jamais venu au monde* ; tant son crime est grand , & tant le supplice dont il doit être puni est terrible. Il ne dit pas en général , qu'il eût mieux valu que cet homme n'eût jamais été : car il falloit selon les secrets impénétrables de la justice de Dieu , que son Fils unique fût trahi par l'un de ses douze Apôtres , & mit à mort par son propre peuple : *Nonne hæc oportuit pati Christum , & ita intrare in gloriam suam ?* Mais il dit ; *Qu'il eût mieux valu pour cet homme de n'avoir jamais été* ; parce que c'étoit un si grand excès à un Apôtre de trahir son propre maître , que quelque bien qu'il en revint à tous les hommes , il étoit infiniment malheureux de s'y être abandonné , & que l'état où ce crime le réduisoit pour toujours , étoit pour lui pire mille fois que le néant même.

Ce fut donc après que le Fils de Dieu eut ainsi parlé , que Judas se sentant frappé , mais non touché de cette espèce d'anathème que JESUS venoit de prononcer contre celui qui le trahiroit , eut l'insolence de lui demander comme tous les autres , *si c'étoit de lui* dont il parloit. Qui peut comprendre , s'écrie saint Jean Chrysofôme , un si grand aveuglement ? Il demande à J. C. la vérité d'une chose qu'il sent dans son propre cœur. Et il semble qu'il insulte en quelque façon à la divine lumière de son Maître ; ou au moins il donne par cette demande , comme le dit saint Jérôme , une étrange preuve de son incrédulité ; c'est-à-dire , des ténèbres effroyables que sa malice avoit formées dans son ame.

Chrysoft.
in Matth.
hom. 82.

Saint Jean Chrysofôme est dans la dernière admiration de la réponse

réponse pleine de simplicité & de douceur du Fils de Dieu. Il pouvoit, comme dit ce Saint, le traiter de scélérat, & lui reprocher très-fortement ce traité diabolique qu'il venoit de faire avec ses ennemis. Il pouvoit lui dire : Tu m'as vendu, & tu te disposes à en recevoir le prix. Et te sentant convaincu dans l'ame de la vérité du reproche que je te fais, tu feins encore de vouloir t'en assurer par moi-même. Ce n'est pas ainsi que cet Agneau plein de douceur, qui n'étoit venu au monde que pour y être immolé, répond à celui qui sembloit tenter sa sagesse, & mettre, si on l'ose dire, sa divinité à l'épreuve. Et en répondant tout simplement, *Vous l'avez dit*, il nous donne, selon que l'a remarqué le même Saint, l'exemple d'une modération & d'une patience infinie.

On peut faire ici une nouvelle question, sur ce que le texte de l'Évangile nous donne lieu de juger que J. C. & ses douze Apôtres étoient ou assis, ou même, selon l'usage de ce temps-là, couchés, lorsqu'ils firent tous ensemble ce dernier souper. Cependant s'ils faisoient alors la Pâque, ils agissoient en cela, dit saint Chrysostôme, contre la loi, qui sembloit marquer que l'on mangeroit debout l'agneau pascal, selon qu'il se pratiquoit effectivement parmi les Juifs. Mais le même Saint répond à cette difficulté, en disant qu'après avoir fait la Pâque suivant les cérémonies ordinaires, ils purent s'asseoir ou se coucher, selon la coutume, pour achever de souper ; puisqu'il leur étoit permis après l'accomplissement de cette cérémonie légale, de manger d'autres viandes selon leurs besoins.

vers. 20.

Exod. 12.

11.

Philos. de

sacrific.

Cain &

Abel.

ψ. 26. *Or pendant qu'ils soupoient, JESUS prit du pain, & l'ayant béni, il le rompit & le donna à ses disciples, en disant : Prenez & mangez : ceci est mon corps.*

Ce que saint Matthieu dit ici, ne doit pas s'entendre comme si l'institution de cet auguste sacrement avoit été faite dans le temps même que les Apôtres soupoient. Car il paroît par divers endroits de l'Écriture, qu'elle ne se fit qu'après le souper. Ainsi ces paroles, *Pendant qu'ils soupoient*, ne signifient autre chose, sinon lorsqu'ils étoient encore à table & à la fin du souper. Saint Jérôme dit, qu'après que le Fils de Dieu a accompli la cérémonie de la Pâque figurative & légale, en mangeant avec les Apôtres la chair de l'agneau pascal, il prend le pain qui fortifie le cœur de l'homme, & passe à la vérité du sacrement de la Pâque ; afin que comme Melchisedech, le Prêtre du Dieu très-haut, avoit offert du pain & du vin pour figurer ce grand Sacrement, il accomplit cette figure en donnant lui-même la vérité de son corps.

Joan. 13.

Luc. 22.

20.

1. Corins

11. 25.

Hier. in

hunc loc.

& de son sang : *Assumit panem , qui confortat cor hominis , & ad verum Paschæ transgreditur sacramentum ; ut quomodo in præfiguratione ejus Melchisedech , summi Dei sacerdos , panem & vinum offerens fecerat , ipse quoque veritatem sui corporis & sanguinis repræsenteret.*

Il falloit donc que la Pâque Judaïque précédât la Pâque des Chrétiens ; afin qu'il parût , comme dit saint Chrysostôme , que celui qui établissoit la loi nouvelle , avoit aussi établi la loi ancienne ; & qu'il n'avoit fait les ordonnances de cette première , que pour être des figures de cette seconde. C'est la raison , ajoute ce Père , pour laquelle il joint maintenant la vérité à la figure , comme pour substituer l'une à l'autre. Et le soir même auquel il choisit d'instituer sa Pâque , après avoir célébré celle des Juifs , marquoit , comme dit le même Saint , que les temps étoient accomplis , & que les choses étoient arrivées à leur fin ; c'est-à-dire , que toutes les cérémonies de loi ancienne devoient faire place à la vérité de l'Évangile. J. C. choisit encore le temps de la fin de sa vie , pour instituer le Sacrement adorable de son corps & de son sang , afin de donner à ses disciples avant que de les quitter , la plus grande preuve & le gage le plus assuré de son amour , & pour imprimer aussi , comme dit saint Augustin , d'une manière plus forte au fond de leurs cœurs la grandeur de ce mystère : *Quò vehementius commendaret mysterii illius altitudinem , ultimum hoc voluit altius infigere cordibus & memoria discipulorum , à quibus ad passionem digressurus erat.*

Il prend donc du pain , c'est-à-dire , du pain sans levain : car il étoit défendu expressément par la loi de Dieu de laisser aucun levain dans les maisons des Israélites depuis le premier jour auquel on mangeoit l'agneau pascal , jusqu'à la fin du septième. Et cela nous figuroit selon saint Paul , que la Pâque des Chrétiens , dont celle des Juifs n'étoit qu'une image , se doit célébrer , non avec le vieux levain , ni avec le levain de la malice & de la corruption de l'esprit , mais avec les pains sans levain de la simplicité & de la vérité ; c'est-à-dire , dans la disposition d'un esprit qui cherche Dieu sans déguisement , d'une manière simple , sincère & véritable. La nature & les qualités du pain , que le Fils de Dieu choisit pour le changer en son corps , figuroient aussi très-parfaitement les effets divins que l'Eucharistie devoit produire parmi les fidèles. Car comme le propre du pain est de nourrir nos corps , celui de ce pain divin est aussi de nourrir nos ames , & de leur communiquer une force surnaturelle contre tous leurs ennemis. Et de même que le pain est fait de plusieurs grains de froment , qui ne ser-

Chrysoft.
in Matt.
hom. 83.

August.
ep. 118.
nov. edit.
54. c. 6.
n. 8.

Exod. 12.
15.

1. Cor. 5.
7. 8.

ment tous ensemble qu'un seul pain ; c'est aussi l'effet admirable que produit en nous la nourriture de ce pain céleste , selon la doctrine de saint Paul , qui dit sur ce sujet même : *Que nous ne sommes tous ensemble qu'un seul pain & un seul corps , parce que nous participons tous à un même pain ;* c'est-à-dire , que partici-

1. Cor.
10. 17.

pans tous au corps même de J. C. qui nous est donné sous l'espèce du pain , nous ne formons tous ensemble avec J. C. qu'un seul corps figuré par cette espèce du pain , qui ne se fait que par l'union très-étroite de tous les grains de froment qui sont moulus & mêlés ensemble , comme le dit très-souvent saint Augustin. Aussi ce grand Saint témoigne encore que la farine & le vin , qui accompagnoient la plupart des sacrifices de l'ancienne loi , figureroient excellemment l'union qui devoit être entre les peuples lorsqu'ils faisoient leurs offrandes au Seigneur , & qui doit être encore plus entre les Chrétiens , lorsqu'ils offrent le plus grand des sacrifices , figuré par cette farine & par ce vin. Car comme , dit-il , la farine n'est composée que de plusieurs grains de blé , brisés par la meule , & unis ensemble en un seul corps , le vin de même ne se tire que de plusieurs grains de raisin qui étant foulés au pressoir , rendent tous ensemble cette liqueur agréable & fortifiante.

August.
in Joani
tract. 26.
Idem in
Ps. 8. &
55.

Il y a encore , selon les Pères , une autre raison qui a porté J. C. à choisir du pain & du vin , pour nous donner sous ces deux espèces son corps à manger , & son sang à boire. C'a été , selon saint Ambroise , afin d'empêcher que la vue de cette chair & de ce sang ne causât à la nature quelque horreur , *Ut nullus horror cruoris sit ;* & que la plupart des hommes ne tombassent dans le scandale , où tombèrent plusieurs mêmes de ses disciples , lorsqu'entendant mal ce qu'il leur disoit , *Qu'ils n'auroient point la vie en eux , s'ils ne mangeoient la chair du fils de l'homme , & s'ils ne buvoient son sang ;* ils regardèrent , dit saint Augustin , cette chair de J. C. comme celle des animaux que l'on coupe , & que l'on vend à la boucherie ; au lieu de la regarder d'une manière spirituelle : *Carnem quippè sic intellexerunt , quomodo in cadavere dilaniatur , aut in macello venditur , non quomodo spiritu vegetatur.*

Ambros.
de Sacrament.
l. 4. cap. 4.
August.
in Joani
cap. 6.
tract. 27.
& alibi.

Joan. 6.
61. 67.
Ib. v. 54.

August.
ut supra
n. 5.

Ambros. de Sacr. l. 4. c. 5. » avant qu'il soit consacré, dit saint Ambroise : mais après que
 » J. C. a parlé, c'est le corps de J. C. Après donc que notre Sei-
 » gneur J. C. nous a attesté que c'est son corps que nous rece-
 » vons, devons-nous douter de la vérité & de la certitude de la
Ib. superius c. 4. » parole ? Ainsi ne dites pas : Ce pain est un pain commun. Il
 » étoit à la vérité du pain avant les paroles sacramentales :
 » mais par la vertu de la consécration, ce qui étoit pain devient
 » la chair de J. C. Et cette consécration se fait par les paroles
 » mêmes de J. C. Car lorsque le Prêtre veut produire cet auguste
 » Sacrement, il ne parle plus comme de lui-même, mais il
 » parle en la personne du Sauveur, & en se servant de ses
 » propres paroles. C'est donc la parole de J. C. qui produit ce
 » Sacrement. C'est cette parole par laquelle toutes choses ont
 » été faites ; cette parole qui a commandé, & qui a créé le
 » ciel, la terre & les mers, avec tout ce qu'ils contiennent. Si
 » donc la parole du Seigneur JESUS a une si grande vertu,
 » qu'elle tire du néant ce qui n'étoit pas ; combien fera-t-elle
 » plutôt que ce qui étoit déjà soit changé en une autre chose ? Ainsi
 » concevez bien, que ce qui n'étoit point le corps de J. C. avant
 » la consécration, est devenu le corps de J. C. après la consé-
 » cration : que c'est lui-même qui l'a commandé ; & que la chose
 » a été faite ».

Nous ne nous arrêtons point à réfuter en ce lieu les vaines subtilités des hérétiques de ces derniers temps, qui s'épuisent en des recherches inutiles, pour trouver dans ces paroles du Fils de Dieu, *Ceci est mon corps*, des sens figurés & chimériques, qu'eux seuls peuvent se vanter d'y découvrir. Et il suffit de faire voir par l'autorité des saints Pères, qu'ils ne peuvent rejeter raisonnablement ; Que tous les Saints & toute l'Eglise avec eux, ont toujours entendu par le changement qui se fait du pain au corps de JESUS dans la consécration, un changement très-réel & tellement miraculeux, qu'ils l'attribuent à la même toute-puissance du Verbe, qui a tiré toutes les créatures du néant : ce qui n'auroit aucun sens, si ce changement dont ils parlent étoit seulement une figure. Ce que saint Ambroise a dit sur cela, tous les Pères l'ont dit aussi fortement ; comme on le peut voir dans les livres excellens qui ont été faits en ce dernier siècle, pour établir d'une manière invincible la vérité de ce dogme de notre foi ; & où l'on a recueilli avec grand soin une foule de passages des saints Pères, très-convainquans pour la preuve de ce changement miraculeux du pain au corps du Seigneur.

Perpet. de la foi. Office du saint Sacrement. Ambros. de his qui myster. initiant. cap. 9.

Saint Jérôme dit en parlant de cette institution du saint Sa

Sacrement : Que notre Seigneur J. C. participoit au banquet, & étoit lui-même ce banquet divin auquel il participoit ; qu'il mangeoit comme les autres, & que c'étoit lui-même qui étoit mangé : *Nec Moyses dedit nobis panem verum ; sed Dominus Jesus : ipse conviva & convivium , ipse comedens & qui comeditur.* C'est ce qui fait dire à un Interprète, que J. C. en voulut user ainsi, en partie, pour montrer l'exemple aux Apôtres, & les empêcher d'avoir quelque horreur de manger ce qu'il leur disoit être son propre corps & sa propre chair ; comme nous verrons ensuite que saint Chrysostôme le dit très-expressément de son sang sacré, qu'il leur présenta à boire sous l'espèce & l'apparence du vin.

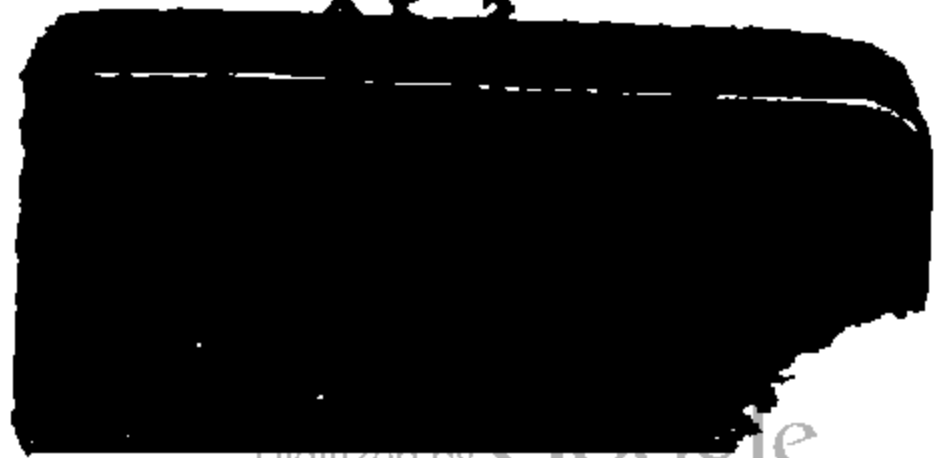
Gregor Nazianzenus in Pascha orat. 2. Leo de jejunio sep. 1. serm. 1. Cyrilus Alex. Com. Joan. 10. c. 13. Hieron. ep. 150. quest. 2. nov. edit.

ψ. 27. 28. 29. *Et prenant le calice, il rendit grâces, & il le leur donna, en disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés. Or je vous dis, que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour auquel je le boirai nouveau, &c.*

tom. 3. part. 1. col. 172.

Le calice ou la coupe que prend J. C. contenoit non pas seulement du vin, qui nous est assez marqué par le texte de l'Écriture, mais encore de l'eau, selon les saints Pères & la tradition de l'Église. *Vinum & aqua in calicem mittitur*, dit saint Ambroise ; *sed fit sanguis consecratione verbi cœlestis.* Et saint Cyprien a fait avant lui un traité exprès en forme de lettre, où il prouve & par l'Écriture & par l'usage de l'Église, & par diverses raisons, que le mélange du vin & de l'eau pour la consécration du sang du Sauveur est nécessaire ; & que ce que l'Église pratique & a toujours pratiqué en ce point, n'est qu'une suite de ce que J. C. avoit fait en instituant ce Sacrement : *Quod Christus magister & praecepit & gessit.* Rendant raison de ce mélange de l'eau & du vin dans le calice, il dit ces excellentes paroles : « Nous voyons dans l'Apocalypse que les peuples sont » figurés par les eaux. Et c'est ce qu'on peut aussi remarquer dans » le Sacrement du calice du Seigneur. Car comme J. C. nous » portoit tous en sa personne, lui qui s'est chargé même de nos » péchés, nous voyons que le peuple est marqué par l'eau, & » que le sang de J. C. est représenté par le vin. Ainsi lorsque » l'eau est mêlée dans le calice avec le vin, c'est le peuple qui » est uni avec J. C. & la multitude des fidèles qui est jointe » étroitement à celui qui est l'objet de leur foi. Et de même que » l'eau & le vin étant mêlés dans le calice du Seigneur, ne peuvent plus être séparés ; l'Église, c'est-à-dire, les fidèles qui » sont établis dans l'Église, & qui persévèrent constamment

Ambr. de Sacram. l. 4. c. 4. Cyprian. epist. 63.



» dans la foi qu'ils ont embrassée, ne peuvent être séparés de
 » J. C. mais y demeurent toujours attachés par le lien d'une
 » charité inviolable. Or il est également impossible de consacrer
 » le calice du Seigneur, ou avec l'eau seule, ou avec le vin seul.
 » Car si quelqu'un offre le seul vin, il s'ensuit que le sang de
 » J. C. sera sans nous : & si l'on n'offre que l'eau seule, le
 » peuple seroit alors sans J. C. Mais quand l'un & l'autre sont
 » mêlés ensemble par cette union si intime, c'est alors que le
 » Sacrement spirituel & céleste est parfait ».

JESUS-CHRIST prit donc dans ses mains ce calice ainsi mêlé de vin & d'eau, & tel sans doute qu'on avoit accoutumé d'en boire dans un usage ordinaire ; mais qui figuroit néanmoins alors d'une manière toute spirituelle, ce mystère de l'union de J. C. avec l'Eglise, dont a parlé saint Cyprien : *il rendit grâces, c'est-à-dire, qu'il éleva son cœur & son ame vers Dieu son Père, comme vers le principe de cet amour tout divin, qui le portoit à donner dès-lors à l'Eglise, ce gage si précieux de sa charité, & à prévenir la mort sanglante qu'il devoit souffrir pour tous les hommes, par cette espèce de mort myttique, & par cette effusion anticipée de son sang, que l'excès de sa charité l'obligea de donner à boire à ses Apôtres avant qu'ils l'abandonnassent, & à Judas même avant qu'il exécutât sa trahison. Or en présentant ce calice à boire aux Apôtres, on ne peut douter qu'il ne l'ait béni comme le pain, selon l'usage & la pratique de la sainte Eglise, marqué par saint Paul, lorsqu'il dit : N'est-il pas vrai que le calice de bénédiction que nous bénissons, est la communion du sang de J. C.*

1. Cor.
10. 16.

Matth.
23. 23.

Ces paroles que le Fils de Dieu dit à ses Apôtres en leur donnant son calice, *Buvez-en tous*, ne marquoient pas seulement qu'ils devoient prendre part à ses souffrances, & être prêts à répandre pour lui leur sang, comme il l'avoit témoigné ailleurs à saint Jacques & à saint Jean : *Calicem quidem meum bibetis*. Mais il semble qu'en leur disant, *Buvez-en tous*, il faisoit comme un tacite reproche à Judas qui étoit présent avec les autres ; & que c'est de même que s'il eût dit, *Buvez-en tous*, sans excepter celui-là même qui doit me trahir : Bois donc Judas, bois avec les autres ce sang que tu te disposes à répandre par ta trahison ; & conçois au moins maintenant que si je meurs, ce n'est pas contre ma volonté ni malgré moi ; puisque je me hâte de donner à boire à mes Apôtres ce sang même qui doit être répandu pour leur salut, & à ta condamnation. Ce fut-là sans doute le dernier comble de la mesure de l'iniquité de cet apostat ; puisqu'il n'y

avoit qu'un aveuglement & qu'un endurcissement complet, qui fût à l'épreuve de cet excès de la charité d'un Dieu.

Buvez donc tous de ce calice, leur dit J. C. *Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance*: & en parlant de la sorte, il est visible qu'il fait allusion à ce qui se fit dans l'établissement de la première alliance, lorsque Moïse jeta du sang de la victime offerte sur tout le peuple; ce qui a fait dire à saint Paul, *Que le premier testament ne fut confirmé qu'avec le sang; & que Moïse après avoir lu devant tout le peuple toutes les ordonnances de la loi, jeta du sang des victimes avec de l'eau sur le livre même & sur tout le peuple, en disant: C'est ici le sang du testament & de l'alliance que Dieu a voulu faire avec vous.* Ainsi parce que les figures cessoient alors par la présence de celui qui venoit les accomplir, il fait connoître par la manière dont il s'exprime, qu'il se préparoit à établir avec les hommes par sa mort une nouvelle alliance, dont cette première n'avoit été qu'une image, & qu'au lieu du sang des victimes qu'on employa pour confirmer la première, il commençoit par une anticipation de sa mort à sceller déjà celle-ci de son propre sang. C'est la raison pour laquelle en présentant son calice à ses Apôtres, il leur dit: *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui doit être répandu sur la croix pour plusieurs, pour la rémission des péchés*; c'est-à-dire, ce n'est plus le sang des victimes que l'on répandra, comme au temps de la première alliance, mais *c'est ici mon propre sang, destiné pour la confirmation de la nouvelle alliance* que le Seigneur établit avec les hommes. Que s'il dit que son sang seroit répandu *pour plusieurs*, cette expression ne ruine pas la vérité de ce que saint Paul assure: *Que J. C. est mort pour tous.* Mais le Fils de Dieu parle particulièrement ici de ceux, ou à qui l'effusion de son sang devoit procurer *la rémission de leurs péchés*, ou qui par le mérite de ce même sang parviendroient à la grâce de leur salut éternel.

Saint Jean Chrysostôme dit, que J. C. but le premier du calice qu'il présenta aux Apôtres; & qu'il le fit pour empêcher qu'ils ne fussent dans le trouble, lui entendant dire qu'ils devoient boire son sang. Car autrement ils auroient pu, selon la remarque de ce Saint, dire en eux-mêmes: *Quoi donc, boirons-nous son sang, & mangerons-nous sa chair?* Ainsi, afin que ce qui en avoit auparavant scandalisé plusieurs autres, lorsqu'il en avoit seulement parlé, ne les jetât pas dans un semblable scandale, il les engagea par son exemple à entrer sans trouble dans la participation de ses saints mystères. Ce fut donc pour cette raison, continue ce Saint, qu'il but lui-même son

Luc. 22.
17. 18.
19. 20.

fang avant tous les autres. Et en le buvant , il ajouta : *Je vous déclare que je ne boirai plus désormais du fruit de la vigne , jusqu'à ce jour où je le boirai nouveau avec vous.* Quelques-uns croient néanmoins que ces paroles de J. C. ne sont point ici rapportées en leur place , & dans l'ordre véritable auquel elles ont été dites par le Fils de Dieu. Et il paroît en effet par saint Luc , que le Sauveur dans ce souper de la Pâque , prit & distribua deux fois le calice à ses Apôtres ; dans le premier , c'étoit seulement du vin commun , que le père de famille avoit accoutumé de distribuer à ceux de sa maison après qu'ils avoient mangé l'agneau pascal : & dans le second il présenta aux Apôtres son sang à boire , après la consécration qu'il en fit par la vertu de ses divines paroles. Or il est assez vraisemblable , selon le sentiment de quelques savans Interprètes , que ce fut après avoir présenté le premier calice à ses disciples , que J. C. dit ces paroles : *Qu'il ne boiroit plus de ce fruit de la vigne , c'est-à-dire , de ce vin commun ; parce que quittant cette vie , il ne seroit plus dans le besoin de nourrir son corps mortel , & de lui donner à boire comme auparavant.*

Mais soit que le Fils de Dieu ait dit ceci après avoir présenté la première fois le calice qui ne contenoit que du vin commun , ou après l'avoir présenté la seconde fois , lorsqu'il contenoit très-réellement son propre sang , on y découvre toujours la vérité de ses paroles. Il dit donc à ses Apôtres , *Qu'il ne boira plus de ce fruit de la vigne , soit du vin commun , soit du vin changé en son sang , & donné sous l'espèce de ce vin , jusques au jour auquel il le boiroit nouveau avec eux dans le royaume de son Père ; c'est-à-dire , qu'il ne le boiroit plus avec eux d'une manière ou d'une autre jusqu'à ce qu'ils fussent conjointement enivrés dans le ciel & dans le banquet céleste , du torrent de ces délices divines , dont il leur donnoit alors comme un avant-goût dans la participation de sa chair & de son sang.* Ainsi il appelle *nouveau* , ce fruit de la vigne qu'il devoit alors boire avec eux , soit par rapport au vin commun , à l'égard duquel celui dont ils devoient être enivrés dans le ciel , seroit sans comparaison plus excellent ; soit par rapport au vin même changé en son sang , parce que la manière dont ils se devoient nourrir dans le ciel de la chair & du sang de l'agneau de Dieu , seroit beaucoup élevée au-dessus de celle en laquelle ils y participoient dans cette vie sous les voiles du Sacrement.

Hieron.
in hunc
locum.

Il est dit enfin , *Qu'ils chantèrent le cantique d'action de grâces ; faisant en cela ce qui est dit dans le Pseaume , Qu'ils mangèrent , & qu'ils adorèrent : Manducaverunt & adoraverunt.* On ne peut

point assurer quel a été ce *cantique* d'action de grâces que le Fils de Dieu chanta avec ses Apôtres à la fin de ce souper si célèbre. Psf. 213
30.

Quelques Interprètes ont cru que c'étoit le 112. Pseaume, avec les suivans, que les Juifs avoient accoutumé de réciter en action de grâces. Mais comme il n'y a rien de certain sur ce sujet, on peut dire seulement, qu'il paroît par la manière dont le saint Evangéliste rapporte la chose, que c'étoit une coutume parmi les Juifs d'en user ainsi. Et cette coutume pouvoit bien être fondée sur ce que Dieu avoit ordonné à son peuple par la bouche de Moïse, d'avoir soin de bénir le Seigneur son Dieu après qu'il auroit mangé, & qu'il se seroit rassasié; de peur qu'à la fin il ne négligeât ses commandemens, & que *son cœur s'élevant* d'orgueil, il ne cessât de *se souvenir de celui qui l'avoit fait sortir d'Egypte, & du lieu de son esclavage.* Deut. 82
10. 11.
12. 14.

Mais si les Juifs étoient obligés de chanter des cantiques d'action de grâces, après avoir célébré leur Pâque en reconnaissance de ce prodige par lequel Dieu les avoit délivrés de la servitude des Egyptiens; les Apôtres avoient bien plus d'obligation de chanter les louanges de leur divin libérateur, lorsqu'il leur montrait l'accomplissement de la figure, par la vérité de la nouvelle alliance qu'il contracta avec eux, en leur donnant par avance le précieux gage de son sang, qui devoit être répandu deux jours après sur la croix, pour les racheter de leurs péchés, & de l'esclavage des démons, figuré par cet ancien esclavage des Israélites. S. Chrysostôme considérant ces actions de grâces que rend J. C. après la célébration de la double Pâque, Judaïque & Dominicale, ne peut assez s'étonner de l'intempérance brutale de ces personnes esclaves de leur ventre, qui se levent tumultuellement de table, sans penser à rendre grâces à celui de qui elles reçoivent leur nourriture & leur vie à tous momens. Le Fils de Dieu rendit grâces; dit ce Père, avant qu'il donnât son sang précieux à ses disciples, pour nous apprendre à commencer comme lui par des actions de grâces. Et il chante encore un cantique d'action de grâces, après qu'il leur a donné à boire du calice où étoit son sang, pour montrer à ses disciples par son exemple, à rapporter le commencement & la fin de toutes leurs actions à Dieu. Chryf. in
Math.
hom. 83.

Nous verrons dans l'Evangile de saint Jean, que Judas quitta J. C. aussitôt après qu'il eut participé à la Pâque en la compagnie des autres; & que le Sauveur fit ensuite aux onze qui étoient restés, ce discours si admirable & si consolant, qu'on voit dans ce saint Evangéliste. Ce ne fut donc qu'à la fin de ce discours, Joan. 15:
30. &c.
ibid. 17.
6. &c.

nommé ordinairement *le sermon après la Cène* ; & qu'après cette excellente prière rapportée au même lieu , qu'il fit à son Père pour ses Apôtres , & pour ceux qui devoient croire en lui par leur parole , qu'ils sortirent tous ensemble , & qu'ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers , au-delà du torrent de Cédron , en un jardin nommé *Gethsémani* , qui étoit un lieu connu de Judas , parce que JESUS s'y étoit souvent retiré avec ses disciples. Mais pourquoi le Fils de Dieu alla-t-il en cet endroit , où il savoit que Judas qui cherchoit à le trahir , pouvoit le trouver si facilement ? Il est visible , dit saint Chrysostôme , qu'il le fit pour témoigner qu'il s'exposoit volontairement à être pris. Ce privilège n'appartenoit qu'au chef seul , qui avoit , comme il le dit , le pouvoir de quitter sa vie , & de la reprendre quand il vouloit , parce que nul ne pouvoit la lui ravir , mais que c'étoit de lui-même qu'il la quittoit. Tous les autres ne connoissant ni leurs forces , ni la volonté de Dieu , sont obligés d'attendre paisiblement que l'épée des persécuteurs les vienne chercher , parce que la mort n'est point en eux un effet de leur volonté , comme celle de J. C. le fut de la sienne. Aussi quand il prédisoit depuis à saint Pierre le martyre qu'il devoit souffrir pour la gloire de son nom , il lui déclare : *Que lorsqu'il seroit vieux , il étendrait ses mains , & qu'un autre le ceindroit , & le meneroit où il ne voudroit pas.* Ce n'est pas que cet Apôtre soit mort malgré lui , en mourant pour J. C. mais c'est que quoiqu'il souffrit volontairement la mort pour son maître , il la souffroit néanmoins comme enfant d'Adam , & par une suite nécessaire de sa naissance ; au lieu que le Fils de Dieu s'étoit revêtu d'une chair mortelle , & engagé par un pur effet de son amour , à sauver par sa mort les hommes pécheurs , qui s'étoient eux-mêmes réduits à la funeste nécessité de mourir , dès qu'ils avoient violé le précepte du Créateur , de qui dépendoit leur vie.

Mat. 18. 1.
Marc. 14.
32.

Joan. 10.
18.

Joan. 21.
18.

ψ. 31. jusqu'au 36. Alors JESUS leur dit : *Je vous serai à sous cette nuit une occasion de scandale & de chute ; car il est écrit : Je frapperai le Pasteur , & les brebis du troupeau seront dispersées. Mais après que je serai ressuscité , j'irai devant vous en Galilée.* Pierre lui répondit : *Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale , vous ne le serez jamais pour moi , &c.*

Ce fut en allant du lieu où ils avoient fait la Pâque , à Gethsémani , dont on a déjà parlé , que le Fils de Dieu prédit à ses Apôtres le scandale où ils devoient tous tomber à l'occasion de sa mort , comme il paroît par le 36e. verset. Il pouvoit avoir plusieurs vues , en leur marquant par avance leur chute prochaine. Pre-

mièrement, il leur donnoit une preuve toute nouvelle de sa divinité, par cette prédiction qu'il leur fit aux approches de sa mort: & il étoit important de leur faire bien connoître qu'il ne mourroit pas par impuissance, comme tous les autres hommes, mais par un excès d'amour pour nous, comme un homme qui étoit Dieu. Secondement, il les invitoit par là à prier, à veiller, & à se défier beaucoup d'eux-mêmes. Car quoiqu'ils ne paroissent pas l'avoir fait alors, ils l'ont fait depuis leur chute: & ce que le Fils de Dieu leur dit en cette rencontre, étoit un avertissement pour tous les fidèles de tous les siècles, à qui ces paroles de J. C. & l'exemple des Apôtres doivent servir de remède contre de grandes chutes, où ils seront nécessairement exposés s'ils n'ont soin d'en profiter. En troisième lieu, il leur prédit ce qui leur devoit arriver; afin qu'après qu'ils seroient tombés, dit S. Jérôme, ils ne désespérassent pas de leur salut, mais qu'ayant recours à la pénitence, ils pussent être délivrés. Il vouloit encore, selon saint Jean Chrysostôme, en leur citant le témoignage d'un Prophète touchant *la mort du Pasteur & la dispersion des brebis*, les assurer que rien ne lui arriveroit qui n'eût été exprimé longtemps auparavant dans les Ecritures; afin qu'ils eussent sujet dans la suite de se confier davantage en sa bonté. Enfin il voulut, comme dit le même Saint, faire connoître quels ont été ses disciples avant sa mort, & quels ils furent depuis par le mérite de sa croix, qui leur obtint cette force toute divine qu'ils firent paroître dans toute la suite de leur vie mortelle.

Hieron.
in hunc
locum.
Chrysoſt.
in Matth.
hom. 83.

Saint Hilaire dit, que ce scandale où les Apôtres de J. C. devoient tomber par sa mort, étoit l'infidélité où les jeta cette mort même de leur divin maître, & le trouble que leur causa la frayeur d'un si triste événement: *Futurae eos infirmitatis admonuit, & nocte eadem omnes metu atque infidelitate turbandos.* C'est aussi le sentiment que saint Augustin a eu de leur chute, lorsqu'il explique ces paroles de J. C. rapportées dans l'Evangile de saint Jean, *Vous croyez maintenant, disoit-il à ses Apôtres après la Cène: Le temps va venir, & il est déjà venu, que vous serez dispersés, chacun de votre côté, & que vous me laisserez seul*; ce qui est de même, selon saint Augustin, que s'il leur eût dit: « Vous » serez alors tellement troublés, que vous abandonnerez même » la créance que vous avez maintenant. Car ils déchurent tellement de leur espérance, ajoute ce Saint, que cela alla jusqu'à » une extinction, pour le dire ainsi, de leur ancienne foi, semblable à celle qui parut en la personne de Cléophas ce disciple, qui parlant avec J. C. après sa résurrection sans le con-

Hilar. in
Matth.
can. 30.
n. 3.

August.
in Joan.
tract. 10.
n. 3.
Joan. 16.
31-32.

noître, & racontant ce qui leur étoit arrivé dans sa passion ;
 lui dit à la fin : *Cependant nous espérons que ce seroit lui-même
 qui racheteroit Israël, & après tout cela néanmoins, voici déjà le
 troisième jour que ces choses se sont passées.* Voilà donc, ajoute S.
 Augustin, comment ils l'avoient quitté en abandonnant la foi
 même par laquelle ils avoient auparavant cru en lui ; *Ecce
 quomodò eum reliquerant, deserendo etiam ipsam fidem quâ in eum
 antè crediderant* ».

Mais en même-temps que J. C. prédit aux Apôtres leur chute prochaine, il les console en les assurant, non-seulement qu'il ressusciteroit, mais encore qu'il ne les abandonneroit point, puisqu'il leur promet *d'aller les attendre en Galilée* où il savoit qu'ils devoient se retirer par la crainte qu'ils auroient des Juifs. Car ce fut-là en effet qu'il se fit voir à saint Pierre & à ses autres disciples après sa résurrection. Il ne voulut pas, comme dit S. Chrysostôme, choisir pour cela quelque province éloignée; mais le pays même & l'endroit presque où il devoit mourir, afin que cela servît à persuader davantage ses disciples, de la vérité de la résurrection de celui-là même qui y auroit été crucifié. S. Pierre qui paroïssoit plus ardent que tous les autres, pour tout ce qui regardoit la personne de J. C. ne put souffrir d'être soupçonné de pouvoir abandonner celui pour lequel ils avoient dès auparavant quitté toutes choses. C'est pourquoi il répondit au Sauveur par une certaine confiance que lui inspiroit le zèle de son amour : *Quand tous les autres tomberoient dans le scandale sur votre sujet, pour moi je n'y tomberai jamais.* Que dites-vous, Pierre, s'écrie saint Jean Chrysostôme ? Le Prophète a déclaré que les brebis seroient dispersées. J. C. confirme lui-même ce que le Prophète a dit : & vous osez assurer le contraire Au lieu donc que cet Apôtre auroit dû avoir recours aux prières, & dire à son Maître : *Secourez-nous, s'il vous plaît, afin que nous ne soyons point séparés de vous . . .* il commet trois fautes en même-temps, soit en résistant à ce que le Fils de Dieu lui disoit, soit en s'élevant au-dessus des autres, soit en s'attribuant tout à lui-même.

Comme saint Pierre avoit voulu par une fausse confiance en ses propres forces, se distinguer de tous les autres, il mérita d'être humilié plus qu'eux tous, par la certitude avec laquelle son divin Maître lui déclara : *Que bien loin de ne pas tomber, comme les autres, dans le scandale dont il leur avoit parlé, il le renonceroit cette même nuit par trois fois avant que le coq chantât, c'est-à-dire, avant le temps qu'on appelle proprement le chant*

Marc. 16.
7.

Chryf. in
Matth.
hom. 83.

du coq, qui précède immédiatement le point du jour. Et c'est pour cette raison qu'il est dit dans l'Évangile de saint Marc : *Marc. 14. 30.* *Avant que le coq ait chanté deux fois.* Car au lieu que les autres Évangélistes se sont contentés de marquer *le chant du coq*, comme très-connu de tout le monde, saint Marc a encore spécifié davantage le temps précis du renoncement de saint Pierre, en faisant dire à J. C. Que ce devoit être *avant que le coq eût chanté deux fois* ; parce qu'en effet le coq chante ordinairement sur le minuit, quoique ce chant soit bien moins connu que celui de devant le point du jour.

Il sembloit que cette nouvelle assurance que le Fils de Dieu donnoit à Pierre de sa chute, & si prochaine & si terrible, auroit dû l'humilier & l'abatre. Mais plus le Sauveur lui en donne de certitude, plus il lui résiste, dit saint Chrysostôme, & l'assure : *Que quand même il lui faudroit mourir avec lui, il ne le renonceroit jamais.* Sur quoi ce grand Saint ne peut s'empêcher de s'adresser encore une fois à cet Apôtre : *A quoi pensiez-vous, ô Pierre, lui dit-il ? » Lorsque votre Maître disoit seulement en » général, Un d'entre vous me trahira, vous craignez d'être vous-même ce traître, & vous engageâtes un des disciples à lui » demander qui ce seroit, quoique vous ne vous sentissiez coupable d'aucune pensée semblable. Et lorsqu'il déclare hautement » ici que vous tomberez tous dans le scandale, vous le niez hautement, non pas une seule fois, mais plusieurs fois ; & vous osez démentir la vérité même, qui vous connoît sans comparaison mieux que vous ne vous connoissez. » Quoique saint Jean Chrysostôme semble dans la suite excuser un peu saint Pierre, & attribuer cette résistance qu'il faisoit à J. C. au grand amour qu'il sentoit pour lui ; il reconnoît néanmoins que ses paroles naissoient d'un fond de vanité & d'ambition. » Ainsi le » Sauveur voulut, ajoute-t-il, guérir cet orgueil secret de son » cœur, non pas en le poussant à le renoncer, Dieu nous garde de de cette pensée ; mais en le laissant à lui-même sans son » secours, & donnant en sa personne un exemple de la foiblesse » de la nature de l'homme. . . . Nous apprenons donc de-là, » continue le même Saint, une grande vérité, qui est que l'ardeur de la volonté de l'homme ne lui suffit pas, s'il n'est assisté » du secours d'en haut. »*

Saint Pierre croyoit pouvoir, dit saint Augustin, ce qu'il sentoit qu'il vouloit : *Putabat enim se posse, quod se velle sentiebat.* Mais il eût fallu que cette volonté qu'il sentoit alors fut accompagnée d'une grande charité, afin qu'il put accomplir ce qu'il

*Chrysoſt.
ut ſuprà.*

*Aug. de
grat. &
lib. arb.
cap. 17.
n. 33.*

vouloit. Et c'est cette charité qu'il n'avoit pas encore, lorsque par un effet de sa crainte il renonça le Seigneur trois fois différentes. *Ipsam caritatem Apostolus Petrus nondum habuit, quando timore Dominum ter negavit.* » Celui donc, comme dit le même Saint, » qui veut accomplir le commandement de Dieu, & qui ne le » peut, a déjà à la vérité, une volonté qui est bonne, quoi- » qu'elle soit encore petite & foible : mais il pourra l'accomplir » quand il aura une volonté grande & forte. Car lorsque les » saints Martyrs ont accompli ces grands préceptes de la loi nou- » velle, ils l'ont fait par une grande volonté, c'est-à-dire, par » une grande charité.»

ψ. 36. jusqu'au 40. Alors JESUS arriva avec eux en un lieu appelé Gethsemani ; & ayant dit à ses disciples, *Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai prier là ; il prit avec lui Pierre, & les fils de Zébedée, & il commença à s'attrister, & à être dans une grande affliction. Alors il leur dit : Mon ame est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici, & veillez avec moi, &c.*

JESUS marchoit en s'entretenant, comme on l'a dit, avec ses disciples de ce qui les regardoit. Et il arriva, en parlant ainsi avec eux, à Gethsemani, au pied de la montagne des oliviers, en un jardin, à l'entrée duquel il ordonna à ses disciples de s'arrêter, en attendant qu'il allât plus loin pour prier, selon la coutume. Il prit néanmoins avec lui trois d'entre eux, qui avoient accoutumé de l'accompagner par-tout ; savoir, saint Pierre, saint Jacques, & saint Jean ; afin que ceux qui avoient été témoins de sa gloire sur la montagne, le fussent aussi de cette extrême tristesse à laquelle il voulut bien s'abandonner pour l'amour de nous. Car il ne faut pas s'imaginer que cette espèce d'agonie qu'il souffrit alors vint en lui, comme dans nous, de foiblesse. Non sans doute. Et cet homme Dieu ne pouvoit souffrir que ce qu'il vouloit. Il souffrit donc très-réellement une tristesse & une affliction extrême ; mais il la souffrit par un effet de sa volonté toute-puissante, & de cette charité ineffable qui l'avoit porté à se revêtir de la foiblesse de notre nature, pour nous élever ensuite jusqu'à lui. Il la souffrit, parce qu'il voulut que son ame, quoiqu'unie inséparablement à sa divinité, ressentît les impressions les plus vives d'une douleur que lui seul étoit capable de soutenir, & le poids de toute la justice de son Père, à laquelle il avoit bien voulu s'exposer, pour nous acquitter de ce que nous lui devons.

Hilar. in Matth. can. 31. n. 4. Chrysoft. in Matth. hom. 84.

Aug. in Psal. 87. n. 3.

Hier. in hunc loc. Saint Jérôme marque en particulier comme le sujet de cette profonde tristesse, la trahison de Judas, le renoncement de saint

Pierre, le scandale des Apôtres, la réprobation du peuple Juif, & la ruine très-funeste de la ville de Jérusalem. Mais nous pouvons bien ne pas borner à ces seuls sujets la douleur où l'Homme-Dieu se plongea alors, comme dans une mer d'une profondeur & d'une étendue presque infinie, puisque tous les crimes des hommes qui avoient vécu avant l'Incarnation, & de tous ceux qui vivront jusques à la fin des siècles, se présentèrent sans doute d'une seule vue à son esprit, & sur-tout l'ingratitude effroyable du peuple qu'il avoit choisi du milieu des nations, pour le combler de toutes sortes de grâces, & les sacrilèges encore plus criminels d'une infinité de chrétiens, qui devoient fouler aux pieds son sang précieux, & profaner en tant de manières la sainteté de leur état. S'étant dévoué à la mort pour satisfaire à la justice de son Père, il voulut sentir alors tout l'accablement de cette justice si rigoureuse; premièrement, pour prouver contre plusieurs hérétiques la vérité de son Incarnation, par la vérité de ses souffrances, tant dans son esprit que dans son corps; secondement, pour nous faire concevoir combien ce qu'il a souffert pour nous lui a été douloureux, puisqu'il assure que cette tristesse où il se laissa aller volontairement, fut si excessive, qu'elle étoit capable de lui causer même la mort, s'il l'avoit ainsi permis. *Tristis est anima mea usque ad mortem*; en troisième lieu, il s'attrista jusqu'à cet excès, pour consoler, dit saint Augustin, par son exemple les personnes foibles, dans les frayeurs que la mort pourroit exciter en eux, & pour empêcher que ses Martyrs mêmes ne tombassent dans le découragement, s'il arrivoit qu'au temps de leur mort, il s'élevât dans leurs cœurs, quelque tristesse, comme un effet de la fragilité de leur nature, quoiqu'ils s'en rendissent victorieux, en préférant la volonté de leur Dieu à leur propre volonté. On peut encore ajouter avec un Ancien, une quatrième raison pour laquelle J. C. s'abandonna volontairement à cet excès de tristesse. C'est qu'il voulut opposer un saint artifice à l'orgueil de son ennemi, & le tromper de plus en plus par cette foiblesse apparente, qu'il ne pouvoit, étant si superbe, allier en aucune sorte avec l'idée que ses grands miracles, ses admirables instructions, & sa vie toute divine, lui donnoient de lui quelquefois, comme du vrai Fils de Dieu.

*Chrysoft.
ut supra.*

*August.
de conf.
Evangel.
l. 3. c. 4.
n. 14.*

Si l'ordre que J. C. donna alors à ses trois Apôtres, de veiller avec lui, parut leur être inutile pour le temps où il leur parloit, il ne le fut pas dans la suite, lorsqu'ils eurent reconnu par l'expérience de leur foiblesse, combien ils avoient manqué, pour n'avoir pas pratiqué cet avis si important. Car s'ils eussent eu

soin de veiller avec le Sauveur, & de prendre part au sujet de cette effroyable tristesse, dont il voulut bien laisser accabler son ame; s'ils fussent rentrés en eux-mêmes, afin d'y considérer les tristes ravages que le péché avoit fait dans l'homme; & si par une suite naturelle de cette vue, ils s'étoient portés à implorer le secours de celui qui ne s'affoiblissoit devant eux, qu'afin de les affermir après avec lui, on ne peut douter qu'ils ne se fussent soutenus dans la terrible tentation où ils tombèrent, pour avoir manqué à la vigilance & à la prière.

Il leur fait donc voir par son propre exemple la nécessité de veiller & de prier, lorsque leur ayant recommandé de veiller avec lui, & de s'arrêter en ce lieu qu'il leur marque, *il s'éloigna un peu d'eux*, pour faire plus librement cette prière qui paroît d'abord si surprenante : *Mon Père, que ce calice passe & s'éloigne de moi, s'il est possible.* Il est dit qu'il *se prosterna le visage contre terre*, en priant ainsi; c'est-à-dire, que selon sa nature humaine, il étoit dans une profonde humiliation devant son Père, & qu'il le prioit avec une grande ardeur. Mais comment donc celui qui ne s'étoit incarné que pour en venir à cette heure de la parfaite consommation de son sacrifice, comment celui qui en parlant de sa mort avoit dit, qu'il *devoit être baptisé d'un baptême*, & qu'il *se sentoit très-pressé, jusqu'à ce qu'il s'accomplît*; pouvoit-il, alors qu'il se trouvoit sur le point de l'accomplir, demander avec des prières si pressantes que *ce calice*, qui marquoit la même chose que *ce baptême*, passât, s'il étoit possible, sans qu'il le bût : *Si possibile est, transeat à me calix iste?*

Chrysoft. in Matt. hom. 84. Saint Jean Chrysofôme donne en deux mots l'éclaircissement de cette contradiction apparente. Car il témoigne que le Sauveur en demandant que *ce calice passât, s'il étoit possible*, voulut figurer en lui la foiblesse de la nature de l'homme, & qu'en ajoutant aussitôt après, *Néanmoins que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre*; il donna l'exemple de cette vertu ferme & courageuse, qui nous apprend à suivre Dieu, lors même que la nature s'y oppose, & fait des efforts contraires. Il paroît donc, selon l'Évangile & la doctrine de l'Église, qu'il y avoit deux volontés en J. C. l'une selon l'homme, qu'il appelle ici *sa volonté*, parce qu'il parloit alors comme Fils de l'homme; & l'autre, qu'il nomme *la volonté de son Père*, qui étoit aussi *sa volonté*, comme Fils de Dieu, & à laquelle ce qu'il vouloit, comme Fils de l'homme, étoit très-parfaitement soumis. Car l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, en la personne de J. C. formoit une entière conformité entre la volonté du Verbe, & la volonté

volonté de l'homme, mais elle ne détruisoit pas, comme l'ont cru certains hérétiques la distinction de ces deux fortes de volontés. Et c'est pour cette raison que J. C. voulut bien, pour la consolation de ses membres qui seroient foibles, sentir alors la volonté de la nature humaine dont il s'étoit revêtu, & qui le portoit à souhaiter que ce calice de sa passion passât, s'il étoit possible, sans qu'il le bût : mais il leur fit voir en même-temps que ce sentiment qu'il eut de la volonté humaine, étoit dans une parfaite soumission à la volonté de son Père ; parce qu'étant véritablement Fils de Dieu, il vouloit tout ce que vouloit son Père.

Ψ. 40. jusqu'au 45. Il vint ensuite vers ses disciples, & les ayant trouvés dormans, il dit à Pierre : Quoi ! Vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Veillez & priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation. L'esprit est prompt, mais la chair est foible. Il s'en alla encore prier une seconde fois, en disant : Mon Père, si ce calice ne peut passer, sans que je le boive, &c.

J. C. trouve ses trois Apôtres également endormis, & il s'adresse néanmoins plus particulièrement à saint Pierre, dans le reproche général qu'il leur fait à tous, voulant le piquer plus vivement à cause de cette grande fermeté, dont on a vu qu'il s'étoit vanté plus que tous les autres : Quoi donc, leur dit-il, *Chrysoft. in Matt. hom. 84.* vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Ce n'est pas sans grande raison, dit saint Chrysostôme, que le Fils de Dieu ajoute ces mots, avec moi ; car c'est de même que s'il leur eut dit, & à Pierre en particulier : vous n'avez pu veiller avec moi, & vous prétendez mourir pour moi ? Celui donc, dit saint Jérôme, qui *Hier. in hunc loc.* s'étoit vanté auparavant qu'il ne tomberoit jamais dans le scandale sur le sujet de J. C. quand même les autres y seroient tombés, accablé présentement sous le poids de sa tristesse, ne peut vaincre le sommeil, Veillez & priez, leur dit J. C. afin que vous ne tombiez point dans la tentation. » Il est impossible, selon saint Jérôme, que l'ame de l'homme ne soit tentée. Et c'est pour cela que dans la prière que le Seigneur nous a apprise, nous lui disons : Ne nous abandonnez point à une tentation que nous ne puissions supporter. Ainsi nous ne prions pas de n'être point du tout tentés ; mais nous demandons des forces pour nous soutenir dans les tentations. De même le Fils de Dieu ne dit pas ici : Veillez & priez, afin que vous ne soyez point tentés ; mais afin que vous ne vous abandonniez point à la tentation, c'est-à-dire, afin qu'elle ne vous surmonte point, ni ne vous engage point dans ses filets. »

Ce qu'il ajoute, Que l'esprit est prompt, mais que la chair est

foible, est un avertissement qu'il leur donne, & sur-tout à saint Pierre, de ne se pas assurer sur quelque ardeur qu'ils sentoient, n'étant pas encore engagés dans le péril, parce que l'occasion leur feroit connoître & sentir la foiblesse de leur chair. C'est le propre des présomptueux & des téméraires, dit saint Jérôme; de se persuader aisément, qu'ils peuvent tout ce qu'ils croient pouvoir faire. Mais autant que l'ardeur de notre esprit nous inspire de confiance; autant nous devons être dans la crainte, à cause de la foiblesse de notre chair: *Quantum de ardore mentis confidimus, tantum de carnis fragilitate timeamus.* C'est pourquoi quand le Fils de Dieu disoit aux Apôtres: *L'esprit est prompt, mais la chair est foible*; c'est de même, selon saint Jean Chrysostôme, que s'il leur eut dit: » Encore que vous vouliez mépriser la mort, » vous ne le pourrez néanmoins si Dieu même ne vous présente » sa main pour vous soutenir, à cause de l'opposition naturelle » qu'y ont les sens & la chair de l'homme.

Chrysoft.
ut supra.

Hier. in
hunc loc.

J. C. prie seul pour tous, dit saint Jérôme, de même qu'il souffre aussi seul pour tous: *Solus orat pro omnibus, sicut & solus patitur pro universis.* Car les Apôtres étant accablés d'une profonde tristesse, & d'un sommeil qui n'étoit que la figure de cet autre assoupissement du cœur où ils étoient prêts d'entrer, ne purent tenir compagnie à leur divin maître, ni veiller dans la prière, selon l'ordre qu'il leur en avoit donné. Quelque chose qu'il leur dit pour leur faire concevoir le grand danger où ils seroient exposés, faute de veiller & de prier, il sembloit qu'ils fussent sourds à ce qu'il disoit, & il parut bien sensiblement à leur égard, combien le son extérieur de la parole de la vérité, annoncée par le plus saint Prédicateur qui puisse tenir la place de J. C. dans l'Eglise, est foible pour toucher le cœur de l'homme, si la lumière & l'ardeur du Saint-Esprit ne le pénètre & ne le remue pour le faire agir. Or ce n'étoit pas alors encore le temps de l'effusion de cet Esprit-saint, qui ne devoit être donné aux hommes avec plénitude, qu'après que JESUS auroit souffert, & seroit entré dans sa gloire: *Nondum erat Spiritus datus, quia JESUS nondum erat glorificatus.*

Joan. 7.
39.

On est étonné sans doute, de voir J. C. retourner trois fois à la prière, & revenir autant de fois trouver ses disciples, quoiqu'il fût bien qu'ils étoient toujours dormans. Mais toutes les actions du Fils de Dieu sont comme autant de leçons. Il prie par trois fois, qui est un nombre consacré dans l'Écriture: & il vouloit, dit saint Chrysostôme, nous marquer de plus en plus par cette triple réitération des mêmes prières, qu'il étoit homme;

& , comme dit saint Hilaire , qu'il étoit chef de plusieurs hommes infirmes , dont il portoit les foiblesses dans sa sainte humanité , afin d'attacher avec lui à sa croix tout ce qu'il y avoit de foible & d'infirmes dans les hommes : *Omniem in se corporis nostri infirmitatem assumpsit : crucique secum universa ea quibus infirmabamur afflixit.*

Hilarius in Matthæ can. 31. n. 10.

Il se contente de reprendre ses disciples la première fois. Et lorsqu'en venant les retrouver la seconde fois il les laissa sans les éveiller , & sans leur rien dire , il donnoit en même-temps , & des preuves de son soin à leur égard , & des marques de sa douceur si compatissante pour leur foiblesse. Car on peut dire que ce ne fut pas une petite partie des souffrances du Sauveur , de n'avoir trouvé aucun disciple , entre ceux même qu'il voulut rendre témoins de cette triste agonie , qui prit quelque part à sa douleur ; quoique ce fût en partie pour l'amour d'eux qu'il souffroit alors cette effroyable tristesse. Aussi l'Eglise inspirée de Dieu , lui met dans la bouche ces paroles du Roi prophète , qu'elle a toujours regardées , comme n'ayant été dites par David qu'en la personne de J. C. né de lui selon la chair : *J'ai attendu que quelqu'un s'attristât avec moi : mais nul ne l'a fait. J'ai attendu que quelqu'un me consolât ; mais je n'ai trouvé personne qui voulût le faire.* Car quoiqu'il soit vrai que les Apôtres étoient alors dans une fort grande tristesse , qui causoit même en partie , selon saint Luc , ce sommeil profond , dont ils étoient accablés , ils s'attristoient seulement , dit saint Augustin , d'une manière charnelle , de la perte qu'ils alloient faire de la présence visible de J. C. mais ils nes'attristoient pas des vrais sujets de la tristesse de leur divin maître , ni en la manière qu'ils le devoient. Ils s'attristoient donc , mais non avec J. C. c'est-à-dire , dans les mêmes vues que lui. Et c'est pourquoi il n'en recevoit aucune consolation , puisqu'au lieu & de veiller & de prier avec lui , ils se laissoient accabler alors de sommeil.

Psf. 68.

21.

Luc. 22.

45.

Aug. in

Psf. 68.

n. 5.

¶. 45. jusqu'au 51. *Après il vint trouver ses disciples , & leur dit : Dormez maintenant , & vous reposez : voici l'heure qui est proche , & le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous , allons ; voilà celui qui me doit trahir , tout prêt d'ici. Il n'avoit pas encore achevé ces mots , que Judas un des douze arriva ; & avec lui une grande troupe de gens armés d'épées & de bâtons , &c.*

Après que le Fils de Dieu eut consommé le sacrifice de sa prière , & qu'il eut calmé par la puissance de sa divinité cette es-pèce de tempête qu'il avoit volontairement excitée dans son

Chryf. in
Matth.
hom. 84.

August.
de conf.
Evangel.
l. 3. c. 4.
n. 1.

Theophyl.
& Euth.

ame, pour prévenir en quelque sorte de lui-même, par cette anticipation de souffrances, ce que les hommes devoient lui faire souffrir; il revint à ses disciples, & leur dit: *Dormez maintenant, & vous reposez.* Il étoit temps cependant plus que jamais, dit saint Chrysofôme, de veiller, puisque *le Pasteur alloit être frappé, & les brebis dispersées.* Mais le Fils de Dieu leur parloit ainsi pour leur faire concevoir, ajoute ce Saint, qu'ils étoient même incapables de porter la vue des maux qui étoient prêts d'arriver, & que pour lui il n'avoit aucun besoin de leur vigilance & de leur secours, parce qu'il falloit absolument qu'il fût livré *entre les mains des pécheurs.* Saint Augustin croit qu'il peut bien être arrivé que J. C. ayant dit à ses Apôtres: *Dormez maintenant, & vous reposez;* il se tut pendant quelque temps pour les laisser en effet dormir, selon qu'il le leur avoit permis, & qu'ensuite il ajouta: *Voici l'heure qui est proche;* & que c'est pour cette raison, que dans saint Marc le Fils de Dieu ayant dit à ses Apôtres de se reposer, ajoute ensuite: *C'est assez, l'heure est venue;* comme s'il disoit: *Vous avez assez reposé, il est temps présentement que vous vous leviez, & que nous nous en allions au-devant de celui qui se prépare à me trahir, & qui est proche.*

Quelques anciens néanmoins ont regardé ces paroles du Sauveur plutôt comme un reproche qu'il leur faisoit, que comme une permission qu'il leur donnoit. C'est donc une espèce d'ironie, selon ces Auteurs, par laquelle J. C. les auroit piqués, comme s'il leur avoit dit: *Je vous permets maintenant de vous reposer & de dormir, lorsque Judas veille pour me trahir, & qu'il est déjà tout proche d'ici.* Saint Augustin qui a expliqué ces paroles dans l'autre sens, semble en effet n'exclure pas celui-ci qui paroît simple, & assez conforme à la suite du texte sacré.

Il appartenoit véritablement à J. C. qui venoit de se prosterner devant son Père avec un si grand excès d'amour pour les hommes, & qui s'étoit relevé ensuite avec tant de force par un effet de sa divine vertu, de dire, comme il fait ici, aux Apôtres: *Levez-vous, allons.* Voilà donc celui qui avoit voulu ressentir auparavant les plus vives impressions de la frayeur naturelle à l'homme, rempli de force & de courage vraiment divin. Il ne demande plus que *le calice de ses souffrances passe;* mais il va même au-devant, depuis qu'il a achevé de prier. Et il y va, parce que *l'heure est venue.* Les Juifs avoient tenté d'autres fois de l'arrêter; mais fort inutilement. Et pourquoi? Parce que son heure n'étoit pas encore venue; cette heure marquée avant tous les temps, en laquelle il devoit offrir à son Père le sacrifice

d'une pleine propitiation pour tous les hommes. Mais lorsque cette heure est arrivée, il fait lui-même une avance vers ses ennemis. *Levez-vous*, dit-il aux Apôtres, allons au-devant de Judas qui s'approche pour *me trahir*.

En leur disant, que *le Fils de l'homme alloit être livré entre les mains des pécheurs*, il leur fait entendre deux vérités; l'une, que sa passion seroit l'ouvrage de l'iniquité des hommes, & non une preuve contre l'innocence de sa personne; & l'autre, qu'étant de toute éternité le Fils de Dieu, comme ils l'avoient reconnu eux-mêmes, il ne s'étoit fait dans le temps *le Fils de l'homme*, qu'afin de mourir pour tous les *pécheurs*; qu'ainsi il falloit qu'il fût *livré entre leurs mains*, afin qu'il mourût, étant innocent & l'Agneau sans tache, pour ceux mêmes qui lui causeroient la mort. Il va donc au-devant de son ennemi, & il avertit ses Apôtres que cet ennemi étoit proche, pour les convaincre de plus en plus, que tout ce qui devoit arriver ne seroit point un effet de son impuissance, mais une dispensation toute divine de sa profonde & ineffable sagesse.

On ne peut voir cette *troupe de gens armés d'épées & de bâtons*, qui accompagnoient Judas, sans s'écrier avec S. Jean Chrysostôme: Quel appareil & quels instrumens pour des Prêtres, comme saint Luc nous assure qu'il y en avoit parmi cette troupe! *Car des épées & des bâtons* paroissoient plus dignes de brigands, que de Prêtres du Très-Haut, & surtout lorsqu'il s'agissoit de se saisir de cet Agneau plein de douceur qui avoit comblé de biens tous les hommes, & qui étoit prêt de donner sa vie pour eux. Mais c'est le dernier excès de malice dans Judas de *donner pour signal* de sa trahison la plus grande marque d'amitié. De quels yeux put-il alors regarder son divin maître? Comment osa-t-il approcher sa bouche impie de ce visage sacré: il s'appuyoit, dit saint Chrysostôme, sur la connoissance qu'il avoit de l'admirable douceur du Fils de Dieu, c'est-à-dire, que ce qui devoit davantage le couvrir de confusion, étoit ce qui l'engageoit à commettre une trahison si noire d'une manière si indigne; puisque plus celui qu'il trahissoit étoit doux, plus son crime étoit énorme. Ce qui le porta sans doute à donner pour signal de sa trahison un baiser, & même à recommander aux Prêtres, selon qu'il est dit ailleurs, de *conduire sûrement* celui qu'il auroit baisé, étoit que les Juifs ayant voulu plusieurs fois se saisir de J. C. il avoit passé au milieu d'eux sans qu'ils le connussent. Et la même chose seroit encore arrivée, s'il n'avoit voulu être livré entre leurs mains. Judas étant donc alors aveuglé par sa propre cupidité, jugeoit

Chrysoft.
ut supra.

Luc. 22.
52.

Marc. 14.
44.
Chryf. ib.

Hieron.
in hunc
locum.

du Sauveur d'une manière toute humaine, & indigne de l'idée qu'il devoit avoir de lui. Il le reconnoît pour son maître en le saluant, & il ne le baise cependant, que parce qu'il a renoncé à se reconnoître pour son disciple : *impudens quidem & scelerata confidentia, magistrum vocare, & osculum ei ingerere, quem tradebat.* « La même infidélité qui le porta à trahir son maître & son » Seigneur, le porta aussi, dit saint Jérôme, à regarder tous » les miracles qu'il avoit vu faire au Sauveur, comme ayant » été des effets non d'une puissance divine, mais de l'art magique ».

2. Reg.
20. 9.

Pour mieux comprendre l'adresse diabolique dont Judas usa en cette rencontre, il faut se représenter qu'il marchoit un peu devant cette troupe, & en paroïssoit même détaché, afin de donner à J. C. & aux Apôtres moins de soupçon de sa mauvaise volonté; comme si celui qui avoit percé par sa divine lumière le fond de son cœur, & qui l'avoit désigné expressément au dernier souper pour celui qui le trahiroit, eût pu alors être trompé, quand il le voyoit venir pour le livrer à ses ennemis. C'étoit aussi la coutume parmi les Juifs, de se saluer les uns les autres par le baiser, comme il paroît par l'exemple de Joab, dont la trahison à l'égard d'Amasa, qu'il tua en feignant de le baiser, étoit une image de celle de Judas à l'égard de J. C. Il voulut donc, en se servant de ce baiser pour trahir son divin maître, se cacher encore quelque peu de temps au moins aux Apôtres, qu'il croyoit pouvoir surprendre par cet artifice; supposant qu'ils ne s'imagineroient pas qu'il fût le chef de cette troupe dont il étoit détaché; ni que le baiser qu'il donnoit au Fils de Dieu, fût le signal pour faire connoître aux soldats dans les ténèbres celui dont ils devoient se saisir. Saint Jérôme croit en effet, que ce fut un reste de honte qui obligea cet apostat de couvrir sa trahison sous le voile de ce baiser: *Adhuc aliquid habet de verecundi discipuli, cum non eum palam tradit persecutoribus, sed per signum osculi.*

Hilaris
in Matt.
can. 32.
n. 1.

La manière dont J. C. lui parla, auroit bien dû le faire rentrer en lui-même, si quelque chose eût pu le toucher. *Mon ami*, lui dit-il, *qu'êtes-vous venu faire ici?* Il l'appelle *son ami*, & il ne refuse point son baiser, pour nous apprendre, dit saint Hilaire, à aimer tous nos ennemis, & ceux-mêmes que nous saurions être dans la volonté d'exercer toute leur fureur contre nous. En lui demandant *ce qu'il venoit faire*, il ne vouloit pas l'obliger de le lui dire, comme s'il ne l'eût pas su; mais seulement de se le dire à soi-même, & de se représenter l'énormité de l'action qu'il faisoit,

en trahissant par un baiser le Fils de l'homme, selon que saint Luc Luc. 22: 48. assure que Notre-Seigneur le lui dit en termes formels. Et c'est peut-être ce qu'il dit encore très-souvent, quoique d'une voix toute intérieure, à plusieurs de ceux qui ne s'approchent de la sainte table de l'Eucharistie, que pour donner une espèce de baiser semblable à celui de Judas, & le livrer de nouveau à son ennemi, ou pour mieux dire, s'y livrer eux-mêmes par une communion sacrilège.

Il y a toute apparence que Judas ayant baissé J. C. attendit là que les Juifs se fussent avancés pour se saisir de sa personne, puisqu'il étoit avec eux quand ils s'approchèrent. Et ce fut alors qu'on vit arriver ce qui est marqué dans un autre Evangéliste : Joan. 18: 5. 6. Que le Sauveur leur ayant demandé qui ils cherchoient; & eux ayant répondu, que c'étoit Jesus de Nazareth, il ne leur eut pas plutôt déclaré que c'étoit lui-même, qu'ils furent tous renversés par la vertu de cette seule parole. Mais nous réservons ceci pour les explications de saint Jean.

Ps. 51. jusqu'au 55. Alors un de ceux qui étoient avec JESUS, porta la main à son épée, & la tirant, en frappa un des gens du Grand-Prêtre, & lui coupa une oreille. Mais JESUS lui dit: Remettez votre épée en son lieu: car tous ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée. Croyez-vous que je ne puisse pas prier mon Père? &c.

Alors; c'est-à-dire, lorsque JESUS-CHRIST ne voulut plus employer sa toute-puissance contre les Juifs, & que s'étant contenté de leur faire voir par la force d'une de ses paroles, ce qu'il auroit pu, s'il l'avoit voulu, il leur permit de se saisir de sa personne: Alors donc un de ceux qui accompagnoient JESUS, c'est-à-dire, Simon-Pierre, qui ayant mal expliqué une parole de J. C. comme on le peut voir ailleurs, avoit cru devoir prendre une épée pour la défense de son maître, Joan. 18. 10. Luc. 22: 36. 38. Leo mag. ser. 1. de Passion. Domin. cap. 4. la tira, & il en frappa un des serviteurs du Grand-Prêtre, nommé Malchus dans saint Jean, & qui, selon la pensée de saint Léon Pape, s'étoit peut-être avancé avec plus de fureur que les autres pour se jeter sur J. C. Mais il coupa seulement de ce coup d'épée l'oreille droite de Malchus. Le même Saint attribue cette action à la ferveur d'une sainte charité, qui attachoit plus ardemment cet Apôtre à J. C. que tous les autres, & qui le porta alors à s'élever avec plus de chaleur contre la violence de ses ennemis: *Qui animosiore constantia Domino coherebat, & contra violentorum impetus fervore sanctæ caritatis exarserat.*

Mais peut-être que cette ardeur venoit aussi de l'humeur bouillante de celui qui ne crut pas pouvoir mieux prouver à son

divin maître, la sincérité de la promesse qu'il lui avoit faite de mourir pour lui, s'il étoit besoin, qu'en frappant d'abord ceux qui l'attaquoient. C'étoit en effet une espèce de courage à Pierre, d'oser ainsi s'opposer lui seul à toute une troupe de gens armés & pleins de fureur. Mais quelle étoit néanmoins toute cette force apparente d'un disciple de J. C. qui se sert d'abord de l'épée pour le défendre, & qui tremblant quelque temps après à la simple voix d'une servante, fait servir sa propre langue à le renoncer ?

Enfin que ce zèle de saint Pierre ait eu pour principe une véritable piété, comme le dit saint Léon ; ou qu'il ait été fondé principalement, selon saint Jean Chrysofôme, sur l'ardeur de son naturel ; ou, comme dit saint Augustin, sur un amour du Seigneur, qui étoit encore selon la chair, le Fils de Dieu, l'arrêta tout court, & ne permit point qu'on le défendit par la force & avec l'épée contre les impies. Car il eut été, comme saint Léon le dit encore, contre le mystère de notre rédemption, que celui qui étoit venu mourir pour tous ne voulût pas être pris. C'est pourquoi voulant au contraire donner toute liberté à ses ennemis d'exercer sur lui leur fureur, il commande à son disciple de *remettre son épée dans son fourreau*, & il lui rend cette raison : *Que ceux qui prendront l'épée, périront tous par l'épée*. Mais est-il donc défendu absolument de se servir de l'épée, & ceux qui s'en servent sont-ils tous dignes de périr par l'épée ? Non sans doute, puisque saint Paul, selon la remarque de Saint Jérôme, déclare lui-même aux fidèles de l'Eglise de Rome, *Que le Prince est le ministre de Dieu pour le bien des peuples ; Que si on fait mal, on doit craindre ; parce que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant le ministre du Seigneur, pour punir celui qui fait mal*. Qui sont donc ceux sur qui tombe cette sentence de J. C. Ce sont ceux qui, selon l'expression du texte sacré, *prennent l'épée* ; c'est-à-dire, qui la prennent d'eux-mêmes. Car celui-là, dit saint Augustin, s'en sert ainsi, qui sans l'ordre & la permission d'une puissance supérieure & légitime, prend de lui-même les armes pour répandre le sang : *Ille utitur gladio, qui nulla superiori ac legitima potestate vel jubente, vel concedente, in sanguinem alicujus armatur*. Tous ceux donc qui en usent de la sorte *périront*, dit J. C. *par l'épée* ; c'est-à-dire, qu'ils méritent de périr par l'épée, & qu'ils sont dignes de mort, car ils ne périssent pas tous en cette manière, & Dieu n'exerce pas ici sa justice visiblement sur tous les pécheurs ; mais il les attend à la pénitence, où il se réserve à les punir plus rigoureusement en l'autre monde.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 85.
August.
contra
Faust. l.
22. c. 70.

Rom. 13.
4.
Hier. in
hunc loc.

August.
contra
Faust. l.
22. c. 70.

Le Sauveur fait voir encore d'une manière plus sensible à saint Pierre, qu'il n'avoit aucun besoin de son épée ni de sa défense, lorsqu'il ajoute : *Que son Père lui enverroit dans l'instant plus de douze légions d'AnGES s'il l'en prioit.* Sur quoi saint Jean Chrysoſtôme demande d'où vient que le Fils de Dieu parle ici de prier son Père, & qu'il ne dit point plutôt, que s'il eût voulu exterminer toute cette troupe de gens armés, il l'auroit pu facilement par lui-même. Mais il répond, que les Apôtres n'ayant pas encore de lui toute l'idée qu'ils devoient avoir, il voulut se conformer à leur foiblesse, & se contenter de leur faire voir ce qu'il auroit pu attendre de Dieu son Père, s'il l'en eût prié. Il leur parla donc alors plutôt comme Fils de l'homme, que comme le Fils de Dieu. Car ils avoient peine à allier dans leur esprit cette tristesse effroyable qu'il leur avoit fait paroître, avec la toute-puissance de sa nature divine; quoique l'effet étonnant que produisit sur les Juifs la force d'une seule de ses paroles, lorsqu'elle les renversa tous par terre, auroit dû leur faire comprendre plus que jamais qu'il étoit Dieu, si leur cœur n'eût été alors encore plus assoupi, que leur corps ne l'avoit été auparavant. Or il est aisé de se figurer quelle idée dût former en eux ce qu'il leur dit du secours qu'il auroit pu recevoir de *douze légions d'AnGES*; c'est-à-dire, de plus de soixante & douze mille AnGES, les légions Romaines étant composées chacune de plus de six mille soldats, puisque l'Écriture leur apprenoit qu'un seul Ange avoit tué en une nuit quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib Roi des Assyriens. Cessez donc, Pierre, dit J. C. de vous figurer que j'aye besoin maintenant du secours des hommes, puisque je ne veux pas même de celui des AnGES. C'est ici le temps de *l'accomplissement des Écritures*. C'est ici le temps où tout ce que les Prophètes ont prédit de mes souffrances doit arriver. Et comment ces prophéties s'accompliroient-elles, si j'employois le ministère de mes AnGES contre ceux qui doivent être les exécuteurs de la justice de mon Père? N'est-ce pas de moi qu'il est écrit: *Il a été offert en sacrifice, parce qu'il l'a bien voulu, & il n'a point ouvert sa bouche. Il sera mené comme une brebis pour être immolé?* C'est donc parce que je le veux bien, que je dois être sacrifié. C'est parce que je suis devenu volontairement *comme une brebis*, que je serai immolé *sans ouvrir la bouche*, & sans faire de résistance.

Ÿ. 55. 56. *En même-temps JESUS s'adressant à cette troupe; leur dit: Vous êtes venus ici armés d'épées & de bâtons pour me prendre, comme si j'étois un voleur. J'étois tous les jours assis au milieu de vous, enseignant dans le temple, & vous ne m'avez point pris.*

Chrysoſt.
in Matt.
hom. 85.

4. Reg.
19. 35.

Isai. 53.
7.

Mais tout cela s'est fait , afin que ce que les Prophètes ont écrit fût accompli , &c.

Quoique saint Matthieu dise en général , que J. C. s'adresse à cette troupe , il est marqué dans saint Luc , que ce fut particulièrement aux Princes des Prêtres , aux officiers du temple & aux Sénateurs , qui étoient venus pour le prendre. C'est donc un juste reproche qu'il leur fait de la manière très-indigne dont ils en usoient pour le venir arrêter. « Et n'est-il pas en effet , » comme dit un Père , de la dernière folie , de venir chercher » avec des épées & des bâtons un homme qui se livroit de lui-même entre leurs mains , & de se servir d'un traître pour le venir découvrir pendant la nuit , comme s'il s'étoit caché & dérobé à leurs yeux , lui qui enseignoit tous les jours publiquement dans le temple ? Mais c'est parce que leur pouvoir étoit un pouvoir de ténèbres , qu'ils s'assembloient contre lui pendant la nuit » ; *Sed ided adversum me in tenebris congregamini ; quia potestas vestra in tenebris est.* J. C. donnoit aussi à entendre aux Juifs par ces paroles , que s'ils avoient le pouvoir de l'arrêter présentement , c'étoit lui-même qui le leur donnoit , puisqu'il avoit conversé toujours librement jusqu'alors avec eux sans craindre leur mauvaise volonté. On peut remarquer encore qu'il ne leur dit rien alors de cette foule de prodiges qu'il avoit faits à leurs yeux. C'étoit à eux à s'en souvenir , & à en faire l'usage qu'ils auroient dû. Mais il parle seulement de sa doctrine , parce qu'elle pouvoit être le seul fondement sur lequel ils s'appuyoient dans la haine qu'ils faisoient paroître contre lui. *J'étois* , leur dit-il , *tous les jours assis au milieu de vous , enseignant publiquement dans le temple* , comme une personne qui agit en maître , & qui ne craint rien. C'étoit donc alors que vous deviez m'arrêter si ma doctrine étoit contraire à celle de l'Écriture , puisque bien loin de me cacher , je me mettois à toute heure entre vos mains. Mais & ma doctrine étoit hors de votre atteinte , étant la doctrine de mon Père , & ma personne vous étoit alors inaccessible , parce que mon heure n'étoit pas encore venue. Ainsi c'est moi-même qui veux maintenant donner lieu à l'accomplissement des Prophéties touchant mes souffrances. C'est moi qui pour vous ôter tout sujet de craindre de m'arrêter dans le temple , où le peuple auroit pu s'y opposer , me suis retiré exprès en un lieu où vous fussiez en état de le faire plus sûrement. Quoique saint Matthieu semble dire ici lui-même ce qui est marqué touchant l'accomplissement des écrits des saints Prophètes , saint Marc

Luc. 22.
52.

Hier. in
hunc loc.

Chryf. ib.
in Matt.
hom. 85.

Chryf. ib.

Marc. 14.
49.

l'attribue à JESUS-CHRIST, & saint Luc semble faire aussi la même chose. Luc. 22.
53.

Alors les disciples l'abandonnant s'enfuirent tous ; c'est-à-dire, qu'aussitôt qu'ils l'eurent entendu parler aux Juifs, comme il avoit fait, ils prirent tous la fuite. Car ils virent bien alors, dit saint Chrysostôme, qu'il n'y avoit plus aucune espérance qu'il se sauvât ; puisqu'il se livroit volontairement à ses ennemis ; & qu'il leur prouvoit par les Ecritures, que toutes ces choses devoient arriver. Que s'ils eussent fait un peu plus d'attention à la conséquence qu'ils devoient tirer de ces paroles du Sauveur, ils auroient conclu, que rien n'arrivant alors que par un effet de la volonté de Dieu, marquée dans les livres Saints, leur foi auroit dû en recevoir une nouvelle force, au lieu d'en être affoiblie. Et bien loin de prendre un sujet de scandale des souffrances de celui dont ils avoient reconnu la divinité, ils eussent plutôt adoré avec une profonde reconnoissance cet excès d'amour qui le portoit à accomplir volontairement tous les écrits des Prophètes, en s'exposant pour les sauver aux opprobres de sa passion & de sa mort. Mais cette grâce étoit réservée pour le temps de sa résurrection. Et comme il étoit besoin que le CHRIST souffrît la mort, afin d'entrer dans sa gloire, il l'étoit aussi en quelque façon, que les disciples de J. C. s'affoiblissent dans le temps de ses souffrances, afin que le sentiment de leur foiblesse contribuât à les faire entrer ensuite dans la plénitude de la grâce que le Saint-Esprit devoit répandre dans eux, pour les rendre dignes de porter par toute la terre la connoissance de l'Evangile. Chrysost.
ut supra.

Voilà donc le Fils de Dieu entre les mains de cette troupe d'impies & de furieux. « Mais quoiqu'ils firent de lui ce qu'ils voulurent, dit saint Léon, & quoiqu'ils ayent triomphé de leur crime, la puissance de celui qui s'étoit ainsi laissé prendre éclata beaucoup davantage, que celle des Juifs qui l'avoient pris. Car l'aveuglement des Juifs ne put rien faire autre chose, que de les perdre par leur propre impiété. Mais la patience de J. C. eut cette force toute divine de sauver tous les hommes par sa Passion » : *Judæorum cæcitas nihil obtinuit, nisi ut suâ impietate se perderet : Christi verò patientia hoc egit ut omnes suâ passione salvaret.* Leo de
Passion.
serm. 6.

ψ. 57. jusqu'au 62. Ces gens s'étant donc saisis de JESUS ; l'emmenèrent chez Caïphe qui étoit Grand-Prêtre, où les Scribes & les Anciens étoient assemblés. Or Pierre le suivoit de loin jusqu'à la cour de la maison du Grand-Prêtre, &c.

Moyse avoit ordonné suivant le commandement qu'il avoit Hier. in
hunc loc.

Exod. 29.
8. 9.

lui-même reçu de Dieu, que les Grands-Prêtres succéderaient à leurs pères, & qu'on garderoit exactement l'ordre des familles sacerdotales dans le ministère du culte divin. Mais toutes choses étoient alors renversées : & Caïphe avoit acheté d'Hérode à prix d'argent la grande sacrificature pour cette année seulement. Ainsi il n'est nullement étrange, dit saint Jérôme, qu'un tel Grand-Prêtre se soit porté à condamner J. C. Saint Chrysostôme admire l'ardeur de Pierre, qui nonobstant cette crainte qui l'avoit fait fuir d'abord, le porta à *suivre* son maître, *quoique de loin*, jusques chez Caïphe. Il est vrai, dit saint Jérôme, qu'il suivoit JESUS de bien loin, quant au cœur, puisqu'il étoit sur le point de le renoncer : *A longè sequebatur, qui erat Dominum negaturus.* Mais enfin, soit par un reste d'amour, ou par une simple curiosité, & pour savoir quel jugement le Grand-Prêtre porteroit de J. C. il eut le courage de le suivre, & d'entrer même dans la maison de Caïphe. Là il *s'assit avec les gens des Grands-Prêtres, des Anciens, & des Docteurs de la loi* : car ils s'étoient assemblés chez le souverain Pontife, & attendoient là qu'on leur amenât JESUS, selon la promesse que Judas lui en avoit faite. Cette seule circonstance de la conduite de ces Prêtres & de ces Anciens, fait connoître tout-d'un-coup la passion qui les animoit, & qui empêchoit qu'ils ne songeassent à sauver au moins les apparences de la justice. Car ils s'empressent de s'assembler avant même que celui qu'ils vouloient juger, eût été pris. Ils ne craignent point de profaner le temps de la Pâque par une action qui n'avoit que l'emportement & la jalousie la plus furieuse pour principe. Et ils témoignent véritablement par la manière dont ils agissent, qu'ils *cherchent*, non pas des témoins sincères, mais de faux témoins, ou pour parler avec le saint Evangéliste, *un faux témoignage contre JESUS.* Car ils ne demandoient pas à s'instruire de la vérité, mais à opprimer l'innocence, & à imposer silence pour toujours, s'ils avoient pu, à celui dont la doctrine si sainte confondoit leurs dérèglemens & leur orgueil.

Ils cherchoient, dit saint Matthieu, *un faux témoignage contre JESUS pour le faire mourir.* C'étoit donc là leur dessein de faire mourir J. C. Et pour pouvoir l'exécuter, ils cherchoient des gens qui déposassent le faux contre lui. Car s'ils avoient eu de vrais sujets d'accusation contre le Sauveur, ils n'auroient pas eu recours à de faux témoins. Mais comment celui qui avoit comblé de biens tous les Juifs, depuis le commencement de ses prédications, & qui n'avoit enseigné que des maximes qui inspiroient la justice & la sainteté, auroit-il pu être condamné selon les

règles de la vérité & de la justice ? Il falloit donc que son jugement fût informe en toutes manières. Il falloit qu'un de ses disciples le trahit, que les Prêtres & les ministres de l'ancienne loi s'élevassent contre lui; qu'on profanât la solennité de la Pâque à son égard; qu'on formât la résolution de le perdre, avant que d'avoir prouvé qu'il fût coupable; & qu'on recherchât avec ardeur de faux témoins, n'en pouvant trouver de vrais.

C'est ainsi qu'il a été nécessaire que le juste & l'innocent par excellence fût mis à mort : *Nonne hæc oportuit pati Christum?* Luc. 24. 26.

Et c'est ainsi que dans le cours de tous les siècles les plus grands Saints ont été dignes d'être traités, pour avoir une plus grande conformité avec le chef dont ils avoient le bonheur d'être les membres. On ne sert point JESUS-CHRIST impunément de la part de ceux qui sont possédés de l'amour du siècle. Et jamais l'esprit superbe, qui est l'ennemi des humbles & de tous les justes, ne souffrira que ceux qui travaillent à détruire son empire dans eux-mêmes & dans les autres, soient dans la paix du côté du monde. C'est ce qu'on a vu dans saint Athanase, dans saint Chrysostôme, & dans ce grand nombre d'autres Saints, qui sont devenus d'autant plus illustres par leurs souffrances, qu'ils ont approché de plus près de la sainteté de leur divin original. Le défaut des preuves que l'on cherchoit pour les accabler, a obligé leurs ennemis d'avoir recours à des impostures, & à de faux témoignages, qui en servant à les opprimer, comme celui dont ils étoient les disciples, ont contribué en même-temps à faire éclater leur gloire. C'est donc à ceux qui sont éprouvés, comme J. C. & ces grands Saints, par la violence & les calomnies de leurs frères, à ne pas dégénérer de l'humble courage dont ils ont reçu un si grand exemple.

On peut remarquer avec les Pères dans l'accusation des deux derniers faux témoins, qui déposèrent contre J. C. Qu'il étoit vrai que le Sauveur avoit dit : *Détruisez ce temple*, mais qu'ils lui font dire au contraire : *Je puis détruire le temple de Dieu*. En second lieu, ils changeoient encore & altéroient les paroles que le Sauveur avoit ajoutées. Car comme il parloit de son propre corps qu'il nommoit un temple; après avoir dit aux Juifs : *Détruisez ce temple*, il ajouta ; *Et je le rétablirai*, ou, selon la force du texte sacré, je le releverai, ou même, je le ressusciterai. Mais ces témoins déclarèrent qu'il avoit dit : Qu'il le rébâtiroit en trois jours; afin qu'il parût que c'étoit positivement du temple des Juifs qu'il avoit parlé. Ainsi, dit saint Jérôme, ajoutant & changeant quelque peu de chose aux paroles du Sauveur, Hier. in hunc loc. Chrysoft. in Matth. hom. 85. Joan. 2. 19. Joan. ib. vers. 21.

ils s'efforcent de revêtir d'une vérité & d'une justice apparente cette injuste accusation qu'ils forment contre sa personne.

ψ. 62. jusqu'au 67. *Alors le Grand-Prêtre se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ces gens-ci déposent contre vous ? Mais JESUS demuroit dans le silence. Et le Grand-Prêtre lui dit : Je vous commande par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le CHRIST Fils de Dieu, &c.*

Chryf. ib. Si le Grand-Prêtre presse J. C. de se défendre, ce n'est pas par un vrai désir de sa justification ; mais c'est qu'il veut au contraire en l'engageant à répondre, trouver dans sa réponse même

Hier. ib. un nouveau sujet de l'accuser. C'est donc l'impatience & le dépit de ne pouvoir découvrir de justes prétextes de l'accabler, qui fait lever tout-d'un-coup ce Pontife de son siège : & ce mouvement impétueux de son corps fit connoître l'emportement intérieur de son esprit. Cependant le Fils de Dieu ne daigne pas rompre encore son silence. Car il ne voyoit aucune ouverture à parler devant des gens qui fermoient leurs oreilles à la vérité, & dans un lieu qui n'avoit que la figure extérieure d'un tribunal de justice, mais qui dans la vérité étoit plutôt une assemblée tumultuaire

Chrysoft. ut. suprâ. de voleurs & d'homicides. Caïphe rempli de fureur le pressa alors de lui parler ; & par un excès d'impiété qui fait horreur, il employa même ce qu'il y avoit de plus saint dans toute sa Religion ; c'est-à-dire, le saint nom du *Dieu vivant*, pour l'engager à lui dire, s'il étoit véritablement le *CHRIST Fils de Dieu*, quoique son dessein ne fût pas d'ajouter foi à ce qu'il diroit, mais de tirer de sa bouche un aveu dont il se servit à le faire condamner.

Hier. in hunc loc. On est étonné de ce que n'insistant point sur ce qu'avoient déposé les faux témoins touchant la destruction du temple, il passe ainsi tout-d'un-coup à cette nouvelle demande ? D'où vient donc qu'il le presse de lui déclarer s'il est le *CHRIST* & le *Fils de Dieu*, puisque l'Évangile ne dit point, que les témoins aient rien déposé sur ce sujet contre lui ? C'est sans doute qu'il vit bien que le témoignage de ces hommes corrompus ne pouvoit rien contre l'innocence de celui qu'il vouloit faire mourir. Mais comme c'étoit une opinion répandue parmi le peuple qu'il étoit le *CHRIST* ; que les possédés de qui il avoit chassé les démons l'avoient nommé publiquement le *Fils de Dieu* ; que la grandeur & la multitude de ses miracles en pouvoient paroître de très-fortes preuves ; & qu'enfin J. C. lui-même avoit dit, que *Dieu*

Joan. 5. 18. étoit son Père, se faisant ainsi égal à Dieu ; ce Grand-Prêtre laissant là toutes les accusations des faux témoins, jugea que s'il

avouoit qu'il étoit le CHRIST Fils de Dieu, comme il l'avoit déclaré en d'autres rencontres, il ne faudroit plus chercher d'autres preuves contre lui, & que toute l'assemblée le déclareroit digne de mort, comme un impie & comme un blasphémateur. Telle étoit la détestable politique de Caïphe dévoué à l'iniquité, qui ne cherchoit pas à connoître, comme il l'auroit dû, s'il n'étoit point vrai en effet que JESUS fut le Messie, mais qui songeoit seulement à étouffer la vérité de sa parole, qui ne pouvoit s'accorder avec les dérèglemens des Prêtres Juifs, des Pharisiens & des Docteurs de la loi, ses principaux ennemis.

J. C. s'étoit tû jusqu'alors, négligeant toutes les fausses accusations qu'on avançoit contre lui; comme indignes d'être réfutées devant des sourds & des impies: mais il ne garda pas le silence lorsqu'on le pressa par le nom de Dieu son Père, de dire s'il étoit le CHRIST, & le Fils de Dieu. Il savoit bien qu'ils abuseroient de ce qu'il diroit, & qu'ils en prendroient sujet de le traiter de blasphémateur. Mais son œuvre principale étoit de prouver la vérité de sa mission & de sa divinité. Et comme la certitude qu'il avoit eue dès auparavant, que la force toute divine de ses prédications animeroit leur jalousie contre lui, ne le put point empêcher de s'acquitter de ce ministère, qui étoit l'un des principaux sujets de son Incarnation; il ne se dispense point non plus en cette rencontre, de déclarer ce qu'il étoit; c'est-à-dire, le CHRIST attendu depuis si long-temps, & le Fils de Dieu; quoiqu'il fut que ceux à qui il parloit ne cherchoient tous qu'à le perdre. Car il falloit, selon qu'il le dit lui-même, que le CHRIST souffrît, & qu'il mourût pour les hommes. Et s'il falloit qu'il souffrît la mort, ce devoit être pour avoir dit la vérité: ce qui apprenoit à ses disciples, qu'ils devoient aussi s'estimer heureux, quand l'obligation de confesser la divinité de J. C. les rendoit dignes, comme lui, de la haine & de la persécution des impies.

Il dit donc qu'il est le CHRIST, Fils de Dieu; mais il le dit d'une manière aussi humble qu'on pouvoit l'attendre de celui, qui n'ayant pas cru, comme dit saint Paul, que ce fut pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, s'étoit lui-même anéanti sous la forme d'un esclave. Vous l'avez dit, répond J. C. au Grand-Prêtre, c'est-à-dire, comme l'explique saint Marc: *Je le suis, ou, je suis ce que vous dites.* Et il ajoute: *Mais je vous déclare que vous verrez dans la suite le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, qui viendra sur les nuées du ciel.* Verumtamen, est un mot latin, qui marque ordinairement que ce qu'on va dire est

Philip. 2.
6.

Marc. 14.
62.

Luc. 22.
67.

opposé à ce qu'on a dit. Cependant comme ce qui suit ce mot est une confirmation de ce qui précède, il faut suppléer ici ce que saint Luc a eu soin de remarquer, qui est que ceux à qui J. C. parloit ne croyoient point qu'il fut le vrai CHRIST. Ainsi il répond en ce lieu non à leurs paroles, mais à leur pensée. Il dit donc : *Mais*, je vous déclare ; c'est-à-dire, Quoique vous ne me croyez point lorsque je vous dis que je suis le CHRIST, à cause de cet état si rabaisé où vous me voyez, je vous déclare néanmoins que vous en serez un jour convaincus, en voyant le Fils de Dieu qui s'est fait le Fils de l'homme par son Incarnation, assis à la droite de Dieu son Père, & égal à lui en puissance, & paroissant sur les nuées du ciel lorsqu'il viendra pour juger le monde. Il ne sera plus alors, comme il l'est présentement, exposé à vos mépris, à cause de l'humiliation où il s'est réduit en devenant le Fils de l'homme : mais il paroitra à vos propres yeux dans tout l'éclat de la majesté & de la puissance de Dieu son Père ; il jouira d'un parfait repos, *sedebit*, après avoir éprouvé tous les effets de votre fureur, & soutenu tous les travaux de cette vie agitée ; & celui qui est maintenant jugé par vous, comme un criminel, sera élevé sur les nuées, à la fin du monde, lorsqu'il viendra pour juger ses propres juges, & tous les hommes de la terre.

Joel. 2.
13.

C'étoit l'ordinaire parmi les Juifs de déchirer leurs vêtements, pour marque de quelque grande douleur, ou pour témoigner de l'horreur de quelque blasphème qu'ils entendoient. Dieu dit du premier aux Israélites, en les exhortant à se convertir : Qu'ils songeassent moins à déchirer leurs vêtements, que leurs cœurs. Et quant au second, nous en voyons un exemple dans saint Paul & saint Barnabé, qui déchirèrent, comme il est dit dans les

Act. 14.
13.

Actes, leurs habits, lorsque les peuples de l'Egypte les regardant comme des Dieux, à cause d'un grand miracle qu'ils venoient de faire, voulurent leur rendre des honneurs divins. Caïphe feignit donc aussi alors d'être fort zélé pour la gloire du vrai Dieu. Et voulant faire paroître l'horreur qu'il avoit du blasphème qu'il prétendoit que J. C. venoit de prononcer, il déchira ses

Levit. 21.
10.

Hier. in
hunc loc.
Leo de
Passion.
Domini
serm. 6.

habits, & fit en cela ce que la loi de Moïse défendoit expressément au Grand-Prêtre. Il ne savoit pas, comme disent saint Jérôme & saint Leon, que s'emportant jusqu'à cet excès, il se dépouilloit lui-même de sa dignité sacerdotale ; & il faisoit voir sans y penser, en déchirant ses vêtements, que les Juifs dès-lors avoient perdu toute la gloire de leur ancien sacerdoce, & que le siège de leurs Pontifes étoit devenu vacant. *Scidit vestimenta sua, ut ostendat Judæos sacerdotii gloriam perdidisse, & vvacuam sedem habere*

habere pontifices. » Où est maintenant, ô Caïphe, lui dit saint Léon, le Rational qui doit être sur votre poitrine ? Où est la ceinture, le symbole de la pureté ? Où est l'Ephod, l'image des vertus sacerdotales ? Vous vous dépouillez vous-même de ce vêtement mystique & sacré, & vous déchirez de vos propres mains vos habits pontificaux, sans vous souvenir du précepte qui vous l'avoit défendu. Mais comme cette grande dignité vous alloit être enlevée, vous vous attirez le premier l'opprobre où vous étiez prêt de tomber, & par ce déchirement des marques sacrées du sacerdoce que vous possédiez, vous faites voir que l'ancienne alliance est arrivée à sa fin. »

Cependant Caïphe, quoique plein d'emportement, ne voulut pas, selon la remarque de saint Chrysostôme, prononcer lui-même l'arrêt de mort contre J. C. mais il engagea tous ceux qui étoient dans l'assemblée, à dire leur sentiment ; & par la manière dont il leur parla, il leur fit assez connoître, qu'il n'y avoit pas à délibérer sur la condamnation d'un homme qu'il représentoit comme étant coupable d'un grand blasphème. Il est vrai qu'un homme qui se fait égal à Dieu est un blasphémateur & un impie. Mais il est très-vrai aussi qu'ils étoient inexcusables de traiter ainsi un homme, qui avoit prouvé par un si grand nombre de prodiges la vérité de sa divine mission, à qui les démons avoient rendu témoignage, comme au Fils de Dieu, en sortant des corps dont il les chassoit ; qui avoit donné des marques très-éclatantes de son pouvoir absolu sur la mer & sur les vents, sur la mort & sur toute la nature ; que Jean-Baptiste, regardé comme un Prophète parmi les Juifs, avoit déclaré être l'Époux véritable d'Israël, & l'Agneau de Dieu qui devoit ôter les péchés des hommes ; qui avoit prêché au milieu de Jérusalem & dans toute la Judée une doctrine toute céleste ; & qui avoit confondu ses ennemis par la sagesse & par la force de ses admirables réponses, toutes les fois qu'ils avoient tenté de s'opposer à la vérité de cette doctrine. Un tel homme devoit être regardé sans doute d'une autre manière que les autres hommes. Et si d'une part la jalousie, & de l'autre la haine de la vérité qu'il leur annonçoit, n'avoient formé dans le cœur de ces Prêtres orgueilleux & corrompus des ténèbres très-épaisses, ils n'auroient pu ne pas découvrir dans cet homme, qu'ils traitoient de blasphémateur, tous les caractères du véritable Messie, & du CHRIST, qu'ils attendoient depuis tant de siècles.

Caïphe étoit donc comme tous les autres inexcusable dans son erreur : car cette erreur touchant la personne de J. C. étoit

en eux un effet de la corruption de leur cœur. Ils ne le connoissoient pas pour ce qu'il étoit, parce qu'ils ne se connoissoient pas eux-mêmes, à cause de cette enflure que causoit en eux l'idée présomptueuse de leur justice apparente. Ainsi ils jugèrent J. C. *digne de mort*, parce que leur aveuglement les rendoit indignes de voir, que celui qu'ils condamnoient à mourir, étoit venu pour les sauver, en mourant pour eux.

ψ. 67. 68. *Alors ils lui crachèrent au visage, & ils le frappèrent à coups de poing; & d'autres lui donnèrent des soufflets, en disant: CHRIST, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé.*

Marc. 14.
65.

Il paroît par l'Évangile de saint Marc, qu'il y en eut de ceux-mêmes qui composoient ce conseil d'iniquité, qui se portèrent jusqu'à cet excès que de cracher sur le visage du Sauveur du monde, & de lui donner des coups de poing sur la tête. Car il parle ensuite des valets, qui lui donnèrent des soufflets, distinguant expressément les premiers d'avec les autres. On vit donc alors des Prêtres du Dieu vivant, couvrir de crachats cette face adorable, qui fera un jour la terreur de tout l'univers; cette face qui remplit d'une sainte frayeur les Anges mêmes, & qui parut aux Apôtres dans le temps de la transfiguration, brillante comme le soleil. On vit des valets & des soldats donner des soufflets sur ce visage sacré du maître suprême des Rois & des peuples. On vit enfin ce qu'il y avoit de plus relevé dans le ministère de la Religion & dans le gouvernement de l'État, & de plus rabaisé parmi les derniers du peuple, conspirer ensemble avec la même fureur, à traiter avec les plus horribles indignités, celui de qui ils n'avoient reçu que des bienfaits. Et parce que le Sauveur avoit

Matth.
17. 2.

Deut. 18.
15. 18.

déclaré qu'il étoit le CHRIST, & par conséquent ce PROPHÈTE par excellence, que le Seigneur avoit promis autrefois de susciter du milieu de son peuple, afin qu'ils écoutassent sa voix; ils lui insultèrent doublement sur ce sujet, en lui disant, après lui avoir

Luc. 22.
64.

bandé les yeux, comme le remarque saint Luc: CHRIST, *prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé; c'est-à-dire: Toi qui te vantes d'être le CHRIST & le Prophète prédit par Moïse, fais-nous connoître si tu l'es véritablement, en nous disant à chaque coup qu'on te donne, le nom de celui qui t'a frappé.* Ils regardoient donc en lui comme une marque de foiblesse, ce qui étoit une preuve de sa vertu toute-puissante. Car il n'y avoit que cet Homme-Dieu qui put soutenir tant d'outrages avec une fermeté

Isaï. 50.
6.

si divine, selon qu'il l'avoit prédit si long-temps auparavant par la bouche d'un de ses Prophètes en ces termes: *J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappoient, & mes joues à ceux qui m'atta-*

étoient le poil de la barbe. Je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvroient d'injures & de crachats. . . . Je l'ai rendu comme une pierre très-dure, pour y souffrir toutes sortes d'iniquités avec une patience inébranlable. C'est ce qui fait dire à Tertullien : *Tertull.*
 Que la patience du Seigneur fut offensée & comme blessée dans *de pac. 68*
 la blessure que saint Pierre fit à Malchus ; mais qu'elle parut *3.*
 comme triomphante au milieu des crachats, des coups de poing, des moqueries, & des soufflets qu'il reçut. » Celui, ajoute-t-il, » qui avoit résolu de se cacher sous la figure de l'homme, ne » fit rien paroître en lui de l'impatience de l'homme. Et c'étoit » par là principalement, ô Pharisiens, que vous deviez le recon- » noître pour le Seigneur ; puisque nul d'entre les hommes » n'étoit capable d'une telle patience : » *Qui in hominis figura*
proposuerat latere, nihil de impatientia hominis imitatus est. Hinc vel
maximè, Pharisei, Dominum agnoscere debuistis. Patientiam hujus-
modi nemo hominum perpetraret.

Saint Chrysostôme a admiré la sincérité des Evangélistes, dans *Chrysost.*
 le récit de ces particularités si humiliantes & si honteuses en appa- *in Matth.*
 rence à leur divin maître. C'est, dit-il, qu'ils les regardoient *hom. 86.*
 effectivement comme lui étant très-glorieuses. Car la grande gloire de J. C. a été, comme il dit encore, qu'étant maître de toute la terre, il ait bien voulu se rabaisser jusqu'à être si cruellement outragé par les derniers de tous les hommes ; & il ne pouvoit nous donner de plus fortes preuves de la charité qu'il avoit pour nous. C'est pourquoi je n'admire pas moins, ajoute le même Saint, sa patience inébranlable au milieu de tant d'insultes & de douleurs ; que sa vertu toute-puissante dans la résurrection des morts. Car il suffit de connoître qu'il est Dieu, pour n'être point étonné de tous les effets surnaturels de sa puissance. Mais ce qui semble nous devoir remplir d'une plus grande admiration, c'est de voir celui qui est Dieu se soumettre à des traitemens si indignes, non pas seulement d'un Dieu homme, mais du moindre même d'entre les hommes. C'est pour cela que saint Paul avoit toujours son esprit rempli de ce grand objet. La croix de *Hebr. 13.*
 JESUS, les insultes & les outrages qu'il souffrit, & sa mort, *13.*
 lui étoient toujours présentes. Allons à lui, disoit-il, chargés *Ibid. 126*
 de ses ignominies & de ses opprobres. Et le même Apôtre nous *1. 2.*
 exhorte à courir par la patience dans la carrière qui nous est ouverte, en jetant les yeux sur JESUS, comme sur l'auteur & le consommateur de la foi, qui au lieu de la vie tranquille & heureuse dont il pouvoit jouir, a souffert la croix, en méprisant la honte & l'ignominie, & est maintenant assis à la droite du trône de Dieu

ψ. 69. jusqu'au 75. Pierre cependant étoit au-dehors assis dans la cour. Et une servante s'approchant lui dit : Vous étiez aussi avec JESUS de Galilée ? Mais il le nia devant tout le monde , en disant : Je ne sai ce que vous dites. Et comme il sortoit , &c.

Chrysoft.
In Matt.
hom. 86.

Voilà , dit saint Chrysoftôme , un grand changement dans Pierre , & une conduite bien différente de celle qu'il avoit tenue auparavant. Lorsqu'il avoit vu arrêter JESUS , son zèle pour sa défense étoit échauffé jusques à tirer l'épée , & couper l'oreille d'un des serviteurs du Grand-Prêtre. Et lorsqu'on fait maintenant de si grands outrages au même Sauveur , & qu'il sembloit devoir s'animer d'un courage beaucoup plus grand , il l'abandonne jusques à le renoncer. Mais devant qui le renonce-t-il ? Est-ce devant des Magistrats ou des Prêtres , qui pouvoient l'intimider davantage ? Nullement ; c'est devant les derniers des hommes & des valets ; c'est à la voix d'une servante qu'il est tout tremblant ; & il oublie dans l'instant cette grande résolution qu'il avoit prise , & cette promesse si magnifique qu'il avoit faite à JESUS-CHRIST de ne le renoncer jamais , quand tous les autres le renonceroient , & qu'il seroit obligé de mourir pour lui.

Aussitôt qu'il a répondu à cette servante : Qu'il ne savoit ce qu'elle disoit , il veut sortir , non pour n'être plus en danger de renoncer J. C. mais par un effet de la frayeur dont il fut saisi. Car , comme le remarque saint Chrysoftôme , il ne s'aperçut de sa faute , & il ne sentit sa chute que quand JESUS le regarda dans la fuite. Lors donc qu'il sortoit , ou se disposoit à sortir , une autre servante l'ayant regardé , dit encore à ceux qui étoient présens : Que cet homme étoit d'avec JESUS de Nazareth. La première avoit nommé le Sauveur , JESUS de Galilée ; & celle-ci lui donne le nom de JESUS de Nazareth. Ces deux noms marquoient du mépris de la personne de JESUS. Le premier paroît par la réponse que les Pharisiens avoient faite à Nicodème , qui prenoit la défense du Sauveur , lorsqu'ils lui dirent : Etes-vous aussi vous-même Galiléen ? Lisez les Ecritures , & voyez qu'il n'est jamais sorti de Prophète de Galilée. Le second paroît aussi par la réponse que Nathanaël fit à saint Philippe , qui lui disoit : Qu'ils avoient trouvé celui dont Moïse avoit écrit dans la loi , & dont les Prophètes avoient parlé , JESUS de Nazareth , fils de Joseph ; car Nathanaël lui répartit : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? Ces deux manières de marquer JESUS , en le nommant de Galilée , ou de Nazareth , étoient donc dans la bouche de ces deux servantes , des expressions d'un grand mépris.

Joan. 7.
52.

Ibid. 1.
46.

Comme une seconde chute ordinairement est plus grande que la première, la faute que fit saint Pierre en renonçant J. C. la seconde fois, fut aussi plus criminelle; puisqu'il ajouta au crime du renoncement, celui du serment. *Il dit donc avec serment, selon l'Évangile: Qu'il ne connoissoit point cet homme.* Saint Hilaire & ^{Hilarius} quelques autres ont voulu justifier en quelque sorte saint Pierre, ^{in Matt.} ou au moins diminuer beaucoup son péché, en prétendant que ^{can. 32.} cet Apôtre témoignoit par sa réponse, *qu'il ne connoissoit point pour homme, c'est-à-dire, un simple homme, celui qu'il avoit reconnu le premier pour le Fils de Dieu: Et verè propè jam sine piaculo hominem negabat, quem Dei filium primus agnoverat.* Mais saint Jérôme prouve fort bien, que ceux qui voudroient par une espèce de ménagement pour la mémoire de saint Pierre, interpréter ses paroles dans ce sens, ne défendroient cet Apôtre qu'aux dépens de la vérité de Dieu même: *Hi defendunt Apostolum, ut Deum mendacii reum faciant.* Car s'il est vrai, ajoute ce Père, que Pierre n'ait point renoncé son maître, il faut donc que le Seigneur n'ait pas dit la vérité lorsqu'il l'assura, que *cette nuit même, avant que le coq chantât, il le renonceroit trois fois.* Cette déclaration de J. C. est expresse; & il ne dit pas: Vous renoncerez à me reconnoître pour un simple homme; mais il dit absolument: *Vous me renoncerez.* Il est donc certain par la vérité de la parole du Sauveur, que Pierre l'a renoncé. Et il ne faut pas condamner le maître pour justifier le disciple. Les Évangélistes ne l'ont pas fait, parce qu'ils aimoient la vérité plus que leur propre gloire. Ils ont tous marqué cette chute de saint Pierre: nul d'eux n'a songé à la diminuer; & celui même d'entre eux qui sembloit devoir s'intéresser davantage à dissimuler ce qu'il y avoit ^{Marc. 14} de défectueux dans la conduite de cet Apôtre, savoir, saint Marc, ^{71.} qui fut son disciple; bien loin de songer à couvrir par quelque déguisement cette faute, l'a marquée aussi fortement que saint Matthieu. Car il témoigne aussi-bien que lui, que quelques-uns de ceux qui étoient présens, s'étant approchés pour dire à Pierre, *qu'il étoit certainement de ces gens-là, & que son langage le faisoit assez connoître pour un homme de Galilée; Pierre commença alors à faire les plus terribles sermens, & à jurer qu'il n'avoit aucune connoissance de cet homme.*

C'est là le troisième degré de la chute de cet Apôtre, qui pour s'être vainement appuyé sur ses propres forces, & n'avoir pas craint de se venir exposer lui-même au péril, après que le Fils de Dieu l'avoit assuré qu'il tomberoit, mérita de ressentir par sa propre expérience le néant de toute la force de l'homme le plus

courageux , qui ne s'appuye point sur la grâce de son Dieu.

Il est dit ici que *le coq chanta* , & que *Pierre se souvint alors de la parole de JESUS*. Mais il est marqué expressement dans saint Luc,

Luc. 22.
61.

August.
de grat.
Christ.
cap. 45.

Chrysoft.
in Matt.
tom. 86.

qu'il ne s'en souvint qu'après que *le Seigneur se fut retourné* , & *l'eut regardé* , c'est-à-dire , qu'il eut tourné son regard intérieur vers lui pour le toucher par sa grâce , comme dit S. Augustin. Car cet Apôtre n'étoit pas alors en un lieu où il pût voir le Sauveur , étant en bas avec tous les gens ; au lieu que JESUS étoit en haut dans la salle intérieure où se tenoit le Conseil. Ainsi il paroît , dit saint Chrysostôme , qu'après que Pierre eut renoncé J. C. la voix du coq qui chanta ne fut point capable de le faire souvenir de la prédiction qu'on lui avoit faite de sa chute , & qu'il eut besoin du regard de son divin maître pour pouvoir rentrer en soi-même , & pour connoître & pleurer sa faute. Ce fut alors que se souvenant de ce que le Fils de Dieu lui avoit dit , & de la présomption avec laquelle il lui avoit résisté , il fut couvert d'une sainte honte , & percé d'une très-vive componction. Il se hâta de *sortir* , non plus par la crainte seule des hommes , comme auparavant , mais par la vue de sa propre foiblesse , par une humble confusion de son péché , & par le désir de *pleurer plus librement avec amertume* , ainsi qu'il le fit.

August.
ut supra.

« Saint Augustin a proposé autrefois aux deux plus grands ennemis de la grâce de J. C. cet exemple de saint Pierre , que le Seigneur secourut alors invisiblement par sa divine miséricorde ; à qui il toucha le cœur en le faisant souvenir de la parole qu'il lui avoit dite ; qu'il visita par sa grâce intérieure , & à qui il fit répandre au-dehors une abondance de larmes , après en avoir formé la source au-dedans par son amour ». Il le proposa à Pélage & à Céleste , pour leur faire voir comment Dieu assiste l'homme , & aussi-bien sa volonté que son action ; & comment se vérifie cette parole de l'Apôtre : *Que c'est Dieu qui opère en nous & le vouloir & le faire* , & pour leur faire comprendre que nul ne doit présumer de soi avec obstination , s'il ne veut périr. Après cela , ajoute ce Saint , pourquoi Pélage veut-il être englouti dans cette mer d'une présomption orgueilleuse , d'où Pierre n'a été délivré que par le secours de J. C. figuré anciennement par la pierre dans les Ecritures ? *Quid in eo pelago vult mergi Pelagius , unde per petram liberatus est Petrus ?* Saint Basile nous représente , qu'il arrive assez souvent par un effet de sa divine miséricorde , que les fautes où tombent ceux qui craignent Dieu , tournent à leur avantage , & qu'il permet quelquefois qu'ils tombent , pour les guérir d'un élèvement secret qui

Basile Re-
gul. brev.
li. 10. 2.
p. 654.

« précédé leur chute. Et il rapporte au même lieu cet exemple de la chute de saint Pierre , comme une preuve de ce qu'il dit. Car en effet , cet Apôtre avoit besoin de cette expérience de ses propres forces , pour en devenir plus humble , & il falloit , comme dit le même Saint , que le sentiment de sa foiblesse servit aussi à le rendre compatissant à l'égard des foibles. « Ne foyez » donc pas si stupide & si insensible , dit ce grand Evêque , que » vous vous attribuiez à vous-même l'effet de la grâce qui est » dans vous. Vous n'êtes pas plus élevé en honneur qu'étoit » l'Apôtre S. Pierre ; & vous ne pouvez aussi vous imaginer que » vous aimiez davantage le Seigneur , que celui qui l'aimoit avec » tant d'ardeur qu'il vouloit même mourir pour lui. Mais parce- » qu'il parla avec trop de présomption , en assurant qu'il ne se- » roit pas scandalisé quand tous les autres le seroient , il fut livré » à la crainte & à la foiblesse de l'homme , & il tomba jusqu'à » renoncer son maître , afin qu'il devînt plus sage , plus hum- » ble , & plus retenu par sa chute même ; & qu'il connût clai- » rement , que comme la main de J. C. l'avoit soutenu lorsqu'il » commençoit à enfoncer dans la mer , ce fut encore la même » main toute divine qui l'empêcha de périr alors dans un aussi » grand péril qu'étoit celui de ce scandale , où son infidélité & » sa présomption le précipitèrent ».

Idem.
hom. 22.
t. 1. p.
474.



CHAPITRE XXVII.

Repentir & mort de Judas. Jesus devant Pilate. Barabbas préféré. Flagellation. Portement de la croix. Crucifiement. Ténèbres. Mort de J. C. Sa sépulture.

1. **M**ANÈ autem factò , consilium inierunt omnes Principes Sacerdotum & Seniores populi adversus Jesum , ut eum morti traderent.

2. Et vinctum adduxerunt eum , & tradiderunt Pontio Pilato Præsidi.

3. Tunc videns Judas , qui eum tradidit , quòd damnatus esset , pœnitentiâ ductus , retulit triginta

1. **L**E matin étant venu , tous les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple *Juif* , tinrent conseil contre JESUS pour le faire mourir.

2. * Et l'ayant lié , ils l'emmenèrent , & le mirent entre les mains de Ponce Pilate leur Gouverneur.

3. Cependant Judas qui l'avoit trahi , voyant qu'il étoit condamné , se repentit de ce qu'il avoit fait ; & reportant les trente pièces d'ar-

Marc. 15.
1.
Luc. 23.
1.
Joan. 18.
28.

*. 2. *sur.* Et l'ayant emmené lié , ils le , &c.

gent aux Princes des Prêtres & aux Sénateurs ,

4. il leur dit : J'ai péché en trahissant le sang innocent. Ils lui répondirent : Que nous importe ? C'est votre affaire.

Mat. 1.
18.

5. Alors il jeta cet argent dans le temple , & s'étant retiré il alla se pendre.

6. Mais les Princes des Prêtres ayant pris l'argent , dirent : Il ne nous est pas permis de le mettre dans le trésor , parce que c'est le prix du sang.

7. Et ayant délibéré là-dessus , ils en achetèrent le champ d'un potier , pour la sépulture des étrangers.

Mat. 1.
19.

8. C'est pour cela que ce champ est appelé encore aujourd'hui Haceldama ; c'est-à-dire , le champ du sang.

Zachar.
11. 12.

9. Ainsi fut accomplie cette parole du prophète Jérémie : Ils ont reçu les trente pièces d'argent qui étoient le prix de celui qui a été mis à prix , & dont ils avoient fait le marché avec les enfans d'Israël ;

10. & ils les ont données pour en acheter le champ d'un potier , comme le Seigneur me l'a ordonné.

Marc. 15.
2.

Luc. 23.

Joan. 18.
33.

11. Or JESUS fut présenté devant le Gouverneur ; & le Gouverneur l'interrogea en ces termes :

Etes-vous le Roi des Juifs ? JESUS lui répondit * : Vous le dites : *Je le suis.*

12. Et étant accusé par les Princes des Prêtres & les Sénateurs , il ne répondit rien.

argenteos Principibus Sacerdotum , & Senioribus ,

4. dicens : Peccavi , tradens sanguinem justum. At illi dixerunt : Quid ad nos ? Tu videris ?

5. Et projectis argenteis in templo , recessit , & abiens laqueo se suspendit.

6. Principes autem Sacerdotum acceptis argenteis , dixerunt : Non licet eos mittere in carbonam , quia pretium sanguinis est.

7. Consilio autem inito , emerunt ex illis agrum figuli , in sepulturam peregrinorum.

8. Propter hoc vocatus est ager ille , Haceldama , hoc est , ager sanguinis , usque in hodiernum diem.

9. Tunc impletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam , dicentem : Et acceperunt triginta argenteos pretium appetiati , quem appetiaverunt à filiis Israel ;

10. & dederunt eos in agrum figuli , sicut constituit mihi Dominus.

11. Jesus autem stetit ante Præsidentem , & interrogavit eum Præses , dicens : Tu es Rex Judæorum ? Dicit illi Jesus : Tu dicis.

12. Et cum accusaretur à Principibus Sacerdotum & Senioribus , nihil respondit,

13. Tunc dicit illi Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia ?

14. Et non respondit ei ad ullum verbum , ita ut miraretur Præses vehementer.

15. Per diem autem solemnem consueverat Præses populo dimittere unum vinctum quem voluissent :

16. habebat autem tunc vinctum insignem , qui dicebatur Barabbas.

17. Congregatis ergo illis , dixit Pilatus : Quem vultis dimittam vobis : Barabbam , an Jesum , qui dicitur Christus ?

18. Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum.

19. Sedente autem illo pro tribunali , misit ad eum uxor ejus , dicens : Nihil tibi , & justo illi , multa enim passa sum hodie per visum propter eum.

20. Principes autem Sacerdotum , & Seniores persuaserunt populis ut peterent Barabbam , Jesum vero perderent.

21. Respondens autem Præses , ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti ? At illi dixerunt : Barabbam.

22. Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu , qui dicitur Christus ?

13. Alors Pilate lui dit : N'entendez-vous pas de combien de choses ces personnes vous accusent ?

14. Mais il ne répondit rien à tout ce qu'il lui put dire ; de sorte que le Gouverneur en étoit tout étonné.

15. Or le Gouverneur avoit accoutumé à toutes les fêtes de Pâque de délivrer celui des prisonniers que le peuple lui demandoit :

16. & il en avoit alors un insigne , nommé Barabbas.

17. Lorsqu'ils étoient donc tous assemblés , Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre , de Barabbas ou de JESUS , qui est appelé CHRIST ?

18. Car il savoit bien que c'étoit par envie qu'ils l'avoient livré entre ses mains.

19. Cependant , lorsqu'il étoit assis dans son siège , sa femme lui envoya dire * : Ne vous embarrassez point dans l'affaire de ce juste ; car j'ai été aujourd'hui étrangement tourmentée dans un songe à cause de lui.

20. Mais les Princes des Prêtres & les Sénateurs persuadèrent au peuple de demander Barabbas , & de faire périr JESUS.

21. Le Gouverneur leur ayant donc dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre ? Ils lui répondirent : Barabbas.

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de JESUS , qui est appelé CHRIST ?

*. 19. lectr. N'ayez rien à faire avec ce juste-là.

Marc. 15.

11.
Luc. 23.

18.
Joan. 18.

40.
Act. 3.

14.

23. Ils répondirent tous : Qu'il soit crucifié. Le Gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils se mirent à crier encore plus fort, en disant : Qu'il soit crucifié.

24. Pilate voyant qu'il n'y gaignoit rien, mais que le tumulte s'excitoit toujours de plus en plus, se fit apporter de l'eau, & lavant ses mains devant le peuple, il leur dit : Je suis innocent du sang de ce juste : ce sera à vous à en répondre.

25. Et tout le peuple lui répondit : Que son sang retombe sur nous & sur nos enfans.

26. Alors il leur délivra Barabbas ; & ayant fait fouetter JESUS, il le remit entre leurs mains pour être crucifié.

Marc. 15.
16.
Psal. 21.
17.

27. Les soldats du Gouverneur menèrent ensuite JESUS dans le * Prétoire : & là ayant assemblé autour de lui toute la compagnie,

28. ils lui ôtèrent ses habits, & le revêtirent d'un manteau d'écarlate ;

Joan. 19.
2.

29. Puis ayant fait une couronne d'épines entrelassées, ils la lui mirent sur la tête, avec * un roseau dans la main droite. Et se mettant à genoux devant lui, ils se moquoient de lui, en disant : Salut au Roi des Juifs.

30. Et lui crachant au visage, ils prenoient le roseau qu'il tenoit, & lui en frapportoient la tête.

31. Après s'être ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent ce manteau d'écarlate, & lui ayant remis ses ha-

23. Dicunt omnes : Crucifigatur. At illis Præses : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur.

24. Videns autem Pilatus quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret, acceptâ aquâ lavit manus coram populo, dicens : Innocens ego sum à sanguine justi hujus : vos videritis.

25. Et respondens universus populus, dixit : Sanguis ejus super nos, & super filios nostros.

26. Tunc dimisit illis Barabbam ; Jesum autem flagellatum tradidit eis ut crucifigeretur.

27. Tunc milites Præsidis suscipientes Jesum in prætorium, congregaverunt ad eum universam cohortem,

28. & exuentes eum, chlamydem coccineam circumderunt ei ;

29. & plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus, & arundinem in dextera ejus. Et genu flexo ante eum, illudebant ei, dicentes, Ave, Rex Judæorum.

30. Et exuentes in eum, acceperunt arundinem, & percutiebant caput ejus.

31. Et postquam illuserunt ei, exuerunt eum chlamyde, & induerunt

* 27. *expl.* Palais du Gouverneur. = * 29. *expl.* Une canne, qui est une espèce de roseau plus dur que l'ordinaire.

eum vestimentis ejus, & duxerunt eum ut crucifigerent.

32. Exeuntes autem invenerunt hominem Cyrenæum, nomine Simonem, hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus.

33. Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est Calvariae locus,

34. & dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum; & cum gustasset, noluit bibere.

35. Postquam autem crucifixerunt eum, diviserunt vestimenta ejus, sortem mittentes: ut impleretur quod dictum est per Prophetam dicentem: Diviserunt sibi vestimenta mea; & super vestem meam miserunt sortem.

36. Et sedentes servabant eum.

37. Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam: HIC EST JESUS REX JUDÆORUM.

38. Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones; unus à dextris, & unus à sinistris.

39. Prætereuntes autem blasphemabant eum, moventes capita sua,

40. & dicentes: Vah qui destruis templum Dei, & in triduo illud reedificas: salva te ipsum. Si Filius Dei es, descende de cruce.

41. Similiter & Principes Sacerdotum illudentes

bits, ils l'emmenèrent pour le crucifier.

32. Lorsqu'ils sortoient, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de JESUS. Marc. 15: 21. Luc. 23: 26.

33. Etant arrivé au lieu appelé Golgotha; c'est-à-dire, le lieu du Calvaire,

34. ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel: mais en ayant goûté, il ne voulut point en boire. Marc. 15: 21. Luc. 23: 33. Joan. 19: 17.

35. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent entr'eux ses vêtements, les jetant au sort; afin que cette parole du Prophète fût accomplie: Ils ont partagé entr'eux mes vêtements, & ont jeté ma robe au sort. Marc. 15: 24. Luc. 23: 34. Joan. 19: 23. Ps. 21. 9.

36. Et s'étant assis, ils le gardoient.

37. Ils mirent aussi au-dessus de sa tête le sujet de sa condamnation, écrit en ces termes: C'EST JESUS LE ROI DES JUIFS.

38. En même-temps on crucifia avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche.

39. Et ceux qui passaient par-là le blasphémoient, en branlant la tête,

40. & lui disant: Toi qui détruis le temple de Dieu, & qui le rebâtis en trois jours, que ne te sauves-tu toi-même? Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. Joan. 2: 19.

41. Les Princes des Prêtres se moquoient de lui, avec les Scribes

& les Sénateurs, en disant :

Sap. 2. 18. 42. Il a sauvé les autres, & il ne peut se sauver lui-même. S'il est le Roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, & nous le croirons.

Pf. 21. 9. 43. Il met sa confiance en Dieu; si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant; puisqu'il a dit: Je suis le Fils de Dieu.

44. Les voleurs qui étoient crucifiés avec lui, lui faisoient aussi les mêmes reproches.

45. Or depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième, toute la terre fut couverte de ténèbres.

Pf. 11. 2. 46. Et sur la neuvième heure JESUS jeta un grand cri, en disant: Eli, Eli, lamma sabacthani? c'est-à-dire, mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

47. Quelques-uns de ceux qui étoient présens, l'ayant entendu crier de la sorte, disoient: Il appelle Elie.

48. Et aussitôt l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre, & l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui présenta à boire.

49. Les autres disoient: Attendez, voyons si Elie viendra le délivrer.

50. Mais JESUS jetant un grand cri pour la seconde fois, rendit l'esprit.

2. Paral. 3. 14. 51. En même-temps le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas: la terre trembla: les pierres se fendirent:

cum Scribis & Senioribus dicebant:

42. Alios salvos fecit: seipsum non potest salvum facere. Si Rex Israel est, descendat nunc de cruce, & credimus ei.

43. Confidit in Deo, liberet nunc si vult eum; dixit enim: Quia Filius Dei sum.

44. Idipsum autem & latrones, qui crucifixi erant cum eo, improperebant ei.

45. A sexta autem hora tenebræ factæ sunt super universam terram usque ad horam nonam.

46. Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magnâ, dicens: Eli, Eli, lamma sabacthani? hoc est: Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?

47. Quidam autem illi stantes & audientes, dicebant: Eliam vocat iste.

48. Et continuo currens unus ex eis, acceptam spongiam implevit aceto, & imposuit arundini: & dabat ei bibere.

49. Cæteri verò dicebant: Sine videamus an veniat Elias liberans eum.

50. Jesus autem iterum clamans voce magnâ, emisit spiritum.

51. Et ecce velum templi scissum est in duas partes à summo usque deorsum, & terra mota est, & petrae scissæ sunt;

52. & monumenta aperta sunt, & multa corpora Sanctorum, qui dormierant, surrexerunt;

53. & exeuntes de monumentis, post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, & apparuerunt multis.

54. Centurio autem, & qui cum eo erant custodientes Jesum, viso terræ motu & his quæ fiebant, timuerunt valdè, dicentes: Verè Filius Dei erat iste.

55. Erant autem ibi mulieres multæ à longè, quæ secutæ erant Jesum à Galilæa, ministrantes ei;

56. inter quas erat Maria Magdalene, & Maria Jacobi & Joseph mater, & mater filiorum Zebedæi.

57. Cùm autem serò factum esset, venit quidam homo dives ab Arimathæa, nomine Joseph, qui & ipse discipulus erat Jesu:

58. hic accessit ad Pilatum, & petiit corpus Jesu. Tunc Pilatus jussit reddi corpus.

59. Et accepto corpore Joseph involvit illud in sindone munda,

60. Et posuit illud in monumento suo novo, quod exciderat in petra. Et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, & abiit.

52. les sépulcres s'ouvrirent; & plusieurs corps des Saints qui étoient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent;

53. & sortant de leurs tombeaux, après sa résurrection, ils vinrent en la ville sainte, & furent vus de plusieurs personnes.

54. Le Centenier, & ceux qui étoient avec lui pour garder JESUS, ayant vu le tremblement de terre, & tout ce qui se passoit, furent saisis d'une extrême crainte, & dirent: Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu.

55. Il y avoit là aussi plusieurs femmes qui regardoient de loin, & qui avoient suivi JESUS depuis la Galilée, ayant soin de l'assister;

56. entre lesquelles étoient Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques * & de Joseph, & la mère des fils de Zébedée.

57. Sur le soir, un homme riche de la ville d'Arimathie, nommé Joseph, qui étoit aussi disciple de JESUS,

58. vint trouver Pilate, & lui ayant demandé le corps de JESUS, Pilate commanda qu'on le lui donnât.

59. Joseph ayant donc pris le corps, l'enveloppa dans un linceul blanc,

60. le mit dans son sépulcre, qui n'avoit point encore servi, & qu'il avoit fait tailler dans le roc; & puis ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il se retira.

Marc. 15.
42.
Luc. 23.
50.
Joan. 19.
38.

61. Marie Madeleine, & l'autre Marie, étoient là se tenant assises auprès du sépulcre.

62. Le lendemain qui étoit le jour d'après celui qui est appelé la préparation du sabbat, les Princes des Prêtres & les Pharisiens s'étant assemblés, vinrent trouver Pilate,

63. & lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il étoit encore en vie : Je ressusciterai trois jours après ma mort :

64. commandez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober son corps, & ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts ; & ainsi la dernière erreur seroit pire que la première.

65. Pilate leur répondit : Vous avez des gardes ; allez, faites-le garder comme vous l'entendrez.

66. Ils s'en allèrent donc ; & pour s'assurer du sépulcre, ils en scellèrent la pierre, & y mirent des gardes.

61. Erat autem ibi Maria Magdalene, & altera Maria, sedentes contra sepulcrum.

62. Altera autem die, quæ est post Parasceven, convenerunt Principes Sacerdotum & Pharisei ad Pilatum,

63. dicentes : Domine, recordati sumus, quia seductor ille dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgam :

64. jube ergo custodiri sepulcrum usque in diem tertium, ne forte veniant discipuli ejus, & furentur eum, & dicant plebi : Surrexit à mortuis, & erit novissimus error peior priore.

65. Ait illis Pilatus : Habetis custodiam ; ite, custodite sicut scitis.

66. Illi autem abeuntes, munierunt sepulcrum, signantes lapidem, cum custodibus.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ψ. 1. 2. **L**E matin étant venu, tous les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif, tinrent conseil contre JESUS pour le faire mourir. Et l'ayant lié, ils l'emmenèrent, & le mirent entre les mains de Ponce-Pilate leur Gouverneur.

C'étoit une résolution prise entre les Princes des Prêtres, les Sénateurs du peuple Juif, & les Pharisiens, de se défaire de J. C. comme d'un homme qui découvroit tout le secret de leur mauvaise conduite, & qui s'opposoit à leur avarice & à leur ambition. Ainsi ils cherchoient non à s'instruire de la vérité des choses dont on l'accusoit, mais à le perdre, à cause de cette haine

qu'ils lui portoient. C'est la raison pour laquelle il est dit ici, que *le matin* qui suivit cette nuit où JESUS fut arrêté, & où il souffrit de si grandes indignités, tous les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif, tinrent conseil contre lui afin de le faire mourir; c'est-à-dire, que l'ayant déjà destiné à la mort, ils songèrent aux moyens d'exécuter leur dessein. Dans cette pensée ils le menèrent à *Ponce-Pilate* Gouverneur de la Judée, & le livrèrent à cet officier des Romains comme un criminel. Mais pourquoi ne le condamnèrent-ils point eux-mêmes à la mort, puisque ce moyen étoit le plus assuré & le plus court pour satisfaire leur fureur? On en rapporte plusieurs raisons. Saint Chrysofôme témoigne que la fête de Pâque les en empêcha; parce qu'ils vouloient paroître aussi scrupuleux pour ne pas violer la sainteté de cette fête, qu'ils l'étoient peu pour persécuter un innocent, & pour violer toutes les règles de la justice à l'égard d'une personne qui les avoit tous comblés de ses faveurs. Mais il semble que la vraie raison qui les empêcha de le condamner, est celle qui est marquée par S. Jean, lorsque Pilate les pressant de le juger eux-mêmes selon leur loi, ils lui répondirent: *Qu'il ne leur étoit pas permis de faire mourir personne.* Car comme ils étoient alors assujettis à l'empire des Romains, ils avoient été dépouillés de l'autorité dont ils jouissoient auparavant, ne pouvant plus condamner les criminels au dernier supplice; ce qui étoit réservé au Gouverneur de la province. Et s'il arrivoit qu'ils fissent mourir quelqu'un, comme S. Etienne, c'étoit plutôt par une espèce de sédition & de soulèvement populaire, que par un jugement juridique.

Chryf. in
Matth.
hom. 86.

ψ. 3. 4. 5. *Cependant Judas qui l'avoit trahi voyant qu'il étoit condamné, se repentit de ce qu'il avoit fait; & reportant les trente pièces d'argent aux Princes des Prêtres & aux Sénateurs, il leur dit: J'ai péché, &c.*

On peut demander de quelle condamnation il est parlé en ce lieu, lorsqu'il est dit: *Que Judas voyant que son maître étoit condamné fut touché de repentir.* Quelques-uns entendent ceci de la sentence de mort, qui fut prononcée depuis contre J. C. par Pilate. Mais la suite du texte de l'Evangile fait voir clairement, que cette condamnation se doit entendre de celle des Princes des Prêtres & des Sénateurs du peuple Juif, qui s'écrièrent tous ensemble dans la maison de Caïphe, *qu'il étoit digne de mort*, comme étant un blasphémateur. Car autant qu'il étoit en eux, ils l'avoient dès-lors condamné; & s'ils le menèrent ensuite à Pilate, c'étoit pour faire autoriser ce qu'ils avoient prononcé par avance contre lui; parce qu'ils avoient été, comme on l'a dit, dépouil-

Jean 18
51.

Matth. 26.
66.

lés du droit de faire eux-mêmes exécuter leur jugement.

Judas sachant donc de quelle fureur les Prêtres étoient animés contre J. C. ne douta plus qu'ils ne le fissent mourir après l'avoir ainsi condamné. Alors il ouvrit les yeux en quelque sorte pour connoître & pour condamner son crime. Mais cette vue fut stérile & inutile pour son salut. Car son repentir, comme dit saint Léon, fut accompagné d'un nouveau crime qui le porta à désespérer de la miséricorde de J. C. *Tàm perversa impii conversio fuit, ut etiam pœnitendo peccaret.*

*Leo de
Passion.
serm. 5.*

*Chrysoft.
ut suprâ.*

Cependant la déclaration publique qu'il fait devant les Prêtres: *Qu'il a péché lorsqu'il a trahi le sang innocent*; c'est-à-dire, lorsqu'il a livré entre leurs mains un homme juste, ne laisse pas d'être avantageuse pour faire connoître à tous les Juifs l'innocence de J. C. Et elle augmenta en même-temps, comme dit saint Chrysostôme, le poids de la condamnation des Prêtres & des Pharisiens, qui bien loin de profiter de l'exemple de celui qui défavoit publiquement ce qu'il avoit fait, persistèrent dans leur obstination. Le démon qui avoit jusqu'alors fermé les yeux & les oreilles du cœur de Judas, pour empêcher qu'il ne vît tant de marques éclatantes de la divinité de son maître, & qu'il n'entendit les secrets reproches qu'il lui avoit faits de sa trahison, & qui maintenant ne les lui ouvre que pour le précipiter dans le désespoir; est le même qui tient encore dans l'aveuglement & dans l'insensibilité ces Prêtres superbes, & ces Pharisiens jaloux de la gloire du Sauveur. Ils voient Judas rapporter l'argent qu'il avoit reçu pour prix de son crime. Ils lui entendent dire, *Qu'il a péché*, & protester, *qu'il a trahi le sang innocent*. Mais ils ne font aucune réflexion ni sur le crime qu'il reconnoissoit avoir commis, ni sur celui qu'ils vouloient commettre eux-mêmes. *Qu'est-ce que cela nous regarde*, lui dirent-ils? Si vous avez péché en trahissant le sang innocent; c'est à vous à y songer.

Quel étrange étourdissement d'esprit, & quel prodige d'aveuglement à des Prêtres, de tenir un tel langage à un homme qui venoit leur confesser son péché? N'étoit-ce pas eux véritablement que cette affaire regardoit autant que Judas? Si celui qu'il avoit trahi étoit juste, & s'il avoit péché en le trahissant, n'étoient-ils pas criminels eux-mêmes, d'avoir acheté cette trahison à prix d'argent? Si c'étoit à lui, comme ils le disent, à y songer, n'avoient-ils pas encore plus d'obligation d'y songer que lui; puisqu'il n'auroit nullement pensé à leur vendre J. C. s'ils n'avoient été disposés à l'acheter; puisqu'il étoit encore en leur pouvoir de réparer le péché de sa trahison, en cessant de solli-

citer

écarter la mort de celui qu'il avoit trahi ; & qu'enfin , comme Prêtres du Seigneur , ils devoient être compatissans à la chute de cet homme , qui sembloit avoir recours à eux en quelque façon dans son désespoir ? Mais tels devoient être des Ministres intéressés , jaloux & superbes , qui n'aimoient qu'eux-mêmes , & non le salut des ames ; & qui attachés scrupuleusement à quelques points de la loi peu importans , en négligeoient l'essentiel , qui est la justice , la vérité & la charité. Aussi l'on peut dire qu'ils se rendirent devant Dieu coupables de la perte de Judas , qui auroit peut-être réparé son crime par une vraie pénitence , s'ils ne l'avoient méprisé avec la dernière dureté , par cette réponse également extravagante & meurtrière : *Quid ad nos ? Tu videris.*

Cependant Judas ne voulut point remporter l'argent qu'il avoit reçu pour trahir son maître. Et il condamna au moins extérieurement son action si criminelle , *jetant cet argent dans le temple* ; soit que ce fût-là qu'il vint trouver ceux d'entre les Prêtres qui s'y acquittoient des fonctions de leur ministère ; soit qu'après avoir d'abord présenté l'argent aux Prêtres qui étoient chez le Gouverneur , il le soit ensuite allé jeter dans le temple. Heureux , si touché du repentir de son crime , il eût imploré la miséricorde de celui dont il attestoit publiquement l'innocence , en reconnoissant qu'il avoit péché , & que celui qu'il avoit trahi , étoit véritablement un homme juste ! Mais sa pénitence fut vaine & fautive , en ce que dans le temps-même qu'il attestoit la sainteté de J. C. il fit outrage à sa bonté , en s'abandonnant au désespoir & *s'allant pendre*. Saint Pierre dit , Que s'étant pendu , il creva par le milieu du ventre , & que toutes ses entrailles furent répandues. Et le grec porte , Qu'il tomba sur le visage ; c'est-à-dire , autant qu'on en peut juger , que s'étant pendu à une corde , cette corde se rompit ; qu'il tomba ainsi à terre sur le visage , & que soit du coup qu'il se donna en tombant , soit par un effet même de cette mort violente , il creva par le milieu du corps. Act. 1. 18.

Tel est enfin , s'écrie S. Jean Chrysostôme , l'abyne effroyable où conduit insensiblement l'avarice. Elle fait perdre à celui dont le cœur en est possédé , & l'argent dont elle lui inspiroit une si furieuse passion , & le bonheur de cette vie , & les biens de l'autre. Ne disons donc pas comme ces Prêtres insensés : *Qu'est-ce que cela nous regarde ?* La chute de cet Apôtre nous regarde tous véritablement , & nous oblige d'y faire une sérieuse réflexion ; afin que ce qui l'a fait périr , serve à nous sauver , en nous inspirant une vraie horreur de tout ce qui peut avoir le moindre rapport Chrysost. in Matt. hom. 86.

à cette disposition intéressée , qui l'a fait enfin tomber dans un si terrible précipice.

ψ. 6. jusqu'au 11. *Mais les Princes des Prêtres ayant pris l'argent , dirent : Il n'est pas permis de le mettre dans le trésor , parce que c'est le prix du sang. Et ayant délibéré là-dessus , ils en achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers , &c.*

Matth.
23. 24.

Ils prouvent ici eux-mêmes la vérité du reproche que J. C. leur avoit fait : Qu'ils avoient grand soin de n'avaler pas un moucheron , en même-temps qu'ils avaloient un chameau. Ils ne craignent point de solliciter la mort de celui dont l'innocence & la sainteté les confondoit. Et ils font scrupule d'employer pour les usages du temple l'argent qu'ils avoient donné à un apostat pour livrer entre leurs mains cet innocent & ce Saint des Saints. C'est ainsi que le démon les amusoit , en leur inspirant des sentimens de Religion au milieu des plus grands crimes , & les trompoit par cette apparence de piété , dans le temps même qu'il leur faisoit violer ce qu'il y avoit de plus inviolable dans la loi de Dieu. On ne voit pas cependant que Dieu leur eût fait aucunes ordonnances sur ce sujet. Mais ou ils tiroient cette conséquence de quelques autres paroles de l'Écriture ; ou c'étoit peut-être là quelqu'une des traditions de leurs Anciens , qu'ils observoient plus religieusement que les ordonnances de Dieu même.

Deut. 13.
18.

Ce qui est nommé ici *le champ d'un potier* , qu'ils achetèrent de cet argent qui avoit servi à la trahison de J. C. ou appartenoit à un potier , ou étoit peut-être une terre propre à faire des pots. L'Ecrivain sacré en parle comme d'un lieu fort connu ; & il l'étoit en effet , lorsqu'il écrivit son Évangile. Ils achetèrent donc ce champ *pour servir à la sépulture des étrangers* ; c'est-à-dire , soit des Juifs qui venoient de différens lieux à Jérusalem , & qui y mourant n'y avoient point de sépulture ; soit des Gentils que les Juifs avoient toujours regardés comme impurs , & avec qui ils ne vouloient pas avoir d'union. Ce fut là peut-être aussi , selon la pensée d'un Interprète , une figure excellente de l'effet si admirable que produisit dans le monde la mort du Sauveur ; puisqu'elle devint effectivement le prix du repos de ceux qui ayant été jusqu'alors *étrangers* à l'égard du peuple de Dieu , ont participé au fruit de la croix de J. C. & ayant été baptisés en lui & en sa mort , comme dit saint Paul , *ont été ensevelis avec lui par le Baptême pour mourir au péché.*

Rom. 6. 3.
4.

Act. 1. 19.

L'Écriture nous marque ailleurs , que le crime de Judas fut si connu de tous les habitans de Jérusalem , qu'ils appelèrent de

puis le champ qui fut acheté de la récompense de son péché, *le champ du sang*. Et Dieu le permit ainsi, afin qu'il fût, comme dit saint Chrysofôme, une preuve & un monument éternel de leur injustice. Car ce nom seul est comme une voix très-éclatante, qui publie par-tout le crime qu'ils ont commis. Mais afin que les esprits les plus incrédules fussent convaincus, que rien n'étoit arrivé dans la passion de J. C. qu'il n'eût prévu, & qui n'eût été dans l'ordre de la justice de Dieu son Père, saint Matthieu a soin de marquer ici : *Qu'on vit alors l'accomplissement de ce qu'avoit dit le Prophète Jérémie*. Cependant on ne trouve point dans ce Prophète ce qui est dit en ce lieu. Et c'est le sujet d'une grande difficulté, que les Interprètes anciens & nouveaux ont expliquée en plusieurs manières. Il suffit peut-être d'en marquer deux qui nous paroissent plus vraisemblables. La première est, que ce pouvoit être une prédiction de Jérémie, connue par la tradition des Juifs, quoique non écrite dans le livre de ce Prophète; comme étoit cette parole de J. C. qu'on ne trouve point dans l'Évangile, & que saint Paul a citée: *Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir*. La seconde est, que saint Matthieu pourroit bien n'avoir point marqué en particulier le nom de Jérémie, mais avoir dit seulement en général, comme il fait ailleurs, *le Prophète*; & que ce nom a été depuis ajouté: ce qui paroît d'autant plus probable, que du temps de saint Augustin il y avoit quelques manuscrits Latins où le nom de Jérémie ne se trouvoit point, comme on en voit encore aujourd'hui tant à Rome qu'en d'autres lieux, où il ne se trouve point non plus; & que même le texte Syriaque ne porte autre chose que *le Prophète*, sans aucun nom particulier. Il semble donc qu'on peut croire que *le Prophète* qui est cité en ce lieu, est le prophète Zacharie, qui parle en effet de ces *trente pièces d'argent* qui furent données à Judas pour récompense de son iniquité, & qu'il reporta ensuite & jeta dans la maison du Seigneur. Il est dit dans ce Prophète, aussi-bien que dans saint Matthieu: *Que le Seigneur le lui ordonna*. Car en effet, ce fut par un ordre du Seigneur, que cet Apôtre rapporta aux Prêtres le prix de la trahison de J. C. & il falloit, selon les règles de sa divine sagesse, que cet argent pour lequel il avoit été livré à la mort, fût employé à l'achat d'un champ qui reprochât éternellement aux Juifs, comme on l'a dit après saint Jean Chrysofôme, l'injustice & l'ingratitude de leur conduite. Il falloit que toute leur postérité apprît, par l'indignité du prix même dont on avoit fait le marché avec les enfans d'Israël; c'est-à-dire, avec l'un d'entre eux pour la vente du Fils de Dieu, combien des

Chrysof.
in Matt.
hom. 86.

Act. 201

35.
Hier. in

hunc loc.

August.
de conf.
Evangel.
l. 3. c. 74

Zach. 114
12. 13.

Prêtres & des ministres du Seigneur étoient criminels , d'avoir mis à un si bas prix le Dieu de tout l'univers , & leur propre bien-faïcteur , selon qu'il le leur avoit fait entendre par la bouche de ce Prophète : *Projice illud decorum pretium quo appetiatus sum ab eis.*

ψ. 11. jusqu'au 15. Or JESUS fut présenté devant le Gouverneur , & le Gouverneur l'interrogea en ces termes : *Etes-vous le Roi des Juifs ?* JESUS lui répondit , vous le dites : Je le suis. Et étant accusé par les Princes des Prêtres , & les Sénateurs , il ne répondit rien , &c.

Comme chaque Evangéliste n'a rapporté qu'une partie des circonstances de la vie & de la passion de J. C. saint Matthieu a omis ici plusieurs choses qui sont marquées par saint Luc & par saint Jean , & que nous nous réservons à éclaircir en expliquant ces deux saints Evangélistes. Il suffit de dire ici , que Pilate ne demande au Sauveur *s'il étoit Roi* , qu'après que ceux qui le lui avoient présenté , l'eurent accusé d'empêcher qu'on ne payât le tribut à César ; de dire qu'il étoit le CHRIST ; & de vouloir être regardé comme Roi , selon que saint Luc le marque formellement. Quoique Pilate ne vît rien dans J. C. qui lui donnât lieu de le soupçonner de ce dont on l'accusoit , il lui demanda néanmoins s'il étoit le Roi des Juifs : *Tu es rex Judæorum ?* Et il semble , selon la réflexion d'un ancien Père , que cette demande , de la manière dont Pilate la lui fait , donne assez lieu de juger qu'il ne croyoit nullement ce qu'il lui disoit. Car c'est de même que s'il eût dit : Seroit-il possible que vous , dans l'état où je vous vois , vous vous prétendissiez roi des Juifs ? Cependant le Fils de Dieu , qui n'étoit venu dans le monde que pour établir son règne parmi les hommes , mais un règne tout spirituel , & bien différent de celui de tous les Rois de la terre , répondit à ce Gouverneur : Qu'il disoit la vérité : *Tu dicis.* Et c'est sans doute cet excellent témoignage que saint Paul dit que J. C. rendit sous Ponce Pilate à la vérité : *Qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato , bonam confessionem.*

Luc. 23.
2.

Origen. in
hunc loc.

1. Tim.
6. 13.

Joan. 18.
28. 29.

Il est marqué dans saint Jean que les Juifs n'étoient point entrés dans le Palais de Pilate , par la crainte qu'ils avoient de se fouiller , à cause de la Pâque ; & que Pilate les alloit trouver dehors pour leur demander de quels crimes ils accusoient J. C. Lors donc qu'il est dit ici : *Qu'étant accusé par les Princes des Prêtres , & les Sénateurs , il ne répondit rien ;* il faut entendre que ces Prêtres l'accusoient devant Pilate , & qu'il ne répondit rien à ce Gouverneur , quand il venoit lui représenter les différentes accusations dont ils le chargeoient. Or la raison de cette

différente conduite que tint J. C. lorsqu'il répondit d'abord sur le sujet de sa royauté, & qu'il garda un entier silence sur tous les crimes dont on l'accusoit ; c'est que d'une part étant véritablement le CHRIST & le Roi attendu depuis si long-temps par les Juifs, il ne devoit pas le désavouer quand on lui demandoit ; & de l'autre, qu'étant venu dans le monde pour mourir, & pour sauver par sa mort les enfans des hommes, il vouloit faire voir en sa personne l'accomplissement de ce qu'un de ses Prophètes avoit dit de lui : *Qu'il seroit mené comme une brebis pour être tué & qu'il demeurerait dans le silence, sans ouvrir la bouche, ainsi qu'un agneau devant celui qui le tond.* *Isai. 53. 7.* Ce silence qu'il garda étoit donc l'effet de son admirable douceur, & de son amour ineffable pour les hommes. Il eut pu d'une parole confondre ses accusateurs, & faire connoître & triompher son innocence, comme il les avoit déjà renversés dans le jardin des oliviers, en leur déclarant seulement qui il étoit. Mais il falloit que le dessein qu'il avoit pris de satisfaire à la Justice de Dieu son Père pour tous les hommes fut accompli. Et il n'eut pu l'être s'il n'avoit passé pendant quelque temps pour criminel. Il falloit encore que le chef de toute l'Eglise donnât à ses membres ce grand exemple d'une patience si divine, afin qu'ils pussent par la pratique d'une semblable douceur dans leurs souffrances, se rendre dignes d'un tel chef, & devenir héritiers de son royaume, aussi-bien que de sa patience. Ce n'étoit donc pas alors le temps de défendre l'innocence de J. C. Et il attendoit à le faire triompher d'une manière bien plus glorieuse par sa mort même ; comme il veut souvent encore que ses serviteurs soient accablés pour un temps par la violence des hommes ; attendant à faire éclater un jour leur vertu à la vue de toute la terre, & à la confusion de leurs plus grands ennemis.

Pilate s'aperçut bien de l'innocence de celui qu'on accusoit. Et de quelque manière qu'il ait pu prendre ce que J. C. lui déclara, qu'il avoit dit la vérité, en disant qu'il étoit Roi, il est certain qu'il regarda toutes les accusations qu'on avançoit contre lui, comme des effets de la jalousie de ceux de sa nation. Ainsi lorsqu'il lui demande : *S'il n'entendoit pas de combien de choses on l'accusoit* ; ce n'étoit pas proprement qu'il crut ces accusations ; & il vouloit, comme l'a cru un Interprète, obliger le Fils de Dieu, de dire au moins quelque chose pour sa défense, afin qu'il trouvât lui-même plus de facilité à le retirer d'entre leurs mains. Mais l'heure du Fils de l'homme étoit venue ; l'heure en laquelle, selon l'ancienne prédiction de Daniel, le CHRIST devoit

être mis à mort par son propre peuple, qui cessa d'être son peuple du moment qu'il refusa de le reconnoître pour son Roi : *Occidetur Christus : & non eris ejus populus , qui eum negaturus est.* Ainsi J. C. se tait quand il faut mourir : il se tait non par une insensibilité, ou par un orgueil de Stoïcien, mais par l'effet d'une humilité vraiment divine, qui causa le dernier étonnement à Pilate même. C'étoit ainsi, comme dit saint Jean Chrysofôme, une chose extrêmement surprenante, de voir garder un tel silence à une personne à qui il sembloit qu'il fut si facile de se justifier ; puisque ceux qui l'accusoient faisoient paroître si visiblement la passion qui les animoit, & qu'ils se trouvoient dans l'impuissance de prouver aucun des crimes qu'ils lui imputoient.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 87.

ψ. 15. jusqu'au 22. Or le Gouverneur avoit accoutumé à toutes les fêtes de Pâque de délivrer celui des prisonniers que le peuple lui demandoit : & il y en avoit alors un insigne, nommé Barabbas. Comme ils étoient donc tous assemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre de Barabbas, ou de JESUS, &c.

Chryf. ib. Pilate souhaite de délivrer J. C. par cette voie, afin que ne pouvant pas le faire reconnoître comme innocent par les Juifs, il leur présentât au moins ce moyen de le sauver comme coupable. Saint Chrysofôme ne peut assez admirer ce terrible renversement causé par la jalousie furieuse des ennemis du Sauveur. Car au lieu que c'étoit le peuple qui avoit accoutumé de demander en cette fête solennelle la grâce d'un criminel, c'est ici le Gouverneur qui demande en quelque sorte la grâce de J. C. & qui ne peut l'obtenir. Cependant ils ne pouvoient le convaincre d'aucun crime, lors même qu'il ne se défendoit pas : & sa vie si pure étoit une voix, qui dans son silence même leur reprochoit hautement leur injustice.

Quelques Interprètes croient que cette coutume de délivrer un prisonnier à la grande solennité de Pâque, avoit été anciennement établie pour être comme un monument éternel de la grâce que Dieu avoit faite aux Juifs de les délivrer de la servitude des Egyptiens. Mais parce qu'il n'en paroît aucune trace ni dans l'Écriture, ni dans toute l'antiquité, d'autres Auteurs très-habiles croient plutôt que cet usage est venu d'une grâce particulière accordée aux Juifs par les Empereurs Romains, depuis qu'ils eurent réduit la Judée en une province assujettie à leur Empire.

Grotius. dans l'Écriture, ni dans toute l'antiquité, d'autres Auteurs très-habiles croient plutôt que cet usage est venu d'une grâce particulière accordée aux Juifs par les Empereurs Romains, depuis qu'ils eurent réduit la Judée en une province assujettie à leur Empire.

Joan. 18. Barabbas dont Pilate leur parla, étoit, selon saint Jean, un voleur ;
40.
Marc. 15. & il avoit, selon saint Marc & saint Luc, commis un meurtre dans
4.
Luc. 23. une sédition. C'est pourquoi ce Gouverneur, qui étoit persuadé
19. que l'envie seule avoit engagé les Prêtres & les Sénateurs à lui

Mettre J. C. entre les mains, & qui désiroit beaucoup de le délivrer, choisit exprès Barabbas, cet insigne criminel, pour le mettre en comparaison avec le Sauveur, ne doutant point que le peuple, à qui il donnoit le choix de délivrer, ou Barabbas, ou JESUS, ne préférât ce dernier, de qui il avoit reçu tant de bienfaits, à ce premier, qui étoit un meurtrier, un séditieux & un voleur. Ainsi Pilate dans ce terrible parallèle de Barabbas & de J. C. n'avoit point d'autre intention que de sauver l'innocent, par la vue du scélérat qu'il leur présentoit. Mais il étoit dans l'ordre adorable de la justice de Dieu, que l'Innocent, le Juste, & le Saint des Saints mourût pour les criminels. Et la préférence que l'ingratitude des Juifs donna alors à Barabbas, en demandant sa délivrance, & la mort de J. C. servit, toute criminelle qu'elle étoit, à l'accomplissement de la volonté du Père éternel, qui en livrant le premier son Fils unique à la mort, donna aussi en quelque façon la préférence à cette foule de criminels qui devoient être rachetés, comme le fruit de sa croix.

Mais l'Evangeliste a eu soin de remarquer, que la préférence que les Juifs donnèrent à Barabbas, au préjudice de J. C. vint du mouvement des *Princes des Prêtres* & des *Sénateurs*, qui persuadèrent au peuple, par un effet de leur jalousie contre le Sauveur, de demander que Barabbas fut délivré, & que JESUS fut mis à mort. Car le peuple étoit comblé des grâces du Fils de Dieu, & charmé de sa doctrine; il étoit dans l'admiration de tant de prodiges, & il l'avoit même quelques jours auparavant reconnu publiquement pour son Roi, qui étoit venu au nom du Seigneur, & pour le Fils de David, dont le règne devoit se rétablir en sa personne parmi eux: ainsi ce peuple n'eut pu par lui-même passer tout-d'un-coup d'une si grande admiration, à une telle extrémité de fureur, que de préférer un scélérat à celui qu'ils venoient de regarder comme le CHRIST, si l'autorité des Princes des Prêtres, des Sénateurs, des Pharisiens, des Docteurs de la loi, ne s'eut emporté dans leur esprit, au-dessus du témoignage de leurs propres yeux & de leurs oreilles. Car ils prirent pour religion ce qui n'étoit, selon l'Evangile, qu'une pure envie dans ces Prêtres, & étant livrés malheureusement à ces conducteurs aveugles, ils tombèrent avec eux dans le précipice, pour n'avoir pas écouté la voix du fils de Dieu, qui les avoit avertis que ces hommes orgueilleux étoient des aveugles, qui se méloient de conduire d'autres aveugles: *Cæci sunt, & duces cæcorum.*

Luc. 19

38.

Matt. 21.

9.

Marc. 11.

10.

Math.

25. 14.

Rien ne paroît plus étonnant que de voir tous les Prêtres, tous les Docteurs de la loi, & en un mot tous les Juifs s'accorder

*Ignat.
epist. ad
Philip.*

*Origen.
Hilarius.
Hier. in
hunc loc.
Leo de
Passion.
serm. 11.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 87.*

ensemble pour demander la condamnation du Fils de Dieu ; & un Payen tel qu'étoit Pilate , ouvrir seul la bouche pour le sauver de la mort. Dieu permet même par un miracle visible , que sa femme se joint à lui , & le sollicite puissamment pour l'empêcher de tremper ses mains dans le sang de cet homme juste. S. Ignace Evêque d'Antioche , & quelques autres Auteurs , ont cru que le songe qu'eut cette femme sur le sujet de J. C. & dans lequel elle témoigne qu'elle avoit été extrêmement tourmentée , lui fut suscité par le démon , qui commençant à reconnoître la divinité de J. C. & à pénétrer les mystères de sa mort , c'est-à-dire , les grands effets qu'elle produiroit pour le salut des hommes , vouloit alors en quelque façon s'y opposer. Mais il semble que si ç'eut été l'intention du démon , il eut dû plutôt , selon la remarque d'un Interprète , effrayer l'esprit des Juifs , que non pas celui d'une femme , dont la considération devoit être beaucoup moindre. Aussi tous les Pères ont regardé le songe de cette femme , comme lui ayant été envoyé de Dieu , pour servir au moins à justifier de plus en plus dans l'esprit du Gouverneur , celui qu'on vouloit l'obliger de condamner , afin que si par une lâche complaisance il le condamnoit enfin à la mort , il fut au moins convaincu de son innocence , comme il fut en effet , lorsqu'il témoigna dans la suite en présence de tout le peuple , qu'il étoit innocent du sang de ce juste.

Que si Dieu ne voulut point donner cet avertissement à Pilate même , mais à sa femme ; c'est , dit saint Chrysostôme , ou parce qu'il en étoit indigne ; ou parce qu'il n'auroit pas voulu peut-être en parler , dans la crainte d'être regardé comme un Juge visionnaire ou corrompu , qui feignoit des songes ou des visions , pour avoir lieu de sauver celui que les Prêtres faisoient passer pour un ennemi de la Religion & de l'Etat. Ainsi il étoit plus naturel qu'une femme , & une femme payenne , qui ne prenoit aucune connoissance de ce qui pouvoit regarder la Religion des Juifs , ni le devoir de la charge de son mari , envoyât lui dire publiquement , dans le temps qu'il étoit assis sur le siège de la Justice , les grandes peines d'esprit qu'elle venoit de souffrir dans un songe sur le sujet de la personne au jugement de laquelle il travailloit actuellement. Elle lui fait dire que c'étoit *un juste* , parce que Dieu l'avoit convaincue sans doute intérieurement de la sainteté de J. C. pendant ce songe. Et quoiqu'on ne puisse pas juger aisément de ce qui fit le sujet de ses souffrances , ce pouvoit être quelques menaces que l'esprit de Dieu lui fit d'une manière invisible , en cas que Pilate son mari passât outre à la condamna-

tion du Sauveur ; comme il avoit autrefois menacé de mort dans un songe Abimelech roi de Gerara, pour avoir enlevé à Abraham Sara sa femme.

Gen. 20
2. 3.

ψ. 22. jusqu'au 26. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de JESUS, qui est appelé CHRIST ? Ils répondirent tous : Qu'il soit crucifié. Le Gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils se mirent à crier encore plus fort, &c.

Il est marqué dans saint Luc, que Pilate avoit envie de délivrer J. C. C'est donc dans cette pensée, qu'après que les Juifs eurent demandé la grâce de Barabbas, il leur demanda à eux-mêmes ce qu'il feroit de JESUS, & qu'il ajouta, pour les engager en quelque façon à rentrer en eux, que ce JESUS étoit appelé le CHRIST ; c'est-à-dire, qu'ils l'avoient eux-mêmes regardé comme ce Messie & ce Roi dont ils attendoient la venue depuis si long-temps. Car quoique Pilate fut un payen & un Gouverneur Romain, il pouvoit bien néanmoins avoir entendu parler plusieurs fois du CHRIST, dont les Juifs souhaitoient le règne avec tant d'ardeur, & dont ils parloient souvent entre eux. Mais si ce Juge étoit louable de faire tous ses efforts pour délivrer J. C. d'entre les mains de ses ennemis, étant convaincu de son innocence, il fut néanmoins très-coupable, de rendre le peuple comme arbitre du jugement qu'il prononceroit contre le Sauveur, en leur demandant lâchement ce qu'il en feroit. Un Juge ne demande point aux parties ce qu'il doit juger ; & il est sur-tout très-éloigné de consulter celui qu'il croit criminel, contre celui qu'il regarde comme innocent. C'est cependant ce que fait ici Pilate, qui savoit, comme le déclare l'Evangeliste, que les parties de JESUS n'agissoient que par envie, & qui toutefois les consulta sur ce qu'il avoit à faire de celui qu'ils haïssoient. C'est donc lui-même qui au lieu d'être comme ce Juge inflexible, dont il est parlé dans l'Ecriture, tout rempli de force pour résister en face à l'injustice, donna lieu aux Juifs par sa lâcheté, de se déclarer sur le genre du supplice dont ils vouloient que l'on fit mourir JESUS, qu'il reconnoissoit être innocent. Qu'il soit crucifié, lui dirent-ils ; c'est-à-dire, qu'il soit traité comme le mériteroit celui dont nous avons demandé la grâce, comme le voleur & le meurtrier dont vous venez de parler. Car le supplice de la croix étoit destiné particulièrement pour les voleurs & les séditieux, & sur-tout pour les personnes de la plus basse condition, comme les esclaves. C'est dans ce rang que le Fils de Dieu est mis par eux-mêmes qui l'avoient reçu en triomphe avec des acclamations de joie, comme le Fils de David, & qui lui avoient donné mille

Luc. 23
20.

Eccles. 7
6.

Lipsius 1.
de cruc.

bénédictions, comme à celui qui venoit à eux au nom du Seigneur. Et nous craignons, étant les disciples de ce divin Maître, ainsi outragé & couvert d'opprobres, de participer à la moindre de ses confusions, comme si nous avions honte de paroître les membres d'un tel chef.

Matth.
21. 9.

Autant que les Juifs avoient témoigné d'ardeur pour crier à l'entrée de J. C. dans Jérusalem : *Hosanna, salut & gloire au Fils de David*; autant crient-ils présentement avec fureur : *Qu'il soit crucifié*. Pilate a beau demander : *Quel mal il avoit donc fait*. Ces demandes réitérées servoient seulement à attester l'innocence de J. C. devant tous les Juifs, & à rendre, pour le dire ainsi, le ciel & la terre témoins de l'injuste condamnation qu'il prononceroit contre sa personne; mais elles étoient inutiles pour guérir la jalousie des Prêtres & des Docteurs de la loi, à qui la réputation de cet homme juste étoit devenue insupportable, & pour apaiser le tumulte d'un peuple animé par ceux qui le gouvernoient dans les affaires de la Religion & de l'Etat. Ainsi Pilate se lave les mains devant eux, & leur proteste qu'il est innocent du sang, c'est-à-dire, de la mort de ce juste.

Deuter.
21. 6.

Il avoit été ordonné par la loi de Dieu, que lorsqu'on auroit trouvé le corps d'un homme, & qu'on ne connoitroit point le meurtrier, chacun laverait ses mains pour témoigner son innocence. C'étoit donc une coutume parmi les Juifs, d'attester que l'on étoit innocent en lavant ses mains. Ainsi, soit que cet usage fut commun aussi aux autres nations, selon que l'a cru un Interprète; soit que Pilate se conformât en cela à la pratique des Juifs, ou qu'il voulut suivre en quelque façon ce qui étoit établi anciennement, Que les Juges étant sur le point de juger quelqu'un, levassent les mains vers le ciel, & déclarassent qu'ils étoient innocens du sang de cet homme; ce Gouverneur crut que pourvu qu'il usât de cette cérémonie extérieure de laver ses mains, & de dire qu'il étoit innocent de la mort de celui qu'il reconnoissoit être juste, il pouvoit le condamner à mourir, quoiqu'innocent, de peur de choquer les Juifs, & de se faire des affaires à la Cour de l'Empereur. Mais l'eau ne rend pas le cœur pur, en lavant les mains, dit admirablement saint Léon; & le crime qui est commis par le consentement impie de l'ame, ne s'expie pas par cette lotion extérieure du corps. C'est donc inutilement que Pilate proteste, comme il fait ici, qu'il est innocent du sang de ce juste, puisqu'il se rend criminel en consentant à la fureur de ces esprits séditieux, lorsqu'il renonce à la lumière de son propre jugement, pour embrasser le crime des

Leo de
Passion.
serm. 8.

Autres : Reliquit judicium proprium , & in crimen transivit alienum.

Avant que de condamner J. C. il l'absout publiquement , lorsqu'il atteste , en parlant de lui , que c'est un juste. Mais il se condamne au contraire lui-même , en condamnant celui dont il atteste l'innocence ; & il ment lorsqu'il dit de soi , qu'il est innocent ; puisqu'il ne pouvoit pas être innocent ayant condamné un juste.

*Maldoni
in hunc
locum.*

Il est très-vrai cependant , que la condamnation & la mort de J. C. étoit d'une manière toute particulière le crime des Juifs ; puisque le représentant à ce Gouverneur comme un séditieux & un usurpateur de la royauté , ils exigèrent malgré lui , qu'il fut mis à mort. Ils veulent même , autant qu'il est en leur pouvoir , se charger avec leur postérité de tout le crime de sa mort : *Que son sang , lui disent-ils , retombe sur nous & sur nos enfans.* Terrible imprécation ! Mais dont l'effet si funeste n'a été & n'est encore présentement que trop visible , puisqu'on peut dire que l'état où toute la nation des Juifs a été réduite , en devenant l'abomination de tous les peuples , & le carnage effroyable qui s'en est fait , principalement durant le siège de Jérusalem , a été l'accomplissement de cette parole de malédiction qu'ils prononcèrent contre eux-mêmes : *Sanguis ejus super nos , & super filios nostros.* Il auroit paru injuste que toute leur postérité fut assujettie à cette malédiction , si les enfans de ces meurtriers de J. C. n'avoient consenti à l'impiété de leurs pères , au lieu de la détester & d'en demander pardon. Admirons cependant avec saint Jean Chrysostôme , l'infinie bonté de ce Roi plein de douceur & d'amour , qui bien que traité si indignement par ces Juifs ingrats , ne voulut pas les traiter avec autant de rigueur , qu'ils témoignent en avoir & contre eux-mêmes , & contre leurs propres enfans : puisque malgré cette horrible malédiction à laquelle ils se devouèrent avec le dernier excès de fureur , il en appela un grand nombre à la pénitence , & les combla de toutes les grâces de la loi nouvelle. *Vous voyez , disoit autrefois saint Jacques à saint Paul , combien de milliers de personnes ont embrassé la foi de J. C.* Ces Juifs néanmoins étoient , ou ceux mêmes qui font ici ces cruelles imprécations , ou leurs enfans. Et saint Paul qui étoit aussi au milieu de ce peuple ingrat & rebelle à son Sauveur , n'a-t-il pas reçu une surabondance de grâces pour travailler , comme il le dit , plus que tous les autres à l'établissement du règne de J. C.

*Chrysoſt.
in Matt.
hom. 87.*

*Act. 21.
20.*

*1. Cor.
15. 10.*

ψ. 26. jusqu'au 32. *Alors il leur délivra Barabbas , & ayant fait fouetter JESUS , il le leur livra pour être crucifié. Les soldats du Gouverneur menèrent ensuite JESUS dans le Prétoire ; & là ayant*

assemblé autour de lui toute la compagnie , ils lui ôtèrent ses habits & le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

*Joan. 19.
1. &c.*

Il paroît par l'Évangile de saint Jean , que Pilate avoit dès auparavant fait fouetter J. C. dans le dessein d'adoucir l'esprit de ses ennemis , par cette espèce de supplice qui étoit extrêmement cruel , & de les toucher en quelque sorte de compassion par un châtiment qui sembloit devoir satisfaire leur fureur. Et l'on voit au même lieu , que ces outrages qui sont rapportés ici par saint

*Item. v.
16. 17.*

Matthieu immédiatement avant que le Fils de Dieu fût emmené pour être crucifié , avoient précédé le jugement du Gouverneur , qui se servit même de la vue de cet état effroyable où ses soldats l'avoient réduit , pour porter les Juifs à se relâcher de la

*Hier. in
huac loc.*

demande de sa mort. Quelques-uns ont cru qu'il souffrit deux fois différentes le même supplice de la flagellation : & saint Jérôme témoigne , que c'étoit la coutume des Romains de ne crucifier nul criminel qui n'eût souffert ce supplice auparavant. Mais l'Évangile ne donne aucun lieu d'en juger ainsi. Et c'est ce qu'on peut dire d'assez vraisemblable , c'est que saint Matthieu ne s'est pas ici attaché à rapporter dans l'ordre du temps toutes ces différentes circonstances.

*August.
de conf.
Evangel.
l. 3. c. 9.*

Le Prétoire où les soldats menèrent JESUS pour le traiter avec les dernières indignités , se doit entendre , selon saint Marc , de la cour du palais du Gouverneur. Ce fut par son ordre qu'ils le fouettèrent. Et saint Jérôme témoigne , en parlant de sainte Paule qui visitoit les lieux saints , qu'on lui montra entre autres choses la colonne teinte encore du sang du Sauveur , où l'on disoit qu'il avoit été lié & fouetté. Mais ce ne fut pas par l'ordre du Gouverneur , comme le remarque saint Chrysostôme , qu'on lui fit souffrir tous les outrages marqués ici en détail. L'insolence des soldats Romains à qui il avoit été livré , se porta à cet excès par une permission toute particulière de Dieu , qui fit voir en la personne de son Fils , traité si indignement , combien l'outrage fait à la majesté divine par la prévarication de l'homme pécheur , étoit affreux ; puisqu'il devoit être expié par un traitement si outrageux de celui qui est la sagesse essentielle du Père Eternel.

*Marc. 15.
16.*

*Hieron.
ep. 27.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 88.*

Tout ce que ces soldats insolens lui firent souffrir alors , ne tendoit qu'à se railler outrageusement d'une personne que les Juifs avoient accusé d'avoir voulu usurper la royauté , & qu'à le traiter comme un Roi de théâtre. Car ce *manteau d'écarlate* ou de pourpre , qui étoit propre aux Rois , & cette *couronne d'épines* , & ce *roseau* en forme de sceptre que l'on mit *en sa main droite* ; & toutes ces *généflexions* accompagnées d'acclamations,

qui le déclaroient *Roi des Juifs*, étoient de la part de ces soldats & des ennemis de J. C. qui les animoient, autant de sanglantes railleries, par lesquelles ils s'efforcèrent de tourner en ridicule sa royauté. Mais ce qui étoit une folie & un excès d'impiété de la part des hommes, devint par un ordre incompréhensible à l'esprit humain, l'accomplissement des conseils impénétrables de la divine sagesse. Et cette couronne d'épines est devenue comme le diadème qui lui a servi pour se faire reconnoître le Roi véritable, non pas seulement des Juifs, mais encore de toutes les nations; & ce roseau tout foible & tout méprisable qu'il paroïssoit aux yeux de ces Juifs & de ces soldats, est devenu dans sa main droite, qui marque sa toute-puissance, comme un sceptre redoutable avec lequel il a su briser tous les royaumes & tous les empires de la terre pour se les assujettir. Ainsi il a plu à Dieu, comme dit saint Paul, de sauver les hommes par la folie de la prédication; c'est-à-dire, par la prédication d'un JESUS flagellé, couronné d'épines, traité avec les dernières indignités, & crucifié; parce que ce qui paroît en Dieu une folie, est plus sage que tous les hommes; & que ce qui paroît en Dieu une foiblesse, est plus fort que tous les hommes ensemble.

Saint Jean Chrysofôme faisoit remarquer aux fidèles de son temps la sagesse si admirable du Saint-Esprit dans la conduite de son Eglise: Nous ne cachons rien, leur disoit-il, de tous ces outrages du Sauveur: & cependant nul de nous ne doute que J. C. ne soit Dieu. Nous l'adorons même d'une manière toute particulière dans ses profonds abaissemens, étant convaincus que cette humiliation si prodigieuse où il s'est réduit, est pour nous l'objet le plus important de notre dévotion. Le voyant traité avec de si grands mépris; outragé par les dernières personnes du monde; adoré d'une manière si offensante, si cruellement tourmenté dans toutes les parties de son corps, il nous est comme impossible, ajoute le même Saint, de n'abaisser pas l'élevation de notre cœur, qui percé d'une sainte componction, doit entrer à la vue de tant d'humiliations de notre chef adorable dans le plus profond anéantissement.

Ce fut donc après que le Fils de Dieu eut souffert tous ces outrages, & que la vue de cet état où l'insolence des soldats l'avoit réduit, ne put satisfaire la fureur des Princes des Prêtres, que Pilate le leur abandonna enfin pour être crucifié, c'est-à-dire, qu'il leur accorda ce qu'ils demandoient, comme dit saint Luc: *Adjudicavit fieri petitionem eorum*: sans néanmoins prononcer comme de lui-même un arrêt de mort contre J. C. car il semble

1. Cor.
1. 21.

Chrysoft.
ut supra.

Joan. 19.
5. 6. 12.
36.

Jansen.

Luc. 23.
24.

qu'il se contenta de le livrer à leur volonté, selon l'expression de ce saint Evangéliste : *Jesum verò tradidit voluntati eorum.*

ψ. 32. jusqu'au 39. Comme ils sortoient, ils rencontrèrent un homme de Cyrene, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de JESUS. Et étant arrivé au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, le lieu du Calvaire, ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel, &c.

On ne peut douter que JESUS-CHRIST n'ait porté d'abord sa croix, puisque saint Jean l'a marqué expressément. Et il accomplit en cela, selon Tertullien & saint Augustin, la vérité qui avoit été figurée en la personne d'Isaac, qui porta aussi le bois destiné à servir à l'holocauste, dont lui-même devoit être la victime. Mais après qu'il eut porté dans la ville de Jérusalem la croix sur laquelle il devoit réconcilier par sa mort Dieu avec les hommes, & le ciel avec la terre; comme il sortoit de la ville, il se rencontra un homme de la province de Cyrene en Afrique, nommé Simon, que l'on contraignit de se charger de la croix de J. C. On ne le fit pas sans doute par aucune compassion à son égard, puisque ceux qui sollicitoient sa mort étoient incapables de toute tendresse; mais peut-être parce qu'on crut que l'épuisement où une cruelle flagellation, un couronnement d'épines enfoncées dans sa tête, & tant d'autres maux qu'on lui fit souffrir, l'avoient réduit, le mettoient dans l'impuissance de porter encore ce pesant fardeau jusqu'au lieu du dernier supplice. Saint Augustin croit que Simon porta alors seul la croix, comme J. C. l'avoit portée seul jusqu'à cet endroit. Et quelques Pères ayant cru que ce Simon étoit Gentil, ont regardé ce qui arriva alors, comme une figure de ce qu'on vit dans la suite, qui étoit que les Gentils seroient préférés aux Juifs pour porter la croix du Sauveur, & embrasser le Christianisme. Mais on ne voit point de preuves que cet homme fût payen, puisqu'il paroît par Joseph, qu'il y avoit grand nombre de Juifs en Cyrene; ce qui se voit même par l'Ecriture.

Le lieu où JESUS fut conduit pour y être crucifié, étoit nommé du Calvaire; & ce nom, selon saint Jérôme, lui avoit été donné à cause des têtes & des ossemens des corps de ceux qu'on exécutoit ordinairement en ce lieu. Mais beaucoup de Pères, savoir, Origene, saint Athanase, saint Ambroise, saint Basile, saint Epiphane, saint Chrysostôme, &c. en disent encore une autre raison, appuyée sur une tradition ancienne, qui est que la tête du premier homme, ou le premier homme qui est la tête & le chef de tous les hommes, avoit été enterré en ce même lieu: & qu'ainsi le second Adam choisit pour souffrir la mort & pour

Joan. 19.
17.

Tertull.
cont. Jud.
cap. 13.
August.
civit. Dei
l. 10. c. 32.
Gen. 21.
6.

Grocius.
in hunc
locum.

August.
de conf.
Evangel.
cap. 10.
Ambros.
in Luc.
Hilar. in
hunc loc.
Leo de
Passion.
serm. 1.
Grocius.
in hunc
locum.

Joseph.
de Bel.
Jud. l. 7.
c. 38.

Act. 2. 10.
c. 6. 9.

Hier. in
hunc loc.

Origen.
in Matt.
tract. 33.

Apud Cy-
prian. de
Resurrec.
pag. 441.

racheter de la mort toute la nature humaine, le lieu même où reposoit le premier Adam, qui avoit été le principe de la mort de tous les hommes. Quoique saint Jérôme rejette cette tradition touchant le lieu de la sépulture d'Adam, on ne peut pas néanmoins se dispenser d'en parler, comme étant autorisée par tant de grands hommes qui l'ont reçue, & qui ont même trouvé qu'il étoit très-digne du conseil de la sagesse de Dieu, que le médecin suprême guérit la blessure mortelle qu'avoit causée le péché, dans le lieu même où le malade étoit couché, & que le Très-haut s'abaissât profondément par un effet de son infinie miséricorde, où l'orgueil de l'homme superbe avoit été réduit en cendres : *Et dignum erat, ut ubi occiderat humana superbia, ibi se inclinaret divina misericordia.*

Athanas. de Passioe tom. 1. p. 1003. Ambr. in Luc. 10. Basil. in Isai. c. 5. Epiphani. har. f. 46. Chrysost. in Joan. hom. 84. August. de temp. serm. 71.

Saint Matthieu passe plusieurs choses que nous verrons dans les autres Evangélistes, & il marque seulement cette circonstance : *Qu'on donna à boire à J. C. du vin & du fiel mêlés ensemble.* Saint Luc ne parle ni de vin ni de fiel, mais du vinaigre ; & il dit que les soldats lui insultoient en lui présentant ce vinaigre ; ce qui semble signifier que c'étoit plutôt pour augmenter ses souffrances, que pour lui donner du soulagement, qu'ils lui présentèrent cette boisson. Des Interprètes croient cependant que *le vin mêlé avec de la myrrhe*, qu'on donna à boire à J. C. selon saint Marc, se donnoit ordinairement aux personnes qu'on devoit exécuter, comme pour leur procurer quelque espèce de soulagement par cette sorte de liqueur, qui contribuoit à les fortifier, & en même-temps à aliéner leurs sens, afin qu'ils sentissent moins la douleur. Mais il n'y a guère d'apparence que les Juifs, animés comme ils étoient de fureur contre J. C. ayent pensé en aucune sorte à lui adoucir ce qu'il souffroit. Ainsi soit qu'on lui ait donné séparément du vin mêlé avec de la myrrhe, & du vin mêlé avec du fiel, ou du vinaigre, comme l'ont cru quelques-uns, & que cela paroît distingué dans l'Evangile de S. Marc ; soit que les Evangélistes n'ayent entendu qu'une seule & même chose, par ce *vin mêlé de fiel*, & ce *vin mêlé de myrrhe* ou ce *vinaigre* ; il y a sujet de croire que les ennemis de J. C. n'ont pensé à autre chose en l'abreuvant de vinaigre, de fiel & de myrrhe, qu'à augmenter même ses souffrances dans la soif extrême que l'épuisement où il étoit, & la perte de tout son sang lui faisoit sentir. *S'il refusa donc d'en boire en ayant goûté*, c'est que voulant seulement accomplir la prophétie de David, en la personne duquel il avoit dit, *Ils m'ont présenté du fiel pour ma nourriture, & ils m'ont donné à boire du vinaigre dans ma soif* ; il ne jugea pas devoir

Luc. 23. 36.

Grotius.

Marc. 15. 23.

Marc. 15. 23. 36.

Psal. 68. 22.

néanmoins satisfaire leur fureur, & se contenta de leur reprocher par ce refus même de la boisson qu'ils lui présentoient, l'excès de leur inhumanité. Ceux qui croient que ce vin mêlé de fiel ou de myrrhe lui fut présenté comme aux autres criminels, pour le soulager, en lui procurant une aliénation des sens, disent que le Fils de Dieu refusa d'en boire, parce qu'il vouloit faire voir qu'il n'avoit besoin d'aucun adoucissement dans ses souffrances, & qu'il offroit à la justice de son Père, avec toute la plénitude d'une volonté parfaitement éclairée, le sacrifice de sa mort si douloureuse, qui devoit être une source de salut & de vie pour tous les hommes.

Luc. 24. J. C. fut donc crucifié; c'est-à-dire, attaché à une croix avec
39. 40. plusieurs cloux, qui lui percèrent les mains & les pieds, comme
Joan. 20. il paroît par les autres Evangélistes, & par les Pseaumes; & si
25. l'on en croit Tertullien, il avoit encore sur sa tête la couronne
Pf. 21. 17. d'épines qu'on lui avoit mise chez Pilate. Alors les soldats qui
Tertul. étoient, selon saint Jean, au nombre de quatre, *cont. Jud.* partagèrent entre
cap. 13. eux ses vêtements, les jetant au sort; c'est-à-dire, qu'ayant divisé
Joan. 20. en quatre parts ses habits de dessus, ils les jetèrent au sort pour
23. avoir chacun la part qui lui échettoit. A l'égard de sa tunique ou robe de dessous, qui étoit, comme dit saint Jean, sans couture, ils ne la coupèrent point; mais ils jetèrent encore au sort à qui l'auroit. Car il falloit que la prophétie de David, qui avoit prédit en particulier cette circonstance de la Passion de J. C. fût accomplie. Cette tunique qui ne fut point partagée, marquoit en figure l'unité du corps de l'Eglise, qui ne doit jamais être rompue par aucune division. Elle est l'image de la charité, qui est véritablement la tunique ou la robe nuptiale, dont la rupture fait paroître une nudité honteuse des âmes aux yeux de Dieu & de l'Eglise. Et c'est d'elle que parle le Fils de Dieu, lorsqu'il dit : *Heureux celui qui veille, & qui garde bien ses vêtements, de peur qu'il ne marche nu, & qu'on ne voie sa confusion & sa honte.*

Après que le Fils de Dieu eut été ainsi crucifié, il est marqué que les soldats s'étant assis le gardoient, afin d'empêcher sans doute que ses disciples ne le vinssent détacher, & ne pussent lui sauver la vie. Mais il n'avoit pas souffert qu'on l'élevât sur cette croix pour en descendre, avant qu'il eût accompli ce qu'il avoit dit : *Que quand il auroit été élevé de la terre, il attireroit tout à lui par sa mort.* Car il étoit véritablement le JESUS; c'est-à-dire, le Sauveur du monde, & le Roi des Juifs, comme le portoit l'inscription que l'on mit au-dessus de sa tête. Il l'étoit, malgré toute la mauvaise volonté des Juifs mêmes, qui en refusant de le reconnoître

connoître pour leur Roi, ne firent que se priver des douceurs & des grâces de sa conduite, mais ne purent se soustraire à son empire. C'étoit la coutume parmi les Romains, de faire voir dans un écriteau exposé aux yeux des peuples, le sujet de la condamnation des criminels. Nous en voyons un exemple dans Eusebe à l'égard d'un saint Martyr de Lyon, nommé Attale, qui fut conduit tout autour de l'amphithéâtre, avec cette inscription latine que l'on portoit devant lui : *Hic est Attalus Christianus* : C'est ici Attale Chrétien. Dieu permit donc que Pilate fit connoître à tous les peuples, par l'inscription qui portoit la cause du supplice de J. C. que celui-là même que les Juifs l'avoient forcé de faire mourir, étoit véritablement leur Roi. Et ce Gouverneur payen fut en cela visiblement le ministre de la volonté du Très-haut, ayant reconnu pour *Roi des Juifs*, celui que les Juifs avoient condamné comme un ennemi de Dieu, & comme un blasphémateur. Il est vrai qu'il fit crucifier en même-temps deux voleurs à ses deux côtés. Mais cet opprobre aussi-bien que tous les autres de sa Passion, ne servit qu'à relever davantage la vertu & la gloire de sa croix ; puisqu'il parut alors, selon un grand Saint, comme un Juge au milieu de deux criminels, en couronnant l'un par un effet de la grâce surabondante de sa passion, & condamnant l'autre par un effet très-équitable de la justice : & d'ailleurs cette circonstance particulière de la passion, ayant été prédite par un Prophète, elle devoit s'accomplir comme toutes les autres prophéties. S'il est donc placé entre ces deux scélérats, c'est afin que de sa croix comme de son tribunal, il commence à faire ce qu'il fera dans la suite de tous les siècles, ce discernement adorable par lequel il associe ses élus à son corps sacré, & en rejette pour jamais les autres ; comme il fit alors grâce à un de ces criminels, en lui inspirant son amour, & qu'il laissa l'autre dans la malice de sa volonté & dans la corruption de son cœur.

*Eusebius
hist. Ec-
cles. l. 5.
cap. 1. p.
162.*

*Marc. 15.
28.*

*Isai. 53.
22.*

vs. 39. jusqu'au 45. *Et ceux qui passoient par là le blasphémoient en branlant la tête, & lui disant : Toi qui détruis le temple de Dieu, & qui le rebâtis en trois jours, que ne te sauves-tu toi-même ? Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix, &c.*

Il ne paroît dans le Sauveur, dit saint Chrysostôme, que de la foiblesse. Et tout ce qui se passa alors ne pouvoit former qu'une impression de son impuissance dans l'esprit de ceux qui ne pénétroient pas les desseins de Dieu dans ce grand mystère. Cependant, comme dit excellemment le même Saint, JESUS a fait voir qu'il étoit Dieu en mourant comme le plus foible des hommes,

*Chrysost.
in Mart.
hom. 88.*

& il a établi cette importante vérité par les choses mêmes qui paroissent la devoir détruire. Etant tout environné de personnes qui l'outragent si indignement, il ne les fut vaincre que par son silence & sa patience. Et ce silence étonnant du Fils de Dieu au milieu de tant d'opprobres, peut bien être regardé comme un des plus grands prodiges de sa vie mortelle. Ils lui reprochent qu'il s'est vanté de *détruire le temple de Dieu*, & de pouvoir *le rebâtir en trois jours*. Mais il fera sans comparaison davantage; puisqu'après qu'ils auront détruit le temple sacré de son corps, il se ressuscitera lui-même le troisième jour. Et ainsi en ne *se sauvant* point alors, comme ils vouloient qu'il le fit, il opéroit un miracle beaucoup plus grand, qui étoit de sauver les hommes & ses bourreaux mêmes en mourant. Ils le pressent de *descendre de la croix*, *s'il est Fils de Dieu*, comme il le prétend: car ils ne croyoient nullement qu'il le fût. Et c'est au contraire parce qu'il est Fils de Dieu qu'il ne descend pas de cette croix, où son amour pour les hommes & son zèle pour la gloire de son Père, le tenoient plus fortement attaché que la malice de ses ennemis & la cruauté de ses bourreaux, qui n'auroient eu aucun pouvoir contre lui, si lui-même ne le leur avoit donné. *Les Prêtres & les Docteurs de la loi*, aussi-bien que *les Sénateurs*, prétendent prouver que tous les miracles avoient été faux, & qu'il n'avoit pu *sauver véritablement les autres*, puisqu'il ne pouvoit présentement *se sauver lui-même*. Mais si, comme dit saint Chrysostôme, tant de Prophètes dont ils avoient répandu le sang, n'avoient pas cessé d'être Prophètes, ni tant de Saints, d'être Saints, parce que Dieu n'avoit pas voulu les sauver d'entre leurs mains; celui dont le nom même de JESUS, faisoit connoître sa qualité de *Sauveur*, & qui avoit tant de fois prédit sa mort, comme étant maître de l'empêcher, s'il l'avoit voulu, cessa-t-il d'être véritablement le Sauveur des hommes, parce qu'il ne voulut pas *se sauver* alors de la croix, comme ils l'en pressoient? Et ne lui étoit-il pas beaucoup plus facile de s'empêcher de mourir, que de se ressusciter? Ou plutôt l'un & l'autre n'étoit-il pas également facile à celui qui avoit dit aux Pharisiens mêmes: Qu'il devoit *quitter la vie pour la reprendre*, & que *personne ne pouvoit la lui ravir*; mais que c'étoit de *lui-même qu'il la quittoit*; & qu'il avoit le pouvoir & de la *quitter*, & de la *reprendre*? Ainsi ce que leur aveuglement les portoit à regarder comme impossible, qui étoit que J. C. *descendit* alors *de la croix*; & ce qu'ils prenoient pour une preuve qu'il n'étoit pas *Roi d'Israël*; c'est-à-dire, le Messie, devoit leur persuader le contraire. Et bien loin de dire, comme ils font ici: *S'il est*

Chrysoft.
in Matt.
hom. 88.

Joan. 10.
v. 18.

le Roi d'Israël, qu'il descende de la croix, & nous croirons ce qu'il dit; ils auroient dû dire plutôt: Il faut croire ce qu'il dit, & le regarder véritablement comme le Roi d'Israël, parce qu'il demeure immobile sur la croix, lui qui d'une seule parole nous avoit tous renversés, lui qui a eu le pouvoir de ressusciter un homme mort depuis quatre jours, & d'ouvrir les yeux d'un aveugle-né. Disons donc, & disons-le très-certainement, que si J. C. étoit alors descendu de dessus sa croix, ils auroient cru aussi peu en lui, qu'ils y crurent lorsqu'ils apprirent la nouvelle beaucoup plus surprenante de sa résurrection. Et ils ne parloient ainsi, que parce que leur envie & leur orgueil avoient tellement corrompu leur cœur, que tous ses plus grands miracles ne passaient dans leur esprit que pour des illusions ou pour des enchantemens du démon.

C'étoit cet aveuglement si déplorable qui les portoit à se railler même de la confiance qu'il avoit en Dieu son Père, & à faire ce raisonnement très-faux: Que si Dieu l'aimoit, & s'il étoit véritablement son fils comme il le disoit, il devoit donc le délivrer maintenant d'entre leurs mains. Car il est vrai que le Père devoit délivrer son Fils des mains des Juifs & des liens de la mort. Mais il ne devoit pas le délivrer de la croix; puisque c'étoit par la croix qu'il devoit lui-même délivrer le monde; & que s'il ne fût pas mort sur cette croix, le démon, le péché, & la mort même, n'auroient pas été vaincus, & cette croix n'auroit pas triomphé, comme elle a fait de tous les Rois de la terre, qui ont fait gloire de se soumettre à son empire.

Il naît une difficulté considérable, de ce que le saint Évangéliste que nous expliquons, & saint Marc témoignent, que les voleurs qui étoient crucifiés avec J. C. lui faisoient aussi les mêmes reproches, que les Prêtres, les Docteurs & les Sénateurs; au lieu que saint Luc ne l'attribue qu'à un seul. Saint Jean Chrysostôme a cru avec plusieurs autres Pères, que ces deux hommes dirent d'abord au Sauveur les mêmes injures; mais que l'un ensuite l'adora comme Dieu, pendant que l'autre le blasphémoit: & il ajoute, que Dieu même le permit ainsi, pour faire admirer davantage la manière dont il lui toucha le cœur. Saint Augustin néanmoins, avec d'autres Saints, ont regardé l'expression de saint Matthieu comme figurée, & croient que ce qu'il dit en général de ces voleurs, peut être entendu d'un seul, par une figure assez ordinaire dans les Écritures, dont même il rapporte plusieurs exemples.

Luc. 23
39 40.

Chrysof.
in Matt.
hom. 80.

August.
de conf.
Evangel.
l. 3. c. 16.

Ÿ. 45. jusqu'au 51. Or depuis la sixième heure du jour jusqu'à

la neuvième, toute la terre fut couverte de ténèbres. Et sur la dixième heure JESUS jeta un grand cri, en disant : *Eli, Eli, lamma sabasthani ?* c'est-à-dire, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* &c.

On ne peut entendre par ces ténèbres qui couvrirent pendant trois heures toute la terre, une éclipse ordinaire du soleil, qui ne pouvoit arriver naturellement dans le temps de la pleine lune, ni durer non plus si long-temps, ni produire dans toute la terre des ténèbres si profondes, que les étoiles parussent au ciel, comme le témoigne un ancien Auteur. Ainsi il paroît que ces ténèbres furent formées par la toute-puissance de l'Homme-Dieu qui souffroit alors sur la croix, qui fit que le soleil fut obscurci, selon l'expression d'un Evangéliste. Il étoit bien raisonnable que le Soleil de Justice étant alors comme dans le dernier obscurcissement à l'égard des hommes, par cette profonde & incompréhensible humiliation, où son amour pour ces mêmes hommes l'avoit réduit, la nature se soulevât en quelque sorte contre la malice des impies qui l'outrageoient, & que la lumière du soleil cessât pour un temps d'éclairer ceux qui éteignoient, autant qu'il étoit en leur pouvoir, cette lumière essentielle qui étoit venue éclairer les hommes. Quelques-uns prétendent restreindre cet obscurcissement du soleil à la Judée, expliquant de cette province, ce qui est dit de toute la terre, comme il s'en voit en effet d'autres exemples dans l'Ecriture. Mais saint Chrysostôme, & d'habiles Interprètes de ces derniers temps, croient que ces ténèbres furent répandues universellement sur la terre. Et ce grand Saint nous fait remarquer qu'elles arrivèrent en plein midi, afin que tous les hommes qui étoient alors sur la terre, pussent en être témoins. Aussi Tertullien s'adressant aux Romains-mêmes dans cette excellente apologie qu'il composa pour la Religion chrétienne, ne craint pas de leur déclarer comme une chose très-connue, qu'au temps de la mort de J. C. qui arriva sous Ponce-Pilate, lorsque le soleil étoit en son plein midi, le jour manqua tout-d'un-coup, & que cet événement si surprenant avoit même été marqué dans les archives publiques de l'empire. C'est ce qui fait dire encore à saint Chrysostôme : Que ce seul miracle étant si grand de soi-même, & arrivant dans le moment qu'il arriva, devoit suffire pour convertir tous les Juifs. Et il ajoute : Qu'il étoit bien plus glorieux au Sauveur de faire ces prodiges en souffrant & en mourant sur la croix, que de descendre même de la croix. Les Pères ont regardé en effet ce grand miracle comme une preuve éclatante de la divinité de celui

*Euseb. in
Cronic.*

*Luc. 23.
45.*

*Chrysof.
in Matt.
hom. 89.*

*Tertull.
apolog.
cap. 21.*

*Cyrl. l. 1.
ad Regin.
Aug. de*

qui étoit alors dans la dernière humiliation; comme un avertissement que Dieu donnoit aux hommes, de considérer qui étoit celui qu'on faisoit mourir sur une croix; & enfin comme une espèce de soulèvement de la créature contre ceux qui outrageoient si indignement le Créateur de l'univers. Cependant ce qui est comme une autre espèce de prodige en quelque façon plus surprenant, les Juifs n'en sont point touchés. Ces ténèbres durent trois heures entières, selon l'Évangile, c'est-à-dire, tout le temps que J. C. fut attaché à la croix jusqu'à sa mort: & nul des Prêtres, des Pharisiens & des Docteurs ne fait la moindre réflexion sur la cause de ce grand miracle, qui avoit été prédit long-temps auparavant par un Prophète, en ces termes: *Le soleil se couchera en plein midi, & je couvrirai, dit le Seigneur, la terre de ténèbres dans la plus grande clarté du jour.* C'étoit un effet de l'aveuglement du cœur de ces hommes orgueilleux & pleins d'envie, dont les ténèbres intérieures figurées par ces autres extérieures, ne purent en être guéries. Aussi on les voit également furieux & animés contre J. C. depuis le temps même de cet obscurcissement ou de cette défaillance du soleil.

fid. contr. Manich. cap. 26. Hier. in hunc loc.

Amos. 8: 9.

JESUS vers les trois heures après midi jeta un grand cri, qui marquoit, selon saint Jean Chrysostôme, le pouvoir suprême qu'il avoit de quitter sa vie & de la reprendre quand il voudroit, car il n'est pas naturel, qu'un homme épuisé par tant de souffrances & par la perte de tant de sang, crie avec une si grande force un moment avant qu'il meure. Et ce fut aussi ce qui porta le Centenier qui étoit présent, à reconnoître qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans cet homme, & à rendre gloire à Dieu dans le temps même que les Juifs le blasphémoient. Mais qu'est-ce que dit JESUS en criant si fortement? *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Le Fils de Dieu parloit alors comme Fils de l'homme, voulant obliger les hommes à considérer l'état effroyable où son Père avoit permis qu'ils l'eussent réduit. Ou bien il leur donnoit lieu par-là de rechercher la vraie cause pour laquelle Dieu l'avoit ainsi abandonné à la malice des hommes, qui étoit l'horreur du péché commis contre la divine majesté, que l'Homme-Dieu pouvoit seul expier par le mérite infini de sa mort; comme il n'y avoit aussi que Dieu seul qui pût pénétrer la profondeur de la plaie qu'avoit causée ce péché. Ou enfin en s'adressant, comme il faisoit, à son Père, il le supplioit de faire réflexion sur ce qui l'avoit engagé à abandonner son Fils unique entre les mains de ses ennemis, c'est-à-dire, sur l'excès de cet amour ineffable qu'il avoit eu pour les

Chrysof. ut suprâ.

Luc. 23: 47.

Leo de Passion. serm. 27^a

Cyrl. ad Regin. lib. 2.

hommes, lorsqu'il avoit bien voulu ne pas épargner son propre Fils pour les sauver par sa mort.

Mais cette parole de J. C. fut prise par quelques-uns à contre sens. Et saint Jérôme croit que ce furent les soldats Romains, qui n'entendant pas la langue Hébraïque, & ces mots, *Eli, Eli,* &c. s'imaginèrent qu'il appeloit Elie cet ancien Prophète, à son secours. Mais comme il n'y a guère d'apparence que ces soldats eussent plus de connoissance du prophète Elie, que de la signi-

Marc. 15.
35. 36.

Luc. 23.
36.

Joan. 19.
28.

Joan. 18.
49.

Luc. 23.
46.

Tertull.
apolog.
cap. 21.
Joan. 15.
31. 33.

fication de ces mots Hébreux ; il peut bien être arrivé que les Juifs mêmes par dérision interprétèrent de la sorte ce que disoit le Sauveur, & que les soldats entrèrent dans leurs sentimens. Or parce que J. C. avoit dit, comme le rapporte S. Jean, qu'il avoit soif, l'un de ces soldats ayant empli aussitôt une éponge de vinaigre, la mit au bout d'un roseau, & la présenta au Fils de Dieu, afin qu'il en bût. Il est marqué expressément qu'il y avoit là un vase plein de vinaigre ; & il semble qu'on le destinoit pour empêcher que les criminels ne tombassent en défaillance, étant en effet très-propre pour faire revenir les sens. Ainsi ce fut par une double cruauté que l'on en donna à boire au Sauveur ; puisqu'outre que cette boisson ne pouvoit que lui augmenter sa soif, elle n'étoit destinée que pour prolonger, s'ils eussent pu, le temps de sa passion. Mais toutes les Prophéties étant accomplies, & toutes les figures consommées, JESUS jeta encore une fois un grand cri, en disant, comme le remarque saint Luc : Mon Père, je remets mon ame entre vos mains. Ce second cri tendoit encore à faire connoître à son peuple, qu'il ne mouroit plein de vie & de force, que parce qu'il le vouloit : il tendoit à leur attester son amour pour eux, qui avoit la force de le faire mourir pour ses propres ennemis. Et en disant à son Père : *Je remets mon ame entre vos mains*, il fit connoître, selon Tertullien, qu'il mouroit volontairement, en prévenant la dernière main des bourreaux, qui avoient accoutumé de rompre les jambes des criminels pour achever de les faire mourir : *Spiritum cum verba dimisit preveniens carnificis officio.*

ψ. 51. jusqu'au 55. En même-temps le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla ; les pierres se fendirent ; les sépulchres s'ouvrirent ; & plusieurs corps des Saints qui étoient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent, &c.

Origen. in
hunc loc.
Hieron.
ep. 115.
Leo de

Origène & saint Jérôme ont entendu par ce voile du temple qui fut déchiré dans le moment de la mort de J. C. celui que l'on appeloit extérieur, & qui étoit étendu au-devant de cette partie du temple où entroient les Prêtres. Mais beaucoup d'autres

Pères & des plus habiles Interprètes entendent ceci du voile intérieur qui étoit immédiatement au-devant du sanctuaire, ou du Saint des Saints. Et c'est presque un sentiment général de tous les Anciens; que ce déchirement du voile du sanctuaire marquoit en figure, comme dit saint Augustin, que la passion & la mort de J. C. devoit découvrir aux fidèles qu'une sainte confession de sa foi rendoit digne de participer à son sang, les mystères qui avoient été cachés jusqu'alors: *Ut per Christi passionem revelentur secreta sacramentorum fidelibus, ad bibendum ejus sanguinem, ore aperto in confessione transeuntibus*: ce que saint Paul a aussi marqué en quelque sorte, lorsque parlant du voile qui est demeuré sur le cœur des Juifs sans être levé, il ajoute: *Qu'il ne s'ôte que par J. C.* Et il le dit plus clairement en écrivant aux Hébreux-mêmes, lorsqu'après avoir rapporté ce qui regardoit le sanctuaire, où le seul Grand-Prêtre entroit seulement une fois l'année, il déclare: *Que le Saint-Esprit nous montrait par-là, que la voie du vrai sanctuaire n'étoit pas encore ouverte.* Or elle ne s'est ouverte que par la mort du Sauveur, lequel en mourant a déchiré véritablement le voile de l'ancienne alliance, nous découvrant tous les mystères, accomplissant toutes les figures, & nous ouvrant la voie pour entrer dans le sanctuaire de la divinité, par la connoissance des plus grandes vérités, & par la possession de Dieu-même.

Le tremblement de terre qui arriva dans le même temps de la mort de J. C. fut si grand, qu'un Auteur payen assure qu'il ébranla toute la Bythinie, & que la ville de Nicée en fut renversée dans la plus grande partie. Il est inutile d'objecter, comme fait un Interprète, qu'il n'y a guère d'apparence que des villes d'une province éloignée eussent été renversées par ce tremblement, lorsque dans la Judée même, où s'étoit commis le crime qui l'avoit causé, on ne voit point qu'il soit arrivé rien de semblable. Car, outre que la même chose pourroit bien y être arrivée aussi, quoique l'Évangile n'en parle pas; il est contre la raison de contester sur une telle conjecture ce fait attesté par le témoignage d'un payen, qui doit être moins suspect que celui d'un autre. D'ailleurs ces ténèbres dont on a parlé, cette secousse de la terre, ces pierres fendues, & ces sépulcres ouverts, étoient des signes qui reprochoient d'une manière assez sensible l'aveuglement des cœurs des Juifs plus durs que les pierres qui se fendoient à la mort du Fils de Dieu, plus insensibles que la terre qui trembloit à un si terrible événement, & plus impénétrables que les sépulcres des morts qui s'ouvrirent, comme pour faire

Passion: serm. 10: Cyrill. in Joan. l. 16. c. 37. Origen. in hunc locum. August. contra Faust. l. 12. c. 11. Cyrill. ut suprâ. Hier. in hunc loc.

1. Cor. 3. 13. Hebr. 9. 7. 8. Chrysoft. in Matt. hom. 89.

Phlegon: apud Euseb. in Chronic.

Hieron.
ep. 105.

voir que la mort perdoit son empire par celle d'un Homme-Dieu. D'ailleurs on peut ajouter, que Dieu réservoir bien d'autres fléaux pour punir l'ingratitude des Juifs, après en avoir tiré ces premiers de son Eglise, qu'il plût à sa divine miséricorde de choisir du milieu de cette masse de corruption & de malice, pour les rendre dignes de participer les premiers au fruit de sa mort, & d'être lavés dans le sang même qu'ils avoient si cruellement répandu.

Joan. 2.
19.

Quoiqu'il semble par la manière dont en parle l'Evangile, que les sépulcres s'ouvrirent dans le moment que J. C. expira, ce qui est aussi le sentiment de quelques Anciens; néanmoins il paroît certain que les morts ne ressuscitèrent qu'après la résurrection du Sauveur; comme il est marqué en effet, qu'ils ne furent vus de plusieurs qu'en ce temps-là. Dieu permit qu'ils furent vus de plusieurs personnes, afin que ce grand miracle ayant beaucoup de témoins parmi les Juifs mêmes, servît de preuve à la vérité de la résurrection de J. C. & contribuât à en faciliter la créance dans les esprits. Car ils pouvoient bien juger, que si celui à qui ils avoient procuré la mort avoit opéré d'aussi grands prodiges qu'étoient ceux de couvrir le monde de ténèbres, de déchirer de haut en bas le voile du sanctuaire, de faire trembler la terre & fendre les pierres, d'ouvrir les sépulcres & d'en faire sortir les morts, il lui étoit très-facile aussi de rétablir par sa résurrection ce temple sacré de son corps, après qu'ils l'avoient détruit en le faisant mourir, selon qu'il le leur avoit déclaré lui-même. Ces morts étant donc sortis de leurs tombeaux, qui étoient hors de la ville, vinrent à Jérusalem, qui est appelée la ville sainte, même après la mort de J. C. tant à cause du saint temple & du culte du vrai Dieu qui y étoit établi à l'exclusion de tout le reste de la terre, qu'à cause des saints mystères de notre rédemption qui s'y étoient opérés, & de la grâce qu'elle reçut de devenir, par un effet de la bonté surabondante du Fils de Dieu, l'origine & la mère de toutes les autres Eglises; puisque ce fut à Jérusalem que l'Eglise prit naissance, & que de ce lieu la foi se répandit dans tout l'univers. Quelques-uns croient que ces morts ne ressuscitèrent que pour un temps, & moururent de nouveau; & saint

Hieron.
ep. 105.
quest. 8.
epist. 17.

August.
epist. 99.
Hilar. in
hinc loc.
Epiphan.
hæres. 75.
Author.
respons.

Augustin semble avoir trouvé de grandes difficultés à admettre le sentiment opposé. Mais saint Hilaire, saint Epiphane, & d'autres Auteurs anciens & nouveaux ne peuvent croire que J. C. ait ressuscité ces Saints, pour les faire retourner dans le sépulcre; & ils ont considéré leur résurrection comme le commencement de leur vie & bienheureuse & immortelle. Et, selon

ce sens, qui paroît autorisé par plusieurs Saints & par de grands hommes, il seroit vrai que J. C. en montant au ciel, auroit mené avec lui plusieurs captifs, selon l'expression de l'Écriture; c'est-à-dire, plusieurs justes retirés de captivité, non pas seulement en ame, mais aussi en corps; ce qui sembloit augmenter en quelque façon la gloire de son triomphe. Or ce qu'on vit arriver alors en la personne de ces Saints, qu'il plut à Dieu pour des raisons qui nous sont cachées, de choisir entre plusieurs autres, pour les faire participer par avance à la gloire de sa résurrection, étoit tout ensemble, comme le dit saint Jean Chrysostôme, une preuve & une figure de la résurrection générale. Et il paroïsoit très-digne de la grandeur de cet Homme-Dieu, qui avoit souffert que la mort exerçât sur lui son empire, de retirer d'entre ses liens quelques-uns de ceux qu'elle retenoit captifs, afin de faire sentir dès-lors au démon, que depuis qu'il avoit osé faire attacher à la croix l'auteur de la vie, il avoit perdu ce droit & ce pouvoir de la mort que le péché lui avoit donné sur tous les hommes. Or rien n'étoit plus capable de le lui faire sentir, que de voir dans ce moment de la mort & de la résurrection de J. C. non-seulement toutes les ames des anciens justes, tirées des limbes où elles étoient retenues jusqu'à cet heureux instant qu'elles attendoient depuis tant de siècles, mais encore les corps-mêmes de quelques-uns d'eux retirés de la poussière du tombeau.

Enfin le Centenier & les soldats destinés à garder JESUS, pour empêcher qu'on ne l'enlevât, furent si saisis de crainte en voyant cette espèce de renversement de toute la nature, qu'ils ne purent s'empêcher de reconnoître & de publier la vérité de ce que les Juifs n'avoient dit qu'avec moquerie: Que cet homme étoit Fils de Dieu. Saint Augustin croit néanmoins, qu'ils entendoient seulement par-là la même chose qui est marquée dans saint Luc: Qu'il étoit véritablement un homme juste. Mais saint Basile & saint Cyrille témoignent qu'ils reconnurent vraiment la divinité de J. C. Et en effet saint Jean Chrysostôme rapporte, que quelques-uns dès son temps disoient, que ce Centenier fut ensuite tellement fortifié dans la foi & dans la vertu, qu'il souffrit même le martyre.

ψ. 55. 56. Il y avoit-là aussi plusieurs femmes qui regardoient de loin, & qui avoient suivi JESUS depuis la Galilée, ayant soin de l'assister, entre lesquelles étoient Marie Madeleine, &c.

Saint Jean Chrysostôme nous fait admirer la sainte générosité de ces femmes, dont parle ici l'Évangile, qui ayant suivi J. C. de Galilée à Jérusalem, & s'étant toujours appliquées à

ad orth.
quest. 85.
Maldon.
Jansen.
Grotius.
Ephes. 4.
8.

Chrysoft.
in Matt.
hom. 89.

Luc. 23.
47.
Basil. in
Gordian.
Martyr.
Cyrill.
thesaur. l.
12. c. 14.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 89.

le servir dans ses besoins temporels, ne l'abandonnèrent point dans cette dernière extrémité, lorsque la plupart de ces disciples s'étoient enfuis. Il est vrai qu'elles ne s'approchoient pas de la croix, qui étoit environnée de soldats & d'ennemis du Sauveur. Mais elles ne voulurent point perdre de vue ce grand spectacle, qui en déchirant leurs cœurs par un effet de cet amour très-pur qu'elles avoient toujours eu pour sa personne, les rendit dignes d'en être ensuite récompensées par la grâce qu'elles reçurent de voir les premières J. C. ressuscité, & de devenir comme les premières Evangélistes de sa résurrection.

ψ. 57. jusqu'au 62. *Sur le soir un homme riche de la ville d'Arimathie, nommé Joseph, qui étoit aussi disciple de JESUS, vint trouver Pilate; & lui ayant demandé le corps de JESUS, Pilate commanda qu'on le lui donnât, &c.*

Marc. 15.
43.

Joan. 19.
38.

Ce n'est pas sans grande raison que saint Matthieu a eu soin de marquer ici, que Joseph étoit un homme riche, & que saint Marc parle de lui comme d'une personne de qualité, & le nomme Sénateur de la ville de Jérusalem. Car toutes ces considérations de ses richesses, de sa naissance, de sa dignité, ne contribuoient pas peu à relever sa piété & sa foi en cette rencontre. Et ce qui peut faire admirer encore davantage le saint courage qu'il fit éclater alors, est ce que saint Jean a remarqué: Qu'étant disciple de JESUS, il ne l'étoit qu'en secret, parce qu'il craignoit les Juifs. Voilà donc, selon la réflexion de saint Chrysostôme, cet homme timide & ce disciple caché de J. C. qui est tout-d'un-coup rempli de force à la mort de son divin maître; c'est-à-dire, lorsqu'il sembloit avoir plus de lieu de craindre de se déclarer pour lui. Mais il n'est point étonnant, que celui qui avoit pu changer sur la croix un brigand & un voleur en un confesseur de sa divinité, ait changé aussi le cœur de ce disciple timide, & l'ait rendu tout-d'un-coup par un effet de sa grâce, assez généreux pour s'exposer au mépris & à la haine des Juifs, en demandant au Gouverneur le corps de celui qu'ils avoient traité si indignement, & qu'ils venoient de faire mourir comme un scélérat au milieu de deux voleurs. Il est vrai que ces signes éclatans qui arrivèrent à sa mort, purent bien servir à inspirer à ce Sénateur cette force dont il eut besoin pour se lever au-dessus de toutes les vues politiques que ses richesses & sa dignité étoient capables de lui suggérer. Car si un payen tel qu'étoit le Centenier, & si des hommes aussi durs que des soldats furent touchés de ces grands prodiges, jusqu'à reconnoître que celui qui étoit mort, étoit vraiment Fils de Dieu, comment s'étonner qu'un des disci-

ples de cet Homme-Dieu ait ranimé en quelque façon sa foi, lorsque des payens en faisoient, pour le dire ainsi, une profession publique? Mais si d'autre part l'on envisage le peu d'effet que produisirent tous ces miracles dans l'esprit & dans le cœur des Apôtres mêmes, sans parler de tous les Juifs qui y parurent insensibles, on a sujet d'admirer ce changement miraculeux de la grâce de J. C. dans Joseph. C'étoit Dieu visiblement qui le conduisoit dans cette entreprise. Et de même qu'il agit sur son cœur, pour le porter à demander à Pilate le corps de JESUS, afin d'avoir la liberté de l'ensevelir, n'étant pas permis d'enlever le corps de ceux qu'on avoit traités comme criminels, il agit aussi sur l'esprit de Pilate, pour le porter à lui accorder ce qu'il demandoit. On voit, dit saint Chrysostôme, quelle étoit alors l'ardeur de l'amour que cet homme avoit pour le Fils de Dieu, non-seulement en ce qu'il ne craignit pas d'aller demander son corps, mais encore en ce qu'il le mit dans un sépulcre qu'il avoit fait tailler pour lui-même dans le roc, & qui n'avoit point encore servi à personne. Et Dieu le voulut ainsi, ajoute ce Saint, par un conseil de son admirable sagesse, pour empêcher que personne ne put croire que quelque autre fut ressuscité au lieu du Sauveur. Il falloit aussi pour une plus grande preuve de sa résurrection, que l'entrée de son sépulcre fut fermée par une pierre, qu'il ne fut pas facile de remuer à cause de sa grandeur; afin que ses ennemis ne pussent dire avec fondement, que les femmes qui demeurèrent en ce lieu pendant quelque temps l'avoient enlevé. Car il étoit de la dernière importance, pour l'établissement de la vérité, de notre Religion, de bien établir la vérité de la résurrection de J. C. puisque, comme dit saint Paul, si J. C. n'étoit point ressuscité, la prédication des Apôtres auroit été vaine, & notre foi seroit vaine aussi. Si J. C. n'est point ressuscité, disoit-il encore aux fidèles de Corinthe, votre foi est vaine, & vous êtes encore engagés dans vos péchés.

2. Cor.
15. 14.

Ibid. v.
17.

ψ. 62. jusqu'à la fin du chapitre. Le lendemain, qui étoit le jour d'après celui qui est appelé la préparation, les Princes des Prêtres & les Pharisiens s'étant rassemblés, allèrent trouver Pilate, & lui dirent: Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il étoit encore en vie: Je ressusciterai trois jours après ma mort: commandez, &c.

Ce jour de la préparation étoit, selon saint Luc, celui qui précédoit le jour du sabbat; c'est-à-dire, le Vendredi jour de la mort de J. C. Il étoit nommé le jour de la préparation, parce que comme il étoit défendu de rien faire le jour du sabbat, on

Luc. 23.

54.

Exod. 16.

23. 29.

*August.
in Ps. 63.*

*Chrysoft.
in Matt.
hom. 90.*

*Matth.
16. 21.*

*c. 20. 19.
Marc. 8.*

*31.
Matth.*

*12. 40.
Joan. 2.*

*19. 21.
Ibid. 22.*

préparoit le jour de devant tout ce qui étoit nécessaire pour être en état d'observer exactement le jour du repos, le jour du Seigneur; c'est-à-dire, celui que le Seigneur s'étoit réservé pour être particulièrement consacré à son service. *Le jour donc d'après celui de la préparation*; c'est-à-dire, le matin du jour même du sabbat, les Princes des Prêtres avec les Pharisiens, vinrent demander à Pilate, qu'il fit garder le sépulcre de JESUS, en le traitant *d'imposteur*, & en disant, qu'ils se souvenoient de lui avoir oui dire qu'il devoit ressusciter au bout de trois jours; & qu'il y avoit sujet de craindre que ses disciples enlevant secrètement son corps, ne séduisissent les peuples par la créance de sa résurrection, dont ils répandroient le bruit par-tout. Ils donnent, dit saint Augustin, le nom *d'imposteur* à notre Seigneur J. C. pour la consolation de ses serviteurs, qui étant aussi outragés de cette sorte, trouvent dans leur chef un grand exemple d'humilité & de patience qu'ils sont obligés de suivre. Saint Jean Chrysostôme remarque fort bien, qu'on trouve en divers endroits de l'Evangile, que le Sauveur avoit dit à ses Apôtres, qu'il ressusciteroit le troisième jour, ou après trois jours; mais qu'on ne voit point qu'il l'ait dit aux Juifs d'une autre manière qu'en figure, dans l'exemple de Jonas qu'il leur cita, & sous l'image du temple, qu'il leur dit qu'il rebâtiroit en trois jours, après qu'ils l'auroient détruit. Il paroît donc, selon la réflexion de ce Saint, qu'ils avoient compris ce qu'on leur disoit. Mais si l'Evangile marque ailleurs, que les disciples de J. C. se ressouvinrent après sa résurrection de ce qu'avoit dit leur divin Maître, & qu'ils crurent à l'Ecriture & à la parole qu'il leur avoit dite, en les assurant qu'il devoit ressusciter; *les Scribes & les Pharisiens ne s'en souviennent au contraire, que pour traiter d'imposteur celui qui étoit la vérité même.* Cependant considérez, dit saint Chrysostôme, comment l'imposture se détruit, & sert enfin malgré elle à établir la vérité. Il étoit de la dernière conséquence que toute la terre crut que J. C. avoit souffert, qu'il étoit mort, qu'il avoit été enseveli, & qu'ensuite il étoit ressuscité. Tout cela, ajoute ce Saint, s'établit admirablement par l'artifice & par la malice de ses propres ennemis. Pesez toutes leurs paroles, & considérez avec étonnement le témoignage qu'elles rendent à la vérité de nos mystères. Ils attestent par ce qu'ils disent, que JESUS n'étoit plus alors en vie, mais qu'il étoit mort, & enfermé dans le sépulcre. Et en demandant au Gouverneur qu'il fit garder le tombeau, ils ôtoient par là tout lieu de craindre aucune illusion de la part de ses disciples. Car ce sépulcre du Fils de Dieu ayant été & scellé

& gardé avec tant de précaution par ses ennemis ; on peut dire que ce qu'ils ont fait pour empêcher , comme ils le disoient , que les peuples ne fussent séduits par les Apôtres , a réussi très-parfaitement pour leur persuader la vérité qu'ils vouloient détruire. Ainsi , & ce qu'ils disent , & ce qu'ils font , conspire également à prouver , que le corps de J. C. étant mis dans le tombeau & bien gardé ; & ne s'étant point toutefois trouvé le troisième jour dans ce sépulcre , il falloit nécessairement qu'il fut ressuscité , selon qu'ils reconnoissoient eux-mêmes qu'il l'avoit prédit étant encore vivant.

Dieu permit encore , selon la réflexion de saint Chrysostôme , que pour une plus grande preuve de la résurrection de son Fils , Pilate ne voulut point que ce fussent ses soldats qui gardassent le sépulcre. Il se trouvoit fatigué de cette affaire , & ne voulant plus s'en mêler , il leur dit de se servir de leurs propres gens pour garder le sépulcre de celui dont ils craignoient que l'on n'enlevât le corps. Si les soldats de Pilate , ajoute ce Saint , l'avoient gardé , les Juifs eussent dit peut-être , qu'ils se seroient accordés avec les disciples du Sauveur , & qu'ils leur auroient donné son corps. Mais ayant été chargés eux-mêmes de ce soin de le garder , ils se mettoient dans l'impuissance d'accuser personne , & dans la nécessité inévitable de reconnoître dans la suite , que celui qu'ils avoient traité d'imposteur , étoit véritablement ressuscité comme il l'avoit dit.

Ce qu'il y a encore d'étonnant en tout ceci , & qui doit faire déplorer le funeste aveuglement de ces faux justes de l'ancienne loi , c'est qu'ils n'ont aucune crainte , dit saint Chrysostôme , de violer maintenant la sainteté du sabbat , par tant d'actions illicites en un tel jour , eux qui avoient tant de fois calomnié J. C. sur ce sujet comme s'il avoit été ennemi de la loi de Dieu , & des ordonnances de leur ancien législateur. Mais il étoit nécessaire que tout fut en confusion & en désordre dans l'esprit de ceux qui avoient osé attacher à une croix la vérité & l'innocence. Car , que pouvoit-il y avoir d'inviolable parmi eux , après qu'ils avoient violé en la personne de leur Sauveur toutes les lois les plus sacrées de la justice & de la reconnaissance ? Tout paroît permis à celui qui n'a pas craint de faire mourir son bienfaiteur ; & après avoir commis le plus grand de tous les crimes , il passe aisément par-dessus les autres. On ne sauroit donc avoir trop d'horreur des premiers pas qui conduisent au péché , puisqu'on fait ensuite un chemin terrible sans y prendre garde. C'est ce qui fait dire à saint Jean ; Que tout homme qui hait son frère 1. Joan.
3. 15.

est homicide ; parce qu'en effet le crime de l'homicide est en-fermé comme en semence dans cette haine. L'on ne vit jamais un exemple plus terrible , que celui des Juifs à l'égard de J. C. qui étoit leur frère selon la chair ; ni que celui de Caïn à l'égard d'Abel , qui en étoit la figure. Car dans les premiers mouve-mens de leur jalousie & de leur haine , ils n'auroient sans doute jamais cru en venir à de tels excès. Ce qui surprend donc & ce qui effraie dans ces deux exemples , peut & doit servir de pré-servatif contre un tel poison. Et il faut que ces meurtriers du Fils de Dieu deviennent pour nous , s'il est permis de parler ainsi , comme des docteurs du salut , en nous faisant voir dans leurs personnes la triste peinture des ravages que peut produire l'orgueil , l'intérêt & la jalousie dans le cœur de ceux mêmes qui se piquent d'une plus grande dévotion , tels qu'étoient les Pharisiens.



C H A P I T R E X X V I I I .

Résurrection de J. C. Ses apparitions. Mission des Apôtres.

† Samedi 1. * †
Saint.
Marc. 16.
1.
Joan. 20.
11.

1. **M**AIS cette semaine étant passée , le premier jour de la suivante commençoit à peine à luire , que Marie Madeleine & une autre Marie vinrent pour voir le sépulcre.

2. Et tout d'un coup il se fit un grand tremblement de terre ; car un Ange du Seigneur descendit du ciel , & vint * renverser la pierre qui fermoit le sépulcre , & s'assit dessus.

3. Son visage étoit *brillant* comme un éclair , & ses vêtemens *blancs* comme la neige.

4. Les gardes en furent tellement saisis de frayeur , qu'ils devinrent comme morts.

5. Mais l'Ange s'adressant aux

1. **V**Esperere autem sab-bati , quæ luceſcit in prima ſabbati , venit Maria Magdalene , & altera Maria , videre ſepulcrum.

2. Et ecce terræ motus factus eſt magnus. Angelus enim Domini deſcendit de cœlo : & accedens revolvit lapidem , & ſedebat ſuper eum.

3. Erat autem aſpectus ejus ſicut fulgur , & veſtimentum ejus ſicut nix.

4. Præ timore autem ejus exterriti ſunt cuſtodes , & facti ſunt velut mortui.

5. Reſpondens autem An-

†. 1. gr. ὁψὲ δὲ σαββάτων ce qui peut ſignifier *poſt hebdomadam* , & c'eſt le ſens qui paroît le plus naturel. = †. 2. *leſſer*. rouler.

gelus dixit mulieribus : Nolite timere vos : scio enim, quòd Jesum, qui crucifixus est, quæritis :

6. non est hic : surrexit enim, sicut dixit. Venite, & videte, locum, ubi positus erat dominus.

7. Et citò euntes dicite discipulis ejus quia surrexit : & ecce præcedit vos in Galilæam. Ibi eum videbitis : ecce prædixi vobis.

8. Et exierunt citò de monumento cum timore & gaudio magno, currentes nuntiare discipulis ejus.

9. Et ecce Jesus occurrit illis, dicens : Avete. Illæ autem accesserunt, & tenuerunt pedes ejus, & adoraverunt eum.

10. Tunc ait illis Jesus : Nolite timere, ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam : ibi me videbunt.

11. Quæ cum abiissent : ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, & nuntiaverunt Principibus Sacerdotum omnia quæ facta fuerant.

12. Et congregati cum Senioribus, consilio accepto, pecuniam copiosam dederunt militibus,

13. dicentes : Dicite quia discipuli ejus nocte venerunt, & furati sunt eum, nobis dormientibus.

14. Et si hoc auditum fuerit à Præside, nos suadebimus ei, & securos vos faciemus.

femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point ; car je sai que vous cherchez JESUS qui a été crucifié :

6. il n'est point ici ; car il est ressuscité comme il l'avoit dit. Venez, & voyez le lieu où le Seigneur avoit été mis.

7. Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité. Il sera devant vous en Galilée. C'est-là que vous le verrez ; je vous en avertis auparavant ¶.

8. Ces femmes sortirent aussitôt du sépulcre avec crainte & beaucoup de joie ; & elles coururent annoncer ceci aux disciples.

9. En même-temps JESUS se présenta devant elles, & leur dit : Le salut vous soit donné. Et elles s'approchant lui embrassèrent les pieds, & l'adorèrent.

10. Alors JESUS leur dit : Ne craignez point. Allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée : c'est-là qu'ils me verront.

11. Pendant qu'elles y alloient ; quelques-uns des gardes vinrent à la ville, & rapportèrent tout ce qui s'étoit passé aux Princes des Prêtres ;

12. qui s'étant assemblés avec les Sénateurs, & ayant délibéré ensemble, donnèrent une grande somme d'argent aux soldats,

13. en leur disant : Dites que ses disciples sont venus la nuit, & ont dérobé son corps, pendant que vous dormiez.

14. Et si le Gouverneur vient à le savoir, nous l'apaiserons, & nous vous mettrons en sûreté.

15. Les soldats ayant reçu cet argent , firent ce qu'on leur avoit dit : & ce bruit * qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs.

† Ven-
dredi
après Pâ-
ques.

16. † Or les onze disciples s'en allèrent en Galilée sur la montagne où JESUS leur avoit commandé de se trouver.

17. Et le voyant là , ils l'adorèrent : quelques - uns néanmoins furent en doute.

† La sain-
te Trini-
té.

18. Mais JESUS s'approchant leur parla ainsi † : Toute-puissance m'a été donnée dans le ciel & dans la terre.

Marc. 16.
15.

19. Allez donc , & instruisez tous les peuples , les baptisant au nom du Père , & du Fils , & du Saint-Esprit ;

20. & leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées *. Et assurez-vous que je serai toujours avec vous * jusqu'à la consommation des siècles ¶.

15. At illi acceptâ pecuniâ , fecerunt sicut erant edocti. Et divulgatum est verbum istud apud Judæos usque in hodiernum diem.

16. Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam, in montem ubi constituerat illis Jesus.

17. Et videntes eum adoraverunt : quidam autem dubitaverunt.

18. Et accedens Jesus locutus est eis , dicens : Data est mihi omnis potestas in cœlo & in terra.

19. Euntes ergo docete omnes gentes , baptitantes eos in nomine Patris , & Filii , & Spiritûs sancti ;

20. docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus , usque ad consummationem sæculi.

‡. 15. *lett.* a été répandu parmi les Juifs jusques aujourd'hui. = ‡. 20. *lett.* voici. = *Ibid. ex.* jusqu'à la fin du.

SENS LITTÉRAL ET SPIRITUEL.

‡. 1. jusqu'au 5. **M**AIS cette semaine étant passée , le premier jour de la suivante commençoit à peine à luire , que Marie Madeleine , & une autre Marie vinrent pour voir le sépulcre , & tout d'un coup il se fit un grand tremblement de terre , &c.

Le temps auquel J. C. ressuscita fut le matin du Dimanche , selon que le croit toute l'Eglise. Et c'est pourquoi en expliquant ces paroles du texte sacré : *Vespere sabbati , quæ lucescit in prima sabbati , &c.* on a expliqué dans la traduction le sens qui paroît le plus conforme à celui des Pères & au sentiment de l'Eglise catholique. Saint Jérôme , saint Grégoire de Nyse , & saint Augustin

Augustin se sont attachés particulièrement à faire voir comment ces paroles se doivent prendre en ce sens, & ont montré que *vesperè sabbati* signifie, ou après la semaine passée, ou la nuit qui suivoit le jour du sabbat; & qu'ainsi ces autres paroles: *Quæ lucefcit in prima sabbati*, marquent le déclin de cette nuit même, qui étoit le commencement & comme la pointe de l'aurore du jour suivant, savoir du Dimanche, le premier jour de la semaine suivante. Alors donc Marie Magdeleine & Marie la mère de Jacques & de Joseph, dont on a parlé auparavant, vinrent pour voir le sépulcre; c'est-à-dire, pour examiner si elles ne trouveroient point quelque moyen d'y entrer, afin d'embaumer le corps de J. C. Car il paroît par les autres Evangélistes, que c'étoit là leur dessein, & qu'elles portoient avec elles des parfums pour ce sujet, n'ayant plus par conséquent d'espérance de sa résurrection. Et l'on peut juger aussi, selon la remarque d'un Interprète, qu'elles n'avoient encore rien vu ni des gardes, ni du scellé qu'on avoit mis au tombeau, puisqu'elles n'auroient pas sans doute osé venir s'exposer pendant la nuit au milieu de ces gardes, ni espéré de pouvoir exécuter ce qu'elles avoient résolu.

Alors il se fit un grand tremblement de terre. Et la cause de ce tremblement, selon l'Evangile, fut qu'un Ange du Seigneur descendit du ciel pour ôter la pierre de devant l'entrée du sépulcre. Mais pourquoi fit-il trembler la terre? C'étoit pour marquer la toute-puissance de Dieu dans la personne de son ministre, pour remplir les gardes d'étonnement & de crainte, & pour les convaincre par un effet si miraculeux, que c'étoit la main du Très-haut qui avoit agi en cette rencontre. Que si l'on demande pourquoi cet Ange renversa la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre, ce n'étoit pas assurément pour donner lieu à J. C. de ressusciter & de sortir du tombeau, comme l'ont cru quelques hérétiques; car les saints Pères nous apprennent, qu'il n'avoit aucun besoin que cette pierre fût ôtée pour sortir de son tombeau; & qu'il est vraiment ressuscité du sépulcre sans l'ouvrir & sans en rompre le sceau, comme il est sorti en naissant du sein sacré de sa mère, sans y faire aussi la moindre ouverture. L'Ange ôta donc cette pierre, comme le remarque saint Jean Chrysofôme, pour l'amour de ces saintes femmes qui avoient vu mettre le corps du Sauveur dans le tombeau, afin qu'elles crussent qu'il étoit véritablement ressuscité, en voyant que son corps n'y étoit plus. Le visage ou le regard de cet Ange paroissoit brillant comme un éclair, afin d'effrayer les gardes, qui devinrent

Hieron.
ep. 150.
quæst. 4.
Georg.
Nyss. Do-
minis. res-
urrect.
Christi.
orat. 1.
August.
de conf.
Evangeli-
lib. 3.

Marc. 16:
1.
Luc. 24:
1.

August.
de temp.
ser. 138.
Hieron.
ep. 150.
quæst. 6.
Chrysoft.
in Joan.
hom. 84.
Chrysoft.
in Matt.
hom. 90.

Matth.
17. 2.

en effet *comme morts*, tant par la vue de cet Ange, que par la secousse violente de la terre qui trembla. Et *ses vêtements* étoient blancs *comme la neige*. L'un & l'autre, c'est-à-dire, & cet éclat si brillant, & cette blancheur admirable marquoient l'état glorieux de ce ministre du Seigneur, de même que le Fils de Dieu ayant voulu faire voir à quelques-uns de ses Apôtres comme un rayon de sa gloire, parut aussi devant eux avec un visage brillant comme le soleil, & des vêtements blancs comme la neige. Après avoir retiré la pierre de devant l'entrée du sépulcre, *il s'assit dessus*, tant pour faire voir aux femmes que c'étoit lui-même qui l'avoit ainsi retirée, que pour imprimer dans leurs esprits l'idée de cette parfaite tranquillité avec laquelle il exécutoit les ordres du Dieu très-haut, sans se mettre en peine de toute la mauvaise volonté des hommes.

¶ 5. jusqu'au 8. *Mais l'Ange s'adressant aux femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point ; car je sais que vous cherchez JESUS qui a été crucifié. Il n'est point ici : car il est ressuscité comme il l'avoit dit, &c.*

Que ceux qui avoient été établis gardes du tombeau soient pleins de frayeur, que ceux qui ont crucifié JESUS soient saisis de crainte. Mais pour vous autres, qui *cherchez* par un mouvement de piété le corps de celui que vous aimiez pendant qu'il vivoit, *n'ayez point de crainte*. Et d'où vient qu'elles ne craindront point ? C'est parce que l'Ange du Seigneur venoit exprès pour les consoler, pour les rassurer dans leur défiance, & pour ranimer leur foi, en les assurant de la résurrection de celui qu'elles cherchoient. Il ne rougit point, selon la réflexion de saint Chrysostôme, de dire que J. C. a été crucifié ; parce qu'il savoit que la croix seroit la source de tous nos biens. Et en même-temps qu'il leur déclare : Que celui qu'elles cherchoient *n'étoit point là, étant véritablement ressuscité* ; il ajoute pour les en convaincre, *Qu'il l'avoit prédit lui-même* ; c'est-à-dire, selon la réflexion du même Saint, si vous vous défiez de mes paroles, souvenez-vous de la sienne, & vous me croirez. Mais pour en donner comme une preuve à leurs propres yeux, il leur dit encore : *Venez, & voyez le lieu où le Seigneur avoit été mis ; c'est-à-dire, Venez voir comment son corps n'y est plus*. C'étoit donc pour ce sujet, ajoute le même Père, que l'Ange avoit retiré cette pierre ; afin que ces femmes pussent se convaincre par elles-mêmes de la vérité de la résurrection du Fils de Dieu. Et toutes choses contribuoient à le leur persuader ; puisque les gardes que l'on avoit établis, & le sceau que l'on avoit appliqué sur le sé-

pulcre, prouvoient clairement qu'on n'avoit pu enlever le corps. D'ailleurs, ce grand tremblement de terre arrivé dans le temps même qu'elles venoient, joint à l'apparition d'un Ange tout resplendissant de lumière, qui les assuroit que le corps de J. C. n'étoit plus dans le tombeau, parce qu'il étoit ressuscité comme il l'avoit dit, ne leur laissoit aucun sujet raisonnable de douter que ce que le Fils Dieu avoit dit pendant qu'il vivoit, ne fût accompli. Car il est très-remarquable qu'il avoit prédit égale-
Matth.
 ment, & qu'il mourroit sur la croix, & qu'il ressusciteroit le 20. 19.
 troisième jour. Or comme la première partie de cette prédiction étoit déjà accomplie par sa mort, quoique l'entrée triomphante qu'il fit dans Jérusalem quelques jours auparavant, eût dû la rendre incroyable; on ne devoit pas avoir plus de peine à croire l'accomplissement de la seconde, qui regardoit la résurrection; puisque la vérité de l'une étoit comme un gage de la vérité de l'autre.

Cependant nous verrons en expliquant les autres Evangélistes, qui ont remarqué plusieurs choses omises par saint Matthieu, que tant de preuves de la résurrection du Sauveur n'eurent point encore la force d'en inspirer la créance à Magdeleine ni aux autres femmes, qui crurent d'abord que l'on avoit enlevé le corps de leur divin Maître. Et néanmoins le même Ange voulut bien leur confier ce grand mystère, & les rendre comme les premières Evangélistes de la résurrection, en leur ordonnant d'en aller très-promptement porter la nouvelle aux disciples de J. C. & en même-temps il les assura, *Qu'elles le verroient dans la Galilée, où il se rendroit avant elles.* Sur quoi il faut remarquer avec plusieurs Interprètes, que cette promesse que le Fils de Dieu leur fit faire, qu'elles le verroient en Galilée, ne détruit point la vérité de ses autres apparitions, où il se fit voir & à ces pieuses femmes, & aux Apôtres dans la Judée. Mais il leur désigna particulièrement cette province comme un lieu où ses disciples pourroient jouir plus tranquillement dans la fuite du bonheur de sa présence, étant, comme le remarque saint Chrysofôme, plus éloignés de la crainte de tous ceux qui pouvoient leur faire du mal. Et c'est pour cela qu'il leur fait dire, qu'il les prévendra dans cette province, voulant sans doute les engager à se hâter de sortir de Jérusalem, pour aller en Galilée: ce qui n'a pas empêché, comme dit un Interprète, qu'il n'ait plus fait qu'il ne leur avoit promis. Car comme ils ne crurent point d'abord à ce que l'Ange leur avoit fait dire, & qu'ils demeuroient toujours flottans entre la crainte & l'espérance, il se fit voir plusieurs fois, & aux femmes pour les rassurer

Hieron.
ep. 150.
quæst. 7.

1. Cor.
15. 6.

dans leurs doutes ; mais avec cette différence , comme dit un ancien Père , qu'en Judée il n'apparoissoit qu'à quelques-uns , & comme en passant , & seulement pour les relever de ce grand abattement où ils étoient : au lieu que dans la Galilée il conversoit avec eux plus familièrement , & se faisoit voir à un grand nombre de personnes ; en sorte que saint Paul témoigne , Qu'il fut vu en une seule fois de plus de cinq cents frères ; c'est-à-dire , de plus de cinq cents de ses disciples.

ÿ. 8. jusqu'au 1 t. *Ces femmes sortirent aussitôt du sépulcre avec crainte & beaucoup de joie ; & elles coururent annoncer ceci aux disciples. En même-temps JESUS se présenta devant elles , & leur dit : Le salut vous soit donné , &c.*

Jansen.
in hunc
locum.

Hier. ib.
quæst. 6.

Joan. 20.
2.

Luc. 24.
23.

Joan. 20.
11. &c.

Concord.
Evang.

Joan. 20.
1. 2.

Il est dit que ces saintes femmes *sortirent du sépulcre* ; c'est-à-dire , de la grotte où étoit le tombeau de JESUS-CHRIST & où elles étoient entrées par l'ordre de l'Ange & à la faveur de la lumière dont il brilloit , qui les éclaira , comme le remarque saint Jérôme , dans ce lieu obscur. La *crainte* qui les faisoit venoit de la vue même de cet Ange , du danger où elles se croyoient , & du doute où elles étoient de la vérité des choses qu'on leur disoit. Mais *la joie* qu'elles ressentoient en même-temps , étoit causée par une nouvelle si surprenante de la résurrection miraculeuse du Sauveur , quoiqu'elle passât encore dans leur esprit pour incroyable , selon qu'il paroît par saint Jean , qui témoigne expressément de Magdeleine , qu'elle crut que l'on avoit enlevé le Seigneur hors du sépulcre. Ainsi lorsque saint Matthieu dit ici , que ces femmes coururent annoncer cela aux disciples de Jesus , on peut entendre , selon saint Jean , qu'elles se hâtèrent de leur aller témoigner que le corps de J. C. avoit été enlevé , sans qu'elles fussent où on l'avoit mis , & qu'elles avoient vu des Anges qui leur avoient assuré qu'il étoit vivant. Ce qui est dit au verset suivant de l'apparition du Fils de Dieu , qui se fit voir à ces femmes dans le chemin , n'arriva pas dans cette première occasion , mais depuis , lorsqu'étant revenues une seconde fois au sépulcre avec saint Pierre & saint Jean , J. C. se montra d'abord à Magdeleine & ensuite , comme elles retournoient ensemble à Jérusalem , *il se présenta devant elles* dans le chemin , selon qu'il est marqué en ce lieu. D'autres néanmoins prétendent que Magdeleine ne vit aucun Ange la première fois qu'elle vint au sépulcre ; mais seulement qu'elle s'aperçut que la pierre en avoit été ôtée : & qu'alors ayant couru dire à Pierre que l'on avoit enlevé le Seigneur , & qu'elle ne savoit où on l'avoit mis , elle y retourna ensuite avec

d'autres femmes, & vit J. C. d'abord seul sous la figure d'un jardinier, & peut-être ensuite avec ces femmes dont nous parlons, lorsqu'il s'apparut & se présenta à elles dans le chemin, selon saint Matthieu, après que les Anges les eurent assurées de la résurrection de leur divin Maître. Mais comme il reste toujours des difficultés dans l'une & l'autre de ces deux explications, il suffit de les avoir exposées en peu de paroles.

Luc. 24.
4. &c.

J. C. salue ces femmes en s'apparoissant à elles. Et ce salut qu'il leur donne, ne doit pas être regardé comme un compliment stérile, mais comme une source de bénédiction, de grâce & de paix, qui se répandit en cet instant dans leurs ames, & qui leur donna la hardiesse de s'approcher pour *lui embrasser les pieds* dans un saint transport de joie, & l'adorer avec un profond abaissement, comme leur Sauveur. Elles connurent, dit saint Chrysostôme, par l'attouchement de ses pieds, la vérité de sa résurrection. Et le regardant alors comme vraiment ressuscité, elles lui rendirent leurs adorations comme à leur Dieu. Mais parce que quelque joie qu'elles ressentissent de voir le Seigneur ressuscité, la nature étoit saisie de frayeur à la vue d'une chose si surprenante, il leur dit de *ne point craindre*; & en même-temps, dit saint Chrysostôme, il bannit toute la crainte de leur esprit, afin que la paix qu'il leur inspire prépare dans leur cœur l'entrée à la foi, & qu'elles puissent aussi, selon saint Jérôme, entendre plus paisiblement & mieux comprendre ce qu'il avoit à leur dire, qui étoit d'aller porter aux Apôtres cette nouvelle si consolante, *Qu'ils le verroient dans la Galilée, & qu'ils s'y rendissent promptement.* Le terme dont il se sert, en nommant les Apôtres *ses frères*, leur devoit tenir lieu d'une grande consolation; puisqu'après en avoir été abandonné si lâchement au temps de sa mort, il ne laissoit pas de leur donner ce nom si avantageux, en *ne rougissant pas*, selon l'expression de saint Paul, *de les appeler ses frères, parce que, comme il est dit encore, & celui qui sanctifie, & ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un même principe.*

Chrysoft.
in Mat.
hom. 90.

Hebr. 2.
11.

Mais s'il fut très-honorable aux Apôtres d'être ainsi nommés les frères de J. C. ce fut aussi, selon les saints Pères, une gloire toute particulière à ces saintes femmes, de ce que le Fils de Dieu s'apparut premièrement à elles, & s'en servit pour annoncer ses mystères à ses disciples. Et ils en rendent cette raison, qu'il voulut en quelque sorte relever l'honneur de ce sexe qui étoit tombé dans le mépris par la chute d'Eve, en se hâtant de ranimer sa confiance, & de guérir ses foiblesses. Il voulut qu'elles goûtassent les premières le fruit de sa résurrection & de

Chrysoft.
ut supra.
Hilar. in
hunc loc.

sa nouvelle vie , comme elles avoient goûté les premières le fruit de la mort en la personne d'Eve leur mère. Telle est donc l'effet de la surabondante miséricorde du Fils de Dieu , de faire éclater sa gloire & sa grâce , où le péché avoit commencé à établir son empire.

ψ. 11. jusqu'au 16. Pendant qu'elles y alloient , quelques-uns des gardes vinrent à la ville , & rapportèrent tout ce qui s'étoit passé aux Princes des Prêtres ; qui s'étant assemblés avec les Sénateurs , & ayant délibéré ensemble , donnèrent une grande somme d'argent aux soldats , &c.

Les gardes du sépulcre de J. C. avoient été , comme on l'a vû , tellement saisis de frayeur par la vue de l'Ange , & par ce grand tremblement de terre dont on a parlé , qu'ils demeurèrent , dit l'Évangile , comme morts. Après qu'ils furent revenus de cette première frayeur , ils envoyèrent quelques-uns d'entre eux informer les Princes des Prêtres de ce qui s'étoit passé ; c'est-à-dire , de ce tremblement de terre , du renversement subit de la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre , de l'apparition si terrible de cet Ange qui avoit causé ce tremblement , & du prodige par lequel il ne s'étoit plus trouvé dans le tombeau que les linceuls qui avoient servi à envelopper le corps , & le suaire qu'on lui avoit mis sur la tête. Il est aisé de juger de l'étonnement où furent ces Prêtres , en apprenant de leurs propres gardes , qui ne pouvoient leur être suspects , une nouvelle qui renversoit toutes leurs pensées , & qui les couvroit eux-mêmes de confusion. Des gens à qui il seroit resté quelque conscience , & en qui toute la lumière de la raison n'auroit pas été éteinte , auroient reconnu le doigt de Dieu dans un si terrible événement , & seroient enfin rentrés en eux-mêmes , pour se soumettre à celui qui faisoit sentir d'une manière si éclatante la vertu de sa divinité. Mais le caractère de la jalousie & de l'orgueil d'un Pharisien est d'être inflexible. Et c'est une espèce d'aveuglement d'autant plus incurable , qu'il est volontaire. C'étoit cependant , comme le remarque saint Chrysostôme , une grande gloire pour la vérité , d'avoir pour témoins ses ennemis mêmes. Car ces gardes qu'ils avoient mis au sépulcre , étoient assurés que nul des disciples de J. C. n'avoit approché de son tombeau avant que la terre eût tremblé , & que l'Ange en eût renversé la pierre. Ainsi ils furent eux-mêmes les premiers à attester ce grand prodige. Et ces linceuls avec le suaire qui étoient restés , étoient des preuves incontestables qu'on n'avoit pas enlevé le corps , mais qu'il étoit véritablement ressuscité. Que pouvoit donc opposer

*Joan. 10.
6.7.*

*Chryf. in
Matth.
hom. 90.*

de raisonnable la calomnie à cette voix éclatante de la vérité ? Mais l'argent qui avoit servi, comme dit saint Augustin, à ^{Chrysoft.} pervertir un Apôtre pour l'engager à trahir son Maître, & à le ^{ut supra.} livrer à la mort, sert encore ici à gagner des gardes & à les corrompre, pour étouffer, s'ils avoient pu, la vérité du miracle de sa résurrection: *Avaritia illa quæ captivavit discipulum in Psal. comitem Christi, captivavit & militem custodem sepulcri.* On per- ^{63.} suade à ces gardes à force d'argent, de publier le contraire de ce qu'ils venoient de déclarer: *Dites*, leur dit-on, *que ses disciples sont venus la nuit dérober son corps, pendant que vous dormiez.* Quel excès d'aveuglement ! & quel misérable raffinement de gens qui ont renoncé à toute la lumière de la piété, & se sont plongés dans la profondeur d'une malice diabolique, s'écrie le même Saint ! Vous produisez, leur dit-il, des témoins endormis. Comment donc attestent-ils ce qui s'est passé pendant qu'ils dormoient ? Et n'est-ce pas vous véritablement qui êtes comme endormis, lorsqu'ayant recours à un artifice si peu vraisemblable, vous découvrez de vous-mêmes votre imposture ? *Dormientes testes adhibes. Verè tu ipse obdormisti, qui scrutando talia defecisti.*

Quoique ce faux bruit de l'enlèvement du corps du Sauveur, fût par lui-même, selon saint Chrysostôme, une des plus grandes preuves de la vérité de sa résurrection, à cause de l'impossibilité de la chose, & de la timidité où les disciples étoient, il ne laissa pas de se répandre par-tout, & de prévaloir dans l'esprit des peuples au-dessus de la vérité. Car c'étoit un ordre de la justice de Dieu, que ces Juifs aveuglés par leur propre orgueil, qui les rendoit si opposés à l'humilité de l'Incarnation de son Fils, ne connussent pas sa résurrection, après avoir refusé de reconnoître sa divinité ; & qu'ainsi étant privés de la connoissance du plus important de tous les mystères, ils demeurassent & mourussent la plupart dans leur péché, selon que le Fils de Dieu le leur avoit déclaré lui-même: *Et in peccato vestro moriemini.* ^{Joan. 8.} C'est donc là la cause de l'obstination qui dure encore, & qui ^{21.} durera jusqu'à la fin du monde parmi ces Juifs endurcis. Regardant la résurrection de J. C. comme une fable, & ne pouvant se persuader que celui que leurs ancêtres ont fait mourir comme un scélérat, fût le CHRIST qu'ils attendoient depuis tant de siècles, ni qu'il soit véritablement ressuscité, ils l'attendent tous les jours, & ils l'attendront jusqu'à son second avènement, où l'Eglise croit que le voile sera à la fin ôté de dessus leurs yeux, afin que les restes d'Israël soient ainsi sauvés.

ψ. 16. jusqu'au 19. Or les onze disciples s'en allèrent en Galilée sur la montagne où JESUS leur avoit commandé de se trouver. Et le voyant-là, ils l'adorèrent; quelques-uns néanmoins furent dans le doute, &c.

1. Cor.
25. 6.

Saint Matthieu passe sous silence plusieurs apparitions de J. C. & s'arrête particulièrement à celle-ci, comme à la plus considérable; car on croit avec bien de la vraisemblance, que c'est la même dont parle saint Paul, où le Fils de Dieu se fit voir à plus de cinq cents de ses disciples. Nous ne voyons point dans l'Évangile quand cet ordre fut donné aux Apôtres, de se trouver sur cette montagne dont il est parlé ici. Mais ce fut sans doute dans quelqu'une des autres apparitions qui précédèrent celle-ci. La montagne où ils se rendirent n'est point nommée, & il seroit inutile de le vouloir deviner. On peut juger seulement, que JESUS choisit exprès une montagne éloignée de Jérusalem, pour s'y faire voir plus librement à un plus grand nombre de disciples, & avoir autant de témoins de la vérité de sa résurrection, qui devoit être, comme on l'a dit plusieurs fois, le fondement principal de toute la Religion chrétienne. Ce que saint Matthieu ajoute, qu'ils l'adorèrent, mais quelques-uns furent dans le doute, s'explique diversement par les Interprètes. Les uns croient que cela ne signifie autre chose, sinon que quelques-uns de ces disciples qui adorèrent J. C. avoient douté auparavant de la vérité de sa résurrection, comme saint Thomas. Mais parce que le saint Evangéliste oppose ici visiblement ceux qui adorèrent le Fils de Dieu, à ceux qui doutèrent; il semble qu'on peut donner à ces paroles, avec quelques Interprètes, cet autre sens: Qu'il y en eut quelques-uns qui doutèrent, non pas s'il étoit ressuscité, mais si c'étoit lui qui leur paroïsoit alors véritablement. Et c'est sans doute pour les assurer qu'il est dit aussitôt après: Que JESUS s'approcha d'eux, pour se faire voir & leur parler plus familièrement, & qu'il leur dit ces paroles qui ne convenoient qu'à un Homme-Dieu: *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel & dans la terre.* Il possédoit de toute éternité la toute-puissance comme Dieu. Et dès le moment de son Incarnation il l'avoit reçue comme homme, par l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine. Mais il parle ici particulièrement du fruit de sa mort & de sa résurrection, & de la nécessité qu'il s'étoit lui-même volontairement imposée, de n'entrer, comme il le dit, dans sa gloire que par ses souffrances: *Nonne oportuit pati Christum, & ita intrare in gloriam suam?* C'est ce qui fait dire à saint Paul, en parlant du Fils de Dieu: *Que pour s'être rabais-*

Luc. 24.
26.

Philip. 2.

8 9. 10.

11.

même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, & jusqu'à la mort de la croix, Dieu l'a élevé, & lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms, afin qu'au nom de JESUS tout genou fléchisse dans le ciel, dans la terre, & dans les enfers, & que toute langue confesse que le Seigneur J. C. est dans la gloire de Dieu son Père. C'est donc parce qu'il est mort, & parce qu'il est ressuscité triomphant de la mort, que toute puissance lui a été donnée par son Père dans le ciel, pour être assis à sa droite, & reconnu Roi de tous les Anges; & sur la terre, pour établir son Eglise, en la rassemblant de toutes les nations, & réunissant en un seul corps tous ses membres, & pour régner souverainement sur toutes les créatures.

Ÿ. 19. 20. Allez donc, & instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, & du Fils, & du Saint-Esprit, & leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et assurez-vous que je serai toujours avec vous, &c.

J. C. venoit de déclarer à ses disciples, que toute puissance lui avoit été donnée dans le ciel & dans la terre, afin qu'ils ne pussent pas douter de l'autorité qu'il avoit de les envoyer, comme il fait présentement, instruire toutes les nations, & leur donner le Baptême. Allez donc, leur dit-il, c'est-à-dire, puisque toute puissance m'a été donnée, allez, en vertu du pouvoir que je vous donne moi-même. Et où irons-nous, Seigneur? Dans tout le monde, & non pas seulement dans la Judée. Et qu'y ferons-nous? Instruisez généralement toutes les nations: car il n'y a point devant Dieu, comme dit saint Paul, de distinction de Juifs, ni de Gentils. Mais que devoient-ils enseigner à ces nations? Ils devoient leur annoncer l'Évangile, selon que saint Marc a eu soin de le marquer. Car l'Évangile de J. C. c'est-à-dire, l'histoire de son Incarnation, de sa Naissance, de sa Vie sainte, de sa Passion, de sa Mort & de sa Résurrection, sont le fondement du salut des peuples, qui n'ont sujet d'espérer d'être sauvés, qu'autant qu'ils participeront au fruit des souffrances du Sauveur.

J. C. commande donc aux disciples d'instruire d'abord les peuples, pour les établir premièrement dans la foi. Et ensuite il leur ordonne de les baptiser; parce que celui qui croit par la foi, & qui ensuite reçoit le Baptême, sera sauvé: ce qui s'entend des personnes qui ont atteint l'usage de la raison. Car pour les enfans, le Baptême seul suffit sans la créance, dont ils ne sont pas encore capables. Quoique l'eau qui est nécessaire pour le Baptême ne soit pas marquée ici expressément, elle s'entend néanmoins assez par le mot même de baptiser, qui signifie proprement laver avec l'eau. Mais saint Jean a eu soin de l'exprimer, lorsqu'il rapporte

Marc. 16.

15.

Rom. 10.

12.

Marc. 16.

16.

Joan. 3.

5.

ces paroles que J. C. dit sur ce sujet même : *Si l'homme ne renait de l'eau & de l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Or ce Baptême pour être valide, doit être donné comme le Sauveur l'ordonne ici, au nom du Père, & du Fils, & du Saint-Esprit, les trois Personnes divines de la sainte Trinité, qui sont un seul Dieu. Et ce nom ne doit pas être pris ici simplement pour la vertu, selon qu'il se prend ailleurs très-souvent dans l'Écriture. Car & la tradition, & l'usage de l'Église nous apprennent, qu'il ne suffiroit pas de baptiser seulement par la vertu des trois personnes divines : mais qu'il est absolument nécessaire de nommer en particulier chacune de ces Personnes : ce qui a fait dire à saint Augustin, Que ces paroles dont on se sert en baptisant au nom du Père, & du Fils, & du Saint-Esprit, sont des paroles évangéliques, sans lesquelles le Baptême ne peut être consommé : *Certa illa Evangelica verba, sine quibus, non potest baptismus consecrari.**

Aug. de Bap. 1. 6. c. 25. 80. 7.

Hier. in hunc loc.

J. C. ajoute, en parlant à ses disciples : *Apprenez aux peuples à observer toutes les choses que je vous ai commandées.* Car le Baptême doit être précédé par la foi, selon la réflexion de saint Jérôme. Mais les mœurs doivent être réglées après le Baptême. C'est pourquoi le Fils de Dieu a marqué d'abord l'instruction de la foi. Et il faut suivre présentement ce qui regarde les mœurs. Car la vie d'un homme qui est baptisé, doit être formée sur les règles que J. C. a prescrites à ses disciples dans l'Évangile ; & non-seulement sur quelques-unes de ces règles, mais sur toutes, parce qu'il n'est pas permis à l'homme de choisir de l'Évangile ce qu'il lui plaît, & qui est moins opposé à ses inclinations : *Celui qui viole un de ces préceptes, dit saint Jacques, se rend coupable comme les ayant tous violés.* Ainsi il ne suffit pas d'avoir la foi, ni d'avoir reçu le Baptême : mais il faut encore pratiquer exactement tout ce que le Fils de Dieu nous a ordonné par la bouche des Apôtres, qui ont été à l'égard de toute l'Église les ministres de sa parole, & les interprètes de sa volonté. Quiconque ne les écoute pas, refuse d'écouter J. C. même en leurs personnes. Et quiconque en les écoutant n'obéit point à leur voix, qui est celle de leur divin Maître, se rend digne de grands châtimens, pour avoir connu sa volonté, & ne l'avoir point observée.

Jac. 2. 20.

Mais afin d'ôter aux Apôtres toute défiance d'eux-mêmes, & d'empêcher qu'ils ne fussent effrayés par la vue de ce fardeau qu'on leur imposoit, en les obligeant d'aller donner de nouvelles instructions à tous les peuples répandus dans toute la terre, J. C. leur déclare ici qu'il ne les abandonnera point, & qu'il sera avec eux jusqu'à la fin du monde, par son Esprit & par sa grâce. C'est

donc sur l'immobilité de cette parole du Fils de Dieu, que l'Eglise met toute sa confiance, & qu'elle se tient assurée que ni les puissances de l'enfer, ni toutes celles de la terre ne prévaudront jamais contre la vérité de sa foi. Elle peut être attaquée, comme elle l'a été au commencement par la fureur des Payens. Elle peut être combattue par la malice & les artifices des hérétiques, ainsi qu'elle l'a été dans tous les temps, & qu'elle le sera encore jusqu'à la fin des siècles. Elle peut enfin être troublée au-dedans d'elle par la division de quelques-uns de ses enfans. Mais ni toutes ces violences des idolâtres, ni tous ces raffinemens des hérétiques, ni tous ces scandales suscités par ses propres enfans, n'ont pu & ne pourront jamais tourner qu'à sa gloire; puisque l'apostasie même de Judas n'a servi qu'à faire éclater davantage la gloire du Fils de Dieu. La foi de l'Eglise triomphera donc jusqu'à la fin de la mauvaise volonté de ses ennemis. Et il a paru dans tous les siècles, que J. C. est véritablement avec elle pour toujours; ce 1. Tim. qui la rend, comme dit saint Paul, *la colonne & la base de la vérité.* 3. 15.



APPROBATIONS DES DOCTEURS,

Contenues dans ce Volume.

PREMIÈRE APPROBATION.

J'AI lu un Manuscrit qui porte pour titre: *L'Evangile de saint Matthieu*, traduit en François avec des explications littérales & spirituelles tirées des SS. Pères & des Auteurs Ecclésiastiques. Fait à Paris le 7 Septembre 1695.

COURCIER, Théologal de Paris.

SECONDE APPROBATION.

NOUS avons lu avec application *l'Evangile de saint Matthieu*; traduit en François, avec des explications littérales & spirituelles, dans lesquelles nous n'avons rien trouvé que de très-conforme à la piété & aux bonnes mœurs. A Paris, ce 2 Octobre 1695.

LE CARON, Curé de S. Pierre aux Bœufs.

BLAMPIGNON, Curé de S. Merry.

TROISIÈME APPROBATION.

NOUS soussignés Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, certifions que nous avons lu & examiné un livre qui a pour titre: *L'Evangile de saint Matthieu*, traduit en François, avec des explications littérales & spirituelles, dans lequel nous n'avons rien remarqué qui soit contraire à la foi Catholique, Apostolique & Romaine, ni aux bonnes mœurs. Donné à Paris, le quinzième jour de Septembre 1695.

T. ROULLAND.

PH. DU BOIS.



T A B L E

Des Chapitres & Sommaires contenus dans ce
Volume.

- A** *Vis de l'Imprimeur, à MM. les Souscripteurs, Page v*
P R É F A C E G É N É R A L E,
vij
- P R É F A C E** de St. Matthieu, 1
- CHAP. I.** *Généalogie de Jesus-Christ. Sa conception & sa naissance,* 9
- CHAP. II.** *Adoration des Mages. Fuite de Jesus en Egypte. Massacre de Bethléem. Jesus ramené de l'Egypte,* 30
- CHAP. III.** *Prédication & baptême de S. Jean. Ses reproches contre les Pharisiens. Il baptise Jesus-Christ,* 55
- CHAP. IV.** *Jeûne & tentation de J. C. Il commence à prêcher. Vocation de Pierre & d'André, de Jacque & de Jean,* 73
- CHAP. V.** *Sermon sur la montagne. Béatitudes. Apôtres, sel & lumiere. Loi non détruite. Justice abondante. Réconciliation. Scandale. Mariage indissoluble. Amour des ennemis. Perfection,* 94
- CHAP. VI.** *Suite du sermon sur la montagne. Aumône. Prière. Jeûne. Trésor dans le ciel. Œil simple. Servir Dieu,*
non l'argent. Ne point s'inquiéter des besoins de la vie, Pag. 139
- CHAP. VII.** *Suite du sermon sur la montagne. Ne point juger témérairement. Demander, chercher, & frapper. Voie étroite. Faux-Prophètes. Dieu juge les cœurs. Bâtir sur la pierre & non sur le sable,* 168
- CHAP. VIII.** *Lépreux. Centenier. Belle-mère de S. Pierre. Suivre J. C. Tempête apaisée: Démons chassés: Pourceaux précipités,* 190
- CHAP. IX.** *Paralytique. Vocation de S. Matthieu. Jeûne. Fille de Jaïre. Hémorroïsse. Deux aveugles. Possédé muet. Brebis sans pasteurs. Grande moisson,* 212
- CHAP. X.** *Election des Apôtres. Instruction que Jesus-Christ leur donne; puissance qu'il leur communique; persécutions qu'il leur annonce; récompense qu'il leur promet,* 235
- CHAP. XI.** *Saint Jean envoie à J. C. Eloge de S. Jean. J. C. & S. Jean rejetés. Villes impénitentes. Sages aveuglés:*

- simples éclairés. Douceur du joug de J. C. Pag. 261*
- CHAP. XII.** *Epis rompus. Culte du Sabbat. Main sèche. Douceur du Messie. Possédé aveugle & muet. Blasphèmes des Pharisiens. Pêché contre le S. Esprit. Signe de Jonas. Démon rentrant. Mère & frères de Jesus-Christ, 283*
- CHAP. XIII.** *Paraboles de la semence, de l'ivroie, du grain de senevé, du levain, du trésor, de la perle, du filet. Jesus méprisé dans sa patrie, 313*
- CHAP. XIV.** *Prison & mort de saint Jean-Baptiste. Multiplication des cinq pains. Jesus & S. Pierre marchent sur les eaux. Vertu du vêtement de Jesus-Christ, 344*
- CHAP. XV.** *Mains non lavées. Tradition humaine. Scandales à mépriser. Guides aveugles. Vraie impureté. Chananée. Multiplication des sept pains. 363*
- CHAP. XVI.** *Prodige refusé. Levain des Pharisiens. Confession & primauté de saint Pierre. Passion prédite. Saint Pierre repris. Croix & renoncement à soi-même, 384*
- CHAP. XVII.** *Transfiguration. Avènement d'Elie. Lunatique. Puissance de la foi. Prière & jeûne. Passion prédite. Tribut payé, 406*
- CHAP. XVIII.** *S'humilier. Fuir le scandale. Brebis égarée. Correction fraternelle. Pouvoir des clefs. Dieu dans l'union,*
- Pardon des injures. Créancier débiteur, Pag. 429*
- CHAP. XIX.** *Mariage indissoluble. Eunuques volontaires. Petits enfans. Conseils de perfection. Salut des riches difficile. Centuple promis à ceux qui quittent tout pour J. C. 453*
- CHAP. XX.** *Parabole des ouvriers envoyés à la vigne. Passion prédite. Demande des enfans de Zébedée. Domination interdite. Aveugles de Jéricho, 479*
- CHAP. XXI.** *Entrée de J. C. dans Jérusalem. Vendeurs chassés du Temple. Figuier séché. Autorité de J. C. Parabole des deux fils, des vigneronn homicides, & de la pierre angulaire. 504*
- CHAP. XXII.** *Festin des noces. Robe nuptiale. Dieu & César. Résurrection. Amour de Dieu & du prochain. Le Messie fils & Seigneur de David, 543*
- CHAP. XXIII.** *Chaire de Moïse. Maîtres superbes. Docteur unique. Humbles élevés. Docteurs hypocrites. Conducteurs aveugles. Sépulcres blanchis. Mesure comblée. Ruine de Jérusalem, 572*
- CHAP. XXIV.** *Prédiction de la ruine du temple. Signes qui précéderont la ruine de Jérusalem & le dernier avènement de J. C. 598*
- CHAP. XXV.** *Parabole des dix vierges. Parabole des talens. Prédiction du dernier jugement. 636*

DES CHAPITRES:

783

CHAP. XXVI. *Conspiration des Juifs. Parfum sur la tête de Jesus-Christ. Trahison de Judas. Cène pascale. Eucharistie. Renoncement de saint Pierre prédit. Tristesse de J. C. Baiser de Judas. Fuite des disciples. J. C. est mené à Caïphe. Renoncement & pénitence de saint Pierre, P. 665.*

CHAP. XXVII. *Repentir & mort de Judas. Jesus devant Pilate. Barabbas préféré. Flagellation. Portement de la croix. Crucifiement. Ténèbres. Mort de J. C. Sa sépulture.*
Pag. 727;

CHAP. XXVIII. *Résurrection de J. C. Ses apparitions. Mission des Apôtres, 766.*

Fin de la Table du Tome I. du Nouveau Testament.

Numérisé par Google.

PDF original :

<http://google.fr/books?id=3mzvLHGDULoC&hl=fr>

Modifié et publié pour <https://bible.sacy.be/pub/>